

J. MICHELET

HISTOIRE DE FRANCE

TOME PREMIER

— DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'À L'AVÈNEMENT DE CHARLES V —

En cours de publication :

HISTOIRE
DE LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE
PAR J. MICHELET

PARIS — IMPRIMERIE P. MOULLOT, 13-15, QUAI VOLTAIRE. — 15250.

HISTOIRE
DE FRANCE
PAR
J. MICHELET

Illustrée de 150 dessins

PAR VIOLLET-LE-DUC, D. VIERGE, TH. SCHULER, RIOU,
F. PHILIPPOTEAUX, CLERGET, ETC., ETC.

TOME PREMIER

— DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A L'AVÈNEMENT DE CHARLES V —



PARIS
J. HETZEL ET C^{ie}, ÉDITEURS
18, RUE JACOB, 18

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

Scènes historiques :

D. VIERGE — SCHULER — F. PHILIPPOTEAUX — ETC.

Reconstitution de monuments anciens

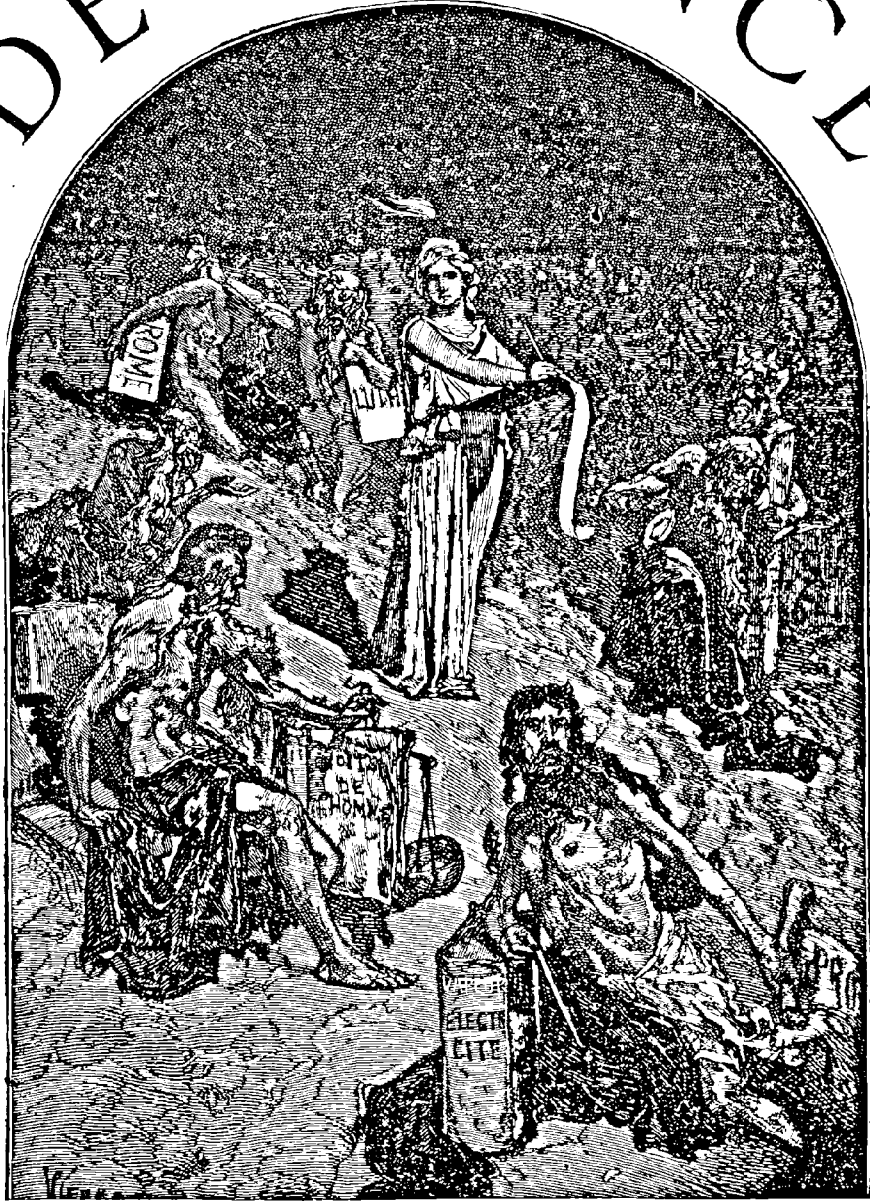
VIOULET-LE-DUC

Architecture et vues pittoresques :

CLERGET — RIOU — SCOTT — ETC.

— J. MICHELET —

HISTOIRE DE FRANCE



PRÉFACE DE 1869

Cette œuvre laborieuse d'environ quarante ans fut conçue d'un moment, de l'éclair de Juillet. Dans ces jours mémorables, une grande lumière se fit, et j'aperçus la France.

Elle avait des annales, et non point une

histoire. Des hommes éminents l'avaient étudiée surtout au point de vue politique. Nul n'avait pénétré dans l'infini détail des développements divers de son activité (religieuse, économique, artistique, etc.). Nul ne

l'avait encore embrassée du regard dans l'unité vivante des éléments naturels et géographiques qui l'ont constituée. Le premier je la vis comme une âme et une personne.

L'illustre Sismondi, ce persévérant travailleur, honnête et judicieux, dans ses annales politiques, s'élève rarement aux vues d'ensemble. Et, d'autre part, il n'entre guère dans les recherches érudites. Lui-même avoue loyalement qu'écrivant à Genève il n'avait sous la main ni les actes ni les manuscrits.

Au reste, jusqu'en 1830 (même jusqu'en 1836), aucun des historiens remarquables de cette époque n'avait senti encore le besoin de chercher les faits hors des livres imprimés, aux sources primitives, la plupart inédites alors, aux manuscrits de nos bibliothèques, aux documents de nos archives¹.

Cette noble pléiade historique qui, de 1820 à 1830, jette un si grand éclat, MM. de Barante, Guizot, Mignet, Thiers, Augustin Thierry, envisagea l'histoire par des points de vue spéciaux et divers. Tel fut préoccupé de l'élément de race, tel des institutions, etc., sans voir peut-être assez combien ces choses se résolvent difficilement, combien chacune d'elles réagit sur les autres. La race, par exemple, reste-t-elle identique sans subir l'influence des mœurs changeantes? Les institutions peuvent-elles se étudier suffisamment sans tenir compte de l'histoire des idées, de mille circonstances sociales dont elles surgissent? Ces spécialités ont toujours quelque chose d'un peu artificiel, qui prétend éclaircir, et pourtant peut donner de faux profils, nous tromper sur l'ensemble, en dérober l'harmonie supérieure.

La vie a une condition souveraine et bien exigeante. Elle n'est véritablement la vie qu'autant qu'elle est complète. Ses organes sont tous solidaires, et ils n'agissent que d'ensemble. Nos fonctions se lient, se supposent l'une l'autre. Qu'une seule manque, et rien ne vit plus. On croyait autrefois pouvoir par le scalpel isoler, suivre à part cha-

cun de nos systèmes; cela ne se peut pas, car tout influe sur tout.

Ainsi, ou tout, ou rien. Pour retrouver la vie historique, il faudrait patiemment la suivre en toutes ses voies, toutes ses formes, tous ses éléments. Mais il faudrait aussi, d'une passion plus grande encore, refaire et rétablir le jeu de tout cela, l'action réciproque de ces forces diverses dans un puissant mouvement qui redeviendrait la vie même.

Un maître dont j'ai eu, non le génie sans doute, mais la violente volonté, Géricault, entrant dans le Louvre (dans le Louvre d'alors, où tout l'art de l'Europe se trouvait réuni) ne parut pas troublé. Il dit: « C'est bien! je m'en vais le refaire. » En rapides ébauches qu'il n'a jamais signées, il allait saisissant et s'appropriant tout. Et, sans 1815, il eût tenu parole. Telles sont les passions, les furies du bel âge.

Plus compliqué encore, plus effrayant était mon problème historique posé comme *résurrection de la vie intégrale*, non pas dans ses surfaces, mais dans ses organismes intérieurs et profonds. Nul homme sage n'y eût songé. Par bonheur, je ne l'étais pas.

Dans le brillant matin de Juillet, sa vaste espérance, sa puissante électricité, cette entreprise surhumaine n'effraya pas un jeune cœur. Nul obstacle à certaines heures. Tout se simplifie par la flamme. Mille choses embrouillées s'y résolvent, y retrouvent leurs vrais rapports, et (s'harmonisant) s'illuminent. Bien des ressorts, inertes et lourds s'ils gisent à part, roulent d'eux-mêmes, s'ils sont replacés dans l'ensemble.

Telle fut ma foi du moins, et cet acte de foi, quelle que fût ma faiblesse, agit. Ce mouvement immense s'ébranla sous mes yeux. Ces forces variées, et de nature et d'art, se cherchèrent, s'arrangèrent, malaisément d'abord. Les membres du grand corps, peuples, races, contrées, s'agencèrent de la mer au Rhin, au Rhône, aux Alpes, et les siècles marchèrent de la Gaule à la France.

Tous, amis, ennemis, dirent « que c'était vivant ». Mais quels sont les vrais signes bien

1. Nous avons ajouté à l'illustration faite pour le texte même de l'*Histoire de France* de Michelet par M. Vierge, et que nous donnons ici dans son complet telle qu'elle a paru dans les grandes éditions in-8° en 19 volumes, une illustration archéologique complémentaire, dont la plupart des sujets confinent au texte même de l'illustre écrivain ou ressortent de l'esprit de ce texte. Ces gravures formeront comme un commentaire au crayon de l'œuvre de Michelet.

Laissant au livre toute sa valeur, gardant dans toute leur intégralité les notes qui font le mérite savant des

éditions précédentes, nous constituons, par l'addition de nombreuses gravures nouvelles à cette édition à bon marché, un intérêt d'art que n'ont point eu les éditions d'un prix infiniment plus élevé qui l'ont précédée.

La vue des monuments, des sites, et, pour tout dire, des beautés architecturales ou naturelles que renferme notre pays, nous a paru devoir être un complément utile au grand livre qui raconte les faits et les gestes de la France aux Français.

(Note des Éditeurs.)

certains de la vie? Par certaine dextérité, on obtient de l'animation, une sorte de chaleur. Parfois le galvanisme semble dépasser la vie même par ses bonds, ses efforts, des contrastes heurtés, des surprises, de petits miracles. La vraie vie a un signe tout différent, sa continuité. Née d'un jet, elle dure, et croît placidement, lentement, *uno tenore*. Son unité n'est pas celle d'une petite pièce en cinq actes, mais (dans un développement souvent immense) l'harmonique identité d'âme.

La plus sévère critique, si elle juge l'ensemble de mon livre, n'y méconnaîtra pas ces hautes conditions de la vie. Il n'a été nullement précipité, brusqué; il a eu, tout au moins, le mérite de la lenteur. Du premier au dernier volume, la méthode est la même; telle elle est en un mot dans ma Géographie, telle en mon Louis XV, et telle en ma Révolution. Ce qui n'est pas moins rare dans un travail de tant d'années, c'est que la forme et la couleur s'y soutiennent. Mêmes qualités, mêmes défauts. Si ceux-ci avaient disparu, l'œuvre serait hétérogène, discolorée, elle aurait perdu sa personnalité. Telle quelle, il vaut mieux qu'elle reste harmonique et un tout vivant.

Lorsque je commençai, un livre de génie existait, celui de Thierry. Sagace et pénétrant, délicat interprète, grand ciseleur, admirable ouvrier, mais trop asservi à un maître. Ce maître, ce tyran, c'est le point de vue exclusif, systématique, de la perpétuité des races. Ce qui fait, au total, la beauté de ce grand livre, c'est qu'avec ce système, qu'on croirait fataliste, partout on sent respirer en dessous un cœur ému contre la force fatale. L'invasion, tout plein de l'âme nationale et du droit de la liberté.

Je l'ai aimé beaucoup et admiré. Cependant, le dirai-je? ni le matériel, ni le spirituel ne me suffisait dans son livre.

Le matériel, la race, le peuple qui la continue, me paraissaient avoir besoin qu'on mit dessous une bonne forte base, la terre, qui les portât et les nourrit. Sans une base géographique, le peuple, l'acteur historique, semble marcher en l'air comme dans les peintures chinoises où le sol manque. Et notez que ce sol n'est pas seulement le théâtre de l'action. Par la nourriture, le climat, etc., il y influe de cent manières. Tel le nid, tel l'oiseau. Telle la patrie, tel l'homme.

1. C'est le point principal sur lequel je diffère de mon savant ami, M. Henri Martin. Du reste, ce dissentiment ne diminue en rien mon estime sympathique pour sa grande et très belle

La race, élément fort et dominant aux temps barbares, avant le grand travail des nations, est moins sensible, est faible, effacée presque, à mesure que chacune s'élabore, se personnifie. L'illustre M. Mill dit fort bien : « Pour se dispenser de l'étude des influences morales et sociales, ce serait un moyen trop aisé que d'attribuer les différences de caractère, de conduite, à des différences naturelles indestructibles¹. »

Contre ceux qui poursuivent cet élément de race et l'exagèrent aux temps modernes, je dégageai de l'histoire elle-même un fait moral énorme et trop peu remarqué. C'est le puissant *travail de soi sur soi*, où la France, par son progrès propre, va transformant tous ses éléments bruts. De l'élément romain municipal, des tribus allemandes, du clan celtique, annulés, disparus, nous avons tiré à la longue des résultats tout autres, et contraires même, en grande partie, à tout ce qui les précéda.

La vie a sur elle-même une action de personnel enfantement, qui, de matériaux préexistants, nous crée des choses absolument nouvelles. Du pain, des fruits, que j'ai mangés, je fais du sang rouge et salé qui ne rappelle en rien ces aliments d'où je les tire. — Ainsi va la vie historique, ainsi va chaque peuple se faisant, s'engendrant, broyant, amalgamant des éléments, qui y restent sans doute à l'état obscur et confus, mais sont bien peu de chose relativement à ce que fit le long travail de la grande âme.

La France a fait la France, et l'élément fatal de race m'y semble secondaire. Elle est fille de sa liberté. Dans le progrès humain, la part essentielle est à la force vive, qu'on appelle homme. *L'homme est son propre Prométhée*.

En résumé, l'histoire, telle que je la voyais en ces hommes éminents (et plusieurs admirables) qui la représentaient, me paraissait encore faible en ses deux méthodes :

Trop peu matérielle, tenant compte des races, non du sol, du climat, des aliments, de tant de circonstances physiques et physiologiques.

Trop peu spirituelle, parlant des lois, des actes politiques, non des idées, des mœurs, non du grand mouvement progressif, intérieur, de l'âme nationale.

Surtout peu curieuse du menu détail érudite de recherches et d'idées. Il a été infiniment utile, pour raviver la tradition nationale, trop effacée, que deux histoires qui s'aident, se supplément l'une l'autre, aient paru simultanément.

dit, où le meilleur, peut-être, restait enfoui aux sources inédites.

Ma vie fut en ce livre, elle a passé en lui. Il a été mon seul événement. Mais cette identité du livre et de l'auteur n'a-t-elle pas un danger? L'œuvre n'est-elle pas colorée des sentiments, du temps, de celui qui l'a faite?

C'est ce qu'on voit toujours. Nul portrait si exact, si conforme au modèle, que l'artiste n'y mette un peu de lui. Nos maîtres en histoire ne se sont pas soustraits à cette loi. Tacite, en son Tibère, se peint aussi avec l'étouffement de son temps, « les quinze longues années » de silence. Thierry, en nous contant Klodovig, Guillaume et sa conquête, a le souffle intérieur, l'émotion de la France envahie récemment, et son opposition au règne qui semblait celui de l'étranger.

Si c'est là un défaut, il nous faut avouer qu'il nous rend bien service. L'historien qui en est dépourvu, qui entreprend de s'effacer en écrivant, de ne pas être, de suivre par derrière la chronique contemporaine (comme Barante a fait pour Froissart), n'est point du tout historien. Le vieux chroniqueur, très charmant, est absolument incapable de dire à son pauvre valet qui va sur ses talons, ce que c'est que le grand, le sombre, le terrible quatorzième siècle. Pour le savoir, il faut toutes nos forces d'analyse et d'érudition, il faut un grand engin qui perce les mystères, inaccessibles à ce conteur. Quel engin, quel moyen? Là personnalité moderne, si puissante et tant agrandie.

En pénétrant l'objet de plus en plus, on l'aime, et dès lors on regarde avec un intérêt croissant. Le cœur, ému à la seconde vue, voit mille choses invisibles au peuple indifférent. L'histoire, l'historien, se mêlent en ce regard. Est-ce un bien? est-ce un mal? Là s'opère une chose que l'on n'a point décrite et que nous devons révéler :

C'est que l'histoire, dans le progrès du temps, fait l'historien bien plus qu'elle n'est faite par lui. Mon livre m'a créé. C'est moi qui fus son œuvre. Ce fils a fait son père. S'il est sorti de moi d'abord, de mon orage (trouble encore) de jeunesse, il m'a rendu bien plus en force et en lumière, même en chaleur féconde, en puissance réelle de ressusciter le passé. Si nous nous ressemblons, c'est bien. Les traits qu'il a de moi sont en grande partie ceux que je lui devais, que j'ai tenus de lui.

Ma destinée m'a bien favorisé. J'ai eu deux choses assez rares, et qui ont fait cette œuvre.

D'abord la liberté, qui en a été l'âme.

Puis des devoirs utiles qui, en ralentissant, en retardant l'exécution, la firent plus réfléchie, plus forte, lui donnèrent la solidité, les robustes bases du temps.

J'étais libre par la solitude, la pauvreté et la simplicité de vie, libre par mon enseignement. Sous le ministère Martignac (un court moment de libéralité) on s'avisait de refaire l'École normale, et M. Letronne, que l'on consulta, me fit donner l'enseignement de la philosophie et de l'histoire. Mon *Précis*, mon *Vico*, publiés en 1827, lui paraissaient des titres suffisants. Ce double enseignement, que j'eus encore plus tard au Collège de France, m'ouvrait un infini de liberté. Mon domaine sans bornes comprenait tout fait, toute idée.

Je n'eus de maître que *Vico*. Son principe de la force vive, de l'*humanité qui se crée*, fit et mon livre et mon enseignement.

Je restai à bonne distance des doctrinaires, majestueux, stériles, et du grand torrent romantique de « l'art pour l'art ». J'étais mon monde en moi. En moi j'avais ma vie, mes renouvellements et ma fécondité, mais mes dangers aussi. Quels? mon cœur, ma jeunesse, ma méthode elle-même, et la condition nouvelle imposée à l'histoire : non plus de raconter seulement ou juger, mais *d'évoquer, refaire, ressusciter* les âges. Avoir assez de flamme pour réchauffer des cendres refroidies si longtemps, c'était le premier point, non sans péril. Mais le second, plus périlleux peut-être, c'était d'être en commerce intime avec ces morts ressuscités, qui sait? d'être enfin un des leurs.

Mes premières pages après Juillet, écrites sur les pavés brûlants, étaient un regard sur le monde, l'histoire universelle, comme combat de la liberté, sa victoire incessante sur le monde fatal, bref comme un Juillet éternel.

Ce petit livre, d'un incroyable élan, d'un vol rapide, procédait à la fois (comme j'ai fait toujours) par deux ailes, Nature et Esprit, deux interprétations du grand mouvement général. Ma méthode y était déjà. J'y disais en 1830 ce que j'ai dit (dans la *Sorcière*) de Satan, nom bizarre de la liberté jeune encore, militante d'abord, négative, mais créatrice plus tard, de plus en plus féconde.

Jouffroy venait d'articuler en 1829 le mot essentiel de la Restauration : « Comme les dogmes finissent. »¹ Juillet, l'Église se trouva désertée. Auct² en libre penseur n'aurait douté alors que l'ap³ prophétie de Montes-

quieu sur la mort du catholicisme, ne dût bientôt être accomplie.

J'étais sous ce rapport l'homme peut-être le plus libre du monde, ayant eu le rare avantage de ne pas subir la funeste éducation qui surprend les âmes avant l'âge, et d'abord les chloroformise. L'Église était pour moi un monde étranger, de curiosité pure, comme eût été la lune. Ce que je savais le mieux de cet astre pâli, c'est que ses jours étaient comptés, qu'il avait peu à vivre. Mais qui succéderait? C'était la question. Elle était embrouillée du choléra moral qui suivit de si près Juillet, le désillusionnement, la perte des hautes espérances. On se rua en bas. Le roman, le théâtre éclatèrent en laideurs hardies. Le talent abondait, mais la brutalité grossière; non pas l'orgie féconde des vieux cultes de la nature qui ont eu sa grandeur, mais un emportement voulu de matérialité stérile. Beaucoup d'enflure et peu dessous.

Le texte original qui précéda Juillet avait été *Honneur à l'Industrie*, nouvelle reine du monde, qui dompte, subjugué la matière. — Après Juillet, cela fut retourné: la matière, à son tour, subjugué l'énergie humaine.

Ce dernier fait n'est pas rare dans l'histoire. Rien de plus vieux que cette idée du droit de la matière qui veut avoir son tour. Mais ce qui la rendait choquante chez les saint-simoniens, c'était la laideur d'un Janus¹, conservant dans ce culte l'imitation servile de l'institution catholique.

A une séance solennelle où nous fûmes invités, Quinet et moi, vous vîmes avec admiration dans cette religion de la banque un retour singulier de ce qu'on disait abolir. Nous vîmes un clergé et un pape; nous vîmes le prédicateur recevoir de ce pape par l'imposition des mains la transmission de la Grâce. Il dit: « A bas la croix! » Mais elle était présente par les formes sacerdotales, autoritaires, du moyen âge. La vieille religion que l'on disait combattre, on la renouvelait en ce qu'elle a de pire; confession, direction, rien n'y manquait. Les capucini revenaient, banquiers, industriels. La suavité fade d'un nouveau Molinos faisait adorer le Jésus.

Qu'on supprimât le moyen âge, à la bonne heure. Mais c'est qu'on le volait. Cela me parut fort. En rentrant, d'un élan aveugle et généreux, j'écrivis un mot vif pour ce mou-

1. Ceci ne touche en rien la candeur des individus. Il y avait des hommes admirables, les Bazart, les Barrault, les Carnot, les Charton, les d'Eichthal, les Lemonnier, etc.

rant qu'on pillait pendant l'agonie. Ces lignes juvéniles, étourdies si l'on veut, mais sans doute excusables comme mouvement du cœur, n'allaient guère dans mon petit livre inspiré de Juillet et de la Liberté, de sa victoire sur le clergé. Elles détonnaient fort à côté de Satan, que ce livre présentait comme un mythe de la liberté. N'importe. Elles y sont, et me font rire encore. De telles contradictions apparentes n'embarrassaient guère un jeune artiste, de foi arrêtée, mais candide, et sans calcul, sentant peu le péril d'être tendre pour l'ennemi.

J'étais artiste et écrivain alors, bien plus qu'historien. Il y paraît aux deux premiers volumes (*France du Moyen Âge*). On n'avait pas encore publié tous les documents qui ont éclairé ces ténèbres, l'abîme de ces longues misères. Le grand effet d'ensemble qui en sortait pour moi était celui d'une harmonie lugubre, symphonie colossale, dont les dissonances innombrables frappaient encore peu mon oreille. C'est un défaut très grave. Le cri de la Raison par Abailard, l'immense mouvement de 1200, si cruellement étouffé, y sont trop peu sentis, trop immolés à l'effet artistique de la grande unité.

Et pourtant, aujourd'hui, ayant traversé tant d'années, des âges, des mondes différents, en relisant ce livre, et voyant très bien ses défauts, je dis:

« On ne peut y toucher. »

Il fut écrit dans une solitude, une liberté, une pureté, une haute tension d'esprit, rares, vraiment singulières. Sa candeur, sa passion, l'énorme quantité de vie qui l'anime, plaident pour lui auprès de moi, le soutiennent devant mon regard. La droiture de la jeunesse se sent dans les erreurs mêmes. Les grands résultats généraux y sont, au total, obtenus. Pour la première fois paraît l'âme de la France en sa vive personnalité, et non moins en pleine lumière l'impuissance de l'Église.

Impuissance radicale et constatée deux fois.

On voit, au premier volume², l'Église, reine sous Dagobert et sous les Carolingiens, ne pouvoir rien pour le monde, rien pour l'ordre social (an 1000).

On voit, au second volume, comment ayant fait un roi prêtre, un roi abbé, chanoine son fils aîné, le roi de France, elle écrase ses ennemis (1200), étouffe le libre Esprit, n'opère nulle réforme morale. Enfin éclipsée, dé-

2. Les volumes dont il s'agit dans cette préface sont ceux de l'édition primitive (12 vol. in-8, dont plusieurs sont contenus dans chaque volume de la présente édition. (Note des Éditeurs.)

passée par saint Louis, elle est (avant 1300) subordonnée, dominée par l'État.

Voilà la part certaine du réel dans ces deux volumes. Mais dans celle du mirage, de l'illusion poétique, peut-on dire que tout soit faux ? non.

Celle-ci exprime l'idée qu'un tel âge avait de lui-même dit ce qu'il songea et voulut. Elle le représente au vrai dans son aspiration, la tristesse profonde, la rêverie qui le retient devant l'Église, pleurant sous sa niche de pierre, soupirant, attendant ce qui ne vient jamais.

Il fallait bien retrouver cette idée que le moyen âge eut de lui, refaire son élan, son désir, son âme, avant de le juger. Qui devait retrouver son âme ? Apparemment nos grands écrivains qui tous eurent l'éducation catholique. Comment donc se fait-il que ces génies, si bien préparés à cela, aient tourné autour de l'Église sans y entrer, pour ainsi dire, sans pénétrer à ce qui fut dedans ? Les uns cherchent aux échos des parvis ou des cloîtres des motifs à leurs mélodies. D'autres, d'un grand effort et d'un puissant ciseau, fouillent les ornements, arment les tours, les combles, de masques redoutables, de gnomes, de diables grimaçants. Mais l'Église elle-même, ce n'est pas tout cela. Refaisons-la d'abord.

Le singulier est là : c'est que le seul qui eût assez d'amour pour recréer, refaire ce monde intérieur de l'Église, c'est celui qu'elle n'éleva point, *celui qui jamais n'y communia*, qui n'eut de foi que l'humanité même, nul credo imposé, rien que le libre esprit.

Celui-ci aborda la morte chose avec un sens humain, ayant le très grand avantage de n'avoir pas passé par le prêtre, les lourdes formules qui enterrèrent le Moyen âge. L'incantation d'un rituel fini n'aurait rien fait. Tout serait resté froide cendre. Et d'autre part, si l'histoire fût venue dans sa sévérité critique, dans l'absolue justice, je ne sais si ces morts auraient osé revivre. Ils se seraient plutôt cachés dans leurs tombeaux.

J'avais une belle maladie qui assombrît ma jeunesse, mais bien propre à l'historien, J'aimais la mort. J'avais vécu neuf ans à la porte du Père-Lachaise, alors ma seule promenade. Puis j'habitai vers la Bièvre, au milieu de grands jardins de couvents, autres sépulcres. Je menais une vie que le monde aurait pu dire enterrée, n'ayant de société que celle du passé, et pour amis les peuples ensevelis. Refaisant leur légende, je réveillais en eux mille choses évanouies. Certains

chants de nourrice dont j'avais le secret étaient d'un effet sûr. À l'accent ils croyaient que j'étais un des leurs. Le don que saint Louis demande et n'obtient pas, je l'eus : « le don des larmes. »

Don puissant, très fécond. Tous ceux que j'ai pleurés, peuples et dieux, revivaient. Cette magie naïve avait une efficacité d'évocation presque infailible. On avait par exemple épélé, déchiffré l'Égypte, fouillé ses tombes, non retrouvé son âme. Le climat pour les uns, pour d'autres tels symboles de subtilité vaine, c'était l'explication. Moi je l'ai prise au cœur d'Isis, dans les douleurs du peuple, l'éternel deuil et l'éternelle blessure de la famille du fellah, dans sa vie incertaine, dans les captivités, les razzias d'Afrique, le grand commerce d'hommes, de Nubie en Syrie. L'homme enlevé au loin, lié aux durs travaux, *l'homme fait arbre* ou attaché à l'arbre, cloué, mutilé, démembré, c'est l'universelle Passion de tant de dieux (Osiris, Adonis, Iacchus, Athis, etc.). Que de Christs, et que de Calvaires ! que de plaintes funèbres ! Que de pleurs sur tout le chemin (V. la petite Bible, 1864) !

Je n'ai eu nul autre art en 1833. Une larme, une seule, jetée aux fondements de l'Église gothique, suffit pour l'évoquer. Quelque chose en jaillit d'humain, le sang de la légende, et, par ce jet puissant, tout monta vers le ciel. Du dedans au dehors, tout ressortit en fleurs, — de pierre ? non, mais des fleurs de vie. — Les sculpter ? approcher le fer et le ciseau ? j'en aurais eu horreur et j'aurais cru en voir sortir du sang !

Voulez-vous bien savoir pourquoi j'étais si tendre pour ces dieux ? c'est qu'ils meurent. Tous à leur tour s'en vont. Chacun, tout comme nous, ayant reçu un peu l'eau lustrale et les pleurs, descend aux pyramides, aux hypogées, aux catacombes. Hélas ! qu'en revient-il ? *Qu'après trois jours* (chacun de trois mille ans), un léger souffle en puisse reparaitre, je ne le nierai pas. L'âme indienne n'est pas absente de la terre ; elle y revient par la tendresse qu'elle eut pour toute vie. L'Égypte a eu en ce monde toujours un bel écho dans l'amour de la mort et l'espoir d'immortalité. La fine âme Chrétienne, en ses suavités, ne peut jamais sans doute s'exhaler sans retour. Sa légende a péri, mais ce n'est pas assez. Il lui faut dépouiller la terrible injustice (la Grâce, l'Arbitraire), qui est le nœud, le cœur, le vrai fond de son dogme. C'est dur, mais il lui faut mourir en cela même, accepter franchement sa pénitence, sa purification et l'expiation de la mort.

Des sages me disaient : « Ce n'est pas sans danger de vivre à ce point-là dans cette intimité de l'autre monde. Tous les morts sont si bons ! Toutes ces figures, pacifiées et devenues si douces, ont des puissances étranges de fantastique illusion. Vous allez parmi elles prendre d'étranges rêves, et qui sait ? des attachements. Qui vit trop là, en devient blême. On risque d'y trouver la blanche Fiancée, si pâle et si charmante, qui boit le sang de votre cœur ! Faites au moins comme Énée, qui ne s'y aventure que l'épée à la main pour chasser ces images, ne pas être pris de trop près (*Ferro diverberat umbras*). »

L'épée ! triste conseil. Quoi ! j'aurais durement, quand ces images aimées venaient à moi pour vivre, moi, je les aurais écartées ! Quelle funeste sagesse !... Oh ! que les philosophes ignorent parfaitement le vrai fond de l'artiste, le talisman secret qui fait la force de l'histoire, lui permet de passer, repasser à travers les morts !

Sachez donc, ignorants, que, sans épée, sans armes, sans quereller ces âmes confiantes qui réclament la résurrection, l'art, en les accueillant, en leur rendant le souffle, l'art pourtant garde en lui sa lucidité toute entière. Je ne dis nullement l'*ironie* où beaucoup ont mis le fond de l'art, mais la forte dualité qui fait qu'en les aimant il n'en voit pas moins bien ce qu'elles sont, « que ce sont des morts. »

Les plus grands artistes du monde, les génies qui si tendrement regardent la nature, me permettront ici une bien humble comparaison. Avez-vous vu parfois le sérieux touchant de la jeune enfant, innocente, et cependant émue de sa maternité future, qui berce l'œuvre de ses mains, de son baiser l'anime, lui dit du cœur : Ma fille !... Si vous y touchez durement, elle se trouble et elle crie. Et cela n'empêche pas qu'au fond elle ne sache quel est cet être qu'elle anime, fait parler, raisonner, vivifie de son âme.

Petite image et grande chose. Voilà justement l'art en sa conception. Telle est sa condition essentielle de fécondité. C'est l'amour, mais c'est le sourire. C'est ce sourire aimant qui crée.

Si le sourire est dépassé, si l'ironie commence, la dure critique et la logique, alors la vie a froid, se retire, se contracte, et l'on ne produit rien du tout. Les faibles, les stériles, qui, en voulant produire, mêlent à leur triste enfant des *quoique*, des *nisi*, ces graves imbéciles ignorent qu'au froid milieu

nulle vie ne surgira ; de leur néant glacé souffrira... le néant.

La mort peut apparaître au moment de l'amour, dans l'élan créateur. Mais que ce soit alors dans l'infinie tendresse, les larmes et la pitié (c'est de l'amour encore). Aux moments très émus où je couvai, refis la vie de l'Église chrétienne, j'énonçai sans détour la sentence de sa mort prochaine, j'en étais attendri. La recréant par l'art, je dis à la malade ce que demande à Dieu Ézéchias. Rien de plus. Conclure que je suis catholique ! quoi de plus insensé ! Le croyant ne dit pas cet office des morts sur un agonisant qu'il croit être éternel.

Ces deux volumes réussirent et furent acceptés du public. J'avais posé le premier la France comme une personne. Moins exclusif que Thierry, et subordonnant les races, j'avais marqué fortement le principe géographique des influences locales, et, d'autre part, le travail général de la nation qui se crée, se fait elle-même. J'avais dans mon aveugle élan pour le gothique, fait germer du sang la pierre, et l'Église fleurir, monter comme la fleur des légendes. Cela plut. Moins à moi. Il y avait une grande flamme. J'y trouvai trop de subtil, trop d'esprit, trop de système.

Quatre ans entiers s'écoulèrent avant le III^e volume (qui commence vers 1300). En le préparant, j'essayai de m'étendre, de m'approfondir, d'être plus *humain*, plus simple. Je m'assis pour quelque temps dans la maison de Luther, recueillant ses propos de table, tant de paroles mâles et fortes, touchantes, qui échappaient à ce bonhomme héroïque (1834). Mais rien ne me servit plus que le livre colossal de Grimm, ses *Antiquités du droit allemand*. Livre bien difficile, où, dans tous les dialectes, tous les âges de cette langue, sont exposés les symboles, les formules dont les Allemands si diverses ont consacré les grands actes de la vie humaine (naissance, mariage et mort, testament, vente, hommage, etc.). Je raconterai un jour la passion incroyable avec laquelle j'entrepris de comprendre et traduire ce livre. Je ne m'y renfermai pas. De nation à nation, j'allai ramassant partout, j'allai de l'Indus à l'Irlande, des Védas et de Zoroastre jusqu'à nous, thésaurisant ces formules primitives où l'humanité révèle si naïvement tant de choses intimes et profondes (1837).

Cela me fit un autre homme. Une transformation étrange s'opéra en moi ; il me sem-



J. Michelet

blait que, jusque-là âpre et subtil, j'étais vieux, et que peu à peu, sous l'influence de la jeune humanité, moi aussi je devenais jeune. Rafrâichi de ces eaux vives, mon cœur fut un jardin de fleurs, comme dans la rosée du matin. Oh! l'aurore! oh! la douce enfance! oh! bonne nature naturelle! quelle santé cela fit en moi, après les dessèchements de ma subtilité mystique! Comme elle m'apparut maigre, cette poésie byzantine, malade et stérile, étique! Je la ménageais encore. Mais qu'elle me semblait pauvre en présence de l'humanité! Je la possédais, celle-ci, je la tenais, je l'embrassais, et, dans le détail si riche de sa variété sans bornes (feuillue comme les forêts de l'Inde où chaque arbre est une forêt), et, en regardant de haut, je voyais son harmonie douce, élémentaire, qui n'étouffe rien; je saisissais le divin de son adorable unité.

Si richement abreuvé, alimenté de la nature, augmentant dans ma substance, j'eus un immense accroissement de solidité dans

1. Comme ils odorent très bien la mort, les moments où l'âme blessée peut mollir, au moment où j'avais fait une perte sensible de famille, un d'eux, séduisant et fin, vint me voir et me tâta. Je fus surpris, confondu de l'idée qu'il eût pu croire avoir quelque prise sur moi, qu'il dit qu'on pouvait s'entendre, ayant entre soi des nuances, etc. Je lui dis ces propres paroles: « Monseigneur, avez-vous été parfois sur la mer de

mon art, et (le dirai-je? mais c'est vrai) un accroissement de bonté, l'insouciance, l'ignorance absolue des concurrences, par suite une vaste sympathie pour l'homme (que je ne voyais guère), pour la société, le monde (que je ne fréquentai jamais).

J'avais la sécurité d'un corps devenu ferme et fort, où la bonne nourriture a changé et remplacé par atome et molécule tout ce qui fut faible d'abord. Je n'étais pas même effleuré des malveillances doctrinaires. Non moins indifférent étais-je aux embûches des catholiques¹. Tout ce que j'accumulais (sans y songer, sans le vouloir), ces faits certains, innombrables, ces montagnes de vérités qui, dans mon travail persistant, montaient, s'exhaussaient chaque jour, tout cela se tournait contre eux. Nul d'entre eux n'eût pu deviner la solide, la profonde base que j'y trouvais, telle que je n'avais ni besoin ni idée de polémique. Ma force me faisait ma paix. Il leur eût fallu dix mille ans pour comprendre que ce qui leur semblait faiblesse, le doux

glace? — Oui. — Vous avez vu telle fente, sur laquelle d'un bord à l'autre on peut parler, converser? — Oui. — Mais vous n'avez pas vu que cette fente est un abîme... Et telle, Monseigneur, si profonde, qu'à travers la glace et la terre, elle descend sans que jamais on en ait trouvé le fond. Elle va jusqu'au centre du globe, s'en va traversant le globe, et se perd dans l'infini. »



Jeanne Hachette défendant Beauvais. (P. 12.)

sens humain, pacifique, qui allait croissant en moi, était justement ma force et ce qui m'éloignait d'eux.

Les salons demi-catholiques, bâtards, dans la fade atmosphère des amis de Chateaubriand, auraient été pour moi peut-être un piège plus dangereux. Le bon et aimable Ballanche, puis M. de Lamartine, plusieurs fois voulurent me conduire à l'Abbaye-aux-Bois. Je sentais parfaitement qu'un tel milieu, où tout était ménagement, convenance, m'aurait trop civilisé. Je n'avais qu'une seule force, ma virginité sauvage d'opinion, et la libre allure d'un art à moi et nouveau. Il eût bien fallu s'arranger, se faire plus modéré, plus sage qu'il ne me convenait de l'être. Les salons ont été pour moi dès ce moment très hostiles. Doctrinaires et catholiques m'y ont constamment fait la guerre, m'attaquant peu dans le détail, me louant pour me détruire et m'ôter toute

autorité : « C'est un écrivain, un poète, un homme d'imagination. » Cela commença au moment où le premier, sortant l'histoire du vague dont ils se contentaient, je la fondai sur les actes, les manuscrits, l'enquête immense de mille documents variés.

Aucun historien que je sache, avant mon troisième volume (chose facile à vérifier), n'avait fait usage des pièces inédites. Cela commença par l'emploi que je fis, dans mon histoire, du mystérieux registre de l'*Interrogatoire du Temple*, enfermé quatre cents ans, caché, muré, interdit sous les peines les plus graves au Trésor de la Cathédrale, que les Harlay en tirèrent, qui vint à Saint-Germain des Prés, puis à la Bibliothèque. La Chronique, alors inédite, de Duguesclin m'aida aussi. L'énorme dépôt des Archives me fournissait une foule d'actes à l'appui de ces manuscrits, et pour bien d'autres sujets. C'est

la première fois que l'histoire eut une base si sérieuse (1837).

Que serais-je devenu, dans ce quatorzième siècle, si, m'attachant aux procédés de mes prédécesseurs les plus illustres, je m'étais fait le docile interprète de la narration du temps, son traducteur servile? Entrant aux siècles riches en actes et en pièces authentiques, l'histoire devient majeure, maîtresse de la chronique, qu'elle domine, épure et juge. Armée de documents certains qu'ignora cette chronique, l'histoire, pour ainsi dire, la tient sur ses genoux comme un petit enfant dont elle écoute volontiers le babil, mais qu'il lui faut souvent reprendre et démentir.

Un exemple suffit pour me faire bien comprendre, celui que j'indiquais plus haut. Dans l'agréable histoire où M. de Barante suit si fidèlement, pas à pas, nos contours, Froissart, etc., il semble qu'il ne peut pas beaucoup se tromper en s'attachant à ces contemporains. Puis, en voyant les actes, les documents divers, alors si dispersés, aujourd'hui réunis, on reconnaît que la chronique méconnut, ignore les grands aspects du temps. C'est un siècle déjà financier et légiste sous forme féodale. C'est souvent Pathelin sous le masque d'Arthur. L'avènement de l'or, du juif, le tissage des Flandres, le dominant commerce des laines en Angleterre et Flandres, c'est ce qui permit aux Anglais de vaincre par des troupes régulières, en partie mercenaires, soldées. La révolution économique rendit seule possible la révolution militaire, qui, par le rude échec de la chevalerie féodale, prépara, amena la révolution politique. Les tournois de Froissart, Monstrelet et la Toison d'or sont peu dans tout cela. C'est le petit côté.

A partir de ce temps (1837) j'ai donné de volume en volume, l'indication, et souvent des extraits de manuscrits dont je signalai l'importance et qu'on a publiés plus tard.

Avec de tels appuis, supérieurs à toute chronique, l'histoire va grave et forte, avec autorité. Mais indépendamment de ces instruments propres, les actes et les pièces, des secours infinis lui arrivent de toutes parts. — Littérature et art, commerce, mille révélations indirectes lui viennent et de profil lui éclairent le récit central. — Elle entre dans un positif assuré par les divers contrôles que donnent toutes ces formes diverses de notre activité.

Ici encore je suis obligé de le dire, j'étais

seul. — On ne donnait guère que l'histoire politique, les actes de gouvernement, quelque peu des institutions. On ne tenait nul compte de ce qui accompagne, explique, fonde en partie cette histoire politique, les circonstances sociales, économiques, industrielles, celles de la littérature et de l'idée.

Ce troisième volume (1300-1400) prend un siècle par tous ces aspects. Il n'est pas sans défauts. Il ne dit pas comment 1300 a été l'expiation de 1200, comment Boniface VIII a payé pour Innocent III. Il est sévère et trop pour les légistes, pour les hommes intrépides, qui soufflèrent l'idole par la main albigeoise du vaillant Nogaret. Mais il est, ce volume, neuf et fort, en tirant l'histoire surtout de la *Révolution économique*, de l'avènement de l'or, du juif et de Satan (roi des trésors cachés). Il donne fortement le caractère très mercantile du temps.

Comment l'Angleterre et la Flandre furent mariées par la laine et le drap, comment l'Angleterre but la Flandre, s'imprégna d'elle, attirant à tout prix les tisserands chassés par les brutalités de la maison de Bourgogne; c'est le grand fait. L'Angleterre enrichie nous bat à Crécy, Poitiers et Azincourt, par des troupes réglées, qui enterrent la chevalerie. Grande révolution sociale.

La peste noire, la danse de Saint-Gui, les flagellants, et le sabbat, ces carnivals du désespoir, poussent le peuple, abandonné, sans chef, à agir pour lui-même. Le génie de la France, en son Danton d'alors, Marcel, en son Paris, ses États généraux, éclate inattendu dans sa constitution, admirable de précocité, — ajournée, effacée par la petite sagesse négative de Charles V. Rien n'est guéri. Aggravé, au contraire, le mal arrive à son haut paroxysme, la furieuse folie de Charles VI.

J'ai défini l'histoire *Résurrection*. Si cela fut jamais, c'est au IV^e volume (le Charles VI). Peut-être, en vérité, c'est trop. Ce fut fait d'un jet de douleur, avec l'emportement de cette âme d'alors, sauvage, charnelle et violente, cruelle et tendre, furieuse. Comme dans la Sorcière, plusieurs endroits sont diaboliques. Les morts y dansent, — non pour rire comme dans les iroffies d'Holbein, — mais dans une douloureuse frénésie que l'on partage, qu'on gagne presque à regarder. Cela tournoie d'une vitesse étonnante, d'une fuite terrible. Et l'on ne respire pas. Point de halte, nulle diversion. Partout

la continuité d'une basse, émue, profonde ; dessous, je ne sais quoi roule, un sourd tonnerre du cœur.

A travers tant de sombres choses, on tombe à une grande lumière, — la mort qui trône au Louvre, — dans un Paris désert, la mort réelle de la France sous la figure de l'Anglais, de Lancastre. Le roi des prêtres, Henri, le damné pharisien, nous dit « que nous n'avons péri qu'à cause de nos péchés ».

Je ne lui réponds pas ; que ce soient les Anglais qui lui répondent eux-mêmes.

Ils disent qu'avant Azincourt, chaque Anglais avisa à son salut, se confessa ; les Français s'embrassèrent, se pardonnèrent et oublièrent leurs haines.

Ils disent qu'en Espagne où Français, Anglais guerroyaient, ceux-ci mourant de faim, les Français les nourrissent. — Je m'en tiens à cela : c'est le parti de Dieu.

La plus grande légende de nos temps va venir. On la voit dans un germe effrayant surgir vers 1360, et rayonner sublime, charmante, attendrissante, en 1430 (III^e et V^e volumes).

On avait entrevu la ville et les communes. Mais la campagne ? qui la sait avant le quatorzième siècle ? Ce grand monde de ténèbres, ces masses innombrables, ignorées, cela perce un matin. Dans le tome troisième (d'érudition surtout), je n'étais pas en garde, ne m'attendais à rien, quand la figure de Jacques, dressée sur le sillon, me barra le chemin ; figure monstrueuse et terrible. Une contraction du cœur convulsive eut lieu en moi... Grand Dieu ! c'est là mon père ? l'honneur du moyen âge ?... « Oui... Voilà comme on m'a fait ! Voilà mille ans de douleurs !... » Ces douleurs, à l'instant je les sentis qui remontaient en moi du fond des temps... C'était lui, c'était moi (même âme et même personne) qui avions souffert tout cela... De ces mille ans, une larme me vint, brûlante, pesante comme un monde, qui a percé la page. Nul (ami, ennemi) n'y passa sans pleurer.

L'aspect était terrible, et la voix était douce. Ma douleur s'en accrut. Sous ce masque effrayant était une âme humaine. Mystère profond, cruel. On ne le comprend pas sans remonter un peu

Saint François, un enfant qui ne sait ce qu'il dit, et n'en parle que mieux, dit à ceux qui demandent quel est l'auteur de l'*Imitatio* : « L'auteur, c'est le Saint-Esprit. »

« Le Saint-Esprit, dit Joachim de Flore, c'est celui dont le règne arrive, après le règne de Jésus. »

C'est l'esprit d'union, d'amour, enfin sorti de l'étouffement de la légende. Les libres associations de confréries, communes, furent la plupart sous cette invocation. Tel fut, en 1200, à l'époque albigeoise, le culte et des communes, et des chevaliers du Midi, culte d'esprit nouveau que l'Église noya dans des torrents de sang.

L'Esprit, faible colombe, semble périr alors, s'évanouir. Il est dès ce moment dans l'air, et se respirera partout.

Même en ce petit livre, monastique et dévot, de l'*Imitatio*, vous trouvez des passages d'absolue solitude où manifestement l'Esprit remplace tout, où l'on ne voit plus rien, ni prêtre ni Église. Si l'on entend ses voix intérieures aux couvents, combien plus aux forêts, dans la libre Église sans bornes ! — L'Esprit, du fond des chênes, parlait quand Jeanne d'Arc l'entendit, tressaillit, dit tendrement : « Mes voix ! »

Voix saintes, voix de la conscience, qu'elle porte avec elle aux batailles, aux prisons contre l'Anglais, contre l'Église. Là le monde est changé. A la résignation passive du chrétien (si utile aux tyrans), succède l'héroïque tendresse qui prend à cœur nos maux, qui veut mettre ici-bas la justice de Dieu, qui agit, qui combat, qui sauve et qui guérit.

Qui a fait ce miracle, contraire à l'Évangile ? un amour supérieur, l'amour dans l'action, l'amour jusqu'à la mort ; « la pitié qui estoit au royaume de France. »

Le spectacle est divin lorsque sur l'échafaud, l'enfant abandonnée et seule, contre le prêtre-roi, la meurtrière Église, maintient en pleines flammes son Église intérieure, et s'envole en disant : « Mes voix ! »

Ce point est un de ceux où je dois observer combien mon histoire, accusée si légèrement « de poésie, de passion », a gardé au contraire la fermeté et la lucidité, même aux sujets touchants où il serait peut-être excusable de s'aveugler. Tous ont flotté ici, vu à travers les larmes la flamme du bûcher. Ému sans doute aussi, j'ai vu clair cependant et j'ai remarqué deux choses :

1^o L'innocente héroïne a fait, sans s'en douter, bien plus que délivrer la France, elle a délivré l'avenir en posant le type nouveau, contraire à la passivité chrétienne. Le moderne héros, c'est le héros de l'action. La funeste doctrine, que notre ami Renan a trop louée encore, la liberté passive, intérieure, occupée de son propre salut, qui livre au Mal le monde, l'abandonne au Ty-

ran, cette doctrine expire au bûcher de Rouen, et sous forme mystique s'éprouve la Révolution.

2° J'ai dans ce grand récit pratiqué et montré une chose nouvelle, dont les jeunes pourront profiter : c'est que la *méthode historique* est souvent l'opposé de l'*art proprement littéraire*. — L'écrivain, occupé d'augmenter les effets, de mettre les choses en saillie, presque toujours aime à surprendre, à saisir le lecteur, à lui faire crier : « Ah ! » il est heureux si le fait naturel apparaît un miracle. — Tout au contraire l'historien a pour spéciale mission d'expliquer ce qui paraît miracle, de l'entourer des précédents, des circonstances qui l'amènent, de le ramener à la nature. Ici, je dois le dire, j'y ai eu du mérite. En admirant, aimant cette personnalité sublime, j'ai montré à quel point elle était naturelle.

Le sublime n'est point hors nature ; c'est au contraire le point où la nature est le plus elle-même, en sa hauteur, profondeur naturelle. Aux quatorzième et quinzième siècles, dans l'excès des misères, dans ces extrémités terribles, le cœur grandit. La foule est un héros. Il y eut dans ces temps nombre de Jeanne d'Arc, au moins pour l'intrépidité. J'en rencontre beaucoup sur ma route : exemple, ce paysan du quatorzième siècle, le Grand Ferré ; exemple, au quinzième, Jeanne Hachette qui défend et sauve Beauvais. Ces figures de héros naïfs m'apparaissent souvent de profil dans les histoires de nos communes.

J'ai dit tout simplement les choses. Du moment que les Anglais perdirent leur grand soutien, le duc de Bourgogne, ils furent très faibles. Au contraire, les Français, ralliant les forces armées, aguerries du Midi, se trouvèrent extrêmement forts. Mais cela n'avait pas d'accord. La personnalité charmante de cette jeune paysanne, d'un cœur tendre, ému, gai (l'héroïque gaieté éclate dans toutes ses réponses), fut un centre et réunit tout. Elle agit justement parce qu'elle n'avait nul art, nulle thaumaturgie, point de féerie, point de miracle. Tout son charme est l'humanité. Il n'a pas d'ailes, ce pauvre ange ; il est peuple, il est faible, il est nous, il est tout le monde.

Dans les galeries solitaires des Archives où j'errai vingt années, dans ce profond silence, des murmures cependant venaient à mon oreille. Les souffrances lointaines de tant d'âmes étouffées dans ces vieux âges se plaignaient à voix basse. L'austère réalité

réclamait contre l'art, et lui disait parfois des choses amères : « A quoi t'amuses-tu ? Es-tu un Walter Scott pour conter longuement le détail pittoresque, les grasses tables de Philippe le Bon, le vain vœu du Faisan ? Sais-tu que nos martyrs depuis quatre cents ans t'attendent ? Sais-tu que les vaillants de Courtray, de Rosebecque, n'ont pas le monument que leur devait l'histoire ? Les chroniqueurs gagés, le chapelain Froissart, le bavard Monstrelet ne leur suffisent pas. C'est dans la ferme foi, l'espoir en la justice qu'ils ont donné leur vie. Ils auraient droit de dire : « Histoire ! compte avec nous. Tes créanciers te somment ! Nous avons accepté la mort pour une ligne de toi. »

Que leur devais-je ? raconter leurs combats, me placer dans leurs rangs, me mettre de moitié aux victoires, aux défaites ? Ce n'était pas assez. Pendant les dix années de persévérance acharnée où je refis la lutte des Communes du Nord, j'entrepris beaucoup plus. Je repris tout de fond en comble pour leur rendre leur vie, leurs arts, surtout leur droit.

Le droit d'abord qu'avaient sur la contrée, ces villes, c'était le plus sacré des droits, d'avoir fait la terre même, de l'avoir prise sur les eaux, d'avoir par les canaux fait la vie, la défense, la circulation du pays. Elles firent et créèrent. Leurs maîtres ont détruit. Ce monde si vivant alors, qu'il est pâle aujourd'hui ! Qu'est-ce que la Belgique tout entière devant Gand, devant Bruges, devant cette Liège d'alors, dont chacune lançait des armées ?

Je plongeai dans le peuple. Pendant qu'Olivier de la Marche, Chastellain, se prélassent aux repas de la Toison d'or, moi je sondai les caves où fermenta la Flandre, ces masses de mystiques et vaillant ouvriers. Leurs fortes *Amitiés* (ils nommaient ainsi la commune), leurs *Franches Vérités* (ils nommaient ainsi l'assemblée), je leur refis tout pieusement, n'oubliant pas leurs cloches, et leur carillon fraternel. Je remis dans sa tour mon grand ami de bronze, ce redouté Rœlandt, dont la voix solennelle, entendue de dix lieues, fit trembler Jean Sans-Peur, Charles le Téméraire.

Un point très capital que les contemporains négligent et nos modernes, c'est de distinguer fortement, de caractériser la personnalité spéciale de chaque ville. Cela pourtant est le réel, le charme de ce pays si varié. Je m'y suis attaché ; ce m'était une religion de leur refaire leur âme à chacune, ces vieilles

et chères villes, et cela ne se peut qu'en marquant fortement comme chaque industrie et chaque genre de vie créaient une race d'ouvriers. J'ai mis Gand bien à part, ses dévots, vaillants tisserands, profonde ruche de combats. A part, l'aimable et grande Bruges, les dix-sept nations de ses marchands, les trois cents peintres qui lui firent une Italie dans une ville. Et le Pompéies de la Flandre, Ypres, aujourd'hui déserte, qui lui garde son vrai monument, la prodigieuse halle où furent tous les métiers, cette cathédrale du travail où tout bon travailleur doit ôter son chapeau.

L'incendie de Dinand, la fin cruelle de Liège, ferment cette histoire des Communes par une navrante tragédie. Moi-même enfant de Meuse par ma mère, j'ai mis là comme un intérêt de famille. Ces pauvres Frances, perdues dans les Ardennes, entre des peuples hostiles et des langues opposées, m'émouvaient fort. J'ai rendu aux Liégeois le grand rénovateur Van Eyck, qui changea la peinture. J'ai trouvé, exhumé des cendres de Dinand, ses arts perdus, si chers au Moyen âge, arts humbles, si touchants, qui pour toute l'Europe furent les bons serviteurs, les amis du foyer.

Comment remercier mes amis, mes vengeurs, les bons chroniqueurs suisses, qui par bonheur arrivent avec leurs cors, leurs lances à la grande chasse de Morat, forcent le sanglier, cette bête cruelle, Charles le Téméraire? Leurs récits sont des chants de gaieté héroïque. C'est un plaisir de voir cette effroyable enflure, piquée, tout à coup aplatie. On est pour Louis XI incontestablement dans sa lutte de ruse contre l'orgueil barbare, la brutalité féodale. C'est le renard qui prend au filet le faux lion. L'esprit au moins triomphe. La fine et ferme prose de Comines a raison de la grosse rhétorique, de la chevalerie contrefaite. Une ironie, mesquine encore et de malice, digne des fabliaux, est ici dans l'histoire. Demain, forte et puissante, elle sera féconde aux grands jours de la Renaissance.

Ce bon roi Louis XI m'arrêta très longtemps. Mon quinzième siècle sortit tout entier des actes, des pièces. Le très vaste travail de Legrand oblige cependant de vérifier ses copies, souvent fort peu exactes, sur les originaux (Gaignières, etc), un travail de grande patience.

J'entraî par Louis XI aux siècles monarchiques. J'allais m'y engager quand un hasard me fit bien réfléchir. Un jour passant à Reims, je vis en grand détail la

magnifique cathédrale, la splendide église du Sacre.

La corniche intérieure, où l'on peut circuler dans l'église à 80 pieds de hauteur, la fait voir ravissante, de richesse fleurie, d'un alléluia permanent. Dans l'immensité vide on croit toujours entendre la grande clameur officielle, ce qu'on disait la voix du peuple. On croit voir aux fenêtres les oiseaux qu'on lâchait, quand le clergé, oignant le roi, faisait le pacte du Trône et de l'Église. Ressortant au dehors sur les voûtes dans la vue immense qui embrasse toute la Champagne, j'arrivai au dernier petit clocher, juste au-dessus du chœur. Là un spectacle étrange m'étonna fort. La ronde tour avait une guirlande de suppliciés. Tel a la corde au cou. Tel a perdu l'oreille. Les mutilés y sont plus tristes que les morts. Combien ils ont raison! quel effrayant contraste! Quoi! l'église des fêtes, cette mariée, pour collier de noces, a pris ce lugubre ornement! Ce pilori du peuple est placé au-dessus de l'autel. Mais ses pleurs n'ont-ils pu, à travers les voûtes, tomber sur la tête des rois! Onction redoutable de la Révolution, de la colère de Dieu! « Je ne comprendrai pas les siècles monarchiques, si d'abord, avant tout, je n'établis en moi l'âme et la foi du peuple. » Je m'adressai cela, et, après Louis XI, j'écrivis la *Révolution* (1845-1853).

On fut surpris, mais rien n'était plus sage. Après maintes épreuves que j'ai contées ailleurs et où je vis de près l'autre rivage, mort et rené, je fis la *Renaissance* avec des forces centuplées. Quand je rentrai, que je me retournai, revis mon Moyen âge, cette mer superbe de sottises, une hilarité violente me prit, et au seizième, au dix-septième siècle, je fis une terrible fête. Rabelais et Voltaire ont ri dans leur tombeau. Les dieux crevés, les rois pourris ont apparu sans voile. La fade histoire du convenu, cette prude honteuse dont on se contentait, a disparu. De Médicis à Louis XIV une autopsie sévère a caractérisé ce gouvernement de cadavres (1855-1868).

Une telle histoire était sûre d'un succès, de blesser tout ami du faux. Mais c'est beaucoup de monde, surtout le monde autorisé. Prêtres et royalistes aboyèrent. Les doctrinaires s'efforçaient de sourire.

Cela lui fait très peu, à cette histoire patiente. Elle est forte, solide, bien assise, et elle attendra.

Dans mes Préfaces successives, et dans mes *Éclaircissements*, on pourra voir, de volume en volume les fondements qui sont

dessous, l'énorme base d'actes et de manuscrits, d'imprimés rares, etc., sur laquelle elle porte¹.

Voilà comment quarante ans ont passé. Je ne m'en doutais guère lorsque je commençai. Je croyais faire un abrégé de quelques volumes peut-être en quatre ans, en six ans. Mais on n'abrège que ce qui est bien connu. Et ni moi, ni personne alors ne savait cette histoire.

Après mes deux premiers volumes seulement, j'entrevis dans ses perspectives immenses cette *terra incognita*. Je dis : « Il faut dix ans. »... Non, mais vingt, mais trente... Et le chemin allait s'allongeant devant moi. Je ne m'en plaignais pas. Aux voyages de découvertes, le cœur s'étend, grandit, ne voit plus que le but. On s'oublie tout à fait. Il m'en advint ainsi. Poussant toujours plus loin dans ma poursuite ardente, je me perdais de vue, je m'absentais de moi. J'ai passé à côté du monde, et j'ai pris l'histoire pour la vie.

La voici écoulée. Je ne regrette rien. Je ne demande rien. Eh ! que demanderais-je, chère France, avec qui j'ai vécu, que je quitte à si grand regret ! Dans quelle communauté j'ai

1. Je ne veux pas anticiper ici. D'un mot ou deux seulement, je puis dire : C'est ce livre, « ce livre d'un poète et d'un homme d'imagination », qui, par des pièces décisives, a dit à tous ce qui leur importait :

Aux protestants, le fait très capital de la Saint-Barthélemy, sur quinze jours d'avance à Bruxelles (papiers Granvelle, 10 août). Puis, tant de faits sur la Révocation, qu'ils avaient bien peu éclaircie.

Aux royalistes, tout un monde de curieux faits anecdotiques ; exemple, la légende du *Masque de fer* et la sagesse de leur reine. Les lettres de Franklin (en 1863)

passé avec toi quarante années (dix siècles) ! Que d'heures passionnées, nobles, austères, nous eûmes ensemble, souvent l'hiver même, avant l'aube ! Que de jours de labeur et d'études au fond des Archives ! Je travaillais pour toi, j'allais, venais, cherchais, écrivais. Je donnais chaque jour de moi-même tout, peut-être encore plus. Le lendemain matin, te trouvant à ma table, je me croyais le même, fort de ta vie puissante et de ta jeunesse éternelle.

Mais comment, ayant eu ce bonheur singulier d'une telle société, ayant longues années vécu de ta grande âme, n'ai-je pas profité plus en moi ? Ah ! c'est que pour te refaire tout cela il m'a fallu reprendre ce long cours de misère, de cruelle aventure, de cent choses morbides et fatales. J'ai bu trop d'amertumes. J'ai avalé trop de fléaux, trop de vipères et trop de rois.

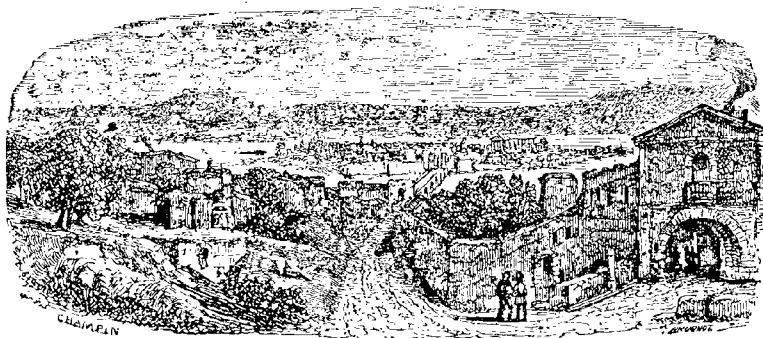
Eh bien ! ma grande France, s'il a fallu, pour retrouver ta vie, qu'un homme se donnât, passât et repassât tant de fois le fleuve des morts, il s'en console, te remercie encore. Et son plus grand chagrin, c'est qu'il faut te quitter ici.

ont donné là-dessus le secret d'après Richelieu, prouvé que seul j'avais raison.

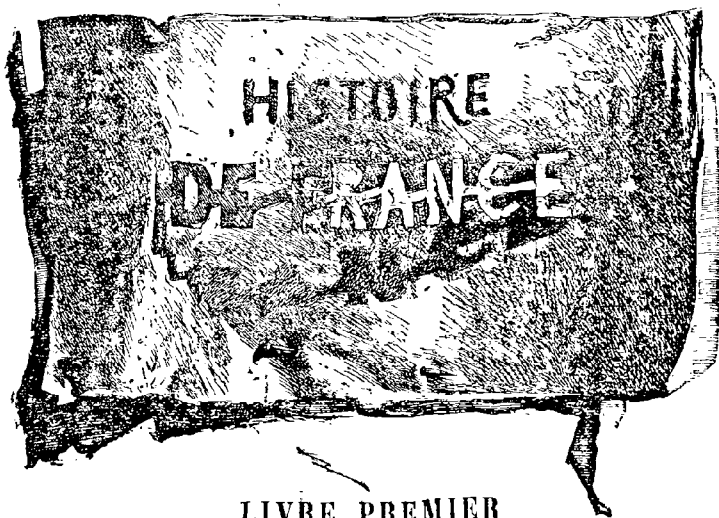
Aux financiers, le système de Law (inexpliqué par M. Thiers en 1826) se trouve enfin à jour et par les manuscrits et par l'histoire des Bourses de Paris et de Londres.

Pour la Révolution, que dire ? La mienne est sortie tout entière des trois grands corps d'archives de ces temps qu'on a à Paris. Louis Blanc (malgré son mérite, son talent que j'honore) put-il la deviner ? Put-il la faire à Londres avec quelques brochures ? J'ai bien de la peine à le croire. — Lisez au reste et comparez.

Paris, 1870.



PARIS AU IV^e SIÈCLE



LIVRE PREMIER

CELTES — IBÈRES — ROMAINS

CHAPITRE PREMIER

Celtas et Ibères.

« Le caractère commun de toute la race gallique, dit Strabon d'après le philosophe Posidonius, c'est qu'elle est irritable et folle de guerre, prompte au combat; du reste, simple et sans malignité. Si on les irrite, ils marchent ensemble droit à l'ennemi, et l'attaquent de front, sans s'occuper d'autre chose. Aussi, par la ruse, on en vient aisément à bout: on les attire au combat quand on veut, peu important les motifs; ils sont toujours prêts, n'eussent-ils d'autre arme que leur force et leur audace. Toutefois, par la persuasion, ils se laissent amener sans peine aux choses utiles; ils sont susceptibles de culture et d'instruction littéraire. Forts de leur haute taille et de leur nombre, ils s'assemblent aisément en grande foule, simples qu'ils sont et spontanés, prenant volontiers en main la cause de celui qu'on opprime. » Tel est le premier regard de la philosophie sur la plus sympathique et la plus perfectible des races humaines.

Le génie de ces Galls ou Celtes n'est d'abord autre chose que mouvement, attaque et conquête; c'est par la guerre que se mêlent et se rapprochent les nations antiques. Peuples de guerre et de bruit, ils courent le monde l'épée à la main, moins, ce semble,

par avidité que par un vague et vain désir de voir, de savoir, d'agir; brisant, détruisant, faute de pouvoir produire encore. Ce sont les enfants du monde naissant; de grands corps mous, blancs et blonds; de l'élan, peu de force et d'haleine; jovialité féroce, espoir immense; vains, n'ayant rien encore rencontré qui tint devant eux. Ils voulurent aller voir ce que c'était que cet Alexandre, ce conquérant de l'Asie, devant la face duquel les rois s'évanouissaient d'effroi¹. Que craignez-vous? leur demanda l'homme terrible. Que le ciel ne tombe, dirent-ils; il n'en eut pas d'autre réponse. Le ciel lui-même ne les effrayait guère; ils lui lançaient des flèches quand il tonnait. Si l'Océan même se débordait et venait à eux, ils ne refusaient pas le combat, et marchaient à lui l'épée à la main. C'était leur point d'honneur de ne jamais reculer; ils s'obstinaient souvent à rester sous un toit embrasé. Aucune nation ne faisait meilleur marché de sa vie. On en voyait qui, pour quelque argent, pour un peu de vin, s'engageaient à mourir; ils montaient sur une estrade, distribuaient à leurs amis le vin ou l'argent, se couchaient sur leur bouclier et tendaient la gorge.

Leurs banquets ne se terminaient guère

1. Longtemps même après la mort d'Alexandre, Cassandre, devenu roi de Macédoine, se promenait un jour à Delphes, et examinait les statues. Ayant aperçu tout

à coup celle d'Alexandre, il en fut tellement saisi qu'il frissonna de tout son corps et fut frappé d'un étourdissement. (Plutarque.)



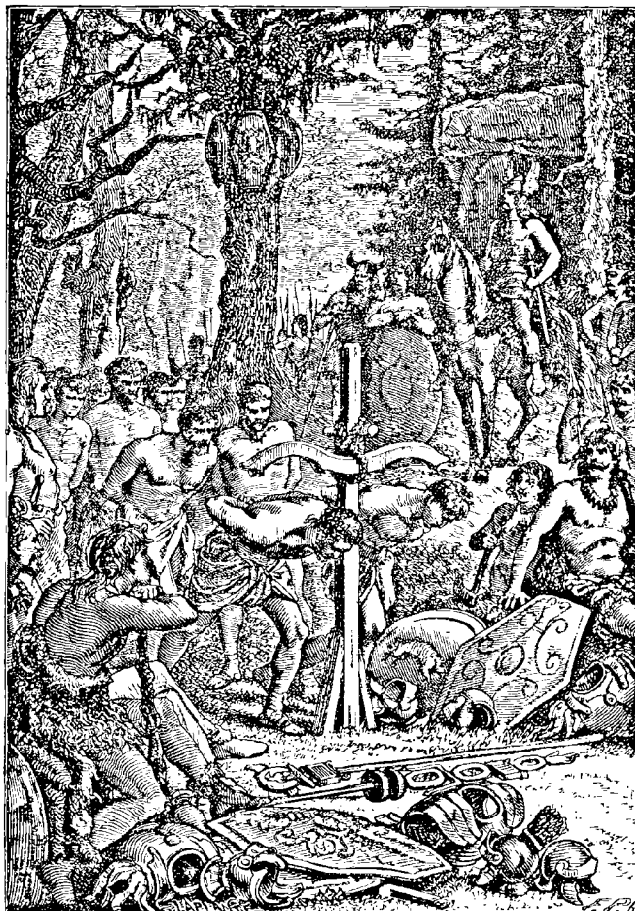
Un d'eux s'avisa de caresser la barbe d'un fier sénateur. (P. 20.)

sans bataille. La cuisse de la bête appartenait au plus brave, et chacun voulait être le plus brave. Leur plus grand plaisir, après celui de se battre, c'était d'entourer l'étranger, de le faire asseoir, bon gré, mal gré, avec eux, de lui faire dire les histoires des terres lointaines. Ces barbares étaient insatiablement avides et curieux; ils faisaient la *presse* des étrangers, les enlevaient des marchés et des routes, et les forçaient de parler. Eux-mêmes, parleurs terribles, infatigables, abon-

1. Ὅσον ἔχρηστον ποιῆσαι τό λοιπόν. (Strab., l. IV, ap. Ser. R. Fr. I, 30.) — Remarquons combien les anciens ont été frappés de l'instinct rhéteur et du caractère

dants en figures, solennels et burlesquement graves dans leur prononciation gutturale, c'était une affaire dans leurs assemblées que de maintenir la parole à l'orateur au milieu des interruptions. Il fallait qu'un homme chargé de commander le silence marchât l'épée à la main sur l'interrupteur; à la troisième sommation, il lui coupait un bon morceau de son vêtement, de façon qu'il ne pût porter le reste ¹.

Une autre race, celle des Ibères, paraît de bruyant des Gaulois. *Nota in vanos tumultus gens.* (Tit Liv. à la prise de Rome.) — Les crieurs publics les trompettes, les avocats, étaient souvent Gaulois. *Insu-*



L'armée passa sous le joug des Helvètes. (P. 25.)

bonne heure dans le midi de la Gaule, à côté des Galls, et même avant eux. Ces Ibères, dont le type et la langue se sont conservés dans les montagnes des Basques, étaient un peuple d'un génie médiocre, laborieux, agriculteur, mineur, attaché à la terre, pour en tirer les métaux et le blé. Rien n'indique qu'ils aient été primitivement aussi belliqueux qu'ils ont pu le devenir, lorsque, foulés dans les Pyrénées par les conquérants du Midi et du Nord, se trouvant malgré eux gardiens des défilés, ils ont été tant de fois traversés, froissés, durcis par la guerre. La tyrannie des Romains a pu une fois les pousser dans un désespoir héroïque; mais généralement leur courage a été celui de la résistance¹, comme le courage des Gaulois celui

de l'attaque. Les Ibères ne semblent pas avoir eu, comme eux, le goût des expéditions lointaines, des guerres aventureuses. Des tribus ibériennes émigrèrent, mais malgré elles, poussées par des peuples plus puissants.

Les Galls et les Ibères formaient un parfait contraste. Ceux-ci avec leurs vêtements de poil noir et leurs bottes tissées de cheveux; les Galls, couverts de tissus éclatants, amis des couleurs voyantes et variées, comme le plaid des modernes gaëls de l'Écosse, où bien à peu près nus, chargeant leurs blanches poitrines et leurs membres gigantesques de massives chaînes d'or. Les Ibères étaient divisés en petites tribus montagnardes, qui, dit Strabon, ne se liguent guère entre elles, par un excès de confiance

ber, id est, mercator et præco. (Cicer. Fragm. or. contra Pisonem.)—Voyez aussi tout le discours *Pro Fonteio*. — *Pleraque Gallia duas res industriosissime persequitur, virtutem bellicam et argute loqui.* (Cato.)—'Απειληαί, καὶ ἀνατακτοί, καὶ τετραγραφημένοι. (Diodor. Sic., lib. IV.)

1. Il ne faut pas confondre les Ibères avec leurs voisins les Cantabres. W. de Humboldt a établi cette distinction dans son admirable petit livre sur la langue des Basques. Voy. Éclaircissements à la fin de ce chapitre.

dans leurs forces. Les Galls, au contraire, s'associaient volontiers en grandes hordes, campant en grands villages, dans de grandes plaines tout ouvertes, se liant volontiers avec les étrangers, familiers avec les inconnus, parleurs, rieurs, orateurs; se mêlant avec tous et en tout, dissolus par légèreté, se roulant à l'aveugle, au hasard, dans les plaisirs infâmes¹ (la brutalité de l'ivrognerie appartient plutôt aux Germains); toutes les qualités, tous les vices d'une sympathie rapide. Il ne fallait pas trop se fier à ces joyeux compagnons. Ils ont aimé de bonne heure à *gaber*, comme on disait au moyen âge. La parole n'avait pour eux rien de sérieux. Ils promettaient, puis riaient, et tout était dit. (*Ridendo fidem frangere.* TIT. LIV.)

Les Galls ne se contentèrent pas de refouler les Ibères jusqu'aux Pyrénées, ils franchirent ces montagnes, s'établirent aux deux angles sud-ouest et nord-ouest de la Péninsule, sous leur propre nom; au centre, se mêlant aux vaincus, ils prirent le nom de Celtibériens et de Lusitaniens.

Alors, ou peut-être antérieurement, les tribus ibériennes des Sicanes et des Ligures² passèrent d'Espagne en Gaule et en Italie; mais en Italie comme en Espagne, les Galls les attaquèrent. Ceux-ci franchirent les Alpes sous le nom d'Ambra (vaillants), resserrèrent les Ligures sur la côte montagneuse du Rhône à l'Arno, et poussèrent les Sicanes jusqu'en Calabre et jusqu'en Sicile.

Dans les deux péninsules, les Celtes, vainqueurs, se mêlèrent avec les habitants des plaines centrales, tandis que les Ibères, vaincus, se maintenaient aux extrémités, en Ligurie et en Sicile, aux Pyrénées et dans la Bétique. Les Galls-Ambra de l'Italie occupaient la vallée du Pô, et s'étendaient dans la Péninsule jusqu'à l'embouchure du Tibre. Ils furent soumis, dans la suite, par les Rasena ou Étrusques, dont l'empire fut plus tard resserré entre la Macra, le Tibre et l'Apennin, par de nouvelles émigrations celtiques.

Tel était l'aspect du monde gallique. Cet élément, jeune, mou et flottant, fut de bonne heure, en Italie et en Espagne, altéré par le mélange des indigènes. En Gaule, il eût

roulé longtemps dans le flux et le reflux de la barbarie; il fallait qu'un élément nouveau, venu du dehors, lui apportât un principe de stabilité, une idée sociale.

Deux peuples étaient à la tête de la civilisation dans cette haute antiquité, les Grecs et les Phéniciens. L'Hercule de Tyr allait alors par toutes les mers, achetant, enlevant à chaque contrée ses plus précieux produits. Il ne négligea point le grenat fin de la côte des Gaules, le corail des îles d'Hyères; il s'informa des mines précieuses que recélaient alors à fleur de terre les Pyrénées, les Cévennes et les Alpes. Il vint et revint, et finit par s'établir. Attaqué par les fils de Neptune, Albion et Ligur (ces deux mots signifient *montagnards*³), il aurait succombé si Jupiter n'eût suppléé ses flèches épuisées par une pluie de pierres. Ces pierres couvrent encore la plaine de la Crau, en Provence. Le dieu vainqueur fonda Nemausus (Nîmes), remonta le Rhône et la Saône, tua dans son repaire le brigand Taurisque qui infestait les routes, et bâtit Alesia sur le territoire éduen (pays d'Autun). Avant son départ, il fonda la voie qui traversait le col de Tende et conduisait d'Italie par la Gaule en Espagne; c'est sur ces premières assises que les Romains bâtirent la *Via Aurelia* et la *Domitia*.

Ici, comme ailleurs, les Phéniciens ne firent que frayer la route aux Grecs. Les Doriens de Rhodes succédèrent aux Phéniciens, et furent eux-mêmes supplantés par les Ioniens de Phocée. Ceux-ci fondèrent Marseille. Cette ville, jetée si loin de la Grèce, subsista par miracle. Sur terre, elle était entourée de puissantes tribus gauloises et liguriennes qui ne lui laissaient pas prendre un pouce de terre sans combat. Sur mer, elle rencontrait les grandes flottes des Étrusques et des Carthaginois, qui avaient organisé sur les côtes le plus sanguinaire monopole; l'étranger qui commerçait en Sardaigne devait être noyé. Tout réussit aux Marseillais; ils eurent la joie de voir, sans tirer l'épée, la marine étrusque détruite dans une bataille par les Syracusains, puis l'Étrurie, la Sicile, Carthage, tous les États commerçants annulés par Rome. Carthage, en tombant, laissa

1. Diodor. Sicul., I. V, ap. Scr. Fr., I, 310. — Strab., I. IV. — Athen., I. XIII, c. VIII. — Nous trouvons plus tard, chez les Celtes de l'Irlande et de l'Angleterre, quelque trace des mœurs dissolues de la Gaule antique. Le docteur Leland, t. I, p. 14, dit que les Irlandais regardaient l'adultère comme une « galanterie pardonnable. » (O'Halloran, I, 395.) — Lanfranc, saint Anselme et le pape Adrien, dans son fameux bref à Henri II,

leur reprochent l'inceste. — Voy. Usser., Syl. epist., 70, 94, 95. — Saint Bernard, in vit. S. Malach., 1932, sqq. Girald, Cambr., 742, 743.

2. Ibériens des montagnes. W. de Humboldt. Voy. les Éclaircissements à la fin de ce chapitre.

3. *Alb*, montagne, dans la langue gaélique. — *Gor*, élevé, en basque.

une place immense que Marseille eût bien enviée; mais il n'appartenait pas de reprendre un tel rôle à l'humble alliée de Rome, à une cité sans territoire, à un peuple d'un génie honnête et économe, mais plus mercantile que politique, qui, au lieu de gagner et s'adjoindre les barbares du voisinage, fut toujours en guerre avec eux. Telles furent toutefois la bonne conduite et la persévérance des Massaliotes, qu'ils étendirent leurs établissements le long de la Méditerranée, depuis les Alpes maritimes jusqu'au cap St-Martin, c'est-à-dire jusqu'aux premières colonies carthaginoises. Ils fondèrent Monaco, Nice, Antibes, Éaube, Saint-Gilles, Agde, Ampurias, Denia et quelques autres villes.

Pendant que la Grèce commençait la civilisation du littoral méridional, la Gaule du Nord recevait la sienne des Celtes eux-mêmes. Une nouvelle tribu celtique, celle des Kymrys (*Cimmerii*?)¹, vint s'ajouter à celle des Galls. Les nouveaux venus, qui s'établirent principalement au centre de la France, sur la Seine et la Loire, avaient, ce semble, plus de sérieux et de suite dans les idées, moins indisciplinables, ils étaient gouvernés par une corporation sacerdotale, celle des druides. La religion primitive des Galls, que le druidisme kymrique vint remplacer, était une religion de la nature, grossière sans doute encore, et bien loin de la forme systématique qu'elle put prendre dans la suite chez les gaëls d'Irlande². Celle des druides kymriques, autant que nous pouvons l'entrevoir à travers les sèches indications des auteurs anciens et dans les traditions fort altérées des Kymrys modernes du pays de Galles, avait une tendance morale beaucoup plus élevée; ils enseignaient l'immortalité de l'âme. Toutefois, le génie de cette race était trop matérialiste pour que de telles doctrines y portassent leur fruit de bonne heure. Les druides ne purent la faire sortir de la vie de clan; le principe matériel, l'influence des chefs militaires subsista à côté de la domination sacerdotale. La Gaule kymrique ne fut qu'imparfaitement organisée. La Gaule gallique ne le fut pas du tout: elle échappa aux druides, et, par le Rhin, par les Alpes, elle déborda sur le monde.

1. Appien (Illyr., p. 1196, et de B. civ., I, p. 625) et Diodore (lib. V, p. 309) disent que les Celtes étaient Cimmériens. — Plutarque (in Mario) fait entendre la même chose. — « Les Cimmériens, dit Éphore (apud Strab., V, p. 375), habitent des souterrains qu'ils appellent *argillas*. » Le mot *argel* veut dire souterrain, dans les poésies des Kymrys de Galles (W. Archaiol., I, p. 80, 152). — Les Cimbres juraient par un taureau. Les armes de Galles sont deux vaches. — Plusieurs critiques

C'est à cette époque que l'histoire place les voyages de Sigovèse et de Bellovèse, neveux du roi des Bituriges Ambigat, qui auraient conduit les Galls en Germanie et en Italie. Ils allèrent, sans autre guide que les oiseaux dont ils observaient le vol. Dans une autre tradition, c'est un mari jaloux, un Aruns étrusque, qui, pour se venger, fait goûter du vin aux barbares. Le vin leur parut bon, et ils le suivirent au pays de la vigne. Ces premiers émigrants, Édues, Arvernes et Bituriges (peuples galliques de Bourgogne, d'Auvergne, de Berry), s'établissent en Lombardie malgré les Étrusques, et prennent le nom de *Is-Ambra*³, isombriens, insubriens, synonyme de Galls; c'était le nom des anciens Galls ou *Ambra*, Umbriens, que les Étrusques avaient assujettis. Leurs frères, les Aulerces, Carnutes et Cénomans (Manceaux et Chartrains), viennent ensuite sous un chef appelé l'*Ouragan*, se font un établissement aux dépens des Étrusques de Vénétie, et fondent Brixia et Vérone. Enfin, les Kymrys, jaloux des conquêtes des Galls, passent les Alpes à leur tour; mais la place est prise dans la vallée du Pô; il faut qu'ils aillent jusqu'à l'Adriatique. Ils fondent Bologne et Senagallia, ou plutôt ils s'établissent dans les villes que les Étrusques avaient déjà fondées.

Les Galls étaient étrangers à l'idée de la cité, mesurée, figurée d'après des notions religieuses et astromiques. Leurs villes n'étaient que de grands villages ouverts, comme *Mediolanum* (Milan). Le monde gallique est le monde de la tribu⁴; le monde étrusco-romain, celui de la cité.

Voilà la tribu et la cité en présence dans ce champ clos de l'Italie. D'abord la tribu a l'avantage; les Étrusques sont resserrés dans l'Étrurie proprement dite, et les Gaulois les y suivent bientôt. Ils passent l'Apennin; avec leurs yeux bleus, leurs moustaches fauves, leurs colliers d'or sur leurs blanches épaules, ils viennent défiler devant les murailles cyclopéennes des Étrusques épouvantés. Ils arrivent devant Clusium et demandent des terres. On sait qu'en cette occasion les Romains intervinrent pour les Étrusques, leurs anciens ennemis, et qu'une

allemands distinguent toutefois les Cimmériens des Cimbres, et ceux-ci des Kymrys. Ils rattachent les Cimbres à la race germanique.

2. Voy. les Éclaircissements à la fin de ce chapitre.

3. IS-OMBRIA, Basse-Ombrie.

4. Quelques savants ont même douté que leurs *oppida*, au temps de César, fussent autre chose que des lieux de refuge.

terreur panique livra Rome aux Gaulois. Ils furent bien étonnés, dit Tite-Live, de trouver la ville déserte; plus étonnés encore de voir aux portes des maisons les vieillards qui siégeaient majestueusement en attendant la mort; les Gaulois se familiarisèrent peu à peu avec ces figures immobiles qui leur avaient imposé d'abord; un d'eux s'avisait, dans sa jovialité barbare, de caresser la barbe d'un de ces fiers sénateurs, qui répondit par un coup de bâton. Ce fut le signal du massacre.

La jeunesse, qui s'était enfermée dans le Capitole, résista quelque temps et finit par payer rançon. C'est du moins la tradition la plus probable. Les Romains ont préféré l'autre. Tite-Live assure que Camille vengea sa patrie par une victoire, et massacra les Gaulois sur les ruines qu'ils avaient faites. Ce qui est plus sûr, c'est qu'ils restèrent dix-sept ans dans le Latium, à Tibur même, à la porte de Rome. Tite-Live appelle Tibur *arcem gallici belli*. C'est dans cet intervalle qu'auraient eu lieu les duels héroïques de Valérius Corvus et de Manlius Torquatus contre des géants gaulois. Les dieux s'en mêlèrent: un corbeau sacré donna la victoire à Valérius; Manlius arracha le collier (*torques*) à l'insolent qui avait défié les Romains. Longtemps après c'était une image populaire; on voyait sur le bouclier *cimbrique*, devenu une enseigne de boutique, la figure du barbare qui gonflait les joues et tirait la langue.

La cité devait l'emporter sur la tribu, l'Italie sur la Gaule. Les Gaulois, chassés du Latium, continuèrent les guerres, mais comme mercenaires au service de l'Étrurie.

Ils prirent part, avec les Étrusques et les Samnites, à ces terribles batailles de Sentinum et du lac Vadimon, qui assurèrent à Rome la domination de l'Italie, et par suite celle du monde. Ils y montrèrent leur vaine et brutale audace, combattant tout nus contre des gens bien armés, heurtant à grand bruit de leurs chars de guerre les masses impénétrables des légions, opposant au terrible *pilum* de mauvais sabres qui ployaient au premier coup. C'est l'histoire commune de toutes les batailles gauloises. Jamais ils ne se corrigèrent. Il fallut toutefois de grands efforts aux Romains, et le dévouement de

Décimus. A la fin, ils pénétrèrent à leur tour chez les Gaulois, reprirent la rançon du Capitole, et placèrent une colonie dans le bourg principal des Sénonais, vaincus à Séna sur l'Adriatique. Toute cette tribu fut exterminée, de façon qu'il ne resta pas un des fils de ceux qui se vantaient d'avoir brûlé Rome.

Ces revers des Gaulois d'Italie doivent peut-être trouver leur explication dans la part que leurs meilleurs guerriers auraient prise à la grande migration des Gaulois transalpins, vers la Grèce et l'Asie (an 281). Notre Gaule était comme ce vase de la mythologie galloise, où bout et déborde incessamment la vie: elle recevait par torrents la barbarie du Nord, pour la verser aux nations du Midi.

Après l'invasion druidique des Kymrys, elle avait subi l'invasion guerrière des Belges ou *Bolg*. Ceux-ci, les plus impétueux des Celtes, comme les Irlandais leurs descendants¹, avaient, de la Belgique, percé leur route à travers les Galls et les Kymrys jusqu'au Midi, jusqu'à Toulouse, et s'étaient établis en Languedoc sous les noms d'Arécomiques et de Tectosages. C'est de là qu'ils prirent leur chemin vers une conquête nouvelle. Galls, Kymrys, quelques Germains même, descendirent avec eux la vallée du Danube. Cette nuée alla s'abattre sur la Macédoine. Le monde de la cité antique, qui se fortifiait en Italie par les progrès de Rome, s'était brisé en Grèce depuis Alexandre. Toutefois cette petite Grèce était si forte d'art et de nature, si dense, si serrée de villes et de montagnes, qu'on n'y entraît guère impunément. La Grèce est faite comme un piège à trois fonds. Vous pouvez entrer et vous trouver pris en Macédoine, puis en Thessalie, puis entre les Thermopyles et l'Isthme.

Les barbares envahirent avec succès la Thrace et la Macédoine, y firent d'épouvantables ravages, passèrent encore les Thermopyles, et vinrent échouer contre la roche sacrée de Delphes. Le dieu défendit son temple; il suffit d'un orage et des quartiers de roche que roulèrent les assiégés pour mettre les Gaulois en déroute. Gorgés de vin et de nourriture, ils étaient déjà vaincus par leurs propres excès. Une terreur panique les

1. La fougue, la promptitude et la mobilité des résolutions caractérisent également les *Bolg* d'Irlande, de Belgique et de Picardie, Bellovacii, Bolci, Bolgæ, Belgæ, Volci, etc., et ceux du midi de la France, malgré les mélanges divers des races.

Les Belges, dans les anciennes traditions irlandaises, sont désignés par le nom de *Fir-Bholg*. Ausone (de Clar. Urb. Narbo.) témoigne que le nom primitif des

Tectosages était *Bolg*: « Tectosagos primævo nomine *Bolgas*. » Cicéron leur donne celui de *Belgæ*: « *Belgarum Allobrogumque testimoniis credere non timetis?* » (Pro Man. Fonteio.) Les manuscrits de César portent indifféremment *Volgæ* ou *Volcæ*. — Enfin, saint Jérôme nous apprend que l'idiome des *Tectosages* était le même que celui de Trèves, ville capitale de la Belgique. (Am. Thierry, I, 431.)

saisit dans la nuit. Leur brenn, ou chef, leur recommanda, pour faciliter leur retraite, de brûler leurs chariots et d'égorger leurs dix mille blessés¹. Puis il but d'autant et se poignarda. Mais les siens ne purent jamais se tirer de tant de montagnes et de passages difficiles au milieu d'une population acharnée.

D'autres Gaulois mêlés de Germains, les Tectosages, Trocmes et Tolistobôies, eurent plus de succès au delà du Bosphore. Ils se jetèrent dans cette grande Asie, au milieu des querelles des successeurs d'Alexandre. Le roi de Bithynie, Nicomède, et les villes grecques qui se soutenaient avec peine contre les Séleucides, achetèrent le secours des Gaulois, secours intéressé et funeste, comme on le vit bientôt. Ces hôtes terribles se partagèrent l'Asie Mineure à piller et à rançonner; aux Trocmes, l'Hellespont; aux Tolistobôies, les côtes de la mer Égée; le midi, aux Tectosages. Voilà nos Gaulois retournés au berceau des Kymrys, non loin du Bosphore Cimmérien; les voilà établis sur les ruines de Troie et dans les montagnes de l'Asie Mineure, où les Français mèneront la croisade tant de siècles après, sous le drapeau de Godefroi de Bouillon et de Louis le Jeune.

Pendant que ces Gaulois se gorgent et s'engraissent dans la molle Asie, les autres vont partout, cherchant fortune. Qui veut un courage aveugle et du sang à bon marché achète des Gaulois; prolifique et belliqueuse nation, qui suffit à tant d'armées et à tant de guerres. Tous les successeurs d'Alexandre ont des Gaulois, Pyrrhus surtout, l'homme des aventures et des succès avortés. Carthage en a aussi dans la première guerre punique.

1. Ses derniers avis furent suivis pour ce qui regardait les blessés, car le nouveau brenn fit égorger dix mille hommes qui ne pouvaient soutenir la marche; mais il conserva la plus grande partie des bagages. (Diod. Sic. XXII, 870.) — S'il y avait des enfants qui parussent plus gras que les autres, ou nourris d'un meilleur lait, les Gaulois, dans l'invasion de la Grèce, buvaient leur sang et se rassasiaient de leur chair. (Pausanias, I. X, p. 650.) Après le combat, les Grecs donnèrent la sépulture à leurs morts; mais les Kymrogalls n'envoyèrent aucun héraut redemander les leurs, s'inquiétant peu qu'ils fussent enterrés ou qu'ils servissent de pâture aux bêtes fauves et aux vautours. (Pausan., I. X, p. 619.) — A Égée, ils jetèrent au vent les cendres des rois de Macédoine. (Plut., Pyrrh., Diod. ex Val.) — Lorsque le brenn eut connu, par les rapports des transfuges, le dénombrement des troupes grecques, plein de mépris pour elles, il se porta en avant d'Héraclée et attaqua les défilés dès le lendemain, au lever du soleil, « sans avoir consulté sur le succès futur de la bataille, remarque un écrivain ancien, aucun prêtre de sa nation, ni, à défaut de ceux-ci, aucun

Elle les paya mal, comme on sait²; et ils eurent grande part à cette horrible guerre des Mercenaires. Le Gaulois Autarite fut un des chefs révoltés.

Rome profita des embarras de Carthage et de l'entr'acte des deux guerres puniques pour accabler les Ligures et les Gaulois d'Italie.

« Les Liguriens, cachés au pied des Alpes, entre le Var et la Macra, dans des lieux hérissés de buissons sauvages, étaient plus difficiles à trouver qu'à vaincre; races d'hommes agiles et infatigables³, peuples moins guerriers que brigands, qui mettaient leur confiance dans la vitesse de leur fuite et la profondeur de leurs retraites. Tous ces farouches montagnards, Salyens, Décéates, Euburiates, Oxibiens, Ingaunes, échappèrent longtemps aux armes romaines. Enfin le consul Fulvius incendia leurs repaires, Bébius les fit descendre dans la plaine, et Posthumius les désarma, leur laissant à peine du fer pour labourer leurs champs. » (238-233 av. J.-C.)

Depuis un demi-siècle que Rome avait exterminé le peuple des Sénons, le souvenir de ce terrible événement ne s'était point effacé chez les Gaulois. Deux rois des Boïes (pays de Bologne), At et Gall, avaient essayé d'armer le peuple pour s'emparer de la colonie romaine d'Ariminum; ils avaient appelé d'au delà des Alpes des Gaulois mercenaires. Plutôt que d'entrer en guerre contre Rome, les Boïes tuèrent les deux chefs et massacrèrent leurs alliés. Rome, inquiète des mouvements qui avaient lieu chez les Gaulois, les irrita en défendant tout commerce avec eux, surtout celui des armes. Leur mécontentement fut porté au comble par une proposition du tribun Flaminius. Il demanda

devin grec. » (Pausan., I. X, p. 648. Am. Thierry *passim*.) — Le brenn dit, à Delphes: « Locupletes deos largiri hominibus oportere... eos nullis opibus egere, ut qui eas hominibus soleant. » (Justin, XXIV, 6.)

2. Elle en livra quatre mille aux Romains.

3. Florus, II, 3, trad. de M. Ragon. — La vigueur des Liguriens faisait dire proverbialement: Le plus fort Gaulois est abattu par le plus maigre Ligurien. (Diod., V. 39. Voyez aussi liv. XXXIX, 2. Strabon, IV.) Les Romains leur empruntèrent l'usage des boucliers oblongs, *scutum ligusticum*. (Liv. XLIV, 35.) Leurs femmes, qui travaillaient aux carrières, s'écartaient un instant quand les douleurs de l'enfantement les prenaient, et, après l'accouchement, elles revenaient au travail. (Strabon, III. Diod., IV.) Les Liguriens conservaient fidèlement leurs anciennes coutumes; par exemple, celle de porter de longs cheveux. On les appelait *Capillati*. — Caton dit, dans Servius: « Ipsi unde oriundi sint, exacta memoria, illiterati, mendaces, quæ sunt et vera minus meminere. » Nigidius Figulus, contemporain de Varron parle dans le même sens.

que les terres conquises sur les Sénons depuis cinquante ans fussent enfin colonisées et partagées au peuple. Les Boïes, qui savaient par la fondation d'Ariminum tout ce qu'il en coûtait d'avoir les Romains pour voisins, se repentirent de n'avoir pas pris l'offensive, et voulurent former une ligue entre toutes les nations du nord de l'Italie. Mais les Venètes, peuple slave, ennemis des Gaulois, refusèrent d'entrer dans la ligue; les Ligures étaient épuisés, les Cénomans secrètement vendus aux Romains. Les Boïes et les Insubres (Bologne et Milan), restés seuls, furent obligés d'appeler d'au delà des Alpes des Gésates, des *Gaisda*, hommes armés de gais ou épieux, qui se mettaient volontiers à la solde des riches tribus gauloises de l'Italie. On entraîna à force d'argent et de promesses leurs chefs Anérooste et Concolitan.

Les Romains, instruits de tout par les Cénomans, s'alarmèrent de cette ligue. Le Sénat fit consulter les livres sibyllins, et l'on y lut avec effroi que deux fois les Gaulois devaient prendre possession de Rome. On crut détourner ce malheur en enterrant tout vifs deux Gaulois, un homme et une femme, au milieu même de Rome, dans le marché aux bœufs. De cette manière, les Gaulois avaient pris possession du sol de Rome, et l'oracle se trouvait accompli ou éludé. La terreur de Rome avait gagné l'Italie entière; tous les peuples de cette contrée se croyaient également menacés par une effroyable invasion de barbares. Les chefs gaulois avaient tiré de leurs temples les drapeaux relevés d'or qu'ils appelaient les *immobiles*; ils avaient juré solennellement et fait jurer à leurs soldats qu'ils ne détacheraient pas leurs baudriers avant d'être montés au Capitole. Ils entraînaient tout sur leur passage, troupeaux, laboureurs garrottés, qu'ils faisaient marcher sous le fouet; ils emportaient jusqu'aux meubles des maisons. Toute la population de l'Italie centrale et méridionale se leva spontanément pour arrêter un pareil fléau, et sept cent soixante-dix mille soldats se tinrent prêts à suivre, s'il le fallait, les aigles de Rome.

Des trois armées romaines, l'une devait garder les passages des Apennins qui conduisent en Étrurie. Mais déjà les Gaulois étaient au cœur de ce pays et à trois journées de Rome (225). Craignant d'être enfermés entre la ville et l'armée, les barbares revinrent sur leurs pas, tuèrent six mille hommes aux Romains qui les poursuivaient, et ils les auraient détruits si la seconde armée ne se fût réunie à la première. Ils s'éloignèrent

alors pour mettre leur butin en sûreté; déjà ils s'étaient retirés jusqu'à la hauteur du cap Téliamone, lorsque, par un étonnant hasard, une troisième armée romaine, qui revenait de la Sardaigne, débarqua près du camp des Gaulois, qui se trouvèrent enfermés. Ils firent face des deux côtés à la fois. Les Gésates, par bravade, mirent bas tout vêtement, se placèrent nu au premier rang avec leurs armes et leurs boucliers. Les Romains furent un instant intimidés du bizarre spectacle et du tumulte que présentait l'armée barbare. « Outre une foule de cors et de trompettes qui ne cessaient de sonner, il s'éleva tout à coup un tel concert de hurlements, que non seulement les hommes et les instruments, mais la terre même et les lieux d'alentour semblaient à l'envi pousser des cris. Il y avait encore quelque chose d'effrayant dans la contenance et les gestes de ces corps gigantesques qui se montraient aux premiers rangs, sans autres vêtements que leurs armes; on n'en voyait aucun qui ne fût paré de chaînes, de colliers et de bracelets d'or. » L'infériorité des armes gauloises donna l'avantage aux Romains; le sabre gaulois ne frappait que de taille, et il était de si mauvaise trempe qu'il pliait au premier coup.

Les Boïes ayant été soumis par suite de cette victoire, les légions passèrent le Pô pour la première fois, et entrèrent dans le pays des Insubriens. Le fougueux Flaminius y aurait péri s'il n'eût trompé les barbares par un traité, jusqu'à ce qu'il se trouvât en force. Rappelé par le Sénat, qui ne l'aimait pas et qui prétendait que sa nomination était illégale, il voulut vaincre ou mourir, rompit le pont derrière lui et remporta sur les Insubriens une victoire signalée. C'est alors qu'il ouvrit les lettres où le Sénat lui présageait une défaite de la part des dieux.

Son successeur, Marcellus, était un brave soldat. Il tua en combat singulier le breun Virдумar, et consacra à Jupiter Férézien les secondes dépouilles *opimes* (depuis Romulus). Les Insubriens furent réduits (222), et la domination des Romains s'étendit sur toute l'Italie jusqu'aux Alpes.

Tandis que Rome croit tenir sous elle les Gaulois d'Italie terrassés, voilà qu'Hannibal arrive et les relève. Le rusé Carthaginois en tira bon parti. Il les place au premier rang, leur fait passer, bon gré, mal gré, les marais d'Étrurie : les Numides les poussent l'épée dans les reins. Ils ne s'en battent pas moins à Trasimène, à Cannes. Hannibal gagne ces

grandes batailles avec le sang des Gaulois¹. Une fois qu'ils lui manquent, lorsqu'il se trouve isolé d'eux dans le midi de l'Italie, il ne peut plus se mouvoir. Cette Gaule italienne était si vivace, qu'après les revers d'Hannibal, elle remue encore sous Hasdrubal, sous Magon, sous Hamilcar. Il fallut trente ans de guerre (201-170), et la trahison des Cénomans, pour consommer la ruine des Boïes et des Insubriens (Bologne et Milan). Encore les Boïes émigrèrent-ils plutôt que de se soumettre; les débris de leur cent douze tribus se levèrent en masse et allèrent s'établir sur les bords du Danube, au confluent de ce fleuve et de la Save. Rome déclara solennellement que l'Italie était fermée aux Gaulois. Cette dernière et terrible lutte eut lieu pendant les guerres de Rome contre Philippe et Antiochus. Les Grecs s'imaginaient alors qu'ils étaient la grande pensée de Rome; ils ne savaient pas qu'elle n'employait contre eux que la moindre partie de ses forces. Ce fut assez de deux légions pour renverser Philippe et Antiochus; tandis que, pendant plusieurs années de suite, on envoya les deux consuls, les deux armées consulaires, contre les obscures peuplades des Boïes et des Insubriens. Rome raidit ses bras contre la Gaule et l'Espagne; il lui suffit de toucher du doigt les successeurs d'Alexandre pour les faire tomber.

Avant de sortir de l'Asie, elle abattit le seul peuple qui eût pu y renouveler la guerre. Les Galates, établis en Phrygie depuis un siècle, s'y étaient enrichis aux dépens de tous les peuples voisins sur lesquels ils levaient des tributs. Ils avaient entassé les dépouilles de l'Asie Mineure dans leurs retraites du mont Olympe. Un fait caractérise l'opulence et le faste de ces barbares. Un de leurs chefs ou tétrarques publia que, pendant une année entière, il tiendrait table ouverte à tout venant; et non seulement il traita la foule qui venait des villes et des campagnes voisines, mais il faisait arrêter et retenir les voyageurs jusqu'à ce qu'ils se fussent assis à sa table.

Quoique la plupart d'entre les Galates eussent refusé de secourir Antiochus, le préteur Manlius attaqua leurs trois tribus (Trocmes, Tolistoboïes, Tectosages), et les força dans leurs montagnes avec des armes de trait, auxquelles les Gaulois, habitués à combattre avec le sabre et la lance, n'opposaient guère que des cailloux. Manlius leur fit rendre les terres enlevées aux alliés de

1. Voy. mon *Histoire romaine*.

Rome, les obligea de renoncer au brigandage, et leur imposa l'alliance d'Eumène qui devait les contenir.

Ce n'était pas assez que les Gaulois fussent vaincus dans leurs colonies d'Italie et d'Asie, si les Romains ne pénétraient dans la Gaule, ce foyer des invasions barbares. Ils y furent appelés d'abord par leurs alliés, les Grecs de Marseille, toujours en guerre avec les Gaulois et les Ligures du voisinage. Rome avait besoin d'être maîtresse de l'entrée occidentale de l'Italie qu'occupaient les Ligures du côté de la mer. Elle attaqua les tribus dont Marseille se plaignait, puis celles dont Marseille ne se plaignait pas. Elle donna la terre aux Marseillais et garda les postes militaires, celui d'Aix, entre autres, où Sextius fonda la colonie d'*Aquæ Sextiæ*. De là elle regarda dans les Gaules.

Deux vastes confédérations partageaient ce pays : d'une part les Édues, peuple que nous verrons plus loin étroitement uni avec les tribus des Carnutes, des Parisii, des Senones, etc.; d'autre part, les Arvernes et les Allobroges. Les premiers semblent être les gens de la plaine, les Kymrys, soumis à l'influence sacerdotale, le parti de la civilisation; les autres, montagnards de l'Auvergne et des Alpes, sont les anciens Galls, autrefois resserrés dans les montagnes par l'invasion kymrique, mais redevenus prépondérants par leur barbarie même et leur attachement à la vie de clan.

Les clans d'Auvergne étaient alors réunis sous un chef ou roi nommé Bituit. Ces montagnards se croyaient invincibles. Bituit envoya aux généraux romains une solennelle ambassade pour réclamer la liberté d'un des chefs prisonniers : on y voyait sa meute royale composée d'énormes dogues tirés à grands frais de la Belgique et de la Bretagne; l'ambassadeur, superbement vêtu, était environné d'une troupe de jeunes cavaliers éclatants d'or et de pourpre; à son côté se tenait un harde, la rote en main, chantant par intervalle la gloire du roi, celle de la nation arverne et les exploits de l'ambassadeur.

Les Édues virent avec plaisir l'invasion romaine. Les Marseillais s'entremirent, et leur obtinrent le titre d'*alliés et amis du peuple romain*. Marseille avait introduit les Romains dans le midi des Gaules; les Édues leur ouvrirent la Celtique ou Gaule centrale, et plus tard les Remi la Belgique.

Les ennemis de Rome se hâtèrent avec la précipitation gallique et furent vaincus séparément sur les bords du Rhône. Le char d'argent de Bituit et sa meute de combat ne lui



Toute la nuit, les barbares pleurèrent leurs morts. (P. 27.)

servirent pas de grand'chose. Les Arvernes seuls étaient pourtant deux cent mille, mais ils furent effrayés par les éléphants des Romains. Bituit avait dit avant la bataille, en voyant la petite armée romaine resserrée en légions : « Il n'y en a pas là pour un repas de mes chiens. »

Rome mit la main sur les Allobroges, les déclara ses sujets, s'assurant ainsi de la porte des Alpes. Le proconsul Domitius restaura la voie phénicienne, et l'appela *Domitia*. Les consuls qui suivirent n'eurent qu'à pousser vers le couchant, entre Marseille et les Arvernes (années 120-118). Ils s'acheminèrent vers les Pyrénées, et fondèrent presque à l'entrée de l'Espagne une puissante colonie, *Narbo Martius*, Narbonne. Ce fut la seconde colonie romaine hors de l'Italie (la première

avait été envoyée à Carthage). Jointe à la mer par de prodigieux travaux, elle eut, à l'imitation de la métropole, son capitole, son sénat, ses thermes, son amphithéâtre. Ce fut la Rome gauloise et la rivale de Marseille. Les Romains ne voulaient plus que leur influence dans les Gaules dépendît de leur ancienne alliée.

Ils s'établissaient paisiblement dans ces contrées, lorsqu'un événement imprévu, immense, effroyable, comme un cataclysme du globe, faillit tout emporter, et l'Italie elle-même. Ce monde barbare que Rome avait rembarqué dans le Nord d'une si rude main, il existait pourtant. Ces Kymrys qu'elle avait exterminés à Bologne et Senagalia, ils avaient des frères dans la Germanie. Gaulois et Allemands, Kymrys et Teutons, fuyant, dit-on,



Elles pourvurent elles-mêmes à leur liberté. (P. 27.)

devant un débordement de la Baltique, se mirent à descendre vers le Midi. Ils avaient ravagé toute l'Illyrie, battu, aux portes de l'Italie, un général romain qui voulait leur interdire le Norique, et tourné les Alpes par l'Hélie, dont les principales populations, Ombriens et Ambrons, Tigurins (Zurich) et Tugènes (Zug), grossirent leur horde. Tous ensemble pénétrèrent dans la Gaule, au nombre de trois cent mille guerriers; leurs familles, vieillards, femmes et enfants, suivaient dans des chariots. Au nord de la Gaule, ils retrouvèrent d'anciennes tribus cimbriques, et leur laissèrent, dit-on, en dépôt une partie de leur butin. Mais la Gaule centrale fut dévastée, brûlée, affamée sur leur passage. Les populations des campagnes se réfugièrent dans les villes pour laisser passer le torrent, et furent réduites à une telle disette, qu'on essaya de se nourrir de chair humaine. Les barbares, parvenus au bord du Rhône, apprirent, que de l'autre côté

du fleuve, c'était encore l'empire romain, dont ils avaient déjà rencontré les frontières en Illyrie, en Thrace, en Macédoine. L'immensité du grand empire du Midi les frappa d'un respect superstitieux; avec cette simple bonne foi de la race germanique, ils dirent au magistrat de la province, M. Silanus, que si Rome leur donnait des terres, ils se battraient volontiers pour elle. Silanus répondit fièrement que Rome n'avait que faire de leurs services, passa le Rhône, et se fit battre. Le consul P. Cassius, qui vint ensuite défendre la province, fut tué; Scaurus, son lieutenant, fut pris, et l'armée passa sous le joug des Helvètes, non loin du lac de Genève. Les barbares enhardis voulaient franchir les Alpes. Ils agitaient seulement si les Romains seraient réduits en esclavage ou exterminés. Dans leurs bruyants débats, ils s'avisèrent d'interroger Scaurus, leur prisonnier. Sa réponse hardie les mit en fureur, et l'un d'eux le perça de son épée. Toutefois, ils réflé-

chirent, et ajournèrent le passage des Alpes. Les paroles de Scaurus furent peut-être le salut de l'Italie.

Les Gaulois Tectosages de Tolosa, unis aux Cimbres par une origine commune, les appelaient contre les Romains, dont ils avaient secoué le joug. La marche des Cimbres fut trop lente. Le consul C. Servilius Cépion pénétra dans la ville, et la saccagea. L'or et l'argent rapportés jadis par les Tectosages du pillage de Delphes, celui des mines des Pyrénées, celui que la piété des Gaulois clouait dans un temple de la ville, ou jetait dans un lac voisin, avaient fait de Tolosa la plus riche ville des Gaules. Cépion en tira, dit-on, cent dix mille livres pesant d'or et quinze cent mille d'argent. Il dirigea ce trésor sur Marseille, et le fit enlever sur la route par des gens à lui, qui massacrèrent l'escorte. Ce brigandage ne profita pas. Tous ceux qui avaient touché cette proie funeste finirent misérablement; et quand on voulait désigner un homme dévoué à une fatalité implacable, on disait : *Il a de l'or de Tolosa*.

D'abord Cépion, jaloux d'un collègue inférieur par la naissance, veut camper et combattre séparément. Il insulte les députés que les barbares envoyaient à l'autre consul. Ceux-ci, bouillants de fureur, dévouent solennellement aux dieux tout ce qui tombera entre leurs mains. De quatre-vingt mille soldats, de quarante mille esclaves, ou valets d'armée, il n'échappa, dit-on, que dix hommes. Cépion fut des dix. Les barbares tinrent religieusement leur serment; ils tuèrent dans les deux camps tout être vivant, ramassèrent les armes, et jetèrent l'or et l'argent, les chevaux même dans le Rhône.

Cette journée, aussi terrible que celle de Cannes, leur ouvrait l'Italie. La fortune de Rome les arrêta dans la Province et les détourna vers les Pyrénées. De là, les Cimbres se répandirent sur toute l'Espagne, tandis que le reste des barbares les attendait dans la Gaule.

Pendant qu'ils perdent ainsi le temps et vont se briser contre les montagnes et l'opiniâtre courage des Celtibériens, Rome épouvantée avait appelé Marius de l'Afrique. Il ne fallait pas moins que l'homme d'Arpinum, en qui tous les Italiens voyaient un des leurs, pour rassurer l'Italie et l'armer unanimement contre les barbares. Ce dur soldat, presque aussi terrible aux siens qu'à l'ennemi, farouche comme les Cimbres qu'il allait combattre, fut, pour Rome, un Dieu sauveur. Pendant quatre ans que l'on attendit les barbares, le peuple, ni même le sénat, ne put se

décider à nommer un autre consul que Marius. Arrivé dans la Province, il endurcit d'abord ses soldats par de prodigieux travaux. Il leur fit creuser la *Fossa Mariana*, qui facilitait ses communications avec la mer, et permettait aux navires d'éviter l'embouchure du Rhône, barrée par les sables. En même temps, il accablait les Tectosages et s'assurait de la fidélité de la Province avant que les barbares se remissent en mouvement.

Enfin ceux-ci se dirigèrent vers l'Italie, le seul pays de l'Occident qui eût encore échappé à leurs ravages. Mais la difficulté de nourrir une si grande multitude les obligea de se séparer. Les Cimbres et les Tigurins tournèrent par l'Helvétie et le Norique; les Ambrons et les Teutons, par un chemin plus direct, devaient passer sur le ventre aux légions de Marius, pénétrer en Italie par les Alpes-Maritimes et retrouver les Cimbres aux bords du Pô.

Dans le camp retranché d'où il les observait, d'abord près d'Arles, puis sous les murs d'*Aquæ Sextiæ* (Aix), Marius leur refusa obstinément la bataille. Il voulait habituer les siens à voir ces barbares, avec leur taille énorme, leurs yeux farouches, leurs armes et leurs vêtements bizarres. Leur roi Teuto-bochus franchissait d'un saut quatre et même six chevaux mis de front; quand il fut conduit en triomphe à Rome, il était plus haut que les trophées. Les barbares, défilant devant les retranchements, défilèrent les Romains par mille outrages : *N'avez-vous rien à dire à vos femmes ?* disaient-ils, *nous serons bientôt auprès d'elles*. Un jour, un de ces géants du Nord vint jusqu'aux portes du camp provoquer Marius lui-même. Le général lui fit répondre que, s'il était las de la vie, il n'avait qu'à s'aller pendre; et comme le Teuton insistait, il lui envoya un gladiateur. Ainsi il arrêta l'impatience des siens, et cependant il savait ce qui se passait dans leur camp par le jeune Sertorius, qui parlait leur langue, et se mêlait à eux sous l'habit gaulois.

Marius, pour faire plus vivement souhaiter la bataille à ses soldats, avait fait placer son camp sur une colline sans eau qui dominait un fleuve. « Vous êtes des hommes, leur dit-il, vous aurez de l'eau pour du sang. » Le combat s'engagea, en effet, bientôt aux bords du fleuve. Les Ambrons, qui étaient seuls dans cette première action, étonnèrent d'abord les Romains par leurs cris de guerre qu'ils faisaient retentir comme un mugissement dans leurs boucliers. *Am-*

brons ! Ambrons ! Les Romains vainquirent pourtant, mais ils furent repoussés du camp par les femmes des Ambrons ; elles s'armèrent pour défendre leur liberté et leurs enfants, et elles frappaient du haut de leurs chariots sans distinction d'amis ni d'ennemis. Toute la nuit, les barbares pleurèrent leurs morts avec des hurlements sauvages qui, répétés par les échos des montagnes et du fleuve, portaient l'épouvante dans l'âme même des vainqueurs. Le surlendemain, Marius les attira par sa cavalerie à une nouvelle action. Les Ambrons-Teutons, emportés par leur courage, traversèrent la rivière et furent écrasés dans son lit. Un corps de trois mille Romains les prit par derrière et décida leur défaite. Selon l'évaluation la plus modérée, le nombre des barbares pris ou tués fut de cent mille. La vallée, engraisnée de leur sang, devint célèbre par sa fertilité. Les habitants du pays n'enfermaient, n'étaient leurs vignes, qu'avec des os de morts. Le village de *Pourrières* rappelle encore aujourd'hui le nom donné à la plaine : *Campi putridi*, champ de la putréfaction. Quant au butin, l'armée le donna tout entier à Marius, qui, après un sacrifice solennel, le brûla en l'honneur des dieux. Une pyramide fut élevée à Marius, un temple à la Victoire. L'église de Sainte-Victoire, qui remplaça le temple, reçut jusqu'à la Révolution française une procession annuelle, dont l'usage ne s'était jamais interrompu. La pyramide subsista jusqu'au quinzième siècle, et Pourrières avait pris pour armoiries le triomphe de Marius représenté sur un des bas-reliefs dont ce monument était orné.

Cependant les Cimbres, ayant passé les Alpes Noriques, étaient descendus dans la vallée de l'Adige. Les soldats de Catulus ne les voyaient qu'avec terreur se jouer, presque nus, au milieu des glaces, et se laisser glisser sur leurs boucliers du haut des Alpes à travers les précipices. Catulus, général méthodique, se croyait en sûreté derrière l'Adige, couvert par un petit fort. Il pensait que les ennemis s'amuseraient à le forcer. Ils entassèrent des rochers, jetèrent toute une forêt par dessus, et passèrent. Les Romains s'enfuirent et ne s'arrêtèrent que derrière le Pô. Les Cimbres ne songeaient pas à les poursuivre. En attendant l'arrivée des Teutons, ils jouirent du ciel et du sol italien, et se laissèrent vaincre aux douceurs de la belle et molle contrée. Le vin, le pain, tout était nouveau pour ces barbares ; ils fondaient sous le soleil du Midi et sous l'action de la civilisation plus énervante encore.

Marius eut le temps de joindre son collègue. Il reçut des députés des Cimbres, qui voulaient gagner du temps : *Donnez-nous, disaient-ils, des terres pour nous et pour nos frères les Teutons.* — *Laissez là vos frères,* répondit Marius, *ils ont des terres. Nous leur en avons donné qu'ils garderont éternellement.* Et comme les Cimbres le menaçaient de l'arrivée des Teutons : *Ils sont ici,* dit-il, *il ne serait pas bien de partir sans les saluer,* et il fit amener les captifs. Les Cimbres ayant demandé quel jour et en quel lieu il voulait combattre *pour savoir à qui serait l'Italie,* il leur donna rendez-vous pour le troisième jour dans un champ, près de Verceil.

Marius s'était placé de manière à tourner contre l'ennemi le vent, la poussière et les rayons ardents d'un soleil de juillet. L'infanterie des Cimbres formait un énorme carré, dont les premiers rangs étaient liés tous ensemble avec des chaînes de fer. Leur cavalerie, forte de quinze mille hommes, était effrayante à voir, avec ses casques chargés de mufles d'animaux sauvages et surmontés d'ailes d'oiseaux. Le camp et l'armée barbares occupaient une lieue en longueur. Au commencement, l'aile où se tenait Marius, ayant cru voir fuir la cavalerie ennemie, s'élança à sa poursuite et s'égara dans la poussière, tandis que l'infanterie ennemie, semblable aux vagues d'une mer immense, venait se briser sur le centre où se tenaient Catulus et Sylla, et alors tout se perdit dans une nuée de poudre. La poussière et le soleil méritèrent le principal honneur de la victoire (101).

Restait le camp barbare, les femmes et les enfants des vaincus. D'abord, revêtues d'habits de deuil, elles supplièrent qu'on leur promît de les respecter, et qu'on les donnât pour esclaves aux prêtresses romaines du feu (le culte des éléments existait dans la Germanie). Puis, voyant leur prière reçue avec dérision, elles pourvurent elles-mêmes à leur liberté. Le mariage chez ces peuples était chose sérieuse. Les présents symboliques des noces, les bœufs attelés, les armes, le coursier de guerre, annonçaient assez à la vierge qu'elle devenait là compagne des périls de l'homme, qu'ils étaient unis dans une même destinée, à la vie et à la mort (*sic vivendum, sic pereundum*. Tacite). C'est à son épouse que le guerrier rapportait ses blessures après la bataille (*ad matres et conjuges vulnera referunt; nec illæ numerare aut exigere plagas pavent*). Elle les comptait, les sondait sans pâlir ; car la mort ne devait

point les séparer. Ainsi, dans les poèmes scandinaves, Brunhild se brûle sur le corps de Siegfried. D'abord les femmes des Cimbres affranchirent leurs enfants par la mort; elles les étranglèrent ou les jetèrent sous les roues des chariots. Puis elles se pendaient, s'attachaient par un nœud coulant aux cornes des bœufs, et les piquaient ensuite pour se faire écraser. Les chiens de la horde défendirent leurs cadavres; il fallut les exterminer à coups de flèches.

Ainsi s'évanouit cette terrible apparition du Nord, qui avait jeté tant d'épouvante dans l'Italie. Le mot *cimbrique* resta synonyme de *fort* et de *terrible*. Toutefois, Rome ne sentit point le génie héroïque de ces nations, qui devaient un jour la détruire; elle

1. Valer. Max., l. III, c. VII. — Sallust. *de B. Jug. ad. calc.* : « Ex ea tempestate spes atque opes civitatis in illo sitæ. » — Vell. Patere., l. II, c. XII : « Videtur meruisse... ne ejus nati rempublicam pœniteret. » —

crut à son éternité. Les prisonniers qu'on put faire sur les Cimbres furent distribués aux villes comme esclaves publics ou dévoués aux combats de gladiateurs.

Marius fit ciseler sur son bouclier la figure d'un Gaulois tirant la langue, image populaire à Rome dès le temps de Torquatus. Le peuple l'appela le troisième fondateur de Rome, après Romulus et Camille. On faisait des libations au nom de Marius, comme en l'honneur de Bacchus ou de Jupiter. Lui-même, enivré de sa victoire sur les barbares du Nord et du Midi, sur la Germanie et sur les *Indes africaines*, ne buvait plus que dans cette coupe à deux anses, où, selon la tradition, Bacchus avait bu après sa victoire des Indes ¹.

Florus, l. III, c. III : « Tam lætum tamque felicem liberatæ Italiæ assertique imperii nuntium... populus romanus accepit per ipsos, si credere fas est, deos, etc. » — Plut., *in Mario*.



Ils se laissaient glisser sur leurs boucliers. (P. 27.)

ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR LES IBÈRES OU BASQUES. (Voy. page 5.)

Dans son livre intitulé *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens, vermittelt der Was-kischen Sprache* (Berlin, 1821), M. W. de Humboldt a cherché à établir, par la comparaison des débris de l'ancienne langue ibérique avec la langue basque actuelle, l'identité des Basques et des Ibères. Ces débris ne sont autre chose que les noms de lieux et les noms

d'hommes qui nous ont été transmis par les auteurs anciens. Encore nous sont-ils parvenus bien défigurés. Pline déclare rapporter seulement les noms qu'il peut exprimer en latin : « Ex his digna memoratu aut latiali sermone dictu facilia, etc. » Mela, Strabon, sont aussi arrêtés par la difficulté de rendre dans leur langue la prononciation barbare. Ainsi les anciens ont dû omettre

précisément les noms les plus originaux. Quelques mots transmis littéralement sur les monnaies ont la plus grande importance...

Après avoir posé les principes de l'étymologie, M. de Humboldt les applique à la méthode suivante : 1° chercher s'il y a d'anciens noms ibériens qui, pour le son et la signification, s'accordent (au moins en partie) avec les mots basques usités aujourd'hui; 2° dans tout le cours de ces recherches, et avant d'entrer dans l'examen spécial, comparer l'impression que ces anciens noms produisent sur l'oreille, avec le caractère harmonique de la langue basque; 3° examiner si ces anciens noms s'accorderaient avec les noms de lieux des provinces où l'on parle le basque aujourd'hui. Cet accord peut montrer, lors même qu'on ne trouverait pas le sens du nom, que des circonstances analogues ont tiré d'une langue identique les mêmes noms pour différents lieux.

Il a été conduit aux résultats suivants :

« 1° Le rapprochement des anciens noms de lieux de la péninsule ibérienne avec la langue basque montre que cette langue était celle des Ibères, et comme ce peuple paraît n'avoir eu qu'une langue, peuples ibères et peuples parlant le basque sont des expressions synonymes.

« 2° Les noms de lieux basques se trouvent sur toute la Péninsule sans exception, et, par conséquent, les Ibères étaient répandus dans toutes les parties de cette contrée.

« 3° Mais dans la géographie de l'ancienne Espagne, il y a d'autres noms de lieux qui, rapprochés de ceux des contrées habitées par les Celtes, paraissent d'origine celtique; et ces noms nous indiquent, au défaut de témoignages historiques, les établissements des Celtes mêlés aux Ibères.

« 4° Les Ibères non mêlés de Celtes habitaient seulement vers les Pyrénées et sur la côte méridionale. Les deux races étaient mêlées dans l'intérieur des terres, dans la Lusitanie, et dans la plus grande partie des côtes du Nord.

« 5° Les Celtes ibériens se rapportaient, pour le langage, aux Celtes, d'où proviennent les anciens noms de lieux de la Gaule et de la Bretagne, ainsi que les langues encore vivantes en France et en Angleterre. Mais vraisemblablement ce n'étaient point des peuples de pure souche gallique, rameaux détachés d'une tige qui restât derrière eux; la diversité de caractère et d'institution témoigne assez qu'il n'en est pas ainsi. Peut-être furent-ils établis dans les Gaules à une époque anté-historique, ou du moins ils y étaient établis bien avant (avant les Gaulois?). En tous cas, dans leur mélange avec les Ibères, c'était le caractère ibérien qui prévalait, et non le caractère gaulois, tel que les Romains nous l'ont fait connaître.

« 6° Hors de l'Espagne, vers le Nord, on ne trouve pas trace des Ibères, excepté toutefois dans l'Aquitaine ibérique et une partie de la côte de la Méditerranée. Les Calédoniens nommément appartenaient à la race celtique, non à l'ibérienne.

« 7° Vers le sud, les Ibères étaient établis dans les trois grandes îles de la Méditerranée; les témoignages historiques et l'origine basque des noms de lieux s'accordent pour le prouver. Toutefois, ils n'y étaient pas

venus, du moins exclusivement, de l'Ibérie ou de la Gaule, ils occupaient ces établissements de tout temps ou bien ils y vinrent de l'Orient.

« 8° Les Ibères appartenaient-ils aussi aux peuples primitifs de l'Italie continentale? La chose est incertaine; cependant on y trouve plusieurs noms d'origine basque, ce qui tendrait à fonder cette conjecture.

« 9° Les Ibères sont différents des Celtes, tels que nous connaissons ces derniers par le témoignage des Grecs et des Romains, et par ce qui nous reste de leurs langues. Cependant il n'y a aucun sujet de nier toute parenté entre les deux nations; il y aurait même plutôt lieu de croire que les Ibères sont une dépendance des Celtes, laquelle en a été démembrée de bonne heure. »

Nous n'extrairons de ce travail que ce qui se rapporte exactement à la Gaule et à l'Italie. Nous reproduisons d'abord les étymologies des noms : Basques, Biscaye, Espagne, Ibérie (p. 54).

Basoa, forêt, bocage, broussailles. *Basi*, *basti*, *bastetani*, *basitani*, *bastitani* (bas *eta*, pays de forêt, *bascontum* (comme *basocoa*), appartenant aux forêts). Cette étymologie donnée par Astalzo n'est pas bonne. — Les Basques s'appellent non *Basocoac*, mais *Euscaldunac*, leur pays *Euscalerria*, *Eusquerria*, et leur langue *euscara*, *eusquera*, *escuara*. [La terminaison *ara* indique le rapport de suite, de conséquence, d'une chose à une autre; ainsi *ara-uz*, conformément; *ara-ua*, règle, rapport. *Eusk-ara* veut donc dire à la manière basque.] *Aldunac* vient d'*aldea*, côté, partie; *duna*, terminaison de l'adjectif, et *c*, marqué du pluriel¹. *Erria*, *ara*, *era*, ne sont que des syllabes auxiliaires. La racine est *EUSKEN*, *ESKEN*². D'où les villes *Vesci*, *Vescelia*, et la *Vescitania*, où se trouvait la ville d'*Oscsa*; deux autres *Oscsa* chez les *Turduli* et en *Bœturie*, et *Ileosca*, *Etosca* (*Etrusca*?) *Menosca* (*Mendia*, montagne), *Virovescum*; les *Auscii* d'Aquitaine avec leur capitale *Eliberrum* (*Illiberis*, ville neuve); *Osquidates*? — Le nom d'*Oscsa* doit se rapporter à tout le peuple des Ibères. Les sommes énormes d'*argentum oscense* mentionnées par Tite-Live ne peuvent guère avoir été frappées dans une des petites villes appelées *Oscsa*. Florez croit que la ressemblance de l'ancien alphabet ibérien avec celui des Osques italiens peut avoir donné lieu à ce nom.

Noms basques qui se retrouvent en Gaule (p. 69):

AQUITAINE : *Calagorris*, *Casères* en *Comminges*. — *Vasates* et *Basabocates*, de *Basoa*, forêt. De même le diocèse de *Basas*, entre la *Garonne* et la *Dordogne*. — *Iluro*, comme la ville des *Cosetans* (*Oléron*). — *Bigorra*, de *bi*, deux, *gora*, haut. — *Oscara*, *Ousche*. — *Garites*, pays de *Gavre*, de *gora*, haut. — *Garoceli*... (*Cæsar*, de *Bell. Gall.*, I. x, et non *Graioceli*). *Auscii*, de *eusken*, *esken*, *vesci* (*osci*)³ nom des Basques (leur ville est *Eliberrum* comme *Illiberi*). — *Osquidates*, même racine, vallée d'*Ossau*, du pied des *Pyrénées* à *Oléron*. — *Curianum* (cap de *Buch*, promontoire près duquel le bassin d'*Arcachon* s'enfonce dans les terres), de *gur*, courbé. — Le rivage *Corense* (en *Bélique*). — *Bercorates*, même racine; *Biscarosse*, bourg du district de *Born*, frontières de *Buch*. — Les terminaisons celtiques sont *dunum*⁴, *magus*, *vices* et *briga* (p. 96), *Segodu-*

1. Ainsi les terminaisons *ac*, *oc*, du midi de la France, rattachaient les noms d'hommes et de lieux à un pluriel, conformément au génie des *gentes* pélasgiques, exprimé dans l'italien moderne, où les noms d'hommes sont des pluriels : *Ali-ghieri*, *Fieschi*, etc.

2. *Vasco*, *Wasco*, en langue basque, signifie *homme*, dit le dictionnaire de *Laramandi* (édition de 1743, sous ce titre pompeux *El imposible vincida, arte della lingua Bascongada*, imprimé à *Salamanque*). Voyez aussi *Laboulinière*, *Voyage dans les Pyrénées françaises*, I, 235.

3. *Oscsa*, d'*eusi*, *aboyer*; parler! d'*olsa*, bruit? Chaque peuple

barbare se considérait comme parlant seul un vrai langage d'homme. En opposition à *euscaldunac*, ils disent *er-d-al-dun-ac*; de *arra*, *erria*, terre; ainsi *erdaidunac*, qui parlent la langue du pays; les Basques français appellent ainsi les Français, les Biscayens les Castillans.

4. Toutefois *dun* (*duna*, avec l'article) est une terminaison commune de l'adjectif basque. De *arra*, ver; *ar-duna*, plein de vers. De *erstura*, angoisse; *erstura dun-a*, plein d'angoisses; *Eusc-al-dun-ac*, les Basques. *Caladunum* peut signifier, en basque, contrée riche en joncs.

num apud Rutenos appartient plus à la Narbonnais, qu'à l'Aquitaine. Lugdunum apud Convenas est mixte) comme l'indique Convenæ, Comminges. On ne les trouve pas, non plus que *briga*, chez les vrais Aquitains. La terminaison en *riges* paraît commune aux Celtes et aux Basques. Chose remarquable : le seul peuple que Strabon nous désigne comme étranger, dans l'Aquitaine, les *Bituriges*, ont un nom tout à fait basque ; de même les *Caturiges*, Celtes des hautes Alpes ; ce sont des établissements primitivement ibériens.

Côte méridionale de la Gaule : Illiberis Bebryciorum, Vasio Vocontiorum (Vaison) en Narbonnaise. Bebryces rappelle *briges*, et peut-être Allo-Brogés (Étienne de Byzance écrit Allobryges ; selon lui, on trouve le plus souvent, chez les Grecs, Allobryges). Cependant le scholiaste Juvénal dit ce mot celtique (Sat. viii, v. 234) et signifiant terre, contrée.

Dans le reste de la Gaule, on rencontre peu de noms analogues au basque, excepté Bituriges. Cependant *Gelduba*, comme Corduba, Salduba, Arverni, Arvii, *Gaduret*, Caracates, Carasa, Carcaso et Ardyes dans le Valais, Carnutes, Carocotinum (Crottoy), Carpentoracte (Carpentras), Corsisi, Carsis ou Cassis, Corbilo Coiron-sur-Loire), (Turones?) Ces analogies avec les basques sont probablement fortuites. Le mot même de *Britannia* ne dériverait-il pas de cette racine féconde ? *prydain*, brigantes ?

Brigantium en Espagne chez les Gallaici, *Brigantium* en Asturie. De même en Gaule *Brigantium* et le port *Brivates*. — En Bretagne, les *Brigantes*, et leur ville *Isuibrigantium* ; le même nom de peuple se trouve en Irlande. — *Brigantium*, sur le lac de Constance, *Bregetium*, en Hongrie, sur le Danube. En Gaule, sur la côte sud, les *Segobriges* ; dans l'Aquitaine propre, les *Nitobriges* (Agen) ; *Samarobriua* (Amiens) ; *Eburobriva* entre Auxerre et Troyes ; *Baudobrica*, au dessus de Coblenz, *Bontobrice* et *Magetobria*, entre Rhin et Moselle ; en Suisse, les *Latobrigi* et *Latobrogi* ; en Bretagne, *Durobrivæ* et *Ourobrivæ* ; *Artobriga* (Ratisbonne) dans l'Allemagne celtique.

Recherches de noms celtiques dans des noms de lieux ibériens (p. 83) : *Ebura* ou *Ebora*, en Bétique et chez les Turduli, Edetani, Carpetani, Lusitani, et *Ripepora* en Bétique, *Eburobritium* chez les Lusitani ; en Gaule ; *Eburobrica*, *Eburonunum* ; sur la côte méridionale, les *Eburones*, sur la rive gauche du Rhin, Aulerici *Ebuovices* en Normandie ; en Bretagne, *Eboracum*, *Ebuavicum* ; en Autriche, *Eburonunum* ; en Hongrie, *Eburum* ; en Lucanie, les *Eburini* ? le gaulois *Eporodorix* dans César ?

Noms celtiques en Espagne :

Ebora, *Ebura*, *Segobrigii* (?), p. 83. Les *Segobriges* sur la côte sud de la Gaule. *Segobriga*, villes espagnoles des *Celtibériens* ; *Segontia*, Segedunum, en Bretagne, *Segodunum*, en Gaule : *Segestica*, en Pannonie. — En Espagne, *Nemetobriga*, *Nemetates*. — *Augustonemetum*, en Auvergne, *Nemetacum*, *Nemetocenna* et les *Nemètes* dans la Germanie supérieure, *Nemausus*, Nîmes ; de l'Irlandais *Naomhtha* (V. Llyud), sacré, saint ?

Page 90. Recherches de noms *basques* dans les noms de lieux celtiques. En Bretagne : Le fleuve Ilas, Isca, Isurum, Verurium. Le promontoire Ocelum ou Ocellum. Sur le Danube, entre le Norique et la Pannonie, *Astura* et le fleuve *Carpis*, *Urbate* et le fleuve *Urpa-*

mus. — En Espagne : *Ula*, *Osca*, *Esurir*. Le mont *Solorius*. *Ocelum* chez les *Callaici*...

Noms *basques* en Italie : *Iria* apud *Taurinos*, comme *Iria Flavia Callaïcorum* (*iria*, ville). — *Ilienses*, en Sardaigne, *Troyens* ? Cependant d'habit et de mœurs libyens selon *Pausanias*¹. — *Uria*, en Apulie, comme *Uriam Turdulorum*. — *Dura*, eau : *Urba Salovia Picenorum*, *Urbium*, *Urcinium* de Corse, comme *Urce Bastetanorum*. — *Urgo*, île entre Corse et Etrurie, comme *Urgao* en Bétique. — *Usentini* en Lucanie, comme *Urso*, *Ursao*, en Bétique. — *Agurum*, en Sicile ; *Argiria*, en Espagne : *Astura*, fleuve et île près d'Antium. — *D'asta*, roche : *Asta*, en Ligurie, et *Asta Turdetanorum*, etc., etc., en Espagne. — *Osci* ne se rapporte pas à *osca*, il est contracté d'*opici*, *opei* (mais pourquoi *opici* ne serait-il pas une extension de *osci* ?) — *Ausones*, analogue à l'espagnol *Ausa* et *Ausetani*. Cependant il se lie avec *Aurunci*. — *Arsia*, en Istrie ; *Arsa*, en Bœturie. — *Basta*, en Calabre ; *Basti* apud *Bastetanos*. — *Basterbini* *Salentinorum*, de *basoa*, montagne, et de *erbestatu*, émigrer, changer de pays (*erria*). — *Biturgia*, en Etrurie ; *Bituris*, chez les Basques. — *Hispellum*, en Ombrie. — Le *Lambrus*, qui se jette dans le Pô, *Lambriaca* et *Flavia lambris Callaïcorum*. — *Murgantia*, ville barbare en Sicile ; *Margis*, en Espagne ; *Suessa* et *Sucessula*, comme les *Suessetani* des *Ilergètes*. — *Cureses* *Sabinorum*, *Gurulis*, en Sardaigne, comme le littus *Corense*, en Bétique, et le prom. *Curianum* en Aquitaine. — *Curia*, même racine que *urbs* ; *urvus*, *curvus*, *urvarum* *urvum* *aratri* ; ἄρος, ἄρῶν, κερτῆς ; en allemand, *aëren*, labourer ; en basque, *ara-tu*, labourer ἄρω, labourer) ; *gur*, courbe ; *uria*, *iria*, ville. — L'allemand *ort* est encore de cette famille. — Les Basques et les Romains seraient rattachés l'un à l'autre par l'intermédiaire des *Étrusques*. « Je ne dis pas pour cela que les *Étrusques* soient pères des *Ibères* ni leurs fils². »

Page 97. — C'est à tort que les Français et les Espagnols confondent les *Cantabres* et les *Basques* (*Oihenart* les distingue) ; les *Cantabres* en étaient séparés par les *Aurigons*, et les tribus peu guerrières des *Garistii* et *Varduli*. Chez les *Cantabres* commence ce mélange de noms de lieux, que je ne trouve point chez les *Basques*. Les *Cantabres* sont essentiellement guerriers, les *Basques* aussi, et même ils se vantaient de ne pas porter de casques (*Sil. It.*, III, 358. V. 197, IX, 232). Ceci prouve cependant qu'ils avaient plus rarement la guerre. Enfermés dans leurs montagnes, ils n'eurent point de guerre contre les Romains, sauf la guerre désespérée de *Calagurris* (*Juven.*, XV, 93-110).

Page 100. — Les noms *basques* se représentent surtout chez les *Turduli* et *Turdetani* de la Bétique. Ainsi, il n'y avait aucune contrée de la Péninsule où les noms de lieux n'indiquassent un peuple parlant et prononçant comme les *Basques* d'aujourd'hui. Les formes infiniment variées de la langue *basque* seraient inexplicables, si ce peuple n'avait été formé de tribus très nombreuses, et dispersées autrefois sur un vaste territoire. — *Atzean* signifie derrière, en arrière, et *Atzea* l'étranger ; ainsi ce peuple pensait primitivement que l'étranger n'était que derrière lui ; ceci fait croire que, depuis un temps immémorial, ils sont établis au bout de l'Europe.

1. L'arispicaine et la flûte des *Vascons* étaient célèbres, comme celle des *Étrusques* et *Lydiens*. (*Lamprid. Alex. Sever.*) — *Vasca tibia* dans *Solin*, c. v. — *Servius*, XI *Æn.*, et apud *auctorem veteris glossarii latino-græci*. Aujourd'hui ils n'ont pas d'autre instrument (comme les *highlanders* écossais la *cornemuse*). (*Strabon*, I. III.)

2. On peut cependant citer encore *Mauléon* en Gascogne et en

Poitou (*Maulin* en *basque*). — En Bretagne : *Rennes*, *Batz*, *Alet*, *Morlaix*. (On trouve dans les *Pyrénées* : *Rasez*, *Rœda*, *pagus Radensis* ou *Radensis*, comme *Redon*, *Redonas*, *Morlaas*, etc. On trouve encore en Bretagne un *Auvergnac*, un *Montauban* du côté de *Rennes*.) — Les mots *Auch*, *Occitanie*, *Gard*, *Gers*, *Garonne*, *Gironde*, semblent aussi d'origine *basque*. — *Montesquieu*, *Montesquieu*, de *Eusken* !

Page 113. — Les Celtes et les Ibères sont deux races différentes (Strab., IV, I, p. 176, c. II, 1, pag. 189). Niebuhr pense de même contre l'opinion de Bulet, Vallancey, etc. Les Ibères étaient plus pacifiques; en effet, les *Turduli*, *Turdetani*, au lieu de faire des expéditions, furent repoussés du Rhône à l'ouest. Ils ne faisaient pas de ligues avec d'autres, par confiance en soi (Strab., III, 4, p. 138); aussi, point de grandes entreprises (Florus, II, 17, 3), seulement de petits brigandages; opiniâtres contre les Romains, mais surtout les *Celtibères*; poussés par la tyrannie des préteurs, par la fréquente stérilité des pays de montagnes, avec une population croissante; obligés d'éloigner d'eux annuellement une partie des hommes en âge de porter les armes; effarouchés par l'état de guerre permanent en Espagne, sous les Romains.

Le monde ibérien est antérieur au monde celtique... On n'en connaît que la décadence. Les Vaccéens (Diod., V, 34) faisaient chaque année un partage de leurs terres, et mettaient les fruits en commun, signe d'une société bien antique.

Nous ne trouvons pas chez les Ibères l'institut des Druides et Bardes. Aussi point d'union politique (les Druides avaient un chef unique). Aussi moins de régularité dans la langue basque pour revenir des dérivés aux racines.

On accuse les Gaulois, et non les Ibères, de pédérastie (Athen. XIII, 79; Diod., V, 31); au contraire, les Ibères préfèrent l'honneur et la chasteté à la vie (Strab., III, 4, p. 164). Les Gaulois, et non les Ibères, bruyants, vains, etc. (Diod., V, 31, p. 157); les Ibères méprisent la mort, mais avec moins de légèreté que les Gaulois, qui donnaient leur vie pour quelque argent ou quelques verres de vin (Athen. IV, 40).

Diodore assimile les Celtibères aux Lusitaniens. Les uns et les autres semblent avoir déployé dans la guerre la ruse, l'agilité, caractère des Ibères (Strab., III). Mais les Celtibères craignaient moins les batailles rangées; ils avaient conservé le bouclier gaulois; les Lusitaniens en portaient un moins long (*Scutatæ ceterioris provinciae*, et *cetratæ ulterioris Hispaniæ cohortes*. Cæs., de B., lib. I, 39. Cependant, id. I, 48).

Les Celtibères avaient (sans doute d'après les Ibères) des bottes tissées de cheveux (Diodore : *Τριχίνας εἰσοῦσι κομητάς*). Les Biscayens d'aujourd'hui ont la jambe serrée de bandes de laine, qui vont joindre l'*abarca*, sorte de sandale.

Les montagnards vivaient deux tiers de l'année d'un pain de gland (nourriture des Pélagés, Dodone, etc.; *glandem ructante marito*. Juv. VI, 10). Les Celtibères mangeaient beaucoup de viande; les Ibères buvaient une boisson d'orge fermentée; les Celtibères de l'hydromel.

Les ressemblances entre les Ibères et les Celtibères sont nombreuses, exemple: tout soin domestique abandonné aux femmes; force et endurcissement de celles-ci, qu'on retrouve en Biscaye et provinces voisines (et dans plusieurs parties de la Bretagne, comme à Ouessant).

Chez les Ibères et les Celtes (Aquitaine?) hommes qui dévouent leur vie à un homme (Plut. Sertor., 14; Val. Max., VII, 6, ext. 3. — Cæs., de B. Gall.). Val. Max., II, 6, 11, dit expressément que ces dévouements étaient particuliers aux Ibères.

Page 121. — Les Gaulois aimaient les habits bariolés et voyants; les Ibères, même les Celtibères, les portaient noirs, de grosse laine, comme des cheveux, leurs femmes des voiles noirs. En guerre, par exemple à Cannes (Polyb., III, 114; Livius, XXII, 46), vêtements de lin blanc, et par dessus habits rayés de pourpre (c'est un milieu entre le bariolé gaulois et la simplicité ibérienne).

Ce qu'on sait de la religion des Ibères s'applique aussi aux Celtes, sauf une exception: *Quelques-uns*, dit Strabon (III, 4, p. 164) *refusent aux Galliciens toute foi dans les dieux, et disent qu'aux nuits de pleine lune les Celtibères et leurs voisins du Nord font des danses et une fête devant leurs portes avec leurs familles, en l'honneur d'un dieu sans nom*. Plusieurs auteurs (dont Humboldt semble adopter le sentiment) croient voir un croissant et des étoiles sur les monnaies de l'ancienne Espagne. Florez (Medallas, 1) remarque que dans les médailles de la Bétique (et non des autres provinces), le taureau est toujours accompagné d'un croissant (le croissant est phénicien et druidique; la vache est dans les armes des Basques, des Gallois, etc.). Dans les autres provinces, on trouve le taureau, mais non le croissant.

Nulle mention du temple, si ce n'est dans les provinces en rapport avec les peuples méridionaux (cependant quelques noms celtiques: exemple, *Nemetobriga*). — Strab. (III, 4, p. 138), dans un passage obscur où il donne les opinions opposées d'Artémidore et d'Éphore sur le prétendu temple d'Hercule au promontoire Cuneus, parle de certaines pierres qui, dans plusieurs lieux, se trouvent trois ou quatre ensemble, et qui ont un rapport à des usages religieux (trad. fr., 385, III, 4, 5.). Un voyageur anglais en Espagne dit qu'aux frontières de Gallice on rencontre deux grands tas de pierres, la coutume étant que tout Gallicien qui émigre pour trouver du travail y mette une pierre au départ et au retour. Arist. Polit. VII, 2, 6: Sur la tombe du guerrier ibérien autant de lances (*δελίσκους*) qu'il a tué d'ennemis.

Nous ne trouvons pas chez les Ibères, comme chez les Gaulois, l'usage de jeter de l'or dans les lacs ou de le placer dans les lieux sacrés, sans autre garde que la religion. Au temple d'Hercule, à Cadix, il y avait des offrandes que César fit respecter après la défaite des fils de Pompée (Dio, c. XLIII, XXXIX); mais le culte de ce temple était encore phénicien, même au temps d'Appien, VI, II, 35. — Justin, XLIV, 3: « La terre est si riche chez les Galliciens, que la charrue y soulève souvent de l'or; ils ont une montagne sacrée qu'il est défendu de violer par le fer; mais si la foudre y tombe, on peut y recueillir l'or qu'elle a pu découvrir, comme un présent des dieux. » Voilà bien l'or propriété des dieux.

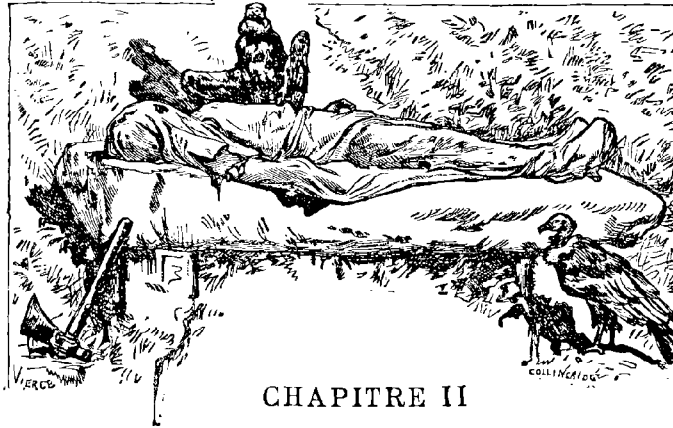
Page 123. — Pour les noms de lieux, point de traces des Ibères dans la Gaule non aquitanique, ni dans la Bretagne [cependant voyez plus haut], quoique Tacite (Agric., II) croie les reconnaître dans le teint des Silures, dans leurs cheveux frisés et leur position géographique. (Mannert croit les trouver en Calédonie.) Il faut attendre qu'on ait comparé le basque avec les langues celtiques. Espérons, ajoute M. de Humboldt, qu'Ahlwardt nous fera connaître ses travaux...

Page 126. — Les anciennes langues celtiques ne peuvent avoir différé du breton et gallois actuel; la preuve en est dans les noms de lieux et de personnes, dans beaucoup d'autres mots, dans l'impossibilité de supposer une troisième langue qui eût entièrement péri...

Page 131. — On peut dire des *Ibères* ce que dit Mannert des *Ligures*, avec beaucoup de sagacité, qu'ils ne dérivent pas des Celtes que nous connaissons dans la Gaule, mais que pourtant ils pourraient être une branche sœur d'une tige orientale plus ancienne.

Page 132. — Parenté fort douteuse du basque et des langues américaines.

Nous n'avons pas cru qu'on pût nous blâmer de donner un extrait de cet admirable petit livre, qui n'est pas encore traduit.



CHAPITRE II

État de la Gaule dans le Siècle qui précède la conquête. — Druidisme.
— Conquête de César. (58-51 av. J.-C.)

Ce grand événement de l'invasion cimbrique n'eut qu'une influence fort indirecte sur les destinées de la Gaule, qui en fut le principal théâtre. Les Kymry-Teutons étaient trop barbares pour s'incorporer avec les tribus gauloises que le druidisme avait déjà tirées de leur grossièreté primitive. Examinons avec quelque détail cette religion druidique¹ qui commença la culture morale de la Gaule, prépara l'invasion romaine et fraya la voie au christianisme. Elle devait avoir atteint tout son développement, toute sa maturité, dans le siècle qui précéda la conquête de César; peut-être même penchait-elle vers son déclin; l'influence politique des druides avait du moins diminué.

Il semble que les Galls aient d'abord adoré des objets matériels, des phénomènes, des agents de la nature : lacs, fontaines, pierres, arbres, vents, en particulier le terrible *Kirk*. Ce culte grossier fut, avec le temps, élevé et généralisé. Ces êtres, ces phénomènes, eurent leurs génies; il en fut de même des lieux et des tribus. De là, le dieu *Tarann*, esprit du tonnerre; *Vosège*, déification des Vosges; *Pennin*, des Alpes; *Arduinne*, des Ardennes. De là, le *Génie des Arvernes*; *Bibracte*, déesse et cité des Édues; *Aventia*, chez les Hel-

vètes; *Nemausus* (Nîmes), chez les Arécomiques, etc., etc.

Par un degré d'abstraction de plus, les forces générales de la nature, celles de l'âme humaine et de la société furent aussi déifiées. *Tarann* devint le dieu du ciel, le moteur et l'arbitre du monde. Le soleil, sous le nom de *Bel* ou *Belen*, fit naître les plantes salutaires et présida à la médecine; *Hesus* ou *Hesus* à la guerre; *Teutatès* au commerce et à l'industrie; l'éloquence même et la poésie eurent leur symbole dans *Ogmios*, armé comme Hercule de la massue et de l'arc, et entraînant après lui des hommes attachés par l'oreille à des chaînes d'or et d'ambre qui sortaient de sa bouche².

On voit qu'il y a ici quelque analogie avec l'Olympe des Grecs et des Romains³. La ressemblance se changea en identité, lorsque la Gaule, soumise à la domination de Rome, eut subi quelques années seulement l'influence des idées romaines. Alors le polythéisme gaulois, honoré et favorisé par les empereurs, finit par se fondre dans celui de l'Italie, tandis que le druidisme, ses mystères, sa doctrine, son sacerdoce, furent cruellement proscrits.

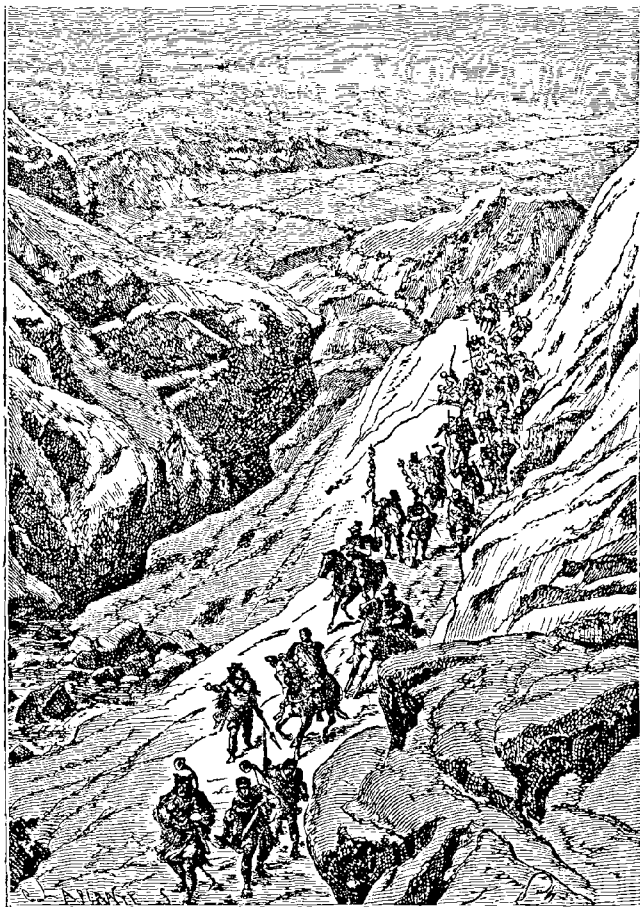
Les druides enseignaient que la matière

1. Ce sujet a été renouvelé par le progrès des études celtiques et l'interprétation remarquable de MM. J. Reynaud, Henri Martin, Gatiien-Arnoult (1860).

2. *Kirk*. Maxim. Tyr., Serm. 48. — Senec., Quæst. nat. l. V, c. xvii. — Posidon., ap. Strab., l. IV. — P. Oros., l. V, c. xvi. Greg. Turon., de Glor. confess., c. v. Dans le moine de Saint-Gall, *Circinus* est synonyme de *Boréas*. — *TARANIS*. Lucan., l. I. — *VOSÈGE*. Inscrisp. Grut., p. 94. — *PENNIN*, liv. XXI, c. xxxviii. — *ARDOINNE*. Inscrisp. Grut. — *GENIO ARVERNORUM*. Reines., app. 5. — *BIBRACTE*. Inscr. ap. Ser., rer. Fr., l. XXIV. — *NEMAUSUS*. Grut. p. 111. Spon., p. 169. — *AVENTIA*. Grut. p. 110.

BELENUS. Auson., carm. II. — Tertull., Apolog. c. xxiv. — *HESUS*. Dans un bas-relief trouvé sous l'église de Notre-Dame de Paris, en 1714, on voit Hésus couronné de feuillage, à demi nu, une cognée à la main, et le genou gauche appuyé sur un arbre qu'il coupe. — *OGMIUS*. L'écriture sacrée des Irlandais s'appelait *Ogham*. (Voy. Tolland, O'Halloran, et Vallancey et Beaufort, dans les *Collectanea de Rebus Hibernicis*, etc.)

3. Cæsar.



Lorsque César envahit la Gaule. (P. 35.)

et l'esprit sont éternels, que la substance de l'univers reste inaltérable sous la perpétuelle variation des phénomènes où domine tour à tour l'influence de l'eau et du feu; qu'enfin l'âme humaine est soumise à la métempsycose. A ce dernier dogme se rattachait l'idée morale de peines et de récompenses; ils considéraient les degrés de transmigration inférieurs à la condition humaine comme des états d'épreuve et de châtement. Ils avaient même un *autre monde*¹, un monde de bonheur. L'âme y conservait son identité, ses passions, ses habitudes. Aux funérailles, on brûlait des lettres que le mort devait lire ou remettre à d'autres morts. Souvent même ils prêtaient de l'argent à rembourser dans l'autre vie.

1. Voy., à la fin de ce chapitre, les Éclaircissements sur les traditions religieuses des Gallois et des Irlandais.

J'ai rapporté ces traditions; toutes récentes qu'elles

Ces deux notions combinées de la métempsycose et d'une vie future faisaient la base du système des druides. Mais leur science ne se bornait pas là; ils étaient de plus métaphysiciens, physiciens, médecins, sorciers et surtout astronomes. Leur année se composait de lunaisons, ce qui fit dire aux Romains que les Gaulois mesuraient le temps par nuits et non par jours; ils expliquaient cet usage par l'origine infernale de ce peuple, et sa descendance du dieu Pluton. La médecine druidique était uniquement fondée sur la magie. Il fallait cueillir le *Samolus* à jeun et de la main gauche, l'arracher de terre sans le regarder, et le jeter de même dans les réservoirs où les bestiaux allaient boire; c'était un préservatif contre leurs maladies. On se

peuvent paraître, elles portent un caractère profondément indigène. Le mythe du castor et du lac a bien l'air d'être né à l'époque où nos contrées occidentales étaient encore couvertes de forêts et de marécages.

préparait à la récolte de la *sélag*e par des ablutions et une offrande de pain et de vin ; on partait nu-pieds, habillé de blanc ; sitôt qu'on avait aperçu la plante, on se baissait comme par hasard, et, glissant la main droite sous son bras gauche, on l'arrachait sans jamais employer le fer, puis on l'enveloppait d'un linge qui ne devait servir qu'une fois. Autre cérémonial pour la verveine. Mais le remède universel, la panacée, comme l'appelaient les druides, c'était le fameux *gui*. Ils le croyaient semé sur le chêne par une main divine, et trouvaient dans l'union de leur arbre sacré avec la verdure éternelle du gui un vivant symbole du dogme de l'immortalité. On le cueillait en hiver, à l'époque de la floraison, lorsque la plante est le plus visible, et que ses longs rameaux verts, ses feuilles et les touffes jaunes de ses fleurs, enlacés à l'arbre dépouillé, présentent seuls l'image de la vie, au milieu d'une nature morte et stérile.

C'était le sixième jour de la lune que le gui devait être coupé ; un druide en robe blanche montait sur l'arbre, une serpe d'or à la main, et tranchait la racine de la plante, que d'autres druides recevaient dans une saie blanche ; car il ne fallait pas qu'elle touchât la terre. Alors on immolait deux taureaux blancs dont les cornes étaient liées pour la première fois.

Les druides prédisaient l'avenir d'après le vol des oiseaux et l'inspection des entrailles des victimes. Ils fabriquaient aussi des talismans, comme les chapelets d'ambre que les guerriers portaient sur eux dans les batailles, et qu'on retrouve souvent à leur côté dans les tombeaux. Mais nul talisman n'égalait l'*œuf de serpent*¹. Ces idées d'œuf et de serpent rappellent l'œuf cosmogonique des mythologies orientales, ainsi que la métempsychose et l'éternelle rénovation dont le serpent était l'emblème.

Des magiciennes et des prophétesses étaient affiliées à l'ordre des druides, mais sans en partager les prérogatives. Leur institut leur imposait des lois bizarres et contradictoires ; ici, la prêtresse ne pouvait dévoiler l'avenir qu'à l'homme qui l'avait pro-

fanée ; là, elle se vouait à une virginité perpétuelle ; ailleurs, quoique mariée, elle était astreinte à de longs célibats. Quelquefois ces femmes devaient assister à des sacrifices nocturnes, toutes nues, le corps teint de noir, les cheveux en désordre, s'agitant dans des transports frénétiques. La plupart habitaient des écueils sauvages, au milieu des tempêtes de l'archipel armoricain. A Séna (Séin) était l'oracle célèbre des neuf vierges terribles appelées *Sénes*, du nom de leur île. Pour avoir le droit de les consulter, il fallait être marin et encore avoir fait le trajet dans ce seul but. Ces vierges connaissaient l'avenir ; elles guérissaient les maux incurables ; elles prédisaient et faisaient la tempête.

Les prêtresses de Nannetes, à l'embouchure de la Loire, habitaient un des îlots de ce fleuve. Quoiqu'elles fussent mariées, nul homme n'osait s'approcher de leur demeure ; c'étaient elles qui, à des époques prescrites venaient visiter leurs maris sur le continent. Parties de l'île à la nuit close, sur de légères barques qu'elles conduisaient elles-mêmes, elles passaient la nuit dans des cabanes préparées pour les recevoir ; mais, dès que l'aube commençait à paraître, s'arrachant des bras de leurs époux, elles couraient à leurs nacelles et regagnaient leur solitude à force de rames. Chaque année, elles devaient, dans l'intervalle d'une nuit à l'autre, couronnées de lierre et de vert feuillage, abattre et reconstruire le toit de leur temple. Si l'une d'elles, par malheur, laissait tomber à terre quelque chose de ces matériaux sacrés, elle était perdue ; ses compagnes se précipitaient sur elle avec d'horribles cris, la déchiraient et semaient çà et là ses chairs sanglantes. Les Grecs crurent retrouver dans ces rites le culte de Bacchus ; ils assimilèrent aussi aux orgies de Samothrace d'autres orgies druidiques célébrées dans une île voisine de la Bretagne, d'où les navigateurs entendaient avec effroi, de la pleine mer, des cris furieux et le bruit des cymbales barbares.

La religion druidique avait sinon institué, du moins adopté et maintenu les sacrifices humains. Les prêtres perçaient la victime au dessus du diaphragme, et tiraient leurs

1. Cet œuf prétendu paraît n'avoir été autre chose qu'une échinite, ou pétrification d'oursin de mer.

« Durant l'été, dit Pline, on voit se rassembler dans certaines cavernes de la Gaule des serpents sans nombre, qui se mêlent, s'entrelacent, et avec leur salive, jointe à l'écume qui suinte de leur peau, produisent cette espèce d'œuf. Lorsqu'il est parfait, ils l'élèvent et le soutiennent en l'air par leurs sifflements ; c'est alors qu'il faut s'en emparer avant qu'il ait touché la terre. Un homme, aposté à cet effet, s'élançant, reçoit l'œuf

dans un linge, saute sur un cheval qui l'attend, et s'éloigne à toute bride, car les serpents le poursuivent jusqu'à ce qu'il ait mis une rivière entre eux et lui. » Il fallait l'enlever à une certaine époque de la lune ; on l'éprouvait en le plongeant dans l'eau ; s'il surnageait, quoique entouré d'un cercle d'or, il avait la vertu de faire gagner les procès et d'ouvrir un libre accès auprès des rois. Les druides le portaient au cou, richement enchâssé et le vendaient à très haut prix.

pronostics de la pose dans laquelle elle tombait, des convulsions de ses membres, de l'abondance et de la couleur de son sang; quelquefois ils la crucifiaient à des poteaux dans l'intérieur des temples, ou faisaient pleuvoir sur elle, jusqu'à la mort, une nuée de flèches et de dards. Souvent aussi on élevait un colosse en osier ou en foin, on le remplissait d'hommes vivants, un prêtre y jetait une torche allumée, et tout disparaissait bientôt dans des flots de fumée et de flamme. Ces horribles offrandes étaient sans doute remplacés souvent par des dons votifs. Ils jetaient des lingots d'or et d'argent dans les lacs ou les clouaient dans les temples.

Un mot sur la hiérarchie. Elle comprenait trois ordres distincts. L'ordre inférieur était celui des bardes, qui conservaient dans leur mémoire les généalogies des clans, et chantaient sur la *rotte* les exploits des chefs et les traditions nationales; puis venait le sacerdoce proprement dit, composé des ovates et des druides. Les ovates étaient chargés de la partie extérieure du culte et de la célébration des sacrifices. Ils étudiaient spécialement les sciences naturelles appliquées à la religion, l'astronomie, la divination, etc. Interprètes des druides, aucun acte civil ou religieux ne pouvait s'accomplir sans leur ministère.

Les druides, ou *hommes des chênes*¹, étaient le couronnement de la hiérarchie. En eux résidaient la puissance et la science. Théologie, morale, législation, toute haute connaissance était leur privilège. L'ordre des druides était électif. L'initiation, mêlée de sévères épreuves, au fond des bois ou des cavernes, durait quelquefois vingt années; il fallait apprendre de mémoire toute la science sacerdotale, car ils n'écrivaient rien, du moins jusqu'à l'époque où ils purent se servir des caractères grecs.

L'assemblée la plus solennelle des druides se tenait une fois l'an sur le territoire des Carnutes, dans un lieu consacré, qui passait pour le point central de toute la Gaule; on y accourait des provinces les plus éloignées. Les druides sortaient alors de leurs solitu-

des, siégeaient au milieu du peuple et rendaient leurs jugements. Là, sans doute, ils choisissaient le druide suprême, qui devait veiller au maintien de l'institution. Il n'était pas rare que l'élection de ce chef excitât la guerre civile.

Quand même le druidisme n'eût pas été affaibli par ces divisions, la vie solitaire à laquelle la plupart des membres de l'ordre semblent s'être voués devait le rendre peu propre à agir puissamment sur le peuple. Ce n'était pas, d'ailleurs, ici comme en Égypte une population agglomérée sur une étroite ligne. Les Gaulois étaient dispersés dans les forêts, dans les marais, qui couvraient leur sauvage pays, au milieu des hasards d'une vie barbare et guerrière. Le druidisme n'eût pas assez de prise sur ces populations disséminées, isolées. Elles lui échappèrent de bonne heure.

Ainsi, lorsque César envahit la Gaule², elle semblait convaincue d'impuissance pour s'organiser elle-même. Le vieil esprit de clan, l'indisciplinabilité guerrière, que le druidisme semblait devoir comprimer, avait repris vigueur; seulement la différence des forces avait établi une sorte de hiérarchie entre les tribus; certaines étaient clientes des autres, comme les Carnutes des Rhêmes, les Sénons des Édues, etc. (Chartres, Reims, Sens, Autun).

Des villes s'étaient formées, espèces d'asiles au milieu de cette vie de guerre. Mais tous les cultivateurs étaient serfs, et César pouvait dire: « Il n'y a que deux ordres en Gaule, les druides et les cavaliers (equites). » Les druides étaient les plus faibles. C'est un druide des Édues qui appela les Romains.

J'ai parlé ailleurs de ce prodigieux César et des motifs qui l'avaient décidé à quitter si longtemps Rome pour la Gaule, à s'exiler pour revenir maître. L'Italie était épuisée, l'Espagne indisciplinable; il fallait la Gaule pour asservir le monde. J'aurais voulu voir cette blanche et pâle figure, fanée avant l'âge par les débauches de Rome, cet homme délicat et épileptique, marchant sous les pluies de la Gaule, à la tête des légions, traversant nos fleuves à la nage; ou bien à cheval entre

1. *Derw* (cymrique), *Deru* (armoricain), *Dair* (gaélique): *chêne*.

2. Sur les révolutions de la province romaine, entre Marius et César, voyez Am. Thierry. Une grande partie de l'Aquitaine suivit l'exemple de l'Espagne, et se déclara pour Sertorius; c'est de la Gaule que Lépidus envahit l'Italie. Mais le parti de Sylla l'emporta. L'Aquitaine fut réduite par Pompée. Il y fonda des colonies militaires à Toulouse, à Biterræ (Béziers), à Narbonne (an 75), et réunit tous les bannis qui infes-

taient les Pyrénées dans sa nouvelle ville de *Convenæ* (réunion d'hommes rassemblés de tous pays); c'est Saint-Bertrand de Comminges. Le principal agent des violences du parti de Sylla en Gaule avait été un Fonteius, que Cicéron trouva le moyen de faire absoudre. (Voy. le *Pro Fonteio*.) La Gaule romaine eut tant à souffrir que les députés des Allobroges furent au moment d'engager leur patrie dans la conjuration de Catilina. (Voy. mon *Histoire romaine*.)

les litières où ses secrétaires étaient portés, dictant quatre, six lettres à la fois, remuant Rome du fond de la Belgique, exterminant sur son chemin deux millions d'hommes¹, et domptant en dix années la Gaule, le Rhin et l'Océan du Nord (58-49).

Ce chaos barbare et belliqueux de la Gaule était une superbe matière pour un tel génie. De toutes parts, les tribus gauloises appelaient alors l'étranger. Le druidisme affaibli semble avoir dominé dans les deux Bretagnes et dans les bassins de la Seine et de la Loire. Au midi, les Arvernes et toutes les populations Ibériennes de l'Aquitaine étaient généralement restés fidèles à leurs chefs héréditaires. Dans la Celtique même, les druides n'avaient pu résister au vieil esprit de clan qu'en favorisant la formation d'une population libre dans les grandes villes, dont les chefs ou patrons étaient du moins électifs, comme les druides. Ainsi deux factions partageaient tous les États gaulois; celle de l'élection ou des druides et des chefs temporaires du peuple des villes². A la tête de la seconde se trouvaient les Édues; à la tête de la première, les Arvernes et les Séquanes. Ainsi commençait dès lors l'opposition de la Bourgogne (Édues) et de la Franche-Comté (Séquanes). Les Séquanes, opprimés par les Édues qui leur fermaient la Saône et arrêtaient leur grand commerce de porcs, appelèrent de la Germanie des tribus étrangères au druidisme, qu'on nommait du nom commun de Suèves. Ces barbares ne demandaient pas mieux. Ils passèrent le Rhin, sous la conduite d'un Arioviste, battirent les Édues, et leur imposèrent un tribut; mais ils traitèrent plus mal encore les Séquanes qui les avaient appelés; ils leur prirent le tiers de leurs terres, selon l'usage des conquérants germains, et ils en voulaient encore autant. Alors Édues et Séquanes, rapprochés par le malheur, cherchèrent d'autres secours étrangers. Deux frères étaient tout-puissants parmi les Édues. Dumnorix, enrichi par les impôts et les péages dont il se faisait donner le monopole de gré ou de force, s'était rendu cher au petit peuple des villes et aspirait à la tyrannie; il se lia avec les Gaulois helvétiques, épousa une Helvétienne, et engagea ce peuple à quitter ses vallées stériles pour les riches plaines de la Gaule. L'autre frère, qui était

druide, titre vraisemblablement identique avec celui de divitiac que César lui donne comme nom propre, chercha pour son pays des libérateurs moins barbares. Il se rendit à Rome et implora l'assistance du sénat, qui avait appelé les Édues *parents et amis du peuple romain*. Mais le chef des Suèves envoya de son côté, trouva le moyen de se faire donner aussi le titre d'ami de Rome. L'invasion imminente des Helvètes obligeait probablement le sénat à s'unir avec Arioviste.

Ces montagnards avaient fait depuis trois ans de tels préparatifs, qu'on voyait bien qu'ils voulaient s'interdire à jamais le retour. Ils avaient brûlé leurs douze villes et leurs quatre cents villages, détruit les meubles et les provisions qu'ils ne pouvaient emporter. On disait qu'ils voulaient percer à travers toute la Gaule et s'établir à l'occident, dans le pays des Santones (Saintes). Sans doute ils espéraient trouver plus de repos sur les bords du grand Océan qu'en leur rude Helvétie, autour de laquelle venaient se rencontrer et se combattre toutes les nations de l'ancien monde : Galls, Cimbres, Teutons, Suèves, Romains. En comptant les femmes et les enfants, ils étaient au nombre de trois cent soixante-dix-huit mille. Ce cortège embarrassant leur faisait préférer le chemin de la province romaine. Ils y trouvèrent à l'entrée, vers Genève, César, qui leur barra le chemin, et les amusa assez longtemps pour élever du lac au Jura un mur de dix mille pas et de seize pieds de haut. Il leur fallut donc s'engager par les âpres vallées du Jura, traverser le pays des Séquanes, et remonter la Saône. César les atteignit comme ils passaient le fleuve, attaqua la tribu des Tigurins, isolée des autres, et l'extermina. Manquant de vivres par la mauvaise volonté de l'Édues Dumnorix, et du parti qui avait appelé les Helvètes, il fut obligé de se détourner vers Bibracte (Autun). Les Helvètes, atteints de nouveau dans leur fuite vers le Rhin, furent obligés de rendre les armes et de s'engager à retourner dans leur pays. Six mille d'entre eux, qui s'enfuirent la nuit pour échapper à cette honte, furent ramenés par la cavalerie romaine, et, dit César, *traités en ennemis*.

Ce n'était rien d'avoir repoussé les Helvètes, si les Suèves envahissaient la Gaule. Les

1. Onze cent quatre-vingt-douze mille hommes avant les guerres civiles. (Plin.)

2. *Ver-go-breith*, gael., homme pour le jugement.

Cæs., I, I, c. xvi: « *Vergobretum*, qui creatur annuus et vitæ necisque in suos habet potestatem. » — L. VII, c. xxxiii: « *Legibus Æduorum iis qui summum magis-*

tratum obtinerent, excedere ex finibus non liceret... quum leges duo ex una familia, vivo utroque, non solum magistratus creari vetarent, sed etiam in senatu esse prohiberent. » — L. V, c. vii: « *Esse ejusmodi imperia, ut non minus haberet juris in se (regulum?), multitudo, quam se in multitudine...* » et *passim*.

migrations étaient continuelles : déjà cent vingt mille guerriers étaient passés. *La Gaule allait devenir Germanie*. César parut céder aux prières des Séquanes et des Édues opprimés par les barbares. Le même druide qui avait sollicité les secours de Rome guida César vers Arioviste et se chargea d'explorer le chemin. Le chef des Suèves avait obtenu de César lui-même, dans son consulat, le titre d'allié du peuple romain; il s'étonna d'être attaqué par lui : « Ceci, disait le barbare, est ma Gaule à moi; vous avez la vôtre... Si vous me laissez en repos, vous y gagnerez; je ferai toutes les guerres que vous voudrez, sans peine ni péril pour vous... Ignorez-vous quels hommes sont les Germains? Voilà plus de quatorze ans que nous n'avons dormi sous un toit¹. » Ces paroles ne faisaient que trop d'impression sur l'armée romaine : tout ce qu'on rapportait de la taille et de la férocité de ces géants du Nord épouvantait les petits hommes du Midi.

On ne voyait dans le camp que gens qui faisaient leur testament. César leur en fit honte :

« Si vous m'abandonnez, [dit-il, j'irai toujours; il me suffit de la dixième légion. » Il les mène ensuite à Besançon, s'en empare, pénètre jusqu'au camp des barbares non loin du Rhin, les force de combattre, quoiqu'ils eussent voulu attendre la nouvelle lune, et les détruit dans une furieuse bataille; presque tout ce qui échappé périt dans le Rhin.

Les Gaulois du Nord, Belges et autres, jugèrent, non sans vraisemblance, que si les Romains avaient chassé les Suèves, ce n'était que pour leur succéder dans la domination des Gaules. Ils formèrent une vaste coalition, et César saisit ce prétexte pour pénétrer dans la Belgique. Il emmenait comme guide et interprète le divitiac des Édues²; il était appelé par les Sénons, anciens vassaux des Édues, par les Rhêmes, suzerains du pays druidique des Carnutes. Vraisemblablement, ces tribus vouées au druidisme, ou du moins au parti populaire, voyaient avec plaisir arriver l'ami des druides, et comptaient l'opposer aux Belges septentrionaux, leurs féroces voisins. C'est ainsi que, cinq siècles après, le clergé catholique des Gaules favorisa l'invasion des Francs contre les Visigoths et les Bourguignons ariens.

1. César rassure ses soldats en leur rappelant que dans la guerre de Spartacus ils ont déjà battu les Germains.

2. C'est déjà ce divitiac qui a exploré le chemin quand César marchait contre les Suèves. Les Germains n'ont pas de druides, dit César. Ils étaient, à ce qu'il semble, les protecteurs du parti antidruidique dans les Gaules.

C'était pourtant une sombre et décourageante perspective pour un général moins hardi, que cette guerre dans les plaines bourbeuses, dans les forêts vierges de la Seine et de la Meuse. Comme les conquérants de l'Amérique, César était souvent obligé de se frayer une route la hache à la main, de jeter des ponts sur les marais, d'avancer avec ses légions, tantôt sur cette terre ferme, tantôt à gué ou à la nage. Les Belges entrelaçaient les arbres de leurs forêts, comme ceux de l'Amérique le sont naturellement par les lianes. Mais les Pizzarré et les Cortez, avec une telle supériorité d'armes, faisaient la guerre à coup sûr; et qu'étaient-ce que les Péruviens en comparaison de ces durs et colériques populations des Bellovaques et des Nerviens (Picardie, Hainaut-Flandre), qui venaient par cent mille attaquer César? Les Bellovaques et les Suessions s'accommodèrent par l'entremise du divitiac des Édues³. Mais les Nerviens, soutenus par les Atrebates et les Veromandui, surprirent l'armée romaine en marche, au bord de la Sambre, dans la profondeur de leurs forêts, et se crurent au moment de la détruire. César fut obligé de saisir une enseigne et de se porter lui-même en avant; ce brave peuple fut exterminé.

Leurs alliés, les Cimbres, qui occupaient Aduat (Namur?), effrayés des ouvrages dont César entourait leur ville, feignirent de se rendre, jetèrent une partie de leurs armes du haut des murs, et avec le reste attaquèrent les Romains. César en vendit comme esclaves cinquante-trois mille.

Ne cachant plus alors le projet de soumettre la Gaule, il entreprit la réduction de toutes les tribus des rivages. Il perça les forêts et les marécages des Ménapes et des Morins (Zélande et Gueldre, Gand, Bruges, Boulogne); un de ses lieutenants soumit les Unelles, Éburoviens et Lexoviens (Coutances, Évreux, Lisieux); un autre, le jeune Crassus, conquit l'Aquitaine, quoique les barbares eussent appelé d'Espagne les vieux compagnons de Sertorius⁴. César lui-même attaqua les Vénètes et autres tribus de notre Bretagne. Ce peuple amphibie n'habitait ni sur la terre ni sur les eaux; leurs forts, dans des presqu'îles inondées et abandonnées tour à tour par le flux, ne pouvaient être assiégés ni par terre

3. Jusqu'à l'expédition de Bretagne, nous voyons le divitiac des Édues accompagner partout César, qui sans doute leur faisait croire qu'il rétablirait dans la Belgique l'influence du parti éduen, c'est-à-dire druidique et populaire.

4. César.

ni par mer. Les Vénètes communiquaient sans cesse avec l'autre Bretagne et en tiraient des secours. Pour les réduire, il fallait être maître de la mer. Rien ne rebutait César. Il fit des vaisseaux, il fit des matelots, leur apprit à fixer les navires bretons en les accrochant avec des mains de fer et fauchant leurs cordages. Il traita durement ce peuple dur ; mais la petite Bretagne ne pouvait être vaincue que dans la grande. César résolut d'y passer.

Le monde barbare de l'Occident qu'il avait entrepris de dompter était triple. La Gaule, entre la Bretagne et la Germanie, était en rapport avec l'une et l'autre. Les Cimbri se trouvaient dans les trois pays ; les Helvii et les Boii dans la Germanie et dans la Gaule ; les Parisii et les Atrebatés gaulois existaient aussi en Bretagne. Dans les discordes de la Gaule, les Bretons semblent avoir été pour le parti druidique, comme les Germains pour celui des chefs de clans. César frappa les deux partis et au dedans et au dehors ; il passa l'Océan, il passa le Rhin.

Deux grandes tribus germaniques, les Usipiens et les Tenctères, fatigués au nord par les incursions des Suèves comme les Helvètes l'avaient été au midi, venaient de passer aussi dans la Gaule (55). César les arrêta, et sous prétexte que, pendant les pourparlers, il avait été attaqué par leur jeunesse, il fondit sur eux à l'improviste et les massacra tous. Pour inspirer plus de terreur aux Germains, il alla chercher ces terribles Suèves, près desquels aucune nation n'osait habiter ; en dix jours il jeta un pont sur le Rhin, non loin de Cologne, malgré la largeur et l'impétuosité de ce fleuve immense. Après avoir fouillé en vain les forêts des Suèves, il repassa le Rhin, traversa toute la Gaule, et la même année s'embarqua pour la Bretagne. Lorsqu'on apprit à Rome ces marches prodigieuses, plus étonnantes encore que des victoires, tant d'audace et une si effrayante rapidité, un cri d'admiration s'éleva. On décréta vingt jours de supplications aux dieux. *Au prix des exploits de César*, disait Cicéron, *qu'a fait Marius ?*

Lorsque César voulut passer dans la grande Bretagne, il ne put obtenir des Gaulois aucun renseignement sur l'île sacrée. L'Édue Dumnorix déclara que la religion lui défendait de suivre César ; il essaya de s'enfuir, mais le Romain, qui connaissait son génie remuant, le fit poursuivre avec ordre de le ramener mort ou vif ; il fut tué en se défendant.

La malveillance des Gaulois faillit être fu-

nesté à César dans cette expédition. D'abord ils lui laissèrent ignorer les difficultés du débarquement. Les hauts navires qu'on employait sur l'Océan tiraient beaucoup d'eau et ne pouvaient approcher du rivage. Il fallait que le soldat se précipitât dans cette mer profonde et qu'il se formât en bataille au milieu des flots. Les barbares, dont la grève était couverte, avaient trop d'avantage. Mais les machines de siège vinrent au secours et nettochèrent le rivage par une grêle de pierres et de traits. Cependant l'équinoxe approchait : c'était la pleine lune, le moment des grandes marées. En une nuit la flotte romaine fut brisée ou mise hors de service. Les barbares, qui, dans le premier étonnement, avaient donné des otages à César, essayèrent de surprendre son camp. Vigoureusement repoussés, ils offrirent encore de se soumettre. César leur ordonna de livrer des otages deux fois plus nombreux ; mais ses vaisseaux étaient réparés, il partit la même nuit sans attendre leur réponse. Quelques jours de plus, la saison ne lui eût guère permis le retour.

L'année suivante, nous le voyons presque en même temps en Illyrie, à Trèves et en Bretagne. Il n'y a que les esprits de nos vieilles légendes qui aient jamais voyagé ainsi. Cette fois, il était conduit en Bretagne par un chef fugitif du pays qui avait imploré son secours. Il ne se retira pas sans avoir mis en fuite les Bretons, assiégé le roi Caswallawn dans l'enceinte marécageuse où il avait rassemblé ses hommes et ses bestiaux. Il écrivit à Rome qu'il avait imposé un tribut à la Bretagne, et y envoya en grande quantité les perles de peu de valeur qu'on recueillait sur les côtes.

Depuis cette invasion dans l'île sacrée, César n'eut plus d'amis chez les Gaulois. La nécessité d'acheter Rome aux dépens des Gaules, de gorger tant d'amis qui lui avaient fait continuer le commandement pour cinq années, avait poussé le conquérant aux mesures les plus violentes. Selon un historien, il dépouillait les lieux sacrés, mettait des villes au pillage sans qu'elles l'eussent mérité¹. Partout il établissait des chefs dévoués aux Romains et renversait le gouvernement populaire.

La Gaule payait cher l'union, le calme et la culture dont la domination romaine devait lui faire connaître les bienfaits.

La disette obligeant César de disperser ses troupes, l'insurrection éclate partout. Les

1. Saepius ob praedam quam ob delictum. (Suétone.)

Éburons massacrent une légion en assiégant une autre. César, pour délivrer celle-ci, passe avec huit mille hommes à travers soixante mille Gaulois.

L'année suivante, il assemble à Lutèce les états de la Gaule. Mais les Nerviens et les Trévires, les Sénonais et les Carnutes, n'y paraissent pas.

César les attaque séparément et les accable tous. Il passe une seconde fois le Rhin, pour intimider les Germains qui voudraient venir au secours. Puis il frappe à la fois les deux partis qui divisaient la Gaule; il effraye les Sénonais, parti druidique et populaire (?), par la mort d'Acco, leur chef, qu'il fait solennellement juger et mettre à mort; il accable les Éburons, parti barbare et ami des Germains, en chassant leur intrépide Ambiorix dans toute la forêt d'Ardenne, et les livrant tous aux tribus gauloises qui connaissaient mieux leurs retraites dans les bois et les marais, et qui vinrent, avec une lâche avidité, prendre part à cette curée.

Les légions fermaient de toutes parts ce malheureux pays et empêchaient ainsi que personne pût échapper.

Ces barbaries réconcilièrent toute la Gaule contre César (52). Les druides et les chefs des clans se trouvèrent d'accord pour la première fois. Les Édues mêmes étaient, au moins secrètement, contre leur ancien ami.

Le signal partit de la terre druidique des Carnutes, de Genabum. Répété par des cris à travers les champs et les villages, il parvint le soir même à cent cinquante milles, chez les Arvernes, autrefois ennemis du parti druidique et populaire, aujourd'hui ses alliés.

Le vercingétorix (général en chef) de la confédération fut un jeune Arverne, intrépide et ardent. Son père, l'homme le plus puissant des Gaules dans son temps, avait été brûlé, comme coupable d'aspirer à la royauté. Héritier de sa vaste clientèle, le jeune homme repoussa toujours les avances de César, et ne cessa, dans les assemblées, dans les fêtes religieuses, d'animer ses compatriotes contre les Romains. Il appela aux armes jusqu'aux serfs des campagnes, et déclara que les lâches seraient brûlés vifs; les fautes moins graves devaient être punies de la perte des oreilles ou des yeux.

Le plan du général gaulois était d'attaquer à la fois la Province au midi, au nord les quartiers des légions. César, qui était en Italie, devina tout, prévint tout. Il passa les Alpes, assura la Province, franchit les Cévennes à travers six pieds de neige, et appa-

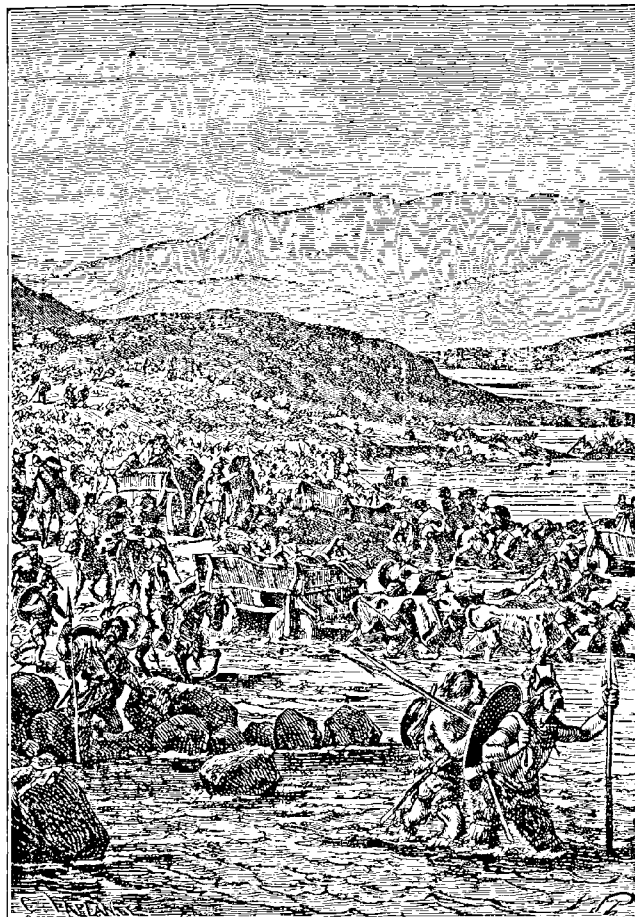
rut tout à coup chez les Arvernes. Le chef gaulois, déjà parti pour le Nord, fut contraint de revenir; ses compatriotes avaient hâte de défendre leurs familles. C'était tout ce que voulait César; il quitte son armée, sous prétexte de faire des levées chez les Allobroges, remonte le Rhône, la Saône, sans se faire connaître, par les frontières des Édues, rejoint et rallie ses légions. Pendant que le vercingétorix croit l'attirer en assiégeant la ville éduenne de Gergovie (Moulins), César massacre tout dans Genabum. Les Gaulois accourent, et c'est pour assister à la prise de Noviodunum.

Alors le vercingétorix déclare aux siens qu'il n'y a point de salut s'ils ne parviennent à affamer l'armée romaine; le seul moyen pour cela est de brûler eux-mêmes leurs villes. Ils accomplissent héroïquement cette cruelle résolution. Vingt cités des Bituriges furent brûlées par leurs habitants. Mais, quand ils en vinrent à la grande Agedincum (Bourges), les habitants embrassèrent les genoux du vercingétorix, et le supplièrent de ne pas ruiner la plus belle ville des Gaules. Ces ménagements firent leur malheur. La ville périt de même, mais par César, qui la prit avec de prodigieux efforts.

Cependant les Édues s'étaient déclarés contre César, qui, se trouvant sans cavalerie par leur defection, fut obligé de faire venir des Germains pour les remplacer. Labiénus, lieutenant de César, eût été accablé dans le Nord, s'il ne s'était dégagé par une victoire (entre Lutèce et Melun). César lui-même échoua au siège de Gergovie des Arvernes. Ses affaires allaient si mal, qu'il voulait gagner la Province romaine. L'armée des Gaulois le poursuivit et l'atteignit. Ils avaient juré de ne point revoir leur maison, leur famille, leurs femmes et leurs enfants, qu'ils n'eussent au moins deux fois traversé les lignes ennemies.

Le combat fut terrible; César fut obligé de payer de sa personne, il fut presque pris, et son épée resta entre les mains des ennemis. Cependant un mouvement de la cavalerie germane au service de César jeta une terreur panique dans les rangs des Gaulois, et décida la victoire.

Ces esprits mobiles tombèrent alors dans un tel découragement, que leur chef ne put les rassurer qu'en se retranchant sous les murs d'Alésia, ville forte située au haut d'une montagne (dans l'Auxois). Bientôt atteint par César, il renvoya ses cavaliers, les chargea de répandre par toute la Gaule qu'il avait des vivres pour trente jours seulement, et d'ame-



César les atteint lorsqu'ils passaient le fleuve. (P. 37.)

ner à son secours tous ceux qui pouvaient porter les armes. En effet, César n'hésita point d'assiéger cette grande armée. Il entourra la ville et le camp gaulois d'ouvrages prodigieux : d'abord trois fossés, chacun de quinze ou vingt pieds de large et d'autant de profondeur ; un rempart de douze pieds ; huit rangs de petits fossés, dont le fond était hérissé de pieux et couvert de branchages et de feuilles ; des palissades de cinq rangs d'arbres, entrelaçant leurs branches. Ces ouvrages étaient répétés du côté de la campagne, et prolongés dans un circuit de quinze milles. Tout cela fut terminé en moins de cinq semaines, et par moins de soixante mille hommes.

La Gaule entière vint s'y briser. Les efforts désespérés des assiégés réduits à une horrible famine, ceux de deux cent cinquante mille Gaulois, qui attaquaient les Romains du côté de la campagne, échotèrent également. Les assiégés virent avec désespoir

leurs alliés, tournés par la cavalerie de César, s'enfuir et se disperser. Le vercingétorix, conservant seul une âme ferme au milieu du désespoir des siens, se résigna et se livra comme l'auteur de toute la guerre. Il monta sur son cheval de bataille, revêtit sa plus riche armure, et, après avoir tourné en cercle autour du tribunal de César, il jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds du Romain, sans dire un seul mot.

L'année suivante, tous les peuples de la Gaule essayèrent encore de résister partiellement, et d'user les forces de l'ennemi qu'ils n'avaient pu vaincre. La seule Uxellodunum (Cap-de-Nac, dans le Quercy?) arrêta longtemps César. L'exemple était dangereux ; il n'avait pas de temps à perdre en Gaule ; la guerre civile pouvait commencer à chaque instant en Italie ; il était perdu, s'il fallait consumer des mois entiers devant chaque bicoque. Il fit alors, pour effrayer les Gaulois, une chose atroce, dont les Romains, du



Il jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds des Romains, sans dire un seul mot. (P. 40.)

reste, n'avaient que trop souvent donné l'exemple; il fit couper le poing à tous les prisonniers.

Dès ce moment, il changea de conduite à l'égard des Gaulois: il fit montre envers eux d'une extrême douceur; il les ménagea pour les tributs au point d'exciter la jalousie de la Province. Le tribut fut même déguisé sous le nom de *solde militaire*. Il engagea à tout prix leurs meilleurs guerriers dans ses légions; il en composa une légion tout entière, dont les soldats portaient une alouette sur leur casque, et qu'on appelait pour cette raison *l'alauda*.

Sous cet emblème tout national de la vigi-

lance matinale et de la vive gaieté, ces intrépides soldats passèrent les Alpes en chantant, et jusqu'à Pharsale poursuivirent de leurs bruyants défis les taciturnes légions de Pompée.

L'alouette gauloise, conduite par l'aigle romaine, prit Rome pour la seconde fois, et s'associa vivement aux triomphes de la guerre civile.

La Gaule garda, pour consolation de sa liberté, l'épée que César avait perdue dans la dernière guerre. Les soldats romains voulaient l'arracher du temple où les Gaulois l'avaient suspendue: « Laissez-là, dit César en souriant, elle est sacrée. »



L'alouette gauloise prit Rome une seconde fois. (P. 41.)

ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR LES TRADITIONS RELIGIEUSES DE L'IRLANDE ET DU PAYS DE GALLES. (Voy. p. 33.)

Nous nous sommes sévèrement interdit, dans le texte, tout détail sur les religions-celtiques qui ne fût tiré des sources antiques, des écrivains grecs et romains. Toutefois, les traditions irlandaises et galloises, qui nous sont parvenues sous une forme moins pure, peuvent jeter un jour indirect sur les anciennes religions de la Gaule. Plusieurs traits, d'ailleurs, sont profondément indigènes et portent le caractère d'une haute antiquité : ainsi le culte du feu, le mythe du castor et du grand lac, etc., etc.

§ 1^{er}.

Le peu que nous savons des vieilles religions de l'Irlande nous est arrivé altéré, sans doute, par le plus impur mélange de fables rabbiniques, d'interpolations alexandrines, et peut-être dénaturé encore par les explications chimériques des critiques modernes. Toutefois, en quelle défiance qu'on doive être, il est impossible de repousser l'étonnante analogie que présentent les noms des dieux de l'Irlande (Axire, Axcearas, Coismaol, Cabur), avec les Cabires de Phénicie et de Samothrace (Axieros, Axiokersos, Casmilos, Cabeiros). Baal se retrouve également comme Dieu suprême en Phénicie et en Irlande. L'analogie n'est pas moins frappante avec plusieurs des dieux égyptiens et étrusques. Æsar, dieu en étrusque (d'où Cæsar), c'est en irlandais le Dieu qui allume le feu¹. Le feu allumé, c'est Moloch. L'Axire irlandais, eau, terre, nuit, lune, s'appelle en même temps Ith (prononcez Iz comme Isis), Anu Mathar, Ops et Sibhol (comme Magna Mater, Ops et Cybèle). Jus- qu'ici c'est la nature potentielle, la nature non fécondée : après une suite de transformations, elle devient, comme en Égypte, Neith-Nath, dieu-déesse de la guerre, de la sagesse et de l'intelligence, etc.

M. Adolphe Pictet établit pour base de la religion primitive de l'Irlande le culte des Cabires, puissances primitives, commencement d'une série ou progression

ascendante qui s'élève jusqu'au Dieu suprême, Beal. C'est donc l'opposé direct d'un système d'émanation.

« D'une dualité primitive, constituant la force fondamentale de l'univers, s'élève une double progression de puissances cosmiques, qui, après s'être croisées par une transition mutuelle, viennent toutes se réunir dans une unité suprême comme en leur principe essentiel. Tel est, en peu de mots, le caractère distinctif de la doctrine mythologique des anciens Irlandais, tel est le résumé de tout notre travail. » Cette conclusion est presque identique à celle qu'a obtenue Schelling à la suite de ses recherches sur les Cabires de Samothrace. « La doctrine des Cabires, dit-il, était un système qui s'élevait des divinités inférieures, représentant les puissances de la nature, jusqu'à un Dieu supra-mondain qui les dominait toutes ; » et dans un autre endroit : « La doctrine des Cabires, dans son sens le plus profond, était l'exposition de la marche ascendante par laquelle la vie se développe dans une progression successive, l'exposition de la magie universelle, de la théurgie permanente qui manifeste sans cesse ce qui, de sa nature, est supérieur au monde réel, et fait apparaître ce qui est invisible.

« Cette presque identité est d'autant plus frappante que les résultats ont été obtenus par deux voies diverses. Partout je me suis appuyé sur la langue et les traditions irlandaises, et je n'ai rapporté les étymologies et les faits présentés par Schelling, que comme des analogies curieuses, non pas comme des preuves. Les noms d'AXIRE, d'AXCEARAS, de COISMAOL et de CABUR, se sont expliqués dans l'Irlandais, comme l'ont été par l'hébreu les noms d'AXIEROS, d'AXIOKERSOS, de CASMILOS et de CABEIROs. Qui ne reconnaît là une connexion évidente ?

« D'ailleurs Strabon parle expressément de l'analogie du culte de Samothrace avec celui de l'Irlande. Il dit, d'après Artémidore, qui écrivait cent ans avant notre ère : « Ὅτι φασὶν εἰς νῆσον πρὸς τῇ Βρετανικῇ, καθ' ἣν

1. Suivant Ballet, *Lar*, en celtique, signifie feu. En vieil irlandais, il signifie le sol d'une maison, la terre, ou bien une famille (?)

Lere, tout-puissant. — *Joun*, *iauna*, en basque, Dieu (Janus. Diana). En irlandais, *Anu*, *Ana* (d'où Jona?), mère des Dieux,

ὁμοία τοῖς ἐν Σαμοθράκῃ περὶ τὴν Δήμηθραν καὶ τὴν Κόρην ἱεροποιεῖται. (Ed. Casaubon, IV, p. 137.) On cite encore un passage de Denys le Périégète, mais plus vague et peu concluant (Voy. 365).

« Celui en qui ce système trouve son unité, c'est SAMHAN le mauvais esprit (Satan), l'image du soleil (littéralement Samhan), le juge des âmes, qui les punit en les renvoyant sur la terre ou en les envoyant en enfer. Il est le maître de la mort (Bal-Sab). C'était la veille du 1^{er} novembre qu'il jugeait les âmes de ceux qui étaient morts dans l'année : ce jour s'appelle encore aujourd'hui la nuit de Samhan (Beaufort et Vallancey, Collectanea de rebus hibernicis, t. IV, p. 83). — C'est le Cadmilos ou Kasmilos de Samothrace, ou le Camillus des Étrusques, le serviteur (coismaol, cadmaol, signifie en irlandais serviteur). Samhan est donc le centre d'association des Cabires (sam, sum, cam, indiquent l'union en une foule de langues). On lit dans un ancien Glossaire irlandais : « Samhandraoic, cadhon Cabur, la magie de Samhan, c'est-à-dire CABUR, » et il ajoute pour explication : « Association mutuelle. » Cabur, associé ; comme en hébreu, *Chaberim* ; les Consentes étrusques (de même encore *Kibir, Kbir* signifie Diable dans le dialecte maltais, débris de la langue punique. Creuzer, Symbolique, II, 286-8) : Le système cabirique irlandais trouvait encore un symbole dans l'harmonie des révolutions célestes. Les astres étaient appelés *Cabara*. Selon Bullet, les Basques appelaient les sept planètes *Capirioa* (?) Le nom des constellations signifiait en même temps intelligence et musique, mélodie. *Rimmin, rinmin*, avaient le sens de soleil, lune, étoiles ; *rimham* veut dire compter ; *rimh*, nombre (en grec, ῥιθμος, en français, rime, etc.).

« Il semble que la hiérarchie des druides eux-mêmes composait une véritable association cabirique, image de leur système religieux.

« Le chef des druides était appelé *Coibhi*¹. Ce nom, qui s'est conservé dans quelques expressions proverbiales des Gaëls de l'Écosse, se lie encore à celui de *Cabire*. Chez les Gallois, les druides étaient nommés *Cowydd*². Celui qui recevait l'initiation prenait le titre de *Caw*, associé, cabire, et *Bardd caw* signifiait un barde gradué (Davies, Myth., 165. Owen, Welsh Dict.). Parmi les îles de Scilly, celle de Trescaw portait autrefois le nom d'*Innis Caw*, île de l'association ; et on y trouve des restes de monuments druidiques (Davies). A Samothrace, l'initié était aussi reçu comme *Cabiré* dans l'association des dieux supérieurs, et il devenait lui-même un anneau de la chaîne magique (Schelling, Samothr. Gottesd., p. 40).

« La danse mystique des druides avait certainement quelque rapport à la doctrine cabirique et au système des nombres. Un passage curieux d'un poète gallois, Cynddelw, cité par Davies, p. 16, d'après l'Archéologie de Galles, nous montre druides et bardes se mouvant rapidement en cercles et en nombres impairs, comme les astres dans leur course, en célébrant le *conducteur*. Cette expression de nombres impairs nous montre que les danses druidiques étaient, comme le temple circulaire, un symbole de la doctrine fondamentale, et que le même système de nombres y était observé. En effet, le poète gallois, dans un autre endroit, donne au monument druidique le nom de Sanctuaire du nombre impair.

« Peut-être chaque divinité de la chaîne cabirique

1. Bed. Hist. Eccl., II, c. XIII. « Cui primus pontificum ipsius Coifi continuo respondit » (premier prêtre d'Edwin, roi de Northumbrie, converti par Paulinus au commencement du septième siècle). (Macpherson. Dissert. on the Celt. Antiq.) — *Coibhi-draoi*, druide-coibhi, est une expression usitée en Écosse pour désigner une personne de grand mérite. (Voy. Macintosh's, *Gaelic Proverbs*, p. 31. — Haddleton, *Notes on Tolland*, p. 279.) Un pro-

avait-elle, parmi les druides, son prêtre et son représentant. Nous avons vu déjà, chez les Irlandais, le prêtre adopter le nom du dieu qu'il servait ; et, chez les Gallois, le chef des druides semble avoir été considéré comme le représentant du Dieu suprême (Jamieson, Hist. of the Culdees, p. 29). La hiérarchie druidique aurait été ainsi une image microcosmique de la hiérarchie de l'univers, comme dans les mystères de Samothrace et d'Eleusis...

« Nous savons que les Caburs étaient adorés dans les cavernes et l'obscurité, tandis que les feux en l'honneur de Beal étaient allumés sur le sommet des montagnes. Cet usage s'explique par la doctrine abstraite :

« Le monde cabirique, en effet, dans son isolement du grand principe de lumière, n'est plus que la force ténébreuse, que l'obscurité matière de toute réalité. Il constitue comme la base ou la racine de l'univers, par opposition à la suprême intelligence, qui en est comme le sommet. C'était sans doute par suite d'une manière de voir analogue que les cérémonies du culte des Cabires, à Samothrace, n'étaient célébrées que pendant la nuit. »

On peut ajouter à ces inductions de M. Pictet que, suivant une tradition des montagnards d'Écosse, les druides travaillaient la nuit et se reposaient le jour (Logan, II, 351).

Le culte de Beal, au contraire, se célébrait par des feux allumés sur les montagnes. Ce culte a laissé des traces profondes dans les traditions populaires (Tolland, XI^e lettre, p. 101). Les druides allumaient des feux sur les *cairns*, la veille du 1^{er} mai, en l'honneur de *Beal, Bealan* (le soleil). Ce jour garde encore aujourd'hui en Irlande le nom de la *Bealteine*, c'est-à-dire le jour du feu de Beal. Près de Londonderry, un cairn placé en face d'un autre cairn s'appelle *Bealteine* (Logan, II, 326). Ce ne fut qu'en 1220 que l'archevêque de Dublin éteignit le feu perpétuel qui était entretenu dans une petite chapelle près de l'église de Kildare, mais il fut rallumé bientôt et continua de brûler jusqu'à la suppression des monastères (Archdall's mon. Hib. apud Anth. Hib., III, 240). Ce feu était entretenu par des vierges, souvent de qualité, appelées *filles du feu* (inghean an dagha), ou *gardiennes du feu* (breo, chuidh), ce qui les a fait confondre avec les nonnes de sainte Brigitte.

Un rédacteur du *Gentleman's Magazine*, 1795, dit : Que se trouvant en Irlande la veille de la Saint-Jean, on lui dit qu'il verrait à minuit allumer les feux en l'honneur du soleil. Riches décrit ainsi les préparatifs de la fête : « What watching, what rattling, what tinkling upon pannes and candlesticks, what strewing of hearbes, what clamors, and other ceremonies are used ! »

Spenser dit qu'en allumant le feu, l'Irlandais fait toujours une prière. A Newcastle, les cuisiniers allument les feux de joie à la Saint-Jean. A Londres et ailleurs, les ramoneurs font des danses et des processions en habits grotesques. Les montagnards d'Écosse passaient par le feu en l'honneur de Beal, et croyaient un devoir religieux de marcher en portant du feu autour de leurs troupeaux et de leurs champs (Logan, II, 364). Encore aujourd'hui, les montagnards écossais font passer l'enfant au-dessus du feu, quelquefois dans une sorte de poche, où ils ont mis du pain et du fro-

verbe gaélique dit : « La pierre ne presse pas la terre de plus près que l'assistance de Coibhi (bienfaisance, attribut du chef des druides ?) »

2. Davies Mythol., p. 271, 277. Ammian. Marcell., liv. XV : « Druidæ ingenis celiores, ut autoritas Pythagoræ decrevit, sodalitiis astricti consortiis, quæstionibus occultarum rerum altariumque erecti sant, etc. »

mage. (On dit que dans les montagnes on baptisait quelquefois un enfant sur une large épée. De même en Irlande, la mère faisait baiser à son enfant nouveau-né la pointe d'une épée. — Logan, I, 122). — Id. I, 123. Les Calédoniens brûlaient les criminels entre deux feux ; de là le proverbe : « Il est entre les deux flammes de Bheil. » (Ibid., 140). L'usage de faire courir la *croix de feu* subsistait encore en 1745 ; elle parcourut dans un canton trente-six milles en trois heures. Le chef tuait une chèvre de sa propre épée, trempait dans le sang les bouts d'une croix de bois demi-brûlée, et la donnait avec l'indication du lieu de ralliement à un homme du clan, qui courait la passer à un autre. Ce symbole menaçait du fer et du feu ceux qui n'iraient pas au rendez-vous. — Caumont, I, 154 : Suivant une tradition, on allumait autrefois, dans certaines circonstances, des feux sur les *tumuli*, près de Jobourg (départem. de la Manche). — Logan, II, 64. Pour détruire les sortilèges qui frappent les animaux, les personnes qui ont le pouvoir de les détruire sont chargées d'allumer le *needfire* ; dans une île ou sur une petite rivière ou lac, on élève une cabane circulaire de pierres ou de gazon, sur laquelle on place un soliveau de bouleau ; au centre est un poteau engagé par le haut dans cette pièce de bouleau ; ce poteau perpendiculaire est tourné dans un bois horizontal au moyen de quatre bras de bois. Des hommes, qui ont soin de ne porter sur eux aucun métal, tournent le poteau, tandis que d'autres, au moyen de coins, le serrent contre le bois horizontal qui porte les bras, de manière qu'il s'enflamme par le frottement ; alors on éteint tout autre feu. Ceux qu'on a obtenus de cette manière passent pour sacrés, et on en approche successivement les bestiaux.

§ 2.

Dans la religion galloise (Voyez Davies, Myth. and Rites of the British Druids, et le même, Celtic Researches), le dieu suprême, c'est le dieu inconnu *DIANA* (*dianaff*, inconnu, en breton ; *diana* en léonais, *dianan* dans le dialecte de Vannes). Son représentant sur la terre c'est Hu le grand, ou *Ar-bras*, autrement *CADWALADER*, le premier des druides.

Le castor noir perce la digue qui soutient le grand lac, le monde est inondé ; tout périt, excepté *DOUYAN* et *DOUYEC'H* (*mar*, *mech*, homme, fille), sauvés dans un vaisseau sans voiles, avec un couple de chaque espèce d'animaux. Hu attelle deux bœufs à la terre pour la tirer de l'abîme. Tous deux périssent dans l'effort ; les yeux de l'un sortent de leur orbite, l'autre refuse de manger et se laisse mourir.

Cependant Hu donne des lois et enseigne l'agriculture. Son char est composé des rayons du soleil, conduit par cinq génies : il a pour ceinture l'arc-en-ciel. Il est le dieu de la guerre, le vainqueur des géants et des ténèbres, le soutien du laboureur, le roi des bardes, le régulateur des eaux. Une vache sainte le suit partout.

Hu a pour épouse une enchanteresse, Ked ou Ceridguen, dans son domaine de Pelym ou Penleñ, à l'extrémité du lac où il habite.

Ked a trois enfants : Mor-vran (le corbeau de mer, guide des navigateurs), la belle Creiz-viou (le milieu de l'œuf, le symbole de la vie), et le hideux Avagdu ou Avank-du (le castor noir). Ked voulut préparer à Avagdu, selon les rites mystérieux du livre de Pherylt, l'eau du vase Azeuladour (sacrifice), l'eau de l'inspiration et de la science. Elle se rendit donc dans la terre du repos, où se trouvait la cité du juste, et, s'adressant au petit Gouyon, le fils du héraut de Lanvair, le gardien du temple, elle le chargea de surveiller la préparation du

breuvage. L'aveugle Morda fut chargé de faire bouillir la liqueur, sans interruption, pendant un an et un jour.

Durant l'opération, Ked ou Ceridguen étudiait les livres astronomiques et observait les astres. L'année allait expirer, lorsque de la liqueur bouillonnante s'échappèrent trois gouttes qui tombèrent sur le doigt du petit Gouyon ; se sentant brûlé, il porta le doigt à sa bouche... Aussitôt l'avenir se découvrit à lui ; il vit qu'il avait à redouter les embûches de Ceridguen et prit la fuite. A l'exception de ces trois gouttes, toute la liqueur était empoisonnée : le vase se renversa de lui-même et se brisa... Cependant Ceridguen, furieuse, poursuivait le petit Gouyon. Gouyon, pour fuir plus vite, se changea en lièvre. Ceridguen devient levrette et le chasse vigoureusement jusqu'au bord d'une rivière. Le petit Gouyon prend la forme d'un poisson ; Ceridguen devient loutre et, le serre de si près, qu'il est forcé de se métamorphoser en oiseau et de s'enfuir à tire-d'aile. Mais Ceridguen planait déjà au-dessus de sa tête sous la forme d'un épervier... Gouyon, tout tremblant, se laissa tomber sur un tas de froment, et se changea en grain de blé ; Ceridguen se changea en poule noire et avala le pauvre Gouyon.

Aussitôt elle devint enceinte, et Hu-Ar-Bras jura de mettre à mort l'enfant qui en naîtrait ; mais au bout de neuf mois, elle mit au monde un si bel enfant qu'elle ne put se résoudre à le faire périr.

Hu-Ar-Bras lui conseilla de le mettre dans un berceau couvert de peau et de le lancer à la mer. Ceridguen l'abandonna donc aux flots le 29 avril.

En ce temps-là, Gouydno avait près du rivage un réservoir qui donnait chaque année, le soir du 1^{er} mai, pour cent livres de poisson. Gouydno n'avait qu'un fils, nommé Elfin, le plus malheureux des hommes, à qui rien n'avait jamais réussi ; son père le croyait né à une heure fatale. Les conseillers de Gouydno l'engagèrent à confier à son fils l'épuisement du réservoir.

Elfin n'y trouva rien : et comme il revenait tristement, il aperçut un berceau couvert d'une peau, arrêté sur l'écluse... Un des gardiens souleva cette peau et s'écria en se tournant vers Elfin : « Regarde, Thaliessin ! quel front radieux ! — Front radieux sera son nom, » répondit Elfin. Il prit l'enfant et le plaça sur son cheval. Tout à coup l'enfant entonna un poème de consolation et d'éloge pour Elfin, et lui prophétisa sa renommée. On apporta l'enfant à Gouydno. Gouydno demanda si c'était un être matériel ou un esprit. L'enfant répondit par une chanson où il déclarait avoir vécu dans tous les âges, et où il s'identifiait avec le soleil. Gouydno, étonné, demanda une autre chanson ; l'enfant reprit : « L'eau donne le bonheur. Il faut songer à son Dieu ; il faut prier son Dieu, parce qu'on ne saurait compter les bienfaits qui en découlent... Je suis né trois fois. Je sais comment il faut étudier pour arriver à savoir. Il est triste que les hommes ne veuillent pas se donner la peine de chercher toutes les sciences dont la source est dans son sein ; car je sais tout ce qui a été et tout ce qui doit être. »

Cette allégorie se rapportait au soleil, dont le nom, Thaliessin (front radieux), devenait celui de son grand prêtre. La première initiation, les études, l'instruction, duraient un an. Le barde alors s'abreuvait de l'eau d'inspiration, recevait les leçons sacrées. Il était soumis ensuite aux épreuves ; on examinait avec soin ses mœurs, sa constance, son activité, son savoir. Il entraît alors dans le sein de la déesse, dans la cellule mystique, où il était assujéti à une nouvelle discipline. Il en sortait enfin, et semblait naître de nouveau ; mais, cette fois, orné de toutes les connaissances qui devaient le faire briller et rendre un objet de vénération pour les peuples.

On connaît encore les lacs de l'Adoration, de la Consécration, du bosquet d'Ior (surnom de Diana). Ils offraient, près du lac, des vêtements de laine blanche, de la toile, des aliments. La fête des lacs durait trois jours.

Près Landélorrn (Landerneau), le 1^{er} mai, la porte d'un roc s'ouvrait sur le lac, au-dessus duquel aucun oiseau ne volait. Dans une île chantaient des fées avec la chanteuse des mers : qui y pénétrait était bien reçu, mais il ne fallait rien emporter. Un visiteur emporte

une fleur qui devait empêcher de vieillir ; la fleur s'évanouit. Désormais plus de passage ; un brave essaye, mais un fantôme menace de détruire la contrée... Selon Davies (Myth. and Rites), on trouve une tradition presque semblable dans le Brecknockshire. Il y a aussi un lac dans ce comté, qui couvre une ville. Le roi envoie un serviteur... on lui refuse l'hospitalité. Il entre dans une maison déserte, y trouve un enfant pleurant au berceau, y oublie son gant ; le lendemain, il retrouve le gant et l'enfant qui flottaient. La ville avait disparu.



CHAPITRE III

La Gaule sous l'empire. — Décadence de l'empire. — Décadence de l'empire.

Alexandre et César ont eu cela de commun d'être aimés, pleurés des vaincus et de périr de la main des leurs¹. De tels hommes n'ont point de patrie ; ils appartiennent au monde.

César n'avait pas détruit la liberté (elle avait péri depuis longtemps), mais plutôt compromis la nationalité romaine. Les Romains avaient vu avec honte et douleur une armée gauloise sous les aigles, des sénateurs gaulois siégeant entre Cicéron et Brutus. Dans la réalité, c'étaient les vaincus qui avaient le profit de la victoire². Si César eût vécu, toutes les nations barbares eussent probablement rempli les armées et le Sénat. Déjà il avait pris une garde espagnole, et l'espagnol Balbus était un de ses principaux conseillers³.

Antoine essaya d'imiter César. Il entreprit de transporter à Alexandrie le siège de l'Empire, il adopta le costume et les mœurs des vaincus. Octave ne prévalut contre lui qu'en

se déclarant l'homme de la patrie, le vengeur de la nationalité violée. Il chassa les Gaulois du Sénat, augmenta les tributs de la Gaule⁴. Il y fonda une Rome, *Valentia* (c'était un des noms mystérieux de la ville éternelle). Il y conduisit plusieurs colonies militaires, à Orange, Fréjus, Carpentras. Aix, Apt, Vienne, etc. Une foule de villes devinrent de nom et de privilèges *Augustales* comme plusieurs étaient devenues *Juliennes* sous César⁵. Enfin, au mépris de tant de cités illustres et antiques, il désigna pour siège de l'administration la ville toute récente de Lyon, colonie de Vienne et, dès sa naissance, ennemie de sa mère. Cette ville, si favorablement située au confluent de la Saône et du Rhône, presque adossée aux Alpes, voisine de la Loire, voisine de la mer par l'impétuosité de son fleuve qui y porte tout d'un trait, surveillait la Narbonnaise et la Celtique, et semblait un œil de l'Italie ouvert sur toutes les Gaules.

1. Si l'on veut qu'Alexandre n'ait pas péri par le poison, on ne peut nier qu'il fut peu regretté des Macédoniens. Sa famille fut exterminée en peu d'années.

2. Les Romains, dit saint Augustin, n'ont nui aux vaincus que par le sang qu'ils ont versé. Ils vivaient sous les lois qu'ils imposaient aux autres. Tous les sujets de l'empire sont devenus citoyens.

3. C'est lui qui conseilla à César de rester assis quand le Sénat, en corps, se présenta devant lui. (Voy. mon *Histoire romaine*.)

4. Il établit, au détroit de la Manche, des douanes sur l'ivoire, l'ambre et le verre. (Strabon.)

5. César établit les vétérans de la 10^e légion à Narbonne, qui prit alors les surnoms de *Julia*, *Julia Paterna*, *colonia Decumanorum*. Inscript. ap. Pr. de l'Hist. du Languedoc. — Arles, *Julia Paterna Arelate*. — Biterræ, *Julia Biterra*. Scr. fr. I, 135. — Bibracte, *Julia Bibracte*, etc. — Sous Auguste, Némausus joignit à son nom celui d'*Augusta*, et prit le titre de colonie romaine. Il en fut de même d'*Alba Augusta* chez les Helvètes ; d'*Augusta*, chez les Tricastins. — *Augustonemetum* devint la capitale des Arvernes. — Noviodunum prit le nom d'*Augusta* ; Bibracte, d'*Augustodunum*, etc. Am. Thierry, III, 281.

C'est à Lyon, à Aisnay, à la pointe de la Saône et du Rhône, que soixante cités gauloises élevèrent l'autel d'Auguste, sous les yeux de son beau-fils Drusus. Auguste prit place parmi les divinités du pays. D'autres autels lui furent dressés à Saintes, à Arles, à Narbonne, etc. La vieille religion gauloise s'associa volontiers au paganisme romain. Auguste avait bâti un temple au dieu Kirk, personnification de ce vent violent qui souffle dans la Narbonnaise; et sur un même autel on lut dans une double inscription les noms des divinités gauloises et romaines: Mars-Camul; Diane-Arduinna, Belen-Apollon; Rome mit Hésus et Néhalénia au nombre des dieux indigètes.

Cependant le druidisme résista longtemps à l'influence romaine; là se réfugia la nationalité des Gaules. Auguste essaya du moins de modifier cette religion sanguinaire. Il défendit les sacrifices humains et toléra seulement de légères libations de sang.

La lutte du druidisme ne put être étrangère au soulèvement des Gaules, sous Tibère, quoique l'histoire lui donne pour cause le poids des impôts, augmenté par l'usure. Le chef de la révolte était vraisemblablement un Édué, Julius Sacrovir; les Édués étaient, comme je l'ai dit, un peuple druidique, et le nom de *sacrovir* n'est peut-être qu'une traduction de *druide*. Les Belges furent aussi entraînés par Julius Florus¹:

« Les cités gauloises, fatiguées de l'énormité des dettes, essayèrent une rébellion, dont les plus ardents promoteurs furent, parmi les Trévires, Julius Florus, chez les Édués, Julius Sacrovir, tous deux d'une naissance distinguée et issus d'aïeux à qui leurs belles actions avaient valu le droit de cité romaine. Dans de secrètes conférences, où ils réunissent les plus audacieux de leurs compatriotes, et ceux à qui l'indigence ou la crainte des supplices faisait un besoin de l'insurrection, ils conviennent que Florus soulèvera la Belgique, et Sacrovir les cités les plus voisines de la sienne... Il y eut peu de cantons où ne fussent semés les germes de cette révolte. Les Andecaves et les Turoniens (Anjou, Touraine) éclatèrent les premiers. Le lieutenant Acilius Aviola fit marcher une cohorte qui tenait garnison à Lyon, et réduisit les Andecaves. Les Turoniens furent défaits par un corps de légionnaires que le même Aviola reçut de Visellius, gou-

verneur de la basse Germanie, et auquel se joignirent des nobles gaulois, qui cachaient ainsi leur défection pour se déclarer dans un moment plus favorable. On vit même Sacrovir se battre pour les Romains la tête découverte, afin, disait-il, de montrer son courage; mais les prisonniers assuraient qu'il avait voulu se mettre à l'abri des traits, en se faisant reconnaître. Tibère, consulté, méprisa cet avis, et son irrésolution nourrit l'incendie.

« Cependant Florus, poursuivant ses desseins, tente la fidélité d'une aile de cavalerie levée à Trèves et disciplinée à notre manière, et l'engage à commencer la guerre par le massacre des Romains établis dans le pays. Le plus grand nombre resta dans le devoir. Mais la foule des débiteurs et des clients de Florus prit les armes, et ils cherchaient à gagner la forêt d'Ardennes, lorsque des légions des deux armées de Visellius et de C. Silius, arrivant par des chemins opposés, leur fermèrent le passage. Détaché avec une troupe d'élite, Julius Indus, compatriote de Florus, et que sa haine pour ce chef animait à nous bien servir, dissipa cette multitude qui ne ressemblait pas encore à une armée. Florus, à la faveur de retraites inconnues, échappa quelque temps aux vainqueurs. Enfin, à la vue des soldats qui assiégeaient son asile, il se tua de sa propre main. Ainsi finit la révolte des Trévires.

« Celle des Édués fut plus difficile à réprimer, parce que cette nation était plus puissante et nos forces plus éloignées. Sacrovir, avec des cohortes régulières, s'était emparé d'Augustodunum (Autun), leur capitale, où les enfants de la noblesse gauloise étudiaient les arts libéraux; c'étaient des otages qui pouvaient attacher à sa fortune leurs familles et leurs proches. Il distribua aux habitants des armes fabriquées en secret. Bientôt il fut à la tête de quarante mille hommes, dont le cinquième était armé comme nos légionnaires: le reste avait des épieux, des coutelas et d'autres instruments de chasse. Il y joignit les esclaves destinés au métier de gladiateur, et que dans ce pays on nomme crupellaires. Une armure de fer les couvre tout entiers et les rend impénétrables aux coups, si elle les gêne pour frapper eux-mêmes. Ces forces étaient accrues par le concours des autres Gaulois, qui, sans attendre que leurs cités se déclarassent, venaient offrir leurs personnes, et par la mésintelligence de nos deux généraux, qui se disputaient la conduite de cette guerre.

1. Tacite, traduction de Burnouf.

« Pendant ce temps, Silius s'avancait avec deux légions, précédées d'un corps d'auxiliaires, et ravageait les dernières bourgades des Séquanes (Franche-Comté), qui, voisines et alliées des Édues, avaient pris les armes avec eux. Bientôt, il marche à grandes journées sur Augustodunum... A douze milles de cette ville, on découvrit dans une plaine les troupes de Sacrovir; il avait mis en première ligne ses hommes bardés de fer, ses cohortes sur les flancs, et par derrière les bandes à moitié armées. Les hommes de fer, dont l'armure était à l'épreuve de l'épée et du javelot, tinrent seuls quelques instants. Alors le soldat romain, saisissant la hache et la cognée, comme s'il voulait faire brèche à une muraille, fend l'armure et le corps qu'elle enveloppe; d'autres, avec des leviers et des fourches, renversent ces masses inertes, qui restaient gisantes comme des cadavres, sans force pour se relever. Sacrovir se retira d'abord à Augustodunum; ensuite, craignant d'être livré, il se rendit, avec les plus fidèles de ses amis, à une maison de campagne voisine. Là, il se tua de sa propre main; les autres s'ôtèrent mutuellement la vie, et la maison, à laquelle ils avaient mis le feu, leur servit à tous de bûcher. »

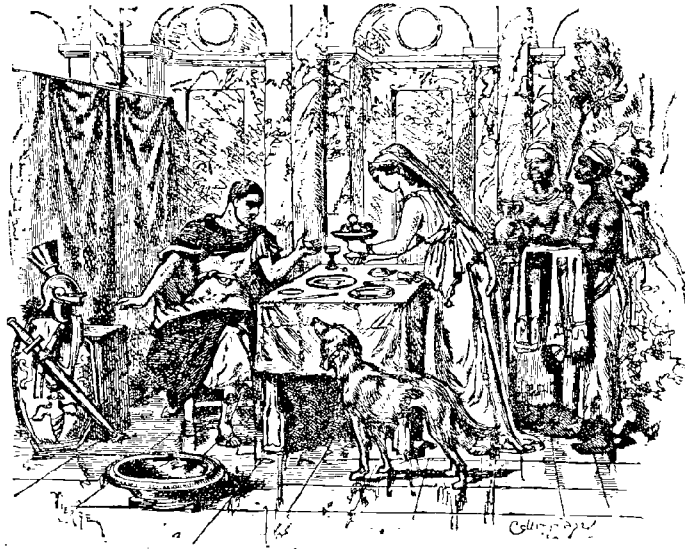
Auguste et Tibère, sévères administrateurs et vrais Romains, avaient en quelque sorte resserré l'unité de l'Empire, compromise par César, en éloignant du gouvernement les provinciaux, les barbares. Leurs successeurs, Caligula, Claude et Néron, adoptèrent une marche tout opposée. Ils descendaient d'Antoine, de l'ami des barbares; ils suivirent l'exemple de leur aïeul; déjà le père de Caligula, Germanicus, avait affecté de l'imiter. Caligula, né, selon Pline, à Trèves, élevé au milieu des armées de Germanie et de Syrie, montra pour Rome un mépris incroyable. Une partie des folies que les Romains lui reprochèrent trouve en ceci une explication; son règne violent et furieux fut une dérision; une parodie de tout ce qu'on avait révéral. Époux de ses sœurs, comme les rois d'Orient, il n'attendit pas sa mort pour être adoré; il se fit dieu dès son vivant; Alexandre, son héros, s'était contenté d'être fils d'un dieu. Il arracha le diadème au Jupiter romain, et se le mit lui-même¹. Il affubla son cheval des ornements du consulat. Il vendit à Lyon, pièce à pièce, tous les meubles de sa famille, abdiquant ainsi ses aïeux et prostituant leurs

1. Un Gaulois le contemplait en silence. « Que vois-tu donc en moi ? lui dit Caligula. — Un magnifique radotage. » L'empereur ne le fit pas punir; ce n'était qu'un cordonnier. (Dion Cassius.)

souvenirs. Lui-même voulut remplir l'office d'huissier-priseur et de vendeur à l'encan, faisant valoir chaque objet, et les faisant monter bien au delà de leur prix : « Ce vase, disait-il, était à mon aïeul Antoine; Auguste le conquit à la bataille d'Actium. » Puis il institua à l'autel d'Auguste des jeux burlesques et terribles, des combats d'éloquence, où le vaincu devait effacer ses écrits avec la langue ou se laisser jeter dans le Rhône. Sans doute, ces jeux étaient renouvelés de quelque rite antique. Nous savons que c'était l'usage des Gaulois et des Germains de précipiter les vaincus comme victimes, hommes et chevaux. On observait la manière dont ils tourbillonnaient, pour en tirer des présages de l'avenir. Les Cimbres vainqueurs traitèrent ainsi tous ceux qu'ils trouvèrent dans les camps de Cépion et de Manlius. Aujourd'hui encore, la tradition désigne le pont du Rhône, d'où les taureaux étaient précipités².

Caligula avait près de lui les Gaulois les plus illustres (Valérius Asiaticus et Domitius Afer); Claude était Gaulois lui-même. Né à Lyon, élevé loin des affaires par Auguste et Tibère, qui se défiaient de ses singulières distractions, il avait vieilli dans la solitude et la culture des lettres, lorsque les soldats le proclamèrent malgré lui. Jamais prince ne choqua davantage les Romains et ne s'éloigna plus de leurs goûts et de leurs habitudes; son bégayement barbare, sa préférence pour la langue grecque, ses continuelles citations d'Homère, tout en lui leur prêtait à rire; aussi laissa-t-il l'Empire aux mains des affranchis qui l'entouraient. Ces esclaves, élevés avec tant de soin dans les palais des grands de Rome, pouvaient fort bien, quoi qu'en dise Tacite, être plus dignes de régner que leurs maîtres. Le règne de Claude fut une sorte de réaction des esclaves; ils gouvernèrent à leur tour, et les choses n'en allèrent pas plus mal. Les plans de César furent suivis; le port d'Ostie fut creusé, l'enceinte de Rome reculée, le dessèchement du lac Fucin entrepris, l'aqueduc de Caligula continué, les Bretons domptés en seize jours, et leur roi pardonné. A l'autorité tyrannique des grands de Rome, qui régnaient dans les provinces comme préteurs ou proconsuls, on opposa les procurateurs du prince, gens de rien, dont la responsabilité était d'autant plus sûre, et dont les excès pouvaient être plus aisément réprimés.

2. Il fit construire le phare qui éclairait le passage entre la Gaule et la Bretagne. On a cru, dans les temps modernes, en démêler quelques restes.



Domitius Afer mourut d'indigestion. (P. 50.)

Tel fut le gouvernement des affranchis de Claude : d'autant moins national qu'il était plus *humain*. Lui-même ne cachait point sa prédilection pour les provinciaux. Il écrivit l'histoire des races vaincues, celle des Étrusques, de Tyr et Carthage, réparant ainsi la longue injustice de Rome. Il institua, pour lire annuellement ces histoires, un lecteur et une chaire au Musée d'Alexandrie; ne pouvant plus sauver ces peuples, il essayait d'en sauver la mémoire. La sienne eût mérité d'être mieux traitée; quels qu'aient été son incurie, sa faiblesse, son abrutissement même, dans ses dernières années, l'histoire pardonnera beaucoup à celui qui se déclara le protecteur des esclaves, défendit aux maîtres de les tuer, et essaya d'empêcher qu'on ne les exposât, vieux et malades, pour mourir de faim, dans l'île du Tibre.

Si Claude eût vécu, il eût, dit Suétone, donné la cité à tout l'Occident, aux Grecs, aux Espagnols, aux Bretons et aux Gaulois, d'abord aux Édues. Il rouvrit le sénat à ceux-ci, comme avait fait César. Le discours qu'il prononça en cette occasion, et que l'on conserve encore à Lyon sur des tables de bronze, est le premier monument authentique de notre histoire nationale, le titre de notre admission dans cette grande initiation du monde.

En même temps, il poursuivait le culte sanguinaire des druides. Proscrits dans la Gaule, ils durent se réfugier en Bretagne; il

alla les forcer lui-même dans ce dernier asile; ses lieutenants déclarèrent province romaine les pays qui forment le bassin de la Tamise, et laissèrent dans l'ouest, à Camulodunum, une nombreuse colonie militaire. Les légions avançaient toujours à l'ouest, renversant les autels, détruisant les vieilles forêts, et, sous Néron, le druidisme se trouva acculé dans la petite île de Mona. Suétonius Paulinus l'y suivit; en vain les vierges sacrées accouraient sur le rivage comme des furies, en habit de deuil, échevelées, et secouant des flambeaux; il força le passage, égorga tout ce qui tomba entre ses mains, druides, prêtresses, soldats, et se fit jour dans ces forêts où le sang humain avait tant de fois coulé.

Cependant les Bretons s'étaient soulevés derrière l'armée romaine; à leur tête, leur reine, la fameuse Boadicée, qui avait à venger d'insupportables outrages; ils avaient exterminé les vétérans de Camulodunum et toute l'infanterie d'une légion. Suétonius revint sur ses pas et rassembla froidement son armée, abandonnant la défense des villes et livrant les alliés de Rome à l'aveugle rage des barbares; ils égorgèrent soixante-dix mille hommes, mais il les écrasa en bataille rangée; il tua jusqu'aux chevaux. Après lui, Céréalis et Frontinus poursuivirent la conquête du Nord. Sous Domitien, le beau-père de Tacite, Agricola, acheva la réduction, et commença la civilisation de la Bretagne.

1. Tacit. *Hist.*, l. IV, c. 51. Fatali nunc igne signum celestis iræ datum, et possessionem rerum humana-

rum transalpinis gentibus portendi, superstitione vanâ Druidæ canebant.



... enfin, de Tréticus, qu'Aurélien eut la gloire de traîner derrière son char avec la reine de Palmyre. (P. 52.)

Néron fut favorable à la Gaule, il conçut le projet d'unir l'Océan à la Méditerranée par un canal qui aurait été tiré de la Moselle à la Saône. Il soulagea Lyon, incendié sous son règne. Aussi dans les guerres civiles qui accompagnèrent sa chute, cette ville lui resta fidèle. Le principal auteur de cette révolution fut l'Aquitain Vindex, alors propréteur de la Gaule. Cet homme, « plein d'audace pour les grandes choses, » excita Galba en Espagne, gagna Virginius, général des légions de Germanie. Mais avant que cet accord fût connu des deux armées, elles s'attaquèrent avec un grand carnage. Vindex se tua de désespoir. La Gaule prit encore parti

pour Vitellius; les légions de Germanie avec lesquelles il vainquit Othon et prit Rome se composaient en grande partie de Germains, de Bataves et de Gaulois. Rien d'étonnant si la Gaule vit avec douleur la victoire de Vespasien. Un chef batave, nommé Civilis, borgne comme Annibal et Sertorius, comme eux ennemi de Rome, saisit cette occasion. Outragé par les Romains, il avait juré de ne couper sa barbe et ses cheveux que lorsqu'il serait vengé. Il tailla en pièces les soldats de Vitellius, et vit un instant tous les Bataves, tous les Belges, se déclarer pour lui. Il était encouragé par la fameuse Velléda, que révéraient les Germains comme inspirée des

dieux, ou plutôt comme si elle eût été un dieu elle-même. C'est à elle qu'on envoya les captifs, et les Romains réclamèrent son arbitrage entre eux et Civilis. D'autre part, les druides de la Gaule, si longtemps persécutés, sortirent de leurs retraites et se montrèrent au peuple. Ils avaient ouï dire que le Capitole avait été brûlé dans la guerre civile. Ils proclamèrent que l'empire romain avait péri avec ce gage d'éternité, que l'empire des Gaules allait lui succéder.

Telle était pourtant la force du lien qui unissait ces peuples à Rome, que l'ennemi des Romains crut plus sûr d'attaquer d'abord les troupes de Vitellius au nom de Vespasien. Le chef des Gaulois, Julius Sabinus, se disait fils du conquérant des Gaules, et se faisait appeler César. Aussi ne fallut-il pas même une armée romaine pour détruire ce parti inconséquent; il suffit des Gaulois restés fidèles. La vieille jalousie des Séquanes se réveilla contre les Édues. Ils défirent Sabinus. On sait le dévouement de sa femme, la vertueuse Éponine. Elle s'enferma avec lui dans le souterrain où il s'était réfugié; ils y eurent, ils y élevèrent des enfants. Au bout de dix ans, ils furent enfin découverts; elle se présenta devant l'empereur Vespasien, entourée de cette famille infortunée qui voyait le jour pour la première fois. La cruelle politique de l'empereur fut inexorable.

La guerre fut plus sérieuse dans la Belgique et la Batavie. Toutefois, la Belgique se soumit encore; la Batavie résista dans ses marais. Le général romain Céréalis, deux fois surpris, deux fois vainqueur, finit la guerre en gagnant Velléda et Civilis. Celui-ci prétendit n'avoir pas pris originairement les armes contre Rome, mais seulement contre Vitellius, et pour Vespasien.

1. Strab., l. IV : « Rome soumit les Gaulois bien plus aisément que les Espagnols. » — Discours de Claude, ap. Tacit., Annal. II, c. xiv : « Si cuncta bella recensens, nullum breviori spatio quam adversus Gallos confectum : continua inde ac firma pax. — Hirtius ad Cæs., l. VIII, c. XLIX : « Cæsar... defessam tot adversis præliis Galliam, conditione parenti meliore, facile in pace continuit. » — Dio. C. l. LII, ap. Scr. R. Fr. I, p. 520 : « Auguste défendit aux sénateurs de sortir de l'Italie sans son autorisation; ce qui s'observe encore aujourd'hui; aucun sénateur ne peut voyager, si ce n'est en Sicile ou en Narbonnaise. »

2. Strab., l. IV, ap. Scr. R. Fr. I, 9 : « Cette ville avait rendu les Gaulois tellement philhellènes, qu'ils écrivaient en grec jusqu'aux formules des contrats, et aujourd'hui elle a persuadé aux Romains les plus distingués de faire le voyage de Massalie, au lieu du voyage d'Athènes. » — Les villes payaient sur les revenus publics des sophistes et des médecins. — Juvénal : « De conducendo loquitur jam rhetore Thule. » — Martial

Cette guerre ne fit que montrer combien la Gaule était déjà romaine. Aucune province, en effet, n'avait plus promptement, plus avidement, reçu l'influence des vainqueurs¹. Dès le premier aspect, les deux contrées, les deux peuples, avaient semblé moins se connaître que se revoir et se retrouver. Ils s'étaient précipités l'un vers l'autre. Les Romains fréquentaient les écoles de Marseille, cette petite Grèce², plus sobre et plus modeste que l'autre³, et qui se trouvait à leur porte. Les Gaulois passaient les Alpes en foule, et non seulement avec César sous les aigles des légions, mais comme médecins⁴, comme rhéteurs. C'est déjà le génie de Montpellier, de Bordeaux, Aix, Toulouse, etc.; tendance toute positive, toute pratique; peu de philosophes. Ces Gaulois du Midi (il ne peut s'agir encore de ceux du Nord), vifs, intrigants, tels que nous les voyons toujours, devaient faire fortune et comme beaux parleurs et comme mimes; ils donnèrent à Rome son Roscius. Cependant ils réussissaient dans les genres plus sérieux. Un Gaulois, Trogue-Pompée, écrit la première histoire universelle; un Gaulois, Pétronius Arbitr⁵, crée le genre du roman. D'autres rivalisent avec les plus grands poètes de Rome; nommons seulement Varro Atacinus, des environs de Carcassonne, et Cornélius Gallus, natif de Fréjus, ami de Virgile. Le vrai génie de la France, le génie oratoire, éclatait en même temps. Cette jeune puissance de la parole gauloise domina, dès sa naissance, Rome elle-même. Les Romains prirent volontiers des Gaulois pour maîtres, même dans leur propre langue. Le premier rhéteur à Rome fut le Gaulois Gniphon (M. Antonius). Abandonné à sa naissance, esclave à Alexandrie, affranchi, dépouillé par Sylla, il se livra d'autant plus

(l. VII, 87) se félicite de ce qu'à Vienne les femmes même et les enfants lisent ses poésies. — Les écoles les plus célèbres étaient celles de Marseille, d'Autun, de Toulouse, de Lyon, de Bordeaux. Ce fut dans cette dernière que persista le plus longtemps l'enseignement du grec.

3. Strab., *ibid.* : « Chez les Marseillais, on ne voit point de dot au-dessus de cent pièces d'or; on n'en peut mettre plus de cinq à un habit, et autant pour l'ornement d'or. » — Tacit. Vit. Agricola, c. iv : « Arcebat eum (Agricola) ab inlecebris peccantium, præter ipsius bonam integramque naturam, quod statim parvulus sedem ac magistratam studiorum Massiliam habuerit, Jocum græca comitate et provinciali parcimonia mixtum ac bene compositum. » — On trouve dans Athénée, l. XII, c. 5, un proverbe qui semble contredire ces autorités (πλεῖσταίς ἐς Μασσαλίαις).

4. Plin^e en cite trois, qui eurent une vogue prodigieuse au premier siècle; l'un d'eux donna un million pour réparer les fortifications de sa ville natale.

5. Né près de Marseille.

à son génie. Mais la carrière de l'éloquence politique était fermée à un malheureux affranchi gaulois. Il ne put exercer son talent qu'en déclamant publiquement aux jours de marché. Il établit sa chaire dans la maison même de Jules César. Il y forma à l'éloquence les deux grands orateurs du temps : César lui-même et Cicéron.

La victoire de César, qui ouvrit Rome aux Gaulois, leur permit de parler en leur propre nom, et d'entrer dans la carrière politique. Nous voyons, sous Tibère, les Montanus au premier rang des orateurs, et pour la liberté et pour le génie. Caligula, qui se piquait d'éloquence, eut deux Gaulois éloquentes pour amis. L'un, Valérius Asiaticus, natif de Vienne, honnête homme, selon Tacite, finit par conspirer contre lui, et périt sous Claude par les artifices de Messaline, comme coupable d'une popularité ambitieuse dans les Gaules. L'autre, Domitius Afer, de Nîmes, consul sous Caligula, éloquent, corrompu, fougueux accusateur, mourut d'indigestion. La capricieuse émulation de Caligula avait failli lui être funeste, comme celle de Néron le fut à Lucain. L'empereur apporte un jour un discours au Sénat; cette pièce fort travaillée, où il espérait s'être surpassé lui-même, n'était rien moins qu'un acte d'accusation contre Domitius, et il concluait à la mort. Le Gaulois, sans se troubler, parut moins frappé de son danger que de l'éloquence de l'empereur. Il s'avoua vaincu, déclara qu'il n'oserait plus ouvrir la bouche après un tel discours, et éleva une statue à Caligula. Celui-ci n'exigea plus sa mort; il lui suffisait de son silence.

Dans l'art gaulois, dès sa naissance, il y eut quelque chose d'impétueux, d'exagéré, de tragique, comme disaient les anciens. Cette tendance fut remarquable dans ses premiers essais. Le Gaulois Zénodore, qui se plaisait à sculpter de petites figures et des vases avec la plus délicieuse délicatesse, éleva dans la ville des Arvernes le colosse du Mercure gaulois. Néron, qui aimait le grand, le prodigieux, le fit venir à Rome pour élever au pied du Capitole sa statue haute de cent vingt pieds, cette statue qu'on voyait du mont Albano. Ainsi une main gauloise donnait à l'art cet essor vers le gigantesque, cette ambition de l'infini, qui devait plus tard élancer les voûtes de nos cathédrales.

Égale de l'Italie pour l'art et la littérature, la Gaule ne tarda pas à influencer d'une ma-

nière plus directe sur les destinées de l'Empire. Sous César, sous Claude, elle avait donné des sénateurs à Rome; sous Caligula, un consul. L'Aquitain Vindex précipita Néron, éleva Galba; le Toulousain Bec¹ (Antonius Primus), ami de Martial et poète lui-même, donna l'empire à Vespasien; le Provençal Agricola soumit la Bretagne à Domitien; enfin, d'une famille de Nîmes sortit le meilleur empereur que Rome ait eu, le pieux Antonin, successeur des deux Espagnols Trajan et Adrien, père adoptif de l'Espagnol² Marc-Aurèle. Le caractère sophistique de tous ces empereurs philosophes et rhéteurs tient à leurs liaisons avec la Gaule, au moins autant qu'à leur prédilection pour la Grèce. Adrien avait pour ami le sophiste d'Arles, Favorinus, le maître d'Aulu-Gelle, cet homme bizarre, qui écrivit un livre contre Épictète, un éloge de la laideur, un panégyrique de la fièvre quarte. Le principal maître de Marc-Aurèle fut le Gaulois M. Cornélius Fronto, qui, d'après leur correspondance, paraît l'avoir dirigé bien au delà de l'âge où l'on suit les leçons des rhéteurs.

Gaulois par sa naissance³, Syrien par sa mère, Africain par son père, Caracalla présente ce discordant mélange de races et d'idées qu'offrait l'Empire à cette époque. En un même homme, la fougue du Nord, la férocité du Midi, la bizarrerie des croyances orientales; c'est un monstre, une chimère. Après l'époque philosophique et sophistique des Antonins, la grande pensée de l'Orient, la pensée de César et d'Antoine s'était réveillée, ce mauvais rêve qui jeta dans le délire tant d'empereurs, et Caligula, et Néron, et Commode, tous possédés, dans la vieillesse du monde, du jeune souvenir d'Alexandre et d'Hercule. Caligula, Commode, Caracalla, semblent s'être crus des incarnations de ces deux héros. Ainsi les califes fatimites et les modernes lamas du Thibet se sont révévés eux-mêmes comme dieux. Cette idée, si ridicule au point de vue grec et occidental, n'avait rien de surprenant pour les sujets orientaux de l'Empire, Égyptiens et Syriens. Si les empereurs devenaient dieux après leur mort, ils pouvaient fort bien l'être de leur vivant.

Au premier siècle de l'Empire, la Gaule avait fait des empereurs; au deuxième, elle avait fourni des empereurs gaulois; au troisième, elle essaya de se séparer de l'Empire

1. Ou *Becco*. Suétone : *Id valet gallinacei rostrum*. — *Bek* (Armor.), *Big* (Kymr.), *Gob* (Gaël.).

2. Leurs familles, du moins, étaient originaires d'Espagne.

3. Né à Lyon.

qui s'écroulait, de former un empire gallo-romain. Les généraux qui, sous Gallien, prirent la pourpre dans la Gaule, et la gouvernèrent avec gloire, paraissent avoir été presque tous des hommes supérieurs. Le premier, Posthumius, fut surnommé le restaurateur des Gaules¹. Il avait composé son armée, en grande partie, de troupes gauloises et franciques. Il fut tué par ses soldats pour leur avoir refusé le pillage de Mayence, qui s'était révoltée contre lui. Je donne ailleurs l'histoire de ses successeurs, de l'armurier Marius, de Victorinus et Victoria, la *Mère des Légions*, enfin de Tétricus, qu'Aurélien eut la gloire de traîner derrière son char avec la reine de Palmyre². Quoique ces événements aient eu la Gaule pour théâtre, ils appartiennent moins à l'histoire du pays qu'à celle des armées qui l'occupaient.

La plupart de ces empereurs provinciaux, de ces *tyrans*, comme on les appelait, furent de grands hommes; ceux qui leur succédèrent et qui rétablirent l'unité de l'Empire, les Aurélien, les Probus, furent plus grands encore. Et cependant l'Empire s'écroulait dans leurs mains. Ce ne sont pas les barbares qu'il en faut accuser; l'invasion des Cimbres sous la République avait été plus formidable que celles du temps de l'Empire. Ce n'est pas même aux vices des princes qu'il faut s'en prendre. Les plus coupables, comme hommes, ne furent pas les plus odieux. Souvent les provinces respirèrent sous ces princes cruels qui versaient à flots le sang des grands de Rome. L'administration de

Tibère fut sage et économe, celle de Claude douce et indulgente. Néron lui-même fut regretté du peuple, et pendant longtemps son tombeau était toujours couronné de fleurs nouvelles³. Sous Vespasien, un faux Néron fut suivi avec enthousiasme dans la Grèce et l'Asie. Le titre qui porta Héliogabale à l'empire fut d'être cru petit-fils de Septime-Sévère et fils de Caracalla.

Sous les empereurs, les provinces n'eurent plus, comme sous la République, à changer tous les ans de gouverneurs. Dion fait remonter cette innovation à Auguste. Suétone en accuse la négligence de Tibère. Mais Josèphe dit expressément qu'il en agit ainsi « pour soulager les peuples. » En effet, celui qui restait dans une province finissait par la connaître, par y former quelques liens d'affection, d'humanité, qui modéraient la tyrannie. Ce ne fut plus, comme sous la République, un fermier impatient de faire sa main, pour aller jouir à Rome. On sait la fable du renard dont les mouches sucent le sang; il refuse l'offre du hérisson qui veut l'en délivrer: d'autres viendraient affamées, dit-il; celles-ci sont soules et gorgées.

Les procureurs, hommes de rien, créatures du prince, et responsables envers lui, eurent à craindre sa surveillance. S'enrichir, c'était tenter la cruauté d'un maître qui ne demandait pas mieux que d'être sévère par avidité.

Ce maître était un juge pour les grands et pour les petits. Les empereurs rendaient eux-mêmes la justice. Dans Tacite, un accusé

1. Zozim., t. I. — P. Oros., l. VII : « Invasit tyrannidem, multo quidem reipublicæ commodo. » — Trebell. Pollio, ad. ann. 260 : Posthumius... Gallias ab omnibus circumfluentibus barbaris validissime vindicavit. — Nimius amor erga Posthumium omnium erat in gallica gente populorum, quod submotis omnibus germanicis gentibus romanum in pristinam securitatem revocasset imperium. Ab omni exercitu et ab omnibus Gallis Posthumius gratanter acceptum talem se præbuit per annos septem, ut Gallias instauraverit. » On lit sur une médaille de Posthumius : RESTITUTORI GALLIÆ. Script. Fr. I, 538.

2. Voyez mon article ZÉNOBIE. (*Biog. univ.*)

3. Tibère. Dans l'affaire de Sérénus, Tibère se déclara pour les accusateurs, *contra morem suum*. Tacite, *Annal.*, l. IV, c. xxx. — « Accusatores, si facultas incideret, pœnis affliciebantur. » L. VI, c. xxx. — Les biens d'un grand nombre d'usuriers ayant été vendus au profit du fisc : « Tulit opem Cæsar, disposito per menses millies sestertio, factaque mutuandi copia sine usuris per triennium, si debitor populo in duplum prædiis cavisset. Sic relecta fides. » *Annal.*, liv. VI, c. xvii. — « Præsidibus onerandas tributo provincias suadentibus rescripsit : Boni pastoris esse tondere pecus, non deglubere. » Sueton., in Tiber., c. xxxii. — « Principem præstitit, etsi varium, commodiorem tamen sæpius, et ad utilitates publicas prouorem. Ac primo eatenus inter-

veniebat, ne quid perperam fieret... Et si quem reorum elabi gratia rumor esset, subitus aderat, iudicesque... religionis et noxæ de qua cognescerent, admonerat. atque etiam si qua in publicis moribus desidia aut mala consuetudine labarent, corrigenda suscepit. » c. xxxiii. — « Ludorum ac munerum impensas corripuit, mercedibus scenarum rescissis, paribusque gladiatorum ad certum numerum redactis...; adhibendum suppellectili modum censuit. Annonamque macelli, senatus arbitratu, quotannis temperandam, etc. — Et parcimoniam publicam exemplo quoque iuvit. » c. xxxiv. — « Neque spectacula omnino edidit. » c. xlvii. — « In primis tuendæ pacis a grassaturis, ac atrociniis seditionumque licentia, curam habuit, etc. » — « Abolevit et jus moremque asylosum, quæ usquam erant. » c. xxxvii.

Néron. « Non defuerunt qui per longum tempus venis æstivisque floribus tumulum ejus ornarent, ac modo imagines prætextatas in Rostris præferrent, modo edicta, quasi viventis, et brevi magno inimicorum malo reversuri. Quid etiam Volagesus, Parthorum rex, missis ad senatum legatis de instauranda societate, hoc etiam magnopere oravit, ut Neronis memoria coleretur. Denique cum post viginti annos exstitisset conditionis incertæ, qui se Neronem esse jactaret, tam favorable nomen ejus apud Parthos fuit, ut vehementer adjutus, et vix redditus sit. » Suet., in Nerone, c. lvii.

qui craint les préjugés populaires veut être jugé par Tibère, comme supérieur à de tels bruits. Sous Tibère, sous Claude, des accusés échappent à la condamnation par un appel à l'empereur. Claude, pressé de juger dans une affaire où son intérêt était compromis, déclare qu'il jugera lui-même, pour montrer dans sa propre cause combien il serait juste dans celle d'autrui; personne, sans doute, n'aurait osé décider contre l'intérêt de l'empereur.

Domitien rendait la justice avec assiduité et intelligence; souvent il cassait les sentences des centumvirs, suspects d'être influencés par l'intrigue¹. Adrien consultait sur les causes soumises à son jugement, non ses amis, mais les jurisconsultes. Septime-Sévère lui-même, ce farouche soldat, ne se dispensa pas de ce devoir, et, dans le repos de sa villa, il jugeait et entraînait volontiers dans le détail minutieux des affaires. Julien est de même cité pour son assiduité à remplir les fonctions de juge. Ce zèle des empereurs pour la justice civile balançait une grande partie des maux de l'Empire; il devait inspirer une terreur salutaire aux magistrats oppresseurs, et remédier dans le détail à une infinité d'abus généraux.

Même sous les plus mauvais empereurs, le droit civil prit toujours d'heureux développements. Le jurisconsulte Nerva, aïeul de l'empereur de ce nom (disciple du républicain Labéon, l'ami de Brutus et le fondateur de l'école stoïcienne de jurisprudence), fut le conseiller de Tibère. Papinien et Ulpien fleurirent au temps de Caracalla et d'Héliogabale, comme Dumoulin, l'Hôpital, Brisson, sous Henri II, Charles IX et Henri III. Le droit civil, se rapprochant de plus en plus de l'équité naturelle, et par conséquent du sens commun des nations, devint le plus fort lien de l'Empire et la compensation de la tyrannie politique.

Cette tyrannie des princes, celle des magis-

1. *Tibère*. « *Petitum est a principe cognitionem exciperet: quod ne reus quidem abnuebat, studia populi et patrum metuens: contra, Tiberium spernendis rumoribus validum... veraque... judice ab uno facilius discerni: odium et invidiam apud multos valere... Paucis familiarium adhibitis, minas accusantium, et hinc preces audil, integramque causam ad senatum remittit.* » Tacit., *Annal.*, l. III, c. x.

« *Messalinus... à primoribus civitatis revincebatur, iisque instantibus, ad imperatorem provocavit.* » Tacit., *Annal.*, l. VI, c. v. — « *Vulcatius Tullinus, ac Marcellus, senatores, et Calpurnius, eques romanus, appellato principe instantem damnationem frustrati.* » *Ibid.*, l. XII, c. xxviii. — Deux délateurs puissants, Domitius Afer et P. Dolabella, s'étant associés pour perdre Quintilius Varus, « *restitit tamen senatus et opperendum imperatorem censuit, quod unum urgentium malorum suffugium in tempus erat.* » *Ibid.*, liv. IV, c. LXVI.

trats, bien autrement onéreuse, n'étaient pas la cause principale de la ruine de l'Empire. Le mal réel qui le minait ne tenait ni au gouvernement, ni à l'administration. S'il eût été simplement de nature administrative, tant de grands et bons empereurs y eussent remédié. Mais c'était un mal social, et rien ne pouvait en tarir la source, à moins qu'une société nouvelle ne vint remplacer la société antique. Ce mal était l'esclavage; les autres maux de l'Empire, au moins pour la plupart, la fiscalité dévorante, l'exigence toujours croissante du gouvernement militaire, n'en étaient, comme on va le voir, qu'une suite, un effet direct ou indirect. L'esclavage n'était point un résultat du gouvernement impérial. Nous le trouvons partout chez les nations antiques. Tous les auteurs nous le montrent en Gaule avant la conquête romaine. S'il nous apparaît plus terrible et plus désastreux dans l'Empire, c'est d'abord que l'époque romaine nous est mieux connue que celles qui précèdent. Ensuite, le système antique étant fondé sur la guerre, sur la conquête de l'homme (l'industrie est la conquête de la nature), ce système devait, de guerre en guerre, de proscription en proscription, de servitude en servitude, aboutir vers la fin à une dépopulation effroyable. Tel peuple de l'antiquité pouvait, comme ces sauvages d'Amérique, se vanter d'avoir mangé cinquante nations.

J'ai déjà indiqué dans mon *Histoire romaine* comment, la classe des petits cultivateurs ayant peu à peu disparu, les grands propriétaires, qui leur succédèrent, y suppléèrent par les esclaves. Ces esclaves s'usaient rapidement par la rigueur des travaux qu'on leur imposait; ils disparurent bientôt à leur tour. Appartenant en grande partie aux nations civilisées de l'antiquité, Grecs, Syriens, Carthaginois, ils avaient cultivé les arts pour leurs maîtres. Les nouveaux esclaves qu'on leur substitua², Thraces, Germains, Scythes,

Claude. « *Alium interpellatum ab adversariis de propria lite negantemque cognitionis rem, sed ordinarii juris esse, agere causam confestim apud se coegit, proprio negotio documentum daturum, quam æquus judex in alieno negotio futurus esset.* » Sueton., in Claudio, c. xv.

Domitien. « *Jus diligenter et industriè dixit, plerumque et in foro pro tribunali extra ordinem ambitiosas centumvirorum sententias recidit.* » Suet., in Dom., c. VIII.

2. On a trouvé, à Antibes, l'inscription suivante :

D. M.
PVERI SEPTENTRI
ONIS ANNOR XII QUI
ANTIPOLI IN THEATRO
BIDVO SALTAVIT ET PLA
CVIT.

« Aux mânes de l'enfant Septentrion, Agé de douze

purent tout au plus imiter grossièrement les modèles que les premiers avaient laissés. D'imitation en imitation, tous les objets qui demandaient quelque industrie devinrent de plus en plus grossiers. Les hommes capables de les confectionner se trouvant aussi de plus en plus rares, les produits de leur travail enchérèrent chaque jour. Dans la même proportion devaient augmenter les salaires de tous ceux qu'employait l'État. Le pauvre soldat qui payait la livre de viande cinquante sous¹ de notre monnaie, et la plus grossière chaussure vingt-deux francs, ne devait-il pas être tenté de réclamer sans cesse de nouveaux adoucissements à sa misère et de faire des révolutions pour les obtenir? On a beaucoup déclamé contre la violence et l'avidité des soldats, qui, pour augmenter leur solde, faisaient et défaisaient les empereurs.¹ On a accusé les exactions cruelles de Sévère, de Caracalla, des princes qui épuisaient le pays au profit du soldat. Mais a-t-on songé au prix excessif de tous les objets qu'il était obligé d'acheter sur une solde bien modique? Les légionnaires révoltés disent dans Tacite : « On estime à dix as par jour notre sang et notre vie. C'est là-dessus qu'il faut avoir des habits, des armes, des tentes; qu'il faut payer les congés qu'on obtient, et se racheter de la barbarie du centurion, etc.² »

Ce fut bien pis encore lorsque Dioclétien eut créé une autre armée, celle des fonctionnaires civils. Jusqu'à lui il existait un pouvoir militaire, un pouvoir judiciaire, trop souvent confondus. Il créa, ou du moins compléta, le pouvoir administratif. Cette institution, si nécessaire, n'en fut pas moins à sa naissance une charge intolérable pour l'Empire déjà ruiné. La société antique, bien différente de la nôtre, ne renouvelait pas incessamment la richesse par l'industrie. Consumant toujours et ne produisant plus, depuis que les générations industrieuses avaient été détruites par l'esclavage, elle demandait toujours davantage à la terre, et les mains qui la cultivaient, cette terre,

ans, qui parut deux jours au théâtre d'Antibes, dansa et plut. » Ce pauvre enfant est évidemment un de ces esclaves qu'on élevait pour les louer à grand prix aux entrepreneurs de spectacles, et qui périssaient victimes d'une éducation barbare. Je ne connais rien de plus tragique que cette inscription dans sa brièveté, rien qui fasse mieux sentir la dureté du monde romain... « Parut deux jours au théâtre d'Antibes, dansa et plut. » Pas un regret. N'est-ce pas là, en effet, une destinée bien remplie? Nulle mention de parents; l'esclave était sans famille. C'est encore une singularité qu'on lui ait élevé un tombeau. Mais les Romains en élevaient

devenaient chaque jour plus rares et moins habiles.

Rien de plus terrible que le tableau que nous a laissé Lactance de cette lutte meurtrière entre le fisc affamé et la population impuissante qui pouvait souffrir, mourir, mais non pas payer. « Tellement grande était devenue la multitude de ceux qui recevaient en comparaison du nombre de ceux qui devaient payer, telle l'énormité des impôts, que les forces manquaient aux laboureurs, les champs devenaient déserts, et les cultures se changeaient en forêts... Je ne sais combien d'emplois et d'employés fondirent sur chaque province, sur chaque ville, *Magistri*, *Rationales*, vicaires des préfets. Tous ces gens-là ne connaissaient que condamnations, proscriptions, exactions; exactions, non pas fréquentes, mais perpétuelles, et dans les exactions d'intolérables outrages... Mais la calamité publique, le deuil universel, ce fut quand le fléau du cens ayant été lancé dans les provinces et les villes, les censiteurs se répandirent partout, bouleversèrent tout : vous auriez dit une invasion ennemie, une ville prise d'assaut. On mesurait les champs par mottes de terre, on comptait les arbres, les pieds de vigne. On inscrivait les bêtes, on enregistrait les hommes. On n'entendait que les fouets, les cris de la torture; l'esclave fidèle était torturé contre son maître, la femme contre son mari, le fils contre son père; et, faute de témoignage, on les torturait pour déposer contre eux-mêmes; et, quand ils cédaient, vaincus par la douleur, on écrivait ce qu'ils n'avaient pas dit. Point d'excuse pour la vieillesse ou la maladie; on apportait les malades, les infirmes. On estimait l'âge de chacun, on ajoutait des années aux enfants, on en ôtait aux vieillards; tout était plein de deuil et de consternation. Encore ne s'en rapportait-on pas à ces premiers agents; on en envoyait toujours d'autres pour trouver davantage, et les charges doubleraient toujours, ceux-ci ne trouvant rien, mais ajoutant au hasard, pour ne pas paraître inutiles. Cependant les animaux diminuaient, les hommes

souvent à leurs joujoux brisés. Néron bâtit un monument « aux mânes d'un vase de cristal. »

1. Voy. M. Moreau de Jonnés, *Tableau du prix moyen des denrées* d'après l'édit de Dioclétien retrouvé à Stratonice : Une paire de *caligæ* (la plus grossière chaussure) coûtait 22 fr. 50 c.; la livre de viande de bœuf ou de mouton, 2 fr. 50 c.; de porc, 3 fr. 60 c.; le vin de dernière qualité, 1 fr. 80 c. le litre; une oie grasse, 45 fr.; un lièvre, 33 fr.; un poulet, 13 fr.; un cent d'huitres, 22 fr., etc.

2. Tacite. — L'empereur finit par être obligé d'habiller et nourrir le soldat. (Lampride.)

mouraient, et l'on n'en payait pas moins l'impôt pour les morts¹».

Sur qui retombaient tant d'insultes et de vexations endurées par les hommes libres? Sur les esclaves, sur les colons ou cultivateurs dépendants, dont l'état devenait chaque jour plus voisin de l'esclavage. C'est à eux que les propriétaires rendaient tous les outrages, toutes les exactions dont les accablaient les agents impériaux. Leur misère et leur désespoir furent au comble à l'époque dont Lactance vient de nous tracer le tableau. Alors tous les serfs des Gaules prirent les armes sous le nom de *Bagaudes*². En un instant ils furent maîtres de toutes les campagnes, brûlèrent plusieurs villes, et exercèrent plus de ravages que n'auraient pu faire les barbares. Ils s'étaient choisis deux chefs, *Ælianus* et *Amandus*, qui, selon une tradition, étaient chrétiens. Il ne serait pas étonnant que cette réclamation des droits naturels de l'homme eût été en partie inspirée par la doctrine de l'égalité chrétienne. L'empereur Maximien accabla ces multitudes indisciplinées. La colonne de Cussy, en Bourgogne, semble avoir été le monument de sa victoire³; mais longtemps encore après, Eumène nous parle des *Bagaudes* dans un de ses panégyriques. Idace mentionne plusieurs fois les *Bagaudes* de l'Espagne⁴. Salvien surtout déplore leur infortune : « Dé-
« pouillés par des juges de sang, ils avaient
« perdu les droits de la liberté romaine; ils

« ont perdu le nom de Romains. Nous leur
« imputons leur malheur, nous leur repro-
« chons ce nom que nous leur avons fait.
« Comment sont-ils devenus *Bagaudes*, si ce
« n'est par notre tyrannie, par la perversité
« des juges, par leurs proscriptions et leurs
« rapines? »

Ces fugitifs contribuèrent sans doute à fortifier Carausius dans son usurpation de la Bretagne. Ce Ménapien (né près d'Anvers) avait été chargé d'arrêter avec une flotte les pirates francs qui passaient sans cesse en Bretagne; il les arrêtait, mais au retour, et profitait de leur butin. Découvert par Maximien, il se déclara indépendant en Bretagne, et resta pendant sept ans maître de cette province et du détroit.

L'avènement de Constantin et du christianisme fut une ère de joie et d'espérance. Né en Bretagne, comme son père, Constance Chlore⁵, il était l'enfant, le nourrisson de la Bretagne et de la Gaule. Après la mort de son père, il réduisit le nombre de ceux qui payaient la capitation en Gaule de vingt-cinq mille à dix-huit mille⁶. L'armée avec laquelle il vainquit Maxence devait appartenir, en grande partie, à cette dernière province.

Les lois de Constantin sont celles d'un chef de parti qui se présente à l'Empire comme un libérateur, un sauveur : « Loin, s'écrie-t-il, loin du peuple les mains rapaces des agents fiscaux⁷! Tous ceux qui ont souffert de leurs concussions peuvent en in-

1. Lactant. de M. persecut., c. vii, 23. « Adeo major esse cæperat numerus accipientium quam dantium... Filii adversus parentes suspendebantur... » — Une sorte de guerre s'établit entre le fisc et la population, entre la torture et l'obstination du silence. « Erubescit apud eos, si quis non inficiando tributa in corpore vilices ostendat. » Ammian. Marc., in Comment. Cod. Theod., lib. XI, tit. 7, leg. 3^a.

2. Prosper Aquit., in Chronic : « Omnia pene Galliarum servitia in *Bagaudam* conspiravere. » Ducange, v^o, BAGAUDE, BACAUNE, ex Paul. Oros., l. VII, c. xv : Eutrop., lib. IX; Hieronymus in Chronico Euseb. ; « Diocletianus consortem regni Herculium Maximianum assumit, qui, rusticorum multitudine oppressa, quæ factioni suæ Bacaudarum nomen inciderat, pacem Gallis reddidit. » Victor Scotti : « Per Galliam excita manu agrestium ac latronum, quos Bagaudas incolæ vocant, etc. » Pœnius Eutropii interpres Gr. : Στρασιάζοντος δὲ ἐν Γάλλοις τοῦ ἀγοραικοῦ, καὶ Βακαύδας καλοῦντας τοὺς συναρπασθέντας, ὄνομα δὲ ἐστὶ τοῦτο τυράννου δηλοῦν ἐπιχωρίους... Βαγεύειν est vagari apud Suidam. At cum Gallicam vocem esse indicet Aurelius Victor, quid si à *Bagat*, vel *Bagad*, quæ vox Armoricis et Wallis, proinde veteribus Gallis, turmam sonat, et hominum collectionem? Catholicum Armoricum : « *Bagat*, Gall., assemblée, multitude de gens, troupeau. — Cæterum *Baogandas*, seu *Baogaudas*, habet prima Solviani editio, ann. 1530. — *Baugaredos* vocat liber de castro Ambasiæ, num. 8. *Baccharidas*, Idacius in

Chronico, in Diocletiano. — Non desunt, qui Parisienses vulgo *Badauts* per ludibrium appellat, tanquam a primis Bagaudis ortum duxerint. — Turner, Hist. of A. I. *Bagach*, in Irish in warlike. *Bagach*, in Erse is fighting. — *Bagad*, in Welsh, is multitude. — Saint-Maur-des-Fossés, près Paris, s'appelait le château des Bagaudes. Voy. Vit. S. Baboleni.

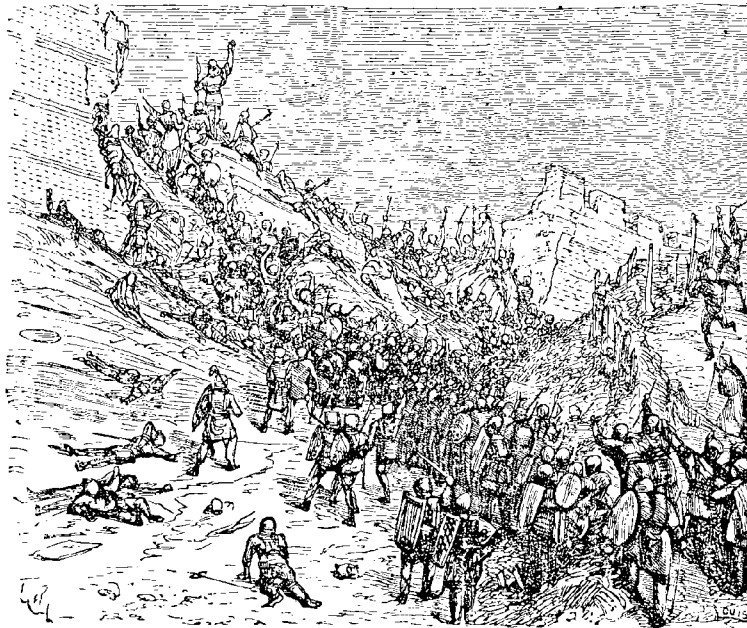
3. Millin.

4. Sous les rois Rechila et Théodoric.

5. Schæpflin adopte cependant une autre opinion. (Voy. sa dissertation : *Constantinus magnus non fuit Britannus*. Bâle, 1741, in-4^o.)

6. Eumène. Une grande partie du territoire d'Autun était sans culture.

7. « Cessent jam nunc rapaces officialium manus... » Lex Constantini, in Cod. Theod., lib. I, tit. vii, leg. 1^a. — Si quis est cujuscunque loci, ordinis, dignitatis, qui se in quemcumque judicium, conitum, amicorum, vel palatinorum meorum, aliquid... manifeste probare posse contidit, quod non integre, atque juste gessisse videatur, intrepidus et securus accedat; interpellat me, ipse audiam omnia... si probaverit, ut dixi, ipse me vindicabo de eo, qui me usque ad hoc tempus simulata integritate deceperit. Illum autem, qui hoc prodiderit, et comprobaverit, in dignitatibus et rebus augebo. » Ex lege Constantini, in Cod. Theod., lib. IX, tit. i, leg. 4^a. — « Si pupilli, vel viduæ, alique fortunæ injuria miserabiles, judicium nostræ serenitatis oraverint, præsertim cum alicujus potentiam perhorrescant, cogantur



Alors tous les serfs des Gaules prirent les armes. (P. 35.)

struire les présidents des provinces. Si ceux-ci dissimulent, nous permettons à tous d'adresser leurs plaintes à tous les comtes de provinces ou au préfet du prétoire, s'il est dans le voisinage, afin qu'instruits de tels brigandages, nous les fassions expier par les supplices qu'ils méritent.»

Ces paroles ranimèrent l'Empire. La vue seule de la croix triomphante consolait déjà les cœurs. Ce signe de l'égalité universelle donnait une vague et immense espérance. Tous croyaient arrivée la fin de leurs maux

eorum adversarii examini nostri sui copiam facere.» (Ex lege Constantini, lib. I, leg. 2^a. — « A secta indictione... ad undecimam nuper transactam, tam curiis, quam possessori... reliqua indulgemus: ita ut quæ in istis viginti annis... sive in speciebus, sive pecunia... debentur, nomine reliquorum omnibus concedantur, nihil de his viginti annis speret publicorum cumulus horreorum, nihil arca amplissimæ præfecturæ, nihil utrumque nostrum ærarium.» Constantin., in Cod. Theod., lib. XI, tit. xxviii, leg. 16^a. — « Quinque annorum reliqua nobis remisisti,» dit Eumène à Constantin. V. Ammian. Marc., in Commod. Cod. Theod., lib. XI, tit. xxvii, leg. 1^a.

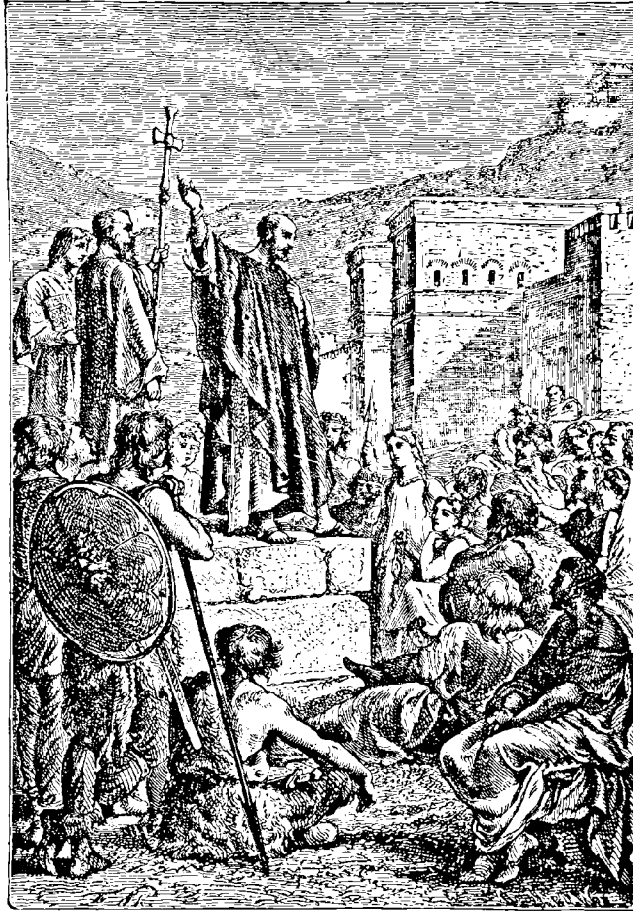
1. Quisquis colonus plus a domino exigitur, quam ante consueverat et quam in anterioribus temporibus exactum est, adeat iudicem... et facinus comprobet: ut ille qui convincitur amplius postulare, quam accipere consueverat, hoc facere in posterum prohibeatur, prius reddito quod superexactione perpetrata noscitur extorsisse.» Constant., in Cod. Justinian., lib. XI, tit. xlix.

« Apud quemcumque coloris juris alieni fuerit inventus, is non solum eundem origini suæ restituat... ipsos etiam colonos, qui fugam meditantur, in servilem conditionem ferro ligari conveniet, ut officia quæ liberis

Cependant le christianisme ne pouvait rien aux souffrances matérielles de la société. Les empereurs chrétiens n'y remédièrent pas mieux que leurs prédécesseurs. Tous les essais qui furent faits n'aboutirent qu'à montrer l'impuissance définitive de la loi. Que pouvait-elle, en effet, sinon tourner dans un cercle sans issue? Tantôt elle s'effrayait de la dépopulation, elle essayait d'adoucir le sort du colon, de le protéger contre le propriétaire¹, et le propriétaire criait qu'il ne pouvait plus payer l'impôt;

congruunt, merito servilis condemnationis compellantur implere.» Ex lege Constantin., in Cod. Theod., lib. V, leg. 9^a, l. I. — « Si quis colonus originalis, vel inquilinus, ante triginta annos de possessione discessit, neque ad solum genitale... repetitus est, omnis ab ipso, vel a quo forte possidetur, calumnia penitus excludatur... » Ex lege Hon. et Theod., in Cod. Theod., lib. V, tit. x, leg. 1^a. — « In causis civilibus hujusmodi hominum generi adversum dominos, vel patronos aditum intercludimus, et vocem negamus (exceptis superexactionibus in quibus retro principes facultatem eis super hoc interpellandi præbuerunt). » Arc. et Hon., in Cod. Justin., lib. XI, tit. xlix. — « Si quis alienum colonum suscipiendum, retinendumve crediderit, duas auri libras ei cogatur exsolvere, cujus agros transfuga cultore vacuaverit: ita ut eundem cum omni peculio suo et agnitione restituat.» Theod. et Valent., in Cod. Just., lib. XI, tit. li, leg. 1^a.

La loi finit par identifier le colon à l'esclave: « Le colon change de maître avec la terre vendue.» Valent. Théod. et Arc., in Cod. Justin., lib. XI, tit. xlix, leg. 2^a. — Cod. Just., li. « Que les colons soient liés par le droit de leur origine, et bien que, par leur condition, ils paraissent des ingénus, qu'ils soient tenus pour serfs



La vue seule de la croix consolait les cœurs. (P. 56.)

tantôt elle abandonnait le colon, le livrait au propriétaire, l'enfonçait dans l'esclavage, s'efforçait de l'enraciner à la terre, mais le malheureux mourait ou fuyait, et la terre devenait déserte. Dès le temps d'Auguste, la grandeur du mal avait provoqué des lois qui sacrifiaient tout à la population, même la morale¹. Pertinax avait assuré la propriété et l'immunité des impôts pour dix ans à ceux

de la terre sur laquelle ils sont nés. » — Cod. Justin., tit. xxxvii. « Si un colon se cache ou s'efforce de se séparer de la terre où il habite, qu'il soit considéré comme ayant voulu se dérober frauduleusement à son patron, ainsi que l'esclave fugitif. » (Voy. le *Cours* de Guizot, t. IV.) — M. de Savigny pense que leur condition était, en un sens, pire que celle des esclaves; car il n'y avait, à son avis, aucun affranchissement pour les colons.

1. Par la loi Julia, le cœlebs ne peut rien recevoir d'un étranger, ni de la plupart de ses *affines*, excepté celui qui prend « concubinam, liberorum querendorum causa. »

2. Hérodién.

qui occuperaient les terres désertes en Italie, dans les provinces et chez les rois alliés². Aurélien l'imita. Probus fut obligé de transplanter de la Germanie des hommes et des bœufs pour cultiver la Gaule³. Il fit replanter les vignes arrachées par Domitien. Maximien et Constance Chlore transportèrent des Francs et d'autres Germains dans les solitudes du Hainaut, de la Picardie, du pays de

3. Probi Epist. ad secatum, in Vopisc. « Arantur Gallicana rura barbaris bobus, et juga germanica captiva præbent nostris colla cultoribus. »

(Voy. Aurel. Vict., in Cæsar.) — Vopisc. ad ann. 281. — Eutrop., lib. IX. — Euseb. Chronic. — Sueton., in Dom., c. vii.

Eumen., Panegy. Constant. : « Sicut tuo, Maximiane Auguste, nutu Nerviorum et Treverorum arva jacentia letus postliminio restitutus, et receptus in leges Francus excoluit : ita nunc per victorias tuas, Constanti Cæsar invicte, quidquid infrequens Ambiano et Bellovaco et Tricassino solo Lingonicoque restabat, barbaro cultore revirescit. » etc.

Langres; et cependant la dépopulation augmentait dans les villes, dans les campagnes. Quelques citoyens cessaient de payer l'impôt : ceux qui restaient payaient d'autant plus. Le fisc, affamé et impitoyable, s'en prenait de tout déficit aux curiales, aux magistrats municipaux.

Si l'on veut se donner le spectacle d'une agonie de peuple, il faut parcourir l'effroyable code par lequel l'Empire essaye de retenir le citoyen dans la cité qui l'écrase, qui s'écroule sur lui. Les malheureux curiales, les derniers qui eussent encore un patrimoine¹ dans l'appauvrissement général, sont déclarés les *esclaves*, les *serfs* de la chose publique. Ils ont l'honneur d'administrer la cité, de répartir l'impôt à leurs risques et périls; tout ce qui manque est à leur compte². Ils ont l'honneur de payer à l'empereur l'*aurum coronarium*. Ils sont l'*amplissime sénat* de la cité, l'*ordre très illustre* de la curie³. Toutefois ils sentent si peu leur bonheur, qu'ils cherchent sans cesse à y échapper. Le législateur est obligé d'inventer tous les jours des précautions nouvelles pour fermer, pour barricader la curie. Étranges magistrats, que la loi est obligée de garder à vue, pour ainsi dire, et d'attacher à leur chaise curule⁴. Elle leur interdit de s'absenter, d'habiter la campagne, de se faire soldats, de se faire prêtres; ils ne peuvent entrer dans les ordres qu'en laissant leur bien à quelqu'un qui veuille bien être cu-

riale à leur place. La loi ne les ménage pas : « Certains hommes lâches et paresseux désertent les devoirs de citoyens, etc., nous ne les libérerons qu'autant qu'ils mépriseront leur patrimoine. Convient-il que des esprits occupés de la contemplation divine conservent de l'attachement pour leurs biens?... »

L'infortuné curiale n'a pas même l'espoir d'échapper par la mort à la servitude. La loi poursuit même ses fils. Sa charge est héréditaire. La loi exige qu'il se marie, qu'il lui engendre et lui élève des victimes. Les âmes tombèrent alors de découragement. Une inertie mortelle se répandit dans tout le corps social. Le peuple se coucha par terre de lassitude et de désespoir, comme la bête de somme se couche sous les coups et refuse de se relever. En vain, les empereurs essayèrent par des offres d'immunités, d'exemptions, de rappeler le cultivateur sur son champ abandonné⁵. Rien n'y fit. Le désert s'étendit chaque jour. Au commencement du cinquième siècle, il y avait dans l'*heureuse* Campanie, la meilleure province de tout l'Empire, plus de cinq cent vingt-huit mille arpents en friche.

Tel fut l'effroi des empereurs à l'aspect de cette désolation qu'ils essayèrent d'un moyen désespéré. Ils se hasardèrent à prononcer le mot de liberté. Gratien exhorta les provinces à former des assemblées, Honorius essaya d'organiser celles de la Gaule⁶; il engagea, pria, menaça, prononça des amendes contre

1. Au moins vingt-sept *jugera*.

2. Aussi ne disposent-ils pas librement de leur bien. Ils ne peuvent vendre sans autorisation. (Code Théodosien.) Le curiale qui n'a pas d'enfants ne peut disposer par testament que du quart de ses biens. Les trois autres quarts appartiennent à la curie.

3. Toutefois, la loi est bonne et généreuse; elle ne ferme la curie ni aux juifs ni aux bâtards. « Ce n'est point une tache pour l'ordre, parce qu'il lui importe d'être toujours au complet. » Cod. Théod.

4. Cod. Théod., l. X, t. xxxi. « Non ante discedat quam, insinuato judici desiderio, profiscendi licentiam consequatur. »

Ibid., l. XII, t. xviii. « Curiales omnes jubemus interminatione moneri, ne civitates fugiant aut deserant, rus habitandi causa; fundum quem civitati prætulissent scientes fisco esse sociandum eoque rure esse carituros, cujus causa impios se, vitando patriam, demonstrarint. »

L. *si cohortalis* 30. Cod. Théod., l. VIII, t. iv. « Si quis ex his ausus fuerit affectare militiam... ad conditionem propriam retrahatur. » — Cette disposition désarmait tous les propriétaires.

« Quidam ignaviae sectatores, desertis civitatum muneribus, captant solitudines ac secreta... » L. *quidam* 63, Cod. Théod., l. XXII, t. i. — « Nec enim eos aliter, nisi contemptis patrimoniis liberamus. Quippe animos divina observatione devinctos non decet patrimoniorum desideriis occupari. L. *curiales* 104, *ibid.*

5. Constantin., in Cod. Justin., l. XI, t. lxxviii, lex 1^a.

Prædia deserta decurionibus loci sui subsunt assignari debent, cum immunitate triennii. »

« Honorii indulgentia Campaniæ tributa, aliquot jugerum velut desertorum et squalidorum... Quingenta viginti octo millia quadraginta duo jugera, quæ Campaniæ provinciæ, juxta inspectorum relationem et veterum monumenta chartarum, in desertis et squalidis locis habere dignoscitur, iisdem provincialibus concessimus, et chartas superflue descriptionis cremari censuimus. » Arc. et Hon., in Cod. Théod., l. XI, t. xxviii, lex 2^a.

6. En 382, une loi porta : « Soit que toutes les provinces réunies délibèrent en commun, soit que chaque province veuille s'assembler en particulier, que l'autorité d'aucun magistrat ne mette ni obstacle ni retard à des discussions qu'exige l'intérêt public. » L. *sive integra*, 9, Cod. Théod., l. XII, t. xii. (Voy. Raynouard, *Histoire du Droit municipal en France*, I, 192.)

Voici les principales dispositions de la loi de 418 : — I. L'assemblée est annuelle. — II. Elle se tient aux ides d'août. — III. Elle est composée des honorés, des possesseurs et des magistrats de chaque province. — IV. Si les magistrats de la Novempopulanie et de l'Aquitaine, qui sont éloignées, se trouvent retenus par leurs fonctions, ces provinces, selon la coutume, enverront des députés. — V. La peine contre les absents sera de cinq livres d'or pour les magistrats, et de trois pour les honorés et les curiales. — VI. Le devoir de l'assemblée est de délibérer sagement sur les intérêts publics. *Ibid.*, p. 199.

ceux qui ne s'y rendaient pas. Tout fut inutile, rien ne réveilla le peuple engourdi sous la pesanteur de ses maux. Déjà il avait tourné ses regards d'un autre côté. Il ne s'inquiétait plus d'un empereur impuissant pour le bien comme pour le mal. Il n'implorait plus que la mort, tout au moins la mort sociale et l'invasion des barbares¹. « Ils appellent l'ennemi, disent les auteurs du temps, ils ambitionnent la captivité... Nos frères qui se trouvent chez les barbares se gardent bien de revenir; ils nous quitteraient plutôt pour aller les rejoindre: et l'on est étonné que tous les pauvres n'en fassent pas autant, mais c'est qu'ils ne peuvent emporter avec eux leurs petites habitations. »

Viennent donc les barbares. La société antique est condamnée. Le long ouvrage de la conquête, de l'esclavage, de la dépopulation, est près de son terme. Est-ce à dire pourtant que tout cela se soit accompli en vain, que cette dévorante Rome ne laisse rien sur le sol gaulois d'où elle va se retirer? Ce qui y reste d'elle est en effet immense. Elle y laisse l'organisation, l'administration. Elle y a fondé la *cité* ; la Gaule n'avait auparavant que des villages, tout au plus des villes. Ces théâtres, ces cirques, ces aqueducs, ces voies que nous admirons encore, sont le durable symbole de la civilisation fondée par les Romains, la justification de leur conquête de la Gaule. Telle est la force de cette organisation, qu'alors même que la vie paraît s'en

éloigner, alors que les barbares sembleront prêts de la détruire, ils la subiront malgré eux. Il leur faudra, bon gré, mal gré, habiter sous ces voûtes invincibles qu'ils ne peuvent ébranler; ils courberont la tête et recevront encore, tout vainqueurs qu'ils sont, la loi de Rome vaincue. Ce grand nom d'Empire, cette idée de l'égalité sous un monarque, si opposée au principe aristocratique de la Germanie, Rome l'a déposée sur cette terre. Les rois barbares vont en faire leur profit. Cultivée par l'Église, accueillie dans la tradition populaire, elle fera son chemin par Charlemagne et par saint Louis. Elle nous amènera peu à peu à l'anéantissement de l'aristocratie, à l'égalité, à l'équité des temps modernes.

Voilà pour l'ordre civil. Mais à côté de cet ordre un autre s'est établi, qui doit le recueillir et le sauver pendant la tempête de l'invasion barbare. Le titre romain de *defensor civitatis* va partout passer aux évêques. Dans la division des diocèses ecclésiastiques subsiste celle des diocèses impériaux. L'universalité impériale est détruite, mais l'universalité catholique apparaît. La primatie de Rome commence à poindre confuse et obscure². Le monde du moyen âge se maintiendra et s'ordonnera par l'Église; sa hiérarchie naissante est un cadre sur lequel tout se place ou se modèle. A elle, l'ordre extérieur et la vie intérieure. Celle-ci est surtout dans les moines. L'ordre de Saint-Benoît donne

1. Mamertin., in Panegyri. Juliani; « Alia, quas a vastitate barbarica terrarum intervalla distulerant, iudicum nomine a nefariis latronibus obtinebantur ingenua indignis cruciatibus corpora lacerabantur; nemo ab injuria liber... ut jam barbari desiderarentur, ut praoptaretur a miseris fortuna captorum. » — P. Oros... « Ut inveniantur quidam Romani, qui malint inter barbaros pauperem libertatem, quam inter Romanos tributariam servitutem. » — Salvian. de Provid., l. V. « Malunt enim sub specie captivitatis vivere liberi, quam sub specie libertatis esse captivi... nomen civium Romanorum aliquando... magno aestimatum... nunc ultro reperdiatur. — Sic sunt... quasi captivi jugo hostium pressi: tolerant supplicium necessitate, non voto: animo desiderant libertatem, sed summam sustinent servitutem. Leviores his hostes, quam exactores sunt, et res ipsa hoc indicat; ad hostes fugiunt, ut vim exactoris evadant. Una et consentiens illic Romanæ plebis oratio, ut liceat eis vitam... agere cum barbaris... Non solum transfugere ab eis ad nos fratres nostri omnino nolunt, sed ut ad eos confugiant, nos relinquant; et quidem mirari satis non possunt, quod hoc non omnes omnino faciunt tributarii pauperes... nisi quod una causa tantum est, qua non faciunt, quia transferre illuc... habitatiunculas familiasque non possunt; nam cum plerique eorum agellos ac tabernacula sua deserant, ut vim exactoris evadant... Nonnulli eorum... qui... fugati ab exactoribus deserunt... fundos majorum expetunt, et coloni divitum fiunt. » — (Voy. aussi,

dans Priscus, l'Histoire d'un Grec réfugié près d'Attila.)

2. Au commencement du cinquième siècle, Innocent I^{er} avance quelques timides prétentions, invoquant la coutume et les décisions d'un synode. Epist. 2: « Si majores causæ in medium fuerint devolutæ, ad sedem apostolicam, sicut synodus statuit et beata consuetudo exigit, post iudicium episcopale referantur. — Epist. 29: Patres non humana sed divina deprecere sententia, ut quidquid, quamvis de disjunctis remotisque provinciis ageatur, non prius ducerent finitum, nisi ad hujus sedis notitiam pervenirent. » — On disputait beaucoup sur le sens du célèbre passage: *Petrus, etc.*, et saint Augustin et saint Jérôme ne l'interprétaient pas en faveur de l'évêché de Rome. (Augustin, de divers. Serm., 108. Id., in Evang. Joan., tract. 124. — Hieronym., in Amos, 6, 12. Id., adv. Jovin., l. I.) Mais saint Hilaire, saint Grégoire de Nysse, saint Ambroise, saint Chrysostome, etc., se prononcent pour la prétention contraire. A mesure qu'on avance dans le cinquième siècle, on voit peu à peu tomber l'opposition; les papes et leurs partisans élèvent plus haut la voix. (Concil. Ephes. ann. 431, actio III. — Leonis I, Epist. 10: Divinæ religionis ita Dominus instituit, ut veritas per apostolicam tubam in salutem universitatis exiret... ut (id officium in B. Petri principaliter collocaret. — Epist. 12: Curam quam universis ecclesiis principaliter ex divina institutione debemus, etc., etc.) Enfin Léon le Grand prit le titre de *chef de l'Église universelle* (Leonis I, Epist. 103, 97.

au monde ancien, usé par l'esclavage, le premier exemple du travail accompli par des mains libres¹. Pour la première fois, le citoyen, humilié par la ruine de la cité, abaisse les regards sur cette terre qu'il avait méprisée. Cette grande innovation du travail libre et volontaire sera la base de l'existence moderne.

L'idée même de la personnalité libre, qui nous apparaissait confuse dans la barbarie guerrière des clans gauliques, plus distincte dans le druidisme, dans sa doctrine d'immortalité, éclate au cinquième siècle. Le Breton² Pélage pose la loi de la philosophie celtique, la loi suivie par Jean l'Érémite (l'Irlandais), le Breton Abailard et le Breton Descartes. Voyons comment fut amené ce grand événement. Nous ne pouvons l'expliquer qu'en esquisant l'histoire du christianisme gaulois.

Depuis que la Gaule, introduite par Rome dans la grande communauté des nations, avait pris part à la vie générale du monde, on pouvait craindre qu'elle ne s'oublât elle-même, qu'elle ne devint toute Grèce, toute Italie. Dans les villes gauloises on aurait en effet cherché la Gaule. Sous ces temples grecs, sous ces basiliques romaines, que devenait l'originalité du pays? Cependant, hors des villes, et surtout en s'avancant vers le Nord, dans ces vastes contrées où les villes devenaient plus rares, la nationalité subsistait encore. Le druidisme proscrit s'était ré-

1. Regula S. Bened., c. 48 : Otiositas inimica est animæ... « L'oisiveté est ennemie de l'âme : aussi les frères doivent être occupés, à certaines heures, au travail des mains ; dans d'autres, à de saintes lectures. » — Après avoir réglé les heures du travail, il ajoute : « Et si la pauvreté du lieu, la nécessité ou la récolte des fruits tient les frères constamment occupés, qu'ils ne s'en affligent point, car ils sont vraiment moines s'ils vivent du travail de leurs mains, ainsi qu'ont fait nos pères et les apôtres. »

2. Ainsi, aux Ascètes de l'Orient, priant solitairement au fond de la Thébaïde, aux Stylites, seuls sur leur colonne, aux *Evxītai* errants, qui rejetaient la loi et s'abandonnaient à tous les écarts d'un mysticisme effréné, succédèrent en Occident des communautés attachées au sol par le travail. L'indépendance des cénobites asiatiques fut remplacée par une organisation régulière, invariable ; la règle ne fut plus un recueil de conseils, mais un code.

3. Né, selon les uns, dans notre Bretagne ; selon d'autres, dans les îles Britanniques, ce qui du reste ne change rien à la question. Il suffit qu'il ait appartenu à la race celtique.

4. Alianus Spartianus, in Pescenn. Nigro. Vopisc in Numeriano : « Cum apud Tungros in Gallia, quadam in caupona moraretur, et cum druide quadam muliere rationem convictus sui quotidiani faceret, at illa diceret : Diocletiane, nimium avarus, nimium parcus es ; joco, non serio, Diocletianum respondisse fertur : Tunc ero largus, cum imperator fuero. Post quod

fugit dans les campagnes, dans le peuple³. Pescennius Niger, pour plaire aux Gaulois, ressuscita, dit-on, de vieux mystères, qui sans doute étaient ceux du druidisme. Une femme druide promit l'empire à Dioclétien. Une autre, lorsque Alexandre Sévère préparait une nouvelle attaque contre l'île druidique, la Bretagne, se présenta sur son passage, et lui cria en langue gauloise : « Va, mais n'espère point la victoire, et ne te fie point à tes soldats. » La langue et la religion nationales n'avaient donc pas péri. Elles dormaient silencieuses sous la culture romaine, en attendant le christianisme.

Quand celui-ci parut au monde, quand il substitua au Dieu-nature le Dieu-homme, et, à la place de la triste ivresse des sens, dont l'ancien culte avait fatigué l'humanité, les sérieuses voluptés de l'âme et les joies du martyre, chaque peuple accueillit la nouvelle croyance selon son génie. La Gaule la reçut avidement, sembla la reconnaître et retrouver son bien. La place du druidisme était chaude encore : ce n'était pas chose nouvelle en Gaule que la croyance de l'immortalité de l'âme. Les druides aussi semblent avoir enseigné un médiateur. Aussi ces peuples se précipitèrent-ils dans le christianisme. Nulle part il ne compta plus de martyres. Le Grec d'Asie, saint Pothin (*πρωτεύς* l'homme du désir ?), disciple du plus mystique des apôtres, fonda la mystique Église de Lyon, métropole religieuse des Gaules⁴.

verbum druidas dixisse fertur : Diocletiane, jocari noli : nam imperator eris, cum Aprum occideris. — Id. in Aurelianus Gallicanus consuluisse druidas, sciscitantem Diocletiano, dicebat (Diocletianus) quodam tempore utrum apud ejus posturos imperium permaneret, tum illas respondisse dixit : Nullius clarus in republica nomen quam Claudii posterorum futurum. »

Æl. Lamprid. in Alex. Sever. « Mulier druidas eunti exclamavit gallico sermone : Vadas, nec victoriam speres, nec militi tuo credas. »

4. C'est à cette époque, vers 177, sous le règne de Marc-Aurèle, que l'on place les premières conversions et les premiers martyrs de la Gaule. Sulpic. Sever., *Hist. sacra*, ap. Scr. fr. I, 573 : Sub Aurelio... persecutio quinta agitata ac tum primum intra Gallias martyria visa. — Avec saint Pothin, moururent quarante-six martyrs. Gregor. Turonens., *de Glor. Martyr.*, I, I, c. XLIX. — Eu 202, sous Sévère, saint Irénée, d'abord évêque de Vienne, puis successeur de saint Pothin, souffrit le martyre avec neuf mille (selon d'autres, dix-huit mille) personnes de tout sexe et de tout âge. — Un demi-siècle après lui, saint Saturnin et ses compagnons auraient fondé sept autres évêchés. Passio S. Saturn., ap. Greg. Tur., I, I, c. XXVIII : « Decii tempore, viri episcopi ad prædicandum in Gallias missi sunt ;... Turocinis Gatianus, Arelatensibus Trophimus, Narbonæ Paulus, Tolosæ Saturninus, Parisiacis Dionysius, Arvernus Stremonius, Lemovicinis Martialis, destinatus episcopus. — Le pape Zozime réclame la primatie pour Arles. Epist. I, ad Episc. Gall.

On y montre encore les catacombes et la hauteur où monta le sang des dix-huit mille martyrs. De ces martyrs, le plus glorieux fut une femme, une esclave (sainte Blandine).

Le christianisme se répandit plus lentement dans le Nord, surtout dans les campagnes. Au quatrième siècle encore, saint Martin y trouvait à convertir des peuplades entières et des temples à renverser¹. Cet ardent missionnaire devint comme un Dieu pour le peuple. L'Espagnol Maxime, qui avait conquis la Gaule avec une armée de Bretons, ne crut pouvoir s'affermir qu'en appelant saint Martin auprès de lui. L'impératrice le servit à table. Dans sa vénération idolâtrique pour le saint homme, elle allait jusqu'à ramasser et manger ses miettes. Ailleurs, on voit des vierges, dont il avait visité le monastère, baiser et lécher la place où il avait posé les mains. Sa route était partout marquée par des miracles. Mais ce qui recommande à jamais sa mémoire, c'est qu'il fit les derniers efforts pour sauver les hérétiques que Maxime voulait sacrifier au zèle sanguinaire des évêques². Les pieuses fraudes ne lui coûtèrent rien, il trompa, il mentit, il compromit sa réputation de sainteté; pour nous, cette charité héroïque est le signe auquel nous le reconnaissons pour un saint.

Plaçons à côté de saint Martin l'archevêque de Milan, saint Ambroise, né à Trèves, et qu'on peut à ce titre compter pour Gaulois. On sait avec quelle hauteur ce prêtre intrépide ferma l'Église à Théodose, après le massacre de Thessalonique.

L'Église gauloise ne s'honora pas moins par la science que par le zèle et la charité. La même ardeur avec laquelle elle versait son sang pour le christianisme, elle la porta dans les controverses religieuses. L'Orient et la Grèce, d'où le christianisme était sorti, s'efforçaient de le ramener à eux, si je puis dire, et de le faire rentrer dans leur sein. D'un côté, les sectes gnostiques et manichéennes le rapprochaient du parsisme; elles réclamaient part dans le gouvernement du monde pour Ahri-man ou Satan, et voulaient obliger le Christ à composer avec le principe du mal. De

l'autre, les platoniciens faisaient du monde l'ouvrage d'un Dieu inférieur, et les ariens, leurs disciples, voyaient dans le fils un être dépendant du père. Les manichéens auraient fait du christianisme une religion tout orientale, les ariens une pure philosophie. Les Pères de l'Église gauloise les attaquèrent également. Au troisième siècle, saint Irénée écrivit contre les gnostiques : *De l'Unité du gouvernement du monde*. Au quatrième, saint Hilaire de Poitiers soutint pour la consubstantialité du Fils et du Père une lutte héroïque. souffrit l'exil comme Athanase, et languit plusieurs années dans la Phrygie, tandis qu'Athanase se réfugiait à Trèves, près de saint Maximin, évêque de cette ville, et natif aussi de Poitiers. Saint Jérôme n'a pas assez d'éloges pour saint Hilaire. Il trouve en lui la grâce hellénique et « la hauteur du colturne gaulois. » Il l'appelle « le Rhône de la langue latine ». « L'Église chrétienne, dit-il encore, a grandi et crû à l'ombre de deux arbres, saint Hilaire et saint Cyprien (la Gaule et l'Afrique). »

Jusqu'à l'Église gauloise suit le mouvement de l'Église universelle; elle s'y associe. La question du manichéisme est celle de Dieu et du monde; celle de l'arianisme est celle du Christ, de l'Homme-Dieu. La polémique va descendre à l'homme même, et c'est alors que la Gaule prendra la parole en son nom. A l'époque même où elle vient de donner à Rome l'empereur auvergnat Avitus, où l'Auvergne sous les Ferréol et les Apollinaire semble vouloir former une puissance indépendante entre les Goths déjà établis au Midi, et les Francs qui vont venir du Nord; à cette époque, dis-je, la Gaule réclame aussi une existence indépendante dans la sphère de la pensée. Elle prononce par la bouche de Pélage ce grand nom de la Liberté humaine que l'Occident ne doit plus oublier.

Pourquoi y a-t-il du mal au monde? Voilà le point de départ de cette dispute³. Le manichéisme oriental répond : *Le mal est un Dieu*, c'est-à-dire un principe inconnu. C'est ne rien répondre, et donner son ignorance pour explication. Le christianisme répond :

1. Quels temples? Je serais porté à croire qu'il s'agit ici de temples nationaux, de religions locales. Les Romains qui pénétrèrent dans le Nord ne peuvent, en si peu de temps, avoir inspiré aux indigènes un tel attachement pour leurs dieux. (Sulp. Sev., *Vita S. Martini*.) Voyez les éclaircissements à la fin de ce chapitre.

2. *Ibid.*, ap. Scr. Fr. I, 573. (Voy. aussi Grég. de Tours. I. X, c. xxxi.) — Saint Ambroise, qui se trouvait en même temps à Trèves, se joignit à lui (Ambros., *Epist.* 24, 26). Saint Martin avait fondé un couvent à Milan, dont saint Ambroise occupa bientôt le siège

(Grég. Tur., I. X, c. xxxi). On sait quelle résistance Ambroise opposa aux Milanais qui l'appelaient pour évêque. Il fallut aussi employer la ruse, et presque la violence, pour faire accepter à saint Martin l'évêché de Tours. (Sulp. Sev., loco citato.)

3. Euseb., *Hist. eccl.*, V. 37, ap. Gieseler's Kirchengeschichte, I, 139, Παλιβρόλλητον παρά τοῖς αἰρεσιώταις ζήτημα τὸ πότεν ἢ κακία; — Tertullian., *de Præscr. hæret.*, c. vii, *ibid.* : « Eadem materiæ apud hæreticos et philosophos volutantur, idem retractus implicantur, unde malum et quare? et unde homo et quomodo? »

Le mal est sorti de la liberté humaine, non pas de l'homme en général, mais de tel homme, d'Adam, que Dieu punit dans l'humanité qui en est sortie.

Cette solution ne satisfait qu'incomplètement les logiciens de l'école d'Alexandrie. Le grand Origène en souffrit cruellement. On sait que ce martyr volontaire, ne sachant comment échapper à la corruption innée de la nature humaine, eut recours au fer et se mutila. Il est plus facile de mutiler la chair que de mutiler la volonté. Ne pouvant se résigner à croire qu'une faute dure dans ceux qui ne l'ont pas commise, ne voulant point accuser Dieu, craignant de le trouver auteur du mal, et de rentrer ainsi dans le manichéisme, il aima mieux supposer que les âmes avaient péché dans une existence antérieure, et que les hommes étaient des anges tombés¹. Si chaque homme est responsable pour lui-même, s'il est l'auteur de sa chute, il faut qu'il le soit de son expiation, de sa rédemption, qu'il remonte à Dieu par la vertu. « Que Christ soit devenu Dieu, disait le disciple d'Origène, le maître de Pélage, l'audacieux Théodore de Mopsueste, je ne lui envie rien en cela; ce qu'il est devenu, je puis le devenir par les forces de ma nature. »

Cette doctrine, tout empreinte de l'héroïsme grec et de l'énergie stoïcienne, s'introduisit sans peine dans l'Occident, où elle fût née sans doute d'elle-même. Le génie celtique, qui est celui de l'individualité, sympathise profondément avec le génie grec. L'Église de Lyon fut fondée par les Grecs, ainsi que celle d'Irlande. Le clergé d'Irlande et d'Écosse n'eut pas d'autre langue pendant longtemps. Jean le Scott ou l'Irlandais re-

nouvela les doctrines alexandrines au temps de Charles le Chauve. Nous suivrons ailleurs l'histoire de l'Église celtique.

L'homme qui proclama, au nom de cette Église, l'indépendance de la moralité humaine, ne nous est connu que par le surnom grec *Pélagios* (l'Armoricain, c'est-à-dire l'homme des rivages de la mer²). On ne sait si c'était un laïque ou un moine. On avoue que sa vie était irréprochable. Son ennemi, Saint Jérôme, représente ce champion de la liberté comme un géant, il lui attribua la force, la taille, les épaules de Milon le Crotoniate. Il parlait avec peine, et pourtant sa parole était puissante³. Obligé par l'invasion des barbares de se réfugier dans l'Orient, il y enseigna ses doctrines et fut attaqué par ses anciens amis, saint Jérôme et saint Augustin. Dans la réalité, Pélage, en niant le péché originel⁴, rendait la rédemption inutile et supprimait le christianisme⁵. Saint Augustin, qui avait passé sa vie jusque-là à soutenir la liberté contre le fatalisme manichéen, en employa le reste à combattre la liberté, à la briser sous la grâce divine, au risque de l'anéantir. Le docteur africain fonda, dans ses écrits contre Pélage, ce fatalisme mystique, qui devait se reproduire tant de fois au moyen âge, surtout dans l'Allemagne, où il fut proclamé par Gotteschalk, Tauler, et tant d'autres, jusqu'à ce qu'il vainquit par Luther.

Ce n'était pas sans raison que le grand évêque d'Hippone, le chef de l'Église chrétienne, luttait si violemment contre Pélage. Réduire le christianisme à n'être qu'une philosophie, c'est le rendre moins puissant. Qu'eût servi le sec rationalisme des péla-

1. S. Hieronym. ad Pammach. : « In libro *Περὶ ἀρχῶν* loquitur :... quod in hoc corpore quasi in carcere sunt animæ relegatæ, et antequam homo fieret in Paradiso, inter rationales creaturas in cœlestibus commemoratæ sunt. » — Saint Jérôme lui reproche ensuite d'allégoriser tellement le Paradis, qu'il lui ôte tout caractère historique (quod sic Paradisum allegoriscet, ut historia auferat veritatem, pro arboribus angelos, pro fluminibus virtutes cœlestes intelligens, totamque Paradisi continentiam tropologica interpretatione subvertat). Ainsi, Origène rend inutile, en donnant une autre explication de l'origine du mal, le dogme du péché originel, et en même temps il en détruit l'histoire. Il en nie la nécessité, puis la réalité. — Il disait aussi que les démons, anges tombés comme les hommes, viendraient à résipiscence, et seraient heureux avec les saints (et cum sanctis ultimo tempore regnaturos). Ainsi cette doctrine, toute stoïcienne, s'efforçait d'établir une exacte proportion entre la faute et la peine; elle rendait l'homme seul responsable; mais la terrible question revenait tout entière : il restait toujours à expliquer comment le mal avait commencé dans une vie antérieure.

2. On l'appelait aussi Morgan (*môr*, mer, dans les langues celtiques). — Il avait eu pour maître l'origéniste Rufin, qui traduisit Origène en latin et publia pour sa défense une véhémenté invective contre saint Jérôme. Ainsi Pélage recueille l'héritage d'Origène.

3. Saint Augustin.

4. Il ne peut y avoir de péché héréditaire, disait Pélage, car c'est la volonté seule qui constitue le péché.

« Quærendum est, peccatum voluntatis an necessitatis est? Si necessitatis est peccatum, non est; si voluntatis, vitari potest. » Donc, ajoutait-il, l'homme peut être sans péché; c'est le mot de Théodore de Mopsueste : « Quærendum utrum debeat homo sine peccato esse? Procul dubio debet. Si debet, potest. Si præceptum est, potest. » Origène aussi ne demandait pour la perfection que « la liberté aidée de la loi et de la doctrine ».

5. Origène, qui avait nié le péché originel, avait pensé que l'incarnation était une pure allégorie. Du moins on le lui reprochait. Saint Augustin sentit bien la nécessité de cette conséquence. (Voy. le traité : *De Naturâ et Gratiâ*.)

giens, à l'approche de l'invasion germanique? Ce n'était pas cette fièvre théorique de la liberté qu'il fallait prêcher aux conquérants de l'Empire, mais la dépendance de l'homme et la toute-puissance de Dieu.

Aussi le pélagianisme, accueilli d'abord avec faveur, et même par le pape de Rome, fut bientôt vaincu par la grâce. En vain il fit des concessions, et prit en Provence la forme adoucie du semi-pélagianisme, essayant d'accorder et de faire concourir la liberté humaine et la grâce divine¹. Malgré la sain-

1. Le premier qui tenta cette conciliation difficile, ce fut le moine Jean Cassien, disciple de saint Jean-Chrysostome, et qui plaïda près du pape pour le tirer d'exil. Il avança que le premier mouvement vers le bien partait du libre arbitre, et que la grâce venait ensuite, l'éclairer et le soutenir; il ne la crut pas, comme saint Augustin, gratuite et prévenante, mais seulement efficace. Il dédia un de ses livres à saint Honorat, qui avait, comme lui, visité la Grèce, et qui fonda Lérins, d'où devaient sortir les plus illustres défenseurs du semi-pélagianisme. La lutte s'engagea bientôt. Saint Prosper d'Aquitaine avait dénoncé à saint Augustin les écrits de Cassien, et tous deux s'étaient associés pour le combattre. Lérins leur opposa Vincent, et ce Faustus qui soutint contre Mamert Claudien la matérialité de l'âme, et qui écrivit, comme Cassien, contre Nestorius, etc. Arles et Marseille inclinaient au semi-pélagianisme. Le peuple d'Arles chassa son évêque, saint

teté du Breton Faustus², évêque de Riez, malgré le renom des évêques d'Arles, et la gloire de cet illustre monastère de Lérins³, qui donna à l'Église douze archevêques, douze évêques et plus de cent martyrs, le mysticisme triompha. A l'approche des barbares, les disputes cessèrent, les écoles se fermèrent et se turent. C'était de foi, de simplicité, de patience que le monde avait alors besoin. Mais le germe était déposé, il devait fructifier dans son temps.

Héros, qui poursuivait Pélage, et choisit après lui saint Honorat; à saint Honorat succéda saint Hilaire, son parent, qui soutint comme lui les opinions de Cassien, et fut comme lui enterré à Lérins, etc. Gennadius écrivit au neuvième siècle l'histoire du semi-pélagianisme.

2. En 447, saint Hilaire d'Arles l'oblige de s'asseoir, quoique simple prêtre, entre deux saints évêques, ceux de Préjux et de Riez.

3. Lérins fut fondé par saint Honorat, dans le diocèse d'Antibes, à la fin du quatrième siècle. Saint Hilaire d'Arles, et saint Césaire, Sidonius de Clermont, Ennodius du Tésin, Honorat de Marseille, Faustus de Riez, appellent Lérins l'île bienheureuse, la terre des miracles, l'île des Saints (on donna aussi ce nom à l'Irlande), la demeure de ceux qui vivent en Christ, etc. — Lérins avait de grands rapports avec Saint-Victor de Marseille, fondé par Cassien vers 410. — Les deux couvents furent une pépinière de libres penseurs.

ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR LA LÉGENDE DE SAINT MARTIN. (Voy. p. 61.)

Cette légende du saint le plus populaire de la France nous semble mériter d'être rapportée presque entièrement, comme étant l'une des plus anciennes, et de plus écrite par un contemporain; ajoutez qu'elle a servi de type à une foule d'autres.

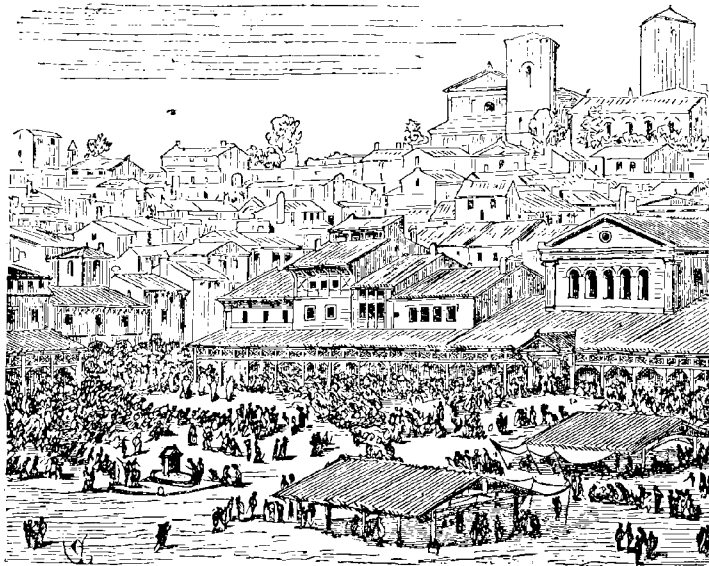
Ex Sulpicii Severi Vita B. Martini :

« Saint Martin naquit à Sabaria en Pannonie, mais il fut élevé en Italie, près du Tessin; ses parents n'étaient pas des derniers selon le monde, mais pourtant païens. Son père fut d'abord soldat, puis tribun. Lui-même, dans sa jeunesse, suivit la carrière des armes, contre son gré, il est vrai, car dès l'âge de dix ans il se réfugia dans l'église et se fit admettre parmi les catéchumènes; il n'avait que douze ans, qu'il voulait déjà mener la vie du désert, et il eût accompli son vœu, si la faiblesse de l'enfance le lui eût permis... Un édit impérial ordonna d'enrôler les fils de vétérans; son père le livra; il fut enlevé, chargé de chaînes, et engagé dans le serment militaire. Il se contenta pour sa suite d'un seul esclave, et souvent c'était le maître qui servait; il

lui déliait sa chaussure et le lavait de ses propres mains; leur table était commune... Telle était sa tempérance, qu'on le regardait déjà, non comme un soldat, mais comme un moine.

« Pendant un hiver plus rude que d'ordinaire, et qui faisait mourir beaucoup de monde, il rencontre à la porte d'Amiens un pauvre tout nu; le misérable suppliait tous les passants, et tous se détournaient. Martin n'avait que son manteau; il avait donné tout le reste; il prend son épée, le coupe en deux et en donne la moitié au pauvre. Quelques-uns des assistants se mirent à rire de le voir ainsi demi-vêtu et comme écourté... Mais la nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut couvert de cette moitié de manteau dont il avait revêtu le pauvre.

« Lorsque les barbares envahirent la Gaule, l'empereur Julien rassembla son armée et fit distribuer le *donativum*... Quand ce fut au tour de Martin : « Jusqu'ici, « dit-il à César, je l'ai servi; permets-moi de servir Dieu; « je suis soldat du Christ, je ne puis plus combattre... « Si l'on pense que ce n'est pas foi, mais lâcheté, je vien- « drai demain sans armes au premier rang; et au nom



CITÉ GALLO-ROMAINE. (Restitution de Viollet-le-Duc.)

« de Jésus, mon Seigneur, protégé par le signe de la croix, je pénétrerai sans crainte dans les bataillons ennemis. » Le lendemain, l'ennemi envoie demander la paix, se livrant corps et biens. Qui pourrait douter que ce fût là une victoire du saint, qui fut ainsi dispensé d'aller sans armes au combat ?

« En quittant les drapeaux, il alla trouver saint Hilaire, évêque de Poitiers, qui voulut le faire diacre... mais Martin refusa, se déclarant indigne; et l'évêque, voyant qu'il fallait lui donner des fonctions qui parussent humiliantes, le fit exorciste... Peu de temps après, il fut averti en songe de visiter, par charité religieuse, sa patrie et ses parents, encore plongés dans l'idolâtrie, et saint Hilaire voulut qu'il partit, en le suppliant avec larmes de revenir. Il partit donc, mais triste, dit-on, et après avoir prêté à ses frères qu'il éprouverait bien des traverses. Dans les Alpes, en suivant des sentiers écartés, il rencontra des voleurs... L'un d'eux l'emmena les mains liées derrière le dos... mais il lui prêcha la parole de Dieu, et le voleur eut foi; depuis, il mena une vie religieuse, et c'est de lui que je tiens cette histoire. Martin continuant sa route, comme il passait près de Milan, le diable s'offrit à lui sous forme humaine, et lui demanda où il allait; et comme Martin lui répondit qu'il allait où l'appelait le Seigneur, il lui dit : « Partout où tu iras, et quelque chose que tu entreprennes, le diable se jettera à la traverse. » Martin répondit ces paroles prophétiques : « Dieu est mon appui, je ne craindrai pas ce que l'homme peut faire. » Aussitôt l'ennemi s'évanouit de sa présence. — Il fit abjurer à sa mère l'erreur du paganisme; son père persévéra dans le mal. — Ensuite, l'hérésie arienne s'étant propagée par tout le monde, et surtout en Illyrie, il combattit seul avec courage la perfidie des prêtres, et souffrit mille tourments (il fut frappé de verges et chassé de la ville)... Enfin il se retira à Milan, et s'y bâtit un monastère. — Chassé par Auxentius, le chef des ariens, il se réfugia dans l'île Gallinaria, où il vécut longtemps de racines.

« Lorsque saint Hilaire revint de l'exil, il le suivit, et

se bâtit un monastère près de la ville. Un catéchumène se joignit à lui... Pendant l'absence de saint Martin, il vint à mourir, et si subitement, qu'il quitta ce monde sans baptême... Saint Martin accourt pleurant et gémissant. — Il fait sortir tout le monde, se couche sur les membres inanimés de son frère... Lorsqu'il eut prié quelque temps, à peine deux heures s'étaient écoulées, il vit le mort agiter peu à peu tous ses membres et palper ses paupières rouvertes à la lumière. Il vécut encore plusieurs années.

« On le demandait alors pour le siège épiscopal de Tours; mais, comme on ne pouvait l'arracher de son monastère, un des habitants, feignant que sa femme était malade, vint se jeter aux pieds du saint, et obtint qu'il sortit de sa cellule. Au milieu de groupes d'habitants disposés sur la route, on le conduisit sous escorte jusqu'à la ville. Une foule innombrable était venue des villes d'alentour pour donner son suffrage. Un petit nombre cependant, et quelques-uns des évêques, refusaient Martin avec une obstination impie : « C'était un homme de rien, indigne de l'épiscopat, et de pauvre figure, avec ses habits misérables et ses cheveux en désordre »... Mais, en l'absence du lecteur, un des assistants, prenant le psaume, s'arrêta au premier verset qu'il rencontre, c'était le psaume : *Ex ore infantium et lactantium perfecisti laudem, ut destruas inimicum et defensorem*. Le principal adversaire de Martin s'appela précisément *Defensor*. Aussitôt un cri s'éleva parmi le peuple, et les ennemis du saint sont confondus.

« Non loin de la ville était un lieu consacré par une fausse opinion comme une sépulture de martyr. Les évêques précédents y avaient même élevé un autel... Martin, debout près du tombeau, pria Dieu de lui révéler quel était le martyr, et ses mérites. Alors il vit à sa gauche une ombre affreuse et terrible. Il lui ordonna de parler : elle s'avoua pour l'ombre d'un voleur mis à mort pour ses crimes, et qui n'a rien de commun avec un martyr. Martin fit détruire l'autel.

« Un jour il rencontra le corps d'un gentil qu'on portait au tombeau avec tout l'appareil de funérailles su-



Une femme druide se présenta sur le passage d'Alexandre Sévère. (P. 60.)

perstitieuses; il en était éloigné de près de cinq cents pas, et ne pouvait guère distinguer ce qu'il apercevait. Cependant, comme il voyait une troupe de paysans, et que les linges jetés sur le corps voltigeaient agités par le vent, il crut qu'on allait accomplir les profanes cérémonies des sacrifices; parce que c'était la coutume des paysans gaulois de promener à travers les campagnes, par une déplorable folie, les images des démons couvertes de voiles blancs¹. Il élève donc le signe de la croix et commande à la troupe de s'arrêter et de déposer son fardeau. O prodige! vous eussiez vu les misérables demeurer d'abord raides comme la pierre. Puis, comme ils s'efforçaient pour avancer, ne pouvant faire un pas, ils tournaient ridiculement sur eux-mêmes; enfin, accablés par le poids du cadavre, ils déposent leur fardeau, et se regardent les uns les autres, consternés et se demandant à eux-mêmes ce qui leur arrivait. Mais le saint homme, s'étant aperçu que ce cortège s'était

réuni pour des funérailles et non pour un sacrifice, éleva de nouveau la main et leur permit de s'en aller et d'enlever le corps.

« Comme il avait détruit dans un village un temple très antique, et qu'il voulait couper un pin qui en était voisin, les prêtres du lieu et le reste des païens s'y opposèrent... « Si tu as, dirent-ils, quelque confiance en ton « Dieu, nous couperons nous-mêmes cet arbre, reçois-
« le dans sa chute, et si ton Seigneur est comme tu le
« dis avec toi, tu en réchapperas... » Comme donc le pin penchait tellement d'un côté qu'on ne pouvait douter à quel endroit il tomberait, on y amena le saint, garrotté... Déjà le pin commençait à chanceler et à menacer ruine; les moines regardaient de loin et pâlissaient. Mais Martin, intrépide, lorsque l'arbre avait déjà craqué, au moment où il tombait et se précipitait sur lui, lui oppose le signe de salut. L'arbre se releva comme si un vent impétueux le repoussait, et alla tomber de

1. Dans Grégoire de Tours (ap. Scr. fr. II, 467), saint Simplicius voit de loin promener par la campagne, sur un char traîné par

des bœufs, une statue de Cybèle. La Cybèle germanique, Ertha, était traînée de même. (Tacit., German.)

l'autre côté, si bien qu'il fallit écraser la foule qui s'élevait crue à l'abri de tout péril.

« Comme il voulait renverser un temple rempli de toutes les superstitions païennes, dans le village de Leprosum (le Loroux), une multitude de gentils s'y opposa, et le repoussa avec outrage. Il se retira donc dans le voisinage, et là, pendant trois jours, sous le cilice et la cendre, toujours jeûnant et priant, il supplia le Seigneur que, puisque la main d'un homme ne pouvait renverser ce temple, la vertu divine vint le détruire. Alors deux anges s'offrirent à lui, avec la lance et le bouclier, comme des soldats de la milice céleste; ils se dirent envoyés de Dieu pour dissiper les paysans ameutés, défendre Martin, et empêcher personne de s'opposer à la destruction du temple. Il revient, et, à la vue des paysans immobiles, il réduit en poussière les autels et les idoles... Presque tous crurent en Jésus-Christ.

« Plusieurs évêques s'étaient réunis de divers endroits auprès de l'empereur Maxime, homme d'un caractère violent. Martin, souvent invité à sa table, s'abstint d'y aller, disant qu'il ne pouvait être le convive de celui qui avait dépouillé deux empereurs, l'un de son trône, l'autre de sa vie. Cédant enfin aux raisons que donna Maxime ou à ses instances réitérées, il se rendit à son invitation. Au milieu du festin, selon la coutume, un esclave présenta la coupe à l'empereur. Celui-ci la fit offrir au saint évêque, afin de se procurer le bonheur de la recevoir de sa main. Mais Martin, lorsqu'il eut bu, passa la coupe à son prêtre, persuadé sans doute que personne ne méritait davantage de boire après lui. Cette préférence excita tellement l'admiration de l'empereur et des convives, qu'ils virent avec plaisir cette action même, par laquelle le saint paraissait les dédaigner. Martin prédit longtemps avant à Maxime que, s'il allait en Italie, selon son désir, pour y faire la guerre à Valentinien, il serait vainqueur dans la première rencontre, mais que bientôt il périrait. C'est en effet ce que nous avons vu.

« On sait aussi qu'il reçut très souvent la visite des anges, qui venaient converser devant lui. Il avait le diable si fréquemment sous les yeux, qu'il le voyait sous toutes les formes. Comme celui-ci était convaincu qu'il ne pouvait lui échapper, il l'accablait souvent d'injures, ne pouvant réussir à l'embarrasser dans ses pièges. Un jour, tenant à la main une corne de bœuf ensanglantée, il se précipita avec fracas vers sa cellule, et lui montrant son bras dégouttant de sang et se glorifiant d'un crime qu'il venait de commettre : « Martin, dit-il, où est donc ta vertu? Je viens de tuer un « des tiens. » Le saint homme réunit ses frères, leur raconte ce que le diable lui a appris, leur ordonne de chercher dans toutes les cellules afin de découvrir la victime. On vint lui dire qu'il ne manquait personne parmi les moines, mais qu'un malheureux mercenaire qu'on avait chargé de voiturier du bois, était gisant auprès de la forêt. Il envoya à sa rencontre. On trouve non loin du monastère ce paysan à demi mort. Bientôt après il avait cessé de vivre. Un bœuf l'avait percé d'un coup de corne dans l'aîne.

« Le diable lui apparaissait souvent sous les formes les plus diverses. Tantôt il prenait les traits de Jupiter, tantôt ceux de Mercure, d'autres fois aussi ceux de Vénus et de Minerve. Martin, toujours ferme, s'armait du signe de la croix et du secours de la prière. Un jour, le démon parut précédé et environné lui-même d'une lumière éclatante, afin de le tromper plus aisément par cette splendeur empruntée : il était revêtu d'un manteau royal, le front ceint d'un diadème d'or et de pierreries, sa chaussure brodée d'or, le visage serain et plein de gaieté. Dans cette parure, qui n'indiquait rien moins que le diable, il vint se placer dans la cellule du saint pendant qu'il était en prière. Au pre-

mier aspect, Martin fut consterné, et ils gardèrent tous les deux un long silence. Le diable le rompit le premier : « Martin, dit-il, reconnais celui qui est devant « toi. Je suis le Christ. Avant de descendre sur la terre, « j'ai d'abord voulu me manifester à toi. » Martin se tut et ne fit aucune réponse. Le diable reprit audacieusement : « Martin, pourquoi hésites-tu à croire lorsque « tu vois? Je suis le Christ. — Jamais, reprit Martin, « Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a prédit qu'il viendrait « avec la pourpre et le diadème. Pour moi, je ne croirai « pas à la venue du Christ si je ne le vois tel qu'il fut « dans sa Passion, portant sur son corps les stigmates de « la croix. » A ces mots, le diable se dissipa tout à coup comme de la fumée, laissant la cellule remplie d'une affreuse puanteur. Je tiens ce récit de la bouche même de Martin; ainsi que personne ne le prenne pour une fable.

« Car, sur le bruit de sa religion, brûlant du désir de le voir, et aussi d'écrire son histoire, nous avons entrepris, pour l'aller trouver, un voyage qui nous a été agréable. Il ne nous a entretenus que de l'abandon qu'il fallait faire des séductions de ce monde, et du fardeau du siècle pour suivre d'un pas libre et léger Notre-Seigneur Jésus-Christ. Oh! quelle gravité, quelle dignité il y avait dans ses paroles et dans sa conversation! Quelle force, quelle facilité merveilleuse pour résoudre les questions qui touchent les divines Ecritures! Jamais le langage ne peindra cette persévérance et cette rigueur dans le jeûne et dans l'abstinence, cette puissance de veille et de prière, ces nuits passées comme les jours, cette constance à ne rien accorder au repos ni aux affaires, à ne laisser dans sa vie aucun instant qui ne fût employé à l'œuvre de Dieu; à peine même consacrait-il aux repas et au sommeil le temps que la nature exigeait. O homme vraiment bienheureux, si simple de cœur, ne jugeant personne, ne condamnant personne, ne rendant à personne le mal pour le mal! Et, en effet, il s'était armé contre toutes les injures d'une telle patience, que, bien qu'il occupât le plus haut rang dans la hiérarchie, il se laissait outrager impunément par les moindres clercs, sans pour cela leur ôter leurs places ou les exclure de sa charité. Personne ne le vit jamais irrité, personne ne le vit troublé, personne ne le vit s'affliger, personne ne le vit rire; toujours le même, et portant sur son visage une joie céleste, en quelque sorte, il semblait supérieur à la nature humaine. Il n'avait à la bouche que le nom du Christ, il n'avait dans le cœur que la piété, la paix, la miséricorde. Le plus souvent même, il avait coutume de pleurer pour les péchés de ceux qui le calomniaient, et qui, dans la solitude de sa retraite, le blessaient de leur venin et de leur langue de vipère.

« Pour moi, j'ai la conscience d'avoir été guidé dans ce récit par ma conviction et par l'amour de Jésus-Christ. Je puis me rendre ce témoignage que j'ai rapporté des faits notoires et que j'ai dit la vérité. »

Ex Sulpicii Severi Historia sacrâ, lib. II :

« Un certain Marcus de Memphis apporta d'Egypte en Espagne la pernicieuse hérésie des gnostiques. Il eut pour disciples une femme de haut rang, Agape, et le rhéteur Helpidus. Priscillien reçut leurs leçons... Peu à peu le venin de cette erreur gagna la plus grande partie de l'Espagne. Plusieurs évêques en furent même atteints, entre autres Instantius et Salvianus... L'évêque de Cordoue les dénonça à Idace, évêque de la ville de Mérida... Un synode fut assemblé à Saragosse, et on y condamna, quoique absents, les évêques Instantius et Salvianus, avec les laïques Helpidus et Priscillien. Ithacius fut chargé de la promulgation de la sentence...

Après de longs et tristes débats, Idace obtint de l'empereur Gratien un rescrit qui bannit de toute terre les hérétiques... Lorsque Maxime eut pris la pourpre et fut entré vainqueur à Trèves, il le pressa de prières et de dénonciations contre Priscillien et ses complices; l'empereur ordonna d'amener au synode de Bordeaux tous ceux qu'avait infestés l'hérésie. Ainsi furent amenés Instantius et Priscillien (Salvianus était mort). Les accusateurs Idace et Ithacius les suivirent. J'avoue que les accusateurs me sont plus odieux pour leurs violences que les coupables eux-mêmes. Cet Ithacius était plein d'audace et de vaines paroles, effronté, fastueux, livré aux plaisirs de la table... Le misérable osa accuser du crime d'hérésie l'évêque Martin, un nouvel apôtre! Car Martin, se trouvant alors à Trèves, ne cessait de poursuivre Ithacius pour qu'il abandonnât l'accusation, de supplier Maxime qu'il ne répandit point le sang de ces infortunés: c'était assez que la sentence épiscopale chassât de leurs sièges les hérétiques; et ce serait un crime étrange et inoui qu'un juge séculier jugeât la cause de l'Eglise. Enfin, tant que Martin fut à Trèves, on ajourna le procès; et, lorsqu'il fut sur le point de partir, il arracha à Maxime la promesse qu'on ne prendrait contre les accusés aucune mesure sanglante.»

Ex Sulpicii Severi Dialogo III :

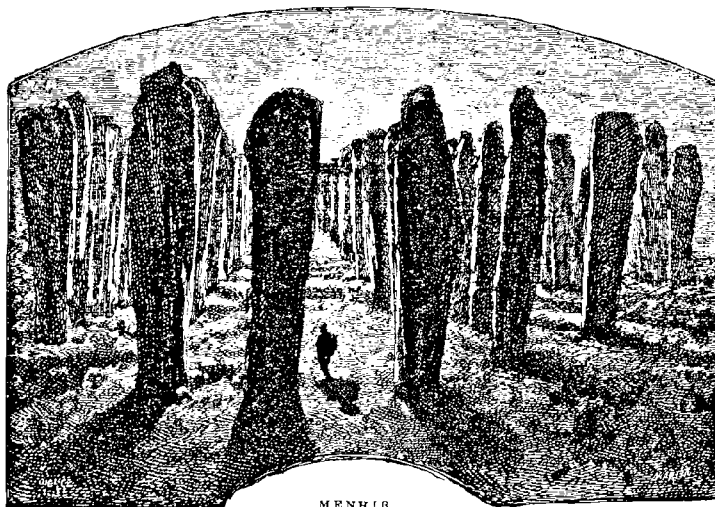
« Sur l'avis des évêques assemblés à Trèves, l'empereur Maxime avait décrété que des tribuns seraient envoyés en armes dans l'Espagne, avec de pleins pouvoirs pour rechercher les hérétiques, et leur ôter la vie et leurs biens. Nul doute que cette tempête n'eût enveloppé aussi une multitude d'hommes pieux; la distinction n'étant pas facile à faire, car on s'en rapportait aux yeux, et on jugeait d'un hérétique sur sa pâleur ou son habit, plutôt que sur sa foi. Les évêques sentaient que cette mesure ne plairait pas à Martin; ayant appris qu'il arrivait, ils obtinrent de l'empereur l'ordre de lui interdire l'approche de la ville s'il ne promettait de s'y tenir *en paix avec les évêques*. Il éluda adroitement cette demande, et promit de venir *en paix avec Jésus-Christ*. Il entra de nuit, et se rendit à l'église pour prier; le lendemain il vint au palais... Les évêques se jettent aux genoux de l'empereur, le suppliant avec larmes de ne pas se laisser entraîner à l'influence d'un seul homme... L'empereur chassa Martin de sa présence. Et bientôt il envoya des assassins tuer ceux pour qui le saint homme avait intercédé. Dès que Martin l'apprit, c'était la nuit, il court au palais. Il promet

que, si on fait grâce, il communiera avec les évêques, pourvu qu'on rappelle les tribuns déjà expédiés pour la destruction des églises d'Espagne. Aussitôt Maxime accorda tout. Le lendemain... Martin se présenta à la communion, aimant mieux céder à l'heure qu'il était que d'exposer ceux dont la tête était sous le glaive. Cependant les évêques eurent beau faire tous leurs efforts pour qu'il signât cette communion, ils ne purent l'obtenir. Le jour suivant, il sortit de la ville, et il s'en allait au milieu de la route, triste et gémissant de ce qu'il s'était mêlé un instant à une communion coupable; non loin du bourg qu'on appelle Andethanna, où la vaste solitude des forêts offre des retraites ignorées, il laissa ses compagnons marcher quelques pas en avant, et s'assit, roulant dans son esprit, justifiant et blâmant tour à tour le motif de sa douleur et de sa conduite. Tout à coup lui apparut un ange. « Tu as raison, Martin, lui dit-il, de t'affliger et de te frapper la poitrine; mais tu ne pouvais t'en tirer autrement. Reprends courage; raffermis-toi le cœur, ne va pas risquer maintenant non plus seulement ta gloire, mais ton salut. » Depuis ce jour, il se garda bien de se mêler à la communion des partisans d'Ithacius. Du reste, comme il guérissait les possédés plus rarement qu'autrefois, et avec moins de puissance, il se plaignait à nous avec larmes que, par la souillure de cette communion à laquelle il s'était mêlé un seul instant, par nécessité et non de son propre mouvement, il sentait languir sa vertu. Il vécut encore seize ans, n'alla plus à aucun synode, et s'interdit d'assister à aucune assemblée d'évêques. »

Ex Sulpicii Severi Dialogo II :

« Comme nous lui faisons quelques questions sur la fin du monde, il nous dit : Néron et l'Antéchrist viendront après; Néron régnera en Occident sur dix rois vaincus, et exercera la persécution jusqu'à faire adorer les idoles des gentils. Mais l'Antéchrist s'emparera de l'empire d'Orient; il aura pour siège de son royaume et pour capitale Jérusalem; par lui la ville et le temple seront réparés. La persécution qu'il exercera, ce sera de faire renier Jésus-Christ Notre-Seigneur, en se donnant lui-même pour le Christ, et de forcer tous les hommes de se faire circoncire selon la loi. Moi-même enfin, je serai tué par l'Antéchrist, et il réduira sous sa puissance tout l'univers et toutes les nations, jusqu'à ce que l'arrivée du Christ écrase l'impie. On ne saurait douter, ajouta-t-il, que l'Antéchrist, conçu de l'esprit malin, ne fût maintenant enfant, et qu'une fois sorti de l'adolescence il ne prit l'Empire. »





MENHIR

CHAPITRE IV

Récapitulation. — Systèmes divers. Influence des races indigènes, des races étrangères. — Sources celtiques et latines de la langue française. — Destinée de la race celtique.

Le génie helléno-celtique s'est révélé par Pélage dans la philosophie religieuse; c'est celui du moi indépendant, de la personnalité libre. L'élément germanique, de nature toute différente, va venir lutter contre, l'obliger ainsi de se justifier, de se développer, de dégager tout ce qui est en lui. Le moyen âge est la lutte; le temps moderne est la victoire.

Mais avant d'amener les Allemands sur le sol de la Gaule, et d'assister à ce nouveau mélange, j'ai besoin de revenir sur tout ce qui précède, d'évaluer jusqu'à quel point les races diverses établies sur le sol gaulois avaient pu modifier le génie primitif de la contrée, de chercher pour combien ces races avaient contribué dans l'ensemble, quelle avait été la mise de chacune d'elles dans cette communauté, d'apprécier ce qui pouvait rester d'indigène sous tant d'éléments étrangers.

Divers systèmes ont été appliqués aux origines de la France.

Les uns nient l'influence étrangère; ils ne veulent point que la France doive rien à la langue, à la littérature, aux lois des peuples qui l'ont conquise. Que dis-je? s'il ne tenait qu'à eux, on retrouverait dans nos origines les origines du genre humain. Le Brigant et son disciple, La Tour d'Auvergne, le premier grenadier de la République, dérivent toutes les langues du bas-breton; intrépides et patriotes critiques, il ne leur suffit pas

d'affranchir la France, ils voudraient lui conquérir le monde. Les historiens et les légistes sont moins audacieux. Cependant l'abbé Dubos ne veut point que la conquête de Clovis soit une conquête. Grosley affirme que notre droit coutumier est antérieur à César.

D'autres esprits, moins chimériques peut-être, mais placés de même dans un point de vue exclusif et systématique, cherchent tout dans la tradition, dans les importations diverses du commerce ou de la conquête. Pour eux, notre langue française est une corruption du latin, notre droit une dégradation du droit romain ou germanique, nos traditions un simple écho des traditions étrangères. Ils donnent la moitié de la France à l'Allemagne, l'autre aux Romains; elle n'a rien à réclamer d'elle-même. Apparemment ces grands peuples celtiques, dont parle tant l'antiquité, c'était une race si abandonnée, si deshéritée de la nature, qu'elle aura disparu sans laisser trace. Cette Gaule, qui arma cinq cent mille hommes contre César, et qui paraît encore si peuplée sous l'Empire, elle a disparu tout entière, elle s'est fondue par le mélange de quelques légions romaines, ou des bandes de Clovis. Tous les Français du Nord descendent des Allemands, quoiqu'il y ait si peu d'allemand dans leur langue. La Gaule a péri, corps et biens, comme l'Atlantide. Tous les Celtes ont péri, et, s'il en reste, ils n'échapperont pas aux

traits de la critique moderne. Pinkerton ne les laisse pas reposer dans le tombeau ; c'est un vrai Saxon acharné sur eux, comme l'Angleterre sur l'Irlande. Ils n'ont eu, dit-il, rien en propre, aucun génie original ; tous les *gentlemen* descendent des Goths (ou des Saxons, ou des Scythes ; c'est pour lui la même chose). Il voudrait, dans son amusante fureur, qu'on instituât des chaires de langue celtique « pour qu'on apprît à se moquer des Celtes. »

Nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait choisir entre les deux systèmes, et se déclarer partisan exclusif du génie indigène, ou des influences extérieures. Des deux côtés, l'histoire et le bon sens résistent. Il est évident que les Français ne sont plus les Gaulois ; on chercherait en vain, parmi nous, ces grands corps blancs et mous, ces géants enfants qui s'amuserent à brûler Rome. D'autre part, le génie français est profondément distinct du génie romain ou germanique ; ils sont impuissants à l'expliquer.

Nous ne prétendons pas rejeter des faits incontestables ; nul doute que notre patrie ne doive beaucoup à l'influence étrangère. Toutes les races du monde ont contribué pour doter cette Pandore.

La base originaire, celle qui a tout reçu, tout accepté, c'est cette jeune, molle et mobile race des Gaëls, bruyante, sensuelle et légère, prompte à apprendre, prompte à dédaigner, avide de choses nouvelles. Voilà l'élément primitif, l'élément perfectible.

Il faut à de tels enfants des précepteurs sévères. Ils en recevront et du Midi et du Nord. La mobilité sera fixée, la mollesse durcie et fortifiée ; il faut que la raison s'ajoute à l'instinct, à l'élan la réflexion.

Au Midi apparaissent les Ibères de Ligurie et des Pyrénées, avec la dureté et la ruse de l'esprit montagnard, puis les colonies phéniciennes ; longtemps après viendront les Sarrasins. Le midi de la France prend de bonne heure le génie mercantile des nations sémitiques. Les juifs du moyen âge s'y sont trouvés comme chez eux¹. Les doctrines orien-

1. Ils y ont été souvent maltraités, il est vrai, mais bien moins qu'ailleurs. Ils ont eu des écoles à Montpellier et dans plusieurs autres villes du Languedoc et de Provence.

2. Indépendamment de ce lien commun, quelques-uns se voueront à cet homme qui les nourrit, qu'ils aiment. Ainsi prendront naissance les *dévoués* des Galls et des Aquitains.

Cæsar, B. gall., l. III, c. xxii : « Devoti, quos illi soldurios appellabant... Neque adhuc repertus est quis-

tales y ont pris pied sans peine, à l'époque des Albigeois.

Du Nord, descendent de bonne heure les opiniâtres Kymrys, ancêtres de nos Bretons et des Gallois d'Angleterre. Ceux-ci ne veulent point passer en vain sur la terre, il leur faut des monuments ; ils dressent les aiguilles de Loc-maria-ker et les alignements de Carnac ; rudes et muettes pierres, impuissants essais de tradition que la postérité n'entendra pas. Leur druidisme parle de l'immortalité ; mais il ne peut pas même fonder l'ordre dans la vie présente : il aura seulement décelé le germe moral qui est en l'homme barbare, comme le gui, perçant la neige, témoigne pendant l'hiver de la vie qui sommeille. Le génie guerrier l'emporte encore. Les Bolg descendent du Nord, l'ouragan traverse la Gaule, l'Allemagne, la Grèce, l'Asie Mineure ; les Galls suivent, la Gaule déborde par le monde. C'est une vie, une sève exubérante, qui coule et se répand. Les Gallo-Belges ont l'emportement guerrier et la puissance prolifique des Bolg modernes de Belgique et d'Irlande. Mais l'impuissance sociale de l'Irlande et de la Belgique est déjà visible dans l'histoire des Gallo-Belges de l'antiquité. Leurs conquêtes sont sans résultat. La Gaule est convaincue d'impuissance pour l'acquisition comme pour l'organisation. La société naturelle et guerrière du clan prévaut sur la société élective et sacerdotale du druidisme. Le clan, fondé sur le principe d'une parenté vraie ou fictive, est la plus grossière des associations ; le sang, la chair en est le lien ; l'union du clan se résume en un chef, en un homme².

Il faut qu'une société commence, où l'homme se voue, non plus à l'homme, mais à une idée. D'abord, idée d'ordre civil. Les *Agrimensores* romains viendront derrière les légions mesurer, arpenter, orienter, selon leurs rites antiques, les colonies d'Aix, de Narbonne, de Lyon. La cité entre dans la Gaule, la Gaule entre dans la cité. Ce grand César, après avoir désarmé la Gaule par cinquante batailles et la mort de quelques millions d'hommes, lui ouvre les légions et la fait entrer, à portes renversées, dans Rome

quam qui, eo interfecto, cujus se amicitia devovisset, mori recusaret. » — Athenæus, l. VI, c. xiii : ... Αλλά-τομον τὸν τῶν Σωτιατῶν βασιλέα (ἔθνος δὲ τοῦτο Κελτικόν) ἑξακοσίους ἔχειν λογάδας περὶ αὐτὸν οὐς καλεῖσθαι ὑπὸ Γαλατῶν Σιλοδοῦρους, ἑλληνιστὶ ἔσχωλιμαίους. — Zaldi ou Saldi, cheval, dans la langue basque.

(Voy. les éclaircissements à la fin du chapitre sur les races de l'Angleterre.)

(Extrait de l'ouvrage de M. Price.)

et dans le sénat. Voilà les Gaulois-Romains qui deviennent orateurs, rhéteurs, juristes. Les voilà qui priment leurs maîtres, et enseignent le latin à Rome elle-même. Ils y apprennent, eux, l'égalité civile sous un chef militaire; ils apprennent ce qu'ils avaient déjà dans leur génie niveleur. Ne craignez pas qu'ils oublient jamais.

Toutefois la Gaule n'aura conscience de soi qu'après que l'esprit grec l'aura éveillée. Antonin le Pieux est de Nîmes. Rome a dit : la Cité. La Grèce stoïcienne dit par les Antonins : la Cité du monde. La Grèce chrétienne le dit bien mieux encore par saint Pothin et saint Irénée, qui, de Smyrne et de Patmos, apportent à Lyon le verbe de Christ. Verbe mystique, verbe d'amour, qui propose à l'homme fatigué de se reposer, de s'endormir en Dieu, comme Christ lui-même, au jour de la cène, posa la tête sur le sein de celui qu'il aimait. Mais il y a dans le génie kymrique, dans notre dur Occident, quelque chose qui repousse le mysticisme, qui se raidit contre la douce et absorbante parole, qui ne veut point se perdre au sein du Dieu moral que le christianisme lui apporte, pas plus qu'il n'a voulu subir le Dieu-nature des anciennes religions. Cette réclamation obstinée du moi, elle a pour organe Pélage, héritier du Grec Origène.

Si ces raisonneurs triomphaient, ils fonderaient la liberté avant que la société ne soit assise. Il faut de plus dociles auxiliaires à l'Église, qui va refaire un monde. Il faut que les Allemands viennent; quels que soient les maux de l'invasion, ils seconderont bientôt l'Église. Dès la seconde génération, ils sont à elle. Il lui suffit de les toucher, les voilà vaincus. Ils vont rester mille ans enchantés. *Courbe la tête, doux Sicambre...* Le Celte indocile n'a pas voulu la courber. Ces barbares, qui semblaient prêts à tout écraser, ils deviennent, qu'ils le sachent ou non, les dociles instruments de l'Église. Elle emploiera leurs jeunes bras pour forger le lien d'acier qui va unir la société moderne. Le marteau germanique de Thor et de Charles Martel va servir à marteler, dompter, discipliner le génie rebelle de l'Occident.

Telle a été l'accumulation des races dans notre Gaule. Races sur races, peuples sur

peuples : Galls, Kymrys, Bolg, d'autre part Ibères, d'autres encore, Grecs, Romains; les Germains viennent les derniers. Cela dit, a-t-on dit la France? Presque tout est à dire encore. La France s'est faite elle-même de ces éléments dont tout autre mélange pouvait résulter. Les mêmes principes chimiques composent l'huile et le sucre. Les principes donnés, tout n'est pas donné; reste le mystère de l'existence propre et spéciale. Combien plus doit-on en tenir compte, quand il s'agit d'un mélange vivant et actif, comme d'une nation; d'un mélange susceptible de se travailler, de se modifier? Ce travail, ces modifications successives, par lesquels notre patrie va se transformant, c'est le sujet de l'histoire de France.

Ne nous exagérons donc ni l'élément primitif du génie celtique, ni les additions étrangères. Les Celtes y en ont fait sans doute, Rome aussi, la Grèce aussi, les Germains encore. Mais qui a uni, fondu, dénaturé ces éléments, qui les a transmués, transfigurés, qui en a fait un corps, qui en a tiré notre France? La France elle-même, par ce travail intérieur, par ce mystérieux enfantement mêlé de nécessité et de liberté, dont l'histoire doit rendre compte. Le gland primitif est peu de chose en comparaison du chêne gigantesque qui en est sorti. Qu'il s'enorgueillisse, le chêne vivant qui s'est cultivé, qui s'est fait et se fait lui-même!

Et d'abord, est-ce aux Grecs qu'on veut rapporter la civilisation primitive des Gaules? On s'est évidemment exagéré l'influence de Marseille. Elle put introduire quelques mots grecs dans l'idiome celtique¹; les Gaulois, faute d'écriture nationale², purent dans les occasions solennelles emprunter les caractères grecs, mais le génie hellénique était trop dédaigneux des barbares pour gagner sur eux une influence réelle. Peu nombreux, traversant le pays avec défiance et seulement pour les besoins de leur commerce, les Grecs différaient trop des Gaulois, et de race et de langue; ils leur étaient trop supérieurs pour s'unir intimement avec eux. Il en était d'eux comme des Anglo-Américains à l'égard des sauvages leurs voisins; ceux-ci s'enfoncent dans les terres et disparaissent peu à peu, sans participer à cette civilisation dispropor-

1. M. Champollion-Figeac en a reconnu jusque dans le Dauphiné. — On retrouve à Marseille, sous forme chevaleresque, la tradition de la reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope. — Naguère encore l'Église de Lyon suivait les rites de l'Église grecque. — Il paraît que les médailles celtiques, antérieures à la conquête romaine, offrent une grande ressemblance avec les

monnaies macédoniennes. Caumont, Cours d'Antiq. monument., I, 249. — Tout cela ne me semble pas suffisant pour conclure que l'influence grecque ait modifié profondément, intimement, le génie gaulois. Je crois plutôt à l'analogie primitive des deux races qu'à l'influence des communications.

2. Strabon.

tionnée, dont on avait voulu les pénétrer tout d'un coup.

C'est assez tard, et surtout par la philosophie, par la religion, que la Grèce a influé sur la Gaule. Elle a aidé Pélage, mais seulement à formuler ce qui était déjà dans le génie national. Puis les barbares sont venus, et il a fallu des siècles pour que la Gaule ressuscitée se souvint encore de la Grèce.

L'influence de Rome est plus directe; elle a laissé une trace plus forte dans les mœurs, dans le droit et dans la langue. C'est encore une opinion populaire que notre langue est toute latine. N'y a-t-il pas ici, pourtant, une étrange exagération?

Si nous en croyons les Romains, leur langue prévalut dans la Gaule¹, comme dans tout l'Empire. Les vaincus étaient censés avoir perdu leur langue, en même temps que leurs dieux. Les Romains ne voulaient pas savoir s'il existait d'autre langue que la leur. Leurs magistrats répondaient aux Grecs en latin. C'est en latin, dit le Digeste, que les préteurs doivent interpréter les lois.

Ainsi, les Romains, n'entendant plus que leur langue dans les tribunaux, les prétoires et les basiliques, s'imaginèrent avoir éteint l'idiome des vaincus. Toutefois, plusieurs faits indiquent ce que l'on doit penser de cette prétendue universalité de la langue latine. Les Lyciens rebelles ayant envoyé un des leurs, qui était citoyen romain, pour demander grâce, il se trouva que le citoyen ne savait pas la langue de la Cité². Claude s'aperçut qu'il avait donné le gouvernement de la Grèce, une place si éminente, à un homme qui ne savait pas le latin. Strabon remarque que les tribus de la Bétique, que la plupart de celles de la Gaule méridionale, avaient adopté la langue latine; la chose n'était donc pas si commune, puisqu'il prend la peine de la remarquer. « J'ai appris le latin, dit saint Augustin, sans crainte ni châtement, au milieu des caresses, des sourires et des jeux de mes nourrices. » C'est justement la méthode dont se félicite Montaigne. Il paraît que l'acquisition de cette langue était ordinairement

plus pénible; autrement saint Augustin n'en ferait pas la remarque.

Que Martial se félicite de ce qu'à Vienne tout le monde avait son livre dans les mains; que saint Jérôme écrive en latin à des dames gauloises, saint Hilaire et saint Avitus à leurs sœurs, Sulpice Sévère à sa belle-mère; que Sidonius recommande aux femmes la lecture de saint Augustin, tout cela prouve uniquement ce dont personne n'est tenté de douter, c'est que les gens distingués du midi des Gaules, surtout dans les colonies romaines, comme Lyon, Vienne, Narbonne, parlaient le latin de préférence.

Quant à la masse du peuple, je parle surtout des Gaulois du Nord, il est difficile de supposer que les Romains aient envahi la Gaule en assez grand nombre pour lui faire abandonner l'idiome national. Les règles judiciaires posées par M. Abel de Rémusat nous apprennent qu'en général une langue étrangère se mêle à la langue indigène en proportion du nombre de ceux qui l'apportent dans le pays. On peut même ajouter, dans le cas particulier qui nous occupe ici, que les Romains, enfermés dans les villes ou dans les quartiers de leurs légions, doivent avoir eu peu de rapports avec les cultivateurs esclaves, avec les colons demi-serfs qui étaient dispersés dans les campagnes. Parmi les hommes mêmes des villes, parmi les gens distingués, dans le langage de ces faux Romains qui parvinrent aux dignités de l'Empire, nous trouvons des traces de l'idiome national. Le Provençal Cornélius Gallus, consul et préteur, employait le mot gaulois *casnar* pour *assectator puellæ*; Quintilien lui en fait le reproche. Antonius Primus, ce Toulousain dont la victoire valut l'empire à Vespasien, s'appelait originairement *Bec*, mot gaulois qui se retrouve dans tous les dialectes celtiques ainsi qu'en français. En 230, Septime Sévère ordonne que les fidéicommissaires seront admis, non seulement en latin et en grec, mais aussi *linguâ gallicanâ*³. Nous avons vu plus haut une druidesse parler en langue gauloise à l'empereur Alexandre Sé-

1. S. August., de Civ. Dei, l. XIX, c. vii : « At enim opera data est ut imperiosa civitas non solum jugum, verum etiam linguam suam domitis gentibus, per pacem societatis imponeret. »

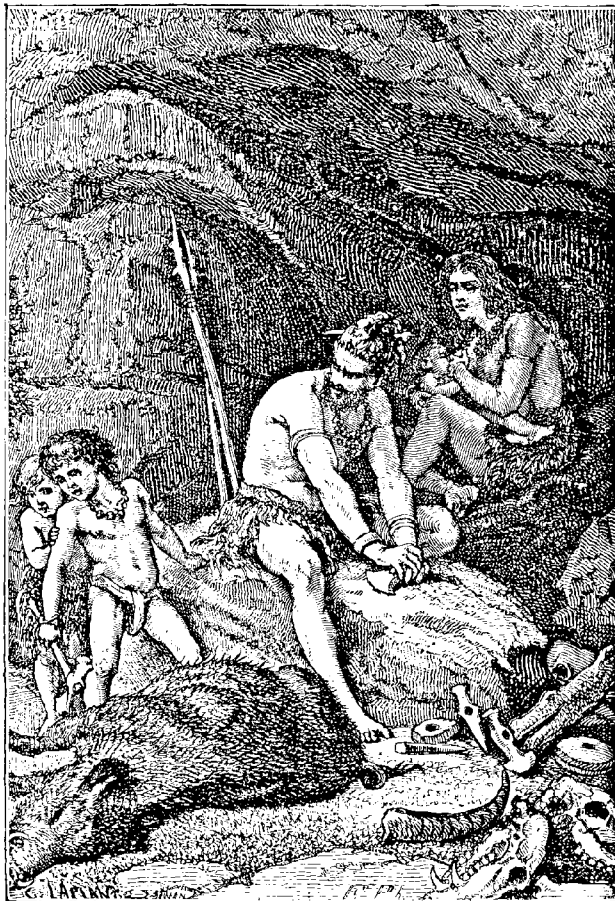
Val. Max., l. II, c. ii : « Magistratus vero prisci, quantopere suam populique romani majestatem retinentes se gesserint, hinc cognosci potest, quod, inter cætera obtinendæ gravitatis indicia, illud quoque magna cum perseverantia custodiebant, ne Græcis unquam nisi latine responsa darent. Quin etiam ipsa linguæ volubilitate, qua plurimum valent, excussa, per interpretem loqui cogebant; non in urbe tantum nostra, sed

etiam in Græcia et Asia; quo scilicet latinæ vocis honos per omnes gentes venerabilior diffunderetur. »

L. *Decreta*, D. I. XLII, t. I : « Decreta a prætoribus latine interponi debent. » — Tibère s'excusa auprès du sénat d'employer le mot grec de *monopole*... « Adeo ut monopolium nominaturus, prius veniam postularit quod sibi verbo peregrino utendum esset; atque etiam in quodam decreto patrum, cum ἐπιγµα recitaretur, commutandam censuit vocem. » Suet., in Tiber., c. LXXI.

2. Dion Cassius

3. Dès le huitième siècle, le mariage des deux lan-



Famille celtique de l'époque anté-historique. (P. 69.)

rière. En 473, l'évêque de Clermont, Sidonius Apollinarius, remercie son beau-frère, le puissant Ecdicius, de ce qu'il a fait déposer à la noblesse arverne la rudesse du langage celtique.

Quelle était, dira-t-on, cette langue vul-

gaire des Gaulois? Y a-t-il lieu de croire qu'elle ait été analogue aux dialectes gallois et breton, irlandais et écossais? On serait tenté de le penser. Les mots *Bec*, *Alp*, *bardd*, *der widd* (druide), *argel* (souterrain), *trimarkisia* (trois cavaliers)¹, une foule de noms

gaire du milieu et du nord de la Gaule. Grégoire de Tours (l. VIII), en racontant l'entrée de Gontran à Orléans, distingue nettement la langue latine de la langue vulgaire. En 993, un évêque prêche en gaulois (gallice. Concil. Hardouin, V, 734). Le moine de Saint-Gall donne le mot *veltres* (*lévriers*) pour un mot de langue gauloise (gallica lingua). On lit dans la vie de saint Columban (Acta SS. sec. II, p. 17) : « Ferusculam, quam vulgo homines *squirium* vocant (un écureuil). » Il est curieux de voir poindre ainsi peu à peu, dans un patois méprisé, notre langue française.

1. *Alb*, d'où : Alpes, Albanie; *penn*, pic, d'où : Apennins, Alpes Pennines. — *Bardd*, Βάρδοι, ap. Strab., l. IV, et Diod., l. V. *Bardi*, ap. Amm. Marc., l. XV, etc. — *Derwydd* (V. note p. 31); aujourd'hui encore en Irlande, *Drui* signifie magicien; *Druidheacht*, magie; Tolland's Letters, p. 58. Dans le pays de Galles, on appelle les amulettes de verre : *gleini na Droedh*; verres de druides. — *Trimarkisia*, de *tri*, trois, et *marc*, che-

gauloise et latine paraît avoir donné lieu à la formation de la langue romane. Au neuvième siècle, un Espagnol se fait entendre d'un Italien. (Acta SS. ord. S. Ben., sec. III, P. 2^o, 258.). C'est dans cette langue romane rustique que le concile d'Auxerre défend de faire chanter par des jeunes filles des cantiques mêlés de latin et de roman, tandis qu'au contraire ceux de Tours, de Reims et de Mayence (813, 847) ordonnent de traduire les prières et les homélies; c'est, enfin, dans cette langue qu'est conçu le fameux serment de Louis le Germanique à Charles le Chauve, premier monument de notre idiome national. — Le latin et le gaulois durent, sans aucun doute, y entrer, suivant les localités, dans des proportions très différentes. Un Italien a pu écrire, vers 960 : « *Vulgaris nostra lingua quæ latinitati vicina est.* » (Martène, Vet. Ser. I, 298), ce qui explique pourquoi la langue vulgaire provençale était commune à une partie de l'Espagne et de l'Italie; mais rien ne nous dit qu'il en fut de même de la langue vul-

gaire des Gaulois? Y a-t-il lieu de croire qu'elle ait été analogue aux dialectes gallois et breton, irlandais et écossais? On serait tenté de le penser. Les mots *Bec*, *Alp*, *bardd*, *der widd* (druide), *argel* (souterrain), *trimarkisia* (trois cavaliers)¹, une foule de noms

gaire du milieu et du nord de la Gaule. Grégoire de Tours (l. VIII), en racontant l'entrée de Gontran à Orléans, distingue nettement la langue latine de la langue vulgaire. En 993, un évêque prêche en gaulois (gallice. Concil. Hardouin, V, 734). Le moine de Saint-Gall donne le mot *veltres* (*lévriers*) pour un mot de langue gauloise (gallica lingua). On lit dans la vie de saint Columban (Acta SS. sec. II, p. 17) : « *Ferusculam, quam vulgo homines squirium vocant* (un écureuil). » Il est curieux de voir poindre ainsi peu à peu, dans un patois méprisé, notre langue française.

1. *Alb*, d'où : Alpes, Albanie; *penn*, pic, d'où : Apennins, Alpes Pennines. — *Bardd*, Βάρδοι, ap. Strab., l. IV, et Diod., l. V. *Bardi*, ap. Amm. Marc., l. XV, etc. — *Derwydd* (V. note p. 31); aujourd'hui encore en Irlande, *Drui* signifie magicien; *Druidheacht*, magie; Tolland's Letters, p. 58. Dans le pays de Galles, on appelle les amulettes de verre : *gleini na Droedh*; verres de druides. — *Trimarkisia*, de *tri*, trois, et *marc*, che-



Dolmen ou pierre levée druidique. (P. 75.)

de lieux indiqués dans les auteurs classiques, s'y retrouvent encore aujourd'hui sans changement.

Ces exemples suffisent pour rendre vraisemblable la perpétuité des langues celtiques et l'analogie des anciens dialectes gaulois avec ceux que parlent les populations

val. Owen's Welch Dictionn. Armstrong's Gael Dict. « Chaque cavalier gaulois, dit Pausanias (l. X, ap. Scr. fr. I, 469), est suivi de deux serviteurs qui lui donnent au besoin leurs chevaux ; c'est ce qu'ils appellent dans leur langue Trimarkisia (τριμαρκισια), du mot celtique *marca*. » — A ces exemples on en pourrait joindre beaucoup d'autres. On retrouve le *gæsum* (javelot gau-

modernes de Galles et Bretagne, d'Écosse et Irlande. L'induction ne semblera pas légère à ceux qui connaissent la prodigieuse obstination de ces peuples, leur attachement à leurs traditions anciennes et leur haine de l'étranger.

Un caractère remarquable de ces langues, (lois) des auteurs classiques dans les mots galliques : *gaisde*, armé ; *gaisg*, bravoure, etc. Le *cateia*, dans *gath-teht* (prononcez *ga-té*). La *rotta* ou *chrotta* (Fortunat, VII, 8), dans le gaélique *cruit* ; le cymrique *crudd*, est la *roite* du moyen âge. — Le *sagum*, dans l'armoric *sae*, etc., etc.

c'est leur frappante analogie avec les langues latine et grecque. Le premier vers de l'*Énéide*, le *fiat lux* en latin et en grec, se trouvent être presque gallois et irlandais¹. On serait tenté d'expliquer ces analogies par l'influence ecclésiastique, si elles ne portaient que sur les mots scientifiques ou relatifs au culte; mais vous les rencontrez également² dans ceux qui se rapportent aux affections intimes ou aux circonstances de l'existence locale. On les retrouve en même temps chez des peuples qui ont éprouvé fort inégalement l'influence des vainqueurs et celle de l'Église, dans des pays à peu près sans communication et placés dans des situations géographiques et politiques très diverses, par exemple, chez nos Bretons continentaux et chez les Irlandais insulaires.

Une langue si analogue au latin a pu fournir à la nôtre un nombre considérable de mots qui, à la faveur de leur physionomie latine, ont été rapportés à la langue savante, à la langue du droit et de l'Église, plutôt qu'aux idiomes obscurs et méprisés des peuples vaincus. La langue française a mieux aimé se recommander de ses liaisons avec cette noble langue romaine que de sa parenté avec des sœurs moins brillantes. Toutefois, pour affirmer l'origine latine d'un mot, il faut pouvoir assurer que le même mot n'est

pas encore plus rapproché des dialectes celtiques³. Peut-être devrait-on préférer cette dernière source, quand il y a lieu d'hésiter entre l'une et l'autre; car apparemment les Gaulois ont été plus nombreux en Gaule que les Romains leurs vainqueurs. Je veux bien qu'on hésite encore, lorsque le mot français se trouve en latin et en breton seulement; à la rigueur, le breton et le français peuvent l'avoir reçu du latin. Mais quand ce mot se retrouve dans le dialecte gallois, frère du breton, il est très probable qu'il est indigène, et que le français l'a reçu du vieux celtique. La probabilité devient presque une certitude quand ce mot existe en même temps dans les dialectes gaéliques de la haute Écosse et de l'Irlande. Un mot français qui se retrouve dans ces contrées lointaines et maintenant si isolées de la France doit remonter à une époque où la Gaule, la Grande-Bretagne et l'Irlande étaient encore sœurs, où elles avaient une population, une religion, une langue analogues, où l'union du monde celtique n'était pas rompue encore⁴.

De tout ce qui précède, il suit nécessairement que l'élément romain n'est pas tout, à beaucoup près, dans notre langue. Or la langue est la représentation fidèle du génie des peuples, l'expression de leur caractère, la révélation de leur existence intime, leur

1. Il n'y a pas un homme illettré en Irlande, Galles et Écosse du Nord, qui ne comprenne :

Arma virumque (ac) cano Trojæ qui primus ab oris

GÆLIQ. :

Arm agg fer can pi pim fra or

GALLOIS :

Arvau ac gwr canwyv Troiau cw priv o or

Γεννηθήω φῶς καί ἔγενετο φῶς.

G'ennet pheor ag y genneth pheor

Ganed fawdd ac y genid fawdd

Fiat lux et (ac) lux facta fuit.

Feet lur agg lur feet fet.

Tydded lluch a lluch a feithied.

(Cambro-Briton, janvier 1822).

2. ARDENÆ : l'article *ar*, et *den* (cymr.), *don* (bas-breton.), *domhainn* (gaél.), profond. — ARELATE : *ar*, sur, et *lath* (gaél.), *llaeth* (cymr.), marais. — AVENIO : *abhainn* (gaél.), *avon* (cymr.), eau. — BATAVIA : *bat*, profond, et *av*, eau. — GENABUM (Orléans), et de même GENÈVE : *cen*, pointe, et *av*, eau. — MORINI (le Boulonnais) : *môr*, mer. — RHODANUS : *rhed-an*, *rhod-an*, eau rapide (Adelung Dict. gaél. et welsch.), etc.

3. On peut citer les exemples suivants :

Breton. Gallois. Irlandais. Latin.

Bâton..... batta... baculus.

Bras..... braich..... brachium.

Carriole, cha-

riot..... carr..... carr... currus.

Chaîne..... chadden..... caddan. catena.

Breton. Gallois. Irlandais. Latin.

Chambre.... cambr... camera.

Cire..... ceir... cera.

Dent..... dent... dens.

Glaive..... glaif... gladius.

Haleine..... halan... halitus.

Lait..... laeth... lac, lactis.

Matin..... mintin... madin... mane, matutinus.

Prix..... pris... pris... pretium.

Sœur..... choar... seuar... soror.

4. Ces idées que je hasarde ici trouvent leur démonstration complète et invincible dans le grand ouvrage que M. Edwards va publier sur les langues de l'occident de l'Europe. Puisque j'ai rencontré le nom de mon illustre ami, je ne puis m'empêcher d'exprimer mon admiration sur la méthode vraiment scientifique qu'il suit depuis vingt ans dans ses recherches sur l'histoire naturelle de l'homme. Après avoir pris d'abord son sujet du point de vue extérieur (*Influence des agents physiques sur l'homme*), il l'a considéré dans son principe de classification (*Lettre sur les races humaines*). Enfin il a cherché un nouveau principe de classification dans la *langage*, et il a entrepris de tirer du rapprochement des langues les lois philosophiques de la parole humaine. C'est avoir saisi le point par où se confondent l'existence extérieure de l'homme et sa vie intime. — Ceci était écrit en 1832. — En 1842, nous avons eu le malheur de perdre cet excellent ami. — M. Edwards, né dans les colonies anglaises, était originaire du pays de Galles.

Verbe, pour ainsi dire. Si l'élément celtique a persisté dans la langue, il faut qu'il ait duré ailleurs encore¹, qu'il ait survécu dans les mœurs comme dans le langage, dans l'action comme dans la pensée.

J'ai parlé ailleurs de la ténacité celtique. Qu'on me permette d'y revenir encore, d'insister sur l'opiniâtre génie de ces peuples. Nous comprendrons mieux la France si nous caractérisons fortement le point d'où elle est partie. Les Celtes mixtes, qu'on appelle Français, s'expliquent en partie par les Celtes purs, Bretons et Gallois, Écossais et Irlandais. Il me coûterait d'ailleurs de ne pas dire ici un adieu solennel à ces populations, dont l'invasion germanique doit isoler notre France. Qu'on me permette de m'arrêter et de dresser une pierre au carrefour où les peuples frères vont se séparer pour prendre des routes si diverses et suivre une destinée si opposée. Tandis que la France, subissant les longues et douloureuses initiations de l'invasion germanique et de la féodalité, va marcher du serbage à la liberté et de la honte à la gloire, les vieilles populations celtiques, assises aux roches paternelles et dans la solitude de leurs îles, restent fidèles à la poétique indépendance de la vie barbare, jusqu'à ce que la tyrannie étrangère vienne les y surprendre. Voilà des siècles que l'Angleterre les y a, en effet, surprises, accablées. Elle frappe infatigablement sur elles, comme la vague brise à la pointe de Bretagne ou des Cornouailles. La triste et patiente Judée, qui comptait ses âges par ses *servitudes*, n'a pas été plus durement battue de l'Asie. Mais il y a une telle vertu dans le génie celtique, une telle puissance de vie en ces races, qu'elles durent sous l'outrage et gardent leurs mœurs et leur langue.

Races de pierre², immuables comme leurs rudes monuments druidiques, qu'ils révèrent encore³. Le jeu des montagnards d'Écosse, c'est de soulever la roche sur la

roche, et de bâtir un petit dolmen à l'imitation des dolmens antiques⁴. Le Galicien, qui émigre chaque année, laisse une pierre, et sa vie est représentée par un monceau⁵. Les highlanders vous disent en signe d'amitié : « J'ajouterai une pierre à votre *cairn* (monument funèbre)⁶. » Au dernier siècle, ils ont encore rétabli le tombeau d'Ossian, déplacé par l'impunité anglaise. La pierre monumentale d'Ossian (*clachan Ossian*) se trouvant dans la ligne d'une route militaire, le général Walde la fit enlever; on trouva dessous des restes humains avec douze fers de flèche. Les montagnards indignés vinrent, au nombre d'environ quatre-vingts, les recueillir, et ils les emportèrent au son de la cornemuse dans un cercle de larges pierres, au sommet d'un roc, dans les déserts du Glen-Amon occidental. La pierre, entourée de quatre autres plus petites et d'une espèce d'enclos, garde le nom de *cairn na huseoig*, le cairn de l'hirondelle⁷.

Le duc d'Athol, descendant des rois de l'île de Man, siège encore aujourd'hui, le visage tourné vers le levant⁸, sur le tertre de Tynwald. Naguère les églises servaient de tribunaux en Irlande⁹. La trace du culte du feu se trouve partout chez ces peuples, dans la langue, dans les croyances et les traditions¹⁰. Pour notre Bretagne, je rapporterai plus loin des faits nombreux qui prouvent quelle est la ténacité de l'esprit breton.

Il semble qu'une race qui ne changeait pas lorsque tout changeait autour d'elle eût dû vaincre par sa persistance seule, et finir par imposer son génie au monde. Le contraire est arrivé; plus cette race s'est isolée et plus elle a conservé son originalité primitive, plus elle a tombé et déchu. Rester original, se préserver de l'influence étrangère, repousser les idées des autres, c'est demeurer incomplet et faible. Voilà aussi ce qui a fait tout à la fois la grandeur et la faiblesse du peuple juif. Il n'a eu qu'une idée, l'a donnée

1. Bien entendu (je m'en suis déjà expliqué) que les genres primitifs sont peu de chose en comparaison de tous les développements qu'en a tirés le travail spontané de la liberté humaine.

2. Telle terre, telle race. L'idée de la délivrance, dit Turner, ravissait les Kymrys dans leur sauvage pays de Galles, dans leur paradis de pierres; *stony Wales*, selon l'expression de Taliesin.

3. J. Logan : « Les Gaëls remarquent soigneusement que ceux qui ont porté la main sur les pierres druidiques n'ont jamais prospéré. »

4. Logan : CLACH CUID FIR, c'est lever une grosse pierre, du poids de deux cents livres environ, et la mettre sur une autre d'environ quatre pieds de haut. Un jeune homme qui est capable de le faire est désormais compté pour un homme, et il peut alors porter

un bonnet. — Ne semble-t-il pas que les cromlechs soient les jeux des géants ?

5. Humboldt, *Recherches sur la langue des Basques*.

6. Logan.

7. *Idem*.

8. *Idem*.

9. Partout où le christianisme ne détruisit pas les cercles druidiques ils continuèrent à servir de cours de justice. — En 1380, Alexandre, lord de Steward Badenach, tint cour *aux pierres debout* (the Standing Stones) du conseil de Kingusia. — Un canon de l'Église écossaise défend de tenir des cours de justice dans les églises.

10. Voy. les éclaircissements à la fin de ce chapitre sur les pierres celtiques.

aux nations, mais n'a presque rien reçu d'elles; il est toujours resté lui, fort et borné, indestructible et humilié, ennemi du genre humain et son esclave éternel. Malheur à l'individualité obstinée qui veut être à soi seule et refuse d'entrer dans la communauté du monde!

Le génie de nos Celtes, je parle surtout des Gaëls, est fort et fécond, et aussi fortement incliné à la matière, à la nature, au plaisir, à la sensualité. La génération et le plaisir de la génération tiennent grande place chez ces peuples. J'ai parlé ailleurs des mœurs des Gaëls antiques et de l'Irlande; la France en tient beaucoup; le *Vert galant* est le roi national. C'était chose commune au moyen âge en Bretagne d'avoir une douzaine de femmes¹. Ces gens de guerre, qui se louaient partout², ne craignaient pas de faire des soldats. Partout chez les nations celtiques, les

1. Guillelm. Pictav., ap. Scr. Fr. XI, 88 : « La confiance de Conan II était entretenue par le nombre incroyable de gens de guerre que son pays lui fournissait; car il faut savoir que dans ce pays, d'ailleurs fort étendu, un seul guerrier en engendre cinquante; parce que, affranchis des lois de l'honnêteté et de la religion, ils ont chacun dix femmes et même davantage. » — Le comte de Nantes dit à Louis le Débonnaire : « Coeunt frater et ipsa soror, etc. » Ermold. Nigellus, l. III, ap. Scr. Fr. VI, 52. — *Hist. Brit. Armoricae*, ibid., v. II, 52 : Sorores suas, neptes, consanguineas, atque alienas mulieres adulterantes, necnon et hominum, quod pejus est, interfectores... diabolici viri. » — César disait des Bretons de la Grande-Bretagne : « Uxores habent deni duodenique inter se communes, et maxime fratres cum fratribus et parentes cum liberis. Sed si qui sunt ex his nati, eorum habentur liberi, à quibus primum virgines quæque ductæ sunt. » Bell. Gall., l. V, c. xiv. — Voy. aussi la lettre du synode de Paris à Nomenoé (849), ap. Scr. Fr. VII, 504, et celle du concile de Savonnières aux Bretons (859), ibid., 584.

2. Ducange, *Glossarium* : On disait : un Breton pour un soldat, un routier, un brigand. Guilbert, de Laude B. Mariæ, c. x. — Charta ann. 1395 : « Per illas partes transierunt gentes armorum Britones et pillardi, et amoverunt quatuor jumenta. » — On disait aussi Breton pour : conseiller de celui qui se bat en duel. Édit de Philippe le Bel : « ... et doit aler cius ki a apelet devant, et ses Bretons porte son escu devant lui. » Carpentier, Supplément au Glossaire de Ducange. — (Breton, bretteur? breuilleur?) — Willelm. Malmshur., ap. Scr. Fr. XIII, 43 : « Est illud genus hominum egens in patria, aliasque externo aere laboriosæ vitæ mercatur stipendia; si dederis, nec vilia, sine respectu juris et cognationis, detractans prælia; sed pro quantitate nummorum ad quascunque voles partes obnoxium. »

3. Strabon, Dion, Solin, saint Jérôme, s'accordent sur la licence des mœurs celtiques. — O'Connor dit que la polygamie était permise chez eux; Derrich, qu'ils changeaient de femme une fois ou deux par an; Campion, qu'ils se mariaient pour un an et un jour. — Les Pictes d'Écosse prenaient leurs rois de préférence dans la ligne féminine (Fordun, apud Low, *Hist. of Scotland*) : de même chez les Nairs du Malabar, dans le pays le plus

bâtards succédaient, même comme rois, comme chefs de clan. La femme, objet du plaisir, simple jouet de volupté, ne semble pas avoir eu chez ces peuples la même dignité que chez les nations germaniques³.

Ce génie matérialiste n'a pas permis aux Celtes de céder aisément aux droits qui ne se fondent que sur une idée. Le droit d'aînesse leur est odieux. Ce droit n'est autre originellement que l'indivisibilité du foyer sacré, la perpétuité du dieu paternel⁴. Chez nos Celtes, les parts sont égales entre les frères, comme également longues sont leurs épées. Vous ne leur feriez pas entendre aisément qu'un seul doit posséder. Cela est plus aisé chez la race germanique⁵; l'aîné pourra nourrir ses frères, et ils se tiendront contents de garder leur petite place à la table et au foyer fraternel⁶.

Cette loi de succession égale, qu'ils appel-

corrompu de l'Inde, la ligne féminine est préférée, la descendance maternelle semblant seule certaine. — C'est peut-être comme mère des rois que Boadicea et Cartismandua sont reines des Bretons dans Tacite. — Les lois galloises limitent à trois cas le droit qu'a le mari de battre sa femme (lui avoir souhaité malheur à sa barbe, avoir tenté de le tuer ou commis adultère). Cette limitation même indique la brutalité des maris. Cependant l'idée de l'égalité apparaît de bonne heure dans le mariage celtique. Les Gaulois, dit César (B. Gall., lib. VI, 17), apportaient une portion égale à celle de la femme, et le produit du tout était pour le survivant. Dans les lois de Galles, l'homme et la femme pouvaient également demander le divorce. En cas de séparation, la propriété était divisée par moitié. Enfin, dans les poésies ossianiques, bien modifiées, il est vrai, par l'esprit moderne, les femmes partagent l'existence nua-géuse des héros. Au contraire, elles sont exclues du Walhalla scandinave.

4. Dans l'Italie antique, DEI VEL PARENTES. Voy. la lettre de Cornélie à Catus Gracchus.

5. Le partage égal tombe de bonne heure en désuétude dans l'Allemagne; le Nord y reste plus longtemps fidèle. (Voy. Grimm, *Alterthümer*, p. 475, et Mittermaier, *Grundsätze des deutschen Privatrechts*, 3^e aug., 1827, p. 730.) — J'ai lu dans un voyage (de M. de Staël, si je ne me trompe), une anecdote fort caractéristique. Le voyageur français, causant avec des ouvriers mineurs, les étonna fort en leur apprenant que beaucoup d'ouvriers français avaient un peu de terre qu'ils cultivaient dans les intervalles de leurs travaux. « Mais quand ils meurent, à qui passe cette terre ? — Elle est partagée également entre leurs enfants. » Nouvel étonnement des Anglais. Le dimanche suivant, ils mettent aux voix entre eux les questions suivantes : « Est-il bon que les ouvriers aient des terres ? » Réponse unanime : « Oui. » Est-il bon que ces terres soient partagées et ne passent pas exclusivement à l'aîné ? Réponse unanime : « Non. »

6. Ou bien ils émigrent. De là le *wargus* germanique, le *ver sacrum* des nations italiennes. Le droit d'aînesse, qui équivaut souvent à la proscription, au bannissement des cadets, devient ainsi un principe fécond des colonies.

lent le *gabailcine*¹, et que les Saxons ont pris d'eux, surtout dans le pays de Kent (*gavelkind*), impose à chaque génération une nécessité de partage, et change à chaque instant l'aspect de la propriété. Lorsque le possesseur commençait à bâtir, cultiver, améliorer, la mort l'emporte, divise, bouleverse, et c'est encore à recommencer. Le partage est aussi l'occasion d'une infinité de haines et de disputes. Ainsi cette loi de succession égale, qui, dans une société mûre et assise, fait aujourd'hui la beauté et la force de notre France, c'était chez les populations barbares une cause continuelle de troubles, un obstacle invincible au progrès, une révolution éternelle. Les terres qui y étaient soumises sont restées longtemps à demi incultes et en pâturages².

Quels qu'aient été les résultats, c'est une gloire pour nos Celtes d'avoir posé dans l'Occident la loi de l'égalité. Ce sentiment du droit personnel, cette vigoureuse réclamation du moi que nous avons signalée déjà dans la philosophie religieuse, dans Pélagé, elle reparait ici plus nettement encore. Elle nous donne en grande partie le secret des destinées des races celtiques. Tandis que les familles germaniques s'immobilisaient, que les biens s'y perpétuaient, que des agrégations se formaient par les héritages, les familles celtiques s'en allaient se divisant, se subdivisant, s'affaiblissant. Cette faiblesse tenait principalement à l'égalité, à l'équité des partages. Cette loi d'équité précoce a fait la ruine de ces races. Qu'elle soit leur gloire aussi, qu'elle leur vaille au moins la pitié et le respect des peuples auxquels elles ont de si bonne heure montré un tel idéal.

Cette tendance à l'égalité, au nivellement, qui en droit isolait les hommes, aurait eu besoin d'être balancée par une vive sympathie qui les rapprochât, de sorte que l'homme, affranchi de l'homme par l'équité de la loi,

1. Voy. mon troisième volume et les ouvrages de Sommer, Robinson, Palgrave, Dalrymple, Sullivan, Hasted, Low, Price, Logan, les *Collectanea de Rebus Hibernicis*, et les Usances de Rohan, Brouerac, etc. Blackstone n'y a rien compris.

2. Suivant Turner (*Hist. of the Anglo-Saxons*, I, 233), ce qui livra la Bretagne aux Saxons, ce fut la coutume du *gavelkind*, qui subdivisait incessamment les héritages des chefs en plus petites tyrannies. Il en cite deux exemples remarquables.

3. On sait qu'en Bretagne on donne le titre d'oncle au cousin qui est supérieur d'un degré. Cette coutume tendait évidemment à resserrer les liens de parenté. — En général, l'esprit de clan a été plus fort en Bretagne qu'on ne l'imagine, bien qu'il domine moins chez les Kymrys que chez les Gaëls.

4. Aussi l'obéissance de ces cousins n'est-elle pas

se rattachât à lui par un lien volontaire. C'est ce qui s'est vu à la longue dans notre France, et c'est là ce qui explique sa grandeur. Par là nous sommes une nation, tandis que les Celtes purs en sont restés au clan. La petite société du clan, formée par le lien grossier d'une parenté réelle ou fictive³, s'est trouvée incapable de rien admettre au dehors, de se lier à rien d'étranger. Les dix mille hommes du clan des Campbell ont tous été cousins du chef⁴, se sont tous appelés Campbell, et n'ont rien voulu connaître au delà; à peine se sont-ils souvenus qu'ils étaient Écossais. Ce petit et sec noyau du clan s'est trouvé à jamais impropre à s'agréger. On ne peut guère bâtir avec des cailloux, le ciment ne s'y marie pas⁵; au contraire, la brique romaine a si bien pris au ciment, qu'aujourd'hui ciment et brique forment ensemble dans les monuments un seul morceau, un bloc indestructible.

Devenues chrétiennes, les populations celtiques devaient, ce semble, s'amollir, se rapprocher, se lier. Il n'en a pas été ainsi. L'Église celtique a participé de la nature du clan. Féconde et ardente d'abord, on eût dit qu'elle allait envahir l'Occident. Les doctrines pélagiennes avaient été avidement reçues en Provence, mais ce fut pour y mourir. Plus tard encore, au milieu des invasions allemandes qui arrivent de l'Orient, nous voyons l'Église celtique s'ébranler de l'Occident, de l'Irlande. D'intrépides et ardents missionnaires abordent, animés de dialectique et de poésie. Rien de plus bizarrement poétique que les barbares odyssees de ces saints aventuriers, de ces oiseaux voyageurs qui viennent s'abattre sur la Gaule, avant, après saint Colomban; l'élan est immense, le résultat petit. L'étincelle tombe en vain sur ce monde tout trempé du déluge de la barbarie germanique. Saint Colomban, dit le biographe contemporain, eut l'idée de passer le Rhin,

sans indépendance et sans fierté. Un proverbe celtique dit : « Plus fort que le laird sont ses vassaux. » (Logan.) — *Ibid.*, I, 192. Le jeune chef de clan, Rannald, venant prendre possession et voyant la quantité de bêtes qu'on avait tuées pour célébrer son arrivée, remarqua que quelques poules auraient suffi. Tout le clan s'insurgea, et déclara qu'il ne voulait rien avoir à faire avec un chef de poules. Les Frasers, qui avaient élevé le jeune chef, livrèrent un combat sanglant où ils furent défaits et le chef tué.

5. Proverbe breton : Cent pays, cent modes, cent paroisses, cent églises :

Kant bro, kant kis ;
Kant parrez, kant illis.

Proverbe gallois : Deux Welches ne resteront pas en bon accord.

et d'aller convertir les Suèves; un songe l'en empêcha. Ce que les Celtes ne font pas, les Allemands le feront eux-mêmes. L'Anglo-Saxon saint Boniface convertira ceux que Colomban a dédaignés. Colomban passe en Italie, mais c'est pour combattre le pape. L'Église celtique s'isole de l'Église universelle : elle résiste à l'unité; elle se refuse à s'agréger, à se perdre humblement dans la catholicité européenne. Les culdées d'Irlande et d'Écosse, mariés, indépendants sous la règle même, réunis douze à douze en petits clans ecclésiastiques, doivent céder à l'influence des moines anglo-saxons, disciplinés par les missions romaines.

L'Église celtique périra comme l'État celtique a déjà péri. Ils avaient, en effet, essayé, quand les Romains sortirent de l'île, de former une sorte de république¹. Les Cambriens et les Loégriens (Galles et Angleterre) s'unirent un instant sous le Loégrien Wortigern pour résister aux Pictes et Scots du Nord. Mais Wortigern, mal secondé des Cambriens, fut obligé d'appeler les Saxons, qui, d'auxiliaires, devinrent bientôt ennemis. La Loégrie conquise, la Cambrie résista, sous le fameux Arthur. Elle lutta deux cents ans. Les Saxons eux-mêmes devaient être soumis en une seule bataille par Guillaume

1. Suivant Gildas, p. 8, les Saxons avaient une prophétie selon laquelle ils devaient ravager la Bretagne cent cinquante ans et la posséder cent cinquante (interpolation cambrienne ?)

A serpent with chains
Towering and plundering
With armed wings
From Germania...

(Talesin, p. 91, et apud Turner, I, p. 312.)

Nous rapporterons aussi la fameuse prophétie de Myrdhyn, d'après Geoffroi de Montmouth, qui nous a transmis les traditions religieuses de la Bretagne, renfermées autrefois dans les livres d'exaltation, comme disaient les Latins (*libri exaltationis*):

« Wortigern étant assis sur la rive d'un lac épuisé, deux dragons en sortirent, l'un blanc et l'autre rouge. » Le rouge chasse le blanc; le roi demande à Myrdhyn ce que cela signifie... Myrdhyn pleure; le blanc c'est le Breton, le rouge c'est le Saxon... — « Le sanglier de Cornouailles foulera leurs cols sous ses pieds. Les îles de l'océan lui seront soumises, et il possédera les ravins des Gaules. Il sera célèbre dans la bouche des peuples, et ses actions seront la nourriture de ceux qui les diront. Viendra le lion de la justice; à son rugissement trembleront les tours des Gaules et les dragons des îles. Viendra le bouc aux cornes d'or, à la barbe d'argent. Le souffle de ses narines sera si fort qu'il couvrira de vapeurs toute la surface de l'île. Les femmes auront la démarche des serpents, et tous leurs pas seront remplis d'orgueil. Les flammes du bûcher se changeront en cygnes qui nageront sur la terre comme dans un fleuve. Le cerf aux dix rameaux portera quatre diadèmes d'or. Les six autres rameaux seront

le Bâtard, tant la race germanique est moins propre à la résistance! Les Francs, établis dans la Gaule, ont de même été subjugués, transformés dès la seconde génération, par l'influence ecclésiastique.

Les Cambriens ont résisté deux cents ans par les armes, et plus de mille ans par l'espérance. L'indomptable espérance (*inconquerable will* (Milton) a été le génie de ces peuples. Les Saoson (Saxons, Anglais, dans les langues d'Écosse et de Galles) croient qu'Arthur est mort; ils se trompent, Arthur vit et attend. Des pèlerins l'ont trouvé en Sicile, enchanté sous l'Etna. Le sage des sages, le druide Myrdhyn, est aussi quelque part. Il dort sous une pierre dans la forêt; c'est la faute de sa Vyvyan; elle voulut éprouver sa puissance, et demanda au sage le mot fatal qui pouvait l'enchaîner; lui, qui savait tout, n'ignorait pas non plus l'usage qu'elle devait en faire. Il le lui dit pourtant, et, pour lui complaire, se coucha lui-même dans son tombeau².

En attendant le jour de sa résurrection, elle chante et pleure, cette grande race³. Ses chants sont pleins de larmes, comme ceux des Juifs aux fleuves de Babylone. Le peu de fragments ossianiques qui sont réellement antiques portent ce caractère de mélancolie. Nos Bretons, moins malheureux, sont dans

changés en cornes de bouviers, qui ébranleront par un bruit inouï les trois îles de la Bretagne. La forêt en frémera, et elle s'écriera par une voix humaine : « Arrive, Cambrie, ceins Cornouailles à ton côté, et dis à Guintonhi : La terre t'engloutira. »

Ce qui précède est emprunté à la traduction qu'en a donnée Edgar Quinet dans les épopées françaises inédites du douzième siècle. Voici la suite :

« Alors il y aura massacre des étrangers. Les fontaines de l'Armorique bondiront, la Cambrie sera remplie de joie, les chênes de Cornouailles verdiront. Les pierres parleront; le détroit des Gaules sera resserré... Trois œufs seront couvés dans le nid, d'où sortiront renard, ours et loup. Survivra le géant de l'iniquité, dont le regard glacera le monde d'effroi. »

(Galfrid. Monemutensis, l. IV.)

2. C'est l'histoire d'Adam et Ève, de Samson et Dalila, d'Hercule et Omphale; mais la légende celtique est la plus touchante. M. Quinet l'a reprise et agrandie dans son poème : *Merlin l'enchanteur* (1860). Ce n'est pas dans une note qu'on peut parler d'un tel livre, l'une des œuvres capitales du siècle.

3. Voici la plus populaire des chansons galloises : elle est mêlée d'anglais et de gallois :

Doux est le chant du joyeux barde,

Ar hyd y Nôs (toute la nuit) ;

Doux le repos des pasteurs fatigués,

Ar hyd y Nôs ;

Et pour les cœurs opprésés de chagrin,
Obligés d'emprunter le masque de la joie,
Il y a trêve jusqu'au matin,

Ar hyd y Nôs.

(*Cambro-Briton*, novembre 1819.)

leur langage pleins de paroles tristes; ils sympathisent avec la nuit, avec la mort : « Je ne dors jamais, dit leur proverbe, que je ne meure de mort amère. » Et à celui qui passe sur une tombe : « Retirez-vous de dessus mon trépassé! » « La terre, disent-ils encore, est trop vieille pour produire. »

Ils n'ont pas grand sujet d'être gais; tout a tourné contre eux. La Bretagne et l'Écosse se sont attachées volontiers aux partis faibles, aux causes perdues. Les chouans ont soutenu les Bourbons; les highlanders, les Stuarts. Mais la puissance de faire des rois s'est retirée des peuples celtiques depuis que la mystérieuse pierre, jadis apportée d'Irlande en Écosse, a été placée à Westminster¹.

De toutes les populations celtiques, la Bretagne est la moins à plaindre, elle a été associée depuis longtemps à l'égalité. La France est un pays humain et généreux. — Les Kymrys de Galles encore ont été, sous leurs Tudors (depuis Henri VIII), admis à partager les droits de l'Angleterre. Toutefois, c'est dans des torrents de sang, c'est par le massacre des Bardes² que l'Angleterre préluda à cette heureuse fraternité. Elle est peut être plus apparente que réelle³. — Que dire de la Cornouailles, si longtemps le Pérou de l'Angleterre, qui ne voyait en elle que ses mines? Elle a fini par perdre sa langue : « Nous ne sommes plus que quatre ou cinq qui parlons la langue du pays, disait un vieillard en 1776, et ce sont de vieilles

gens comme moi, de soixante à quatre-vingts ans; tout ce qui est jeune n'en sait pas un mot⁴. »

Bizarre destinée du monde celtique! De ses deux moitiés, l'une, quoiqu'elle soit la moins malheureuse, périt, s'efface, ou du moins perd sa langue, son costume et son caractère. Je parle des highlanders de l'Écosse et des populations de Galles, Cornouailles et Bretagne⁵. C'est l'élément sérieux et moral de la race. Il semble mourant de tristesse, et bientôt éteint. L'autre, plein d'une vie, d'une sève indomptable, multiplie et croît en dépit de tout. On entend bien que je parle de l'Irlande.

L'Irlande! pauvre vieille aînée de la race celtique, si loin de la France, sa sœur, qui ne peut la défendre à travers les flots! *L'île des saints*⁶, *l'émeraude des mers*, la toute féconde Irlande, où les hommes poussent comme l'herbe, pour l'effroi de l'Angleterre, à qui chaque jour on vient dire : Ils sont encore un million de plus! la patrie des poètes et des penseurs hardis, de Jean l'Érigène, de Berkeley, de Tolland, la patrie de Moore, la patrie d'O'Connell! peuple de parole éclatante et d'épée rapide, qui conserve encore dans cette vieillesse du monde la puissance poétique. Les Anglais peuvent rire quand ils entendent, dans quelque obscure maison de leurs villes, la veuve irlandaise improviser le *coronach* sur le corps de son époux⁷; pleurer à l'irlandaise (*to weep Irish*), c'est chez eux

1. On couronnait le roi d'Irlande sur une pierre noireâtre, appelée la Pierre du Destin. Elle rendait un son clair, si l'élection était bonne. (*Voy. Tolland, p. 138*). D'Iona elle fut transportée dans le comté d'Argyle, puis à Scone, où l'on inaugurerait les rois d'Écosse. Édouard I^{er} la fit placer, en 1300, à Westminster, sous le siège du couronnement. Les Écossais conservent l'oracle suivant : « Le peuple libre de l'Écosse fleurira, si cet oracle n'est point menteur : partout où sera la pierre fatale, il prévaudra par le droit du ciel. » Logan, I, 497. — En Danemark et en Suède, comme dans l'Irlande et l'Écosse, c'était sur une pierre qu'on faisait l'inauguration des chefs. (*Id.*, p. 498.) — Sur une belle colline verte, aux environs de Lanark, est une pierre creusée de main d'homme, où siégeait Wallace pour conférer avec ses chefs.

2. Voy. les éclaircissements à la fin du chapitre sur les Bardes.

3. Les Tudors ont mis le dragon gallois dans les armes d'Angleterre, que les Stuarts ont ensuite orné du triste chardon de l'Écosse; mais les farouches léopards ne les ont pas admis sur le pied de l'égalité, pas plus que la harpe irlandaise.

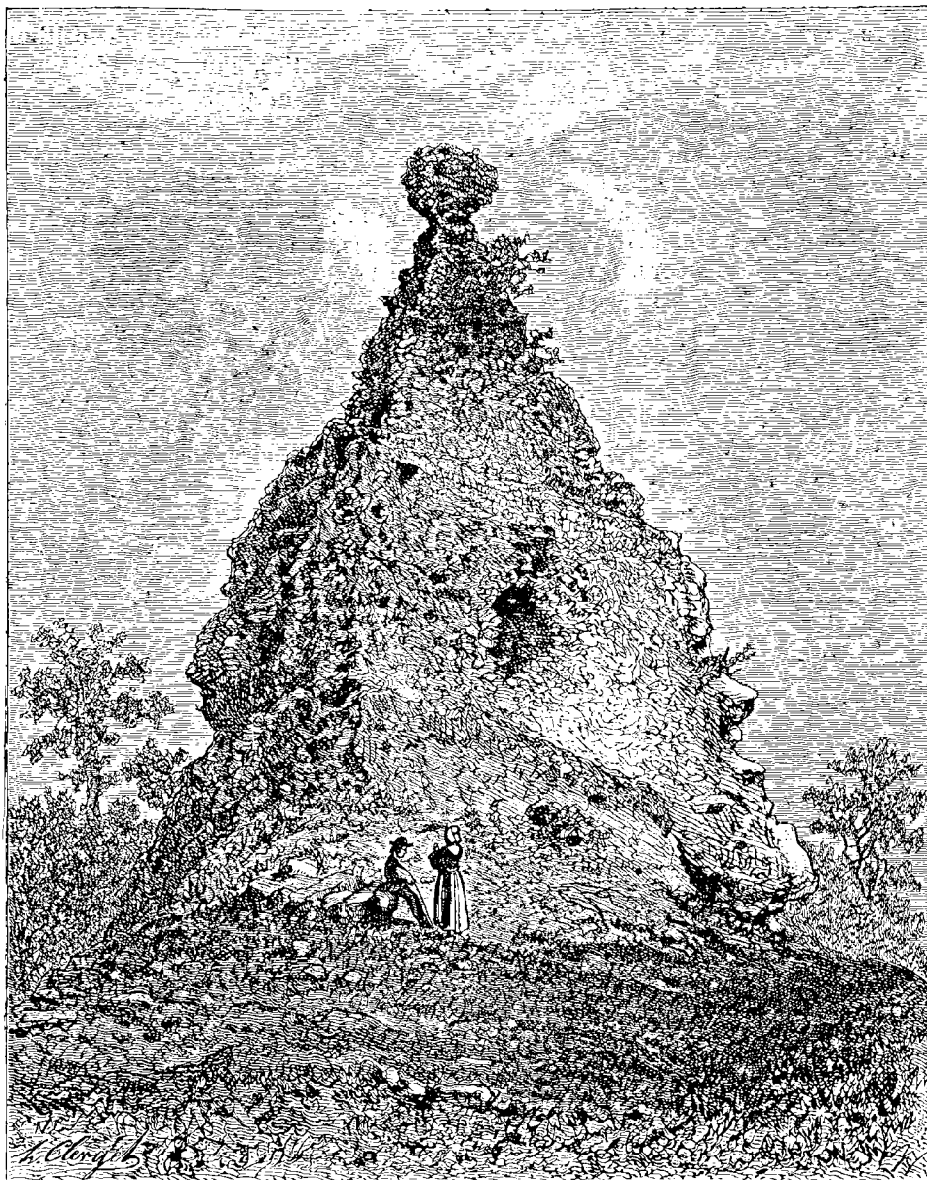
4. Mémoires de la Société des Antiquaires de Londres.

5. Voy. le *Cambro-Briton* (avec cette épigraphe : *KYMRI FU, KYMRI FUD*). — Plusieurs lois défendaient aux Irlandais de parler le celtique, et de même aux Gallois, vers 1700. (*Cambro-Briton*, déc. 1821.) Dans les prin-

cipales écoles galloises, surtout dans le Nord, le gallois, loin d'être encouragé, a été depuis plusieurs années défendu sous peine sévère. Aussi les enfants le parlent incorrectement, n'en connaissent point la grammaire, et sont incapables de l'écrire. Mais il semble que les langues celtiques se soient réfugiées dans les académies. En 1744, le pays de Galles avait soixante-dix ouvrages imprimés dans sa langue; il en a aujourd'hui plus de dix mille. (Logan, *The Scottish Gael*, 1831.) — Le costume n'a pas moins été persécuté que la langue. En 1585, le parlement défendit de paraître aux assemblées en habit irlandais. (Toutefois les Irlandais ont quitté leur costume au milieu du dix-septième siècle, plus aisément que les highlanders d'Écosse.) — On lit dans un journal écossais, de 1750, qu'un meurtrier fut acquitté parce que sa victime portait la tartane.

6. Giraldus Cambrensis (*Topograph. Hibernia*, III, c. xxx) reprocha à l'Irlande de ne pas compter parmi ses saints un seul martyr. « Non fuit qui faceret hoc bonum : non fuit usque ad unum! » Moritz, archevêque de Cashel, répondit que l'Irlande pouvait du moins se vanter d'un grand nombre de personnages dont la science avait éclairé l'Europe. « Mais, peut-être, ajouta-t-il, aujourd'hui que votre maître, le roi d'Angleterre, tient la monarchie entre ses mains, nous pourrions ajouter des martyrs à la liste de nos saints. » — (O'Halloran, *Introduct. to the Hist. of Ireland*. Dublin, 1803, p. 177).

7. Logan. C'est une improvisation en vers sur les



Cairn (monument funèbre. (P. 75.)

un mot de dérision. Pleurez, pauvre Irlande, et que la France pleure aussi, en voyant à Paris, sur la porte de la maison qui reçoit vos enfants, cette harpe qui demande secours. Pleurons de ne pouvoir leur rendre le sang qu'ils ont versé pour nous. C'est donc

vertus du mort. A la fin de chaque stance, un chœur de femmes pousse un cri plaintif. Dans les cantons éloignés de l'Irlande, on s'adresse au mort et on lui reproche d'être mort, quoiqu'il eût une bonne femme, une vache à lait, de beaux enfants, et sa suffisance de pommes de terre.

en vain que quatre cent mille Irlandais ont combattu en moins de deux siècles dans nos armées¹. Il faut que nous assistions sans mot dire aux souffrances de l'Irlande. Ainsi nous avons depuis longtemps négligé, oublié les Écossais, nos anciens alliés. Cependant

1. O'Halloran prétend que, d'après les registres du ministère de la guerre, depuis l'an 1691 jusqu'à l'an 1745 inclusivement, quatre cent cinquante mille Irlandais se sont enrôlés sous les drapeaux de la France. Peut-être ceci doit-il s'entendre de tous les Irlandais entrés dans nos armées jusqu'en 1789.



« Qu'il laisse aller la plume au vent. » (P. 88.)

les montagnards d'Écosse auront tout à l'heure disparu du monde¹? Les hautes terres se dépeuplent tous les jours. Les grandes propriétés qui perdirent Rome ont aussi dévoré l'Écosse². Telle terre a quatre-vingt-seize milles carrés, une autre vingt milles de long sur trois de large. Les higlanders ne seront bientôt plus que dans l'histoire et

1. Logan : « Aujourd'hui les montagnards d'Écosse sont obligés, par la misère, d'émigrer; les terres se changent partout en pâturage; les régiments peuvent à peine s'y lever. Le piobrach peut sonner; les guerriers n'y répondront pas. »

2. Latifundia perdidere Italiam. Plin. — En Écosse, les lairds se sont appropriés les terres de leurs clans; ils

dans Walter-Scott. On se met sur les portes à Edinburgh quand on voit passer le tartan et la claymore. Ils disparaissent, ils émigrent; la cornemuse ne fait plus entendre qu'un air dans les montagnes³ :

« Cha till, cha till, cha till, sin tuile : »
Nous ne reviendrons, reviendrons
Jamais.

ont converti leur suzeraineté en propriété. — En Bretagne, au contraire, beaucoup de fermiers, qui tenaient la terre à titre de *domaine congéable*, sont devenus propriétaires; les anciens propriétaires ont été dépouillés comme seigneurs féodaux.

3. Logau.

ÉCLAIRCISSEMENTS

EXTRAIT DE L'OUVRAGE DE M. PRICE, SUR LES RACES DE L'ANGLETERRE. (Voyez page 69.)

MM. Thierry et Edwards ont adopté l'opinion de la persistance des races; M. Price adopte celle de leur mutabilité. Mais il devait être franchement spiritualiste et expliquer les modifications qu'elles subissent par l'action de la liberté travaillant la matière. Il n'a su trouver à l'appui de son point de vue biblique que des hypothèses matérialistes.

Toutefois, nous extrairons de son ouvrage quelques résultats intéressants (An Essay on the Physiognomy and Physiology of the present inhabitants of Britain, with reference to their origin as Goths and Celts, by the Rev. T. Price. London, 1829).

Tout ce que les anciens disent des yeux bleus et cheveux blonds des Germains ne désigne pas plus les Goths que les Celtes, parce qu'il y avait des Celtes dans la Germanie. Les CIMBRES étaient des Celtes; Plin, parlant de la Baltique, et citant Philémon, dit: *Morimarusam* a Cimbris vocari, hoc est, mortuum mare (en welche *Mórmarw*).

L'auteur pense qu'il y a eu un changement des cheveux, du roux au jaune et du jaune au brun; Tacite: « *Rutilæ* Caledoniam habitantium comæ, magni artus Germanicam originem asseverant. » Dans les triades bretonnes, une colonie gaélique de race scot-irlandaise est appelée: *Les rouges Gaëls d'Irlande*. Dans le vieux gaélique Duan, qui fut récité par le barde de Malcolm III en 1057, on voit que les montagnards avaient les cheveux *jaunes*:

A Eolcha Alban nile
A Schluagh fela folthuidle.

O ye learned Albanians all, ye learned yellow-haired hosts!

Aujourd'hui le *brun* est la couleur dominante chez les montagnards. Il ne faut pas croire que les hommes distingués soient d'origine gothique et les autres Celtes. La diversité de nourriture explique la différence, comme on le voit dans les animaux transportés dans de plus riches pâturages (par exemple de Bretagne en Normandie).

Le climat et les habitudes changent les races; Camper remarque que déjà les Anglo-Américains ont la face longue et étroite, l'œil serré. West ajoute qu'ils ont le teint moins fleuri que les Anglais. L'œil devient sombre dans le voisinage des mines de charbon et partout où l'on en brûle (?).

César attribue aux BELGES une origine germanique: « Plerosque a Germanis ortos. » Mais Strabon dit qu'ils parlaient la langue des Gaulois. »

... » La chronique saxonne parle d'Hengist qui « engage les Welsh de Kent et Sussex. » Ces Welsh étaient des Belges selon Pinkerton. Les noms des villes belges, en Angleterre, sont bretons.

1. On voit, dans le moine de Saint-Gall, un pauvre qui a honte d'être roux: « Pauperculo valde rufo, gallicula sua quia pileum non habet, et de colore suo nimium erubuit, caput induto... » (Lib. I, ap. Scr. Fr., V.)

2. Moi je vueil l'œil et brun le teint,
Bien que l'œil *verd* toute la France adore.

RONSARD.

On ne trouve pas en Angleterre de traces de sang danois. — LES NORMANDS conquérants étaient un peuple mêlé de Gaulois, Francs, Bretons, Flamands, Scandinaves, etc. Les hommes du Nord n'avaient pu exterminer les habitants de la Normandie, ni même diminuer de beaucoup leur nombre, puisque, en cent soixante ans, ils perdirent leur langue scandinave pour adopter celle des vaincus. Il serait ridicule de chercher les traces en Angleterre d'une population aussi mêlée que l'armée de Guillaume. Il paraît que, dès lors, les cheveux roux étaient rares, puisque c'était l'objet d'un surnom, Guillaume le Roux¹.

Vers York et Lancaster, où l'influence des habitudes manufacturières ne se fait pas sentir, les Anglais sont plus grands, mais plus lourds que dans le sud; l'œil bleu prévaut dans le comté de Lancaster. Les hommes du Cumberland (ce sont des Gymrys, qui ont perdu leur langue plus tôt que ceux de Cornouailles) n'ont rien qui les distingue des Anglais du Midi.

Entre l'Écossais et l'Anglais, il y a une différence indéfinissable; les traits durs et la prééminence des os des joues ne sont pas particuliers à l'Écosse. Les montagnards sont rarement grands, mais bien faits; généralement cheveux bruns, moins de vivacité qu'en Irlande, taille moins haute, population plus variée. Quoi qu'on dise de ces établissements des Norvégiens dans l'Ouest, c'est la même langue et la même physiologie que dans les montagnes d'Écosse.

PAYS DE GALLES, variété infinie, nez romain très fréquent, hommes de moyenne taille, mais fortement bâtis; on dit que la milice de Coemarthenshire demande plus de place pour former ses lignes que celle d'aucun autre comté. Dans le Nord, taille plus haute, beauté classique, mais traits petits.

L'IRLANDE, plus mêlée que la Grande-Bretagne; aujourd'hui étonnante uniformité de caractère moral et physique; deux classes seulement, les bien nourris, les mal nourris. Chez les paysans, cheveux bruns ou noirs, noirs surtout dans une partie du Sud², mais l'œil toujours gris ou bleu, sourcils bas, épais et noirs, face longue, nez petit, tendant à relever; grande taille généralement, tous hommes bien faits; ceci est moins vrai depuis quarante ans, par suite de la misère dans plusieurs parties, surtout au sud. Bouche ouverte, ce qui leur donne un air stupide; extraordinaire facilité du langage, qui contraste avec leurs haillons. Tout mendiant est un bel esprit, un orateur, un philosophe. Espagnols au sud de l'Irlande depuis Élisabeth. Allemands palatins des bords du Rhin.

EN FRANCE, visage rond; en ANGLETERRE, ovale; en ALLEMAGNE, carré. Les yeux plus proéminents sur le continent qu'en Angleterre. — Ni en Normandie, ni en Bourgogne, il n'y a trace des hommes du Nord (excepté vers Bayeux et Vire).

Ode à Jacques Lapeletier. — Legrand d'Aussy, I, 369: « Les cheveux de ma femme, qui aujourd'hui me paraissent noirs et pendants, me semblaient alors *blonds*, luisants et bouclés. Ses yeux, qui me semblent petits, je les trouvais bleus, charmants et bien fendus. » (Le Mariage; Alias, le Jeu d'Adam, le Bossu d'Arras.)

SAVOYARDS, petits, actifs; mâchoire très carrée, œil gris, cheveux noirs, sourcils bas, épais.

SUISSES, même mâchoire, hommes plus grands, œil bleu ciel, avec un éclat qui ne plaît pas toujours, cheveux bruns.

ALLEMANDS, yeux gris, cheveux bruns ou blond pâle, mâchoire angulaire, nez rarement aquilic, mais bas à la racine; grande étendue entre les yeux, encore plus qu'en France.

BELGES, œil d'un parfait bleu de Prusse, plus foncé autour de l'iris, visage plus long qu'en Allemagne.

Je croisais volontiers (ce que ne dit pas l'auteur) que, par l'action du temps et de la civilisation, les cheveux ont pu brunir, les yeux noircir, c'est-à-dire prendre le caractère d'une vie plus intense.

SUR LES PIERRES CELTIQUES (Voy. page 75.)

La pierre fut sans doute à la fois l'autel et le symbole de la Divinité. Le nom même de *Cromleach* (ou dolmen) signifie *Pierre de Crom*, le Dieu suprême (Pictet, p. 129). On ornait souvent le Cromleach de lames d'or, d'argent ou de cuivre, par exemple le *Crum-Cruach* d'Irlande, dans le district de Bresin, comté de Cavan (Tolland's Letters, p. 133). — Le nombre de pierres qui composent les enceintes druidiques est toujours un nombre mystérieux et sacré: jamais moins de douze, quelquefois dix-neuf, trente, soixante. Ces nombres coïncident avec ceux des Dieux. Au milieu du cercle, quelquefois au dehors, s'élève une pierre plus grande, qui a pu représenter le Dieu suprême (Pictet, p. 134). — Enfin, à ces pierres étaient attachées des vertus magiques, comme on le voit par le fameux passage de Geoffroy de Montmouth (l. V). — Aurelius consulte Merlin sur le monument qu'il faut donner à ceux qui ont péri par la trahison d'Hengist?... — « *Choream gigantum* ¹, ex Hibernia adduci jubeas... Ne moveas, domine rex, vanum risum. Mystici sunt lapides, et ad diversa medicamina salubres, gigantesque olim asportaverunt eos ex ultimis finibus Africae... Erat autem causa ut balnea intra illos conficerent, cum infirmitate gravarentur. Lavabant namque lapides et intra balnea diffundebant, unde ægroti curabantur; miscebant etiam cum herbarum infectionibus, unde vulnerati sanabantur. Non est ibi lapis qui medicamento careat. » Après un combat, les pierres sont enlevées par Merlin. Lorsqu'on cherche partout Merlin, on ne le trouve que « *ad fontem Galabas, quem solitus fuerat frequentare* ». Il semble lui-même un de ces géants médécins.

On a cru trouver sur les monuments celtiques quelques traces de lettres ou de signes magiques. A Saint-Sulpice-sur-Rille, près de Laigle, on remarque, sur l'un des supports de la table d'un dolmen, trois petits croissants gravés en creux et disposés en triangle. Près de Lok-Maria-Ker, il existe un dolmen dont la table est couverte, à sa surface intérieure, d'excavations rondes disposées symétriquement en cercles. Une autre pierre porte trois signes assez semblables à des spirales. Dans la caverne de New-Grange, près Drogheda, comté de Meath (voy. les Collect. de reb. hib. II, p. 161, etc.), se trouvent des caractères symboliques et leur explication en ogham. Le symbole est une ligne spirale répétée trois fois. L'inscription en ogham se traduit par A É, c'est-à-dire *le Lui*, c'est-à-dire le Dieu sans nom l'être ineffable (?). Dans la caverne, il y a trois autels (Pictet, p. 132). En Écosse, on trouve un assez grand

nombre de pierres ainsi couvertes de ciselures diverses. Quelques traditions enfin doivent appeler l'attention sur ces hiéroglyphes grossiers et à peu près intelligibles: les Triades disent que sur les pierres de Gwiddon-Ganhebon « on pouvait lire les arts et les sciences du monde; » l'astronome Gwydion ap Don fut enterré à Caernarvon « sous une pierre d'énigmes. » Dans le pays de Galles on trouve sur les pierres certains signes, qui semblent représenter tantôt une petite figure d'animal, tantôt des arbres entrelacés. Cette dernière circonstance semblerait rattacher le culte des pierres à celui des arbres. D'ailleurs l'*Ogham* ou *Ogum*, alphabet secret des druides, consistait en rameaux de divers arbres et assez analogues aux caractères runiques. Telles sont les inscriptions placées sur un monument mentionné dans les chroniques d'Écosse, comme étant dans le bocage d'Aongus, sur une pierre du *Cairn du vicair*, en Armagh, sur un monument de l'île d'Arran, et sur beaucoup d'autres en Écosse. — On a vu plus haut que les pierres servaient quelquefois à la divination. Nous rapporterons à ce sujet un passage important de Talliesin. (N'ayant pas sous les yeux le texte gallois, je rapporte la traduction anglaise.) « I know the intent of the trees, I know which was decreed praise or disgrace, by the intention of the memorial trees of the sages, » and celebrates « the engagement of the sprigs of the trees, or of devices, and their battle with the learned. » He could « delineate the elementary trees and reeds, » and tells us when the sprigs « were marked in the small tablet of devices they uttered their voice. » (Logan, II, 388.)

Les arbres sont employés encore symboliquement par les Welsh et les Gaëls; par exemple, le noisetier indique l'amour trahi. Le Galédonien Merlin (Talliesin est Cambrien) se plaint que « l'autorité des rameaux commence à être dédaignée. » Le mot irlandais *aos*, qui d'abord signifiait un arbre, s'appliquait à une personne lettrée: *feadhá*, bois ou arbre, devient la désignation des prophètes, ou hommes sages. De même, en sanscrit, *bódhi* signifie le figuier indien, et le bouddiste, le sage.

Les monuments celtiques semblent n'avoir pas été consacrés exclusivement au culte. C'était sur une pierre qu'on élisait le chef de clan (Voy. p. 79, note 1). Les enceintes de pierres servaient de cours de justice. On en a trouvé des traces en Écosse, en Irlande, dans les îles du Nord (King, I, 147; Martin's Descr. of the Western isles), mais surtout en Suède et en Norvège. Les anciens poèmes erses nous apprennent, en effet, que es rites druidiques existaient parmi les Scandinaves, et que les druides bretons en obtinrent du secours dans le danger. (Ossian's Cathlin, II, p. 216, not. édit. 1763, t. II; Warton, t. I.)

Le plus vaste cercle druidique était celui d'Avebury ou Abury dans le Wiltshire. Il embrassait vingt-huit acres de terre entourés d'un fossé profond et d'un rempart de soixante-dix pieds. Un cercle extérieur, formé de cent pierres, enfermait deux autres cercles doubles extérieurs l'un à l'autre. Dans ceux-ci, la rangée extérieure contenait trente pierres, l'intérieure douze. Au centre de l'un des cercles étaient trois pierres, dans l'autre une pierre isolée; deux avenues de pierres conduisaient à tout le monument. (Voy. O'Higgin's, Celtic druids.)

Stonehenge, moins étendu, indiquait plus d'art. D'après Waltire, qui y campa plusieurs mois pour étudier (on a perdu les papiers de cet antiquaire enthousiaste, mais plein de sagacité et de profondeur), la rangée

1. Sur le bord de la Seine, près de Duclair, est une roche très élevée, connue sous le nom de Chaise de Gargantua; près d'Or-

ches, à deux lieues de Blois, la Chaise de César; près de Tan-carville, la Pierre Géante; ou Pierre du Géant.

extérieure était de trente pierres droites; le tout, en y comprenant l'autel et les impostes, se montait à cent trente-neuf pierres. Les impostes étaient assurés par des tenons. Il n'y a pas d'autre exemple dans les pays celtiques du style trilithe (sauf deux à Holmstad et à Dronthiem).

Le monument de Classerness, dans l'île de Lewis, forme, au moyen de quatre avenues de pierres, une sorte de croix dont la tête est au sud; la rencontre des quatre branches est un petit cercle. Quelques-uns croient y reconnaître le temple hyperboréen dont parlent les anciens. Ératosthènes dit qu'Apollon cacha sa flèche là où se trouvait un temple ailé.

Je parlerai plus loin des alignements de Carnac et de Lok-Maria-Ker (Voy. aussi le Cours de M. de Caumont, p. 105).

Il est resté en France des traces nombreuses du culte des pierres, soit dans les noms de lieux, soit dans les traditions populaires :

1^o On sait qu'on appelait *Pierre fiche* ou *fichée* (en celtique, *menhir*, pierre longue, *peulvan*, pilier de pierre), ces pierres brutes que l'on trouve plantées simplement dans la terre comme des bornes. Plusieurs bourgs de France portent ce nom : *Pierre-Fiche*, à cinq lieues N.-E. de Mendes, en Gévaudan. — *Pierre-Fiques*, en Normandie, à une lieue de l'Océan, à trois de Montvilliers. — *Pierrefitte*, près Pont-l'Évêque. — *Pierrefitte*, à deux lieues N.-O. d'Argentan. — *Pierrefitte*, à trois lieues de Falaise. — *Pierrefitte*, dans le Perche, diocèse de Chartres, à six lieues S. de Mortagne. — *Idem*, en Beauvoisis, à deux lieues N.-O. de Beauvais. — *Idem*, près Paris, à une demi-lieue N. de Saint-Denis. — *Idem*, en Lorraine, à quatre lieues de Bar. — *Idem*, en Lorraine, à trois lieues de Mirecourt. — *Idem*, en Sologne, à neuf lieues S.-E. d'Orléans. — *Idem*, en Berry, à trois lieues de Gien, à cinq de Sully. — *Idem*, en Languedoc, diocèse de Narbonne, à deux lieues et demie de Limoux. — *Idem*, dans la Marche, près Bourgneuf. — *Idem*, dans la Marche, près Guéret. — *Idem*, en Limousin, à six lieues de Brives. — *Idem*, en Forest, diocèse de Lyon, à quatre lieues de Roanne, etc.

2^o A Colombiers, les jeunes filles qui désirent se marier doivent monter sur la pierre-levée, y déposer une pièce de monnaie, puis sauter de haut en bas. A Guérande, elles viennent déposer dans les fentes de la pierre des flocons de laine rose liés avec du cliquant. Au Croisic, les femmes ont longtemps célébré des danses autour d'une pierre druidique. En Anjou, ce sont les fées qui, descendant des montagnes en filant, ont apporté ces rocs dans leur tablier. En Irlande, plusieurs dolmens sont encore appelés les lits des amants : la fille d'un roi s'était enfuie avec son amant; poursuivie par son père, elle errait de village en village, et tous les soirs ses hôtes lui dressaient un lit sur la roche, etc., etc.

SUR LES BARDES. (Voyez page 79.)

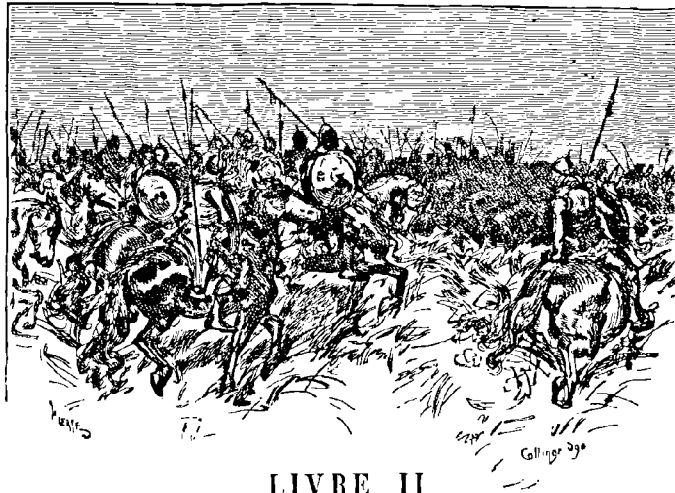
Les bardes étudiaient pendant seize ou vingt ans. « Je les ai vus, dit Campion, dans leurs écoles, dix dans une chambre, couchés à plat ventre sur la paille et leurs livres sous le nez. » Brompton dit que les leçons des bardes en Irlande se donnaient secrètement et n'étaient confiées qu'à la mémoire (Logan, *the Scottish Gael*, t. II, p. 215). — Il y avait trois sortes de poètes : panégyristes des grands; poètes plaisants du peuple; bouffons satiriques des paysans (Tolland's letters). — Buchanan prétend que les joueurs de harpe Écossais

étaient tous Irlandais. Giraldus Cambrensis dit pourtant que l'Écosse surpassait l'Irlande dans la science musicale et qu'on venait s'y perfectionner. Lorsque Pepin fonda l'abbaye de Neville, il y fit venir des musiciens et des choristes écossais (Logan, II, 251). — Giraldus compare la lente modulation des Bretons avec les accents rapides des Irlandais; selon lui, chez les Welsh chacun fait sa partie; ceux du Cumberland chantent en parties, en octaves et à l'unisson. — Vers 1000, le Welsh Gryffith ap Cynan, ayant été élevé en Irlande, rapporta ses instruments dans son pays, y convoqua les musiciens des deux contrées, et établit vingt-quatre règles pour la réforme de la musique. (Powel, *Hist. of Cambria*.)

Lorsque le christianisme se répandit dans l'Écosse et l'Irlande, les prêtres chrétiens adoptèrent leur goût pour la musique. A table, ils se passaient la harpe de main en main (Bède, IV, 24). Au temps de Giraldus Cambrensis, les évêques faisaient toujours porter avec eux une harpe. — Gunn dit dans son Enquiry : Je possède un ancien poème gallique, où le poète, s'adressant à une vieille harpe, lui demande ce qu'est devenu son premier lustre. Elle répond qu'elle a appartenu à un roi d'Irlande et a assisté à maint royal banquet; qu'elle a ensuite été successivement dans la possession de Dargo, fils du druide de Beal, de Gaul, de Fillon, d'Oscar, de O'Duine, de Diarmid, d'un médecin, d'un harde, et enfin d'un prêtre qui, dans un coin retiré, méditait sur un livre blanc (Logan, II, 268).

Les bardes, bien qu'attachés à la personne des chefs, étaient eux-mêmes fort respectés. Sir Richard Clisteed, qui fut chargé par Richard II d'initier les quatre rois d'Irlande aux mœurs anglaises, rapporte qu'ils refusèrent de manger parce qu'ils avaient mis leurs bardes et principaux serviteurs à une table au-dessous de la leur (Logan, 138). Le joueur de cornemuse, comme celui de harpe, occupait cette charge par droit héréditaire dans la maison du chef; il avait des terres et un serviteur qui portait son instrument.

Le fameux joueur de cornemuse irlandais des derniers temps, Macdonal, avait serviteurs, chevaux, etc. Un grand seigneur le fait venir un jour pour jouer pendant le dîner. On lui place une table et une chaise dans l'antichambre avec une bouteille de vin et un domestique derrière sa chaise; la porte de la salle était ouverte. Il s'y présente, et dit en buvant : « A votre santé et à celle de votre compagnie, monsieur... » Puis, jetant de l'argent sur la table, il dit au Jaquais : « Il y a deux schellings pour la bouteille et six pence pour toi, mon garçon. » Et il remonta à cheval (*Ibid.*, 267-279). La dernière école bardique d'Irlande, *Filean school*, se tint à Tipperary, sous Charles I^{er} (*Ibid.*, 247). — L'un des derniers bardes accompagnait Montrose, et, pendant sa victoire d'Inverlochy, il contemplait la bataille du haut du château de ce nom. Montrose lui reprochant de ne pas y avoir pris part : « Si j'avais combattu, qui vous aurait chanté ? » (*Ibid.*, 245). — La cornemuse du clan Chattan, que Walter Scott mentionne comme étant tombée des nuages pendant une bataille en 1396, fut empruntée par un clan vaincu, qui espérait en recevoir l'inspiration du courage, et qui ne l'a rendue qu'en 1822 (*Ibid.*, 298). — En 1745, un joueur de cornemuse composa, pendant la bataille de Falkirk, un piobrach qui est resté célèbre. — A la bataille de Waterloo, un joueur de cornemuse, qui préparait un bel air, reçoit une balle dans son instrument; il le foule aux pieds, tire sa claymore, et se jette au milieu de l'ennemi où il se fait tuer (? *Ibid.*, 273-276.)



LIVRE II

LES ALLEMANDS

CHAPITRE PREMIER

Monde germanique. — Invasion. — Mérovingiens.

Derrière la vieille Europe celtique, ibérienne et romaine, dessinée si sévèrement dans ses péninsules et ses îles, s'étendait un autre monde tout autrement vaste et vague. Ce monde du Nord, germanique et slave, mal déterminé par la nature, l'a été par les révolutions politiques. Néanmoins ce caractère d'indécision est toujours frappant dans la Russie, la Pologne, l'Allemagne même. La frontière de la langue, de la population allemande, flotte vers nous dans la Lorraine, dans la Belgique. A l'orient, la frontière slave de l'Allemagne a été sur l'Elbe, puis sur l'Oder, et indécise comme l'Oder, ce fleuve capricieux qui change si volontiers ses rivages. Par la Prusse, par la Silésie, allemandes et slaves à la fois, l'Allemagne plonge vers la Pologne, vers la Russie, c'est-à-dire vers l'infini barbare. Du côté du Nord, la mer est à peine une barrière plus précise; les sables de la Poméranie continuent le fond de la Baltique; là gisent sous les eaux des villes, des villages, comme ceux que la mer engloutit en Hollande. Ce dernier pays n'est qu'un champ de bataille pour les deux éléments.

Terre indécise, races flottantes. Telles du moins nous les représente Tacite dans sa *Germania*. Des marais, des forêts plus ou moins étendues, selon qu'elles s'éclaircissent et reculent devant l'homme, puis s'épaissis-

sant dans les lieux qu'il abandonne; habitations dispersées, cultures peu étendues, et transportées chaque année sur une terre nouvelle. Entre les forêts, des *marches*, vastes clairières, terres vagues et communes, passage des migrations, théâtre des premiers essais de la culture, où se groupent capricieusement quelques cabanes. « Leurs demeures, dit Tacite, ne sont pas rapprochées : ici, ils s'arrêtent près d'une source; là, près d'un bouquet d'arbres. » Limiter, déterminer la *marche*, c'est la grande affaire des prud'hommes forestiers. Les limitations ne sont pas bien précises. « Jusqu'où, disent-ils, le laboureur peut-il étendre la culture dans la marche? Aussi loin qu'il peut jeter son marteau. » Le marteau de Thor est le signe de la propriété, l'instrument de cette conquête pacifique sur la nature.

Il ne faudrait pourtant pas inférer de cette culture mobile, de ces mutations de demeures, que ces populations aient été nomades. Nous ne remarquons pas en elles cet esprit d'aventures qui a promené les Celtes antiques, les Tartares modernes, à travers l'Europe et l'Asie.

Les premières migrations germaniques sont généralement rapportées à des causes précises. L'invasion de l'Océan décida les Cimbres à fuir vers le Midi, entraînant avec eux tant de peuples. La guerre et la faim, le

besoin d'une terre plus fertile, poussaient souvent les tribus les unes sur les autres, comme on le voit dans Tacite. Mais lorsqu'elles ont trouvé un sol fertile et défendu par la nature, elles s'y sont tenues; témoin les Frisons, qui, depuis tant de siècles, restent fidèles à la terre de leurs aïeux, aussi bien qu'à leurs usages.

Les mœurs des premiers habitants de la Germanie n'étaient pas autres, ce semble, que celles de tant de nations barbares, de quelques vives couleurs qu'il ait plu à Tacite de les parer. L'hospitalité, la vengeance implacable, l'amour effréné du jeu et des boissons fermentées, la culture abandonnée aux femmes; tant d'autres traits attribués aux Germains comme leur étant propres, par des écrivains qui ne connaissaient guère d'autres barbares. Toutefois, il ne faudrait pas les confondre avec les pasteurs tartares, ou les chasseurs de l'Amérique. Les peuplades de la Germanie, plus rapprochées de la vie agricole, moins dispersées et sur des espaces moins vastes, se présentent à nous avec des traits moins rudes; elles semblent moins sauvages que barbares, moins féroces que grossières.

A l'époque où Tacite prend la Germanie, les Cimbres et Teutons (Ingævons, Istævons), pâlisent et s'effacent à l'Occident; les Goths et les Lombards commencent à poindre vers l'Orient; l'avant-garde saxonne, les Angli, sont à peine nommés; la confédération francique n'est pas formée encore; c'est le règne des Suèves (Hernrius)¹. Quoique diverses religions locales aient pu exister chez plusieurs tribus, tout porte à croire que le culte dominant était celui des éléments, celui des

arbres et des fontaines². Tous les ans, la déesse Ertha (*erd*, la terre) sortait, sur un char voilé, du mystérieux bocage où elle avait son sanctuaire, dans une île de l'Océan du Nord³.

Par-dessus ces races et ces religions, sur cette première Allemagne, pâle, vague, indécise, monde enfant, encore engagé dans l'adoration de la nature, vint se poser une Allemagne nouvelle, comme nous avons vu la Gaule druidique établie dans la Gaule gallique par l'invasion des Kymrys. Les tribus suéviennes reçurent une civilisation plus haute, un mouvement plus hardi, plus héroïque, par l'invasion des adorateurs d'Odin, des Goths (Jutes, Gépides, Lombards, Burgondes), et des Saxons⁴. Quoique le système odinique fût loin sans doute d'avoir encore les développements qu'il prit plus tard, et surtout dans l'Islande, il apportait dès lors les éléments d'une vie plus noble, d'une moralité plus profonde. Il promettait l'immortalité aux braves, un paradis, un walhalla, où ils pourraient tout le jour se tailler en pièces, et s'asseoir ensuite au banquet du soir. Sur la terre, il leur parlait d'une ville sainte, d'une cité des Ases, Asgard, lieu de bonheur et de sainteté, patrie sacrée d'où les races germaniques avaient été chassées jadis, et qu'elles devaient chercher dans leurs courses par le monde⁵. Cette croyance put exercer quelque influence sur les migrations barbares; peut-être la recherche de la ville sainte n'y fut-elle pas étrangère, comme une autre ville sainte fut plus tard le but des croisades.

Entre les tribus odiniques, nous remar-

1. Tacite.

2. Lorsque saint Boniface alla convertir les Hessois... « alii lignis et fontibus clanculo, alii autem aperte sacrificabant, etc. » Acta SS. ord. S. Ben., sec. III, in S. Bonif.

3. Tacit. Germania, c. XL : « Ils adorent ERTHA, c'est-à-dire la Terre-Mère. Ils croient qu'elle intervient dans les affaires des hommes et qu'elle se promène quelquefois au milieu des nations. Dans une île de l'Océan est un bois consacré, et dans ce bois un char couvert dédié à la déesse. Le prêtre seul a le droit d'y toucher; il connaît le moment où la déesse est présente dans ce sanctuaire; elle part traînée par des vaches, et il la suit avec tous les respects de la religion. Ce sont alors des jours d'allégresse; c'est une fête pour tous les lieux qu'elle daigne visiter et honorer de sa présence. Les guerres sont suspendues; on ne prend point les armes, le fer est enfermé. Ce temps est le seul où ces barbares connaissent, le seul où ils aiment la paix et le repos; il dure jusqu'à ce que, la déesse étant rassasiée du commerce des mortels, le même prêtre la rende à son temple. Alors le char et les voiles qui le couvrent, et si on les en croit, la divinité elle-même, sont baignés dans un lac solitaire. Des esclaves s'acquittent de cet office,

et aussitôt après le lac les engloutit. De là une religieuse terreur et une sainte ignorance sur cet objet mystérieux, qu'on ne peut voir sans périr. »

Le *Castum nemus* de Tacite ne serait-il pas l'île Sainte des Saxons, *Heiligland*, à l'embouchure de l'Elbe, appelée aussi *Foseteland*, du nom de l'idole qu'on y adorait (... à nomine dei sui falsi FOSERE, Fosetelandt est appellata. Acta SS. ord. S. Bened., sec. I, p. 25) ? Les marins la révéraient encore au onzième siècle, selon Adam de Brême. Pontanus la décrit en 1530. — Les Anglais possèdent depuis 1814 cette île danoise, berceau de leurs aïeux (elle a pour armes un vaisseau voguant à pleines voiles); mais la mer, qui a anéanti North-Strandt en 1634, a presque détruit Heiligland en 1649. Elle est formée de deux rocs, comme le mont Saint-Michel et le rocher de Delphes. (Voy. Turner, *Hist. of the Anglo-Saxons*, I, 125.)

4. Ceux-ci avaient égard à la position astronomique des lieux; de là les noms de : Wisigoths, Ostrogoths, Wessex, Sussex, Essex, etc. Les Celtes, au contraire.

5. Dans la Saga de Ragnar Lodbrog, les Normands vont à la recherche de Rome, dont on leur a vanté les richesses et la gloire; ils arrivent à Luna, la prennent pour Rome et la pillent. Détrompés, ils rencontrent un

quons une différence essentielle. Chez les Goths, Lombards et Burgondes, prévalait l'autorité des chefs militaires qui les menaient au combat, celle des Amali, des Balti¹. L'esprit de la bande guerrière, du *comitatus*, aperçu déjà par Tacite dans les Germains, était tout puissant chez ces peuples. « Le rôle de compagnon n'a rien dont on rougisse. Il a ses rangs, ses degrés, le prince en décide. Entre les compagnons, c'est à qui sera le premier auprès du prince; entre les princes, c'est à qui aura le plus de compagnons et les plus ardents. C'est la dignité, c'est la puissance d'être toujours entouré d'une bande d'élite; c'est un ornement dans la paix, un rempart dans la guerre. Celui qui se distingue par le nombre et la bravoure des siens devient glorieux et renommé, non seulement dans sa patrie, mais encore dans les cités voisines. On le recherche par des ambassades; on lui envoie des présents; souvent son nom seul fait le succès d'une guerre. Sur le champ de bataille, il est honteux au prince d'être surpassé en courage; il est honteux à la bande de ne pas égaler le courage de son prince. A jamais infâme celui qui lui survit, qui revient sans lui du combat. Le défendre, le couvrir de son corps, rapporter à sa gloire ce qu'on fait soi-même de beau, voilà leur premier serment. Les princes combattent pour la victoire, les compagnons pour le prince. Si la cité qui les vit naître languit dans l'oisiveté d'une longue paix, ces chefs de la jeunesse vont chercher la guerre chez quelque peuple étranger, tant cette nation hait le repos! D'ailleurs, on s'illustre plus facilement dans les hasards, et l'on a besoin du règne de la force et des armes pour entretenir de nombreux compagnons. C'est au prince qu'ils demandent ce cheval de bataille, cette victorieuse et sanglante framée. Sa table, abondante et grossière, voilà la solde. La guerre y fournit, et le pillage².

Ce principe d'attachement à un chef, ce dévouement personnel, cette religion de l'homme envers l'homme, qui plus tard devint le principe de l'organisation féodale, ne

vieillard qui marche avec des souliers de fer; il leur dit qu'il va à Rome, mais que cette ville est si loin qu'il a déjà usé une pareille paire de souliers, ce qui les décourage.

1. Jordanès (c. XIII, XIV) a donné la généalogie de Théodoric, le quatorzième rejeton de la race des AMALI, depuis Gapt, l'un des Ases ou demi-dieux. — BALTHA ou BOLD (hardi, brave). « Origo mirifica, » dit le même auteur, c. XXIX. C'est à cette race illustre qu'appartenait Alaric. — La famille des Baux, de Provence et de Naples, se disait issue des Balti. (Voy. Gibbon, V, 430.)

paraît pas de bonne heure chez l'autre branche des tribus odiniques. Les Saxons semblent ignorer d'abord cette hiérarchie de la bande guerrière dont parle Tacite. Tous égaux sous les Dieux, sous les Ases, enfants des Dieux, ils n'obéissent à leurs chefs qu'autant que ceux-ci parlent au nom du ciel. Le nom de Saxons lui-même est peut-être identique à celui d'Ases³. Répartis en trois peuplades et douze tribus, ils repoussèrent longtemps toute autre division. Quand les Lombards envahirent l'Italie, la plupart des Saxons refusèrent de les suivre, ne voulant pas s'assujettir à la division militaire des dizaines et centaines que leurs alliés admettaient. Ce ne fut que bien tard, quand les Saxons, pressés entre les Francs et les Slaves, se mirent à courir l'Océan et se jetèrent sur l'Angleterre, que les chefs militaires prévalurent, et que la division des *hundreds* s'introduisit chez eux. Quelques-uns veulent qu'elle n'ait commencé qu'avec Alfred.

Il semble que les populations saxonnes, une fois établies au nord de l'Allemagne, aient longtemps préféré la vie sédentaire. Les Goths ou Jutes, au contraire, se livrèrent aux migrations lointaines. Nous les voyons dans la Scandinavie, dans le Danemark, et presque en même temps sur le Danube et sur la Baltique. Ces courses immenses ne purent avoir lieu qu'autant que la population tout entière devint une bande, et que le *comitatus*, le compagnonnage guerrier, s'y organisa sous des chefs héréditaires. La pression que ces peuples exercèrent sur toutes les tribus germaniques obligea celles-ci à se mettre en mouvement, soit pour faire place aux nouveaux venus, soit pour les suivre dans leurs courses. Les plus jeunes et les plus hardis prirent parti sous des chefs, et commencèrent une vie de guerres et d'aventures. Ceci est encore un trait commun à tous les peuples barbares. Dans la Lusitanie, dans la vieille Italie, les jeunes gens étaient envoyés aux montagnes. L'exil d'une partie de la population était consacré, régularisé chez les tribus sabelliennes, sous le nom de *ver sacrum*⁴. Ces bannis, ou ban-

2. Tacite.

3. Saxones, Saxons, Sacæ, Asi, Aarii? — Turner, I, 115. Saxones, id est Sakai-Suna, fils des Sacæ, conquérants de la Bactriane. — Plinè dit que les Sakai établis en Arménie s'appelaient *Saccassani* (l. VI, c. XI); cette province d'Arménie s'appela *Saccasena* (Strab., l. XI, p. 776-8). On trouve des *Saxoi* sur l'Euxin (Stephan de urb. et pop., p. 657). Ptolémée appelle *Saxons* un peuple scythique sorti des Sakai.

4. Voy. mon *Histoire romaine*, I.

dits (*banditi*), lancés de la patrie dans le monde, et de la loi dans la guerre (*outlaws*), ces loups (*wargr*), comme on les appelait dans le Nord¹, forment la partie aventureuse et poétique de toutes les nations anciennes.

La forme jeune et héroïque, sous laquelle la race germanique apparut accidentellement au vieux monde latin, on l'a prise pour le génie invariable de cette race. Des historiens ont dit que les Germains avaient importé en ce monde l'esprit d'indépendance, le génie de la libre personnalité. Resterait pourtant à examiner si toutes les races, dans des circonstances semblables, n'ont pas présenté les mêmes caractères. Derniers venus des barbares, les Germains n'auraient-ils pas prêté leur nom au génie barbare de tous les âges? Ne pourrait-on même pas dire que leurs succès contre l'Empire finirent à la facilité avec laquelle ils s'aggloméraient en grands corps militaires, à leur attachement héréditaire pour les familles des chefs qui les conduisaient; en un mot, au dévouement personnel et à la disciplinabilité, qui, dans tous les siècles, ont caractérisé l'Allemagne, de sorte que ce qu'on a présenté comme prouvant l'indomptable génie, la forte individualité des guerriers germains, marquerait, au contraire, l'esprit éminemment social, docile, flexible de la race germanique²?

Cette mâle et juvénile allégresse de l'homme qui se sent fort et libre dans un monde qu'il s'approprie en espérance, dans les forêts dont il ne sait pas les bornes, sur une mer qui le porte à des rivages inconnus, cet élan du cheval indompté sur les steppes et les pampas, elle est sans doute dans Alaric,

1. Jacob Grimm.

2. Distinguons soigneusement de la Germanie primitive deux formes sous lesquelles elle s'est produite à l'extérieur; premièrement, les bandes aventureuses des barbares qui descendirent au Midi, et entrèrent dans l'Empire comme conquérants et comme soldats mercenaires; deuxièmement, les pirates effrénés, qui, plus tard, arrêtés à l'Ouest par les Français, sortirent d'abord de l'Elbe, puis de la Baltique, pour piller l'Angleterre et la France. Les uns et les autres commirent d'affreux ravages. Au premier contact des races, lorsqu'il n'y avait encore ni langues, ni habitudes communes, les maux furent grands sans doute, mais les vaincus n'oublièrent aucune exagération pour ajouter eux-mêmes à leur effroi.

3. Priscus.

4. J'ai parlé dans un autre ouvrage de la profonde impersonnalité du génie germanique et j'y reviendrai ailleurs. Ce caractère est souvent déguisé par la force sanguine, qui est très-remarquable dans la jeunesse allemande; tant que dure cette ivresse de sang, il y a beaucoup d'élan et de fougue. L'impersonnalité est tou-

jours quand il jure qu'une force inconnue l'entraîne aux portes de Rome; elle est dans le pirate danois qui chevauche orgueilleusement l'Océan; elle est sous la feuillée où Robin Hood aiguise sa bonne flèche contre le shériff. Mais ne la trouvez-vous pas tout autant dans le guérillas de Galice, le D. Luis de Calderon, *l'ennemi de la loi*? Est-elle moindre dans ces joyeux Gaulois qui suivirent César sous le signe de l'alouette, qui s'en allaient en chantant prendre Rome, Delphes ou Jérusalem? Ce génie de la personnalité libre, de l'orgueil effréné dominant, n'est-il pas éminent dans la philosophie celtique, dans Pélagé, Abailard et Descartes, tandis que le mysticisme et l'idéalisme ont fait le caractère presque invariable de la philosophie et de la théologie allemandes³?

Du jour où, selon la belle formule germanique, le *wargas* a jeté la poussière sur tous ses parents, et lancé l'herbe par-dessus son épaule, où, s'appuyant sur son bâton, il a sauté la petite enceinte de son champ, alors, qu'il laisse aller la plume au vent⁴, qu'il délibère comme Attila, s'il attaquera l'Empire d'Orient, ou celui d'Occident⁵; à lui l'espérance, à lui le monde!

C'est de cet état d'immense poésie que sortit l'idéal germanique, le Sigurd scandinave, le *Siegfried* ou le Dietrich von Bern de l'Allemagne. Dans cette figure colossale est réuni ce que la Grèce a divisé, la force héroïque et l'instinct voyageur, Achille et Ulysse: *Siegfried parcourut bien des contrées par la force de son bras*⁶. Mais ici l'homme rusé, tant loué des Grecs, est maudit, dans le perfide Hagen, meurtrier de Siegfried, Hagen à la face pâle et qui n'a qu'un œil, dans le nain monstrueux qui a fouillé les

tefois le caractère fondamental (voy. mon Introduction à l'*Histoire universelle*). C'est ce qui a été admirablement saisi par la sculpture antique, témoin les bustes colossaux des captifs Daces, qui sont dans le Braccio Nuovo du Vatican et les statues polychromes qu'on voit dans le vestibule de notre Musée. Les Daces du Vatican, dans leurs proportions énormes, avec leur forêt de cheveux incultes, ne donnent point du tout l'idée de la férocité barbare, mais plutôt celle d'une grande force brute, celle du bœuf et de l'éléphant, avec quelque chose de singulièrement indéfini et vague. Ils voient, sans avoir l'air de regarder, à peu près comme la statue du Nil dans la même salle du Vatican, et la charmante Seine de Vietti, qui est au Musée de Lyon. Cette indécision du regard m'a souvent frappé dans les hommes les plus éminents de l'Allemagne.

5. Voy. les formules d'initiation du compagnonnage allemand dans mon introduction à l'*Histoire universelle*.

6. *Nibelungen*, 87. — Il semble que, dans ses compositions, Cornélius ait eu sous les yeux les *Nibelungen* allemands plus que l'*Edda* et les *Sagas* scandinaves.



Demain, il en viendra une si grande multitude, que vous aurez peine à échapper. (P. 93.)

entrailles de la terre, qui sait tout, et qui ne veut que le mal. La conquête du Nord, c'est Sigurd; celle du Midi, c'est Dietrich von Bern (Théodoric de Vérone?). La silencieuse ville de Ravenne garde, à côté du tombeau de Dante, le tombeau de Théodoric, immense rotonde dont le dôme d'une seule pierre semble avoir été posé là par la main des géants. Voilà peut-être le seul monument gothique qui reste au monde aujourd'hui. Il n'a rien dans sa masse qui fasse penser à cette hardie et légère architecture, qu'on appelle gothique, et qui n'exprime en effet que l'élan mystique du christianisme au moyen âge. Il faudrait plutôt le comparer

aux pesantes constructions pélasgiques des tombeaux de l'Étrurie et de l'Argolide¹.

Les courses aventureuses des Germains à travers l'Empire et leur vie mercenaire à la solde des Romains les armèrent plus d'une fois les uns contre les autres. Le Vandale Stilicon défit à Florence ses compatriotes dans la grande armée barbare de Rhodogast. Le Scythe Aétius défit les Scythes dans les campagnes de Châlons: les Francs y combattirent pour et contre Attila. Qui entraîne les tribus germaniques dans ces guerres parri-

1. Voy. le *Voyage* d'Edgar Quinet. 5^e volume des Œuvres complètes, 1857.

cides? c'est cette fatalité terrible dont parlent l'*Edda* et les *Nibelungen*. C'est l'or, que Sigurd enlève au dragon Fafnir, et qui doit le perdre lui-même; cet or fatal qui passe à ses meurtriers, pour les faire périr au banquet de l'avare Attila.

L'or et la femme, voilà l'objet des guerres, le but des courses héroïques. But héroïque, comme l'effort; l'amour ici n'a rien d'amollissant; la grâce de la femme, c'est sa force, sa taille colossale. Elevée par un homme, par un guerrier (admirable froideur du sang germanique!), la vierge manie les armes. Il faut, pour venir à bout de Brunhild, que Siegfried ait lancé le javelot contre elle, il faut que, dans la lutte amoureuse, elle ait de ses fortes mains fait jallir le sang des doigts du héros. La femme, dans la Germanie primitive, était encore courbée sur la terre qu'elle cultivait²; elle grandit dans la vie guerrière; elle devient la compagne des dangers de l'homme, unie à son destin dans la vie, dans la mort (*sic vivendum, sic pereundum*. Tacit.). Elle ne s'éloigne pas du champ de bataille, elle l'envisage, elle y préside, elle devient la fée des combats, la walkirie charmante et terrible, qui cueille, comme une fleur, l'âme du guerrier expirant. Elle le cherche sur la plaine funèbre, comme Édith au col de cygne cherchait Harold après la bataille d'Hastings, ou cette courageuse Anglaise, qui, pour retrouver son jeune époux, retourna tous les morts de Waterloo.

On sait l'occasion de la première migration des barbares dans l'Empire. Jusqu'en 375, il n'y avait eu que des incursions, des invasions partielles. A cette époque, les Goths, fatigués des courses de la cavalerie hunnique qui rendait toute culture impossible, obtinrent de passer le Danube, comme soldats de l'Empire, qu'ils voulaient défendre et cultiver. Convertis au christianisme, ils étaient déjà

un peu adoucis par le commerce des Romains. L'avidité des agents impériaux les ayant jetés dans la famine et le désespoir, ils ravagèrent les provinces entre la mer Noire et l'Adriatique; mais, dans ces courses mêmes, ils s'humanisèrent encore et par les jouissances du luxe et par leur mélange avec les familles des vaincus. Achetés à tout prix par Théodose, ils lui gagnèrent deux fois l'empire d'Occident. Les Francs avaient d'abord prévalu dans cet empire, comme les Goths dans l'autre. Leurs chefs, Mellobaud sous Gratien, Arbogast sous Valentinien II, puis sous le rhéteur Eugène qu'il revêtit de la pourpre, furent effectivement empereurs³.

Dans cet affaissement de l'empire d'Orient, qui se livrait lui-même aux barbares, les vieilles populations celtiques, les indigènes de la Gaule et de la Bretagne se relevèrent et se donnèrent des chefs. Maxime, Espagnol comme Théodose, fut élevé à l'empire par les légions de Bretagne (an 383). Il passa à Saint-Malo avec une multitude d'insulaires et défit les troupes de Gratien. Celui-ci et son Franc Mellobaud furent mis à mort. Les auxiliaires bretons furent établis dans notre Armorique sous leur conan ou chef, Mériadec, ou plutôt Murdoch, qu'on désigne comme premier comte de Bretagne⁴. L'Espagne se soumit volontiers à l'espagnol Maxime, et ce prince habile ne tarda pas à enlever l'Italie au jeune Valentinien II, beau-frère de Théodose. Ainsi une armée, en partie bretonne, sous un empereur espagnol, avait réuni tout l'Occident.

C'est par les Germains que Théodose prévalut sur Maxime; son armée, composée principalement de Goths, envahit l'Italie, tandis que le Franc Arbogast opérait une diversion par la vallée du Danube. Cet Arbogast resta tout-puissant sous Valentinien II, s'en défit et régna trois ans sous le nom du rhéteur Eugène. C'est encore en grande partie aux

1. Voy. le commencement du Nialsaga. — Salvian. de Provident., l. VII. « Gotorum gens perfida, sed pudica est. Saxones crudelitate efferi, sed castitate mirandi. »

2. Tacit., Germ., c. xv. « Fortissimus quisque... nihil agens, delegata domus et penatium et agrorum cura feminis senibusque, et infirmissimo cuique ex familia. »

3. Zozim., l. IV, ap. Script. Fr. I, 584: — Paul. Oros., l. VII, c. xxxv; « Eugenium tyrannum creare ausus est, legitime hominem, cui titulum imperatoris imponeret, ipse acturus imperium. » Prosper. Aquitan., ann. 394. Marcellin. Chron. ap. Scr. Fr. I, 640. — Claudien (IV Consul. Honor. v. 74) dit dédaigneusement :

Hunc sibi Germanus famulum delegerat exul.

4. Triades de l'île de Bretagne, trad. par Probert, p. 381. La troisième expédition combinée fut conduite hors de cette île par Ellen, puissant dans les

combats, et Cynan, son frère, seigneur de Meiriadog, en l'Armorique, où ils obtinrent terres, pouvoir et souveraineté de l'empereur Maxime, pour le soutenir contre les Romains... et aucun d'eux ne revint, mais ils restèrent là et dans Ystre Gyvaelwg, où ils formèrent une communauté. — En 462, on voit au concile de Tours un évêque des Bretons. — En 468, Anthémius appelle de la Bretagne et établit à Bourges douze mille Bretons. Jornandes, de Reb. Geticis, c. xlv. — Suivant Turner (Hist. of the Anglo-Sax., p. 282), les Bretons ne s'établirent dans l'Armorique qu'en 532, comme le dit la Chronique du Mont-Saint-Michel. — Au reste, il y eut sans doute de toute antiquité, entre la Grande-Bretagne et l'Armorique, un flux et reflux continuels d'émigrations, motivé par le commerce et surtout par la religion (Voy. César). On ne peut disputer que sur l'époque d'une colonisation conquérante. (Voy. l'Éclaircissement à la fin de ce chapitre.)

Goths que Théodose dut sa victoire sur cet usurpateur¹.

Sous Honorius, la rivalité du Goth Alaric et du Vandale Stilicon ensanglanta dix ans l'Italie. Le Vandale, nommé par Théodose tuteur d'Honorius, avait en ses mains l'empereur d'Occident. Le Goth, nommé par l'empereur d'Orient, Arcadius, maître de la province d'Illyrie, sollicitait en vain d'Honorius la permission de s'y établir. Pendant ce temps, la Bretagne, la Gaule et l'Espagne redevenaient indépendantes sous le Breton Constantin. La révolte d'un des généraux de cet empereur², et peut-être la rivalité de l'Espagne et de la Gaule, préparèrent la ruine du nouvel empire gaulois. Elle fut consommée par la réconciliation d'Honorius et des Goths. Ataulph, frère d'Alaric, épousa Placidie, sœur d'Honorius, et son successeur, Wallia, établit ses bandes à Toulouse, comme milice fédérée au service de l'Empire (an 411). Mais cet empire n'avait plus besoin de milice en Gaule; il abandonnait de lui-même cette province, comme il avait fait de la Bretagne, et se concentrait dans l'Italie pour y mourir. A mesure qu'il se retirait, les Goths s'étendirent peu à peu, et, dans l'espace d'un demi-siècle, ils occupèrent toute l'Aquitaine et toute l'Espagne.

Les dispositions de ces Goths ne furent rien moins qu'hostiles pour la Gaule. Dans leur long voyage à travers l'Empire, ils n'avaient pu voir qu'avec étonnement et respect ce prodigieux ouvrage de la civilisation romaine, faible et près de crouler sans doute, mais encore debout et dans sa splendeur. Après la première brutalité de l'invasion, ils s'étaient mis, simples et dociles, sous la discipline des vaincus. Leurs chefs n'avaient pas ambitionné de plus beau titre que celui de restaurateurs de l'Empire. On peut en juger par les mémorables paroles d'Ataulph qui nous ont été conservées : « Je me souviens, dit un auteur du cinquième siècle, d'avoir entendu à Bethléem le bienheureux Jérôme raconter qu'il avait vu un certain habitant de Narbonne, élevé à de hautes fonctions sous l'empereur Théodose, et d'ailleurs religieux, sage et grave, qui avait joué dans sa ville natale de la familiarité d'Ataulph. Il répétait souvent que le roi des Goths, homme de grand cœur et de grand esprit, avait coutume de dire que son ambition la plus ardente avait d'abord été d'anéan-

tir le nom romain et de faire de toute l'étendue des terres romaines un nouvel empire appelé Gothique, de sorte que, pour parler vulgairement, tout ce qui était Romagne devint Gothie, et qu'Ataulph jouât le même rôle qu'autrefois César-Auguste; mais qu'après s'être assuré par expérience que les Goths étaient incapables d'obéissance aux lois, à cause de leur barbarie indisciplinable, jugeant qu'il ne fallait point toucher aux lois, sans lesquelles la république cessait d'être république, il avait pris le parti de chercher la gloire en consacrant les forces des Goths à rétablir dans son intégrité, à augmenter même la puissance du nom romain, afin qu'au moins la postérité le regardât comme le restaurateur de l'Empire, qu'il ne pouvait transporter. Dans cette vue, il s'abstenait de la guerre et cherchait soigneusement la paix³. »

Le cantonnement des Goths dans les provinces romaines ne fut pas un fait nouveau et étrange. Depuis longtemps, les empereurs avaient à leur solde des barbares, qui, sous le titre d'hôtes, logeaient chez le Romain et mangeaient à sa table. L'établissement des nouveaux venus eut même d'abord un immense avantage, ce fut d'achever la désorganisation de la tyrannie impériale. Les agents du fisc se retirant peu à peu, le plus grand des maux de l'Empire cessa de lui-même. Les Curiales, bornés désormais à l'administration locale des municipalités, se trouvèrent soulagés de toutes les charges dont le gouvernement central les accablait. Les barbares s'emparèrent, il est vrai, des deux tiers des terres⁴ dans les cantons où ils s'établirent. Mais il y avait tant de terres incultes, que cette cession dut généralement être peu onéreuse aux Romains. Il semble que les barbares aient conçu des scrupules sur ces acquisitions violentes, et qu'ils aient quelquefois dédommagé les propriétaires romains. Le poète Paulin, réduit à la pauvreté par suite de l'établissement d'Ataulph, et retiré à Marseille, y reçut un jour avec étonnement le prix d'une de ses terres que lui envoyait le nouveau possesseur.

Les Burgundes, qui s'établirent à l'ouest du Jura, vers la même époque que les Goths dans l'Aquitaine, avaient peut-être encore plus de douceur. « Il paraît que cette bonhomie, qui est l'un des caractères actuels de la race germanique, se montra de bonne heure

1. Ils eurent le poste d'honneur à la bataille.

2. Gêrontius.

3. Paul Orose.

4. Les Hérules et les Lombards se contentèrent du tiers.

chez ce peuple. Avant leur entrée dans l'Empire, ils étaient presque tous gens de métier, ouvriers en charpente ou en menuiserie. Ils gagnaient leur vie à ce travail dans les intervalles de paix, et étaient ainsi étrangers à ce double orgueil du guerrier et du propriétaire oisif qui nourrissait l'insolence des autres conquérants barbares... Impatronsés sur les domaines des propriétaires gaulois, ayant reçu ou pris, à titre d'hospitalité, les deux tiers des terres et le tiers des esclaves, ce qui probablement équivalait à la moitié de tout, ils se faisaient scrupule de rien usurper au delà. Ils ne regardaient point le Romain comme leur colon, comme leur lite, selon l'expression germanique, mais comme leur égal en droits dans l'enceinte de ce qui lui restait. Ils éprouvaient même devant les riches sénateurs, leurs copropriétaires, une sorte d'embarras de parvenus. Captonnés militairement dans une grande maison, pouvant y jouer le rôle de maîtres, ils faisaient ce qu'ils voyaient faire aux clients romains de leur noble hôte, et se réunissaient pour aller le saluer de grand matin¹. » Le poète Sido-nius nous a laissé le curieux tableau d'une maison romaine occupée par les barbares. Il représente ceux-ci comme incommodes et grossiers, mais point du tout méchants : « A qui demandes-tu un hymne pour la joyeuse Vénus? A celui qu'obsèdent les bandes à la longue chevelure, à celui qui endure le jargon germanique, qui grimace un triste sourire aux chants du Burgunde repu; il chante, lui, et graisse ses cheveux d'un beurre rance... Homme heureux! tu ne vois pas avant le jour cette armée de géants qui viennent vous saluer, comme leur grand-père ou leur père nourricier. La cuisine d'Alcinous ne pourrait y suffire. Mais c'est assez de quelques vers, taisons-nous. Si on allait y voir une satire...? »

Les Germains, établis dans l'Empire du consentement de l'empereur, ne restèrent pas tranquilles dans la possession des terres qu'ils avaient occupées. Ces mêmes Huns, qui autrefois avaient forcé les Goths de passer

le Danube, entraînent les autres Germains demeurés en Germanie, et tous ensemble ils passèrent le Rhin. Voilà le monde barbare déchiré sous ses deux formes. La bande, déjà établie sur le sol de la Gaule, et de plus en plus gagnée à la civilisation romaine², l'adopte, l'imite et la défend. La tribu, forme primitive et antique, restée plus près du génie de l'Asie, suit par troupeaux la cavalerie asiatique, et vient demander une part dans l'Empire à ses enfants qui l'ont oubliée.

C'est une particularité remarquable dans notre histoire que les deux grandes invasions de l'Asie en Europe, celle des Huns au cinquième siècle, et celle des Sarrasins au huitième, aient été repoussées en France. Les Goths eurent la part principale à la première victoire, les Francs à la seconde.

Malheureusement il est resté une grande obscurité sur ces deux événements. Le chef de l'invasion hunnique, le fameux Attila, apparaît dans les traditions moins comme un personnage historique que comme un mythe vague et terrible, symbole et souvenir d'une destruction immense. Son vrai nom oriental Etzel³, signifie une chose puissante⁴ et vaste, une montagne, un fleuve, particulièrement le Volga, ce fleuve immense qui sépare l'Asie de l'Europe. Tel aussi paraît Attila dans les *Nibelungen*, puissant, formidable, mais indécis et vague, rien d'humain, indifférent, immoral comme la nature, avide comme les éléments⁴, absorbant comme l'eau ou le feu.

On douterait qu'il eût existé comme homme, si tous les auteurs du cinquième siècle ne s'accordaient là-dessus, si Priscus ne nous disait avec terreur qu'il l'a vu en face, et ne nous décrivait la table d'Attila. Et dans l'histoire aussi elle est terrible, cette table, quoiqu'on n'y trouve pas, comme dans les *Nibelungen*, les funérailles de toute une race. Mais c'est un grand spectacle d'y voir à la dernière place, après les chefs des dernières peuplades barbares, siéger les tristes ambassadeurs des empereurs d'Orient et

1. Aug. Thierry.

2. Procope oppose les Goths aux nations germaniques. De Bello Gothico, l. III, c. xxxiii, ap. Scr. Fr. II, 41 : — Paul. Oros. ap. Scr. Fr. I. « Blande, mansuete, innocenterque vivunt, non quasi cum subjectis, sed cum fratribus. »

3. « Etzel, Atzel, Athila, Athela, Ethela. — Atta, Atti, Aetti, Vater, signifient, dans presque toutes les langues, et surtout en Asie, père, juge, chef, roi. — C'est le radical des noms du roi marcoman Attalus, du Maure Attala, du Scythe Atheas, d'Attalus de Pergame, d'Atalrich, Eticho, Ediko. — Mais il y a un sens plus profond et plus large. ATTILA est le nom du Volga,

du Don, d'une montagne de la province d'Einsiedeln, le nom général d'un mont ou d'un fleuve. Il aurait ainsi un rapport intime avec l'ATLAS des mythes grecs. » Jac. Grimm, Altdeutsche Waelder, I, 6.

4. On voit dans Priscus et Jornandès les Grecs et les Romains l'apaiser souvent par des présents (Priscus, in Corp. Hist. Byzantinæ, I, 72. — Genséric le détermine, par des présents, à envahir la Gaule. — Pour réparation d'un attentat à sa vie, il exige une augmentation de tribut, etc.). — Dans le Wilkinasaga, c. lxxxvii, il est appelé le plus avide des hommes; c'est par l'espoir d'un trésor que Chriemhild le décide à faire venir ses frères dans son palais.

d'Occident. Pendant que les mimes et les farceurs excitent la joie et le rire des guerriers barbares, lui, sérieux et grave, ramassé dans sa taille courte et forte, le nez écrasé, le front large et percé de deux trous ardents¹, roule de sombre pensées, tandis qu'il passe la main dans les cheveux de son jeune fils... Ils sont là, ces Grecs qui viennent jusqu'au gîte du lion lui dresser des embûches; il le sait, mais il lui suffit de renvoyer à l'empereur la bourse avec laquelle on a cru acheter sa mort, et de lui adresser ces paroles accablantes : « Attila et Théodose sont fils de pères très nobles. Mais Théodose en payant tribut, est déchu de sa noblesse; il est devenu l'esclave d'Attila; il n'est pas juste qu'il dresse des embûches à son maître, comme un esclave méchant. »

Il ne daignait pas autrement se venger, sauf quelques milliers d'onces d'or qu'il exigeait de plus. S'il y avait retard dans le paiement du tribut, il lui suffisait de faire dire à l'empereur par un de ses esclaves : « Attila, ton maître et le mien, va te venir voir; il t'ordonne de lui préparer un palais dans Rome. »

Du reste, qu'y eût-il gagné, ce Tartare, à conquérir l'Empire? Il eût étouffé dans ces cités murées, dans ces palais de marbre. Il aimait bien mieux son village de bois, tout peint et tapissé, aux mille kiosques, aux cent couleurs, et tout autour la verte prairie du Danube. C'est de là qu'il partait tous les ans avec son immense cavalerie, avec les bandes germaniques qui le suivaient bon gré mal gré. Ennemi de l'Allemagne, il se servait de l'Allemagne; son allié, c'était l'ennemi des Allemands, le Vende Genséric, établi en Afrique. Les Vendes, ayant tourné de la Germanie par l'Espagne, avaient changé la Baltique pour la Méditerranée; ils infestaient le midi de l'Empire, pendant qu'Attila en désolait le Nord. La haine du Vende Stilicon contre le Goth Alaric reparait dans celle de Genséric contre les Goths de Tou-

louse; il avait demandé, puis mutilé cruellement la fille de leur roi. Il appela contre eux Attila dans la Gaule. Selon l'historien contemporain Idace (historien peu grave, il est vrai), Attila eût été appelé aussi par son compatriote Aétius², général de l'empire d'Occident, qui voulait détruire les Goths par les Huns et les Huns par les Goths. Le passage d'Attila fut marqué par la ruine de Metz et d'une foule de villes. La multitude des légendes qui se rapportent à cette époque peut faire juger de l'impression que ce terrible événement laissa dans la mémoire des peuples³. Troyes dut son salut aux mérites de saint Loup. Dieu tira saint Servat de ce monde pour lui épargner la douleur de voir la ruine de Tongres. Paris fut sauvé par les prières de sainte Geneviève⁴. L'évêque Anianus défendit courageusement Orléans. Pendant que le bélier battait les murs, le saint évêque, en prière, demandait si l'on ne voyait rien venir. Deux fois on lui dit que rien n'apparaissait; à la troisième, on lui annonça qu'on distinguait un faible nuage à l'horizon : c'étaient les Goths et les Romains qui accouraient au secours.

Idace assure gravement qu'Attila tua près d'Orléans deux cent mille Goths, avec leur roi Théodoric. Thorismond, fils de Théodoric, voulait le venger; mais le prudent Aétius, qui craignait également le triomphe des deux partis, va trouver la nuit Attila, et lui dit : « Vous n'avez détruit que la moindre partie des Goths; demain il en viendra une si grande multitude que vous aurez peine à échapper. » Attila reconnaissant lui donne dix mille pièces d'or. Puis Aétius va trouver le Goth Thorismond et lui en dit autant; il lui fait craindre d'ailleurs que, s'il ne se hâte de revenir à Toulouse, son frère n'usurpe le trône. Thorismond, pour un aussi bon avis, lui donne aussi dix mille *solidi*. Les deux armées s'éloignent rapidement l'une de l'autre.

- Le Goth Jornandès, qui écrit un siècle

1. Jornandès, de rebus Getic. ap. Duchesne, I, 226 : « Forma brevis, lato pectore, capite grandiori, minutis oculis, raris barba, canis aspersus, simo naso, teter colore, originis suæ signa referens. » — Amm. Marcel., XXXI, 1. « Hunni... pandi, ut bipedes existimes bestias : vel quales in commarginandis pontibus effigati stipites dolantur incompti. » Jornandès, c. xxiv. « Species pavenda nigredine, sed veluti quædam (si dici fas est) offa, non facies, habensque magis puncta quam lumina. »

2. Greg. Tur., I, II, ap. Scr. Fr. I, 163 : « Gaudentius Aëtii pater, Scythiæ provinciæ primoris loci. » — Jornandès dit (ap. Scr. Fr. I, 22) : « Fortissimorum Mæsiarum stirpe progenitus, in Dorostena civitate. »

— Aétius avait été en otage chez les Huns (Greg. Tur., loc. cit.). — Parmi les ambassadeurs d'Attila étaient Oreste, père d'Augustule, le dernier empereur d'Occident, et le Hun Edecon, père d'Odoacre, qui conquiert l'Italie. (Voy. la relation de Priscus.)

3. L'invasion d'Attila en Italie n'y avait pas laissé une impression moins profonde. Dans une bataille qu'il livra aux Romains, aux portes mêmes de Rome, tout, disait-on, avait péri des deux côtés. « Mais les âmes des morts se relevèrent et combattirent avec une infatigable fureur trois jours et trois nuits. »

4. Attila, dans sa retraite, massacre, selon la légende, les onze mille vierges de Cologne.

après, ne manque pas d'ajouter aux fables d'Idace; mais chez lui toute la gloire est pour les Goths. Dans son récit, ce n'est pas Aétius, mais Attila qui emploie la perfidie. Le roi des Huns n'en veut qu'au roi des Goths, Théodoric. Il emmène dans la Gaule toute la barbarie du Nord et de l'Orient. C'est une épouvantable bataille de tout le monde asiatique, romain, germanique. Il y reste près de trois cent mille morts. Attila, menacé de se voir forcé dans son camp, élève un immense bûcher formé de selles de chevaux, s'y place la torche à la main, tout prêt à y mettre le feu.

Il y a une chose terrible dans ce récit, et qu'on ne peut guère révoquer en doute : des deux côtés, c'étaient pour la plupart des frères, Francs contre Francs, Ostrogoths contre Wisigoths¹. Après une si longue séparation, ces tribus se retrouvaient pour se combattre et pour s'égorger. C'est ce que les chants germaniques ont exprimé d'une manière bien touchante dans les *Nibelungen*, quand le bon Markgraf Rüdiger attaque, pour obéir à l'épouse d'Attila, les Burgundes qu'il aime, quand il verse de grosses larmes, et qu'en combattant Hagen il lui prête son bouclier². Plus pathétique encore est le

1. Du côté des Romains étaient les Wisigoths et leur roi Théodoric; du côté des Huns, les Ostrogoths et les Gépides. Un Ostrogoth tua Théodoric.

2. Je te donnerais volontiers mon bouclier,
Si j'osais te l'offrir devant Chriemhild...
N'importe! prends-le, Hagen, et porte-le à ton bras.

Ah! puisses-tu le porter jusque chez vous, jusqu'à la terre des Burgundes.

3. Le chant d'Hildebrand et Hadubrand a été retrouvé et publié en 1812 par les frères Grimm. Ils le croient du huitième siècle. Je ne puis m'empêcher de reproduire ce vénérable monument de la primitive littérature germanique. Il a été traduit par M. Gley (*Langue des Francs*, 1814) et par M. Ampère (*Études hist. de Chateaubriand*). J'essaye ici d'en donner une traduction nouvelle.

« J'ai ouï dire qu'un jour, au milieu des combattants, se différaient Hildibraht et Hathubraht le père et le fils... Ils arrangeaient leurs armures, se couvraient de leurs cottes d'armes, se ceignaient, bouclaient leurs épées; ils marchaient l'un sur l'autre. Le noble et sage Hildibraht demande à l'autre, en paroles brèves : Qui est ton père entre les hommes du peuple, et de quelle race es-tu? Si tu veux me l'apprendre, je te donne une armure à trois fils. Je connais toute race d'hommes. — Hathubraht, fils d'Hildibraht, répondit : Les hommes vieux et sages qui étaient jadis me disaient que Hildibraht était mon père; moi, je me nomme Hathubraht. Un jour il s'en alla vers l'Orient, fuyant la colère d'Othachr (Odoacre?); il alla avec Théothrich (Théodoric?) et un grand nombre de ses serviteurs. Il laissa au pays une jeune épouse assise dans sa maison, un fils enfant, une armure sans maître, et il alla vers l'Orient. Le malheur croissant pour mon cousin Dietrich, et tous l'abandonnant, lui, il était toujours à la tête du

chant d'Hildebrand et Hadubrand : le père et le fils, séparés depuis bien des années, se rencontrent au bout du monde; mais le fils ne reconnaît point le père, et celui-ci se voit dans la nécessité de périr ou de tuer son fils³.

Attila s'éloignait, et l'Empire ne pouvait profiter de sa retraite. A qui devait rester la Gaule? Aux Goths et aux Burgundes, ce semble. Ces peuples ne pouvaient manquer d'envahir les contrées centrales, qui, telles que l'Auvergne, s'obstinaient à rester romaines⁴. Mais les Goths eux-mêmes n'étaient-ils pas romains? Leurs rois choisissaient leurs ministres parmi les vaincus. Théodoric II employait la plume du plus habile homme des Gaules, et se félicitait qu'on admirât l'élégance des lettres écrites en son nom. Le grand Théodoric, fils adoptif de l'empereur Zénon et roi des Ostrogoths établi en Italie, eut pour ministre le déclamateur Cassiodore. Sa fille, la savante Amalante, parlait indifféremment le latin et le grec, et son cousin Théodat, qui la fit périr, affectait le langage d'un philosophe.

Les Goths n'avaient que trop bien réussi à restaurer l'Empire. L'administration impériale avait reparu, et avec elle tous les abus

peuple, et mettait sa joie aux combats. Je ne crois pas qu'il vive encore. — Dieu du ciel, seigneur des hommes, dit alors Hildibraht, ne permets point le combat entre ceux qui sont ainsi parents! Il détache alors de son bras une chaîne travaillée en bracelet que lui donna le roi, seigneur des Huns. Laisse-moi, dit-il, te faire ici ce don! — Hathubraht répondit : C'est avec le javelot que je puis recevoir, et pointe contre pointe! Vieux Hun, indigne espion, tu me trompes avec tes paroles. Dans un moment, je te lance mon javelot. Vieil homme, espérais-tu donc m'abuser? Ils m'ont dit, ceux qui naviguaient vers l'Ouest, sur la mer des Vendes, qu'il y eut une grande bataille où périt Hildibraht, fils d'Heeribraht. — Alors, reprit Hildibraht, fils d'Heeribraht : Je vois trop bien à ton armure que tu n'es point un noble chef, que tu n'as pas encore vaincu... Hélas! quelle destinée est la mienne! J'erre depuis soixante étés, soixante hivers, expatrié, banni. Toujours on me remarquait dans la foule des combattants, jamais ennemi ne me traîna, ne m'enchaîna, dans son fort. Et maintenant, il faut que mon fils chéri me perce de son glaive, me fende de sa hache, ou que moi je devienne son meurtrier! Sans doute, il peut se faire, si ton bras est fort, que tu enlèves à un homme de cœur son armure, que tu pilles son cadavre; fais-le, si tu en as le droit, et qu'il soit le plus infâme des hommes de l'Est celui qui te détournerait du combat que tu désires. Braves compagnons, jugez dans votre courage lequel aujourd'hui sait le mieux lancer le javelot, lequel va disposer des deux armures. — Là-dessus, les javelots aigus volèrent et s'enfoncèrent dans les boucliers; puis ils en vinrent aux mains, les haches de pierre sonnaient, frappant à grands coups les blancs boucliers. Leurs membres en furent quelque peu ébranlés, non leurs jambes toutefois... »

4. Voy. les *Éclaircissements à la fin de ce chapitre.*

qu'elle entraînait. L'esclavage avait été maintenu sévèrement dans l'intérêt des propriétaires romains. Imbus des idées byzantines dans leur long séjour en Orient, les Goths en avaient rapporté l'arianisme grec, cette doctrine qui réduisait le christianisme à une sorte de philosophie, et qui soumettait l'Église à l'État. Détestés du clergé des Gaules, ils le soupçonnaient, non sans raison¹, d'appeler les Francs les barbares du Nord. Les Burgundes, moins intolérants que les Goths, partageaient les mêmes craintes. Ces défrances rendaient le gouvernement chaque jour plus dur et plus tyrannique. On sait que la loi gothique a tiré des procédures impériales le premier modèle de l'inquisition.

La domination des Francs était d'autant plus désirée, que personne peut-être ne se rendait compte de ce qu'ils étaient². Ce n'était pas un peuple, mais une fédération,

1. « Cum jam terror Francorum resonaret in his partibus, et omnes eos amore desiderabili cupirent regnare, sanctus Aprunculus, Lingonicæ civitatis episcopus, apud Burgundiones cœpit haberi suspectus. Cumque odium de die in diem cresceret, jussum est ut clam gladio feriretur. Quo ad eum perlato nuntio, nocte a castro Divioneasi... demissus, Arvernus advenit, ibique... datus est episcopus. — Multi jam tunc ex Gallis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant. Unde factum est, ut Quintianus Ruthenorum episcopus... ab urbe depelleretur. Dicebant enim ei : « Quia desiderium tuum est, ut Francorum dominatio teneat terram hanc... » Orto inter eum et cives Gotthos, qui in hac urbe morabantur, suspicio, attingit, exprobrantibus civibus, quod velit se Francorum ditionibus subjugare; consilioque accepto, cogitaverunt eum perfodere gladio. Quod cum viro Dei nuntiatum fuisset, de nocte consurgens, ab urbe Ruthena egrediens, Arvernus advenit. Ibique a sancto Eufrazio episcopo... benigne susceptus est, decedente ab hoc mundo Apollinari, cum hæc Theodorico regi nuntiata fuissent, jussit inibi sanctum Quintianum constitui... dicens : Hic ob nostri amoris zelum ab urbe sua ejectus est. — Hujus tempore jam Chlodovechus regnabat in aliquibus urbibus in Galliis, et ob hanc causam hic pontifex suspectus habitus a Gotthis, quod se Francorum ditionibus subdere vellet, apud urbem Tholosam exilio condemnatus, in eo obiit... Septimus Turonum episcopus Volusianus... et octavus Verus... pro memorata causæ zelo suspectus habitus a Gotthis in exilium deductus vitam finivit. » Greg. Tur., lib. II, c. xxiii, xxxvi; I, X, c. xxxi. (Voy. aussi c. xxvi et Vit. Patr. ap. Scr. Fr., t. III, p. 408.)

2. En 254, sous Gallien, les Francs avaient envahi la Gaule et percé à travers l'Espagne jusqu'en Mauritanie (Zozime, I, I, p. 646; Aurel. Victor, c. xxxiii.) En 277, Probus les battit deux fois sur le Rhin et en établit un grand nombre sur les bords de la mer Noire. On sait le hardi voyage de ces pirates, qui partirent, ennuyés de leur exil, pour aller revoir leur Rhin, pillant sur la route les côtes de l'Asie, de la Grèce et de la Sicile, et vinrent aborder tranquillement dans la Frise ou la Batavie (Zozime, I, 666). — En 293, Constance transporta dans la Gaule une colonie franque. — En 358, Julien repoussa les Chamaves au delà du Rhin et soumit les Saliens, etc. — Clovis (ou mieux Hlodwig) battit Sya-

plus ou moins nombreuse, selon qu'elle était puissante; elle dut l'être au temps de Mellobaud et d'Arbogast, à la fin du quatrième siècle. Alors les Francs avaient certainement des terres considérables dans l'Empire. Des Germains de toute race composaient sous le nom de Francs les meilleurs corps des armées impériales et la garde même de l'empereur³. Cette population flottante, entre la Germanie et l'Empire, se déclara généralement contre les autres barbares qui venaient derrière elle envahir la Gaule. Ils s'opposèrent en vain à la grande invasion des Bourguignons, Suèves et Vandales, en 406; beaucoup d'entre eux combattirent Attila. Plus tard, nous les verrons, sous Clovis, battre les Allemands près de Cologne, et leur fermer le passage du Rhin. Païens encore, et sans doute indifférents dans la vie indécise qu'ils menaient sur la frontière, ils

grius en 486. — Greg. Tur., I, II, c. ix : « Tradunt multi epsdem de Panonniâ fuisse digressos, et primum quidem littora Rheni amnis incoluisse : dehinc transacto Rheno, Thoringiam transmeasse. »

3. Amm. Marcellin, I, XV, ad ann. 335... « Franci, quorum ea tempestate in Palatio multitudo florebat... » — Lorsque l'empereur Anastase envoya plus tard à Clovis les insignes du consulat, les titres romains étaient déjà familiers aux chefs des Francs. — Agathias dit, peu après, que les Francs sont les plus civilisés des barbares, et qu'ils ne diffèrent des Romains que par la langue et le costume. — Ce n'est pas à dire que ce costume fût dépourvu d'élégance. « Le jeune chef Sigismar, dit Sidonius Apollinaris, marchait précédé ou suivi de chevaux couverts de pierres étincelantes; il marchait à pied, paré d'une saie de lait, brillant d'or, ardent de pourpre; avec ces trois couleurs s'accordaient sa chevelure, son teint et sa peau... Les chefs qui l'entouraient étaient chaussés de fourrures. Les jambes et les genoux étaient nus. Leurs casaques élevées, étroites, bigarrées de diverses couleurs, descendaient à peine aux jarrets, et les manches ne couvraient que le haut du bras. Leurs saies vertes étaient bordées d'une bande écarlate. L'épée, pendant de l'épaule à un long baudrier, ceignait leurs flancs couverts d'une rhénone. Leurs armes étaient encore une parure... » Sidon. Apollin., I, IV, Epist. xx, ap. Scr. Fr. I, 793. — « Dans le tombeau de Childéric Ier, découvert en 1633 à Tournay, on trouva autour de la figure du roi son nom écrit en lettres romaines, un globe de cristal, un stylet avec des tablettes, des médailles de plusieurs empereurs... Il n'y a rien dans tout cela de trop barbare. » Chateaubriand, *Études historiques*, III, 212. — Saint Jérôme (dans *Frédégair*) croit les Francs, comme les Romains, descendants des Troyens, et rapporte leur origine à un Francion, fils de Priam. « De Francorum vero regibus, beatus Hieronymus, qui jam olim fuerant, scripsit quod prius... Priamum habuisse regem... cum Troja caperetur... Europam mediam ex ipsis pars cum Francione eorum rege ingressa fuit... cum uxoris et liberis Rheni ripam occuparunt... Vocati sunt Franci, multis post temporibus, cum ducibus externas dominationes semper negantes. » *Frédég.*, c. II. — On sait combien cette tradition a été vivement accueillie au moyen âge.

devaient accepter facilement la religion du clergé des Gaules. Tous les autres barbares, à cette époque, étaient ariens. Tous appartenaient à une race, à une nationalité distincte. Les Francs seuls, population mixte, semblaient être restés flottants sur la frontière, prêts à toute idée, à toute influence, à toute religion. Eux seuls reçurent le christianisme par l'Église latine. Placés au nord de la France, au coin nord-ouest de l'Europe, les Francs tinrent ferme et contre les Saxons païens, derniers venus de la Germanie, et contre les Wisigoths ariens, enfin contre les Sarrasins, tous également ennemis de la divinité de Jésus-Christ. Ce n'est pas sans raison que nos rois ont porté le nom de fils aînés de l'Église.

L'Église fit la fortune des Francs. L'établissement des Bourguignons, la grandeur des Goths, maîtres de l'Aquitaine et de l'Espagne, la formation des confédérations armoriennes, celle d'un *royaume romain* à Soissons, sous le général Egidius, semblaient devoir resserrer les Francs dans la forêt Carbonaria, entre Tournay et le Rhin¹. Ils s'associeraient les Armoriens, du moins ceux qui occupaient l'embouchure de la Somme et de la Seine. Ils s'associèrent les soldats de l'Empire, restés sans chefs après la mort d'Egidius². Mais jamais leurs faibles bandes n'auraient détruit les Goths, humilié les Bourguignons, repoussé les Allemands, si partout ils n'eussent trouvé dans le clergé un ardent auxiliaire, qui les guida, éclaira leur marche, leur gagna les populations.

Voyons d'abord en quels termes modestes Grégoire de Tours parle des premiers pas des Francs dans la Gaule. « On rapporte qu'alors Chlogion, homme puissant et distingué dans son pays, fut roi des Francs; il habitait Dispargum, sur la frontière du pays de Tongres. Les Romains occupaient aussi ces pays, c'est-à-dire vers le midi jusqu'à la Loire. Au delà de la Loire, le pays était aux

Goths. Les Burgundes, attachés aussi à la secte des Ariens, habitaient au delà du Rhône, qui coule auprès de la ville de Lyon. Chlogion, ayant envoyé des espions dans la ville de Cambrai, et fait examiner tout le pays, défit les Romains et s'empara de cette ville. Après y être demeuré quelque temps, il conquit le pays jusqu'à la Somme. Quelques-uns prétendent que le roi Mérovée, qui eut pour fils Childéric, était né de sa race³. »

Il est probable que plusieurs des chefs des Francs, par exemple ce Childéric, qu'on nous représente comme fils de Mérovée, et le père de Clovis, avaient eu des titres romains, comme au siècle précédent Mellobaud et Arbogast. Nous voyons en effet Egidius, un général romain, un partisan de l'empereur Majorien, un ennemi des Goths et de leur créature l'empereur arverne Avitus, succéder au chef des Francs, Childéric, momentanément chassé par les siens. Ce n'est pas sans doute en qualité de chef héréditaire et national⁴, c'est comme maître de la milice impériale qu'Egidius remplace Childéric. Ce dernier, accusé d'avoir violé des vierges libres, s'est retiré chez les Thuringiens, dont il enlève la reine; il retourne parmi les Francs après la mort d'Egidius, et son fils Clovis, qui lui succède, prévaut aussi sur le patrice Syagrius, fils d'Egidius. Syagrius, vaincu à Soissons, se réfugie chez les Goths, qui le livrent à Clovis (an 486). Celui-ci est revêtu plus tard des insignes du consulat par l'empereur de Constantinople, Anastase.

Clovis ne commandait encore que la petite tribu des Francs de Tournay, lorsque plusieurs bandes suéviennes, désignées sous le nom d'*All-men* (tous hommes ou tout à fait hommes), menacèrent de passer le Rhin. Les Francs prirent les armes, comme à l'ordinaire, pour fermer le passage aux nouveaux venus. En pareil cas, toutes les tribus s'unissaient sous le chef le plus brave⁵. Clovis eut ainsi l'honneur de la victoire commune. Il

1. Dans le long séjour qu'ils firent en Belgique, ils durent nécessairement se mêler aux indigènes, et n'arrivèrent sans doute en Gaule que lorsqu'ils étaient devenus en partie Belges.

2. Ainsi les Francs s'associent contre les Ariens tous les catholiques de la Gaule.

3. Grégoire de Tours.

4. Plusieurs critiques anglais et allemands pensent maintenant, comme l'abbé Dubos, que la royauté des Francs n'avait rien de germanique, mais qu'elle était une simple imitation des gouverneurs impériaux, *præsides*, etc. Voy. Palgrave, Upon the Commonwealth of England, 1832, 1^{er} vol. — En 406, les Francs avaient tenté vainement de défendre les frontières contre la grande invasion des barbares, et à plusieurs reprises ils avaient obtenu des terres comme soldats romains.

Sismondi, I, 174. — Enfin, les bénédictins disent dans leur préface (Scr. r. Fr. I, LIII) : « Il n'y a rien, ni dans l'histoire, ni dans les lois des Francs, dont on puisse inférer que les habitants des Gaules aient été dépouillés d'une partie de leurs terres pour former des terres saliques aux Francs. »

5. Les passages suivants montrent à quel point ils étaient indépendants de leurs rois : « Si tu ne veux pas aller en Bourgogne avec tes frères, disent les Francs à Théodoric, nous te laisserons là et nous marcherons avec eux. » Greg. Tur., I. III. c. XI. — Ailleurs les Francs veulent marcher contre les Saxons qui demandent la paix. « Ne vous obstinez pas à aller à cette guerre où vous vous perdrez, leur dit Clotaire I^{er}; si vous voulez y aller, je ne vous suivrai pas. » Mais alors les guerriers se jetèrent sur lui, mirent en pièces sa



Repousse-le loin de toi, ou tu mourras certainement. » (P. 101.)

embrassa en cette occasion le culte de la Gaule romaine. C'était celui de sa femme Clotilde, nièce du roi des Bourguignons. Il avait fait vœu, disait-il, pendant la bataille, d'adorer le dieu de Clotilde, s'il était vainqueur; trois mille de ses guerriers l'imitèrent¹. Ce fut une grande joie dans le cler-

tente, l'en arrachèrent de force, l'accablèrent d'injures, et résolurent de le tuer, s'il refusait de partir avec eux. Clotaire, voyant cela, alla avec eux, malgré lui. » Ibid., I. IV. c. xvi. — Le titre de roi était primitivement de nulle conséquence chez les barbares. Ennodius, évêque de Paris, dit d'une armée du grand Théodoric : « *Il y avait tant de rois dans cette armée, que leur nombre était au moins égal à celui des soldats qu'on pouvait*

gé des Gaules, qui plaça dès lors dans les Francs l'espoir de sa délivrance. Saint Avitus, évêque de Vienne, et sujet des Bourguignons ariens, n'hésitait pas à lui écrire : « Quand tu combats, c'est à nous qu'est la victoire. » Ce mot fut commenté éloquemment par saint Remi au baptême de Clovis :

nourrir avec les subsistances exigées des habitants du district où elle campait. »

1. Greg. Tur., I. II, c. xxxi. — Sigebert et Chilpéric n'épousent Brunehaut et Galswinthe qu'après leur avoir fait abjurer l'arianisme. — Chlotsinde, fille de Clotaire I^{er}; Ingundis, femme d'Ermengild; Berthe, femme du roi de Kent, convertirent leurs maris.

« Sicambre, baisse docilement la tête; brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé. » Ainsi l'Église prenait solennellement possession des barbares.

Cette union de Clovis avec le clergé des Gaules semblait devoir être fatale aux Bourguignons. Il avait déjà essayé de profiter d'une guerre entre leurs rois, Godegisile et Gondobaud. Il avait pour prétexte contre celui-ci et son arianisme, et la mort du père de Clotilde, que Gondobaud avait tué; nul doute qu'il ne fût appelé par les évêques, Gondobaud s'humilia. Il amusa les évêques par la promesse de se faire catholique. Il leur confia ses enfants à élever. Il accorda aux Romains une loi plus douce qu'aucun peuple barbare n'en avait encore accordé aux vaincus. Enfin il se soumit à payer un tribut à Clovis.

Alaric II, roi des Wisigoths, partageant les mêmes craintes, voulut gagner Clovis et le vit dans une île de la Loire. Celui-ci donna de bonnes paroles; mais immédiatement après il convoque ses Francs. « Il me déplaît, dit-il, que ces ariens possèdent la meilleure partie des Gaules; allons sur eux avec l'aide de Dieu et chassons-les; soumettons leur terre à notre pouvoir. Nous ferons bien, car elle est très bonne (an 507). »

Loin de rencontrer aucun obstacle, il sembla qu'il fût conduit par une main mystérieuse. Une biche lui indiqua un gué dans la Vienne. Une colonne de feu s'éleva, pour le guider dans la nuit, sur la cathédrale de Poitiers. Il envoya consulter les sorts à Saint-Martin de Tours, et ils lui furent favorables. De son côté, il ne méconnut pas d'où lui venait le secours. Il défendit de piller autour de Poitiers. Près de Tours, il avait frappé de son épée un soldat qui enlevait du foin sur le territoire de cette ville, consacrée par le tombeau de saint Martin. « Où est, dit-il, l'espoir de la victoire, si nous offensons saint Martin? » Après sa victoire sur Syagrius, un guerrier refusa au roi un vase sacré qu'il demandait dans son partage pour le remettre à saint Remi, à l'église duquel il appartenait. Peu après, Clovis, passant ses bandes en revue, arrache au soldat sa francisque, et pendant qu'il la ramasse lui fend la tête de sa hache : « Souviens-toi du vase de Soissons. » Un si zélé défenseur des biens de l'Église devait trouver en elle de puissants secours pour la victoire. Il vainquit en effet Alaric à Vouglé, près de Poitiers, s'avança jusqu'en Languedoc, et aurait été plus loin si le grand Théodoric, roi des Ostrogoths d'Italie et beau-père d'Alaric II, n'eût couvert la Pro-

vence et l'Espagne par une armée, et sauvé ce qui restait au fils enfant de ce prince, qui, par sa mère, se trouvait son petit-fils.

L'invasion des Francs, si ardemment souhaitée par les chefs de la population gallo-romaine, je veux dire par les évêques, ne put qu'ajouter pour le moment à la désorganisation. Nous avons bien peu de renseignements historiques sur les résultats immédiats d'une révolution si variée, si complexe. Nulle part, ces résultats n'ont été mieux analysés que dans le cours de M. Guizot.

L'invasion, ou, pour mieux dire, les invasions, étaient des événements essentiellement partiels, locaux, momentanés. Une bande arrivait, en général très peu nombreuse; les plus puissantes, celles qui ont fondé des royaumes, la bande de Clovis, par exemple, n'étaient guère que de cinq à six mille hommes; la nation entière des Bourguignons ne dépassait pas soixante mille hommes. Elle parcourait rapidement un territoire étroit, ravageait un district, attaquait une ville, et tantôt se retirait emmenant son butin, tantôt s'établissait quelque part, soigneuse de ne pas trop se disperser. Nous savons avec quelle facilité, quelle promptitude, de pareils événements s'accomplissent et disparaissent. Des maisons sont brûlées, des champs dévastés, des récoltes enlevées, des hommes tués ou emmenés captifs : tout ce mal fait, au bout de quelques jours les flots se referment, le sillon s'efface, les souffrances individuelles sont oubliées, la société rentre, en apparence du moins, dans son ancien état. Ainsi se passaient les choses en Gaule au cinquième siècle.

Mais nous savons aussi que la société humaine, cette société qu'on appelle un peuple, n'est pas une simple juxtaposition d'existences isolées et passagères : si elle n'était rien de plus, les invasions des barbares n'auraient pas produit l'impression que peignent les documents de l'époque. Pendant longtemps, le nombre des lieux et des hommes qui en souffraient fut bien inférieur au nombre de ceux qui leur échappaient. Mais la vie sociale de chaque homme n'est point concentrée dans l'espace matériel qui en est le théâtre et dans le moment qui s'ensuit; elle se répand dans toutes les relations qu'il a contractées sur les différents points du territoire; et non seulement dans celles qu'il a contractées, mais aussi dans celles qu'il peut contracter ou seulement concevoir; elle embrasse non seulement le présent, mais l'avenir; l'homme vit sur mille points où il n'habite pas, dans mille moments qui ne sont pas

encore; et si ce développement de sa vie lui est retranché, s'il est forcé de s'enfermer dans les étroites limites de son existence matérielle et actuelle, de s'isoler dans l'espace et le temps, la vie sociale est mutilée, elle n'est plus.

« C'était là l'effet des invasions, de ces apparitions des bandes barbares, courtes, il est vrai, et bornées, mais sans cesse renaissantes, partout possibles, toujours imminentes. Elles détruisaient : 1° toute correspondance régulière, habituelle, facile, entre diverses parties du territoire; 2° toute sécurité, toute perspective d'avenir : elles brisaient les liens qui unissent entre eux les habitants d'un même pays, les moments d'une même vie; elles isolaient les hommes, et, pour chaque homme, les journées. En beaucoup de lieux, pendant beaucoup d'années, l'aspect du pays put rester le même; mais l'organisation sociale était attaquée, les membres ne tenaient plus les uns aux autres, les muscles ne jouaient plus, le sang ne circulait plus librement ni sûrement dans les veines; le mal éclatait tantôt sur un point, tantôt sur l'autre : une ville était pillée, un chemin rendu impraticable, un pont rompu; telle ou telle communication cessait, la culture des terres devenait impossible dans tel ou tel district; en un mot, l'harmonie organique, l'activité générale du corps social étaient chaque jour entravées, troublées; chaque jour la dissolution et la paralysie faisaient quelque nouveau progrès.

« Tous ces liens par lesquels Rome était parvenue, après tant d'efforts, à unir entre elles les diverses parties du monde, ce grand système d'administration, d'impôts, de recrutement, de travaux publics, de routes, ne put se maintenir. Il n'en resta que ce qui pouvait subsister isolément, localement, c'est-à-dire les débris du régime municipal. Les habitants se renfermèrent dans les villes; là ils continuèrent à se régir à peu près

1. « Il envoya secrètement dire au fils du roi de Cologne, Sigebert le Boiteux : « Ton père vieillit et boite de son pied malade. S'il mourait, je te rendrais son royaume avec mon amitié... » Chlodéric envoya des assassins contre son père et le fit tuer, espérant obtenir son royaume... Et Clovis lui fit dire : « Je rends grâce à ta bonne volonté, et je te prie de montrer tes trésors à mes envoyés, après quoi tu les posséderas tous. » Chlodéric leur dit : « C'est dans ce coffre que mon père amassait ses pièces d'or. » Ils lui dirent : « Plonge ta main jusqu'au fond pour trouver tout. » Lui, l'ayant fait et s'étant tout à fait baissé, un des envoyés leva sa hache et lui brisa le crâne. — Clovis ayant appris la mort de Sigebert et de son fils, vint dans cette ville, convoqua le peuple et dit : « Je ne suis nullement complice de ces choses, car je ne puis

comme ils l'avaient fait jadis, avec les mêmes droits, par les mêmes institutions. Mille circonstances prouvent cette concentration de la société dans les cités; en voici une qu'on a peu remarquée sous l'administration romaine; ce sont les gouverneurs de province, les consulaires, les correcteurs, les présidents, qui occupent la scène et reviennent sans cesse dans les lois et l'histoire; dans le sixième siècle, leur nom devient beaucoup plus rare: on voit bien encore des ducs, des comtes, auxquels est confié le gouvernement des provinces; les rois barbares s'efforcent d'hériter de l'administration romaine, de garder les mêmes employés, de faire couler leur pouvoir dans les mêmes canaux; mais ils n'y réussissent que fort incomplètement, avec grand désordre; leurs ducs sont plutôt des chefs militaires que des administrateurs; évidemment les gouverneurs de province n'ont plus la même importance, ne jouent plus le même rôle; ce sont les gouverneurs de ville qui remplissent l'histoire; la plupart de ces comtes de Chilpéric, de Gontran, de Théodebert, dont Grégoire de Tours raconte les exactions, sont des comtes de ville, établis dans l'intérieur de leurs murs, à côté de leur évêque. Il y aurait de l'exagération à dire que la province a disparu, mais elle est désorganisée, sans consistance, presque sans réalité. La ville, l'élément primitif du monde romain, survit presque seule à sa ruine. »

C'est qu'une organisation nouvelle allait peu à peu se former, dont la ville ne serait plus l'unique élément, où la campagne, comptée pour rien dans les temps anciens, prendrait place à son tour. Il fallait des siècles pour fonder cet ordre nouveau. Toutefois, dès l'âge de Clovis, deux choses furent accomplies, qui le préparaient de loin.

D'une part, l'unité de l'armée barbare fut assurée: Clovis fit périr tous les petits rois des Francs par une suite de perfidies⁴,

répandre le sang de mes parents; cela est défendu. Mais puisque tout cela est arrivé, je vous donnerai un conseil; voyez s'il peut vous plaire. Venez à moi, et mettez-vous sous ma protection. » Le peuple applaudit avec grand bruit de voix et de boucliers, l'éleva sur le pavois, et le prit pour roi. — Il marcha ensuite contre Chararic..., le fit prisonnier avec son fils, et les fit tondre tous les deux. Comme Chararic pleurait, son fils lui dit : « C'est sur une tige verte que ce feuillage a été coupé, il repoussera et reverdira bien vite. Plût à Dieu que périt aussi vite celui qui a fait tout cela ! » Ce mot vint aux oreilles de Clovis... Il le fit à tous deux couper la tête. Eux morts, il acquit leur royaume, et leurs trésors, et leur peuple. — Ragnacaire était alors roi à Cambrai... Clovis ayant fait faire des bracelets et des baudriers de faux or (car ce n'était que du

L'Église, préoccupée de l'idée d'unité, applaudit à leur mort. « Tout lui réussissait, dit Grégoire de Tours, parce qu'il marchait le cœur droit devant Dieu ¹. » C'est ainsi que saint Avitus, évêque de Vienne, avait félicité Gondebaud de la mort de son frère, qui terminait la guerre civile de Bourgogne. Celle des chefs francs, visigoths et romains, réunit sous une même main toute la Gaule occidentale, de la Bavière à la Narbonnaise.

D'autre part, Clovis reconnut dans l'Église le droit le plus illimité d'asile et de protection. A une époque où la loi ne protégeait plus, c'était beaucoup de reconnaître le pouvoir d'un ordre qui prenait en main la tutelle et la garantie des vaincus. Les esclaves mêmes ne pouvaient être enlevés des églises où ils se réfugiaient. Les maisons des prêtres devaient couvrir et protéger, comme les temples, ceux qui paraîtraient vivre avec eux ². Il suffisait qu'un évêque réclamât avec serment un captif, pour qu'il fût aussitôt rendu.

Sans doute il était plus facile au chef des barbares d'accorder ces privilèges à l'Église, que de les faire respecter. L'aventure d'Attila, enlevé comme esclave si loin de son pays, puis délivré comme par miracle ³, nous apprend combien la protection ecclésiastique était insuffisante. C'était du moins quelque chose qu'elle fût reconnue en droit. Les biens immenses que Clovis assura aux églises, particulièrement à celle de Reims, dont l'évêque était, dit-on, son principal conseiller, durent étendre infiniment cette salutaire influence de l'Église. Quelque bien qu'on mit dans les mains ecclésiastiques, c'était toujours cela de soustrait à la violence, à la brutalité, à la barbarie.

A la mort de Clovis (an 511), ses quatre fils se trouvèrent tous rois, selon l'usage des bar-

cuiyre doré), les donna aux leudes de Ragnacaire pour les exciter contre lui... Ragnacaire fut battu et fit prisonnier avec son fils Richaire... Clovis lui dit : « Pourquoi as-tu fait honte à notre famille en te laissant enchaîner ? Mieux valait mourir. » Et levant sa hache, il la lui planta dans la tête. Puis se tournant vers Richaire, il lui dit : « Si tu avais secouru ton père, il n'eût pas été enchaîné. » Et il le tua de même d'un coup de hache. Rignomer fut tué par son ordre dans la ville du Mans... Ayant tué de même beaucoup d'autres rois et ses plus proches parents, il étendit son royaume sur toutes les Gaules. Enfin, ayant un jour rassemblé les siens, il parla ainsi de ses parents qu'il avait lui-même fait périr : « Malheureux que je suis, resté comme un voyageur parmi des étrangers, et qui n'ai plus de parents pour me secourir si l'adversité venait ! » Mais ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort ; il ne parlait ainsi que par ruse et pour décou-

bares. Chacun d'eux resta à la tête d'une des lignes militaires que les campements des Francs avaient formés sur la Gaule. Theuderic résidait à Metz ; ses guerriers furent établis dans la France orientale ou Ostrasie et dans l'Auvergne. Clotaire résida à Soissons, Childebert à Paris, Clodomir à Orléans. Ces trois frères se partagèrent en outre les cités de l'Aquitaine.

Dans la réalité, ce ne fut pas la terre que l'on partagea, mais l'armée. Ce genre de partage ne pouvait être que fort inégal. Les guerriers barbares durent passer souvent d'un chef à un autre, et suivre en grand nombre celui dont le courage et l'habileté leur promettaient plus de butin. Ainsi lorsque Theudebert, petit-fils de Clovis, envahit l'Italie à la tête de cent mille hommes, il est probable que presque tous les Francs l'avaient suivi, et que bien d'autres barbares s'étaient mêlés à eux.

La rapide conquête de Clovis, dont on connaissait mal les causes, jetait tant de éclat sur les Francs, que la plupart des tribus barbares avaient voulu s'attacher à eux, comme autrefois celles qui suivirent Attila. Les races les plus ennemies de l'Allemagne, les Germains du Midi et ceux du Nord, les Suèves et les Saxons, se fédérèrent avec les Francs ; les Bavares en firent autant. Les Thuringiens, au milieu de ces nations, résistèrent et furent accablés ⁴. Les Bourguignons de la Gaule semblaient alors plus en état de résister qu'au temps de Clovis ; leur nouveau roi, saint Sigismond, élève de saint Avitus, était orthodoxe et aimé de son clergé. Le prétexte d'arianisme n'existait plus. Les fils de Clovis se souvinrent que, quarante ans auparavant, le père de Sigismond avait fait périr celui de Clotilde, leur mère. Clodomir et Clotaire le défirent et le jetèrent dans un puits que l'on combla de pierres. Mais la victoire de Clodo-

vir s'il avait encore quelque parent, afin de le tuer. » Grég. Tur., I, II, XLII.

1. Prosternebat enim quotidie Deus hostes ejus sub manu ipsius, et augebat regnum ejus, eo quod ambularet recto corde coram eo, et faceret quae placita erant in oculis ejus. — Ces paroles sanguinaires étonnent dans la bouche d'un historien qui montre partout ailleurs beaucoup de douceur et d'humanité.

2. Lettre écrite par Clovis à un évêque, à l'occasion de sa guerre contre les Goths.

3. Grégoire de Tours.

4. Grégoire de Tours. — Dans la Hesse et la Franconie, ils avaient écartelé ou écrasé sous les roues de leurs chariots plus de deux cents jeunes filles, et en avaient ensuite distribué, les membres à leurs chiens et à leurs oiseaux de chasse. (Voy. le discours de Theuderic aux siens.)

mir fut pour sa famille une cause de ruine; tué lui-même dans la bataille, il laissa ses enfants sans défense.

« Tandis que la reine Clotilde habitait Paris, Childebart, voyant que sa mère avait porté toute son affection sur les fils de Clodomir, conçut de l'envie, et, craignant que, par la faveur de la reine, ils n'eussent part au royaume, il envoya secrètement vers son frère le roi Clotaire, et lui fit dire : « Notre mère garde avec elle les fils de notre frère et veut leur donner le royaume; il faut que tu viennes promptement à Paris, et que, réunis tous deux en conseil, nous déterminions ce que nous devons faire d'eux, savoir si on leur coupera les cheveux, comme au reste du peuple, ou si, les ayant tués, nous partagerons également entre nous le royaume de notre frère. » Fort réjoui de ces paroles, Clotaire vint à Paris. Childebart avait déjà répandu dans le peuple que les deux rois étaient d'accord pour élever ces enfants au trône. Ils envoyèrent donc, au nom de tous deux, à la reine, qui demeurait dans la même ville, et lui dirent : « Envoie-nous les enfants, que nous les élevions au trône. » Elle, remplie de joie, et ne sachant pas leur artifice, après avoir fait boire et manger les enfants, les envoya, en disant : « Je croirai n'avoir pas perdu mon fils, si je vous vois succéder à son royaume. » Les enfants allèrent; mais ils furent pris aussitôt et séparés de leurs serviteurs et de leurs nourriciers, et on les enferma à part, d'un côté les serviteurs et de l'autre les enfants. Alors Childebart et Clotaire envoyèrent à la reine Arcadius, portant des ciseaux et une épée nue. Quand il fut arrivé près de la reine, il les lui montra, disant : « Tes fils, nos seigneurs, ô très glorieuse reine! attendent que tu leur fasses savoir ta volonté sur la manière dont il faut traiter ces enfants. Ordonne qu'ils vivent les cheveux coupés, ou qu'ils soient égorgés. » Consternée à ce message, et en même temps émue d'une grande colère et voyant cette épée nue et ces ciseaux, elle se laissa transporter par son indignation, et ne sachant, dans sa douleur, ce qu'elle disait, elle répondit imprudemment : « Si on ne les élève pas sur le trône, j'aime mieux les voir morts que tondus. » Mais Arcadius, s'inquiétant peu de sa douleur, et ne cherchant pas à pénétrer ce qu'elle penserait ensuite plus réellement, revint en diligence près de ceux qui l'avaient envoyé, et leur dit : « Vous pouvez continuer avec l'approbation de la reine ce que vous avez commencé, car elle veut que vous accomplissiez votre projet. » Aussitôt Clotaire, prenant par le bras

l'aîné des enfants, le jeta à terre, et, lui enfonçant son couteau dans l'aisselle, le tua cruellement. A ses cris, son frère se prosterna aux pieds de Childebart, et lui saisissant les genoux, lui disait avec larmes : « Secours-moi, mon très bon père, afin que je ne meure pas comme mon frère. » Alors Childebart, le visage couvert de larmes, dit à Clotaire : « Je te prie, mon très cher frère, aie la générosité de m'accorder sa vie; et si tu ne veux pas le tuer, je te donnerai pour le racheter ce que tu voudras. » Mais Clotaire, après l'avoir accablé d'injures, lui dit : « Repousse-le loin de toi, ou tu mourras certainement à sa place. C'est toi qui m'as excité à cette chose, et tu es si prompt à reprendre ta foi! » Childebart, à ces paroles, repoussa l'enfant et le jeta à Clotaire qui, le recevant, lui enfonça son couteau dans le côté, et le tua comme il avait fait de son frère. Ils tuèrent ensuite les serviteurs et les nourriciers; et, après qu'ils furent morts, Clotaire, montant à cheval, s'en alla sans se troubler aucunement du meurtre de ses neveux, et se rendit, avec Childebart, dans les faubourgs. La reine, ayant fait poser ces petits corps sur un brancard, les conduisit, avec beaucoup de chants pieux et un deuil immense, à l'église de Saint-Pierre, où on les enterra tous deux de la même manière. L'un des deux avait dix ans et l'autre sept¹.

Theuderic, qui n'avait pas pris part à l'expédition de Bourgogne, mena les siens en Auvergne. « Je vous conduirai, avait-il dit à ses soldats, dans un pays où vous trouverez de l'argent autant que vous pouvez en désirer, où vous prendrez en abondance des troupeaux, des esclaves et des vêtements. » C'est qu'en effet, cette province avait jusque-là seule échappé au ravage général de l'Occident. Tributaire des Goths, puis des Francs, elle se gouvernait elle-même. Les anciens chefs des tribus arvernes, les Apollinaires, qui avaient vaillamment défendu ce pays contre les Goths, sentirent à l'approche des Francs qu'ils perdraient au change, ils combattirent pour les Goths à Vouglé. Mais là, comme ailleurs, le clergé était généralement pour les Francs. Saint Quinçien, évêque de Clermont, et ennemi personnel des Apollinaires, semble avoir livré le château. Les Francs tuèrent au pied même de l'autel un prêtre dont l'évêque avait à se plaindre.

Le plus brave de ces rois francs fut Theuderic, fils de Theuderic, chef des Francs

1. Grégoire de Tours. Un troisième fils de Clodomir échappa, et se réfugia dans un couvent. C'est saint Clodoald ou saint Cloud.

de l'Est, de ceux qui se recrutèrent incessamment dans tous les *Wargi* des tribus germaniques. C'était l'époque où les Grecs et les Goths se disputaient l'Italie. Toute la politique des Byzantins était d'opposer aux Goths, aux barbares romanisés, des barbares restés tout barbares; c'est avec des Maures, des Slaves et des Huns, que Bélisaire et Narsés remportèrent leurs victoires. Les Grecs et les Goths espérèrent également pouvoir se servir des Francs comme auxiliaires. Ils ignoraient quels hommes ils appelaient. A la descente de Theudebert en Italie, les Goths vont à sa rencontre comme amis et alliés; il fond sur eux et les massacre. Les Grecs le croient alors pour eux, et sont également massacrés. Les barbares changèrent les plus belles villes de la Lombardie en un monceau de cendres, détruisirent toute provision, et se virent eux-mêmes affamés dans le désert qu'ils avaient fait, languissant sous le soleil du Midi, dans les champs noyés qui bordent le Pô. Un grand nombre y périt. Ceux qui revinrent rapportèrent tant de butin, qu'une nouvelle expédition partit peu après sous la conduite d'un Franc et d'un Suève. Ils coururent l'Italie jusqu'à la Sicile, gâtèrent plus qu'ils ne gagnèrent, mais le climat fit justice de ces barbares¹. Theudebert était mort aussi dans la Gaule, au moment où il médifait de descendre la vallée du Danube², et d'envahir l'empire d'Orient. Justinien était pourtant son

allié; il lui avait cédé tous les droits de l'Empire sur la Gaule du Midi.

La mort de Theudebert et la désastreuse expédition d'Italie, qui suivit de près, furent le terme des progrès des Francs. L'Italie, bientôt envahie par les Lombards, se trouva dès lors fermée à leurs invasions. Du côté de l'Espagne ils échouèrent toujours³. Les Saxons ne tardèrent pas à rompre une alliance sans profit, et refusèrent le tribut de cinq cents vaches qu'ils avaient bien voulu payer. Clotaire, qui l'exigeait, fut battu par eux.

Ainsi les plus puissantes tribus germaniques échappèrent à l'alliance des Francs. Là commence cette opposition des Francs et des Saxons, qui devait toujours s'accroître et constituer pendant tant de siècles la grande lutte des barbares. Les Saxons, auxquels les Francs ferment désormais la terre du côté de l'Occident, tandis qu'ils sont poussés à l'Orient par les Slaves, se tourneront vers l'Océan, vers le Nord; associés de plus en plus aux hommes du Nord, ils courront les côtes de France⁴, et fortifieront leurs colonies d'Angleterre.

Il était naturel que les vrais Germains devinssent hostiles pour un peuple livré à l'influence romaine, ecclésiastique. C'est à l'Église que Clovis avait dû en grande partie ses rapides conquêtes. Ses successeurs s'abandonnèrent de bonne heure aux conseils des Romains, des vaincus⁵. Et il devait en

1. L'expédition de Theudebert ne fut pas la dernière des Francs en Italie. En 584 « le roi Childébert alla en Italie, ce qu'apprenant les Lombards, et craignant d'être défaits par son armée, ils se soumirent à sa domination, lui firent beaucoup de présents, et promirent de lui devenir fidèles et soumis. Le roi, ayant obtenu d'eux ce qu'il désirait, retourna dans les Gaules et ordonna de mettre en mouvement une armée qu'il fit marcher en Espagne. Cependant il s'arrêta. L'empereur Maurice lui avait donné, l'année précédente, cinquante mille sols d'or pour chasser les Lombards de l'Italie. Ayant appris qu'il avait fait la paix avec eux, il redemanda son argent; mais le roi, se confiant en ses forces, ne voulut pas seulement lui répondre lâ-dessus. » Greg. Tur., l. VI, c. XLII.

2. Blessé par un taureau sauvage.

3. La première fois qu'ils l'envahirent, Childébert et Clotaire prétendaient venger leur sœur, maltraitée par son mari Amalaric, roi des Visigoths, qui voulait la convertir à l'arianisme. Elle avait envoyé à ses frères un mouchoir teint de son sang. (Grégoire de Tours.)

4. Sidon. Appolin., l. VIII, Epist. IX : « Istic (à Bordeaux) Saxona cæruleum videmus assuetum ante sala, solum timere. » Carmen VIII :

Quin et Armoricus piratam Saxona tractus
Sperabat, cui pelle salum sulcare Britannum
Ludus, et assuto, glaucum mare findere lembo.

5. Clovis lui-même choisit des Romains pour les envoyer en ambassade, Aurelianus en 481, Paternus en

507 (Greg. Tur., Epist. c. xviii, xxv). On rencontre une foule de noms romains autour de tous les rois germains : un Aradius est le conseiller assidu de Gondobaud (Greg. Tur., l. II, c. xxxii). — Arcadius, sénateur arverne, appelle Childéric Ier dans l'Auvergne et s'entretient pour le meurtre des enfants de Clodomir (Id., l. III, c. ix, xviii). — Asteriolus et Secundinus, « tous deux sages et habiles dans les lettres et la rhétorique, » avaient beaucoup de crédit (en 547) auprès de Theudebert (Ibid., c. xxxiii). — Un ambassadeur de Gontran se nomme Félix (Greg. Tur., l. VIII, c. xii); son référendaire, Flavius, (l. V, c. xlvi). Il envoie un Claudius pour tuer Eborulf dans Saint-Martin de Tours (l. VIII, c. xxix). — Un autre Claudius est *chancelier* de Childébert II (Greg. de Mirac. S. Martini, l. IV). Un *domestique* de Brunehaut se nomme Flavius (Greg. Tur., l. IX, c. xix). A son favori Protadius succède « le Romain Claudius, fort lettré et agréable conteur. » (Fredégar., c. xxviii). Dagobert a pour ambassadeurs Servatus et Paternus, pour généraux Abundantius et Venerandus, etc. (Gesta Dagoberti, *passim*)... — Sans doute plus d'un roi Mérovingien perdit dans ce contact avec les vaincus la rudesse barbare, et voulut apprendre avec ses favoris l'élégance latine : Fortunat écrit à Charibert :

Floret in eloquio lingua latina tuo,
Qualis es in propria docto sermone loquela
Qui nos Romano vincis in eloquio !

— « Sigebertus erat elegans et versutus. — Sur Chil-

être ainsi ; sans compter qu'ils étaient bien plus souples, bien plus flatteurs, eux seuls étaient capables d'inspirer à leurs maîtres quelques idées d'ordre et d'administration, de substituer peu à peu un gouvernement régulier aux caprices de la force, et d'élever la royauté barbare sur le modèle de la monarchie impériale. Nous voyons déjà sous Theudebert, petit-fils de Clovis, le ministre romain Parthenius, qui veut imposer des tributs aux Francs, et qui est massacré par eux à la mort de ce roi.

Un autre petit-fils de Clovis, Chramme, fils de Clotaire, avait pour confident le Poitevin Léon ; pour ennemi, l'évêque de Clermont, Cantin, créature des Francs ; pour amis, les Bretons, chez lesquels il se retira, lorsque, ayant échoué dans une tentative de révolte, il fut poursuivi par son père. Le malheureux se réfugia avec toute sa famille dans une cabane, où son père le fit brûler.

Clotaire, seul roi de la Gaule (558-561) par la mort de ses trois frères, laissait en mourant quatre fils. Sigebert eut les campements de l'Est, ou, comme parlent les chroniqueurs, le royaume d'Ostrie ; il résida à Metz ; rapproché ainsi des tribus germaniques, dont plusieurs restaient alliées des Francs, il semblait devoir tôt ou tard prévaloir sur ses frères. Chilpéric eut la Neustrie et fut appelé roi de Soissons. Gontran eut la Bourgogne ; sa capitale fut Chalon-sur-Saône. Pour le bizarre royaume de Charibert, qui réunissait Paris et l'Aquitaine, la mort de ce roi répartit ses États entre ses frères. L'influence romaine fut plus forte encore sous ces princes. Nous les voyons généralement livrés à des ministres gaulois,

péric (Voy. plus bas). — Les Francs semblent avoir eu de bonne heure la perfidie byzantine : « Franci mendaces, sed hospitalia (sociabiles ?.) » Salvian., l. VII, p. 169. « Si pejeret Francus, quid novi faceret? qui perjurium ipsum sermonis genus esse putat, non criminis. » Salvian., l. IV, c. xiv. — « Franci, quibus familiare est ridendo fidem frangere. » Flav. Vopiscus in Proculo.

1. Grégoire de Tours.

2. Frédégaire parle de la tyrannie fiscale d'un Protadius, maire du palais en 605, sous Theuderic, et favori de Brunehaut.

1. Lorsque les Saxons rentrèrent dans leur pays, ils trouvèrent la place prise : « Au temps du passage d'Alboin en Italie, Clotaire et Sigebert avaient placé, dans le lieu qu'il quittait, des Suèves et d'autres nations ; ceux qui avaient accompagné Alboin, étant revenus du temps de Sigebert, s'élevèrent contre eux et voulurent les chasser et les faire disparaître du pays ; mais eux leur offrirent la troisième partie des terres, disant : Nous pouvons vivre ensemble sans nous combattre. » Les autres, irrités parce qu'ils avaient auparavant possédé ce pays, ne voulaient aucunement

goths ou romains. Ces trois mots sont alors presque synonymes. Dans le commerce des barbares, les vaincus ont pris quelque chose de leur énergie. « Le roi Gontran, dit Grégoire de Tours, honora du patriciat Celsus, homme élevé de taille, fort d'épaules, robuste de bras, plein d'emphase dans ses paroles, d'à-propos dans ses répliques, exercé dans la lecture du droit ; il devint si avide, qu'il spolia fréquemment les églises, etc. » Sigebert choisit un Arverne pour envoyé à Constantinople. Nous trouvons parmi ses serviteurs un Andarchius, « parfaitement instruit dans les œuvres de Virgile, dans le code Théodosien et l'art des calculs ¹. »

C'est à ces Romains qu'il faut désormais attribuer en grande partie ce qui se fait de bien et de mal sous les rois des Francs. C'est à eux qu'on doit rapporter la fiscalité renaissante ² ; nous les voyons figurer dans la guerre même, et souvent avec éclat. Ainsi, tandis que le roi d'Ostrie est battu par les Avars, et se laisse prendre par eux, le Romain Mummole, général du roi de Bourgogne, bat les Saxons et les Lombards, les force d'acheter leur retour d'Italie en Allemagne, et de payer tout ce qu'ils prennent sur la route ³.

L'origine de ces ministres gaulois des rois francs était souvent très basse. Rien ne les fait mieux connaître que l'histoire du serf Leudaste, qui devint comte de Tours. « Leudaste naquit dans l'île de Rhé, en Poitou, d'un nommé Léocade, serviteur chargé des vignes du fisc. On le fit venir pour le service royal, et il fut placé dans les cuisines de la reine ; mais, comme il avait dans sa jeunesse les yeux chassieux, et que l'âcreté de la fu-

entendre à la paix. Les Suèves leur offrirent alors la moitié des terres, puis les deux tiers, ne gardant pour eux que la troisième partie. Les autres le refusant, les Suèves leur offrirent toutes les terres et tous les troupeaux, pourvu seulement qu'ils renoncassent à combattre ; mais ils n'y consentirent pas, et demandèrent le combat. Avant de le livrer, ils traitèrent entre eux du partage des femmes des Suèves, et de celles qu'aurait chacun après la défaite de leurs ennemis qu'ils regardaient déjà comme morts ; mais la miséricorde de Dieu, qui agit selon sa justice, les obligea de tourner ailleurs leurs pensées ; le combat ayant été livré, sur vingt-six mille Saxons, vingt mille furent tués, et des Suèves, qui étaient six mille quatre cents, quatre-vingts seulement furent abattus, et les autres obtinrent la victoire. Ceux des Saxons qui étaient demeurés après la défaite jurèrent, avec des imprécations, de ne se couper ni la barbe ni les cheveux jusqu'à ce qu'ils se fussent vengés de leurs ennemis ; mais, ayant recommencé le combat, ils éprouvèrent encore une plus grande défaite, et ce fut ainsi que la guerre cessa. » Greg. Tur., l. V., c. xv. (Voy. aussi Paul Diacre, De Gestis Longobardorum, ap. Muratori, l.

mée lui était contraire, on le fit passer du pilon au pétrin. Quoiqu'il parût se plaire au travail de la pâte fermentée, il prit la fuite et quitta le service. On le ramena deux ou trois fois, et, ne pouvant l'empêcher de s'enfuir, on le condamna à avoir une oreille coupée. Alors, comme il n'était aucun crédit capable de cacher le signe d'infamie dont il avait été frappé en son corps, il s'enfuit chez la reine Marcofève, que le roi Charibert, épris d'un grand amour pour elle, avait appelée à son lit à la place de sa sœur. Elle le reçut volontiers, et l'éleva aux fonctions de gardien de ses meilleurs chevaux. Tourmenté de vanité et livré à l'orgueil, il brigua la place de comte des écuries, et l'ayant obtenue, il méprisa et dédaigna tout le monde, s'enfla de vanité, se livra à la dissolution, s'abandonna à la cupidité, et, favori de sa maîtresse, il s'entremet de côté et d'autre dans ses affaires. Après sa mort, engraisé de butin, il obtint par ses présents, du roi Charibert, d'occuper auprès de lui les mêmes fonctions; ensuite, en punition des péchés accumulés du peuple, il fut nommé comte de Tours. Là, il s'enorgueillit de sa dignité avec une fierté encore plus insolente, se montra âpre au pillage, hautain dans les disputes, souillé d'adultère, et par son activité à semer la discorde et à porter des accusations calomnieuses, il amassa des trésors considérables. « Cet intrigant, que nous ne connaissons, il est vrai, que par les récits de Grégoire de Tours, son ennemi personnel, essaya, dit-il, de le perdre en le faisant accuser d'avoir mal parlé de la reine Frédégonde. » Mais le peuple s'assembla en grand nombre, et le roi se contenta du serment de l'évêque, qui dit la messe sur trois autels. Les évêques assem-

blés menaçaient même le roi de le priver de la communion. Leudaste fut tué quelque temps après par les gens de Frédégonde.

Les grands noms, les noms populaires de cette époque, ceux qui sont restés dans la mémoire des hommes, sont ceux des reines, et non des rois; ceux de Frédégonde et de Brunehaut. La seconde, fille du roi des Goths d'Espagne, esprit imbu de la culture romaine, femme pleine de grâce et d'insinuation, fut appelée, par son mariage avec Sigebert, dans la sauvage Ostrasie, dans cette Germanie gauloise, théâtre d'une invasion éternelle. Frédégonde, au contraire, génie tout barbare, s'empara de l'esprit du pauvre roi de Neustrie, roi grammairien et théologien, qui dut aux crimes de sa femme le nom de Néron de la France. Elle lui fit d'abord étrangler sa femme légitime, Galswinthe, sœur de Brunehaut; puis ses beaux-fils y passèrent, puis son beau-frère Sigebert. Cette femme terrible, entourée d'hommes dévoués qu'elle fascinait de son génie meurtrier, dont elle troublait la raison par d'enivrants breuvages¹, frappait par eux ses ennemis. Les dévoués antiques de l'Aquitaine et de la Germanie, les sectateurs des Hassassins, qui, sur un signe de leur chef, allaient en aveugle tuer ou mourir, se retrouvent dans les serviteurs de Frédégonde. Elle-même, belle et homicide, tout entourée de superstitions païennes², nous apparaît comme une Walkirie scandinave. Elle suppléa par l'audace et le crime à la faiblesse de la Neustrie, fit à ses puissants rivaux une guerre de ruse et d'assassinats, et sauva peut-être l'occident de la Gaule d'une nouvelle invasion des barbares³.

L'époux de Brunehaut, Sigebert, roi

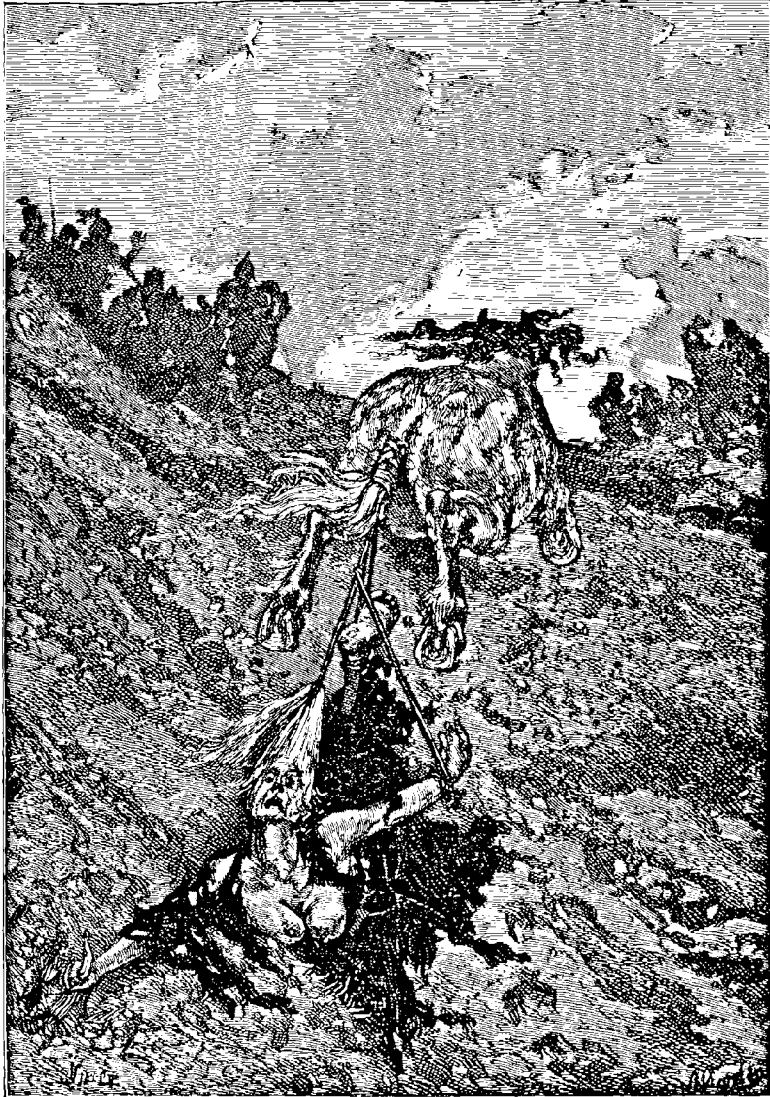
1. Grégoire de Tours. Frédégonde donne un breuvage à deux clercs pour qu'ils aillent assassiner Childebert.

2. Une affranchie, possédée de l'esprit de Python, riche, vêtue d'habits magnifiques, se réfugie auprès de Frédégonde. (Greg. Tur. l. VII, cXLIV.) — Claudius promet à Frédégonde et à Gontran de tuer Eberulf, meurtrier de Chilpéric, dans la basilique de Tours: « Et cum iter ageret, ut consuetudo est barbarorum, auspicia intendere cœpit. Simulque interrogare multos si virtus beati Martini de presenti manifestaretur in perfidis. » (c. xxix).

Le paganisme est encore très fort à cette époque. Dans un concile où assistèrent Sonnat, évêque de Reims, et quarante évêques, on décide: « Que ceux qui suivent les augures et autres cérémonies païennes, ou qui font des repas superstitieux avec des païens, soient d'abord doucement admonestés et avertis de quitter leurs anciennes erreurs; que s'ils négligent de le faire et se mêlent aux idolâtres et à tous ceux qui se sacrifient aux idoles, ils soient soumis à une pénitence proportionnée à leur faute. » Frodoart, l. II, c. v. — Dans Grégoire de Tours (l. VIII, c. xv), saint Wul-

filac, ermite de Trèves, raconte comment il a renversé (en 585) la Diane du lieu et les autres idoles. — Les conciles de Latran, en 402, d'Arles, en 452, défendent le culte des pierres, des arbres et des fontaines. On lit dans les canons du concile de Nantes, en 658: « Summo decertare debent studio episcopi et eorum ministri, ut arbores dæmonibus consecratæ quas vulgus colit, et in tanta veneratione habet, ut nec ramum nec surculum inde audeat amputare, radicibus excindantur atque comburantur. Lapidés quoque quos in ruinosis locis et silvestribus dæmonum ludificationibus decepti venerantur, ubi et vota vovent et deferunt, funditis effodiantur, atque in tali loco projiciantur, ubi nunquam a cultoribus suis inveniri possint. Omnibusque interdicitur ut nullus candelam vel aliquod munus alibi deferat nisi ad ecclesiam Domino Deo suo... » Sirmund., t. III, Conc. Gallie. (Voy. aussi le vingt-deuxième canon du Concile de Tours, en 567, et les Capitulaires de Charlemagne, ann. 769.)

3. « De Frédégonde te souviens, » dit saint Ouen à son ami Ébroin, défenseur de la Neustrie contre l'Ostrasie. — La prédominance appartient d'abord à la



On la lia par les cheveux, par un pied et par un bras à la queue d'un cheval indompté.
(P. 113.)

d'Ostrasie, avait en effet appelé les Germains. Chilpéric ne put tenir contre ces bandes. Elles se répandirent jusqu'à Paris, incendiant tout village, emmenant tout

Neustrie. Depuis Clovis, et avant le complet anéantissement de l'autorité royale, sous les maires du palais, quatre rois ont réuni toute la monarchie franque : ce sont les rois de Neustrie : — Clotaire 1^{er}, 558-561. — Clotaire II, 613-628. — Dagobert 1^{er}, 634-638. — Clovis II, 655-656. — En effet, c'était en Neustrie que s'était établi Clovis, avec la tribu alors prépondérante. — La Neustrie était plus centrale, plus romaine, plus ecclésiastique. — L'Ostrasie était en proie aux fluctuations continues de l'émigration germanique.

1. « Les bourgs situés aux environs de Paris furent entièrement consumés par la flamme, dit Grégoire de

homme en captivité. Sigebert lui-même ne savait comment contenir ses terribles auxiliaires, qui ne lui auraient pas laissé sur quoi régner¹. Il était cependant parvenu à

Tours ; l'ennemi détruisit les maisons comme tout le reste, et emmena même les habitants en captivité. Sigebert conjurait qu'on n'en fit rien ; mais il ne pouvait contenir la fureur des peuples venus de l'autre bord du Rhin. Il supportait donc tout avec patience, jusqu'à ce qu'il pût revenir dans son pays. Quelques-uns de ces païens se soulevèrent contre lui, lui reprochant de s'être soustrait au combat ; mais lui, plein d'intrépidité, monta à cheval, se présenta devant eux, les apaisa par des paroles de douceur, et ensuite en fit captiver un grand nombre. »

resserrer Chilpéric dans Tournay, il se croyait roi de Neustrie, et déjà se faisait élever sur le pavois, lorsque deux hommes de Frédégonde, armés de couteaux empoisonnés, sortirent de la foule et le poignardèrent (575). Ses ministres goths furent à l'instant massacrés par le peuple. Brunehaut, de victorieuse, de toute-puissante qu'elle était, devint captive de Chilpéric et de Frédégonde, qui lui laissèrent pourtant la vie¹. Elle trouva ensuite le moyen d'échapper, grâce à l'amour qu'elle avait inspiré à Mérovée, fils de Chilpéric. Le malheureux fut aveuglé par sa passion au point d'épouser Brunehaut; c'était épouser la mort. Son père le fit tuer. L'évêque de Rouen, Prétextat, homme imprudent et léger, qui avait eu l'audace de les marier, fut protégé d'abord par les scrupules de Chilpéric; plus tard Frédégonde s'en débarrassa.

Brunehaut entra dans l'Ostrasie, où son fils enfant, Childébert II, régnait nominale-ment. Mais les grands ne voulurent plus obéir à l'influence gothique et romaine. Ils étaient même sur le point de tuer le Romain Lupus, duc de Champagne, le seul d'entre eux qui fût dévoué à Brunehaut. Elle se jeta au milieu des bataillons armés, et lui donna ainsi le temps d'échapper. Les grands d'Ostrasie, sentant leur supériorité sur la Gaule romaine de Bourgogne, où régnait Gontran, voulaient descendre avec leurs troupes barbares dans le Midi, et promettaient part à Chilpéric. Plusieurs des grands de la Bourgogne les appelaient. Chilpéric y donnait la main; mais ses troupes furent battues par le vaillant Mummolus, dont les succès sur les Saxons et les Lombards avaient déjà protégé le royaume de Gontran. D'autre part, les hommes libres d'Ostrasie, soulevés contre les grands, peut-être à l'instigation de Brunehaut, les accusaient de trahir le jeune roi.

1. Chilpéric vint à Paris prendre les trésors de Brunehaut, et la relégua elle-même à Rouen, et ses filles à Meaux.

2. Grégoire de Tours.

3. Greg. Tur., liv. VII, cxlv. — « Sed versiculi illi, dit Grégoire de Tours, nulli penitus metricæ conveniunt rationi. » Liv. V, c. xlv. — Cependant la tradition lui attribue l'épithète suivante sur saint Germain des Prés :

*Ecclesie speculum, patriæ vigor, ara reorum,
Et pater, et medicus, pastor amorque gregis,
Germanus virtute, fide, corde, ore beatus;
Carne tenet tumulum, mentis honore polum.
Vir cui dura nihil nocuerunt fata sepulcri:
Vivit enim, nam mors quem tulit ipsa timet.
Crevit adhuc potius justus post funera; nam qui
Fictile vas fuerat, gemma superna micat,
Hujus opem et meritum mutis data verba loquantur,
Redditus et cæcis predicat ore dies.*

Il semble en effet qu'à cette époque les grands d'Ostrasie et de Bourgogne se soient secrètement entendus pour se délivrer des rois mérovingiens.

Dans la Neustrie, au contraire, le pouvoir royal paraît se fortifier. Moins belliqueuse que le royaume d'Ostrasie, moins riche que celui de Bourgogne, la Neustrie ne pouvait subsister qu'autant que les vaincus y reprendraient place à côté des vainqueurs. Aussi voyons-nous Chilpéric employer des milices gauloises contre les Bretons². Il semblerait que, malgré sa férocité naturelle, Chilpéric eût essayé de se concilier les vaincus d'une manière plus directe encore. Dans une guerre contre Gontran, il tua un des siens qui n'arrêtait point le pillage. En même temps il bâtit des cirques à Soissons et à Paris, il donnait des spectacles à l'exemple des Romains. Lui-même il faisait des vers en langue latine³, surtout des hymnes et des prières. Il essaya, comme les empereurs Zénon et Anastase, d'imposer aux évêques un credo de sa façon, où l'on nommerait Dieu sans faire mention de la distinction des trois personnes. Le premier évêque auquel il montra cette pièce la rejeta avec mépris, et l'aurait déchirée s'il eût été plus près du prince. La patience de celui-ci indique assez combien il ménageait l'Église⁴.

Ces grossiers essais de résurrection de gouvernement impérial entraînèrent le renouvellement de la fiscalité qui avait ruiné l'empire. Chilpéric fit faire une sorte de cadastre, exigeant, dit Grégoire de Tours, une amphore de vin par demi-arpent. Ces exactions, peut-être inévitables dans la lutte terrible que la Neustrie soutenait contre l'Ostrasie secondée des barbares, n'en parurent pas moins intolérables, après une si longue interruption. C'est sans doute pour cette cause, tout autant que pour les meurtres dont Grégoire de Tours

*Nunc vir apostolicus, rapiens de carne trophæum,
Jure triumphali considet arce throni.*

(Apud Aimoin., I. III. c. x.)

Il ajouta des lettres à l'alphabet... « et misit epistolas in universas civitates regni sui, ut sic pueri docerentur, ac libri antiquitus scripti, planatipumice rescriberentur. » Greg. Tur., I. V, xlv.

4. Voy. dans Grég. de Tours (I. VI, c. xxii) sa clémence envers un évêque qui avait dit, entre autres injures, qu'en passant du royaume de Gontran dans celui de Chilpéric, il passait de paradis en enfer. — Cependant, ailleurs il se plaint amèrement des évêques (ibid., I. VI, c. xlvi); « Nullum plus odio habens quam ecclesias; aiebat enim plerumque: Ecce pauper remansit fiscus noster, ecce divitiæ nostræ ad ecclesias sunt translata; nulli penitus, ni soli episcopi regnant; perit honor noster, et transit ad episcopos civitatum. »

nous a transmis les horribles détails, que les noms de Chilpéric et de Frédégonde sont restés exécrables dans la mémoire du peuple. Ils crurent eux-mêmes, lorsqu'une épidémie leur enleva leurs enfants, que les malédictions du pauvre avaient attiré sur eux la colère du ciel.

« En ces jours-là, le roi Chilpéric tomba grièvement malade; et lorsqu'il commençait à entrer en convalescence, le plus jeune de ses fils, qui n'était pas encore régénéré par l'eau ni le Saint-Esprit, tomba malade à son tour. Le voyant à l'extrémité, on le lava dans les eaux du baptême. Peu de temps après il se trouva mieux; mais son frère aîné, nommé Chlodebert, fut pris de la maladie. Sa mère Frédégonde, le voyant en danger de mort, fut saisie de contrition, et dit au roi : « Voilà longtemps que la miséricorde divine supporte nos mauvaises actions; elle nous a souvent frappés de fièvres et autres maux, et nous ne nous sommes pas amendés. Voilà que nous avons déjà perdu des fils; les larmes des pauvres¹, les gémissements des veuves, les soupirs des orphelins, vont causer la mort de ceux-ci, et il ne nous reste plus l'espérance d'amasser pour personne; nous thésaurisons, et nous ne savons plus pour qui. Nos trésors demeureront dénués de possesseurs, pleins de rapine et de malédiction. Nos celliers ne regorgeaient-ils pas de vin? Le froment ne remplissait-il pas nos greniers? Nos trésors n'étaient-ils pas comblés d'or, d'argent, de pierres précieuses, de colliers et d'autres ornements impériaux? Et voilà que nous perdons ce que nous avons de plus beau. Maintenant, si tu consens, viens et brûlons ces injustes registres; qu'il nous suffise, pour notre fisc, de ce qui suffisait à ton père, le roi Clotaire.

« Après avoir dit ces paroles, en se frappant la poitrine de ses poings, la reine se fit donner les registres que Marc lui avait apportés des cités qui lui appartenaient. Les ayant jetés dans le feu, elle se tourna vers le roi et lui dit : « Qui t'arrête? fais ce que tu me vois faire, afin que, si nous perdons nos chers enfants, nous échappions du moins aux peines éternelles. » Le roi, touché de repentir, jeta au feu tous les registres de l'impôt, et les ayant brûlés, envoya partout défendre à l'avenir d'en faire de semblables. Après cela, le plus jeune de leurs petits enfants mourut accablé d'une grande langueur. Ils le por-

tèrent avec beaucoup de douleur de leur maison de Braine à Paris, et le firent ensevelir dans la basilique de Saint-Denis. On arrangea Chlodebert sur un brancard, et on le conduisit à Soissons, à la basilique de Saint-Médard. Ils le présentèrent au saint tombeau, et firent un vœu pour lui; mais, déjà épuisé et manquant d'haleine, il rendit l'esprit au milieu de la nuit. Ils l'ensevelirent dans la basilique de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, martyrs. Il y eut un grand gémissement dans tout le peuple : les hommes suivirent ses obsèques en deuil, et les femmes couvertes de vêtements lugubres, comme elles ont coutume de les porter aux funérailles de leurs maris. Le roi Chilpéric fit ensuite de grands dons aux églises et aux pauvres.² »

« ... Après le synode dont j'ai parlé, j'avais déjà dit adieu au roi, et me préparais à m'en retourner chez moi; mais, ne voulant pas m'en aller sans avoir dit adieu à Salvius et l'avoir embrassé, j'allai le chercher, et le trouvai dans la cour de la maison de Braine; je lui dis que j'allais retourner chez moi, et nous étant éloignés un peu pour causer, il me dit : « Ne vois-tu pas au dessus de ce toit ce que j'y aperçois? — J'y vois, lui-dis-je, un petit bâtiment que le roi a dernièrement fait élever au dessus. » Et il dit : « N'y vois-tu pas autre chose? — Rien autre chose, » lui dis-je. Supposant qu'il parlait ainsi par manière de jeu, j'ajoutai : « Si tu vois quelque chose de plus, dis-le moi. » Et lui, poussant un profond soupir, me dit : « Je vois le glaive de la colère divine tiré et suspendu sur cette maison. » Et véritablement les paroles de l'évêque ne furent pas menteuses, car, vingt jours après, moururent, comme nous l'avons dit, les deux fils du roi³. »

Chilpéric lui-même périt bientôt, assassiné, selon les uns, par un amant de Frédégonde, selon d'autres, par les émissaires de Brunehaut, qui aurait voulu venger ses deux époux, Sigebert et Mérovée (an 584). La veuve de Chilpéric, son fils enfant, et l'Église, et tous les ennemis de l'Ostrasie et des barbares, se tournèrent vers le roi de Bourgogne, le bon Gontran.

Celui-ci était en effet le meilleur de tous les Mérovingiens. On ne lui reprochait que deux ou trois meurtres. Livré aux femmes, au plaisir, il semblait adouci par le commerce des Romains du Midi et des gens d'église; il avait beaucoup de déférence pour

donnèrent la mort, et le cortège partit en chargeant le roi de malédictions.

2. Grégoire de Tours.

3. Grégoire de Tours.

1. On peut juger de la violence de ce gouvernement par la manière dont Chilpéric dota sa fille Rigunthe. Il fit enlever comme esclaves, pour la suivre en Espagne, une foule de colons royaux; un grand nombre se

ceux-ci ; « il était, dit Frédégaire, comme un prêtre entre les prêtres¹. »

Gontran se déclara le protecteur de Frédégonde et de son fils Clotaire II. Frédégonde lui jura, et lui fit jurer par deux cents guerriers francs, que Clotaire était bien fils de Chilpéric. Ce bon homme semble chargé de la partie comique dans le drame terrible de l'histoire mérovingienne. Frédégonde se jouait de sa simplicité². La mort de tous ses frères semble avoir vivement frappé son imagination. Il fit serment de poursuivre le meurtrier de Chilpéric jusqu'à la neuvième génération, « pour faire cesser cette mauvaise coutume de tuer les rois. » Il se croyait lui-même en péril. « Il arriva qu'un certain dimanche, après que le diacre eut fait faire silence au peuple, pour qu'on entendît la messe, le roi s'étant tourné vers le peuple, dit : « Je vous conjure, hommes et femmes, qui êtes ici présents, gardez-moi une fidélité inviolable, et ne me tuez pas comme vous avez tué dernièrement mes frères ; que je puisse au moins pendant trois ans élever mes neveux que j'ai faits mes fils adoptifs, de peur qu'il n'arrive, ce que veuille détourner le Dieu éternel ! qu'après ma mort vous ne périissiez avec ces petits enfants, puisqu'il ne resterait dans notre famille aucun homme fort pour vous défendre³. »

Tout le peuple adressa des prières au Seigneur pour qu'il lui plût de conserver Gontran. Lui seul en effet pouvait protéger la Bourgogne et la Neustrie contre l'Ostrasie, la Gaule contre la Germanie, l'Église, la civilisation contre les barbares. L'évêque de Tours se déclara hautement pour Gontran : « Nous fimes dire (c'est Grégoire lui-même qui parle, à l'évêque et aux citoyens de Poitiers, que Gontran était maintenant père des deux fils de Sigebert et de Chilpéric, et qu'il posséderait tout le royaume, comme son père Clotaire autrefois. »

Poitiers, rivale de Tours, ne suivit point son impulsion. Elle aimait mieux reconnaître le roi d'Ostrasie, trop éloigné pour lui être à charge. Pour les hommes du Midi, Aquitains et Provençaux, ils crurent que, dans l'affaiblissement de la famille mérovingienne représentée par un vieillard et deux enfants,

1. Une femme guérit son fils de la fièvre quarte, en lui donnant de l'eau où elle avait fait infuser une frange du manteau de Gontran. (Grégoire de Tours.)

2. Grégoire de Tours : « Gontran protégeait Frédégonde et l'invitait souvent à des repas, lui promettant qu'il serait pour elle un solide appui. Un certain jour qu'ils étaient ensemble, la reine se leva et dit adieu au roi, qui la retint en lui disant : « Prenez encore quelque

ils pourraient se faire un roi qui dépendrait d'eux. Ils appelèrent de Constantinople un Gondevald qui se disait issu du sang des rois francs. L'histoire de cette tentative, donnée tout au long par Grégoire de Tours, fait admirablement connaître les grands du midi de la Gaule, les Mummole, les Gontran-Boson, gens équivoques et doublés d'origine et de politique, moitié Romains, moitié barbares, et leurs liaisons avec les ennemis de la Bourgogne et de la Neustrie, avec les Grecs byzantins et les Allemands d'Ostrasie.

« Gondevald, qui se disait fils du roi Clotaire, était arrivé à Marseille venant de Constantinople. Il faut ici exposer en peu de mots quelle était son origine. Né dans les gaules, il avait été élevé avec soin, instruit dans les lettres, et, selon la coutume des rois de ce pays, portait les boucles de ses cheveux flottantes sur ses épaules ; il fut présenté au roi Childebert par sa mère, qui lui dit : « Voilà ton neveu, le fils du roi Clotaire : comme son père le hait, prends-le, toi, car il est de ta chair. » Celui-ci, qui n'avait pas de fils, le prit et le garda avec lui. Cette nouvelle ayant été annoncée au roi Clotaire, il envoya des messagers à son frère pour lui dire : « Envoie ce jeune homme pour qu'il vienne vers moi. » Son frère le lui envoya sans retard. Clotaire l'ayant vu ordonna qu'on lui coupât la chevelure, disant : « Il n'est pas né de moi. » Après la mort de Clotaire, le roi Charibert le reçut ; mais Sigebert, l'ayant fait venir, coupa de nouveau sa chevelure et l'envoya dans la ville d'Agrippine, maintenant appelée Collogne. Ses cheveux étant revenus, il s'échappa de ce lieu et se rendit près de Narsès, qui gouvernait alors l'Italie. Là il prit une femme, engendra des fils et se rendit à Constantinople. De là, à ce qu'on rapporte, il fut longtemps après invité par quelqu'un à revenir dans les Gaules, et débarquant à Marseille, il fut reçu par l'évêque Théodore qui lui donna des chevaux, et il alla rejoindre le duc Mummole. Mummole occupait alors, comme nous l'avons dit, la cité d'Avignon. Mais à cause de cela le duc de Gontran-Boson se saisit de l'évêque Théodore et le fit garder, l'accusant d'avoir introduit un étranger dans les Gaules, et de vouloir par ce moyen sou-

« chose. » Elle lui dit : « Permettez-moi, je vous en prie, seigneur, car il m'arrive, selon la coutume des femmes, qu'il faut que je me lève pour enfanter. » Ces paroles le rendirent stupéfait, car il savait qu'il n'y avait que quatre mois qu'elle avait mis un fils au monde : il lui permit cependant de se retirer. »

3. Grégoire de Tours.

mettre le royaume des Francs à la domination de l'empereur. Théodore produisit, dit-on, une lettre signée de la main des grands du roi Childebert, et il dit : « Je n'ai rien fait par moi-même, mais seulement ce qui nous a été commandé par nos maîtres et seigneurs. » Gondovald se réfugia dans une île de la mer, pour y attendre l'événement. Le duc Gontran-Boson partagea avec un des ducs du roi Gontran les trésors de Gondovald, et emporta, dit-on, en Auvergne une immense quantité d'or, d'argent et d'autres choses. »

Avant de se décider pour ou contre le prétendant, le roi d'Ostrasie envoya demander à son oncle Gontran la restitution des villes qui avaient fait partie du patrimoine de Sigebert. Le roi Childebert envoya vers le roi Gontran l'évêque Egidius, Gontran-Boson, Sigewald et beaucoup d'autres. Lorsqu'ils furent entrés, l'évêque dit : « Nous rendons grâces au Dieu tout-puissant, ô roi très pieux, de ce qu'après bien des fatigues il t'a remis en possession des pays qui dépendent de ton royaume. » Le roi lui dit : « On doit rendre de dignes actions de grâces au Roi des rois, au Seigneur des seigneurs, dont la miséricorde a daigné accomplir ces choses; car on ne t'en doit aucune à toi qui, par tes perfides conseils et tes parjures, as fait incendier l'année passée tous mes États; toi qui n'as jamais tenu ta foi à aucun homme, toi dont l'astuce est partout fameuse, et qui te conduis partout, non en évêque, mais en ennemi de notre royaume! » A ces paroles, l'évêque, outré de colère, se tut. Un des députés dit : « Ton neveu Childebert te supplie de lui faire rendre les cités dont son père était en possession. » Gontran répondit à celui-ci : « Je vous ai déjà dit que nos traités me confèrent ces villes, c'est pourquoi je ne veux point les rendre. » Un autre député lui dit : « Ton neveu te prie de lui faire remettre cette sorcière de Frédégonde, qui a fait périr un grand nombre de rois, pour qu'il venge sur elle la mort de son père, de son oncle et de ses cousins. » Le roi lui répondit : « Elle ne pourra être remise en son pouvoir, parce qu'elle a un fils qui est roi; mais tout ce que vous dites contre elle, je ne le crois pas vrai. » Ensuite Gontran-Boson

s'approcha du roi comme pour lui rappeler quelque chose; et comme le bruit s'était répandu que Gondovald venait d'être proclamé roi, Gontran, prévenant ses paroles, lui dit : « Ennemi de notre pays et de notre trône, qui précédemment es allé en Orient exprès pour placer sur notre trône un Ballomer (le roi appelait ainsi Gondovald), homme toujours perfide et qui ne tiens rien de ce que tu promets ! » Boson lui répondit : « Toi, seigneur et roi, tu es assis sur le trône royal, et personne n'a osé répondre à ce que tu dis; je soutiens que je suis innocent de cette affaire. S'il y a quelqu'un, égal à moi, qui m'impute en secret ce crime, qu'il vienne publiquement et qu'il parle. Pour toi, très pieux roi, remets le tout au jugement de Dieu; qu'il décide, lorsqu'il nous aura vu combattre en champ clos. » A ces paroles, comme tout le monde gardait le silence, le roi dit : « Cette affaire doit exciter tous les guerriers à repousser de nos frontières un étranger dont le père a tourné la meule, et, pour dire vrai, son père a manié la carde et peigné la laine. » Et, quoiqu'il se puisse bien faire qu'un homme ait à la fois ces deux métiers, un des députés répondit à ce reproche du roi : « Tu prétends donc que cet homme a eu deux pères, un cardeur et un meunier? Cesse, ô roi, de parler si mal; car on n'a point ouï dire qu'un seul homme, si ce n'est en matière spirituelle, puisse avoir deux pères. » Comme ces paroles excitaient le rire d'un grand nombre, un autre député dit : « Nous te disons adieu, ô roi, puisque tu ne veux pas rendre les cités de ton neveu, nous savons que la hache est entière qui a tranché la tête à tes frères; elle te fera bientôt sauter la cervelle; » et ils se retirèrent ainsi avec scandale. A ces mots le roi, enflammé de colère, ordonna qu'on leur jetât à la tête pendant qu'ils se retiraient, du fumier de cheval, des herbes pourries, de la paille, du foin pourri et la boue puante de la ville. Couverts d'ordures, les députés se retirèrent, non sans essayer un grand nombre d'injures et d'outrages.

Cette réponse de Gontran réunit les Ostrasiens aux Aquitains en faveur de Gondovald. Les grands du Midi l'accueillirent¹, et sous leur conduite, il fit de rapides progrès. Il se

1. « Comme Gondovald cherchait de tous côtés des secours, quelqu'un lui raconta qu'un certain roi d'Orient, ayant enlevé le pouce du martyr saint Serge, l'avait implanté dans son bras droit, et que lorsqu'il était dans la nécessité de repousser ses ennemis, il lui suffisait d'élever le bras avec confiance; l'armée ennemie, comme accablée de la puissance du martyr, se mettait

en déroute. Gondovald s'informa avec empressement s'il y avait quelqu'un en cet endroit qui eût été jugé digne de recevoir quelques reliques de saint Serge. L'évêque Bertrand lui désigna un certain négociant nommé Euphron, qu'il haïssait, parce qu'avidé de ses biens, il l'avait fait raser autrefois, malgré lui, pour le faire clerc; mais Euphron passa dans une autre ville et

vit bientôt maître de Toulouse, de Bordeaux, de Périgueux, d'Angoulême. Il recevait au nom du roi d'Ostrasie le serment des villes qui avaient appartenu à Sigebert. Le danger devenait grand pour le vieux roi de Bourgogne. Il savait que Brunehaut, Childeberrt et les grands d'Austrasie favorisaient Gondovald, que Frédégonde elle-même était tentée de traiter avec lui, que l'évêque de Reims était secrètement dans son parti; tous ceux du Midi y étaient ouvertement. La défection du parti romain ecclésiastique, dont il s'était cru si sûr, obligea Gontran de se rapprocher des Ostrasiens; il adopta son neveu Childeberrt, et le nomma son héritier, lui rendit tout ce qu'il réclamait, et promit à Brunehaut de lui laisser cinq des principales cités d'Aquitaine, que sa sœur avait apportées en dot, comme ancienne possession des Goths.

La réconciliation des rois de Bourgogne et d'Austrasie découragea le parti de Gondovald. Les Aquitains montrèrent autant d'empressement à l'abandonner qu'ils en avaient mis à l'accueillir. Il fut obligé de s'enfermer dans la ville de Comminges, avec les grands qui s'étaient le plus compromis. Ceux-ci épiaient le moment de livrer le malheureux et de faire leur paix à ses dépens. L'un d'eux n'attendit pas même l'occasion; il s'enfuit avec les trésors de Gondovald.

« Un grand nombre montaient sur la colline, et parlaient souvent avec Gondovald, lui prodiguant les injures et lui disant : « Es-tu « ce peintre qui, dans le temps du roi Clo- « taire, barbouillait dans les oratoires les « murs et les vouîtes? Es-tu celui que les ha- « bitants des Gaules avaient coutume d'ap- « peler du nom de Ballomer? Es-tu celui « qui, à cause de ses prétentions, a si sou- « vent été tondu et exilé par les rois des « Francs? Dis-nous, au moins, ô le plus mi- « sérable des hommes, qui t'a conduit en ces

revint lorsque ses cheveux eurent repoussé. L'évêque dit donc : « Il y a ici un certain Syrien nommé Eu- « phron, qui, ayant transformé sa maison en une « église, y a placé les reliques de ce saint; et, par le « pouvoir du martyr, il a vu s'opérer plusieurs mira- « cles; car, dans le temps que la ville de Bordeaux était « en proie à un violent incendie, cette maison, entourée « de flammes, en fut préservée. » Aussitôt Mummole courut promptement avec l'évêque Bertrand à la maison du Syrien, y pénétra de force, et lui ordonna de montrer les saintes reliques. Euphron s'y refusa; mais, pensant qu'on lui tendait des embûches par méchanceté, il dit : « Ne tourmente pas un vieillard et ne « commets pas d'outrages envers un saint; mais reçois « ces cents pièces d'or et retire-toi. » Mummole insistant, Euphron lui offrit deux cents pièces d'or; mais il n'obtint point à ce prix qu'ils se retirassent sans avoir vu les reliques. Alors Mummole fit dresser une échelle contre la muraille (les reliques étaient cachées dans

« lieux; qui t'a donné l'audace extraordi- « naire d'approcher des frontières de nos « seigneurs et rois. Si quelqu'un t'a appelé, « dis-le à haute voix. Voilà la mort présente « devant tes yeux, voilà la fosse que tu as « cherchée longtemps, et dans laquelle tu « viens te précipiter. Dénombrons-nous tes sa- « tellites, déclarons-nous ceux qui t'ont ap- « pelé. » Gondovald, entendant ces paroles, s'approchait et disait du haut de la porte : « Que mon père Clotaire m'ait eu en aver- « sion, c'est ce que personne n'ignore; que « j'aie été tondu par lui et ensuite par mon « frère, c'est ce qui est connu de tous. C'est « ce motif qui m'a fait retirer en Italie, au- « près du préfet Narsès; là, j'ai pris femme « et engendré deux fils. Ma femme étant « morte, je pris avec moi mes enfants et j'al- « lai à Constantinople; j'ai vécu jusqu'à ce « temps, accueilli par les empereurs avec « beaucoup de bonté. Il y a quelques années, « Gontran-Boson étant venu à Constantino- « ple, je m'informai à lui, avec empresse- « ment, des affaires de mes frères, et je sus « que notre famille était fort diminuée, et « qu'il n'en restait que Childeberrt, fils de « mon frère, et Gontran, mon frère; que les « fils du roi Chilpéric étaient morts avec lui, « et qu'il n'avait laissé qu'un petit enfant; « que mon frère Gontran n'avait pas d'en- « fant, et que mon neveu Childeberrt n'était « pas très brave. Alors Gontran-Boson, après « m'avoir exactement exposé ces choses, « m'invita, en disant : *Viens, parce que tu « es appelé par tous les principaux du royaume « de Childeberrt, et personne n'ose dire un « mot contre toi, car nous savons tous que tu « es fils de Clotaire; et il n'est resté personne « dans les Gaules pour gouverner ce royaume, « à moins que tu ne viennes.* Ayant fait de « grands présents à Gontran-Boson, je reçus « son serment dans douze lieux saints, afin

une chasse au bout de la muraille, contre l'autel), et ordonna au diacre d'y monter. Celui-ci, étant donc monté au moyen de l'échelle, fut saisi d'un tel tremblement lorsqu'il prit la chasse, qu'on crut qu'il ne pourrait descendre vivant. Cependant, ayant pris la chasse attachée à la muraille, il l'emporta. Mummole, l'ayant examinée, y trouva l'os du doigt du saint, et ne craignit pas de le frapper d'un couteau. Il avait placé un couteau sur la relique et frappait dessus avec un autre. Après bien des coups qui eurent grand-peine à le briser, l'os, coupé en trois parties, disparut soudainement. La chose ne fut pas agréable au martyr, comme la suite le montra bien. » — Ces Romains du Midi respectaient les choses saintes et les prêtres bien moins que les hommes du Nord. On voit un peu plus loin qu'un évêque ayant insulté le prétendant à table, les ducs Mummole et Didier l'accablèrent de coups. — Greg. Tur., l. VII, ap. Scr. Rer. Fr., t. II, p. 302.

« de venir ensuite avec sécurité dans ce
 « royaume. Je vins à Marseille, où l'évêque
 « me reçut avec une extrême bonté, car il
 « avait des lettres des principaux du royaume
 « de mon neveu; je m'avançai de là vers
 « Avignon, auprès du patrice Mummole.
 « Mais Gontran-Boson, violant son serment
 « et sa promesse, m'enleva mes trésors et
 « les retint en son pouvoir. Reconnaissez-
 « donc que je suis roi comme mon frère
 « Gontran; cependant si votre esprit est en-
 « flammé d'une si grande haine, qu'on me
 « conduise au moins vers votre roi, et s'il
 « me reconnaît pour son frère, qu'il fasse ce
 « qu'il voudra. Si vous ne voulez pas même
 « cela, qu'il me soit permis de m'en retour-
 « ner là d'où je suis venu. Je m'en irai sans
 « faire aucun tort à personne. Pour que
 « vous sachiez que ce que je dis est vrai,
 « interrogez Radegonde à Poitiers et Ingil-
 « trude à Tours; elles vous affirmeront la
 « vérité de mes paroles. » Pendant qu'il par-
 lait ainsi, un grand nombre accueillait son
 discours avec des injures et des outrages... »

« Mummole, l'évêque Sagittaire et Wad-
 don s'étant rendus auprès de Gondoald, lui
 dirent : « Tu sais quels serments de fidélité
 « nous t'avons prêtés. Écoute à présent un
 « conseil salutaire : éloigne-toi de cette ville.
 « et présente-toi à ton frère comme tu l'as
 « souvent demandé. Nous avons déjà parlé
 « avec ces hommes, et ils ont dit que le roi
 « ne voulait pas perdre ton appui, parce qu'il
 « est resté peu d'hommes de votre race. »
 Mais Gondoald, comprenant leur artifice,
 leur dit tout baigné de larmes : « C'est sur
 « votre invitation que je suis venu dans ces
 « Gaules. De mes trésors qui comprenaient
 « des sommes d'or et d'argent, et différents
 « objets, une partie est dans la ville d'Avi-
 « gnon, une partie a été pillée par Gontran-
 « Boson. Quant à moi, plaçant, après le se-
 « cours de Dieu, tout mon espoir en vous, je
 « me suis confié à vos conseils, et j'ai tou-
 « jours souhaité de régner par vous. Mainte-
 « nant, si vous m'avez trompé, répondez-en
 « auprès de Dieu, et qu'il juge lui-même ma
 « cause, » A ces paroles, Mummole répondit :
 « Nous ne te disons rien de mensonger,
 « mais voilà de braves guerriers qui l'atten-
 « dent à la porte. Défaîs maintenant mon
 « baudrier d'or dont tu es ceint, pour ne
 « pas paraître marcher avec orgueil; prends
 « ton épée et rends-moi la mienne. » Gondo-

vald lui dit : « Ce que je vois dans ces pa-
 « roles, c'est que tu me dépouilles de ce que
 « j'ai reçu et porté par amitié pour toi. »
 Mais Mummole affirmait avec serment qu'on
 ne lui ferait aucun mal. Ayant donc passé
 la porte, Gondoald fut reçu par Ollon, comte
 de Bourges, et par Boson. Mummole, étant
 rentré dans la ville avec ses satellites, ferma
 la porte très solidement. Se voyant livré à
 ses ennemis, Gondoald leva les mains et
 les yeux au ciel, et dit : « Juge éternel, véri-
 « table vengeur des innocents, Dieu de qui
 « toute justice procède, à qui le mensonge
 « déplaît, en qui ne réside aucune ruse ni
 « aucune méchanceté, je te confie ma cause,
 « te priant de me venger promptement de
 « ceux qui ont livré un innocent entre les
 « mains de ses ennemis. » Après ces paroles,
 ayant fait le signe de la croix, il s'en alla
 avec les hommes ci-dessus nommés. Quand
 ils se furent éloignés de la porte, comme la
 vallée au dessous de la ville descend rapide-
 ment, Ollon, l'ayant poussé, le fit tomber en
 s'écriant : « Voilà votre Ballomer qui se dit
 « frère et fils de roi. » Ayant lancé son jave-
 lot, il voulut l'en percer, mais l'arme, re-
 poussée par les cercles de la cuirasse, ne lui
 fit aucun mal. Comme Gondoald s'était re-
 levé et s'efforçait de remonter sur la hau-
 teur, Boson lui brisa la tête d'une pierre; il
 tomba aussitôt et mourut; toute la multi-
 tude accourut; et l'ayant percé de leurs lan-
 ces, ils lui lièrent les pieds avec une corde,
 et le traînèrent tout à l'entour du camp. Lui
 ayant arraché les cheveux et la barbe, ils le
 laissèrent sans sépulture dans l'endroit où
 ils l'avaient tué. »

Gontran, rassuré par la mort de Gondoald,
 aurait fait payer aux évêques l'appui qu'ils
 lui avaient prêté, s'il n'eût été lui-même
 prévenu par la mort.

Cet événement, qui ouvrit la Bourgogne
 au roi d'Ostrasie, semblait par suite lui li-
 vrer encore la Neustrie. Elle résista cepen-
 dant; les Ostrasiens, l'ayant envahie, s'éton-
 nèrent de voir une forêt mobile s'avancer
 contre eux¹; c'était l'armée neustrienne qui
 s'était chargée de branchages; ils s'enfuirent.
 Ce fut le dernier succès de Frédégonde et de
 Landeric, son amant, qu'elle avait, disait-on,
 donné pour remplaçant à Chilpéric. Elle
 mourut peu de temps après. Childebert était
 mort avant elle, toute la Gaule se trouva
 dans les mains de trois enfants, les deux fils

1. Ainsi dans Shakespeare, Macbeth, acte V.... « Je regardais du côté de Rimham, quand tout à coup il m'a semblé que la forêt se mettait en mouvement.... » —

De même l'armée des hommes de Kent qui marcha contre Guillaume le Conquérant, après la bataille d'Hastings.

de Childebert, appelés Theudebert II et Theuderic II, et Clotaire II, fils de Chilpéric. Celui-ci était bien faible contre les deux autres. Il fut contraint de céder aux Bourguignons ce qui était entre la Seine et la Loire, aux Ostrasiens les pays entre la Seine, l'Oise et l'Ostrasie. Mais les dissensions des vainqueurs devaient bientôt lui rendre plus qu'il n'avait perdu.

La vieille Brunehaut avait cru régner sous Theudebert, son petit-fils, en l'enivrant par les plaisirs. Elle n'y réussit que trop bien. Le prince imbécile fut bientôt gouverné par une jeune esclave qui chassa Brunehaut. Réfugiée près de Theuderic, en Bourgogne, dans un pays livré à l'influence romaine, elle y eut plus d'ascendant. Elle fit et défit les maires du palais, tua Bertoald, qui l'avait bien reçue, lui substitua son amant Proadius; puis le peuple ayant mis en pièces le favori, elle eut encore le crédit d'élever au pouvoir un certain Claudius. Ce gouvernement fut d'abord sans gloire. Les Ostrasiens et les Germains leurs alliés enlevèrent au royaume de Bourgogne le Sundgaw, le Furgaw, l'Alsace, la Champagne, et ravagèrent tout ce qui s'étend entre les lacs de Genève et de Neuchâtel. L'effroi de ces invasions paraît avoir réuni les populations du Midi.

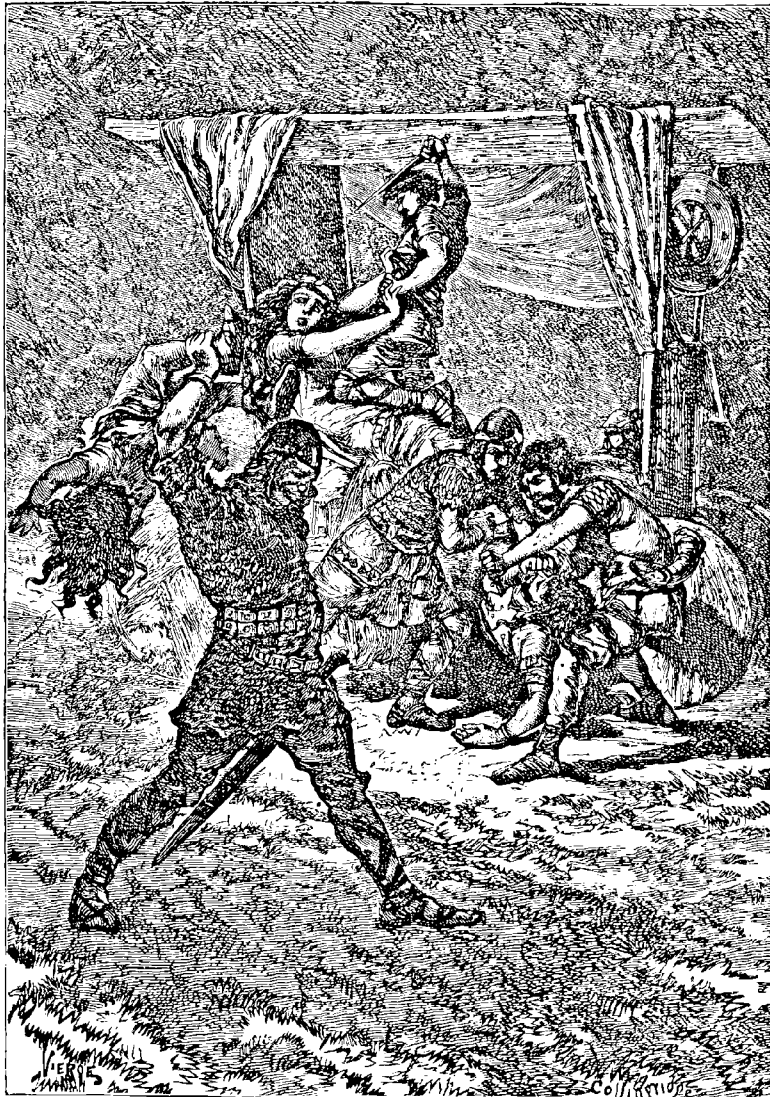
« La dix-septième année de son règne, au mois de mars, dit Frédégaire, le roi Theuderic rassemble une armée à Langres, de toutes les provinces de son royaume, et la dirigeant par Andelot, après avoir pris le château de Nez, il s'achemina vers la ville de Toul. Là, Theudebert étant venu à sa rencontre, avec l'armée des Ostrasiens, ils se livrèrent bataille dans la plaine de Toul. Theuderic l'emporta sur Theudebert et renversa son armée. Dans ce combat, les Francs perdirent une multitude d'hommes vaillants. Theudebert, ayant tourné le dos, traversa le territoire de Metz, passa les Vosges, et arriva toujours fuyant à Cologne. Theuderic le suivait de près avec son armée. Un homme saint et apostolique, Léonisius, évêque de Mayence, aimant la vaillance de Theuderic, et haïssant la sottise de Theudebert, vint au devant de Theuderic, et lui dit : « Achève ce que tu as commencé, car ton utilité exige que tu poursuives et recherches la cause du mal. » Une fable rustique raconte que le loup étant un jour monté sur la montagne, comme ses fils commençaient déjà à chasser, il les appela à lui sur cette montagne et leur dit : « Aussi loin que vos yeux peuvent voir, de quelque côté que vous les tourniez, vous

n'avez point d'amis, si ce n'est quelques-uns de votre espèce. Achevez donc ce que vous avez commencé. »

« Theuderic, ayant traversé les Ardennes, parvint à Tolbiac avec son armée. Theudebert avec les Saxons, les Thuringiens et le reste des nations d'outre-Rhin qu'il avait pu rassembler, marcha contre Theuderic et lui livra une nouvelle bataille à Tolbiac. On assure que ni les Francs, ni aucune autre nation d'autrefois, n'avaient encore livré de combat si acharné. Cependant Theuderic vainquit encore Theudebert, car Dieu marchait avec lui, et l'armée de Theudebert fut moissonnée par l'épée depuis Tolbiac jusqu'à Cologne. Dans certains lieux, les morts couvraient entièrement la face de la terre. Le même jour, Theuderic parvint à Cologne, et il y trouva tous les trésors de Theudebert. Il envoya Berthaire, son chambellan, à la poursuite de Theudebert, qui fuyait au delà du Rhin, accompagné de peu de personnes. Il l'atteignit et le présenta à Theuderic, dépouillé de ses habits royaux. Theuderic accorda à Berthaire ses dépouilles, tout son équipage royal et son cheval; mais il envoya Theudebert, chargé de chaînes, à Châlons. » La chronique de sainte Bénigne rapporte que Brunehaut, son aïeule, le fit d'abord ordonner prêtre, que bientôt après elle le fit périr. « D'après l'ordre de Theuderic, un soldat saisit par le pied un fils de Theudebert encore enfant, et le frappa contre la pierre jusqu'à ce que son cerveau sortit de sa tête brisée¹. »

L'Ostrasie et la Bourgogne, réunies sous Theuderic ou plutôt sous Brunehaut, semblaient menacer la Neustrie d'une ruine certaine. La mort de Theuderic et l'avènement de ses trois fils enfants ne changeaient rien à cette situation, si les ennemis de Clotaire eussent été unis. Mais l'Ostrasie était honteuse et irritée de sa défaite récente. En Bourgogne même, le parti romain et ecclésiastique n'était plus pour Brunehaut. Pour être sûr de ce parti, il fallait avoir pour soi les ecclésiastiques, les gagner à tout prix, et régner avec eux. Brunehaut les mit contre elle en faisant assassiner saint Didier, évêque de Vienne, qui avait voulu ramener Theuderic à sa femme légitime, et éloigner de lui les maîtresses dont sa grand'mère l'entourait. L'Irlandais saint Colomban, le restaurateur de la vie monastique, ce missionnaire hardi qui réformait les rois comme les peuples, parla à Theuderic avec la même li-

1. Frédégaire.



Les assassins n'épargnèrent pas même sa femme enceinte et son fils enfant. (P. 123.)

berté, et refusa de bénir ses fils : « Ce sont, dit-il, les fils de l'incontinence et du crime. » Chassé de Luxeuil et de l'Ostrasie, il se réfugia chez Clotaire II, et sembla légitimer la cause de la Neustrie par sa présence sacrée.

Tout abandonna Brunehaut. Les grands d'Ostrasie la haïssaient, comme appartenant aux Goths, aux Romains (ces deux mots étaient presque synonymes); les prêtres et le peuple avaient en horreur la persécutrice des saints¹. Jusque-là ennemie de l'influence germanique, elle fut obligée de s'appuyer contre Clotaire du secours des Germains, des barbares. Déjà l'évêque de Metz, Arnolph,

1. Moine de Saint-Gall.

et son frère Pépin (Pipin), passèrent à Clotaire avant la bataille; les autres se firent battre, et furent mollement poursuivis par Clotaire. Ils étaient gagnés d'avance. Le maire Warnachaire avait stipulé qu'il conserverait cette charge pendant sa vie. La vieille Brunehaut, fille, sœur, mère, aïeule de tant de rois, fut traitée avec une atroce barbarie; on la lia par les cheveux, par un pied et par un bras, à la queue d'un cheval indompté qui la mit en pièces. On lui reprocha la mort de dix rois; on lui compta par-dessus ses crimes ceux de Frédégonde. Le plus grand sans doute aux yeux des barbares, c'était d'avoir restauré sous quelque rapport l'administration impériale. La fiscalité,

les formes juridiques, la prééminence de l'astuce sur la force, voilà ce qui rendait le monde irréconciliable à l'idée de l'ancien Empire, que les rois goths avaient essayé de relever. Leur fille Brunehaut avait suivi leurs traces. Elle avait fondé une foule d'églises, de monastères; les monastères alors étaient des écoles. Elle avait favorisé les missions que le pape envoyait chez les Anglo-Saxons de la Grande-Bretagne. L'emploi de cet argent, arraché au peuple par tant d'odieux moyens, ne fut pas sans gloire et sans grandeur. Telle fut l'impression du long règne de Brunehaut, que celle de l'Empire semble en avoir été affaiblie dans le nord des Gaules; le peuple fit honneur à la fameuse reine d'Ostrasie d'une foule de monuments romains. Des fragments de voies romaines, qui paraissent encore en Belgique et dans le nord de la France, sont appelés chaussées de Brunehaut. On montrait près de Bourges un château de Brunehaut, une tour de Brunehaut à Étampes, la pierre de Brunehaut près de Tournay, le fort de Brunehaut près de Cahors.

La Neustrie résista sous Frédégonde; sous son fils, elle vainquit. Victoire nominale, si l'on veut, qu'elle ne devait qu'à la haine des Ostrasiens contre Brunehaut; victoire de la faiblesse, victoire des vieilles races, des Gaulois-Romains et des prêtres. L'année même qui suit la victoire de Clotaire (614), les évêques sont appelés à l'Assemblée des leudes. Ils y viennent de toute la Gaule au nombre de soixante-dix-neuf. C'est l'intronisation de l'Église. Les deux aristocraties, laïque et ecclésiastique, dressent une *constitution perpétuelle*. Plusieurs articles d'une remarquable libéralité indiquent la main ecclésiastique : Défense aux juges de condamner, sans l'entendre, un homme libre, ou même un esclave. Quiconque viole la paix publique doit être puni de mort. — Les leudes rentrent dans les biens dont ils ont été dépouillés dans les guerres civiles. — L'élection des évêques est assurée au peuple. — Les évêques sont les seuls juges des ecclésiastiques. — Les tributs établis depuis Chilpéric et ses frères sont abolis. (Les évêques, devenus grands propriétaires, devaient, plus que personne, profiter de cette abolition). — Ainsi

commence avec Clotaire II cette domination de l'Église, qui ne fait que se consolider sous les Carlovingiens, et qui n'a d'autre entracte que la tyrannie de Charles Martel.

Nous savons peu de chose de Clotaire II, davantage de Dagobert. Sage, juste, justicier, Dagobert commence son règne par faire le tour de ses États, selon la coutume des rois barbares. Roi d'Ostrasie du vivant de son père, il ne garda pas longtemps après lui ses ministres ostrasiens. Les deux hommes principaux du pays, Arnolph, archevêque de Metz, puis Pepin, son frère, furent éloignés, et firent place au Neustrien Éga. Entouré de ministres romains, de l'orfèvre saint Éloi et du référendaire saint Ouen, il s'occupe de fonder des couvents, fait fabriquer des ornements d'église. Ses scribes écrivent pour la première fois les lois barbares; on écrit les lois alors qu'elles commencent à s'effacer. Le Salomon des Francs, comme celui des Juifs, peuple ses palais de belles femmes¹, et se partage entre ses concubines et ses prêtres.

Ce prince pacifique est l'ami naturel des Grecs. Allié de l'empereur Héraclius, il intervient dans les affaires des Lombards et des Visigoths. Dans cette vieillesse précoce de tous les peuples barbares, la décadence des Francs est encore entourée d'une sorte d'éclat.

Toutefois, il est facile d'apercevoir combien de faiblesse se cache sous ces apparences. Dès le vivant de Clotaire, l'Ostrasie a repris les provinces qui lui avaient été enlevées; elle a exigé un roi particulier, et Dagobert, roi de ce pays à quinze ans, n'y a été effectivement qu'un instrument entre les mains de Pepin et d'Arnolph. Son père devient roi de Neustrie, l'Ostrasie réclame encore un gouvernement particulier, et se fait donner pour roi le fils du roi, le jeune Sigebert. Clotaire II a remis le tribut aux Lombards pour une somme une fois payée. Les Saxons, défaits, dit-on, par les Francs², se dispensent pourtant de livrer à Dagobert les cinq cents vaches qu'ils payaient jusque-à-tous les ans. Les Vendes, affranchis des Avars par le Franc Samo, marchand guerrier qu'ils prirent pour chef³, repoussent le joug de Dagobert, et défont les Francs, les

1. Fredegar., c. LX : « Luxuriæ supra modum deditus, tres habebat, ad instar Salomonis, reginas, maxime et plurimas concubinas... Nomina concubinarum, eo quod plures fuissent, increvit huic chronica inseri. »

2. Gesta Dagob., c. I, ap. Scr. Rer. Fr., II, 580 « Clotharius tum præcipue illud memorabile suæ potentia posteris reliquit indicium, quod rebellantibus

adversus se Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus ejusdem terræ incolæ, qui gladii, quem tum forte gerebat, longitudinem excesserint, peremerit. »

3. Fredegar., c. XLVIII : « Homo quidam, nomine Samo, natione Francus, de pago Sennonago, plures secum negotiantes adscivit; ad exercendum negotium in

Bavarois et les Lombards unis contre eux. Les Avars, fugitifs eux-mêmes, s'établissent de force en Bavière, et Dagobert ne s'en défait que par une perfidie¹. Quant à la soumission des Bretons et des Gascons, elle semble volontaire; ils rendent hommage moins aux guerriers qu'aux prêtres, et le duc des Bretons, saint Judicaël, refuse de manger à la table du roi pour prendre place à celle de saint Ouen.

C'est qu'alors, en effet, le vrai roi, c'est le prêtre. Au milieu même de ces bruyantes invasions de barbares, qui semblaient près de tout détruire, l'Église avait fait son chemin à petit bruit. Forte, patiente, industrieuse, elle avait en quelque sorte étreint toute la société nouvelle, de manière à la pénétrer. De bonne heure, elle avait abandonné la spéculation pour l'action; elle avait repoussé la hardiesse du pélagianisme, ajourné la grande question de la liberté humaine.

Héritière du gouvernement municipal, l'Église était sortie des murs à l'approche des barbares; elle s'était portée pour arbitre entre eux et les vaincus. Et une fois hors des murs, elle s'arrêta dans les campagnes. Fille de la cité, elle créa des évêques des champs et des bourgades, des chorévêques². Sa protection s'étendit à tous: ceux mêmes qu'elle n'ordonna point, elles les couvrit du signe protecteur de la tonsure. Elle devint un immense asile. Asile pour les vaincus, pour les Romains, pour les serfs des Romains: les serfs se précipitèrent dans l'Église; plus d'une fois on fut obligé de leur en fermer les portes; il n'y eut personne pour cultiver la terre. Asile pour les vainqueurs: ils se réfugièrent dans l'Église contre le tumulte de la vie barbare, contre leurs passions, leurs violences, dont ils souffraient autant que les vaincus.

En même temps, d'immenses donations enlevaient la terre aux usages profanes pour en faire la dot des hommes pacifiques, des pauvres, des serfs. Les barbares donnèrent

ce qu'ils avaient pris; ils se trouvèrent avoir vaincu pour l'Église.

Les évêques du Midi, trop civilisés, rhéteurs et raisonneurs³, agissent peu sur les hommes de la première race. Les anciens sièges métropolitains d'Arles, de Vienne, de Lyon même et de Bourges, perdent de leur influence. Les évêques par excellence, les vrais patriarches de la France, sont ceux de Reims et de Tours. Saint Martin de Tours est l'oracle des barbares, ce que Delphes était pour la Grèce, l'*ombilicus terrarum*, ἠὸς θαλάσσης ἀρούρης.

C'est saint Martin qui garantit les traités. Les rois le consultent à chaque instant sur leurs affaires, même sur leurs crimes. Chilpéric, poursuivant son malheureux fils Mérovée, dépose un papier sur le tombeau de saint Martin, pour savoir s'il lui est permis de tirer le suppliant de la basilique. Le papier resta blanc, dit Grégoire de Tours. Ces suppliants, pour la plupart, gens farouches, et non moins violents que ceux qui les poursuivent, embarrassent quelquefois terriblement l'évêque; ils deviennent les tyrans de l'asile qui les protège. Il faut voir dans le livre du bon évêque de Tours l'histoire de cet Eberulf qui veut tuer Grégoire, qui frappe les clercs s'ils tardent à lui apporter du vin. Les servantes du barbare, réfugiées avec lui dans la basilique, scandalisent tout le clergé en regardant curieusement les peintures sacrées qui en décoraient les parois.

Tours, Reims, et toutes leurs dépendances, sont exemptes d'impôts. Les possessions de Reims s'étendent dans les pays les plus éloignés, dans l'Ostrasie, dans l'Aquitaine. Chaque crime des rois barbares vaut à l'Église quelque donation nouvelle. Tout le monde désire être donné à l'Église; c'est une sorte d'affranchissement. Les évêques ne se font nul scrupule de provoquer, d'étendre par des fraudes pieuses les concessions des rois. Le témoignage des gens du pays les soutiendra, s'il le faut. Tous, au besoin, attesteront que

Scyavos, cognomento Winidos, perrexit. Scyavi jam contra Avaros, cognomento Chunos... cœperant bellare... Cum Chuni in exercitu contra gentem quamlibet adgredebant, Chuni pro castris adunato illorum exercitu stabant; Winidi vero pugnabant, etc... Chuni ad hyemandum annis singulis in Scyavos veniebant: uxores Scyavorum et filias eorum stratu sumebant... Winidi, cernentes utilitatem Samonis, cum super se eligunt regem. Duodecim uxores ex genere Winidorum habebat. »

1. Fradegar., c. LXXII: « Cum dispersi per domos Bajoariorum ad hyemandum fuissent, consilio Francorum Dagobertus Bajoariis jubet ut Bulgaros illos cum uxoribus et liberis unusquisque in domo sua in una

nocte Bajoarii interficerent: quod protinus a Bajoariis est impletum. »

2. Τοῦ χάριτος ἐπίσκοποι. — Dans les Capitulaires de Charlemagne, on les nomme: « Episcopi villani; » — Hincmar, opusc. 33, c. xvi: *vigani*. — Canones Arabici Licæne Synodi: « Chorepiscopus est loco episcopi, super villas et monasteria, et sacerdotes villarum. » — (Voy. le Glossaire de Ducange, t. II).

3. Saint Domnole, aimé de Clotaire pour avoir souvent caché ses espions du vivant de Childébert, allait en récompense être élevé au siège d'Avignon. Mais il supplie le roi « ne permetter simpliciter illius interenatores sophisticos ac judices philosophicos fatigari. » Clotaire le fit évêque du Mans. Greg. Turon., I, c. ix

cette terre, ce village, ont été jadis donnés par Clovis, par le bon Gontran, au monastère, à l'évêché voisin, lequel n'en a été dépouillé que par une violence impie. Chaque jour la connivence des prêtres et du peuple devait ainsi enlever quelque chose au barbare, et profiter de sa crédulité, de sa dévotion, de ses remords. Sous Dagobert, les concessions remontent à Clovis; sous Pépin le Bref à Dagobert. Celui-ci donne en une seule fois vingt-sept bourgades à l'abbaye de Saint-Denis. Son fils, dit l'honnête Sigebert de Gemblours, fonda douze monastères et donna à saint Rénaclé, évêque de Tongres, douze lieues de large dans la forêt d'Ardenes.

La plus curieuse concession est celle de Clovis à saint Rémi, reproduite, ou plus probablement fabriquée, sous Dagobert :

« Clovis avait établi sa demeure à Soissons. Ce prince trouvait un grand plaisir dans la compagnie et les entretiens de saint Rémi; mais, comme le saint homme n'avait dans le voisinage de la ville d'autre habitation qu'un petit bien qui avait autrefois été donné à saint Nicaise, le roi offrit à saint Rémi de lui donner tout le terrain qu'il pourrait parcourir pendant que lui-même ferait sa méridienne, cédant en cela à la prière de la reine et à la demande des habitants qui se plaignaient d'être surchargés d'exactions et contributions, et qui, pour cette raison, aimaient mieux payer à l'église de Reims qu'au roi. Le bienheureux saint Rémi se mit donc en chemin, et l'on voit encore aujourd'hui les traces de son passage et les limites qu'il marqua. Chemin faisant, un meunier repoussa le saint homme, ne voulant pas que son moulin fût renfermé dans l'enceinte. « Mon ami, lui dit avec douceur l'homme de Dieu, ne trouve pas mauvais que nous possédions ensemble ce moulin. » Celui-ci l'ayant refusé de nouveau, aussitôt la roue du moulin se mit à tourner à rebours; lors le meunier de courir après saint Rémi et de s'écrier : « Viens, serviteur de Dieu, et possédone ensemble ce moulin. — Non, répondit le saint, il ne sera ni à toi, ni à moi. » La terre se déroba aussitôt, et un tel abîme s'ouvrit, que jamais depuis il n'a été possible d'y établir un moulin.

« De même encore, le saint passant auprès d'un petit bois, ceux à qui il appartenait l'empêchaient de le comprendre dans son domaine : « Eh bien ! dit-il, que jamais feuille ne vole ni branche ne tombe de ce bois dans mon clos. » Ce qui a été en effet observé par la volonté de Dieu, tant que le

bois a duré, quoiqu'il fût tout à fait joignant et contigu.

« De là, continuant son chemin, il arriva à Chavignon, qu'il voulut aussi enclore, mais les habitants l'en empêchèrent. Tantôt repoussé et tantôt revenant, mais toujours égal et paisible, il marchait toujours traçant les limites telles qu'elles existent encore. A la fin, se voyant repoussé tout à fait, on rapporte qu'il leur dit : *Travaillez toujours, et demeurez pauvres et souffrants.* Ce qui s'accomplit encore aujourd'hui, par la vertu et puissance de sa parole. Quand le roi Clovis se fut levé après sa méridienne, il donna à saint Rémi, par rescrit de son autorité royale, tout le terrain qu'il avait enclos en marchant; et, de ces biens, les meilleurs sont Lully et Coccy, dont l'Eglise de Reims jouit encore aujourd'hui paisiblement...

« Un homme très puissant, nommé Euloge, convaincu du crime de lèse-majesté contre le roi Clovis, eut un jour recours à l'intercession de saint Rémi, et le saint homme lui obtint grâce de la vie et des biens. Euloge, en récompense de ce service, offrit à son généreux patron, en toute propriété, son village d'Épernay; le bienheureux évêque ne voulut point accepter une rétribution temporelle comme salaire de son intervention. Mais, voyant Euloge couvert de confusion et décidé à se retirer du monde, parce qu'il n'y pouvait plus rester, ne méritant plus de vivre que par la clémence royale, au déshonneur de sa maison, il lui donna un sage conseil, lui disant que, s'il voulait être parfait, il vendit tous ses biens et en distribuât l'argent aux pauvres, pour suivre Jésus-Christ. Ensuite, fixant la valeur, et prenant dans le trésor ecclésiastique cinq mille livres d'argent, il les donna à Euloge, et acquit à l'Eglise la propriété de ses biens; laissant ainsi à tous évêques et prêtres ce bon exemple que, quand ils intercèdent pour ceux qui viennent se jeter dans le sein de l'Eglise ou entre les bras des serviteurs de Dieu, et qu'ils leur rendent quelque service, jamais ils ne le doivent faire en vue d'une récompense temporelle, ni accepter en salaire des biens passagers, mais bien au contraire, selon le commandement du Seigneur, donner pour rien comme ils ont reçu pour rien...

« Saint Rigobert obtint du roi Dagobert des lettres d'immunité pour son Eglise; lui remontrant que, sous tous les rois francs ses prédécesseurs, depuis le temps de saint Rémi et du roi Clovis, par lui baptisé, elle avait toujours été libre et exempte de toute

servitude et charge publique. Le roi donc, voulant ratifier ou renouveler ce privilège de l'avis de ses grands, et dans la même forme que les rois ses prédécesseurs, ordonna que tous biens, villages et hommes, appartenant à la sainte église de Reims ou à la basilique de saint Rémi, situés ou demeurant tant en Champagne, dans la ville ou les faubourgs de Reims, qu'en Ostrasie, Neustrie, Bourgogne, pays de Marseille, Rouergue, Gévaudan, Auvergne, Touraine, Poitou, Limousin, et partout ailleurs dans ses pays et royaumes, seraient à perpétuité exempts de toute charge; qu'aucun juge public n'oserait entrer sur les terres de ces deux saintes églises de Dieu pour y faire leur séjour, y rendre aucun jugement ou lever aucune taxe; enfin, qu'elles conserveraient à toujours les immunités et privilèges à elles concédés par ses prédécesseurs...

« Ce vénérable évêque fut en fort grande amitié avec Pepin, maire du palais, auquel il avait coutume d'envoyer fréquemment des eulogies, en signe de bénédiction. Or, en ce moment, Pepin séjournait au village de Gernicourt; et, ayant appris de l'évêque que cette demeure lui plaisait, il la lui offrit, ajoutant qu'il lui donnerait en outre tout le terrain dont il pourrait faire le tour tandis qu'il reposerait à l'heure de midi. Rigobert suivant donc l'exemple de saint Rémi, se mit en route et fit poser de distance en distance les limites qui se voient encore aujourd'hui, et traça ainsi l'enceinte pour obvier à toute contestation. A son réveil, Pepin, le trouvant de retour, lui confirma la donation de tout le terrain qu'il venait d'enclorre; et pour indice mémorable du chemin qu'il a suivi, on y voit en toute saison l'herbe plus riche et plus verte qu'en aucun autre lieu d'alentour. Il est encore un autre miracle non moins digne d'attention que le Seigneur se plaît à opérer sur ces terres, sans doute en vue des mérites de son serviteur, c'est que, depuis la concession faite au saint évêque, jamais tempête ni grêle ne fait dommage en son domaine; et, tandis que tous les lieux d'alentour sont battus et ravagés, l'orage s'arrête aux limites de l'Église, sans jamais oser les franchir¹. »

Aussi tout favorisait l'absorption de la société par l'Église, tout y entraît; Romains et barbares, serfs et libres, hommes et terres, tout se réfugiait au sein maternel. L'Église

améliorait tout ce qu'elle recevait du dehors; mais elle ne pouvait le faire sans se détériorer d'autant elle-même. Avec les richesses, l'esprit du monde entraît dans le clergé, avec la puissance, la barbarie qui en était alors inséparable. Les serfs, devenus prêtres, gardaient les vices de serfs, la dissimulation, la lâcheté. Les fils des barbares, devenus évêques, restaient souvent barbares. Un esprit de violence et de grossièreté envahissait l'Église. Les écoles monastiques de Lérins, de Saint-Maixent, de Reomé, de l'île Barbe, avaient perdu leur éclat; les écoles épiscopales d'Autun, de Vienne, de Poitiers, de Bourges, d'Auxerre, subsistaient silencieusement. Les conciles devenaient de plus en plus rares : cinquante-quatre au sixième siècle, vingt au septième, sept seulement dans la première moitié du huitième.

Le génie spiritualiste de l'Église se réfugia dans les moines. L'état monastique fut un asile pour l'Église, comme l'Église l'avait été pour la société. Les monastères d'Irlande et d'Ecosse, mieux préservés du mélange germanique, tentèrent une réformation du clergé gaulois. Ainsi, au premier âge de l'Église, le breton Pélage avait allumé l'étincelle qui éclaira tout l'Occident; puis le breton Faustus, plus modéré dans les mêmes doctrines, ouvrit la glorieuse école de Lérins. Au second âge, ce fut encore un Celte, mais cette fois un Irlandais, saint Colomban, qui entreprit la réforme des Gaules. Un mot sur l'Église celtique.

Les Kymrys de Bretagne et de Galles, rationalistes, les Gaëls d'Irlande, poètes et mystiques, présentent toutefois dans leur histoire ecclésiastique un caractère commun, l'esprit d'indépendance et l'opposition contre Rome. Ils s'entendaient mieux avec les Grecs, et gardèrent longtemps, malgré l'éloignement, malgré tant de révolutions, tant de misères diverses, des relations avec les Églises de Constantinople et d'Alexandrie. Déjà Pélage est un vrai fils d'Origène. Quatre cents ans plus tard, l'Irlandais Scot traduit les Pères grecs, et adopte le panthéisme alexandrin. Saint Colomban, au septième siècle, défend aussi contre le pape de Rome l'usage grec de célébrer la Pâque : « Les Irlandais, dit-il, sont meilleurs astronomes que vous autres Romains². Ce fut un Irlandais, un disciple de saint Colomban, Virgile, évêque de Salzburg, qui affirma le premier que la terre est ronde,

1. Frodoard.

2. Dans l'île d'Anglesey, il y a deux places appelées encore le Cercle de l'Astronome, *Cærrig-Brydan*, et la

Cité des Astronomes, *Cær-Edris*. Rowland, *Mona antiqua*, p. 84. Low, *Hist. of Scott.*, p. 277.

et que nous avons des antipodes. Toutes les sciences étaient alors cultivées avec éclat dans les monastères d'Écosse et d'Irlande. Ces moines, appelés *culdées*¹, ne connaissaient guère plus de hiérarchie que les modernes presbytériens d'Écosse. Ils vivaient douze à douze, sous un abbé élu par eux; l'évêque n'était, conformément au sens étymologique, qu'un surveillant. Le célibat ne paraît pas avoir été régulièrement observé dans cette Église². Elle se distinguait encore par la forme particulière de la tonsure, et quelques autres singularités. En Irlande, on baptisait avec du lait³.

Le plus célèbre de ces établissements des *culdées* est celui d'Iona, fondé, comme presque tous, sur les ruines des écoles druidiques: Iona, la sépulture de soixante-dix rois d'Écosse, la mère des moines, l'oracle de l'Occident au septième et au huitième siècles. C'était la ville des morts, comme Arles dans les Gaules et Thèbes en Égypte.

La guerre que les empereurs soutinrent contre les nombreux usurpateurs qui sortirent de la Bretagne, dans les derniers siècles de l'Empire⁴, les papes la continuèrent contre l'hérésie celtique, contre Pélage, contre l'Église écossaise et irlandaise. A cette Église, toute grecque de langue et d'esprit, Rome opposa souvent des Grecs; dès le commencement du cinquième siècle, elle envoya contre eux Palladius, platonicien d'Alexandrie; mais les doctrines de Palladius parurent bientôt aussi peu orthodoxes que celles qu'il attaquait. Des hommes plus sûrs furent envoyés, saint Loup, saint Germain d'Auxerre⁵, et trois disciples de saint Germain, Dubricius, Illutus et saint Patrice, le grand apôtre de l'Irlande. On sait toutes les fables dont on a orné la vie de ce dernier; la plus incroyable,

c'est qu'il n'ait trouvé nulle connaissance de l'écriture dans un pays que nous voyons en si peu d'années tout converti de monastères, et fournissant des missionnaires à tout l'Occident. L'invasion saxonne fit trêve aux querelles religieuses; mais, dès que les Saxons furent définitivement établis, le pape envoya en Bretagne le moine Augustin, de l'ordre de Saint-Benoit. Les envoyés de Rome réussirent auprès des Saxons d'Angleterre, et commencèrent cette conquête spirituelle qui devait avoir de si grands résultats. Du monastère d'Iona, fondé précisément à la même époque par saint Colomban, sortit son célèbre disciple, saint Colombanus⁶, dont nous avons vu le zèle hardi contre Brunehaut. Ce missionnaire ardent et impétueux rattacha un instant la Gaule aux principes de l'Église irlandaise.

La chute des enfants de Sigebert et de Brunehaut, la réunion de l'Ostrasie à la Neustrie, était une occasion favorable. Dans la Neustrie, dans tout le midi des Gaules, les traces de l'invasion disparaissant, les Germains s'étaient comme fondus dans la population gauloise et romaine. Les races antiques reprenaient force, la Neustrie avait repoussé l'Ostrasie sous Frédégonde, et se'était réunie sous Clotaire. Ce prince et son fils Dagobert, moins Francs que Romains, devaient être favorables aux progrès de l'Église celtique, dont les mœurs et les lumières faisaient honte au caractère barbare qu'avait pris celle des Gaules.

Saint Colomban avait passé d'abord en Gaule avec douze compagnons. Une foule d'autres semblent les avoir suivis pour peupler les nombreux monastères que fondèrent ces premiers apôtres. Pour saint Colomban, nous l'avons vu d'abord s'établir dans les plus profondes solitudes des Vosges, sur les

1. Solitaires de Dieu. *Deus et Celare, Cella*, ont des racines analogues dans les langues latine et celtique.

2. Les femmes et les enfants des *culdées* réclamaient une part dans les dons faits à l'autel. (Low.)

3. Carpentier, Suppl. au Gloss. de Ducange: « In Hybernia lac adhibitum fuisse ad baptizandos divitum filios, qui domi baptizabantur, testis est Bened. abbas Petroburg. » T. I, p. 30. (On plongeait trois fois les enfants dans de l'eau, ou dans du lait si les parents étaient riches; le concile de Cashel (1171) ordonna de baptiser à l'église.) — Ex Concil. Neocesariensi, in vet. Pœnitentiâ, *discimus infantem posse baptizari inclusum in utero materno, cujus hæc sunt verba: « Prægnans mulier baptizetur, et postea infans. »* — On voyait souvent en Irlande des évêques mariés. O'Halloran, t. III. — Au ix^e siècle, les Bretons se rapprochaient par la liturgie et la discipline de l'Église bretonne anglaise. Louis le Débonnaire, remarquant que les religieux de l'abbaye de Landévenec portaient la tonsure dans la forme usitée chez les Bretons insulaires, leur ordonna de se conformer en cela, comme en tout, aux décisions

de l'Église de Rome. D. Lobineau, preuves II, 26. — D. Morice, preuves I, 228.

4. Britannia, fertilis provincia tyrannorum. (Saint Jérôme.)

5. Saint Loup naquit à Toul, épousa la sœur de saint Hilaire, évêque d'Arles, fut moine à Lérins, puis évêque de Troyes. — Saint Germain, né à Auxerre, fut d'abord duc des troupes de la marche Armorique et Nervicane. De retour à Auxerre, il se livra tout entier à la chasse, et élevait des trophées en mémoire des succès qu'il y obtenait. Saint Amator, évêque de la ville, l'en chassa, puis le convertit et l'ordonna prêtre malgré lui. Il eut pour disciples sainte Geneviève et saint Patrice. Saint Germain et saint Martin, le chasseur et le soldat, étaient les deux saints les plus populaires de la France. Mais saint Hubert succéda à saint Germain dans le patronage des chasseurs.

6. Saint Colomban explique lui-même le rapport mystique de son nom avec les mots *jona, barjona*, qui signifient colombe dans les livres saints.

ruines d'un temple païen, circonstance que son biographe remarque dans toutes les fondations du saint. Là, il reçut bientôt les enfants de tous les grands de cette partie de la Gaule. Mais la jalousie des évêques vint l'y troubler. La singularité des rites irlandais prêtait à leurs attaques¹. La liberté avec laquelle il parla à Theuderic et Brunehaut détermina son expulsion de Luxeuil. Reconduit par la Loire hors des Gaules, il y rentra par les États de Clotaire II, qui le reçut avec honneur. Ce fut, en effet, pour ce prince, un immense avantage d'apparaître aux yeux des peuples comme le protecteur des saints, que ses ennemis persécutaient. De là, Colomban passa en Suisse, où saint Gall, son disciple, fonda le fameux monastère de ce nom; puis il se fixa en Italie, près du bavarois Agilulfe, roi des Lombards; il s'y bâtit une retraite à Bobbio, et y resta jusqu'à sa mort, quelques instances que lui fit Clotaire, vainqueur, de revenir auprès de lui. C'est de là qu'il écrivit au pape ces lettres éloquentes et bizarres, pour la réunion des Églises irlandaises et romaine. Il y parle au nom du roi et de la reine des Lombards; c'est, dit-il, à leur prière qu'il écrit. Peut-être les opinions qu'il exprime sur la supériorité de l'Église d'Irlande étaient-elles partagées par Clotaire et Dagobert son fils. Du moins, nous voyons ces princes multiplier par toute la France les monastères de saint Colomban. Au contraire, la race ostrasienne des Carolingiens doit s'unir étroitement avec le pape, et assujettir tous les monastères à la règle de saint Benoît.

Des grandes écoles de Luxeuil et de Bobbio sortaient les fondateurs d'une foule d'abbayes : saint Gall, dont nous avons parlé; saints Magne et Théodore, premiers abbés de Kempen et Fuessen près d'Augsbourg; saint Attale de Bobbio; saint Romaric de Remiremont; saint Omer, saint Bertin, saint Amand, ces trois apôtres de la Flandre; saint Wandrille, parent des Carolingiens, fondateur de la grande école de Fontenelle en Normandie, qui doit être à son tour la métropole de tant d'autres; Ce fut Clotaire II

1. Nous avons son éloquente réponse à un concile assemblé contre lui. — *Biblioth. max. Patrum*, III, Epist. 2, ad Patres cujusdam gallicanæ super quæstiones paschæ congregatæ: « Unum deosco a vestra sanctitate ut... quia hujus diversitatis author non sim, ac pro Christo salvatore, communi domino ac Deo, in his terras peregrinus processerim, deprecor vos per communem dominum qui judicaturum... ut mihi liceat cum vestra pace et charitate in his sylvis silere et vivere juxta ossa nostrorum fratrum decem et septem defunctorum, sicut usque nunc licuit nobis inter vos

qui éleva saint Amand à l'épiscopat, et Dagobert voulut que son fils fût baptisé par ce saint. Saint Éloi, le ministre de Dagobert, fonde en Limousin Solignac, d'où sortira saint Remacle, le grand évêque de Liège. Il avait dit un jour à Dagobert: « Seigneur, accordez-moi ce don, pour que j'en fasse une échelle par où vous et moi nous monterons au ciel. »

A côté de ces écoles, on vit des vierges savantes en ouvrir d'autres aux personnes de leur sexe. Sans parler de celles de Poitiers et d'Arles, de celle de Maubeuge, où sainte Aldegonde écrivit ses révélations, sainte Gertrude, abbesse de Nivelles, était allée étudier en Irlande; sainte Bertille, abbesse de Chelles, était si célèbre qu'une foule de disciples de deux sexes affluaient autour d'elle de toute la Gaule et de la Grande-Bretagne.

Quelle était la règle nouvelle à laquelle tant de monastères s'étaient soumis? Les bénédictins ne demandent pas mieux que de nous persuader qu'elle n'est autre que celle de saint Benoît², et les textes mêmes qu'ils allèguent prouvent évidemment le contraire. Par exemple, des religieuses obtiennent de saint Dodat, disciple de saint Colomban, devenu évêque de Besançon, qu'il fera pour elles un rapprochement des règles de saint Césaire d'Arles, de saint Benoît, de saint Colomban; saint Projectus en fit autant pour d'autres religieuses. Ces règles n'étaient donc pas les mêmes.

La règle de saint Colomban, opposée en ceci à la règle de saint Benoît, ne prescrit pas l'obligation d'un travail régulier; elle assujettit le moine à un nombre énorme de prières. En général, elle ne porte pas cette empreinte d'esprit positif qui distingue l'autre à un si haut degré. Elle prescrit de même l'obéissance, mais elle ne laisse pas les peines à l'arbitraire de l'abbé; elle les indique d'avance, pour chaque délit, avec une minutieuse et bizarre précision. Dans cet étrange code pénal, bien des choses scandalisent le lecteur moderne. « Un an de pénitence pour le moine qui a perdu une hostie; pour le moine qui a failli avec une femme, deux

vixisse duodecim annis... Capiat nos simul, oro, Gallia quos capiet regnum cœlorum, si boni simus meriti... Confiteor conscienciæ meæ secreta, quod plus credo traditioni patriæ meæ... »

2. L'Église de Rome était fortement intéressée à supprimer les écrits d'un ennemi, qui avait pourtant laissé dans la mémoire des peuples une si grande réputation de sainteté. Aussi la plupart des livres de saint Colomban ont péri. Quelques-uns se trouvaient encore au seizième siècle à Besançon et à Bobbio, d'où ils furent, dit-on, portés aux bibliothèques de Rome et de Milan.

« jours au pain et à l'eau; un jour seulement s'il ignorait que ce fût une faule. » En général, la tendance est mystique; le législateur a plus égard aux pensées qu'aux actes. — « La chasteté du moine¹, dit-il, s'estime par ses pensées : que sert qu'il soit vierge du corps, s'il ne l'est pas d'esprit? »

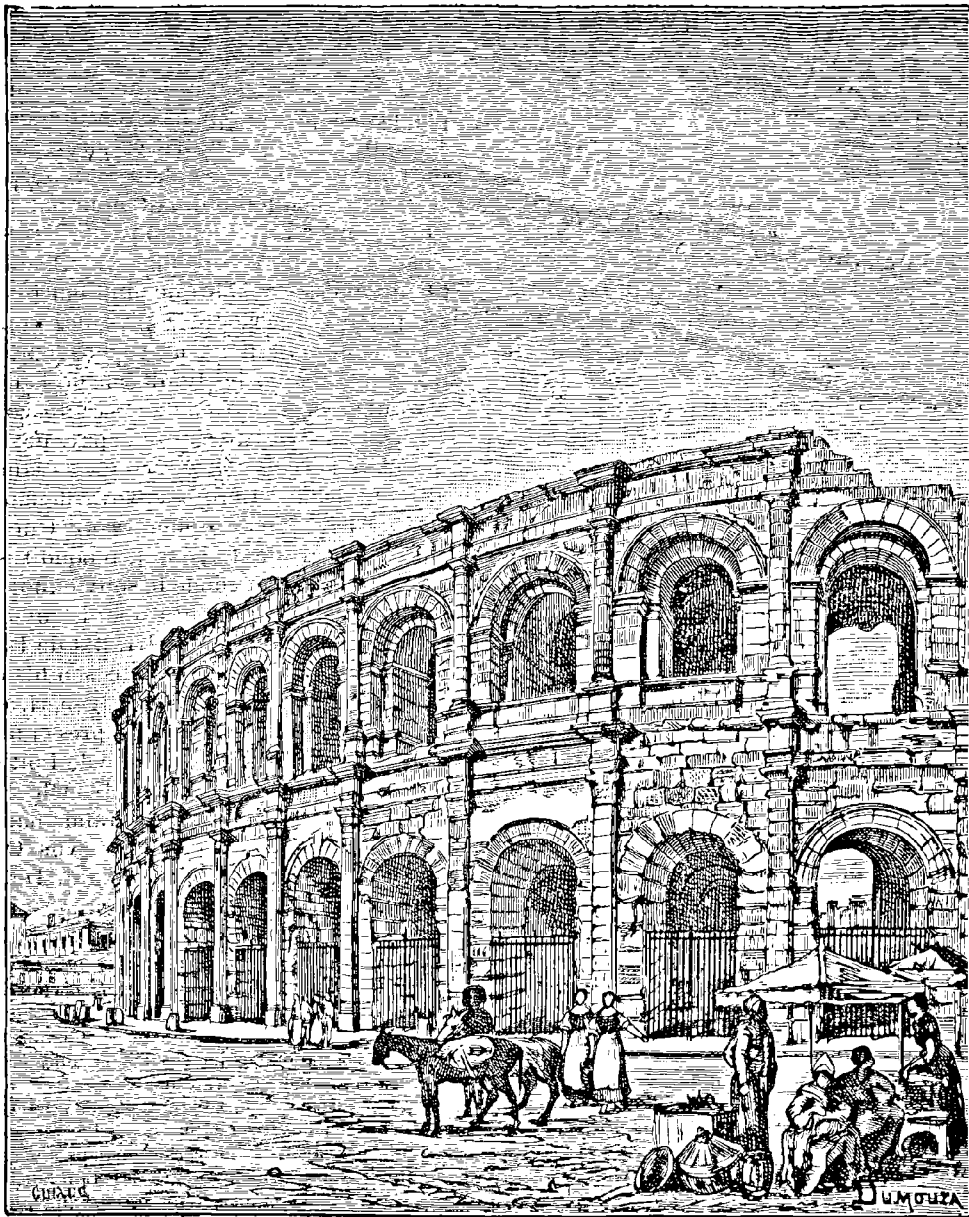
Cette réforme, doublement remarquable et par son éclat et par sa liaison avec le réveil des races vaincues dans les Gaules, était loin pourtant de satisfaire aux besoins du temps. Ce n'était pas de pratiques pieuses, d'éclans mystiques qu'il s'agissait, lorsque la barbarie pesait si lourdement, et qu'une invasion nouvelle était toujours imminente sur le Rhin. Saint Benoît avait compris qu'il fallait à une telle époque un monachisme plus humble, plus laborieux, pour défricher la terre, devenue tout inculte et sauvage, pour défricher l'esprit des barbares. Mais l'Église irlandaise, animée d'un indomptable esprit d'individualité et d'opposition, n'était d'accord ni avec Rome ni avec elle-même. Saint Gall, le principal disciple de saint Colomban, refusa de la suivre en Italie, resta en Suisse, et y travailla pour son compte². Saint Colomban, passant alors en Italie, s'occupa de combattre l'arianisme des Orientaux; c'était se tourner vers le monde fini, vers le passé, au lieu de regarder vers la Germanie, vers l'avenir. Comme il était encore sur le Rhin, il eut un instant l'idée d'entreprendre la conversion des Suèves; plus tard, celle des Slaves. Un ange l'en détourna dans un songe, et, lui traçant une image du monde, il lui désigna l'Italie. Ce

1. Bibl. max. PP. XII, p. 2. La base de la discipline est l'obéissance absolue jusqu'à la mort. « Obedientia usque ad quem modum definitur? Usque ad mortem certe, quia Christus usque ad mortem obedivit Patri pro nobis. » — Quelle est la mesure de la prière? « Est vera orandi traditio, ut possibilitas ad hoc destinati sine fastidio voti prævaleat. » Celui qui perd l'hostie aura pour punition un an de pénitence. — Qui la laisse manger aux vers, six mois. — Qui laisse le pain consacré devenir rouge, vingt jours. — Qui le jette dans l'eau par mépris, quarante jours. — Qui le vomit par faiblesse d'estomac, vingt jours; — par maladie, dix jours. — Six coups, douze coups, douze psaumes à réciter, etc., pour celui qui n'aura pas répondu *amen* au bénédicté, qui aura parlé en mangeant, qui n'aura pas fait le signe de la croix sur sa cuiller (qui non signaverit cochlear quo lambit), ou sur la lanterne allumée par un plus jeune frère. — Cent coups à celui qui fait un ouvrage à part. — Dix coups à celui qui a frappé la table de son couteau ou qui a répandu de la bière. — Cinquante à celui qui ne s'est pas courbé pour prier, qui n'a pas bien chanté, qui a toussé en entonnant les psaumes, qui a souri pendant l'oraison ou qui s'amuse à conter des histoires. — Celui qui raconte un péché déjà expié sera mis au pain et à l'eau pour un jour (pour que l'on ne réveille pas en soi les tenta-

tions passées?). — « Si quis monachus dormierit in una domo cum muliere, duos dies in pane et aqua; si nescivit quod non debeat, unum diem. — Castitas vera monachi in cogitationibus iudicatur... et quid prodest virgo corpore, si non sit virgo mente? »

2. Pour se dispenser de suivre Colomban en Italie, saint Gall prétendait avoir la fièvre... « Ille vero existimans eum pro laboribus ibi consummandis amore loci detentum, viæ longioris detractare laborem, dicit ei : « Scio, frater, jam tibi onerosum esse tantis pro me laboribus fatigari; tamen hoc dicessurus denuntio, ne, vivente me in corpore, missam celebrare præsumas. » — Un ours vint servir saint Gall dans sa solitude, et lui apporter du bois pour entretenir son feu. Saint Gall lui donna un pain : « Hoc pacto montes et colles circumpositos habeto communes. » Poétique symbole de l'alliance de l'homme et de la nature vivante dans la solitude.

3. Les Bollandistes disent très bien qu'il y a entre la règle de saint Colomban et celle de saint Benoît la même différence qu'entre les règles des franciscains et des dominicains. C'est l'opposition de la loi et de la grâce. L'ordre de Saint-Benoît devait prévaloir : 1^o sur le RATIONALISME des pélagiens; 2^o sur le MYSTICISME de saint Colomban.



ARÈNES DE NIMES

moald, l'arrêtèrent et l'envoyèrent à Paris, au roi de Neustrie Clovis II, fils de Dagobert, qui le fit mourir avec son fils.

Les trois royaumes se trouvèrent ainsi réunis sous Clovis II, ou plutôt sous Erchinoald, maire du palais de Neustrie. Pendant la minorité des trois fils de Clovis, le même Erchinoald, puis le fameux Ébroin, remplirent la même charge, s'appuyant du nom et de la sainteté de Bathilde, veuve du dernier roi. C'était une esclave saxonne que Clovis

avait faite reine. Ces maires, ennemis des grands, leur opposaient avec avantage aux yeux des peuples une esclave et une sainte.

Quelle était précisément cette charge des *maires du palais*? M. de Sismondi ne peut croire que le maire ait été originairement un officier royal. Il y voit un magistrat populaire, institué pour la protection des hommes libres, comme le *justiza* d'Aragon. Cette espèce de tribun et de juge eût été appelé *morddom*, juge du meurtre. Ces mots alle-

mands auraient été facilement confondus avec ceux de *major domus*, et la mairie assimilée à la charge de l'ancien comte du palais impérial. Nul doute que le maire n'ait été souvent élu, et même de bonne heure, aux époques de minorité ou d'affaiblissement du pouvoir royal; mais aussi nul doute qu'il n'ait été choisi par le roi, au moins jusqu'à Dagobert¹. Quiconque connaît l'esprit de la famille germanique ne s'étonnera pas de trouver dans le maire un officier du palais. Dans cette famille, la domesticité ennoblit. Toutes les fonctions réputées serviles chez les nations du Midi sont honorables chez celles du Nord, et en réalité elles sont rehaussées par le dévouement personnel. Dans les *Niebelungen*, le maître des cuisines, Rumlolt, est un des principaux chefs des guerriers. Aux festins du couronnement impérial, les électeurs tenaient à honneur d'apporter le boisseau d'avoine et de mettre les plats sur la table. Chez ces nations, quiconque est grand dans le palais est grand dans le peuple. Le *plus grand* du palais (*major*) devait être le premier des leudes, leur chef dans la guerre, leur juge dans la paix. Or, à une époque où les hommes libres avaient intérêt à être sous la protection royale, *in truste regia*, à devenir antrustions et leudes, le juge des leudes dut peu à peu se trouver le juge du peuple.

Le maire Ébroin avait entrepris l'impossible ! établir l'unité, lorsque tout tendait à la dispersion; fonder la royauté, quand les grands se fortifiaient de toutes parts. Les deux moyens qu'il prit pour y parvenir étaient utiles, si on eût pu les employer. Le

premier fut de choisir les ducs et les grands dans une autre province que celle où ils avaient leurs possessions, leurs esclaves, leurs clients; isolés ainsi de leurs moyens personnels de puissance, ils auraient été les simples hommes du roi, et n'auraient pas rendu les charges héréditaires dans leur famille. En outre, Ébroin paraît avoir essayé de rapprocher les lois, les usages divers des nations qui composaient l'empire des Francs; cette tentative sembla tyrannique, et elle l'était en effet à cette époque.

Aussi l'Ostrasië échappa d'abord à Ébroin; elle exigea un roi, un maire, un gouvernement particulier. Puis, les grands d'Ostrasië et de Bourgogne, entre autres saint Léger, évêque d'Autun, neveu de Dido, évêque de Poitiers (tous deux étaient amis des Pépin), marchent contre Ébroin au nom du jeune Childéric II, roi d'Ostrasië², Ébroin, abandonné des grands Neustriens, est enfermé au monastère de Luxeuil. Saint Léger, qui avait contribué à la révolution, n'en profita guère. Il fut accusé, à tort ou à droit, d'aspirer au trône, de concert avec le Romain Victor, patrice souverain de Marseille, qui était venu pour une affaire auprès de Childéric. Les grands du Nord inspirèrent au roi une défiance naturelle contre le chef des grands du Midi, et saint Léger fut enfermé à Luxeuil avec ce même Ébroin qu'il y avait enfermé lui-même. L'adoucissement des mœurs est ici visible. Sous les premiers Mérovingiens, un tel soupçon eût infailliblement entraîné la mort.

Cependant l'Ostrasië Childéric eut à peine respiré l'air de la Neustrie, qu'il devint, lui

1. « In infantia Sigiberti omnes Austrasii, cum eligerent Chrodinum majorem, domus... Ille respuens... Tunc Gogonem eligunt. » Greg. Tur., Epitom., c. LVIII. Ann. 628. Defuncto Gondoaldo..., Dagobertus rex Erconaldum, jam illustrem, in majorem domus statuit. » — 656. « Defuncto Erconaldo..., Franci, in incertum vacillantes, præfinito consilio Ebruno hujus honoris altitudine majorem domo in aula regis statuerunt » (Dagobert était mort et ils avaient élu pour roi Clotaire III). Gesta Reg. Fr., c. XLII, XLV. — 626. « Clotarius II... cum proceribus et leudis Burgundiæ Tricassis conjungitur, cum eos sollicitasset, si vellent, mortuo jam Warnachario, alium in ejus honoris gradum sublimare. Sed omnes, unanimiter denegantes, se nequaquam velle majorem domus eligere, regis gratiam obnixæ petentes cum rege transigere... » Fredegar., c. LIV, ap. Scr. Fr., II, 435. — 641. « Flaohatus, genere Francus, major domus in regnum Burgundiæ, electione pontificum et cunctorum ducum, a Nanti-childe regina in hunc gradum honoris nobiliter stabilitur. » Ib., c. LXXXIX, *ibid.*, 447. — M. Pertz, dans son ouvrage intitulé : *Geschichte der Merowingischen Hausmeier* (1819), a réuni tous les noms par lesquels on désignait tous les maires du palais : — Major domus

regiæ, domus regalis, domus, domus palatii, domus in palatio, palatii, in aula. Senior domus. — Princeps domus. — Princeps palatii. — Præpositus palatii. — Præfectus domus regiæ. — Præfectus palatii. — Præfectus aulæ. — Rector palatii. — Nutritor et bajulus regis? (Fred., c. LXXXVI) — Rector aulæ, imò totius regni. — Gubernator palatii. — Moderator palatii. — Dux palatii, custos palatii et tutor regni. — Subregulus. » Ainsi le maire devint presque le roi, et réciproquement *gouverner le royaume* s'exprima par *gouverner le palais* : « Bathilda regina, quæ cum Chlotario, filio Francorum, regebat palatium. »

2. La querelle de saint Léger et d'Ébroin développait aussi une querelle nationale, une haine de villes. Saint Léger, évêque d'Autun, avait pour lui l'évêque de Lyon, et contre lui les évêques de Valence et de Châlons. Ces deux villes faisaient ainsi la guerre à leurs rivales, les deux capitales de la Bourgogne. — Lorsque saint Léger se fut livré volontairement à ses ennemis, Autun n'en fut pas moins obligé de se racheter. Ils voulaient chasser aussi l'évêque de Lyon, mais les Lyonnais s'armèrent pour le défendre. Les villes prennent évidemment part active à la querelle.

aussi, ennemi des grands. Dans un accès de fureur, il fit battre de verges un d'entre eux, nommé Bodilo. Ce châtement servile les irrita tous. Childéric II fut assassiné dans la forêt de Chelles; les assassins n'épargnèrent pas même sa femme enceinte et son fils enfant.

Ébroin et saint Léger sortirent de Luxeuil réconciliés en apparence, mais ils se séparèrent bientôt pour profiter des deux révolutions qui venaient de s'opérer en Ostrasie et en Neustrie. Les rôles étaient changés : pendant que les grands triomphaient avec saint Léger en Neustrie, par la mort de Childéric, les hommes libres d'Ostrasie avaient fait revenir d'Irlande cet enfant (Dagobert II), que la famille des Pepin avait autrefois éloigné du trône, dans l'espoir de s'y asseoir elle-même. Les hommes libres d'Ostrasie formèrent une armée à Ébroin, le ramenèrent triomphant en Neustrie, où ils firent dégrader, aveugler, tuer saint Léger, comme coupable d'avoir conseillé la mort de Childéric II. Au moment même, un autre Mérovingien était tué en Ostrasié par les amis de saint Léger. Les deux Pepin et Martin, petit-fils d'Arnulf, évêque de Metz, et neveux de Grimoald, firent condamner par un conseil et poignarder Dagobert II, le roi des hommes libres, c'est-à-dire du parti allié d'Ébroin. Ébroin vengea Dagobert comme il avait vengé Childéric II. Il attira Martin dans une conférence et l'y fit assassiner. Lui-même fut tué peu après par un noble Franc qu'il avait menacé de la mort.

Cet homme remarquable avait, comme Frédégonde, défendu avec succès la France de l'ouest et retardé vingt années le triomphe des grands ostrasiens. Sa mort leur livra la Neustrie. Ses successeurs furent défaits par Pépin à Testry, entre Saint-Quentin et Péronne.

Cette victoire des grands sur le parti populaire, de la Gaule germanique sur la Gaule romaine, ne sembla pas d'abord entraîner un changement de dynastie. Pepin adopta le roi même au nom duquel Ébroin et ses successeurs avaient combattu.

On peut cependant considérer la bataille de Testry comme la chute de la famille de Clovis. Peu importe, en effet, que cette famille traîne encore le titre de roi dans l'obscurité de quelque monastère. Désormais le nom des princes mérovingiens ne sera plus attesté comme signe de parti; ils cesseront bientôt d'être employés même comme instruments. Le dernier terme de la décadence est arrivé.

Selon une vieille légende, le père de Clovis ayant enlevé Basine, la femme du roi de Thuringe, « elle lui dit la première nuit, comme ils étaient couchés : Abstenons-nous, lève-toi, et ce que tu auras vu dans la cour du palais tu le diras à ta servante. S'étant levé, il vit comme des lions, des licornes et des léopards qui se promenaient. Il revint et dit ce qu'il avait vu. La femme lui dit alors : Va voir de nouveau, et reviens dire à ta servante. Il sortit et vit cette fois des ours et des loups. A la troisième fois, il vit des chiens et d'autres bêtes chétives. Ils passèrent la nuit chastement, et quand ils se levèrent, Basine lui dit : Ce que tu as vu des yeux est fondé en vérité. Il nous naîtra un lion; ses fils courageux ont pour symboles le léopard et la licorne. D'eux naîtront des ours et des loups, pour le courage et la voracité. Les derniers rois sont les chiens, et la foule des petites bêtes indique ceux qui vexeront le peuple, mal défendu par ses rois¹. »

La dégénération est en effet rapide chez ces Mérovingiens. Des quatre fils de Clovis, un seul, Clotaire, laisse postérité. Des quatre fils de Clotaire, un seul a des enfants. Ceux qui suivent meurent presque tous adolescents. Il semble que ce soit une espèce d'hommes particulière. Tout Mérovingien est père à quinze ans, caduc à trente. La plupart n'atteignent pas cet âge. Charibert II meurt à vingt-cinq ans; Sigebert II, Clovis II, à vingt-six, à vingt-trois; Childéric II, à vingt-quatre; Clotaire III, à dix-huit; Dagobert II, à vingt-six ou vingt-sept, etc. Le symbole de cette race, ce sont les *énervés* de Jumiège, ces jeunes princes à qui l'on a coupé les articulations et qui s'en vont sur un bateau au cours du fleuve qui les porte à l'Océan; mais ils sont recueillis dans un monastère.

Qui a coupé leurs nerfs et brisé leurs os, à ces enfants des rois barbares? C'est l'entrée précoce de leurs pères dans la richesse et les délices du monde romain qu'ils ont envahi. La civilisation donne aux hommes des lumières et des jouissances. Les lumières, les préoccupations de la vie intellectuelle, balancent, chez les esprits cultivés, ce que les jouissances ont d'énervant. Mais les barbares qui se trouvent tout à coup placés dans une civilisation disproportionnée n'en prennent que les jouissances. Il ne faut pas s'étonner s'ils s'y absorbent et y fondent,

1. Grégoire de Tours. — Basine a le don de seconde vue, comme la Brunhild de l'*Edda*. Comme Brunhild, elle se livre au plus vaillant.

pour ainsi dire, comme la neige devant un brasier.

Le pauvre vieil historien Frédégaire exprime bien tristement dans son langage barbare cet affaissement du monde mérovingien. Après avoir annoncé qu'il essayera de continuer Grégoire de Tours : « J'aurais souhaité, dit-il, qu'il me fût échu en partage

1. *Fredegarius, ap. Scr. Rer. Fr., II, 414* : « Optaveram et ego ut mihi succumberet talis dicendi facundia, ut vel paululum esset ad instar. Sed rarius hauritur, ubi non est perennitas aquæ. Mundus jam senescit,

une telle faconde, que je pusse quelque peu lui ressembler. Mais l'on puise difficilement à une source dont les eaux tarissent. Désormais le monde se fait vieux, la pointe de la sagacité s'émousse en nous. Aucun homme de ce temps ne peut ressembler aux orateurs des âges précédents, aucun n'oserait y prétendre¹. »

ideoque prudentiæ acumen in nobis evanescit, nec quisquam potest hujus temporis, nec præsumit oratoribus præcedentibus esse consimilis. »

ÉCLAIRCISSEMENTS

TRIADES DE L'ILE DE BRETAGNE

Qui sont les triades de choses mémorables, de souvenirs et de sciences, concernant les hommes et les faits nombreux qui furent en Bretagne, et concernant les circonstances et les infortunes qui ont désolé la nation des Cambriens à plusieurs époques (traduites par Probert. Voy. page 90).

Voici les trois noms donnés à l'île de Bretagne : — Avant qu'elle fût habitée, on l'appelait le Vert-Espace entouré des eaux de l'Océan (the Seagirt Green Space); après qu'elle fut habitée, elle fut appelée île de Miel; et après que le peuple eut été formé en société par Prydain, fils d'Aedd le Grand, elle fut appelée l'île de Prydain. Et personne n'a droit sur elle que la tribu des Cambriens, car les premiers ils en prirent possession; et avant ce temps-là il n'y eut aucun homme vivant, mais elle était pleine d'ours, de loups, de crocodiles et de bisons.

Voici les trois principales divisions de l'île de Bretagne : — Cambrie, Lloégrie et Alban, et le rang de souveraineté appartient à chacun d'eux. Et sous une monarchie, sous la voix de la contrée, ils sont gouvernés selon les établissements de Prydain, fils d'Aedd le Grand; et à la nation des Cambriens appartient le droit d'établir la monarchie selon la voix de la contrée et du peuple, selon le rang et le droit primordial. Et sous la protection de cette règle, la royauté doit exister dans chaque contrée de l'île de Bretagne, et toute la royauté doit être sous la protection de la voix de la contrée; c'est pourquoi il y a ce proverbe : Une nation est plus puissante qu'un chef.

Voici les trois piliers de la nation dans l'île de Bretagne : — La voix de la contrée, la royauté et la judicature d'après les établissements de Prydain, fils d'Aedd le Grand. Le premier fut Hu le Puissant, qui amena la nation le premier dans l'île de Bretagne; et ils vinrent de la contrée de l'été, qui est appelée Defrobani (Constantinople?); et ils vinrent par la mer Hazy (du Nord) dans l'île de Bretagne et dans l'Armorique, où ils se fixèrent. Le second fut Prydain, fils d'Aedd le Grand, qui le premier organisa l'état social de la souveraineté en Bretagne. Car avant ce temps il n'y avait de justice que ce qui était fait par faveur, ni aucune loi excepté celle de la force. Le troisième fut Dynwal Mæmud; car il fit le premier des règlements concernant les lois,

maximes, coutumes et privilèges relatifs au pays et à la tribu. Et à cause de ces raisons ils furent appelés les trois piliers de la nation des Cambriens.

Voici les trois tribus sociales de l'île de Bretagne : — La première fut la tribu des Cambriens, qui vint dans l'île de Bretagne avec Hu le Puissant, parce qu'ils ne voulaient pas posséder un pays par combat et conquête, mais par justice et tranquillité. La seconde fut la tribu des Lloégriens, qui venaient de la Gascogne; ils descendaient de la tribu primitive des Cambriens. Les troisièmes furent les Brython, qui étaient descendus de la tribu primitive des Cambriens. Ces tribus étaient appelées les pacifiques tribus, parce qu'elles vinrent d'un accord mutuel, et ces tribus avaient toutes trois la même parole et la même langue.

Les trois tribus réfugiées : Calédoniens, Irlandais, le peuple de Galedin, qui vinrent dans des vaisseaux nus en l'île de Wight, lorsque leur pays était inondé; il fut stipulé qu'ils n'auraient le rang de Cambriens qu'au neuvième degré de leur descendance.

Les trois envahisseurs sédentaires : les Coraniens, les Irlandais Pictes, les Saxons.

Les trois envahisseurs passagers : les Scandinaves; Gadwall l'Irlandais (conquête de vingt-neuf ans), vaincu par Caswallon, et les Césariens.

Les trois envahisseurs tricheurs : les Irlandais rouges en Alban, les Scandinaves et les Saxons.

Voici les trois disparitions de l'île de Bretagne : la première est celle de Gavran et ses hommes qui allèrent à la recherche des îles vertes des inondations; on n'entendit jamais parler d'eux. La seconde fut Merddin, le barde d'Emrys (Ambrosius, successeur de Vortigern?), et ses neuf bardes, qui allèrent en mer dans une maison de verre; la place où ils allèrent est inconnue. La troisième fut Madog, fils d'Owain, roi des Galles du Nord, qui alla en mer avec trois cents personnes dans dix vaisseaux; la place où ils allèrent est inconnue.

Voici les trois événements terribles de l'île de Bretagne : le premier fut l'irruption du lac du débordement avec inondation sur tout le pays jusqu'à ce que toutes personnes fussent détruites, excepté Dwyvan et Dwyvach qui échappèrent dans un vaisseau ouvert, et par eux l'île de Prydain fut repeuplée. Le second fut le tremblement d'un torrent de feu jusqu'à ce que la terre fût déchirée jusqu'à l'abîme et que la plus grande partie de toute vie fût détruite. La troisième fut l'été chaud, quand les arbres et les plantes prirent feu par la chaleur brûlante du soleil et que beaucoup de gens et d'animaux, diverses espèces d'oiseaux, vers, arbres et plantes furent entièrement détruits.

Voici les trois expéditions combinées qui partirent de l'île de Bretagne : la première partit avec Ur, fils d'Érin, le puissant guerrier de Scandinavie (ou peut-être le vainqueur des Scandinaves, « the bellipotent of Scandinavia ») ; il vint en cette île du temps de Gadiol, fils d'Érin, et obtint secours à condition qu'il ne tirerait de chaque principale forteresse plus d'hommes qu'il n'y en présenterait. A la première, il vint seul avec son valet Mathata Vawr ; il en obtint deux hommes, quatre de la seconde, huit de la troisième ; seize de la suivante, et ainsi de toutes en proportion, jusqu'à ce qu'enfin le nombre ne pût être fourni par toute l'île. Il emmena soixante-trois mille hommes, ne pouvant obtenir dans toute l'île un plus grand nombre d'hommes capables d'aller à la guerre : les vieillards et les enfants restèrent seuls dans l'île. Ur, le fils d'Érin le puissant guerrier, fut le plus habile recruteur qui eût jamais existé. Ce fut par inadvertance que la tribu des Cambriens lui donna cette permission stipulée irrévocablement. Les Coraniens saisirent cette occasion d'envahir l'île sans difficulté. Aucun des hommes qui partirent ne retourna, aucun de leurs fils ni de leurs descendants. Ils firent voile pour une expédition belliqueuse jusque dans la mer de la Grèce, et s'y fixant dans les pays des Galas et d'Avène (Galitia?), ils y sont restés jusqu'à ce jour et sont devenus Grecs.

La seconde expédition combinée fut conduite par Caswallawn, le fils de Beli et petit-fils de Monagan, et par Gwenwynwyn et Gwanar, les fils de Lliaws, fils de Nwyre et Arianrod, fille de Beli, leur mère. Ils descendaient de l'extrémité de la pente de Galedin et Siluria et des tribus combinées des Boulagnaise, et leur nombre était de soixante-un mille. Ils marchèrent avec leur oncle Caswallawn, après les Césariens, vers le pays des Gaulois de l'Armorique, qui descendaient de la première race des Cambriens. Et aucun d'eux, aucun de leurs fils ne retourna dans cette île, car ils se fixèrent dans la Gascogne parmi les Césariens, où ils sont à présent ; c'était pour se venger de cette expédition que les Césariens vinrent la première fois dans cette île.

La troisième expédition combinée fut conduite hors de cette île par Ellen, puissant dans les combats, et Cynan, son frère, seigneur de Meiriadog en Armorique, où ils obtinrent terres, pouvoir et souveraineté de l'empereur Maxime, pour le soutenir contre les Romains... Et aucun d'eux ne revint ; mais ils restèrent là et dans Ystre Gyvaelwg, où ils formèrent une communauté. Par suite de cette expédition, les hommes armés de la tribu des Cambriens diminuèrent tellement que les Pictes irlandais les envahirent. Voilà pourquoi Vortigern fut forcé d'appeler les Saxons pour repousser cette invasion. Les Saxons, voyant la faiblesse des Cambriens, tournèrent leurs armes perfidement contre eux, et, s'alliant aux Pictes irlandais et à d'autres traîtres, ils prirent possession du pays des Cambriens ainsi que de leurs privilèges et de leur couronne. Ces trois expéditions combinées sont nommées

les trois grandes présomptions de la tribu des Cambriens, et aussi les trois Armées d'argent, parce qu'elles emportèrent de l'île tout l'or et l'argent qu'elles purent obtenir par la fraude, par l'artifice et par l'injustice, outre ce qu'elles acquirent par droit et par consentement. Elles furent aussi nommées les trois Armements irrésolus, vu qu'elles affaiblirent l'île au point de donner occasion aux trois grandes invasions, savoir : l'invasion des Coraniens, celle des Césariens et celle des Saxons.

Voici les trois perfides rencontres qui eurent lieu dans l'île de Bretagne : — La première fut celle de Mandubratius, le fils de Lludd, et de ceux qui trahirent avec lui. Il fixa aux Romains une place sur l'étroite extrémité verte pour y aborder ; rien de plus. Il n'en fallut pas davantage aux Romains pour gagner toute l'île. La seconde fut celle des Cambriens nobles et des Saxons... sur la plaine de Salisbury, où fut tramé le complot des Longs-Couteaux, par la trahison de Vortigern ; car c'est par son conseil qu'à l'aide des Saxons presque tous les notables des Cambriens furent massacrés. La troisième fut l'entrevue de Medrawd et d'Iddawg Corn Prydain avec leurs hommes à Nanhwynain, où ils conspirèrent contre Arthur, et par ces moyens fortifièrent les Saxons dans l'île de Bretagne.

Les trois insignes traîtres de l'île de Bretagne : — Le premier, Mandubratius, fils de Beli le Grand, qui, invitant Jules César et les Romains à venir en cette île, causa l'invasion des Romains. Lui et ses hommes se firent les guides des Romains, desquels ils reçurent annuellement une quantité d'or et d'argent. C'est pourquoi les habitants de cette île furent contraints de payer en tribut annuel, aux Romains, 3,000 pièces d'argent jusqu'au temps d'Orvain, fils de Maxime, qui refusa de payer le tribut. Sous prétexte de satisfaction, les Romains emmenèrent de l'île de Bretagne la plupart des hommes capables de porter les armes et les conduisirent en Aravie (Arabie), et en d'autres contrées lointaines d'où ils ne sont jamais revenus. Les Romains, qui étaient en Bretagne, marchèrent en Italie et ne laissèrent en arrière que les femmes et les petits enfants ; c'est pourquoi les Bretons furent si faibles que, par défaut d'hommes et de force, ils n'étaient pas capables de repousser l'invasion et la conquête. Le second traître fut Vortigern, qui massacra Constantin le Saint, saisit la couronne de l'île par la violence et par l'injustice, qui, le premier, invita les Saxons de venir en l'île comme auxiliaires, épousa Alis Rowen, la fille d'Henngist, et donna la couronne de Bretagne au fils qu'il eut d'elle et dont le nom était Gotta. De là les rois de Londres sont nommés enfants d'Alis. C'est ainsi que les Cambriens perdirent, par Vortigern, leurs terres, leur rang et leur couronne en Lloegrie. Le troisième était Médrawd, fils de Llew, fils de Cinvarch ; car, lorsque Arthur marcha contre l'Empereur de Rome, laissant le gouvernement de l'île à ses soins, Médrawd ôta la couronne à Arthur par usurpation et séduction, et, pour se l'assurer, il s'allia aux Saxons. C'est ainsi que les Cambriens perdirent la couronne de Lloegrie et la souveraineté de l'île de Bretagne.

Les trois traîtres méprisables qui mirent les Saxons à même d'enlever la couronne de l'île de Bretagne aux Cambriens : — Le premier était Gwrgi Garwlgd, qui, après avoir goûté la chair humaine dans la cour d'Edelfled, roi des Saxons, y prit goût au point de ne plus vouloir d'autre viande. C'est pourquoi lui et ses gens s'unirent à Edelfled, roi des Saxons ; il fit des incursions secrètes contre les Cambriens, lesquelles lui valurent chaque jour un garçon et une fille qu'il mangeait. Et toutes les mauvaises gens d'entre les Cambriens vinrent à lui et aux Saxons, et obtinrent bonne

part dans le butin fait sur les naturels de l'île. Le second fut Médrad, qui, pour s'assurer le royaume contre Arthur, s'unit avec ses hommes aux Saxons; cette trahison fut cause qu'un grand nombre de Lloegriens devinrent Saxons. Le troisième fut Aeddán, le traître du Nord, qui, avec ses hommes, se soumit aux Saxons, pour pouvoir, sous leur protection, se soutenir par l'anarchie et le pillage. Ces trois traîtres firent perdre aux Cambriens leurs terres et leur couronne en Lloegrie. Sans de telles trahisons les Saxons n'auraient jamais gagné l'île sur les Cambriens.

Les trois bardes qui commirent les trois assassinats bienfaisants de l'île de Bretagne : — Le premier fut Gall, fils de Dysgywedawg, qui tua les deux oiseaux fauves (les fils) de Gwenddolen, fils de Ceidiaw, qui avaient un joug d'or autour d'eux, et qui dévoraient chaque jour deux corps de Cambriens, un à leur dîner et un à leur souper. Le second, Ysgawneil, fils de Dysgywedawg, tua Edelfled, roi de Lloegrie, qui prenait chaque nuit deux nobles filles de la nation cambrienne et les violait, puis chaque matin les tuait et les dévorait. Le troisième, Difedel, fils de Dysgywedawg, tua Gwrgi Garwlwyd, qui avait épousé la sœur d'Edelfled, et qui commit des trahisons et des meurtres sur les Cambriens, de concert avec Edelfled. Et ce Gwrgi tuait chaque jour deux Cambriens, homme et fille, et les dévorait; et le samedi il tuait deux hommes et deux filles, afin de ne pas tuer le dimanche. Et ces trois personnes qui exécutèrent ces trois meurtres bienfaisants, étaient bardes.

Les trois causes frivoles de combat dans l'île de Bretagne : — La première fut la bataille de Godden, causée par une chienne, un chevreuil et un vanneau; soixante et onze mille hommes périrent dans cette bataille. La seconde fut la bataille d'Arderdyd, causée par un nid d'oiseau; quatre-vingt mille Cambriens y périrent. La troisième fut la bataille de Camlan, entre Arthur et Médrod, où Arthur périt avec cent mille hommes d'élite des Cambriens. Par suite de ces trois folles batailles, les Saxons ôtèrent aux Cambriens la contrée de Lloegrie, parce que les Cambriens n'avaient plus un nombre suffisant de guerriers pour s'opposer aux Saxons, à la trahison de Gwrgi Garwlwyd et à la fraude de Eiddilic le Nain.

Les trois recèlements et décèlements de l'île de Bretagne : — Le premier fut la tête de Bran le Saint, fils de Llyr, laquelle Owain, fils d'Ambrosius, avait cachée dans la colline blanche de Londres, et, tant qu'elle demeura en cet état, aucun accident fâcheux ne put arriver à cette île. Le second fut les ossements de Gwrthwyn le Saint, qui furent enterrés dans les principaux ports de l'île, et tandis qu'ils y restaient aucun inconvénient ne put arriver à cette île. Le troisième furent les dragons, cachés par Lludd, fils de Beli, dans la forteresse de Pharaon, parmi les rochers de Snowdon. Et ces trois recèlements furent mis sous la protection de Dieu et des attributs divins. L'infortune devait tomber sur l'heure et sur l'homme qui les décèlerait. Vortigern révéla les dragons, pour se venger par là de l'opposition des Cambriens contre lui, et il appela les Saxons sous prétexte de combattre avec lui les Pictes irlandais. Après cela, il révéla les ossements de Gwrthwyn le Saint, par amour pour Rowen, fille d'Hen-gist le Saxon. Et Arthur découvrit la tête de Bran le Saint, fils de Llyr, parce qu'il dédaignait de garder l'île autrement que par sa valeur. Ces trois choses saintes étant décélées, les envahisseurs gagnèrent la supériorité sur la nation cambrienne.

Les trois énergies dominatrices de l'île de Bretagne : — Hu le Puissant, qui amena la nation cambrienne de la contrée de l'étranger, nommée Défroban, en l'île de Bre-

tagne; Prydain, fils d'Aedd le Grand, qui organisa la nation et établit un jury sur l'île de Bretagne; et Rhitta Gawr, qui se fit faire une robe avec les barbes des rois qu'il avait faits prisonniers, en punition de leur oppression et de leur injustice.

Les trois hommes vigoureux de l'île de Bretagne : — Gwrneth le bon Tireur, qui tuait avec une flèche de paille le plus grand ours qu'on eût jamais vu; Gwgawn à la main puissante, qui roulait la pierre de Macnarch de la vallée au sommet de la montagne; il fallait soixante bœufs pour l'y traîner; et Eidiol le Puissant, qui, dans le complot de Stonehenge, tua avec une bûche de cormie six cent soixante Saxons entre le coucher du soleil et la nuit.

Les trois faits qui causèrent la réduction de la Lloegrie et l'arrachèrent aux Cambriens : — L'accueil des étrangers, la délivrance des prisonniers et le présent de l'Homme chauve (César? ou saint Augustin?) Ce dernier excita les Saxons à massacrer les moines et à porter la guerre dans le pays de Galles.

Les trois premiers ouvrages extraordinaires de l'île de Bretagne : — Le vaisseau de Nwydd-Nav-Neivion, qui apporta dans l'île le mâle et la femelle de toutes les créatures vivantes, lorsque le lac de l'inondation déborda; les bœufs aux larges cornes, de Hu le Puissant, qui tirèrent le crocodile du lac sur la terre, de sorte que le lac ne déborda plus; et la pierre de Gwiddon-Ganhebon, dans laquelle sont gravés tous les arts et toutes les sciences du monde.

Les trois hommes amoureux de l'île de Bretagne : — Le premier fut Caswallawn, fils de Beli, épris de Flur, fille de Mygnach le Nain; il marcha pour elle contre les Romains jusque dans la Gascogne, et il l'emmena et tua six mille Césariens; pour se venger, les Romains envahirent cette île. Le second fut Tristan, fils de Tallwch, épris d'Essylt, fille de March, fils de Mirchion, son oncle. Le troisième fut Cynon, épris de Morvydd, fille de Urien Rheged.

Les trois premières maîtresses d'Arthur : — La première fut Garwen, fille de Henyn, de Teyrn Gwyr et d'Ystrad Tywy; Gwyl, fille d'Eutaw, de Caeryrgon, et Indeg, fille d'Avarwy le Haut, de Radnorshire.

Les trois principales cours d'Arthur : — Caerllion sur l'Usk en Cambrie, Celliwig en Cornwall, et Édimbourg au nord. Ce sont les trois cours où il fêta les trois grandes fêtes : Noël, Pâques et Pentecôte.

Les trois chevaliers de la cour d'Arthur qui gardaient le Graal : — Cadawg, fils de Gwynlliw; Ylltud, le chevalier canonisé; et Peredur, fils d'Erawg.

Voici les trois hommes qui portaient des souliers d'or dans l'île de Bretagne : — Caswallawn, fils de Beli, lorsqu'il alla en Gascogne pour obtenir Flur, fille de Mygnach de Nain, laquelle y avait été emmenée clandestinement pour l'empereur César, par un homme nommé Mwrchan le Voleur, roi de cette contrée et ami de Jules César; et Caswallawn la ramena dans l'île de Bretagne. Le second, Manawydan, fils de Llyr Llediaith, quand il alla aussi loin que Dyved, imposer des restrictions. Le troisième, Llew Llaw Gyfes, quand il alla avec Gwydion, fils de Don, chercher un nom et un projet de sa mère Riannon.

Les trois royaux domaines qui furent établis par Rhadri le Grand en Cambrie : — Le premier est Dinevor, le second Aberfraw, et le troisième Mathraval. Dans chacun de ces trois domaines il y a un prince ceint d'un diadème; et le plus vieux de ces trois princes, quel qu'il soit, doit être souverain, c'est-à-dire le roi de toute la Cambrie. Les deux autres doivent être à ses ordres, et ses ordres sont impératifs pour eux. Il est le chef de la loi et des anciens dans chaque réunion générale et dans chaque mouvement du pays et de la

tribu. (Malédiction continuelle contre Vortigern, Rowena, les Saxons, les traitres à la nation¹.)

SUR L'Auvergne au V^e SIÈCLE. (Voy. page 94.)

Au cinquième siècle, l'Auvergne se trouva placée entre les invasions du Midi et du Nord, entre les Goths, les Burgundes et les Francs. Son histoire présente alors un vif intérêt, c'est celle de la dernière province romaine.

Sa richesse et sa fertilité étaient pour les barbares un puissant attrait. Sidonius Apollin., l. IV, epist. XXI (ap. Scrip. rer. Franc., t. I, p. 793) :

« Taceo territorii (il parle de la Limagne) peculiarem jucunditatem; taceo illud æquor agrorum, in quo sine periculo quæstuosæ fluctuant in segetibus undæ; quod industrius quisque quo plus frequentat, hoc minus naufragat; viatoribus molle, fructuosum aratoribus, venatoribus voluptuosum : quod montium cingunt dorsa pascuis, latera vinetis, terrena villis, saxosa castellis, opaca lustris, aperta culturis, concava fontibus, abrupta fluminibus : quod denique hujusmodi est, ut semel visum advenis, multis patriæ oblivionem sæpe persuadeat. » — Carmen VII, p. 804 :

..... Fœcundus ab urbe
Pollet ager, primo qui vix proscissus aratro
Semina tarda sinit, vel luxuriante juvenco,
Arcanam exponit picea pinguedine glebam.

Childebert disait (en 531) : Quand verrai-je cette belle Limagne ! « Velim Arvernâ Limanem, quæ tantæ jucunditatis gratia refulgere dicitur, oculis cernere ! » Teuderic disait aux siens : « Ad Arvernos me sequimini, et ego vos inducam in patriam ut aurum et argentum accipiatis, quantum vestra potest desiderare cupiditas : de qua pecora, de qua mancipia, de qua vestimenta in abundantiam adsumatis. » (Gég. Tur., l. III, c. IX. 11.)

Les barbares alliés de Rome n'épargnaient pas non plus l'Auvergne dans leur passage. Les Huns, auxiliaires de Litorius, la traversèrent en 437 pour aller combattre les Wisigoths et la mirent à feu et à sang (Sidon Panegy. Aviti, p. 805; Paulin., l. VI, vers 116). L'avènement d'un empereur auvergnat, en 455, lui laissa quelques années de relâche. Avitus fit la paix avec les Wisigoths; Théodoric II se déclara l'ami et le soldat de Rome (Ibid., p. 810... Romæ sum, te duce, amicus, Principe te, miles). — Mais, à la mort de Majorien (461), il rompit le traité et prit Narbonne; dès lors, l'Auvergne vit arriver et monter rapidement le flot de la conquête barbare, et bientôt (474) la cité des Arvernes (Clermont), l'antique Gergovie, surnagée seule, isolée sur sa haute montagne (Ἐργουίναν, ἐφ' ὕψελος ἔρουσ χειμῆνιν.) Strabon, l. IV. — Quæ posita in ætissimo monte omnes aditus difficiles habebat (Cæsar, l. VI, c. xxxvi. Dio Cass., l. XL).

Sidon. Apollin., l. III, epist. IV (ann. 474) : « Oppidum nostrum, quasi quemdam sui limitis oppositi obicem, circumfusarum nobis gentium arma terrificant. Sic æmulorum sibi in medio positi lacrymabilis præda populorum, suspecti Burgundionibus, proximi Gothis, nec impugnantium ira nec propugnantium caremus invidia. » — L. VII, ad Mamert. : « Rumor est Gothos in Romanum solum castra movisse. Huic semper irruptioni nos miseri Arverni janua sumus. Namque dios

inimicorum hinc pecularia fomenta subministramus, quia, quod necdum terminos suos ab Oceano in Rhodanum Ligeris alveo limitaverunt, solam sub ope Christi moram de nostro tantum obice patiuntur. Circumjectarum vero spatium tractatumque regionum jampridem regni minacis importuna devoravit impressio. »

Ainsi livrée à elle-même, abandonnée des faibles successeurs de Majorien, l'Auvergne se défendit héroïquement, sous le patronage d'une puissante aristocratie. C'était la maison d'Avitus avec ses deux alliés, les familles des Apollinaires et des Ferréols; toutes trois cherchèrent à sauver leur pays, en unissant étroitement sa cause à celle de l'Empire.

Aussi les Apollinaires occupaient-ils dès longtemps les plus hautes magistratures de la Gaule (l. I, Epist. III) : « Pater, socer, avus, proavus præfecturis urbanis prætorianisque, magisteriis palatinis militaribusque micuerunt. » Sidonius lui-même épousa, ainsi que Tonantius Ferréol, une fille de l'empereur Avitus, et fut préfet de Rome sous Anthemius (Scr. Fr. I, 783).

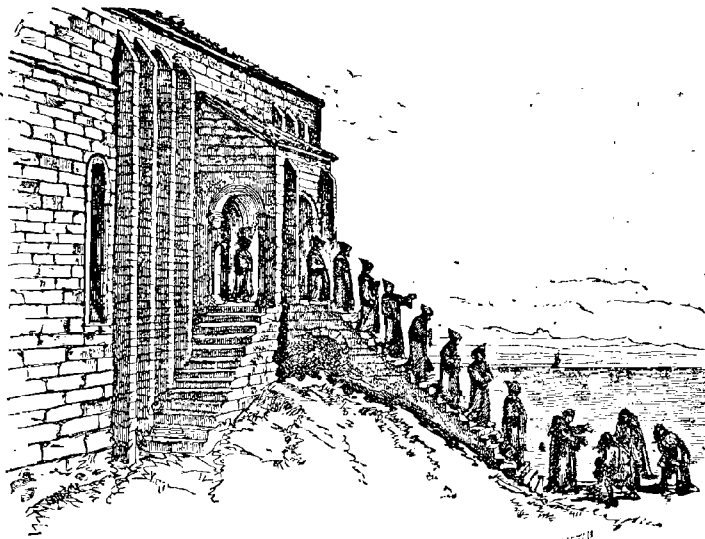
Tous ils employèrent leur puissance à soulager leur pays accablé par les impôts et la tyrannie des gouverneurs. — En 469, Tonantius Ferréol, fit condamner le préfet Arvandus, qui entretenait des intelligences avec les Goths. — Sidon., l. I, ep. VII : « Legati provinciarum Galliarum Tonantius Ferreolus prætorius, Afranii Syagrii consulis e filia nepos. Thaumastus quoque et Petronius verborumque scientiâ præditi, et inter principalia patriæ nostræ decora ponendi, prævium Arvandum publico nomine accusaturi cum gestis decretalibus insequuntur. Qui inter cætera quæ sibi provinciales agenda mandaverant, interceptas litteras deferebant... Hæc ad regem Gothorum charta videbatur emitti, pacem cum græco imperatore (Anthemio) dissuadens, Britannam super Ligerim situs oppugnari oportere demonstrans, cum Burgundionibus jure gentium Gallias dividi debere confirmans. » — Ferréol avait lui-même administré la Gaule et diminué les impôts. Sid., l. VII, ep. XII : « ...Prætermisit stylus noster Gallias tibi administratas tunc quum maxime incolumes crant... propterque prudentiam tantam providentiamque, curam tuum provinciales cum plausum maximo accentu spontaneis subisse cervicibus; quia sic habenas Galliarum moderabere, ut possessor exhaustus tributario jugo relevaretur. » — Avitus, dans sa jeunesse, avait été député par l'Auvergne à Honorius, pour obtenir une réduction d'impôts (Panegy. Aviti, vers 207). Sidonius dénonça et fit punir (471) Seronatus, qui opprimait l'Auvergne et la trahissait comme Arvandus. L. II, Ep. I : « Ipse Catilina sæculi nostri... implet quotidie sylvas fugientibus, villas hospitibus, altaria reis, carceres clericis : exultans Gothis, insultansque Romanis, illudens præfectis, colludensque numerariis : leges Theodosianas calcans, Theodoricianasque proponens veteresque culpas, nova tributa perquirat. — Proinde moras tuas citus explica, et quicquid illud est quod te retentat, incide... »

Ces derniers mots s'adressent au fils d'Avitus, au puissant Ecdicius... « Te expectat palpitantium civium extrema libertas. Quicquid sperandum, quicquid desperandum est, fieri te medio, te præsule placet. Si nulla a republica vires, nulla præsidia, si nulla, quantum rumor est, Anthemii principis opes : statuit te auctore nobilitas seu patriam dimittere, seu capillos. »

Ecdicius, en effet, fut le héros de l'Auvergne; il la nourrit pendant une famine, leva une armée à ses frais, et combattit contre les Goths avec une valeur presque

1. Un roi d'Irlande, nommé Cormac, écrivit en 260 *De Triadibus*, et quelques triades sont restées dans la tradition irlandaise sous le nom de Fingal. Les Irlandais marchaient au combat trois par trois; les highlanders d'Écosse, sur trois de profondeur. Nous

avons déjà parlé de la *trimarkisa*. — Au souper, dit Giraldus Cambrensis, les Gallois servent un panier de végétaux devant chaque triade de convives; ils ne se mettent jamais deux à deux (Logan: *The Scottish Gael*).



Saint Colomban vint s'établir sur les ruines d'un temple païen. (P. 119.)

fabuleuse; il leur opposait les Burgondes, et attachait la noblesse arverne à la cause de l'Empire, en l'encourageant à la culture des lettres latines.

Gregor. Turon., l. II, c. xxiv : « Tempore Sidonii episcopi magna Burgundiam famas oppressit. Cumque populi per diversas regiones dispergerentur... Ecdicius quidam ex senatoribus... misit pueros suos cum equis et plaustris per vicinas sibi civitates, ut eos qui hac inopia vexabantur, sibi adducerent. At illi euntes, cunctos pauperes quotquot invenire potuerunt, adduxere ad domum ejus. Ibi que eos per omne tempus sterilitatis pascens, ab interitu famis exemit. Fuereque, ut multi aiunt, amplius quam quatuor millia... Post quorum discessum, vox ad eum e caelis lapsa pervenit : « Ecdici, Ecdici, quia fecisti rem hanc, tibi et semini tuo panis non deerit in sempiternum. » — Sidon., l. III, Epist. III : « Si quando, nunc maxime, Arvernus meis desideraris, quibus dilectio tui immane dominatur, et quidem multiplicibus ex causis... Mitto istic ob gratiam pueritiae tuae undique gentium confluisse studia litterarum, tuaeque personae debitum, quod sermonis Celtici

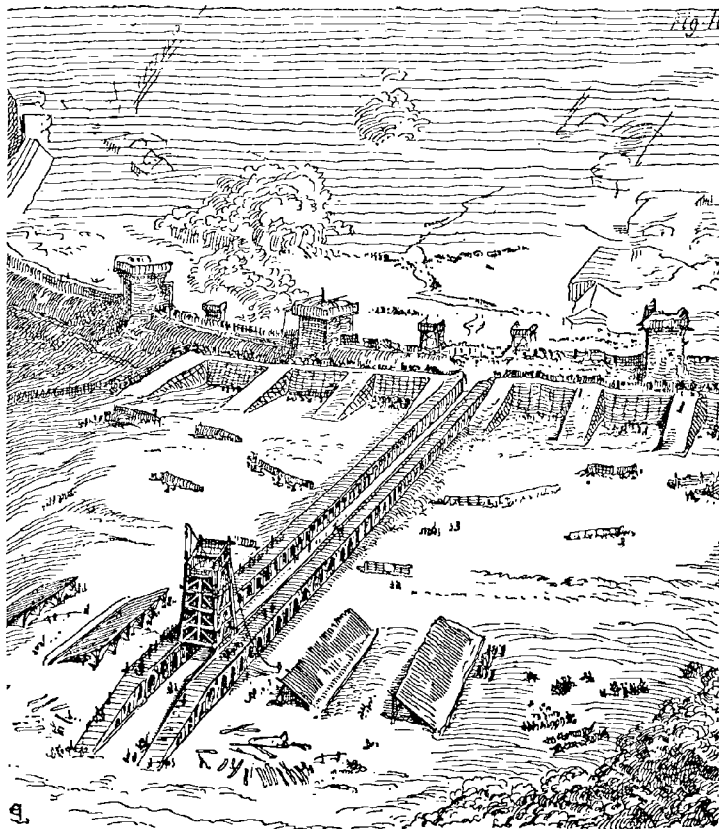
squamam depositura nobilitas, nunc oratorio stylo, nunc etiam camœnalibus modis imbuebat. Illud in te affectum principaliter universitatis accendit, quod quos olim Latinos fieri exegeras, barbaros deinceps esse vetuisti... Hinc jam per otium in urbem reduci, quid tibi obviam processerit officiorum, plausuum, fletuum, gaudiorum, magis tentant vota conicere, quam verba reserare... Dum alii oculis pulverem tuum rapiunt, alii sanguine ac spumis pingua lupata suscipiunt;... hic licet multi complexibus tuorum tripudiantes adhaerescerent, in te maximum tamen laetitiae popularis impetus congeriebatur, etc... Taceo deinceps collegisse te privatis vicibus publici exercitus speciem... te aliquot supervenientibus cuneos maectasse turmas, a numero tuorum vix binis ternisve post praelium desideratis. »

En 472, le roi des Goths, Euric, avait conquis toute l'Aquitaine, à l'exception de Bourges et de Clermont (Sidon., l. VII, Ep. v). Ecdicius put prolonger quelque temps une guerre de partisans dans les montagnes et les gorges de l'Auvergne (Scr. Fr. XII, 53... Arvernum difficiles aditus et obviantia castella). — Renaud, selon la tradition, n'osa entrer dans l'Auvergne, et se

contenta d'en faire le tour. Sans doute, comme plus tard au temps de Louis le Gros, les Auvergnats abandonnèrent les châteaux pour se réfugier dans leur petite, mais imprenable cité (loc. cit. : Præsidio civitatis, quia peroptime erat munita, relictis montanis acutissimis castellis, se commiserunt). Sidonius en était alors évêque; il instituait, pour repousser ces Ariens, des prières publiques : « Non nos aut ambustam murorum faciem, aut putrem sudium crateri, aut propugnacula vigillum trita pectoribus confidimus opitulaturum : solo tamen invectarum te (Mamerte) auctore, Rogationum palpamur auxilio; quibus inchoandis institutisque populus arvernus, et si non effectu pari, affectu certe non impari, cœpit initiari, et ob hoc circumfusus necdum dat terga terroribus. » (L. VII, ep. ad Mamert.)

On a vu qu'Ecdicius repoussa les Goths; l'hiver les força de lever le siège (Sidon., l. III, ep. vii). Mais, en 475, l'empereur Népos fit la paix avec Euric, et lui céda Clermont. Sidonius s'en plaignit amèrement (l. VII, e. vii) : « Nostri hic nunc est infelicitis anguli status, eujus, ut fama confirmat, melior fuit sub bello quam sub pace conditio. Facta est servitus nostra pretium securitatis alienae. Arvernorum, proh dolor! servitus, qui, si prisca replicarentur, audebant se quondam fratres Latio dicere, et sanguine ab Iliaco populos computare (et ailleurs :... Tellus... quæ Latio se sanguine tollit altissimam. Panegy. Avit., v. 139)... Hocine meruerunt inopia, flamma, ferrum, pestilentia, pingues cædibus gladii, et macri jejuniis præliatores! »

Ecdicius, ne voyant plus d'espoir, s'était retiré auprès de l'empereur avec le titre de Patrice. (Sidon., l. V, ep. xvi; l. VIII, ep. vii; Jornandes, c. xlv.) — Euric reléqua Sidoine dans le château de Livia, à douze milles de Carcassonne, mais il recouvra la liberté en 478, à la prière d'un Romain, secrétaire du roi des Goths, et fut rétabli dans le siège de Clermont (Sidon., l. VIII, ep. viii). Lorsqu'il mourut (484), ce fut un deuil public : « Factum est post hæc, ut accedente febre agrograta cœpisset; qui rogat suos ut eum in ecclesiam ferrent. Cumque illuc inlatus fuisset, conveniebat ad eum multitudo virorum ac mulierum, simulque etiam et infantium plangentium atque dicentium : Cur nos deseris, pastor bone, vel cui nos quasi orphanos dere-

ATTAQUE D'UNE PLACE FORTIF AU VIII^e SIÈCLE

linquis? Numquid erit nobis post transitum tuum vita?.. Hæc et his similia populis cum magno fletu dicentibus... » (Greg. Tur., l. II, c. xxiii.)

Malgré la conquête d'Euric, les Arvernes durent jouir d'une certaine indépendance. Alaric, il est vrai, les enrôla dans sa milice pour combattre à Vouglé (507); mais on les voit pourtant élire successivement pour évêques deux amis des Francs, deux victimes des soupçons des Ariens, Burgundes et Goths; en 484, Apruncule, dont Sidoine mourant avait prédit la venue (Greg. Tur., l. II, c. xxiii), et saint Quintien en 507, l'année même de la bataille de Vouglé.

Les grandes familles de Clermont conservèrent aussi sans doute une partie de leur influence. On trouve parmi les évêques de Clermont un Avitus non « infimis nobilium natalibus ortus » (Scr. Fr. II, 220, note), qui fut élu par « l'assemblée de tous les Arvernes, » (Greg. Tur., l. IV, c. xxxv), et fut très populaire (Fortunat, l. III, Carm. 26). Un autre Avitus est évêque de Vienne. — Un Apollinaire fut évêque de Reims. Le fils de Sidoine fut évêque de Clermont après saint Quintien; c'était lui qui avait commandé les Arvernes à Vouglé : « Ibi tunc Arvernorum populus, qui cum Apollinare venerat, et primi qui erant ex senatoribus, conruerunt. » Greg. Tur., l. II, c. xxxvii.

De ce passage et de quelques autres encore, on pourrait induire que cette famille avait été originairement à la tête des clans arvernes.

Greg. Tur., l. III, c. ii : « Cum populus (Arvernorum) sanctum Quintianum, qui de Rutheno ejectus fuerat, elegisset, Alchîna et Placidina, uxor sororque Apollinaris, ad sanctum Quintianum venientes, dicunt : « Suf-

ficiat, domine, senectuti tuæ quod es episcopus ordinatus. — Permittat, inquit, pietas tua servo tuo Apollinari locum hujus honoris adipisci... », Quibus ille : « Quid ego, inquit, præstabo, cujus potestati nihil est subditum? — Sufficit enim ut, orationi vacans, quotidianum mihi victum præstat ecclesia. » — Les Avitus semblent n'avoir été pas moins puissants. Leur terre portait leur nom (*Avitacum*). Sidoine en donne une longue et pompeuse description, (carmen VXIII). Ecdicius, le fils d'Avitus, semble entouré de *dévoués*. Sidoine lui écrit (l. III, Ep. III) : « Vix duodeviginti equitum sodalitate comitatus, aliquot millia Gothorum... transisti... » Cum tibi non daret tot pugna socios, quot solet mensa convivas. » — Le nom même d'Apollinaire indique peut-être une famille originairement sacerdotale. Le petit-fils de Sidoine, le sénateur Arcadius, appela en Auvergne Childebert au préjudice de Theuderic (530), préférant sans doute sa nomination à celle de l'ami de saint Quintien, du barbare roi de Metz (Greg. Tur., l. III, c. ix, sqq.).

Un Ferréol était évêque de Limoges en 583 (Scr. Fr. II, 296). Un Ferréol occupa le siège d'Autun avant saint Léger. On sait que la généalogie des Carolingiens les rattache aux Ferréol. Un Capitulaire de Charlemagne (ap. Scr. Fr. V, 744) contient des dispositions favorables à un Apollinaire évêque de Riez (Riez même s'appelait *Reii Apollinares*). — Peut-être les Arvernes eurent-ils grande part à l'influence que les Aquitains exercèrent sur les Carolingiens. Raoul Glaber attribue aux Aquitains et aux Arvernes le même costume, les mêmes mœurs et les mêmes idées (l. III, ap. Scr. Fr. X, 42).



CHAPITRE II

Carlovingiens. — Septième, huitième, neuvième et dixième siècles.

« L'homme de Dieu (saint Colomban) ayant été trouver Theudebert, lui conseilla de mettre bas l'arrogance et la présomption, de se faire clerc, d'entrer dans le sein de l'Église, se soumettant à la sainte religion, de peur que, par-dessus la perte du royaume temporel, il n'encourût encore celle de la vie éternelle. Cela excita le rire du roi et de tous les assistants; ils disaient en effet qu'ils n'avaient jamais ouï dire qu'un Mérovingien, élevé à la royauté, fût devenu clerc volontairement. Tout le monde abominant cette parole, Colomban ajouta : Il dédaigne l'honneur d'être clerc; eh bien! il le sera malgré lui¹. »

Ce passage nous rend sensible l'une des principales différences que présentent la première et la seconde race. Les Mérovingiens entrent dans l'Église malgré eux, les Carlovingiens volontairement. La tige de cette dernière famille est l'évêque de Metz, Arnulf, qui a son fils Chlodulf pour successeur dans cet évêché. Le frère d'Arnulf est abbé de Bobbio; son petit-fils est saint Wandrille. Toute cette famille est étroitement unie avec saint Léger. Le frère de Pepin le

Bref, Carloman, se fait moine au Mont-Cassin; ses autres frères sont archevêque de Rouen, abbé de Saint-Denis. Les cousins de Charlemagne, Adalhard, Wala, Bernard, sont moines. Un frère de Louis le Débonnaire, Drogon, est évêque de Metz; trois autres de ses frères sont moines ou clercs. Le grand saint du Midi, saint Guillaume de Toulouse, est cousin et tuteur du fils aîné de Charlemagne. Ce caractère ecclésiastique des Carlovingiens explique assez leur étroite union avec le pape, et leur prédilection pour l'ordre de Saint-Benoit.

Arnulf était né, dit-on, d'un père aquitain et d'une mère Suève². Cet Aquitain, nommé Ansbert, aurait appartenu à la famille des Ferréols, et eût été gendre de Clotaire I^{er}. Cette généalogie semble avoir été fabriquée pour rattacher les Carlovingiens d'un côté à la dynastie mérovingienne, de l'autre à la maison la plus illustre de la Gaule romaine³. Quoi qu'il en soit, je croirais aisément, d'après les fréquents mariages des familles ostrasiennes et aquitaines⁴, que les Carlovingiens ont pu en effet sortir d'un mélange de ces races.

1. Vie de saint Colomban.

2. Acta SS. ord. S. S. Ben., sec. II. — Dans une vie de saint Arnould, par un certain Umno, qui prétend écrire par ordre de Charlemagne, il est dit : « Carolus... cui fuerat trivatus Arnulfus, — ... regem Chlotarium, cujus filiam, Bhlithildem nomine, Ansbertus, vir aquitanicus præpotens divitiis et genere, in matrimonium accepit, de qua Burtgisum genuit, patrem B. hujus Arnulfi. » — Et plus loin : « Natus est B. Arnulfus aquitanico patre; suevia matre in castro Lacensi (à Lay, diocèse de Tulle), in comitatu Calvimontensi. »

3. Voy. Lefebvre, Disquisit., et Valois, Rerum, Fr. lib. VIII et XVII. On trouve dans l'ancienne vie de saint Ferréol : « Sanctus Ferreolus, natione Narbonensis a nobilissimis parentibus originem duxit; hujus genitor Anspertus, ex magno senatorum genere prosapiam no-

bitatis deducens, accepit Chlotarii, regis Francorum, filiam, vocabulo Bilitil. » — Le moine Ægidius, dans ses additions à l'histoire des évêques d'Utrecht, composée par l'abbé Harigère, dit que Bogedisile ou Boggis, fils d'Anspert, possédait cinq duchés en Aquitaine. D'après cette généalogie, les guerres de Charles-Martel et d'Eudes, de Pépin et d'Hunald, auraient été des guerres de parents.

4. Voy. l'importante Charte de 843 (Hist. du Lang., I, preuves, p. 83, et notes, p. 688. L'authenticité en a été contestée par M. Rabanis). Les ducs d'Aquitaine, Boggis et Bertrand, épousèrent les Ostrasiennes Ode et Bhighberte. Eudes, fils de Boggis, épousa l'Ostrasienne Waltrude. Ces mariages donnèrent occasion à saint Hubert, frère d'Eudes, de s'établir en Ostrasic, sous la protection de Pepin, et d'y fonder l'évêché de Liège.

Cette maison épiscopale de Metz¹ réunissait deux avantages qui devaient lui assurer la royauté. D'une part, elle tenait étroitement à l'Église; de l'autre, elle était établie dans la contrée la plus germanique de la Gaule. Tout d'ailleurs la favorisait. La royauté était réduite à rien; les hommes libres diminuaient de nombre chaque jour. Les grands seuls, leudes et évêques, se fortifiaient et s'affermisssaient. Le pouvoir devait passer à celui qui réunirait les caractères de grand propriétaire et de chef des leudes. Il fallait de plus que tout cela se rencontrât dans une grande famille épiscopale, dans une famille ostrasienne, c'est-à-dire amie de l'Église, amie des barbares. L'Église, qui avait appelé les Francs de Clovis contre les Goths, devait favoriser les Ostrasiens contre la Neustrie, lorsque celle-ci, sous un Ébroin, organisait un pouvoir laïque, rival de celui du clergé.

La bataille de Testry, cette victoire des grands sur l'autorité royale, ou du moins sur le nom du roi, ne fit qu'achever, proclamer, légitimer la dissolution. Toutes les nations durent y voir un jugement de Dieu contre l'unité de l'Empire. Le Midi, Aquitaine et Bourgogne, cessa d'être France, et nous voyons bientôt ces contrées désignées, sous Charles-Martel, comme *pays romains*; il pénétra, disent les chroniques, jusqu'en Bourgogne. A l'est et au nord, les ducs allemands, les Frisons, les Saxons, Suèves, Bavarois, n'avaient nulle raison de se soumettre au duc des Ostrasiens, qui peut-être n'eût pas vaincu sans eux. Par sa victoire même, Pepin se trouva seul. Il se hâta de se rattacher au parti qu'il avait abattu, au parti d'Ébroin, qui n'était autre que celui de l'unité de la Gaule; il fit épouser à son fils une matrone puissante, veuve d'un dernier maire et chère au parti des hommes libres. Au dehors, il essaya de ramener à la domination des Francs les tribus germaniques qui s'en étaient affranchies, les Frisons au nord, au midi les Suèves. Mais ses tentatives étaient loin de pouvoir rétablir l'unité. Ce fut bien pis à sa mort; son successeur dans la mairie fut son petit-fils Théobald, sous sa veuve

1. La maison Carlovingienne donne trois évêques de Metz en un siècle et demi, Arnulf, Chrodulf et Drogon. Les évêques, étant souvent mariés avant d'entrer dans les ordres, transmettaient sans peine leur siège à leurs fils ou petits-fils. Ainsi les Apollinaires prétendaient héréditairement à l'évêché de Clermont. Grégoire de Tours dit, au sujet d'un homme qui voulait le supplanter: « Il ne savait pas, le misérable, qu'excepté cinq, tous les évêques qui avaient occupé le siège de Tours étaient alliés de parenté à notre famille. » (L. V, c. 1. ap. Scr. Fr. II, 264.)

Plectrude. Le roi Dagobert III, encore enfant, se trouva soumis à un maire enfant, et tous deux à une femme. Les Neustriens s'affranchirent sans peine. Ce fut à qui attaquerait l'Ostrasie ainsi désarmée: les Frisons, les Neustriens la ravagèrent, les Saxons coururent toutes ses possessions en Allemagne.

Les Ostrasiens, foulés par toutes les nations, laissèrent la Plectrude et son fils. Ils tirèrent de prison un vaillant bâtard de Pepin, Carl, surnommé Marteau. Pepin n'avait rien laissé à celui-ci. C'était une branche maudite, odieuse à l'Église, souillée du sang d'un martyr, Saint Lambert, évêque de Liège, avait un jour, à la table royale, exprimé son mépris pour Alpaïde, la mère de Carl, la concubine de Pepin; le frère d'Alpaïde força la maison épiscopale et tua l'évêque en prières. Grimoald, fils et héritier de Pepin, était allé en pèlerinage au tombeau de saint Lambert; il y fut tué, sans doute par les amis d'Alpaïde. Carl lui-même se signala comme ennemi de l'Église. Son surnom païen de *Marteau* me ferait volontiers douter s'il était chrétien. On sait que le marteau est l'attribut de Thor, le signe de l'association païenne, celui de la propriété, de la conquête barbare. Cette circonstance expliquerait comment un empire, épuisé sous les règnes précédents, fournit tout à coup tant de soldats, et contre les Saxons, et contre les Sarrasins. Ces mêmes hommes, attirés dans les armées de Carl par l'appât des biens de l'Église qu'il leur prodigua, purent adopter peu à peu la croyance de leur nouvelle patrie, et préparèrent une génération de soldats pour Pepin le Bref et Charlemagne. Dans cette famille tout ecclésiastique des Carlovingiens, le bâtard, le proscrit Carl, ou Charles-Martel, offre une physionomie à part et très peu chrétienne².

D'abord les Neustriens, battus par lui à Vincy, près de Cambrai, appelèrent à leur aide les Aquitains qui, depuis la dissolution de l'empire des Francs, formaient une puissance redoutable. Eudes, leur duc, s'avança jusqu'à Soissons, s'unit aux Neustriens, qui n'en furent pas moins vaincus. Peut-être

2. A en croire quelques auteurs, la France, à cette époque, eût pensé devenir païenne. — Bonifac., epist. 32, ann. 742: « Franci enim, ut seniores dicunt, plus quam per tempus LXXX annorum synodum non fecerunt, nec archiepiscopum habuerunt, nec Ecclesie canonica jura alicubi fundabant vel renovabant. » — Hincmar., epist. 6, c. XIX. « Tempore Caroli principis... In Germanicis et Belgicis ac Gallicanis provinciis omnis religio Christianitatis pene fuit abolita, ita ut... multi jam in orientalibus regionibus idola adorarent, et sine baptismo manerent. »

eût-il continué la guerre avec avantage, mais il avait alors un ennemi derrière lui. Les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, s'étaient emparés du Languedoc. De la ville romaine et gothique de Narbonne, occupée par eux, leur innombrable cavalerie se lançait audacieusement vers le Nord, jusqu'en Poitou, jusqu'en Bourgogne¹, confiante dans sa légèreté, et dans la vigueur infatigable de ses chevaux africains. La célérité prodigieuse de ces brigands, qui voltigeaient partout, semblait les multiplier; ils commençaient à passer en plus grand nombre: on craignait que, selon leur usage, après avoir fait un désert d'une partie des contrées du Midi, ils ne finissent par s'y établir.

Eudes, défait une fois par eux, s'adressa aux Francs eux-mêmes; une rencontre eut lieu près de Poitiers entre les rapides cavaliers de l'Afrique et les lourds bataillons des Francs (732). Les premiers, après avoir éprouvé qu'ils ne pouvaient rien contre un ennemi redoutable par sa force et sa masse, se retirèrent pendant la nuit.

Quelle perte les Arabes purent-ils éprouver, c'est ce qu'on ne saurait dire. Cette rencontre solennelle des hommes du Nord et du Midi a frappé l'imagination des chroniqueurs de l'époque; ils ont supposé que ce choc de deux races n'avait pu avoir lieu qu'avec un immense massacre². Charles-Martel poussa jusqu'en Languedoc, il assiégea inutilement

1. En 725, ils prirent Carcassonne, reçurent Nîmes à composition, et détruisirent Autun. En 731, ils brûlèrent l'église de Saint-Hilaire de Poitiers.

2. Selon Paul Diacre (l. IV), les Sarrasins perdirent trois cent soixante-quinze mille hommes. — Isidore de Bédé a raconté cette guerre vingt-deux ans après la bataille, dans un latin barbare. Une partie de son récit est en rimes, ou plutôt en assonances. (On retrouve l'assonance dans la chanson des habitants de Modène, composée vers 924):

Abdirraman multitudino repletam
Sui exercitus prospiciens terram,
Montana Vasorum disecans,
Et fretosa et plana percalcans,
Trans Francorum intus experditat...

(Isidor. Pacensis, ap. Ser. Rer. Fr. II, 721.)

3. Chronic. Viridun., ap. Ser. Fr., III, 364. « Tanta enim profusione thesaurus totius ærarii publici dilapidatus est, tanta dedit militibus, quos soldarios vocari mos obtinuit (soldarii, soldarii? on a vu que les dévoués de l'Aquitaine s'appelaient ainsi)... ut non ei suffecerit thesaurus regni, non deprædatio urbium... non exspoliatio ecclesiarum et monasteriorum, non tributa provinciarum. Ausus est etiam, ubi hæc defecerunt, terras ecclesiarum diripere, et eas commilitonibus illis tradere, etc. » — Frodoard, l. II, c. XII: « Quand Charles Martel eut défait ses ennemis, il chassa de son siège le pieux Rigobert, son parrain, qui l'avait tenu sur les saints fonts de baptême, et donna l'évêché de Reims à un nommé Milon, simple tonsuré qui l'avait suivi à la guerre. Ce Charles-Martel, né du concubinage d'une

Narbonne, entra dans Nîmes et essaya de brûler les Arènes, qu'on avait changées en forteresse. On distingue encore sur les murs la trace de l'incendie.

Mais ce n'est pas du côté du Midi qu'il dut avoir le plus d'affaires; l'invasion germanique était bien plus à craindre que celle des Sarrasins. Ceux-ci étaient établis dans l'Espagne, et bientôt leurs divisions les y retinrent. Mais les Frisons, les Saxons, les Allemands, étaient toujours appelés vers le Rhin par la richesse de la Gaule et par le souvenir de leurs anciennes invasions; ce ne fut que par une longue suite d'expéditions que Charles Martel parvint à les refouler. Avec quels soldats put-il faire ces expéditions? Nous l'ignorons, mais tout porte à croire qu'il recrutait ses armées en Germanie. Il lui était facile d'attirer à lui des guerriers auxquels il distribuait les dépouilles des évêques et des abbés de la Neustrie et de la Bourgogne³. Pour employer ces mêmes Germains contre les Germains leurs frères, il fallut les faire chrétiens. C'est ce qui explique comment Charles devint vers la fin l'ami des papes, et leur soutien contre les Lombards. Les missions pontificales créèrent dans la Germanie une population chrétienne amie des Francs, et chaque peuplade dut se trouver partagée entre une partie païenne qui resta obstinément sur le sol de la patrie à l'état primitif de tribu, tandis que la partie chrétienne four-

eslave, comme on le lit dans les Annales des rois Francs, plus audacieux que tous les rois ses prédécesseurs, donna non seulement l'évêché de Reims, mais encore beaucoup d'autres du royaume de France, à des laïques et à des comtes; en sorte qu'il ôta tout pouvoir aux évêques sur les biens et les affaires de l'Église. Mais tous les maux qu'il avait faits à ce saint personnage et aux autres Églises de Jésus-Christ, par un juste jugement, le Seigneur les fit retomber sur sa tête; car on lit dans les écrits des Pères, que saint Euchère, jadis évêque d'Orléans, dont le corps est déposé au monastère de Saint-Trudon, s'étant mis un jour en prière, et absorbé dans la méditation des choses célestes, fut ravi dans l'autre vie; et là, par révélation du Seigneur, vit Charles tourmenté au plus bas des enfers. Comme il en demandait la cause à l'ange qui le conduisait, celui-ci répondit que, par la sentence des saints qui, au futur jugement, tiendront la balance avec le Seigneur, il était condamné aux peines éternelles pour avoir envahi leurs biens. De retour en ce monde, saint Euchère s'empressa de raconter ce qu'il avait vu à saint Boniface, que le saint-siège avait délégué en France pour y rétablir la discipline canonique, et à Fulrad, abbé de Saint-Denis et premier chapelain du roi Pepin, leur donnant pour preuve de la vérité de ce qu'il rapportait sur Charles-Martel, que, s'ils allaient à son tombeau, ils n'y trouveraient point son corps. En effet, ceux-ci étant allés au lieu de la sépulture de Charles, et ayant ouvert son tombeau, il en sortit un serpent, et le tombeau fut trouvé vide et noirci comme si le feu y avait pris. »

nit des bandes aux armées de Charles-Martel, de Pépin et de Charlemagne.

L'instrument de cette grande révolution fut saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne. L'Église anglo-saxonne, à laquelle il appartient, n'était pas, comme celle d'Irlande, de Gaule ou d'Espagne, une sœur, une égale de celle de Rome; c'était la fille des papes. Par cette Église, romaine d'esprit¹, germanique de langue, Rome eut prise sur la Germanie. Saint Colomban avait dédaigné de prêcher les Suèves. Les Celtes, dans leur dur esprit d'opposition à la race germanique, ne pouvaient être les instruments de sa conversion. Un principe de rationalisme anti-hiérarchique, un esprit d'individualité, de division, dominait l'Église celtique. Il fallait un élément plus liant, plus sympathique, pour attirer au christianisme les derniers venus des barbares. Il fallait leur parler du Christ au nom de Rome, ce grand nom qui, depuis tant de générations, remplissait leur oreille.

Winfried (c'est le nom germanique de Boniface) se donna sans réserve aux papes, et, sous leurs auspices se lança dans ce vaste monde païen de l'Allemagne à travers les populations barbares. Il fut le Colomb et le Cortez de ce monde inconnu, où il pénétrait sans autre arme que sa foi intrépide et le nom de Rome. Cet homme héroïque, passant tant de fois la mer, le Rhin, les Alpes, fut le lien des nations; c'est par lui que les Francs s'entendirent avec Rome, avec les tribus germaniques; c'est lui qui, par la religion, par la civilisation, attacha au sol ces tribus mobiles, et prépara à son insu la

route aux armées de Charlemagne, comme les missionnaires du seizième siècle ouvrirent l'Amérique à celles de Charles-Quint. Il éleva sur le Rhin la métropole du christianisme allemand, l'église de Mayence, l'église de l'Empire, et plus loin, Cologne, l'église des reliques, la cité sainte des Pays-Bas. La jeune école de Fulde, fondée par lui au plus profond de la barbarie germanique, devint la lumière de l'Occident, et enseigna ses maîtres. Premier archevêque de Mayence, c'est du pape qu'il voulut tenir le gouvernement de ce nouveau monde chrétien qu'il avait créé. Par son serment, il se voue lui et ses successeurs au prince des apôtres, « qui seul doit donner le pallium aux évêques². » Cette soumission n'a rien de servile. Le bon Winfried demande au pape, dans sa simplicité, s'il est vrai que lui, pape, il viole les canons et tombe dans le péché de simonie³; il l'engage à faire cesser les cérémonies païennes que le peuple célèbre encore à Rome, au grand scandale des Allemands. Mais le principal objet de sa haine, ce sont les Scots (nom commun des Écossais et des Irlandais). Il condamne leur principe du mariage des prêtres. Il dénonce au pape, tantôt le fameux Virgile, évêque de Saltzburg, celui qui le premier devina que la terre est ronde, tantôt un prêtre nommé Samson, qui supprime le baptême. Clément, autre Irlandais, et le Gaulois Adalbert, troublent aussi l'Église. Adalbert érige des oratoires et des croix près des fontaines (peut-être aux anciens autels druidiques); le peuple y court et déserte les églises⁴; cet Adalbert est si ré-

1. Acta SS. ord. S. Ben., sæc. III. Le Pape Zacharie écrit à Boniface : « Provincia in qua natus et nutritus es, quam et in gentem Anglorum et Saxonum in Britannia insula primi prædicatores ab apostolica sede missi, Augustinus, Laurentius, Justus et Honorius, novissime vero tuis temporibus Theodorus, ex græco latinus, arte philosophus et Athenis eruditus, Rœmæ ordinatus, pallio sublimatus, ad Britanniam præfatam transmissus, judicabat et gubernabat... » — Ce Théodore, moine grec de Tarse en Cilicie, avait été envoyé pour remplir le siège de Kenterbury, par le pape Vitalien; il était fort savant en astronomie, en musique, en métrique, en langues grecque et latine; il apporta un Homère et un saint Chrysostome. Il était conduit par Adrien, moine napolitain, né en Afrique, non moins savant, et qui avait été deux fois en France. (Usque hodie supersunt de eorum discipulis, qui latinam græcamque linguam æque ut propriam norunt.) Sous eux, le moine northumbrien Benedic Biscop fit venir des artistes de France, et bâtit dans le Northumberland le monastère de Weremuth, selon l'architecture romaine; les murs étaient ornés de peinture achetées à Rome et de vitres apportées de France. Un maître chanteur avait été appelé de Saint-Pierre de Rome. (Beda, Hist. abbat. Wiremuth.) — Théodore et Adrien eurent pour élèves Alcuin et Aldhelm, parent du roi

Ina, le premier Saxon qui ait écrit en latin, selon Camden; il chantait lui-même ses *Cantiones Saxonice* dans les rues, à la populace. Guill. Malmesbury le qualifie : « Ex acumine Græcum, ex nitore Romanum, ex pompa Anglum. » (Warton, Diss. on the introd. of learning into England, I, cxxx.)

2. Bonifac., Epist. 105 : « Decrevimus in nostro synodali conventu et confessi sumus fidem catholicam, et unitatem, et subjectionem Romanæ Ecclesiæ, sine tenus vitæ nostræ, velle servare : sancto Pedro et vicario ejus velle subijci... Metropolitanos pallia ab illa sede quærere : et per omnia, præcepta Petri canonice sequi desiderare, ut inter oves sibi commendatas numeremur. »

3. Le pape écrit à Boniface : « Talia nobis a te referuntur, quasi nos corruptores simus canonum et Patrum rescindere traditiones studeamus : ac per hoc (quod absit) cum nostris clericis in simoniacam hæresim incidamus, expetentes et accipientes ab illis præmia, quibus tribuimus pallia. Sed hortamur, carissime frater, ut nobis deinceps tale aliquid minime scribas... » Acta SS. ord. S. Ben., sæc. III, 75.

4. Saint-Boniface écrit au pape Zacharie : « Maximus mihi labor fuit adversus duos hæreticos pessimos... unus qui dicitur Adelbert, natione Gallus, alter qui dicitur Clemens, genere Scotus. — Fecit quoque (Adelbert) cruciculas et oratoriola in campis, et ad fontes... »

vére qu'on se dispute comme des reliques ses ongles et ses cheveux. Autorisé par une lettre qu'il a reçue de Jésus-Christ, il invoque des anges dont le nom est inconnu; il sait d'avance les péchés des hommes et n'écoute pas leur confession. Winfried, implacable ennemi de l'Église celtique, obtient de Carloman et Pepin qu'ils fassent enfermer Adalbert. Ce zèle âpre et farouche était au moins désintéressé. Après avoir fondé neuf évêchés et tant de monastères, au comble de sa gloire, à l'âge de soixante-treize ans, il résigna l'archevêché de Mayence à son disciple Lulle, et retourna simple missionnaire dans les bois et les marais de la Frise païenne, où il avait, quarante ans auparavant, prêché la première fois. Il y trouva le martyr.

Quatre ans avant sa mort (752), il avait sacré roi Pepin au nom du pape de Rome, et transporté la couronne à une nouvelle dynastie. Ce fils de Charles-Martel, seul maire par la retraite d'un de ses frères au mont Cassin, et par la fuite de l'autre, était le bien-aimé de l'Église. Il réparait les spoliations de Charles-Martel; il était l'unique appui du pape contre les Lombards. Tout cela l'enhardit à faire cesser la longue comédie que jouaient les maires du palais, depuis la mort de Dagobert, et à prendre pour lui-même le titre de roi. Il y avait près de cent ans que les Marovingiens, enfermés dans leur villa de Maumagne ou dans quelque monastère, conservaient¹ une vaine ombre de la royauté. Ce n'était guère qu'au printemps, à l'ouverture du champ de mars, qu'on tirait l'idole de son sanctuaire, qu'on montrait au peuple son roi. Silencieux et grave, ce roi chevelu, barbu (c'étaient, quel que fût l'âge du prince, les insignes obligés de la royauté); paraissait, lentement traîné sur le char germanique, attelé de bœufs, comme celui de la déesse Hertha. Parmi tant de révolutions qui se faisaient au nom de ces rois, vainqueurs, vaincus, leur sort changeait peu. Ils passaient du palais au cloître, sans remarquer la différence. Souvent même le maire vainqueur quittait son roi pour le roi vaincu, si celui-ci figurait mieux. Généralement ces pauvres rois ne vivaient guère; derniers descendants d'une race énervée, faibles et frêles, ils portaient la peine des excès

de-leurs pères. Mais cette jeunesse même, cette inaction, cette innocence, dut inspirer au peuple l'idée profonde de la sainteté royale, du droit du roi. Le roi lui apparut de bonne heure comme un être irréprochable, peut-être comme un compagnon de ses misères, auquel il ne manquait que le pouvoir pour en être le réparateur. Et le silence même de l'imbécillité ne diminuait pas le respect. Cet être taciturne semblait garder le secret de l'avenir. Dans plusieurs contrées encore, le peuple croit qu'il y a quelque chose de divin dans les idiots, comme autrefois les païens reconnaissaient la divinité dans les bêtes.

Après les Mérovingiens, dit Eginhard, les Francs se constituèrent deux rois. En effet, cette dualité se retrouve presque partout au commencement de la dynastie carolingienne. Ordinairement deux frères règnent ensemble : Pepin et Martin, Pepin et Carloman, Carloman et Charlemagne. Quand il y a un troisième frère (par exemple Grifon, frère de Pepin le Bref), il est exclu du partage.

Cette royauté de Pepin, fondée par les prêtres, fut dévouée aux prêtres. Le descendant de l'évêque Arnulf, le parent de tant d'évêques et de saints, donna une grande influence aux prélats.

Partout les ennemis des Francs se trouvaient être ceux de l'Église, Saxons païens, Lombards persécuteurs du pape, Aquitains spoliateurs des biens ecclésiastiques. La grande guerre de Pepin fut contre l'Aquitaine. Il ne fit qu'une campagne en Saxe, obtenant la liberté de prédication pour les missionnaires², et laissant faire au temps. Deux campagnes suffirent contre les Lombards, le pape Étienne était venu lui-même implorer le secours des Francs. Pepin força les Alpes, força Pavie, et exigea du Lombard Astolph qu'il rendît, non pas à l'empire grec, mais à saint Pierre et au pape³, les villes de Ravenne, de l'Émilie, de la Pentapole et du duché de Rome. Il fallait que les Lombards et les Grecs fussent bien peu à craindre, pour que Pepin crût ces provinces en sûreté dans les mains désarmées d'un prêtre.

Ce fut une bien autre guerre que celle d'Aquitaine : un mot en expliquera la durée. Ce pays, adossé aux Pyrénées occidentales,

ungulas quoque et capillos dedit ad honorificandum te portandum cum reliquiis S. Petri, principis apostolorum. » Epist. 135.

1. C'était comme le pontife-roi à Rome, le calife à Bagdad dans la décadence, ou le daïmo au Japon.

2. De plus un tribut de trois cents chevaux. *Annal. Met.*, ap. *Scrip. Fr.*, V. 336. Le cheval était la princi-

pale victime qu'immolaient les Perses et les Germains. Le pape Zacharie (Epist. 142) recommande à Boniface d'empêcher qu'on ne mange de chair de cheval, sans doute comme viande de sacrifice.

3. Il répondit aux réclamations de l'empereur, qu'il avait entrepris cette guerre pour l'amour de saint Pierre et la rémission de ses péchés.

qu'occupaient et qu'occupent encore les anciens Ibériens, Vasques, Guasques ou Basques (Eusken), recrutait incessamment sa population parmi ces montagnards. Ce peuple, agriculteur de goût et de génie, brigand par sa position, avait été longtemps serré dans ses roches par les Romains, puis par les Goths. Les Francs chassèrent ceux-ci, mais ne les remplacèrent pas. Ils échouèrent plusieurs fois contre les Vasques et chargèrent un duc Genialis, sans doute un Romain d'Aquitaine, de les observer (vers 600)¹. Cependant, les géants de la montagne² descendaient peu à peu parmi les petits hommes du Béarn, dans leurs grosses capes rouges, et chaussés de l'abarca de crin, hommes, femmes, enfants, troupeaux, s'avancant vers le Nord; les landes sont un vaste chemin. Aînés de l'ancien monde, ils venaient réclamer leur part des belles plaines sur tant d'usurpateurs qui s'étaient succédé, Galls, Romains et Germains. Ainsi, au septième siècle, dans la dissolution de l'empire neustrien, l'Aquitaine se trouva renouvelée par les Vasques, comme l'Ostrasie par les nouvelles immigrations germaniques. Des deux côtés, le nom suivit le peuple, et s'étendit avec lui; le Nord s'appela la *France*, le Midi la *Vasconia*, la *Gascogne*. Celle-ci avança jusqu'à l'Adour, jusqu'à la Garonne, un instant jusqu'à la Loire. Alors eut lieu le choc.

Selon des traditions fort peu certaines, l'Aquitain Amandus, vers l'an 628, se serait fortifié dans ces contrées, battant les Francs par les Basques, et les Basques par les Francs. Il aurait donné sa fille à Charibert, frère de Dagobert; après la mort de son gendre, il aurait défendu l'Aquitaine, au nom de ses petits-fils orphelins, contre leur oncle Dagobert. Peut-être le mariage de Charibert n'est-il qu'une fable inventée plus tard pour rattacher les grandes familles d'Aquitaine à la première race. Toutefois, nous voyons peu après les ducs aquitains épouser trois princesses ostrasiennes.

Les arrières-petits-fils d'Amandus furent Eudes et Hubert. Celui-ci passa dans la Neustrie, où régnait alors le maire Ebroin, puis dans l'Ostrasie, pays de sa tante et de sa grand'mère. Il s'y fixa près de Pepin. Grand chasseur, il courait avec eux l'immensité des Ardennes; l'apparition d'un cerf miraculeux le décida à quitter le siècle pour entrer dans l'Église. Il fut disciple et successeur de saint

Lambert à Maëstricht, et fonda l'évêché de Liège. C'est le patron des chasseurs, depuis la Picardie jusqu'au Rhin.

Son frère Eudes eut une bien autre carrière : il se crut un instant roi de toutes les Gaules, maître de l'Aquitaine jusqu'à la Loire, maître de la Neustrie au nom du roi Chilpéric II qu'il avait dans ses mains. Mais le sort des diverses dynasties de Toulouse, comme nous le verrons plus tard, fut toujours d'être écrasées entre l'Espagne et la France du Nord. Eudes fut battu par Charles-Martel, et la crainte des Sarrasins, qui le menaçaient par derrière, le décida à lui livrer Chilpéric. Vainqueur des Sarrasins devant Toulouse, mais alors menacé par les Francs, il traita avec les infidèles. L'émir Munuza, qui s'était rendu indépendant au nord de l'Espagne, se trouvait à l'égard des lieutenants du calife dans la même position qu'Eudes par rapport à Charles-Martel. Eudes s'unit à l'émir et lui donna sa fille. Cette étrange alliance, dont il n'y avait pas d'exemple, caractérise de bonne heure l'indifférence religieuse dont la Gascogne et la Guienne nous donnent tant de preuves; peuple mobile, spirituel, trop habile dans les choses de ce monde, médiocrement occupé de celles de l'autre; le pays d'Henri IV, de Montesquieu et de Montaigne n'est pas un pays de dévôts.

Cette alliance politique et impie tourna fort mal. Munuza fut resserré dans une forteresse par Abder-Rahman, lieutenant du calife, et n'évita la captivité que par la mort. Il se précipita du haut d'un rocher. La pauvre Française fut envoyée au sérail du calife de Damas. Les Arabes franchirent les Pyrénées; Eudes fut battu comme son gendre. Mais les Francs eux-mêmes se réunirent à lui, et Charles Martel l'aïda à les repousser à Poitiers (732). L'Aquitaine, convaincue d'impuissance, se trouva dans une sorte de dépendance à l'égard des Francs.

Le fils d'Eudes, Hunald, le héros de cette race, ne put s'y résigner. Il commença contre Pepin le Bref et Carloman (741) une lutte désespérée, à laquelle il entreprit d'intéresser tous les ennemis déclarés ou secrets des Francs; il alla jusqu'en Saxe, en Bavière, chercher des alliés. Les Francs brûlèrent le Berry, tournèrent l'Auvergne, rejetèrent Hunald derrière la Loire, et furent rappelés par les incursions des Saxons et des Allemands.

1. Fredegar. Scholast., c. xxi. Je doute fort que les Francs, qui furent battus par eux dans la jeunesse de leur empire, leur aient imposé un tribut, comme le pré-

tend Frédégaire, sous les faibles enfants de Brunehaut.

2. La taille des Basques est très haute, surtout en comparaison de celle des Béarnais.

Hunald passa la Loire à son tour et incendia Chartres. Peut-être aurait-il eu de plus grands succès; mais il semble avoir été trahi par son frère Hatton, qui gouvernait sous lui le Poitou. Voilà déjà la cause des malheurs futurs de l'Aquitaine, la rivalité de Poitiers et de Toulouse.

Hunald céda, mais se vengea de son frère; il lui fit crever les yeux, puis s'enferma lui-même, pour faire pénitence, dans un couvent de l'île de Rhé. Son fils Guaifer (745) trouva un auxiliaire dans Grifon, jeune frère de Pepin, comme Pepin en avait trouvé un dans le frère d'Hunald. Mais la guerre du Midi ne commença sérieusement qu'en 759, lorsque Pepin eut vaincu les Lombards. C'était l'époque où le califat venait de se diviser. Alfonso le Catholique, retranché dans les Asturies, y relevait la monarchie des Goths. Ceux de la Septimanie (le Languedoc, moins Toulouse) s'agitèrent pour recouvrer aussi leur indépendance. Les Sarrasins qui occupaient cette contrée furent bientôt obligés de s'enfermer dans Narbonne. Un chef des Goths s'était fait reconnaître pour seigneur par Nîmes, Maguelonne, Agde et Béziers. Mais les Goths n'étaient pas assez forts pour reprendre Narbonne. Ils appelèrent les Francs; ceux-ci, inhabiles dans l'art des sièges, seraient restés à jamais devant cette place, si les habitants chrétiens n'eussent fini par faire main basse sur les Sarrasins, et ouvrir eux-mêmes leurs portes. Pepin jura de respecter les lois et franchises du pays.

Alors il recommença avec avantage la guerre contre les Aquitains, qu'il pouvait désormais tourner du côté de l'Est. « Après que le pays se fut reposé des guerres pendant deux ans, le roi Pepin envoya des députés à Guaifer, prince d'Aquitaine, pour lui demander de rendre aux églises de son royaume les biens qu'elles possédaient en Aquitaine. Il voulait que ces églises jouissent de leurs terres, avec toutes les immunités qui leur étaient jadis assurées; que ce prince lui payât, selon la loi, le prix de la vie de certains Goths qu'il avait tués contre toute justice; enfin, qu'il remit en son pouvoir ceux des hommes de Pepin qui s'étaient enfuis du royaume des Francs dans l'Aqui-

taine. Guaifer repoussa avec dédain toutes ces demandes¹.

La guerre fut lente, sanglante, destructive. Plusieurs fois les Aquitains et Basques, dans des courses hardies, pénétrèrent jusqu'à Autun, jusqu'à Châlons. Mais les Francs, mieux organisés et s'avancant par grandes masses, firent bien plus de mal à leurs ennemis.

Ils brûlèrent tout le Berry, arbres et maisons, et cela plus d'une fois. Puis, s'enfonçant dans l'Auvergne, dont ils prirent les forts; ils traversèrent, ils brûlèrent le Limousin. Puis, avec la même régularité, ils brûlèrent le Quercy, coupant les vignes, qui faisaient la richesse de l'Aquitaine. « Le prince Guaifer, voyant que le roi des Francs, à l'aide de ses machines, avait pris le fort de Clermont, ainsi que Bourges, capitale de l'Aquitaine, et ville très fortifiée, désespéra de lui résister désormais, et fit abattre les murs de toutes les villes qui lui appartenaient en Aquitaine, savoir: Poitiers, Limoges, Saintes, Périgueux, Angoulême et beaucoup d'autres². »

Le malheureux se retira dans les lieux forts, sur les montagnes sauvages. Mais chaque année lui enlevait quelqu'un des siens. Il perdit son comte d'Auvergne, qui périt en combattant; son comte de Poitiers fut tué en Touraine par les hommes de Saint-Martin de Tours. Son oncle Rémistan, qui l'avait abandonné, puis soutenu de nouveau, fut pris et pendu par les Francs; Guaifer lui-même fut enfin assassiné par les siens, dont une mobilité se lassait sans doute d'une guerre glorieuse, mais sans espoir. Pepin, triomphant par la perfidie, se vit donc enfin seul maître de toutes les Gaules, tout-puissant dans l'Italie par l'humiliation des Lombards, tout-puissant dans l'Église par l'amitié des papes et des évêques, auxquels il transféra presque toute l'autorité législative. Sa réforme de l'Église par les soins de saint Boniface, les nombreuses translations de reliques dont il dépouilla l'Italie pour enrichir la France, lui firent un honneur infini. Lui-même paraissait dans les cérémonies solennelles, portant les reliques sur ses épaules, celles entre autres de saint Austremon et de saint Germain des Prés³.

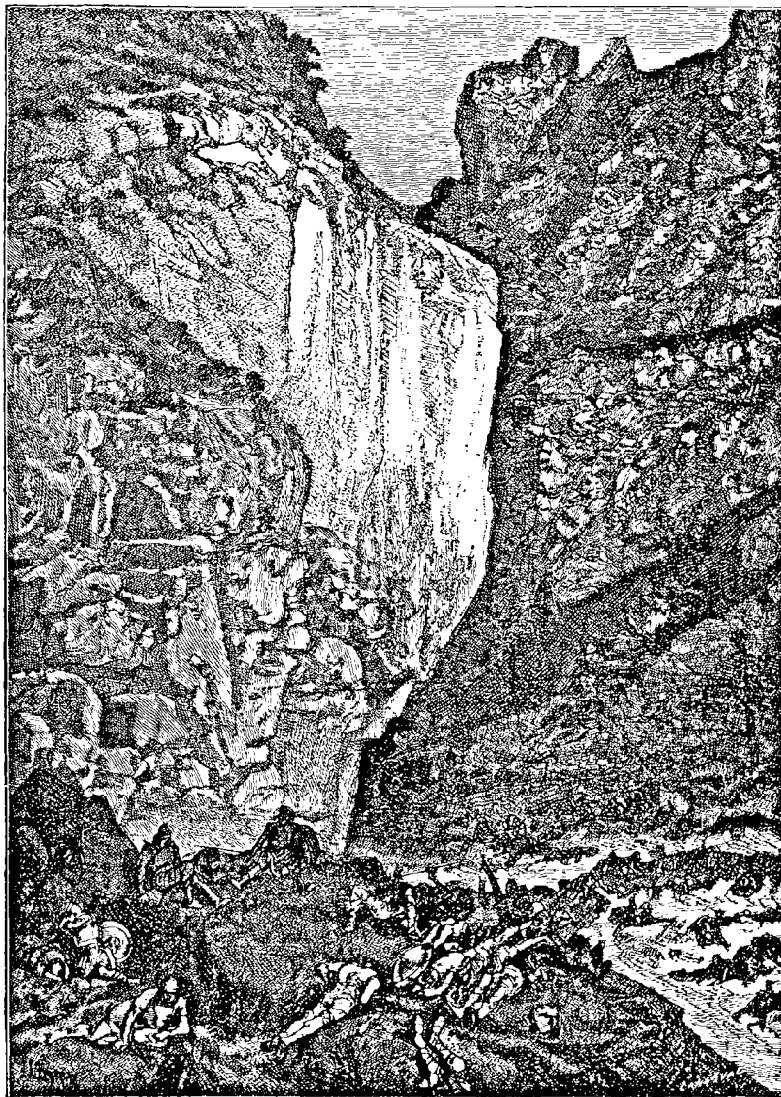
1. Le continuateur de Frédégaire.

Voy. aussi Eginhard, *Annal.* *ibid.*, 199 : « Cum res que ad ecclesias... pertinebant, reddere noluisse. — Spondet se ecclesiis sua jura redditorum, etc. »

2. Le continuateur de Frédégaire.

3. *Secunda S. Austremonii translatio*, ap. *Scr. Rer. Fr. V.* 433. « Rex, ad instar David regis... oblita re-

gali purpura, præ gaudio omnem illam insignem vestem lacrymis perfundebat, et ante sancti martyris exequias exultabat; ipsiusque sacratissima membra propriis humeris evehebat. Erat autem hiems. » *Translat. S. Germani Pratensis*, *ibid.*, 428 «... mittentes, tam ipse quam optimates ab ipso electi, manus ad feretrum. »



Le souvenir le plus populaire qui soit resté de ces guerres est celui d'une défaite...
Roncevaux. (P. 138.)

Charles¹, fils et successeur de Pepin (768), se trouva bientôt seul maître de l'empire par la mort de son frère Carloman, comme l'avaient été Pepin l'Ancien par celle de Martin, et Pepin le Bref par la retraite du

1. On dit communément que CHARLEMAGNE est la traduction de CAROLUS MAGNUS. « Challemaines si vaut autant comme grant Challes. » — Charlemagne n'est qu'une corruption de *Carloman*, KARL-MANN, l'homme fort.

Les Chroniques de Saint-Denis disent elles-mêmes Challes et Challemaines, pour Charles et Carloman (maine, corruption française de *mann*; comme *lana*, laine, etc.). On trouve dans la Chronique de Théophane un texte plus positif encore. Il appelle Carloman

premier Carloman. Les deux frères avaient étouffé sans peine la guerre qui se rallumait en Aquitaine. Le vieil Hunald, sorti de son couvent au bout de vingt-trois ans, essaya en vain de venger son fils et d'affranchir son

Καρουλλομαλως; Scr. Fr., V, 487. Les deux frères portaient donc le même nom. — Au dixième siècle, Charles le Chauve gagna aussi à l'ignorance des moines latins le surnom de Grand, comme son aieul. Épitaph., ap. Scr. Fr., VII, 322.

... Nomen qui nomine duxit
De magni magnus, de Caroli Carolus.

C'est ainsi que les Grecs se sont trompés sur le nom d'Elagabal, dont ils ont fait, bon gré, mal gré, Héliogabal, du grec *Hélios*, soleil.

pays. Il fut livré lui-même par un fils de ce frère, auquel il avait fait jadis crever les yeux. Cet homme indomptable ne céda pas encore; il parvint à se retirer en Italie chez Didier, roi des Lombards, Didier, à qui Charles, son gendre, avait outrageusement renvoyé sa fille, soutenait par représailles les neveux de Charles, et menaçait de faire valoir leurs droits. Le roi des Francs passa en Italie, et assiégea Pavie et Vérone. Ces deux villes résistèrent longtemps. Dans la première s'était jeté Hunald, qui empêcha les habitants de se rendre jusqu'à ce qu'ils l'eussent lapidé. Le fils de Didier se réfugia à Constantinople, et les Lombards ne conservèrent que le duché de Bénévent. C'était la partie centrale du royaume de Naples; les Grecs avaient les ports. Charles prit le titre de roi des Lombards.

L'empire des Francs était déjà vieux et fatigué, quand il tomba aux mains de Charlemagne, mais toutes les nations environnantes s'étaient affaiblies. La Neustrie n'était plus rien; les Lombards pas grand'chose; divisés quelque temps entre Pavie, Milan et Bénévent, ils n'avaient jamais bien repris. Les Saxons, tout autrement redoutables, il est vrai, étaient pris à dos par les Slaves. Les Sarrasins, l'année même où Pepin se fit roi, perdirent l'unité de leur empire; l'Espagne s'isola de l'Afrique, et se trouva elle-même affaiblie par le schisme qui divisait le califat; ce dernier événement rassurait l'Aquitaine du côté des Pyrénées. Ainsi deux nations restaient debout dans cet affaïssement commun de l'Occident, faibles, mais les moins faibles de toutes, les Aquitains et les Francs d'Ostrasie. Ces derniers devaient vaincre; plus unis que les Saxons, moins fougueux, moins capricieux que les Aquitains, ils étaient mieux disciplinés que les uns et les autres. « Il semble, dit M. de Sismondi (t. II, p. 267), que les Francs avaient conservé quelque chose des habitudes de la milice romaine, où leurs aïeux avaient servi si longtemps. » C'étaient en effet les plus disciplinables des barbares, ceux dont le génie était le moins individuel, le moins original, le moins poétique¹. Les soixante ans de guerres qui remplissent les règnes de Pepin et de Charlemagne offrent peu de victoires,

mais des ravages réguliers, périodiques; ils usaient leurs ennemis plutôt qu'ils ne les domptaient, ils brisaient à la longue leur fougue et leur élan. Le souvenir le plus populaire qui soit resté de ces guerres, c'est celui d'une défaite, Roncevaux. N'importe, vainqueurs, vaincus, ils faisaient des déserts, et dans ces déserts ils élevaient quelque place forte², et ils poussaient plus loin, car on commençait à bâtir. Les barbares avaient bien assez cheminé; ils cherchaient la stabilité; le monde s'asseyait, au moins de lassitude.

Ce qui favorisa encore l'établissement de ce monde flottant, c'est la longueur du règne de Pepin et de Charlemagne. Après tous ces rois qui mouraient à quinze et vingt ans, il en vint deux qui remplissent presque un siècle de leurs règnes (741-814). Ils purent bâtir et fonder à loisir; ils recueillirent et mirent ensemble les éléments dispersés des âges précédents. Ils héritèrent de tout, et firent oublier tout ce qui précédait. Il en advint à Charlemagne comme à Louis XIV; tout data du grand règne. Institutions, gloire nationale, tout lui fut rapporté. Les tribus mêmes qui l'avaient combattu, lui attribuent leurs lois, des lois aussi anciennes que la race germanique³. Dans la réalité, la vieillesse même, la décadence du monde barbare fut favorable à la gloire de ce règne; ce monde s'éteignant, toute vie se réfugia au cœur. Les hommes illustres de toute contrée affluèrent à la cour du roi des Francs. Trois chefs d'école, trois réformateurs des lettres ou des mœurs, y créèrent un mouvement passager; de l'Irlande vint Clément, des Anglo-Saxons Alcuin, de la Gothie ou Languedoc saint Benoît d'Aniane. Toute nation paya ainsi son tribut; citons encore le Lombard Paul Warnefrid, le Goth-Italien Théodulfe, l'Espagnol Agobart.

L'heureux Charlemagne profita de tout. Entouré de ces prêtres étrangers qui étaient la lumière de l'Église, fils, neveu, petit-fils des évêques et des saints, sûr du pape que sa famille avait protégé contre les Grecs et les Lombards, il disposa des évêchés, des abbayes, les donna même à des laïques. Mais il confirma l'institution de la dime⁴, et affranchit l'Église de la juridiction

1. Ceci est très frappant dans leur jurisprudence. Ils adoptent presque indifféremment la plupart des symboles dont chacun est propre à chaque tribu germanique. Voy. Grimm.

2. Fronsac (Francicum ou Frontiacum) en Aquitaine) Eginh. Annal., ap. Scr. Fr., V. 201); et en Saxe, la ville que les chroniques désignent sous le nom de *Urbis*

Karoli (Annal. Franc., ibid., p. 11), un fort sur la Lippe (p. 29), Ehresburg, etc.

3. Grimm.

4. Capitular ann. 773, C. VII. « De decimis, unusquisque suam decimam donet, atque per jussiot nem pontificis dispensetur. » — Capitulatio de Saxon., ann. 791, c. xvi : « Undecunque census aliquid ad fis-

séculière¹. Ce David, ce Salomon des Francs, se trouva plus prêtre que les prêtres, et fut ainsi leur roi.

Les guerres d'Italie, la chute même du royaume des Lombards, ne furent qu'épisodiques dans les règnes de Pepin et de Charlemagne. La grande guerre du premier est, nous l'avons vu, contre les Aquitains, celle de Charles, contre les Saxons. Rien n'indique que cette dernière ait été motivée, comme on a semblé le croire, par la crainte d'une invasion. Sans doute il y avait eu constamment par le Rhin une immigration des peuples germaniques. Ils passaient en grand nombre pour trouver fortune dans la riche contrée de l'Ouest. Ces recrues fortifiaient et renouvelaient sans cesse les armées des Francs. Mais pour des invasions de tribus entières, comme celles qui eurent lieu dans les derniers temps de l'empire romain, rien ne peut faire soupçonner qu'un pareil fait ait accompagné l'élévation de la seconde race, ni qu'elle fut menacée elle-même de le voir renouvelé à l'avènement de Charlemagne.

Le vrai motif de la guerre fut la violente antipathie des races franque et saxonne, antipathie qui croissait chaque jour à mesure que les Francs devenaient plus Romains. surtout depuis qu'ils recevaient une organisation nouvelle sous la main tout ecclésiastique des Carolingiens. Ceux-ci avaient d'abord espéré, d'après le succès de saint Boniface, que l'Allemagne leur serait peu à peu soumise et gagnée par les missionnaires. Mais la différence des deux peuples devenait trop forte pour que la fusion pût s'opérer. Les derniers progrès des Francs dans la civilisation avaient été trop rapides. Les hommes de la *terre Rouge*², comme s'appelaient fièrement les Saxons, dispersés, selon la liberté de leur génie, dans leurs *marches*, dans les profondes clairières de ces forêts, où l'écureuil courait les arbres sept lieues

sans descendre, ne connaissant, ne voulant d'autres barrières que la vague limitation de leur *gau*, avaient horreur des terres limitées, des *mansî* de Charlemagne. Les Scandinaves et les Lombards, comme les Romains, orientaient et divisaient les champs. Mais dans l'Allemagne même, il n'y a pas trace de telle chose. Les divisions de territoire, les dénombrements d'hommes, tous ces moyens d'ordre, d'administration et de tyrannie, étaient redoutés des Saxons. Partagés par les Ases eux-mêmes en trois peuples et douze tribus, ils ne voulaient pas d'autre division. Leurs *marches* n'étaient pas absolument des terres vaines et vagues: *ville* et *prairie* sont synonymes dans les vieilles langues du Nord³; la prairie, c'était leur cité. L'étranger qui passe dans la *marche* ne doit pas se faire traîner sur sa charrue; il doit respecter la terre et soulever le soc.

Ces tribus, fières et libres, s'attachèrent à leurs vieilles croyances par la haine et la jalousie que les Francs leur inspiraient. Les missionnaires, dont ceux-ci les fatiguaient, eurent l'imprudence de les menacer des armes du grand Empire. Saint Libuin, qui prononça cette parole, eût été mis en pièces sans l'intervention des vieillards saxons; mais ils n'empêchèrent point que les jeunes gens ne brûlassent l'église que les Francs avaient construite à Deventer⁴. Ceux-ci, qui peut-être souhaitaient un prétexte pour brusquer par les armes la conversion de leurs voisins barbares, marchèrent droit au principal sanctuaire des Saxons, au lieu où se trouvaient la principale idole et les plus chers souvenirs de la Germanie. L'Hermansatil⁵, mystérieux symbole où l'on pouvait voir l'image du monde ou de la patrie, d'un dieu ou d'un héros, cette statue, armée de pied en cap, portait de la main gauche une balance, de la droite un drapeau où se voyait une rose, sur son bouclier un lion commandant à d'autres animaux, à ses pieds un

cum pervenerit..., decima pars ecclesiis et sacerdotibus reddatur. » C. xvii : Omnes decimam partem substantiæ et laboris sui dent, tam nobiles quam ingenui, similiter et liti. » Voy. aussi Capitul. Francoford., ann. 794, c. xxiii. — Dès l'an 567, on trouve mention de la dime dans une lettre pastorale des évêques de Touraine; une constitution de Clotaire et les Actes du concile de Mâcon, en 588, la prescrivent expressément. Ducange, II, 1334, v° ДЕСИМЪ.

1. Cap. add. ad leg. Longob., ann. 801, c. 1. « Volumus primo, ut neque abbates, neque presbyteri, neque diaconi, neque subdiaconi, neque quislibet de clero, de personis suis ad publica, vel ad secularia judicia trahantur vel distingantur, sed a suis episcopis iudicati justitiam faciant. » Cf. Capitul. Aquisgr., ann. 786, c. xxxvii. — Capitul. Francoford., ann. 794, c. iv : Sta-

tutum est a domino rege et S. Synodo, ut episcopi justitias faciant in suas parochias... Comites quoque nostri veniant ad iudicium episcoporum. »

2. Grimm.

3. Grimm.

4. Ils essayèrent de brûler une église que saint Boniface avait construite à Fritzlar, dans la Hesse. Mais le saint avait prophétisé en la bâtissant qu'elle ne périrait jamais par le feu : deux anges vêtus de blanc vinrent la défendre, et un Saxon, qui s'était agenouillé pour souffler le feu, fut trouvé mort dans la même attitude, les joues encore enflées de son souffle (Annales de Fulde).

5. Colonne, ou statue de la Germanie, ou d'Armistice.

champ semé de fleurs. Tous les lieux voisins étaient consacrés par le souvenir de la grande et première victoire des Germains sur l'Empire¹.

Si les Francs eussent eu souvenir de leur origine germanique, ils auraient respecté ce lieu saint. Ils le violèrent, ils brisèrent ce symbole national. Cette facile victoire fut sanctifiée par un miracle. Une source jaillit exprès pour abreuver les soldats de Charlemagne². Les Saxons, surpris dans leurs forêts, donnèrent douze otages, un par tribu. Mais ils se ravisèrent bientôt, et ravagèrent la Hesse. On aurait tort si, d'après ce fait et tant d'autres du même genre, on accusait les Saxons de perfidie. Indépendamment de la mobilité d'esprit propre aux barbares, ceux qui cédaient devaient être généralement la population attachée au sol par sa faiblesse, les femmes, les vieillards. Les jeunes, réfugiés dans les marais, dans les montagnes, dans les cantons du Nord, revenaient et recommençaient. On ne pouvait les contenir qu'en restant au milieu d'eux. Aussi Charles fixa sa résidence sur le Rhin, à Aix-la-Chapelle, dont il aimait d'ailleurs les eaux thermales, et fortifia, bâtit dans la Saxe même le château d'Ehresbourg.

L'année suivante, 775, il passa le Weser. Les Saxons Angariens se soumirent, ainsi qu'une partie des Westphaliens. L'hiver fut employé à châtier les ducs lombards qui rappelaient le fils de Didier. Au printemps, l'assemblée ou concile de Worms jura de poursuivre la guerre jusqu'à ce que les Saxons se fussent convertis. On sait que, sous les Carolingiens, les évêques dominaient dans ces assemblées. Charles pénétra jusqu'aux sources de la Lippe, et y bâtit un fort³. Les Saxons parurent se soumettre. Tous ceux qu'on trouva dans leurs foyers

reçurent sans difficulté le baptême. Cette cérémonie, dont sans doute ils comprenaient à peine le sens, ne semble pas avoir jamais inspiré beaucoup de répugnance aux barbares païens. Ces populations, plus fières que fanatiques, tenaient peut-être moins à leur religion qu'on ne l'a cru d'après leur résistance. Sous Louis le Débonnaire, les hommes du Nord se faisaient baptiser en foule; la difficulté n'était que de trouver assez d'habits blancs; tel s'était fait baptiser trois fois pour gagner trois habits⁴.

Aussi, pendant que Charlemagne croit tout fini et baptise les Saxons par milliers à Paderborn, le chef westphalien Witikind revient avec ses guerriers réfugiés dans le Nord, avec ceux mêmes du Nord, qui, pour la première fois, apparaissent en face des Francs. Défait dans la Hesse, Witikind rentre dans ses forêts et retourne chez les Danois pour revenir bientôt.

C'était précisément l'année 778, où les armes de Charlemagne recevaient un échec si mémorable à Roncevaux. L'affaiblissement des Sarrasins, l'amitié des petits rois chrétiens, les prières des émirs révoltés du nord de l'Espagne, avaient favorisé les progrès des Francs; ils avaient poussé jusqu'à l'Èbre, et appelaient leurs campements en Espagne une nouvelle province, sous les noms de marche de Gascogne et marche de Gothie. Du côté oriental, tout allait bien; les Francs étaient soutenus par les Goths; mais, à l'Occident, les Basques, vieux soldats d'Hunald et de Guaifer, les rois de Navarre et des Asturies, qui voyaient Charlemagne prendre possession du pays et mettre tous les forts entre les mains des Francs, s'étaient armés sous Lope, fils de Guaifer. Au retour, les Francs, attaqués par ces montagnards, perdirent beaucoup de monde dans ces ports

1. Stapfer, art. ARMINIUS, dans la Biogr. univ. : « Les lieux voisins de Dethmold sont encore pleins de souvenirs de ce mémorable événement. Le champ qui est au pied de Teutherg s'appelle encore Wintfeld, ou Champ de la Victoire; il est traversé par le Rodenbach, ou Ruisseau de sang, et le Knochenbach, ou Ruisseau des os, qui rappelle ces ossements trouvés, six ans après la défaite de Varus, par les soldats de Germanicus venus pour leur rendre les derniers honneurs. Tout près de là est Feldrom, le champ des Romains; un peu plus loin, dans les environs de Pymont, le Herminsberg, ou mont d'Arminius, couvert des ruines d'un château qui porte le nom de Harminsbourg, et sur les bords du Weser, dans le même comté de la Lippe, on trouve Varenholz, le bois de Varus.

2. Eginhard, annal. Ap. Script. Franc., V, 201. « Ne diutius siti confectus laboraret exercitus, divinitus factum creditur ut quadam die, cum juxta morem, tempore meridiano, cuncti quiescerent, prope montem qui

castris erat contiguus tanta vis aquarum in concavitate cujusdam torrentis eruperit, ut exercitui cuncto sufficeret. » — Poetæ Saxonici Annal., I. I.

3. Lippstadt.

4. Un jour que l'on baptisait des Northmans, on manqua d'habits de lin, et on donna à l'un d'eux une mauvaise chemise mal cousue. Il la regarda quelque temps avec indignation, et dit à l'empereur : « J'ai déjà été lavé ici vingt fois, et toujours habillé de beau lin blanc comme neige; un pareil sac est-il fait pour un guerrier ou pour un gardeur de pourceaux? Si je ne rougissais d'aller tout nu, n'ayant plus mes habits et refusant les tiens, je te laisserais là ton manteau et ton Christ. » Moine de Saint-Gall. — Les Avars, alliés de Charlemagne, voyant qu'il faisait manger dans la salle leurs compatriotes chrétiens, et les autres à la porte, se firent baptiser en foule pour s'asseoir aussi à la table impériale.

difficiles, dans ces gigantesques escaliers que l'on monte à la file, homme à homme, soit à pied, soit à dos de mulet; les roches vous dominant, et semblent prêtes à écraser d'elles-mêmes ceux qui violent cette limite solennelle des deux mondes.

La défaite de Roncevaux ne fut, assure-t-on, qu'une affaire d'arrière-garde. Cependant Eginhard avoue que les Francs y perdirent beaucoup de monde, entre autres plusieurs de leurs chefs les plus distingués, et le fameux Roland. Peut-être les Sarrasins aidèrent-ils; peut-être la défaite commencée par eux sur l'Ebre fut-elle achevée par les Basques aux montagnes. Le nom du fameux Roland se trouve dans Eginhard sans autre explication : *Rotlandus præfectus britannici limitis*¹. La brèche immense qui ouvre les Pyrénées sous les tours de Marboré, et d'où un œil perçant pourrait voir à son choix Toulouse ou Saragosse, n'est autre chose, comme on sait, qu'un coup d'épée de Roland. Son cor fut pendant longtemps gardé à Blaye sur la Garonne, ce cor dans lequel il soufflait si furieusement, dit le poète, lorsque : ayant brisé sa Durandal, il appela, jusqu'à ce que les veines de son col en rompissent, l'insouciant Charlemagne et le traître Ganelon de Mayence. Le traître, dans ce poème éminemment national, est un Allemand.

L'année suivante (779) fut plus glorieuse pour le roi des Francs; il entra chez les Saxons encore soulevés, les trouva réunis à Buckholz, et les y défit. Parvenu ainsi sur l'Elbe, limite des Saxons et des Slaves, il s'occupa d'établir l'ordre dans le pays qu'il croyait avoir conquis; il reçut de nouveau les serments des Saxons à Ohrheim, les baptisa par milliers, et chargea l'abbé de Fulde d'établir un système régulier de conversion, de conquête religieuse. Une armée de prêtres vint après l'armée de soldats. Tout le pays, disent les chroniques, fut par-

tagé entre les abbés et les évêques². Huit grands et puissants évêchés furent successivement créés : Minden et Halberstadt, Verden, Brême, Munster, Hildesheim, Osnabruck et Paderborn (780-802) : fondations à la fois ecclésiastiques et militaires, où les chefs les plus dociles prendraient le titre de comtes, pour exécuter contre leurs frères les ordres des évêques. Des tribunaux élevés par toute la contrée durent poursuivre les relaps, et leur faire comprendre à leurs dépens la gravité de ces vœux qu'ils faisaient et violaient si souvent. C'est à ces tribunaux que l'on fait remonter l'origine des fameuses cours Wehmiques qui, véritablement, ne se constituèrent qu'entre le treizième et le quinzisième siècle³. Nous avons déjà vu que les nations germaniques faisaient volontiers remonter leurs institutions à Charlemagne. Peut-être le secret terrible de ces procédures aura-t-il rappelé vaguement, dans l'imagination des peuples, les mesures inquisitoriales employées jadis contre leurs aïeux par les prêtres de Charlemagne; ou, si l'on veut voir dans les cours Wehmiques un reste d'anciennes institutions germaniques, il est plus probable que ces tribunaux d'hommes libres qui frappaient dans l'ombre un coupable plus fort que la loi, eurent pour premier but de punir les traîtres qui passaient au parti de l'étranger, qui lui sacrifiaient leur patrie et leurs dieux, et qui, sous son patronage, bravaient les vieilles lois de la contrée. Mais ils ne bravaient pas la flèche qui sifflait à leurs oreilles, sans qu'aucune main semblât la guider; et plus d'un pâlisait au matin, quand il voyait cloué à sa porte le signe funèbre qui l'appelait à comparaître au tribunal invisible.

Pendant que les prêtres règnent, convertissent et jugent, pendant qu'ils poursuivent avec sécurité cette éducation meurtrière des barbares, Witikind descend encore une fois

1. Eginhard, *Vita Karoli*, ap. Scr. Fr., V, 93. — Voy. aussi Eginhard, *Annal. ibid.*, 203. — *Poet. Sax.*, l. I, *ibid.*, 143. — Chroniques de Saint-Denys, l. I, c. vi. — Les autres chroniques ne parlent point de cette déroute. — Sur les poèmes carlovingiens, voy. le cours de M. Fauriel, et l'excellente thèse de M. Monin : *Sur le Roman de Roncevaux*, 1832.

2. Il prit pour otages quinze des plus illustres, et les remit à la garde de l'archevêque de Reims, Vulfar, auquel il accordait la plus grande confiance. Vulfar avait été précédemment revêtu des fonctions de Missus Dominicus en Champagne. Frodoard, *Hist. Remens.*, l. II, c. xviii. « Le très sage et très habile Charles, dit le biographe de Louis le Débonnaire, savait s'attacher les évêques. Il établit par toute l'Aquitaine des comtes et des abbés, et beaucoup d'autres encore, qu'on nomme *Vassi*, de la race des Francs; il leur confia le

soin du royaume, la défense des frontières et le gouvernement des fermes royales. » *Astronom. Vita Ludov. Pii*, c. 3, ap. Scr. Fr., VI, 88. — Les abbés remplissent ici des fonctions militaires. Charlemagne écrit à un abbé de Saxe de venir avec des hommes bien armés et des vivres pour trois mois. *Caroli M. epist.* 21, ap. Scr. Fr., V, 633.

Vita S. Sturmii, abassumptis at. Fuld., Scr. Fr., V, 447. « Karolus... universis sacerdotibus, abbatibus, presbyteris... totam illam provinciam in parochias episcopales divisit... Tunc pars maxima beatô Sturmio populi et terræ illius ad procurandum committitur. » *Annal. Franc.*, ap. Scr. Fr., V, 26. « Divisitque ipsam patriam inter presbyteros et episcopos, seu et abbates, ut in eis baptizarent et predicarent. » — *Idem, Chron. Moissiac.*, *ibid.* 71.

3. Grimm.

du Nord pour tout renverser. Une foule de Saxons se joint à lui. Cette bande intrépide défait les lieutenants de Charlemagne, près de Sonenthal (Vallée du Soleil), et, quand la lourde armée des Francs vient au secours, ils ont disparu. Il en restait pourtant; quatre mille cinq cents d'entre eux, qui peut-être avaient en Saxe une famille à nourrir, ne purent suivre Witikind dans sa retraite rapide. Le roi des Francs brûla, ravagea, jusqu'à ce qu'ils lui fussent livrés. Les conseillers de Charlemagne étaient des hommes d'église, imbus des idées de l'Empire, gouvernement prêtre et juriste, froidement cruel, sans générosité, sans intelligence du génie barbare. Ils ne virent dans ces captifs que des criminels coupables de lèse-majesté, et leur appliquèrent la loi. Les quatre mille cinq cents furent décapités en un jour à Verden. Ceux qui essayèrent de les venger furent eux-mêmes défaits, massacrés à Dethmold et près d'Osnabruck. Le vainqueur, arrêté plus d'une fois dans ces contrées humides par les pluies, les inondations, les boues profondes, s'opiniâtra à poursuivre la guerre pendant l'hiver. Alors plus de feuilles qui déroberent le proscrit, les marais durcis par la glace ne le défendent plus; le soldat l'atteint, isolé dans sa cabane, au foyer domestique, entre sa femme et ses enfants, comme la bête fauve tapie au gîte et couvrant ses petits.

La Saxe resta tranquille pendant huit ans. Witikind lui-même s'était rendu. Mais les Francs ne manquèrent pas pour cela d'ennemis. Les nations dépendantes n'étaient rien moins que résignées. Dans le palais même, ce semble, les Thuringiens tirèrent l'épée contre les Francs qui, à l'occasion du mariage d'un de leurs chefs, voulaient les assujettir aux lois saliques. Cette cause, et d'autres encore qui nous sont peu connues, provoqua une conjuration des grands contre Charlemagne. Ils détestaient surtout, dit-on, l'orgueil et la cruauté de sa jeune épouse Fastrade, à qui un mari de cinquante ans ne savait rien refuser. Les conjurés, découverts, ne nièrent pas; l'un d'eux eut l'audace de dire: « Si l'on m'eût cru, tu n'aurais jamais passé le Rhin vivant. » Le souverain débonnaire leur imposa pour toute peine quelques lointains pèlerinages aux tombeaux des saints, mais il les fit tuer sur les routes. Quelques années après, un fils naturel de Charlemagne s'associa aux grands pour renverser son père.

1. M. S. chona Galli, l. II, c. II. « Terra Hunorum no-

Autre conjuration au dehors entre les princes tributaires. Les Bavares et les Lombards étaient deux peuples frères. Les premiers avaient longtemps donné des rois aux seconds. Tassillon, duc de Bavière, avait épousé une fille de Didier, une sœur de celle que Charlemagne épousa et qu'il renvoya outrageusement à son père. Tassillon se trouvait ainsi beau-frère du duc lombard de Bénévent. Celui-ci s'entendait avec les Grecs, maîtres de la mer; Tassillon appelait les Slaves et les Avars. Les mouvements des Bretons et des Sarrasins les encourageaient. Mais les Francs cornèrent Tassillon avec trois armées; vaincu sans combat, il fut accusé de trahison dans l'assemblée d'Ingelheim, comme un criminel ordinaire, convaincu, condamné à mort; puis rasé et enfermé au monastère de Jumièges. La Bavière périt comme nation. Le royaume des Lombards avait péri aussi; il en restait dans les montagnes du midi le duché de Bénévent, que Charlemagne ne put jamais forcer, mais qu'il affaiblit et troubla, en opposant un concurrent au fils de Didier que les Grecs ramenaient.

Charlemagne eut un tributaire de plus, et de plus une guerre. Il en était de même en Allemagne; parvenu sur l'Elbe, en face des Slaves, il s'était vu obligé d'intervenir dans leurs querelles, et de seconder les Abodrites contre les Wiltzi (ou Weletabi). Les Slaves donnèrent des otages. L'Empire parut avoir gagné tout ce qui est entre l'Elbe et l'Oder, s'étendant toujours, toujours s'affaiblissant.

Entre les Slaves de la Baltique et ceux de l'Adriatique, derrière la Bavière devenue simple province, Charlemagne rencontrait les Avars, cavaliers infatigables, retranchés dans les marais de la Hongrie, qui de là fondaient à leur choix sur les Slaves et sur l'empire grec. Tous les hivers, dit l'historien, ils allaient dormir avec les femmes des Slaves. Leur camp, ou *ring*, était un prodigieux village de bois qui couvrait toute une province, fermé de haies d'arbres entrelacées; il y avait là les rapines de plusieurs siècles, les dépouilles des Byzantins, entassement étrange des objets les plus brillants, les plus inutiles aux barbares, bizarre musée de brigandage. Ce camp, d'après un vieux soldat de Charlemagne, aurait eu douze ou quinze lieues de tour¹, comme les villes de l'Orient, Ninive ou Babylone; tel est le génie des Tartares. Le peuple uni en un seul camp, le reste en

ven circulis cingebatur... Tam latus fuit unus circu-

pâturages déserts. Celui qui visita le chagan des Turcs au sixième siècle, trouva le barbare qui siégeait sur un trône d'or au milieu du désert. Celui des Avars, dans son village de bois, se faisait donner des lits d'or massif par l'empereur de Constantinople.

Ces barbares, devenus voisins des Francs, auraient levé des tributs sur eux comme sur les Grecs. Charlemagne les attaqua avec trois armées, et s'avança jusqu'au Raab, brûlant le peu d'habitations qu'il rencontrait; mais qu'importait aux Avars l'incendie de ces cabanes? Cependant la cavalerie de Charlemagne s'usait dans ces déserts contre un insaisissable ennemi, qu'on ne savait où rencontrer. Mais ce qu'on rencontrait partout, c'étaient les plaines humides, les marais, les fleuves débordés. L'armée des Francs y laissa tous ses chevaux.

Nous disons toujours l'armée des Francs, mais ce peuple des Francs est le vaisseau de Thésée. Renouvelé pièce à pièce, il n'a presque plus rien de lui-même. C'était alors en Frise, en Saxe, tout autant qu'en Ostrasie, que se recrutaient les armées de Charlemagne. C'est sur ces peuples que tombaient effectivement les revers des Francs. Ce n'était pas assez de porter chez eux le joug des prêtres, il fallait, chose intolérable aux barbares, que, quittant le costume, les mœurs, la langue de leurs pères, ils allassent se perdre dans les bataillons des Francs, leurs ennemis, vainquissent, mourussent pour eux. Car ils ne revoyaient guère leurs pays envoyés à trois ou quatre cents lieues contre les Sarrasins de l'Espagne, ou les Lombards de Bénévent. Pour périr, les Saxons aimèrent mieux périr chez eux. Ils massacrèrent les lieutenants de Charlemagne, brûlèrent les églises, chassèrent ou égorgèrent les prêtres, et retournèrent avec passion au culte de leurs anciens dieux. Ils firent cause commune avec les Avars, au lieu de fournir

une armée contre eux. La même année, l'armée du calife Hixôm, trouvant l'Aquitaine dégarnie de troupes, passa l'Èbre, franchit les Marches et les Pyrénées, brûla les faubourgs de Narbonne, et défit avec un grand carnage les troupes qu'avait rassemblées Guillaume au Court-Nez, comte de Toulouse et régent d'Aquitaine; puis ils reprirent la route d'Espagne emmenant tout un peuple de captifs, et chargés de riches dépouilles, dont le calife orna la magnifique mosquée de Cordoue. Tout s'armait contre Charlemagne, la nature elle-même. Lorsque ces nouvelles désastreuses lui parvinrent, il était en Souabe pour presser les travaux d'un canal qui eût joint le Rhin au Danube, et facilité, en cas d'invasion, la défense de l'Empire. Mais l'humidité de la terre et la continuité des pluies empêchèrent l'exécution de ce travail¹. Il en fut comme du grand pont de Mayence qui assurait le passage de France et d'Allemagne, et qui fut brûlé par les bateliers des deux rives.

Malgré tous ces revers, Charlemagne reprit bientôt l'ascendant sur des ennemis dispersés. Il entreprit de dépeupler la Saxe, puisqu'il ne pouvait la dompter. Il s'établit avec une armée sur le Weser, et, peut-être pour convaincre les Saxons qu'il ne lâcherait pas prise, il appela son camp Heerstall, comme s'appelait le château patrimonial des Carlovingiens sur la Meuse. De là, étendant de tous côtés ses incursions, il se fait livrer dans plus d'un canton jusqu'au tiers des habitants. Ces troupeaux de captifs étaient ensuite chassés vers le Midi, vers l'Ouest, établis sur de nouvelles terres au milieu de populations toutes hostiles, toutes chrétiennes, et de langue différente. Ainsi, les rois des Babyloniens et des Perses transportaient les Juifs sur le Tigre, les Chalcidiens au bord du golfe Persique, ainsi Probus avait transplanté des colonies de Francs et de Fri-

lus... quantum est spatium de castro Turonico ad Constantian... Ita vici et villæ erant locatæ, ut de aliis ad alias vox humana posset audiri. Contra eadem quæque ædificia, inter inexpugnabiles illos muros, portæ non satis latæ erant constitutæ... Item de secundo circulo, qui similiter ut primus erat constructus; viginti milliaria Teutonica quæ sunt quadraginta Italica, ad tertium usque tendebantur; similiter usque ad nonum; quamvis ipsi circuli alius alio multo contractiores fuerunt... Ad has ergo munitiones per ducentos et eo amplius annos, qualescumque omnium occidentalium divitias congregantes, orbem occiduum pene vacuum dimiserunt.»

1. Eginh. Annal., ad ann. 793. « On avait persuadé au roi que si l'on creusait entre le Rednitz et l'Atmul un canal assez grand pour contenir des vaisseaux, on pourrait naviguer facilement du Rhin au Danube,

parce que l'une de ces rivières se jette dans le Danube et l'autre dans le Mein. Aussitôt il vint dans ce lieu avec toute sa cour, y réunit une grande multitude, et employa à cette œuvre toute la saison de l'automne. Le canal fut donc creusé sur deux mille pas de longueur et trois cents pieds de largeur, mais en vain, car au milieu d'une terre marécageuse déjà imprégnée d'eau par sa nature, et inondée par des pluies continues, l'entreprise ne put s'achever : autant les ouvriers avaient tiré de terre pendant le jour, autant il en retombait pendant la nuit, à la même place. Pendant ce travail, on lui apporta deux nouvelles fort déplorables : les Saxons s'étaient révoltés de tous côtés ; les Sarrasins avaient envahi la Septimanie, engagé un combat avec les comtes et les gardes de cette frontière, tué beaucoup de Francs, et ils étaient rentrés chez eux victorieux. »

sons jusque sur les rivages du Pont-Euxin.

En même temps, un fils de Charlemagne, profitant d'une guerre civile des Avars, entra chez eux par le Midi avec une armée de Bavares et de Lombards; il passa le Danube, la Theiss, et mit enfin la main sur ce précieux *ring* où dormaient tant de richesses. Le butin fut tel, dit l'annaliste, qu'auparavant les Francs étaient pauvres en comparaison de ce qu'ils furent dès lors. Il semble que ce peuple thésauriseur ait perdu son âme avec l'or qu'il couvait, comme le dragon des poésies scandinaves. Il tombe dès lors dans une extrême faiblesse. Le chagan se fait chrétien. Ceux d'entre eux qui restent païens mangent dans des plats de bois, avec les chiens, à la porte des évêques envoyés pour les convertir. Quelques années après, nous les voyons demander humblement à Charlemagne une retraite en Bavière; ils ne peuvent plus, disent-ils, résister aux Slaves qu'ils dominaient auparavant.

Pour cette fois, Charlemagne commença à espérer un peu de repos. A en juger par l'étendue de sa domination, sinon par ses forces réelles, il se trouvait alors le plus grand souverain du monde. Pourquoi n'aurait-il pas accompli ce que Théodoric n'avait pu faire, la résurrection de l'empire romain? Telle devait être la pensée de tous ces conseillers ecclésiastiques dont il était environné. L'an 800, Charlemagne se rend à Rome sous prétexte de rétablir le pape qui en avait été chassé ¹. Aux fêtes de Noël, pendant qu'il est absorbé dans la prière, le pape lui met sur la tête la couronne impériale, et le proclame Auguste. L'empereur s'étonne et s'afflige humblement qu'on lui impose un fardeau supérieur à ses forces ²; hypocrisie puérile, qu'il démentit au reste en adoptant

1. Il avait aussi une vive affection pour le prédécesseur de Léon, le pape Adrien. « Il alla quatre fois à Rome pour accomplir des vœux et faire ses prières. »

Eginh. Kar. M. c. 19: « Nuntiato Adriani obitu, quem amicium præcipuum habebat, sic flevit, ac si fratrem aut carissimum filium amisisset. C. xvii: Nec ille toto regni sui tempore quicquam duxit antiquius, quam ut urbs Roma sua opera suoque labore veteri poliret auctoritate... » — (Voy. les lettres d'Adrien à Charlemagne. Scr. Fr., V, 403, 344, 345, 346, etc.)

2. Eginh. Annal., p. 213. « Coram altari, ubi ad orationem se inclinaverat, Leo papa coronam capiti ejus imposuit. » — Eginh. Vit. Kar. M., ibid. 100. « Quod primo in tantum adversatus est, ut affirmaret se eo die, quamvis præcipua festivitas esset, ecclesiam non intraturum fuisse, si pontificis consilium præscire potuisset. »

3. Un proverbe grec disait: « Ayez le Franc pour ami, mais non pas pour voisin. »

4. Eginhard. « Le roi des Northumbres, de l'île de Bretagne, nommé Eardulf, chassé de sa patrie et de

les titres et le cérémonial de la cour de Byzance. Pour rétablir l'Empire, il ne fallait plus qu'une chose, marier le vieux Charlemagne à la vieille Irène qui régnait à Constantinople après avoir fait tuer son fils. C'était la pensée du pape, mais non celle d'Irène, qui se garda bien de se donner un maître ³.

Une foule de petits rois ornaient la cour du roi des Francs, et l'aidaient à donner cette faible et pâle représentation de l'Empire. Le jeune Egbert, roi de Sussex, Eardulf, roi de Northumberland, venaient se former dans la politesse des Francs ⁴. Tous deux furent rétablis dans leurs États par Charlemagne. Lope, duc des Basques, était aussi élevé à sa cour. Les rois chrétiens et les émirs d'Espagne le suivaient jusque dans les forêts de la Bavière, implorant ses secours contre le calife de Cordoue. Alfonso, roi de Galice, était de riches tapisseries qu'il avait prises au pillage de Lisbonne, et les offrait à l'empereur. Les Édrissides de Fez lui envoyèrent aussi une ambassade. Mais aucune ne fut aussi éclatante que celle d'Haroun al Raschid, calife de Bagdad, qui crut devoir entretenir quelques relations avec l'ennemi de son ennemi, le calife schismatique d'Espagne. Il fit, dit-on, offrir à Charlemagne, entre autres choses, les clefs du Saint-Sépulchre, présent fort honorable, dont certes le roi des Francs ne pouvait abuser. On répandit que le chef des infidèles avait transmis à Charlemagne la souveraineté de Jérusalem. Une horloge sonnante, un singe, un éléphant, étonnèrent fort les hommes de l'Ouest ⁵. Il ne tient qu'à nous de croire que le cor gigantesque que l'on montre à Aix-la-Chapelle est une dent de cet éléphant.

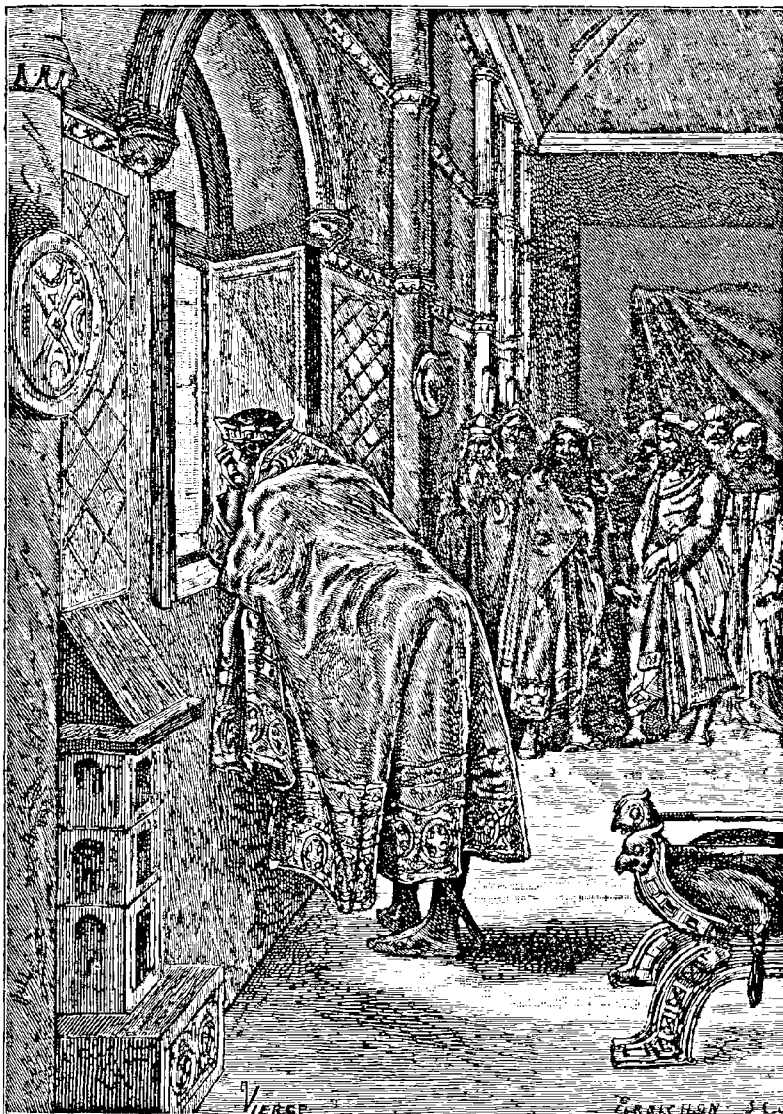
C'est dans son palais d'Aix qu'il fallait voir

son royaume, se rendit près de l'empereur, alors à Nimègue; il lui exposa la cause de son voyage, et partit pour Rome. A son retour de Rome, par l'entremise des légats du pontife romain et de l'empereur, il fut rétabli dans son royaume. »

5. « Ce que le poète disait impossible :

Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim,

parut alors, dit le moine de Saint-Gall, une chose toute simple, à cause des relations de Charles avec Haroun. En témoignage de ce fait, j'appellerai toute la Germanie, qui, du temps de votre glorieux père Louis (il s'adresse à Charles le Chauve), fut contrainte de payer un denier par chaque tête de bœuf et par chaque manse dépendant du domaine royal, pour le rachat des chrétiens qui habitaient la terre sainte. Dans leur misère, ils imploraient leur délivrance de votre père, comme anciens sujets de votre bisaïeul Charles et votre aïeul Louis. » Monach. Sangall., l. II. c. xiv.



Il demeura très longtemps le visago inondé de larmes. (P. 151.)

Charlemagnè¹. Ce restaurateur de l'empire d'Occident avait dépouillé Ravenne de ses marbres les plus précieux pour orner sa Rome barbare. Actif dans son repos même,

1. Il choisit Aix pour y bâtir son palais, dit Éginhard, à cause de ses eaux thermales. « Il aimait cette douce chaleur, et y venait fréquemment nager. Il y invitait les grands, ses amis, ses gardes, et quelquefois plus de cent personnes se baignaient avec lui. » Il passait l'automne à chasser.

2. « Il s'essayait à écrire et portait d'habitude sous son chevet des tablettes, afin de pouvoir, dans ses moments de loisir, s'exercer la main à tracer des lettres; mais ce travail ne réussit guère; il l'avait commencé trop tard. »

Eginh. in Karol. M., c. xxv. « Il apprit la grammaire

il y étudiait sous Pierre de Pise, sous le Saxon- Alcuin, la grammaire, la rhétorique, l'astronomie; il apprenait à écrire², chose fort rare alors. Il se piquait de bien chanter

sous le diacre Pierre de Pise, et eut pour maître dans ses autres études, Albinus, surnommé Alcuin, également diacre, né en Bretagne, et de race saxonne, homme d'une science universelle, et sous la direction duquel il donna beaucoup de temps et de travail à la rhétorique et à la dialectique, mais surtout à l'astronomie. Il apprenait aussi le calcul, et étudiait le cours des astres, avec une curieuse et ardente sagacité. — « Dans les dernières années de sa vie, il ne fit plus que de s'occuper de prières et d'aumônes et corriger des livres. La veille de sa mort, il avait soigneusement corrigé, avec des Grecs et des Syriens, les évangiles de

au lutrin, et remarquait impitoyablement les clercs qui s'acquittaient mal de cet office¹. Il trouvait encore du temps pour observer ceux qui entraient ou qui sortaient de la demeure impériale². Des jalousies avaient été pratiquées à cet effet dans les galeries élevées du palais d'Aix-la-Chapelle. La nuit il se levait fort régulièrement pour les matines³. Haute taille, tête ronde, gros col, nez long, ventre un peu fort, petite voix, tel est le portrait de Charles dans l'historien contemporain⁴. Au contraire, sa femme Hildegarde avait une voix forte; Fastrade, qu'il épousa ensuite, exerçait sur lui une domination virile. Il eut pourtant bien des maîtresses, et fut marié cinq fois; mais, à la mort de sa cinquième femme, il ne se maria plus, et se choisit quatre concubines dont il se contenta désormais. Le Salomon des Francs eut six fils et huit filles, celles-ci fort belles et fort légères. On assure qu'il les aimait fort, et ne voulut jamais les marier. C'était plaisir de les voir cavalcader derrière lui dans ses guerres et dans ses voyages⁵.

saint Mathieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. » Thegan. » Gestis Ludov. Pii, c. vii, ap. Scr. Fr. VI, 76. — Il envoyait aussi, « à son meilleur ami », le pape Adrien, un Psautier en latin, écrit en lettres d'or, et avec une dédicace en vers. (Eghin. ap. Script. Rer. Franc., t. V, p. 402). Aussi l'ensevelit-on avec un évangile d'or à la main. (Monach. Engolism. in Kar. M., *ibid.* 186.)

1. « A une certaine fête, comme un jeune homme, parent du roi, chantait fort bien Alleluia, le roi dit à un évêque qui se trouvait là : « Il a bien chanté, notre « clerc ! » L'autre sot, prenant cela pour une plaisanterie, et ignorant que le clerc fût parent de l'empereur, répondit : « Les rustres en chantent autant à leurs « bœufs. » A cette impertinente réponse, l'empereur lui lança un regard terrible, dont il tomba foudroyé. » (Moine de Saint-Gall.)

Eginh. in Kar. M., c. xxvi. « Il perfectionna soigneusement la lecture et le chant sacrés, car il s'y entendait admirablement, quoiqu'il ne lût jamais lui-même en public, et qu'il ne chantât qu'à demi-voix et en chœur. » — (Mon. Sangall., l. I, c. vii.)

« Jamais, dans la basilique du docte Charles, il ne fut besoin de désigner à chacun le passage qu'il devait lire, ni d'en marquer la fin avec de la cire ou avec l'ongle; tous savaient si bien ce qu'ils avaient à lire que, si on leur disait à l'improviste de commencer, jamais on ne les trouvait en faute. Lui-même, il levait le doigt ou un bâton, ou envoyait quelqu'un aux clercs assis loin de lui, pour désigner celui qu'il voulait faire lire. Il marquait la fin, par un son guttural que tous attendaient en suspens, tellement que, soit qu'il fit signe après la fin d'un sens, ou à un repos au milieu de la phrase, ou même avant le repos, personne ne reprétait trop haut ou trop bas. En sorte que, bien que tous ne comprissent pas, c'était dans son palais que se trouvaient les meilleurs lecteurs, et nul n'osa entrer parmi ses choristes (fût-il même connu d'ailleurs) qui ne sût bien lire et bien chanter. »

2. Mon. S. Galli, l. I, c. xxxii. « Quæ (mansiones) ita

La gloire littéraire et religieuse du règne de Charlemagne tient, nous l'avons dit, à trois étrangers. Le Saxon Alcuin et l'Écossais Clément fondèrent l'école palatine, modèle de toutes les autres qui s'élevèrent ensuite. Le Goth Benoît d'Aniane, fils du comte de Maguelone, réforma les monastères, en détruisant les diversités introduites par saint Colomban et les missionnaires irlandais du septième siècle. Il imposa à tous les moines de l'Empire la règle de saint Benoît. Combien cette réforme minutieuse et pédantesque fut inférieure à l'institution première, c'est ce que M. Guizot a très bien montré. Non moins pédantesque et inféconde fut la tentative de réforme littéraire dirigée surtout par Alcuin: on sait que les principaux conseillers de Charlemagne avaient formé une sorte d'académie, où il siégeait lui-même sous le nom du roi David; les autres s'appelaient Homère, Horace, etc. Malgré ces noms pompeux, quelques poésies du Goth italien Théodulfe, évêque d'Orléans, quelques lettres de Leidrade, arche-

circa palatium peritissimi Caroli ejus dispositione constructæ sunt, ut ipse per cancellos solarii sui cuncta posset videre, quæcumque ab intrantibus vel exeuntibus quasi latenter fierent. Sed et ita omnia procerum habitacula a terra erant in sublime suspensa, ut sub eis non solum militum milites et eorum servitores, sed omne genus hominum ab injuriis imbrium vel nivium, vel gelu, caminis possent defendi, et nequaquam tamen ab oculis acutissimi Caroli valerent abscondi. »

3. Eginh. in Kar. M., c. xxvi. « Ecclesiam mane et vespere, item nocturnis horis et sacrificii tempore, quoad eum valetudo permiserat, impigre frequentabat. » — Mon. Sangall., l. I, c. xxxii: « Gloriosissimus Carolus ad nocturnas laudes pendulo et profundissimo pallio utebatur. »

4. Eginh. in Kar. M., c. xxii. « Corpore fuit amplo atque robusto, statura eminenti, quæ tamen justam non excederet... apice corporis rotundo, oculis prægrandibus ac vegetis, naso paululum mediocritatem excedente... Cervix obesa et brevior, venterque projectior... Voce clara quidem, sed quæ minus corporis formæ conveniret. — Medicos pene exosos habebat, quod ei in cibis assas, quibus assuetus erat, dimittere, et elixis adulescere suadebant. » — Permis aux Grandes Chroniques de Saint-Denis, écrites si longtemps après, de dire qu'il fendait un chevalier d'un coup d'épée, et qu'il portait un homme armé debout sur la main. On a proportionné l'empereur à l'empire, et conclu que celui qui régnait de l'Elbe à l'Èbre devait être un géant.

5. Id. *ibid.*, c. xix : « Nunquam iter sine illis faceret. Adequitabant et filii, filia vero pone sequebantur... Quæ cum pulcherrimæ essent et ab eo plurimum diligenterentur, mirum dictu quod nullam earum cuiquam aut suorum aut exterorum nuptum dare voluit... Sed omnes secum usque ad obitum suum in domo sua retinuit, dicens se earum contubernio carere non posse. Ac propter hoc, alias felix, adversæ fortunæ malignitatem expertus est. Quod tamen ita dissimulavit, ac si de eis nunquam alicujus probri suspicio exorta, vel fama dispersa fuisset. »

vêque de Lyon, méritent peut-être seules quelque attention ; pour le reste, c'est la volonté qu'il faut louer, c'est l'effort de rétablir l'unité de l'enseignement dans l'Empire. La seule tentative d'établir partout la liturgie romaine et le chant grégorien coûta beaucoup à Charlemagne ; entre tant de peuples et tant de langues, il avait beau faire, la dissonance reparaisait toujours¹. Drogon, frère de l'empereur, dirigeait lui-même l'école de Metz.

Avec ce goût pour la littérature et pour les traditions de Rome, il ne faut pas s'étonner que Charlemagne et son fils Louis aient aimé à s'entourer d'étrangers, de lettrés de basse condition. « Il advint qu'au rivage de Gaule débarquèrent avec des marchands bretons, deux Scots d'Irlande, hommes d'une science incomparable dans les écritures profanes et sacrées. Ils n'étaient aucune marchandise, et se mirent à crier chaque jour à la foule qui venait pour acheter : « Si quelqu'un veut la sagesse, qu'il vienne à nous, et qu'il la reçoive, nous l'avons à vendre... » Enfin ils crièrent si longtemps, que les gens étonnés, ou les prenant pour fous, firent parvenir la chose aux oreilles du roi Charles, amateur toujours passionné de la sagesse. Il les fit venir en toute hâte, et leur demanda s'il était vrai, comme la renommée le lui avait appris, qu'ils eussent avec eux la sagesse. Ils dirent : « Nous l'avons, et, au nom du Seigneur, nous la donnons à ceux qui la cherchent dignement. » Et, comme il leur demandait ce qu'ils voulaient en retour, ils répondirent : « Un lieu commode, des créatures intelligentes, et ce dont on ne peut se passer pour accomplir le pèlerinage d'ici-bas, la nourriture et l'habit. » Le roi, plein de joie, les garda d'abord avec lui quelque peu de temps. Puis, forcé d'entreprendre des expéditions militaires, il ordonna à l'un d'eux, nommé Clément, de rester en Gaule, lui confia un assez grand nombre d'enfants de haute, de

moyenne et de basse condition, et leur fit donner des aliments selon leur besoin et une habitation commode. L'autre (Jean Mailros, disciple de Bède), il l'envoya en Italie, et lui donna le monastère de Saint-Augustin, près de la ville de Pavie, pour y ouvrir école. — Sur ces nouvelles, Albinus, de la nation des Angles, disciple du savant Bède, voyant quel bon accueil Charles, le plus religieux des rois, faisait aux sages, s'embarqua et vint à lui... Charles lui donna l'abbaye de Saint-Martin, près de la ville de Tours, afin qu'en l'absence du roi il pût s'y reposer et y enseigner ceux qui accouraient pour l'entendre². Sa science porta de tels fruits, que les modernes Gaulois ou Francs passèrent pour égaler les Romains ou les Athéniens de l'antiquité.

« Lorsque après une longue absence le victorieux Charles revint en Gaule, il se fit amener les enfants qu'il avait confiés à Clément, et voulut qu'ils lui montrassent leurs lettres et leurs vers. Ceux de moyenne et de basse condition présentèrent des œuvres au-dessus de toute espérance, confites dans tous les assaisonnements de la sagesse ; les nobles, d'insipides sottises. Alors le sage roi, imitant la justice du Juge éternel, fit passer à sa droite ceux qui avaient bien fait, et leur parla en ces termes : « Mille grâces, mes fils, de ce que vous vous êtes appliqués de tout votre pouvoir à travailler selon mes ordres et pour votre bien. Maintenant efforcez-vous d'atteindre à la perfection, et je vous donnerai de magnifiques évêchés et des abbayes, et toujours vous serez honorables à mes yeux. » Ensuite il tourna vers ceux de gauche un front irrité et, troublant leurs consciences d'un regard flamboyant, il leur lança avec ironie, tonnante plutôt qu'il ne parlait, cette terrible apostrophe : « Vous autres nobles, vous fils de grands, délicats et jolis mignons, fiers de votre naissance et de vos richesses, vous avez négligé mes ordres, et votre gloire et l'étude des lettres ; vous vous êtes livrés à

1. Voy. un passage curieux d'une Vie de saint Grégoire, ap. Scrip. Rer. Fr. t. V, p. 445. — Voy. aussi la Vie de Charlemagne, par un moine d'Angoulême (ap. Scr. Fr. V, 485). — Mon. Sangall., I, c. x. « Voyant avec douleur que le chant était divers selon les diverses provinces, il demanda au pape douze clercs instruits dans la psalmodie. Mais, par malice, lorsqu'on les eut dispersés de côté et d'autre, ils se mirent à enseigner tous des méthodes différentes. Charles indigné se plaignit au pape, et le pape les mit en prison. »

2. « Albinum cognomento Alcuinum..... » (Eginhard.)

Alcuin écrivit à Charlemagne : « Envoyez-moi de France quelques savants traités aussi excellents que ceux dont j'ai soin ici (à la bibliothèque d'York), et

qu'a recueillis mon maître Echert, et je vous enverrai de mes jeunes gens, qui porteront en France les fleurs de Bretagne, en sorte qu'il n'y ait plus seulement un jardin enclos à York, mais qu'à Tours aussi puissent germer quelques rejetons du paradis. » — Appelé en France, il devint le maître du Scot Rabanus Maurus, fondateur de la grande école de Fulde. — Eginhard dit que Charlemagne donnait les honneurs et les magistratures à des Scots, estimant leur fidélité et leur valeur ; et que les rois d'Écosse lui étaient fort dévoués. — Dans sa Vie de saint Césaire, dédiée à Charlemagne, Héricus dit : « Presque toute la nation des Scots, méprisant les dangers de la mer, vient s'établir dans notre pays avec une suite nombreuse de philosophes. »

la mollesse, au jeu et à la paresse, ou à de frivoles exercices. » Après ce préambule, levant vers le ciel sa tête auguste et son bras invincible, il fulmina son serment ordinaire : « Par le roi des cieux, je ne me soucie guère de votre noblesse et de votre beauté, quelque admiration que d'autres aient pour vous; et tenez ceci pour dit, que, si vous ne réparez par un zèle vigilant votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles. »

« Un de ces pauvres dont j'ai parlé, fort habile à dicter et à écrire, fut par lui placé dans la chapelle: c'est le nom que les rois des Francs donnent à leur oratoire, à cause de la chape de saint Martin, qu'ils portaient constamment au combat pour leur propre défense et la défaite de l'ennemi. — Un jour, qu'on annonça au prudent Charles la mort d'un certain évêque, il demanda si le prélat avait envoyé devant lui, dans l'autre monde, quelque chose de ses biens et du fruit de ses travaux. Et comme le messager répondit : « Seigneur, pas plus de deux livres d'argent, » notre jeune clerc soupira, et, ne pouvant contenir dans son sein sa vivacité, il laissa malgré lui échapper, devant le roi, cette exclamation : « Pauvre viatique, pour un si long voyage! » Charles, le plus modéré des hommes, après avoir réfléchi quelques instants, lui dit : « Qu'en penses-tu? Si tu avais cet évêché, ferais-tu de plus grandes provisions pour cette longue route? » Le clerc, la bouche béante à ces paroles comme à des raisins de primeur qui lui tombaient d'eux-mêmes, se jeta à ses pieds et s'écria : « Seigneur, je m'en remets, là-dessus, à la volonté de Dieu et à votre pouvoir. » Et le roi lui dit : « Tiens-toi sous le rideau qui pend là derrière moi; tu vas entendre combien tu as de protecteurs. » En effet, à la nouvelle de la mort de l'évêque, les gens du palais, toujours à l'affût des malheurs ou de la mort d'autrui, s'efforcèrent, tous impatients et envieux les uns des autres, d'obtenir pour eux la place par les familiers de l'empereur. Mais lui, ferme dans sa résolution, refusait à tout le monde, disant qu'il ne voulait pas manquer de parole à ce jeune homme. Enfin, la reine Hildegarde envoya d'abord les grands du

royaume, puis elle vint elle-même trouver le roi, afin d'avoir l'évêché pour son propre clerc. Comme il accueillit sa demande de l'air le plus gracieux, disant qu'il ne voulait ni ne pouvait lui rien refuser, mais qu'il ne se pardonnerait pas de tromper le jeune clerc, elle fit comme font toutes les femmes quand elles veulent plier à leur caprice la volonté de leurs maris. Dissimulant sa colère, adoucissant sa grosse voix, elle s'efforçait de fléchir, par ses minauderies, l'âme inébranlable de l'empereur, lui disant : « Cher prince, mon seigneur, pourquoi perdre l'évêché aux mains de cet enfant? Je vous en supplie, mon très doux seigneur, ma gloire et mon appui, que vous le donniez plutôt à mon clerc, votre serviteur fidèle. » Alors le jeune homme que Charles avait placé derrière le rideau, près de son siège, pour écouter les sollicitations de tous les suppliants, embrassant le roi lui-même avec le rideau, s'écria d'un ton lamentable : « Tiens ferme, seigneur roi, et ne laisse pas arracher de tes mains la puissance que Dieu t'a confiée. » Alors ce courageux ami de la vérité lui ordonna de se montrer, et lui dit : « Reçois cet évêché, et aie bien soin d'envoyer, et devant moi et devant toi-même, dans l'autre monde, de plus grandes aumônes et un meilleur viatique pour ce long voyage dont on ne revient pas¹. »

Toutefois, quelle que fût la préférence de Charlemagne pour les étrangers, pour les lettrés de condition servile, il avait trop besoin des hommes de race germanique, dans ses interminables guerres, pour se faire tout Romain. Il parlait presque toujours allemand. Il voulut même, comme Chilpéric, faire une grammaire de cette langue, et fit recueillir les vieux chants nationaux de l'Allemagne². Peut-être y cherchait-il un moyen de ranimer le patriotisme de ses soldats; c'est ainsi qu'en 1813, l'Allemagne, ne se retrouvant plus à son réveil, s'est cherchée dans les *Nibelungen*. Le costume germanique fut toujours celui de Charlemagne³, je pense qu'il n'eût pas été politique de se présenter autrement aux soldats.

Le voilà donc jouant de son mieux l'Em-

1. Moine de Saint-Gall. — Voy. l'amusante histoire d'un pauvre semblablement élevé par Charles à un riche évêché.

2. Egin. in Kar. M., c. xxix. « Barbara et antiquissima carmina, quibus veterum regum actus ac bella canebantur, scripsit, memorieque mandavit. Inchoavit et grammaticam patrii sermonis. » — Suivant Eginhard (c. xiv) Charlemagne donna aux mois des noms significatifs dans la langue allemande (mois d'hiver, mois de boue, etc.); mais, selon la remarque de M. Guizot, on

les trouve en usage chez différents peuples germains, avant le temps de Charlemagne.

3. Quand les Francs qui combattaient au milieu des Gaulois virent ceux-ci revêtus de saies brillantes et de diverses couleurs, épris de l'amour de la nouveauté, ils quittèrent leur vêtement habituel et commencèrent à prendre celui de ces peuples. Le sévère empereur, qui trouvait ce dernier habit plus commode pour la guerre, ne s'opposa point à ce changement. Cependant, dès qu'il vit les Frisons, abusant de cette facilité, vendre

pire, parlant souvent la langue latine¹, formant la hiérarchie de ses officiers d'après celle des ministres impériaux. Dans le tableau qu'Hincmar nous a laissé, rien n'est plus imposant. L'assemblée générale de la nation, tenue régulièrement deux fois par an, délibérait, les ecclésiastiques d'une part, les laïques de l'autre, sur les matières proposées par le roi; puis, réunis, ils conféraient avec un maître qui ne demandait qu'à s'éclairer. Quatre fois par an, les assemblées provinciales se tenaient sous la présidence des *missi dominici*. Ceux-ci étaient les yeux de l'empereur, les messagers prompts et fidèles qui, parcourant sans cesse tout l'empire, réformaient, dénonçaient tout abus. Au-dessous des *missi*, les comtes présidaient les assemblées inférieures, où ils rendaient la justice, assistés des *boni homines*, jurés choisis entre les propriétaires. Au-dessous encore existaient d'autres assemblées : celles des vicaires, des centeniers; que [dis-je, les moindres bénéficiers, les intendants des fermes royales, tenaient des plaids comme les comtes.

Certes, l'ordre apparent ne laisse rien à désirer, les formes ne manquent pas; on ne comprend pas un gouvernement plus régulier. Cependant il est visible que les assemblées générales n'étaient pas générales; on ne peut supposer que les *missi*, les comtes, les évêques, courussent deux fois par an après l'empereur dans les lointaines expéditions d'où il date ses capitulaires, qu'ils gravissent tantôt les Alpes, tantôt les Pyrénées, législateurs équestres, qui auraient galopé toute leur vie de l'Èbre à l'Elbe, le peuple encore bien moins. Dans les marais de la Saxe, dans les marches d'Espagne, d'Italie, de Bavière, il n'y avait là que des populations vaincues ou ennemies. Si le nom de *peuple* n'est pas ici un mensonge, il signifie l'armée. Ou bien quelques notables qui suivaient les grands, les évêques, etc., représentaient la grande nation des Francs, comme à Rome les trente licteurs représentaient les trente curies aux *comitia curiata*.

ces petits manteaux écourtés aussi cher qu'autrefois on vendait les grands, il ordonna de ne leur acheter, au prix ordinaire, que de très longs et très larges manteaux. « A quoi peuvent servir, disait-il, ces petits manteaux? Au lit, je ne puis m'en couvrir; à cheval, ils ne me défendent ni de la pluie ni du vent; et quand je satisfais aux besoins de la nature, j'ai les jambes gelées. » Moine de Saint-Gall.

1. Eginh. in Kar. M., c. xxv. « Latinam ita didicit, ut æque illa ac patria lingua orare esset solitus; græcam vero melius intelligere quam pronuntiare poteret. » — Poeta Saxon., l. V, ap. Scr. Fr., V, 176 :

Quant aux assemblées des comtes, les *boni homines*, les *scabini* (scoffen) qui les composent, sont élus par les comtes avec le consentement du peuple; le comte peut très déplacer. Ce ne sont plus là les vieux Germains jugeant leurs pairs; ils ont plutôt l'air de pauvres décurions, présidés, dirigés par un agent impérial. La triste image de l'empire romain se reproduit dans cette jeune caducité de l'empire barbare. Oui, l'Empire est restauré; il ne l'est que trop; le comte tient la place des duumvirs, l'évêque rappelle le *défenseur des cités*, et ces *hérimans* (hommes d'armée), qui laissent leurs biens pour se soustraire aux accablantes obligations qu'il leur impose, ils reproduisent les curiales romains², propriétaires libres, qui trouvaient leur salut à quitter leur propriété, à fuir, à se faire soldats, prêtres, et que la loi ne savait comment retenir.

La désolation de l'Empire est la même ici. Le prix énorme du blé, le bas prix des bestiaux indique assez que la terre reste en pâturage³. L'esclavage, il est vrai, s'étend et gagne rapidement. Charlemagne gratifie son maître Alcuin d'une ferme de vingt mille esclaves. Chaque jour les grands forcent les pauvres à se donner à eux corps et biens; le servage est un asile où l'homme libre se réfugie chaque jour.

Aucun génie législatif n'eût pu arrêter la société sur la pente rapide où elle descendait. Charlemagne ne fit que confirmer les lois barbares. « Lorsqu'il eut pris le nom d'empereur, dit Eginhard, il eut l'idée de remplir les lacunes que présentaient les lois, de les corriger, et d'y mettre de l'accord et de l'harmonie. Mais il ne fit qu'y ajouter quelques articles, et encore imparfaits. »

Les capitulaires sont en général des lois administratives, des ordonnances civiles et ecclésiastiques. On y trouve, il est vrai, une partie législative assez considérable, qui semble destinée à remplir ces lacunes dont parle Eginhard. Mais peut-être ces actes, qui portent tous le nom de Charlemagne, ne font-ils que reproduire les capitulaires des

... Solitus lingua sæpe est orare latina;
Nec græcæ prorsus nescius extiterat.

« Telle était sa façon de parler, qu'il en ressemblait à un pédagogue (ut didascalus appareret : alibi dicaculus, petit plaisant). »

2. Le curiale devait avoir au moins vingt-cinq arpents de terre; l'hériman, de trente-six à quarante-huit.

3. Un bœuf ou six boisseaux de froment valaient deux sous; cinq bœufs ou une robe simple, ou trente boisseaux, dix sous; six bœufs, ou une cuirasse, ou trente-six boisseaux, douze sous (M. Desmichels).

anciens rois francs. Il est peu probable que les Pépin, que Clotaire II et Dagobert aient laissé si peu de capitulaires; que Brunehaut, Frédégonde, Ébroin n'en aient point laissé. Il en sera advenu pour Charlemagne ce qui serait advenu à Justinien, si tous les monuments antérieurs du droit romain avaient péri. Le compilateur eût passé pour le législateur. La discordance du langage et des formes, qui frappe dans les capitulaires, tend à fortifier cette conjecture.

La partie originale des capitulaires, c'est celle qui touche l'administration, celle qui répond aux besoins divers que les circonstances faisaient sentir. Il est impossible de n'y pas admirer l'activité, impuissante, il est vrai, de ce gouvernement qui faisait effort pour mettre un peu d'ordre dans le désordre immense d'un tel empire, pour retenir quelque unité dans un ensemble hétérogène, dont toutes les parties tendaient à l'isolement, et se fuyaient pour ainsi dire l'une l'autre. La place énorme qu'occupe la législation canonique fait sentir, quand nous ne le saurions pas du reste, que les prêtres ont eu la part principale en tout cela. On le reconnaît mieux encore aux conseils moraux et religieux, dont cette législation est semée; c'est le ton pédantesque¹ des lois wisigothiques, faites comme on le sait, par les évêques. Charlemagne, comme les rois des Wisigoths, donna aux évêques un pouvoir inquisitorial, en leur attribuant le droit de poursuivre les crimes dans l'enceinte de leur diocèse. Quelques passages des capitulaires qui condamnent les abus de l'autorité épiscopale ne suffisent pas pour nous faire douter de la toute-puissance du clergé sous ce règne. Ils ont pu être dictés par les prêtres de cour, par les chapelains, par le clergé central, naturellement jaloux de la puissance locale des évêques. Charlemagne, ami de Rome, et entouré de prêtres comme Leidrade et tant d'autres qui ne prirent l'épiscopat

1. On pourrait multiplier les exemples. Capitul. anni 802, ap. Scr. Fr., V, 639. « Placuit ut unusquisque ex propria persona se in sancto Dei servitio secundum Dei præceptum et secundum sponsonem suam pleniter conservare studeat secundum intellectum et vires suas; quia ipse dominus imperator non omnibus singulariter necessariam potest exhibere curam. » Capitul. anni 806, ibid. 677. « Cupiditas in bonam partem potest accipi et in malam. In bonam juxta apostolum, etc. — Avaritia est alienas res appetere, et adeptas nulli largiri. Et juxta apostolum, hæc est radix omnium malorum. Turpe lucrum exercent qui per varias circumventiones lucrandi causâ inhoneste res quaslibet congregare decertant. »

2. Carol. libr. I, c. xxi. « Solus igitur Deus colendus, solus adorandus, solus glorificandus est, de quo per

que pour retraite, dut accorder beaucoup à ce clergé sans titre, qui formait son conseil habituel.

Cet esprit de pédanterie byzantine et gothique que nous remarquions dans les capitulaires éclata dans la conduite de Charlemagne, relativement aux affaires de dogme. Il fit écrire en son nom une longue lettre à l'hérétique Félix d'Urgel, qui soutenait, avec l'église d'Espagne, que Jésus comme homme était simplement fils adoptif de Dieu. En son nom parurent encore les fameux livres *Carolins* contre l'adoration des images². Trois cents évêques condamnèrent à Francfort ce que trois cent cinquante évêques venaient d'approuver à Nicée. Les hommes de l'Occident, qui luttaient dans le Nord contre l'idolâtrie païenne, devaient réprocher les images; ceux de l'Orient, les honorer, en haine des Arabes qui les brisaient. Le pape, qui partageait l'opinion des Orientaux, n'osa pas cependant s'expliquer contre Charlemagne. Il montra la même prudence, lorsque l'église de France, à l'imitation de celle d'Espagne, ajouta au symbole de Nicée, que le Saint-Esprit procède aussi du Fils (*Filioque*).

Pendant que Charlemagne disserte sur la théologie, rêve l'empire romain, et étudie la grammaire, la domination des Francs croule tout doucement. Le jeune fils de Charlemagne, dans son royaume d'Aquitaine, ayant, par faiblesse ou justice, donné, restitué toutes les spoliations de Pépin³, son père lui en fit un reproche; mais il ne fit qu'accomplir volontairement ce qui déjà avait lieu de soi-même.

L'ouvrage de la conquête se défaisait naturellement; les hommes et les terres échappaient peu à peu au pouvoir royal, pour se donner aux grands, aux évêques surtout, c'est-à-dire aux pouvoirs locaux qui allaient constituer la république féodale.

Au dehors, l'Empire faiblissait de même. En Italie, il avait heurté en vain contre Bé-

prophetam dicitur: Exaltatum est nomen ejus solius, etc. »

3. Je crois qu'il faut entendre ainsi cette dilapidation du domaine que Charlemagne reprocha à son fils. Ce domaine avait dû se former de toutes les violences de la conquête. Le caractère scrupuleux de Louis, et les réparations qu'il fit plus tard à d'autres nations maltraitées par les Francs, autorisent à interpréter ainsi sa conduite en Aquitaine. Voici le texte de l'historien contemporain: « In tantum largus, ut antea nec in antiquis libris nec in modernis temporibus auditum est, ut villas regias quæ erant et avi et tritavi (Pépin et Charles Martel), fidelibus suis tradidit eas in possessiones sempiternas... Fecit enim hoc diu tempore. » Theganus, de gestis Ludov. Pii, c. xix, ap. Scr. Fr. VI, 78.

névent, contre Venise; en Germanie, il avait reculé de l'Oder à l'Elbe, et partagé avec les Slaves. Et en effet, comment toujours combattre, toujours lutter contre de nouveaux ennemis? Derrière les Saxons et les Bava-rois, Charlemagne avait trouvé les Slaves, puis les Avars; derrière les Lombards, les Grecs; derrière l'Aquitaine et l'Èbre, le califat de Cordoue. Cette ceinture de barbares, qu'il crut simple et qu'il rompit d'abord, elle se doubla, se tripla devant lui; et quand les bras lui tombaient de lassitude, alors apparut, avec les flottes danoises, cette mobile et fantastique image du Nord, qu'on avait trop oubliée. Ceux-ci, les vrais Germains, viennent demander compte aux Germains bâtards, qui se sont faits Romains, et s'appellent l'Empire.

Un jour que Charlemagne était arrêté dans une ville de la Gaule narbonnaise, des barques scandinaves vinrent pirater jusque dans le port. Les uns croyaient que c'étaient des marchands juifs, africains, d'autres disaient bretons; mais Charles les reconnut à la légèreté de leurs bâtiments : « Ce ne sont pas là des marchands, dit-il, mais de cruels ennemis. » Poursuivis, ils s'évanouirent. Mais l'empereur s'étant levé de table, se mit, dit le chroniqueur, à la fenêtre qui regardait l'Orient, et demeura très longtemps le visage inondé de larmes. Comme personne n'osait l'interroger, il dit aux grands qui l'entouraient : « Savez-vous, mes fidèles, pourquoi je pleure amèrement? Certes, je ne crains pas qu'ils me nuisent par ces misérables pirateries; mais je m'afflige profondément de ce que, moi vivant, ils ont été près de toucher ce rivage, et je suis tourmenté d'une violente douleur¹, quand je prévois tout ce qu'ils

1. Moine de Saint-Gall,

2. *Annal. Franc.*, ad ann. 810, ap. *Ser. Fr.* V, 59. « Nuntium accepit classem ex Nortmannia Frisiam appulisse... Missis in omnes circumquaque regiones ad congregandum exercitum nuntiis... » — *ibid.*, ab ann.

feront de maux à mes neveux et à leurs peuples. »

Ainsi rôdent déjà autour de l'Empire les flottes danoises, grecques et sarrasines, comme le vautour plane sur le mourant qui promet un cadavre. Une fois deux cents barques armées fondent sur la Frise, se remplissent de butin, disparaissent. Cependant Charlemagne assemblait des hommes pour les repousser. Autre invasion : « L'empereur assemble des hommes en Gaule, en Germanie², » et bâtit dans la Frise la ville d'Esselfeld. Athlète malheureux, il porte lentement la main à ses blessures, pour parer les coups déjà reçus.

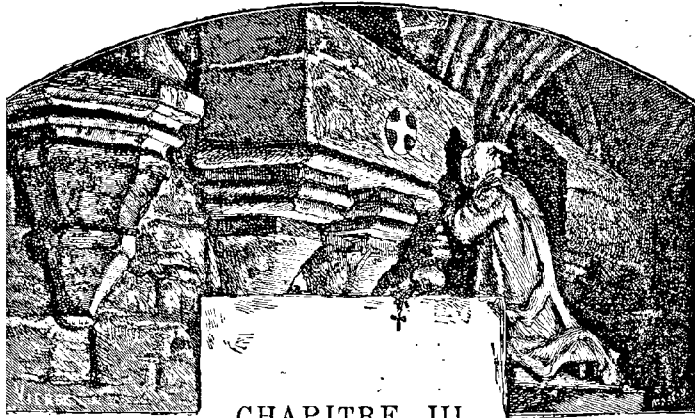
« Le roi des Northmans, Godfried, se promettait l'empire de la Germanie. La Frise et la Saxe, il les regardait comme à lui. Les Abotrites ses voisins, déjà il les avait soumis et rendus tributaires; il se vantait même qu'il arriverait bientôt avec des troupes nombreuses jusqu'à Aix-la-Chapelle, où le roi tenait sa cour. Quelque vaines et légères que fussent ces menaces, on n'y refusait pas cependant toute croyance: on pensait qu'il aurait hasardé quelque chose de ce genre, s'il n'avait été prévenu par une mort prématurée³. »

Le vieil Empire se met en garde; des barques armées ferment l'embouchure des fleuves; mais comment fortifier tous les rivages? Celui même qui a rêvé l'unité est obligé, comme Dioclétien, de partager ses États pour les défendre; l'un de ses fils gardera l'Italie, l'autre l'Allemagne, le dernier l'Aquitaine. Mais tout tourne contre Charlemagne: ses deux aînés meurent, et il faut qu'il laisse ce faible et immense Empire aux mains pacifiques d'un saint.

809. « Cumque ad hoc per Galliam atque Germaniam homines congregasset... »

3. Eginh. in *Kar. M.*, c. xiv. « Godfridus adeo vana spe inflatus erat, ut totius sibi Germaniæ promitteret potestatem, etc. » — Voy. aussi *Annal. Franc.*, ap. *Ser. Fr.* V, 57, *Hermann. Contract.*, *ibid.* 366.





CHAPITRE III

Suite du chapitre II. — Dissolution de l'empire carlovingien.

C'est sous Louis le Débonnaire, ou, pour traduire plus fidèlement son nom, sous saint Louis, que devait s'opérer le déchirement et le divorce des parties hétérogènes dont se composait l'Empire. Toutes souffraient d'être ensemble. Le mal, c'était la solidarité d'une guerre immense, qui faisait ressentir sur la Loire les revers de l'Austrasie; c'était le tyrannique effort d'une centralisation prématurée. Plus Charlemagne s'en était approché, plus il avait pesé.

Sans doute Pépin, et son père au *mar-teau de forge*, avaient durement battu les nations. Ils n'avaient pas du moins entrepris de les ramener; diverses et hostiles qu'elles étaient encore, à cette intolérable unité; unité administrative d'abord; mais Charlemagne méditait celle de la législation. Son fils consumma l'unité religieuse en nommant Benoît d'Aniane réformateur des monastères de l'Empire, et les ramenant tous à la règle de saint Benoît.

C'est une loi de l'histoire : un monde qui finit, se ferme et s'expie par un saint. Le plus pur de la race en porte les fautes, l'innocent est puni. Son crime, à l'innocent, c'est

de continuer un ordre condamné à périr, c'est de couvrir de sa vertu une vieille injustice qui pèse au monde. A travers la vertu d'un homme, l'injustice sociale est frappée. Les moyens sont odieux: contre Louis le Débonnaire, ce fut le parricide. Ses enfants couvrirent de leurs noms les nations diverses qui voulaient s'arracher de l'Empire.

L'infortuné qui vient prêter sa vie à cette immolation d'un monde social, qu'il s'appelle Louis le Débonnaire, Charles 1^{er}, ou Louis XVI, n'est pas pourtant toujours exempt de tout reproche. Sa catastrophe toucherait moins s'il était au-dessus de l'homme. Non, c'est un homme de chair et de sang comme nous, une âme douce, un esprit faible, voulant le bien, faisant parfois le mal, livré à ce qui l'entoure, et vendu par les siens.

Le saint Louis du neuvième siècle¹, comme celui du treizième, fut nourri dans les pensées de la croisade. Jeune encore, il conduisit plusieurs expéditions contre les Sarrasins d'Espagne, et leur reprit la grande ville de Barcelône après un siège de deux ans. Élevé par le Toulousain saint Guillaume,

1. Il y a une singulière ressemblance entre les portraits que l'histoire nous a laissés de Louis le Débonnaire et de saint Louis. « Imperator erat... manibus longis, digidis rectis, tibiis longis et ad mensuram gracilibus, pedibus longis. » Theganus, de Gest. Ludov. Pii, c. xix, ap. Scr. Fr. VI, 78. — « Ludovicus (saint Louis) erat subtilis et gracilis, macilentus, convenienter et longus, habens vultum anglicum (angelicum?), et faciem gratiosam. » Salimbeni, 302; ap. Raumer, Geschichte der Hohenstaufen, IV, 271. — L'un et l'autre se gardaient soigneusement de rire aux éclats. « Nun-

quam in risu imperator exaltavit vocem suam, nec quando in festivitibus ad lætitiâ populî procedebant themelici, scurræ et mimi cum choraulis et citharistis ad mensam coram eo : tunc ad mensuram coram eo ridebat populus; ille nunquam vel dentes candidos suos in risu ostendit. » Thegan. ibid. — Sur la gravité de saint Louis et son horreur pour les baladins et les musiciens, V. le II^e vol. — Enfin les deux saints ont montré le même désir de réparer par des restitutions les injustices de leurs pères.



Il fit égorger un frère de Bernard et jeter sa sœur dans la Saône. (P. 156.)

comme saint Louis par Blanche de Castille, il eut de même dans la religion la ferveur du Midi et la candeur du Nord. Les prêtres qui l'avaient formé firent plus qu'ils ne voulaient; leur élève se trouva plus prêtre qu'eux et, dans son intraitable vertu, il commença par réformer ses maîtres. Réforme des évêques : il leur fallut quitter leurs ar-

1. L'Astronome.

2. Acta SS. ord. S. Bened., sec. IV, p. 195: « Regulam B. Benedicti tironibus seu infirmis positam fore contestans, ad beati Basilii dicta necnon Pachomii regulam scandere nitens. » Astronom., c. xxviii, ap. Ser. Fr. VI, 400: « Ludovicus... fecit componi ordinarique librum, canonice vitæ normam gestantem; misit... qui transcribi facerent... itidemque constituit Benedictum

mes, leurs chevaux, leurs éperons¹. Réforme des monastères : Louis les soumit à l'inquisition du plus sévère des moines, saint Benoît d'Aniane, qui trouvait que la règle bénédictine elle-même avait été donnée pour les faibles et pour les enfants². Ce nouveau roi renvoya dans leur couvent Adalhard et Wala³, deux moines intriguants et habiles,

abbatem, et cum eo monachos strenuæ vitæ per omnia monachorum euntes redeuntesque monasteria, uniformem cunctis traderent monasteriis, tam viris quam feminis, vivendi secundum regulam S. Benedicti incommutabilem morem. »

3. S. Adhalardi Vita, *ibid.*, 277: « Invidia... pulsus presentibus bonis, dignitate exutus, vulgi existimatione fœdatus... exilium tulit. » — Acta SS. ord. S.

petits-fils de Charles Martel, qui dans les dernières années avaient gouverné Charlemagne. Et le palais impérial eut aussi sa réforme : Louis chassa les concubines de son père, et les amants de ses sœurs, et ses sœurs elles-mêmes¹.

Les peuples, opprimés par Charlemagne, trouvèrent en son fils un juge intègre, prêt à décider contre lui-même. Roi d'Aquitaine, il avait accueilli les réclamations des Aquitains, et s'était réduit à une telle pauvreté, dit l'historien, qu'il ne pouvait plus rien donner, à peine sa bénédiction². Empereur, il écouta les plaintes des Saxons, et leur rendit le droit de succéder³, ôtant ainsi aux évêques, aux gouverneurs des pays, la puissance tyrannique de faire passer les héritages à qui ils voulaient. Les chrétiens d'Espagne, réfugiés dans les Marches, étaient dépouillés par les grands et les lieutenants impériaux des terres que Charlemagne leur avait attribuées : Louis rendit un édit qui confirmait leurs droits⁴. Il respecta le principe des élections épiscopales, constamment violé par son père; il laissa les Romains élire,

sans son autorisation, les papes Étienne IV et Pascal I^{er}.

Ainsi, cet héritage de conquêtes et de violences était tombé aux mains d'un homme simple et juste qui voulait à tout prix réparer. Les barbares, qui reconnaissaient sa sainteté, se soumettaient à son arbitrage⁵. Il siégeait au milieu des peuples, comme un père facile et confiant. Il allait réparant, soulageant, restituant; il semblait qu'il eût volontiers restitué l'Empire.

Dans ce jour de restitution, l'Italie réclama aussi. Elle ne voulait rien moins que la liberté⁶. Les villes, les évêques, les peuples se liguaient; sous un prince franc, n'importe. Charlemagne avait fait roi d'Italie Bernard, le fils de son aîné Pépin. Bernard, élève d'Adalhard et Wala, longtemps gouverné par eux dans sa royauté d'Italie, croyait avoir droit à l'empire comme fils de l'aîné.

Cependant, le droit du frère puîné prévaut chez les barbares sur celui du neveu⁷. Charlemagne d'ailleurs avait désigné Louis; il avait consulté les grands un à un, et obtenu leurs voix⁸. Enfin, Bernard lui-même avait

Bened. sec. IV, p. 464 : « Wala... ejus Augustus, efficaciam auspiciatus ingenii, licet consobrinus ipsius esset, patri ejus filius, decrevit humiliari, ejustilibet instinctu, et redigi inter infimos. » — P. 492. Un jour il dit à Louis le Débonnaire : « Velim, reverendissime imperator Auguste, dicas nobis tuis quid est quod tantum propriis interdum relictis officiis, ad divina te transmittis. » Astronom., c. XXI : « Timebatur quam maxime Wala, summi apud Carolum imperatorem habitus loci, ne forte aliquid sinistra contra imperatorem moliretur. »

1. Astronom., c. XXI : « Moverat ejus animum jamdudum, quanquam natura mitissimum, illud quod a sororibus illius in contubernio exercebatur paterno; quo solo domus paterna inurebatur novo... Misit... qui... aliquos stupri immanitate et superbie fastu, reos majestatis caute ad adventum usque suum adservarent. » C. XXIII : « Omnem cœtum femineum, qui permaximus erat, palatio excludi judicavit præter paucissimas. Sororum autem quæque in sua, quæ a patre acciperat, concessit. »

2. Astronom., c. VII : « Le roi Louis donna bientôt une preuve de sa sagesse et fit voir la tendresse de miséricorde qui lui était naturelle. Il régla qu'il passerait les hivers dans quatre lieux différents; après trois ans écoulés, un nouveau séjour devait le recevoir pour le quatrième hiver; ces habitations étaient : Doué, Chaseneuil, Audiac et Ebreuil. Ainsi chacune, quand son tour revenait, pouvait suffire à la dépense du service royal. Après cette sage disposition, il défendit qu'à l'avenir on exigeât du peuple les approvisionnements militaires, qu'on appelle vulgairement *joderum*. Les gens de guerre furent mécontents; mais cet homme de miséricorde, considérant et la misère de ceux qui payaient cette taxe, et la cruauté de ceux qui la percevaient, et la perte des uns et des autres, aima mieux entretenir ses hommes sur son bien que de laisser subsister un impôt si dur pour ses sujets. A la même époque, sa libéralité déchargea les Albigeois d'une contribution de

vin et de blé... Tout cela plut tellement, dit-on, au roi son père, qu'à son exemple il supprima en France l'impôt des approvisionnements militaires et ordonna encore beaucoup d'autres réformes, félicitant son fils de ses heureux progrès. » — Voy. aussi Thegan., De gestis, etc.

3. Astronom., c. XXIV : « Saxonibus atque Frisonibus jus paternæ hereditatis, quod sub patre ob perfidiam legaliter perdididerant, imperatoria restituit clementia... Post hæc easdem gentes semper sibi devotissimas habuit. »

4. Diplomata Ludov. imperat., ann. 816, ap. Scr. Fr., VI, 486, 487 : « Jubemus ut hi, qui vel nostrum vel domini et genitoris nostri præceptum accipere meruerunt, hoc quod ipsi cum suis hominibus de deserto excoluerunt, per nostram concessionem habeant. Hi vero qui postea venerunt, et se aut comitibus, aut vassis nostris, aut paribus suis se commendaverunt, et ab eis terras ad habitandum acceperunt, sub quali conventionia atque conditione acceperunt, tali eas in futurum et ipsi possideant, et suæ posteritati derelinquant, etc. »

5. Il fut pris pour arbitre entre plusieurs chefs danois qui se disputaient l'héritage de Godfried, et décida en faveur d'Harold.

6. La tentative de Bernard contre son oncle est le premier essai de l'Italie pour se délivrer des barbares : « Omnes civitates regni et principes Italiæ verba conjuraverunt, sed et omnes aditus, quibus in Italiam intratur; positis obicibus et custodiis obserarunt. » — Astronom., c. XXIX. — V. aussi Eginh. Annal., ap. Scr. Fr., VI, 177.

7. Ils veulent pour roi un homme plutôt qu'un enfant, et ordinairement l'oncle est homme, est utile, comme on disait alors, longtemps avant le neveu.

8. Thegan., c. VI : « Cum intellexisset appropinquare sibi diem obitus sui, vocavit filium suum Ludovicum ad se cum omni exercitu, episcopis, abbatibus, ducibus, comitibus, loco positus... interrogans omnes a maximo

reconnu son oncle. Celui-ci avait pour lui l'usage, la volonté de son père, enfin l'élection.

Aussi, Bernard, abandonné d'une grande partie des siens, fut obligé de s'en remettre aux promesses de l'impératrice Hermengarde, qui lui offrait sa médiation. Il se livra lui-même à Chalon-sur-Saône, et dénonça tous ses complices : un d'eux avait jadis conspiré la mort de Charlemagne. Bernard et tous les autres furent condamnés à mort. L'empereur ne pouvait consentir à l'exécution¹. Hermengarde obtint du moins qu'on privât Bernard de la vue; mais elle s'y prit de façon qu'il en mourut au bout de trois jours.

L'Italie ne remua pas seule; toutes les nations tributaires avaient pris les armes. Les Slaves du Nord avaient pour appui les Danois; ceux de la Pannonie comptaient sur les Bulgares; les Basques de la Navarre tendaient la main aux Sarrasins : les Bretons comptaient sur eux-mêmes. Tous furent réprimés. Les Bretons virent leur pays complètement envahi, peut-être pour la première fois; les Basques furent défaits, et les Sarrasins repoussés; les Slaves vaincus aidèrent contre les Danois; un roi de ces derniers embrassa même le christianisme. L'archevêché de Hambourg fut fondé; la Suède eut un évêque, dépendant de l'archevêque de Reims². Il est vrai que ces premières conquêtes du christianisme ne tinrent pas : le roi chrétien des Danois fut chassé par les siens.

Jusqu'ici le règne de Louis était, il faut le dire, éclatant de force et de justice. Il avait maintenu l'intégrité de l'Empire, étendu son

influence. Les barbares craignaient ses armes et vénéraient sa sainteté. Au milieu de ses prospérités, l'âme du saint mollit et se souvint de l'humanité. Sa femme étant morte, il fit, dit-on, paraître devant lui les filles des grands de ses États et choisit la plus belle³. Judith, fille du comte Welf, unissait en elle le sang des nations les plus odieuses aux Francs : sa mère était de Saxe; son père, Welf, de Bavière, de ce peuple allié des Lombards, et par qui les Slaves et les Avars furent appelés dans l'Empire⁴. Savante⁵, dit l'histoire, et plus qu'il n'eût fallu, elle livra son mari à l'influence des hommes élégants et polis du Midi. Louis était déjà favorable aux Aquitains, chez qui il avait été élevé. Bernard, fils de son ancien tuteur, saint Guillaume de Toulouse, devint son favori, et encore plus celui de l'impératrice. Belle et dangereuse Ève, elle dégradait, elle perdit son époux.

Depuis cette chute, Louis, plus faible, parce qu'il avait cessé d'être pur; plus homme et plus sensible, parce qu'il n'était plus saint, ouvrit son cœur aux scrupules. Il se sentait diminué : *une vertu était sortie de lui*. Il commença à se repentir de sa sévérité à l'égard de son neveu Bernard, à l'égard des moines Wala et Adalhard, qu'il s'était pourtant contenté de renvoyer aux devoirs de leur ordre. Il lui fallut soulager son cœur. Il demanda, il obtint d'être soumis à une pénitence publique. C'était la première fois, depuis Théodose, qu'on voyait ce grand spectacle de l'humiliation volontaire d'un homme tout-puissant. Les rois mérovingiens, après les plus grands crimes, se contentent de fon-

usque ad minimum, si eis placuisset ut nomen suum, id est imperatoris, filio suo Ludovico tradidisset. Illi omnes responderunt Dei esse admonitionem illius rei. » — Il avait aussi consulté Alcuin au tombeau de saint Martin de Tours : « Quod in loco tenens manum Albini, ait secreta : « Domine magister, quem de his filiis meis videtur tibi in isto honore quem indigno quanquam dedit mihi Deus, habere me successorem ? » At ille vultum in Ludovicum dirigens, novissimum illorum, sed humilitate clarissimum, ob quam a multis despicibilis notabatur, ait : « Habebis Ludovicum humilem successorem eximum. » Acta SS. ord. S. Bened., sec. IV, p. 156.

1. Astron., c. xxx : « Cum lege judicioque Francorum deberent capitali investione ferri, suppressa tristori sententia, luminibus orbari consensit, licet multis obtinentibus, et animadverti in eos tota severitate legali cupientibus. » Thegan., *ibid.*, 79. « Judicium mortale imperator exercere noluit; sed consilarii Bernhardum luminibus privarunt... Bernhardus obiit. Quod audiens imperator, magno cum dolore flevit multo tempore. »

2. S. Anscharii vita, *ibid.*, 305 : « In civitate Hamaburg sedem constituit archiepiscopalem. » — *Ibid.*, 306 : « Ebo (archiep. Remensis) quemdam... pontificali insignitum honore, ad partes direxit Sueonum, etc. »

3. Astron., c. lxxx : « Undecumque adductas procerum filias inspiciens, Judith. » — Thegan., c. xxvi. « Acceptit filiam Welfi ducis, qui erat de nobilissima stirpe Bavarrorum, et nomen virginis Judith, quæ erat ex parte matris nobilissimi generis saxonici, eamque reginam constituit. Erat enim pulchra valde. » — L'évêque Friculfe lui écrivit : « Si agitur de venustate corporis, pulchritudine superas omnes, quas visus vel auditus nostræ parvitatibus comperit, reginas. » Scr. Fr., VI, 335.

4. En outre, ils avaient été alliés de l'Aquitain Huald.

5. Voy. les épitres dédicatoires du célèbre Raban de Fulde et de l'évêque Friculfe. Celui-ci écrivit : « In divinis et liberalibus studiis, ut tuæ eruditionis cognovi facundiam, obstupui. » Script. Fr., VI, 335, 336. — Walafridi versus, *ibid.*, 268 :

Organa dulcisono percurrit pectine Judith.
O si Sappho loquax, vel nos inviseret Holda,
Indere jam pedibus...
Quiddam enim tibi met sexus subtraxit cgestas,
Reddidit ingenis culta atque exercita vita.

— Annal. Met., *ibid.*, 212 : « Pulchra nimis et sapientia floribus optime instructa. »

der des couvents. La pénitence de Louis est comme l'ère nouvelle de la moralité, l'avènement de la conscience.

Toutefois, l'orgueil brutal des hommes de ce temps rougit, pour la royauté, de l'humble aveu qu'elle faisait de sa faiblesse et de son humanité. Il leur sembla que celui qui avait baissé le front devant le prêtre ne pouvait plus commander aux guerriers. L'Empire en parut, lui aussi, dégradé, désarmé. Les premiers malheurs qui commencèrent une dissolution inévitable furent imputés à la faiblesse d'un roi pénitent. En 820, treize vaisseaux normands coururent trois cents lieues de côtes, et se remplirent de tant de butin qu'ils furent obligés de relâcher les captifs qu'ils avaient faits. En 824, l'armée des Francs ayant envahi la Navarre, fut battue comme à Roncevaux. En 829, on craignit que ces Normands, dont les moindres barques étaient si redoutables, n'envahissent par terre, et les peuples reçurent ordre de se tenir prêts à marcher en masse. Ainsi s'accumula le mécontentement public. Les grands, les évêques le fomentaient; ils accusaient l'empereur, ils accusaient l'Aquitain Bernard; le pouvoir central les gênait; ils étaient impatients de l'unité de l'Empire; ils voulaient régner chacun chez soi.

Mais il fallait des chefs contre l'empereur : ce furent ses propres fils. Dès le commencement de son règne, il leur avait donné, avec le titre de roi, deux provinces frontières à gouverner et à défendre : à Louis, la Bavière; à Pépin, l'Aquitaine, les deux barrières de l'Empire. L'aîné, Lothaire, devait être empereur, avec la royauté d'Italie. Quand Louis eut un fils de Judith, il donna à cet enfant, nommé Charles, le titre de roi d'Alamanie (Souabe et Suisse). Cette concession ne changeait rien aux possessions des princes, mais beaucoup à leurs espérances. Ils prêtèrent leur nom à la conjuration des grands. Ceux-ci refusèrent de faire marcher leurs hommes contre les Bretons, dont Louis voulait réprimer les ravages. L'empereur se trouva seul. Franc de naissance, mais gouverné par un Aquitain, il ne fut soutenu ni du Midi ni du Nord; nous avons déjà vu Brunehaut suc-

comber dans cette position équivoque. Le fils aîné, Lothaire, se crut déjà empereur; il chassa Bernard, enferma Judith, jeta son père dans un monastère; pauvre vieux Lear, qui, parmi ses enfants, ne trouva point de Cordélia.

Cependant, ni les grands ni les frères de Lothaire n'étaient disposés à se soumettre à lui. Empereur pour empereur, ils aimaient mieux Louis. Les moines, qui le tenaient captif, travaillèrent à son rétablissement. Les Francs s'aperçurent que Louis leur ôtait l'Empire; les Saxons, les Frisons, qui lui devaient leur liberté, s'intéressèrent pour lui. Une diète fut assemblée à Nimègue, au milieu des peuples qui le soutenaient. « Toute la Germanie y accourut pour porter secours à l'empereur¹. » Lothaire se trouva seul à son tour, et à la discrétion de son père; Wala, tous les chefs de la faction, furent condamnés à mort. Le bon empereur voulut qu'on les épargnât.

Cependant l'Aquitain Bernard, supplanté dans la faveur de Louis par le moine Gondebaud, l'un de ses libérateurs, rallume la guerre dans le Midi; il anime Pépin. Les trois frères s'entendent de nouveau. Lothaire amène avec lui l'Italien Grégoire IV, qui excommunique tous ceux qui n'obéiront pas au roi d'Italie. Les armées du père et des fils se rencontrent en Alsace. Ceux-ci font parler le pape; ils font agir, la nuit, je ne sais quels moyens. Le matin, l'empereur, se voyant abandonné d'une partie des siens, dit aux autres : « Je ne veux point que personne meure pour moi². » Le théâtre de cette honteuse scène fut appelé le Champ du Mensonge.

Lothaire, redevenu maître de la personne de Louis, voulut en finir une fois et achever son père. Ce Lothaire était un homme à qui le sang ne répugnait pas : il fit égorger un frère de Bernard et jeter sa sœur dans la Saône; mais il craignait l'exécration publique s'il portait sur Louis des mains parricides. Il imagina de le dégrader en lui imposant une pénitence publique et si humiliante, qu'il ne s'en pût jamais relever. Les évêques de Lothaire présentèrent au prisonnier une

1. Astron., c. XLV : « Hi qui imperatori contraria sentiebant, alicubi in Francia conventum fieri generalem volebant. Imperator autem clanculo obnitebatur, diffidens quidem Francis, magisque se credeos Germanis. Obtinuit tamen sententia imperatoris, ut in Neomago populi convenirent... Omnisque Germania eo confluit, imperatori auxilio futura. » Louis se réconcilie avec son fils; le peuple, furieux, menace de massacrer et l'empereur et Lothaire. On saisit les mutins. — « Quos pos-

tea ad judicium adductos, cum omnes juris censors filiique imperatoris iudicio legali, tamquam reos majestatis, decernerent capitali sententia feriri, nullum ex eis permisit occidi. » (Voy. aussi Annal. Bertinian., *ibid.*, 193.)

2. Thegan., c. XLII : « Dicens : « Ite ad filios meos. « Nolo ut ullus propter me vitam aut membra dimittat. « Illi infusi lacrymis recedebant ab eo. »

liste de crimes dont il devait s'avouer coupable. D'abord, la mort de Bernard (il en était innocent); puis, les parjures auxquels il avait exposé le peuple par de nouvelles divisions de l'Empire; puis, d'avoir fait la guerre en carême; puis, d'avoir été trop sévère pour les partisans de ses fils (il les avait soustraits à la mort); puis d'avoir, permis à Judith et autres de se justifier par serment; sixièmement, d'avoir exposé l'État aux meurtres, pillages et sacrilèges, en excitant la guerre civile; septièmement, d'avoir excité ces guerres civiles par des divisions arbitraires de l'Empire; enfin, d'avoir ruiné l'État qu'il devait défendre¹.

Quand on eut lu cette confession absurde dans l'église de Saint-Médard de Soissons, le pauvre Louis ne contesta rien, il signa tout, s'humilia autant qu'on voulut, se confessa trois fois coupable, pleura et demanda la pénitence publique pour réparer les scandales qu'il avait causés. Il déposa son baudrier militaire, prit le cilice, et son fils l'emmena ainsi, misérable, dégradé, humilié, dans la capitale de l'Empire, à Aix-la-Chapelle, dans la même ville où Charlemagne lui avait jadis fait prendre lui-même la couronne sur l'autel.

Le parricide croyait avoir tué Louis. Mais une immense pitié s'éleva dans l'Empire. Ce peuple, si malheureux lui-même, trouva des larmes pour son vieil empereur. On raconta avec horreur comment le fils l'avait

tenu à l'autel, pleurant et balayant la poussière de ses cheveux blancs; comment il s'était enquis des péchés de son père, nouveau Cham qui livrait à la risée la nudité paternelle; comment il avait dressé sa confession: quelle confession! toute pleine de calomnies et de mensonges. C'était l'archevêque Ebbon, condisciple de Louis et son frère de lait, l'un de ces fils de serf qu'il aimait tant², qui lui avait arraché le baudrier et mis le cilice. Mais, en lui enlevant la ceinture et l'épée, en lui ôtant le costume des tyrans et des nobles, ils l'avaient fait apparaître au peuple comme peuple, comme saint et comme homme. Et son histoire n'était autre que celle de l'homme biblique: son Ève l'avait perdu ou, si l'on veut, l'une de ces filles des géants qui, dans la *Genèse*, séduisent les enfants de Dieu. D'autre part, dans ce merveilleux exemple de souffrance et de patience, dans cet homme injurié, conspué, et bénissant tous les outrages, on croyait reconnaître la patience de Job ou plutôt une image du Sauveur: rien n'y avait manqué, ni le vinaigre ni l'absinthe.

Ainsi le vieil empereur se trouva relevé par son abaissement même; tout le monde s'éloigna du parricide. Abandonné des grands 834-35), et ne pouvant cette fois séduire les partisans de son père³, Lothaire s'enfuit en Italie. Malade lui-même, il vit, dans le cours d'un été (835), mourir tous les chefs de son parti: les évêques d'Amiens et de Troyes,

tribuns et des centurions, leur donna des vicaires, et remplit avec fermeté la tâche qui lui était confiée. » (Moine de Saint-Gall.)

Thegan., c. XLV: « Hebo Remensis episcopus, qui erat ex originalium servorum stirpe... O qualem remunerationem reddidisti ei. Vestivit te purpura et pallio, et tu eum induisti cilicio... Patres tui fuerunt pastores caprarum, non consilarii principum!... Sed tentatio piissimi principis... sicut et patientia beati Job. Qui beato Job insultabant, reges fuisse leguntur; qui istum vero affligebant, legales servi ejus erant ac patrum suorum. — Omnes enim episcopi molesti fuerunt ei, et maxime hi quos ex servili conditione honoratos habebat, cum his qui ex barbaris nationibus ad hoc fastigium perducti sunt. — Id., c. XX: « Jamdudum illa pessima consuetudo erat, ut ex vilissimis servis summi pontifices fierent, et hoc non prohibuit... » Puis vient une longue invective contre les parvenus.

3. Tous se trouvaient d'accord, sans doute par mécontentement contre Lothaire, c'est-à-dire contre l'unité de l'Empire. Bernard semble pour l'empereur contre ses fils, mais pour Pépin, c'est-à-dire pour l'Aquitaine, même contre l'empereur.

Nithardi historiae, l. I, c. IV, ap. Scr. Fr., VII, 12. « Occurrebat universæ plebi verecundia et pœnitudo, quod bis imperatorem dimiserant. » — C. V: « Franci, eo quod imperatorem bis reliquerant, pœnitudo correpti; ad defectionem impelli dedignati sunt. » — Tous es peuples revenaient à Louis: « Gregatim populi tam

1. De tous ces griefs, le septième est grave, il révèle la pensée du temps. C'est la réclamation de l'esprit local, qui veut désormais suivre le mouvement matériel et fatal des races, des contrées, des langues, et qui dans toute division politique ne voit que violence et tyrannie.

2. Plusieurs faits témoignent de la prédilection de Louis pour les serfs, pour les pauvres, pour les vaincus. Il donna un jour tous les habits qu'il portait à un serf, vitrier du couvent de Saint-Gall. (Moine de Saint-Gall.) — On a vu son affection pour les Saxons et les Aquitains; il avait dans sa jeunesse porté le costume de ces derniers: « Le jeune Louis, obéissant aux ordres de son père, de tout son cœur et de tout son pouvoir, vint le trouver à Paderborn, suivi d'une troupe de jeunes gens de son âge, et revêtu de l'habit gascon, c'est-à-dire portant le petit surtout rond, la chemise à manches longues et pendantes jusqu'au genou, les éperons lacés sur les bottines, et le javelot à la main. Tel avait été le plaisir et la volonté du roi. » (L'Astronome.) — « De plus, et se trouvant absent, le roi Louis voulut que les procès des pauvres fussent réglés de manière que l'un d'eux qui, quoique totalement infirme, paraissait doué de plus d'énergie et d'intelligence que les autres, condamnât de leurs délits, prescrivit les restitutions de vols, la peine du talion pour les injures et les voies de fait, et prononçât même, dans les cas plus graves, l'amputation des membres, la perte de la tête et jusqu'au supplice de la potence. Cet homme établit des ducs, des

son beau-père Hugues, les comtes Matfried et Lambert, Agimbert de Perche, Godfried et son fils, Borgarit, préfet de ses chasses, une foule d'autres. Ebbon, déposé du siège de Reims, passa le reste de sa vie dans l'obscurité et dans l'exil. Wala se retira au monastère de Bobbio, près du tombeau de saint Colomban; un frère de saint Arnulf de Metz, l'aïeul des Carolingiens, avait été abbé de ce monastère. Il y mourut l'année même où périrent tant d'hommes de son parti, s'écriant à chaque instant : « Pourquoi suis-je né un homme de querelle, un homme de discorde¹ ! » Ce petit-fils de Charles Martel, ce moine politique, ce saint factieux, cet homme dur, ardent, passionné, enfermé par Charlemagne dans un monastère, puis son conseiller, et presque roi d'Italie sous Pépin et Bernard, eut le malheur d'associer un nom, jusque-là sans tache, aux révoltes parricides des fils de Louis.

Cependant le Débonnaire, dominé par les mêmes conseils, faisait ce qu'il fallait pour renouveler la révolte et tomber de nouveau. D'une part, il somrait les grands de rendre aux églises les biens qu'ils avaient usurpés; de l'autre, il diminuait la part de ses fils aînés, qui, il est vrai, l'avaient bien mérité, et dotait à leurs dépens le fils de son choix, le fils de Judith, Charles le Chauve. Les enfants de Pépin, qui venait de mourir, étaient dépouillés. Louis le Germanique était réduit à la Bavière. Tout était partagé entre Lothaire et Charles. Le vieil empereur aurait dit au premier : « Voilà, mon fils, tout le royaume devant tes yeux : partage, et Charles choisira; ou, si tu veux choisir, nous partagerons². » Lothaire prit l'Orient, et Charles devait avoir l'Occident. Louis de Bavière armait pour empêcher l'exécution de ce traité, et par une mutation étrange, le père cette fois avait pour lui la France et le fils l'Allemagne. Mais le vieux Louis succomba au chagrin et aux fatigues de cette guerre nouvelle. « Je pardonne à Louis, dit-il, mais qu'il songe à lui-même,

lui qui, méprisant la loi de Dieu, a conduit au tombeau les cheveux blancs de son père. » L'empereur mourut à Ingelheim dans une île du Rhin près Mayence, au centre de l'Empire, et l'unité de l'Empire mourut avec lui.

C'était une vaine entreprise que d'en tenter la résurrection, comme le fit Lothaire. Et avec quelles forces? Avec l'Italie, avec les Lombards qui avaient si mal défendu Didier contre Charlemagne, Bernard contre Louis le Débonnaire. Le jeune Pépin qui se joignit à lui par opposition à Charles le Chauve, amenait pour contingent l'armée d'Aquitaine, si souvent défaite par Pépin le Bref et Charlemagne. Chose bizarre! c'étaient les hommes du Midi, les vaincus, les hommes de langue latine qui voulaient soutenir l'unité de l'Empire contre la Germanie et la Neustrie. Les Germains ne demandaient que l'indépendance.

Toutefois, ce nom de fils aîné des fils de Charlemagne, ce titre d'empereur, de roi d'Italie, et aussi d'avoir Rome et le pape pour soi, tout cela imposait encore. Ce fut donc humblement, au nom de la paix, de l'Église, des pauvres et des orphelins, que les rois de Germanie et de Neustrie s'adressèrent à Lothaire quand les armées furent à Fontenay ou Fontenaille près d'Auxerre : « Ils lui offrirent en don tout ce qu'ils avaient dans leur armée, à l'exception des chevaux et des armes; s'il ne voulait pas, ils consentaient à lui céder chacun une portion du royaume, l'un jusqu'aux Ardennes, l'autre jusqu'au Rhin; s'il refusait encore, ils diviseraient toute la France en portions égales, et lui laisseraient le choix. Lothaire répondit, selon sa coutume, qu'il leur ferait savoir par ses messagers ce qu'il lui plairait; et envoyant alors Drogon, Hugues et Héribert, il leur manda qu'auparavant ils ne lui avaient rien proposé de tel, et qu'il voulait avoir du temps pour réfléchir. Mais au fait Pépin n'était pas arrivé, et Lothaire voulait l'attendre³.

Le lendemain, au jour et à l'heure qu'ils

Franciæ quam Burgundiæ, necnon Aquitaniæ sed et Germaniæ coeuntes, calamitatis querelis de imperatoris infortunio querebantur, etc. » *Astronom.*, c. XLIX.

1. *Acta SS. ord. S. Bened.*, sec. iv, p. 453 : « Virum rixæ virumque discordiæ se progenitum frequenter ingemuerit. » — Pascase Radbert, auteur de la Vie de Wala, qui écrivait sous Louis le Débonnaire et sous son fils Charles le Chauve, crut prudent de déguiser ses personnages sous des noms supposés. Wala s'appelle *Arsenius*; Adhalar, *Antonius*; Louis le Débonnaire, *Justinianus*; Judith, *Justina*; Lothaire, *Honorius*; Louis le Germanique, *Gratianus*; Pépin, *Melanius*; Bernard de Septimanie, *Naso* et *Amisarius*.

2. Nithard., l. I., c. vii : « Ecce, fili, ut promiseram,

regnum omne coram te est; divide illud prout libuerit. Quod si tu divideris, partium electio Caroli erit. Si autem nos illud dividerimus similiter partium electio tua erit. Quod idem cum per triduum dividere vellet, sed minime posset, Josippum atque Richardum ad patrem direxit, deprecans ut ille et sui regnum dividerent, partiumque electio sibi concederetur... Testati quod pro nulla re alia, nisi sola ignorantia regionum, id peragere differret. Quamobrem pater, ut ægrius valuit, regnum omne absque Bajoria cum suis divisit, et a Mosa partem Australem Lodharius cum suis elegit. Occiduum vero, ut Carolo conferretur, consensit. »

3. Nithard.

avaient eux-mêmes indiqués à Lothaire, les deux frères l'attaquèrent et le défirent. Si l'on en croyait les historiens, la bataille aurait été acharnée et sanglante; si sanglante, qu'elle eût épuisé la population militaire de l'Empire, et l'eût laissé sans défense aux ravages des barbares¹. Un pareil massacre, difficile à croire en tout temps, l'est surtout à cette époque d'amollissement² et d'influence ecclésiastique. Nous avons déjà vu, et nous verrons mieux encore, que le règne de Charlemagne et de ses premiers successeurs devint, pour les hommes des temps déplorables qui suivirent, une époque héroïque, dont ils aimaient à rehausser la gloire par des fables aussi patriotiques qu'insipides. Il était d'ailleurs impossible aux hommes de cet âge d'expliquer par des causes politiques la dépopulation de l'Occident et l'affaiblissement de l'esprit militaire. Il était plus facile et plus poétique à la fois de supposer qu'en une seule bataille tous les vaillants avaient péri; il n'était resté que les lâches.

La bataille fut si peu décisive, que les vainqueurs ne purent poursuivre Lothaire : ce fut lui, au contraire, qui, à la campagne suivante, serra de près Charles le Chauve. Charles et Louis, toujours en péril, formèrent une nouvelle alliance à Strasbourg, et essayèrent d'y intéresser les peuples en leur parlant, non la langue de l'Église, seule en usage jusque-là dans les traités et les conciles, mais le langage populaire, usité en Gaule et en Germanie. Le roi des Allemands fit serment en langue romane, ou française; celui des Français (nous pouvons dès lors employer ce

nom) jura en langue germanique. Ces paroles solennelles prononcées au bord du Rhin, sur la limite des deux peuples, sont le premier monument de leur nationalité.

Louis, comme l'aîné, jura le premier : « Pro « Deo amur, et pro christian poblo et nos- « tro commun salvamento, dist di en avant, « in quant Deus savir et podir me dunat, « si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in « adjudha, et in cadhuna cosa, si cum « om per dreit son fradre ~~salvar~~ dist, in o « quid il mi altresi fazet. Et ab Ludher nul « plaid numquam prindrai, qui meon vol « cist meon fradre Karle, in damno sit. » Lorsque Louis eût fait ce serment, Charles jura la même chose en langue allemande : « In « Godes minna ind um tes christianes folches, « ind unser bedhero gehaltnissi, fon thesemo « dage frammordes, so fram so mir Got ge- « wizei indi madh furgibit so hald ih tesan « minan brudher soso man mit rehtu sinan « bruder seal, inthiu thaz er mig soso ma « duo; indi mit Lutheren inno kleinnin thing « ne geganga zhe minan vwillon imo ce sca- « dhen vverhen³. » Le serment que les deux peuples prononcèrent, chacun dans sa propre langue, est ainsi conçu en langue romane : « Si Lodhuwigs sagrament que son fradre « Karlo jurat, conservat, et Karlus meos « sendra de sua part non los tanit, si io re- « turnar non l'int pois, ne io ne neuls cui eo « returnar int pois, in nulla adjudha contra « Lodhuwig nun lid iv er⁴. »

En langue allemande : « Oba Karl then eid « then er sineno brodhuer Ludhuwighe ges- « suor geleistit, ind Luduwig min herro

1. Annal. Met., ap. Scr. Fr. VII, 184 : « In qua pugna ita Francorum vires attenuatae sunt..., ut nec ad tuendos proprios fines in posteram sufficerent. » — « Dans cette bataille, dit une autre chronique écrite au temps de Philippe-Auguste, presque tous les guerriers de la France, de l'Aquitaine, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Bourgogne, se tuèrent mutuellement. » Hist. reg. Fr., 259.

2. On en peut juger par la modération extraordinaire des jeux militaires donnés à Worms par Charles et Louis : « La multitude se tenait tout autour; et d'abord, en nombre égal, les Saxons, les Gascons, les Austrasiens et les Bretons de l'un et de l'autre parti, comme s'ils voulaient se faire mutuellement la guerre, se précipitaient les uns sur les autres d'une course rapide. Les hommes de l'un des deux partis prenaient la fuite en se couvrant de leurs boucliers et feignant de vouloir échapper à la poursuite de l'ennemi; mais faisant volte-face, ils se mettaient à poursuivre ceux qu'ils venaient de fuir, jusqu'à ce qu'enfin les deux rois, avec toute la jeunesse, jetant un grand cri, lançant leurs chevaux et brandissant leur lances, vinssent charger et poursuivre dans leur fuite, tantôt les uns, tantôt les autres. C'était un beau spectacle à cause de toute cette grande noblesse, et à cause de la modération qui y régnait. Dans une telle multitude, et parmi tant de gens de diverse

origine, on ne vit pas même ce qui se voit souvent entre gens peu nombreux et qui se connaissent: nul n'osait en blesser ou en injurier un autre. » (Nithard.)

3. « Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien, et notre commun salut, de ce jour en avant, et tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je soutiendrai mon frère Karle ici présent, par aide et en toute chose, comme il est juste qu'on soutienne son frère, tant qu'il fera de même pour moi. Et jamais, avec Lothar, je ne ferai aucun accord qui de ma volonté soit au détriment de mon frère.

Nithard., l. III. c. v, ap. Scr. Fr. VII, 27, 35. — J'emprunte la traduction de M. Aug. Thierry (Lettres sur l'Histoire de France). Mais je n'ai pas cru devoir adopter ses restitutions. Il est trop hasardeux de changer les mots latins qui se rencontrent dans les monuments d'une époque semblable. Le latin devait se trouver mêlé selon des proportions différentes dans les langues naissantes de l'Europe.

4. « Si Lodewig garde le serment qu'il a prêté à son frère Karle, et si Karle mon seigneur, de son côté, ne le tient pas, si je ne puis l'y ramener, ni moi ni aucun autre, je ne lui donnerai nul aide contre Lodewig. » — Les Allemands répétèrent la même chose dans leur langue, en changeant seulement l'ordre des noms.

« then er imo gesuor forbrihchit, ob ina ih
 « nes irrwenden ne mag, nah ih, nah thero,
 « noh hein then ih es irrwenden mag, vvin-
 « dhar Karle imo ce follusti ne wirdhit. »

« Les évêques prononcèrent, ajoute Nithard, que le juste jugement de Dieu avait rejeté Lothaire, et transmis le royaume aux plus dignes. Mais ils n'autorisèrent Louis et Charles à prendre possession qu'après leur avoir demandé s'ils voulaient régner d'après les exemples de leur frère détroné ou selon la volonté de Dieu. Les rois ayant répondu qu'autant que Dieu le mettrait en leur pouvoir et à leur connaissance, ils se gouverneraient, eux et leurs sujets, selon sa volonté, les évêques dirent : « Au nom de l'autorité divine, prenez le royaume et le gouvernez selon la volonté de Dieu; nous vous le conseillons, nous vous y exhortons et vous le commandons. » Les deux frères choisirent chacun douze des leurs (j'étais du nombre), et s'en référèrent, pour partager entre eux le royaume, à leur décision. »

Ce qui assura la supériorité à Charles et Louis, c'est que Lothaire et Pepin ayant essayé de s'appuyer sur les Saxons et les Sarrasins, l'Église se déclara contre eux. Il fallut bien que Lothaire se contentât du titre d'empereur sans en exercer l'autorité. « Les évêques ayant tous été d'avis que la paix régnât entre les trois frères, les rois firent venir les députés de Lothaire, et lui accordèrent ce qu'il demandait. Ils passèrent quatre jours et plus à partager le royaume. On arrêta enfin que tout le pays situé entre le Rhin et la Meuse¹ jusqu'à la source de la Meuse, de là jusqu'à la source de la Saône, le long de la Saône jusqu'à son confluent avec le Rhône, et le long du Rhône jusqu'à la mer, serait offert à Lothaire comme le tiers

1. « Tous les peuples qui habitaient entre la Meuse et la Seine envoyèrent des messagers à Charles (840), lui demandant de venir vers eux avant que Lothaire occupât leur pays, et lui promettant d'attendre son arrivée. Charles, accompagné d'un petit nombre de gens, se hâta de se mettre en route, et arriva d'Aquitaine à Quiersy; il y reçut avec bienveillance les gens qui vinrent à lui de la forêt des Ardennes et des pays situés au-dessous. Quant à ceux qui habitaient au delà de cette forêt, Herenfried, Gislebert, Bovon et d'autres, séduits par Odulf, manquèrent à la fidélité qu'ils avaient jurée. » Nithard.

2. Nithard.

3. Nithard.

4. Nithard. « Il envoya des messagers en Saxe, promettant aux hommes libres et aux serfs (*frilingi* et *lazzi*), dont le nombre est immense, que, s'ils se rangeaient de son parti, il leur rendrait les lois dont leurs ancêtres avaient joui au temps où ils adoraient les idoles. Les Saxons, avides de ce retour, se donnèrent le nou-

veau nom de Stellinga, se ligèrent, chassèrent presque du pays leurs seigneurs, et chacun, selon l'ancienne coutume, commença à vivre sous la loi qui lui plaisait. Lothaire avait de plus appelé les Northmans à son secours, leur avait soumis quelques tribus de chrétiens, et leur avait même permis de piller le reste du peuple du Christ. Louis craignit que les Northmans, ainsi que les Esclavons, ne se réunissent, à cause de la parenté, aux Saxons, qui avaient pris le nom de Stellinga, qu'ils n'envahissent ses États, et n'y abolissent la religion chrétienne. »

« Les commissaires de Louis et de Charles ayant fait diverses plaintes sur le partage projeté, on leur demanda si quelqu'un d'eux avait une connaissance claire de tout le royaume. Comme on n'en trouva aucun qui pût répondre, on demanda pourquoi, dans le temps qui s'était déjà écoulé, ils n'avaient pas envoyé des messagers pour parcourir toutes les provinces et en dresser le tableau. On découvrit que c'était Lothaire qui ne l'avait pas voulu, et on leur dit qu'il était impossible de partager également une chose qu'on ne connaissait pas. On examina alors s'ils avaient pu prêter loyalement le serment de partager le royaume également et de leur mieux, quand ils savaient que nul d'entre eux ne le connaissait. On remit cette question à la décision des évêques³. »

L'odieux secours que Lothaire avait demandé aux païens⁴, et dont plus tard son allié Pépin fit aussi usage dans l'Aquitaine, sembla porter malheur à sa famille. Charles le Chauve et Louis le Germanique, appuyés des évêques de leurs royaumes, perpétuèrent le nom de Charlemagne et fondèrent au moins l'institution royale, qui, longtemps éclipsée sous la féodalité, devait un jour devenir si puissante. Lothaire et Pépin ne purent rien fonder. Ce Charles le Chauve, qu'on croyait le fils du Languedocien Bernard, le favori de Louis le Débonnaire et de Judith, et qui ressemblait à Bernard⁵, paraît avoir eu en effet l'adresse toute méridionale de ce dernier. D'abord c'est l'homme des évêques, l'homme d'Hincmar, le grand archevêque de

veau nom de Stellinga, se ligèrent, chassèrent presque du pays leurs seigneurs, et chacun, selon l'ancienne coutume, commença à vivre sous la loi qui lui plaisait. Lothaire avait de plus appelé les Northmans à son secours, leur avait soumis quelques tribus de chrétiens, et leur avait même permis de piller le reste du peuple du Christ. Louis craignit que les Northmans, ainsi que les Esclavons, ne se réunissent, à cause de la parenté, aux Saxons, qui avaient pris le nom de Stellinga, qu'ils n'envahissent ses États, et n'y abolissent la religion chrétienne. »

Voy. aussi les Annales de Saint-Bertin, an 841, les Annales de Fulde, an 842, la Chronique d'Hermann : Contract, ap. Scr. Fr. VI, 232, etc.

5. Thegan., c. xxxvi. « Impii... dixerunt Judith reginam violatam esse a duce Bernhardo. » — Vita venerab. Walæ, ap. Scr. Fr. VI, 289. — Agobardi, Apolog, ibid., 248. — Ariberti Narratio, ap. Scr. Fr. VII, 286 : « Et os ejus mire ferebat, natura adulterium maternum prodente. »



... et comme par honneur le portèrent du navire à terre. (P. 168.)

Reims : c'est en quelque sorte au nom de l'Église qu'il fait la guerre à Lothaire, à Pépin, alliés des païens. Celui-ci, dirigé par les conseils d'un fils de Bernard, n'avait pas hésité à appeler les Sarrasins, les Normands¹ dans l'Aquitaine. Nous avons vu par le mariage de la fille d'Eudes avec un émir, que le christianisme des gens du Midi ne s'effrayait pas de ces alliances avec les mécréants. Les Sarrasins envahirent au nom de Pépin la Septimanie, les Normands prirent Toulouse.

On dit qu'il en vint jusqu'à renier le Christ et jura sur un cheval au nom de Woden. Mais de tels secours devaient lui être plus funestes qu'utiles; les peuples détestèrent l'ami des barbares, et lui imputèrent leurs ravages. Livré à Charles le Chauve par le chef des Gascons, souvent prisonnier, souvent fugitif, il n'établit que l'anarchie.

La famille de Lothaire ne fut guère plus heureuse. A sa mort (855), son aîné, Louis II, fut empereur; les deux autres, Lothaire II et

1. Annal. Bertin, ap. Scr. Fr. VII, 66. — Chronic. S. Benigni Divion., *ibid.* 229. — Translat. S. Vincent, 353. « Northmanni... a Pippino conducti mercimoniis,

pariter cum eo ad obsidendam Tolosam adventaverant. »

Charles, roi de Lorraine (provinces entre Meuse et Rhin) et roi de Provence. Charles mourut bientôt. Louis, harcelé par les Sarrasins, prisonnier des Lombards¹, fut toujours malheureux, malgré son courage. Pour Lothaire II, son règne semble l'avènement de la suprématie des papes sur les rois. Il avait chassé sa femme Teutberge pour vivre avec la sœur de l'archevêque de Cologne, nièce de celui de Trèves, et il accusait Teutberge d'adultère et d'inceste. Elle nia longtemps, puis avoua, sans doute intimidée. Le pape Nicolas I^{er}, à qui elle s'était adressée d'abord, refusa de croire à cet aveu. Il força Lothaire de la reprendre. Lothaire vint se justifier à Rome, et y reçut la communion des mains d'Adrien II. Mais celui-ci l'avait en même temps menacé, s'il ne changeait, de la punition du ciel. Lothaire mourut dans la semaine, la plupart des siens dans l'année. Charles le Chauve et Louis le Germanique profitèrent de ce jugement de Dieu; ils se partagèrent les États de Lothaire.

Le roi de France, au contraire, fut, au moins dans les premiers temps, l'homme de l'Église. Depuis que cette contrée avait

échappé à l'influence germanique, l'Église seule y était puissante; les séculiers n'y balançaient plus son pouvoir: Les Germains, les Aquitains, des Irlandais même et des Lombards, semblent avoir tenu plus de place que les Neustriens à la cour carlovingienne. Gouvernée, défendue par les étrangers, la Neustrie n'avait depuis longtemps de force et de vie que dans son clergé. Du reste, il semble qu'elle ne présentait guère que des esclaves épars sur les terres immenses et à moitié incultes des grands du pays; les premiers des grands, les plus riches, c'étaient les évêques et les abbés. Les villes n'étaient rien, excepté les cités épiscopales; mais autour de chaque abbaye s'étendait une ville ou au moins une bourgade². Les plus riches étaient Saint-Médard de Soissons, Saint-Denis, fondation de Dagobert, berceau de la monarchie, tombe de nos rois. Et par-dessus toute la contrée, dominait, par la dignité du siège, par la doctrine et par les miracles, la grande métropole de Reims, aussi grande dans le Nord que Lyon l'était dans le Midi. Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers étaient bien déchues, au milieu des

1. SUR LA CAPTIVITÉ DE LOUIS II

Audite omnes fines terre orrore cum tristitia,
Quale scelus fuit factum Benevento civitas.
Lhudicum comprehenderunt, sanctum pium Augustum.
Beneventani se adinarunt ad unum concilium,
Adalferio loquebatur et dicebant principi :
Si nos eum vivum dimitemus, certe nos peribimus.
Scelus iniquum preparavit in istam provinciam,
Regnum nostrum nobis tollit, nos habet pro nihilum,
Plures mala nobis fecit, rectum est moriac.
Deponerunt sanctum pium de suo palatio :
Adalferio illum dicebat usque ad pretorium,
Ille vero gaudere visum tanquam ad martyrium.
Exierunt Sado et Saducto, invocabant imperium ;
Et ipse sancte plus inceperat dicere :
Tanquam ad latronem venistis cum gladiis et fustibus,
Fuit jam namque tempus vos allevavi in omnibus,
Modo vero surrexistis adversus me concilium,
Nescio pro quid causam vultis me occidere.
Generatio crudelis veni interficere,
Ecclesieque sanctis Dei venio diligere,
Sanguinem veni vindicare quod super terram fusus est.
Kallidus ille tentator, ratum atque nomine
Coronam imperii sibi in caput ponens et diceba populo :
Ecce sumus imperator, possum vobis regere.
Letum animum habebat de illo quod fecerat ;
A demonio vexatur, ad terram ceciderat,
Exierunt multae turmae videre mirabilia.
Magnus Dominus Jesus Christus judicavit judicium :
Multa gens paganorum exiit in Calabria,
Super Salernum pervenerunt, possidere civitatem.
Juratum est ad Surete Dei reliquie
Ipse regnum defendendum, et alium requirere.

« Écoutez, limites de la terre, écoutez avec horreur, avec tristesse, quel crime a été commis dans la ville de Bénévent. Ils ont arrêté Louis, le saint, le pieux Auguste. Les Bénéventins se sont assemblés en conseil; Adalferi parlait, et ils ont dit au prince: Si nous le renvoyons en vie, sans doute nous périrons tous. Il a préparé de cruelles vengeances contre cette province: il nous enlève notre royaume, il nous estime comme rien; il nous a accablés de maux: il est bien juste

qu'il périsse. Et ce saint, ce pieux monarque, ils l'ont fait sortir de son palais; Adalferi l'a conduit au prétoire, et lui, il paraissait se réjouir de sa persécution comme un saint dans le martyre. Sado et Saducto sont sortis en invoquant les droits de l'empire; lui-même il disait au peuple: Vous venez à moi comme au-devant d'un voleur avec des épées et des bâtons; un temps était où je vous ai soulagés, mais à présent, vous avez comploté contre moi, et je ne sais pourquoi vous voulez me tuer: je suis venu pour détruire la race des infidèles; je suis venu pour rendre un culte à l'Église et aux saints de Dieu; je suis venu pour venger le sang qui avait été répandu sur la terre. Le tentateur a osé mettre sur sa tête la couronne de l'Empire; il a dit au peuple: Nous sommes empereur, nous pouvons vous gouverner, et il s'est réjoui de son ouvrage; mais le démon le tourmente et l'a renversé par terre, et la foule est sortie pour être témoin du miracle. Le grand maître Jésus-Christ a prononcé son jugement: la foule des païens a envahi la Calabre; elle est parvenue à Salerne pour posséder cette cité; mais nous jurons sur les saintes reliques de Dieu, de défendre ce royaume et d'en reconquérir un autre. »

2. Une abbaye, dit fort bien M. de Chateaubriand, n'était autre chose que la demeure d'un riche patricien romain, avec les diverses classes d'esclaves et d'ouvriers attachés au service de la propriété et du propriétaire, avec les villes et les villages de leur dépendance. Le père abbé était le maître; les moines, comme les affranchis de ce maître, cultivaient les sciences, les lettres et les arts. — L'abbaye de Saint-Riquier possédait la ville de ce nom, treize autres villes, trente villages, un nombre infini de métairies. Les offrandes en argent faites au tombeau de saint Riquier s'élevaient seules par an à près de deux millions de notre monnaie. — Le monastère de Saint-Martin d'Autun, moins riche, possédait cependant, sous les Mérovingiens, cent mille menses.

guerres et des ravages. Reims succéda à leur influence sous la seconde race, étendant ses possessions dans les provinces les plus lointaines, jusque dans les Vosges, jusqu'en Aquitaine¹; elle fut la ville épiscopale par excellence. Laon, sur son inaccessible sommet, fut la ville royale et eut le triste honneur de défendre les derniers Carlovingiens. Il fallut que les ravages des Normands fussent passés, pour que nos rois de la troisième race se hasardassent à descendre en plaine, et vissent s'établir à Paris dans l'île de la Cité, à côté de Saint-Denis, comme les Carlovingiens avaient, pour dernier asile, choisi Laon à côté de Reims.

Charles le Chauve ne fut d'abord que l'humble client des évêques. Avant, après la bataille de Fontenay, dans ses négociations avec Lothaire, il se plaint surtout de ce que celui-ci ne respecte pas l'Église². Aussi Dieu le protège. Lorsque Lothaire arrive sur la Seine avec son armée barbare et païenne, dont les Saxons faisaient partie, le fleuve enfle miraculeusement et couvre Charles le Chauve³. Les moines, avant de délivrer Louis le Débonnaire, lui avaient demandé s'il voulait rétablir et soutenir le culte divin; les évêques interrogent de même Charles le Chauve et Louis le Germanique, puis leur confèrent le royaume. Plus tard les évêques sont d'avis que la paix règne entre les trois frères⁴. Après la bataille de Fontenay, les évêques s'assemblent, déclarent que Charles et Louis ont combattu pour l'équité et la justice, et ordonnent un jeûne de trois jours. — « Les Francs comme les Aquitains, dit son partisan Nithard, méprisèrent le petit nombre de ceux qui suivaient Charles. Mais les moines de Saint-Médard de Soissons vinrent à sa rencontre, et le prièrent de porter sur ses épaules les reliques de saint Médard et de quinze autres saints que l'on transportait

dans leur nouvelle basilique. Il les porta, en effet, sur ses épaules en toute vénération, puis il se rendit à Reims "... »

Créature des évêques et des moines, il dut leur transférer la plus grande partie du pouvoir. Ainsi le capitulaire d'Épervain (846) confirme le partage des attributions des commissaires royaux⁵ entre les évêques et les laïques, celui de Kiersy (857) confère aux curés un droit d'inquisition contre tous les malfaiteurs⁷. Cette législation tout ecclésiastique prescrit, pour remède aux troubles et aux brigandages qui désolaient le royaume, des serments sur les reliques que prêteront les hommes libres et les centeniers. Elle recommande les brigands aux instructions épiscopales, et les menace, s'ils persistent, de les frapper du glaive spirituel de l'excommunication.

Les maîtres du pays étaient donc les évêques. Le vrai roi, le vrai pape de la France, était le fameux Hincmar, archevêque de Reims. Il était né dans le nord de la Gaule, mais Aquitain d'origine, parent de saint Guillaume de Toulouse et de ce Bernard, favori de Judith, dont on croyait que Charles était le fils. Personne ne contribua davantage à l'élévation de Charles et n'exerça plus d'autorité en son nom dans les premières années. C'est Hincmar qui, à la tête du clergé de France, semble avoir empêché Louis le Germanique de s'établir dans la Neustrie et dans l'Aquitaine, où les grands l'appelaient. Louis ayant envahi le royaume de Charles en 859, le concile de Metz lui envoya trois députés pour lui offrir l'indulgence de l'Église, pourvu qu'il rachetât, par une pénitence proportionnée, le péché qu'il avait commis en envahissant le royaume de son frère, et en l'exposant aux ravages de son armée. Hincmar était à la tête de cette députation. « Le roi Louis, dirent les évêques à

1. Frodoard.

2. Nithard.

3. Nithard : « Sequana, mirabile dictu!... repente aere sereno tumescere cepit. »

4. Nithard, l. I, c. m : « Percontari... si republica ei restitueretur, an eam erigere ac fovere vellet, maximeque cultum divinum. » Nithard, l. IV, c. 1 : « Palam illos percontati sunt... an secundum Dei voluntatem regere voluissent. Respondentibus... se velle... aiunt : « Ex auctoritate divina ut illud suscipiatis, et secundum Dei voluntatem illud regatis monemus, hortamur atque præcipimus. » Nithard, *ibid.*, c. m : « Solito more, ad episcopos sacerdotisque rem referunt. Quibus cum undique ut pax inter illos fieret melius videretur, consentiunt, legatos convocant, postulata concedunt. »

5. Nithard. — Avant de quitter Angers (873), Charles le Chauve voulut assister aux cérémonies que firent

les Angevins à leur rentrée dans la ville, pour remettre dans les chasses d'argent qu'ils avaient emportées les corps de saint Aubin et de saint Lézin.

6. C'est par erreur qu'un historien récent a dit que ce pouvoir avait été transféré aux évêques exclusivement. Baluz., t. II, p. 31, Capitul. Sparnac., ann. 846, art. 20 : « Missos ex utroque ordine... mittatis... » Capitul. Car. Calvi; ap. Scr. Fr., VII, 630 : « Ut unusquisque presbyter imbreviet in sua parochia omnes malefactores, etc., et eos extra ecclesiam faciat... Si se emendare noluerint ad episcopi præsentiam perducantur. »

7. En 851. « Traité d'alliance et de secours mutuels entre les trois fils de Louis le Débonnaire, et pour faire poursuivre ceux qui fuiraient l'excommunication des évêques d'un royaume à l'autre ou emmèneraient une parente incestueuse, une religieuse, une femme mariée. »

leur retour au concile, nous donna audience à Worms, le 4 juin, et il nous dit : « Je veux vous prier, si je vous ai offensés en aucune chose, de vouloir bien me le pardonner, pour que je puisse ensuite parler en sûreté avec vous. » A cela Hincmar, qui était placé le premier à sa gauche, répondit : « Notre affaire sera donc bientôt terminée, car nous venons justement vous offrir le pardon que vous nous demandez. » Grimold, chapelain du roi, et l'évêque Théodoric, ayant fait à Hincmar quelque observation, il reprit : « Vous n'avez rien fait contre moi qui ait laissé dans mon cœur une rancune condamnable; s'il en était autrement, je n'oserais m'approcher de l'autel pour offrir le sacrifice au Seigneur. » — Grimold et les évêques Théodoric et Salomon adressèrent encore quelques mots à Hincmar, et Théodoric lui dit : « Faites ce dont le seigneur roi vous prie : pardonnez-lui. » A quoi Hincmar répondit : « Pour ce qui ne regarde que moi et ma propre personne, je vous ai pardonné et je vous pardonne. Mais quant aux offenses contre l'Église qui m'est commise, et contre mon peuple, je puis seulement vous donner officieusement mes conseils, et vous offrir le secours de Dieu, pour que vous en obteniez l'absolution, si vous le voulez. » Alors les évêques s'écrièrent : « Certainement il dit bien. » Tous nos frères s'étant trouvés unanimes à cet égard, et ne s'en étant jamais départis, ce fut toute l'indulgence qui lui fut accordée, et rien de plus... car nous attendions qu'il nous demandât conseil sur le salut qui lui était offert, et alors nous l'aurions conseillé selon l'écrit dont nous étions porteurs; mais il nous répondit, de son trône, qu'il ne s'occuperait point de cet écrit avant de s'être consulté avec ses évêques. »

Peu de temps après, un autre concile plus nombreux fut assemblé à Savonnières, près de Toul, pour rétablir la paix entre les rois des Francs. Charles le Chauve s'adressa aux pères de ce concile (en 859), pour leur demander justice contre Wénilon, clerc de sa chapelle, qu'il avait fait archevêque de Sens, et qui cependant l'avait quitté pour embrasser le parti de Louis le Germanique. La plainte du roi des Français est remarquable par son ton d'humilité. Après avoir récapitulé tous les bienfaits qu'il avait accordés à Wénilon, tous les engagements personnels de celui-ci,

et toutes les preuves de son ingratitude et de son manque de foi, il ajoute : « D'après sa propre élection et celle des autres évêques et des fidèles de notre royaume, qui exprimaient leur volonté, leur consentement par leurs acclamations, Wénilon, dans son propre diocèse, à l'église de Sainte-Croix d'Orléans, m'a consacré roi selon la tradition ecclésiastique, en présence des autres archevêques et des évêques; il m'a oint du saint chrême, il m'a donné le diadème et le sceptre royal, et il m'a fait monter sur le trône. Après cette consécration, je ne devais être repoussé du trône ou supplanté par personne, du moins sans avoir été entendu et jugé par les évêques, par le ministère desquels j'ai été consacré comme roi. Ce sont eux qui sont nommés les trônes de la Divinité; Dieu repose sur eux, et par eux il rend ses jugements. Dans tous les temps j'ai été prompt à me soumettre à leurs corrections paternelles, à leurs jugements castigatoires, et je le suis encore à présent¹. »

Le royaume de Neustrie était réellement une république théocratique. Les évêques nourrissaient, soutenaient ce roi qu'ils avaient fait; ils lui permettaient de lever des soldats parmi leurs hommes; ils gouvernaient les choses de la guerre comme celles de la paix. « Charles, dit l'annaliste de Saint-Bertin, avait annoncé qu'il irait au secours de Louis avec une armée telle qu'il avait pu la rassembler, levée en grande partie par les évêques. » « Le roi, dit l'historien de l'église de Reims, chargeait l'archevêque Hincmar de toutes les affaires ecclésiastiques, et de plus, quand il fallait lever le peuple contre l'ennemi, c'était toujours à lui qu'il donnait cette mission, et aussitôt celui-ci, sur l'ordre du roi, convoquait les évêques et les comtes². »

Le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel se trouvaient donc réunis dans les mêmes mains. Ces évêques, magistrats et grands propriétaires, commandaient à ce triple titre. C'est dire assez que l'épiscopat allait devenir mondain et politique, et que l'État ne serait ni gouverné ni défendu. Deux événements brisèrent ce faible et léthargique gouvernement, sous lequel le monde fatigué eût pu s'endormir. D'une part, l'esprit humain réclama en sens divers contre le despotisme spirituel de l'Église; de l'autre, les incursions des Northmans obligèrent les évêques à rési-

1. Baluz., Capitul., ann. 859, p. 127. — Hincmar dit plus tard expressément qu'il a élu Louis III. Hincmar ad Ludov. III. epist. (ap. Hincm. op. II, 198): « Ego cum collegis meis et cæteris Dei ac progenitorum ves-

trorum fidelibus, vos elegi ad regimen regni, sub conditione debitæ leges servandi. »

2. Frodoard.

gner, au moins en partie, le pouvoir temporel à des mains plus capables de défendre le pays. La féodalité se fonda; la philosophie scolastique fut au moins préparée.

La première querelle fut celle de l'eucharistie; la seconde, celle de la grâce et de la liberté: d'abord la question divine, puis la question humaine; c'est l'ordre nécessaire. Ainsi, Arius précède Pélage, et Bérenger Abailard. Ce fut au neuvième siècle le panégyriste de Wala, l'abbé de Corbie, Pascase Rathbert qui, le premier, enseigna d'une manière explicite cette prodigieuse poésie d'un Dieu enfermé dans un pain, l'esprit dans la matière, l'infini dans l'atome. Les anciens Pères avaient entrevu cette doctrine, mais le temps n'était pas venu. Ce ne fut qu'au neuvième siècle, à la veille des dernières épreuves de l'invasion barbare, que Dieu sembla descendre pour consoler le genre humain dans ses extrêmes misères, et se laisser voir, toucher et goûter. L'Église irlandaise eut beau réclamer au nom de la logique, le dogme triomphant n'en poursuivit pas moins sa route à travers le moyen âge.

La question de la liberté fut l'occasion d'une plus vive controverse. Un moine allemand, un Saxon¹, Gotteschalk (Gloire de Dieu), avait professé la doctrine de la prédestination, ce fanatisme religieux qui immole la liberté humaine à la prescience divine. Ainsi, l'Allemagne acceptait l'héritage de saint Augustin; elle entra dans la carrière du mysticisme, d'où elle n'est guère sortie depuis. Le Saxon Gotteschalk présageait le Saxon Luther. Comme Luther, Gotteschalk alla à Rome, et n'en revint pas plus docile; comme lui, il fit annuler ses vœux monastiques.

Réfugié dans la France du nord, il y fut mal reçu. Les doctrines allemandes ne pouvaient être bien accueillies dans un pays qui se séparait de l'Allemagne. Contre le nouveau prédestinarianisme s'éleva un nouveau Pélage.

D'abord l'Aquitain Hincmar, archevêque de Reims, réclama en faveur du libre arbitre et de la morale en péril. Violent et tyrannique défenseur de la liberté, il fit saisir Gotteschalk, qui s'était réfugié dans son diocèse,

le fit juger par un concile, condamner, fustiger, enfermer. Mais Lyon, toujours mystique, et d'ailleurs rivale de Reims, sur laquelle elle eût voulu faire valoir son titre de métropole des Gaules, Lyon prit parti pour Gotteschalk. Des hommes éminents dans l'église gauloise, Prudence, évêque de Troyes, Loup, abbé de Ferrières, Ratramne, moine de Corbie, que Gotteschalk appelait son maître, essayèrent de le justifier, en interprétant ses paroles d'une manière favorable. Il y eut des saints contre des saints, des conciles contre des conciles.

Hincmar, qui n'avait pas prévu cet orage, demanda d'abord le secours du savant Raban, abbé de Fulde, chez lequel Gotteschalk avait été moine, et qui, le premier, avait dénoncé ses erreurs². Raban hésitant, Hincmar s'adressa à un Irlandais qui avait combattu Pascase Rathbert sur la question de l'eucharistie, et qui était alors en grand crédit près de Charles le Chauve. L'Irlande était toujours l'école de l'Occident, la mère des moines et comme on disait *l'île des Saints*. Son influence sur le continent avait diminué, il est vrai, depuis que les Carlovingiens avaient partout fait prévaloir la règle de saint Benoît sur celle de saint Colomban. Cependant, sous Charlemagne même, l'École du Palais avait été confiée à l'Irlandais Clément; avec lui étaient venus Dungal et saint Virgile. Sous Charles le Chauve, les Irlandais furent mieux accueillis encore. Ce prince, ami des lettres, comme sa mère Judith, confia l'École du Palais à Jean l'Irlandais (autrement dit le *Scot* ou l'*Érigène*). Il assistait à ses leçons, et lui accordait le privilège d'une extrême familiarité. On ne disait plus l'*École du Palais*, mais le *Palais de l'École*,

Ce Jean, qui savait le grec et peut-être l'hébreu, était célèbre alors pour avoir traduit, à la prière de Charles le Chauve, les écrits de Denis l'Aréopagite, dont l'empereur de Constantinople venait d'envoyer le manuscrit en présent au roi de France. On s'imaginait que ces écrits, dont l'objet est la conciliation du néoplatonisme alexandrin avec le christianisme, étaient l'ouvrage du Denis l'Aréopagite dont parle saint Paul, et l'on se plai-

1. Dans sa profession de foi, Gotteschalk demande à prouver sa doctrine en passant par quatre tonneaux d'eau bouillante, d'huile, de poix, et en traversant un grand feu. (Voy. sur cette affaire les textes qu'a réunis Gieseler, Kirchengeschichte, II, 101, sqq.)

2. Selon quelques-uns, Raban et son maître Alcuin auraient été Scots (Low).

Guillaume de Malmesbury rapporte l'anecdote suivante: « Jean était assis à table en face du roi, et de

l'autre côté de la table. Les mets ayant disparu, et comme les coupes circulaient, Charles, le front gai, et après quelques autres plaisanteries, voyant Jean faire quelque chose qui choquait la politesse gauloise, le tança doucement en lui disant: « Quelle distance y a-t-il entre un *sot* et un *scot*? (*Quid distat inter sottum et scotum?*) — Rien que la table, » répondit Jean, renvoyant l'injure à son auteur. »

sait à confondre ce Denis avec l'apôtre de la Gaule.

L'Irlandais fit ce que demandait Hincmar. Il écrivit contre Gottschalk en faveur de la liberté; mais il ne resta pas dans les limites où l'archevêque de Reims eût voulu sans doute le retenir. Comme Pélagé, dont il relève, comme Origène, leur maître commun, il attesta moins l'autorité que la raison elle-même; il admit la foi, mais comme commencement de la science. Pour lui, l'Écriture est simplement un texte livré à l'interprétation: la religion et la philosophie sont le même mot¹. Il est vrai qu'il ne défendait la liberté contre le prédestinarianisme de Gottschalk que pour l'absorber et la perdre dans le panthéisme alexandrin. Toutefois, la violence avec laquelle Rome attaqua Jean le Scot prouve assez combien sa doctrine effraya l'autorité. Disciple du Breton Pélagé, prédécesseur du Breton Abailard, cet Irlandais marque à la fois la renaissance de la philosophie et la rénovation du libre génie celtique contre le mysticisme de l'Allemagne.

Au même moment où la philosophie essayait ainsi de s'affranchir du despotisme théologique, le gouvernement temporel des évêques était convaincu d'impuissance. La France leur échappait; elle avait besoin de mains plus fortes et plus guerrières pour la défendre des nouvelles invasions barbares. A peine débarrassée des Allemands qui l'avaient si longtemps gouvernée, elle se trouvait faible, inhabile, administrée, défendue par des prêtres; et cependant arrivaient par tous ses fleuves, par tous ses rivages, d'autres Germains, bien autrement sauvages que ceux dont elle était délivrée.

Les incursions de ces brigands du Nord (Northmans) étaient fort différentes des gran-

des migrations germaniques qui avaient eu lieu du quatrième au sixième siècle. Les barbares de cette première époque, qui occupèrent la rive gauche du Rhin, ou qui s'établirent en Angleterre, y ont laissé leur langue. La petite colonie des Saxons de Bayeux a gardé la sienne au moins cinq cents ans. Au contraire, les Northmans du neuvième et du dixième siècles ont adopté la langue des peuples chez lesquels ils s'établissent. Leurs rois, Rou, de Russie et de France (Rurik, Rollon), n'ont point introduit dans leur patrie nouvelle, l'idiome germanique. Cette différence essentielle entre les deux époques des invasions me porterait à croire que les premières, qui eurent lieu à terre, furent faites par des familles, par des guerriers suivis de leurs femmes et de leurs enfants; moins mêlés aux vaincus par des mariages, ils purent mieux conserver la pureté de leur race et de leur langue. Les pirates de l'époque où nous sommes parvenus semblent avoir été le plus souvent des exilés, des bannis, qui se firent *rois de la mer*, parce que la terre leur manquait. Loups² furieux, que la famine avait chassés du gîte paternel³, ils abordèrent seuls et sans famille⁴: et lorsqu'ils furent souls de pillage, lorsque, à force de revenir annuellement, ils se furent fait une patrie de la terre qu'ils ravageaient, il fallut des Sabines à ces nouveaux Romulus; ils prirent femme, et les enfants, comme il arrive nécessairement, parlèrent la langue de leur mères. Quelques-uns conjecturent que ces bandes purent être fortifiées par les Saxons fugitifs, au temps de Charlemagne. Pour moi, je croirais sans peine que non seulement les Saxons, mais que tout fugitif, tout bandit, tout serf courageux, fut reçu par ces pirates, ordinairement peu nombreux,

enfants d'aller chercher fortune sur mer. Vatzdæla, ap. Barth. 428.

« Olivier Barnakall, intrépide pirate, défendit le premier à ses compagnons de se jeter les enfants les uns aux autres sur la pointe des lances: c'était leur habitude. Il en reçut le nom de Barnakall, sauveur des enfants. » Bartholin., p. 457. — Lorsque l'enthousiasme guerrier des compagnons du chef s'excitait jusqu'à la frénésie, ils prenaient le nom de *Bersekir* (insensés, fous furieux). La place du *Bersekir* était la proue. Les anciens Sagas font de ce titre un honneur pour leur héros (Voy. l'Edda Sæmundar, l'Hervarar-Saga et plusieurs Sagas de Snorro). Mais dans le Vatzdæla-Saga, le nom de *Bersekir* devient un reproche. Barthol. 343. — « Furore bersekico si quis grassatur, relegatione puniatur. » Ann. Kristni-Saga. Turner, *Hist. of the Anglo-Saxons*, I. 463, sqq.

4. La forme poétique de la tradition qui leur donne pour compagnons les *Vierges au bouclier* indique assez que et fut une exception, et qu'ils avaient rarement des femmes avec eux.

1. Jean Érigène: « La vraie philosophie est la vraie religion, et réciproquement la vraie religion est la vraie philosophie. »

J. Erig. De nat. divis., l. I, c. LXVI. « Il ne faut pas croire que, pour faire pénétrer en nous la nature divine, la sainte Écriture se serve toujours des mots et des signes propres et précis; elle use de similitudes, de termes détournés et figurés, condescend à notre faiblesse et élève, par un enseignement simple, nos esprits encore grossiers et enfantins. » Dans le Traité *Ἰεπὶ φησεως περὶ σπουδης*, l'autorité est dérivée de la raison, nullement la raison de l'autorité. Toute autorité qui n'est pas avouée par la raison paraît sans valeur, etc.

2. *Wargr*, loup; *wargus*, banni, Voy. Grimm.

3. La faim fut le génie de ces rois de la mer. Une famine qui désola le Jutland fit établir une loi qui condamnait tous les cinq ans à l'exil les fils puînés. Odo Cluniac., ap. Scr Fr., VI, 348. Dodo, de Mor. Duc de Normann., l. I. Guill. Gemetic., l. I, c. iv, 5. — Un Saga irlandais dit que les parents faisaient brûler avec eux leur or, leur argent, etc., pour forcer leurs

et qui devaient fortifier volontiers leurs bandes d'un compagnon robuste et hardi. La tradition veut que le plus terrible des rois de la mer, Hastings, fût originairement un paysan de Troyes¹. Ces fugitifs devaient leur être précieux comme interprètes et comme guides. Souvent peut-être la fureur des Northmans et l'atrocité de leurs ravages, furent moins inspirées par le fanatisme odieux que par la vengeance du serf et la rage de l'apostat.

Loin de continuer l'armement des barques que Charlemagne avait voulu leur opposer à l'embouchure des fleuves, ses successeurs appelèrent les barbares et les prirent pour auxiliaires. Le jeune Pépin s'en servit contre Charles le Chauve, et crut, dit-on, s'assurer de leur secours en adorant leurs dieux. Ils prirent les faubourgs de Toulouse, pillèrent trois fois Bordeaux, saccagèrent Bayonne et d'autres villes au pied des Pyrénées. Toutefois, les montagnes, les torrents du Midi les découragèrent de bonne heure (depuis 864). Les fleuves d'Aquitaine ne leur permettaient pas de remonter aisément comme ils le faisaient dans la Loire, dans la Seine, dans l'Escaut et dans l'Elbe.

Ils réussirent mieux dans le Nord. Depuis que leur roi Harold eut obtenu du pieux Louis une province pour un baptême (826)², ils vinrent tous à cette pâture. D'abord ils se faisaient baptiser pour avoir des habits. On n'en pouvait trouver assez pour tous les néophytes qui se présentaient. A mesure qu'on leur refusa le sacrement dont ils se faisaient un jeu Incratif, ils se montrèrent d'autant plus furieux. Dès que leurs *dragons*, leurs *serpents*³ sillonnaient les fleuves ; dès que le cor d'ivoire⁴ retentissait sur les rives,

personne ne regardait derrière soi. Tous fuyaient à la ville, à l'abbaye voisine, chassant vite les troupeaux ; à peine en prenait-on le temps. Vils troupeaux eux-mêmes, sans force, sans unité, sans direction, ils se blottissaient aux autels sous les reliques des saints. Mais les reliques n'arrêtaient pas les barbares. Ils semblaient au contraire acharnés à violer les sanctuaires les plus révéérés. Ils forcèrent Saint-Martin de Tours, Saint-Germain-des-Prés à Paris, une foule d'autres monastères. L'effroi était si grand qu'on n'osait plus récolter. On vit des hommes mêler la terre à la farine. Les forêts s'épaissirent entre la Seine et la Loire. Une bande de trois cents loups courut l'Aquitaine, sans que personne pût l'arrêter. Les bêtes fauves semblaient prendre possession de la France.

Que faisaient cependant les souverains de la contrée, les abbés, et les évêques ? Ils fuyaient, emportant les ossements des saints ; impuissants comme leurs reliques, ils abandonnaient les peuples sans direction, sans asile. Tout au plus, ils envoyaient quelques serfs armés à Charles le Chauve, pour surveiller timidement la marche des barbares, négocier, mais de loin, avec eux, leur demander pour combien de livres d'argent ils voudraient quitter telle province, ou rendre tel abbé captif. On paya un million et demi de notre monnaie pour la rançon de l'abbé de Saint-Denis⁵.

Ces barbares désolèrent le Nord, tandis que des Sarrasins infestaient le Midi ; je ne donnerai pas ici la monotone histoire de leurs excursions. Il me suffit d'en distinguer les trois périodes principales : celle des incursions proprement dites, celle des stations, celle des établissements fixes. Les stations

1. Raoul Glaber : « Dans la suite des temps naquit, près de Troyes, un homme, de la plus basse classe des paysans, nommé Hastings. Il était d'un village nommé Tranquille, à trois milles de la ville ; il était robuste de corps et d'un esprit pervers. L'orgueil lui inspira, dans sa jeunesse, du mépris pour la pauvreté de ses parents ; et cédant à son ambition, il s'exila volontairement de son pays. Il parvint à s'enfuir chez les Normands. Là, il commença à se mettre au service de ceux qui se vouaient à un brigandage continu pour procurer des vivres au reste de la nation, et qu'on appelait la *flotta* (flotta).

2. Tregan., xxxiii, ap. Scr. Fr. VI, 80 : « ... Quem imperator elevavit de fonte baptismatis... Tunc magnam partem Frisonum dedit ei. » Astronom., c. xl, *ibid.*, 107. — Eginh. Annal., *ibid.*, 187. — Annal. Bertin., ann. 870.

« Cependant furent baptisés quelques Normands, amenés pour cela à l'empereur, par Hugues, abbé et marquis : ayant reçu des présents, ils s'en retournèrent vers les leurs ; et après le baptême, ils se conduisirent

de même qu'auparavant, en Normands et comme des païens. »

3. Ils appelaient ainsi leurs barques, *drakars*, *snekkars*.

4. Le cor d'ivoire joue un grand rôle dans les légendes relatives aux Normands, par exemple, dans la légende bretonne de Saint-Florent : « Le moine Gualon fut envoyé à Saint-Florent... Lorsqu'il fut entré dans le couvent, il chassa des cryptes les laïcs sauvages qui s'y étaient établies avec leurs petits... Ensuite il alla trouver Hastings, le chef normand, qui résidait encore à Nantes... Lorsque le chef le vit venir à lui avec des présents, il se leva aussitôt et quitta son siège, et appliqua ses lèvres sur ses lèvres, car il professait, dit-on, tellement quellement le christianisme... Il donna au moins un cor d'ivoire, appelé le Cor des Tonnerres, ajoutant que, lorsque les siens débarqueraient pour le pillage, il sonnât de ce cor, et qu'il ne craignit rien pour son avoir aussi loin que le son pourrait être entendu des pirates. »

5. Le couvent se racheta lui-même plusieurs fois et finit par être réduit en cendres.

des Northmans étaient généralement dans des îles à l'embouchure de l'Escaut, de la Seine et de la Loire ; celles des Sarrasins à Fraxinet (La Garde Fraisenet) en Provence, et à Saint-Maurice-en-Valais. Telle était l'audace de ces pirates qu'ils avaient osé s'écartier de la mer et s'établir au sein même des Alpes, aux défilés où se croisent les principales routes de l'Europe. Les Sarrasins n'eurent d'établissements importants qu'en Sicile. Les Northmans, plus disciplinables, finirent par adopter le christianisme, et s'établirent sur plusieurs points de la France, particulièrement dans le pays appelé de leur nom Normandie.

Quelques textes des annales de Saint-Bertin suffiront pour faire connaître l'audace des Northmans, l'impuissance et l'humiliation du roi et des évêques, leurs vaines tentatives pour combattre ces barbares ou pour les opposer les uns aux autres :

« En 866, il fut convenu que tous les serfs pris par les Normands, qui viendraient à s'enfuir de leurs mains, leur seraient rendus, ou rachetés au prix qu'il leur plairait, et que si quelqu'un des Normands était tué, on payerait une somme pour le prix de sa vie.

« En 861, les Danois qui avaient dernièrement incendié la cité de Téroouanne, revenant, sous leur chef Weland, du pays des Angles, remontent la Seine avec plus de deux cents navires, et assiègent les Normands dans le château qu'ils avaient construit en l'île dite d'Oïssel. Charles ordonna de lever, pour donner aux assiégés, à titre de loyer, cinq mille livres d'argent avec une quantité considérable de bestiaux et de grains, à prendre sur son royaume, afin qu'il ne fût pas dévasté ; puis, passant la Seine, il se rendit à Méhun-sur-Loire, et y reçut le comte Robert avec les honneurs convenus. Gunfrid et Gozfrid, par le conseil desquels Charles avait reçu Robert, l'abandonnèrent cependant eux avec leurs compagnons, selon l'inconstance ordinaire de leur race et leurs habitudes natives, et se joignirent à Salomon, duc des Bretons. Un autre parti de Danois entra par la Seine avec soixante navires dans la rivière d'Hières, arriva de là vers ceux qui assiégeaient le château, et se joignit à eux. Les assiégés, vaincus par la faim et la plus affreuse misère, donnent aux assiégés six mille livres, tant or qu'argent, et se joignent à eux.

« En 869, Louis, fils de Louis, roi de Germanie, se prenant à faire la guerre avec les

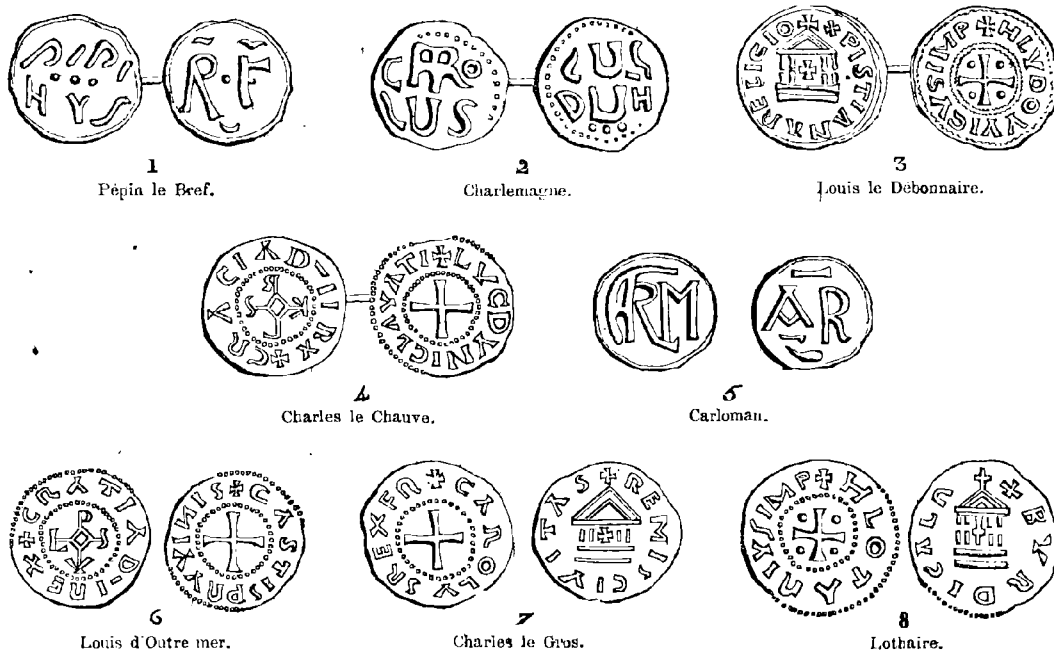
Saxons contre les Wenedes, qui sont dans le pays des Saxons, remporta une sorte de victoire, avec un grand carnage des deux partis. En revenant de là, Roland, archevêque d'Arles, qui (non pas les mains vides) avait obtenu de l'empereur Louis et d'Ingelberge l'abbaye de Saint-Césaire, éleva dans l'île de la Camargue, de tous côtés extrêmement riche, où sont la plupart des biens de cette abbaye, et dans laquelle les Sarrasins avaient coutume d'avoir un port, une forteresse seulement de terre et construite à la hâte ; apprenant l'arrivée des Sarrasins, il y entra assez imprudemment. Les Sarrasins, débarqués à ce château, y tuèrent plus de trois cents des siens, et lui-même fut pris, conduit dans leur navire et enchaîné. Auxdits Sarrasins furent donnés pour les racheter cent cinquante manteaux, cent cinquante grandes épées et cent cinquante esclaves, sans compter ce qui se donna de gré à gré. Sur ces entrefaites, ce même évêque mourut sur les vaisseaux. Les Sarrasins avaient habilement accéléré son rachat, disant qu'il ne pouvait demeurer plus longtemps, et que si on voulait le revoir, il fallait que ceux qui le rachetaient donnassent promptement sa rançon, ce qui fut fait ; et les Sarrasins, ayant tout reçu, assirèrent l'évêque dans une chaise, vêtu de ses habits sacerdotaux dans lesquels ils l'avaient pris, et, comme par honneur, le portèrent du navire à terre ; mais quand ceux qui l'avaient racheté voulurent lui parler et le féliciter, ils trouvèrent qu'il était mort. Ils l'emportèrent avec un grand deuil, et l'ensevelirent, le 22 septembre, dans le sépulcre qu'il s'était fait préparer lui-même. »

Ainsi fut démontrée l'impuissance du pouvoir épiscopal pour défendre et gouverner la France. En 870, le chef de l'église gallicane, l'archevêque de Reims, Hincmar, écrivait au pape ce pénible aveu : « Voici les plaintes que le peuple élevé contre nous : « Cessez de vous charger de notre défense, contentez-vous d'y aider de vos prières, si vous voulez notre secours pour la défense commune... Priez le seigneur apostolique de ne pas nous imposer un roi qui ne peut, de si loin, nous aider contre les fréquentes et soudaines incursions des païens... »

Le pouvoir local des évêques, le pouvoir central du roi, se trouvent également condamnés par ces graves paroles. Ce roi, qui n'est rien dans l'Église, ne sera que plus faible en s'en séparant. Il peut disposer de quelques évêques¹, opposer le pape de Rome au

1. Annal. Bertin., année 859 : « Charles distribua aux

laïques certains monastères, qui n'étaient jamais accor-



MONNAIES CARLOVINGIENNES

pape de Reims. Il peut accumuler de vains titres, se faire couronner roi de Lorraine et partager avec les Allemands le royaume de son neveu Lothaire II ; il n'en est pas plus fort. Sa faiblesse est au comble quand il devient empereur. En 875, la mort de son autre neveu, Louis II, laissait l'Italie vacante, ainsi que la dignité impériale. Il prévient à Rome les fils de Louis le Germanique, les gagne de vitesse, et dérobe pour ainsi dire

dés qu'à des clercs. » — Ann. 862 : « L'abbaye de Saint-Martin, qu'il avait donnée déraisonnablement à son fils Hludowic, il la donna sans plus de raison à Hubert, clerc marié. » Pendant longtemps il avait laissé vacante la place d'abbé, et l'avait gardée à son profit. En 861, il en avait fait autant des abbayes de Saint-Quentin et de Saint-Waast. — Ann. 876 : « Il récompensait, en leur donnant des abbayes, les transfuges qui passaient dans son parti. » — Ann. 865 : « Il nomma de sa pleine autorité, avant que la cause eût été jugée, Vulfade à l'archevêché de Bourges, etc., etc. » — Frodoard, l. II, c. xvii. Le synode de Troyes, qui avait désapprouvé la nomination de Vulfade, envoyait au pape le compte rendu de ses délibérations. Charles exigea que la lettre lui fût remise, et brisa, pour la lire, les sceaux des archevêques, etc. — Voy. aussi dans les Annales de Saint-Bertin, en 876, sa conduite dure et hautaine envers les évêques assemblés au concile de Ponthion. — En 867, il avait exigé des évêques et des abbés un état de leurs possessions, afin de savoir combien il pouvait en exiger de serfs pour les employer à des constructions. Dix ans après, il fit contribuer tout le clergé pour le paiement d'un tribut aux Normands. Ann. Bertin. — Dans ses expéditions militaires, il se fit peu de scrupule de piller les églises. *Ibid.*, ann. 851.

le titre d'empereur. Mais, le jour même de Noël, où il triomphe dans Rome sous la dalmatique grecque ¹, son frère, maître un instant de la Neustrie, triomphe, lui aussi, dans le propre palais de Charles ; le pauvre empereur s'enfuit d'Italie à l'approche d'un de ses neveux et meurt de maladie dans un village des Alpes (877) ².

Son fils Louis le Bègue ne peut même conserver l'ombre de puissance qu'avait eue

— On alla jusqu'à douter de la pureté de sa foi (Lotharius adversus Karolum occasione suspectæ fidei queritur... Multa catholicæ fidei contraria in regno Karoli, ipso quoque non nescio, concitantur. *Ibid.*, ann. 855). — Nous le voyons même humilier l'archevêque de Reims, auquel il devait tout, en donnant la primatie à celui de Sens. — Hincmar avait plusieurs côtés faibles vulnérables. D'une part, il avait succédé à l'archevêque Ebbon, dont plusieurs désapprouvaient la déposition. De l'autre, il s'était compromis dans l'affaire de Gotteschalk, et par des procédés illégaux envers l'hérétique, et par son alliance avec Jean Scot. On lui reprochait aussi ses violences à l'égard de son neveu Hincmar, évêque de Laon, jeune et savant prélat, qu'il ne trouvait pas assez soumis à la primatie de Reims.

1. Annal. Fuld., ap. Scr. VII : « De Italia in Galliam rediens, novos et insolentes habitus assumpsisse perhibetur : nam talari dalmatica indutus, et balteo desuper accinctus pendente usque ad pedes, necnon capite involuto serico velamine, et diademate desuper imposito, dominis et festis diebus ad ecclesiam procedere solebat... Græcas glorias optimas arbitrabatur... »

2. Suivant l'annaliste de Saint-Bertin, il fut empoisonné par un médecin juif.

Charles le Chauve. L'Italie, la Lorraine, la Bretagne, la Gascogne, ne veulent point entendre parler de lui. Dans le nord même de la France, il est obligé d'avouer aux prélats et aux grands, qu'il ne tient la couronne que de l'élection¹. Il vit peu, ses fils encore moins. Sous l'un d'eux, le jeune Louis, l'annaliste, jette en passant cette parole terrible, qui nous fait mesurer jusqu'où la France était descendue : « Il bâtit un château de bois; mais il servit plutôt à fortifier les païens qu'à défendre les chrétiens, car ledit roi ne put trouver personne à qui en remettre la garde². »

Louis eut pourtant, en 881, un succès sur les Northmans de l'Escaut. Les historiens n'ont su comment célébrer ce rare événement. Il existe encore en langue germanique un chant qui fut composé à cette occasion³. Mais ce revers ne les rendit que plus terribles. Leur chef Gotfried épousa Gizla, fille de Lothaire II, se fit céder la Frise; et quand Charles le Gros, le nouveau roi de Germanie, y eut consenti, il voulut encore un établissement sur le Rhin, au cœur de l'Empire. La Frise, disait-il, ne donnait pas de vin; il lui fallait Coblenz et Andernach. Il eut une entrevue avec l'empereur dans une île du Rhin. Là il élevait de nouvelles prétentions au nom de son beau-frère Hugues. Les impériaux perdirent patience et l'assassinèrent. Soit pour venger ce meurtre, soit de concert avec Charles le Gros, le nouveau chef Siegfried alla s'unir aux Northmans de la Seine, et envahit la France du nord, qui reconnaissait mal le joug du roi de Germanie, Charles le Gros, devenu roi de France par l'extinction de la branche française des Carolingiens.

Mais l'humiliation n'est pas complète jusqu'à l'avènement du prince allemand (884). Celui-ci réunit tout l'empire de Charlemagne. Il est empereur, roi de Germanie, d'Italie, de France. Magnifique dérision! Sous lui les Northmans ne se contentent plus de ravager l'Empire. Ils commencent à vouloir s'emparer des places fortes. Ils assiègent Paris avec un prodigieux acharnement. Cette ville, plusieurs fois attaquée, n'avait jamais

été prise. Elle l'eût été alors, si le comte Eudes, fils de Robert le Fort, l'évêque Gozlin, et l'abbé de Saint-Germain-des-Prés ne se fussent jetés dedans et ne l'eussent défendue avec un grand courage. Eudes osa même en sortir pour implorer le secours de Charles le Gros. L'empereur vint en effet, mais il se contenta d'observer les barbares, et les déterminà à laisser Paris, pour ravager la Bourgogne, qui méconnaissait encore son autorité (885-886). Cette lâche et perfide connivence déshonorait Charles le Gros.

C'est une chose à la fois triste et comique, de voir les efforts du moine de Saint-Gall pour ranimer le courage de l'empereur. Les exagérations ne coûtent rien au bon moine. Il lui conte que son aïeul Pépin coupa la tête à un lion d'un seul coup; que Charlemagne (comme auparavant Clotaire II) tua en Saxe tout ce qui se trouvait plus haut que son épée; que le débonnaire fils de Charlemagne étonnait de sa force les envoyés des Northmans, et se jouait à briser leurs épées dans ses mains⁴. Il fait dire à un soldat de Charlemagne qu'il portait sept, huit, neuf barbares embrochés à sa lance comme de petits oiseaux⁵. Il l'engage à imiter ses pères, à se conduire en homme, à ne pas ménager les grands et les évêques. « Charlemagne ayant envoyé consulter un de ses fils, qui s'était fait moine, sur la manière dont il fallait traiter les grands, on le trouva arrachant des orties et de mauvaises herbes : « Rapportez à mon père, dit-il, ce que vous m'avez vu faire... » Son monastère fut détruit. Pour quelle cause, cela n'est pas douteux. Mais je ne le dirai pas que je n'aie vu votre petit Bernard ceint d'une épée. »

Ce petit Bernard passait pour fils naturel de l'empereur. Charles lui-même rendait pourtant la chose douteuse, lorsque, accusant sa femme devant la diète de 887, il semblait se proclamer impuissant; il assurait « qu'il n'avait point connu l'impératrice, quoiqu'elle lui fût unie depuis dix ans en légitime mariage ». Il n'y avait que trop d'apparence : l'empereur était impuissant comme l'Empire. L'infécondité de huit reines, la mort prématurée

1. Annal. Bertin., ap. Ser. Fr. VIII, 27 : Ego Ludovicus misericordia Domini Dei nostri et electione populi rex constitutus... polliceor servaturum leges et statuta populo, etc. »

2. Annales de Saint-Bertin.

3. Einen Kuning weiz ich,
Heisset er Ludwig
Der gerne Gott dienet, etc.

Un chroniqueur, postérieur de deux siècles, ne craint pas d'affirmer qu'Eudes, qui faisait la guerre pour Louis, tua aux Normands cent mille hommes (Marianus Scotus).

4. C'est ainsi qu'Haroun-al-Raschid met en pièces les armes que lui apportent les ambassadeurs de Constantinople. On sait l'histoire de l'arc d'Ulysse, dans l'*Odyssée*; de l'arc du roi d'Éthiopie, dans Hérodote.

5. Mon. Sangall., l. II, c. xx : « Is cum Behemanos, Wilzoz et Avaros in modum prati secaret, et in avicularum modum de hastili suspenderet... aiebat : « Quid mihi ranunculi isti? Septem vel octo, vel certe novem de illis hasta mea perforatos et nescio quid murmurantes, huc illucque portare solebam. »

de six rois, prouvent assez la dégénération de cette race : elle finit d'épuisement comme celle des Mérovingiens. La branche française est éteinte ; la France dédaigne d'obéir plus longtemps à la branche allemande. Charles le Gros est déposé à la diète de Tribur, en 887. Les divers royaumes qui composaient l'empire de Charlemagne sont de nouveau séparés ; et non seulement les royaumes, mais bientôt les duchés, les comtés, les simples seigneuries.

L'année même de sa mort (877), Charles le Chauve avait signé l'hérédité des comtés ; celle des fiefs existait déjà. Les comtes, jusque-là magistrats amovibles, devinrent des souverains héréditaires, chacun dans le pays qu'il administrait. Cette concession fut amenée par la force des choses. Charles le Chauve avait au contraire défendu d'abord aux seigneurs de bâtir des châteaux, défense vaine et coupable au milieu des ravages des Northmans. Il finit par céder à la nécessité : il reconnut l'hérédité des comtés (877)¹ ; c'était résigner la souveraineté. Les comtes, les seigneurs, voilà les véritables héritiers de Charles le Chauve. Déjà il a marié ses filles aux plus vaillants d'entre eux, à ceux de Bretagne et de Flandre.

Ces libérateurs du pays occuperont les défilés des montagnes, les passes des fleuves, ils y dresseront leurs forts, ils s'y maintiendront à la fois, et contre les barbares, et contre le prince, qui, de temps en temps, aura la tentation de ressaisir le pouvoir qu'il abandonne à regret. Mais les peuples n'ont plus que haine et mépris pour un roi qui ne sait point les défendre. Ils se serrent autour de leurs défenseurs, autour des seigneurs et des comtes. Rien de plus populaire que la féodalité à sa naissance. Le souvenir confus de cette popularité est resté dans les romans où Gérard de Roussillon, où Renaud et les autres fils d'Aymon soutiennent une lutte héroïque contre Charlemagne. Le nom de Charlemagne est ici la désignation commune des Carlovingiens.

1. Il assure l'héritage au fils, lors même qu'il est encore enfant à la mort du père. S'il n'y a point de fils, le prince disposera du comté.

2. Il fut élu au concile de Mantaille par vingt-trois évêques du midi et de l'orient de la Gaule.

3. Voy. la chartre de 845, par laquelle Charles le Chauve refuse de *confisquer* les dons prodigieux que le comte des Gascous Vandregisile et sa famille (comtes de Bigorre, etc.) avait faits à l'église d'Alahon (diocèse d'Urgel). Histoire du Lang., I, note, p. 688 et p. 85 des preuves. — Il ne donnait pas moins que tout l'ancien patrimoine de ses aïeux en France, tout ce qu'ils avaient eu de propriétés et de droits dans le Toulou-

Le premier et le plus puissant de ces fondateurs de la féodalité, est le beau-frère même de Charles le Chauve, Boson, qui prend le titre de roi de Provence ou Bourgogne eisjurane (879)². Presque en même temps (888), Rodolf Welf occupe la Bourgogne transjurane, dont il fait aussi un royaume. Voilà la barrière de la France au sud-est. Les Sarrasins y auront des combats à rendre contre Boson, contre Gérard de Roussillon, le célèbre héros de roman, contre l'évêque de Grenoble et le vicomte de Marseille.

Au pied des Pyrénées, le duché de Gascogne est rétabli par cette famille d'Hunald et de Guaifer³, si maltraitée par les Carlovingiens, qui lui durent le désastre de Roncevaux. Dans l'Aquitaine, s'élèvent les puissantes familles de Gothie (Narbonne, Roussillon, Barcelone), de Poitiers et de Toulouse. Les deux premières veulent descendre de saint Guillaume, le grand saint du Midi, le vainqueur des Sarrasins.

C'est ainsi que tous les rois d'Allemagne et d'Italie descendent de Charlemagne, et que les familles héroïques de la Grèce, rois de Macédoine et de Sparte, Aleuades de Thessalie, Bacchides de Corinthe, descendaient d'Hercule.

A l'est, le comte de Hainaut, Reinier, disputera la Lorraine aux Allemands, au féroce Swintibald, fils du roi de Germanie. Reinier (*Renard*) restera le type et le nom populaire de la ruse luttant avec avantage contre la brutalité de la force.

Au nord, la France prend pour double défense contre les Belges et les Allemands les *forestiers* de Flandre⁴ et les comtes de Vermandois, parents et alliés plus ou moins fidèles des Carlovingiens.

Mais la grande lutte est à l'ouest, vers la Normandie et la Bretagne. Là, débarquent annuellement les hommes du Nord. Le Breton Nominoë se met à la tête du peuple, bat Charles de Chauve, bat les Northmans, défend contre Tours l'indépendance de l'église bretonne, et veut faire de la Bretagne un

san, l'Agénois, le Quercy, le pays d'Arles, de Périgueux, la Saintonge et le Poitou. Les bénédictins ne trouvent dans l'état matériel et la forme de cette pièce aucun motif d'en suspecter l'authenticité. Ce serait le testament de l'ancienne dynastie aquitannique, réfugiée chez les Basques, léguant à l'Église espagnole tout ce qu'elle a jamais possédé en France. Du tiers de la France, le don est réduit par Charles le Chauve à quelques terres en Espagne, sur lesquelles il n'avait pas grand'chose à prétendre (1833). M. Rabanis a constaté l'authenticité de la charte d'Alahon (1841).

4. Les comtes de Flandre portèrent d'abord ce nom, ainsi que les comtes d'Anjou.

royaume¹. Après lui, les Northmans reviennent en plus grand nombre; le pays n'est plus qu'un désert, et quand l'un de ses successeurs (937), l'héroïque Allan Barbetorte, parvient à leur reprendre Nantes, il faut, pour arriver à la cathédrale, où il va remercier Dieu, qu'il perce son chemin, l'épée à la main, à travers les ronces. Mais, cette fois, le pays est délivré; les Northmans, les Allemands, appelés par le roi contre la Bretagne, sont repoussés également. Allan assemble pour la première fois les états de comté, et le roi finit par reconnaître que tout serf réfugié en Bretagne devient par cela seul homme libre.

En 859, les seigneurs avaient empêché le peuple de s'armer contre les Northmans². En 864, Charles le Chauve avait défendu aux seigneurs d'élever des châteaux. Peu d'années s'écoulaient, et une foule de châteaux se sont élevés; partout les seigneurs arment leurs hommes. Les barbares commencent à rencontrer des obstacles. Robert le Fort a péri en combattant les Northmans à Brisserte (866). Son fils Eudes, plus heureux, défend Paris contre eux en 855. Il sort de la ville, il y rentre à travers le camp des Northmans³. Ils lèvent le siège et vont encore échouer sous les murs de Sens.

En 891, le roi de Germanie, Arnulf, force leur camp près de Louvain, et les précipite dans la Dyle. En 933 et 955, les empereurs saxons, Henri l'Oiseleur et Othon le Grand, remportent sur les Hongrois leurs fameuses victoires de Mersebourg et d'Augsbourg. Vers la même époque, l'évêque Izarn chasse les Sarrasins du Dauphiné, et le vicomte de Marseille, Guillaume, en délivre la Provence (965, 972).

Peu à peu les barbares se découragent; ils se résignent au repos. Ils renoncent au brigandage et demandent des terres. Les Northmans de la Loire, si terribles sous le vieil Hastings, qui les mena jusqu'en Toscane, sont repoussés d'Angleterre par le roi Alfred. Ils ne se soucient point d'y mourir, comme leur héros Regnard Lodbrog, dans un tonneau de vipères. Ils aiment mieux s'établir en France, sur la belle Loire. Ils possèdent Chartres, Tours et Blois. Leur chef Théo-

bald, tige de la maison de Blois et Champagne, ferme la Loire aux invasions nouvelles, comme tout à l'heure Radholf ou Rollon va fermer la Seine, sur laquelle il s'établit (911), du consentement du roi de France, Charles le Simple ou le Sot.

Il n'était pas si sot pourtant de s'attacher ces Northmans, et de leur donner l'honorable suzeraineté de la Bretagne, qui devait user Bretons et Northmans les uns par les autres. Rollon reçut le baptême et fit hommage, non en personne, mais par un des siens; celui-ci s'y prit de manière qu'en baisant le pied du roi, il le jeta à la renverse. Telle était l'insolence de ces barbares.

Les Northmans se fixent donc et s'établissent. Les indigènes se fortifient. La France prend consistance, et se forme peu à peu. Sur toutes ses frontières s'élèvent, comme autant de tours, de grandes seigneuries féodales. Elle retrouve quelque sécurité dans la formation des puissances locales, dans le morcellement de l'Empire, dans la destruction de l'unité. Mais quoi! cette grande et noble unité de la patrie, dont le gouvernement romain et francisque nous ont du moins donné l'image, n'y a-t-il pas espoir qu'elle revienne un jour? Avons-nous décidément péri comme nation? N'y a-t-il point au milieu de la France quelque force centralisante qui permette de croire que tous les membres se rapprocheront et formeront de nouveau un corps?

Si l'idée de l'unité subsiste, c'est dans les grands sièges ecclésiastiques qui conservent la prétention de la primatie. Tours est un centre sur la Loire, Reims en est un dans le Nord. Mais partout le pouvoir féodal limite celui des évêques. A Troyes, à Soissons, le comte l'emporte sur le prélat. A Cambrai et à Lyon, il y a partage. Ce n'est guère que dans le domaine du roi que les évêques obtiennent ou conservent la seigneurie de leur cité. Ceux de Laon, Beauvais, Noyon, Châlons-sur-Marne, Langres, deviennent pairs du royaume; il en est de même des métropolitains de Sens et de Reims. Le premier chasse le comte; le second lui résiste. L'archevêque de Reims, chef de l'église gallicane, est longtemps l'appui fidèle des Carlo-

1. *Histor. Britann.*, ap. *Scr. Fr.* VII, 49 : «... In corde suo cogitavit ut se regem faceret... Reperit ut episcopos totius suae regionis manu Francorum regia factos, aliqua seductione a sedibus suis expelleret, et alios concessionem suam constitutos in locis illorum subrogaret, et si sic fieri posset, faciliter per hoc ad regiam dignitatem ascenderet. »

2. *Annal. Bertin.*, ap. *Scr. Fr.* VII, 74 : « Vulgus

promiscuum inter Sequanam et Ligerim, inter se conjurans adversus Danos in Sequana consistentes, fortiter resistit. Sed quia incaute suscepta est eorum conjuratio, a potentioribus nostris facile interficiuntur. »

3. *Annal. Vedast.*, ap. *Scr. Fr.* VIII, 83 : « Northmanni, ejus reditum praescientes, accurrerunt ei ante portam Turris; sed ille, emisso equo, a dextris et sinistris adversarios caedens, civitatem ingressus. »

vingiens¹. Lui seul semble s'intéresser encore à la monarchie, à la dynastie.

Cette vieille dynastie, sous la tutelle des évêques, ne peut plus rallier la France. Au milieu des guerres et des ravages des barbares, le titre de roi doit passer à quelqu'un des chefs qui ont commencé à armer le peuple. Il faut que ce chef sorte des provinces centrales. L'idée de l'unité ne peut être reprise et défendue par les hommes de la frontière. Cette unité leur est odieuse; ils aiment mieux l'indépendance.

Le centre du monde mérovingien avait été l'Église de Tours. Celui des guerres carlovingiennes contre les Northmans et les Bretons est aussi sur la Loire, mais plus à l'Occident, c'est-à-dire dans l'Anjou, sur la marche de Bretagne. Là, deux familles s'élèvent, tiges des Capets et des Plantagenêts, des rois de France et d'Angleterre. Toutes deux sortent de chefs obscurs qui s'illustrèrent en défendant le pays.

La seconde veut remonter à un Tortulf ou Tertulle, Breton de Rennes, « simple paysan, dit la chronique, vivant de sa chasse et de ce qu'il trouvait dans les forêts ». Charles le Chauve le nomma forestier de la forêt de Nid-de-Merle². Son fils du même nom reçut le titre de sénéchal d'Anjou. Son petit-fils, Ingelger, et les Foulques, ses descendants, furent des ennemis terribles pour la Normandie et la Bretagne.

Les Capets sont aussi d'abord établis dans l'Anjou. Il semble que ce soient des chefs saxons au service de Charles le Chauve³. Il confia à leur premier ancêtre connu, Robert le Fort, la défense du pays entre la Seine et la Loire. Robert se fait tuer en combattant, à Brissorte, le chef des Northmans, Hastings. Son fils Eudes, plus heureux, les repousse

4. Lorsque Charles le Simple appela ses vassaux contre les Hongrois, en 919, aucun ne vint à son ordre, hors l'archevêque de Reims, Hérivée, qui lui amena quinze cents hommes d'armes (Frodoard). — Louis d'Outre-mer confirma, en 953, tous les anciens privilèges de l'église de Reims; ils furent confirmés de nouveau par Lothaire, en 955, et plus tard par les Othon.

2. *Gesta consulum Andegav.*, q. 1, 2, ap. Scr. Fr. VII, 256: « Tortuatus... seu Tortulfus... habitator rusticanus fuit, ex copia silvestri et venatio exercitio victitans, etc. » Voy. aussi *ibid.*, Pactius Lochiensis, De Orig. comitum Andegavensium.

3. Aimoin de Saint-Fleury, qui écrit en 1005, dit formellement: Robert... homme de race saxonne... Il eut pour fils Eudes et Robert. Acta SS. ord. S. Bened., P. II. sec. IV. p. 357. Albéric des Trois-Fontaines, qui écrit deux siècles plus tard, n'a donc pas été, comme l'a cru M. Sismondi, le premier à donner cette généalogie. « Les rois Robert et Eudes furent fils de Robert le Fort, marquis de la race des Saxons... Mais les historiens ne nous apprennent rien de plus sur cette race. »

au siège de Paris (885), et remporte sur eux une grande victoire, à Montfaucou. À l'époque de la déposition de Charles le Gros, il est élu roi de France (888).

M. Augustin Thierry, dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, a suivi avec beaucoup de sagacité les alternatives de cette longue lutte qui, dans l'espace d'un siècle, fit prévaloir la nouvelle dynastie. Il n'est impossible de ne pas emprunter quelques pages de ce beau récit. La question n'y est traitée que sous un point de vue, mais avec une netteté singulière:

« A la révolution de 888, correspond de la manière la plus précise un mouvement d'un autre genre, qui élève sur le trône un homme entièrement étranger à la famille des Carlovingiens. Ce roi, le premier auquel notre histoire devrait donner le titre de roi de France, par opposition au roi des Francs, est Ode ou, selon la prononciation romaine qui commençait à prévaloir, Eudes, fils du comte d'Anjou, Robert le Fort. Élu au détriment d'un héritier qui se qualifiait de légitime, Eudes fut le candidat national de la population mixte qui avait combattu cinquante ans pour former un État par elle-même, et son règne marque l'ouverture d'une seconde série de guerres civiles, terminées, après un siècle, par l'exclusion définitive de la race de Charles le Grand. En effet, cette race toute germanique, se rattachant, par le lien des souvenirs et les affections de parenté, aux pays de la langue tudesque, ne pouvait être regardée par les Français que comme un obstacle à la séparation sur laquelle venait de se fonder leur existence indépendante.

« Ce ne fut point par caprice, mais par politique, que les seigneurs du nord de la

Ibid., 285. — Guillaume de Jumièges: « Robert, comte d'Anjou, homme de race saxonne, avait deux fils, le prince Eudes et Robert, frère d'Eudes. » + *Item*, Glouon de Strozzi, ap. Scr. Fr. X, 278. — Un anonyme, auteur d'une Vie de Louis VIII: « Le royaume passa de la race de Charles à celle des comtes de Paris, qui provenaient d'origine saxonne. » + Helgard, Vie de Robert, c. 1: « L'auguste famille de Robert, comme lui-même l'assurait en saintes et humbles paroles, avait sa souche en Ausonie. » (Ausonie, il faut peut-être lire Saxonia?) — Quelques historiens font naître Robert en Neustrie; les uns à Séez (Saxia, civitas Saxorum), les autres à Saisseau (Saxiacum). Voy. la préface du tome X des *Historiens de France*. Toutes ces opinions se concilient et se confirment par leur divergence même, en admettant que Robert le Fort descendait des Saxons établis en Neustrie, et particulièrement à Bayeux. Tout le rivage s'appelait *littus Saxonicum*. Les noms de Séez, de Saisseau, de la rivière de See, ont évidemment la même origine.

Gaule, Francs d'origine, mais attachés à l'intérêt du pays, violèrent le serment prêté par leurs aïeux à la famille de Pépin, et firent sacrer roi, à Compiègne, un homme de descendance saxonne. L'héritier dépossédé par cette élection, Charles, surnommé le Simple ou le Sot¹, ne tarda pas à justifier son exclusion du trône, en se mettant sous le patronage d'Arnulf, roi de Germanie. « Ne pouvant tenir, dit un ancien historien, contre la puissance d'Eudes, il alla réclamer, en « suppliant, la protection du roi Arnulf. Une « assemblée publique fut convoquée dans la « ville de Worms; Charles s'y rendit, et, après « avoir offert de grands présents à Arnulf, il « fut investi par lui de la royauté dont il avait « pris le titre. L'ordre fut donné aux comtes « et aux évêques qui résidaient aux environs « de la Moselle de lui prêter secours, et de « le faire rentrer dans son royaume, pour « qu'il y fût couronné; mais rien de tout cela « ne lui profita. »

« Le parti des Carolingiens, soutenu par l'intervention germanique, ne réussit point à l'emporter sur le parti qu'on peut nommer français. Il fut plusieurs fois battu avec son chef, qui, après chaque défaite, se mettait en sûreté derrière la Meuse, hors des limites du royaume. Charles le Simple parvint cependant, grâce au voisinage de l'Allemagne, à obtenir quelque puissance entre la Meuse et la Seine. Un reste de la vieille opinion germanique, qui regardait les Welshes ou Wal-lons comme les sujets naturels des fils des Francs, contribuait à rendre cette guerre de dynastie populaire dans tous les pays voisins du Rhin. Sous prétexte de soutenir les droits de la royauté légitime, Swintibald, fils naturel d'Arnulf, et roi de Lorraine, envahit le territoire français en l'année 895. Il parvint jusqu'à Laon avec une armée composée de Lorrains, d'Alsaciens et de Flamands, mais fut bientôt forcé de battre en retraite devant l'armée du roi Eudes. Cette grande tentative ayant ainsi échoué, il se fit à la cour de Germanie une sorte de réaction politique en faveur de celui qu'on avait jusque-là qualifié d'usurpateur. Eudes fut reconnu roi², et l'on promit de ne plus donner à l'avenir aucun secours au prétendant. En effet, Charles n'obtint rien tant que son adversaire vécut, mais,

1. Chron. Ditm., ap. Scr. Fr. X, 119 : « Fuit in occiduis partibus quidam rex ab incolis Karl Sot, id est, Stolidus ironice dictus. » — Rad. Glaber, l. I, c. 1, *ibid.*, 14 : « Carolum Hebetem cognominatum. » — Chron. Strozian., *ibid.*, 273 : «... Carolum Simplem. » — Chron. S. Maxent., ap. Scr. Fr. IX, 8 : « Karolus Follus. » — Richard. Pictav., *ibid.*, 22 : « Karolus Simplex, sive Stultus. »

à la mort du roi Eudes, lorsque le changement de dynastie fut remis en question, le *Keisar*, ou empereur, prit de nouveau parti pour le descendant des rois francs.

« Charles le Simple, reconnu en 898, par une grande partie de ceux qui avaient travaillé à l'exclure, régna d'abord vingt-deux ans sans aucune opposition. C'est dans cet espace de temps qu'il abandonna au chef normand Rolf tous ses droits sur le territoire voisin de l'embouchure de la Seine et lui conféra le titre de duc (912). Le duché de Normandie servit plus tard à flanquer le royaume de France contre les attaques de l'empire germanique et de ses vassaux lorrains ou flamands. Le premier duc fut fidèle au traité d'alliance qu'il avait fait avec Charles le Simple, et le soutint, quoique assez faiblement, contre Rotbert ou Robert, frère du roi Eudes, élu roi en 922. Son fils, Guillaume I^{er}, suivit d'abord la même politique, et lorsque le roi héréditaire eut été déposé et emprisonné à Laon, il se déclara pour lui contre Radulf ou Raoul, beau-frère de Robert, élu et couronné roi, en haine de la dynastie franque. Mais, peu d'années après, changeant de parti, il abandonna la cause de Charles le Simple et fit alliance avec le roi Raoul. En 936, espérant qu'un retour à ses premiers errements lui procurerait plus d'avantages, il appuya d'une manière énergique la restauration du fils de Charles, Louis, surnommé d'Outre-mer.

« Le nouveau roi, auquel le parti français soit par fatigue, soit par prudence, n'opposa aucun compétiteur, poussé par un penchant héréditaire à chercher des amis au delà du Rhin, contracta une alliance étroite avec Othon, premier du nom, roi de Germanie, le prince le plus puissant et le plus ambitieux de l'époque. Cette alliance mécontenta vivement les seigneurs, qui avaient une grande aversion pour l'influence teutonique. Le représentant de cette opinion nationale, et l'homme le plus puissant entre la Seine et la Loire, était Hugues, comte de Paris, auquel on donnait le surnom de Grand, à cause de ses immenses domaines. Dès que les défiances mutuelles se furent accrues au point d'amener, en 940, une nouvelle guerre entre les deux partis, qui depuis cinquante ans

2. Il ne faut pas se représenter cet Eudes comme assis dans de paisibles possessions, ainsi que le furent après lui Hugues le Grand et Hugues Capet. Il n'avait qu'un royaume flottant, ou plutôt qu'une armée. C'est un chef de partisans qu'on voit combattre tour à tour le Nord et le Midi, la Flandre et l'Aquitaine.

étaient en présence, Hugues le Grand, quoiqu'il ne prît point le titre de roi, joua contre Louis d'Outre-mer le même rôle qu'Éudes, Robert et Raoul avaient joué contre Charles le Simple. Son premier soin fut d'enlever à la faction opposée l'appui du duc de Normandie; il y réussit, et, grâce à l'intervention normande, parvint à neutraliser les effets de l'influence germanique. Toutes les forces du roi Louis et du parti franc se brisèrent, en 945, contre le petit duché de Normandie. Le roi, vaincu en bataille rangée, fut pris avec seize de ses comtes, et enfermé dans la tour de Rouen, d'où il ne sortit que pour être livré aux chefs du parti national, qui l'emprisonnèrent à Laon.

« Pour rendre plus durable la nouvelle alliance de ce parti avec les Normands. Hugues le Grand promit de donner sa fille en mariage à leur duc. Mais cette confédération des deux puissances gauloises les plus voisines de la Germanie attira contre elles une coalition des puissances teutoniques, dont les principales étaient alors Othon et le comte de Flandre. Le prétexte de la guerre devait être de tirer le roi Louis de sa prison; mais les coalisés se promettaient des résultats d'un autre genre. Leur but était d'ancrer la puissance normande, en réunissant ce duché à la couronne de France. après la restauration du roi leur allié: en retour, ils devaient recevoir une cession de territoire, qui agrandirait leurs États aux dépens du royaume de France. L'invasion, conduite par le roi de Germanie, eut lieu en 946. A la tête de trente-deux légions, disent les historiens du temps. Othon s'avança jusqu'à Reims. Le parti national, qui tenait un roi en prison et n'avait pas de roi à sa tête, ne put rallier autour de lui des forces suffisantes pour repousser les étrangers. Le roi Louis fut remis en liberté, et les coalisés s'avancèrent jusque sous les murs de Rouen. Mais cette campagne brillante n'eut aucun résultat décisif. La Normandie resta indépendante, et le roi délivré n'eut pas plus d'amis qu'auparavant. Au contraire, on lui imputa les malheurs de l'invasion, et, menacé bientôt d'être, pour la seconde fois, déposé, il retourna au delà du Rhin pour implorer de nouveaux secours.

« En l'année 948, les évêques de la Germanie s'assemblèrent, par ordre du roi Othon, en concile, à Inghelheim, pour traiter, entre autres affaires, des griefs de Louis d'Outre-mer contre le parti de Hugues le Grand. Le roi des Français vint jouer le rôle de solliciteur devant cette assemblée étran-

gère. Assis à côté du roi de Germanie, après que le légat du pape eut annoncé l'objet du synode, il se leva et parla en ces termes: « Personne de vous n'ignore que des messagers du comte Hugues et des autres seigneurs de France sont venus me trouver au pays d'outre-mer, m'invitant à rentrer dans le royaume qui était mon héritage paternel. J'ai été sacré et couronné par le vœu et aux acclamations de tous les chefs et de l'armée de France. Mais, peu de temps après, le comte Hugues s'est emparé de moi par trahison, m'a déposé et emprisonné durant une année entière; enfin je n'ai obtenu ma délivrance qu'en remettant en son pouvoir la ville de Laon, la seule ville de la couronne que mes fidèles occupassent encore. Tous ces malheurs qui ont fondu sur moi depuis mon avènement, s'il y a quelqu'un qui soutienne qu'ils me sont arrivés par ma faute, je suis prêt à me défendre de cette accusation, soit par le jugement du synode et du roi ici présent, soit par un combat singulier. »

Il ne se présenta, comme on pouvait le croire, ni avocat, ni champion de la partie adverse, pour soumettre un différend national au jugement de l'empereur d'outre-Rhin, et le concile, transféré à Trèves, sur les instances de Leuduif, chapelain et délégué du César, prononça la sentence suivante: « En vertu de l'autorité apostolique, nous excommunions le comte Hugues, ennemi du roi Louis, à cause des maux de tout genre qu'il lui a faits, jusqu'à ce que ledit comte vienne à résipiscence et donne pleine satisfaction devant le légat du souverain pontife. Que s'il refuse de se soumettre, il devra faire le voyage de Rome pour recevoir son absolution. »

« A la mort de Louis d'Outre-mer, en l'année 954, son fils Lothaire lui succéda sans opposition apparente. Deux ans après, le comte Hugues mourut, laissant trois fils, dont l'aîné, qui portait le même nom que lui, hérita du comté de Paris, qu'on appelait aussi le duché de France. Son père, avant de mourir, l'avait recommandé à Rikard ou Richard, duc de Normandie, comme au défenseur naturel de sa famille et de son parti. Ce parti sembla sommeiller jusqu'en l'année 980. »

Ce sommeil, que M. Thierry néglige d'expliquer, ne fut autre chose que la minorité du roi Lothaire et du duc de France, Hugues Capet, sous la tutelle de leurs mères Hedwige et Gerberge, toutes deux sœurs du



BARQUES NORMANDES

Saxon Othon, roi de Germanie¹. Ce puissant monarque semble avoir gouverné la France par l'intermédiaire de son frère Bruno, archevêque de Cologne, et duc de Lorraine et des Pays-Bas². Ces relations expliquent suffisamment le caractère germanique que M. Thierry remarque dans les derniers Carolingiens. Il était naturel que Louis d'Outre-mer, élevé chez les Anglo-Saxons, que Lothaire, fils d'une princesse saxonne, parlasse la langue allemande. La prépondérance de l'Allemagne à cette époque, la gloire d'Othon, vainqueur des Hongrois et

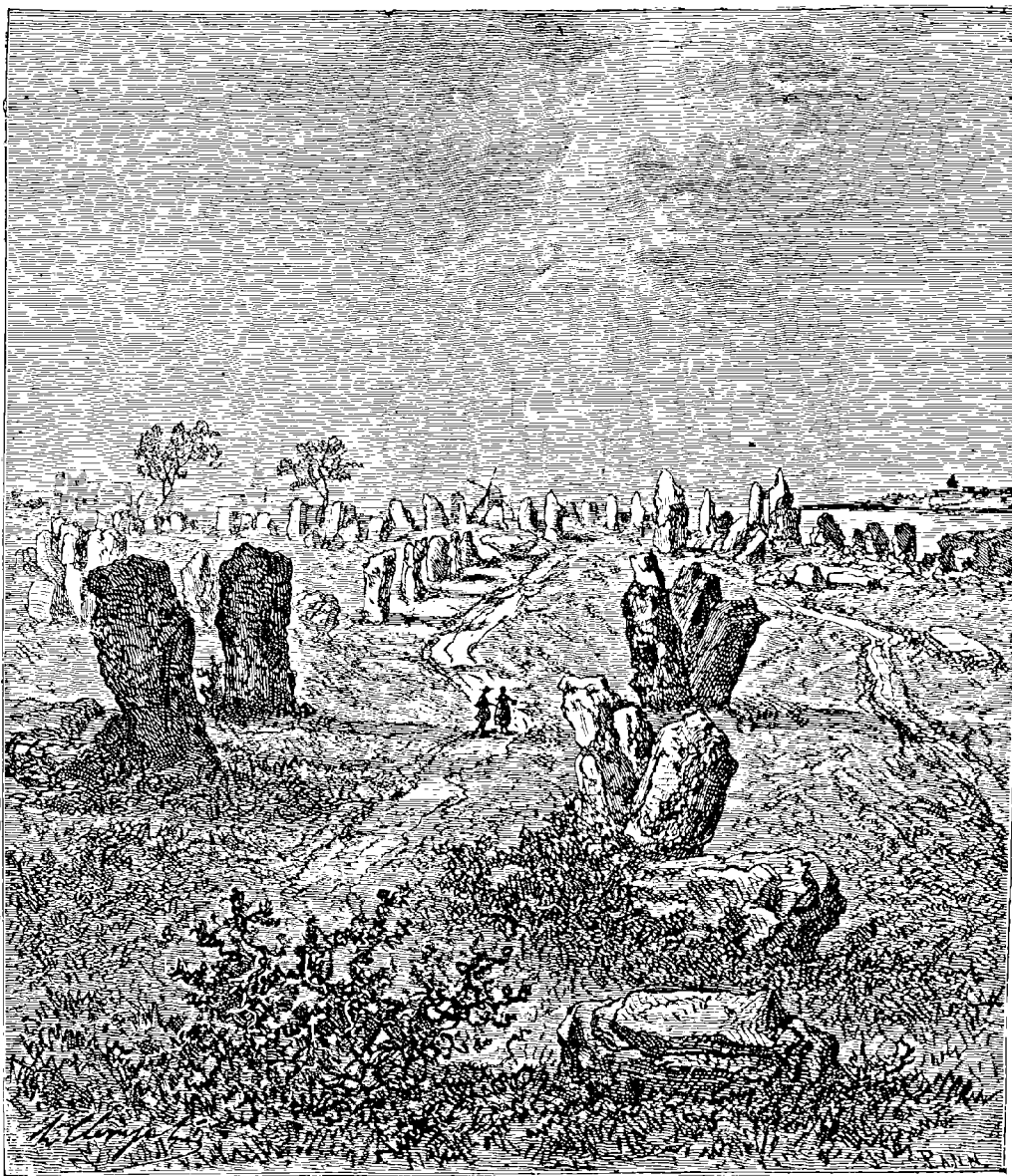
maître de l'Italie, justifieraient d'ailleurs la prédilection de ces princes pour la langue du roi. Pour être parents des Othons, les derniers Carolingiens, les premiers Capétiens n'en furent pas plus belliqueux. Hugues Capet et son fils Robert, princes voués à l'Église, ne rappellent guère le caractère aventureux de Robert le Fort et d'Eudes, leurs aïeux, qui s'étaient fait si peu de scrupule de guerroyer contre les évêques, notamment contre l'archevêque de Reims. Mais reprenons le récit de M. Thierry :

« Après la mort d'Othon le Grand, « le roi

1. « Louis d'Outre-mer épousa Gerberge, sœur de l'empereur Othon; le duc Hugues le Grand, voyant cela, afin de lui rendre coup pour coup et de contre-balancer le crédit que Louis avait obtenu auprès d'Othon, prit pour femme l'autre sœur, Hedwige. De ces deux sœurs sortirent la race impériale de Germaie et les races royales de France

et d'Angleterre. » (Albéric des Trois-Fontaines.)

2. Hedwige et Gerberge se mirent ensemble sous la protection de Bruno, et il rétablit la paix entre ses neveux (Frodoard). Les deux sœurs vinrent rendre visite à Othon, lorsqu'il vint à Aix, en 965, et jamais, dit la chronique, ils ne ressentirent pareille joie. (Vie de saint Bruno.)

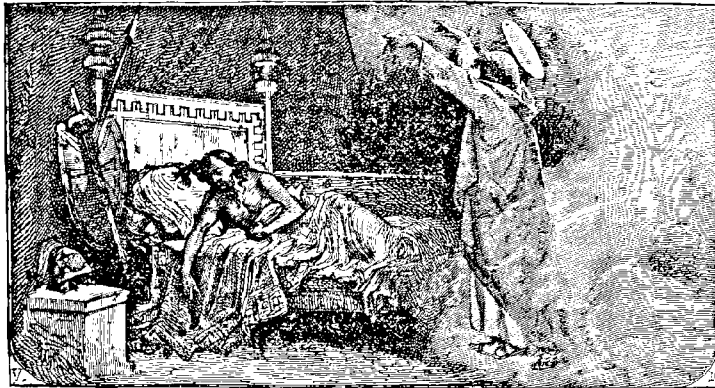


MONUMENTS DRUIDIQUES DE CARNAC. (P. 186.)

Lothaire, s'abandonnant à l'impulsion de l'esprit français, rompit avec les puissances germaniques, et tenta de reculer jusqu'au Rhin la frontière de son royaume. Il entra à l'improviste sur les terres de l'Empire et séjourna en vainqueur dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Mais cette expédition aventureuse, qui flattait la vanité française, ne servit qu'à amener les Germains, au nombre de soixante mille, Allemands, Lorrains, Flamands et Saxons, jusque sur les hauteurs de Montmartre, où cette grande armée chanta en chœur un des versets du *Te Deum*. L'em-

pereur Othon II, qui la conduisait, fut plus heureux, comme il arrive souvent, dans l'invasion que dans la retraite. Battu par les Français au passage de l'Aisne, ce ne fut qu'au moyen d'une trêve conclue avec le roi Lothaire qu'il put regagner sa frontière. Ce traité, conclu, à ce que disent les chroniqueurs, contre le gré de l'armée française, ranima la querelle des deux partis, ou plutôt fournit un nouveau prétexte à des ressentiments qui n'avaient point cessé d'exister.

« Menacé, comme son père et son aïeul, par les adversaires implacables de la race



Saint Valeri lui était apparu en songe. (L. 179.)

des Carolingiens, Lothaire tourna les yeux du côté du Rhin, pour obtenir un appui en cas de détresse. Il fit remise à la cour impériale de ses conquêtes en Lorraine et de toutes les prétentions de la France sur une partie de ce royaume. « Cette chose contrista grandement, dit un auteur contemporain, le cœur des seigneurs de France. » Néanmoins, ils ne firent point éclater leur mécontentement d'une manière hostile. Instruits par le mauvais succès des tentatives faites depuis près de cent ans, ils ne voulaient plus rien entreprendre contre la dynastie régnante, à moins d'être sûrs de réussir. Le roi Lothaire, plus habile et plus actif que ses prédécesseurs¹, si l'on en juge par sa conduite, se rendait un compte exact des difficultés de sa position et ne négligeait aucun moyen de les vaincre. En 983, profitant de la mort d'Othon II et de la minorité de son fils, il rompit subitement la paix qu'il avait conclue avec l'empire, et envahit de rechef la Lorraine; agression qui devait lui rendre un peu de popularité. Aussi, jusqu'à la fin du règne de Lothaire, aucune rébellion déclarée ne s'éleva contre lui. Mais chaque jour son pouvoir allait en décroissant; l'autorité, qui se retirait de lui, pour ainsi dire, passa tout entière aux mains du fils de Hugues le Grand, Hugues, comte de l'Île-de-France et d'Anjou, qu'on surnommait *Capet* ou *Chapet*, dans la langue française du temps. « Lothaire n'est roi que de nom, écrivait dans

1. Nous remarquerons, à l'occasion de cette observation de M. Thierry, que les Carolingiens, dans leur dégénération, ne tombèrent pas si bas que les Mérovingiens. Si Louis le Bègue fut surnommé *Nihil-Fecit*, il faut se souvenir qu'il ne régna que dix-huit mois; et les annales de Metz vantent sa douceur et son équité. — Louis III et Carloman remportèrent une victoire sur les Northmans (879). — Charles *le Sot* fit avec eux un traité fort utile (911). Il battit son rival, le roi Robert.

« une de ses lettres l'un des personnages les plus distingués du dixième siècle²; Hugues n'en porte pas le titre, mais il l'est en fait et en œuvres. »

« Les difficultés de tout genre que présentait, en 987, une quatrième restauration des Carolingiens effrayèrent les princes d'Allemagne; ils ne firent marcher aucune armée au secours du prétendant Charles, frère de l'avant-dernier roi, et duc de Lorraine sous la suzeraineté de l'empire. Réduit à la faible assistance de ses partisans de l'intérieur, Charles ne réussit qu'à s'emparer de la ville de Laon, où il se maintint en état de blocus, à cause de la force de la place, jusqu'au moment où il fut trahi et livré par l'un des siens. Hugues Capet le fit emprisonner dans la tour d'Orléans, où il mourut. Ses deux fils, Louis et Charles, nés en prison et bannis de France après la mort de leur père, trouvèrent un asile en Allemagne, où se conservait à leur égard l'ancienne sympathie d'origine et de parenté.

« Quoique le nouveau roi fût issu d'une famille germanique, l'absence de toute parenté avec la dynastie impériale, l'obscurité même de son origine dont on ne trouvait plus de trace certaine après la troisième génération, le désignaient comme candidat à la race indigène, dont la restauration s'opérait en quelque sorte depuis le démembrement de l'empire.

« L'avènement de la troisième race est, dans notre histoire nationale, d'une bien au-

et le tua, dit-on, de sa main. — Louis d'Outre-mer montra un courage et une activité qui n'auraient pas dû lui attirer cette satire : « Dominus in convivio, rex in cubiculo. » — Enfin, suivant l'observation de D. Vaissette, la jeunesse de Louis *le Fainéant* lui-même, la brièveté de son règne et la valeur dont il fit preuve au siège de Reims, ne méritaient pas ce surnom des derniers Mérovingiens.

2. Gerbert.

tre importance que celui de la seconde; c'est, à proprement parler, la fin du règne des Francks et la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé par la conquête. Dès lors, notre histoire devient simple; c'est toujours le même peuple, qu'on suit et qu'on reconnaît malgré les changements qui surviennent dans les mœurs et la civilisation. L'identité nationale est le fondement sur lequel repose, depuis tant de siècles, l'unité de dynastie. Un singulier pressentiment de cette longue succession de rois paraît avoir saisi l'esprit du peuple à l'avènement de la troisième race. Le bruit courut qu'en 981 saint Valeri, dont Hugues Capet, alors comte de Paris, venait de faire transférer les reliques, lui était apparu en songe et lui avait dit : « A cause de ce que tu as fait, toi et tes descendants vous serez rois jusqu'à la septième génération, c'est-à-dire à perpétuité¹. »

Cette légende populaire est répétée par tous les chroniqueurs sans exception, même par le petit nombre de ceux qui, n'approuvant point le changement de dynastie, disent que la cause de Hugues est une mauvaise cause et l'accusent de trahison contre son seigneur et de révolte contre les décrets de l'Église². C'était une opinion répandue parmi les gens de condition inférieure que la nouvelle famille régnante sortait de la classe plébéienne; et cette opinion, qui se conserva plusieurs siècles, ne fut point nuisible à sa cause³.

L'avènement d'une dynastie nouvelle fut à peine remarquée dans les provinces éloignées⁴. Qu'importait aux seigneurs de Gascogne, de Languedoc, de Provence, de savoir si celui qui portait vers la Seine le titre de roi s'appelait Charles ou Hugues Capet ?

Pendant longtemps le roi n'aura guère plus d'importance qu'un duc ou un comte ordinaire. C'est quelque chose cependant qu'il soit au moins l'égal des grands vassaux, que

la royauté soit descendue de la montagne de Laon et sortie de la tutelle de l'archevêque de Reims⁵. Les derniers Carlovingiens avaient souvent lutté avec peine contre les moindres barons. Les Capets sont de puissants seigneurs, capables de faire tête par leurs propres forces au comte d'Anjou, au comte de Poitiers. Ils ont réuni plusieurs comtés dans leurs mains. A chaque avènement ils ont acquis un titre nouveau, pour rançon de la royauté, pour dédommagement de la couronne qu'ils voulaient bien ne pas prendre encore. Hugues le Grand obtient de Louis IV le duché de Bourgogne, et de Lothaire le titre de duc d'Aquitaine.

Dans l'abaissement où l'avaient réduite les derniers Carlovingiens, la royauté n'était plus qu'un nom, un souvenir bien près d'être éteint; transférée aux Capets, c'est une espérance, un droit vivant, qui sommeille, il est vrai, mais qui, en temps utile, va peu à peu se réveiller. La royauté recommence avec la troisième race, comme avec la seconde, par une famille de grands propriétaires, amis de l'Église. La propriété et l'Église, la terre et Dieu, voilà les bases profondes sur lesquelles la monarchie doit se replacer pour revivre et reflourir.

Parvenus au terme de la domination des Allemands, à l'avènement de la nationalité française, nous devons nous arrêter un moment. L'an 1000 approche, la grande et solennelle époque où le moyen âge attendait la fin du monde. En effet, un monde y finit. Portons nos regards en arrière, La France a déjà parcouru deux âges dans sa vie de nation.

Dans le premier, les races sont venues se déposer l'une sur l'autre et féconder le sol gaulois de leurs alluvions. Par-dessus les Celtes se sont placés les Romains, enfin les Germains, les derniers venus du monde. Voilà les éléments, les matériaux vivants de la société.

Au second âge, la fusion des races com-

— Le duc d'Aquitaine, c'était alors (1016) Guillaume de Poitiers, reconnaissait le roi d'Arles pour suzerain.

5. Déjà Charles le Chauve, dans la première époque de son règne, ne voyait que par les yeux d'Hincmar. Ce fut encore Hincmar qui dirigea Louis le Bègue et qui fit roi Louis III, comme il s'en vantait lui-même. — Son successeur Foulque fut le protecteur de Charles le Simple en bas âge. Il le couronna en 893, à l'âge de quatorze ans, traita pour lui avec le roi Arnulf et avec Eudes, et le fit enfin roi en 898. — Après lui, Herivée ramena à Charles le Simple, en 920, ses vassaux révoltés et raffermir sa royauté chancelante. Seul il vint le défendre avec ses hommes contre l'invasion des Hongrois. — Louis d'Outre-mer fit la guerre à Héribert avec l'archevêque Arnoul, et lui accorda le droit de battre monnaie.

1. Chronique de Sithiu.

2. Acta SS. ord. S. Bened., sec. V.

3. Raoul Glaber, moine de Cluny, mort en 1048, se contente de dire : « Hugues Capet était fils d'Hugues le Grand, et petit-fils de Robert le Fort; mais j'ai différé de rappeler son origine, parce qu'en remontant plus haut elle est fort obscure. » — Dante a reproduit l'opinion populaire qui faisait descendre les Capet d'un boucher de Paris.

Di me son nati i Filippi ei Luigi,
Per cui novellamente à Francia retta.
Figliuol fui d'un beccaio di Parigi,
Quando li regi antichi vener meno,
Tutti fuor ch' un renduto in panni bigi.

4. Un moine de Maillezaïs (Poitou) dit dans sa chronique : Regnarè Francis rex Robertus ferebatur.

mence, et la société cherche à s'asseoir. La France voudrait devenir un monde social, mais l'organisation d'un tel monde suppose la fixité et l'ordre. La fixité, l'attachement au sol, à la *propriété*, cette condition impossible à remplir, tant que durent les immigrations de races nouvelles, elle l'est à peine sous les Carolingiens; elle ne le sera complètement que par la féodalité.

L'ordre, l'unité, ont été, ce semble, obtenus par les Romains, par Charlemagne. Mais pourquoi cet ordre a-t-il été si peu durable? C'est qu'il était tout matériel, tout extérieur, c'est qu'il cachait le désordre profond, la discorde obstinée d'éléments hétérogènes qui se trouvaient unis par force.

Diversité de races, de langues et d'esprits. défaut de communication, ignorance mutuelle, antipathies instinctives; voilà ce que cachait cette magnifique et trompeuse unité de l'administration romaine, plus ou moins reproduite par Charlemagne. « *Mortua quinetiam jungebat corpora vivis, lormenfi genus.* » C'était une torture que cet accouplement tyrannique de natures hostiles. Qu'on en juge par la promptitude et la violence avec laquelle tous ces peuples s'efforcèrent de s'arracher de l'Empire.

La matière veut la dispersion; l'esprit veut l'unité. La matière, essentiellement divisible, aspire à la désunion, à la discorde. Unité matérielle est un non-sens. En politique, c'est une tyrannie. L'esprit seul a droit d'unir; seul, il *comprend*, il embrasse, et, pour tout dire, il aime.

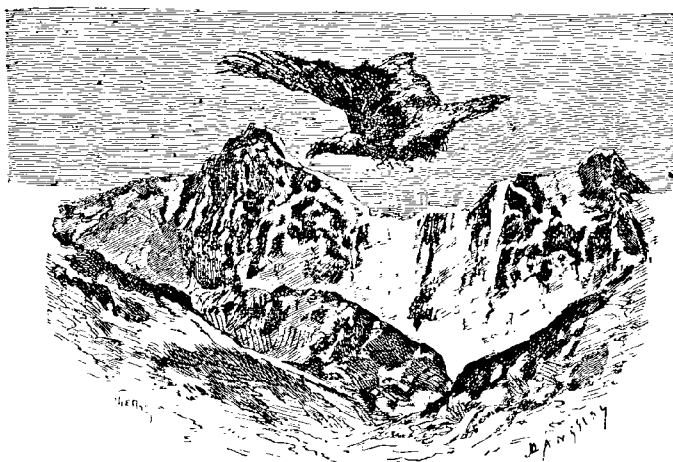
L'Église elle-même doit devenir une. L'aristocratie épiscopale a échoué dans l'organisation du monde carolingien. Il faut qu'elle s'humilie, cette aristocratie impuissante, qu'elle apprenne à connaître la subordination, qu'elle accepte la hiérarchie, qu'elle devienne, pour être efficace, la monarchie pontificale. Alors dans la dispersion matérielle apparaîtra l'invisible unité des intelligences, l'unité réelle, celle des esprits et des volontés. Alors le monde féodal contiendra, sous l'apparence du chaos, une harmonie réelle et forte, tandis que le pompeux mensonge de l'unité impériale ne contenait que l'anarchie.

En attendant que l'esprit vienne, et que Dieu ait soufflé d'en haut, la matière s'en va et se dissipe vers les quatre vents du monde. La division se subdivise, le grain de sable aspire à l'atome. Ils s'abjurent et se maudissent, ils ne veulent plus se connaître. Chacun dit : Qui sont mes frères? Ils se fixent en s'isolant. Celui-ci perche avec l'aigle, l'autre se retranche derrière le torrent. L'homme ne sait bientôt plus s'il existe un monde au delà de son canton, de sa vallée. Il prend racine, il s'incorpore à la terre: « *Pes, modo tam velox, pigris radicibus hæret.* » Naguère il se classait, il se jugeait par la loi propre à sa race, salique ou bavaroise, bourguignonne, lombarde ou gothique. L'homme était une personne, la loi était personnelle. Aujourd'hui l'homme s'est fait terre, la loi est territoriale. La jurisprudence devient une affaire de géographie.

À cette époque, la nature se charge de régler les affaires des hommes. Ils combattent, mais elle fait les partages. D'abord elle s'essaye, et sur l'Empire dessine les royaumes à grands traits. Les bassins de Seine et Loire, ceux de la Meuse, de la Saône, du Rhône, voilà quatre royaumes. Il n'y manque plus que les noms; vous les appellerez, si vous le voulez, royaumes de France, de Lorraine, de Bourgogne, de Provence. On croit les réunir, et, loin de là, ils se divisent encore. Les rivières, les montagnes réclament contre l'unité. La division triomphe, chaque point de l'espace redevient indépendant. La vallée devient un royaume, la montagne un royaume.

L'histoire devrait obéir à ce mouvement, se disperser aussi et suivre, sur tous les points où elles s'élèvent, toutes les dynasties féodales. Essayons de préparer le débrouillement de ce vaste sujet, en marquant d'une manière précise le caractère original des provinces où ces dynasties ont surgi. Chacune d'elles obéit visiblement, dans son développement historique, à l'influence diverse de sol et de climat. La liberté est forte aux âges civilisés, la nature dans les temps barbares; alors les fatalités locales sont toutes-puissantes, la simple géographie est une histoire.





LIVRE III

TABLEAU DE LA FRANCE

L'histoire de France commence avec la langue française. La langue est le signe principal d'une nationalité. Le premier monument de la nôtre est le serment dicté par Charles le Chauve à son frère, au traité de 843. C'est dans le demi-siècle suivant que les diverses parties de la France, jusque-là confondues dans une obscure et vague unité, se caractérisent chacune par une dynastie féodale. Les populations, si longtemps flottantes, se sont enfin fixées et assises. Nous savons maintenant où les prendre, et, en même temps qu'elles existent et agissent à part, elles prennent peu à peu une voix; chacune a son histoire, chacune se raconte elle-même.

La variété infinie du monde féodal, la multiplicité d'objets par laquelle il fatigue d'abord la vue et l'attention, n'en est pas moins la révélation de la France. Pour la première fois elle se produit dans sa forme géographique. Lorsque le vent emporte ce vain et uniforme brouillard, dont l'empire allemand avait tout couvert et tout obscurci, le pays apparaît, dans ses diversités locales, dessiné par ses montagnes, par ses rivières. Les divisions politiques répondent ici aux divisions physiques. Bien loin qu'il y ait, comme on l'a dit, confusion et chaos, c'est un ordre, une régularité inévitable et fatale. Chose bizarre! nos quatre-vingt-six départements répondent, à peu de chose près, aux quatre-vingt-six districts des Capitulaires, d'où sont sorties la plupart des souverainetés

féodales, et la Révolution, qui venait donner le dernier coup à la féodalité, l'a imitée malgré elle.

Le vrai point de départ de notre histoire doit être une division politique de la France, formée d'après sa division physique et naturelle. L'histoire est d'abord toute géographique. Nous ne pouvons raconter l'époque féodale ou *provinciale* (ce dernier nom la désigne aussi bien) sans avoir caractérisé chacun des provinces. Mais il ne suffit pas de tracer la forme géographique de ces diverses contrées, c'est surtout par leurs fruits qu'elles s'expliquent, je veux dire par les hommes et les événements que doit offrir leur histoire. Du point où nous nous plaçons, nous prédirons ce que chacune d'elles doit faire et produire, nous leur marquerons leur destinée, nous les doterons à leur berceau.

Et d'abord contemplons l'ensemble de la France, pour la voir se diviser d'elle-même.

Montons sur un des points élevés des Vosges, ou, si vous voulez, au Jura. Tournez le dos aux Alpes. Nous distinguerons (pourvu que notre regard puisse percer un horizon de trois cents lieues) une ligne onduleuse, qui s'étend des collines boisées du Luxembourg et des Ardennes aux ballons des Vosges; de là, par les coteaux vineux de la Bourgogne, aux déchirements volcaniques des Cévennes et jusqu'au mur prodigieux des Pyrénées. Cette ligne est la séparation des eaux: du côté occidental, la

Seine, la Loire et la Garonne descendent à l'Océan; derrière s'écoulent la Meuse au nord, la Saône et le Rhône au midi. Au loin, deux espèces d'îles continentales : la Bretagne, âpre et basse, simple quartz et granit, grand écueil placé au coin de la France pour porter le coup des courants de la Manche; d'autre part, la verte et rude Auvergne, vaste incendie éteint avec ses quarante volcans.

Les bassins du Rhône et de la Garonne, malgré leur importance, ne sont que secondaires. La vie forte est au nord. Là s'est opéré le grand mouvement des nations, l'écoulement des races a eu lieu de l'Allemagne à la France dans les temps anciens. La grande lutte politique des temps modernes est entre la France et l'Angleterre. Ces deux peuples sont placés front à front comme pour se heurter; les deux contrées, dans leurs parties principales, offrent deux pentes en face l'une de l'autre; ou si l'on veut, c'est une seule vallée dont la Manche est le fond. Ici, la Seine et Paris; là, Londres et la Tamise. Mais l'Angleterre présente à la France sa partie germanique; elle retient derrière elle les Celtes de Galles, d'Écosse et d'Irlande. La France, au contraire, adossée à ses provinces de langue germanique (Lorraine et Alsace), oppose un front celtique à l'Angleterre. Chaque pays se montre à l'autre par ce qu'il a de plus hostile.

L'Allemagne n'est point opposée à la France, elle lui est plutôt parallèle. Le Rhin,

1. Arthur Young, *Voyage agronomique*, t. II de la traduction, p. 189 : « La France peut se diviser en trois parties principales, dont la première comprend les vignobles; la seconde, le maïs; la troisième, les oliviers. Ces plants forment les trois districts : 1^o du Nord, où il n'y a pas de vignobles; 2^o du centre, où il n'y a pas de maïs; 3^o du Midi, où l'on trouve les vignes, les oliviers et le maïs. La ligne de démarcation entre les pays vignobles et ceux où l'on ne cultive pas la vigne, est, comme je l'ai moi-même observé à Coucy, à trois lieues du nord de Soissons; à Clermont dans le Beauvoisis, à Beaumont dans le Maine, et à Herbignai, près Guérande, en Bretagne. » — Cette limitation, peut-être trop rigoureuse, est pourtant généralement exacte.

Le tableau suivant des importations, dont le règne végétal s'est enrichi en France, donne une haute idée de la variété infinie de sol et de climat qui caractérise notre patrie :

« Le verger de Charlemagne, à Paris, passait pour unique, parce qu'on y voyait des pommiers, des poiriers, des noisetiers, des sorbiers et des châtaigniers. La pomme de terre, qui nourrit aujourd'hui une si grande partie de la population, ne nous est venue du Pérou qu'à la fin du seizième siècle. Saint Louis nous a apporté la renoucle inodore des plaines de la Syrie. Des ambassadeurs employèrent leur autorité à procurer à la France la renoucle des jardins. C'est à la

l'Elbe, l'Oder vont aux mers du Nord, comme la Meuse et l'Escaut. La France allemande sympathise d'ailleurs avec l'Allemagne, sa mère. Pour la France romaine et ibérienne, quelle que soit la splendeur de Marseille et de Bordeaux, elle ne regarde que le vieux monde de l'Afrique et de l'Italie, et d'autre part le vague Océan. Le mur des Pyrénées nous sépare de l'Espagne; plus que la mer ne la sépare elle-même de l'Afrique. Lorsqu'on s'élève au-dessus des pluies et des basses nuées jusqu'au *por* de Vénasque, et que la vue plonge sur l'Espagne, on voit bien que l'Europe est finie; un nouveau monde s'ouvre : devant, l'ardente lumière d'Afrique; derrière, un brouillard ondoyant sous un vent éternel.

En latitude, les zones de la France se marquent aisément par leurs produits. Au nord, les grasses et basses plaines de Belgique et de Flandre avec leurs champs de lin et de colza, et le houblon, leur vigne amère du Nord. De Reims à la Moselle commencent la vraie vigne et le vin; tout esprit en Champagne, bon et chaud en Bourgogne, il se charge, s'alourdit en Languedoc pour se réveiller à Bordeaux. Le mûrier, l'olivier paraissent à Montauban; mais ces enfants délicats du Midi risquent toujours sous le ciel inégal de la France¹. En longitude, les zones ne sont pas moins marquées. Nous verrons les rapports intimes qui unissent, comme en une longue bande, les provinces frontières des Ardennes, de Lorraine, de

croisade du trouvère Thibaut, comte de Champagne et de Brie, que Provins doit ses jardins de roses. Constantinople nous a fourni le marronnier d'Inde au commencement du dix-septième siècle. Nous avons longtemps envié à la Turquie la tulipe, dont nous possédons maintenant neuf cents espèces plus belles que celles des autres pays. L'orme était à peine connu en France avant François I^{er}, et l'artichaut avant le seizième siècle. Le mûrier n'a été planté dans nos climats qu'au milieu du quatorzième siècle. Fontainebleau est redevable de ses chasselas délicieux à l'île de Chypre. Nous sommes allés chercher le saule pleureur aux environs de Babylone; l'acacia, dans la Virginie; le frêne noir et le thuya, au Canada; la belle-de-nuit, au Mexique; l'héliotrope, aux Cordillères; le réséda, en Égypte; le millet altier, en Guinée; le ricin et le mico coulier, en Afrique; la grenadille et le topinambour, au Brésil; la gourde et l'agave, en Amérique; le tabac, au Mexique; l'amomon, à Madère; l'angélique, aux montagnes de la Laponie; l'hémérocale jaune, en Sibirie; la balsamine, dans l'Inde; la tubéreuse, dans l'île de Ceylan; l'épine-vinette et le chou-fleur, dans l'Orient; le raifort, à la Chine; la rhubarbe, en Tartarie; le blé sarrasin, en Grèce; le lin de la Nouvelle-Zélande, dans les terres australes. » Depping, *Description de la France*, t. I, p. 51. — Voy. aussi de Candolle, sur la *Statistique végétale de la France*, et A. de Humboldt, *Géographie botanique*.

Franche-Comté et de Dauphiné. La ceinture océanique, composée d'une part de Flandre, Picardie et Normandie, d'autre part de Poitou et Guyenne, flotterait dans son immense développement, si elle n'était serrée au milieu par ce dur nœud de la Bretagne.

On l'a dit, *Paris, Rouen, le Havre, sont une même ville dont la Seine est la grand-rue*. Éloignez-vous au midi de cette rue magnifique, où les châteaux touchent aux châteaux, les villages aux villages; passez de la Seine-Inférieure au Calvados, et du Calvados à la Manche, quelles que soient la richesse et la fertilité de la contrée, les villes diminuent de nombre, les cultures aussi; les pâturages augmentent. Le pays est sérieux; il va devenir triste et sauvage. Aux châteaux altiers de la Normandie vont succéder les bas manoirs bretons. Le costume semble suivre le changement de l'architecture. Le bonnet triomphal des femmes de Caux, qui annonce si dignement les filles des conquérants de l'Angleterre, s'évase vers Caen, s'aplatit dès Villedieu: à Saint-Malo, il se divise, et figure au vent, tantôt les ailes d'un moulin, tantôt les voiles d'un vaisseau. D'autre part, les habits de peau commencent à Laval. Les forêts qui vont s'épaississant, la solitude de la Trappe, où les moines mènent en commun la vie sauvage, les noms expressifs des villes, Fougères et Rennes (Rennes veut dire aussi fougère), les eaux grises de la Mayenne et de la Vilaine, tout annonce la rude contrée.

C'est par là, toutefois, que nous voulons commencer l'étude de la France. L'ainée de la monarchie, la province celtique, mérite le premier regard. De là, nous descendrons aux vieux rivaux des Celtes, aux Basques ou Ibères, non moins obstinés dans leurs montagnes que le Celte dans ses landes et ses marais. Nous pourrions passer ensuite aux pays mêlés par la conquête romaine et germanique. Nous aurons étudié la géographie dans l'ordre chronologique, et voyagé à la fois dans l'espace et dans le temps.

La pauvre et dure Bretagne, l'élément résistant de la France, étend ses champs de quartz et de schiste, depuis les ardoisières de Châteaulin, près de Brest, jusqu'aux ardoisières d'Angers. C'est là son étendue géologique. Toutefois, d'Angers à Rennes, c'est un pays disputé et flottant, un *border* comme celui d'Angleterre et d'Écosse, qui a échappé

de bonne heure à la Bretagne. La langue bretonne ne commence pas même à Rennes, mais vers Elven, Pontivy, Loudéac et Châtaudren. De là, jusqu'à la pointe du Finistère, c'est la vraie Bretagne, la Bretagne *bretonnante*, pays devenu tout étranger au nôtre, justement parce qu'il est resté trop fidèle à notre état primitif: peu français, tant il est gaulois, et qui nous aurait échappé plus d'une fois, si nous ne le tenions serré, comme dans des pinces et des tenailles, entre quatre villes françaises d'un génie rude et fort: Nantes et Saint-Malo, Rennes et Brest.

Et pourtant cette pauvre vieille province nous a sauvés plus d'une fois; souvent, lorsque la patrie était aux abois et qu'elle désespérait presque, il s'est trouvé des poitrines et des têtes bretonnes plus dures que le fer de l'étranger. Quand les hommes du Nord couraient impunément nos côtes et nos fleuves, la résistance commença par le Breton Nominoë; les Anglais furent repoussés au quatorzième siècle par Duguesclin, au dix-septième par Richelieu; au dix-huitième, poursuivis sur toutes les mers par Duguay-Trouin. Les guerres de la liberté religieuse et celles de la liberté politique n'ont pas de gloires plus innocentes et plus pures que Lanoue et La Tour d'Auvergne, le premier grenadier de la République. C'est un Nantais, si l'on en croit la tradition, qui aurait poussé le dernier cri de Waterloo: *La garde meurt et ne se rend pas!*

Le génie de la Bretagne, c'est un génie d'indomptable résistance et d'opposition intrépide, opiniâtre, aveugle: témoin Moreau, l'adversaire de Bonaparte. La chose est plus sensible encore dans l'histoire de la philosophie et de la littérature. Le Breton Pélage, qui mit l'esprit stoïcien dans le christianisme, et réclama le premier dans l'Église en faveur de la liberté humaine, eut pour successeurs le Breton Abailard et le Breton Descartes. Tous trois ont donné l'élan à la philosophie de leur siècle. Toutefois, dans Descartes même, le dédain des faits, le mépris de l'histoire et des langues, indique assez que ce génie indépendant, qui fonda la psychologie et doubla les mathématiques, avait plus de vigueur que d'étendue¹.

Cet esprit d'opposition, naturel à la Bretagne, est marqué au dernier siècle et au nôtre par deux faits contradictoires en apparence. La même partie de la Bretagne (Saint-

1. Il a percé bien loin sur une ligne droite, sans regarder à droite ni à gauche, et la première conséquence de cet idéalisme qui semblait donner tout à

l'homme fut, comme on le sait, l'anéantissement de l'homme dans la vision de Malebranche et le panthéisme de Spinoza.

Malo, Dinan et Saint-Brieuc) qui a produit, sous Louis XV, Duclos, Maupertuis et Lametrie, a donné, de nos jours, Chateaubriand et Lamennais.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur la contrée.

A ses deux portes, la Bretagne a deux forêts, le Bocage normand et le Bocage vendéen; deux villes, Saint-Malo et Nantes, la ville des corsaires et celle des négriers¹. L'aspect de Saint-Malo est singulièrement laid et sinistre; de plus, quelque chose de bizarre que nous retrouverons par toute la presqu'île, dans les costumes, dans les tableaux, dans les monuments². Petite ville, riche, sombre et triste, nid de vautours ou d'orfraies, tour à tour île et presqu'île, selon le flux ou le reflux; tout bordé d'écueils sales et fétides, où le varech pousse à plaisir. Au loin, une côte de rochers blancs, anguleux, découpés comme au rasoir. La guerre est le bon temps pour Saint-Malo; ils ne connaissent pas de plus charmante fête. Quand ils ont eu récemment l'espoir de courir sus aux vaisseaux hollandais, il fallait les voir sur leurs noires murailles, avec leurs longues-vues, qui couvaient déjà l'Océan³.

A l'autre bout, c'est Brest, le grand port militaire, la pensée de Richelieu, la main de Louis XIV; fort, arsenal et bagne, canons et vaisseaux, armées et millions, la force de la France entassée au bout de la France: tout cela dans un port serré, où l'on étouffe entre deux montagnes chargées d'immenses constructions. Quand vous parcourez ce port, c'est comme si vous passiez dans une petite barque entre deux vaisseaux de haut bord; il semble que ces lourdes masses vont venir à vous et que vous allez être pris entre elles. L'impression générale est grande, mais pénible. C'est un prodigieux tour de force, un défi porté à l'Angleterre et à la nature. J'y sens partout l'effort, et l'air du bagne et la

chaîne du forçat. C'est justement à cette pointe où la mer, échappée du détroit de la Manche, vient briser avec tant de fureur, que nous avons placé le grand dépôt de notre marine. Certes, il est bien gardé. J'y ai vu mille canons⁴. L'on n'y entrera pas; mais l'on n'en sort pas comme on veut. Plus d'un vaisseau a péri à la passe de Brest⁵. Toute cette côte est un cimetière. Il s'y perd soixante embarcations chaque hiver. La mer est anglaise d'inclination; elle n'aime pas la France; elle brise nos vaisseaux; elle ensable nos ports⁶.

Rien de sinistre et formidable comme cette côte de Brest; c'est la limite extrême, la pointe, la proue de l'ancien monde. Là, les deux ennemis sont en face: la terre et la mer, l'homme et la nature. Il faut voir quand elle s'émeut, la furieuse, quelles monstrueuses vagues elle entasse à la pointe de Saint-Mathieu, à cinquante, à soixante, à quatre-vingts pieds; l'écume vole jusqu'à l'église où les mères et les sœurs sont en prières⁷. Et même, dans les moments de trêve, quand l'Océan se tait, qui a parcouru cette côte funèbre sans dire ou sentir en soi: *Tristis usque ad mortem!*

C'est qu'en effet il y a là pis que les écueils, pis que la tempête. La nature est atroce, l'homme est atroce, et ils semblent s'entendre. Dès que la mer leur jette un pauvre vaisseau, ils courent à la côte, hommes, femmes et enfants; ils tombent sur cette curée. N'espérez pas arrêter ces loups, ils pilleraient tranquillement sous le feu de la gendarmerie⁸. Encore s'ils attendaient toujours le naufrage; mais on assure qu'ils l'ont souvent préparé. Souvent, dit-on, une vache, promenant à ses cornes un fanal mouvant, a mené les vaisseaux sur les écueils. Dieu sait alors quelles scènes de nuit! On en a vu qui, pour arracher une bague au doigt d'une femme qui se noyait, lui coupaient le doigt avec les dents⁹.

1. Ce sont deux faits que je constate. Mais que ne faudrait-il pas ajouter, si l'on voulait rendre justice à ces deux villes et leur payer tout ce que leur doit la France?

Nantes a encore une originalité qu'il faut signaler: la perpétuité des familles commerçantes, les fortunes lentes et honorables, l'économie et l'esprit de famille; quelque âpreté dans les affaires, parce qu'on veut faire honneur à ses engagements. Les jeunes gens s'y observent, et les mœurs y valent mieux que dans aucune ville maritime.

2. Par exemple, dans les clochers penchés, ou découpés en jeux de cartes, ou lourdement étagés de balustrades, qu'on voit à Tréguier et à Landerneau; dans la cathédrale tortueuse de Quimper, où le chœur est de travers par rapport à la nef; dans la triple église de Vannes, etc. Saint-Malo n'a pas de cathédrale, malgré ses belles légendes.

3. L'auteur était à Saint-Malo en septembre 1831.

4. A l'arsenal, sans compter les batteries (1836).

5. Par exemple, le *Républicain*, vaisseau de cent vingt canons en 1793.

6. Dieppe, le Havre, la Rochelle, Cette, etc.

7. *Goélans, goélans,*
Ramenez-nous nos amans! (Brizeux.)

8. Attesté par les gendarmes mêmes. Du reste, ils semblent envisager le *bris* comme une sorte de droit d'alluvion. Ce terrible droit de *bris* était, comme on sait, l'un des privilèges féodaux les plus lucratifs. Le vicomte de Léon disait, en parlant d'un écueil: « J'ai là une pierre plus précieuse que celles qui ornent la couronne des rois. »

9. Je rapporte cette tradition du pays sans la garantir. Il est superflu d'ajouter que la trace de ces mœurs barbares disparaît chaque jour.



... et vous forcez de danser avec eux jusqu'à ce que vous en mourrez de fatigue. (P. 186.)

L'homme est dur sur cette côte. Fils maudit de la création, vrai Caïn, pourquoi pardonnerait-il à Abel? La nature ne lui pardonne pas. La vague l'épargne-t-elle quand, dans les terribles nuits de l'hiver, il va, par les écueils, attirer le varech flottant qui doit engraisser son champ stérile, et que, si souvent, le flot apporte l'herbe et emporte l'homme? L'épargne-t-elle quand'il glisse en tremblant sous la pointe du Raz, aux rochers rouges où s'abîme l'*Enfer de Plogoff*, à côté de la *Baie des Trépassés*, où les courants portent les cadavres depuis tant de siècles?

C'est un proverbe breton : « Nul n'a passé le « Raz sans mal ou sans frayeur! » Et encore « Secourez-moi, grand Dieu, à la pointe du « Raz, mon vaisseau est si petit et la mer « est si grande!¹ »

Ià, la nature expire, l'humanité devient morne et froide. Nulle poésie, peu de religion. Le christianisme y est d'hier. Michel Noblet fut l'apôtre de Batz en 1648. Dans les îles de Sein, de Batz, d'Ouessant, les mariages sont tristes et sévères. Les sens y

¹ Voyage de Cambry.

semblent éteints ; plus d'amour, de pudeur, ni de jalousie. Les filles font, sans rougir, les démarches pour leur mariage¹. La femme y travaille plus que l'homme, et dans les îles d'Ouessant elle y est plus grande et plus forte. C'est qu'elle cultive la terre ; lui, il reste assis au bateau, bercé et battu par la mer, sa rude nourrice. Les animaux aussi s'altèrent et semblent changer de nature. Les chevaux, les lapins sont d'une étrange petitesse dans ces îles.

Asseyons-nous à cette formidable pointe du Raz, sur ce rocher miné, à cette hauteur de trois cents pieds, d'où nous voyons sept lieues de côtes. C'est ici, en quelque sorte, le sanctuaire du monde celtique. Ce que vous apercevez par delà la Baie des Trépassés est l'île de Sein, triste banc de sable sans arbres et presque sans abri ; quelques familles y vivent, pauvres et compatissantes, qui, tous les ans, sauvent des naufragés. Cette île était la demeure des vierges sacrées qui donnaient aux Celtes beau temps ou naufrage. Là, elles célébraient leur triste et meurtrière orgie, et les navigateurs entendaient avec effroi de la pleine mer le bruit des cymbales barbares. Cette île, dans la tradition, est le berceau de Myrddyn, le Merlin du moyen âge. Son tombeau est de l'autre côté de la Bretagne, dans la forêt de Brocéliande, sous la fatale pierre où sa Viviane l'a enchanté. Tous ces rochers que vous voyez, ce sont des villes englouties ; c'est Douarnenez, c'est Is, la Sodome bretonne ; ces deux corbeaux, qui vont toujours volant lourdement au rivage, ne sont rien autres que les âmes du roi Grallon et de sa fille, et ces sifflements, qu'on croirait ceux de la tempête, sont les *crieries*, ombres des naufragés qui demandent la sépulture.

A Lanvau, près Brest, s'élève, comme la borne du continent, une grande pierre brute. De là, jusqu'à Lorient, et de Lorient à Qui-

beron et Carnac, sur toute la côte méridionale de la Bretagne, vous ne pouvez marcher un quart d'heure sans rencontrer quelques-uns de ces monuments informes qu'on appelle druidiques. Vous les voyez souvent de la route dans des landes couvertes de houx et de chardons. Ce sont de grosses pierres basses, dressées et souvent un peu arrondies par le haut ; ou bien, une table de pierre portant sur trois ou quatre pierres droites. Qu'on veuille y voir des autels, des tombeaux ou de simples souvenirs de quelque événement, ces monuments ne sont rien moins qu'imposants, quoi qu'on ait dit. Mais l'impression en est triste, ils ont quelque chose de singulièrement rude et rebutant. On croit sentir dans ce premier essai de l'art une main déjà intelligente, mais aussi dure, aussi peu humaine que le roc qu'elle a façonné. Nulle inscription, nul signe, si ce n'est peut-être sous les pierres renversées de Loc-Mariaker, encore si peu distincts qu'on est tenté de les prendre pour des accidents naturels. Si vous interrogez les gens du pays, ils répondront brièvement que ce sont les maisons des Korrigans, des Courils, petits hommes lascifs qui, le soir, barrent le chemin, et vous forcent de danser avec eux jusqu'à ce que vous en mouriez de fatigue. Ailleurs, ce sont les fées qui, descendant des montagnes en flant, ont apporté ces rocs dans leur tablier². Ces pierres éparses sont toute une noce pétrifiée. Une pierre isolée, vers Morlaix, témoigne du malheur d'un paysan qui, pour avoir blasphémé, a été avalé par la lune³.

Je n'oublierai jamais le jour où je partis de grand matin d'Auray, à la ville sainte des chouans, pour visiter, à quelques lieues, les grands monuments druidiques de Loc-Mariaker et de Carnac. Le premier de ces villages, à l'embouchure de la sale et fétide rivière

1. Voyage de Cambry. — Dans les Hébrides et autres îles, l'homme prenait la femme à l'essai pour un an ; si elle ne lui convenait pas, il la cédait à un autre. (V. Tolland's Letters, p. 2-3 et Martin's Hébrides, etc.) Naguère encore, le paysan qui voulait se marier demandait femme au lord de Barra, qui régnait dans ces îles depuis trente-cinq générations. Solin, c. xxii, assure déjà que le roi des Hébrides n'a point de femmes à lui, mais qu'il use de toutes.

2. C'est la forme que la tradition prend dans l'Anjou. Transplantée dans les belles provinces de la Loire, elle revêt ainsi un caractère gracieux, et toutefois grandiose dans sa naïveté.

3. Cet astre est toujours redoutable aux populations celtiques. Ils lui disent, pour en détourner la malfaisante influence : « Tu nous trouves bien, laisse-nous bien. » Quand elle se lève, ils se mettent à genoux, et disent un *Pater* et un *Ave*. Dans plusieurs lieux, ils l'appellent Notre-Dame. D'autres se découvrent quand

l'étoile de Vénus se lève (Cambry, I, 193). — Le respect des lacs et des fontaines s'est aussi conservé : ils y apportent à certain jour du beurre et du pain. (Cambry, III, 35. Voy. aussi Depping, I, 76.) — Jusqu'en 1788, à Lesneven, on chantait solennellement, le premier jour de l'an : GUY-NA-NÉ. (Cambry, II, 26.) — Dans l'Anjou, les enfants demandaient leurs étrennes, en criant : MA GUILLANNE. (Bodin, *Recherches sur Saumur*.) — Dans le département de la Haute-Vienne, on criait : GUI-GNE-LEU. — Il y a peu d'années que, dans les Orcades, la fiancée allait au temple de la Lune, et y invoquait Woden. (? Logan, II, 360.) — La fête du Soleil se célébrerait encore dans un village du Dauphiné, selon M. Champollion-Figeac (sur les dialectes du Dauphiné, p. 41). — Aux environs de Saumur, on allait, à la Trinité, voir paraître *trois soleils*. — A la Saint-Jean, on allait voir danser le soleil levant. (Bodin, *lococitato*.) — Les Angevins appelaient le soleil *Seigneur* et la lune *Dame*. (Id., *Recherches sur l'Anjou*, I, 86.)

d'Auray, avec ses îles du Morbihan, plus nombreuses qu'il n'y a de jours dans l'an, regarde par-dessus une petite baie la plage de Quiberon, de sinistre mémoire. Il tombait du brouillard, comme il y en a sur ces côtes la moitié de l'année. De mauvais ponts sur des marais, puis le bas et sombre manoir avec la longue avenue de chênes qui s'est religieusement conservée en Bretagne; des bois fourrés et bas, où les vieux arbres même ne s'élèvent jamais bien haut; de temps en temps un paysan qui passe sans regarder; mais il vous a bien vu avec son œil oblique d'oiseau de nuit. Cette figure explique leur fameux cri de guerre, et le nom de *chouans*, que leur donnaient les *bleus*. Point de maisons sur les chemins; ils reviennent chaque soir au village. Partout de grandes landes, tristement parées de bruyères roses et de diverses plantes jaunes; ailleurs, ce sont des campagnes blanches de sarrasin. Cette neige d'été, ces couleurs sans éclat et comme flétries d'avance, affligent l'œil plus qu'elles ne le récréent, comme cette couronne de paille et de fleurs dont se pare la folle d'*Hamlet*. En avançant vers Carnac, c'est encore pis. Véritables plaines de roc où quelques moutons noirs paissent le caillou. Au milieu de tant de pierres, dont plusieurs sont dressées d'elles-mêmes, les alignements de Carnac n'inspirent aucun étonnement. Il en reste quelques centaines debout; la plus haute a quatorze pieds.

Le Morbihan est sombre d'aspect et de souvenirs; pays de vieilles haines, de pèlerinages et de guerre civile, terre de caillou et race de granit. Là, tout dur; le temps y passe plus lentement. Les prêtres y sont très forts. C'est pourtant une grave erreur de croire que ces populations de l'Ouest, bretonnes et vendéennes, soient profondément religieuses; dans plusieurs cantons de l'Ouest, le saint qui n'exauce pas les prières risque d'être vigoureusement fouetté¹. En Bretagne, comme en Irlande, le catholicisme est cher aux hommes comme symbole de la nationalité. La religion y a surtout une influence politique. Un prêtre irlandais qui se fait ami des Anglais est bientôt chassé du pays. Nulle église, au moyen âge, ne resta plus longtemps indépendante de Rome que celle d'Irlande et de Bretagne. La dernière essaya longtemps de

se soustraire à la primatie de Tours, et lui opposa celle de Dôle.

La noblesse innombrable et pauvre de la Bretagne était plus rapprochée du laboureur. Il y avait là aussi quelque chose des habitudes de clan. Une foule de familles de paysans se regardaient comme nobles; quelques-uns se croyaient descendus d'Arthur ou de la fée Morgane, et plantaient, dit-on, des épées pour limites à leurs champs. Ils s'asseyaient et se couvraient devant leur seigneur en signe d'indépendance. Dans plusieurs parties de la province, le servage était inconnu: les domaniers et quevaisiers, quelque dure que fût leur condition, étaient libres de leur corps, si leur terre était servie. Devant le plus fier des Rohan², ils se seraient redressés en disant, comme ils font, d'un ton si grave: *Me zo denn ar Armoric*, et moi aussi je suis Breton. Un mot profond a été dit sur la Vendée, et s'applique aussi à la Bretagne: *Ces populations sont au fond républicaines*³: républicanisme social, non politique.

Ne nous étonnons pas que cette race celtique, la plus obstinée de l'ancien monde, ait fait quelques efforts dans ces derniers temps pour prolonger encore sa nationalité; elle l'a défendue de même au moyen âge. Pour que l'Anjou prévalût au douzième siècle sur la Bretagne, il a fallu que les Plantagenets devinssent, par deux mariages, rois d'Angleterre et ducs de Normandie et d'Aquitaine. La Bretagne, pour leur échapper, s'est donnée à la France; mais il leur a fallu encore un siècle de guerre entre les partis français et anglais, entre les Blois et les Montfort. Quand le mariage d'Anne avec Louis XII eut réuni la province au royaume, quand Anne eut écrit sur le château de Nantes la vieille devise du château des Bourbons (*Qui qu'en grogne, tel est mon plaisir*!), alors commença la lutte légale des états, du parlement de Rennes, sa défense du droit coutumier contre le droit romain, la guerre des privilèges provinciaux contre la centralisation monarchique. Comprimée durement par Louis XIV⁴, la résistance recommença sous Louis XV, et La Chalotais, dans un cachot de Brest, écrivit avec un cure-dents son courageux factum contre les jésuites.

Aujourd'hui la résistance expire, la Bre-

1. Dans la Cornouaille. — Il leur est arrivé de même dans les guerres des chouans de battre leurs chefs et de leur obéir un moment après.

2. On connaît les prétentions de cette famille descendue des Marc Tiern de Léon. Au seizième siècle, ils avaient pris cette devise qui résume leur histoire: « *Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis.* »

3. Témoignage de M. le capitaine Galleran, à la cour d'assises de Nantes, octobre 1832.

4. Voy. les Lettres de M^{me} de Sévigné, 1673, de septembre en décembre. Il y eut un très grand nombre d'hommes roués, pendus, envoyés aux galères. Elle en parle avec une légèreté qui fait mal.

tagne devient peu à peu toute France. Le vieil idiome, miné par l'infiltration continue de la langue française, recule peu à peu. Le génie de l'improvisation poétique, qui a subsisté si longtemps chez les Celtes d'Irlande et d'Écosse, qui chez nos Bretons mêmes n'est pas tout à fait éteint, devient pourtant une singularité rare. Jadis, aux demandes de mariage, le bazvalan¹ chantait un couplet de sa composition; la jeune fille répondait quelques vers. Aujourd'hui ce sont des formules apprises par cœur qu'ils débitent. Les essais, plus hardis qu'heureux, des Bretons qui ont essayé de raviver par la science la nationalité de leur pays n'ont été accueillis que par la risée. Moi-même j'ai vu à T*** le savant ami de Le Brigant, le vieux M. D*** (qu'ils ne connaissent que sous le nom de M. Système) : au milieu de cinq ou six volumes dépareillés, le pauvre vieillard, seul, couché sur une chaise séculaire, sans soin filial, sans famille, se mourait de la fièvre entre une grammaire irlandaise et une grammaire hébraïque. Il se ranima pour me déclamer quelques vers bretons sur un rythme emphatique et monotone, qui pourtant n'était pas sans charme. Je ne pus voir, sans compassion profonde, ce représentant de la nationalité celtique, ce défenseur expirant d'une langue et d'une poésie expirantes.

Nous pouvons suivre le monde celtique, le long de la Loire, jusqu'aux limites géologiques de la Bretagne, aux ardoisières d'Angers; ou bien jusqu'au grand monument druidique de Saumur, le plus important peut-être qui reste aujourd'hui; ou encore jusqu'à Tours, la métropole ecclésiastique de la Bretagne au moyen âge.

Nantes est un demi-Bordeaux, moins brillant et plus sage, mêlé d'opulence coloniale et de sobriété bretonne. Civilisé entre deux barbaries, commerçant entre deux guerres civiles, jeté là comme pour rompre la communication. A travers, passe la grande Loire, tourbillonnant entre la Bretagne et la Vendée; le fleuve des noyades. *Quel torrent!* écrivait Carrier, enivré de la poésie de son crime, *quel torrent révolutionnaire que cette Loire!*

C'est à Saint-Florent, au lieu même où s'élève la colonne du Vendéen Bonchamps, qu'au neuvième siècle le Breton Nominœ, vainqueur des Northmans, avait dressé sa

propre statue; elle était tournée vers l'Anjou, vers la France, qu'il regardait comme sa proie². Mais l'Anjou devait l'emporter. La grande féodalité dominait chez cette population plus disciplinable; la Bretagne, avec son innombrable petite noblesse, ne pouvait faire de grande guerre ni de conquête. La *noire ville* d'Angers porte, non seulement dans son vaste château et dans sa Tour du Diable, mais sur sa cathédrale même, ce caractère féodal. Cette église Saint-Maurice est chargée non de saints, mais de chevaliers armés de pied en cap; toutefois ses flèches boiteuses, l'une sculptée, l'autre nue, expriment suffisamment la destinée incomplète de l'Anjou. Malgré sa belle position sur le triple fleuve de la Maine, et si près de la Loire, où l'on distingue à leur couleur les eaux des quatre provinces, Angers, dort aujourd'hui. C'est bien assez d'avoir quelque temps réuni, sous ses Plantagenets, l'Angleterre, la Normandie, la Bretagne et l'Aquitaine; d'avoir plus tard, sous le bon René et ses fils, possédé, disputé, revendiqué les trônes de Naples, d'Aragon, de Jérusalem et de Provence, pendant que sa fille Marguerite soutenait la Rose rouge contre la Rose blanche, et Lancastre contre York. Elles dorment aussi au murmure de la Loire, les villes de Saumur et de Tours, la capitale du protestantisme³ en France; Saumur, le petit royaume des prédicants et du vieux Duplessis-Mornay, contre lesquels leur bon ami Henri IV bâtit la Flèche aux jésuites. Son château de Mornay et son prodigieux *dolmen*⁴, font toujours de Saumur une ville historique. Mais bien autrement historique est la bonne ville de Tours et son tombeau de saint Martin, le vieil asile, le vieil oracle, le Delphes de la France, où les Mérovingiens venaient consulter les sorts, ce grand et lucratif pèlerinage pour lequel les comtes de Blois et d'Anjou ont tant rompu de lances. Le Mans, Angers, toute la Bretagne, dépendaient de l'archevêché de Tours; ses chanoines, c'étaient les Capets et les ducs de Bourgogne, de Bretagne, et le comte de Flandre et le patriarche de Jérusalem, les archevêques de Mayence, de Cologne, de Compostelle. Là, on battait monnaie, comme à Paris; là, on fabriqua de bonne heure la soie, les tissus précieux, et aussi, s'il faut le dire, ces confi-

1. Le bazvalan était celui qui se chargeait de demander les filles en mariage. C'était le plus souvent un tailleur, qui se présentait avec un bas bleu et un blanc.

2. Charles le Chauve, à son tour, s'en fit élever une en regard de la Bretagne.

3. Du moins à l'époque mérovingienne.

4. C'est une espèce de grotte artificielle de quarante pieds de long sur dix de large et huit de haut, le tout formé de onze pierres énormes. Ce dolmen, placé dans la vallée, semble répondre à un autre qu'on aperçoit sur une colline. J'ai souvent remarqué la même disposition dans les monuments druidiques, par exemple, à Carnac.

tures, ces rillettes, qui ont rendu Tours et Reims également célèbres; villes de prêtres et de sensualité. Mais Paris, Lyon et Nantes ont fait tort à l'industrie de Tours. C'est la faute aussi de ce doux soleil, de cette molle Loire; le travail est chose contre nature dans ce paresseux climat de Tours, de Blois et de Chinon; dans cette patrie de Rabelais, près du tombeau d'Agnès Sorel. Chenonceaux, Chambord, Montbazou, Langeais, Loches, tous les favoris et favorites de nos rois, ont leurs châteaux le long de la rivière. C'est le pays du *rire* et du *rien à faire*. Vive verdure en août comme en mai, des fruits, des arbres. Si vous regardez du bord, l'autre rive semble suspendue en l'air, tant l'eau réfléchit fidèlement le ciel; sable au bas, puis le saule qui vient boire dans le fleuve; derrière, le peuplier, le tremble, le noyer, et les îles fuyant parmi les fies; en montant, des têtes rondes d'arbres qui s'en vont moutonnant doucement les uns sur les autres. Molle et sensuelle contrée, c'est bien ici que l'idée dut venir de faire la femme reine des monastères, et de vivre sous elle dans une voluptueuse obéissance, mêlée d'amour et de sainteté. Aussi jamais abbaye n'eut la splendeur de Fontevrault¹! Il en reste aujourd'hui cinq églises. Plus d'un roi voulut y être enterré. Même le farouche Richard Cœur-de-Lion leur légua son cœur; il croyait que ce cœur meurtrier et parricide finirait par reposer peut-être dans une douce main de femme et sous la prière des vierges!

Pour trouver sur cette Loire quelque chose de moins mou et de plus sévère, il faut remonter au coude par lequel elle s'approche de la Seine, jusqu'à la sérieuse Orléans, ville de légistes au moyen âge, puis calviniste, puis janséniste, aujourd'hui industrielle. Mais je parlerai plus tard du centre de la France; il me tarde de pousser au Midi; j'ai parlé des Celtes de Bretagne, je veux m'acheminer vers les Ibères, vers les Pyrénées.

Le Poitou, que nous trouvons de l'autre côté de la Loire, en face de la Bretagne et de l'Anjou, est un pays formé d'éléments très divers, mais non point mélangés. Trois populations fort distinctes y occupent trois bandes de terrains qui s'étendent du nord au midi. De là les contradictions apparentes

qu'offre l'histoire de cette province. Le Poitou est le centre du calvinisme au seizième siècle, il recrute les armées de Coligny et tente la fondation d'une république protestante; et c'est du Poitou qu'est sortie de nos jours l'opposition catholique et royaliste de la Vendée. La première époque appartient surtout aux hommes de la côte; la seconde, surtout, au Bocage vendéen. Toutefois, l'une et l'autre rapportent à un même principe, dont le calvinisme républicain, dont le royalisme catholique n'ont été que la forme: esprit indomptable d'opposition au gouvernement central.

Le Poitou est la bataille du Midi et du Nord. C'est près de Poitiers que Clovis a défait les Goths, que Charles Martel a repoussé les Sarrasins, que l'armée anglo-gasconne du prince Noir a pris le roi Jean. Mêlé de droit romain et de droit coutumier, donnant ses légistes au Nord, ses troubadours au Midi, le Poitou est lui-même, comme sa Mélusine², assemblage de natures diverses, moitié femme et moitié serpent. C'est dans le pays du mélange, dans le pays des mulets et des vipères³, que ce mythe étrange a dû naître.

Ce génie mixte et contradictoire a empêché le Poitou de rien achever; il a tout commencé. Et d'abord la vieille ville romaine de Poitiers, aujourd'hui si solitaire, fut, avec Arles et Lyon, la première école chrétienne des Gaules. Saint Hilaire a partagé les combats d'Athanase pour la divinité de Jésus-Christ. Poitiers fut pour nous, sous quelques rapports, le berceau de la monarchie, aussi bien que du christianisme. C'est de sa cathédrale que brilla pendant la nuit la colonne de feu qui guida Clovis contre les Goths. Le roi de France était abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, comme de Saint-Martin de Tours. Toutefois, cette dernière église, moins lettrée mais mieux située, plus populaire, plus féconde en miracles, prévalut sur sa sœur aînée. La dernière lueur de la poésie latine avait brillé à Poitiers avec Fortunat; l'aurore de la littérature moderne y parut au douzième siècle; Guillaume VII est le premier troubadour. Ce Guillaume, excommunié pour avoir enlevé la vicomtesse de Châtelleraut, conduisit, dit-on, cent mille hommes à la terre sainte⁴, mais il emmena

1. En 1821, il restait de l'abbaye trois cloîtres, soutenus de colonnes et de pilastres, cinq grandes églises et plusieurs statues, entre autres celle de Henri II. Le tombeau de son fils, Richard Cœur-de-Lion, avait disparu.

2. Voy. les *Éclaircissements*.

3. Les mules du Poitou sont recherchées par l'Auvergne, la Provence, le Languedoc, l'Espagne même.—

La naissance d'une mule est plus fêtée que celle d'un fils. — Vers Mirebeau, un âne étalon vaut jusqu'à 3,000 francs. (Dupin, *Statistique des Deux-Sèvres*.)

Les pharmaciens achetaient beaucoup de vipères dans le Poitou. — Poitiers envoyait autrefois ses vipères jusqu'à Venise. (*Stat. de la Vendée*, par l'ing. La Bretonnière.)

4. Il arriva avec six hommes devant Antioche.

aussi la foule de ses maîtresses¹. C'est de lui qu'un vieil auteur dit : « Il fut bon troubadour, bon chevalier d'armes, et courut longtemps le monde pour tromper les dames. » Le Poitou semble avoir été alors un pays de libertins spirituels et de libres penseurs. Gilbert de la Porée, né à Poitiers, et évêque de cette ville, collègue d'Abailard à l'école de Chartres, enseigna avec la même hardiesse, fut comme lui attaqué par saint Bernard, se rétracta comme lui, mais ne se releva pas comme le logicien breton. La philosophie poitevine naît et meurt avec Gilbert.

La puissance politique du Poitou n'eut guère meilleure destinée. Elle avait commencé au neuvième siècle par la lutte que soutint, contre Charles le Chauve, Aymon, père de Renaud, comte de Gascogne, et frère de Turpin, comte d'Angoulême. Cette famille voulait être issue des deux fameux héros de roman, saint Guillaume de Toulouse et Gérard de Roussillon, comte de Bourgogne. Elle fut, en effet, grande et puissante, et se trouva quelque temps à la tête du Midi. Ils prenaient le titre de ducs d'Aquitaine, mais ils avaient trop forte partie dans les populations de Bretagne et d'Anjou, qui les serraient au nord; les Angevins leur enlevèrent partie de la Touraine, Saumur, Loudun, et les tournèrent en s'emparant de Saintes. Cependant les comtes de Poitou s'épuisèrent pour faire prévaloir dans le Midi, particulièrement sur l'Auvergne, sur Toulouse, ce grand titre de ducs d'Aquitaine; ils se ruinaient en lointaines expéditions d'Espagne et de Jérusalem; hommes brillants et prodiges, chevaliers-troubadours souvent brouillés avec l'Église, mœurs légères et violentes, adultères célèbres, tragédies domestiques. Ce n'était pas la première fois qu'une comtesse de Poitiers assassinait sa rivale, lorsque la jalouse Éléonore de Guyenne fit périr la belle Rosemonde dans le labyrinthe où son époux l'avait cachée.

Les fils d'Éléonore, Henri, Richard Cœur-de-Lion et Jean, ne surent jamais s'ils étaient

Poitevins ou Anglais, Angevins ou Normands. Cette lutte intérieure de deux natures contradictoires se représenta dans leur vie mobile et orageuse. Henri III, fils de Jean, fut gouverné par les Poitevins; on sait quelles guerres civiles il en coûta à l'Angleterre. Une fois réuni à la monarchie, le Poitou du marais et de la plaine se laissa aller au mouvement général de la France. Fontenai fournit de grands légistes, les Tiraqueau, les Besly, les Brisson. La noblesse du Poitou donna force courtisans habiles (Thouars, Mortemart, Meilleraie, Mauléon). Le plus grand politique et l'écrivain le plus populaire de la France, appartenaient au Poitou oriental : Richelieu et Voltaire; ce dernier, né à Paris, était d'une famille de Parthenay².

Mais ce n'est pas là toute la province. Le plateau des deux Sèvres verse ses rivières, l'une vers Nantes, l'autre vers Niort et la Rochelle. Les deux contrées excentriques qu'elles traversent sont fort isolées de la France. La seconde, petite Hollande³, répandue en marais, en canaux, ne regarde que l'Océan, que la Rochelle, la *ville blanche*⁴ comme la ville noire. La Rochelle, comme Saint-Malo, fut originairement un asile ouvert par l'Église aux juifs, aux serfs, aux *coliberts* du Poitou. Le pape protégea l'une comme l'autre⁵ contre les seigneurs. Elles grandirent affranchies de dime et de tribut. Une foule d'aventuriers, sortis de cette populace sans nom, exploitèrent les mers comme marchands, comme pirates; d'autres exploitèrent la cour et mirent au service des rois leur génie démocratique, leur haine des grands. Sans remonter jusqu'au serf Leudaste, de l'île de Ré, dont Grégoire de Tours nous a conservé la curieuse histoire, nous citerons le fameux cardinal de Sion, qui arma les Suisses pour Jules II, les chanceliers Olivier sous Charles IX, Baluc et Doriole sous Louis XI; ce prince aimait à se servir de ces intrigants, sauf à les loger ensuite dans une cage de fer.

La Rochelle crut un instant devenir une

1. L'évêque d'Angoulême lui disait : « Corrigez-vous; » le comte lui répondit : « Quand tu te peigneras. » L'évêque était chauve.

2. Il y aurait encore des Arouet dans les environs de cette ville, au village de Saint-Loup.

3. Le marais méridional est tout entier l'ouvrage de l'art. La difficulté à vaincre, c'était moins le flux de la mer que les débordements de la Sèvre. — Les digues sont souvent menacées. — Les *cabaniers* (habitants de fermes appelées *cabanes*) marchent avec des bâtons de douze pieds pour sauter les fossés et les canaux. Le *Marais mouillé*, au delà des digues, est sous l'eau tout l'hiver. (La Bretonnière). — Noirmoutiers est à douze

pieds au-dessous du niveau de la mer, et on trouve des digues artificielles, sur une longueur de onze mille toises. — Les Hollandais desséchèrent le *Marais du Petit-Poitou*, par un canal appelé *Ceinture des Hollandais*. (*Statistique* de Peuchet et Chanlaire. Voy. aussi la description de la Vendée, par M. Cavoteau, 1812.)

4. Les Anglais donnaient autrefois ce nom à la Rochelle, à cause du reflet de la lumière sur les rochers et les falaises.

5. Raymond Perraud, né à la Rochelle, évêque et cardinal, homme actif et hardi, obtint en 1502, pour les Rochellois, des bulles qui défendent à tout juge forain de les citer à son tribunal.

Amsterdam, dont Coligny eût été le Guillaume d'Orange. On sait les deux fameux sièges contre Charles IX et Richelieu, tant d'efforts héroïques, tant d'obstination et ce poignard que le maire avait déposé sur la table de l'hôtel de ville, pour celui qui parlerait de se rendre. Il fallut bien qu'ils cédasent pourtant, quand l'Angleterre, trahissant la cause protestante et son propre intérêt, laissa Richelieu fermer leur port; on distingue encore à marée basse les restes de l'immense digue. Isolée de la mer, la ville amphibie ne fit plus que languir. Pour mieux la museler, Rochefort fut fondé par Louis XIV à deux pas de la Rochelle, le port du roi à côté du port du peuple.

Il y avait pourtant une partie du Poitou qui n'avait guère paru dans l'histoire, que l'on connaissait peu et qui s'ignorait elle-même. Elle s'est révélée par la guerre de la Vendée. Le bassin de la Sèvre nantaise, les sombres collines qui l'environnent, tout le Bocage vendéen, telle fut la principale et première scène de cette guerre terrible qui embrasa tout l'Ouest. Cette Vendée, qui a quatorze rivières, et pas une navigable¹, pays perdu dans ses haies et ses bois, n'était, quoi qu'on ait dit, ni plus religieuse ni plus royaliste que bien d'autres provinces-frontières, mais elle tenait à ses habitudes. L'ancienne monarchie, dans son imparfaite centralisation, les avait peu troublées; la Révolution voulut les lui arracher et l'amener d'un coup à l'unité nationale; brusque et violente, portant partout une lumière subite, elle effaroucha ces fils de la nuit. Ces paysans se trouvèrent des héros. On sait que le voiturier Cathelineau pétrissait son pain quand il entendit la proclamation républicaine; il essuya simplement ses bras et prit son fusil². Chacun en fit autant, et l'on mar-

cha droit aux bleus. Et ce ne fut pas homme à homme, dans les bois, dans les ténèbres, comme les chouans de Bretagne, mais en masse, en corps de peuple et en plaine. Ils étaient près de cent mille au siège de Nantes. La guerre de Bretagne est comme une ballade guerrière du *border* écossais, celle de Vendée une Iliade.

En avançant vers le Midi, nous passerons la sombre ville de Saintes et ses belles campagnes, les champs de bataille de Taillebourg et de Jarnac, les grottes de la Charente et ses vignes dans les marais salants. Nous traverserons même rapidement le Limousin, ce pays élevé, froid, pluvieux³, qui verse tant de fleuves. Ses belles collines granitiques, arrondies en demi-globes, ses vastes forêts de châtaigniers, nourrissent une population honnête, mais lourde, timide et gauche par indécision. Pays souffrant, disputé si longtemps entre l'Angleterre et la France. Le bas Limousin est autre chose; le caractère remuant et spirituel des méridionaux y est déjà frappant. Les noms des Ségur, des Saint-Aulaire, des Noailles, des Ventadour, des Pompadour, et surtout des Turenne, indiquent assez combien les hommes de ce pays se sont rattachés au pouvoir central et combien ils y ont gagné. Ce drôle de cardinal Dubois était de Brives-la-Gaillarde.

Les montagnes du haut Limousin se lient à celles de l'Auvergne, et celles-ci avec les Cévennes. L'Auvergne est la vallée de l'Allier, dominée à l'ouest par la masse du Mont-Dore, qui s'élève entre le pic ou Puy-de-Dôme et la masse du Cantal. Vaste incendie éteint, aujourd'hui paré presque partout d'une forte et rude végétation⁴. Le noyer pivote sur le basalte, et le blé germe sur la pierre ponce⁵. Les feux intérieurs ne sont pas tellement assoupis que certaine vallée

1. Voy. *Stat. du départ. de la Vienne*, par le préfet Cochon, an X. — Dès 1537, on proposa de rendre la Vienne navigable jusqu'à Limoges; depuis, de la joindre à la Corrèze, qui se jette dans la Dordogne; elle eût joint Bordeaux et Paris par la Loire, mais la Vienne a trop de rochers. — On pourrait rendre le Clain navigable jusqu'à Poitiers, de manière à continuer la navigation de la Vienne. Châtelleraut s'y est opposé par jalousie contre Poitiers. — Si la Charente devenait navigable jusqu'au-dessus de Civray, cette navigation, unie au Clain par un canal, ferait communiquer en temps de guerre Rochefort, la Loire et Paris. — (Voy. aussi Texier, *Haute-Vienne*, et La Bretonnière, *Vendée*.)

J'ai cité déjà le mot remarquable de M. le capitaine Galleran. — Genoude. Voy. *En Vendée*, 1821: « Les paysans disent: « Sous le règne de M. Henri (de Larochejaquelin). » — Ils appelaient *patauds* ceux des leurs qui étaient républicains. Pour dire le bon français, ils disaient *de parler noblat*. — Les prêtres avaient

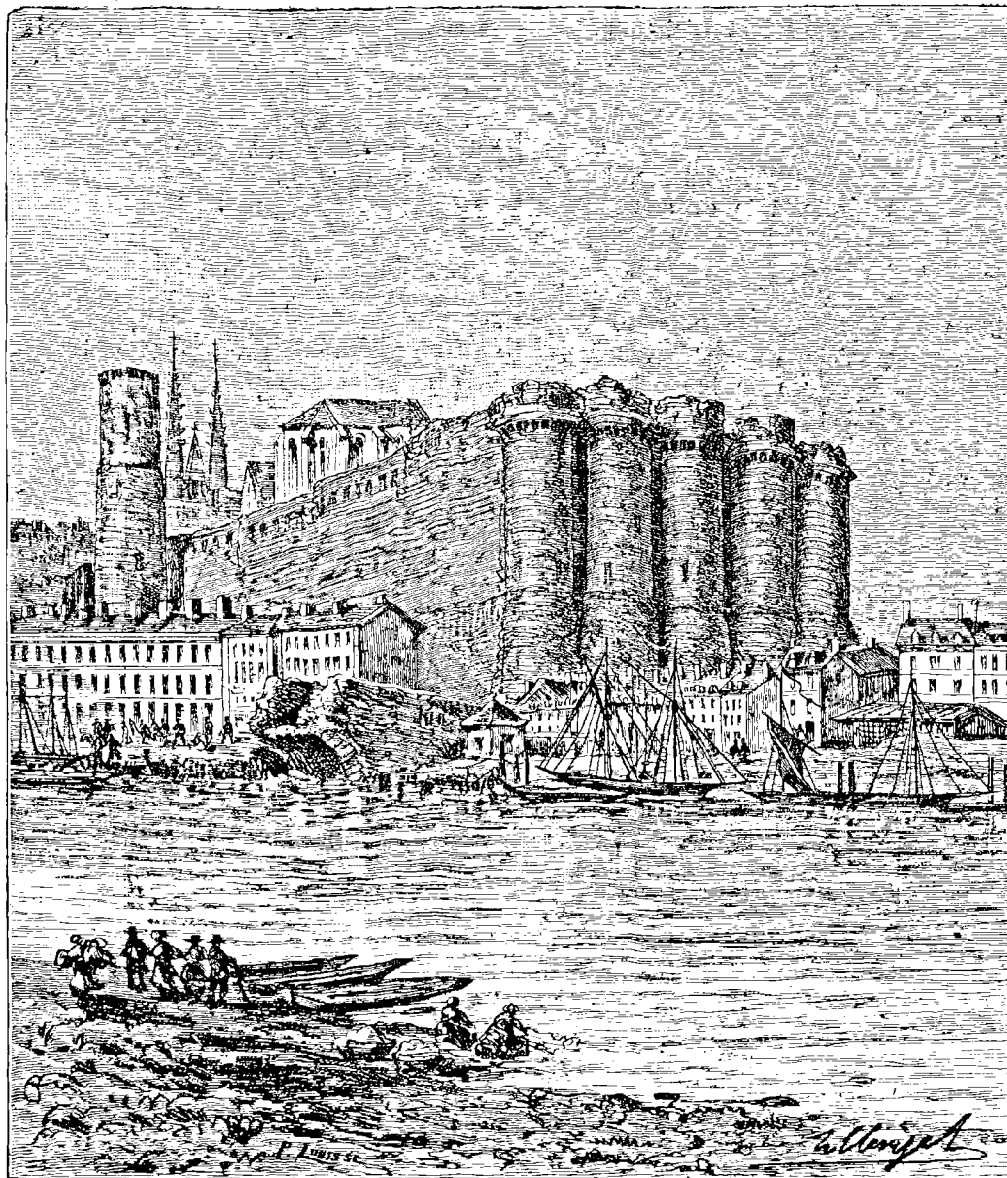
peu de propriétés dans la Vendée; toutes les forêts nationales, dit La Bretonnière (p. 6), proviennent du comte d'Artois ou des émigrés; une seule, de cent hectares, appartenait au clergé.

2. Il résulte de l'interrogatoire de d'Elbée que la véritable cause de l'insurrection vendéenne fut la levée de 300,000 hommes décrétée par la République. Les Vendéens haïssent le service militaire qui les éloigne de chez eux. Lorsqu'il a fallu fournir un contingent pour la garde de Louis XVIII, il ne s'est pas trouvé un seul volontaire.

3. Proverbe: « Le Limousin ne périra pas par sécheresse. »

4. Les produits de la terre, comme de l'industrie sont communs et grossiers, abondants il est vrai.

5. Au nord de Saint-Flour, la terre est couverte d'une couche épaisse de pierres poncees et n'en est pas moins très fertile.



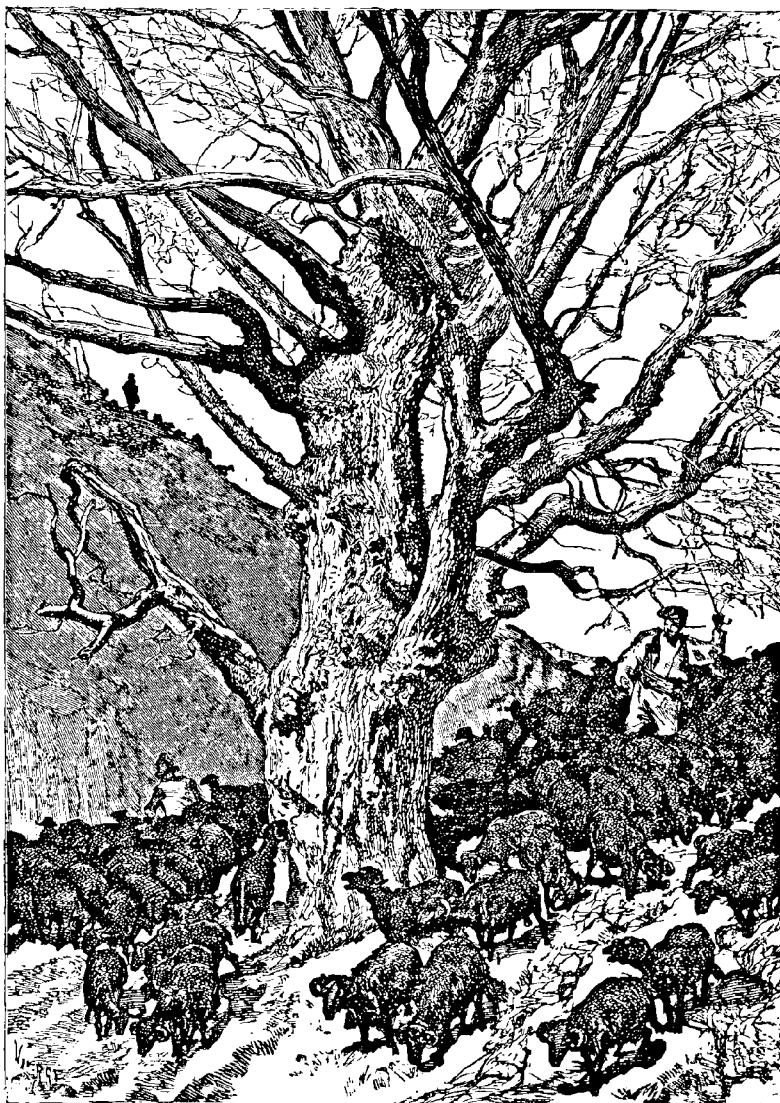
CHATEAU D'ANGERS. (P. 188)

ne fume encore, et que les *étouffis* du Mont-Dore ne rappellent la Solfatare et la Grotte du Chien. Villes noires, bâties de lave (Clermont, Saint-Flour, etc.). Mais la campagne est belle, soit que vous parcouriez les vastes et solitaires prairies du Cantal et du Mont-Dore, au bruit monotone des cascades, soit que, de l'île basaltique où repose Clermont, vous promeniez vos regards sur la fertile Limagne et sur le Puy-de-Dôme, ce joli *dé à coudre* de sept cents toises, voilé, dévoilé

tour à tour par les nuages qui l'aiment, qui ne peuvent ni le fuir ni lui rester. C'est qu'en effet, l'Auvergne est battue d'un vent éternel et contradictoire, dont les vallées opposées et alternées de ses montagnes animent, irritent les courants. Pays froid sous un ciel déjà méridional, où l'on gèle sur les laves. Aussi, dans les montagnes, la population reste l'hiver presque toujours blottie dans les étables, entourée d'une chaude et lourde atmosphère¹. Chargée, comme les Limou-

1. L'hiver, ils vivent dans l'étable, et se lèvent à huit ou neuf heures. (Legrand d'Aussy, p. 283). Voy. divers

détails de mœurs, dans les Mémoires de M. le comte de Montlosier, 1^{er} vol. — Consulter aussi l'élégant ta-



Le berger espagnol, plus farouche que le nôtre.. (P., 195.)

sins, de je ne sais combien d'habits épais et pesants, on dirait une race méridionale¹, grelottant au vent du nord, et comme resserrée, durcie, sous ce ciel étranger. Vin grossier, fromage amer², comme l'herbe rude d'où il vient. Ils vendent aussi leurs laves, leurs pierres ponce, leurs pierreries communes³, leurs fruits communs, qui des-

bleau du Puy-de-Dôme, par M. Duché; les curieuses Recherches de M. Gonod, sur les antiquités de l'Auvergne; Delarbre, etc.

1. En Limagne, race laide, qui semble méridionale; de Brioude jusqu'aux sources de l'Allier, on dirait des crétiens ou des mendiants espagnols. (De Pradt.)

2. L'amertume de leurs fromages tient, soit à la

façon, soit à la dureté et l'aigreur de l'herbe, les pâturages ne sont jamais renouvelés.

3. Jusqu'en 1784, les Espagnols venaient acheter les pierreries grossières de l'Auvergne.

4. Dans le pays d'outre-Loire, on n'emploie guère que l'*araire*, petite charrue insuffisante pour les terres fortes. Dans tout le Midi, les chariots et outils sont

centent l'Allier par bateau. Le rouge, la couleur barbare par excellence, est celle qu'ils préfèrent; ils aiment le gros vin rouge, le bétail rouge. Plus laborieux qu'industriels, ils labourent encore souvent les terres fortes et profondes de leurs plaines avec la petite charrue du Midi qui égratigne à peine le sol⁴. Ils ont beau émigrer tous les

façon, soit à la dureté et l'aigreur de l'herbe, les pâturages ne sont jamais renouvelés.

3. Jusqu'en 1784, les Espagnols venaient acheter les pierreries grossières de l'Auvergne.

4. Dans le pays d'outre-Loire, on n'emploie guère que l'*araire*, petite charrue insuffisante pour les terres fortes. Dans tout le Midi, les chariots et outils sont

ans des montagnes, ils rapportent quelque argent, mais peu d'idées.

Et pourtant il y a une force réelle dans les hommes de cette race, une sève amère, acerbe peut-être, mais vivace comme l'herbe du Cantal. L'âge n'y fait rien. Voyez quelle verdeur dans leurs vieillards, les Dulauré, les de Pradt; et ce Montlosier octogénaire, qui gouverne ses ouvriers et tout ce qui l'entoure, qui plante et qui bâtit, et qui écrirait au besoin un nouveau livre contre le *parti-prêtre* ou pour la féodalité, ami, et en même temps ennemi du moyen âge¹.

Le génie inconséquent et contradictoire que nous remarquons dans d'autres provinces de notre zone moyenne, atteint son apogée dans l'Auvergne. Là se trouvent des grands légistes², ces logiciens du parti gallican, qui ne surent jamais s'ils étaient pour ou contre le pape: le chancelier de l'Hôpital, les Arnaud, le sévère Domat, Papinien janséniste, qui essaya d'enfermer le droit dans le christianisme, et son ami Pascal, le seul homme du dix-septième siècle qui ait senti la crise religieuse entre Montaigne et Voltaire, âme souffrante où apparaît si merveilleusement le combat du doute et de l'ancienne foi.

Je pourrais entrer par le Rouergue dans la grande vallée du Midi. Cette province en marque le coin d'un accident bien rude³. Elle n'est elle-même, sous ses sombres châtaigniers, qu'un énorme monceau de houille, de fer, de cuivre, de plomb. La houille⁴ y brûle sur plusieurs lieues, consumée d'incendies séculaires qui n'ont rien de volcanique. Cette terre, maltraitée et du froid et du chaud dans la variété de ses expositions et de ses climats, gercée de précipices, tranchée par deux torrents, le Tarn et l'Aveyron, a peu à envier à l'âpreté des Cévennes. Mais j'aime mieux entrer par Cahors. Là, tout se revêt de vignes. Les mûriers commencent avant Montauban. Un paysage de trente ou quarante lieues s'ouvre devant vous, vaste océan d'agriculture, masse animée, confuse, qui se perd au loin dans l'obscur; mais par-dessus s'élève la forme fantastique des Pyr-

nées aux têtes d'argent. Le bœuf attelé par les cornes laboure la fertile vallée, la vigne monte à l'orme. Si vous appuyez à gauche vers les montagnes, vous trouvez déjà la chèvre suspendue au coteau aride, et le mulet, sous sa charge d'huile, suit à mi-côte le petit sentier. A midi, un orage, et la terre est un lac; en une heure, le soleil a tout bu d'un trait. Vous arrivez le soir dans quelque grande et triste ville, si vous voulez, à Toulouse. A cet accent sonore, vous vous croiriez en Italie; pour vous détromper, il suffit de regarder ces maisons de bois et de brique; la parole brusque, l'allure hardie et vive vous rappelleront aussi que vous êtes en France. Les gens aisés du moins sont Français; le petit peuple est tout autre chose, peut-être Espagnol ou Maure. C'est ici cette vieille Toulouse, si grande sous ses comtes; sous nos rois, son Parlement lui a donné encore la royauté, la tyrannie du Midi. Ces légistes violents, qui portèrent à Boniface VIII le soufflet de Philippe le Bel, s'en justifièrent souvent aux dépens des hérétiques; ils en brûlèrent quatre cents en moins d'un siècle. Plus tard, ils se prêtèrent aux vengeances de Richelieu, jugèrent Montmorency et le décapitèrent dans leur belle salle marquée de rouge⁵. Ils se glorifiaient d'avoir le capitole de Rome, et la cave aux morts⁶ de Naples, où les cadavres se conservaient si bien. Au capitole de Toulouse, les archives de la ville étaient gardées dans une armoire de fer, comme celles des flammes romaines; et le sénat gascon avait écrit sur les murs de sa curie: *Videant consules ne quid respublika detrimenti capiat*⁷.

Toulouse est le point central du grand bassin du Midi. C'est là ou à peu près, que viennent les eaux des Pyrénées et des Cévennes, le Tarn et la Garonne, pour s'en aller ensemble à l'Océan. La Garonne reçoit tout. Les rivières sinueuses et tremblotantes du Limousin et de l'Auvergne y coulent au nord, par Périgueux, Bergerac; de l'est et des Cévennes, le Lot, la Viaur, l'Aveyron et le Tarn s'y rendent, avec quelques coudes

petits et faibles. — Arthur Young vit avec indignation cette petite charue qui effleurait la terre, et calomniait sa fertilité.

1. 1833.

2. Domat, de Clermont; les Laguesle, de Vic-le-Comte; Duprat et Barillon, son secrétaire, d'Issoire; l'Hôpital, d'Aigueperse; Anne Dubourg, de Riom; Pierre Lizel, premier président du Parlement de Paris, au seizième siècle; les Du Vair, d'Aurillac, etc.

3. C'est, je crois, le premier pays de France qui ait payé au roi (Louis VII) un droit pour qu'il y fit cesser les guerres privées. Voy. le Glossaire de Laurière, t. I,

p. 164, au mot *Commun de paix*, et la Décrétale d'Alexandre III sur le premier canon du concile de Clermont publié par Marca. — Sur le Rouergue, voyez Peuchet et Chanlaire, statistique de l'Aveyron, et surtout l'estimable ouvrage de M. Monteil.

4. La houille forme plus des deux tiers de ce département.

5. Elle l'était encore au dernier siècle. (Piganiol de la Force.)

6. On y conservait des morts de cinq cents ans.

7. Millin.

plus ou moins brusques, par Rodez et Albi. Le Nord donne les rivières, le Midi les torrents. Des Pyrénées descend l'Ariège; et la Garonne, déjà grosse du Gers et de la Baize, décrit au nord-ouest une courbe élégante, qu'au midi répète l'Adour dans ses petites proportions. Toulouse sépare à peu près le Languedoc de la Guyenne, ces deux contrées si différentes sous la même latitude. La Garonne passe la vieille Toulouse, le vieux Languedoc romain et gothique, et, grandissant toujours, elle s'épanouit comme une mer en face de la mer, en face de Bordeaux. Celle-ci, longtemps capitale de la France anglaise, plus longtemps anglaise de cœur, est tournée, par l'intérêt de son commerce, vers l'Angleterre, vers l'Océan, vers l'Amérique. La Garonne, disons maintenant la Gironde, y est deux fois plus large que la Tamise à Londres.

Quelque belle et riche que soit cette vallée de la Garonne, on ne peut s'y arrêter; les lointains sommets des Pyrénées ont un trop puissant attrait. Mais le chemin y est sérieux. Soit que vous preniez par Nérac, triste seigneurie des Albret, soit que vous cheminiez le long de la côte, vous ne voyez qu'un océan de landes, tout au plus des arbres à liège, de vastes *pinadas*, route sombre et solitaire, sans autre compagnie que les troupeaux de moutons noirs¹ qui suivent leur éternel voyage des Pyrénées aux Landes, et vont, des montagnes à la plaine, chercher la chaleur au nord, sous la conduite du pasteur landais. La vie voyageuse des bergers est un des caractères pittoresques du Midi. Vous les rencontrez montant des plaines du Languedoc aux Cévennes, aux Pyrénées, et de la Crau provençale aux montagnes de Gap et de Barcelonnette. Ces nomades, portant tout avec

1. Millin, t. IV p. 347. — On trouve aussi beaucoup de moutons noirs dans le Roussillon (voy. Young, t. II, p. 59) et en Bretagne. Cette couleur n'est pas rare dans les taureaux de la Camargue.

Arthur Young, t. III, p. 83. — En Provence, l'émigration des moutons est presque aussi grande qu'en Espagne. De la Crau aux montagnes de Gap et de Barcelonnette, il en passe un million, par troupeaux de dix mille à quarante mille. La route est de vingt ou trente jours (Darluç, Hist. nat. de Provence, 1782, p. 303, 329.) — Statistique de la Lozère, par M. Jerphanion, préfet de ce département, an X, p. 31. « Les moutons quittent les Basses-Cévennes et les plaines du Languedoc vers la fin de floréal, et arrivent par les montagnes de la Lozère et de la Margéride, où ils vivent pendant l'été. Ils regagnent le Bas-Languedoc au retour des frimas. » — Laboulinière, I, 245. Les troupeaux des Pyrénées émigrent l'hiver jusque dans les landes de Bordeaux.

A year in Spain, by an American, 1832. Au seizième siècle, les troupeaux de la *Mesta* se composaient d'en-

eux, compagnons des étoiles, dans leur éternelle solitude, demi-astronomes et demi-sorciers, continuent la vie asiatique, la vie de Loth et d'Abraham, au milieu de notre Occident. Mais en France, les laboureurs, qui redoutent leur passage, les resserrent dans d'étroites routes. C'est aux Apennins, aux plaines de la Pouille ou de la campagne de Rome, qu'il faut les voir marcher dans la liberté du monde antique. En Espagne, ils règnent; ils dévastent impunément le pays. Sous la protection de la toute-puissante compagnie de la *Mesta*, qui emploie de quarante à soixante mille bergers, le triomphant mérinos mange la contrée, de l'Estramadure à la Navarre, à l'Aragon. Le berger espagnol, plus farouche que le nôtre, a lui-même l'aspect d'une de ses bêtes, avec sa peau de mouton sur son dos, et aux jambes son *abarca* de peau velue de bœuf, qu'il attache avec des cordes.

La formidable barrière de l'Espagne nous apparaît enfin dans sa grandeur. Ce n'est point, comme les Alpes, un système compliqué de pics et de vallées, c'est tout simplement un mur immense qui s'abaisse aux deux bouts². Tout autre passage est inaccessible aux voitures et fermé au mulet, à l'homme même, pendant six ou huit mois de l'année. Deux peuples à part, qui ne sont réellement ni Espagnols ni Français, les Basques à l'ouest, à l'est les Catalans et les Roussillonnais³, sont les portiers des deux mondes. Ils ouvrent et ferment; portiers irritables et capricieux, las de l'éternel passage des nations, ils ouvrent à Abdérame, ils ferment à Roland; il y a bien des tombeaux entre Roncevaux et la Seu d'Urgel.

Ce n'est pas à l'historien qu'il appartient de décrire et d'expliquer les Pyrénées. Vienne

viron sept millions de têtes. Tombés à deux millions et demi au commencement du dix-septième siècle, ils remontèrent sur la fin à quatre millions, et maintenant ils s'élèvent à cinq millions, à peu près la moitié de ce que l'Espagne possède de bétail. — Les bergers sont plus redoutés que les voleurs même; ils abusent sans réserve du droit de traduire tout citoyen devant le tribunal de l'association, dont les décisions ne manquent jamais de leur être favorables. La *Mesta* emploie des *alcades*, des *entregadors*, des *achagueros*, qui, au nom de la corporation, harcèlent et accablent les fermiers.

2. Le mot basque *murua* signifie muraille, et Pyrénées. (Voy. de Humboldt.)

3. A. Young, I. « Le Roussillon est vraiment une partie de l'Espagne, les habitants sont Espagnols de langage et de mœurs. Les villes font exception; elles ne sont guère peuplées que d'étrangers. Les pêcheurs des côtes ont un aspect tout moresque. — La partie centrale des Pyrénées, le comté de Foix (Ariège), est toute française d'esprit et de langage; peu ou point de mots catalans. »

la science de Cuvier et d'Élie de Beaumont; qu'ils racontent cette histoire antéhistorique... Ils y étaient, eux, et moi, je n'y étais pas, quand la nature improvisa sa prodigieuse épopée géologique, quand la masse embrasée du globe souleva l'axe des Pyrénées, quand les monts se fendirent, et que la terre, dans la torture d'un titanique enfantelement, poussa contre le ciel la noire et chauve *Maladetta*. Cependant une main consolante revêtit peu à peu les plaies de la montagne de ces vertes prairies, qui font pâlir celles des Alpes¹. Les pics s'émoûssèrent et s'arrondirent en belles tours; des masses inférieures vinrent adoucir les pentes abruptes, en retardèrent la rapidité, et formèrent du côté de la France cet escalier colossal dont chaque gradin est un mont².

Montons donc, non pas au Vignemale, non pas au Mont-Perdu³, mais seulement au por de Pailhères, où les eaux se partagent entre les deux mers, ou bien entre Bagnères et Barèges, entre le beau et le sublime⁴. Là vous saisirez la fantastique beauté des Pyrénées, ces sites étranges, incompatibles, réunis par une inexplicable féerie⁵; et cette atmosphère magique, qui tour à tour rapproche, éloigne les objets⁶; ces gaves écumants ou vert d'eau, ces prairies d'émeraude. Mais, bientôt, succède l'horreur sauvage des grandes montagnes, qui se cache derrière, comme un monstre sous un masque de belle jeune fille. N'importe, persistons, engageons-nous le long du gave de Pau, par ce triste passage, à travers ces entassements infinis

1. Ramond. « Ces pelouses des hautes montagnes, près de qui la verdure même des vallées inférieures a je ne sais quoi de cru et de faux. » — Laboulinière. « Les eaux des Pyrénées sont pures, et offrent la jolie nuance appelée *vert d'eau*. » — Dralet. « Les rivières des Pyrénées, dans leurs débordements ordinaires, ne déposent pas, comme celles des Alpes, un limon malfaisant, au contraire... »

2. Dralet, I, 5. — Ramond : « Au midi tout s'abaisse tout d'un coup et à la fois. C'est un précipice de mille à onze cents mètres, dont le fond est le sommet des plus hautes montagnes de cette partie de l'Espagne. Elles dégénèrent bientôt en collines basses et arrondies, au delà desquelles s'ouvre l'immense perspective des plaines de l'Aragon. Au nord, les montagnes primitives s'enchaînent étroitement et forment une bande de plus de quatre myriamètres d'épaisseur... Cette bande se compose de sept à huit rangs, de hauteur graduellement décroissante. » Cette description, contredite par M. Laboulinière, est confirmée par M. Élie de Beaumont. L'axe granitique des Pyrénées est du côté de la France.

3. On sait que le grand poète des Pyrénées, Ramond, a cherché le Mont-Perdu pendant dix ans. — « Quelques-uns, dit-il, assuraient que le plus hardi chasseur du pays n'avait atteint la cime du Mont-Perdu qu'à l'aide du diable, qui l'y avait conduit par dix-sept de-

de blocs de trois et quatre mille pieds cubes; puis les rochers aigus, les neiges permanentes, puis les détours du gave, battu, rembarbé durement d'un mont à l'autre; enfin, le prodigieux Cirque et ses tours dans le ciel. Au pied, douze sources alimentent le gave, qui mugit sous des *ponts de neige*, et cependant tombe de treize cents pieds, la plus haute cascade de l'ancien monde⁷.

Ici finit la France. Le por de Gavarnie, que vous voyez là-haut, ce passage tempétueux, où, comme ils disent, le fils n'attend pas le père⁸, c'est la porte de l'Espagne. Une immense poésie historique plane sur cette limite des deux mondes, où vous pourriez voir à votre choix, si le regard était assez perçant, Toulouse et Saragosse. Cette embrasure de trois cents pieds dans les montagnes, Roland l'ouvrit en deux coups de sa Durandal. C'est le symbole du combat éternel de la France et de l'Espagne, qui n'est autre que celui de l'Europe et de l'Afrique. Roland périt, mais la France a vaincu. Comparez les deux versants : combien le nôtre a l'avantage⁹! Le versant espagnol, exposé au midi, est tout autrement abrupte, sec et sauvage; le français, en pente douce, mieux ombragé, couvert de belles prairies, fournit à l'autre une grande partie des bestiaux dont il a besoin. Barcelone vit de nos bœufs¹⁰. Ce pays de vins et de pâturages est obligé d'acheter nos troupeaux et nos vins. Là, le beau ciel, le doux climat et l'indigence; ici, la brume et la pluie, mais l'intelligence, la richesse et la liberté. Passez la frontière,

grés. » Le Mont-Perdu est la plus haute montagne des Pyrénées françaises, comme le Vignemale, la plus haute des Pyrénées espagnoles.

4. C'est entre ces deux vallées, sur le plateau appelé la *Hourquette des cinq Ours*, que le vieil astronome Plantade expira près de son quart de cercle, en s'écriant : « Grand Dieu ! que cela est beau ! »

5. Ramond. « A peine on pose le pied sur la corniche, que la décoration change, et le bord de la terrasse coupe toute communication entre deux sites incompatibles. De cette ligne, qu'on ne peut aborder sans quitter l'un ou l'autre, et qu'on ne saurait outrepasser sans en perdre un de vue, il semble impossible qu'ils soient réels à la fois; et s'ils n'étaient point liés par la chaîne du Mont-Perdu, qui en sauve un peu le contraste, on serait tenté de regarder comme une vision, ou celui qui vient de disparaître, ou celui qui vient de le remplacer. »

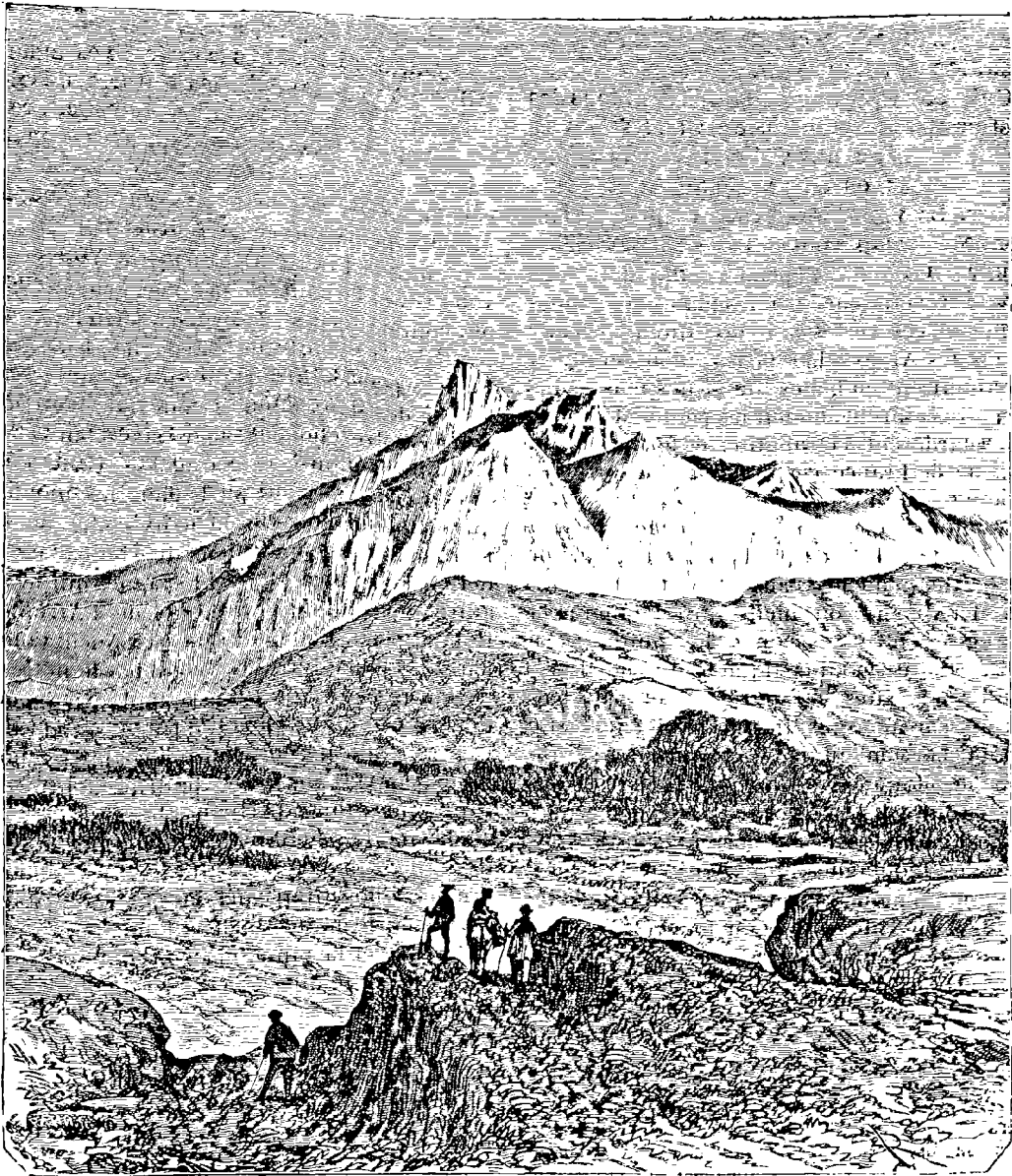
6. Laboulinière.

7. Elle a mille deux cent soixante-dix pieds de hauteur. (Dralet.)

8. Dralet.

9. L'Èbre coule à l'est, vers Barcelone; la Garonne à l'ouest, vers Toulouse et Bordeaux. Au canal de Louis XIV répond celui de Charles-Quint. C'est toute la ressemblance.

10. Dralet, II, p. 197. — « Le territoire espagnol, su-



LE MONT CANIGOU DES PYRENEES. (P. 197.)

comparez nos routes splendides et leurs âpres sentiers⁴; ou seulement regardez ces étran-

jet a une évaporation considérable, à peu de pâturages assez gras pour nourrir les bêtes à cornes; et comme les ânes, les mules et les mulets se contentent d'une pâture moins succulente que les autres animaux destinés aux travaux de l'agriculture, ils sont généralement employés par les Espagnols pour le labourage et le transport des denrées. Ce sont nos départements limitrophes et l'ancienne province de Poitou qui leur fournissent ces animaux, et la quantité en est considérable. Quant aux animaux destinés aux boucheries, c'est nous qui en approvisionnons aussi les provinces septentrionales, particulièrement la Catalogne et la Biscaye. La ville seule de Barcelone traite avec des fournisseurs

gers aux eaux de Cauterets, couvrant leurs haillons de la dignité du manteau, sombres,

français pour lui fournir chaque jour cinq cents moutons, deux cents brebis, trente bœufs, cinquante boucs châtrés, et elle reçoit en outre plus de six mille cochons qui partent de nos départements méridionaux pendant l'automne de chaque année. Ces fournitures coûtent à la ville de Barcelone deux millions huit cent mille francs par an, et l'on peut évaluer à une pareille somme celles que nous faisons aux autres villes de la Catalogne. La Catalogne paye en piastres et quadruples, en huile et lièges, en bouchons. » Les choses ont dû, toutefois, changer beaucoup depuis l'époque où écrivait Dralet (1812).

1. A. Young. « Entre Jonquières et Perpignan, sans

dédaigneux de se comparer. Grande et héroïque nation, ne craignez pas que nous insultions à vos misères !

Qui veut voir toutes les races et tous les costumes des Pyrénées, c'est aux foires de Tarbes qu'il doit aller. Il y vient près de dix mille âmes : on s'y rend de plus de vingt lieues. Là vous trouvez souvent à la fois le bonnet blanc du Bigorre, le brun de Foix, le rouge du Roussillon, quelquefois même le grand chapeau plat d'Aragon, le chapeau rond de Navarre, le bonnet pointu de Biscaye¹. Le voiturier basque y viendra sur son âne, avec sa longue voiture à trois chevaux : il porte le béret du Béarn ; mais vous distinguerez bien vite le Béarnais et le Basque ; le joli petit homme semillant de la plaine, qui a la langue si prompte, la main aussi, et le fils de la montagne, qui la mesure rapidement de ses grandes jambes, agriculteur habile et fier de sa nation, dont il porte le nom. Si vous voulez trouver quelque analogue au Basque, c'est chez les Celtes de Bretagne, d'Écosse ou d'Irlande qu'il faut le chercher. Le Basque, aîné des races de l'Occident, immuable au coin des Pyrénées, a vu toutes les nations passer devant lui : Carthaginois, Celtes, Romains, Goths et Sarrasins. Nos jeunes antiquités lui font pitié. Un Montmorency disait à l'un d'eux : « Savez-vous que nous datons de mille ans ? — Et nous, dit le Basque, nous ne datons plus. »

Cette race a un instant possédé l'Aquitaine. Elle y a laissé pour souvenir le nom de Gascogne. Refoulée en Espagne au neuvième siècle, elle y fonda le royaume de Navarre, et en

passer une ville, une barrière, ou même une muraille, on entre dans un nouveau monde. Des pauvres et misérables routes de la Catalogne, vous passez tout d'un coup sur une noble chaussée, faite avec toute la solidité et la magnificence qui distinguent les grands chemins de France : au lieu de ravines, il y a des ponts bien bâtis ; ce n'est plus un pays sauvage, désert et pauvre. »

1. Arthur Young, t. I, p. 57 et 116. « Nous rencontrâmes des montagnards qui me rappelèrent ceux d'Écosse ; nous avions commencé par en voir à Montauban. Ils ont des bonnets ronds et plats, et de grandes culottes. » « On trouve des flûteurs, des bonnets bleus et de la farine d'avoine, dit sir James Stewart, en Catalogne, en Anvergne et en Souabe, ainsi qu'à Locharbar. » — Toutefois, indépendamment de la différence de race et de mœurs, il y en a une autre essentielle entre les montagnards d'Écosse et ceux des Pyrénées ; c'est que ceux-ci sont plus riches, et sous quelques rapports plus policés que les diverses populations qui les entourent.

Iharce de Bidassouet, Cantabres et Basques, 1825, in-8°. « Le peuple basque qui a conservé avec ses pâturages le moyen d'amender ses champs, et avec ses chènes celui de nourrir une multitude infinie de cochons,

deux cents ans, elle occupa tous les trônes chrétiens d'Espagne (Galice, Asturie et Léon, Aragon, Castille). Mais la croisade espagnole poussant vers le Midi, les Navarrois, isolés du théâtre de la gloire européenne, perdirent tout peu à peu. Leur dernier roi, Sanche l'Enfermé, qui mourut d'un cancer, est le vrai symbole des destinées de son peuple. Enfermée en effet dans ses montagnes par des peuples puissants, rongée pour ainsi dire par les progrès de l'Espagne et de la France, la Navarre implora même les musulmans d'Afrique, et finit par se donner aux Français. Sanche anéantit son royaume en le léguant à son gendre Thibaut, comte de Champagne ; c'est Roland brisant sa Durandal pour la soustraire à l'ennemi. La maison de Barcelone, tige des rois d'Aragon et des comtes de Foix, saisit la Navarre à son tour, la donna un instant aux Albiges, aux Bourbons, qui perdirent la Navarre pour gagner la France. Mais, par un petit-fils de Louis XIV, descendu de Henri IV, ils ont repris non seulement la Navarre, mais l'Espagne entière. Ainsi s'est vérifiée l'inscription mystérieuse du château de Coaraze, où fut élevé Henri IV : *Lo que a de ser no puede faltar* : « Ce qui doit être ne peut manquer. » Nos rois se sont intitulés rois de France et de Navarre, c'est une belle expression des origines primitives de la population française comme de la dynastie.

Les vieilles races, les races pures, les Celtes et les Basques, la Bretagne et la Navarre, devaient céder aux races mixtes, la frontière au centre, la nature à la civilisation. Les Pyrénées présentent partout cette image du dépé-

vit dans l'abondance, tandis que dans la majeure partie des Pyrénées,..... » Laboulinière, t. III, p. 416 :

Bearnas
Fain et courtes.
Biaôdan
Pir que can.

« Le Béarnais est réputé avoir plus de finesse et de courtoisie que le Bigordan, qui l'emporterait pour la franchise et la simple droiture mêlée d'un peu de rudesse. » Dralet, I, 170. « Ces deux peuples ont d'eux-mêmes peu de ressemblance. Le Béarnais, forcé par les neiges de mener ses troupeaux dans les pays de plaine, y polit ses mœurs et perd de sa rudesse naturelle. Devenu fin, dissimulé et curieux, il conserve néanmoins sa fierté et son amour de l'indépendance... Le Béarnais est irascible et vindicatif autant que spirituel ; mais la crainte de la flétrissure et de la perte de ses biens le fait recourir aux moyens judiciaires pour satisfaire ses ressentiments. Il en est de même des autres peuples des Pyrénées, depuis le Béarn jusqu'à la Méditerranée : tous sont plus ou moins processifs, et l'on ne voit nulle part autant d'hommes de loi que dans les villes du Bigorre, du Comminges, du Couserans, du comté de Foix et du Roussillon, qui sont bâties le long de cette chaîne de montagnes. »

rissement de l'ancien monde. L'antiquité y a disparu; le moyen âge s'y meurt. Ces châteaux croulants, ces tours *des Maures*, ces ossements des Templiers qu'on garde à Gavarnie, y figurent, d'une manière toute significative, le monde qui s'en va. La montagne elle-même, chose bizarre, semble aujourd'hui attaquée dans son existence. Les cimes décharnées qui la couronnent témoignent de sa caducité¹. Ce n'est pas en vain qu'elle est frappée de tant d'orages; et d'en bas l'homme y aide. Cette profonde ceinture de forêts qui couvrirait la nudité de la vieille mère, il l'arrache chaque jour. Les terres végétales, que le gramen retenait sur les pentes, coulent en bas avec les eaux. Le rocher reste nu; gercé, exfolié par le chaud, par le froid, miné par la fonte des neiges, il est emporté par les avalanches. Au lieu d'un riche pâturage, il reste un sol aride et ruiné; le laboureur, qui a chassé le berger, n'y gagne rien lui-même. Les eaux, qui filtraient doucement dans la vallée à travers le gazon et les forêts, y tombent maintenant en torrents, et vont couvrir ses champs des ruines qu'il a faites. Quantité de hameaux ont quitté les hautes vallées faute de bois de chauffage, et reculé vers la France, fuyant leurs propres dévastations².

Dès 1673, on s' alarma. Il fut ordonné à chaque habitant de planter tous les ans un arbre dans les forêts du domaine, deux dans les terrains communaux. Des forestiers furent établis. En 1669, en 1756, et plus tard, de nouveaux règlements attestèrent l'effroi qu'inspirait le progrès du mal. Mais à la Révolution, toute barrière tomba; la population pauvre commença d'ensemble cette œuvre de destruction. Ils escaladèrent, le feu et la bêche en main, jusqu'au nid des aigles, cultivèrent l'abîme, pendus à une corde. Les arbres furent sacrifiés aux moindres usages; on abattait deux pins pour faire une paire de sabots³. En même temps le petit bétail, se

multipliant sans nombre, s'établit dans la forêt, blessant les arbres, les arbrisseaux, les jeunes pousses, dévorant l'espérance. La chèvre, surtout, la bête de celui qui ne possède rien, bête aventureuse qui vit sur le commun, animal niveleur, fut l'instrument de cette invasion dévastatrice, la terreur du désert. Ce ne fut pas le moindre des travaux de Bonaparte de combattre ces monstres rongeurs. En 1813, les chèvres n'étaient plus le dixième de leur nombre en l'an X⁴. Il n'a pu arrêter pourtant cette guerre contre la nature.

Tout ce Midi, si beau, c'est néanmoins, comparé au Nord, un pays de ruines. Passez les paysages fantastiques de Saint-Bertrand de Comminges et de Foix, ces villes qu'on dirait jetées là par les fées; passez notre petite Espagne de France, le Roussillon, ses vertes prairies, ses brebis noires, ses romances catalanes, si douces à recueillir le soir de la bouche des filles du pays. Descendez dans ce pierreux Languedoc, suivez-en les collines mal ombragées d'oliviers, au chant monotone de la cigale. Là, point de rivières navigables; le canal des deux mers n'a pas suffi pour y suppléer; mais force étangs salés, des terres salées aussi, où ne croît que le salicor⁵; d'innombrables sources thermales, du bitume et du baume, c'est une autre Judée. Il ne tenait qu'aux rabbins des écoles juives de Narbonne de se croire dans leur pays. Ils n'avaient pas même à regretter la lèpre asiatique; nous en avons eu des exemples récents à Carcassonne⁶.

C'est que, malgré le *cers* occidental, auquel Auguste dressa un autel, le vent chaud et lourd d'Afrique pèse sur ce pays. Les plaies aux jambes ne guérissent guère à Narbonne⁷. La plupart de ces villes sombres, dans les plus belles situations du monde, ont autour d'elles des plaines insalubres: Albi, Lodève, Agde la noire⁸, à côté de son cratère, Montpellier, héritière de feu Maguelonne, dont les ruines sont à côté. Montpellier, qui voit à

1. Plusieurs espèces animales disparaissent des Pyrénées. Le chat sauvage y est devenu rare; le cerf en a disparu depuis deux cents ans, selon Buffon.

2. Dralet, II, 105. Les habitants allaient voler du bois jusqu'en Espagne. — Il y a de fortes amendes pour quiconque couperait une branche d'arbre dans une grande forêt qui domine Cantaret, et la défend des neiges. — Diodore de Sicile disait déjà (lib. II): « Pyrénées vient du mot grec *pur* (feu), parce qu'autrefois, le feu ayant été mis par les bergers, toutes les forêts brûlèrent. » — Procès-verbal du 8 mai 1670. « Il n'y a aucune forêt qui n'ait été incendiée à diverses reprises par la malice des habitants, ou pour faire convertir les bois en prés ou terrains labourables. »

3. Dralet.

4. Ibid.

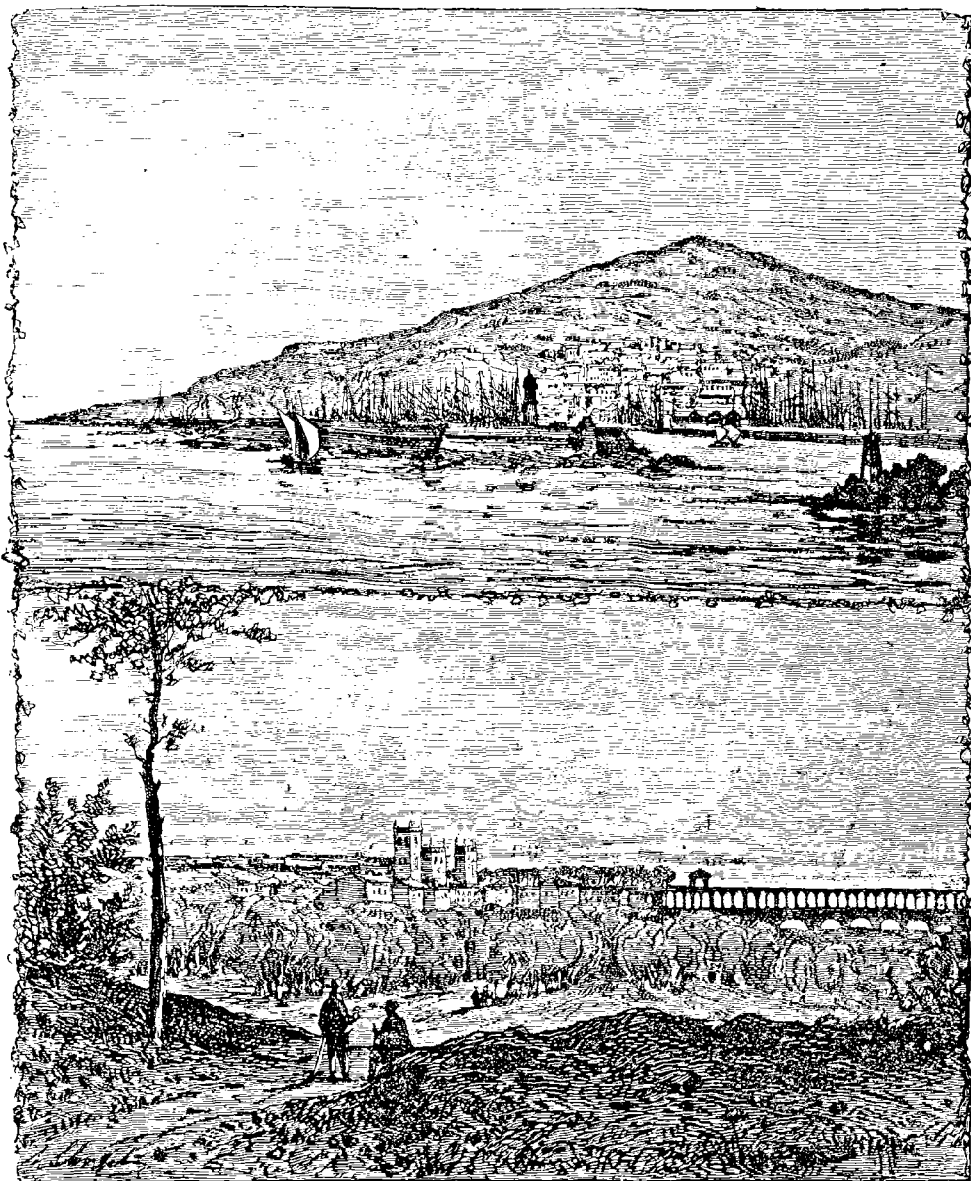
5. L'arrondissement de Narbonne en fournit la manufacture des glaces de Venise.

6. Trouvé.

7. Selon le même auteur, il en est de même des plaies à la tête, à Bordeaux. — Le *cers* et l'autan dominent alternativement en Languedoc. Le *cers* (*cyrech*, impétuosité, en gallois) est le vent d'ouest, violent mais salubre. — L'autan est le vent du sud-est, le vent d'Afrique, lourd et putréfiant.

Senec. quæst. natur. I, III, c. xi. « Infestat..... Galliam Circeus: cui ædificia quassanti, tamen incolæ gratias agunt, tanquam salubritatem cœli sui debeant ei. Divus certe Augustus templum illi, quum in Gallia moraretur, et vovit et fecit. »

8. Proverbe: *Agde, ville noire, caverne de voleurs*. Elle est bâtie de laves. Lodève est noire aussi.



VUE GÉNÉRALE DE CETTE. — VUE GÉNÉRALE DE MONTPELLIER. (P. 200.)

son choix les Pyrénées, les Cévennes, les Alpes même, à près d'elle et sous elle une terre malsaine¹, couverte de fleurs, tout aromatique et comme profondément médicamenteuse; ville de médecine, de parfums et de vert-de-gris.

C'est une bien vieille terre que ce Langue-

1. Montpellier est célèbre par ses distilleries et ses parfumeries. On attribue la découverte de l'eau-de-vie à Arnaud de Villeneuve, qui créa les parfumeries dans cette ville. — Autrefois Montpellier fabriquait seule le vert-de-gris; on croyait que les caves de Montpellier y étaient seules propres.

2. Sous François I^{er}, les murs de Narbonne furent

doc: Vous y trouverez partout les ruines sous les ruines: les Camisards sur les Albigeois, les Sarrasins sur les Goths, sous ceux-ci les Romains, les Ibères. Les murs de Narbonne sont bâtis de tombeaux, de statues, d'inscriptions². L'amphithéâtre de Nîmes est percé d'embrasures gothiques, couronné de cré-

réparés et couverts de fragments de monuments antiques. L'ingénieur a placé les inscriptions sur les murs, et les fragments de bas-reliefs près des portes et sur les voûtes. C'est un musée immense, amas de jambes, de têtes, de mains, de troncs, d'armes, de mots sans aucun sens; il y a près d'un million d'inscriptions presque entières, et qu'on ne peut lire, vu la largeur du fossé,



ARC D'ORANGE. (P. 204.)

neaux sarrasins, noirci par les flammes de Charles Martel. Mais ce sont encore les plus vieux qui ont le plus laissé; les Romains ont enfoncé la plus profonde trace : leur maison carrée, leur triple pont du Gard, leur énorme canal de Narbonne qui recevait les plus grands vaisseaux¹.

Le droit romain est bien une autre ruine, et tout autrement imposante. C'est à lui, aux

vieilles franchises qui l'accompagnaient, que le Languedoc a dû de faire exception à la maxime féodale : Nulle terre sans seigneur. Ici la présomption était toujours pour la liberté. La féodalité ne put s'y introduire qu'à la faveur de la croisade, comme auxiliaire de l'Église, comme *familière* de l'Inquisition. Simon de Montfort y établit quatre cent trente-quatre fiefs. Mais cette colonie

qu'avec une lunette. — Sur les murs d'Arles on voit encore nombre de pierres sculptées, provenant d'un théâtre.

1. Le canal était large de cent pas, long de deux mille, et profond de trente.

féodale, gouvernée par la Coutume de Paris, n'a fait que préparer l'esprit républicain de la province à la centralisation monarchique. Pays de liberté politique et de servitude religieuse, plus fanatique que dévot, le Languedoc a toujours nourri un vigoureux esprit d'opposition. Les catholiques mêmes y ont eu leur protestantisme sous la forme janséniste. Aujourd'hui encore, à Alet, on gratte le tombeau de Pavillon pour en boire la cendre qui guérit la fièvre. Les Pyrénées ont toujours fourni des hérétiques, depuis Vigilance et Félix d'Urgel. Le plus obstiné des sceptiques, celui qui a cru le plus au doute, Bayle, est de Carlat. De Limoux, les Chénier¹, les frères rivaux, non pourtant comme on l'a dit, jusqu'au fratricide; de Carcassonne, Fabre d'Églantine. Au moins l'on ne refusera pas à cette population la vivacité et l'énergie. Énergie meurtrière, violence tragique. Le Languedoc, placé au coude du Midi, dont il semble l'articulation et le nœud, a été souvent froissé dans la lutte des races et des religions. Je parlerai ailleurs de l'effroyable catastrophe du treizième siècle. Aujourd'hui encore, entre Nîmes et la montagne de Nîmes, il y a une haine traditionnelle qui, il est vrai, tient de moins en moins à la religion : ce sont les guelfes et les gibelins. Ces Cévennes sont si pauvres et si rudes; il n'est pas étonnant qu'au point de contact avec la riche contrée de la plaine il y ait un choc plein de violence et de rage envieuse. L'histoire de Nîmes n'est qu'un combat de taureaux.

Le fort et dur génie du Languedoc n'a pas été assez distingué de la légèreté spirituelle de la Guyenne et de la pétulance emportée de la Provence. Il y a pourtant entre le Languedoc et la Guyenne la même différence qu'entre les Montagnards et les Girondins, entre Fabre et Barnave, entre le vin fumeux de Lunel et le vin de Bordeaux. La conviction est forte, intolérante en Languedoc, souvent atroce, et l'incrédulité aussi. La Guyenne, au contraire, le pays de Montaigne et de Montesquieu, est celui des croyances flottantes; Fénelon, l'homme le plus religieux qu'ils aient eu, est presque un hérétique. C'est bien pis en avançant vers la Gascogne, pays de pauvres diables, très nobles

et très gueux, de drôles de corps, qui auraient tous dit, comme leur Henri IV : *Paris vaut bien une messe*; ou comme il écrivait à Gabrielle, au moment de l'abjuration : *Je vais faire le saut périlleux*² ! Ces hommes veulent à tout prix réussir, et réussissent. Les Armagnacs s'allièrent aux Valois; les Albret, mêlés aux Bourbons, ont fini par donner des rois à la France.

Le génie provençal aurait plus d'analogie, sous quelque rapport, avec le génie gascon qu'avec le languedocien. Il arrive souvent que les peuples d'une même zone sont alternés ainsi; par exemple, l'Autriche, plus éloignée de la Souabe que de la Bavière, en est plus rapprochée par l'esprit. Riveraines du Rhône, coupées symétriquement par des fleuves ou torrents qui se répendent (le Gard à la Durance et le Var à l'Hiérault), les provinces de Languedoc et de Provence forment à elles deux notre littoral sur la Méditerranée. Ce littoral a des deux côtés ses étangs, ses marais, ses vieux volcans. Mais le Languedoc est un système complet, un dos de montagnes ou collines avec les deux pentes : c'est lui qui verse les fleuves à la Guyenne et à l'Auvergne. La Provence est adossée aux Alpes; elle n'a point les Alpes ni les sources de ses grandes rivières; elle n'est qu'un prolongement, une pente des monts vers le Rhône et la mer; au bas de cette pente, et le pied dans l'eau, sont ses belles villes, Marseille, Arles, Avignon. En Provence, toute la vie est au bord. Le Languedoc, au contraire, dont la côte est moins favorable, tient ses villes en arrière de la mer et du Rhône. Narbonne, Aigues-Mortes et Cette ne veulent point être des ports³. Aussi l'histoire du Languedoc est plus continentale que maritime; ses grands événements sont les luttes de la liberté religieuse. Tandis que le Languedoc recule devant la mer, la Provence y entre, elle lui jette Marseille et Toulon; elle semble élançée aux courses maritimes, aux croisades, aux conquêtes d'Italie et d'Afrique.

La Provence a visité, a hébergé tous les peuples. Tous ont chanté les chants, dansé les danses d'Avignon, de Beaucaire; tous se sont arrêtés aux passages du Rhône, à ces grands carrefours des routes du Midi⁴. Les saints de Provence (de vrais saints que j'ho-

1. Les deux Chénier naquirent à Constantinople, où leur père était consul général; mais leur famille était de Limoux, et leurs aïeux avaient occupé longtemps la place d'inspecteur des mines de Languedoc et de Roussillon.

2. Un proverbe gascon dit : « Tout bon Gascon peut se dédire trois fois (*Tout boun Gascon qués pot réprendre très cops*). »

3. Trois essais impuissants des Romains, de saint Louis et de Louis XIV.

4. Ce pont d'Avignon, tant chanté, succédait au pont de bois d'Arles qui, dans son temps, avait reçu ces grandes réunions d'hommes, comme depuis Avignon et Beaucaire.

nore) leur ont bâti des ponts¹, et commencé la fraternité de l'Occident. Les vives et belles filles d'Arles et d'Avignon, continuant cette œuvre, ont pris par la main le Grec, l'Espagnol, l'Italien, leur ont, bon gré, mal gré, mené la farandole². Et ils n'ont plus voulu se rembarquer. Ils ont fait en Provence des villes grecques, moresques, italiennes. Ils ont préféré les figues fiévreuses de Fréjus³ à celles d'Ionie ou de Tusculum, combattu les torrents, cultivé en terrasses les pentes rapides, exigé le raisin des coteaux pierreux qui ne donnent que thym et lavande.

Cette poétique Provence n'en est pas moins un rude pays. Sans parler de ses marais pontins, et du val d'Olioul, et de la vivacité de tigre du paysan de Toulon, ce vent éternel qui enterre dans le sable les arbres du rivage, qui pousse les vaisseaux à la côte, n'est guère moins funeste sur terre que sur mer. Les coups de vent, brusques et subits, saisissent mortellement. Le Provençal est trop vif pour s'emmailloter du manteau espagnol.

Et ce puissant soleil aussi, la fête ordinaire de ce pays de fêtes, il donne rudement sur la tête, quand, d'un rayon, il transfigure l'hiver en été. Il vivifie l'arbre, il le brûle. Et les gelées brûlent aussi. Plus souvent des orages, des ruisseaux qui deviennent des fleuves. Le laboureur ramasse son champ au bas de la colline ou le suit, voguant à grande eau et s'ajoutant à la terre

1. Le berger saint Benezet reçut, dans une vision, l'ordre de construire le pont d'Avignon; l'évêque n'y crut qu'après que Benezet eut porté sur son dos, pour première pierre, un roc énorme. Il fonda l'ordre des frères pontifes, qui contribuèrent à la construction du pont du Saint-Esprit, et qui en avaient commencé un sur la Durance.

2. L'une des quatre espèces de farandoles que distingue Fischer s'appelle la *Turque*; une autre, la *Moresque*. Ces noms, et les rapports de plusieurs de ces danses avec le *boléro*, doivent faire présumer que ce sont les Sarrasins qui en ont laissé l'usage en France.

3. Millin, II, 487. Sur l'insalubrité d'Arles; *id.*, III, 645. — Papon, I, 20, proverbe: « Avenio ventosa, sine vento venenosa, cum vento fastidiosa. » — En 1213, les évêques de Narbonne, etc., écrivent à Innocent III, qu'un concile provincial ayant été convoqué à Avignon: « Multi ex praelatis, quia generalis corruptio aeris ibi erat, nequimus colloquio interesse; sicque factum est ut necessario negotium differetur. » Epist. Innoc. III (Ed. Baluze, II, 762). — Il y eut des lépreux à Martigues jusqu'en 1731; à Vitrolles, jusqu'en 1807. En général, les maladies cutanées sont communes en Provence. Millin, IV, 35.

Il y a quatre cent mille arpents de marais. Peuchet et Chanlaire, Statistique des Bouches-du-Rhône. Voy. aussi la grande Statistique de M. de Villeneuve, 4 vol. in-4°. — Les marais d'Hyères rendent cette ville inhabitable l'été; on respire la mort avec les parfums des

du voisin. Nature capricieuse, passionnée, colère et charmante.

Le Rhône est le symbole de la contrée, son fétiche, comme le Nil est celui de l'Égypte. Le peuple n'a pu se persuader que ce fleuve ne fût qu'un fleuve; il a bien vu que la violence du Rhône était de la colère⁴ et reconnu les convulsions d'un monstre dans ses gouffres tourbillonnants. Le monstre c'est le *drac*, la *tarasque*, espèce de tortue-dragon, dont on promène la figure à grand bruit dans certaines fêtes⁵. Elle va jusqu'à l'église, heurtant tout sur son passage. La fête n'est pas belle, s'il n'y a pas au moins un bras cassé.

Ce Rhône, emporté comme un taureau qui a vu du rouge, vient donner contre son delta de la Camargue, l'île des taureaux et des beaux pâturages. La fête de l'île, c'est la *Ferrade*. Un cercle de chariots est chargé de spectateurs. On y pousse à coups de fourche les taureaux qu'on veut marquer. Un homme adroit et vigoureux renverse le jeune animal, et, pendant qu'on le tient à terre, on offre le fer rouge à une dame invitée; elle descend et l'applique elle-même sur la bête écumante.

Voilà le génie de la basse Provence, violent, bruyant, barbare, mais non sans grâce. Il faut voir ces danseurs infatigables danser la moresque, les sonnettes aux genoux, ou exécuter à neuf, à onze, à treize, la danse des épées, le *bacchuber*, comme disent leurs voisins de Gap; ou bien à Riez, jouer tous les

fruits et des fleurs. De même à Fréjus. Statistique du Var, par Fauchet, préfet, an IX, p. 52, sqq.

4. On trouve le long de tout le cours du Rhône des traces du culte sanguinaire de Mithra. — On voit à Arles, à Tain et à Valence, des autels tauroboliques; un autre à Saint-Andéol. A la Bâtie-Mont-Saléon, ensevelie par la formation d'un lac, et déterrée en 1804, on a trouvé un groupe mithriaque. — A Fourvières, on a trouvé un autel mithriaque consacré à Adrien; il y en a encore un autre à Lyon consacré à Septime-Sévère. Millin, *passim*.

Millin, III, 453. Cette fête se retrouve, je crois, en Espagne. — L'Isère est surnommée le *serpent*, comme le *Drac* le *dragon*; tous deux menacent Grenoble :

Le serpent et le dragon
Mettrent Grenoble en savon.

— A Metz, on promène le jour des Rogations un dragon qu'on nomme le *gvaouilli*; les boulangers et les pâtisseries lui mettent sur la langue des petits pains et des gâteaux. C'est la figure d'un monstre dont la ville fut délivrée par son évêque, saint Clément. — A Rouen, c'est un mannequin d'osier, la *gargouille*, à qui on remplissait autrefois la gueule de petits cochons de lait. Saint Romain avait délivré la ville de ce monstre, qui se tenait dans la Seine, comme saint Marcel délivra Paris du monstre de la Bièvre, etc.

5. Le jour de Sainte-Marthe, une jeune fille mène le monstre enchaîné à l'église pour qu'il meure sous l'eau bénite qu'on lui jette.

ans la *bravade* des Sarrasins¹. Pays de militaires, des Agricola, des Baux, des Crillon; pays des marins intrépides, c'est une rude école que ce golfe de Lion. Citons le bailli de Suffren et ce rénégat qui mourut capitain-pacha en 1706; nommons le mousse Paul (il ne s'est jamais connu d'autre nom); né sur mer d'une blanchisseuse, dans une barque battue par la tempête, il devint amiral et donna sur son bord une fête à Louis XIV; mais il ne méconnaissait pas pour cela ses vieux camarades, et voulut être enterré avec les pauvres, auxquels il laissa tout son bien.

Cet esprit d'égalité ne peut surprendre dans ce pays de républiques, au milieu des cités grecques et des municipes romains. Dans les campagnes mêmes, le servage n'a jamais pesé comme dans le reste de la France. Ces paysans étaient leurs propres libérateurs et les vainqueurs des Mores; eux seuls pouvaient cultiver la colline abrupte, et resserrer le lit du torrent. Il fallait contre une telle nature des mains libres, intelligentes.

Libre et hardi fut encore l'essor de la Provence dans la littérature, dans la philosophie. La grande réclamation du Breton Pélage en faveur de la liberté humaine fut accueillie, soutenue en Provence par Faustus, par Cassien, par cette noble école de Lerins, la gloire du cinquième siècle. Quand le Breton Descartes affranchit la philosophie de l'influence théologique, le Provençal Gassendi tenta la même révolution au nom du sensualisme. Et au dernier siècle, les athées de Saint-Malo, Maupertuis et Lamettrie, se

rencontrèrent chez Frédéric, avec un athée provençal (d'Argens).

Ce n'est pas sans raison que la littérature du Midi, au douzième et au treizièmes siècles, s'appelle la littérature provençale. On vit alors tout ce qu'il y a de subtil et de gracieux dans le génie de cette contrée. C'est le pays des beaux parleurs, passionnés (au moins pour la parole), et, quand ils veulent, artisans obstinés de langage; ils ont donné Massillon, Mascaron, Fléchier, Maury, les orateurs et les rhéteurs. Mais la Provence entière, municipales, parlement et noblesse, démagogie et rhétorique, le tout couronné d'une magnifique insolence méridionale s'est rencontré dans Mirabeau, le col du taureau, la force du Rhône.

Comment ce pays-là n'a-t-il pas vaincu et dominé la France? Il a bien vaincu l'Italie au treizième siècle. Comment est-il si terne maintenant, en exceptant Marseille, c'est-à-dire la mer? Sans parler des côtes malsaines, et des villes qui se meurent, comme Fréjus², je ne vois partout que ruines. Et il ne s'agit pas ici de ces beaux restes de l'antiquité, de ces ponts romains, de ces aqueducs, de ces arcs de Saint-Remi et d'Orange et de tant d'autres monuments. Mais, dans l'esprit du peuple, dans sa fidélité aux vieux usages³, qui lui donnent une physionomie si originale et si antique, là aussi, je trouve une ruine. C'est un peuple qui ne prend pas le temps passé au sérieux, et qui pourtant en conserve la trace⁴. Un pays traversé par tous les peuples aurait dû, ce semble, oublier davantage; mais non, il s'est obstiné dans ses souve-

1. Dans les Pyrénées, c'est Renand, monté sur son bon cheval Bayard, qui délivre une jeune fille des mains des infidèles.

2. « Cette ville devient plus déserte chaque jour, et les communes voisines ont perdu, depuis un demi-siècle, neuf dixièmes de leur population. » Fauchet, an IX, *loc. cit.*

3. Dans ses jolies danses moresques, dans les *romérages* de ses bourgs, dans les usages de la bûche *calendaire*, des pois chiches à certaines fêtes, dans tant d'autres coutumes. — Millin, III, 346 : « La fête patronale de chaque village s'appelle *Romma-Vagi*, et par corruption *Romerage*, parce qu'elle précédait souvent un voyage de Rome que le seigneur faisait ou faisait faire (?). » — Millin, III, 336 : « C'est à Noël qu'on brûle le *caligneau* ou *calendeau*; c'est une grosse bûche de chêne qu'on arrose de vin et d'huile. On criait autrefois en la plaçant : *Calene ven, tout ben ven*, calendé vient, tout va bien. C'est le chef de la famille qui doit mettre le feu à la bûche; la flamme s'appelle *caco fuech*, feu d'amis. On trouve le même usage en Dauphiné. » — Champollion-Figeac, p. 124 : « On appelle *chalendes* le jour de Noël. De ce mot on a fait *chalendat*, nom que l'on donne à une grosse bûche que l'on met au feu la veille de Noël au soir, et qui y reste allumée jusqu'à ce qu'elle soit consumée. Dès qu'elle est placée

dans le foyer, on répand dessus un verre de vin en faisant le signe de la croix, et c'est ce qu'on appelle : *battisa la chalendal*. Dès ce moment cette bûche est pour ainsi dire sacrée, et l'on ne peut pas s'asseoir dessus sans risquer d'en être puni, au moins par la gale. » — Millin, III, 339 : « On trouve l'usage de manger des pois chiches à certaines fêtes, non seulement à Marseille, mais en Italie, en Espagne, à Gênes et à Montpellier. Le peuple de cette dernière ville croit que, lorsque Jésus-Christ entra dans Jérusalem, il traversa une *sestierou*, un champ de pois chiches, et que c'est en mémoire de ce jour que s'est perpétué l'usage de manger des *sesés*. A certaines fêtes, les Athéniens mangeaient aussi des pois chiches (aux Panepsies). »

4. La procession du bon roi René, à Aix est une parade dérisoire de la fable, de l'histoire et de la Bible.

Millin, II, 299 : « On y voit le duc Urbain (le malheureux général du roi René) et la duchesse Urbain, montés sur des ânes; on y voyait une âme que se disputaient deux diables; les chevaux *frux* ou fringants, en carton; le roi Hérode, la reine de Saba, le Temple de Salomon et l'étoile des Mages au bout d'un bâton, ainsi que la Mort, l'abbé de la jeunesse couvert de poudre et de rubans, etc., etc. »

nirs. Sous plusieurs rapports, il appartient, comme l'Italie, à l'antiquité.

Franchissez les tristes embouchures du Rhône, obstruées et marécageuses, comme celles du Nil et du Pô. Remontez à la ville d'Arles. La vieille métropole du christianisme dans nos contrées méridionales avait cent mille âmes au temps des Romains; elle en a vingt mille aujourd'hui; elle n'est riche que de morts et de sépulcres¹. Elle a été longtemps le tombeau commun, la nécropole des Gaules. C'était un bonheur souhaité de pouvoir reposer dans ses champs élyséens (les Aliscamps). Jusqu'au douzième siècle, dit-on, les habitants des deux rives mettaient, avec une pièce d'argent, leurs morts dans un tonneau enduit de poix qu'on abandonnait au fleuve; ils étaient fidèlement recueillis. Cependant cette ville a toujours décliné. Lyon l'a bientôt remplacée dans la primatie des Gaules; le royaume de Bourgogne, dont elle fut la capitale, a passé rapide et obscur; ses grandes familles se sont éteintes.

Quand de la côte et des pâturages d'Arles on monte aux collines d'Avignon, puis aux montagnes qui approchent des Alpes, on s'explique la ruine de la Provence. Ce pays tout excentrique n'a de grandes villes qu'à ses frontières. Ces villes étaient en grande partie des colonies étrangères; la partie vraiment provençale était la moins puissante. Les comtes de Toulouse finirent par s'emparer du Rhône, les Catalans de la côte et des ports; les Baux, les Provençaux indigènes, qui avaient jadis délivré le pays des Mores, eurent Forcalquier, Sisteron, c'est-à-dire l'inférieur. Ainsi allaient en pièces les États du Midi, jusqu'à ce que vinrent les Français qui renversèrent Toulouse, rejetèrent les Catalans en Espagne, unirent les Provençaux et les menèrent à la conquête de Naples. Ce fut la fin des destinées de la Provence. Elle s'endormit avec Naples sous un même maître. Rome prêta son pape à Avignon; les richesses et les scandales abondèrent. La religion était bien malade dans ces contrées, surtout depuis les Albigeois; elle fut tuée par

1. Si come ad Arli, ove'l Rodano stagna,

Fanno i sepolcri tutto 'l loco varo.

DANTE, *Inferno*, c. IX.

2 Je ne sais lequel est le plus touchant des plaintes du poète sur les destinées de l'Italie ou de ses regrets lorsqu'il a perdu Laure. Je ne résiste pas au plaisir de citer ce sonnet admirable où le pauvre vieux poète s'avoue enfin qu'il n'a poursuivi qu'une ombre :

« Je le sens et le respire encore, c'est mon air d'autrefois. Les voilà, les douces collines où naquit la belle lumière qui, tant que le ciel le permit, remplit

la présence des papes. En même temps s'affaiblissaient et venaient à rien les vieilles libertés des municipes du Midi. La liberté romaine et la religion romaine, la république et le christianisme, l'antiquité et le moyen âge, s'y éteignaient en même temps. Avignon fut le théâtre de cette décrépitude. Aussi ne croyez pas que ce soit seulement pour Laure que Pétrarque ait tant pleuré à la source de Vaucluse, l'Italie aussi fut sa Laure, et la Provence, et tout l'antique Midi qui se mourait chaque jour².

La Provence, dans son imparfaite destinée, dans sa forme incomplète, me semble un chant des troubadours, un canzone de Pétrarque; plus d'élan que de portée. La végétation africaine des côtes est bientôt bornée par le vent glacial des Alpes. Le Rhône court à la mer, et n'y arrive pas. Les pâturages font place aux sèches collines, parées tristement de myrte et de lavande, parfumées et stériles.

La poésie de ce destin du Midi semble reposer dans la mélancolie de Vaucluse, dans la tristesse ineffable et sublime de la Sainte-Baume, d'où l'on voit les Alpes et les Cévennes, le Languedoc et la Provence, au delà, la Méditerranée. Et moi aussi, j'y pleurerai comme Pétrarque au moment de quitter ces belles contrées.

Mais il faut que je fraye ma route vers le Nord, aux sapins du Jura, aux chênes des Vosges et des Ardennes, vers les plaines décolorées du Berry et de la Champagne. Les provinces que nous venons de parcourir, isolées par leur originalité même, ne me pourraient servir à composer l'unité de la France. Il y faut des éléments plus liants, plus dociles; il faut des hommes plus disciplinables, plus capables de former un noyau compact, pour fermer la France du nord aux grandes invasions de terre et de mer, aux Allemands et aux Anglais. Ce n'est pas trop pour cela des populations serrées du Centre, des bataillons normands, picards, des massives et profondes légions de la Lorraine et de l'Alsace.

mes yeux de joie et de désir, et maintenant les gonfle de pleurs.

« O fragile espoir! ô folles pensées!... l'herbe est veuve, et troubles sont les ondes. Il est vide et froid, le nid qu'elle occupait, ce nid où j'aurais voulu vivre et mourir!

« J'espérais, sur ses douces traces, j'espérais, de ses beaux yeux qui ont consumé mon cœur, quelque repos après tant de fatigues.

« Cruelle, ingrate servitude! j'ai brûlé tant qu'a duré l'objet de mes feux, et aujourd'hui je vais pleurant sa cendre. »
Sonnet CCLXXIX.

Les Provençaux appellent les Dauphinois les *Franciaux*. Le Dauphiné appartient déjà à la vraie France, la France du nord. Malgré la latitude, cette province est septentrionale. Là commence cette zone de pays rudes et d'hommes énergiques qui couvrent la France à l'est. D'abord le Dauphiné, comme une forteresse sous le vent des Alpes ; puis le marais de la Bresse ; puis dos à dos la Franche-Comté et la Lorraine, attachées ensemble par les Vosges, qui versent à celle-ci la Moselle, à l'autre la Saône et le Doubs. Un vigoureux génie de résistance et d'opposition signale ces provinces. Cela peut être incommode au dedans, mais c'est notre salut contre l'étranger. Elles donnent aussi à la science des esprits sévères et analytiques : Mably, et Condillac, son frère, sont de Grenoble ; d'Alembert est Dauphinois par sa mère ; de Bourg-en-Bresse, l'astronome Lalande, et Bichat, le grand anatomiste ¹.

Leur vie morale et leur poésie, à ces hommes de la frontière, du reste raisonnables et intéressés ², c'est la guerre. Qu'on parle de passer les Alpes ou le Rhin, vous verrez que les Bayards ne manqueront pas au Dauphiné, ni les Ney, les Fabert à la Lorraine. Il y a là, sur la frontière, des villes héroïques où c'est de père en fils un invariable usage de se faire tuer pour le pays ³. Et les femmes s'en mêlent souvent comme les hommes ⁴. Elles ont dans toute cette zone, du Dauphiné aux Ardennes, un courage, une grâce d'amazones, que vous cherchiez en vain partout ailleurs. Froides, sérieuses et soignées dans leur mise, respectables aux étrangers et à leurs familles, elles vivent au milieu des soldats, et leur imposent. Elles-mêmes,

1. Même esprit critique en Franche-Comté ; ainsi Guillaume de Saint-Amour, l'adversaire du mysticisme des ordres mendiants, le grammairien d'Olivet, etc. Si nous voulions citer quelques-uns des plus distingués de nos contemporains, nous pourrions nommer Charles Nodier, Jouffroy et Droz. Cuvier était de Montbéliard ; mais le caractère de son génie fut modifié par une éducation allemande.

2. On trouve dans les habitudes de langage des Dauphinois des traces singulières de leur vieil esprit processif. « Les propriétaires qui jouissent de quelque aisance parlent le français d'une manière assez intelligible, mais ils y mêlent souvent les termes de l'ancienne pratique, que le barreau n'ose pas encore abandonner. Avant la Révolution, quand les enfants avaient passé un an ou deux chez un procureur, à mettre au net des exploits et des appointements, leur éducation était faite, et ils retournaient à la charrue. » Champollion-Figeac, Pâris du Dauphiné, p. 67.

3. La petite ville de Sarrelouis, qui compte à peine cinq mille habitants, a fourni en vingt années cinq ou six cents officiers et militaires décorés, presque tous morts au champ de bataille.

veuves, filles de soldats, elles savent ce que c'est que la guerre, ce que c'est que de souffrir et mourir ; mais elles n'y envoient pas moins les leurs, fortes et résignées ; au besoin elles iraient elles-mêmes. Ce n'est pas seulement la Lorraine qui sauva la France par la main d'une femme : en Dauphiné, Margot de Lay défendit Montélimart, et Philis de La Tour-du-Pin La Charce ferma la frontière au duc de Savoie (1692). Le génie viril des Dauphinois a souvent exercé sur les hommes une irrésistible puissance : témoin la fameuse madame Tencin, mère de d'Alembert, et cette blanchisseuse de Grenoble qui, de mari en mari, finit par épouser le roi de Pologne ; en la chante encore dans le pays avec Mclusine et la fée de Sassenage.

Il y a dans les mœurs communes du Dauphiné une vive et franche simplicité à la montagnarde, qui charme tout d'abord. En montant vers les Alpes surtout, vous trouverez l'honnêteté savoyarde ⁵, la même bonté, avec moins de douceur. Là, il faut bien que les hommes s'aiment les uns les autres ; la nature, ce semble, ne les aime guère ⁶. Sur ces pentes exposées au nord, au fond de ces sombres entonnoirs où siffle le vent maudit des Alpes, la vie n'est adoucie que par le bon cœur et le bon sens du peuple. Des greniers d'abondance fournis par les communes suppléent aux mauvaises récoltes. On bâtit gratis pour les veuves, et pour elles d'abord ⁷. De là partent des émigrations annuelles. Mais ce ne sont pas seulement des maçons, des porteurs d'eau, des rouliers, des ramoneurs, comme dans le Limousin, l'Auvergne, le Jura, la Savoie ; ce sont surtout des instituteurs ambulants ⁸ qui descendent tous les

4. On conserve, au Musée d'artillerie, la riche et galante armure des princesses de la maison de Bouillon.

5. Cette simplicité, ces mœurs presque patriarcales, tiennent en grande partie à la conservation de traditions antiques. Le vieillard est l'objet du respect et le centre de la famille, et deux ou trois générations exploitent souvent ensemble la même ferme. — Les domestiques mangent à la table des maîtres. — Au 1^{er} novembre (c'est le *misdu* de Bretagne), on sert pour les morts un repas d'œufs et de farines bouillies ; chaque mort a son couvert. Dans un village, on célèbre encore la fête du soleil, selon M. Champollion. — On retrouve en Dauphiné, comme en Bretagne, les *brayes* celtiques.

6. Malgré la pauvreté du pays, leur bon sens les préserve de toute entreprise hasardeuse. Dans certaines vallées, on croit qu'il existe de riches mines ; mais une vierge vêtue de blanc en garde l'entrée avec une faux.

7. Quand une veuve ou un orphelin fait quelque perte de bétail, etc., on se cotise pour la réparer.

8. Sur quatre mille quatre cents émigrants, sept cents instituteurs. (Peuchet.)

hivers des montagnes de Gap et d'Embrun. Ces maîtres d'école s'en vont par Grenoble dans le Lyonnais, et de l'autre côté du Rhône. Les familles les reçoivent volontiers; ils enseignent les enfants et aident au ménage. Dans les plaines du Dauphiné, le paysan, moins bon et moins modeste, est souvent bel esprit; il fait des vers et des vers satiriques.

Jamais dans le Dauphiné la féodalité ne pesa comme dans le reste de la France. Les seigneurs, en guerre éternelle avec la Savoie ¹, eurent intérêt de ménager leurs hommes; les *vassaux* y furent moins des arrière-vassaux que des petits nobles à peu près indépendants ². La propriété s'y est trouvée de bonne heure divisée à l'infini. Aussi la Révolution française n'a point été sanglante à Grenoble; elle y était faite d'avance ³. La propriété est divisée au point que telle maison a dix propriétaires, chacun d'eux possédant et habitant une chambre ⁴. Bonaparte connaissait bien Grenoble quand il la choisit pour sa première station en revenant de l'île d'Elbe ⁵; il voulait alors relever l'empire par la république.

A Grenoble, comme à Lyon, comme à Besançon, comme à Metz et dans tout le Nord, l'industrialisme républicain est moins sorti, quoi qu'on ait dit, de la municipalité romaine que de la protection ecclésiastique; ou plutôt l'une et l'autre se sont accordées, confondues, l'évêque s'étant trouvé, au moins jusqu'au neuvième siècle, de nom ou de fait, le véritable *defensor civitatis*. L'évêque Izarn chassa les Sarrasins du Dauphiné en 965; et jusqu'en 1014, où l'on place l'avé-

nement des comtes d'Albon, comme dauphins, Grenoble, disent les chroniques, « avait toujours été un franc-alleu de l'évêque ». C'est aussi par des conquêtes sur les évêques que commencèrent les comtes poitevins de Die et de Valence. Ces barons s'appuyèrent tantôt sur les Allemands, tantôt sur les mécréants du Languedoc ⁶.

Besançon ⁷, comme Grenoble, est encore une république ecclésiastique, sous son archevêque, prince d'empire, et son noble chapitre ⁸. Mais l'éternelle guerre de la Franche-Comté contre l'Allemagne y a rendu la féodalité plus pesante. La longue muraille du Jura, avec ses deux portes de Joux et de la Pierre-Pertuis, puis les replis du Doubs, c'étaient de fortes barrières ⁹. Cependant Frédéric Barberousse n'y établit pas moins ses enfants pour un siècle. Ce fut chez les serfs de l'Église, à Saint-Claude, comme dans la pauvre Nantua, de l'autre côté de la montagne, que commença l'industrie de ces contrées. Attachés à la glèbe, ils taillèrent d'abord des chapelets pour l'Espagne et pour l'Italie; aujourd'hui qu'ils sont libres, ils couvrent les routes de la France de rouliers et de colporteurs.

Sous son évêque même, Metz était libre, comme Liège, comme Lyon; elle avait son échevin, ses Treize, ainsi que Strasbourg. Entre la grande Meuse et la petite (la Moselle, *Mosula*), les trois villes ecclésiastiques, Metz, Toul et Verdun ¹⁰, placées en triangle, formaient un terrain neutre, une île, un asile aux serfs fugitifs. Les juifs mêmes, proscrits partout, étaient reçus dans Metz. C'était le *border* français entre nous et l'Em-

1. Ces guerres jetèrent un grand éclat sur la noblesse dauphinoise. On l'appelaient *l'écarlate des gentilhommes*. C'est le pays de Bayard, et de ce Lesdiguières qui fut roi du Dauphiné, sous Henri IV. Le premier y laissa un long souvenir; on disait *prouesse de Terrail*, comme *loyauté de Salvaing*, *noblesse de Sassenage*. — Près de la vallée du Grésivaudan est le territoire de Royans, la *vallée Chevallereuse*.

2. Le noble faisait hommage debout; le bourgeois à genoux et baisant le dos de la main du seigneur; l'homme du peuple, aussi à genoux, mais baisant seulement le pouce de la main du seigneur. — De même à Metz, le maître échevin parlait au roi debout, et non à genoux.

3. Dans la Terreur, les ouvriers y maintinrent l'ordre avec un courage et une humanité admirables, à peu près comme à Florence le cardeur de laine, Michel Lando, dans l'insurrection des Ciampi.

4. Perrin Dulac. (Grenoble.)

5. Il descendit dans une auberge tenue par un vieux soldat, qui lui avait donné une orange dans la campagne d'Égypte.

6. D'abord les Vaudois, plus tard les protestants. Dans le seul département de la Drôme, il y a environ

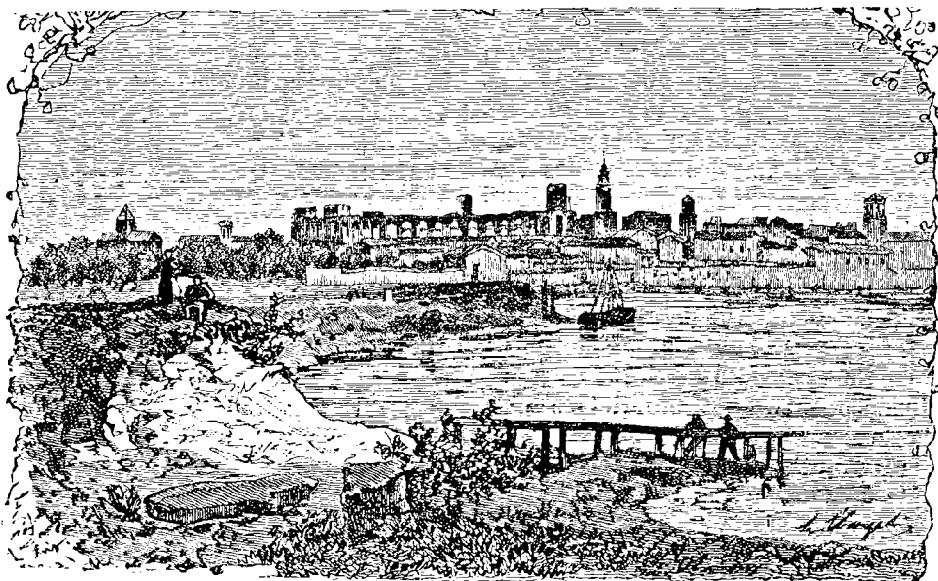
trente-quatre mille calvinistes (Peuchet). On se rappelle la lutte atroce du baron des Adrets et de Montbrun. — Le plus célèbre des protestants dauphinois fut Isaac Casaubon, fils du ministre de Bourdeaux sur le Roubion, né en 1559; il est enterré à Westminster.

7. L'ancienne devise de Besançon était : *Plût à Dieu!* — A Salins, on lisait sur la porte d'un des forts où étaient les salines, la devise de Philippe le Bon : *Autre n'auray*. — Plusieurs monuments de Dijon portaient celle de Philippe le Hardi : *Moult me tarde*. — A Besançon naquit l'illustre diplomate Granvelle, chancelier de Charles-Quint, mort en 1564.

8. De même à l'abbaye de Saint-Claude, transformée en évêché en 1741, les religieux devaient faire preuve de noblesse jusqu'à leur trisaïeul, paternel et maternel. Les chanoines devaient prouver seize quartiers, huit de chaque côté.

9. La Franche-Comté est le pays le mieux boisé de la France. On compte trente forêts, sur la Saône, le Doubs et le Lougnon. — Beaucoup de fabriques de boulets, d'armes, etc. Beaucoup de chevaux et de bœufs, peu de moutons; mauvaises laines.

10. Sur les mœurs des habitants des Trois-Évêchés et de la Lorraine en général, voy. le Mémoire manuscrit



VUE GÉNÉRALE D'ARLES (p. 205).

pire. Là, il n'y avait point de barrière naturelle contre l'Allemagne, comme en Dauphiné et en Franche-Comté. Les beaux ballons des Vosges, la chaîne même de l'Alsace, ces montagnes à formes douces et paisibles, favorisaient d'autant mieux la guerre. Cette terre austrasienne, partout marquée des monuments carlovingiens¹, avec ses douze grandes maisons, ses cent vingt pairs, avec son abbaye souveraine de Remiremont, où Charlemagne et son fils faisaient leurs grandes chasses d'automne, où l'on portait l'épée devant l'abbesse², la Lorraine offrait une miniature de l'empire germanique. L'Allemagne y était partout mêlée avec la France, partout se trouvait la frontière. Là aussi se forma, et dans les vallées de la Meuse et de la Moselle et dans les forêts des

Vosges, une population vague et flottante, qui ne savait pas trop son origine, vivant sur le commun, sur le noble et le prêtre, qui les prenaient tour à tour à leur service. Metz était leur ville, à tous ceux qui n'en avaient pas, ville mixte s'il en fut jamais. On a essayé en vain de rédiger en une coutume les coutumes contradictoires de cette Babel.

La langue française s'arrête en Lorraine, et je n'irai pas au delà. Je m'abstiens de franchir la montagne, de regarder l'Alsace. Le monde germanique est dangereux pour moi. Il y a là un tout-puissant lotos qui fait oublier la patrie. Si je vous découvrais, divine flèche de Strasbourg, si j'apercevais mon héroïque Rhin, je pourrais bien m'en aller au courant du fleuve, bercé par leurs légendes³, vers la rouge cathédrale de

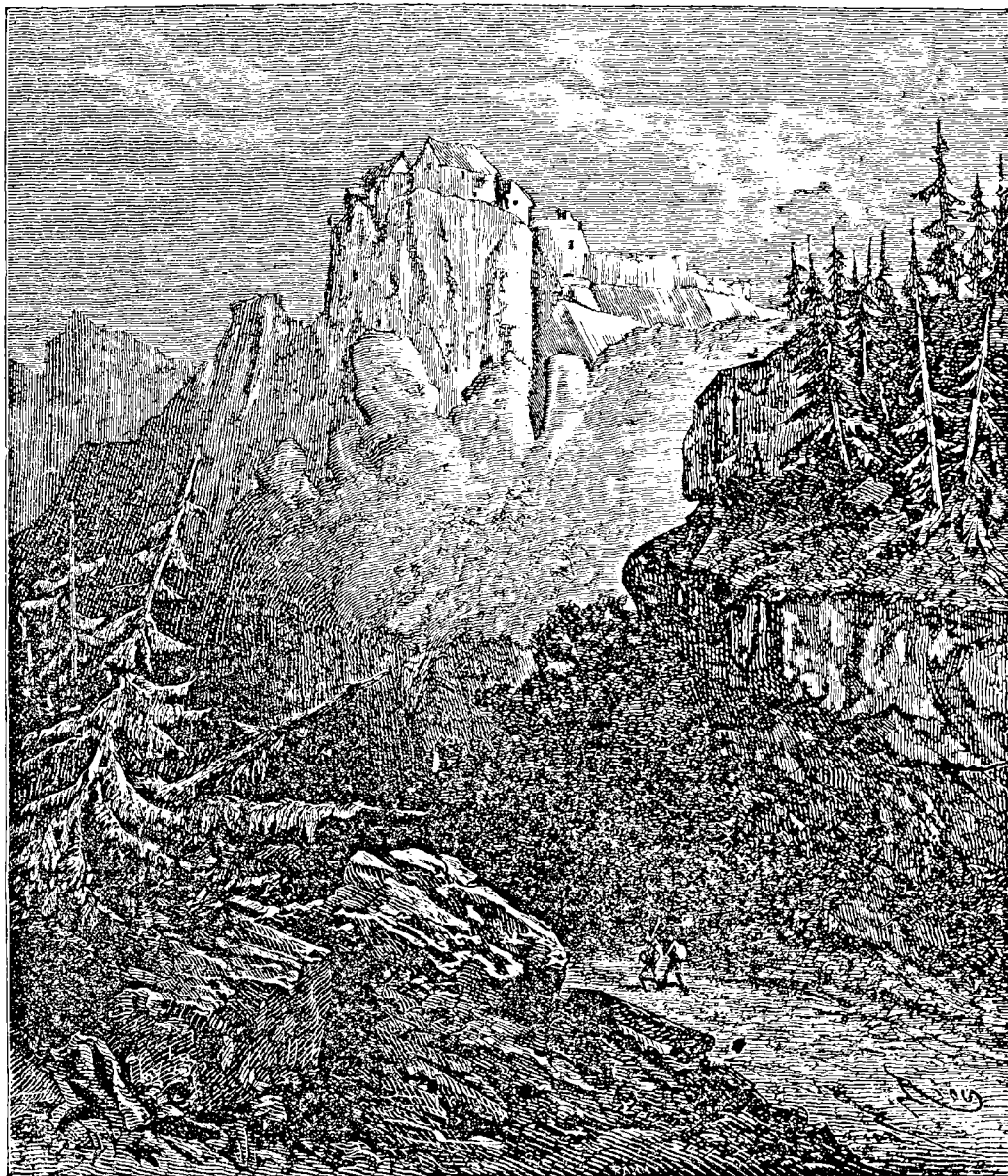
de M. Turgot, qui se trouve à la bibliothèque publique de Metz : *Description exacte et fidèle du pays Messin, etc.* — Les trois évêques étaient princes du Saint-Empire. — Le comté de Gréange et la baronnie de Fenestrangé étaient deux francs-alleus de l'Empire.

1. On voyait à Metz le tombeau de Louis le Débonnaire et l'original des Annales de Metz, mess. de 894. — Les abeilles, dont il est si souvent question dans les capitulaires, donnaient à Metz son hydromel si vanté.

2. Pour être *dame de Remiremont*, il fallait prouver deux cents ans de noblesse des deux côtés. — Pour être chanoinesse, ou *demoiselle* à Épinal, il fallait prouver quatre générations de pères et mères nobles. Piganiol de la Force, XIII. Elle était pour moitié dans la justice de la ville, et nommait, avec son chapitre, des députés aux États de Lorraine. — La doyenne

et la sacristaine disposaient chacune de quatre cures. La *sonzier*, ou receveuse, partageait avec l'abbesse la justice (val de Joux), consistant en dix-neuf villages ; tous les essaims d'abeilles qui s'y trouvaient lui appartenaient de droit. L'abbaye avait un grand prévôt, un grand et un petit chancelier, un grand *sonzier*, etc.

3. Un duc d'Alsace et de Lorraine, au septième siècle, souhaitait un fils ; il n'eut qu'une fille aveugle, et la fit exposer. Un fils lui vint plus tard, qui ramena la fille au vieux duc, devenu farouche et triste, solitairement retiré dans le château d'Hohenbourg. Il la repoussa d'abord, puis se laissa fléchir, et fonda pour elle un monastère, qui depuis s'appela de son nom, sainte Odile. On découvre de la hauteur Baden et l'Allemagne. De toutes parts les rois y venaient en pèlerinage : l'empereur Charles IV, Richard Cœur de Lion, un roi de Danemark, un roi de Chypre, un



LE FORT DE JOUX (P. 207.)

Mayence, vers celle de Cologne, et jusqu'à l'Océan; ou peut-être resterais-je enchanté aux limites solennelles des deux empires, aux ruines de quelque camp romain, de quelque

pape... Ce monastère reçut la femme de Charlemagne et celle de Charles le Gros. — A Winstein, au nord du Bas-Rhin, le diable garde dans un château taillé dans le roc de précieux trésors. — Entre Haguenau et Wissembourg, une flamme fantastique sort de la *Fontaine de la Poix* (Pechelbrunnen); cette flamme, c'est le *Chasseur*, le fantôme d'un ancien seigneur qui expie sa tyrannie, etc.

fameuse église de pèlerinage, au monastère de cette noble religieuse qui passa trois cents ans à écouter l'oiseau de la forêt ¹.

Non, je m'arrête sur la limite des deux

Le génie musical et enfantin de l'Allemagne commence avec ses poétiques légendes. Les ménétriers d'Alsace tenaient régulièrement leurs assemblées. Le sire de Rapolstein s'intitulait le *Roi des Violons*. Les violons d'Alsace dépendaient d'un seigneur, et devaient se présenter, ceux de la Haute-Alsace à Rapolstein, ceux de la Basse à Bischwiller.

2. A côté de cette belle légende, où l'extase pro-

langues, en Lorraine, au combat des deux races, au *Chêne des Partisans*, qu'on montre encore dans les Vosges. La lutte de la France et de l'Empire, de la ruse héroïque et de la force brutale, s'est personnifiée de bonne heure dans celle de l'Allemand Zwentibold et du Français Rainier (Reinier, Renard?), d'où viennent les comtes de Hainaut. La guerre du Loup et du Renard est la grande légende du nord de la France, le sujet des fabliaux et des poèmes populaires; un épier de Troyes a donné au quinzième siècle le dernier de ces poèmes. Pendant deux cent cinquante ans, la Lorraine eut des ducs alsaciens d'origine, créatures des empereurs, et qui, au dernier siècle, ont fini par être empereurs. Ces ducs furent presque toujours en guerre avec l'évêque et la république de Metz¹, avec la Champagne, avec la France; mais l'un d'eux ayant épousé, en 1255, une fille du comte de Champagne, devenus Français par leur mère, ils secondèrent vivement la France contre les Anglais, contre le parti anglais de Flandre et de Bretagne. Ils se firent tous tuer ou prendre en combattant pour la France, à Courtray, à Cassel, à Crécy, à Auray. Une fille des frontières de Lorraine et Champagne, une pauvre paysanne, Jeanne Darc, fit davantage: elle releva la moralité nationale; en elle apparut, pour la première fois, la grande image du peuple, sous une forme virginale et pure. Par elle, la Lorraine se trouvait attachée à la France. Le duc même, qui avait un instant méconnu le roi et lié les penons royaux à la queue de son cheval, maria pourtant sa fille à un prince du sang, au comte de Bar, René d'Anjou. Une branche cadette de cette famille a donné dans les Guise des chefs au parti catholique contre les calvinistes alliés de l'Angleterre et de la Hollande.

En descendant de Lorraine aux Pays-Bas par les Ardennes, la Meuse, d'agricole et industrielle, devient de plus en plus militaire. Verdun et Stenay, Sedan, Mézières et Givet, Maëstricht, une foule de places fortes, maîtrisent son cours. Elle leur prête ses eaux, elle les couvre ou leur sert de ceinture. Tout ce pays est boisé, comme pour masquer la défense et l'attaque aux approches de la Belgique. La grande forêt d'Ardenne, la pro-

duite par l'harmonie prolonge la vie pendant des siècles, plaçons l'histoire de cette femme qui, sous Louis le Débonnaire, entendit l'orgue pour la première fois et mourut de ravissement. Ainsi, dans les légendes allemandes, la musique donne la vie et la mort.

1. A Metz naquirent le maréchal Fabert, Custine, et cet audacieux et infortuné Pilâtre des Rosiers, qui le

fonde (ar duinn), s'étend de tous côtés, plus vaste qu'imposante. Vous rencontrez des villes, des bourgs, des pâturages; vous vous croyez sorti des bois, mais ce ne sont là que des clairières. Les bois recommencent toujours; toujours les petits chênes, humble et monotone océan végétal, dont vous apercevez de temps à autre, du sommet de quelque colline, les uniformes ondulations. La forêt était bien plus continue autrefois. Les chasseurs pouvaient courir, toujours à l'ombre, de l'Allemagne, du Luxembourg, en Picardie, de Saint-Hubert à Notre-Dame-de-Liesse. Bien des histoires se sont passées sous ces ombrages; ces chênes tout chargés de gui, ils en savent long, s'ils voulaient raconter: depuis les mystères des druides jusqu'aux guerres du Sanglier des Ardennes, au quinzième siècle; depuis le cerf miraculeux dont l'apparition convertit saint Hubert, jusqu'à la blonde Iseult et son amant. Ils dormaient sur la mousse, quand l'époux d'Iseult les surprit; mais il les vit si beaux, si sages, avec la large épée qui les séparait: il se retira discrètement.

Il faut voir, au delà de Givet, le Trou du Han, où naguère on n'osait encore pénétrer; il faut voir les solitudes de Layfour et les noirs rochers de la Dame de Meuse, la table de l'enchanteur Maugis, l'ineffaçable empreinte que laissa dans le roc le pied du cheval de Renaud. Les quatre fils Aymon sont à Château-Renaud comme à Uzès, aux Ardennes comme en Languedoc. Je vois encore la fileuse qui, pendant son travail, tient sur les genoux le précieux volume de la Bibliothèque bleue, le livre héréditaire, usé, noirci dans la veillée².

Ce sombre pays des Ardennes ne se rattache pas naturellement à la Champagne. Il appartient à l'évêché de Metz, au bassin de la Meuse, au vieux royaume d'Austrasie. Quand vous avez passé les blanches et blafardes campagnes qui s'étendent de Reims à Rethel, la Champagne est finie. Les bois commencent; avec les bois les pâturages et les petits moutons des Ardennes. La craie a disparu; le rouge mat de la tuile fait place au sombre éclat de l'ardoise; les maisons s'enduisent de limaille de fer. Manufactures d'armes, tanneries, ardoisières, tout cela n'é-

premier osa s'embarquer dans un ballon. L'édit de Nantes en chassa les Ancillon.

2. Là se lit comment le bon Renaud joua maint tour à Charlemagne; comment il eut pourtant bonne fin, s'étant fait humblement de chevalier maçon et portant sur son dos des blocs énormes pour bâtir la sainte église de Cologne.

gaye pas le pays. Mais la race est distinguée : quelque chose d'intelligent, de sobre, d'économe ; la figure un peu sèche et taillée à vives arêtes. Ce caractère de sécheresse et de sévérité n'est point particulier à la petite Genève de Sedan ; il est presque partout le même. Le pays n'est pas riche, et l'ennemi à deux pas : cela donne à penser. L'habitant est sérieux. L'esprit critique domine. C'est l'ordinaire chez les gens qui sentent qu'ils valent mieux que leur fortune.

Derrière cette rude et héroïque zone de Dauphiné, Franche-Comté, Lorraine, Ardennes, s'en développe une autre tout autrement douce et plus féconde des fruits de la pensée. Je parle des provinces du Lyonnais, de la Bourgogne et de la Champagne. Zone vineuse, de poésie inspirée, d'éloquence, d'élégante et ingénieuse littérature. Ceux-ci n'avaient pas, comme les autres, à recevoir et renvoyer sans cesse le choc de l'invasion étrangère. Ils ont pu, mieux abrités, cultiver à loisir la fleur délicate de la civilisation.

D'abord, tout près du Dauphiné, la grande et aimable ville de Lyon, avec son génie éminemment sociable, unissant les peuples comme les fleuves¹. Cette pointe du Rhône et de la Saône semble avoir été toujours un lieu sacré. Les Segusii de Lyon dépendaient du peuple druidique des Édues. Là, soixante tribus de la Gaule dressèrent l'autel d'Auguste, et Caligula y établit ces combats d'éloquence où le vaincu était jeté dans le Rhône, s'il n'aimait mieux effacer son discours avec sa langue. A sa place, on jetait des victimes dans le fleuve, selon le vieil usage celtique et germanique. On montre au pont de Saint-Nizier l'arc merveilleux d'où l'on précipitait les taureaux.

La fameuse table de bronze, où on lit encore le discours de Claude pour l'admission des Gaulois dans le sénat, est la première de nos antiquités nationales, le signe de notre initiation dans le monde civilisé. Une autre initiation, bien plus sainte, a son monument dans les catacombes de Saint-Irénée, dans la crypte de Saint-Pothin, dans Fourvières, la montagne des pèlerins. Lyon fut le siège de l'administration romaine, puis de l'autorité

1. La Saône jusqu'au Rhône et le Rhône jusqu'à la mer séparaient la France de l'Empire. Lyon, bâtie surtout sur la rive gauche de la Saône, était une cité impériale ; mais les comtes de Lyon relevaient de la France pour les faubourgs de Saint-Just et de Saint-Irénée.

2. Millin.

3. Il était né à Amboise en 1743. — Il n'y a pas longtemps encore, on chantait l'office à Lyon, sans orgues,

ecclésiastique pour les quatre Lyonnaises (Lyon, Tours, Sens et Rouen), c'est-à-dire pour toute la Celtique. Dans les terribles bouleversements des premiers siècles du moyen âge, cette grande ville ecclésiastique ouvrit son sein à une foule de fugitifs, et se peupla de la dépopulation générale, à peu près comme Constantinople concentra peu à peu en elle tout l'empire grec, qui reculait devant les Arabes ou les Turcs. Cette population n'avait ni champs ni terres, rien que ses bras et son Rhône ; elle fut industrielle et commerçante. L'industrie y avait commencé dès les Romains. Nous avons des inscriptions tumulaires : *A la mémoire d'un vintrier africain* habitant de Lyon ; *A la mémoire d'un vétéran de légions, marchand de papier*². Cette fourmière laborieuse, enfermée entre les rochers et la rivière, entassée dans les rues sombres qui y descendent, sous la pluie et l'éternel brouillard, elle eut sa vie morale pourtant et sa poésie. Ainsi notre maître Adam, le menuisier de Nevers, ainsi les meistersaenger de Nuremberg et de Francfort, tonneliers, serruriers, forgerons ; aujourd'hui encore le ferblantier de Nuremberg. Ils rêvèrent dans leurs cités obscures la nature qu'ils ne voyaient pas, et ce beau soleil qui leur était envié. Ils martelèrent dans leurs ateliers des idylles sur les champs, les oiseaux et les fleurs. A Lyon, l'inspiration poétique ne fut point la nature, mais l'amour : plus d'une jeune marchande, pensive dans le demi-jour de l'arrière-boutique, écrivit, comme Louise Labbé, comme Pernette Guillet, des vers pleins de tristesse et de passion, qui n'étaient pas pour leurs époux. L'amour de Dieu, il faut le dire, et le plus doux mysticisme furent encore un caractère lyonnais. L'Église de Lyon fut fondée par l'homme du désir (Ποθειδος, saint Pothin). Et c'est à Lyon que, dans les derniers temps, saint Martin, l'homme du désir, établit son école³. Ballanche y est né⁴. L'auteur de l'*Imitation*, Jean Gerson, voulut y mourir⁵.

C'est une chose bizarre et contradictoire en apparence que le mysticisme ait aimé à naître dans ces grandes cités industrielles, comme aujourd'hui Lyon et Strasbourg. Mais

livres, ni instruments, comme au premier âge du christianisme.

4. Ainsi que Ampère, Degerando, Camille Jordan, de Sénancour. Leurs familles du moins sont lyonnaises.

5. En 1429. — Saint Remi de Lyon soutint contre Jean Scot le parti de Gotteschalk et de la grâce. — Selon Du Boulay, c'est à Lyon que fut enseigné d'abord le dogme de l'Immaculée Conception. — Sous Louis XIII, un seul homme, Denis de Marquemont, fonda à Lyon quinze convents.

c'est que nulle part le cœur de l'homme n'a plus besoin du ciel. Là où toutes les voluptés grossières sont à portée, la nausée vient bientôt. La vie sédentaire aussi de l'artisan, assis à son métier, favorise cette fermentation intérieure de l'âme. L'ouvrier en soie, dans l'humide obscurité des rues de Lyon, le tisserand d'Artois et de Flandre, dans la cave où il vivait, se créèrent un monde, à défaut du monde, un paradis moral de doux songes et de visions; en dédommagement de la nature qui leur manquait, ils se donnèrent Dieu. Aucune classe d'hommes n'alimenta de plus de victimes les bûchers du moyen âge. Les Vaudois d'Arras eurent leurs martyrs, comme ceux de Lyon. Ceux-ci, disciples du marchand Valdo, Vaudois ou pauvres de Lyon, comme on les appelait, tâchaient de revenir aux premiers jours de l'Évangile. Ils donnaient l'exemple d'une touchante fraternité; et cette union des cœurs ne tenait pas uniquement à la communauté des opinions religieuses. Longtemps après les Vaudois, nous trouvons à Lyon des contrats où deux amis s'adoptent l'un l'autre et mettent en commun leur fortune et leur vie¹.

Le génie de Lyon est plus moral, plus sentimental du moins, que celui de la Provence; cette ville appartient déjà au Nord. C'est un centre du Midi, qui n'est point méridional, et dont le Midi ne veut pas. D'autre part la France a longtemps renié Lyon, comme étrangère, ne voulant point reconnaître la primatie ecclésiastique d'une ville impériale. Malgré sa belle situation sur deux fleuves, entre tant de provinces, elle ne pouvait s'étendre. Elle avait, derrière, les deux Bourgognes, c'est-à-dire la féodalité française, et celle de l'Empire; devant, les Cévennes, et ses envieuses, Vienne et Grenoble.

1. Après avoir rédigé cet acte, les frères adoptifs s'envoyaient des chapeaux de fleurs et des cœurs d'or.

2. Gallia Christiana, t. IV. — Dans un diplôme de l'an 1189, Philippe-Auguste reconnaît que Lyon et Autun ont l'une sur l'autre, quand un des sièges vient à vaquer, le droit de régale et d'administration. — L'évêque d'Autun était de droit président des États de Bourgogne. On se rappelle les liaisons qui existaient entre saint Léger, le fameux évêque d'Autun, et l'évêque de Lyon.

3. Autun avait dans ses armes, d'abord le serpent druidique, puis le porc, l'animal qui se nourrit du gland celtique.

4. Inscription trouvée à Autun :

DEÆ BIBRACTI
P. CAPRIL PACATUS
I N I VIR AUGUSTA.
V. S. L. M.

MILLIN, I. 337.

Il semble que l'aristocratie se livra entièrement à

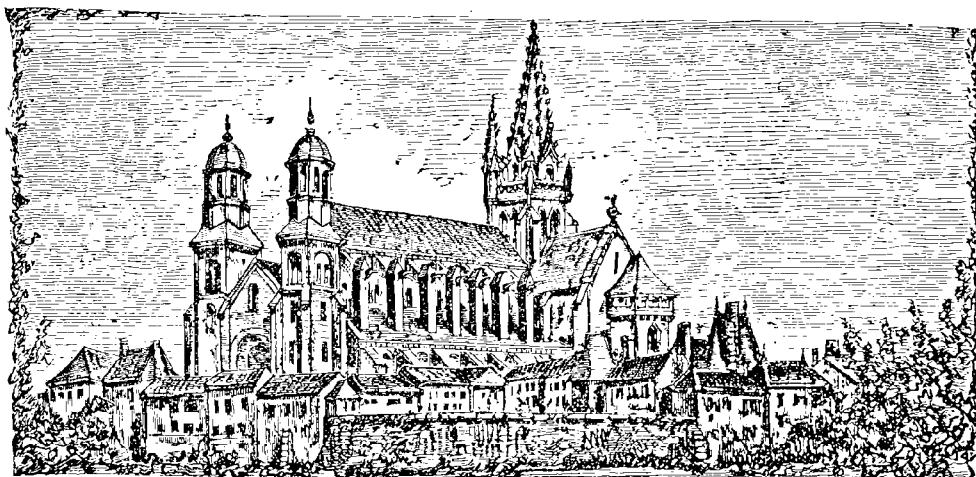
En remontant de Lyon au nord, vous avez à choisir entre Chalon et Autun. Les Segusii lyonnais étaient une colonie de cette dernière ville². Autun, la vieille cité druidique³, avait jeté Lyon au confluent du Rhône et de la Saône, à la pointe de ce grand triangle celtique dont la base était l'Océan, de la Seine à la Loire.

Autun et Lyon, la mère et la fille, ont eu des destinées toutes diverses. La fille, assise sur une grande route des peuples, belle, aimable et facile, a toujours prospéré et grandi; la mère, chaste et sévère, est restée seule sur son torrentueux Arroux, dans l'épaisseur de ses forêts mystérieuses, entre ses cristaux et ses laves. C'est elle qui amena les Romains dans les Gaules, et leur premier soin fut d'élever Lyon contre elle. En vain Autun quitta son nom sacré de Bibracte pour s'appeler d'abord Augustodunum, et enfin Flavia; en vain elle déposa sa divinité⁴ et se fit de plus en plus romaine. Elle déchet toujours: toutes les grandes guerres des Gaules se décidèrent autour d'elle et contre elle. Elle ne garda pas même ses fameuses écoles. Ce qu'elle garda, ce fut son génie austère. Jusqu'aux temps modernes, elle a donné en grand nombre des hommes d'État, des légistes: le chancelier Rolin, les Montholon, les Jeannin et tant d'autres. Cet esprit sévère s'étend loin à l'ouest et au nord. De Vézelay, Théodore de Bèze, l'orateur du calvinisme, le verbe de Calvin.

La sèche et sombre contrée d'Autun et du Morvan n'a rien de l'aménité bourguignonne. Celui qui veut connaître la vraie Bourgogne, l'aimable et vineuse Bourgogne, doit remonter la Saône par Chalon, puis tourner par la Côte-d'Or au plateau de Dijon et redescendre vers Auxerre, bon pays, où les villes mettent

Rome, tandis que le parti druidique et populaire chercha à ressaisir l'indépendance. « Le sage gouvernement d'Autun, dit Tacite, comprima la révolte des bandes fanatiques de Mariçus, Boie de la lie du peuple, qui se donnait pour un dieu et pour le libérateur des Gaules (Annal., l. II, c. lxi). On a vu, au 1^{er} vol., la révolte de Sacrovir. — Enfin les Bagaudes saccagèrent deux fois Autun. Alors furent fermées les écoles mœniennes, que le Grec Eumène rouvrit sous le patronage de Constance Chlore. — François 1^{er} visita Autun en 1521 et la nomma « sa Rome française ». Autun avait été appelée la sœur de Rome, selon Eumène, ap. Scr. Fr. 1, 712, 716, 717.

Elle fut presque ruinée par Aurélien, au temps de sa victoire sur Tétricus qui y faisait frapper ses médailles. — Saccagée par les Allemands en 280, par les Bagaudes sous Dioclétien, par Attila en 451, par les Sarrasins en 732, par les Normands en 886 et 895. En 924, on ne put en éloigner les Hongrois qu'à prix d'argent. Histoire d'Autun, par Joseph de Rosny, 1802.



CATHÉDRALE D'AUTUN (P. 212.)

des pampres dans leurs armes¹, où tout le monde s'appelle frère ou cousin, pays de bons vivants et de joyeux Noël². Aucune province n'eut plus grandes abbayes, plus riches, plus fécondes en colonies lointaines : Saint-Bénigne à Dijon; près de Mâcon, Cluny; enfin Cîteaux, à deux pas de Chalon. Telle était la splendeur de ces monastères que Cluny reçut une fois le pape, le roi de France, et je ne sais combien de princes avec leurs suites, sans que les moines se dérangeassent. Cîteaux fut plus grande encore, ou du moins plus féconde. Elle est la mère de Clairvaux, la mère de saint Bernard: son abbé, l'*abbé des abbés*, était reconnu pour chef d'ordre, en 1491, par trois mille deux cent cinquante-deux monastères. Ce sont les moines de Cîteaux qui, au commencement du treizième siècle, fondèrent les ordres militaires d'Espagne, et prêchèrent la croisade des Albigeois, comme saint Bernard avait prêché la seconde croisade de Jérusalem. La Bourgogne est le pays des orateurs, celui de la pompeuse et solennelle éloquence. C'est de la partie élevée de la province, de celle qui verse la Seine, de Dijon et de Montbard, que

sont parties les voix les plus retentissantes de la France, celles de saint Bernard, de Bossuet et de Buffon. Mais l'aimable sentimentalité de la Bourgogne est remarquable sur d'autres points, avec plus de grâce au nord, plus d'éclat au midi. Vers Semur, M^{me} de Chantal, et sa petite-fille, M^{me} de Sévigné; à Mâcon, Lamartine, le poète de l'âme religieuse et solitaire; à Charolles, Edgar Quinet, celui de l'histoire et de l'humanité³.

La France n'a pas d'élément plus liant que la Bourgogne, plus capable de réconcilier le Nord et le Midi. Ses comtes ou ducs, sortis de deux branches des Capets, ont donné, au douzième siècle, des souverains aux royaumes d'Espagne; plus tard, à la Franche-Comté, à la Flandre, à tous les Bays-Bas. Mais ils n'ont pu descendre la vallée de la Seine, ni s'établir dans les plaines du Centre, malgré le secours des Anglais. Le pauvre roi de Bourges⁴, d'Orléans et de Reims, l'a emporté sur le grand duc de Bourgogne. Les communes de France, qui avaient d'abord soutenu celui-ci, se rallièrent peu à peu contre l'oppresser des communes de Flandre.

Ce n'est pas en Bourgogne que devait s'ache-

1. Voyez les armes de Dijon et de Beaune. Un bas-relief de Dijon représente les triumvirs tenant chacun un gobelet. Ce trait est local. — La culture de la vigne, si ancienne dans ce pays, a singulièrement influé sur le caractère de son histoire, en multipliant la population dans les classes inférieures. Ce fut le principal théâtre de la guerre des Bagaudes. En 1630, les vignerons se révoltèrent sous la conduite d'un ancien soldat, qu'ils appelaient le roi Machas.

La *Fêtes des Fous* se célébra à Auxerre jusqu'en 1407. — « Les chanoines jouaient à la balle *pelota*, jusqu'en 1538, dans la nef de la cathédrale. Le dernier chanoine fournissait la balle, et la donnait au doyen ;

la partie finie, venaient les danses et le banquet. » Millin, I.

2. Voy. le curieux recueil de la Monnoye. — Piron était de Dijon (né en 1640, mort en 1727.)

3. Notre cher et grand Quinet, né à Bourg, a été élevé à Charolles. N'oublions pas non plus la pittoresque et mystique petite ville de Paray-le-Monial, où naquit la dévotion du Sacré-Cœur, où mourut M^{me} de Chantal. Il y a certainement un souffle religieux sur le pays du traducteur de la Symbolique, et de l'auteur de l'Histoire de la liberté de conscience, MM. Guignaut et Dargaud.

4. Charles VII.

ver le destin de la France. Cette province féodale ne pouvait lui donner la forme monarchique et démocratique à laquelle elle tendait. Le génie de la France devait descendre dans les plaines décolorées du Centre, abjurer l'orgueil et l'enflure, la forme oratoire elle-même, pour porter son dernier fruit, le plus exquis, le plus français. La Bourgogne semble avoir encore quelque chose de ses Burgondes; la sève enivrante de Beaune et de Mâcon trouble comme celle du Rhin. L'éloquence bourguignonne tient de la rhétorique. L'exubérante beauté des femmes de Vermenton et d'Auxerre n'exprime pas mal cette littérature et l'ampleur de ses formes. La chair et le sang dominant ici; l'enflure aussi, et la sentimentalité vulgaire. Citons seulement Crébillon, Longepierre et Sedaine. Il nous faut quelque chose de plus sobre et de plus sévère pour former le noyau de la France.

C'est une triste chute que de tomber de la Bourgogne dans la Champagne, de voir, après ces riantes coteaux, des plaines basses et crayeuses. Sans parler du désert de la Champagne pouilleuse, le pays est généralement plat, pâle, d'un prosaïsme désolant. Les bêtes sont chétives; les minéraux, les plantes peu variés. De maussades rivières traînent leur eau blanchâtre entre deux rangs de jeunes peupliers. La maison, jeune aussi, et caduque en naissant, tâche de défendre un peu sa frêle existence en s'encapuchonnant tant qu'elle peut d'ardoises, au moins de pauvres ardoises de bois; mais, sous sa fausse ardoise, sous sa peinture délavée par la pluie, perce la craie, blanche, sale, indigente.

De telles maisons ne peuvent pas faire de belles villes. Chalou n'est guère plus gaie que ses plaines. Troyes est presque aussi laide qu'industrielle. Reims est triste dans la largeur solennelle de ses rues, qui fait paraître les maisons plus basses encore; ville autrefois de bourgeois et de prêtres, vraie sœur de Tours, ville sacrée et tant soit peu dévote; chapelets et pains d'épice, bons petits draps, petit vin admirable, des foires et des pèlerinages.

Ces villes, essentiellement démocratiques

1. Cette noblesse de mère se trouve ailleurs aussi en France, et même sous la première race. (Voy. Beaumanoir.) Charles V (15 novembre 1370) assujettit les nobles de mère au droit de franc fief. A la deuxième rédaction de la coutume de Chaumont, les nobles de père réclament contre; Louis XII ordonne que la chose reste en suspens. — La coutume de Troyes consacrait l'égalité de partage entre les enfants; de là l'affaiblissement de la noblesse. Par exemple, Jean, sire de Dampierre, vicomte de Troyes, décéda, laissant plu-

et antiféodales, ont été l'appui principal de la monarchie. La coutume de Troyes, qui consacrait l'égalité des partages, a de bonne heure divisé et anéanti les forces de la noblesse. Telle seigneurie qui allait ainsi toujours se divisant put se trouver morcelée en cinquante, en cent parts, à la quatrième génération. Les nobles appauvris essayèrent de se relever en mariant leurs filles à de riches roturiers. La même coutume déclare que *le ventre anoblit*¹. Cette précaution illusoire n'empêcha pas les enfants des mariages inégaux de se trouver fort près de la roture. La noblesse ne gagna pas à cette addition de nobles roturiers. Enfin ils jetèrent la vraie honte et se firent commerçants.

Le malheur, c'est que le commerce ne se relevait ni par l'objet ni par la forme. Ce n'était point le négoce lointain, aventureux, héroïque des Catalans ou des Génois. Le commerce de Troyes, de Reims, n'était pas de luxe; on n'y voyait pas ces illustres corporations, ces grands et petits arts de Florence, où des hommes d'État, tels que les Médicis, trafiquaient des nobles produits de l'Orient et du Nord, de soie, de fourrures, de pierres précieuses. L'industrie champenoise était profondément plébéienne. Aux foires de Troyes, fréquentées de toute l'Europe, on vendait du fil, de petites étoffes, des bonnets de coton, des cuirs²; nos tanneurs du faubourg Saint-Marceau sont originairement une colonie troyenne. Ces vils produits, si nécessaires à tous, firent la richesse du pays. Les nobles s'assirent de bonne grâce au comptoir, et firent politesse au manant. Ils ne pouvaient, dans ce tourbillon d'étrangers qui affluaient aux foires, s'informer de la généalogie des acheteurs et disputer du cérémonial. Ainsi peu à peu commença l'égalité. Et le grand comte de Champagne aussi, tantôt roi de Jérusalem, et tantôt de Navarre, se trouvait fort bien de l'amitié de ces marchands. Il est vrai qu'il était mal vu des seigneurs, et qu'ils le traitaient comme un marchand lui-même, témoin l'insulte brutale du fromage mou, que Robert d'Artois lui fit jeter au visage.

sieurs enfants qui partagèrent entre eux la vicomté. Par l'effet des partages successifs, Eustache de Comflans en posséda un tiers, qu'il céda à un autre chapitre de moines. Le second tiers fut divisé en quatre parts, et chaque part en douze lots, lesquels se sont divisés entre diverses maisons et les domaines de la ville et du roi.

2. Urbain IV était fils d'un cordonnier de Troyes. Il y bâtit Saint-Urbain, et fit représenter sur une tapisserie son père faisant des souliers.

Cette dégradation précoce de la féodalité, ces grotesques transformations de chevaliers en boutiquiers, tout cela ne dut pas peu contribuer à égayer l'esprit champenois, et lui donner ce tour ironique de niaiserie maligne qu'on appelle, je ne sais pourquoi, naïveté¹ dans nos fabliaux.

C'était le pays de bons contes, des facétieux récits sur le noble chevalier sur la châtelaine, et son page, sur l'honnête et débonnaire mari, sur M. le curé et sa servante. Le génie narratif qui domine en Champagne, en Flandre, s'étendit en longs poèmes, en belles histoires. La liste de nos poètes romanciers s'ouvre par Chrétien, de Troyes et Guyot, de Provins. Les grands seigneurs du pays écrivent eux-mêmes leurs gestes : Villehardouin, Joinville et le cardinal de Retz nous ont conté eux-mêmes les croisades et la Fronde. L'histoire et la satire sont la vocation de la Champagne. Pendant que le comte Thibaut faisait peindre ses poésies sur les murailles de son palais de Provins, au milieu des roses orientales, les épiciers de Troyes griffonnaient sur leurs comptoirs les histoires allégoriques et satiriques de Renard et Isengrin. Le plus piquant pamphlet de la langue est dû en grande par-

tie à des procureurs de Troyes²; c'est la *Satire Ménippée*.

Ici, dans cette naïve et maligne Champagne, se termine la longue ligne que nous avons suivie, du Languedoc et de la Provence par Lyon et la Bourgogne. Dans cette zone vineuse et littéraire, l'esprit de l'homme a toujours gagné en netteté, en sobriété. Nous y avons distingué trois degrés : la fougue et l'ivresse spirituelles du Midi ; l'éloquence et la rhétorique bourguignonnes³ ; la grâce et l'ironie champenoises. C'est le dernier fruit de la France et le plus délicat. Sur ces plaines blanches, sur ces maigres coteaux, mûrit le vin léger du Nord, plein de caprice⁴ et de saillies. A peine doit-il quelque chose à la terre ; c'est le fils du travail, de la société⁵. Là crût aussi cette chose légère⁶, profonde pourtant, ironique à la fois et rêveuse, qui retrouva et ferma pour toujours la veine des fabliaux.

Par les plaines plates de la Champagne s'en vont nonchalamment le fleuve des Pays-Bas, le fleuve de la France, la Meuse, et la Seine avec la Marne, son acolyte. Ils vont, mais grossissant, pour arriver avec plus de dignité à la mer. Et la terre elle-même sur-

1. L'ancien type du paysan du nord de la France est l'honnête Jacques, qui pourtant finit par faire la Jacques. Le même, considéré comme simple et débonnaire, s'appelle Jeannot ; quand il tombe dans un désespoir enfantin, et qu'il devient rageur, il prend le nom de Jocrisse. Enrôlé par la Révolution, il s'est singulièrement déniaisé, quoique sous la Restauration on lui ait rendu le nom de Jean-Jean. — Ces mots divers ne désignent pas des ridicules locaux, comme ceux d'Arlequin, Pantalon, Polichinelle en Italie. — Les noms le plus communément portés par les domestiques, dans la vieille France aristocratique, étaient des noms de province : Lorrain, Picard, et surtout La Brie et Champagne. Le Champenois est en effet le plus disciplinable des provinciaux, quoique sous sa simplicité apparente il y ait beaucoup de malice et d'ironie.

2. Passerat et Pithou. L'esprit railleur du nord de la France éclate dans les fêtes populaires.

En Champagne et ailleurs, *roi de l'aumône* (bourgeois élu pour délivrer deux prisonniers, etc.) ; *roi de l'œuf* (ou de la balle) (Dupin, Deux-Sèvres) ; *roi des Arbalétriers* avec ses chevaliers (Cambry, Oise, II) ; *roi des gâtifs* ou pauvres, encore en 1770 (almanach d'Artois, 1770) ; *roi des rosiers* ou des jardiniers, aujourd'hui encore en Normandie, Champagne, Bourgogne, etc. — A Paris, *fête des sous-diacres* ou *diacres souls*, qui faisaient un évêque des fous, l'encensaient avec du cuir brûlé ; on chantait des chansons obscènes ; on mangeait sur l'autel. — A Évreux, le 1^{er} mai, jour de Saint-Vital, c'était la *fête des cornards*, on se couvrait de feuillages, les prêtres mettaient leurs surplis à l'envers, et se jetaient les uns aux autres du son dans les yeux ; les sonneurs lançaient des *casse-museaux* (gallettes). — A Beauvais, on promenait une fille et un enfant sur un âne... ; à la messe, le refrain chanté en chœur était *hahan !* — A Reims, les chanoines mar-

chaient sur deux files, traînant chacun un hareng, chacun marchant sur le hareng de l'autre... — A Bouchain, fête du *prévôt des étourdis* ; à Chalon-sur-Saône, des *guillardons* ; à Paris, des *enfants sans-souci*, du *régiment de la calotte*, et de la *confrérie de l'aloïau*. — A Dijon, procession de la *mère folle*. — A Harfleur, au mardi gras, *fête de la scie*. (Dans les armes du président Cossé-Brissac, il y avait une scie.) Les magistrats baisent les dents de la scie. Deux masques portent le *bâton friseur* (montants de la scie.) Puis on porte le *bâton friseur* à un époux qui bat sa femme. — Dès le temps de la conquête de Guillaume existait l'association de la *chevalerie d'Honfleur*.

3. Sur la montagne de Langres naquit Diderot. C'est la transition entre la Bourgogne et la Champagne. Il réunit les deux caractères.

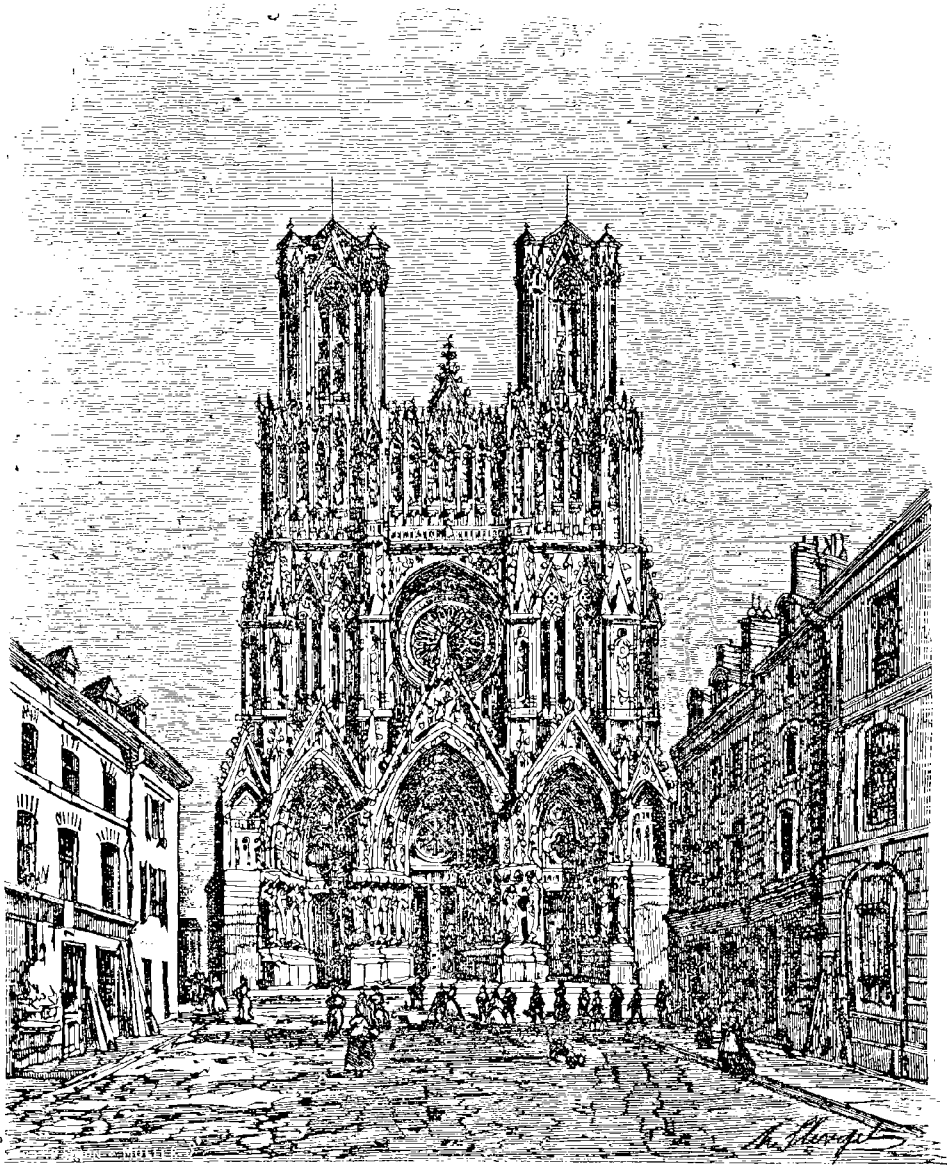
4. Cela doit s'entendre, non seulement du vin, mais de la vigne. Les terres qui donnent le vin de Champagne semblent capricieuses. Les gens du pays assurent que dans une pièce de trois arpents parfaitement semblables, il n'y a souvent que celui du milieu qui donne de bon vin.

5. Une terre, qui semée de froment occuperait cinq ou six ménages, occupe quelquefois six ou sept cents personnes, hommes, femmes et enfants, lorsqu'elle est plantée de vignes. On sait combien le vin de Champagne exige de façons.

6. La Fontaine dit de lui-même :

Je suis chose légère, et vole à tout sujet,
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet.
A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irais plus haut peut-être au temple de mémoire,
Si dans un genre seul j'avais usé mes jours ;
Mais quoi ! je suis volage, en vers comme en amours.

« Le poète, dit Platon, est chose légère et sacrée. »



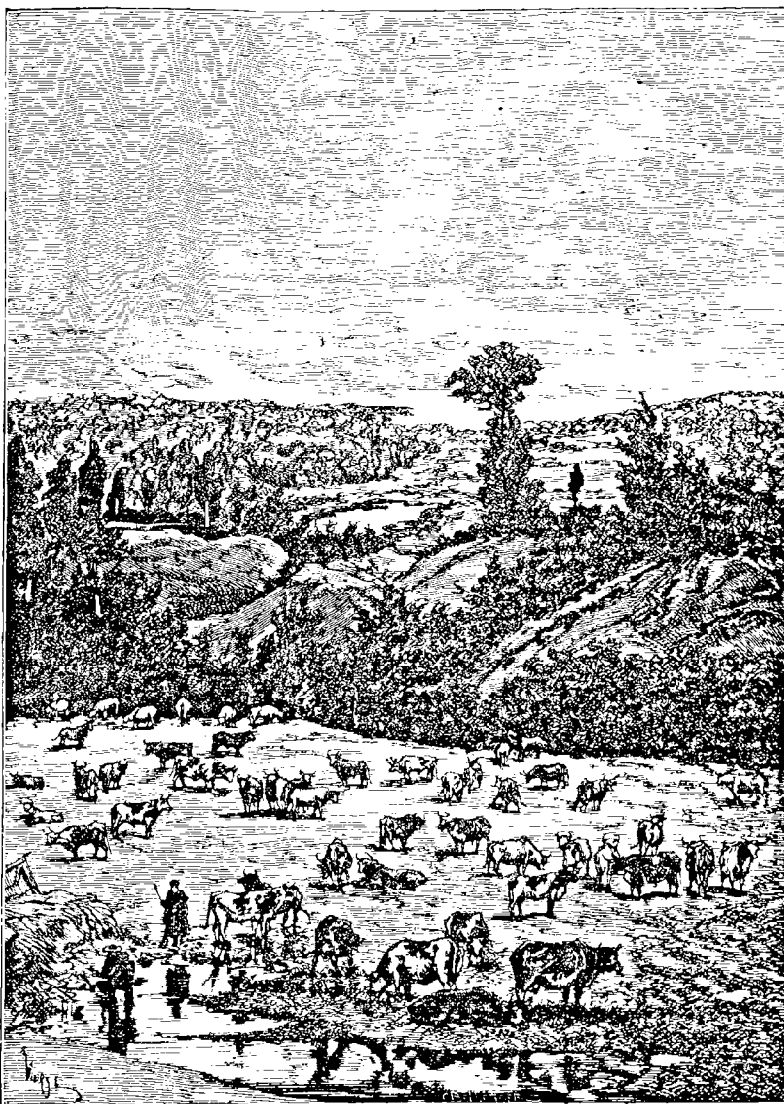
CATHÉDRALE DE REIMS (P. 214.)

git peu à peu en collines dans l'Île-de-France, dans la Normandie, dans la Picardie. La France devient plus majestueuse. Elle ne veut pas arriver la tête basse en face de l'Angleterre; elle se pare de forêts et de villes superbes, elle enfle ses rivières, elle projette en longues ondes de magnifiques plaines, et présente à sa rivale cette autre Angleterre de Flandre et de Normandie.¹

Il y a là une émulation immense. Les deux rivages se haïssent et se ressemblent.

1. Du côté de Coutances particulièrement, les figures et le paysage sont singulièrement anglais.

Des deux côtés, dureté, avidité, esprit sérieux et laborieux. La vieille Normandie regarde obliquement sa fille triomphante, qui lui sourit avec insolence du haut de son bord. Elles existent pourtant encore les tables où se lisent les noms des Normands qui conquièrent l'Angleterre. La conquête n'est-elle pas le point d'où celle-ci a pris l'essor? Tout ce qu'elle a d'art, à qui le doit-elle? Existaient-ils avant la conquête, ces monuments dont elle est si fière? Les merveilleuses cathédrales anglaises, que sont-elles, sinon une imitation, une exagération de l'architecture normande? Les hommes eux-



... sur ces grasses et plantureuses campagnes, uniformément riches. (P. 213.)

mêmes et la race, combien se sont-ils modifiés par le mélange français? L'esprit guerrier et chicaneur, étranger aux Anglo-Saxons, qui a fait de l'Angleterre, après la conquête, une nation d'hommes d'armes et de scribes, c'est là le pur esprit normand. Cette sève acerbée est la même des deux côtés du détroit. Caen, la *ville de sagesse*, conserve le grand monument de la fiscalité anglo-normande, l'échiquier de Guillaume

le Conquérant. La Normandie n'a rien à envier, les bonnes traditions s'y sont perpétuées. Le père de famille, au retour des champs, aime à expliquer à ses petits, attentifs, quelques articles du Code civil¹.

Le Lorrain et le Dauphinois ne peuvent rivaliser avec le Normand pour l'esprit processif. L'esprit breton, plus dur, plus négatif, est moins avide et moins absorbant. La Bretagne est la résistance, la Normandie la

1. « Voyez-vous ce petit champ? me disait M. D..., ex-président d'un des tribunaux de la basse Normandie; si demain il passait à quatre frères, il serait à l'instant coupé par quatre haies. Tant il est nécessaire, ici,

que les propriétés soient nettement séparées. » — Les Normands sont si adonnés aux études de l'éloquence, dit un auteur du onzième siècle, qu'on entend jusqu'aux petits enfants parler comme des orateurs...

conquête; aujourd'hui conquête sur la nature, agriculture, industrialisme. Ce génie ambitieux et conquérant se produit d'ordinaire par la ténacité, souvent par l'audace et l'élan; et l'élan va parfois au sublime: témoin tant d'héroïques marins¹, témoin le grand Corneille. Deux fois la littérature française a repris l'essor par la Normandie, quand la philosophie se réveillait par la Bretagne. Le vieux poème de Rou paraît au douzième siècle avec Abailard; au dix-septième siècle, Corneille avec Descartes. Pourtant, je ne sais pourquoi la grande et féconde idéalité est refusée au génie normand. Il se dresse haut, mais tombe vide. Il tombe dans l'indigente correction de Malherbe, dans la sécheresse de Mézeray, dans les ingénieuses recherches de La Bruyère et de Fontenelle. Les héros mêmes du grand Corneille, toutes les fois qu'ils ne sont pas sublimes, deviennent volontiers d'insipides plaideurs, livrés aux subtilités d'une dialectique vaine et stérile.

Ni subtil ni stérile, à coup sûr, n'est le génie de notre bonne et forte Flandre, mais bien positif et réel, bien solidement fondé; *solidis fundatum ossibus intus*. Sur ces grasses et plantureuses campagnes, uniformément riches d'engrais, de canaux, d'exubérante et grossière végétation; herbes, hommes et animaux poussent à l'envi, grossissent à plaisir. Le bœuf et le cheval y gonflent, à jouer l'éléphant. La femme vaut un homme et souvent mieux. Race pourtant un peu molle dans sa grosseur, plus forte que robuste, mais d'une force musculaire immense. Nos hercules de foire sont venus souvent du département du Nord.

La force prolifique des Belg d'Irlande se trouve chez nos Belges de Flandre et des Pays-Bas. Dans l'épais limon de ces riches plaines, dans ces vastes et sombres communes industrielles, d'Ypres, de Gand, de Bruges, les hommes grouillaient comme les insectes après l'orage. Il ne fallait pas mettre le pied sur ces fourmilières. Ils en sortaient à l'instant, piques baissées, par quinze,

vingt, trente mille hommes, tous forts et bien nourris, bien vêtus, bien armés. Contre de telles masses la cavalerie féodale n'avait pas beau jeu.

Avaient-ils si grand tort d'être fiers, ces braves Flamands? Tout gros et grossiers qu'ils étaient², ils faisaient merveilleusement leurs affaires. Personne n'entendait comme eux le commerce, l'industrie, l'agriculture. Nulle part le bon sens, le sens du positif, du réel, ne fut plus remarquable. Nul peuple peut-être au moyen âge ne comprit mieux la vie courante du monde, ne sut mieux agir et conter. La Champagne et la Flandre sont alors les seuls pays qui puissent lutter pour l'histoire avec l'Italie. La Flandre a son Villani dans Froissart, et dans Commines son Machiavel. Ajoutez-y ses empereurs-historiens de Constantinople. Ses auteurs de fabliaux sont encore des historiens, au moins en ce qui concerne les mœurs publiques.

Mœurs peu édifiantes, sensuelles et grossières. Et plus on avance au Nord dans cette grasse Flandre, sous cette douce et humide atmosphère, plus la contrée s'amollit, plus la sensualité domine, plus la nature devient puissante³. L'histoire, le récit ne suffisent plus à satisfaire le besoin de la réalité, l'exigence des sens. Les arts du dessin viennent au secours. La sculpture commence en France même avec le fameux disciple de Michel-Ange, Jean de Boulogne. L'architecture aussi prend l'essor; non plus la sobre et sévère architecture normande, aiguillée en ogives et se dressant au ciel, comme un vers de Corneille; mais une architecture riche et pleine en ses formes. L'ogive s'assouplit en courbes molles, en arrondissements voluptueux. La courbe tantôt s'affaisse et s'avachit, tantôt se boursoufle et tend au ventre. Ronde et onduleuse dans tous ses ornements, la charmante tour d'Anvers s'élève doucement étagée, comme une gigantesque corbeille tressée des joncs de l'Escaut⁴.

Ces églises, soignées, lavées, parées, comme une maison flamande, éblouissent de

1. Il paraît que les Dieppois avaient découvert avant les Portugais la route des Indes; mais ils en gardèrent si bien le secret, qu'ils en ont perdu la gloire.

2. Cette grossièreté de la Belgique est sensible dans une foule de choses. On peut voir à Bruxelles la petite statue de *Mannekenpiss*, « le plus vieux bourgeois de la ville »; on lui donne un habit neuf aux grandes fêtes.

3. Voy. les coutumes du comté de Flandre, traduites par Legrand, Cambrai, 1719, 1^{er} vol. Coutume de Gand, p. 149, rub. 26. « (Niemandt en sal bastaerdi wesen van de moeder...) *Persone ne sera bâtard de la mère*; mais ils succéderont à la mère avec les autres légitimes

(non au père). » Ceci montre bien que ce n'est pas le motif religieux ou moral qui les exclut de la succession du père, mais le doute de la paternité. Dans cette coutume, il y a communauté, partage égal dans les successions, etc.

4. Vous y retrouvez la prédilection pour le cygne qui, selon Virgile, était l'ornement du Mincius et des autres fleuves de Lombardie. Dès l'entrée de l'ancienne Belgique, Amiens, la petite Venise, comme l'appelait Louis XIV, nourrissait sur la Somme les cygnes du roi. En Flandre, une foule d'auberges ont pour enseigne le cygne.

propreté et de richesse, dans la splendeur de leurs ornements de cuivre, dans leur abondance de marbres blancs et noirs. Elles sont plus propres que les églises italiennes, et non pas moins coquettes. La Flandre est une Lombardie prosaïque, à qui manquent la vigne et le soleil. Quelque autre chose manque aussi; on s'en aperçoit en voyant ces innombrables figures de bois que l'on rencontre de plain-pied dans les cathédrales; sculpture économique qui ne remplace pas le peuple de marbre des cités d'Italie¹. Pardessus ces églises, au sommet de ces tours, sonne l'uniforme et savant carillon. L'honneur et la joie de la commune flamande. Le même air joué d'heure en heure pendant des siècles, a suffi au besoin musical de je ne sais combien de générations d'artisans, qui naissaient et mouraient fixés sur l'établi².

Mais la musique et l'architecture sont trop abstraites encore. Ce n'est pas assez de ces sons, de ces formes; il faut des couleurs, de vives et vraies couleurs, des représentations vivantes de la chair et des sens. Il faut dans

les tableaux de bonnes et rudes fêtes, où des hommes rouges et des femmes blanches boivent, fument et dansent lourdement³. Il faut des supplices atroces, des martyrs indécents et horribles, des Vierges énormes, fraîches, grasses, scandaleusement belles. Au delà de l'Escaut, au milieu des tristes marais, des eaux profondes, sous les hautes digues de Hollande, commence la sombre et sérieuse peinture; Rembrandt et Gérard Dow peignent où écrivent Erasme et Grotius⁴. Mais dans la Flandre, dans la riche et sensuelle Anvers, le rapide pinceau de Rubens fera les bacchantes de la peinture. Tous les mystères seront travestis⁵ dans ses tableaux idolâtriques qui frissonnent encore de la fougue et de la brutalité du génie⁶. Cet homme terrible, sorti du sang slave⁷, nourri dans l'emportement des Belges, né à Cologne, mais ennemi de l'idéalisme allemand, a jeté dans ses tableaux une apothéose effrénée de la nature.

Cette frontière des races et des langues⁸ européennes est un grand théâtre des victoires de la vie et de la mort. Les hommes

1. La seule cathédrale de Milan est couronnée de cinq mille statues et figurines.

2. Il est juste de remarquer que cet instinct musical s'est développé d'une manière remarquable, surtout dans la partie wallonne. (Voy. t. VI, p. 120.)

3. Voy. au musée du Louvre le tableau intitulé : *Fête Flamande*. C'est la plus effrénée et la plus sensuelle bacchanale.

4. Selon moi, la haute expression du génie belge, c'est pour la partie flamande, Rubens, et pour la wallonne ou celtique, Grétry. La spontanéité domine en Belgique, la réflexion en Hollande. Les penseurs ont aimé ce dernier pays. Descartes est venu y faire l'apothéose du moi humain et Spinoza, celle de la nature. Toutefois, la philosophie propre à la Hollande, c'est une philosophie pratique qui s'applique aux rapports politiques des peuples : Grotius.

5. Son élève, Van-Dyck, peint dans un de ses tableaux un âne à genoux devant une hostie.

6. Nous avons ici la belle suite des tableaux commandés à Rubens par Marie de Médicis, mais cette peinture allégorique et officielle ne donne pas l'idée de son génie. C'est dans les tableaux d'Anvers et de Bruxelles que l'on comprend Rubens. Il faut voir à Anvers *la Sainte Famille*, où il a mises trois femmes sur l'autel, et lui, derrière, en saint Georges, un drapeau au poing et les cheveux au vent. Il fit ce grand tableau en dix-sept jours. — Sa *Flagellation* est horrible de brutalité; l'un des flagellants, pour frapper plus fort, appuie le pied sur le mollet du Sauveur; un autre regarde par-dessous sa main, et rit au nez du spectateur. La copie de Van-Dyck semble bien pâle à côté du tableau original. Au musée de Bruxelles, il y a *le Portement de Croix*, d'une vigueur et d'un mouvement qui va au vertige. *La Madeleine* essuie le sang du Sauveur avec le sang-froid d'une mère qui débarbouille son enfant. — On peut voir au même musée *le Martyre de saint Liévin*, une scène de boucherie; pendant qu'on déchiçète la chair du martyr et qu'un des bourreaux en donne aux

chiens avec une pince, un autre tient dans les dents son stylet qui dégoutte de sang. Au milieu de ces horreurs, toujours un étalage de belles et immodestes carnations. — *Le Combat des Amazones* lui a donné une belle occasion de peindre une foule de corps de femmes dans des attitudes passionnées; mais son chef-d'œuvre est peut-être cette terrible colonne de corps humains qu'il a tissés ensemble dans son *Jugement dernier*.

7. Sa famille était de Styrie. Ce qu'il y a de plus impétueux en Europe est aux deux bouts : à l'orient, les Slaves de Pologne, Illyrie, Styrie, etc.; à l'occident, les Celtes d'Irlande, Écosse, etc.

8. La Flandre hollandaise est composée de places cédées par le traité de 1648 et par le *traité de la Barrière* (1713). Ce nom est significatif. — La Marche, ou marquisat d'Anvers, créée par Othon II, fut donnée par Henri IV au plus vaillant homme de l'Empire, à Godefroi de Bouillon. — C'est au Sas de Gand qu'Othon fit creuser, en 980, un fossé qui séparait l'Empire de la France. — A Louvain, dit un voyageur, la langue est germanique, les mœurs hollandaises et la cuisine française. — Avec l'idiome germanique commencent les noms astronomiques (*Al-ost, Ost-ende*); en France, comme chez toutes les nations celtiques, les noms sont empruntés à la terre (Lille, *l'île*).

Avant l'émigration des tisserands en Angleterre, vers 1382, il y avait à Louvain cinquante mille tisserands. Forster, 1364. A Ypres (sans doute en y comprenant la banlieue), il y en avait deux cent mille en 1342. — En 1380, « ceux de Gand sortirent avec trois armées ». Oudegherst, *Chronique de Flandre*, folio 301. — Ce pays humide est dans plusieurs parties aussi insalubre que fertile. Pour dire un homme blême, on disait : « Il ressemble à la mort d'Ypres. » — Au reste, la Belgique a moins souffert des inconvénients naturels de son territoire que des révolutions politiques. Bruges a été tuée par la révolte de 1492; Gand, par celle de 1540; Anvers, par le traité de 1648, qui fit la grandeur d'Amsterdam en fermant l'Escaut.

poussent vite, multiplient à étouffer; puis les batailles y pourvoient. Là se combat à jamais la grande bataille des peuples et des races. Cette bataille du monde qui eut lieu, dit-on, aux funérailles d'Attila, elle se renouvelle incessamment en Belgique entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, entre les Celtes et les Germains. C'est là le coin de l'Europe, le rendez-vous des guerres. Voilà pourquoi elles sont si grasses, ces plaines; le sang n'a pas le temps d'y sécher! Lutte terrible et variée! A nous les batailles de Bouvines, Roosebeck, Lens, Steinkerke, Denain, Fontenoy, Fleurus, Jemmapes; à eux celles des Éperons, de Courtray. Faut-il nommer Waterloo¹?

Angleterre! Angleterre! vous n'avez pas combattu ce jour-là seul à seul: vous aviez le monde avec vous. Pourquoi prenez-vous pour vous toute la gloire? Que veut dire votre pont de Waterloo! Ya-t-il tant à s'enorgueillir, si le reste mutilé de cent batailles, si la dernière levée de la France, légion imberbe, sortie à peine des lycées et du baiser des mères, s'est brisée contre votre armée mercenaire, ménagée dans tous les combats et gardée contre nous comme le poignard de *miséricorde*, dont le soldat aux abois assassinait son vainqueur?

Je ne tairai rien pourtant. Elle me semble bien grande, cette odieuse Angleterre, en face de l'Europe, en face de Dunkerque², et d'Anvers en ruine³. Tous les autres pays, Russie, Autriche, Italie, Espagne, France, ont leurs capitales à l'ouest et regardent au couchant; le grand vaisseau européen semble flotter, la voile enflée du vent qui jadis souffla de l'Asie. L'Angleterre seule a la proue à l'est, comme pour braver le monde, *unum omnia contra*. Cette dernière terre du vieux continent est la terre héroïque, l'asile éternel des bannis, des hommes énergiques. Tous ceux qui ont jamais fui la servitude, druides poursuivis par Rome, Gaulois-Romains chassés par les barbares, Saxons proscrits par Charlemagne, Danois affamés, Normands avides, et l'industrialisme flamand persécuté, et le calvinisme vaincu, tous ont

1. La grande bataille des temps modernes s'est livrée précisément sur la limite des deux langues, à Waterloo. A quelques pas en deçà de ce nom flamand, on trouve le mont *Saint-Jean*. — Le monticule qu'on a élevé dans cette plaine semble un *tumulus* barbare, celtique ou germanique.

2. Les magistrats de Dunkerque supplièrent vainement la reine Anne; ils essayèrent de prouver que les Hollandais gagneraient plus que les Anglais à la démolition de leur ville. Il n'est point de lecture plus douloureuse et plus humiliante pour un Français. Cher-

passé la mer, et pris pour patrie la grande île: *Arva beata petamus arva, divites et insulas...* Ainsi l'Angleterre a engraisé de malheurs, et grandi de ruines. Mais, à mesure que tous ces proscrits, entassés dans cet étroit asile, se sont mis à se regarder, à mesure qu'ils ont remarqué les différences de races et de croyances qui les séparaient, qu'ils se sont vus Kymrys, Gaëls, Saxons, Danois, Normands, la haine et le combat sont venus. Ça été comme ces combats bizarres dont on régala Rome, ces combats d'animaux étonnés d'être ensemble: hippopotames et lions, tigres et crocodiles. Et quand les amphibies, dans leur cirque fermé de l'Océan, se sont assez longtemps mordus et déchirés, ils se sont jetés à la mer, ils ont mordu la France. Mais la guerre intérieure, croyez-le bien, n'est pas finie encore. La bête triomphante a beau narguer le monde sur son trône des mers, dans son amer sourire se mêle un furieux grincement de dents, soit qu'elle n'en puisse plus à tourner l'aigre et criante roue de Manchester, soit que le taureau de l'Irlande, qu'elle tient à terre, se retourne et mugisse.

La guerre des guerres, le combat des combats, c'est celui de l'Angleterre et de la France: le reste est épisode. Les noms français sont ceux des hommes qui tentèrent de grandes choses contre l'Anglais. La France n'a qu'un saint, la Pucelle; et le nom de Guise qui leur arracha Calais des dents, le nom des fondateurs de Brest, de Dunkerque et d'Anvers⁴, voilà, quoi que ces hommes aient fait du reste, des noms chers et sacrés. Pour moi, je me sens personnellement obligé envers ces glorieux champions de la France et du monde, envers ceux qu'ils armèrent, les Duguay-Trouin, les Jean-Bart, les Surcouf, ceux qui rendaient pensifs les gens de Plymouth, qui leur faisaient secouer tristement la tête, à ces Anglais, qui les tiraient de leur taciturnité, qui les obligeaient d'allonger leurs monosyllabes.

La lutte contre l'Angleterre a rendu à la France un immense service. Elle a confirmé, précisé sa nationalité. A force de se serrer

bourg n'existait pas encore; il ne resta plus un port militaire, d'Ostende à Brest.

3. « J'ai là, disait Bonaparte, un pistolet chargé au cœur de l'Angleterre. » — « La place d'Anvers, disait-il à Sainte-Hélène, est une des grandes causes pour lesquelles je suis ici; la cession d'Anvers est un des motifs qui m'avaient déterminé à ne pas signer la paix de Châtillon. »

4. Il faut entendre ici Richelieu, Louis XIV et Bonaparte.

contre l'ennemi, les provinces se sont trouvées un peuple. C'est en voyant de près l'Anglais qu'elles ont senti qu'elles étaient France. Il en est des nations comme de l'individu, il connaît et distingue sa personnalité par la résistance de ce qui n'est pas elle, il remarque le moi par le non-moi. La France s'est formée ainsi sous l'influence des grandes guerres anglaises, par opposition à la fois, et par composition. L'opposition est plus sensible dans les provinces de l'Ouest et du Nord, que nous venons de parcourir. La composition est l'ouvrage des provinces centrales dont il nous reste à parler.

Pour trouver le centre de la France, le noyau autour duquel tout devait s'agréger, il ne faut pas prendre le point central dans l'espace; ce serait vers Bourges, vers le Bourbonnais, berceau de la dynastie; il ne faut pas chercher la principale séparation des eaux, ce seraient les plateaux de Dijon ou de Langres, entre les sources de la Saône, de la Seine et de la Meuse; pas même le point de séparation des races, ce serait sur la Loire, entre la Bretagne, l'Auvergne et la Touraine. Non, le centre s'est trouvé marqué par des circonstances plus politiques que naturelles, plus humaines que matérielles. C'est un centre excentrique, qui dérive et appuie au nord, principal théâtre de l'activité nationale, dans le voisinage de l'Angleterre, de la Flandre et de l'Allemagne. Protégé et non pas isolé par les fleuves qui l'entourent, il se caractérise selon la vérité par le nom d'Ile-de-France.

On dirait, à voir les grands fleuves de notre pays, les grandes lignes de terrains qui les encadrent, que la France coule avec eux à l'Océan. Au nord, les pentes sont peu rapides, les fleuves sont dociles. Ils n'ont point empêché la libre action de la politique de grouper les provinces autour du centre qui les attirait. La Seine est en tout sens le premier de nos fleuves, le plus civilisable, le plus perfectible. Elle n'a ni la capricieuse et perfide mollesse de la Loire, ni la brusquerie de la Garonne, ni la terrible impétuosité du Rhône, qui tombe comme un taureau échappé des Alpes, perce un lac de dix-huit lieues, et vole à la mer, en mordant ses rivages. La Seine reçoit de bonne heure l'empreinte de la civilisation. Dès Troyes, elle se

laisse couper, diviser à plaisir, allant chercher les manufactures et leur prêtant ses eaux. Lors même que la Champagne lui a versé la Marne, et la Picardie l'Oise, elle n'a pas besoin de fortes digues, elle se laisse serrer dans nos quais, sans s'en irriter davantage. Entre les manufactures de Troyes et celles de Rouen, elle abreuve Paris. De Paris au Havre, ce n'est plus qu'une ville. Il faut la voir entre Pont-de-l'Arche et Rouen, la belle rivière, comme elle s'égaré dans ses îles innombrables, encadrées au soleil couchant dans des flots d'or, tandis que tout le long les pommiers mirent leurs fruits, jaunes et rouges, sous des masses blanchâtres. Je ne puis comparer à ce spectacle que celui du lac de Genève. Le lac a de plus, il est vrai, les vignes de Vaud, Meillerie et les Alpes. Mais le lac ne marche point; c'est l'immobilité, ou, du moins, l'agitation sans progrès visible. La Seine marche, et porte la pensée de la France, de Paris vers la Normandie, vers l'Océan, l'Angleterre, la lointaine Amérique.

Paris a pour première ceinture Rouen, Amiens, Orléans, Châlons, Reims, qu'il emporte dans son mouvement. A quoi se rattache une ceinture extérieure, Nantes, Bordeaux, Clermont et Toulouse, Lyon, Besançon, Metz et Strasbourg. Paris se reproduit en Lyon pour atteindre, par le Rhône, l'excentrique Marseille. Le tourbillon de la vie nationale a toute sa densité au nord; au midi, les cercles qu'il décrit se relâchent et s'élargissent.

Le vrai centre s'est marqué de bonne heure; nous le trouvons désigné au siècle de saint Louis, dans les deux ouvrages qui ont commencé notre jurisprudence : ÉTABLISSEMENTS DE FRANCE ET D'ORLÉANS. — COUTUMES DE FRANCE ET DE VERMANDOIS¹. C'est entre l'Orléanais et le Vermandois, entre le coude de la Loire et les sources de l'Oise, entre Orléans et Saint-Quentin, que la France a trouvé enfin son centre, son assiette et son point de repos. Elle l'avait cherché en vain, et dans les pays druidiques de Chartres et d'Autun, et dans les chefs-lieux des clans galliques, Bourges, Clermont (*Agendicum, urbs Arvernorum*). Elle l'avait cherché dans les capitales de l'église mérovingienne et carlovingienne, Tours et Reims².

1. A Orléans, la science et l'enseignement du droit romain; en Picardie, l'originalité du droit féodal et coutumier; deux Picards, Beaumanoir et Desfontaines, ouvrent notre jurisprudence.

2. Bourges était aussi un grand centre ecclésiastique. L'archevêque de Bourges était patriarche, primat

des Aquitaines et métropolitain. Il étendait sa juridiction comme patriarche sur les archevêques de Narbonne et de Toulouse, comme primat sur ceux de Bordeaux et d'Auch (métropolitain de la 2^{me} et 3^{me} Aquitaine); comme métropolitain, il avait anciennement onze suffragants: les évêques de Clermont, Saint-

La France capétienne du *roi de Saint-Denys*, entre la féodale Normandie et la démocratique Champagne, s'étend de Saint-Quentin à Orléans, à Tours. Le roi est abbé de Saint-Martin de Tours, et premier chanoine de Saint-Quentin. Orléans se trouvant placé au lieu où se rapprochent les deux grands fleuves, le sort de cette ville a été souvent celui de la France; les noms de César, d'Attila, de Jeanne Darc, des Guises, rappellent tout ce qu'elle a vu de sièges et de guerres. La sérieuse Orléans¹ est près de la Touraine, près de la molle et riieuse patrie de Rabelais, comme la colérique Picardie à côté de l'ironique Champagne. L'histoire de l'antique France semble enlassée en Picardie. La royauté, sous Frédégonde et Charles le Chauve, résidait à Soissons², à Crépy, Verberly, Attigny; vaincue par la féodalité, elle se réfugia sur la montagne de Laon. Laon, Péronne, Saint-Médard de Soissons, asiles et prisons tour à tour, reçurent Louis le Débonnaire, Louis d'Outre-mer, Louis XI. La royale tour de Laon a été détruite en 1842; celle de Péronne dure encore. Elle dure, la monstrueuse tour féodale des Coucy³.

Mais en Picardie la noblesse entra de bonne heure dans la grande pensée de la France. La maison de Guise, branche picarde des princes de Lorraine, défendit Metz contre les Allemands, prit Calais aux Anglais, et faillit prendre aussi la France au roi. La

monarchie de Louis XIV fut dite et jugée par le Prcard Saint-Simon⁴.

Fortement féodale, fortement communale et démocratique fut cette ardente Picardie. Les premières communes de France sont les grandes villes ecclésiastiques de Noyon, de Saint-Quentin, d'Amiens, de Laon. Le même pays donna Calvin, et commença la Ligue contre Calvin. Un ermite d'Amiens⁵ avait enlevé toute l'Europe, princes et peuples, à Jérusalem, par l'élan de la religion. Un légiste de Noyon⁶ la changea, cette religion, dans la moitié des pays occidentaux; il fonda sa Rome à Genève, et mit la république dans la foi. La république, elle, fut poussée par les mains picardes dans sa course effrénée, de Condorcet en Camille Desmoulins, en Gracchus Babœuf⁷. Elle fut chantée par Béranger, qui dit si bien le mot de la nouvelle France: « Je suis vilain et très vilain. » Entre ces vilains, plaçons au premier rang notre illustre général Foy, l'homme pur, la noble pensée de l'armée⁸.

Le Midi et les pays vineux n'ont pas, comme l'on voit, le privilège de l'éloquence. La Picardie vaut la Bourgogne: ici il y a du vin dans le cœur. On peut dire qu'en avançant du centre à la frontière belge, le sang s'anime, et que la chaleur augmente vers le nord⁹. La plupart de nos grands artistes, Claude Lorrain, Le Poussin, Lesueur¹⁰, Goujon, Cousin, Mansart, Le Nôtre, David,

Flour, le Puy, Tulle, Limoges, Mende, Rodez, Vabres, Castres, Cahors. Mais l'érection de l'évêché d'Albi en archevêché ne lui laissa sous sa juridiction que les cinq premiers de ces sièges.

1. La raillerie orléanaise était amère et dure. Les Orléanais avaient reçu le sobriquet de *guépins*. On dit aussi: « La glose d'Orléans est pire que le texte. » — La Sologne a un caractère analogue: « Niais de Sologne, qui ne se trompe qu'à son profit. »

2. Pépin y fut élu, en 750. Louis d'Outre-mer y mourut.

3. La tour de Coucy a cent soixante-douze pieds de haut, et trois cent cinq de circonférence. Les murs ont jusqu'à trente-deux pieds d'épaisseur. Mazarin fit sauter la muraille extérieure en 1652, et, le 18 septembre 1692, un tremblement de terre fendit la tour du haut en bas. — Un ancien roman donne à l'un des ancêtres de Coucy neuf pieds de hauteur. Enguerrand VII, qui combattit à Nicopolis, fit placer aux Célestins de Soissons son portrait et celui de sa première femme, de grandeur colossale. — Parmi les Coucy, citons seulement Thomas de Marle, auteur de la loi de Vervins (léislation favorable aux vassaux), mort en 1130. Raoul I^{er}, le trouvère, l'amant, vrai ou prétendu, de Gabrielle de Vergy, mort à la croisade en 1191. — Enguerrand VII, qui refusa l'épée de connétable et la fit donner à Clisson, mort en 1397. — On a prétendu à tort qu'Enguerrand III, en 1228, voulut s'emparer du trône pendant la minorité de saint Louis. Art de vérifier les dates, XII, 249, sqq.

Je ne suis roi, ne duc, prince, né comte aussi,
Je suis le sire de Coucy.

4. Cette famille récente, qui prétendait remonter à Charlemagne, a bien assez d'avoir produit l'un des plus grands écrivains du dix-septième siècle, et l'un des plus hardis penseurs du nôtre.

5. Pierre l'Ermite.

6. Calvin, né en 1509, mort en 1564.

7. Condorcet, né à Ribemont en 1743, mort en 1794. — Camille Desmoulins, né à Guise en 1762, mort en 1794. — Babœuf, né à Saint-Quentin, mort en 1797. — Béranger est né à Paris, mais d'une famille picarde.

8. Né à Pithon ou à Ham. — Plusieurs généraux de la Révolution sont sortis de la Picardie: Dumas, Dupont, Serrurier, etc. — Ajoutons à la liste de ceux qui ont illustré ce pays fécond en tout genre de gloire: Anselme, de Laon; Ramus, tué à la Saint-Barthélemy; Boutillier, l'auteur de la *Somme rurale*; l'historien Guibert de Nogent; Charlevoix; les d'Estrées et les Genlis.

9. J'en dis autant de l'Artois, qui a produit tant de mystiques. Arras est la patrie de l'abbé Prévost. Le Boulonnais a donné en un même homme un grand poète et un grand critique, je parle de Sainte-Beuve.

10. Claude le Lorrain, né à Chamagne en Lorraine, en 1600, mort en 1682. — Poussin, originaire de Soissons, né aux Andelys en 1594, mort en 1665. — Lesueur, né à Paris en 1617, mort en 1655. — Jean Cousin, fondateur de l'école française, né à Soucy, près Sens, vers 1501. — Jean Goujon, né à Paris, mort en 1572.

appartiennent aux provinces septentrionales; et si nous passons la Belgique, si nous regardons cette petite France de Liège, isolée au milieu de la langue étrangère, nous y trouvons notre Grétry¹.

Pour le centre du centre, Paris, l'Ile-de-France, il n'est qu'une manière de les faire connaître, c'est de raconter l'histoire de la monarchie. On les caractériserait mal en citant quelques noms propres; ils ont reçu, ils ont donné l'esprit national: ils ne sont pas un pays, mais le résumé du pays. La féodalité même de l'Ile-de-France exprime des rapports généraux. Dire les Montfort, c'est dire Jérusalem, la croisade du Languedoc, les communes de France et d'Angleterre et les guerres de Bretagne; dire les Montmorency, c'est dire la féodalité rattachée au pouvoir royal, d'un génie médiocre, loyal et dévoué. Quant aux écrivains si nombreux, qui sont nés à Paris, ils doivent beaucoup aux provinces dont leurs parents sont sortis; ils appartiennent surtout à l'esprit universel de la France qui rayonna en eux. En Villon, en Boileau, en Molière et Regnard, en Voltaire, on sent ce qu'il y a de plus général dans le génie français; ou si l'on veut y chercher quelque chose de local, on y distinguera tout au plus un reste de cette vieille sève d'esprit bourgeois, esprit moyen, moins étendu que judicieux, critique et moqueur, qui se forma de bonne humeur gauloise et d'amertume parlementaire entre le parvis Notre-Dame et les degrés de la Sainte-Chapelle.

Mais ce caractère indigène et particulier est encore secondaire; le général domine. Qui dit Paris, dit la monarchie tout entière. Comment s'est formé en une ville ce grand et complet symbole du pays? Il faudrait toute l'histoire du pays pour l'expliquer: la description de Paris en serait le dernier chapitre. Le génie parisien est la forme la plus complexe à la fois et la plus haute de la France. Il semblerait qu'une chose qui résultait de l'annihilation de tout esprit local, de toute provincialité, dût être purement négative. Il n'en est pas ainsi. De toutes ces négations d'idées matérielles, locales, particulières, résulte une généralité vivante, une chose positive, une force vive. Nous l'avons vu en Juillet².

— Germain Pilon, né à Loué, à six lieues du Mans, mort à la fin du seizième siècle. — Pierre Lescot, l'architecte à qui l'on doit la fontaine des Innocents, né à Paris en 1510, mort en 1571. — Callot, ce rapide et spirituel artiste qui grava quatorze cents planches, né à Nancy en 1593, mort en 1635. — Mansart, l'archi-

C'est un grand et merveilleux spectacle de promener ses regards du centre aux extrémités, et d'embrasser de l'œil ce vaste et puissant organisme, où les parties diverses sont si habilement rapprochées, opposées, associées, le faible au fort, le négatif au positif; de voir l'éloquente et vineuse Bourgogne entre l'ironique naïveté de la Champagne et l'âpreté critique, polémique, guerrière de la Franche-Comté et de la Lorraine; de voir le fanatisme languedocien entre la légèreté provençale et l'indifférence gasconne; de voir la convoitise, l'esprit conquérant de la Normandie contenus entre la résistante Bretagne et l'épaisse et massive Flandre.

Considérée en longitude, la France ondule en deux longs systèmes organiques, comme le corps humain est double d'appareil gastrique et cérébro-spinal. D'une part, les provinces de Normandie, Bretagne et Poitou, Auvergne et Guyenne; de l'autre, celles de Languedoc et de Provence, Bourgogne et Champagne; enfin celles de Picardie et de Flandre, où les deux systèmes se rattachent. Paris est le sensorium.

La force et la beauté de l'ensemble consistent dans la réciprocité des secours, dans la solidarité des parties, dans la distribution des fonctions, dans la division du travail social. La force résistante et guerrière, la vertu d'action est aux extrémités, l'intelligence au centre; le centre se sait lui-même et sait tout le reste. Les provinces frontières, coopérant plus directement à la défense, gardent les traditions militaires, continuent l'héroïsme barbare, et renouvellent sans cesse d'une population énergique le centre énérvé par le froissement rapide de la rotation sociale. Le centre, abrité de la guerre, pense, innove dans l'industrie, dans la science, dans la politique; il transforme tout ce qu'il reçoit. Il boit la vie brute, et elle se transfigure. Les provinces se regardent en lui; en lui elles s'aiment et s'admirent sous une forme supérieure; elles se reconnaissent à peine:

« Miranturque novas frondes et non sua poma. »

Cette belle centralisation, par quoi la France est la France, elle attriste au premier coup d'œil. La vie est au centre, aux extrémités; l'intermédiaire est faible et pâle. Entre la riche banlieue de Paris et la riche

tecte de Versailles et des Invalides, né à Paris en 1645, mort en 1708. — Le Nôtre, né à Paris en 1613, mort en 1700, etc.

1. Né en 1741, mort en 1813.

2. Écrit en 1833.

Flandre, vous traversez la vieille et triste Picardie; c'est le sort des provinces centralisées qui ne sont pas le centre même. Il semble que cette attraction puissante les ait affaiblies, atténuées. Elles le regardent uniquement, ce centre, elles ne sont grandes que par lui. Mais plus grandes sont-elles par cette préoccupation de l'intérêt central, que les provinces excentriques ne peuvent l'être par l'originalité qu'elles conservent. La Picardie centralisée a donné Condorcet, Fôdy, Béranger, et bien d'autres, dans les temps modernes. La riche Flandre, la riche Alsace, ont-elles eu de nos jours des noms comparables à leur opposer?

Dans la France, la première gloire est d'être Français. Les extrémités sont opulentes, fortes, héroïques, mais souvent elles ont des intérêts différents de l'intérêt national; elles sont moins françaises. La Convention eut à vaincre le fédéralisme provincial avant de vaincre l'Europe.

C'est néanmoins une des grandeurs de la France, que, sur toutes ses frontières, elle ait des provinces qui mêlent au génie national quelque chose du génie étranger. A l'Allemagne, elle oppose une France allemande; à l'Espagne une France espagnole; à l'Italie une France italienne. Entre ces provinces et les pays voisins, il y a analogie et néanmoins opposition. On sait que les nuances diverses s'accordent souvent moins que les couleurs opposées; les grandes hostilités sont entre parents. Ainsi la Gascogne ibérienne n'aime pas l'ibérienne Espagne. Ces provinces, analogues et différentes en même temps, que la France présente à l'étranger, offrent tour à tour à ses attaques une force résistante ou neutralisante. Ce sont des puissances diverses par quoi la France touche le monde, par où elle a prise sur lui. Poussé donc, ma belle et forte France, pousse les longs flots de ton onduleux territoire au Rhin, à la Méditerranée, à l'Océan. Jette à la dure Angleterre la dure Bretagne, la tenace Normandie; à la grave et solennelle Espagne, oppose la dérision gasconne; à l'Italie, la fougue provençale; au massif empire germanique, les solides et profonds bataillons de l'Alsace et de la Lorraine; à l'enflure, à la colère belge, la sèche et sanguine colère de la Picardie, la sobriété, la réflexion, l'esprit disciplinable et civilisable des Ardennes et de la Champagne!

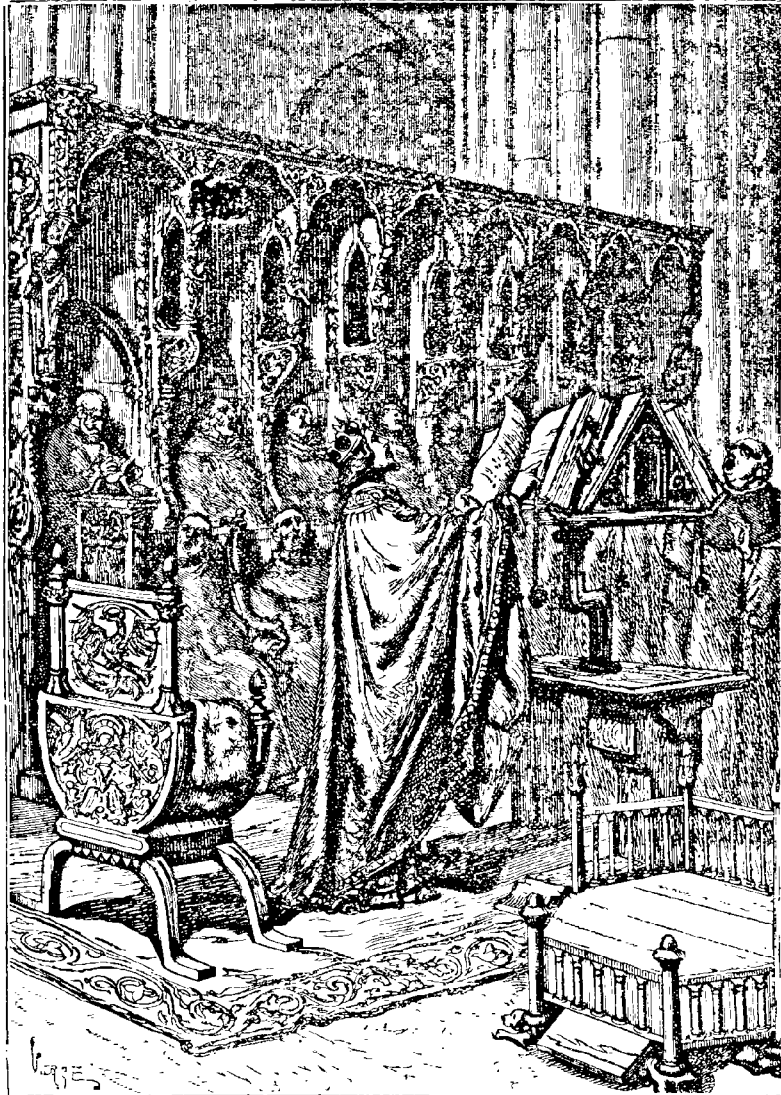
1. Je ne veux pas dire que l'Alsace n'ait rien de tout cela, mais seulement qu'elle l'a généralement dans un degré inférieur à l'Allemagne. Elle a produit, elle possède encore plusieurs illustres philologues. Toutefois la

Pour celui qui passe la frontière et compare la France aux pays qui l'entourent, la première impression n'est pas favorable. Il est peu de côtés où l'étranger ne semble supérieur. De Mons à Valenciennes, de Douvres à Calais, la différence est pénible. La Normandie est une Angleterre, une pâle Angleterre. Que sont pour le commerce et l'industrie, Rouen, le Havre, à côté de Manchester et de Liverpool? L'Alsace est une Allemagne, moins ce qui fait la gloire de l'Allemagne: l'omniscience, la profondeur philosophique, la naïveté poétique¹. Mais il ne faut pas prendre ainsi la France pièce à pièce, il faut l'embrasser dans son ensemble. C'est justement parce que la centralisation est puissante, la vie commune, forte et énergique, que la vie locale est faible. Je dirai même que c'est là la beauté de notre pays. Il n'a pas cette tête de l'Angleterre monstrueusement forte d'industrie, de richesse; mais il n'a pas non plus le désert de la haute Écosse, le cancer de l'Irlande. Vous n'y trouverez pas, comme en Allemagne et en Italie, vingt centres de science et d'art; il n'en a qu'un, un de vie sociale. L'Angleterre est un empire, l'Allemagne un pays, une race; la France est une personne.

La personnalité, l'unité, c'est par là que l'être se place haut dans l'échelle des êtres. Je ne puis mieux me faire comprendre qu'en reproduisant le langage d'une ingénieuse physiologie.

Chez les animaux d'ordre inférieur, poissons, insectes, mollusques et autres, la vie locale est forte. « Dans chaque segment de sangsue se trouve un système complet d'organes, un centre nerveux, des anses et des renflements vasculaires, une paire de lobes gastriques, des organes respiratoires, des vésicules séminales. Aussi a-t-on remarqué qu'un de ces segments peut vivre quelque temps, quoique séparé des autres. A mesure qu'on s'élève dans l'échelle animale, on voit les segments s'unir plus intimement les uns aux autres, et l'individualité du grand tout se prononcer davantage. L'individualité dans les animaux composés ne consiste pas seulement dans la soudure de tous les organismes, mais encore dans la jouissance commune d'un nombre de parties, nombre qui devient plus grand à mesure qu'on approche des degrés supérieurs. La centralisation est plus

vocation de l'Alsace est plutôt pratique et politique. La seconde maison de Flandre et celle de Lorraine-Autriche sont alsaciennes d'origine.



... pour diriger le chœur à matines, à vêpres et à la messe. (P. 232.)

complète, à mesure que l'animal monte dans l'échelle¹. » Les nations peuvent se classer comme les animaux. La jouissance commune d'un grand nombre de parties, la solidarité de ces parties entre elles, la réciprocité de fonctions qu'elles exercent l'une à l'égard de l'autre, c'est là la supériorité sociale. C'est celle de la France, le pays du monde où la nationalité, où la personnalité nationale se rapproche le plus de la personnalité individuelle.

Diminuer, sans la détruire, la vie locale, particulière, au profit de la vie générale et

1. Dugès.

commune, c'est le problème de la sociabilité humaine. Le genre humain approche chaque jour plus près de la solution de ce problème. La formation des monarchies, des empires, sont les degrés par où il arrive. L'Empire romain a été un premier pas, le christianisme un second. Charlemagne et les Croisades, Louis XIV et la Révolution, l'Empire français qui en est sorti, voilà de nouveaux progrès dans cette route. Le peuple le mieux centralisé est aussi celui qui, par son exemple et par l'énergie de son action, a le plus avancé la centralisation du monde.

Cette unification de la France, cet anéantissement de l'esprit provincial est considéré

fréquemment comme le simple résultat de la conquête des provinces. La conquête peut attacher ensemble, enchaîner des parties hostiles, mais jamais les unir. La conquête et la guerre n'ont fait qu'ouvrir les provinces aux provinces, elles ont donné aux populations isolées l'occasion de se connaître; la vive et rapide sympathie du génie gallique, son instinct social ont fait le reste. Chose bizarre! ces provinces, diverses de climats, de mœurs et de langage, se sont comprises, se sont aimées; toutes se sont senties solidaires. Le Gascon s'est inquiété de la Flandre, le Bourguignon a joui ou souffert de ce qui se faisait aux Pyrénées; le Breton, assis au rivage de l'Océan, a senti les coups qui se donnaient sur le Rhin.

Ainsi s'est formé l'esprit général, universel de la contrée. L'esprit local a disparu chaque jour; l'influence du sol, du climat, de la race, a cédé à l'action sociale et politique. La fatalité des lieux a été vaincue, l'homme a échappé à la tyrannie des circonstances matérielles. Le Français du Nord a goûté le Midi, s'est animé à son soleil; le Méridional a pris quelque chose de la ténacité, du sérieux, de la réflexion du Nord. La société, la liberté ont dompté la nature; l'histoire a effacé la géographie. Dans cette transformation merveilleuse, l'esprit a triomphé de la matière, le général du particulier, et l'idée du réel. L'homme individuel est matérialiste, il s'attache volontiers à l'intérêt local et privé; la société humaine est spiritualiste, elle tend à s'affranchir sans cesse des misères de l'existence locale, à atteindre la haute et abstraite unité de la patrie.

Plus on s'enfonce dans les temps anciens,

plus on s'éloigne de cette pure et noble généralisation de l'esprit moderne. Les époques barbares ne présentent presque rien que de local, de particulier, de matériel. L'homme tient encore au sol, il y est engagé, il semble en faire partie. L'histoire alors regarde la terre et la race elle-même, si puissamment influencée par la terre. Peu à peu la force propre qui est en l'homme le dégagera, le déracinera de cette terre. Il en sortira, la repoussera, la foulera; il lui faudra, au lieu de son village natal, de sa ville, de sa province, une grande patrie, par laquelle il compte lui-même dans les destinées du monde. L'idée de cette patrie, idée abstraite qui doit peu aux sens, l'amènera par un nouvel effort à l'idée de la patrie universelle, de la cité de la Providence.

A l'époque où cette histoire est parvenue, au dixième siècle, nous sommes bien loin de cette lumière des temps modernes. Il faut que l'humanité souffre et patiente, qu'elle mérite d'arriver... Hélas! à quelle longue et pénible initiation elle doit se soumettre encore! Quelles rudes épreuves elle doit subir! Dans quelles douleurs elle va s'enfanter elle-même! Il faut qu'elle sue la sueur et le sang pour amener au monde le moyen âge, et qu'elle le voie mourir, quand elle l'a si longtemps élevé, nourri, caressé. Triste enfant, arraché des entrailles mêmes du christianisme, qui naquit dans les larmes, qui grandit dans la prière et la rêverie, dans les angoisses du cœur, qui mourut sans achever rien; mais il nous a laissés de lui un si poignant souvenir, que toutes les joies, toutes les grandeurs des âges modernes ne suffiront pas à nous consoler.

ECLAIRCISSEMENTS

SUR LES COLLIBERTS, CAGOTS, CAQUEUX, GÉSITAINS, ETC.

On retrouve dans l'ouest et le midi de la France quelques débris d'une population opprimée, dont nos anciens monuments font souvent mention, et que poursuivent encore une horreur et un dégoût traditionnels. Les savants qui ont cherché à en découvrir l'origine ne sont arrivés, jusqu'à ce jour, qu'à des conjectures contradictoires plus ou moins plausibles, mais peu décisives.

Ducange dérive le mot *Collibert* de *tum* et de *liber-*

tus. « Il semble, dit-il, que les Colliberts n'étaient ni tout à fait esclaves, ni tout à fait libres. Leur maître pouvait, il est vrai, les vendre ou les donner, et confisquer leur terre. » — « *Iratus graviter contra eum, dixi ei quod meus Colibertus erat, et poteram eum vendere vel ardere, et terram suam cuicumque vellem dare, tanquam terram Coliberti mei* (Charta juelli de Meduana, ap. Carpentier, Supplem. Glos.) » On le affranchissait de la même manière que les esclaves

(vid. Tabul. Burgul., Tabul. S. Albini Andegav., Chart. Lud. VI, ann. 1103, ap. Ducange). Enfin un auteur dit :

*Libertate carens Colibertus dicitur esse
De servo factus liber, Libertus, etc.*

(Ebrardus Betum; *Ibid.* Vid. Acta pontific. Genomann. ap. Scr. Fr. X, 385.) Mais, d'un autre côté, la loi des Lombards compte les Coliberts parmi les libres (l. I, tit. xxix; l. II, t. xvi, xxviii, lv). Ils étaient sans doute en général *serfs sous conditions*, et dans une situation peu différente de celle des *homines de capite*. Le Domesday Book les appelle *colons*. On les voit souvent sujets à des redevances : « De Colibertis S. Cyrici, qui unoquoque anno solvere debent de capite tres denarios. » (Liber chart. S. Cyrici Nivern., n° 83, ap. Ducange.)

C'est surtout dans le Poitou, le Maine, l'Anjou, l'Aunis, qu'on trouve le mot de Colibert. L'auteur d'une histoire de l'île de Maillesais les représente comme une peuplade de pêcheurs qui s'étaient établis sur la Sèvre, et donne de leur nom une étymologie singulière. — « In extremis quoque insula, supra Separis alvum quoddam genus hominum, piscando quaeritans victum, nonnulla tuguria confecerat, quod a majoribus Colibertorum vocabulum contraxerat. Colibertus a *cultu imbrium* descendere putatur. » Il ajoute que les Normands en détruisirent une grande quantité, et qu'on chante encore cet événement : « Deleta cantatur maxima multitudo. »

Dans la Bretagne, c'étaient les *Caqueux*, *Caevs*, *Cacous*¹, *Caquins*. On lit dans un ancien registre qu'ils ne pouvaient voyager dans le duché que vêtus de rouge (D. Lobineau, II, 1350. Marten, Anecd., IV, 1442). Le parlement de Rennes fut obligé d'intervenir pour leur faire accorder la sépulture. Il leur était défendu de cultiver d'autres champs que leurs jardins. Mais cette disposition, qui réduisait ceux qui n'avaient pas de terre à mourir de faim, fut modifiée en 1477 par le duc François.

En Guyenne, c'étaient les *Cahets*; chez les Basques et les Béarnais, dans la Gascogne et la Bigorre, les *Cagots*, *Agots*, *Agotas*, *Capots*, *Caffos*, *Crétins*; dans l'Auvergne, les *Marrons*.

D'après l'ancien for de Béarn, il fallait la déposition de sept Cagots ou Crétins pour valoir un témoignage (Marca, Béarn, p. 73). Ils avaient une porte et un bénitier à part à l'église, et un arrêt du parlement de Bordeaux leur défendit, sous peine du fouet, de paraître en public autrement que chaussés et habillés de rouge (comme en Bretagne). En 1460, les États du Béarn demandèrent à Gaston qu'il leur fût défendu de marcher pieds nus dans les rues sous peine d'avoir les pieds percés d'un fer, et qu'ils portassent sur leurs habits leur ancienne marque d'un pied d'oie ou d'un canard. Le prince ne répondit pas à cette demande. En 1606, les États de Soule leur interdisent l'état de meunier (Marca, p. 71).

Marca dérive le mot Cagots de *caas goths*, chiens goths. Ce serait alors des Goths. Cependant le nom de Cagots ne se trouve que dans la nouvelle coutume de Béarn, réformée en 1531, tandis que les anciens for manuscrits donnent celui de *Chrestinas*, ou chrétiens; dans l'usage on les appelle plus souvent Chrétiens que Cagots. Le lieu où ils habitent s'appelle le quartier des Chrétiens.

Oihenart conjecture que les Cagots étaient autrefois appelés Chrétiens (crétins) par les Basques, lorsque ceux-ci étaient encore païens. On les appelait aussi *pel-luti* et *comati*; cependant les Aquitains laissaient également croître leurs cheveux.

Ce qui pourrait encore les faire considérer comme les débris d'une race germanique, c'est que les familles *agotes*, chez les Basques, sont généralement blondes et belles. Selon M. Barraut, médecin, les Cagots de sa ville sont de beaux hommes blonds (Laboulinière, I, 89).

Marca pense que ce sont des descendants des Sarrasins, restés après la retraite des infidèles, surnommés peut-être *Caas-Goths*, par dérision, dans le sens de chasseurs des Goths. On les aurait appelés Chrétiens en qualité de nouveaux convertis. L'isolement où ils vivent semble rappeler la retraite des catéchumènes. Il est dit dans les actes du comté de Mayence, chap. v : « Les catéchumènes ne doivent point manger avec les baptisés ni les baiser; encore moins les gentils. » Et d'un autre côté, une lettre de Benoît XII, adressée en janvier 1340 à Pierre VI d'Aragon, prouve que les habitations des Sarrasins, comme celles des Cagots, étaient situées dans des lieux écartés. « Nous avons appris, dit le pape, par le rapport de plusieurs fidèles habitants de vos États, que les Sarrasins, qui y sont en grand nombre, avaient, dans les villes et les autres lieux de leur demeure, des habitations séparées et enfermées de murailles, pour être éloignés du trop grand commerce avec les chrétiens et de leur familiarité dangereuse; mais à présent ces infidèles étendent leur quartier ou le quittent entièrement, et logent pêle-mêle avec les chrétiens, et quelquefois dans les mêmes maisons. Ils cuisent aux mêmes feux, se servent des mêmes bancs, et ont une communication scandaleuse et dangereuse. » (Voy. Laboulinière, I, 82.)

Le mot de Crétin, selon Fodéré (ap. Dralet, t. I), vient de Chrétien, bon Chrétien, Chrétien par excellence, titre qu'on donne à ces idiots, parce que, dit-on, ils sont incapables de commettre aucun péché. On leur donne encore le nom de Bienheureux, et après leur mort on conserve avec soin leurs béquilles et leurs vêtements.

Dans une requête qu'ils adressèrent en 1514 à Léon X, sur ce que les prêtres refusaient de les ouïr en confession, ils disent eux-mêmes que leurs ancêtres étaient Albigeois. Cependant, dès l'an 1000, les Cagots sont appelés Chrétiens dans le cartulaire de l'abbaye de Luc et dans l'ancien for de Navarre. Mais ce qui vient à l'appui de leur témoignage, c'est que dans le Dauphiné et les Alpes, les descendants des Albigeois sont encore appelés *Caignards*, corruption de *canards*, parce qu'on les obligeait de porter sur leurs habits le pied de canard dont il est parlé dans l'histoire des Cagots de Béarn. Rabelais, pour la même raison, appelle *Canards de Savoie* les Vaudois Savoyards².

Les descendants des Sarrasins, continue Marca, auraient été aussi nommés *Gésitains*, comme ladres, du nom du Syrien Giezi, frappé de la lèpre pour son avarice. Les Juifs et les Agaréniens ou Sarrasins croyaient, selon les écrivains du moyen âge, échapper à la punition inhérente à leur race en se soumettant au baptême chrétien, ou en buvant le sang des enfants chrétiens. — Le P. Grégoire de Rostrenen (Dictionnaire celt.) dit que *caccod* en celtique signifie lépreux. En espagnol :

1. Le chef suprême des Truands s'appelait dans leur langage *coesre*, et ses principaux officiers *cagotice*, ou archisuppôts.

2. Bullet croit trouver dans ce fait un rapport avec l'histoire de Berthe la reine Pédauque (pes auce, pied d'oie. Voy. le chapitre suivant). Un passage de Rabelais indique que l'on voyait

une image de la reine Pédauque à Toulouse. Les Contes d'Entrapel nous apprennent qu'on jurait à Toulouse *par la quenouille de la reine Pédauque*. Cette locution rappelle le proverbe : *Du temps que la reine Berthe n'ait* (Bullet, Mythologie française).

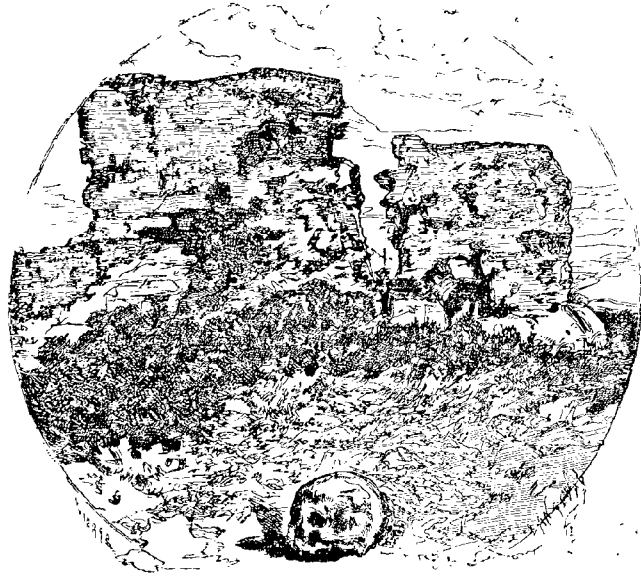
gafu, lépreux; *gafi*, ièpre. L'ancien for de Navarre, compilé vers 1074, du temps du roi Sanche Ramirez, parle des *Gaffos* et les traite comme ladres. Le for de Béarn distingue pourtant les Cagots des lépreux : le port d'armes leur est défendu, et il est permis aux ladres.

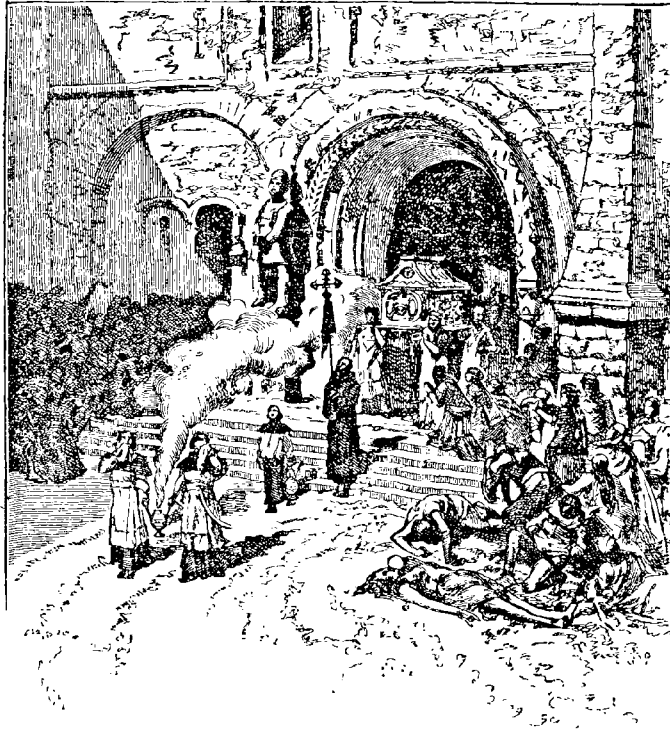
De Bosquet, lieutenant général au siège de Narbonne, dans ses notes sur les lettres d'Innocent III, croit reconnaître les *Cagots* dans certains marchands juifs, désignés dans les capitulaires de Charles le Chauve par le nom de *Capit* (Capit. app. 877, c. xxxi).

Dralet pense que ce furent des goitreux qui formèrent ces races. Les premiers habitants, dit-il, durent être plus sujets aux goitres, parce que le climat dut être alors plus froid et plus humide. En effet, on trouve

peu de goitreux sur le versant espagnol; les nuits y sont moins froides, il y a moins de glaciers et de neiges, et le vent du sud adoucit le climat. Selon M. Boussingault, cette maladie vient de ce qu'on boit les eaux descendues des hautes montagnes, où elles sont soumises à une très faible pression atmosphérique et ne peuvent s'imprégner d'air. (De même on voit beaucoup de goitres à Chantilly, parce qu'on y boit l'eau de conduits souterrains où la pression de l'air a peu d'action. — Annal. de chimie, février 1832.)

Au reste, peut-être doit-on admettre à la fois les opinions diverses que nous avons rapportées; tous ces éléments entrèrent sans doute successivement dans ces races maudites, qui semblent les parias de l'Occident.





LIVRE IV

CHAPITRE PREMIER

L'an 1000. Le roi de France et le pape français. Robert et Gerbert. — France féodale.

Cette vaste révélation de la France, que nous venons d'indiquer dans l'espace, et que nous allons suivre dans le temps, elle commence au dixième siècle, à l'avènement des Capets. Chaque province a dès lors son histoire; chacune prend une voix, et se raconte elle-même. Cet immense concert de voix naïves et barbares, comme un chant d'église dans une sombre cathédrale pendant la nuit de Noël, est d'abord âpre et discordant. On y trouve des accents étranges, des voix grotesques, terribles, à peine humaines; et vous douteriez quelquefois si c'est la naissance du

Sauveur, ou la fête des Fous, la fête de l'Ane. Fantastique et bizarre harmonie, à quoi rien ne ressemble, où l'on croit entendre à la fois tout cantique, et des *Dies iræ*, et des *Alleluias*.

C'était une croyance universelle au moyen âge, que le monde devait finir avec l'an 1000 de l'incarnation¹. Avant le christianisme, les Étrusques aussi avaient fixé leur terme à dix siècles, et la prédiction s'était accomplie. Le christianisme, passager sur cette terre, hôte exilé du ciel, devait adopter aisément ces croyances. Le monde du moyen âge

1. Concil. Trolesj., ann. 909 (Mansi, XVIII, p. 266 : « Dum jam jamque adventus imminet illius in majestate terribili, ubi omnes cum gregibus suis venient pastores in conspectum pastoris æterni, etc. » — Trithemii chronic. ann. 960 : « Djem jamjam imminere dicebat (Bernhardus, eremita Thuringiæ) extremum, et mundum in brevi consummandum. » — Abbas Floriacensis, ann. 990 (Gallaudius, XIV, 141) : « De fine mundi coram populo sermonem in ecclesia Parisiorum audivi, quod statim finito mille annorum numero An-

techristus adveniret, et non longo post tempore universale judicium succederet. » — Will. Godelli chronic., ap. Ser. Fr. X, 262 : « Ann. Domini XM, in multis locis per orbem tali rumore audito, timor et mœror corda plurimorum occupavit, et suspicati sunt multi finem sæculi adesse. » — Rad. Glaber, I, IV, ibid. 49 : « Æstimabatur enim ordo temporum et elementorum præterita ab initio moderans secula in chaos decidisse perpetuum, atque humani generis interitum. »

n'avait pas la régularité extérieure de la cité antique, et il était bien difficile d'en discerner l'ordre intime et profond. Ce monde ne voyait que chaos en soi; il aspirait à l'ordre et l'espérait dans la mort. D'ailleurs, en ces temps de miracles et de légendes, où tout apparaissait bizarrement coloré comme à travers de sombres vitraux, on pouvait douter que cette réalité visible fût autre chose qu'un songe. Les merveilles composaient la vie commune. L'armée d'Othon avait bien vu le soleil en défaillance et jaune comme du safran¹. Le roi Robert, oxcommunié pour avoir épousé sa parente, avait, à l'accouchement de la reine, reçu dans ses bras un monstre. Le diable ne prenait plus la peine de se cacher : on l'avait vu à Rome se présenter solennellement devant un pape magicien. Au milieu de tant d'apparitions, de visions, de voix étranges, parmi les miracles de Dieu et les prestiges du démon, qui pouvait dire si la terre n'allait pas un matin se résoudre en fumée, au son de la fatale trompette. Il eût bien pu se faire alors que ce que nous appelons la vie fût en effet la mort, et qu'en finissant, le monde, comme ce saint légendaire, *commençât de vivre et cessât de mourir*. « Et tunc vivere incepit, morique desiit. »

Cette fin d'un monde si triste était tout ensemble l'espoir et l'effroi du moyen âge. Voyez ces vieilles statues dans les cathédrales du dixième et du onzième siècle, maigres, muettes et grimaçantes dans leur raideur contractée, l'air souffrant comme la vie, et laides comme la mort. Voyez comme elles implorant, les mains jointes, ce moment souhaité et terrible, cette seconde mort de la résurrection, qui doit les faire sortir de leurs ineffables tristesses, et les faire passer du néant à l'être, du tombeau en Dieu. C'est l'image de ce pauvre monde sans espoir après tant de ruines. L'empire romain avait croulé, celui de Charlemagne s'en était allé aussi; le christianisme avait cru d'abord devoir remédier aux maux d'ici-

1. Raoul Glaber.

2. Raoul Glaber, l. V, c. 1 : « Astitit mihi ex parte pedum lectuli forma homunculi teterrimæ speciei. Erat enim statura mediocri, collo gracili, facie macilentæ, oculis nigerrimis, fronte rugosa et contracta, depressis naribus, os exporrectum, labellis tumentibus, mento subtracto ac perangusto; barba caprina, aures hirtas et præacutas, capillis stantibus et incompositis, dentibus caninis, occipitio acuto, pectore tumido, dorso gibbato, clunibus agitantibus, vestibis sordidis, conatu æstuans, ac toto corpore præcepis; arripiensque summitatem strati in quo cubabam, totum terribiliter concussit lectum.... »

bas, et ils continuaient. Malheur sur malheur, ruine sur ruine. Il fallait bien qu'il vint autre chose, et l'on attendait. Le captif attendait dans le noir donjon, dans le sépulcral *in pace*; le serf attendait sur son sillon, à l'ombre de l'odieuse tour; le moine attendait dans les abstinences du cloître, dans les tumultes solitaires du cœur, au milieu des tentations et des chutes, des remords et des visions étranges, misérable jouet du diable qui folâtrait cruellement autour de lui et qui, le soir, tirant sa couverture, lui disait gaiement à l'oreille « Tu es damné ! »

Tous souhaitaient sortir de peine, et n'importe à quel prix ! Il leur valait mieux tomber une fois entre les mains de Dieu et se reposer à jamais, fût-ce dans une couche ardente. Il devait d'ailleurs avoir aussi son charme, ce moment où l'aiguë et déchirante trompette de l'archange percerait l'oreille des tyrans. Alors, du donjon, du cloître, du sillon, un rire terrible eût éclaté au milieu des pleurs.

Cet effroyable espoir du jugement dernier s'accrut dans les calamités qui précédèrent l'an 1000, ou suivirent de près. Il semblait que l'ordre des saisons se fût interverti, que les éléments suivissent des lois nouvelles. Une peste terrible désola l'Aquitaine; la chair des malades semblait frappée par le feu, se détachait de leurs os et tombait en pourriture. Ces misérables couvraient les routes des lieux de pèlerinage, assiégeaient les églises, particulièrement Saint-Martin, à Limoges; ils s'étouffaient aux portes, et s'y entassaient. La puanteur qui entourait l'église ne pouvait les rebuter. La plupart des évêques du Midi s'y rendirent, et y firent porter les reliques de leurs églises. La foule augmentait, l'infection aussi; ils mouraient sur les reliques des saints³.

Ce fut encore pis quelques années après. La famine ravagea tout le monde depuis l'Orient, la Grèce, l'Italie, la France, l'Angleterre. « Le muid de blé, dit un contemporain⁴, s'éleva à soixante sols d'or. Les riches

3. Translatio S. Genulfi, ap. Scr. Fr. X, 361. — Chron. Ademari Cabannens., *ibid.* 147.

4. Glaber. — « Sur soixante-treize ans, il y en eut quarante-huit de famines et d'épidémies. — An 987, grande famine et épidémie. — 989, grande famine. — 990-994, famine et mal des *ardents*. — 1001, grande famine. — 1003-1008, famine et mortalité. — 1010-1014, famine, mal des *ardents*, mortalité. — 1027-1029, famine (anthropophages). — 1031-1033, famine atroce. — 1033, famine, épidémie. — 1045-1046, famine en France et en Allemagne. — 1053-1058, famine et mortalité pendant cinq ans. — 1059, famine de sept ans, mortalité. »

maigrissent et pâlirent; les pauvres rongèrent les racines des forêts; plusieurs, chose horrible à dire, se laissèrent aller à dévorer des chairs humaines. Sur les chemins, les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôtissaient et les mangeaient. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf, un fruit, et les attiraient à l'écart pour les dévorer. Ce délire, cette rage alla au point que la bête était plus en sûreté que l'homme. Comme si c'eût été désormais une coutume établie de manger de la chair humaine, il y en eut un qui osa en étaler à vendre dans le marché de Tournus. Il ne nia point, et fut brûlé. Un autre alla pendant la nuit déterrer cette même chair, la mangea et fut brûlé de même. »

« Dans la forêt de Mâcon, près l'église de Saint-Jean de Castanedo, un misérable avait bâti une chaumière, où il égorgeait la nuit ceux qui lui demandaient l'hospitalité. Un homme y aperçut des ossements, et parvint à s'enfuir. On y trouva quarante-huit têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Le tourment de la faim était si affreux que plusieurs, tirant de la craie du fond de la terre, la mêlaient à la farine. Une autre calamité survint : c'est que les loups, alléchés par la multitude des cadavres sans sépulture, commencèrent à s'attaquer aux hommes. Alors les gens craignant Dieu ouvrirent des fosses, où le fils traînait le père; le frère son frère, la mère son fils, quand ils les voyaient défaillir; et le survivant lui-même, désespérant de la vie, s'y jetait souvent après eux. Cependant les prélats des cités de la Gaule, s'étant assemblés en concile pour chercher remède à de tels maux, avisèrent que, puisqu'on ne pouvait alimenter tous ces affamés, on sustentât comme on pourrait ceux qui semblaient les plus robustes, de peur que la terre ne demeurât sans culture. »

Ces excessives misères brisèrent les cœurs et leur rendirent un peu de douceur et de pitié. Ils mirent le glaive dans le fourreau, tremblants eux-mêmes sous le glaive de Dieu. Ce n'était plus la peine de se battre,

ni de faire la guerre pour cette terre maudite qu'on allait quitter. De vengeance, on n'en avait plus besoin; chacun voyait bien que son ennemi, comme lui-même, avait peu à vivre. A l'occasion de la peste de Limoges, ils coururent de bon cœur aux pieds des évêques, et s'engagèrent à rester désormais paisibles, à respecter les églises, à ne plus infester les grands chemins, à ménager du moins ceux qui voyageraient sous la sauvegarde des prêtres et des religieux. Pendant les jours saints de chaque semaine (du mercredi soir au lundi matin), toute guerre était interdite : c'est ce qu'on appela *la paix*, plus tard *la trêve de Dieu* 1.

Dans cet effroi général, la plupart ne trouvaient un peu de repos qu'à l'ombre des églises. Ils apportaient en foule, ils mettaient sur l'autel des donations de terres, de maisons, de serfs. Tous ces actes portent l'impression d'une même croyance : « Le soir du monde approche, disent-ils; chaque jour entasse de nouvelles ruines; moi, comte ou baron, j'ai donné à telle église pour le remède de mon âme,.... » Ou encore : « Considérant que le servage est contraire à la liberté chrétienne, j'affranchis un tel, mon serf de corps, lui, ses enfants et ses hoirs... »

Mais le plus souvent tout cela ne les rassurait point. Ils aspiraient à quitter l'épée, le baudrier, tous les signes de la milice du siècle; ils se réfugiaient parmi les moines et, sous leur habit, ils leur demandaient dans leurs couvents une toute petite place où se cacher. Ceux-ci n'avaient d'autre peine que d'empêcher les grands du monde, les ducs et les rois, de devenir moines ou frères convers. Guillaume I^{er}, duc de Normandie, aurait tout aisé pour se retirer à Jumièges, si l'abbé le lui eût permis. Au moins, il trouva moyen d'enlever un capuchon et une étamine, les emporta avec lui, les déposa dans un petit coffre, et en garda toujours la clef à sa ceinture². Hugues I^{er}, duc de Bourgogne, et avant lui l'empereur Henri II, auraient bien voulu aussi se faire moines. Hugues en fut empêché par le pape. Henri, entrant dans l'église de l'abbaye de Sainte-Vanne, à Ver-

Chronic. Viridunense, ap. Scr. Fr. X, 209. On sait que les sauvages de l'Amérique du Sud et les nègres de Guinée mangent habituellement de la glaise ou de l'argile pendant une partie de l'année. On la vend frite sur les marchés de Java. — Alex. de Humboldt. Tableaux de la nature, trad. par Eyriès (1808), I, 200.

1. Glaber, l. V, c. 1. « On vit bientôt aussi les peuples d'Aquitaine et toutes les provinces des Gaules, à leur exemple, cédant à la crainte ou à l'amour du Seigneur, adopter successivement une mesure qui leur

était inspirée par la grâce divine. On ordonna que, depuis le mercredi soir jusqu'au matin du lundi suivant, personne n'eût la témérité de rien enlever par la violence, ou de satisfaire quelque vengeance particulière, ou même d'exiger caution; que celui qui oserait violer ce décret public payerait cet attentat de sa vie, ou serait banni de son pays et de la société des chrétiens. Tout le monde convient aussi de donner à cette loi le nom de *trêve* (trêve) de Dieu. »

2. Guillaume de Jumièges.

dun, s'était écrié avec le psalmiste : « Voici le repos que j'ai choisi, et mon habitation aux siècles des siècles ! » Un religieux l'entendit et avertit l'abbé. Celui-ci appela l'empereur dans le chapitre des moines, et lui demanda quelle était son intention. « Je veux, avec la grâce de Dieu, répondit-il en pleurant, renoncer à l'habit du siècle, revêtir le vôtre, et ne plus servir que Dieu avec vos frères. — Voulez-vous donc, reprit l'abbé, promettre, selon nos règles et à l'exemple de Jésus-Christ, l'obéissance jusqu'à la mort ? — Je le veux, reprit l'empereur. — Eh bien ! je vous reçois comme moine, dès ce jour j'accepte la charge de votre âme ; et ce que j'ordonnerai, je veux que vous le fassiez avec la crainte du Seigneur. Or, je vous ordonne de retourner au gouvernement de l'empire que Dieu vous a confié, et de veiller de tout votre pouvoir, avec crainte et tremblement, au salut de tout le royaume ¹. » L'empereur, lié par son vœu, obéit à regret. Au reste, il était moine depuis longtemps ; il avait toujours vécu en frère avec sa femme. L'Église l'honore sous le nom de saint Henri.

Un autre saint, qu'elle n'a pas canonisé, est notre Robert, roi de France. « Robert, dit l'auteur de la Chronique de Saint-Bertin, était très pieux, sage et lettré, passablement philosophe, et excellent musicien. Il composa la prose du Saint-Esprit : *Adsit nobis gratia*, les rythmes *Judæa et Hierusalem*, *Concede nobis quæsumus*, et *Cornelius centurio*, qu'il offrit, mis en musique et notés, sur l'autel de Saint-Pierre à Rome, de même que l'antiphone *Eripe*, et plusieurs autres belles choses. Il avait pour femme Constance, qui lui demanda un jour de faire quelque chose en mémoire d'elle ; il écrivit alors le rythme *O constantia martyrurum*, que la reine, à cause du nom de Constantia, crut avoir été fait pour elle. Le roi venait à l'église de Saint-Denis dans ses habits royaux, et couronné de sa couronne, pour diriger le chœur à matines, à vêpres et à la messe, chanter avec les moines, et les défier au combat du chant. Aussi, comme il assiégeait certain château le jour de Saint-Hippolyte, pour qui il avait une dévotion particulière, il quitta le siège pour venir à Saint-Denis diriger le chœur pendant la messe ; et tandis qu'il chantait dévotement avec les moines *Agnus Dei, dona nobis pacem*, les murs du château tombèrent subitement, et l'armée du roi en prit possession ; ce que

Robert attribua toujours aux mérites de saint Hippolyte ². »

« Un jour qu'il revenait de faire sa prière, où il avait, comme d'habitude, répandu une pluie de larmes, il trouva sa lance garnie par sa vaniteuse épouse d'ornements d'argent. Tout en considérant cette lance, il regardait s'il ne verrait pas dehors quelqu'un à qui cet argent fût nécessaire ; et, trouvant un pauvre en haillons, il lui demande prudemment quelque outil pour ôter l'argent. Le pauvre ne savait ce qu'il en voulait faire ; mais le serviteur de Dieu lui dit d'en chercher au plus vite. Cependant il se livrait à la prière. L'autre revient avec un outil : le roi et le pauvre s'enferment ensemble, et enlèvent l'argent de la lance, et le roi le met lui-même de ses saintes mains dans le sac du pauvre, en lui recommandant, selon sa coutume, de bien prendre garde que sa femme ne le vit. Lorsque la reine vint, elle s'étonna fort de voir sa lance ainsi dépouillée ; et Robert jura par plaisanterie le nom du Seigneur qu'il ne savait comment cela s'était fait ³. »

« Il avait une grande horreur pour le mensonge. Aussi, pour justifier ceux dont il recevait le serment, aussi bien que lui-même, il avait fait faire une châsse de cristal tout entourée d'or, où il eut soin de ne mettre aucune relique : c'est sur cette châsse qu'il faisait jurer ses grands, qui n'étaient point instruits de sa fraude pieuse. De même, il faisait jurer les gens du peuple sur une châsse où il avait mis un œuf. Oh ! avec quelle exactitude se rapportent à ce saint homme les paroles du prophète : « Il habitera dans le tabernacle du Très-Haut, celui qui dit la vérité selon son cœur, celui dont la langue ne trompe pas, et qui n'a jamais fait de mal à son prochain ⁴ ! »

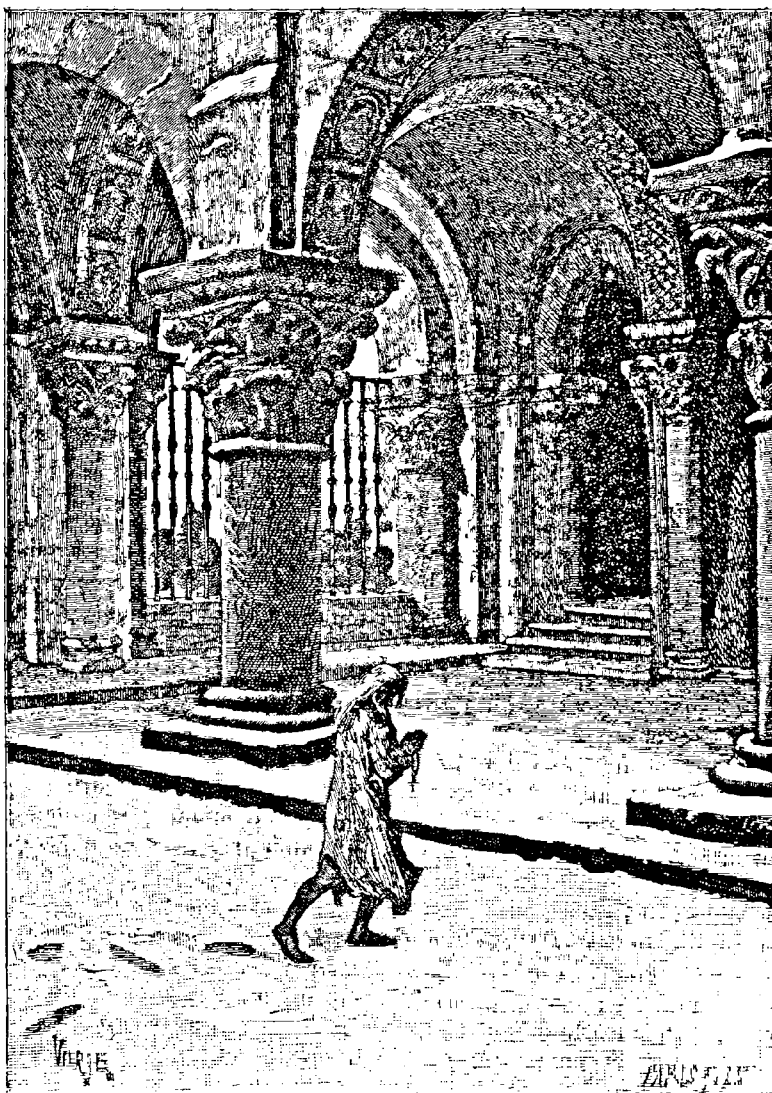
La charité de Robert s'étendait à tous les pécheurs. « Comme il soupait à Étampes, dans un château que Constance venait de lui bâtir, il ordonna d'ouvrir la porte à tous les pauvres. L'un d'eux vint se mettre aux pieds du roi, qui le nourrissait sous la table. Mais le pauvre, ne s'oubliant pas, lui coupa avec un couteau un ornement d'or de six onces qui pendait de ses genoux, et s'enfuit au plus vite. Lorsqu'on se leva de table, la reine vit son seigneur dépouillé et, indignée, se laissa emporter contre le saint à des paroles violentes : « Quel ennemi de Dieu, bon seigneur, a déshonoré votre robe d'or ! »

1. Vie de saint Richard.

2. Chronique de Sithiu.

3. Helgaud.

4. *Idem.*



Henri IV resta trois jours en chemise sur la neige. (P. 214.)

« — Personne, répondit-il, ne m'a déshonoré ;
 « cela était sans doute nécessaire à celui qui
 « l'a pris plus qu'à moi et, Dieu aidant, lui
 « profitera. » — Un autre voleur lui coupant la
 moitié de la frange de son manteau, Robert
 se retourna, et lui dit : « Va-t-en, va-t-en ;
 « contente-toi de ce que tu as pris ; un autre
 « aura besoin du reste. » Le voleur s'en alla
 tout confus. — Même indulgence pour ceux
 qui volaient les choses saintes. « Un jour qu'il
 priait dans sa chapelle, il vit un clerc nom-
 mé Ogger qui montait furtivement à l'autel,
 posait un cierge par terre, et emportait le
 chandelier dans sa robe. Les clercs se trou-
 blent, qui auraient dû empêcher ce vol. Ils
 interrogent le seigneur roi, et il proteste

qu'il n'a rien vu. Cela vint aux oreilles de la
 reine Constance : enflammée de fureur, elle
 jure par l'âme de son père qu'elle fera arracher
 les yeux aux gardiens s'ils ne rendent
 ce qu'on a volé au trésor du saint et du juste.
 Dès qu'il le sut, ce sanctuaire de piété, il
 appela le larron, et lui dit : « Ami Ogger, va-
 « t'en d'ici, que mon inconstante Constance
 « ne te mange pas. Ce que tu as te suffit pour
 « arriver au pays de ta naissance. Que le Sei-
 « gneur soit avec toi ! » Il lui donna même de
 l'argent pour faire sa route ; et quand il eût
 le voleur en sûreté, il dit gaiement aux
 siens : « Pourquoi tant vous tourmenter à la
 « recherche de ce chandelier ? Le Seigneur l'a
 « donné à son pauvre. » — Une autre fois en-

fin, comme il se relevait la nuit pour aller à l'église, il vit deux amants couchés dans un coin ; aussitôt il détacha une fourrure précieuse qu'il portait au cou, et la jeta sur ces pécheurs. Puis il alla prier pour eux ¹. »

Telle fut la douceur et l'innocence du premier roi capétien. Je dis le premier roi ; car son père, Hugues Capet ², se défit de son droit et ne voulut jamais porter la couronne ; il lui suffit de porter la chape comme abbé de Saint-Martin de Tours. C'est sous ce bon Robert que se passa cette terrible époque de l'an 1000, et il sembla que la colère divine fût désarmée par cet homme simple, en qui s'était comme incarnée la paix de Dieu. L'humanité se rassura et espéra durer encore un peu ; elle vit, comme Ézéchias, que le Seigneur voulait bien ajouter à ses jours. Elle se leva de son agonie, se remit à vivre, à travailler, à bâtir ; à bâtir d'abord les églises de Dieu. « Près de trois ans après l'an 1000, dit Glaber, dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, les basiliques des églises furent renouvelées, quoique la plupart fussent encore assez belles pour n'en avoir nul besoin. Et cependant les peuples chrétiens semblaient rivaliser à qui élèverait les plus magnifiques. On eût dit que le monde se secouait et dépouillait sa vieillesse, pour revêtir la robe blanche des églises ³. »

Et en récompense il y eut d'innombrables miracles. Des révélations, des visions merveilleuses firent partout découvrir de saintes reliques, depuis longtemps enfouies

¹ 1. Helgaud.

² 2. Quelques-uns ont cru que le mot de Capet était une injure, et venait de *Capito*, grosse tête. On sait que la grosseur de la tête est souvent un signe d'imbecillité. Une chronique appelle *Capet* Charles le Simple (Karolus Stultus vel Capet. Chron. saint Florent., ap. Scr. Fr. IX, 55). — Mais il est évident que Capet est pris pour *Chapet*, ou *Cappatus*. — Plusieurs chroniques françaises, écrites longtemps après, ont traduit *Huc Chapet* ou *Chappet*. (Scr. Fr. X, 293, 303, 313). — Chronic., S. Medard. Suess., *Ibid.* IX, 55. Hugo, cognominatus *Chapet*. Voy. aussi Richard de Poitiers, *Ibid.* 24, et Chronic. Andegav., X, 272, etc. Alberic. Tr. Font., IX, 286 : Hugo *Cappatus*, et plus loin : *Cappet*. — Guill. Nang. IX, 82 : Hugo *Capucii*. — Chron. Sith., VII, 269. — Chron. Strozzi. X, 273 : Hugo *Caputius*. — Cette dernière chronique ajoute que le fils d'Hugues, le pieux Robert, chantait les vêpres revêtu d'une chape. — L'ancien étendard des rois de France était la chape de saint Martin ; c'est de là, dit le moine de Saint-Gall, qu'ils avaient donné à leur oratoire le nom de *chappelle*. « Capella, quo nomine Francorum reges propter cappam S. Martini quam secum ob sui tuitionem et hostium oppressionem jugiter ad bella portabant, Sancta sua appellare solebant. » L. I, c. IV.

³ 3. Glaber.

⁴ 4. *Idem*.

et cachées à tous les yeux : « Les saints vinrent réclamer les honneurs d'une résurrection sur la terre et apparurent aux regards des fidèles, qu'ils remplirent de consolations ⁴. » Le Seigneur lui-même descendit sur l'autel ; le dogme de la présence réelle, jusque-là obscur et caché à demi dans l'ombre, éclata dans la croyance des peuples : ce fut comme un flambeau d'immense poésie qui illumina, transfigura l'Occident et le Nord. « Tout cela se trouvait annoncé comme par un présage certain dans la position même de la croix du Seigneur, quand le Sauveur y était suspendu sur le Calvaire. En effet, pendant que l'Orient avec ses peuples féroces était caché derrière la face du Sauveur, l'Occident, placé devant ses regards, recevait de ses yeux la lumière de la foi dont il devait être bientôt rempli. Sa droite toute-puissante, étendue pour le grand œuvre de miséricorde, montrait le Nord qui allait être adouci par l'effet de la parole divine, pendant que sa gauche tombait en partage aux nations barbares et tumultueuses du Midi ⁵. »

La lutte de l'Occident et de l'Orient, cette grande idée qui vient de tomber en paroles enfantines de la bouche ignorante du moine, c'est la pensée de l'avenir, et le mouvement de l'humanité. De grands signes éclatent, des multitudes d'hommes s'acheminent déjà un à un, et comme pèlerins, à Rome, au mont Cassin, à Jérusalem. Le premier pape français, Gerbert, proclame déjà la croisade ; sa belle lettre, où il appelle tous les princes au nom de la cité sainte ⁶, précède d'un

⁵ 5. Glaber.

⁶ 6. Gerberti epist. 107, ap. Scr. Fr. X, 426 : « Ea quis est Hierosolymis, universalis Ecclesie sceptis regnorum imperanti : Cum bene vigeas, immaculata sponsa Domini, cujus membrum esse me fateor, spes mihi maxima per te caput attollendi jam pene attritum. An quicquam diffiderem de te, rerum domina, si me recognoscis tuam ? Quisquamne tuorum famosam cladem illatam mihi putare debebit ad se minime pertinere, ut que rerum infima abhorre ? Et quamvis nunc dejecta, tamen habuit me orbis terrarum optimam sui partem : penes me Prophetarum oracula, Patriarcharum insignia ; hinc clara mundi lumina prodierunt Apostoli ; hinc Christi fidem repetit orbis terrarum, apud me redemptorem suum invenit. Etenim quamvis ubique sit divinitate, tamen hic humanitate natus, passus, sepultus, hinc ad caelos elatus. » Sed cum propheta dixerit : « Erit sepulchrum ejus gloriosum, » pagani loca cuncta subvertentibus, tentat Diabolus redere inglorium. Enitere ergo, miles Christi, esto signifer et compugnator, et quod armis nequis, consilii et opum auxilio subveni. Quid est quod das, aut cui das ? Nempe ex multo modicum, et ei qui omne quod habes gratis dedit, nec tamen gratis recipit ; et hic eum multiplicat et in futuro remunerat ; per me benedicit tibi, ut largiendo crescas ; et peccata relaxat, ut secum regnando vivas. » — « Les Pisans partirent sur cette

siècle les prédications de Pierre l'Érmitte. Prêchée alors par un Français et sous un pape français, Urbain II, exécutée surtout par des Français, la grande entreprise commune du moyen âge, celle qui fit de tous les Francs une nation, elle nous appartiendra, elle révélera la profonde sociabilité de la France. Mais il faut encore un siècle, il faut que le monde s'assoie avant d'agir. En l'an 1000, un politique fonde la papauté, un saint fonde la royauté : je parle de deux Français, de Gerbert et de Robert.

Ce Gerbert, disent-ils, n'était pas moins qu'un magicien. Moine à Aurillac, chassé, réfugié à Barcelone, il se défroque pour aller étudier les lettres et l'algèbre à Cordoue. De là, à Rome; le grand Othon le fait précepteur de son fils, de son petit-fils. Puis il professe aux fameuses écoles de Reims; il a pour disciple notre bon roi Robert. Secrétaire et confident de l'archevêque, il le fait déposer, et obtient sa place par l'influence d'Hugues Capet. Ce fut une grande chose pour les Capets d'avoir pour eux un tel homme; s'ils aident à le faire archevêque, il aide à les faire rois.

Obligé de se retirer près d'Othon III, il devient archevêque de Ravenne, enfin pape. Il juge les grands, il nomme des rois (Hongrie, Pologne), donne des rois aux républiques; il règne par le pontificat et par la science. Il prêche la croisade; un astrologue a prédit qu'il ne mourra qu'à Jérusalem. Tout va bien; mais un jour qu'il siégeait à Rome dans une chapelle qu'on appelait Jérusalem, le diable se présente et réclame le pape. C'est un marché qu'ils ont passé en Espagne chez les musulmans. Gerbert étudiait alors; trouvant l'étude longue, il se donna au diable pour abréger. C'est de lui qu'il apprit la merveille des chiffres arabes, et l'algèbre, et l'art de construire une horloge, et l'art de se faire pape. L'eût-il pusans

cela? Il s'est donné; donc il est à son maître. Le diable prouve, et puis l'emporte : « *Tu ne savais pas que j'étais logicien !* »

Sauf leur amitié pour cet homme diabolique, il n'y eut dans les premiers Capets aucune méchanceté. Le bon Robert, indulgent et pieux, fut un roi-homme, un roi-peuple et moine. Les Capets passaient généralement pour une race plébéienne, saxonne d'origine. Leur aïeul Robert le Fort avait défendu le pays contre les Normands. Eudes combattit sans cesse les empereurs qui soutenaient les derniers Carlovingiens; mais les rois qui suivent jusqu'à Louis le Gros n'ont rien de militaire. Les chroniques ne manquent pas de nous dire, à l'avènement de chacun de ces princes, qu'il était fort chevaleresque; nous voyons cependant qu'ils ne se soutiennent guère que par le secours des Normands et des évêques, surtout celui de Reims. Vraisemblablement les évêques payaient, les Normands combattaient pour eux. Ces princes, amis des prêtres, auxquels ils devaient leur grandeur, cherchaient sans doute par leur conseil à se rattacher au passé et, par de lointaines alliances avec le monde grec, à primer les Carlovingiens en antiquité. Hugues Capet demanda pour son fils la main d'une princesse de Constantinople². Son petit-fils Henri I^{er} épousa la fille du czar de Russie, princesse byzantine par une de ses aïeules, qui appartenait à la maison macédonienne. La prétention de cette maison était de remonter à Alexandre le Grand, à Philippe, et par eux à Hercule. Le roi de France appela son fils Philippe, et ce nom est resté jusqu'à nous commun parmi les Capets. Ces généalogies flattaient les traditions romanesques du moyen âge, qui expliquait à sa manière la parenté réelle des races indo-germaniques, en tirant les Francs des Troyens et les Saxons des Macédoniens, soldats d'Alexandre³.

lettre, et massacrèrent, dit-on, un nombre prodigieux d'infidèles en Afrique. » *Scr. Fr. X, 426.*

Gull. Malmshur., l. II, ap. *Scr. Fr. X, 243* : « Non absurdum, si litteris mandemus quæ per omnium ora volitant..... Divinationibus et incantationibus more gentis familiariter studentes ad Saracenos Gerbertus perveniens, desiderio satisfecit..... Ibi quid cantus et volatus avium portendit, didicit; ibi exoire tenues ex inferno figuras..... Per incantationes Diabolo accessit, perpetuum paciscitur hominum. » — *Fr. Andreae chronic., Ibid. 289* : « A quibusdam etiam nigromancia arguitur..... a Diabolo enim percussus dicitur obiisse. » — *Chronic. reg. Francorum, Ibid., 301*..... : « Gerbertum monachum philosophum, quin potius nigromanticum. »

1. Dante, *Inferno*, c. xxviii :

Tu non pensavi ch'io loico fossi

Les deux grands mythes du savant identifié avec le magicien, ce sont, dans les légendes du moyen âge, Gerbert et Albert le Grand. Ce qui est remarquable, c'est qu'ici la France ait sur l'Allemagne l'initiative de deux siècles. En récompense, le sorcier allemand laisse une plus forte trace et ressuscite au quinzième siècle dans Faust.

2. Lettre de Gerbert.

3. Dans le panégyrique allemand d'Hannon, archevêque de Cologne, César, exécutant les ordres du Sénat, envahit la Germanie, bat les Souabes, les Bavares, les Saxons, anciens soldats d'Alexandre. Il rencontre enfin les Francs, descendus comme lui des Troyens, les gagne, les ramène en Italie, chasse de Rome Caton et Pompée, et fonde la monarchie barbare. (Schilter, l. I.)

L'élévation de cette dynastie fut, comme nous l'avons dit, l'ouvrage des prêtres, auxquels Hugues Capet rendit leurs nombreuses abbayes; l'ouvrage aussi du duc de Normandie, Richard sans Peur. Celui-ci, traité si mal dans son enfance par Louis d'Outremer¹, plus d'une fois trahi par Lothaire, avait de bonnes raisons de haïr les Carlovingiens. Hugues Capet était son pupille et son beau-frère. Il convenait d'ailleurs au Normand de se rattacher au parti ecclésiastique et à la dynastie que ce parti élevait; il espérait sans doute y primer par l'épée. C'était de même l'espérance de la maison normande de Blois, Tours et Chartres; ceux-ci, qui possédaient en outre les établissements éloignés de Provins, Meaux et Beauvais, descendaient d'un Thiébolt, selon quelques-uns parent de Rollon, mais lié avec le roi Eudes, comme Rollon avec Charles le Simple. Thiébolt avait épousé une sœur d'Eudes, s'était fait donner Tours et avait acquis Chartres du vieux pirate Hastings². Son fils, Thibault le Tricheur, épousa une fille d'Herbert de Vermandois, l'ennemi des Carlovingiens, et soutint les Capets contre les empereurs d'Allemagne. Rivaux jaloux des Normands de Normandie, les Normands de Blois refusèrent quelque temps de reconnaître Hugues Capet, en haine de ceux qui l'avaient fait roi. Mais il les apaisa en faisant épouser à son fils, le roi Robert, la fameuse Berthe, veuve d'Eudes I^{er} de Blois (fils de Thibault le Tricheur). Cette veuve, héritière du royaume de Bourgogne par le roi Rodolphe, son frère, pouvait donner aux Capets quelques prétentions sur ce royaume, légué par Rodolphe à l'Empire. Aussi, le pape allemand, Grégoire V, créature des empereurs, saisit-il le prétexte d'une parenté éloignée pour forcer Robert de quitter sa femme et l'excommunia sur son refus. On connaît l'histoire ou la fable de l'abandon de Robert, délaissé de ses serviteurs, qui jetaient au feu tout ce qu'il avait touché, et la légende de Berthe qui accoucha d'un monstre. On voit au portail de plusieurs cathédrales la statue d'une reine qui a un pied d'oie et qui semble désigner l'épouse de Robert³.

1. Louis le tenait prisonnier, mais un de ses serviteurs le sauva en l'emportant dans une botte de fougère. (Guillaume de Jumièges.)

2. Albéric. ad ann. 904.

3. P. Damiani epist., l. II, ap. Ser. Fr. X, 492: « Ex qua suscepti filium, anserinum per omnia collum et caput habentem. Quos etiam, virum scilicet et uxorem, omnes fere Galliarum episcopi communi simul excommunicavere sententia. Cujus sacerdotalis edicti tantus

Berthe avait eu du comte de Blois, son premier époux, un fils nommé Eudes, comme son père, et surnommé *le Champenois*, parce qu'il ajouta à ses vastes domaines une partie de la Brie et de la Champagne. Eudes osa entreprendre une guerre contre l'Empire. Il se mit en possession du royaume de Bourgogne, auquel il avait droit par sa mère; il soumit tout jusqu'au Jura, et fut reçu dans Vienne. Appelé à la fois par la Lorraine et par l'Italie, qui le voulait pour roi⁴, il prétendit relever l'ancien royaume d'Austrasie. Il prit Bar, et marcha vers Aix-la-Chapelle, où il comptait se faire couronner aux fêtes de Noël. Mais le duc de Lorraine, le comte de Namur, les évêques de Liège et de Metz, tous les grands du pays vinrent à sa rencontre et le défièrent. Tué en fuyant, il ne put être reconnu que par sa femme, qui retrouva sur son corps un signe caché⁵ (1037).

Ses États, divisés dès lors en comtés de Blois et de Champagne, cessèrent de composer une puissance redoutable. Famille plus aimable que guerrière, poètes, pèlerins, croisés, les comtes de Blois et Champagne n'eurent ni l'esprit de suite, ni la ténacité de leurs rivaux de Normandie et d'Anjou.

La maison d'Anjou n'était ni Normande comme celles de Blois et de Normandie, ni Saxonne comme les Capets, mais indigène. Elle désignait comme son premier auteur un Breton de Rennes, Tortulf, le Fort Chasseur⁶. Son fils se mit au service de Charles le Chauve et combattit vaillamment les Normands; il eut en récompense quelques terres dans le Gâtinais et la fille du duc de Bourgogne. Ingelger, petit-fils de Tortulf, et les deux Foulques, qui vinrent ensuite, furent d'implacables ennemis des Normands de Blois et de Normandie, aussi bien que des Bretons, disputant aux premiers et aux seconds la Touraine et le Maine; aux troisièmes ce qui s'étend d'Angers à Nantes. Plus unis et plus disciplinables que les Bretons, plus vaillants que les Poitevins et Aquitains, les Angevins remportèrent au midi de grands avantages, s'étendirent de l'autre côté de la Loire, et poussèrent jusqu'à

omnem undique populum terror invasit, ut ab ejus universi societate recederent, etc. » — Voy. la Dissertation de Bullet, sur la reine *Pédaque* (Pied d'oie).

4. Glaber.

5. *Id.* C'est l'histoire d'Harold reconnu par sa maîtresse Édith. Elle se reproduit à la mort de Charles le Téméraire.

6. Voy. p. 65 du présent volume.

Saintes: Ils succédèrent à la prépondérance qu'avaient eue un instant les comtes de Blois et de Champagne. Quand le roi Robert fut obligé de quitter Berthe, veuve et mère de ces comtes, l'Angevin Foulques Nerra lui fit épouser sa nièce Constance, fille du comte de Toulouse¹. Le frère de Foulques, Bouchard, était déjà comte de Paris, et possédait les châteaux importants de Melun et de Corbeil; le fils de Bouchard devint évêque de Paris. Ainsi le bon Robert, dans la maison des Angevins, docile à sa femme Constance et à son oncle Bouchard, put à son aise composer des hymnes et vaquer au lutrin. Hugues de Beauvais, un de ses serviteurs, qui essaya de rappeler Berthe, fut tué impunément sous ses yeux². Beauvais appartenait aux comtes de Blois, dont Berthe était la veuve et la mère. L'évêque de Chartres, Fulbert, écrivit à Foulques une lettre où il le désignait comme auteur de ce crime. Foulques, déjà fort mal avec l'Église pour les biens qu'il lui enlevait chaque jour, partit pour Rome avec une forte somme d'argent, acheta l'absolution du pape, fit un pèlerinage à Jérusalem, et bâtit au retour l'abbaye de Beaulieu, près Loches; un légat la consacra, au refus des évêques. Toute la vie de ce méchant homme fut une alternative de victoires signalées, de crimes et de pèlerinages; il alla trois fois à la terre sainte. La dernière fois, il revint à pied et mourut de fatigue à Metz. De ses deux femmes, il avait relégué l'une à Jérusalem et brûlé l'autre comme adultère. Mais il fonda une foule de monastères (Beaulieu, Saint-Nicolas d'Angers, etc.), bâtit force châteaux (Montrichard, Montbazou, Mirebeau, Château-Gonthier). On montre encore à Angers sa noire TOUR DU DIABLE. C'est le vrai fondateur de la puissance des comtes d'Anjou. Son fils, Geoffroy Martel, défit et tua le comte de Poitiers, prit celui de Blois et exigea la Touraine pour rançon. Il gouvernait aussi le Maine comme tuteur du jeune comte. Malgré ses discordes intérieures, la maison d'Anjou finit par prévaloir sur celles de Blois et de Champagne. Toutes deux se lièrent par mariage aux Normands conquérants de

l'Angleterre. Mais les comtes de Blois n'occupèrent le trône d'Angleterre qu'un instant, tandis que les Angevins le gardèrent du douzième au treizième siècle, sous le nom de *Plantagenets*³, y joignirent quelque temps tout notre littoral de la Flandre aux Pyrénées et faillirent y joindre la France.

L'Île-de-France et le roi, que les Angevins avaient eus quelque temps dans leurs mains, leur échappèrent de bonne heure. Dès l'an 1012, nous voyons l'Angevin Bouchard se retirer à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés et laisser Corbeil aux Normands. Ceux-ci dominent alors sous le nom du roi Robert et essayent de lui donner la Bourgogne, ce qui les eût rendus maîtres de tout le cours de la Seine. Le pauvre Robert qu'ils tenaient avec eux, voyant contre lui les évêques et les abbés de Bourgogne⁴, leur demandait pardon de leur faire la guerre. La liaison était ancienne entre les Capets et les ducs de Bourgogne. Le premier duc, Richard le Justicier, père de Boson, roi de la Bourgogne cisjurane, eut pour fils Raoul, qui fit roi de France le duc Robert en l'an 922, et le fut ensuite lui-même; puis un gendre de Richard fit passer le duché de Bourgogne à deux frères de Hugues Capet. Le dernier de ces deux frères adopta le fils de sa femme, Otto-Guillaume, Lombard par son père, mais Bourguignon par sa mère. Cet Otto-Guillaume, fondateur de la maison de Franche-Comté, attaqué par les Normands et Robert, menacé d'un autre côté par l'empereur, qui réclamait le royaume de Bourgogne, fut obligé de renoncer au titre de duc. Je dis au titre, car les seigneurs étaient si puissants dans ce pays, que la dignité ducale n'était guère alors qu'un vain nom. Le fils cadet de Robert, nommé comme lui, fut le premier duc capétien de Bourgogne (1032). On sait que cette maison donna des rois au Portugal, comme celle de Franche-Comté à la Castille.

A l'époque où les Angevins gouvernaient les Capétiens, sous Hugues Capet et Robert, ils semblent avoir essayé de se servir d'eux contre le Poitou, comme les Normands s'en servirent ensuite contre la Bourgogne. Mais,

Raoul Glaber se plaint de ce que la nouvelle reine attire à la cour une foule d'Aquitains et d'Auvergnats, « pleins de frivolités, bizarres d'habits comme de mœurs, rasés comme des histrions, sans foi ni loi ».

3. Ce nom est expressif pour qui a vu la Loire.

4. Il allait entreprendre le siège du couvent de Saint-Germain d'Auxerre, lorsqu'un brouillard épais s'éleva de la rivière; le roi crut que saint Germain venait le combattre en personne, et toute l'armée prit la fuite. (Glaber.)

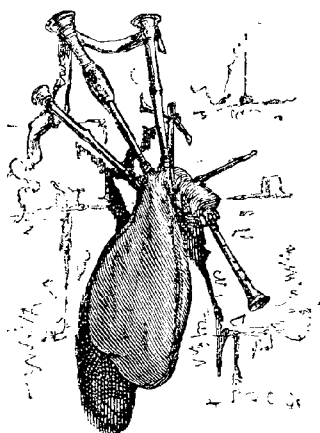
1. Fragment historique, ap. Scr. Fr. X, 211. — Will. Godellus, *ibid.* 262. « Cognomento, ob suæ pulchritudinis immensitatem, Candidam. » Rad. Glaber, I. III, c. 11. — Guillaume Taille-Fer l'avait eue d'Arsinde, fille de Geoffroy Grise-Gonelle, comte d'Anjou, et sœur de Foulques.

2. Rad. Glaber, I. III, c. 11: « Missi à Fulcone... Hugonem ante regem trucidaverunt. Ipse vero rex, licet aliquando tempore tali facto tristis effectus, postea tamen, ut decebat, concors reginæ fuit. »

malgré ce que l'on nous conte d'une prétendue victoire d'Hugues Capet sur le comte de Poitou, le Midi resta fort indépendant du Nord. C'est même plutôt le Midi qui exerça quelque influence sur les mœurs et le gouvernement de la France septentrionale. Constance, fille du duc de Toulouse, nièce de celui d'Anjou, régna, comme on a vu, sous Robert. Pour prolonger cette domination après la mort de son mari (1031), elle voulait élever au trône son second fils Robert, au préjudice de l'aîné, Henri; mais l'Église se déclara pour l'aîné. Les évêques de Reims, Laon, Soissons, Amiens, Noyon, Beauvais, Châlons, Troyes et Langres, assistèrent à son sacre, ainsi que les comtes de Champagne et de Poitou. Le duc des Normands le prit sous sa protection et força Robert de se contenter du duché de Bourgogne. C'est la tige de cette première maison de Bourgogne qui fonda le royaume de Portugal. Toutefois le Normand ne donna la royauté à Henri qu'affaibli et désarmée pour ainsi dire. Il se fit céder le Vexin et se trouva ainsi établi à six lieues de Paris. Henri essaya en vain d'échapper à cette servitude et de reprendre le Vexin, à la faveur des révoltes qui eurent lieu contre le nouveau duc de Normandie, Guillaume le Bâtard. Ce Guillaume, dont nous parlerons tout au long dans le chapitre suivant, battit ses barons et battit le roi. Ce fut peut-être

le salut de celui-ci, que le duc ait tourné contre l'Angleterre ses armes et sa politique.

Henri et son fils, Philippe I^{er} (1031-1108), restèrent spectateurs inertes et impuissants des grands événements qui bouleversèrent l'Europe sous leur règne. Ils ne prirent part ni aux croisades normandes de Naples et d'Angleterre, ni à la croisade européenne de Jérusalem, ni à la lutte des papes et des empereurs; ils laissèrent tranquillement l'empereur Henri III établir sa suprématie en Europe et refusèrent de seconder les comtes de Flandre, Hollande, Brabant et Lorraine, dans la grande guerre des Pays-Bas contre l'Empire. La royauté française n'est guère qu'une espérance, un titre, un droit. La France féodale, qui doit s'absorber en elle, a jusqu'ici un mouvement tout excentrique. Qui veut suivre ce mouvement, il faut qu'il détourne les yeux du Centre encore impuissant, qu'il assiste à la grande lutte de l'Empire et du sacerdoce, qu'il suive les Normands en Sicile, en Angleterre, sous le drapeau de l'Église, qu'enfin il s'achemine à la terre sainte avec toute la France. Alors il sera temps de revenir aux Capets, et de voir comment l'Église les prit pour instruments à la place des Normands, trop indociles; comment elle fit leur fortune et les éleva si haut qu'ils furent en état de l'abaisser elle-même.





CHAPITRE II

Onzième siècle. — Grégoire VII. — Alliance des Normands et de l'Église.
— Conquêtes des Deux-Siciles et de l'Angleterre.

Ce n'est pas sans raison que les papes ont appelé la France la fille aînée de l'Église. C'est par elle qu'ils ont partout combattu l'opposition politique et religieuse au moyen âge. Dès le onzième siècle, à l'époque où la royauté capétienne, faible et inerte, ne peut les seconder encore, l'épée des Français de Normandie repousse l'empereur des murs de Rome, chasse les Grecs et les Sarrasins d'Italie et de Sicile, assujettit les Saxons dissidents de l'Angleterre. Et lorsque les papes parviennent à entraîner l'Europe à la croisade, la France a la part principale dans cet événement, qui contribue si puissamment à leur grandeur, et les arme d'une si grande force dans la lutte du sacerdoce et de l'Empire.

Au onzième siècle, la querelle est entre le saint pontificat romain et le saint empire romain. L'Allemagne, qui a renversé Rome par l'invasion des barbares, prend son nom pour lui succéder; non seulement elle veut lui succéder dans la domination temporelle (déjà tous les rois reconnaissent la suprématie de l'empereur), mais elle affecte encore une suprématie morale; elle s'intitule le *Saint-Empire*; hors de l'Empire, point d'ordre ni de sainteté. De même que, là-haut, les puissances célestes, trônes, dominations, échanges, relèvent les unes des autres; de

même l'empereur a droit sur les rois, les rois sur les ducs, ceux-ci sur les margraves et les barons. Voilà une prétention superbe, mais en même temps une idée bien féconde dans l'avenir. Une société séculière prend le titre de société sainte, et prétend réfléchir dans la vie civile l'ordre céleste et la hiérarchie divine, mettre le ciel sur la terre. L'empereur tient le globe dans sa main aux jours de cérémonies; son chancelier appelle les autres souverains les *rois provinciaux*¹; ses jurisconsultes le déclarent la *loi vivante*²; il prétend établir sur la terre une sorte de paix perpétuelle, et substituer un état légal à l'état de nature qui existe encore entre les nations.

Maintenant en a-t-il le droit, de faire cette grande chose? En est-il digne, ce prince féodal, ce barbare de Franconie ou de Souabe? Lui appartient-il d'être, sur la terre, l'instrument d'une si grande révolution? Cet idéal de calme et d'ordre, que le genre humain poursuit depuis si longtemps, est-ce bien l'empereur d'Allemagne qui va le donner, ou bien serait-il ajourné à la fin du monde, à la consommation des temps?

Ils disent que leur grand empereur Frédéric Barberousse n'est pas mort; il dort seulement. C'est dans un vieux château désert, sur une montagne. Un berger l'y a vu,

1. C'est ainsi que le chancelier de l'Empire qualifia tous les rois dans une diète solennelle, sous Frédéric

Barberousse : *Reges provinciales*.

2. *Imperator est animata lex in terris.*

ayant pénétré à travers les ronces et les broussailles; il était dans son armure de fer, accoudé sur une table de pierre, et sans doute il y avait longtemps, car sa barbe avait crû autour de la table et l'avait embrassée neuf fois. L'empereur, soulevant à peine sa tête appesantie, dit seulement au berger: « Les corbeaux volent-ils encore autour de la montagne? — Oui encore. — Ah! bon, je puis me rendormir. »

Qu'il dorme, ce n'est ni à lui, ni aux rois, ni aux empereurs, ni au Saint-Empire du moyen âge, ni à la Sainte-Alliance des temps modernes qu'il appartient de réaliser l'idéal du genre humain: la paix sous la loi, la réconciliation définitive des nations.

Sans doute, c'était un noble monde que ce monde féodal qui s'endort avec la maison de Souabe; on ne peut le traverser, même après la Grèce et Rome, sans lui jeter un regard et un regret. Il y avait là des compagnons bien fidèles, bien loyalement dévoués à leur seigneur et à la dame de leur seigneur; joyeux à sa table et à son foyer, tout aussi joyeux quand il fallait passer avec lui les défilés des Alpes ou le suivre à Jérusalem et jusqu'au désert de la mer Morte; de pieuses et candides âmes d'hommes sous la cuirasse d'acier. Et ces magnanimes empereurs de la maison de Souabe, cette race de poètes et de parfaits chevaliers, avaient-ils si grand tort de prétendre à l'empire du monde? Leurs ennemis les admiraient en les combattant. On les reconnaissait partout à leur beauté. Ceux qui cherchaient Enzo, le fils fugitif de Frédéric II, le découvrirent sur la vue d'une boucle de ses cheveux: « Ah! disaient-ils, il n'y a dans le monde que le roi Enzo qui ait de si beaux cheveux blonds¹. » Ces beaux cheveux blonds, et ces poésies, et ce grand courage, tout cela ne servit de rien. Le frère de saint Louis n'en fit pas moins couper la tête au pauvre jeune Conradin, et la maison de France succéda à la prépondérance des empereurs.

L'empereur doit périr, l'Empire doit périr, et le monde féodal, dont il est le centre et la haute expression. Il y a en ce monde-là quelque chose qui le condamne et le voue à la ruine; c'est son matérialisme profond. L'homme s'est attaché à la terre, il a pris racine dans le rocher où s'élève sa tour. *Nulle terre sans seigneur, nul seigneur sans terre.* L'homme appartient à un lieu; il est jugé,

selon qu'on peut dire qu'il est de *haut* ou de *bas lieu*. Le voilà localisé, immobile, fixé sous la masse de son pesant château, de sa pesante armure.

La terre, c'est l'homme; à elle appartient la véritable personnalité. Comme personne, elle est indivisible; elle doit rester une et passer à l'aîné. Personne immortelle, indifférente, impitoyable, elle ne connaît point la nature ni l'humanité. L'aîné possédera seul; que dis-je? c'est lui qui est possédé: les usages de sa terre le dominant, ce fier baron; sa terre le gouverne, lui impose ses devoirs; selon la forte expression du moyen âge, il faut *qu'il serve son fief*.

Le fils aura tout, le fils aîné. La fille n'a rien à demander; n'est-elle pas dotée du petit chapeau de roses et du baiser de sa mère²? Les puînés, oh! leur héritage est vaste! Ils n'ont pas moins que toutes les grandes routes, et par-dessus, toute la voûte du ciel. Leur lit, c'est le seuil de la maison paternelle; ils pourront de là, les soirs d'hiver, grelottants et affamés, voir leur aîné seul au foyer où ils s'assirent eux aussi dans le bon temps de leur enfance, et peut-être leur fera-t-il jeter quelques morceaux, nonobstant le grognement de ses chiens: « Doucement, mes dogues, ce sont mes frères; il faut bien qu'ils aient quelque chose aussi. »

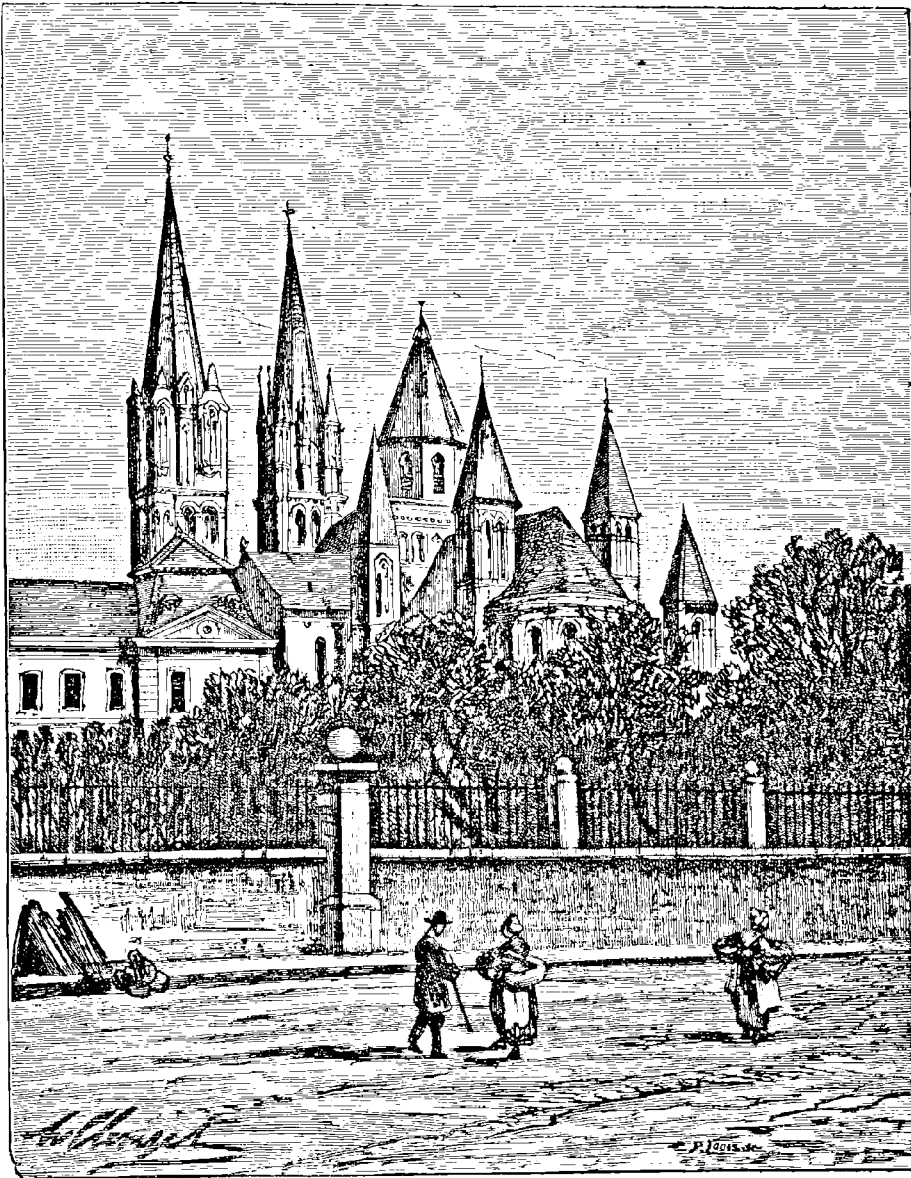
Je conseille aux puînés de se tenir contents, et de ne pas risquer de s'établir sous un autre seigneur: de pauvres, ils pourraient bien devenir serfs. Au bout d'un an de séjour, ils lui appartiendraient corps et biens. *Bonne aubaine* pour lui, ils deviendraient *ses aubains*; autant presque vaudrait dire *ses serfs*, *ses juifs*. Tout malheureux qui cherche asile, tout vaisseau qui se brise au rivage, appartient au seigneur: il a l'*aubaine* et le *bris*.

Il n'est qu'un asile sûr, l'Église. C'est là que se réfugient les cadets des grandes maisons. L'Église, impuissante pour repousser les barbares, a été obligée de laisser la force à la féodalité; elle devient elle-même peu à peu toute féodale. Les chevaliers restent chevaliers sous l'habit de prêtres. Dès Charlemagne, les évêques s'indignent qu'on leur présente la pacifique mule, et qu'on veuille les aider à monter. C'est un destrier qu'il leur faut, et ils s'élancent d'eux-mêmes³. Ils chevauchent, ils chassent, ils combattent, ils

1. Une jeune fille vint le consoler dans sa prison; ils eurent un fils qui s'appela *Bentivoglio* (*je te veux du bien*). C'est, selon la tradition, la tige de l'illustre famille de ce nom.

2. Par exemple, dans les anciennes Coutumes de Normandie.

3. Moine de Saint-Gall: « Un jeune clerc venait d'être nommé par Charlemagne à un évêché. Comme il s'en allait tout joyeux, ses serviteurs, considérant la gravité épiscopale, lui amenèrent sa monture près d'un perrou; mais lui, indigné, et croyant qu'on le prenait pour infirme, s'élança à cheval si lestement, qu'il faillit passer



SAINT-ÉTIENNE DE CAEN OU L'ABBAYE AUX HOMMES (P. 248.)

bénissent à coups de sabre, et *imposent avec la masse d'armes de lourdes pénitences*. C'est une oraison funèbre d'évêque : *bon clerc et*

de l'autre côté. Le roi le vit par le treillage du palais, et le fit appeler aussitôt : « Ami, lui dit-il, tu es vif et léger, fort lesté et fort agile. Or, tu sais combien de guerres troublent la sérénité de notre empire; j'ai besoin d'un tel clerc dans mon cortège ordinaire, sois donc le compagnon de tous nos travaux. » Voy. un chant suisse inséré dans le *Des Knaben Wunderhorn*. — Voy. aussi Actes du concile de Vernon, en 845, article 8. (Baluze, II, 47.) — Dithmar, chron., I, II, 34 : « Un évêque de Ratisbonne accompagna les princes de Bavière dans une guerre contre les Hongrois. Il y perdit

brave soldat. A la bataille d'Hastings, un abbé saxon amène douze moines, et tous les treize se font tuer. Les évêques d'Allemagne

une oreille et fut laissé parmi les morts. Un Hongrois voulut l'achever. « Tunc ipse confortatus in Domino post longum mutui agonis luctamen victor hostem prostravit; et inter multas itineris asperitates incolumis notos pervenit ad fines. Inde gaudium gregi suo exortur, et omni Christum cognoscenti. Excipitur ab omnibus miles bonus in clero, et servatur optimus pastor in populo, et fuit ejusdem mutilatio non ad dedecus sed ad honorem magis. » — Gieselser, Kirchengeschichte, t. II, p. I, 197.

déposent un des leurs, comme pacifique et *peu vaillant*¹. Les évêques deviennent barons, et les barons évêques. Tout père prévoyant ménage à ses cadets un évêché, une abbaye. Ils font élire par leurs serfs leurs petits enfants aux plus grands sièges ecclésiastiques. Un archevêque de six ans monte sur une table, balbutie deux mots de catéchisme², il est élu; il prend charge d'âmes, il gouverne une province ecclésiastique. Le père vend en son nom les bénéfices, reçoit les dîmes, le prix des messes, sauf à n'en pas faire dire. Il fait confesser ses vassaux, les fait tester, léguer, bon gré, mal-gré, et recueille. Il frappe le peuple des deux glaives: tour à tour il combat, il excommunie; il tue, damne à son choix.

Il ne manquait qu'une chose à ce système. C'est que ces nobles et vaillants prêtres n'achetassent plus la jouissance des biens de l'Église par les abstinences du célibat³; qu'ils eussent la splendeur sacerdotale, la dignité des saints, et, de plus, les consolations du mariage; qu'ils élevassent autour d'eux des fourmilères de petits prêtres; qu'ils égayassent du vin de l'autel leurs repas de famille, et que du pain sacré ils gorgeassent leurs petits. Douce et sainte espérance! ils grandiront ces petits, s'il plaît à Dieu! ils succéderont tout naturellement aux abbayes, aux évêchés de leur père. Il serait dur de les ôter de ces palais, de ces églises; l'Église, elle leur appartient, c'est leur fief, à eux. Ainsi l'hérédité succède à l'élection, la naissance au mérite. L'Église imite la féodalité et la dépasse; plus d'une fois elle fit part aux filles,

une fille eut en dot un évêché⁴. La femme du prêtre marche près de lui à l'autel; celle de l'évêque dispute le pas à l'épouse du comte.

C'était fait du christianisme⁵, si l'Église se matérialisait dans l'hérédité féodale. Le sel de la terre s'évanouissait, et tout était dit. Dès lors plus de force intérieure, ni d'élan au ciel. Jamais une telle église n'aurait soulevé la voûte du chœur de Cologne, ni la flèche de Strasbourg; elle n'aurait enfanté ni l'âme de saint Bernard, ni le pénétrant génie de saint Thomas: à de tels hommes, il faut le recueillement solitaire. Dès lors, point de croisade. Pour avoir droit d'attaquer l'Asie, il faut que l'Europe dompte la sensualité asiatique, qu'elle devienne plus Europe, plus pure, plus chrétienne.

L'Église en péril se contracta pour vivre encore. La vie se concentra au cœur. Le monde, depuis la tempête de l'invasion barbare, s'était réfugié dans l'Église et l'avait souillée; l'Église se réfugia dans les moines, c'est-à-dire dans sa partie la plus sévère et la plus mystique; disons encore la plus démocratique alors; cette vie d'abstinences était moins recherchée des nobles. Les cloîtres se peuplaient de fils de serfs⁶. En face de cette Église splendide et orgueilleuse, qui se paraît d'un faste aristocratique, se dressa l'autre, pauvre, sombre, solitaire, l'Église des souffrances contre celle des jouissances. Elle la jugea, la condamna, la purifia, lui donna l'unité. À l'aristocratie épiscopale succéda la monarchie pontificale; l'Église s'incarna dans un moine.

Le réformateur, comme le fondateur, était

1. C'était Christian, archevêque de Mayence; il eut beau citer ces mots de l'Évangile: *Mets ton épée au fourreau*; on obtint du pape sa déposition.

2. Atto de Verceil.

3. Nicol. a Clemangis, de præsul. simon., p. 165: « Denique laici usque adeo persuasum nullos cælibes esse, ut in plerisque parochiis non aliter velint presbyterum tolerare, nisi concubinam habeat, quo vel sic suis sit consultum uxoris, quæ nec sic quidem usqueaque sunt extra periculum. » — Voy. aussi Muratori, VI, 335. On avait déclaré que les enfants nés d'un prêtre et d'une femme libre seraient serfs de l'Église; il ne pouvaient être admis dans le clergé, ni hériter selon la loi civile, ni être entendus comme témoins. Schroeckh, Kirchengeschichte, p. 22, ap. Voigt. Hildebrand, als Papst Gregorius der siebente, und sein Zeit alter, 1815.

Rex immortalis! quam longo tempore talis
Mundi risus erunt, quos presbyterii genuerunt?
Carmen pro nothis, ap. Scr. fr. XI, 444.

D. Lobineau, 110. D. Morice, Preuves, I, 463, 542. Il en était de même en Normandie, d'après les biographes des bienheureux Bernard de Tiron et Harduin, abbé du Bec: « Per totam Normanniam hoc erat ut presby-

teri publice uxores ducerent, filios ac filias procrearent, quibus hereditatis jura ecclesias relinquere, et filias suas nuptui traditas, si alia decesset possessio, ecclesiam dabant in dotem. »

4. Il y avait en Bretagne quatre évêques mariés; ceux de Quimper, Vannes, Rennes et Nantes; leurs enfants devenaient prêtres et évêques; celui de Dôle pillait son église pour doter ses filles. (Lettres du clergé de Noyon, 1079, et de Cambrai, 1076, conservées par Mabillon.) — Les clercs se plaignaient comme d'une injustice de ce qu'on refusait l'ordination à leurs enfants. Ils donnaient même leurs bénéfices en dot à leurs filles (au neuvième siècle). Leurs femmes prenaient publiquement la qualité de prêtresses.

5. Quand je parle du christianisme, j'entends toujours l'humanité pendant les âges chrétiens. Elle les a traversés et dépassés. (1860.)

6. Le clergé de Laon reprocha un jour à son évêque d'avoir dit au roi: « Clericos non esse reverendos, quia pene omnes ex regia forent servitute progeniti. » Guibertus Novigentinus, de vita sua, l. III, c. VIII. — Voy. plus haut comment l'Église se recrutait sous Charlemagne et Louis le Débonnaire. L'archevêque de Reims, Ebbon, était fils d'un serf. — Voy. un passage de Thé-

filis d'un charpentier. C'était un moine de Cluny, un Italien, né à Saona; il appartenait à cette poétique et positive Toscane qui a produit Dante et Machiavel. Cet ennemi de l'Allemagne portait le nom germanique d'Hildebrand.

Lorsqu'il était encore à Cluny, le pape Léon IX, parent de l'empereur, et nommé par lui, passa par ce monastère; et telle était l'autorité religieuse du moine, qu'il decida le prince à se rendre à Rome pieds nus et comme pèlerin, à renoncer à la nomination impériale pour se soumettre à l'élection du peuple. C'était le troisième pape que l'empereur nommait, et il semblait à peine que l'on pût s'en plaindre; ces papes allemands étaient exemplaires. Leur nomination avait fait cesser les épouvantables scandales de Rome, quand deux femmes donnaient tour à tour la papauté à leurs amants; quand le fils d'un juif, quand un enfant de douze ans fut mis à la tête de la chrétienté. Toutefois, c'était peut-être encore pis que le pape fût nommé par l'empereur, et que les deux pouvoirs se trouvassent ainsi réunis. Il devait arriver, comme à Bagdad, comme au Japon, que la puissance spirituelle fût anéantie : la vie, c'est la lutte et l'équilibre des forces, l'unité, l'identité, c'est la mort.

Pour que l'Église échappât à la domination des laïques, il fallait qu'elle cessât d'être laïque elle-même, qu'elle recouvrât sa force par la vertu de l'abstinence et des sacrifices, qu'elle se plongeât dans les froides eaux du Styx, qu'elle se trempât dans la chasteté. C'est par là que commença le moine. Déjà, sous les deux papes qui le précédèrent au pontificat, il fit déclarer qu'un prêtre marié n'était plus prêtre. Là-dessus grande rumeur; ils s'écrivent, ils se liguent, enhardis par leur nombre, ils déclarent hautement qu'ils veulent garder leurs femmes. Nous quitterons plutôt, dirent-ils, nos évêchés, nos abbayes, nos cures; qu'il garde ses bénéfices. Le réformateur ne recula pas; le fils du charpentier n'hésita pas à lâcher le peuple contre les prêtres. Partout la multitude se déclara contre les pasteurs mariés, et les

1. Damiani : Lorsqu'à Lodi les bœufs gras de l'Église m'entourèrent, lorsque beaucoup de veaux rebelles grincèrent des dents, comme s'ils eussent voulu me cracher tout leur fiel au visage, ils se fondèrent sur le canon d'un concile tenu à Tribur, qui permettait le mariage aux prêtres; mais je leur répondis : Peu m'importe votre concile; je regarde comme nuls et non avenus tous les conciles qui ne s'accordent pas avec les décisions des évêques de Rome. » Ailleurs, s'adressant aux femmes des clercs, il leur dit : « C'est à vous que je m'adresse, séductrices des clercs, amorces de Satan,

arracha de l'autel. Le peuple une fois débridé, un brutal instinct de nivellement lui fit prendre plaisir à outrager ce qu'il avait adoré, à fouler aux pieds ceux dont il baisait les pieds, à déchirer l'aube et briser la mitre. Ils furent battus, souffletés, mutilés dans leurs cathédrales; on but leur vin consacré, on dispersa leurs hosties. Les moines poussaient, prêchaient; un hardi mysticisme s'infiltrait dans le peuple; il s'habitua à mépriser la forme, à la briser comme pour en dégager l'esprit. Cette épuration révolutionnaire de l'Église lui communiqua un immense ébranlement. Les moyens furent atroces. Le moine Dunstan avait fait mutiler la femme ou concubine du roi d'Angleterre. Pietro Damiani, l'anachorète farouche, courut l'Italie au milieu des menaces et des malédictions, sans souci de sa vie, dévoilant avec un pieux cynisme la turpitude de l'Église¹. C'était désigner les prêtres mariés à la mort. Le théologien Manegold enseigna que les adversaires de la réforme étaient tuables sans difficulté. Grégoire VII lui-même approuva la mutilation d'un moine révolté². L'Église, armée d'une pureté farouche, ressembla aux vierges sanguinaires de la Gaule druidique et de la Tauride.

Il y eut alors dans le monde une chose étrange. De même que le moyen âge repoussait les Juifs et les souffletait comme meurtriers de Jésus-Christ, la femme fut honnie comme meurtrière du genre humain; la pauvre Ève paya encore pour la pomme. On vit en elle la Pandore qui avait lâché les maux sur la terre. Les docteurs enseignèrent que le monde était assez peuplé, et déclarèrent que le mariage était un péché, tout au moins un péché véniel³.

Ainsi s'accomplit cette violente réforme de l'Église; elle se rédimait de la chair en la maudissant. C'est alors qu'elle attaqua l'Empire. Alors, dans la fierté sauvage de sa virginité, ayant repris sa vertu et sa force, elle interrogea le siècle, et le somma de lui rendre la primatie qui lui était due. L'adultère et la simonie du roi de France⁴, l'isolement schismatique de l'Église d'Angleterre, la monar-

écume du paradis, poison des âmes, glaive des cœurs, huppés, hiboux, chouettes, louves, sangsues insatiables, etc. »

2. Il déclara qu'il était satisfait de la conduite de l'abbé, et peu de temps après le fit évêque.

3. Ce fut toutefois, je pense, Pierre Lombard, qui vivait un peu plus tard.

4. Gregor. VII, epist. ad episc. : « Francorum vester qui non rex, sed tyrannus dicendus est, omnem aetatem suam flagitiis et facinoribus polluit... Quod si vos audire noluerit, per universam Franciam omne divinum

chie féodale elle-même personnifiée dans l'empereur, furent appelés à rendre compte. Cette terre, que l'empereur ose inféoder aux évêques, de qui la tient-il, si ce n'est de Dieu? De quel droit la matière entend-elle dominer l'esprit? La vertu a dompté la nature; il faut que l'idéal commande au réel, l'intelligence à la force, l'élection à l'hérédité. « Dieu a mis au ciel deux grands luminaires : le soleil, et la lune qui emprunte sa lumière au soleil; sur la terre, il y a le pape, et l'empereur qui est le reflet du pape¹; simple reflet, ombre pâle, qu'il reconnaisse ce qu'il est. Alors, le monde revenant à l'ordre véritable, Dieu règnera, et le vicaire de Dieu; il y aura hiérarchie selon l'esprit et la sainteté. L'élection élèvera le plus digne. Le pape mènera le monde chrétien à Jérusalem, et sur le tombeau délivré du Christ, son vicaire recevra le serment de l'empereur et l'hommage des rois. »

Ainsi se détermina dans l'Église, sous la forme du pontificat et de l'empire, la lutte de la loi et de la nature. L'empereur, c'était le fougueux Henri IV, aussi emporté dans la nature que Grégoire VII fut dur dans la loi. Les forces semblaient d'abord bien inégales. Henri III avait légué à son fils de vastes États patrimoniaux, la toute-puissance féodale en Allemagne, une immense influence en Italie, et la prétention de faire les papes. Hilde-

officium publice celebrari interdicite. » — Bruno, de bello Sax., p. 121, *ibid.* : « Quod si in his sacris canonibus nolisset rex obediens existere... se eum velut patre membrum anathematis gladio ab unitate S. Matris Ecclesie minabatur abscondere. »

1. Gregori VII epist. ad reg. Angl., *ibid.*, 6 : « Sicut ad mundi pulchritudinem oculis carnis diversis temporibus representandam, Solem et Lunam omnibus aliis et minentoria disposuit (Deus) luminaria, sic... » — Voy. aussi Innocent III, l. I, epist. 401. — Bonifacii VIII, epist., *ibid.* 197 : « Fecit Deus duo luminaria magna, scilicet Solem, id est, ecclesiasticam potestatem, et Lunam, hoc est, temporalem et imperialem. Et sicut Luna nullum lumen habet nisi quod recipit a Sole, sic... »

La glose des Décrétales fait le calcul suivant : « Cum terra sit septies major luna, sol autem octies major terra, restat ergo ut pontificatus dignitas quadragies septies sit major regali dignitate. » — Laurentius va plus loin : « Papam esse milles septingentes quater imperatore et regibus sublimiorem. » Gieseler, II, c. II, p. 98.

2. Il écrivait à l'abbé de Cluny : « Ma douleur et ma désolation sont au comble lorsque je vois l'Église d'Orient séparée, par la fourbe du Diable, de la foi catholique; et si je tourne mes regards vers l'Occident, vers le Midi ou vers le Nord, je n'y trouve presque plus d'évêques qui le soient légitimement, soit par leur conduite dans l'épiscopat, soit par la manière dont ils y sont parvenus. Ils gouvernent leurs troupeaux, non pour l'amour de Jésus, mais par une ambition toute profane, et parmi les princes séculiers je n'en trouve aucun

brand n'avait pas même Rome; il n'avait rien, et il avait tout. C'est la vraie nature de l'esprit de n'occuper aucun lieu. Chassé partout et triomphant, il n'eut pas une pierre à mettre sous sa tête, et dit en mourant ces paroles : « J'ai suivi la justice et fui l'iniquité; voilà pourquoi je meurs dans l'exil² » (1073-86).

On a accusé l'obstination des deux partis; et l'on n'a pas vu que ce n'était pas là une lutte d'hommes. Les hommes essayèrent de se rapprocher, et ne purent jamais. Lorsque Henri IV resta trois jours en chemise, sur la neige, dans les cours du château de Canossa³, il fallut bien que le pape l'admit. Des deux côtés on voulait la paix. Grégoire communia avec son ennemi, demandant la mort s'il était coupable, et appelant le jugement de Dieu. Dieu ne décida pas. Le jugement, comme la réconciliation, était impossible. Rien ne réconciliera l'esprit et la matière, la chair et l'esprit, la loi et la nature.

La nature fut vaincue, mais d'une façon dénaturée. Ce fut le fils d'Henri IV qui exécuta l'arrêt de l'Église. Quand le pauvre vieil empereur fut saisi à l'entrevue de Mayence, et que les évêques qui étaient restés purs de simonie lui arrachèrent la couronne et les vêtements royaux⁴, il supplia avec larmes ce fils, qu'il aimait encore, de s'abstenir de ces violences parricides dans l'intérêt de son salut éternel. Dépouillé, abandonné, en proie

qui préférât l'honneur de Dieu au sien propre, et la justice à son intérêt. Les Romains, les Lombards et les Normands, parmi lesquels je vis, seront bientôt (et je le leur dis souvent) plus exécrables que les juifs et les païens. Et lorsque mes regards se reportent sur moi-même, je vois que ma vaste entreprise est au-dessus de mes forces; de sorte que je dois perdre toute espérance d'assurer jamais le salut de l'Église, si la miséricorde de Jésus-Christ ne vient à mon secours; car si je n'espérais une meilleure vie, et si ce n'était pour le salut de la sainte Église, j'en prends Dieu à témoin, je ne resterais plus à Rome, où je vis déjà depuis vingt ans malgré moi. Je suis donc comme frappé de mille foudres, comme un homme qui souffre d'une douleur qui se renouvelle sans cesse et dont toutes les espérances ne sont malheureusement que trop éloignées. »

3. Gregor. ep. — Il se jeta aux pieds du pape, les bras étendus en croix, et demandant pardon. — C'était la première fois, dit Otton de Freysingen, qu'un pape avait osé excommunier un empereur. J'ai beau lire et relire nos histoires, je n'en trouve pas un exemple.

4. Il écrivit au roi de France, en 1106 : « Sitôt que je le vis, touché jusqu'au fond du cœur, de douleur autant que d'affection paternelle, je me jetai à ses pieds, le suppliant, le conjurant au nom de son Dieu, de sa foi, du salut de son âme, lors même que mes péchés auraient mérité que je fusse puni par la main de Dieu, de s'abstenir, lui du moins, de souiller, à mon occasion, son âme, son honneur et son nom; car jamais aucune sanction, aucune loi divine, n'établit les fils vengeurs des fautes de leurs pères. » (Sigebert de Gembloux.)

au froid et à la faim, il vint à Spire, à l'église même de la Vierge, qu'il avait bâtie, demander à être nourri comme clerc; il alléguait qu'il savait lire et qu'il pourrait chanter au lutrin. Il n'obtint pas cette faveur. La terre même fut refusée à son corps; il resta cinq ans sans sépulture dans une cave de Liège.

Dans cette lutte terrible que le saint-siège poursuivit dans toute l'Europe, il eut deux auxiliaires, deux instruments temporels : d'abord, la fameuse comtesse Mathilde, si puissante en Italie, la fidèle amie de Grégoire VII. Cette princesse, Française d'origine, avait grandi dans l'exil et sous la persécution des Allemands. Elle était alliée à la famille de Godefroi de Bouillon. Mais Godefroi était pour Henri IV. Il portait le drapeau de l'Empire à la bataille où fut tué Rodolphe, le rival d'Henri, et c'est Godefroi qui le tua. Mathilde, au contraire, ne connut pas d'autre drapeau que celui de l'Eglise. Elle réhabilitait la femme aux yeux du monde. Pure et courageuse comme Grégoire lui-même, cette femme héroïque faisait la grâce et la force de son parti. Elle soutenait le pape, combattait l'empereur et intercédait pour lui¹.

Après cette princesse française, les meilleurs soutiens du pape étaient nos Normands de Naples et d'Angleterre. Longtemps avant la croisade de Jérusalem, ce peuple aventureux faisait la croisade par toute l'Europe. Il est curieux d'examiner comment ces pieux brigands devinrent les soutiens du saint-siège.

J'ai parlé ailleurs de l'origine des Normands. C'était un peuple mixte, où l'élément

neustrien dominait de beaucoup l'élément scandinave. Sans doute, à les voir sur la tapisserie de Bayeux avec leurs armures en forme d'écaillés, avec leurs casques pointus et leurs nazaires², on serait tenté de croire que ces poissons de fer sont les descendants légitimes et purs des vieux pirates du Nord. Cependant, ils parlaient français dès la troisième génération, et n'avaient plus alors parmi eux personne qui entendit le danois; ils étaient obligés d'envoyer leurs enfants l'apprendre chez les Saxons de Bayeux³. Les noms de ceux qui suivent Guillaume le Bâtard sont purement français⁴. Les conquérants de l'Angleterre abhorraient, dit Ingulf, la langue anglo-saxonne. Leur préférence était pour la civilisation romaine et ecclésiastique. Ce génie de scribes et de légistes qui a rendu leur nom proverbial en Europe, nous le trouvons chez eux dès le dixième et le onzième siècles. C'est ce qui explique en partie cette multitude prodigieuse de fondations ecclésiastiques chez un peuple qui n'était pas autrement dévot. Le moine Guillaume de Poitiers nous dit que la Normandie était une Egypte, une Thébàïde pour la multitude des monastères. Ces monastères étaient des écoles d'écriture, de philosophie, d'art et de droit. Le fameux Lanfranc, qui donna tant d'éclat à l'école du Bec, avant de passer le détroit avec Guillaume et de devenir en quelque sorte pape d'Angleterre, c'était un légiste italien.

Les historiens de la conquête d'Angleterre et de Sicile se sont plu à présenter leurs Normands sous les formes et la taille colossale des héros de chevalerie. En Italie, un d'eux

1. A l'entrevue de Canossa.

2. Voy. la tapisserie de Bayeux.

3. Guill. Gemetic. l. III, c. VIII : « Quem (Richard I) confestim pater Baiocas mittens... ut ibi lingua eruditus danica suis exterisque hominibus sciret aperte dare responsa. » — Voy. Depping, Hist. des Expéditions normandes, t. II; Estrup, Remarques faites dans un voyage en Normandie, Copenhague, 1821; et Antiquités des Anglo-Normands. — On trouve aux environs de Bayeux, *Saon* et *Saonet*. Plusieurs familles portent le nom de *Saisne*, *Sesne*. Un capitulaire de Charles le Chauve (Scr. fr. VII, 616) désigne le canton de Bayeux par le mot d'*Otlingua Saxonica*. — Le nom de Caen est saxon aussi : *Cathim*, maison du conseil. (Mém. de l'Acad. des Inscr., t. XXXI, p. 242). — Beaucoup de Normands m'ont assuré que dans leur province on ne rencontrait guère le blond prononcé et le roux que dans le pays de Bayeux et de Vire.

Guill. Apulus, l. II, ap. Muratori, V, 259.

Corpora derident Normannica, quæ breviora
Esse videbantur.

Gibbon, XI, 151.

Guill. Malmesbury, ap. Scr. fr. XI, 183.

Gaufred. Malaterra, l. I, c. III. Est gens astutissima, injuriarum ultrix; spe alias plus lucrandi, patrios agros vilipendens, quæstus et dominationis avida, cujuslibet rei simulatrix: inter largitatem et avaritiam quoddam modium habens. » Guill. Malmesb., ap. Scr. Fr. XI, 185. « Cum fato ponderare perfidiam, cum nummo mutare « — sententiam. Guill. Apulus, l. II, ap. Muratori, 259.

Audit... quia gens semper Normannica prona

Est ad avaritiam; plus, qui plus præbet, amator.

— Ceux qui ne pouvaient faire fortune dans leur pays, ou qui venaient à encourir la disgrâce de leur duc, partaient aussitôt pour l'Italie. » Guill. Gemetic., l. VII, XIX, XXX. Guill. Apul., l. I, p. 259.

4. Aumerle, Archer, Avenans, Basset, Barbason, Blundel, Breton, Beauchamp, Bigot, Camos, Colet, Clarvaile, Champaine, Dispenser, Devaus, Durand, Estrange, Gascogne, Jay, Longspes, Lonschampe, Malébranche, Musard, Mautravers, Perot, Picard, Rose, Rous, Rond, Saint-Amand, Saint-Léger, Sainte-Barbe, Trufflot, Trusbut, Taverner, Valence, Verdon, Villan, etc., etc. On remarque dans cette liste plusieurs noms de provinces et de villes de France. Il reste encore plusieurs autres listes.

tue d'un coup de poing le cheval de l'envoyé grec¹. En Sicile, Roger, combattant cinquante mille Sarrazins avec cent trente chevaliers, est renversé sous son cheval, mais se dégage seul, et rapporte encore la selle. Les ennemis des Normands, sans nier leur valeur, ne leur attribuent point ces forces surnaturelles. Les Allemands, qui les combattirent en Italie, se moquaient de leur petite taille. Dans leur guerre contre les Grecs et les Vénitiens, ces descendants de Rollon et d'Hastings se montrent peu marins, et fort effrayés des tempêtes de l'Adriatique.

Mélange d'audace et de ruse, conquérants et chicanes comme les anciens Romains, scribes et chevaliers, rasés, comme les prêtres et bons amis des prêtres (au moins pour commencer), ils firent leur fortune par l'Église et malgré l'Église. La lance y fit, mais aussi la lance de Judas, comme parle Dante². Le héros de cette race, c'est Robert l'Avisé (Guiscard, *Wise*).

La Normandie était petite, et la police y était trop bonne pour qu'ils pussent butiner grand'chose les uns sur les autres³. Il leur fallait donc aller, comme ils disaient, *gagner*⁴ par l'Europe. Mais l'Europe féodale, hérissée de châteaux, n'était pas, au onzième siècle, facile à parcourir. Ce n'était plus le temps où les petits chevaux des Hongrois galoient jusqu'au Tibre, jusqu'à la Provence. Chaque passe des fleuves, chaque poste dominant avait sa tour; à chaque défilé, on voyait descendre de la montagne quelque homme d'armes avec ses varlets et ses dogues, qui demandait péage ou bataille; il visitait le petit bagage du voyageur, prenait part, quelquefois prenait tout, et l'homme par-dessus. Il n'y avait pas beaucoup à *gagner* en voyageant ainsi. Nos Normands s'y prenaient mieux. Ils se mettaient plusieurs ensemble, bien montés, bien armés, mais, de plus, affublés en pèlerins de bourdons et coquilles; ils prenaient même volontiers quelque moine avec eux. Alors, à qui eût voulu les arrêter, ils auraient répondu doucement, avec leur accent traînant et nasillard, qu'ils étaient de pauvres pèlerins, qu'ils s'en allaient au mont Cassin, au Saint-Sé-

pulcre, à Saint-Jacques de Compostelle; on respectait d'ordinaire une dévotion si bien armée. Le fait est qu'ils aimaient ces lointains pèlerinages; il n'y avait pas d'autre moyen d'échapper à l'ennui du manoir. Et puis c'étaient des routes fréquentées; il y avait de bons coups à faire sur le chemin, et l'absolution au bout du voyage. Tout au moins, comme ces pèlerinages étaient aussi des foires, on pouvait faire un peu de commerce, et gagner plus de cent pour cent en faisant son salut⁵. Le meilleur négoce était celui des reliques; on rapportait une dent de saint Georges, un cheveu de la Vierge. On trouvait à s'en défaire à grand profit; il y avait toujours quelque évêque qui voulait achalander son église, quelque prince prudent qui n'était pas fâché, à tout événement, d'avoir en bataille quelque relique sous sa cuirasse.

C'est un pèlerinage qui conduisit d'abord les Normands dans l'Italie du Sud, où ils devaient fonder un royaume. Il y avait là, si je puis dire, trois débris, trois ruines de peuples: des Lombards dans les montagnes, des Grecs dans les ports, des Sarrazins de Sicile et d'Afrique, qui voltigeaient sur les côtes. Vers l'an 1000, des pèlerins normands aidèrent les habitants de Salerne à chasser les Arabes qui les rançonnaient. Bien payés, ces Normands en attirèrent d'autres. Un Grec de Bari, nommé Melo ou Melès, en loue pour combattre les Grecs byzantins et affranchir sa ville. Puis, la république grecque de Naples les établit au fort d'Aversa, entre elle et ses ennemis, les Lombards de Capoue (1026). Enfin arrivent les fils d'un pauvre gentilhomme du Cotentin⁶, Tancrede de Hauteville. Tancrede avait douze enfants; sept des douze étaient de la même mère.

Pendant la minorité de Guillaume, lorsque tant de barons essayèrent de se soustraire au joug du Bâtard, les fils de Tancrede s'acheminèrent vers l'Italie, où l'on disait qu'un simple chevalier normand était devenu comte d'Aversa. Ils s'en allèrent sans argent, se défrayant sur les routes avec leur épée (1037?). Le gouverneur (ou *katapan*)⁷ byzantin les embaucha, les mena contre les Arabes.

1. Un autre prend par la queue un lion qui tenait une chèvre, et les jette par-dessus une muraille.

2. « Ubi vires non successissent, non minus dolo et pecunia corrumpere. » (Guillaume de Malmesbury.)

3. Guillaume de Jumièges raconte que le bracelet d'une jeune fille resta suspendu pendant trois ans à un arbre au bord d'une rivière, sans que personne y touchât.

4. Wace, *Roman de Rou*.

5. Baronius.

6. *Chron. Mallicac.*, ap. Ser. fr. XI, 644 : « Wiscardus... cum generis esset ignoti et pauperculi. » — Richard. Cluniac. : « Robertus Wiscardi, vir pauper, miles tamen. » — Alberic. ap. Leibnitzii access. histor., p. 124. « Mediocri parentela. »

Gaufred. Malaterra, l. I, c. v. « Per diversa loca militariter lucrum quaerentes. »

7. Κετὰ πᾶν, commandant général. C'est ce que Guillaume de Pouille exprime par ces vers :

Mais à mesure qu'il leur vint des compatriotes, qu'ils se virent assez forts, ils tournèrent contre ceux qui les payaient, s'emparèrent de la Pouille et la partagèrent en douze comtés. Cette république de condottieri avait ses assemblées à Melphi. Les Grecs essayèrent en vain de se défendre. Ils réunirent contre les Normands jusqu'à soixante mille Italiens. Les Normands, qui étaient, dit-on, quelques centaines d'hommes bien armés, dissipèrent cette multitude. Alors les Byzantins appelèrent à leur secours les Allemands, leurs ennemis. Les deux empires d'Orient et d'Occident se confédérèrent contre les fils du gentilhomme de Coutances. Le tout-puissant empereur, Henri le Noir (Henri III) chargea son pape Léon IX, qui était un Allemand de la famille impériale, d'exterminer ces brigands. Le pape mena contre eux quelques Allemands et une nuée d'Italiens. Au moment du combat, les Italiens s'évanouirent, et laissèrent le belliqueux pontife entre les mains des Normands. Ceux-ci n'eurent garde de le maltraiter; ils s'agenouillèrent dévotement aux pieds de leur prisonnier et le contraignirent de leur donner, comme fief de l'Église, tout ce qu'ils avaient pris et pourraient prendre dans la Pouille, la Calabre et de l'autre côté du détroit. Le pape devint, malgré lui, suzerain du royaume des Deux-Siciles (1052-1053). Cette scène bizarre fut renouvelée un siècle après. Un descendant de ces premiers Normands fit encore un pape prisonnier; il le força de recevoir son hommage, et se fit de plus déclarer, lui et ses successeurs, légats du saint-siège en Sicile. Cette dépendance nominale les rendait effectivement indépendants, et leur assurait ce droit d'investiture qui fit par toute l'Europe l'objet de la guerre du sacerdoce et de l'Empire.

La conquête de l'Italie méridionale fut

Quod *Catapan* Græci, nos *fuera* dicimus *omne*.

L. I, p. 254.

Chacun des douze comtes y avait à part son quartier et sa maison :

Pro numero comitum bis sex statuere plateas,
Atque domus comitum totidem fabricantur in urbe.

Id. *ibid.*, p. 256.

1. Gauttier d'Arc : « Guiscard fit dire à son neveu Abailard qu'il venait de s'emparer de son jeune frère, mais que, si sa place de San-Severino était remise à ses troupes, il rendrait le captif à la liberté, aussitôt que lui, Guiscard, serait arrivé au mont Gargano. » Abailard n'hésita pas : les portes de San-Severino furent ouvertes par ses ordres; et il alla trouver en toute hâte son oncle, pour le prier d'exécuter sa promesse, en se rendant à Gargano : « Mon neveu, lui dit Guiscard, je n'y compte pas arriver avant sept ans. »

achevée par Robert l'Avisé (Guiscard). Il se fit duc de Pouille et de Calabre, malgré ses neveux¹, qui réclamaient comme fils d'un frère aîné. Robert ne traita pas mieux le plus jeune de ses frères, Roger, qui était venu un peu tard réclamer part dans la conquête. Roger vécut quelque temps en volant des chevaux², puis il passa en Sicile et en fit la conquête sur les Arabes, après la lutte la plus inégale et la plus romanesque. Malheureusement nous ne connaissons ces événements que par les panégyristes de cette famille. Un descendant de Roger réunit l'Italie méridionale à ses États insulaires, et fonda le royaume des Deux-Siciles.

Ce royaume féodal au bout de la Péninsule, parmi des cités grecques, au milieu du monde de l'Odyssée, fut de grande utilité à l'Italie. Les mahométans n'osèrent plus guère en approcher avant la création des États barbaresques au seizième siècle. Les Byzantins en sortirent, et leur empire lui-même fut envahi par Robert Guiscard et ses successeurs. Les Allemands enfin, dans leur éternelle expédition d'Italie, vinrent plus d'une fois heurter lourdement contre nos Français de Naples. Les papes vraiment italiens, comme Grégoire VII, fermèrent les yeux sur les brigandages des Normands et s'unirent étroitement avec eux contre les empereurs grecs et allemands. Robert Guiscard chassa de Rome Henri IV victorieux, et recueillit Grégoire VII, qui mourut chez lui à Salerne.

Cette prodigieuse fortune d'une famille de simples gentilshommes inspira de l'émulation au duc de Normandie (1035-87). Guillaume *le Bâtard* (il s'intitule ainsi lui-même dans ses chartes) était de basse naissance du côté de sa mère. Le duc Robert l'avait eu par hasard de la fille d'un tanneur de Falaise. Il n'en rougit point, et s'entoura volontiers des autres fils de sa mère³. Il eut d'abord bien

2. Gaufridus Malaterra.

3. On sait d'ailleurs que Guillaume ne supportait guère les outrages que lui attirait la bassesse de son origine maternelle. Des assiégés, pour la lui reprocher, criaient en battant sur des cuir : « La peau ! la peau ! » Il fit couper les pieds et les mains à trente-deux d'entre eux. » Guill. de Jumièges : « Ego Guillelmus, cognomento Bastardus... » Voy. une charte citée au douzième volume du Recueil des Historiens de France, page 568. — Ce nom de Bâtard n'était sans doute pas une injure en Normandie. On lit dans Raoul Glaber, l. IV, c. vi (ap. Scr. Fr., X, 51) : « Robertus ex concubina Willelmum genuerat... cui... universos sui ducaminis principes militaribus adstrinxit sacramentis... Fuit enim usui a primo adventu ipsius gentis in Gallias, ex hujusmodi concubinarum commixtione illorum principes extitisse. »

Will. Malmesb., l. III, ap. Scr. Fr. XI, 490. « Justa

de la peine à mettre à la raison ses barons qui le méprisaient, mais il en vint à bout. C'était un gros homme chauve, très brave, très avide et très saige, à la manière du temps, c'est-à-dire horriblement perfide. On prétendait qu'il avait empoisonné le duc de Bretagne, son tuteur. Un comte, qui lui disputait le Maine, était mort en sortant d'un dîner de réconciliation, et il avait mis la main sur cette province. L'Anjou et la Bretagne, déchirés par des guerres civiles, le laissaient en repos. Il avait eu l'adresse de suspendre la lutte habituelle de la Flandre et de la Normandie en épousant sa cousine Mathilde, fille du comte de Flandre. Cette alliance faisait sa force; aussi il entra dans une grande colère quand il apprit que le fameux théologien et légiste lombard, Lanfranc, qui enseignait à l'école monastique du Bec, parlait contre ce mariage entre parents. Il ordonna de brûler la ferme dont subsistaient les moines et de chasser Lanfranc. L'Italien ne s'effraya pas; en homme d'esprit, au lieu de s'enfuir, il vint trouver le duc. Il était monté sur un mauvais cheval boiteux : « Si vous voulez que je m'en aille de Normandie, lui dit-il, fournissez-m'en un autre. »

fuit statura, immensa corpulentia : facie fera, fronte capillis nuda, roboris ingentis in lacertis, magna dignitatis sedens et stans, quanquam obesitas ventris nimium protensa. »

1. Il y avait longtemps que la Normandie faisait peur à l'Angleterre. En 1003, Ethelred avait envoyé une expédition contre les Normands. Quand ses hommes revinrent, il leur demanda s'ils amenaient le duc de Normandie : « Nous n'avons point vu le duc, répondirent-ils, mais nous avons combattu pour notre perte, avec la terrible population d'un seul comté. Nous n'y avons pas seulement trouvé de vaillants gens de guerre, mais des femmes belliqueuses, qui cassent la tête avec leurs cruches aux plus robustes ennemis. » A ce récit, le roi, reconnaissant sa folie, rougit plein de douleur. Will. Gemetic, l. V, c. iv, ap. Scr. Fr. X, 186. — En 1034, le roi Canut, par crainte de Robert de Normandie, aurait offert de rendre aux fils d'Ethelred moitié de l'Angleterre. Id., l. V, c. xii; *ibid.* XI, 37.

2. « Les Anglo-Saxons, dit Guillaume de Malmesbury, avaient, longtemps avant l'arrivée des Normands, abandonné les études des lettres et de la religion. Les clercs se contentaient d'une instruction tumultuaire; à peine balbutiaient-ils les paroles des sacrements, et ils s'émerveillaient tous si l'un savait la grammaire. Ils buvaient tous ensemble, et c'était là l'étude à laquelle ils consacraient les jours et les nuits. Ils mangeaient leurs revenus à table, dans de petites et misérables maisons; bien différents des Français et des Normands, qui, dans leurs vastes et superbes édifices, ne font que très peu de dépense. De là tous les vices qui accompagnent l'ivrognerie et qui efféminent le cœur des hommes. Aussi, après avoir combattu Guillaume avec plus de témérité et d'aveugle fureur que de science militaire, vaincus sans peine en une seule bataille, ils tombèrent eux et leur patrie dans un dur esclavage. Les habits des Anglais leur descendaient alors jusqu'au milieu du

Guillaume comprit le parti qu'il pouvait tirer de cet homme; il l'envoya lui-même à Rome, et le chargea de faire trouver bon au pape le mariage contre lequel il avait prêché. Lanfranc réussit; Guillaume et Mathilde en furent quittes pour fonder à Caen les deux magnifiques abbayes que nous voyons encore.

C'est que l'amitié de Guillaume était précieuse pour l'Église romaine, déjà gouvernée par Hildebrand, qui fut bientôt Grégoire VII. Leurs projets s'accordaient. Les Normands avaient en face d'eux, de l'autre côté de la Manche, une autre Sicile à conquérir¹. Celle-ci, pour n'être pas occupée par les Arabes, n'en était guère moins odieuse au saint-siège. Les Anglo-Saxons, d'abord dociles aux papes, et opposés par eux à l'Église indépendante d'Écosse et d'Irlande, avaient pris bientôt cet esprit d'opposition, qui était, ce semble, nécessaire et fatal en Angleterre. Mais cette opposition n'était point philosophique, comme celle de la vieille Église irlandaise, au temps de saint Colomban et de Jean l'Érémite. L'Église saxonne, comme le peuple, semble avoir été grossière et barbare². Cette île était, depuis des siècles, un théâtre d'in-

genou; ils portaient les cheveux courts et la barbe rasée; leurs bras étaient chargés de bracelets d'or, leur peau était relevée par des peintures et des stigmates colorés; leur gloutonnerie allait jusqu'à la crapule, leur passion pour la boisson jusqu'à l'abrutissement. Ils communiquèrent ces deux derniers vices à leurs vainqueurs; et, à d'autres égards, ce furent eux qui adoptèrent les mœurs des Normands. De leur côté, les Normands étaient et sont encore (au milieu du douzième siècle, époque où écrivait Guillaume de Malmesbury) soigneux dans leurs habits, jusqu'à la recherche, délicats dans leur nourriture, mais sans excès, accoutumés à la vie militaire, et ne pouvant vivre sans guerre; ardents à l'attaque, ils savent, lorsque la force ne suffit pas, employer également la ruse et la corruption. Chez eux, comme je l'ai dit, ils font de grands édifices et une dépense modérée pour la table. Ils sont envieux de leurs égaux; ils voudraient dépasser leurs supérieurs, et, tout en dépouillant leurs inférieurs, ils les protègent contre les étrangers. Fidèles à leurs seigneurs, la moindre offense les rend pourtant infidèles. Ils savent peser la perfidie avec la fortune, et vendre leur serment. Au reste, de tous les peuples, ils sont les plus susceptibles de bienveillance; ils rendent aux étrangers autant d'honneur qu'à leurs compatriotes, et ils ne dédaignent point de contracter des mariages avec leurs sujets. » Willelm. Malmesburiensis, de Gestis regum Anglorum, l. III, ap. Scr. Fr. XI, 185. — Matth. Paris (éd. 1644), p. 4. « Optimates (Saxonum)... more christiano ecclesiam mane non potebant, sed in cubiculis et inter uxoris amplexus, matutinarum solemnium ac missarum a presbytero festinantes auribus tantum prelibabant... Clerici... ut esset stupori qui grammaticam didicisset. » — Order. Vital., l. IV, ap. Scr. Fr. XI, 242 : « Anglos agrestes et pene illiteratos invenerunt Normanni. »



« Tout fut tué ou se dispersa. » (P. 251.)

vasions continuelles. Toutes les races du Nord, Celtes, Saxons, Danois, semblaient s'y être donné rendez-vous, comme celles du Midi en Sicile. Les Danois y avaient dominé cinquante ans, vivant à discrétion chez les Saxons; les plus vaillants de ceux-ci s'étaient enfuis dans les forêts, étaient devenus *têtes de loup*, comme on appelait ces proscrits. Les discordes des vainqueurs avaient permis le retour et le rétablissement d'Édouard le Confesseur, fils d'un roi saxon et d'une Normande, et élevé en Normandie. Ce bon homme, qui est devenu un saint, pour être resté vierge dans le mariage, ne put faire ni bien ni mal. Mais le peuple lui a su gré de

son bon vouloir, et a regretté en lui son dernier souverain national, comme la Bretagne s'est souvenue d'Anne de Bretagne, et la Provence du roi René. Son règne ne fut qu'un court entr'acte qui sépara l'invasion danoise de l'invasion normande. Ami des Normands plus civilisés et chez qui il avait passé ses belles années, il fit de vains efforts pour échapper à la tutelle d'un puissant chef saxon, nommé Godwin, qui l'avait rétabli en chassant les Danois, mais qui dans la réalité régnait lui-même, possédant par lui ou par ses fils le duché de Wessex, et les comtés de Kent, Sussex, Surrey, Hereford et Oxford, c'est-à-dire tout le midi de l'Angle-

terre. On accusait Godwin d'avoir autrefois appelé Alfred, frère d'Édouard, et de l'avoir livré aux Danois. Cette puissante famille ne se souciait ni du roi, ni de la loi; Sweyn, l'un des fils de Godwin, avait tué son cousin Beorn, et le pauvre roi Édouard n'avait pu venger ce meurtre. Les Normands, qu'il opposait à Godwin, furent chassés à main armée; les fils de Godwin devinrent maîtres, et l'un d'eux, nommé Harold, qui avait en effet de grandes qualités, prit assez d'empire sur le faible roi pour se faire désigner par lui comme son successeur.

Les Normands, qui comptaient bien régner après Édouard, persévérèrent avec la ténacité qu'on leur connaît. Ils assurèrent qu'il avait désigné Guillaume. Harold prétendait que son droit était meilleur, qu'Édouard l'avait nommé sur son lit de mort, et qu'en Angleterre on regardait comme valables les donations faites au dernier moment. Guillaume déclara cependant qu'il était prêt à plaider selon les lois de Normandie ou celles d'Angleterre¹. Un hasard singulier avait donné à leur duc une apparence de droit sur l'Angleterre et sur Harold, son nouveau roi.

Harold, poussé par une tempête sur les terres du comte de Ponthieu, vassal de Guillaume, fut livré par lui à son suzerain. Il prétendit qu'il était parti d'Angleterre pour redemander au duc de Normandie son frère et son neveu, qu'il retenait comme otages. Guillaume le traita bien, mais il ne le laissa pas aller si aisément. D'abord, il le fit chevalier, et Harold devint ainsi son fils d'armes; puis il lui fit jurer sur des reliques qu'il l'aiderait à conquérir l'Angleterre² après la mort d'Édouard. Harold devait en outre épouser la fille de Guillaume, et marier sa sœur à un comte normand. Pour mieux confirmer cette promesse de dépendance et de vasselage, Guillaume le mena avec lui contre les Bretons. C'est ainsi que, dans les Niebelun-

gen, Siegfried devint vassal du roi Gunther en combattant pour lui³. Dans les idées du moyen âge, Harold s'était donc fait l'homme de Guillaume.

A la mort d'Édouard, comme Harold s'établissait tranquillement dans sa nouvelle royauté, il vit arriver un messenger de Normandie qui lui parla en ces termes : « Guillaume, duc des Normands, te rappelle le serment que tu lui as juré de ta bouche et de ta main, sur de bons et saints reliquaires⁴. » Harold répondit que le serment n'avait pas été libre, qu'il avait promis ce qui n'était pas à lui; que la royauté était au peuple. « Quant à ma sœur, dit-il, elle est morte dans l'année. Veut-il que je lui envoie son corps? » Guillaume répliqua sur un ton de douceur et d'amitié, priant le roi de remplir au moins une des conditions de son serment, et de prendre en mariage la jeune fille qu'il avait promis d'épouser. Mais Harold prit une autre femme. Alors Guillaume jura que, dans l'année, il viendrait exiger toute sa dette et poursuivre son parjure jusqu'aux lieux où il croirait avoir le pied le plus sûr et le plus ferme.

Cependant, avant de prendre les armes, le Normand déclara qu'il s'en rapporterait au jugement du pape⁵, et le procès de l'Angleterre fut plaidé dans les règles au conclave de Latran. Quatre motifs d'agression furent allégués : le meurtre d'Alfred trahi par Godwin, l'expulsion d'un Normand porté par Édouard à l'archevêché de Kenterbury et remplacé par un Saxon, enfin le serment d'Harold et une promesse qu'Édouard aurait faite à Guillaume de lui laisser la royauté. Les envoyés normands comparurent devant le pape; Harold fit défaut. L'Angleterre fut adjugée aux Normands. Cette décision hardie fut prise à l'instigation d'Hildebrand, et contre l'avis de plusieurs cardinaux. Le diplôme en fut envoyé à Guillaume avec un

1. Guillaume de Poitiers.

2. Guill. Pictav., ap. Scr. fr. XI, 87 : « Heraldis ei fidelitatem sancto ritu Christianorum juravit... Se in curia Edwardi, quamdiu superesset, ducis Guillelmi vicarium fore, enisurum... ut anglica monarchia post Edwardi decessum in ejus manu confirmaretur; traditurum interim... castrum Doveram. » (Voy. aussi Guill. Malmesb... *ibid.* 176, etc.). — Suivant les uns, dit Wace (Roman du Rou, ap. Scr. fr. XIII, 223), le roi Édouard détourna Harold de ce voyage, lui disant que Guillaume le haïssait et lui jouerait quelque tour. (Voy. aussi Eadmer, XI, 192). Suivant les autres, il l'envoya pour confirmer au duc la promesse du trône d'Angleterre :

N'en sai mie voire ocision,
Mais l'un et l'autre escrit trovons.

Guillaume de Jumièges (ap. Scr. Fr. XI, 49), Ingulf de

Croyland (*ibid.*, 154), Orderic Vital (*ibid.*, 234), la Chronique de Normandie (XIII, 222), etc., affirment qu'Édouard avait désigné Guillaume pour son successeur. Eadmer même ne le nie point (XI, 192). — Au lit de mort, Edward, obsédé par les amis d'Harold, rétracta sa promesse. (Roger de Hoved., ap. Scr. Fr. XI, 312. Roman du Rou, et Chronique de Normandie, t. XIII, p. 224.)

3. C'est ce que la femme de Gunther rappelle à celle de Siegfried, pour l'humilier.

4. Chronique de Normandie : « Sire, je suis message de Guillaume, le duc de Northmandie, qui m'envoie devers vous, et vous fait savoir que vous avez mémoire du serment que vous lui feistes en Northmandie publiquement, et sur tant de bons saintuaïres. »

5. « Quant à Harold, il ne se souciait guère du jugement du pape. » Ingulf.

étendard béni et un cheveu de saint Pierre.

L'invasion prenant ainsi le caractère d'une croisade, une foule d'hommes d'armes affluèrent de toute l'Europe près de Guillaume. Il en vint de la Flandre et du Rhin, de la Bourgogne, du Piémont, de l'Aquitaine. Les Normands, au contraire, hésitaient à aider leur seigneur dans une entreprise hasardeuse dont le succès pouvait faire de leur pays une province de l'Angleterre. La Normandie était, d'ailleurs, menacée par Conan, duc de Bretagne. Ce jeune homme avait adressé à Guillaume le plus outrageant défi. Toute la Bretagne s'était mise en mouvement comme pour conquérir la Normandie, pendant que celle-ci allait conquérir l'Angleterre. Conan, amenant une grande armée, entra solennellement en Normandie, jeune, plein de confiance et sonnant du cor, comme pour appeler l'ennemi. Mais pendant qu'il sonnait, les forces lui manquèrent peu à peu, il laissa aller les rênes, le cor était empoisonné. Cette nuit vint à point pour Guillaume, elle le tira d'un grand embarras; une foule de Bretons prirent parti dans ses troupes, au lieu de l'attaquer, et le suivirent en Angleterre.¹¹

Le succès de Guillaume devenait alors presque certain. Les Saxons étaient divisés. Le frère même de Harold appela les Normands, puis les Danois, qui, en effet, attaquèrent l'Angleterre par le nord, tandis que Guillaume l'envahissait par le midi. La brusque attaque des Danois fut aisément repoussée par Harold, qui les tailla en pièces. Celle de Guillaume fut lente; le vent lui manqua longtemps. Mais l'Angleterre ne pouvait lui échapper. D'abord les Normands avaient sur leurs ennemis une grande supériorité d'armes et de discipline; les Saxons combattaient à pied avec de courtes haches, les Normands à cheval avec de longues lances¹. Depuis longtemps Guillaume faisait acheter les plus beaux chevaux en Espagne, en Gascogne et en Auvergne²; c'est peut-être lui qui a créé ainsi la belle et forte race de nos chevaux normands. Les Saxons ne bâtissaient point de châteaux³; ainsi une bataille perdue, tout était perdu, ils ne pouvaient plus guère se défendre; et cette bataille, il était probable qu'ils la perdraient, combattant dans un pays de plaine contre une excellente cavalerie. Une flotte seule pouvait défendre l'Angleterre; mais celle d'Harold

était si mal approvisionnée qu'après avoir croisé quelque temps dans la Manche elle fut obligée de rentrer pour prendre des vivres.

Guillaume, débarqué à Hastings, ne rencontra pas plus d'armée que de flotte, Harold était alors à l'autre bout de l'Angleterre, occupé de repousser les Danois. Il revint enfin avec des troupes victorieuses, mais fatiguées, diminuées, et, dit-on, mécontentes de la parcimonie avec laquelle il avait partagé le butin. Lui-même était blessé. Cependant le Normand ne se hâta point encore. Il chargea un moine d'aller dire au Saxon qu'il se contenterait de partager le royaume avec lui : « S'il s'obstine, ajouta Guillaume, à ne point prendre ce que je lui offre, vous lui direz, devant tous ses gens, qu'il est parjure et menteur, que lui et tous ceux qui le soutiendront sont excommuniés de la bouche du pape, et que j'en ai la bulle⁴. » Ce message produisit son effet. Les Saxons doutèrent de leur cause. Les frères même d'Harold l'engagèrent à ne pas combattre de sa personne, puisque après tout, disaient-ils, il avait juré⁵.

Les Normands employèrent la nuit à se confesser dévotement, tandis que les Saxons buvaient, faisaient grand bruit, et chantaient leurs chants nationaux. Le matin, l'évêque de Bayeux, frère de Guillaume, célébra la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sous son rochet. Guillaume lui-même tenait suspendues à son col les plus révérees des reliques sur lesquelles Harold avait juré, et faisait porter près de lui l'étendard béni par le pape.

D'abord les Anglo-Saxons, retranchés derrière des palissades, restèrent, sous les flèches des archers de Guillaume, immobiles et impassibles. Quoique Harold eût l'œil crevé d'une flèche, les Normands eurent d'abord le dessous. La terreur gagnait parmi eux, le bruit courait que le duc était tué; il est vrai qu'il eut dans cette bataille trois chevaux tués sous lui. Mais il se montra, se jeta devant les fuyards et les arrêta. L'avantage des Saxons fut justement ce qui les perdit. Ils descendirent en plaine, et la cavalerie normande reprit le dessus. Les lances prévalurent sur les haches. Les redoutes furent enfoncées. Tout fut tué ou se dispersa (1066).

Sur la colline où la vieille Angleterre avait

1. Voy. la tapisserie de Bayeux.

2. Guillaume de Poitiers.

3. Orderic Vital.

4. Chronique de Normandie.

5. Guillaume, au contraire, proposa le combat singulier

périt avec le dernier roi saxon, Guillaume bâtit une belle et riche abbaye, l'abbaye de la Bataille, selon le vœu qu'il avait fait à saint Martin, patron des soldats de la Gaule. On y lisait naguère encore les noms des conquérants gravés sur des tables; c'est le Livre d'or de la noblesse d'Angleterre. Harold fut enterré par les moines sur cette colline, en face de la mer. « Il gardait la côte, dit Guillaume, qu'il la garde encore. »

Le Normand s'y prit d'abord avec quelque douceur et quelques égards pour les vaincus. Il dégrada un des siens qui avait frappé de son épée le cadavre d'Harold; il prit le titre de roi des Anglais; il promit de garder les bonnes lois d'Édouard le Confesseur; il s'attacha Londres, et confirma les privilèges des hommes de Kent. C'était le plus belliqueux des comtés, celui qui avait l'avant-garde dans l'armée anglaise, celui où les vieilles libertés celtiques s'étaient le mieux conservées. Lorsque Lanfranc, le nouvel archevêque de Kenterbury, réclama, contre la tyrannie du frère de Guillaume, les privilèges des hommes de Kent, il fut écouté favorablement du roi. Le conquérant essaya même d'apprendre l'anglais, afin de pouvoir rendre honne justice aux hommes de cette langue¹. Il se piquait d'être justicier, jusqu'à déposer son oncle d'un archevêché pour une conduite peu édifiante. Cependant il fondait une garde de châteaux, et s'assurait de tous les lieux forts.

Peut-être Guillaume n'eût-il pas mieux demandé que de traiter les vaincus avec douceur. C'était son intérêt. Il n'eût été que plus absolu en Normandie. Mais ce n'était pas le compte de tant de gens auxquels il avait promis des dépoüilles, et qui attendaient. Ils n'avaient pas combattu à Hastings pour que Guillaume s'arrangeât avec les Saxons. Il repassa en Normandie et y resta plusieurs années, sans doute pour éluder, pour ajourner, pour donner aux étrangers qui l'avaient suivi le temps de se rebuter et de se disperser. Mais, pendant son absence, éclata une grande révolte. Les Saxons ne pouvaient se

persuader qu'en une bataille ils eussent été vaincus sans retour. Guillaume eut alors grand besoin de ses hommes d'armes, et, cette fois, il fallut un partage. L'Angleterre tout entière fut mesurée, décrite; soixante mille fiefs de chevaliers y furent créés aux dépens des Saxons, et le résultat consigné dans le livre noir de la conquête, le *Doomsday book*, le livre du jour du Jugement. Alors commencèrent ces effroyables scènes de spoliation dont nous avons une si vive et si dramatique histoire². Toutefois il ne faudrait pas croire que tout fut ôté aux vaincus. Beaucoup d'entre eux conservèrent des biens, et cela dans tous les comtés. Un seul est porté pour quarante et un manoirs dans le comté d'York³.

On ne verra pas sans intérêt comment les Saxons eux-mêmes jugèrent le conquérant :

« Si quelqu'un désire connaître quelle espèce d'homme c'était, et quels furent ses honneurs et possessions, nous allons le décrire comme nous l'avons connu; car nous l'avons vu et nous nous sommes trouvés quelquefois à sa cour. Le roi Guillaume était un homme très sage et très puissant, plus puissant et plus honoré qu'aucun de ses prédécesseurs. Il était doux avec des bonnes gens qui aimaient Dieu et sévère avec ceux qui résistaient à sa volonté. Au lieu même où Dieu lui permit de vaincre l'Angleterre il éleva un noble monastère, y plaça des moines et les dota richement... Certes, il fut très honoré; trois fois chaque année il portait sa couronne, lorsqu'il était en Angleterre : à Pâques, il la portait à Winchester; à la Pentecôte, à Westminster; et à Noël, à Gloucester. Et alors il était accompagné de tous les riches hommes de l'Angleterre, archevêques et évêques diocésains, abbés et comtes, thanes et chevaliers. Il était au surplus très rude et très sévère; aussi personne n'osait rien entreprendre contre sa volonté. Il lui arriva de charger de chaînes des comtes qui lui résistaient. Il renvoya des évêques de leurs évêchés, des abbés de leurs abbayes, et mit des comtes en captivité; enfin

1. Order. Vital, ap. Scr. Fr. XI, 243 : « Anglicam locutionem plerumque satagit ediscere... Ast a perceptione hujus modi durior ætas illum compescebat. » Il avait commencé par réprimer par des réglemens sévères la licence de ses mercenaires. — Guill. Pictav., 101 : « Tutæ erant a vi mulieris; etiam illa delicta quæ fierent consensu impudicarum... vetabantur. Potare militem in tabernis non multum concessit... seditiones interdixit, cædem et omnem rapinam, etc. Portus et quælibet itinera negotiatoribus patere, et nullam injuriam fieri jussit. » Ce passage du panégyriste de Guillaume a été copié par le consciencieux Orderic Vital,

ibid., 238. — « L'homme faible et sans armes, dit encore Guillaume de Poitiers, s'en allait chantant sur son cheval, partout où il lui plaisait, sans trembler à la vue des escadrons des chevaliers. » — « Une jeune fille chargée d'or, dit Huntingdon, eût impunément traversé tout le royaume. » — (Scr. Fr. XI, 211.) Plus tard, la résistance des Anglo-Saxons irrita Guillaume, et le poussa à ces violences dont retentissent toutes les Chroniques.

2. Voy. l'ouvrage de M. Augustin Thierry.

3. Hallam.

il n'épargna pas même son propre frère Odon ; il le mit en prison. Toutefois, entre autres choses, nous ne devons pas oublier le bon ordre qu'il établit dans cette contrée ; toute personne recommandable pouvait voyager à travers le royaume avec sa ceinture pleine d'or sans aucune vexation, et aucun homme n'en aurait osé tuer un autre, en eût-il reçu la plus forte injure. Il donna des lois à l'Angleterre, et, par son habileté, il était parvenu à la connaître si bien, qu'il n'y a pas un hide de terre dont il ne sût à qui il était et de quelle valeur, et qu'il n'ait inscrite sur ses registres. Le pays de Galles était sous sa domination, et il y bâtit des châteaux. Il gouverna aussi l'île de Man ; de plus, sa puissance lui soumit l'Écosse ; la Normandie était à lui de droit. Il gouverna le comté appelé Mans ; et, s'il eût vécu deux ans de plus, il eût conquis l'Irlande par la seule renommée de son courage et sans recourir aux armes. Certainement les hommes de son temps ont souffert bien des douleurs et mille injustices. Il laissa construire des châteaux et opprimer les pauvres. Ce fut un roi rude et cruel. Il prit à ses sujets bien des marcs d'or, des livres d'argent par centaines ; quelquefois avec justice, mais presque toujours injustement et sans nécessité. Il était fort avare et d'une ardente rapacité. Il donnait ses terres à rentes aussi cher qu'il pouvait. S'il se présentait quelqu'un qui en offrit plus que le premier n'avait donné, le roi lui adjugeait à l'instant ; un troisième venait-il encore enchérir, le roi cédait encore au plus offrant. Il se souciait peu de la manière criminelle dont ses baillis prenaient l'argent des pauvres, et combien de choses ils faisaient illégalement. Car plus ils parlaient de loi, plus ils la violaient. Il établit plusieurs *deer-friths*¹, et il fit à cet égard des lois portant que quiconque tuerait un cerf ou une biche perdrait la vue. Ce qu'il avait établi pour les biches, il le fit pour les sangliers ; car il aimait autant les bêtes fauves que s'il eût été leur père. Il en fit autant pour les lièvres, qu'il ordonna de laisser courir en paix. Les riches se plaignirent, et les pauvres murmuraient ; mais il était si dur qu'il n'avait aucun souci de la haine d'eux tous. Il fallait suivre en tout la volonté du roi si l'on voulait avoir des terres, ou des biens, ou sa faveur. Hélas ! un homme peut-

il être aussi capricieux, aussi bouffi d'orgueil, et se croire lui-même autant au-dessus de tous les autres hommes ! Puisse Dieu tout-puissant avoir merci de son âme, et lui accorder le pardon de ses fautes ! »

Quels qu'aient été les maux de la conquête, le résultat en fut, selon moi, immensément utile à l'Angleterre et au genre humain. Pour la première fois, il y eut un gouvernement. Le lien social, lâche et flottant en France et en Allemagne, fut tendu à l'excès en Angleterre. Peu nombreux au milieu d'un peuple entier qu'ils opprimaient, les barons furent obligés de se serrer autour du roi. Guillaume reçut le serment des arrière-vassaux comme celui des vassaux ; mais il n'eût pas été bien venu à demander au duc de Guienne, au comte de Flandre ; celui des barons, des chevaliers qui dépendaient d'eux. Tout était là cependant ; une royauté qui ne portait que sur l'hommage des grands vassaux était purement nominale. Éloignée, par son élévation dans la hiérarchie, des rangs inférieurs qui faisaient la force réelle, elle restait solitaire et faible à la pointe de sa pyramide, tandis que les grands vassaux, placés au milieu, en tenaient sous eux la base puissante.

Ce danger continuel où se trouvait l'aristocratie normande, dans le premier siècle, lui faisait supporter d'étranges choses de la part du roi. Dépositaire de l'intérêt commun de la conquête, défenseur de cette immense et périlleuse injustice, on lui laissa tout moyen de s'assurer que la terre serait bien défendue. Il fut le tuteur universel de tous les mineurs nobles ; il maria les nobles héritières à qui il voulut. Tutelles et mariages, il fit argent de tout², mangeant le bien des enfants dont il avait la garde-noble, tirant finance de ceux qui voulaient épouser des femmes riches, et des femmes qui refusaient ses protégés. Ces droits féodaux existaient sur le continent, mais sous forme bien différente. Le roi de France pouvait réclamer contre un mariage qui eût nui à ses intérêts, mais non pas imposer un mari à la fille de son vassal ; la garde-noble des mineurs était exercée, mais conformément à la hiérarchie féodale ; celle des arrière-vassaux l'était au profit des vassaux et non du roi.

Indépendamment du *danegeld*, levé sur tous, sous prétexte de pourvoir à la défense

1. Les *deer-friths* étaient des forêts dans lesquelles les bêtes fauves étaient sous la protection ou *frith* du roi.

2. *Chron. Saxon.*

3. L'évêque de Winchester payait une pièce de bon vin pour n'avoir pas fait ressouvenir le roi Jean de

donner une ceinture à la comtesse d'Albemarle ; et Robert de Vaux, cinq chevaux de la meilleure espèce pour que le même roi tint sa paix avec la femme de Henri Pinel ; un autre payait quatre marcs pour avoir la permission de manger (*pro licentia comedendi*). Hallam.

contre les Danois, indépendamment des tailles exigées des vaincus, des non-nobles, le roi d'Angleterre tira de la noblesse même un impôt, sous l'honorable nom d'*escuage*. C'était une dispense d'aller à la guerre. Les barons, fatigués d'appels continuels, aimaient mieux donner quelque argent que de suivre leur aventureux souverain dans les entreprises où il s'embarquait; et lui, il s'arrangeait fort de cet échange. Au lieu du service capricieux et incertain des barons, il achetait celui des soldats mercenaires, Gascons, Brabançons, Gallois et autres. Ces gens-là ne tenaient qu'au roi, et faisaient sa force contre l'aristocratie. Elle se trouvait payer la bride et le mors que le roi lui mettait à la bouche.

Ainsi la royauté se constitua, et l'Église à côté : une Église forte et politique, comme celle que Charlemagne avait fondée en Saxe pour discipliner les anciens Saxons. Nulle part le clergé n'eut si forte part; aujourd'hui encore le revenu de l'Église anglicane surpasse à lui seul ceux de toutes les Églises du monde mis ensemble. Cette Église eut son unité dans l'archevêque de Kentonbury. Ce fut comme une espèce de patriarche ou de pape, qui ne tint pas toujours compte des ordres de celui de Rome, et qui, d'autre part, s'interposa souvent entre le roi et le peuple, quelquefois même au profit des Saxons, des vaincus¹. « L'archevêque Lanfranc, conseiller et confesseur de Guillaume, animé et armé de la faveur du pape et de celle du roi, attaqua, écrasa les prélats et les grands qui se montraient rebelles à l'autorité royale². C'est lui qui gouvernait l'Angleterre lorsque Guillaume passait sur le continent.

Cette forte organisation de la royauté et de l'Église anglo-normande fut un exemple pour le monde. Les rois envièrent la toute-puissance de ceux de l'Angleterre, les peuples, la police tyrannique mais régulière qui régnait dans la Grande-Bretagne.

Les vaincus avaient, il est vrai, chèrement payé cet ordre et cette organisation. Mais à la longue les villes se peuplèrent de la désolation des campagnes³. Leur forte et compacte population prépara à l'Angleterre une destinée nouvelle. Le roi avait maintenu les tribunaux saxons des comtés et des *hundred*, pour resserrer d'autant les juridictions féodales, qui, d'autre part, rencontraient par en haut un obstacle dans l'auto-

rité souveraine de la cour du roi. Ainsi l'Angleterre, enfermée par la conquête dans un cadre de fer, commença à connaître l'ordre public. Cet ordre développa une prodigieuse force sociale. Dans les deux siècles qui suivirent la conquête, malgré tant de calamités, s'élevèrent ces merveilleux monuments que toute la puissance du temps présent pourrait à peine égaler. Les basses et sombres églises saxonnes s'élançèrent en flèches hardies, en majestueuses tours. Si la diversité des races et des langues retarda l'essor de la littérature, l'art du moins commença. C'est sur ces monuments, sur la force sociale qu'ils révèlent, qu'il faut juger la conquête, et non sur les calamités passagères qui l'ont accompagnée.

Quoique les Normands fussent loin de tenir tout ce que l'Église de Rome s'était promis de leurs victoires, elle y gagna néanmoins infiniment. Ceux de Naples, dès leur origine, ceux d'Angleterre, au temps d'Henri II et de Jean, se reconnurent comme feudataires du saint-siège. Les Normands d'Italie tinrent souvent en respect les empereurs d'Orient et d'Occident. Les Normands d'Angleterre, vassaux formidables du roi de France, l'obligèrent longtemps de se livrer sans réserve aux papes.

En même temps, les Capétiens de Bourgogne concouraient aux victoires du Cid, occupaient, par mariage, le royaume de Castille et fondaient celui de Portugal (1094 ou 1095). De toutes parts, l'Église triomphait dans l'Europe par l'épée des Français. En Sicile et en Espagne, en Angleterre et dans l'empire grec, ils avaient commencé ou accompli la croisade contre les ennemis du pape et de la foi.

Toutefois, ces entreprises avaient été trop indépendantes les unes des autres, et aussi trop égoïstes, trop intéressées, pour accomplir le grand but de Grégoire VII et de ses successeurs : l'unité de l'Europe sous le pape, et l'abaissement des deux empires. Pour approcher de ce grand but de l'unité, il fallait que l'Église s'en mêlât, que le christianisme vint au secours.

Le monde du onzième siècle avait, dans sa diversité, un principe commun de vie, la religion; une forme commune, féodale et guerrière. Une guerre religieuse pouvait seule l'unir; il ne devait oublier les diversités de races et d'intérêts politiques qui le déchiraient qu'en présence d'une diversité géné-

1. Voy. plus bas Lanfranc, saint Anselme, Th. Becket, Et. Langton, etc.

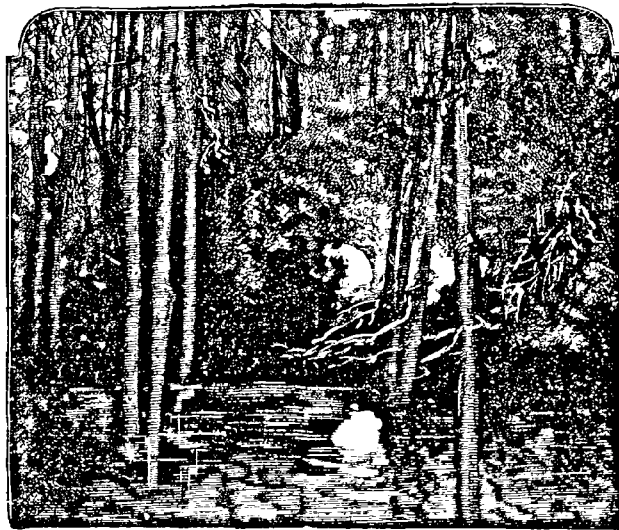
2. Mathieu Paris.

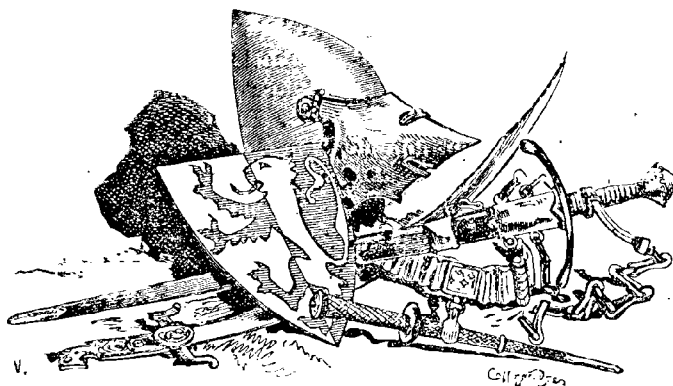
3. Hallam.

rale et plus grande; si grande, qu'en comparaison toute autre s'effaçât. L'Europe ne pouvait se croire une et le devenir qu'en se voyant en face de l'Asie. C'est à quoi travaillèrent les papes, dès l'an 1000.

Un pape français, Gerbert, Sylvestre II, avait écrit aux princes chrétiens, au nom de Jérusalem. Grégoire VII eût voulu se mettre à la tête de cinquante mille chevaliers pour délivrer le Saint-Sépulcre. Ce fut Urbain II, Français comme Gerbert, qui en eut la

gloire. L'Allemagne avait sa croisade en Italie; l'Espagne chez elle-même. La guerre sainte de Jérusalem, résolue en France au concile de Clermont, prêchée par le Français Pierre l'Ermitte, fut accomplie surtout par des Français. Les croisades ont leur idéal en deux Français : Godefroi de Bouillon les ouvre; elles sont fermées par saint Louis. Il appartenait à la France de contribuer plus que tous les autres au grand événement qui fit de l'Europe une nation.





CHAPITRE III

La Croisade, 1095-1099.

Il y avait bien longtemps que ces deux cœurs, ces deux moitiés de l'humanité, l'Europe et l'Asie, la religion chrétienne et la musulmane, s'étaient perdues de vue, lorsqu'elles furent replacées en face par la croisade, et qu'elles se regardèrent. Le premier coup d'œil fut d'horreur. Il fallut quelque temps pour qu'elles se reconnussent alliées, et que le genre humain s'avouât son identité. Essayons d'apprécier ce qu'elles étaient alors, de fixer quel âge elles avaient atteint dans leur vie de religion.

L'islamisme était la plus jeune des deux, et déjà pourtant la plus vieille, la plus caduque. Ses destinées furent courtes; née six cents ans plus tard que le christianisme, elle finissait au temps des croisades. Ce que nous en voyons depuis, c'est une ombre, une forme vide, d'où la vie s'est retirée, et que les barbares héritiers des Arabes conservent silencieusement sans l'interroger.

L'islamisme, la plus récente des religions asiatiques, est aussi le dernier et impuissant effort de l'Orient pour échapper au matérialisme qui pèse sur lui. La Perse n'a pas suffi, avec son opposition héroïque du royaume de la lumière contre celui des ténèbres, d'Iran contre Turan. La Judée n'a pas suffi, tout enfermée qu'elle était dans l'unité de son Dieu abstrait, et toute concentrée et durcie en soi. Ni l'une ni l'autre n'a pu opérer la rédemption de l'Asie. Que sera-ce de Mahomet, qui ne fait qu'adopter ce dieu judaïque, le tirer du peuple élu pour l'imposer à tous? Ismaël en saura-t-il plus que son frère Israël?

Le désert arabe sera-t-il plus fécond que la Perse et la Judée?

Dieu est Dieu, voilà l'islamisme; c'est la religion de l'unité. Disparaisse l'homme, et que la chair se cache : point d'images, point d'art. Ce Dieu terrible serait jaloux de ses propres symboles. Il veut être seul à seul avec l'homme. Il faut qu'il le remplisse et lui suffise. La famille est à peu près détruite, la parenté, la tribu encore, tous ces vieux liens de l'Asie. La femme est cachée au harem; quatre épouses, mais des concubines sans nombre. Peu de rapports entre les frères, les parents; le nom de musulman remplace ces noms. Les familles, sans nom commun, sans signes propres¹, sans perpétuité, semblent se renouveler à chaque génération. Chacun se bâtit une maison, et la maison meurt avec l'homme. L'homme ne tient ni à l'homme ni à la terre. Isolés et sans trace, ils passent comme la poussière vole au désert; égaux devant les grains de sable, sous l'œil d'un Dieu niveleur, qui ne veut nulle hiérarchie.

Point de Christ, point de médiateur, de Dieu-homme. Cette échelle, que le christianisme nous avait jetée d'en haut, et qui montait vers Dieu par les saints, la Vierge, les anges et Jésus, Mahomet la supprime; toute hiérarchie périt: la divine et l'humaine. Dieu recule dans le ciel à une profondeur infinie, ou bien pèse sur la terre, s'y applique et l'écrase. Misérables atomes,

1. Les Orientaux n'ont que des armoiries personnelles, et non héréditaires.



CRYPTES DE JOUARRE. (P. 260.)

égaux dans le néant, nous gisons sur la plaine aride. Cette religion, c'est vraiment l'Arabie elle-même. Le ciel, la terre, rien entre : point de montagne qui nous rapproche du ciel, point de douce vapeur qui nous trompe sur la distance ; un dôme impitoyablement tendu d'un sombre azur, comme un brûlant casque d'acier.

L'islamisme, né pour s'étendre, ne demeurera pas dans ce sublime et stérile isolement. Il faut qu'il coure le monde, au risque de changer. Ce Dieu, que Mahomet a volé à Moïse, il pouvait rester abstrait, pur et ter-

rible sur la montagne juive ou dans le désert arabique ; mais voilà que les cavaliers du Prophète le promènent victorieusement de Bagdad à Cordoue, de Damas à Surate. Dès que la rotation du sabre, la ventilation du cimetièrre n'allumera plus son ardeur farouche, il va s'humaniser. Je crains pour son austérité les paradis du harem, et ses roses solitaires et les fontaines jaillissantes de l'Alhambra. La chair maudite par cette religion superbe s'obstine à réclamer ; la ma-

1. « Chez les musulmans, les mots femme et objet

tière proscrite revient sous une autre forme, et se venge avec la violence d'un exilé qui rentre en maître. Ils ont enfermé la femme au sérail, mais elle les y enferme avec elle; ils n'ont pas voulu de la Vierge, et ils se battent depuis deux mille ans pour Fatema¹. Ils ont rejeté le Dieu-homme et repoussé l'incarnation en haine du Christ; ils proclament celle d'Ali. Ils ont condamné le magisme, le règne de la lumière; et ils enseignent que Mahomet est la lumière incarnée; selon d'autres, Ali est cette lumière; les imans, descendants et successeurs d'Ali, sont des rayons incarnés. Le dernier de ces imans, Ismaël, a disparu de la terre; mais sa race subsiste, inconnue; c'est un devoir de la chercher. Les califes fatemites d'Égypte étaient les représentants visibles de cette fa-

défendu par la religion peuvent se dire l'un pour l'autre. » *Bibl. des Croisades*, t. IV, p. 169.

1. Fatema entrera dans la Paradis la première après Mahomet; les musulmans l'appellent la Dame du Paradis. — Quelques Schyytes (sectateurs d'Ali) soutiennent qu'en devenant mère Fatema n'en est pas moins restée vierge, et que Dieu s'est incarné dans ses enfants. — Description des Monuments musulmans du cabinet de M. de Blacas, par M. Reinaud, II, 130, 202.

Aujourd'hui encore, des provinces entières, en Perse et en Syrie, sont dans la même croyance: « Ceux mêmes des Schyytes qui n'ont pas osé dire qu'Ali était Dieu ont été persuadés que peu s'en fallait; et les Persans disent souvent: « Je ne pense pas qu'Ali soit Dieu; mais je ne crois pas qu'il en soit loin. » — Les Schyytes disent à ce sujet que tel était l'éclat qui refusait sur la personne d'Ali, qu'il était impossible de soutenir ses regards. Dès qu'il paraissait, le peuple lui criait: *Tu es Dieu!* — A ces mots, Ali les faisait mourir; ensuite il les ressuscitait, et eux de crier encore plus fort: *Tu es Dieu, tu es Dieu!* De là ils l'ont surnommé le Dispensateur des lumières; et, quand ils peignent sa figure, ils lui couvrent le visage. » Reinaud, II, 163.

Suivant quelques docteurs, au moment de la création, l'idée de Mahomet était sous l'œil de Dieu, et cette idée, substance à la fois spirituelle et lumineuse, jeta trois rayons: du premier, Dieu créa le ciel; du second, la terre; du troisième, Adam et toute sa race. Ainsi la Trinité rentre dans l'islamisme, comme l'incarnation. — Les Occidentaux croient et voient aussi la hiérarchie chrétienne. « Ces nations, dit Guibert de Nogent, ont leur pape comme nous. » L. V. ap. Bonars, p. 312-13.

2. Hammer.

3. Hammer, Histoire des Assassins, p. 4. — La maison de la sagesse n'est peut-être qu'une même chose avec ce palais du Caire dont Guillaume de Tyr nous a laissé une si pompeuse description. La progression de richesses et de grandeur semblerait correspondre à des degrés d'initiation. Quoi qu'il en soit, nous donnons la traduction de ce précieux monument:

« Hugues de Césarée et Geoffroi, de la milice du Temple, entrèrent dans la ville du Caire, conduits par le soudan, pour s'acquitter de leur mission; ils montèrent au palais, appelé *Casher* dans la langue du pays, avec une troupe nombreuse d'appariteurs qui marchaient en avant, l'épée à la main, et à grand bruit; on

mille d'Ali et de Fatema. Avant eux, ces doctrines avaient prévalu dans les montagnes orientales de l'ancien empire persan, où l'islamisme n'avait pu étouffer le magisme². Elles éclatèrent au huitième et au neuvième siècles, lorsque les fanatiques Karmathiens, qui s'appelaient eux-mêmes ISMAÏLITES, se mirent à courir l'Asie, cherchant leur iman invisible, le sabre à la main. Les Abassides les exterminèrent par centaines de mille; mais l'un d'eux, réfugié en Égypte, fonda la dynastie fatemite, pour la ruine des Abassides et du Coran.

La mystérieuse Égypte ressuscita ses vieilles initiations. Les Fatemites fondèrent au Caire la loge ou maison de la sagesse; immense et ténébreux atelier de fanatisme et de science, de religion et d'athéisme³. La

les conduisit à travers des passages étroits et privés de jour, et à chaque porte des cohortes d'Éthiopiens armés rendaient leurs hommages au soudan par des saluts répétés. Après avoir franchi le premier et le second postes, introduits dans un local plus vaste, où pénétrait le soleil, et exposé au grand jour, ils trouvent des galeries en colonnes de marbre, lambrissées d'or et enrichies de sculptures en relief, pavées en mosaïque, et dignes dans toute leur étendue de la magnificence royale; la richesse de la matière et des ouvrages retenait involontairement les yeux, et le regard avide, charmé par la nouveauté de ce spectacle, avait peine à s'en rassasier. Il y avait aussi des bassins remplis d'une eau limpide; on entendait les gazouillements variés d'une multitude d'oiseaux inconnus à notre monde, de forme et de couleur étranges, et pour chacun d'eux une nourriture diverse et selon le goût de son espèce. Admis plus loin encore, sous la conduite du chef des eunuques, ils trouvent des édifices aussi supérieurs aux premiers en élégance que ceux-ci l'emportaient sur la plus vulgaire maison. Là était une étonnante variété de quadrupèdes, telle qu'en imagine le caprice des peintres, telle qu'en peuvent décrire les mensonges poétiques, telle qu'on en voit en rêve, telle enfin qu'on en trouve dans les pays de l'Orient et du Midi, tandis que l'Occident n'a rien vu et presque jamais rien ouï de pareil. — Après beaucoup de détours et de corridors qui auraient pu arrêter les regards de l'homme le plus occupé, on arriva au palais même, où des corps plus nombreux d'hommes armés et de satellites proclamaient par leur nombre et leur costume la magnificence incomparable de leur maître; l'aspect des lieux annonçait aussi son opulence et ses richesses prodigieuses. Lorsqu'ils furent entrés dans l'intérieur du palais, le soudan, pour honorer son maître selon la coutume, se prosterna deux fois devant lui, et lui rendit en suppliant un culte qui ne semblait dû qu'à lui, une espèce d'adoration. Tout à coup s'écartèrent avec une merveilleuse rapidité les rideaux, tissés de perles et d'or, qui pendaient au milieu de la salle et voilaient ainsi le trône; la face du calife fut alors révélée: il apparut sur un trône d'or, vêtu plus magnifiquement que les rois, entouré d'un petit nombre de domestiques et d'eunuques familiers. » *Willelm. Tyrens.*, l. XIX, c. xvii.

Ce mysticisme des Alides leur a souvent fait appliquer à la dévotion le langage de l'amour, comme il leur a donné une tendance à s'élever de l'amour du réel à celui de l'idéal.

seule doctrine certaine de ces protégés de l'islamisme, c'était l'obéissance pure. Il n'y avait qu'à se laisser conduire; ils vous menaient par neuf degrés de la religion au mysticisme, du mysticisme à la philosophie, au doute, à l'absolue indifférence¹. Leurs missionnaires pénétraient dans toute l'Asie, et jusque dans le palais de Bagdad, inondant le califat des Abassides de ce dissolvant destructif. La Perse était préparée de longue date à le recevoir. Avant Karmath, avant Mahomet, sous les derniers Sassanides, des sectaires avaient prêché la communauté des biens et des femmes, et l'indifférence du juste et de l'injuste.

Cette doctrine ne porta tout son fruit que quand elle fut replacée dans les montagnes de la vieille Perse, vers Casbin, au lieu même d'où sortirent les anciens libérateurs, le forgeron Kawe, avec son fameux tablier de cuir, et le héros Feridun, avec sa massue à tête de buffle. Ce protestantisme mahométan, porté au milieu de ces populations intrépides, s'y associa avec le génie de la résistance nationale, et leur enseigna un exécrationnel héroïsme d'assassinat. Ce fut d'abord un certain Hassan-ben-Sabah-Homairi, rejeté des Abassides et des Fatemites, qui s'empara, en 1090, de la forteresse d'Alamut (c'est-à-dire *Repaire des vautours*); il l'appela, dans son audace, la *Demeure de la fortune*. Il y fonda une association dont le fatemisme était le masque, mais dont la secrète pensée semble avoir été la ruine de toute religion. Cette corporation avait, comme la loge du Caire, ses savants, ses missionnaires. Alamut était plein de livres et d'instruments de mathématique. Les arts y étaient cultivés; les sectaires pénétraient partout sous mille déguisements, comme médecins, astrologues, orfèvres, etc. Mais l'art qu'ils exerçaient le plus, c'était l'assassinat. Ces hommes terribles se présentaient un à un pour poignarder un sultan, un calife, et se succédaient sans peur, sans découragement, à mesure qu'on les taillait en pièces². On assure que, pour inspirer ce courage furieux, le chef les fascinait par des breuvages

Un poète persan dit en s'adressant à Dieu :

« C'est votre beauté, ô Seigneur! qui, toute cachée qu'elle est derrière un voile, a fait un nombre infini d'amants et d'amantes;

« C'est par l'attrait de vos parfums que Leyla ravit le cœur de Medjnoun; c'est par le désir de vous posséder que Vamek poussa tant de soupirs pour celle qu'il adorait. » Reinaud, I, 52.

1. Le principe de la doctrine ésotérique était : *Rien n'est vrai et tout est permis*. Hammer, p. 87. Un imman célèbre écrivit contre les Hassanites un livre intitulé : *De*

enivrants, les portait endormis dans des lieux de délices, et leur persuadait ensuite qu'ils avaient goûté les prémices du paradis promis aux hommes dévoués³. Sans doute à ces moyens se joignait le vieil héroïsme montagnard, qui a fait de cette contrée le berceau des vieux libérateurs de la Perse, et celui des modernes Wahabites. Comme à Sparte, les mères se vantaient de leurs fils morts et ne pleuraient que les vivants. Le chef des Assassins prenait pour titre celui de *scheïch de la montagne*; c'était de même celui des chefs indigènes qui avaient leurs forts sur l'autre versant de la même chaîne.

Cet Hassan, qui pendant trente-cinq ans ne sortit pas une fois d'Alamut ni deux fois de sa chambre, n'en étendit pas moins sa domination sur la plupart des châteaux et lieux forts des montagnes entre la Caspienne et la Méditerranée. Ses assassins inspiraient un inexprimable effroi. Les princes sommés de livrer leurs forteresses n'osaient ni les céder, ni les garder; ils les démolissaient. Il n'y avait plus de sûreté pour les rois. Chacun d'eux pouvait voir à chaque instant du milieu de ses plus fidèles serviteurs s'élaner un meurtrier. Un sultan, qui persécutait les Assassins, voit le matin, à son réveil, un poignard planté en terre, à deux doigts de sa tête; il leur paya tribut, et les exempta de tout impôt, de tout péage.

Telle était la situation de l'islamisme : le califat de Bagdad, esclave sous une garde turque; celui du Caire, se mourant de corruption; celui de Cordoue, démembré et tombé en pièces. Une seule chose était forte et vivante dans le monde mahométan; c'était cet horrible héroïsme des Assassins, puissance hideuse, plantée fermement sur la vieille montagne persane en face du califat, comme le poignard près de la tête du sultan.

Combien le christianisme était plus vivant et plus jeune au moment des croisades! Le pouvoir spirituel, esclave du temporel en Asie, le balançait, le primait en Europe; il venait de se retremper par la chasteté monastique, par le célibat des prêtres. Le ca-

la folie des partisans de l'indifférence en matière de religion.

2. Pour assassiner un sultan, il en vint, un à un, jusqu'à cent vingt-quatre.

3. Henri, comte de Champagne, étant venu rendre visite au grand prieur des Assassins, celui-ci le fit monter avec lui sur une tour élevée, garnie à chaque créneau de deux *fedavis* (dévotés); il fit un signe, et deux de ces sentinelles se précipitèrent du haut de la tour. « Si vous le désirez, dit-il au comte, tous ces hommes vont en faire autant. »

lifat tombait, et la papauté s'élevait. Le mahométisme se divisait, le christianisme s'unissait. Le premier ne pouvait attendre qu'invasion et ruine; et, en effet, il ne résista qu'en recevant, les Mongols et les Turcs, c'est-à-dire en devenant barbare.

Ce pèlerinage de la croisade n'est point un fait nouveau ni étrange. L'homme est pèlerin de sa nature; il y a longtemps qu'il est parti, et je ne sais quand il arrivera. Pour le mettre en mouvement, il ne faut pas grand-chose. Et d'abord, la nature le mène comme un enfant en lui montrant une belle place au soleil, en lui offrant un fruit, la vigne d'Italie aux Gaulois, aux Normands l'orange de Sicile¹, ou bien, c'est sous la forme de la femme qu'elle le tente et l'attire. Le rapt est la première conquête. C'est la belle Hélène, puis, la moralité s'élevant, la chaste Pénélope, l'héroïque Brynhild ou les Sabinas. L'empereur Alexis, en appelant nos Français à la guerre sainte, ne négligeait pas de leur vanter la beauté des femmes grecques. Les belles Milanaises étaient, dit-on, pour quelque chose dans la persévérance de François I^{er} pour la conquête d'Italie.

La patrie est une autre amante après laquelle nous courons aussi. Ulysse ne se laissa point qu'il n'eût vu fumer les foies de son Ithaque. Dans l'Empire, les hommes du Nord cherchèrent en vain leur Asgard, leur ville des Aes, des héros et des dieux. Ils trouvèrent mieux. En courant à l'aveugle, ils heurtèrent contre le christianisme. Nos croisés, qui marchèrent d'un si ardent amour à Jérusalem, s'aperçurent que la patrie divine n'était point au torrent de Cédron, ni dans l'aride vallée de Josaphat. Ils regardèrent plus haut alors, et attendirent dans un espoir mélancolique une autre Jérusalem. Les Arabes s'étonnaient en voyant Godefroi de Bouillon assis par terre. Le vainqueur leur dit tristement : « La terre n'est-elle pas bonne pour nous servir de siège, quand nous allons rentrer pour si longtemps dans son sein ? » Ils se retirèrent pleins d'admiration. L'Occident et l'Orient s'étaient entendus.

Il fallait pourtant que la croisade s'accomplît. Ce vaste et multiple monde du moyen âge, qui contenait en soi tous les éléments des mondes antérieurs, grec, romain et barbare, devait aussi reproduire toutes les luttes du genre humain. Il fallait qu'il re-

présentât, sous la forme chrétienne, et dans des proportions colossales, l'invasion de l'Asie par les Grecs et la conquête de la Grèce par les Romains, en même temps que la colonne grecque et l'arc romain seraient reliés et soulevés au ciel, dans les gigantesques piliers, dans les arceaux aériens de nos cathédrales.

Il y avait déjà longtemps que l'ébranlement avait commencé. Depuis l'an 1000 surtout, depuis que l'humanité croyait avoir chance de vivre et espérait un peu, une foule de pèlerins prenaient leur bâton et s'acheminaient, les uns à Saint-Jacques, les autres au mont Cassin, aux Saints-Apôtres de Rome, et de là, à Jérusalem. Les pieds y portaient d'eux-mêmes. C'était pourtant un dangereux et pénible voyage. Heureux qui revenait! plus heureux qui mourait près du tombeau du Christ et qui pouvait, lui dire, selon l'audacieuse expression d'un contemporain; « Seigneur, vous êtes mort pour moi, je suis mort pour vous! »

Les Arabes, peuple commerçant, accueillirent bien d'abord les pèlerins. Les Fatimites d'Égypte, ennemis secrets du Coran, les traitèrent bien encore. Tout changea lorsque le calife Hakem, fils d'une chrétienne, se donna lui-même pour une incarnation. Il maltraita cruellement les chrétiens qui prétendaient que le Messie était déjà venu, et les Juifs, qui s'obstinaient à l'attendre encore. Dès lors, on n'aborda guère le saint tombeau qu'à condition de l'outrager, comme, aux derniers temps, les Hollandais n'entraient au Japon qu'en marchant sur la croix. On sait la ridicule histoire de ce comte d'Anjou, Foulques Nerra, qui avait tant à expier et qui alla tant de fois à Jérusalem. Condamné par les fidèles à salir le saint tombeau, il trouva moyen de verser au lieu d'urine un vin précieux². Il revint à pied de Jérusalem, et mourut de fatigue à Metz.

Mais les fatigues et les outrages ne les rebutaient pas. Ces hommes si fiers, qui, pour un mot, auraient fait couler dans leur pays des torrents de sang, se soumettaient pieusement à toutes les bassesses qu'il plaisait aux Sarrasins d'exiger. Le duc de Normandie, les comtes de Barcelone, de Flandre, de Verdun, accomplirent dans le onzième siècle ce rude pèlerinage. L'empressement augmentait avec le péril; seulement les pèlerins se mettaient en plus grandes

1. L'Islandais dit encore aujourd'hui, *désir des figues*, pour un ardent désir.

2. Guillaume de Tyr.

3. Pierre d'Auvergne.

4. Gesta Consulum Andegav.

troupes. En 1054, l'évêque de Cambrai tenta le voyage avec trois mille Flamands et ne put arriver. Treize ans après, les évêques de Mayence, de Ratisbonne, de Bamberg et d'Utrecht s'associèrent à quelques chevaliers normands et formèrent une petite armée de sept mille hommes. Ils parvinrent à grand-peine, et deux mille tout au plus revirent l'Europe. Cependant les Turcs, maîtres de Bagdad et partisans de son calife, s'étant emparés de Jérusalem, y massacèrent indistinctement tous les partisans de l'incarnation, alides et chrétiens. L'empire grec, resserré chaque jour, vit leur cavalerie pousser jusqu'au Bosphore, en face de Constantinople. D'autre part, les Fatemites tremblaient derrière les remparts de Damiette et du Caire. Ils s'adressèrent, comme les Grecs, aux princes de l'Occident. Alexis Comnène était déjà lié avec le comte de Flandre, qu'il avait accueilli magnifiquement à son passage ; ses ambassadeurs célébraient, avec le génie hableur des Grecs, les richesses de l'Orient, les empires, les royaumes qu'on pouvait conquérir ; les lâches allaient jusqu'à vanter la beauté¹ de leurs filles et de leurs femmes, et semblaient les promettre aux Occidentaux.

Tous ces motifs n'auraient pas suffi pour ébranler le peuple et lui communiquer cet ébranlement profond qui le porta vers l'Orient. Il y avait déjà longtemps qu'on lui parlait de guerres saintes. La vie de l'Espagne n'était qu'une croisade : chaque jour on apprenait quelque victoire du Cid, la prise de Tolède ou de Valence, bien autrement importantes que Jérusalem. Les Génois, les Pisans, conquérants de la Sardaigne et de la Corse, ne poursuivaient-ils pas la croisade depuis un siècle ? Lorsque Sylvestre II écrivit sa fameuse lettre au nom de Jérusalem, les Pisans armèrent une flotte, débarqu-

rent en Afrique, et massacrèrent, dit-on, cent mille Maures. Toutefois, l'on sentait bien que la religion était pour peu de chose dans tout cela. Le danger animait les Espagnols, l'intérêt les Italiens. Ces derniers imaginèrent plus tard de couper court à toute croisade de Jérusalem, de détourner et d'attirer chez eux tout l'or que les pèlerins portaient dans l'Orient : ils chargèrent leurs galères de terre prise en Judée, rapprochèrent ce qu'on allait chercher si loin, et se firent une terre sainte dans le Campo-Santo de Pise.

Mais on ne pouvait donner ainsi le change à la conscience religieuse du peuple, ni le détourner du saint tombeau. Dans les extrêmes misères du moyen âge, les hommes conservaient des larmes pour les misères de Jérusalem. Cette grande voix, qui, en l'an 1000, les avait menacés de la fin du monde, se fit entendre encore, et leur dit d'aller en Palestine pour s'acquitter du répit que Dieu leur donnait. Le bruit courait que la puissance des Sarrasins avait atteint son terme. Il ne s'agissait que d'aller devant soi par la grande route que Charlemagne avait, disait-on, frayée autrefois², de marcher sans se laisser vers le soleil levant, de recueillir la dépouillé toute prête, de ramasser la bonne manne de Dieu. Plus de misère ni de servage ; la délivrance était arrivée. Il y en avait assez dans l'Orient pour les faire tous riches. D'armes, de vivres, de vaisseaux, il n'en était besoin ; c'eût été tenter Dieu. Ils déclarèrent qu'ils auraient pour guides les plus simples des créatures, une oie et une chèvre³. Pieuse et touchante confiance de l'humanité enfant !

Un Picard, qu'on nommait trivialement *Coucou Piètre* (Pierre-Capuchon, ou Pierre l'Ermite, à *Cucullo*), contribua, dit-on, puissamment par son éloquence à ce grand mouvement du peuple⁴. Au retour d'un pèleri-

1. Guibert de Nogent.

2. Des prophètes annonçaient que Charlemagne viendrait lui-même commander la croisade.

3. C'est ainsi que les Sabins descendirent de leurs montagnes sous la conduite d'un loup, d'un pic et d'un bœuf ; qu'une vache mena Cadmus en Béotie, etc.

4. Guibert. Nov., l. II, c. viii : « Le petit peuple, dénué de ressources, mais fort nombreux, s'attacha à un certain Pierre l'Hermite, et lui obéit comme à son maître, du moins tant que les choses se passèrent dans notre pays. J'ai découvert que cet homme, originaire, si je ne me trompe, de la ville d'Amiens, avait mené d'abord une vie solitaire sous l'habit de moine, dans je ne sais quelle partie de la Gaule supérieure. Il partit de là, j'ignore par quelle inspiration ; mais nous le vîmes alors parcourant les villes et les bourgs, et prêchant partout : le peuple l'entourait en foule, l'accablait de présents, et célébrait sa sainteté par de si grands

éloges, que je ne me souviens pas que l'on ait jamais rendu à personne de pareils honneurs. Il se montrait fort généreux dans la distribution de toutes les choses qui lui étaient données. Il ramenait à leurs maris les femmes prostituées, non sans y ajouter lui-même des dons, et rétablissait la paix et la bonne intelligence entre ceux qui étaient désunis, avec une merveilleuse autorité. En tout ce qu'il faisait ou disait, il semblait qu'il y eût en lui quelque chose de divin, en sorte qu'on allait jusqu'à arracher les poils de son mulet pour les garder comme reliques ; ce que je rapporte ici, non comme louable, mais pour le vulgaire, qui aime toutes les choses extraordinaires. Il ne portait qu'une tunique de laine et, par-dessus, un manteau de bure qui lui descendait jusqu'aux talons ; il avait les bras et les pieds nus, ne mangeait point ou presque point de pain, et se nourrissait de vin et de poissons. »

nage à Jérusalem, il décida le pape français Urbain II à prêcher la croisade à Plaisance, puis à Clermont (1095). La prédication fut à peu près inutile en Italie; en France tout le monde s'arma. Il y eut au concile de Clermont quatre cents évêques ou abbés mitrés. Ce fut le triomphe de l'Église et du peuple. Les deux plus grands noms de la terre, l'Empereur et le roi de France, y furent condamnés, aussi bien que les Turcs, et la querelle des investitures mêlée à celle de Jérusalem. Chacun mit la croix rouge à son épaule; les étoffes, les vêtements rouges furent mis en pièces et n'y suffirent pas¹.

Ce fut alors un spectacle extraordinaire, et comme un renversement du monde. On vit les hommes prendre subitement en dégoût tout ce qu'ils avaient aimé. Leurs riches châteaux, leurs épouses, leurs enfants, ils avaient hâte de tout laisser là. Il n'était besoin de prédications; ils se prêchaient les uns les autres, dit le contemporain, et de parole et d'exemple. « C'était, continue-t-il, l'accomplissement du mot de Salomon : *Les sauterelles n'ont point de rois, elles s'en vont ensemble par bandes*. Elles n'avaient pas pris l'essor des bonnes œuvres, ces sauterelles, tant qu'elles restaient engourdies et glacées dans leur iniquité. Mais dès qu'elles se furent échauffées aux rayons du soleil de justice, elles s'élançèrent et prirent leur vol. Elles n'eurent point de roi; toute âme fidèle prit Dieu seul pour guide, pour chef, pour camarade de guerre... Bien que la prédication ne se fût fait entendre qu'aux Français, quel peuple chrétien ne fournit aussi des soldats? Vous auriez vu les Écossais, couverts d'un manteau hérissé, accourir du fond de leurs marais... Je prends Dieu à témoin qu'il débarqua dans nos ports des barbares de je ne sais quelle nation; personne ne comprenait leur langue; eux, plaçant leurs doigts en forme de croix, ils faisaient signe qu'ils voulaient aller à la défense de la foi chrétienne.

« Il y avait des gens qui n'avaient d'abord nulle envie de partir, qui se moquaient de ceux qui se défaisaient de leurs biens, leur prédisant un triste voyage et un plus triste retour. Et, le lendemain, les moqueurs eux-mêmes, par un mouvement soudain, donnaient tout leur avoir pour quelque argent,

et partaient avec ceux dont ils s'étaient d'abord raillés. Qui pourrait dire les enfants, les vieilles femmes qui se préparaient à la guerre? Qui pourrait compter les vierges, les vieillards tremblant sous le poids de l'âge?... Vous auriez ri de voir les pauvres ferrer leurs bœufs comme des chevaux, traînant dans des chariots leur minces provisions et leurs petits enfants; et ces petits à chaque ville ou château qu'ils apercevaient, demandaient dans leur simplicité : N'est-ce pas là cette Jérusalem où nous allons ? »

Le peuple partit sans rien attendre, laissant les princes délibérer, s'armer, se compter; hommes de peu de foi! Les petits ne s'inquiétaient de rien de tout cela : ils étaient sûrs d'un miracle. Dieu en refusait-il un à la délivrance du saint sépulcre! Pierre l'Érmite marchait à la tête, pieds nus, ceint d'une corde. D'autres suivirent un brave et pauvre chevalier, qu'ils appelaient *Gautier-sans-avoir*. Dans tant de milliers d'hommes, ils n'avaient pas huit chevaux. Quelques Allemands imitèrent les Français et partirent sous la conduite d'un des leurs, nommé Goteschalk. Tous ensemble descendirent la vallée du Danube, la route d'Attila, la grande route du genre humain².

Chemin faisant, ils prenaient, pillaient, se payant d'avance de leur sainte guerre. Tout ce qu'ils pouvaient trouver de juifs, ils les faisaient périr dans les tortures. Ils croyaient devoir punir les meurtriers du Christ avant de délivrer son tombeau. Ils arrivèrent ainsi, farouches, couverts de sang, en Hongrie et dans l'empire grec. Ces bandes féroces y firent horreur; on les suivit à la piste, on les chassa comme des bêtes fauves. Ceux qui restaient, l'empereur leur fournit des vaisseaux, et les fit passer en Asie, comptant sur les flèches des Turcs. L'excellente Anne Comnène est heureuse de croire qu'ils laissèrent dans la plaine de Nicée des montagnes d'ossements et qu'on en bâtit les murs d'une ville.

Cependant s'ébranlaient lentement les lourdes armées des princes, des grands, des chevaliers. Aucun roi ne prit part à la croisade, mais bien des seigneurs plus puissants que les rois. Le frère du roi de France, Hugues de Vermandois, le gendre du roi d'Angleterre, le riche Étienne de Blois, Robert Courte-

1. Il y en eut qui s'imprimèrent la croix avec un fer rouge. (Albéric des Trois-Fontaines.)

2. Guibert de Nogent.

3. Les environs du Rhin prirent peu de part à la croisade. — Orientales Francos, Saxones, Thoringos,

Bavarios, Alemannos, propter schisma quod tempore inter regnum et sacerdotium fuit, hæc expedito minus permovit. Alberic., ap. Leibniz. Acces., p. 419. — Voy. Guibert, l. II, c. 1.

Heuse, fils de Guillaume le Conquérant, enfin le comte de Flandre partirent en même temps. Tous égaux, point de chef. Le gros Robert, l'homme du monde qui perdit le plus gaïement un royaume, n'allait à Jérusalem que par désœuvrement. Hugues et Étienne revinrent sans aller jusqu'au bout.

Le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gille, était, sans comparaison, le plus riche de ceux qui prirent la croix. Il venait de réunir les comtés de Rouergue, de Nîmes et le duché de Narbonne. Cette grandeur lui donnait bien d'autres espérances. Il avait juré qu'il ne reviendrait pas; il emportait avec lui des sommes immenses¹; tout le Midi le suivait, les seigneurs d'Orange, de Forez, de Roussillon, de Montpellier, de Turenne et d'Albret, sans parler du chef ecclésiastique de la croisade, l'évêque du Puy, légat du pape, qui était sujet de Raymond. Ces gens du Midi, commerçants, industriels et civilisés comme les Grecs, n'avaient guère meilleure réputation de piété ni de bravoure. On leur trouvait trop de savoir et de savoir-faire, trop de loquacité. Les hérétiques abondaient dans leurs cités demi-mauresques;

1. Willelm. Tyr., l. VIII, c. vi, 9, 10. — Guibert, Novig., l. VII, c. viii : Au siège de Jérusalem « il fit crier dans toute l'armée par les hérauts, que quiconque apporterait trois pierres pour combler le fossé recevrait un denier de lui. Or, il fallut, pour achever cet ouvrage, trois jours et trois nuits. » — Radulph. Cadom., c. xv, ap. Muratori, V, 291 : « Il fut tout d'abord un des principaux chefs, et plus tard, lorsque l'argent de autres s'en fut allé, le sien arriva et lui donna le pas. C'est qu'en effet toute cette nation est économe et non point prodigue, ménageant plus son avoir que sa réputation; effrayé de l'exemple des autres, elle travaillait non comme les Francs à se ruiner, mais à s'enrichir de son mieux. » — Raymond reçut aussi force présents d'Alexis (... quibus de die in diem de domo regis augebatur. Albert. Aq., l. II, c. xxiv, ap. Bongars, p. 205.) Godefroi en reçut également, mais il distribua tout au peuple et aux autres chefs. Willelm. Tyr., l. II, c. xii.

Guibert, Nov., l. II, c. xviii. « L'armée de Raymond ne le cédait à aucune autre, si ce n'est à cause de l'éternelle loquacité de ces Provençaux. » Radulph. Cadom., c. lxi : « Autant la poule diffère du canard, autant les Provençaux différaient des Francs par les mœurs, le caractère, le costume, la nourriture; gens économes, inquiets et avides, après au travail, mais, pour ne rien taire, peu belliqueux... Leur prévoyance leur fut bien plus en aide, pendant la famine, que tout le courage du monde à bien des peuples plus guerriers; pour eux, faute de pain, ils se contentaient de racines, ne faisaient pas fi des cosses de légumes; ils portaient à la main un long fer avec lequel ils cherchaient leur vie dans les entrailles de la terre : de là ce dicton que chantent encore les enfants : « Les Francs à la bataille, « les Provençaux à la victuaille. » Il y avait une chose qu'ils commettaient souvent par avidité et à leur grande honte; ils vendaient aux autres nations du chien pour du lièvre, de l'âne pour de la chèvre; et, s'ils pouvaient

leurs mœurs étaient un peu mahométanes. Les princes avaient force concubines. Raymond, en partant, laissa ses États à un de ses bâtards.

Les Normands d'Italie ne furent pas les derniers à la croisade. Moins riches que les Languedociens, ils comptaient bien aussi y faire leurs affaires. Les successeurs de Guiscard et Roger n'auraient pourtant pas quitté leur conquête pour cette hasardeuse expédition; mais un certain Bohémond, bâtard de Robert l'Avisé, et non moins avisé que son père, n'avait rien eu en héritage que Tarente et son épée. Un Tancrede, Normand par sa mère, mais, à ce qu'on croit, Piémontais du côté paternel, prit aussi les armes. Bohémond assiégeait Amalfi, quand on lui apprit le passage des croisés. Il s'informa curieusement de leurs noms, de leur nombre, de leurs armes et de leurs ressources²; puis, sans mot dire, il prit la croix et laissa Amalfi. Il est curieux de voir le portrait qu'en fait Anne Comnène, la fille d'Alexis, qui le vit à Constantinople, et qui en eut si grand peur. Elle l'a observé avec l'intérêt et la curiosité d'une femme. « Il passait les plus grands

s'approcher sans témoin de quelque cheval ou de quelque mulet bien gras, ils lui faisaient pénétrer dans les entrailles une blessure mortelle, et la bête mourait. Grande surprise de tous ceux qui, ignorant cet artifice, avaient vu naguère l'animal gras, vigoureux et fringant : nulle trace de blessure, aucun signe de mort. Les spectateurs, effrayés de ce prodige, se disaient : Allons-nous-en, l'esprit du démon a soufflé sur cette bête. Là-dessus, les auteurs du meurtre approchaient sans faire semblant de rien savoir, et, comme on les prévenait de n'y pas toucher : nous aimons mieux, disaient-ils, mourir de cette viande que de faim. Ainsi celui qui supportait la perte s'apitoyait sur l'assassin, tandis que l'assassin se moquait de lui. Alors, s'abattant tous comme des corbeaux sur ce cadavre, chacun arrachait son morceau, et l'envoyait dans son ventre ou au marché. »

2. Guibert, l. III, c. i : « Lorsque cette innombrable armée, composée des peuples venus de presque toutes les contrées de l'Occident, eut débarqué dans la Pouille, Bohémond, fils de Robert Guiscard, ne tarda pas à en être informé. Il assiégeait alors Amalfi. Il demanda le motif de ce pèlerinage, et apprit qu'ils allaient enlever Jérusalem, ou plutôt le sépulcre du Seigneur et les lieux saints, à la domination des Gentils. On ne lui cacha pas non plus combien d'hommes, et de noble race et de haut parage, abandonnant, pour ainsi dire, l'éclat de leurs honneurs, se portaient à cette entreprise avec une ardeur inouïe. Il demanda s'ils transportaient des armes, des provisions, quelles enseignes ils avaient adoptées pour ce nouveau pèlerinage; enfin, quels étaient leurs cris de guerre. On lui répondit qu'ils portaient leurs armes à la manière française; qu'ils faisaient coudre à leurs vêtements, sur l'épaule ou partout ailleurs, une croix de drap ou de toute autre étoffe, ainsi que cela leur avait été prescrit; qu'enfin, renonçant à l'orgueil des cris d'armes, ils s'écriaient tous, humbles et fidèles : « Dieu le veut ! »

d'une coudée; il était mince du ventre, large des épaules et de la poitrine; il n'était ni maigre ni gras. Il avait les bras vigoureux, les mains charnues et un peu grandes. A y faire attention, on s'apercevait qu'il était tant soit peu courbé. Il avait la peau très-blanche, et ses cheveux tiraient sur le blond; ils ne passaient pas les oreilles, au lieu de flotter, comme ceux des autres barbares. Je ne puis dire de quelle couleur était sa barbe; ses joues et son menton étaient rasés; je crois pourtant qu'elle était rousse. Son œil, d'un bleu tirant sur le vert de mer (*γλαυκόν*), laissait entrevoir sa bravoure et sa violence. Ses larges narines aspiraient l'air librement, au gré du cœur ardent qui battait dans cette vaste poitrine. Il y avait de l'agrément dans cette figure, mais l'agrément était détruit par la terreur. Cette taille, ce regard, il y avait en tout cela quelque chose qui n'était point aimable, et qui même ne semblait pas de l'homme. Son sourire me semblait plutôt comme un frémissement de menace... Il n'était qu'artifice et ruse; son langage était précis, ses réponses ne donnaient aucune prise¹. »

Quelques grandes choses que Bohémond ait faites, la voix du peuple, qui est celle de Dieu, a donné la gloire de la croisade à Godefroi², fils du comte de Boulogne, margrave d'Anvers, duc de Bouillon et de Lothier, roi de Jérusalem. La famille de Godefroi, issue, dit-on, de Charlemagne, était déjà signalée par de grandes aventures et de grands malheurs. Son père, Eustache de Boulogne, beau-frère d'Édouard le Confesseur, avait manqué l'Angleterre, où les Saxons l'appelaient contre Guillaume le Conquérant. Son grand-père maternel, Godefroi le Barbu, où le Hardi, duc de Lothier et de Brabant, qui échoua de même en Lorraine, combattit trente ans les empereurs à la tête de toute la Belgique, et brûla, dans Aix-la-Chapelle, le palais des Carolingiens. Il fut plusieurs fois chassé, banni, captif; sa femme, Béatrix d'Este, mère de la fameuse comtesse Mathilde, fut indignement retenue prisonnière par Henri III, qui finit par lui ravir son patrimoine et donner la Lorraine à la maison d'Alsace. Toutefois, quand l'empereur

Henri IV fut persécuté par les papes, et que tant de gens l'abandonnaient, le petit-fils du proscrit, le Godefroi de la croisade, ne manqua pas à son suzerain. L'empereur lui confia l'étendard de l'Empire, cet étendard que la famille de Godefroi avait fait chanceler, et contre lequel Mathilde soutenait celui de l'Église. Mais Godefroi le raffermir; du fer de ce drapeau, il tua l'anti-César, Rodolphe, le roi des prêtres (1080), et le porta ensuite, son victorieux drapeau, sur les murs de Rome, où il monta le premier³. Toutefois, d'avoir violé la ville de saint Pierre et chassé le pape, ce fut une grande tristesse pour cette âme pieuse. Dès que la croisade fut publiée, il vendit ses terres à l'évêque de Liège, et partit pour la terre sainte. Il avait dit souvent; étant encore tout petit, qu'il voulait aller avec une armée à Jérusalem⁴. Dix mille chevaliers le suivirent avec soixante-dix mille hommes de pied, Français, Lorrains, Allemands.

Godefroi appartenait aux deux nations; il parlait les deux langues. Il n'était pas grand de taille, et son frère Baudoin le passait de la tête; mais sa force était prodigieuse. On dit que, d'un coup d'épée, il fendait un cavalier de la tête à la selle; il faisait voler d'un revers la tête d'un bœuf ou d'un chameau⁵. En Asie, s'étant écarté, il trouva dans une caverne un des siens aux prises avec un ours; il attira la bête sur lui, et la tua, mais resta longtemps alité de ses cruelles morsures. Cet homme héroïque était d'une pureté singulière. Il ne se maria point, et mourut vierge à trente-huit ans⁶.

Le concile de Clermont s'était tenu au mois de novembre 1095. Le 15 août 1096, Godefroi partit avec les Lorrains et les Belges, et prit sa route par l'Allemagne et la Hongrie. En septembre, partirent le fils de Guillaume le Conquérant, le comte de Blois, son gendre, le frère du roi de France et le comte de Flandre; ils allèrent par l'Italie jusqu'à la Pouille; puis les uns passèrent à Durazzo, les autres tournèrent la Grèce. En octobre, nos Méridionaux, sous Raymond de Saint-Gille, s'acheminèrent par la Lombardie, le Frioul et la Dalmatie. Bohémond, avec ses Normands et Italiens, perça sa route par les

1. Anne Comnène.

2. Ce célèbre chef de la première croisade était né à Bézi, près Nivelles, dans un château qu'on montrait encore à la fin du dernier siècle.

3. La fatigue lui causa une fièvre violente, il fit vœu de se croiser et fut guéri. (Albéric.)

4. Guibert de Nogent. — Sa mère, sainte Ida, rêva un jour que le soleil descendait dans son sein. Cela si-

gnifiait, dit le biographe contemporain, que des rois sortiraient d'elle.

5. Robert le Moine. — Une autre fois il coupa un Turc par le milieu du corps... « Turcus duo factus est Turci : ut inferior alter in urbem equitaret, alter arcitenens in flumine nataret. » Raoul de Caen.

6. Il avait amené une colonie de moines qu'il établit à Jérusalem.



Pierre l'Ermite marchait à la tête, pieds nus, ceint d'une corde. (P. 262.)

déserts de la Bulgarie. C'était le plus court et le moins dangereux ; il valait mieux éviter les villes, et ne rencontrer les Grecs qu'en rase campagne. La sauvage apparition des premiers croisés, sous Pierre l'Ermite, avait épouvanté les Byzantins ; ils se repentaient amèrement d'avoir appelé les Francs, mais il était trop tard ; ils entraient en nombre innombrable par toutes les vallées, par toutes les avenues de l'empire. Le rendez-vous était à Constantinople. L'empereur eut beau leur dresser des pièges, les barbares s'en jouèrent dans leur force et leur masse ; le seul Hugues de Vermandois se laissa prendre. Alexis vit tous ces corps d'armée, qu'il avait cru dé-

truire, arriver un à un devant Constantinople et saluer leur bon ami l'empereur. Les pauvres Grecs, condamnés à voir défiler devant eux cette effrayante revue du genre humain, ne pouvaient croire que le torrent passât sans les emporter. Tant de langues, tant de costumes bizarres, il y avait bien de quoi s'effrayer.

La familiarité même de ces barbares, leurs plaisanteries grossières, déconcertaient les Byzantins. En attendant que toute l'armée fût réunie, ils s'établissaient amicalement dans l'empire, faisaient comme chez eux, prenant dans leur simplicité tout ce qui leur plaisait : par exemple, les plombs

des églises pour les revendre aux Grecs¹. Le sacré palais n'était pas plus respecté. Tout ce peuple de scribes et d'ennuques ne leur imposait guère. Ils n'avaient pas assez d'esprit et d'imagination pour se laisser saisir aux pompes terribles, au cérémonial tragique de la majesté byzantine. Un beau lion d'Alexis, qui faisait l'ornement et l'effroi du palais, ils s'amuserent à le tuer.

C'était une grande tentation que cette merveilleuse Constantinople pour des gens qui n'avaient vu que les villes de boue de notre Occident. Ces dômes d'or, ces palais de marbre, tous les chefs-d'œuvre de l'art antique entassés dans la capitale depuis que l'empire s'était tant resserré, tout cela composait un ensemble étonnant et mystérieux qui les confondait; ils n'y entendaient rien; la seule variété de tant d'industries et de marchandises était pour eux un inexplicable problème. Ce qu'ils y comprenaient, c'est qu'ils avaient grande envie de tout cela; ils doutaient même que la ville sainte valût mieux. Nos Normands et nos Gascons auraient bien voulu terminer là la croisade; ils auraient dit volontiers comme les petits enfants dont parle Guibert : « N'est-ce pas là Jérusalem ? »

Ils se souvinrent alors de tous les pièges que les Grecs leur avaient dressés sur la route; ils prétendirent qu'ils leur fournissaient des aliments nuisibles, qu'ils empoisonnaient les fontaines, et leur imputèrent les maladies épidémiques que les alternatives de la famine et de l'intempérance avaient pu faire naître dans l'armée. Bohémond et le comte de Toulouse soutenaient qu'on ne devait point de ménagements à ces empoisonneurs, et qu'en punition il fallait prendre Constantinople. On pourrait ensuite à loisir conquérir la terre sainte. La chose était facile s'ils se fussent accordés; mais le Normand comprit qu'en renversant Alexis il pourrait fort bien donner seulement l'empire au Toulousain. D'ailleurs, Godefroi déclara qu'il n'était pas venu pour faire la guerre à des chrétiens. Bohémond parla comme lui, et tira bon parti de sa vertu. Il se fit donner tout ce qu'il voulut par l'empereur².

Telle fut l'habileté d'Alexis, qu'il trouva moyen de décider ces conquérants, qui pouvaient l'écraser³, à lui faire hommage et lui

soumettre d'avance leur conquête. Hugues jura d'abord, puis Bohémond, puis Godefroi. Godefroi s'agenouilla devant le Grec, mit ses mains dans les siennes et se fit son vassal. Il en coûta peu à son humilité. Dans la réalité, les croisés ne pouvaient se passer de Constantinople; ne la possédant pas, il fallait qu'ils l'eussent au moins pour alliée et pour amie. Prêts à s'engager dans les déserts de l'Asie, les Grecs seuls pouvaient les préserver de la ruine. Ceux-ci promirent tout ce que l'on voulut pour se débarrasser : vivres, troupes auxiliaires, des vaisseaux surtout pour faire passer au plus tôt le Bosphore.

« Godefroi ayant donné l'exemple, tous se réunirent pour prêter serment. Alors un d'entre eux, c'était un comte de haute noblesse, eut l'audace de s'asseoir dans le trône impérial. L'empereur ne dit rien, connaissant de longue date l'outrecuidance des Latins. Mais le comte Baudouin prit cet insolent par la main et l'ôta de sa place, lui faisant entendre que ce n'était pas l'usage des empereurs de laisser assis à côté d'eux ceux qui leur avait fait hommage et qui étaient devenus leurs hommes; il fallait, disait-il, se conformer aux usages du pays où l'on vivait. L'autre ne répondait rien, mais il regardait l'empereur d'un air irrité, murmurant en sa langue quelques mots qu'on pourrait traduire ainsi : Voyez ce rustre qui est assis tout seul, lorsque tant de capitaines sont debout! L'empereur remarqua le mouvement de ses lèvres, et se fit expliquer ses paroles par un interprète, mais pour le moment il ne dit rien encore. Seulement, lorsque les comtes, ayant accompli la cérémonie, se retirèrent et saluèrent l'empereur, il prit à part cet orgueilleux, et lui demanda qui il était, son pays et son origine : « Je suis pur Franc, » dit-il, et des plus nobles. Je ne sais qu'une chose, c'est que dans mon pays il y a, à la rencontre de trois routes, une vieille église, « où quiconque a envie de se battre en duel « vient prier Dieu et attendre son adversaire. Moi, j'ai eu beau attendre à ce carrefour, personne n'a osé venir. » — « Eh bien! dit l'empereur, si vous n'avez pas « encore trouvé d'ennemi, voici le temps où « vous n'en manquerez pas⁴. »

1. Ceci ne se rapporte, il est vrai, qu'à la troupe conduite par Pierre l'Ermite.

2 On le mena dans une galerie du palais, où une porte, ouverte comme par hasard, lui faisait voir une chambre remplie du haut en bas d'or et d'argent, de bijoux et de meubles précieux. « Quelles conquêtes, s'écria-t-il, ne ferait-on pas avec un tel trésor. — Il est à

vous, » lui dit-on aussitôt. Il se fit peu prier pour accepter. (Anne Comnène.)

3 Ils parlaient des Grecs avec un souverain mépris... « Græculos istos omnium inertissimos, etc. » Guibert de Nogent.

4. Anne Comnène.

Les voilà dans l'Asie, en face des cavaliers turcs. La lourde masse avance, harcelée sur les flancs. Elle se pose d'abord devant Nicée. Les Grecs voulaient recouvrer cette ville; ils y menèrent les croisés. Ceux-ci, inhabiles dans l'art des sièges, auraient pu, avec toute leur valeur, y languir à jamais. Ils servirent du moins à effrayer les assiégés, qui traitèrent avec Alexis. Un matin les Francs virent flotter sur la ville¹ le drapeau de l'empereur, et il leur fut signifié du haut des murs de respecter une ville impériale.

Ils continuèrent donc leur route vers le Midi, fidèlement escortés par les Turcs, qui enlevaient tous les traîneurs. Mais ils souffraient encore plus de leur grand nombre.

Malgré les secours des Grecs, aucune provision ne suffisait, l'eau manquait à chaque instant sur ces arides collines. En une seule halte, cinq cents personnes moururent de soif. « Les chiens de chasse des grands seigneurs, que l'on conduisait en laisse, expirèrent sur la route, dit le chroniqueur, et les faucons moururent sur le poing de ceux qui les portaient. Des femmes accouchèrent de douleur; elles restaient toutes nues sur la plaine, sans souci de leurs enfants nouveaux nés². »

Ils auraient eu plus de ressources s'ils eussent eu de la cavalerie légère contre celle des Turcs. Mais que pouvaient des hommes pesamment armés contre ces nuées de vautours? L'armée des croisés voyageait, si je puis dire, captive dans un cercle de turbans et de cimenterres. Une seule fois les Turcs essayèrent de les arrêter et leur offrirent la bataille. Ils n'y gagnèrent pas; ils sentirent ce que pesaient les bras de ceux contre lesquels ils combattaient de loin avec tant d'avantage; toutefois la perte des croisés fut immense.

Ils parvinrent ainsi par la Cilicie jusqu'à Antioche. Le peuple aurait voulu passer outre, vers Jérusalem; mais les chefs insistèrent pour qu'on s'arrêtât. Ils étaient impatients de réaliser enfin leurs rêves ambitieux.

1. « Il envoya en même temps de grands présents aux chefs, sollicitant leur bienveillance pour ses lettres et par la voix de ses députés; il leur rendit mille actions de grâces pour ce loyal service, et pour l'accroissement qu'ils venaient de donner à l'empire. » Villelm. Tyr., l. III, c. XII. — « Il envoya, dit Guibert, l. III, c. IX, des dons infinis aux princes, et aux plus pauvres d'abondantes aumônes; il jetait ainsi des germes de haine parmi ceux de condition moyenne, dont sa munificence semblait se détourner. » Voy. aussi Raymond d'Agiles.

2. Albert d'Aix.

3. Raymond d'Agiles.

4. Trois cent soixante églises (Guibert de Nogent). — Alberic ne compte que trois cent quarante églises.

Déjà ils s'étaient disputé l'épée à la main la ville de Tarse; Baudouin et Tancrede soutenaient tous deux y être entrés les premiers. Une autre ville, qui allait exciter une semblable querelle, fut démolie par le peuple, lui se souciait peu des intérêts des chefs, et ne voulait pas être retardé³.

La grande ville d'Antioche avait trois cent soixante églises, quatre cent cinquante tours. Elle avait été la métropole de cent cinquante-trois évêchés⁴. C'était là une belle proie pour le comte de Saint-Gille et pour Bohémond. Antioche pouvait seule les consoler d'avoir manqué Constantinople. Bohémond fut le plus habile. Il pratiqua les gens de la ville. Les croisés, trompés comme à Nicée, virent flotter sur les murs le drapeau rouge des Normands⁵. Mais il ne put les empêcher d'y entrer, ni le comte Raymond de s'y fortifier dans quelques tours. Ils trouvèrent dans cette grande ville une abondance funeste après tant de jeûnes. L'épidémie les emporta en foule. Bientôt les vivres prodigués s'épuisèrent, et ils se trouvaient réduits de nouveau à la famine, quand une armée innombrable de Turcs vint les assiéger dans leur conquête. Un grand nombre d'entre eux, Hugues de France, Étienne de Blois, crurent l'armée perdue sans ressources, et s'échappèrent pour annoncer le désastre de la croisade.

Tel était, en effet, l'excès d'abattement de ceux qui restaient, que Bohémond ne trouva d'autre moyen pour les faire sortir des maisons où ils se tenaient blottis que d'y mettre le feu. La religion fournit un secours plus efficace. Un homme du peuple, averti par une vision, annonça aux chefs qu'en creusant la terre à telle place on trouverait la sainte lance qui avait percé le côté de Jésus-Christ⁶. Il prouva la vérité de sa révélation en passant dans les flammes, s'y brûla, mais on n'en cria pas moins au miracle⁷. On donna aux chevaux tout ce qui restait de fourrage, et, tandis que les Turcs jouaient et buvaient, croyant tenir ces affamés, ils sortent par

5. Foulcher de Chartres.

6. Raymond de Agil., p. 133. « Vidi ego hæc quæ loquor, et Dominicam lanceam ibi (in pugna) ferebam. » — Foulcher de Chartres s'écrie : *Audite fraudem et non fraudem!* et ensuite : *Invenit lanceam, fallaciter occultatam forsitan, c. x.*

7. Raymond d'Agiles : « Il se brûla, parce que lui-même il avait douté un instant; il le dit au peuple en sortant des flammes, et le peuple glorifia Dieu. » Selon Guibert de Nogent, il sortit du bûcher sain et sauf; mais le peuple se précipita sur lui pour déchirer ses habits et en garder les morceaux comme des reliques, et le pauvre homme, ballotté et meurtri, mourut de fatigue et d'épuisement.

toutes les portes, et en tête la sainte lance. Leur nombre leur sembla doublé par les escadrons des anges. L'innombrable armée des Turcs fut dispersée, et les croisés se retrouvèrent maîtres de la campagne d'Antioche et du chemin de Jérusalem.

Antioche resta à Bohémond, malgré les efforts de Raymond pour en garder les tours¹. Le Normand recueillit ainsi la meilleure part de la croisade. Toutefois il ne put se dispenser de suivre l'armée, et de l'aider à prendre Jérusalem. Cette prodigieuse armée était, dit-on, réduite alors à vingt-cinq mille hommes. Mais c'étaient les chevaliers et leurs hommes. Le peuple avait trouvé son tombeau dans l'Asie Mineure et dans Antioche.

Les Fatemites d'Égypte, qui, comme les Grecs, avaient appelé les Francs contre les Turcs, se repentirent de même. Ils étaient parvenus à enlever aux Turcs Jérusalem, et c'étaient eux qui la défendaient. On prétend qu'ils y avaient réuni jusqu'à quarante mille hommes.

Les croisés qui, dans le premier enthousiasme où les jeta la vue de la cité sainte, avaient cru pouvoir l'emporter d'assaut, furent repoussés par les assiégés. Il leur fallut se résigner aux lenteurs d'un siège, s'établir dans cette campagne désolée, sans arbres et sans eau. Il semblait que le démon eût tout brûlé de son souffle à l'approche de l'armée du Christ. Sur les murailles paraissaient des sorcières qui lançaient des paroles funestes sur les assiégeants. Ce ne fut point par des paroles qu'on leur répondit.

Des pierres lancées par les machines des chrétiens frappèrent une des magiciennes pendant qu'elle faisait ses conjurations².

Le seul bois qui se trouvât dans le voisinage avait été coupé par les Génois et les Gascons, qui en firent des machines; sous la direction du vicomte de Béarn. Deux tours roujantes furent construites pour le comte de Saint-Gille et pour le duc de Lorraine. Enfin, les croisés ayant fait, pieds nus, pen-

1. « Tancrede, dit son historien Raoul de Caen, eut d'abord grande envie de tomber sur les Provençaux; mais il se souvint qu'il est défendu de verser le sang chrétien; il aima mieux recourir aux expédients de Guiscard. Il fit entrer ses hommes pendant la nuit, et, lorsqu'ils furent en nombre, ils tirèrent leurs épées et chassèrent les soldats de Raymond, avec force soufflets. — L'origine de cette haine, ajoute-t-il, c'était une querelle pour du fourrage, au siège d'Antioche. Des fourrageurs des deux nations s'étaient trouvés ensemble au même endroit, et s'étaient battus à qui aurait le blé. — Depuis lors, chaque fois qu'ils se rencontraient, ils déposaient leurs fardeaux et se chargeaient d'une grêle de coups de poing; le plus fort emportait la

dant huit jours, le tour de Jérusalem, toute l'armée attaqua; la tour de Godefroi fut approchée des murs, et, le vendredi 15 juillet 1099, à trois heures, à l'heure et au jour même de la passion, Godefroi de Bouillon descendit de sa tour sur les murailles de Jérusalem. La ville prise, le massacre fut effroyable³. Les croisés, dans leur aveugle ferveur, ne tenant aucun compte des temps, croyaient, en chaque infidèle qu'ils rencontraient à Jérusalem, frapper un des bourreaux de Jésus-Christ.

Quand il leur sembla que le Sauveur était assez vengé, c'est-à-dire quand il ne resta presque personne dans la ville, ils allèrent avec larmes et gémissements, en se battant la poitrine, adorer le saint tombeau.

Il s'agit ensuite de savoir quel serait le roi de la conquête, qui aurait le triste honneur de défendre Jérusalem. On institua une enquête sur chacun des princes, afin d'élire le plus digne; on interrogea leurs serviteurs, pour découvrir leurs vices cachés. Le comte de Saint-Gille, le plus riche des croisés, eût été élu probablement; mais ses serviteurs, craignant de rester avec lui à Jérusalem, n'hésitèrent pas à noircir leur maître et lui épargnèrent la royauté. Ceux du duc de Lorraine, interrogés à leur tour, après avoir bien cherché, ne trouvèrent rien à dire contre lui, sinon qu'il restait trop longtemps dans les églises, au delà même des offices, qu'il allait toujours s'enquérant aux prêtres des histoires représentées dans les images et les peintures sacrées, au grand mécontentement de ses amis, qui l'attendaient pour le repas⁴.

Godefroi se résigna, mais il ne voulut jamais prendre la couronne royale dans un lieu où le Sauveur en avait porté une d'épines. Il n'accepta d'autre titre que celui d'avoué et baron du saint sépulcre. Le patriarche réclamant Jérusalem et tout le royaume, le conquérant ne fit point d'objection; il céda tout devant le peuple, se réservant la jouissance seulement, c'est-à-dire la défense. Dès la pre-

proie. » C. 98, 99, p. 316. — Ensuite Raymond et les siens soutinrent l'authenticité de la sainte lance, « parce que les autres nations, dans leur simplicité, y apportaient des offrandes; ce qui enflait la bourse de Raymond. Mais le rusé Bohémond (*non imprudens, multumidus*. Rad. Cad., p. 317; Robert. Mon., ap. Bongars, p. 40) découvrit tout le mensonge. Cela eut pour suite la querelle. » C. 101, 102.

2. Guillaume de Tyr.

3. Les chrétiens indigènes avaient éprouvé, pendant le siège, les plus cruels traitements de la part des infidèles. (Guillaume de Tyr.)

4. Guillaume de Tyr.

mière année il lui fallut battre une armée innombrable d'Égyptiens, qui vinrent attaquer les croisés à Ascalon. C'était une guerre éternelle, une misère irrémédiable, un long martyre que Godefroi se trouvait avoir conquis. Dès le commencement, le royaume se trouvait infesté par les Arabes jusqu'aux portes de la capitale; l'on osait à peine cultiver les campagnes. Tancrede fut le seul des chefs qui voulut bien rester avec Godefroi. Celui-ci put à peine garder en tout trois cents chevaliers¹.

C'était cependant une grande chose pour la chrétienté d'occuper ainsi, au milieu des infidèles, le berceau de sa religion. Une petite Europe asiatique y fut faite à l'image de la grande. La féodalité s'y organisa dans une forme plus sévère même que dans aucun pays de l'Occident. L'ordre hiérarchique et tout le détail de la justice féodale y furent réglés dans les fameuses Assises de Jérusalem, par Godefroi et ses barons. Il y eut un prince de

1. A Antioche. Tancrede avait juré qu'il n'abandonnerait pas la place tant qu'il lui resterait quarante chevaliers. (Guibert.)

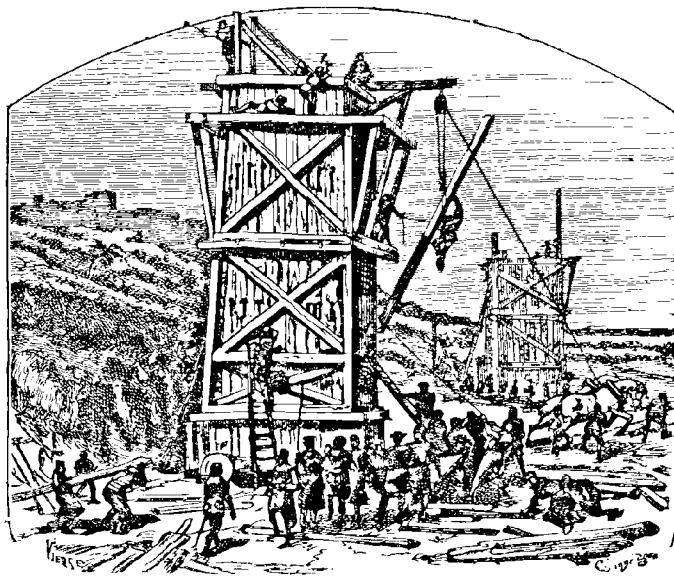
2. Guibert, l. II, c. 1 : « L'année dernière je m'entretenais avec un archidiacre de Mayence au sujet de la rébellion des siens, et je l'entendais vilipender notre roi et le peuple, uniquement parce que le roi avait bien accueilli et bien traité partout le seigneur pape Pascal, ainsi que des princes; il se moquait des Français à cette occasion, jusqu'à les appeler par dérision *Francions*. Je lui dis alors : « Si vous tenez les Français pour « tellement faibles ou lâches que vous croyiez pouvoir insulter par vos plaisanteries à un nom dont la célébrité « s'est étendue jusqu'à la mer indienne, dites-moi donc à « qui le pape Urbain s'adressa pour demander du secours « contre les Turcs? N'est-ce pas aux Français? » — *Id.*,

Galilée, un marquis de Jaffa, un baron de Sidon. Ces titres du moyen âge attachés aux noms les plus vénérables de l'antiquité biblique semblent un travestissement. Que la forteresse de David fût crénelée par un duc de Lorraine, qu'un géant barbare de l'Occident, un Gaulois, une tête blonde masquée de fer, s'appelât le marquis de Tyr, voilà ce que n'avait pas vu Daniel.

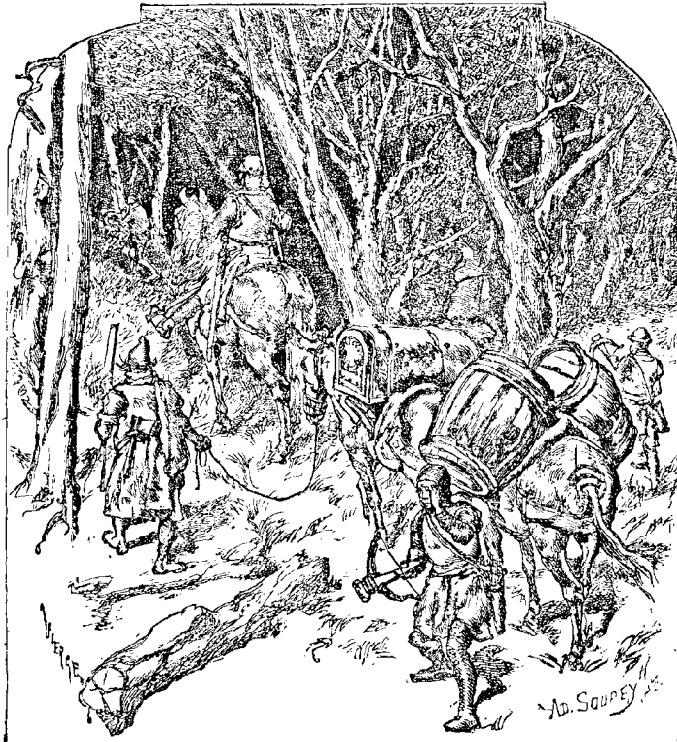
La Judée était devenue une France. Notre langue, portée par les Normands en Angleterre et en Sicile, le fut en Asie par la croisade. La langue française succéda, comme langue politique, à l'universalité de la langue latine. depuis l'Arabie jusqu'à l'Irlande. Le nom des Francs² devint le nom commun des Occidentaux. Et quelque faible encore que fut la royauté française, le frère du triste Philippe I^{er}, ce Hugues de Vermandois qui se sauva d'Antioche, n'en était pas moins appelé par les Grecs le frère du chef des princes chrétiens, et du roi des rois³.

l. IV, c. III : « Nos princes, ayant tenu conseil, résolurent alors de construire un fort sur le sommet d'une montagne qu'ils avaient appelée *Malreguard*, pour s'en faire un nouveau point de défense contre les agressions des Turcs. » La langue française dominait donc dans l'armée des croisés. Voy. aussi les suites de la quatrième croisade.

3. Ο βασιλεύς τῶν βασιλέων, καὶ ἀρχηγὸς τοῦ Φραγγικῆ σπαρχτοῦ. Mathieu Paris (ad ann. 1234, et Froissart (t. IV, p. 207) donnent au roi de France le titre de *Rex regum* et de chef de tous les rois chrétiens. — Les Turcs eux-mêmes voulurent descendre des Francs : « Dicunt se esse de Francorum generatione, et quia nullus homo naturaliter debet esse miles nisi Turci et Franci. » *Gesta Francorum*, ap. Bongars, p. 7.



Deux tours roulantes furent construites. (P. 268.)



CHAPITRE IV

Suites de la Croisade. Les Communes. Abailard. Première moitié du douzième siècle.

Il appartient à Dieu de se réjouir sur son œuvre, et de dire : Ceci est bon. Il n'en est pas ainsi de l'homme. Quand il a fait la sienne, quand il a bien travaillé, qu'il a bien couru et sué, quand il a vaincu, et qu'il le tient enfin, l'objet adoré, il ne le reconnaît plus, le laisse tomber des mains, le prend en dégoût, et soi-même. Alors ce n'est plus pour lui la peine de vivre; il n'a réussi, avec tant d'efforts, qu'à s'ôter son Dieu. Ainsi Alexandre mourut de tristesse quand il eut conquis l'Asie, et Alaric quand il eut pris Rome. Godefroi de Bouillon n'eut pas plus tôt la terre sainte qu'il s'assit découragé sur cette terre, et languit de reposer dans son sein. Petits et grands, nous sommes tous en ceci Alexandre et Godefroi. L'historien comme le héros.

Le sec et froid Gibbon lui-même exprime une émotion mélancolique, quand il a fini

1. « Je songeai que je venais de prendre congé de l'ancien et agréable compagnon de ma vie. » Mém. de Gibbon.

son grand ouvrage¹. Et moi, si j'ose aussi parler, j'entrevois, avec autant de crainte que de désir, l'époque où j'aurai terminé la longue croisade à travers les siècles que j'entreprends pour ma patrie.

La tristesse fut grande pour les hommes du moyen âge quand ils furent au but de cette aventureuse expédition et jouirent de cette Jérusalem tant désirée. Six cent mille hommes s'étaient croisés. Ils n'étaient plus que vingt-cinq mille en sortant d'Antioche, et, quand ils eurent pris la cité sainte, Godefroi resta pour la défendre avec trois cents chevaliers : quelques autres à Tripoli, avec Raymond; à Edesse avec Baudoin; à Antioche, avec Bohémond. Dix mille hommes revirent l'Europe. Qu'était devenu tout le reste?

Il était facile d'en trouver la trace; elle était marquée par la Hongrie, l'empire grec et l'Asie, sur une route blanche d'ossements. Tant d'efforts et un tel résultat! Il ne faut pas s'étonner si le vainqueur lui-même prit

la vie en dégoût. Godefroi n'accusa pas Dieu, mais il languit et mourut⁴.

C'est qu'il ne se doutait pas du résultat véritable de la croisade. Ce résultat, qu'on ne pouvait ni voir, ni toucher, n'en était pas moins réel. L'Europe et l'Asie s'étaient rapprochées, reconnues; les haïnes d'ignorance avaient déjà diminué. Comparons le langage des contemporains avant et après la croisade.

« C'était chose amusante, dit le farouche Raymond d'Agiles, de voir les Turcs, pressés de tous côtés par les nôtres, se jeter en fuyant les uns sur les autres et se pousser mutuellement dans les précipices : c'était un spectacle assez amusant et délectable⁵. »

Tout est changé après la croisade⁶. Le frère et successeur de Godefroi, le roi Baudouin, épouse une femme issue d'une famille illustre « parmi les gentils du pays. » Lui-même adopte leurs usages, prend une robe longue, laisse croître sa barbe, et se fait adorer à l'orientale. Il commence à compter les Sarrasins pour des hommes. Blessé, il refuse à ses médecins la permission de blesser un prisonnier pour étudier son mal⁷. Il a pitié d'une prisonnière musulmane qui accouche dans son armée; il arrête sa marche plutôt que de l'abandonner dans le désert⁸.

Que sera-ce des chrétiens eux-mêmes? Quels sentiments d'humanité, de charité, d'égalité, n'ont-ils pas eu l'occasion d'acquiescer dans cette communauté de périls et

d'extrêmes misères! La chrétienté, réunie un instant sous un même drapeau, a connu une sorte de patriotisme européen⁹. Quelques vœux temporelles qui se soient mêlées à leur entreprise, la plupart ont goûté de la vertu et rêvé la sainteté. Ils ont essayé de valoir mieux qu'eux-mêmes, et sont devenus chrétiens, au moins en haine des infidèles⁷.

Le jour où, sans distinction de libres et de serfs, les puissants désignèrent ainsi ceux qui les suivaient : NOS PAUVRES, fut l'ère de l'affranchissement⁸. Le grand mouvement de la croisade ayant un instant tiré les hommes de la servitude locale, les ayant menés au grand air par l'Europe et l'Asie, ils cherchèrent Jérusalem et rencontrèrent la liberté. Cette trompette libératrice de l'archange, qu'on avait cru entendre en l'an 1000, elle sonna un siècle plus tard dans la prédication de la croisade. Au pied de la tour féodale, qui l'opprimait de son ombre, le village s'éveilla. Cet homme impitoyable, qui ne descendait de son nid de vautour que pour dépouiller ses vassaux, les arma lui-même, les emmena, vécut avec eux, souffrit avec eux; la communauté de misères amollit son cœur. Plus d'un serf put dire au baron : « Monseigneur, je vous ai trouvé un verre d'eau dans le désert; je vous ai couvert de mon corps au siège d'Antioche ou de Jérusalem. »

Il dut y avoir aussi des aventures bizarres, des fortunes étranges. Dans cette mortalité

1. Guibert. Nov., l. VII, 22 : « Un prince d'une tribu voisine de Gentils lui envoya des présents infectés d'un poison mortel. Godefroi s'en servit sans défiance, tomba tout à coup malade, s'alita, et mourut bientôt après. Selon d'autres, il mourut de mort naturelle. » ...

2. Raym. d'Agiles. ap. Bongars, p. 149 : « Jocundum spectaculum tandem post multa tempora nobis factum... Accidit ibi quoddam satis nobis jucundum atque delectabile. » — Il raconte encore que le comte de Toulouse fit un jour arracher les yeux, couper les pieds, les mains et le nez à ses prisonniers; et il ajoute : « Quanta ibi fortitudine et consilio comes claruerit non facile referendum est. »

3. Guibert reconnaît que les Sarrasins peuvent atteindre un certain degré de vertu. « Hospitabatur (Roth, bertus Senior) apud aliquem... vitæ, quantum ad eos, sanctoris. »

4. Guibert. — Albert d'Aix dit, en parlant des premiers croisés : « Dieu les punit d'avoir exercé d'affreuses violences contre les juifs; car Dieu est juste, et ne veut pas qu'on emploie la force pour contraindre personne à venir à lui. »

5. Il lui donna pour la couvrir son propre manteau. (Guillaume de Tyr.)

6. On a vu plus haut que les barons avaient tous renoncé à leurs cris d'armes pour adopter le cri de la croisade; Dieu le veut! — Foulcher de Chartres : « Qui jamais a entendu dire qu'autant de nations, de langues différentes, aient été réunies en une seule armée,

Francs, Flamands, Frisons, Gaulois, Bretons, Allobroges, Lorrains, Allemands, Bavaïrois, Normands, Écossais, Anglais, Aquitains, Italiens, Apuliens, Ibères, Daces, Grecs, Arméniens? Si quelque Breton ou Teuton venait à me parler, il m'était impossible de lui répondre. Mais, quoique divisés en tant de langues, nous semblions tous autant de frères et de proches parents unis dans un même esprit par l'amour du Seigneur. Si l'un de nous perdait quelque chose de ce qui lui appartenait, celui qui l'avait trouvé le portait avec lui bien soigneusement, et pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'à force de recherches il eût découvert celui qui l'avait perdu, et le lui rendait de son plein gré, comme il convient à des hommes qui ont entrepris un saint pèlerinage. »

7. Guib. Nov., l. IV, c. xv. « Unde fiebat, ut nec mentio scorti, nec nomen prostibuli toleraretur haberi; præsertim cum pro hoc ipso scelere, gladiis Deo judicio vererentur addici. Quod si gravidam inveniri constitisset aliquam earum mulierum quæ probabantur carere maritis, atrocibus tradebatur cum suo lenone supplicis. » — Les mœurs sensuelles des Turcs contrastaient avec cette chasteté chrétienne. Après la grande bataille d'Antioche, on trouva dans les champs et les bois des enfants nouveau nés dont les femmes turques étaient accouchées pendant le cours de l'expédition. » Guibert, l. V.

8. Raym. d'Agiles. « Pauperes nostri... »

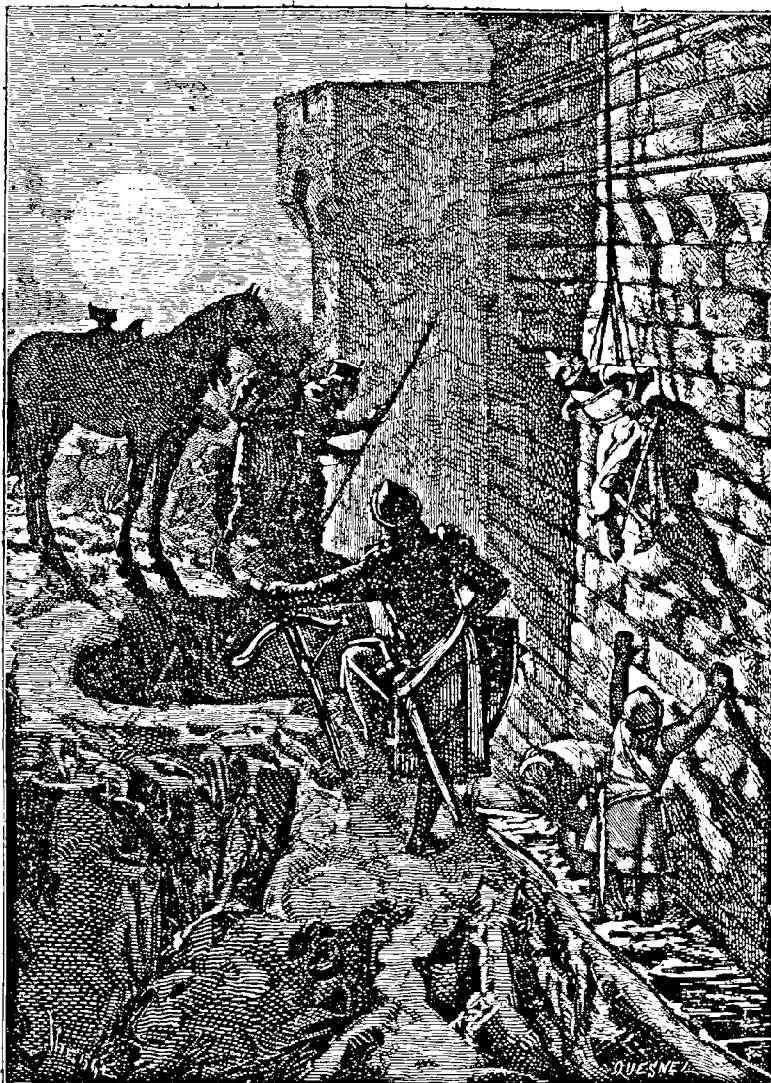


CHATEAU DE COUCY (AISNE), BÂTI DE 1225 A 1230, PAR ENGERRAND III. (Page 274.)

terrible, lorsque tant de nobles avaient péri, ce fut souvent un titre de noblesse d'avoir survécu. L'on sut alors ce que valait un homme. Les serfs eurent aussi leur histoire héroïque. Les parents de tant de morts se trouvèrent parents de martyrs. Ils appliquèrent à leurs pères, à leurs frères, les vieilles légendes de l'Église. Ils surent que c'était un pauvre homme qui avait sauvé Antioche en trouvant la sainte lance, et que les fils et les frères des rois s'étaient sauvés d'Antioche. Ils surent que le pape n'était point allé à la croisade, et que la sainteté des moines et des

prêtres avait été effacée par la sainteté d'un laïque, de Godefroi de Bouillon.

L'humanité recommença alors à s'honorer elle-même dans les plus misérables conditions. Les premières révolutions communales précèdent ou suivent de près l'an 1100. Ils s'avisèrent que chacun pouvait disposer du fruit de son travail, et marier lui-même ses enfants; ils s'enhardirent à croire qu'ils avaient droit d'aller et de venir, de vendre et d'acheter, et soupçonnèrent, dans leur outrecuidance, qu'il pouvait bien se faire que les hommes fussent égaux.



Le Seigneur de Montlhéry se fit descendre des murs avec une corde. (P. 276.)

Jusqu'à cette formidable pensée de l'égalité ne s'était pas nettement produite. On nous dit bien que, dès avant l'an 1000, les paysans de la Normandie s'étaient ameutés ; mais cette tentative fut réprimée sans peine. Quelques cavaliers coururent les campagnes, dispersèrent les vilains, leur coupèrent les pieds et les mains ; il n'en fut plus parlé¹. Les paysans, en général, étaient trop isolés. Leurs *jacqueries* devaient échouer dans tout

1. Will. Gemetic, l. V, ap. Scr. fr. X, 183 : « Rustici unanimes per diversos totius normanicæ patriæ plurima agentes conventicula, juxta suos libitus vivere decernebant ; quatenus tam in silvarum compendiis quam in aquarum commerciis, nullo obsistente ante statuti

le moyen âge. Ils étaient aussi, malheureusement il faut le dire, trop dégradés par l'esclavage, trop brutes, trop effarouchés par l'excès de leurs maux ; leur victoire eût été celle de la barbarie.

Mais c'était surtout dans les bourgs peuplés, qui s'étaient formés au pied des châteaux, que fermentaient les idées d'affranchissement. Les seigneurs laïques ou ecclésiastiques avaient encouragé la population

juris obice, legibus uterentur suis... Truncatis manibus ac pedibus, inutiles suis remisit... His rustici expertis, festinato concionibus omissis, ad sua aratra sunt reversi. »

de ces bourgades par des concessions de terre, désireux d'augmenter leur force et le nombre de leurs vassaux. Ce n'était pas de grandes et commerçantes cités, comme dans le Midi de la France et dans l'Italie; mais il y avait un peu d'industrie grossière, quelques forgerons, beaucoup de tisserands, des bouchers, des cabaretiers dans les villes de passage. Quelquefois les seigneurs attiraient des artisans habiles, au moins pour broder l'étoffe ou forger l'armure. Il fallait bien laisser un peu de liberté à ces hommes; ils portaient tout dans leurs bras, ils auraient quitté le pays.

C'était donc par les villes que devait commencer la liberté, par les villes du centre de la France, qu'elles s'appelaient villes privilégiées ou communes, qu'elles eussent obtenu ou arraché leurs franchises. L'occasion, en général, fut la défense des populations contre l'oppression et les brigandages des seigneurs féodaux; en particulier, la défense de l'Île-de-France contre le pays féodal par excellence, contre la Normandie. « A cette époque, dit Orderic Vital, la communauté populaire fut établie par les évêques, de sorte que les prêtres accompagnaient le roi aux sièges ou aux combats, avec les bannières de leurs paroisses et tous les paroissiens. » Ce fut, selon le même historien, un Montfort (famille illustre qui devait, au siècle suivant, détruire les libertés du midi de la France et fonder celles d'Angleterre), ce fut Amaury de Montfort qui conseilla à Louis le Gros, après sa défaite de Brenneville, d'opposer aux Normands les hommes des communes marchant sous la bannière de leurs paroisses (1119). Mais ces communes, rentrées dans leurs murailles, devinrent plus exigeantes. Ce fut pour leur humilité un coup mortel d'avoir vu une fois fuir devant leur bannière paroissiale les grands chevaux et les nobles chevaliers; d'avoir, avec Louis le Gros, mis fin aux brigandages des Rochefort, d'avoir forcé le re-

paire des Coucy. Ils se dirent avec le poète du douzième siècle: « Nous sommes hommes comme ils sont; tout aussi grand cœur nous avons; tout autant souffrir nous pouvons¹. » Ils voulurent tous quelques franchises, quelques privilèges; ils offrirent de l'argent; ils surent en trouver, indigents et misérables qu'ils étaient, pauvres artisans, forgerons ou tisserands, accueillis par grâce au pied d'un château, serfs réfugiés autour d'une église: tels ont été les fondateurs de nos libertés. Ils s'ôtèrent les morceaux de la bouche, aimant mieux se passer de pain. Les seigneurs, le roi, vendirent à l'enyl ces diplômes si bien payés.

Cette révolution s'accomplit partout sous mille formes et à petit bruit. Elle n'a été remarquée que dans quelques villes de l'Oise et de la Somme, qui, placées dans des circonstances moins favorables, partagées entre deux seigneurs, laïque et ecclésiastique, s'adressèrent au roi pour faire garantir solennellement des concessions souvent violées, et maintinrent une liberté précaire au prix de plusieurs siècles de guerres civiles. C'est à ces villes qu'on a plus particulièrement donné le nom de *communes*. Ces guerres sont un petit, mais dramatique incident de la grande révolution qui s'accomplissait, silencieusement et sous des formes diverses, dans toutes les villes du nord de la France.

C'est dans la vaillante et colérique Picardie, dont les communes avaient si bien battu les Normands, c'est dans le pays de Calvin et de tant d'autres esprits révolutionnaires, qu'eurent lieu ces explosions. Les premières communes furent Noyon, Beauvais, Laon, les trois patries ecclésiastiques². Joignez-y Saint-Quentin. L'Église avait jeté là les fondements d'une forte démocratie. Que l'exemple ait été donné par Cambrai, par les villes de la Belgique, c'est ce que nous examinerons plus tard, quand nous rencontrerons les révolutions tout autrement importantes des

1. Rob. Wace, Roman du Rou, vers 5979-6038.

Li païsan e li vilain
 Cil del boescage et cil del plain,
 Ne sai par kel entichement,
 Ne ki les meü premierement;
 Par vinz, par trentaines, par ceuz
 Unt tenez plusurs parloemenz...
 Privéement ont porparlé
 Et plusurs l'ont entre els juré
 Ke jamez, par lur volenté,
 N'arunt seigneur ne avré.
 Seigneur ne lur font se mal nun;
 Ne poent aveir od els raisun,
 Ne lur gaainz, ne lur laburs;
 Chesceun jur vunt a grant dolurs...
 Tute jur sunt lur bestes prises
 Pur aies e pur services...

« Pur kei nus laïssun damagier !
 « Metum nus fors de lor dangier ;
 « Nus sumes homes cum il sunt ,
 « Tex membres avum cum ils unt ,
 « Et altresi grans cor avum ,
 « Et altretant sofrir povum .
 « Ne nus faut fors cuer sulement ;
 « Alium nus par serement ,
 « Nos aveir e nus defendum ,
 « E toit ensemble nus tenum .
 « E si nus voilent guerrier ;
 « Bien avum , contre un chevalier ,
 « Trente u quarante païsansz
 « Maniables e combatans. »

2. Voy. Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*.

communes de Flandre. Nous ne pourrions ici que montrer en petit ce que nous trouverons plus loin sous des proportions colossales. Qu'est-ce que la commune de Laon à côté de cette terrible et orageuse cité de Bruges, qui faisait sortir trente mille soldats de ses portes, battait le roi de France et emprisonnait l'Empereur¹. Toutefois, grandes ou petites, elles furent héroïques, nos communes picardes, et combattirent bravement. Elles eurent aussi leur beffroi, leur tour, non pas inclinée et revêtue de marbre; comme les *miranda* d'Italie², mais parée d'une cloche sonore qui n'appelait pas en vain les bourgeois à la bataille contre l'évêque ou le seigneur. Les femmes y allaient contre les hommes. Quatre-vingts femmes voulurent prendre part à l'attaque du château d'Amiens, et s'y firent toutes blesser³, ainsi plus tard Jeanne Hachette au siège de Beauvais. Gaillarde et ricieuse population d'impétueux soldats et de joyeux conteurs, pays des mœurs légères, des fabliaux salés, des bonnes chansons et de Béranger. C'était leur joie, au douzième siècle, de voir le comte d'Amiens sur son gros cheval se risquer hors du pont-levis et caracoler lourdement; alors les cabaretiers et les bouchers se mettaient hardiment sur leurs portes et effarouchaient de leurs risées la bête féodale⁴.

On a dit que le roi avait fondé les communes. Le contraire est plutôt vrai⁵. Ce sont les communes qui ont fondé le roi. Sans elles, il n'aurait pas repoussé les Normands. Ces conquérants de l'Angleterre et des Deux-Siciles auraient probablement conquis la France.

Ce sont les communes, ou pour employer un mot plus général et plus exact, ce sont les *bourgeoisies*, qui, sous la bannière du saint de la paroisse, conquièrent la paix publique entre l'Oise et la Loire; et le roi à cheval portait en tête la bannière de l'abbaye de Saint-Denis⁶. Vassal comme comte de Vexin, abbé de Saint-Martin de Tours, chanoine de Saint-Quentin, défenseur des églises, il guerroyait saintement le brigandage

1. Maximilien, en 1492.

2. *Miranda*, c'est-à-dire les *merveilles*.

3. Guibert de Nogent.

4. Guibert de Nogent.

5. Louis VI s'était opposé à ce que les villes de la couronne se constituassent en communes. Louis VII suivit la même politique; à son passage à Orléans, il réprima des efforts qu'il regardait comme séditeux: « Là, apaisa l'orgueil et la forfennerie d'aucuns mursards de la cité, qui, pour raison de la commune, faisoient semblant de soi rebeller, et dresser contre la

des seigneurs de Montmorency et du Puiset et l'exécrable férocité des Coucy.

Il avait pour lui la bourgeoisie naissante et l'Église. La féodalité avait tout le reste, la force et la gloire. Il était perdu, ce pauvre petit roi, entre les vastes dominations de ses vassaux. Et plusieurs de ceux-ci étaient des grands hommes, au moins des hommes puissants par la vaillance, l'énergie, la richesse. Qu'était-ce qu'un Philippe I^{er}, ou même le brave Louis VI, le gros homme pâle⁷, entre *les rouges* Guillaume d'Angleterre et de Normandie, les Robert de Flandre, conquérants et pirates, les opulents Raymond de Toulouse, les Guillaume de Poitiers et les Foulques d'Anjou, troubadours ou historiens, enfin les Godefroi de Lorraine, intrépides antagonistes des empereurs, sanctifiés devant toute la chrétienté par la vie et la mort de Godefroi de Bouillon?

Le roi, qu'opposait-il à tant de gloire et de puissance? Pas grand'chose, à ce qu'il semble; ce qu'on ne peut voir ni toucher... le droit. Un vieux droit, rafraîchi de Charlemagne, mais prêché par les prêtres, et renouvelé par les poèmes qui commencent alors. En face de ce droit royal, les droits féodaux semblaient usurpés. Tout fief sans héritier devait revenir au roi, comme à sa source. Cela lui donnait une grande position et beaucoup d'amis. Il y avait avantage à être bien avec celui qui conférait les fiefs vacants. Cette qualité d'héritier universel était éminemment populaire. En attendant, l'Église le soutenait. L'alimentait; elle avait trop besoin d'un chef militaire contre les barons pour abandonner jamais le roi. On le vit à l'époque où Philippe I^{er} épousa scandaleusement Bertrade de Montfort, qu'il avait enlevée à son mari, Foulques d'Anjou. L'évêque de Chartres, le fameux Yves, fulmina contre lui, le pape lança l'interdit, le concile de Lyon condamna le roi; mais toute l'Église du Nord lui resta favorable; il eut pour lui les évêques de Reims, Sens, Paris, Meaux, Soissons, Noyon, Senlis, Arras, etc.

Louis VI, qui, dans sa vieillesse, fut appelé

couronne, mais moult y en eut de ceux qui cher le comparèrent (payèrent); car il en fit plusieurs mourir et détruire de male mort, selon le fait qu'ils avoient desservi. » Gr. Chron. de Saint-Denis. Il abolit la commune de Vézelay.

6. C'est le fameux Oriflamme. Il devint l'étendard des rois de France, lorsque Philippe I^{er} eut acquis le Vexin, qui relevait de l'abbaye de Saint-Denis.

7. Il fut empoisonné dans sa jeunesse, et en resta pâle toute sa vie. (Orderic Vital.)

le Gros, avait été d'abord surnommé l'*Éveillé*. Son règne est en effet le réveil de la royauté. Plus vaillant que son père, plus docile à l'Église, c'est pour elle qu'il fit ses premières armes, pour l'abbaye de Saint-Denis, pour les évêchés d'Orléans et de Reims. Si l'on songe que les terres d'Église étaient alors les seuls asiles de l'ordre et de la paix, on sentira combien leur défenseur faisait œuvre charitable et humaine. Il est vrai qu'il y trouvait son compte; les évêques, à leur tour, armaient leurs hommes pour lui. C'est lui qui protégeait leurs pèlerins, leurs marchands, qui affluaient à leurs foires, à leurs fêtes; il assurait la grande route de Tours et d'Orléans à Paris, et de Paris à Reims. Le roi et le comte de Blois et de Champagne s'efforçaient de mettre un peu de sécurité entre la Loire, la Seine et la Marne, petit cercle resserré entre les grandes masses féodales de l'Anjou, de la Normandie, de la Flandre; celle-ci avançait jusqu'à la Somme. Le cercle compris entre ces grands fiefs fut la première arène de la royauté, le théâtre de son histoire héroïque. C'est là que le roi soutint d'immenses guerres, des luttes terribles contre ces lieux de plaisance qui sont aujourd'hui nos faubourgs. Nos champs prosaïques de Brie et de Hurepoix ont eu leurs Iliades.

Les Montfort et les Garlande soutenaient souvent le roi; les Coucy, le seigneurs de Rochefort, du Puiset surtout, étaient contre lui; tous les environs étaient infestés de leurs brigandages. On pouvait aller encore avec quelque sûreté de Paris à Saint-Denis; mais, au delà, on ne chevauchait plus que la lance sur la cuisse; c'était la sombre et malencontreuse forêt de Montmorency. De l'autre côté, la tour de Montlhéry exigeait un péage. Le roi ne pouvait voyager qu'avec une armée de sa ville d'Orléans à sa ville de Paris.

La croisade fit la fortune du roi. Ce terrible seigneur de Montlhéry prit la croix, mais il n'alla pas plus loin qu'Antioche. Quand les chrétiens y furent assiégés, il laissa là ses compagnons d'armes, ses frères de pèlerinage, se fit descendre des murs avec une corde, à l'exemple de quelques autres, et revint d'Asie en Hurepoix avec le surnom de *Danseur de corde*. Cela humanisa le fier baron; il donna à l'un des fils du roi sa fille et

son château¹. C'était lui donner la route entre Paris et Orléans.

L'absence des grands barons ne fut pas moins utile au roi. Étienne de Blois, qui avait fait comme le seigneur de Montlhéry, voulut retourner en Asie. Le brillant comte de Poitiers, le roué et le troubadour, sentit qu'on n'était point un chevalier accompli sans avoir été à la terre sainte. Il comptait bien trouver romanesques aventures et matière à quelques bons contes². De son duché d'Aquitaine, ne lui souciait guère. Il offrit au roi d'Angleterre de le lui céder pour quelque argent comptant. Il partit avec une grande armée, tous ses hommes, toutes ses maîtresses³. Pour les Languedociens, c'était une croisade non interrompue entre Tripoli et Toulouse. Alphonse *Jourdain* était comte de Tripoli. Son père avait manqué la royauté de Jérusalem : elle fut offerte au comte d'Anjou, qui l'accepta et s'y ruina. Les Angevins n'avaient que faire de la terre sainte. Pour les populations commerçantes et industrielles du Languedoc, à la bonne heure, c'était un excellent marché; ils en tiraient les denrées du Levant, à l'envi des Pisans et des Vénitiens.

Ainsi la lourde féodalité s'était mobilisée, déracinée de la terre. Elle allait et venait, elle vivait sur les grandes routes de la croisade, entre la France et Jérusalem. Pour les Normands, ils n'avaient pas besoin d'autre croisade que l'Angleterre; elle suffisait bien à les occuper. Le roi seul restait fidèle au sol de la France, plus grand chaque jour par l'absence et la préoccupation des barons. Il commença à devenir quelque chose dans l'Europe. Il reçut, lui, cet adversaire des petits seigneurs de la banlieue de Paris, une lettre de l'empereur Henri IV, qui se plaignait au *roi des Celtes* de la violence du pape⁴. Son titre faisait une telle illusion sur ses forces, que, des Pyrénées, le comte de Barcelone lui demanda du secours contre la terrible invasion des Almoravides qui menaçaient l'Espagne et l'Europe. De même, quand le héros de la croisade, ce glorieux Bohémond, prince d'Antioche, vint implorer la compassion du peuple pour les chrétiens d'Asie, il crut faire une chose populaire en épousant la sœur de Louis le Gros⁵. Bohémond n'avait garde de solliciter les secours des Normands, ses compatriotes; le comte

1. Philippe 1^{er} disait à son fils Louis le Gros: « Age, fili, serva excubans turrim, cujus devexatione pene consenui, cujus dolo et fraudulenta nequitia nunquam pacem bonam et quietem habere potui. » Suger.

2. Il voyageait quelquefois dans ce seul but.

3. Guibert de Nogent. « Examina contraxerat puel-larum. »

4. Sigebert de Gemblours.

5. Suger.

de Barcelone se défiait de ses voisins de Toulouse. Personne ne se défiait du roi de France.

Ce qui faisait le danger de sa position, mais qui le rendait cher aux églises et aux bourgeoisies du centre de la France, c'était le voisinage des Normands. Ils avaient pris Gisors au mépris des conventions, et, de là, dominaient le Vexin presque jusqu'à Paris. Ces conquérants ne respectaient rien. La toute petite royauté de France ne leur aurait pas tenu tête sans la jalousie de la Flandre et de l'Anjou. Le comte d'Anjou demanda et obtint le titre de sénéchal du roi de France. C'était le droit de mettre les plats sur la table; mais la féodalité ennoblissait tous les offices domestiques; et le comte d'Anjou était trop puissant pour croire qu'on pût tirer jamais parti contre lui de cette domesticité volontaire, qui équivalait à une étroite ligue contre les Normands.

Les Normands n'eurent aucun avantage décisif; ils n'employaient contre le roi de France que la moindre partie de leurs forces. Dans la réalité, la Normandie n'était pas chez elle, mais en Angleterre. Leur victoire à Brenneville, dans un combat de cavalerie où les deux rois se rencontrèrent et firent assez bien de leur personne, n'eut point de résultat. Dans cette célèbre bataille du douzième siècle, il y eut, dit Orderic Vital, trois hommes de tués. Qu'on dise encore que les temps chevaleresques sont les temps héroïques (1119).

Cette défaite fut cruellement vengée par les milices des communes, qui pénétrèrent en Normandie et y commirent d'affreux ravages. Elles étaient conduites par les évêques eux-mêmes, qui ne craignaient rien tant que de tomber sous la féodalité normande. Le roi espérait tirer un parti bien plus avantageux encore de la protection ecclésiastique, lorsque Calixte II excommunia l'empereur Henri V au concile de Reims, où siégeaient quinze archevêques et deux cents évêques. Louis s'y présenta, accusa humblement devant le pape le roi normand d'Angleterre, Henri Beauclerc, comme le violateur du droit des gens, et l'allié des seigneurs qui désolaient les campagnes. « Les évêques, dit-il, détestaient avec raison Thomas de Marne, brigand séditionnaire qui ravageait toute la province; aussi m'ordonnèrent-ils d'attaquer cet ennemi des

voyageurs et de tous les faibles; les loyaux barons de France se réunirent à moi pour réprimer les violateurs des lois, et ils combattirent pour l'amour de Dieu avec toute l'assemblée de l'armée chrétienne. Le comte de Nevers, revenant paisiblement, avec mon congé, de cette expédition, a été pris et retenu jusqu'à ce jour par le comte Thibaut, quoiqu'une foule de seigneurs ait supplié Thibaut de ma part de le remettre en liberté, et que les évêques aient mis toute sa terre sous l'anathème. » Lorsque le roi eut parlé, les prélats français attestèrent qu'il avait dit la vérité. Mais le pape avait bien assez de sa lutte contre l'empereur, sans se faire encore un ennemi du roi d'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, le roi de France était tellement l'homme de l'Église, qu'elle lui laissait exercer paisiblement ce droit d'investiture pour lequel le pape excommuniait l'empereur¹. Ce droit n'avait pas d'inconvénient dans la main du protégé des évêques. Louis d'ailleurs inspirait tant de confiance! C'était un prince selon Dieu et selon le monde.

Henri Beauclerc avait supplanté son frère Robert. Louis le Gros prit sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert. Il essaya en vain de l'établir en Normandie, mais il l'aïda à se faire comte de Flandre. Lorsque le comte de Flandre, Charles le Bon, eut été massacré par les hommes de Bruges, Louis entreprit cette expédition lointaine, vengea le comte d'une manière éclatante, et décida les Flamands à prendre pour comte le Normand Guillaume Cliton. On s'habitua ainsi à regarder le roi de France comme le ministre de la Providence.

Plus lointaines encore, et non moins éclatantes, furent ses expéditions dans le Midi. A l'époque de la croisade, le comte de Bourges avait vendu au roi son comté². Cette possession, dont le roi était séparé par tant de terres plus ou moins ennemies, acquit de l'importance lorsque, en 1115, le seigneur du Bourbonnais, voisin du Berry, appela le roi à son secours contre le frère de son prédécesseur, qui lui disputait cette seigneurie. Louis le Gros y passa avec une armée et le protégea efficacement. Dès lors, il eut pied dans le Midi. Par deux fois, il y fit une espèce de croisade en faveur de l'évêque de Clermont, qui se disait opprimé par le comte

1. Les moines de Saint-Denis élurent Suger pour abbé sans attendre la présentation royale. Louis s'en montra fort irrité, et mit en prison plusieurs moines. (Suger.) — Ainsi l'exception prouve ici la règle.

2. Il le lui avait acheté 60,000 liv. Foulques le Rechin avait aussi cédé le Gâtinais, pour obtenir sa neutralité.

d'Auvergne. Les grands vassaux du Nord, comtes de Flandre, d'Anjou, de Bretagne, et plusieurs barons normands, le suivirent volontiers. C'était un grand plaisir pour eux de faire une campagne dans le Midi. Les réclamations du comte de Poitiers, duc d'Aquitaine et suzerain du comte d'Auvergne, ne furent point écoutées. Quelques années après, l'évêque du Puy-en-Velay demanda un privilège au roi de France, prétextant l'absence de son seigneur, le comte de Toulouse, qui était alors à la terre sainte (1134).

On vit dès l'an 1124 combien le roi de France était devenu puissant. L'empereur Henri V, excommunié au concile de Reims, gardait rancune aux évêques et au roi. Son gendre Henri Beauclerc l'engageait d'ailleurs à envahir la France. L'empereur en voulait, dit-on, à la ville de Reims. A l'instant toutes les milices s'armèrent¹. Les grands seigneurs envoyèrent leurs hommes: Le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, celui de Vermandois, le comte même de Champagne, qui faisait alors la guerre à Louis le Gros en faveur du roi normand, les comtes de Flandre, de Bretagne, d'Aquitaine, d'Anjou, accoururent contre les Allemands, qui n'osèrent pas avancer. Cette unanimité de la France du Nord, sous Louis le Gros, contre l'Allemagne, semblait annoncer, un siècle d'avance, la victoire de Bouvines, comme son expédition en Auvergne fait déjà penser à la conquête du Midi au treizième siècle.

Telle fut, après la première croisade, la résurrection du roi et du peuple. Peuple et roi se mirent en marche sous la bannière de Saint-Denis. *Montjoye Saint-Denys* fut le cri de la France. Saint-Denis et l'Église, Paris et la royauté, en face l'un et l'autre. Il y eut un centre, et la vie s'y porta; un cœur de peuple y battit. Le premier signe, la première pulsation, c'est l'élan des écoles et la voix d'Abailard. La liberté, qui sonnait si bas dans le beffroi des communes de Picar-

die, éclata dans l'Europe par la voix du logicien breton. Le disciple d'Abailard, Arnaldo de Brescia, fut l'écho qui réveilla l'Italie. Les petites communes de France eurent, sans s'en douter, des sœurs dans les cités lombardes et dans Rome, cette grande commune du monde antique.

La chaîne des libres penseurs rompue, ce semble, après Jean le Scot², s'était renouée par notre grand Gerbert, qui fut pape en l'an 1000. Élève à Cordoue et maître à Reims³, Gerbert eut pour disciple Fulbert de Chartres, dont l'élève, Bérenger de Tours, effraya l'Église par le premier doute sur l'Eucharistie. Peu après, le chanoine Roscelin de Compiègne osa toucher à la Trinité. Il enseignait de plus que les idées générales n'étaient que des mots: « L'homme vertueux est une réalité, la vertu n'est qu'un son. » Cette réforme hardie habitua à ne voir que des personnifications dans les idées qu'on avait réalisées. Ce n'était pas moins que le passage de la poésie à la prose. Cette hérésie logique fit horreur aux contemporains de la première croisade; le nominalisme, comme on l'appela, fut étouffé pour quelque temps.

Les champions ne manquèrent pas à l'Église contre les novateurs. Les lombards Lanfranc et saint Anselme, tous deux archevêques de Kenterbury, combattirent Bérenger et Roscelin. Saint Anselme, esprit original, trouva déjà le fameux argument de Descartes pour l'existence de Dieu. « Si Dieu n'existait pas, je ne pourrais le concevoir »⁴. Ce fut pour lui une grande joie d'avoir fait cette découverte après une longue insomnie. Il inscrit sur son livre: « L'insensé a dit: Il n'y a pas de Dieu. » Un moine osa trouver la preuve faible, et intituler sa réponse: *Petit Livre pour l'insensé*⁵. Ces premiers combats n'étaient que des préludes. Grégoire VII défendit qu'on inquiétât Bérenger⁶. C'était alors la querelle des investitures, la lutte matérielle, la guerre contre l'empereur. Une autre lutte allait commencer, bien plus

1. Suger.

2. Il y a moins de lacunes dans la suite des historiens. Les plus distingués qui parurent furent d'abord des Allemands, comme Othon de Freysingen, pour célébrer les grands empereurs de la maison de Saxe, puis les Normands d'Italie et de France, Guillaume Malaterra, Guillaume de Jumièges, et le chapelain du conquérant de l'Angleterre, Guillaume de Poitiers. La France proprement dite avait eu le spirituel Raoul Glaber, et un siècle après, entre une foule d'historiens de la croisade, l'éloquent Guibert de Nogent; Raymond d'Agiles appartient au Midi.

3. Depuis longtemps des écoles de théologie s'étaient formées aux grands foyers ecclésiastiques: d'abord à

Poitiers, à Reims, puis au Bec, au Mans, à Auxerre, à Laon et à Liège. Orléans et Angers professaient spécialement le droit. Des écoles juives avaient osé s'ouvrir à Béziers, à Lunel, à Marseille. De savants rabbins enseignaient à Carcassonne; dans le Nord même, sous le comte de Champagne, à Troyes et Vitry, et dans la ville royale d'Orléans.

4. Proslodium, c. II.

5. *Libellus pro insipiente*.

6. Les partisans de l'empereur accusèrent Grégoire d'avoir ordonné un jeûne aux cardinaux, pour obtenir de Dieu qu'il montrât qui avait raison sur le corps du Christ, Bérenger ou l'Église romaine.

grave, dans la sphère de l'intelligence, lorsque la question descendrait de la politique à la théologie, à la morale, et que la moralité même du christianisme serait mise en question. Ainsi Pélagé vint après Arius, Abailard après Bérenger,

L'Église semblait paisible. L'école de Laon et celle de Paris étaient occupées par deux élèves de saint Anselme de Kentorbury, Anselme de Laon et Guillaume de Champeaux. Cependant, de grands signes apparaissaient : les Vaudouls avaient traduit la Bible en langue vulgaire; les Institutes furent aussi traduites; le droit fut enseigné en face de la théologie, à Orléans et à Angers. L'existence de l'école de Paris était pour l'Église un danger. Les idées, jusque-là dispersées, surveillées dans les diverses écoles ecclésiastiques, allaient converger vers un centre. Ce grand nom d'Université commençait dans la capitale de la France, au moment où l'universalité de la langue française semblait presque accomplie. Les conquêtes des Normands, la première croisade l'avaient porté partout, ce puissant idiome philosophique, en Angleterre, en Sicile, à Jérusalem. Cette circonstance seule donnait à la France, à la France centrale, à Paris, une force immense d'attraction. Le français de Paris devint peu à peu proverbial¹. La féodalité avait trouvé dans la ville royale son centre politique; cette ville allait devenir la capitale de la pensée humaine.

Celui qui commença cette révolution n'était pas un prêtre; c'était un beau jeune homme², brillant, aimable, de noble race³. Personne ne faisait comme lui des vers d'amour en langue vulgaire; il les chantait lui-

même. Avec cela, une érudition extraordinaire pour le temps; lui seul alors savait le grec et l'hébreu. Peut-être avait-il fréquenté les écoles juives (il y en avait plusieurs dans le Midi), ou les rabbins de Troyes, de Vitry ou d'Orléans. Il y avait alors deux écoles principales à Paris, la vieille école épiscopale du parvis Notre-Dame, et celle de Sainte-Geneviève, sur la montagne où brillait Guillaume de Champeaux, Abailard vint s'asseoir parmi ses élèves, lui soumit des doutes, l'embarrassa, se joua de lui, et le condamna au silence. Il en eût fait autant d'Anselme de Laon, si le professeur, qui était évêque, ne l'eût chassé de son diocèse. Ainsi allait ce chevalier errant de la dialectique, démontant les plus fameux champions. Il dit lui-même qu'il n'avait renoncé à l'autre escrime, à celle des tournois, que par amour pour les combats de la parole⁴. Vainqueur dès lors et sans rival, il enseigna à Paris et à Melun, où résidait Louis le Gros et où les seigneurs commençaient à venir en foule. Ces chevaliers encourageaient un homme de leur ordre qui avait battu les prêtres sur leur propre terrain et qui réduisait au silence les plus suffisants des clercs.

Les prodigieux succès d'Abailard s'expliquent aisément. Il semblait que pour la première fois l'on entendait une voix libre, une voix humaine. Tout ce qui s'était produit dans la forme lourde et dogmatique de l'enseignement cléricale, sous la rude enveloppe du moyen âge, apparut dans l'élégance antique, qu'Abailard avait retrouvée. Le hardi jeune homme simplifiait, expliquait, popularisait, humanisait⁵. A peine laissait-il quelque chose d'obscur et de divin dans les plus

1. Chaucer dit d'une abbesse anglaise de haut parage : « Elle parlait français parfaitement et gracieusement, comme on l'enseigne à Stratford-att-Bow, car pour le français de Paris, elle n'en savait rien. »

2. Epistola I, Heloïsse ad Abel. (Abel. et Hel. opera, edid. Duchesne) : « Quod enim bonum animi vel corporis tuam non exornabat adolescentiam ? » — Abelardi Liber Calamitatum mearum, p. 10 : « Juventutis et formæ gratiâ. »

Abel. liber Calam., p. 12 : « Jam (à l'époque de son amour) si quā invenire licebat carmina, erant amatoria, non philosophiæ secreta. Quorum etiam carminum pleraque, adhuc in multis, sicut et ipse nosti, frequentantur et decantantur regionibus, ab his maxime quos vita simul oblectabat. » — Heloïssæ epist. I : « Duo autem, fateor, tibi specialiter inerant quibus feminarum quarumlibet animos statim allicere poterat; dictandi videlicet, et cantandi gratiâ. Quæ ceteros minime philosophos assecutos esse novimus. Quibus quidem quasi ludo quodam laborem exercitii recreans philosophici, pleraque amatorio metro vel rhythmo composita reliquisti carmina, quæ præ nimia suavitate tam dictaminis quam cantus sæpius frequentata, tum in ore

omnium nomen incessanter tenebant; ut etiam illiteratos melodiæ dulcedo tui non sineret immemores esse. Atque hinc maxime in amorem tuum femine suspirabant. Et cum horum pars maxima carminum nostros decantaret amores, multis me regionibus brevi tempore nuntiavit, et multarum in me feminarum accendit invidiam. »

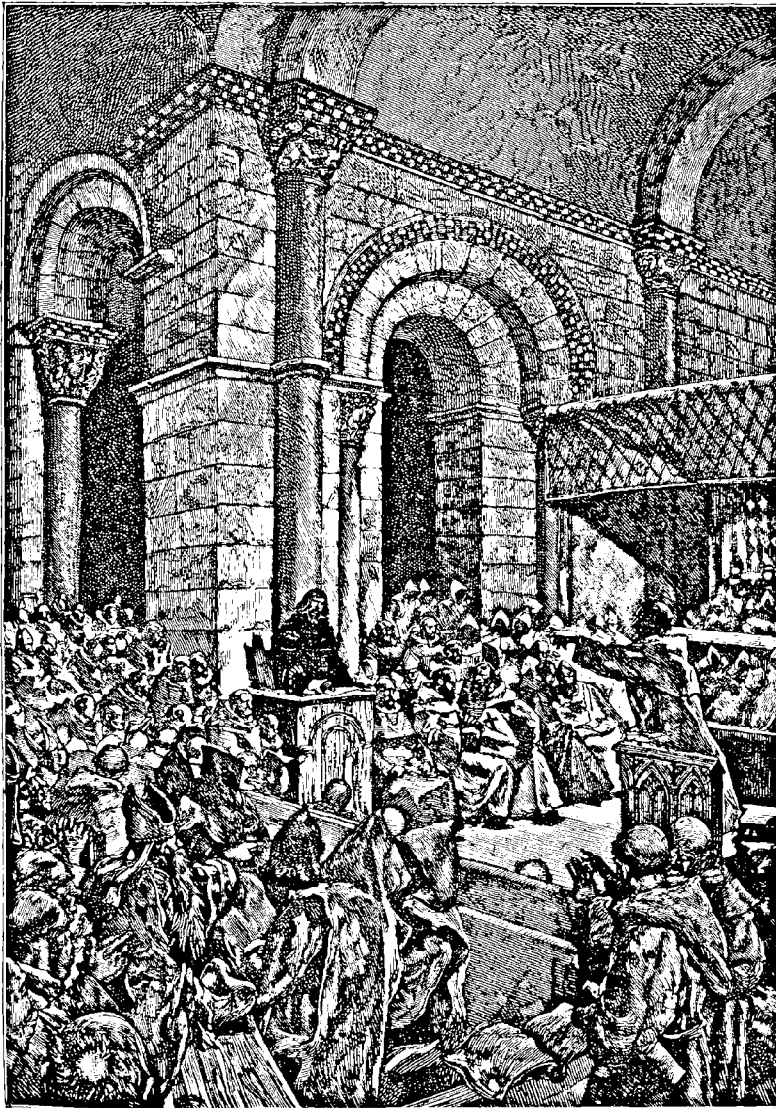
Liber Calam., p. 4 : « Et quoniam dialecticorum rationum armaturam omnibus philosophiæ documentis prætuli, his armis alia commutavi et trophæis bellorum conflictus prætuli disputationum. Præinde diversas disputando perambulans provincias.... »

Liber. Calam., p. 5 : « Quoniam de potentibus terre nonnullos ibidem habebat (Guillelmus Campellensis) æmulos, fretus eorum auxilio, voti mei compos extiti. »

3. Né en 1079, près de Nantes; il était fils aîné, et renonça à son droit d'aînesse.

4. On voit par une de ses lettres qu'il avait d'abord étudié les lois.

5. « De là l'enivrement des laïques et la stupéfaction des docteurs. Nouveau Pierre l'Ermite d'une croisade intellectuelle, il entraînait après lui une jeunesse tourmentée de l'inextinguible soif de savoir, aventureuse e

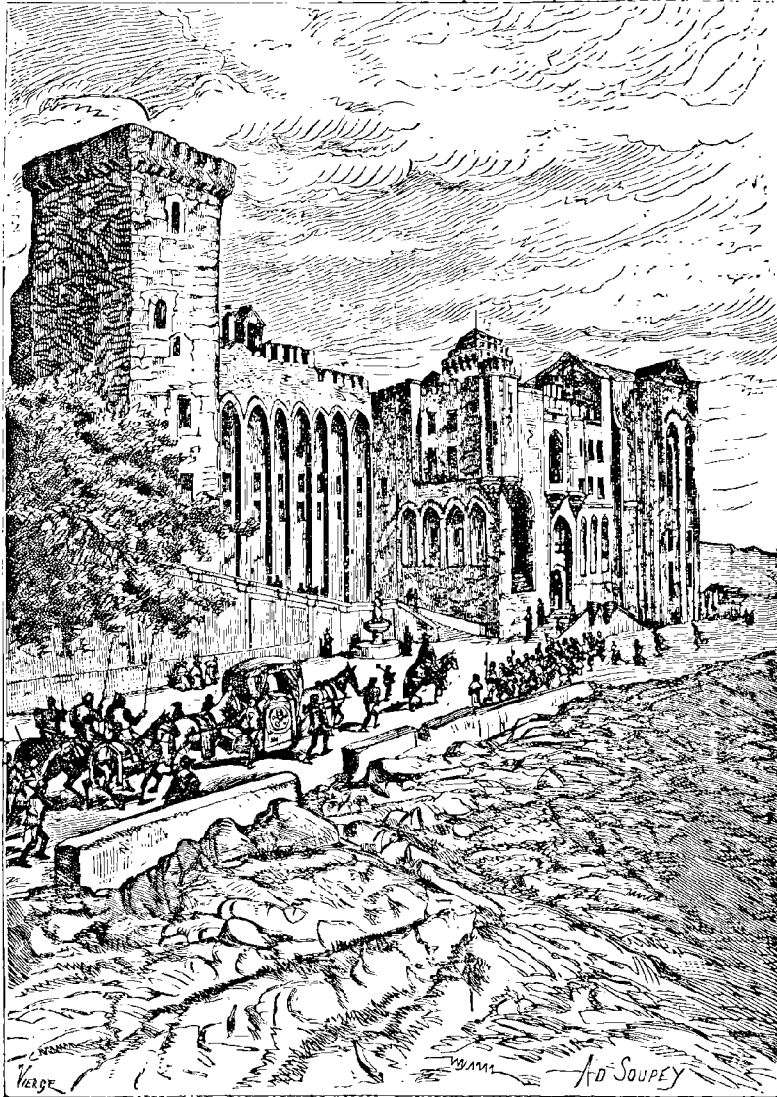


« Abailard se trouble, s'irrite, s'égare. » (P. 234.)

formidables mystères. Il semblait que jusque-là l'Église eût bégayé, et qu'Abailard parlait. Tout devenait doux et facile : il traitait

poliment la religion, la maniait doucement, mais elle lui fondait dans la main. Il ramenait la religion à la philosophie, à la militante, impatiente de s'élancer vers un autre Orient inconnu, et d'y conquérir, non pas le tombeau du Christ, mais le Verbe éternellement vivant et Dieu lui-même. De l'Europe entière accouraient par milliers ces jeunes et ardents pèlerins de la pensée, tout bardés de logique et tout hérissés de syllogismes. » « Rien ne les arrêtait, dit un contemporain, ni la distance, ni la profondeur des vallées, ni la hauteur des montagnes, ni la peur des brigands, ni la mer et ses tempêtes. La France, la Bretagne, la Normandie, le Poitou, la Gascogne, l'Espagne, l'Angleterre, la Flandre, les Teatens et les Suédois célébraient ton génie, t'envoyaient leurs enfants ;

et Rome, cette maîtresse des sciences, montrait en te passant ses disciples, que ton savoir était encore supérieur au sien. » (Foulques, prieur de Deuil.) « Lui seul, ajoute un autre de ses admirateurs, savait tout ce qu'il est possible de savoir. » De son école, où cinq mille auditeurs ordinairement venaient acheter sa doctrine à prix d'or, sortirent successivement un pape (Célestin II), dix-neuf cardinaux, plus de cinquante évêques ou archevêques, une multitude infinie de docteurs, et avec eux une espèce de régénération intérieure de l'Église d'Occident. » Les Réformateurs au douzième siècle, par M. N. Peyrat, p. 128, 1860.



LE CHATEAU DES PAPES A AVIGNON.

morale, à l'humanité¹. *Le crime n'est pas dans l'acte, disait-il, mais dans l'intention, dans la conscience. Ainsi plus de péché d'habitude ni d'ignorance. Ceux-là même n'ont pas péché qui ont crucifié Jésus sans savoir qu'il fût le Sauveur. Qu'est-ce que le péché*

1. C'est, comme on le sait, à Sainte-Geneviève, au pied de la tour (très-mal nommée) de Clovis, qu'ouvrit cette grande école. De cette montagne sont descendues toutes les écoles modernes. Je vois au pied de cette tour une terrible assemblée, non seulement les auditeurs d'Abailard, cinquante évêques, vingt cardinaux, deux papes, toute la scolastique ; non seulement la savante Héloïse, l'enseignement des langues et la Renaissance, mais Arnaldo de Brescia, la Révolution. — Quel était donc

originel ? *Moins un péché qu'une peine. Mais alors pourquoi la rédemption, la passion, s'il n'y a pas eu péché ? C'est un acte de pur amour. Dieu a voulu substituer la loi de l'amour à celle de la crainte.*

Cette philosophie circula rapidement : elle

ce prodigieux enseignement, qui eut de tels effets ? Certes, s'il n'eût été rien que ce qu'on a conservé, il y aurait lieu de s'étonner. Mais on entrevoit fort bien qu'il y eut tout autre chose. C'était plus qu'une science, c'était un esprit, esprit surtout de grande douceur, effort d'une logique humaine pour interpréter la sombre et dure théologie du moyen âge. C'est par là qu'il enleva le monde, bien plus que par sa logique et sa théorie des universaux.

passa en un instant la mer et les Alpes¹; elle descendit dans tous les rangs. Les laïques se mirent à parler des choses saintes. Partout, non plus seulement dans les écoles, mais sur les places, dans les carrefours, grands et petits, hommes et femmes, discouraient sur les mystères. Le tabernacle était comme forcé; le Saint des saints traînait dans la rue. Les simples étaient ébranlés, les saints chancelaient, l'Église se taisait.

Il y allait pourtant du christianisme tout entier : il était attaqué par la base. Si le péché originel n'était plus un péché, mais une peine, cette peine était injuste, et la Rédemption inutile. Abailard se défendait d'une telle conclusion; mais il justifiait le christianisme par de si faibles arguments qu'il l'ébranlait plutôt davantage en déclarant qu'il ne savait pas de meilleures réponses. Il se laissait pousser à l'absurde, et puis il alléguait l'autorité et la foi.

Ainsi l'homme n'était plus coupable, la chair était justifiée, réhabilitée. Tant de souffrances, par lesquelles les hommes s'étaient immolés, elles étaient superflues. Que devenaient tant de martyrs volontaires, tant de jeûnes et de macérations, et les veilles des moines, et les tribulations des solitaires, tant de larmes versées devant Dieu? Vanité, dérision. Ce Dieu était un Dieu aimable et facile, qui n'avait que faire de tout cela².

L'Église était alors sous la domination d'un moine, d'un simple abbé de Clairvaux, de saint Bernard. Il était noble, comme Abailard. Originaire de la haute Bourgogne³, du pays de Bossuet et de Buffon, il avait été élevé dans cette puissante maison de Cîteaux, sœur et rivale de Cluny, qui donna tant de prédicateurs illustres, et qui fit, un demi-siècle après, la croisade des Albigeois. Mais saint Bernard trouva Cîteaux trop splendide et trop riche; il descendit dans la pauvre Champagne et fonda le monastère de Clairvaux, dans la *vallée d'Absinthe*. Là, il put mener à son gré cette vie de douleurs

qu'il lui fallait. Rien ne l'en arracha; jamais il ne voulut entendre à être autre chose qu'un moine.

Il eût pu devenir archevêque et pape. Forcé de répondre à tous les rois qui le consultaient, il se trouvait tout-puissant malgré lui, et condamné à gouverner l'Europe. Une lettre de saint Bernard fit sortir de la Champagne l'armée du roi de France. Lorsque le schisme éclata par l'élévation simultanée d'Innocent II et d'Anaclet, saint Bernard fut chargé par l'Église de France de choisir, et choisit Innocent⁴. L'Angleterre et l'Italie résistaient; l'abbé de Clairvaux dit un mot au roi d'Angleterre; puis, prenant le pape par la main, il le mena par toutes les villes d'Italie, qui le reçurent à genoux. On s'étouffait pour toucher le saint, on s'arrachait un fil de sa robe; toute sa route était tracée par des miracles.

Mais ce n'étaient pas là ses plus grandes affaires; ses lettres nous l'apprennent. Il se prêtait au monde, et ne s'y donnait pas : son amour et son trésor étaient ailleurs. Il écrivait dix lignes au roi d'Angleterre, et dix pages à un pauvre moine. Homme de vie intérieure, d'oraison et de sacrifice, personne, au milieu du bruit, ne sut mieux s'isoler.

Les sens ne lui disaient plus rien du monde. Il marcha, dit son biographe, tout un jour le long du lac de Lausanne, et le soir demanda où était le lac. Il buvait de l'huile pour de l'eau, prenait du sang cru pour du beurre. Il vomissait presque tout aliment. C'est de la Bible qu'il se nourrissait, et il se désaltérait de l'Évangile.

A peine pouvait-il se tenir debout, et il trouva des forces pour prêcher la croisade à cent mille hommes. C'était un esprit plutôt qu'un homme, qu'on croyait voir, quand il paraissait ainsi devant la foule, avec sa barbe rousse et blanche, ses blonds et blancs cheveux; maigre et faible, à peine un peu de vie aux joues⁵. Ses prédications étaient terribles; les mères en éloignaient leurs fils, les

1. Guil. de S. Theodor. epist. ad S. Bern. (ap. S. Bernardi opera. t. I, p. 302) : « Libri ejus transeunt maria, transvolant Alpes. » — Saint Bernard écrit, en 1140, aux cardinaux de Rome : « Legite, si placet, librum Petr. Abelardi, quem dicit Theologiæ; ad manum enim est, cum, sicut gloriatur, a pluribus lectitur in Curia. »

Les évêques de France écrivaient au pape, en 1140 : « Cum per totam fere Galliam, in civitatibus, vicis et castellis, a scholaribus, non solum inter scholas, sed etiam trivitiis, nec a litteratis aut provecis tantum, sed a pueris et simplicibus, aut certe stultis, de S. Trinitate, quæ Deus est, disputaretur... » S. Bernardi opera, I, 309. — S. Bern. epist. 83 ad Cardinales : « Irridetur simplicium fides, eviscerantur arcana Dei,

questiones de altissimis rebus temerarie ventilantur. »

2. Tel est le point de vue chrétien au moyen âge. Je l'ai exposé dans sa rigueur. Cela seul explique comment Abailard, dans sa lutte avec saint Bernard, fut condamné sans être examiné, sans être entendu.

3. Sa mère était de Montbard, du pays de Buffon. Montbard n'est pas loin de Dijon, la patrie de Bossuet. — Il était né en 1091.

4. Voy. sur cette affaire les lettres de saint Bernard aux villes d'Italie (à Gènes, à Pise, à Milan, etc.), à l'impératrice, au roi d'Angleterre et à l'empereur.

5. Gaufridus : « Subtilissima cutis in genis modice rubens. »

femmes leurs maris; ils l'auraient tous suivi aux monastères. Pour lui, quand il avait jeté le souffle de vie sur cette multitude, il retournait vite à Clairvaux, rebâtissait près du couvent sa petite loge de ramée et de feuilles¹, et calmait un peu dans l'explication du Cantique des cantiques, qui l'occupa toute sa vie, son âme malade d'amour.

Qu'on songe avec quelle douleur un tel homme dut apprendre les progrès d'Abailard, les envahissements de la logique sur la religion, la prosaïque victoire du raisonnement sur la foi... C'était lui arracher son Dieu!

Saint Bernard n'était pas un logicien comparable à son rival; mais celui-ci était parvenu à cet excès de prospérité où l'infatuation commune nous jette dans quelque grande faute. Tout lui réussissait. Les hommes s'étaient tus devant lui; les femmes regardaient toutes avec amour un jeune homme aimable et invincible, beau de figure et très-puissant d'esprit, traînant après soi tout le peuple. « J'en étais venu au point, dit-il, que quelque femme que j'eusse honorée de mon amour, je n'aurais eu à craindre aucun refus. » Rousseau dit précisément le même mot en racontant dans ses *Confessions* le succès de la *Nouvelle Héloïse*.

L'Héloïse du douzième siècle était une pauvre orpheline, d'origine incertaine, mais de naissance cléricale et monastique². Née vers 1101, elle était de l'âge de la renommée d'Abailard. Le prieuré d'Argenteuil fut l'asile de son enfance délaissée. De ce cloître, où elle apprit le latin, le grec et même l'hébreu, elle vint à l'âge de dix-sept ans dans la maison de son oncle, près de la cathédrale de Paris. Toute jeune, belle, savante, déjà célèbre, elle reçut les leçons d'Abailard. On sait le reste.

Il renouça au monde, et se fit bénédictin à Saint-Denis (vers 1119). Les désordres des religieux le révoltèrent. Une occasion se présenta pour quitter l'abbaye. Ses anciens disciples vinrent réclamer son enseignement. Il lui fallait le bruit, le mouvement, le monde. Il reparut dans sa chaire et retrouva son auditoire, sa popularité, ses triomphes.

1. Guill. de S. Theod. « Jusqu'ici tout ce qu'il a lu dans les saintes Ecritures, et ce qu'il y sent spirituellement, lui est venu en méditant et en priant dans les champs et dans les forêts, et il a coutume de dire en plaisantant à ses amis, qu'il n'a jamais eu en cela d'autres maîtres que les chênes et les hêtres. » — St Bernard écrivit à un certain Murdach qu'il engage à se faire moine: *Experto crede; aliquid amplius in silvis invenies quam in libris. Ligna et lapides docebunt te quod a magistris audire non possis... An non montes stillant dulcedinem, et colles fluunt lac et mel, et valles abundant frumento? »*

2. Elle était fille, à ce qu'on croit, d'Hersendis, pre-

Le prieuré de Maisoncelle³, qui lui avait été offert pour rouvrir son école, « ne pouvait plus contenir les clercs accourus dans ses murs. Ils dévoraient le pays, ils desséchaient les ruisseaux. Les écoles épiscopales étaient désertes. » On attaqua son droit d'enseigner. On attaqua sa méthode. L'archevêque de Reims, ami de saint Bernard, assembla contre lui un concile à Soissons. Abailard faillit y être lapidé par le peuple. Opprimé par le tumulte de ses ennemis, il ne put se faire entendre, brûla ses livres et lut, à travers ses larmes, tout ce qu'on voulut. Il fut condamné sans être examiné, ses ennemis prétendirent qu'il suffisait qu'il eût enseigné sans l'autorisation de l'Église.

Enfermé à Saint-Médard de Soissons, puis réfugié à Saint-Denis, il fut obligé de fuir cet asile. Il s'était avisé de douter que saint Denys l'aréopagite fût jamais venu en France. Toucher à cette légende, c'était s'attaquer à la religion de la monarchie⁴. La cour, qui le soutenait, l'abandonna dès lors. Il se sauva sur les terres du comte de Champagne, se cacha dans un lieu désert, sur l'Arduzon, à deux lieues de Nogent. Devenu pauvre alors, et n'ayant qu'un clerc avec lui, il se bâtit de roseaux une cabane et un oratoire en l'honneur de la Trinité, qu'on l'accusait de nier. Il nomma cet ermitage le Consolateur, le Paraclét. Mais ses disciples, ayant appris où il était, affluèrent autour de lui; ils construisirent des cabanes; une ville s'éleva dans le désert, à la science, à la liberté: il fallut bien qu'il remontât en chaire et recommençât d'enseigner. Mais on le força encore de se taire, et d'accepter le prieuré de Saint-Gildas, dans la Bretagne bretonnante, dont il n'entendait pas la langue. C'était son sort de ne trouver aucun repos. Ses moines sortons, qu'il voulait réformer, essayèrent de l'empoisonner dans le calice⁵. Dès lors, l'infortuné mena une vie errante, et songea même, dit-on, à se réfugier en terre infidèle. Auparavant, il voulut pourtant se mesurer une fois avec le terrible adversaire qui le poursuivait partout de son zèle et de sa sainteté.

mière abbesse de Sainte-Marie-aux-Bois, près de Sézanne, en Champagne; ou, selon d'autres suppositions, d'une autre mère inconnue et d'un vieux prêtre, qui la faisait passer pour sa nièce, de Fulbert, chanoine de Notre-Dame. (N. Peyrat, 1860.)

3. Sur les terres de Thibault, comte de Champagne.

4. Il voulut aussi réformer les mœurs du couvent. Cela déplut à la Cour, dit-il lui-même.

5. « Sciebam in hoc regni consilii esse, ut quo minus regularis abbatia illa esset, magis regi esset subjecta et utilis, quantum videlicet ad luca temporalia. » Liber Calamit., p. 27.

A l'instigation d'Arnaldo de Brescia, il demanda à saint Bernard un duel logique par devant le concile de Sens. Le roi, les comtes de Champagne et de Nevers, une foule d'évêques devaient assister et juger des coups. Saint Bernard y vint avec répugnance¹, sentant son infériorité. Mais les menaces du peuple et les cruelles inimitiés ecclésiastiques le tirèrent d'affaire.

Abailard était condamné d'avance. On se borne à lui lire les passages incriminés extraits de ses livres par ses ennemis, au gré de leur haine. On ne lui laisse d'autre alternative que le désaveu ou la soumission. Entre ces seigneurs prévenus, ces docteurs inexorables, et le peuple ameuté dont il entend les clameurs au dehors, Abailard se trouble, s'irrite, s'égare; il dénie la compétence du concile dont il avait sollicité la convocation et se contente d'en appeler au pape. Innocent II devait tout à saint Bernard, et il haïssait Abailard dans son disciple Arnaldo de Brescia, qui courait alors l'Italie et appelait les villes à la liberté. Il ordonna d'enfermer Abailard. Celui-ci l'avait prévenu en se réfugiant de lui-même au monastère de Cluny. L'abbé Pierre le Vénérable répondit d'Abailard; il y mourut au bout de deux ans. Telle fut la fin du restaurateur de la philosophie au moyen âge, fils de Pélagé, père de Descartes, et Breton comme eux². Sous un autre point de vue, il peut passer pour le précurseur de l'école *humaine et sentimentale*, qui s'est reproduite dans Fénelon et Rousseau³. On sait que Bossuet, dans sa querelle avec Fénelon, lisait assidûment saint Bernard. Quant à Rousseau, pour le rapprocher d'Abailard, il faut considérer en celui-ci ses deux disciples. Arnaldo et Héloïse, le républicanisme et l'éloquence passionnée. Dans Arnaldo est le germe du *Con-*

1. S. Bern. epist. 189 : « Abnui, tum quia puer sum, et ille vir bellator ab adolescentia : tum quia judicarem indignum rationem fidei humanis committi rationculis agitandam. »

2. S. Bern. epist. ad papam; p. 182 : « Proceidit Goliath (Abailardus)... antecedente quoque ipsum ejus armigero, Arnaldo de Brixia. Squama squamæ conjungitur, et nec spiraculum incedit per eas. Si quidem sibilavit apis, quæ erat in Francia, apis de Italia, et venerunt in unum adversus Dominum. » — Epist. ad episc. Constant., p. 187 : « Utinam tam sanæ esset doctrinæ quam districtæ est vitæ! Et si vultis scire, homo est neque manducans, neque bibens, solo cum diabolo esuriens et sitiens sanguinem animarum. » — Epist. ad Guid., p. 188 : « Cui caput columbæ, cauda scorpionis est; quem Brixia evomit, Roma exhorruit, Francia repulit, Germania abominatur, Italia non vult recipere. »

3. Il avait eu aussi pour maître Pierre de Brueys. Bulaeus, Hist. Universit. Paris., II, 153. Platina dit qu'on ne sait s'il fut prêtre, moine ou ermite. — Trithem-

trat social, et dans les lettres de l'ancienne Héloïse, on entrevoit la *Nouvelle*.

Il n'est pas de souvenir plus populaire en France que celui de l'amante d'Abailard. Ce peuple si oublieux, en qui la trace du moyen âge se trouve si complètement effacée, ce peuple qui se souvient des dieux de la Grèce plus que de nos saints nationaux, il n'a pas oublié Héloïse. Il visite encore le gracieux monument qui réunit les deux époux⁴ avec autant d'intérêt que si leur tombe eût été creusée d'hier. C'est la seule qui ait survécu de toutes nos légendes d'amour.

La chute de l'homme fit la grandeur de la femme : sans le malheur d'Abailard, Héloïse eût été ignorée; elle fût restée obscure et dans l'ombre; elle n'eût voulu d'autre gloire que celle de son époux. A l'époque de leur séparation, elle prit le voile, et lui, bâtit le Paraclet, dont elle devint abbesse. Elle y tint une grande école de théologie, de grec et d'hébreu. Plusieurs monastères semblables s'élevèrent autour, et, quelques années après la mort d'Abailard, Héloïse fut déclarée chef d'ordre par le pape. Mais sa gloire est dans son amour si constant et si désintéressé.

La froideur d'Abailard fait un étrange contraste avec l'exaltation des sentiments exprimés par Héloïse : « Dieu le sait! en toi, je ne cherchai que toi! rien de toi, mais toi-même, tel fut l'unique objet de mon désir. Je n'ambitionnai nul avantage, pas même le lien de l'hyménée; je ne songeai, tu ne l'ignores pas, à satisfaire ni mes volontés, ni mes voluptés, mais les tiennes. Si le nom d'épouse est plus saint, je trouvais plus doux celui de ta maîtresse, celui (ne te fâche point) de ta concubine (*concubinæ vel scorti*). Plus je m'humiliais pour toi, plus j'espérais gagner dans ton cœur. Oui! quand le maître du monde, quand l'empereur eût voulu m'hono-

nius rapporte qu'il disait en chaire, en s'adressant aux cardinaux : « Scio quod me brevi clam occiditis?... Ego testem invoco cælum et terram quod annuntiaverim vobis ea quæ mihi Dominus præcepit. Vos autem contemnitis me et creatorem vestrum. Nec mirum si hominem me peccatorem vobis veritatem annuntiantem morti tradituri estis, cum etiam si S. Petrus hodie resurgeret, et vitia vestra quæ pinis multiplicata sunt, reprehenderet, et minime parceretis. » Ibid., 106.

3. Jean de Salisbury explique parfaitement qu'après la dispersion de l'école d'Abailard et la victoire du mysticisme, plusieurs s'enterrèrent dans les cloîtres. D'autres, Jean lui-même, qui devint le client de l'ami du pape Adrien IV, se tournèrent vers le néant des cours (magis curialibus). D'autres plus sérieux partirent pour Salerne ou Montpellier, où les croyants de la nature et de la science trouvaient un abri. Voy. Renaissance, Introduction.

4. A Paris, au cimetière de l'Est.

rer du nom de son épouse, j'aurais mieux aimé être appelée ta maîtresse que sa femme et son impératrice (*tua dici meretrix quam illius imperatrix*): « Elle explique d'une manière singulière pourquoi elle refusa longtemps d'être la femme d'Abailard : « N'eût-ce pas été chose méseante et déplorable que celui que la nature avait créé pour tous, une femme se l'appropriât et prit pour elle seule?... Quel esprit tendu aux méditations de la philosophie ou des choses sacrées endurerait les cris des enfants, les bavardages des nourrices, le trouble et le tumulte des serviteurs et des servantes? »

La forme seule des lettres d'Abailard et d'Héloïse indique combien la passion d'Héloïse obtenait peu de retour. Il divise et subdivise les lettres de son amante ; il y répond avec méthode et par chapitres ; il intitule les siennes : « A l'épouse de Christ, l'esclave de Christ ; » ou bien : « A sa chère sœur en Christ, Abailard, son frère en Christ. » Le ton d'Héloïse est tout autre : « A son maître, non, à son père ; à son époux, non, à son frère ; sa servante, son épouse, non, sa fille, sa sœur ; à Abailard, Héloïse² ! » La passion lui arrache des mots qui sortent tout à fait de la réserve religieuse du douzième siècle : « Dans toute situation de ma vie, Dieu le sait, je crains de t'offenser plus que Dieu même ; je désire te plaire plus qu'à lui. C'est ta volonté, et non l'amour divin, qui m'a conduite à revêtir l'habit religieux³. » Elle répéta ces étranges paroles à l'autel même. Au moment de prendre le voile, elle prononça les vers de Cornélie dans Lucain : « O le plus grand des hommes, ô mon époux, si digne d'un si noble hyménée ! faut-il que l'insolente fortune ait pu quelque chose sur cette tête illustre ? C'est mon crime, je l'épousai pour ta ruine ! Je l'expierai du moins ;

1. C'est Abailard qui rapporte ces paroles.

2. « Domino suo, imo patri; conjugii suo, imo fratri; ancilla sua, imo filia; ipsius uxor, imo soror; Abelardo, Heloissa. »

3. « In omni (Deus scit!) vite meae statu, te magis adhuc offendere quam Deum tereor; tibi placere amplius quam ipsi appeto. Tua me ad religionis habitum ussio, non divina traxit dilectio. »

4. O maxime conjux !

O thalamis indigne meis ! hoc juris habebat
In tantum fortuna caput ! Cur impia nupsi,
Si miserum factura fui ? Nunc accipe poenas,
Sed quas sponte luam.

5. Comment. in epist. ad Romanos.

6. L'ordre de Fontevault eut trente abbayes en Bretagne. — Fondé vers 1100, il comptait déjà, selon Suger, en 1143, près de cinq mille religieuses. — Les femmes étaient cloîtrées, chantaient et priaient ; les hommes travaillaient. — Malade, il appelle ses moines, et leur

accepte cette immolation volontaire⁴ ? »

Cet idéal de l'amour pur et désintéressé, Abailard, avant les mystiques, avant Fénelon, l'avait posé dans ses écrits comme la fin de l'âme religieuse⁵. La femme s'y éleva pour la première fois dans les écrits d'Héloïse, en le rapportant à l'homme, à son époux, à son dieu visible. Héloïse devait revivre sous une forme spiritualiste en sainte Catherine et sainte Thérèse.

La restauration de la femme eut lieu principalement au douzième siècle. Esclave dans l'Orient, enfermée encore dans le gynécée grec, émancipée par la jurisprudence impériale, elle fut dans la nouvelle religion l'égal de l'homme. Toutefois le christianisme, à peine affranchi de la sensualité païenne, craignait toujours la femme et s'en défiait. Il reconnaissait sa faiblesse et sa contradiction. Il repoussait la femme d'autant plus qu'il avait plus nié la nature. De là, ces expressions dures, méprisantes même, par lesquelles il s'efforce de se prémunir. La femme est communément désignée dans les écrits ecclésiastiques et dans les capitulaires par ce mot dégradant *Vas infirmius*. Quand Grégoire VII voulut affranchir le clergé de son double lien, la femme et la terre, il y eut un nouveau déchaînement contre cette dangereuse Ève dont la séduction a perdu Adam et qui le poursuit toujours dans ses fils.

Un mouvement tout contraire commença au douzième siècle. Le libre mysticisme entreprit de relever ce que la dureté sacerdotale avait traîné dans la boue. Ce fut surtout un Breton, Robert d'Arbrissel, qui remplit cette mission d'amour. Il rouvrit aux femmes le sein du Christ, fonda pour elles des asiles, leur bâtit Fontevault, et il y eut bientôt des Fontevault pour toute la chrétienté⁶. L'aventureuse charité de Robert s'a-

dit : « Deliberate vobiscum, dum adhuc vivo, utrum permanere velitis in vestro proposito ; ut scilicet, pro animarum vestrarum salute, obediatis ancillarum Christi præcepto. Scitis enim quia quæcumque, Deo cooperante, alicubi ædificavi, earum potentatui atque dominantui subdidi... Quo audito, pene omnes unanimi voce dixerunt : Absit hoc, etc. » Avant de mourir il voulut donner un chef aux siens. « Scitis, dilectissimi mei, quod quidquid in mundo ædificavi, ad opus sanctionialium nostrarum feci : eisque potestatem omnem facultatum mearum præbui : et quod his majus est, et me et meos discipulos, pro animarum nostrarum salute, earum servitio submisi. Quamobrem disposui abbatissam ordinare. » Considérant qu'une vierge élevée dans le cloître, ne connaissant que les choses spirituelles et la contemplation, ne saurait gouverner les affaires extérieures, et se reconnaître au milieu du tumulte du monde, il nomme une femme veuve et lui recommande que jamais on ne prenne pour abbesse une des femmes

dressait de préférence aux grandes pécheuses; il enseignait dans les plus odieux séjours la clémence de Dieu, son incomparable miséricorde. « Un jour qu'il était venu à Rouen, il entra dans un mauvais lieu, et s'assit au foyer pour se chauffer les pieds. Les courtisanes l'entourent, croyant qu'il est venu pour faire folie. Lui, il prêche les paroles de vie, et promet la miséricorde du Christ. Alors, celle qui commandait aux autres lui dit : — Qui est-tu, toi qui dis de telles choses? Tiens pour certain que voilà vingt ans que je suis entrée en cette maison pour commettre des crimes, et qu'il n'y est jamais venu personne qui parlât de Dieu et de sa bonté. Si pourtant je savais que ces choses fussent vraies!... — A l'instant il les fit sortir de la ville, il les conduisit plein de joie au désert, et là, leur ayant fait faire pénitence, il les fit passer du démon au Christ¹. »

C'était chose bizarre de voir le bienheureux Robert d'Arbrissel enseigner la nuit et le jour, au milieu d'une foule de disciples des deux sexes qui reposaient ensemble autour de lui. Les railleries amères de ses ennemis, les désordres mêmes auxquels ces réunions donnaient lieu, rien ne rebutait le charitable et courageux Breton. Il couvrait tout du large manteau de la grâce.

La grâce prévalant sur la loi, il se fit sensiblement une grande révolution religieuse. Dieu changea de sexe, pour ainsi dire. La Vierge devint le dieu du monde; elle envahit presque tous les temples et tous les autels. La piété se tourna en enthousiasme de galanterie chevaleresque. L'Église mystique de Lyon célébra la fête de l'Immaculée Conception (1134).

élevées dans le cloître. — Il recommande aussi de parler peu, de ne point manger de chair, de se vêtir grossièrement.

1. Lettre de Marbodius, évêque de Rennes, à Robert d'Arbrissel : « Mulierum cohabitationem, in quo genere quondam peccasti, diceris plus amare... Has ergo non solum communi mensa per diem, sed et communi occubitu per noctem digeris, ut referunt, accubante simul et discipulorum grege, ut inter utrosque medius jaceas, utriusque sexui vigiliarum et somni leges præfigas. » D. Morice, I, 499. « Feminarum quasdam, ut dicitur, nimis familiariter tecum habitare permittis et cum ipsis etiam et inter ipsas noctu frequenter cubare non erubescis. Hoc si modo agis, vel aliquando egisti, novum et inauditum, sed infructuosum martyrii genus invenisti... Mulierum quibusdam, sicut fama sparsit, et nos ante diximus, sæpe privatim loqueris earum accubitu novo martyrii genere cruciaris. » Lettre de Geoffroi, abbé de Vendôme, à Robert d'Arbrissel, publiée par le P. Sirmond (Daru, Histoire de Bretagne, I, 320) : « Taceo de juvenulis quas sine examine religionem professas, mutata veste, per diversas cellulas

La femme régna dans le ciel, elle régna sur la terre. Nous la voyons intervenir dans les choses de ce monde et les diriger. Bertrade de Montfort gouverne à la fois son premier époux Foulques d'Anjou, et le second, Philippe I^{er}, roi de France. Le premier, exclu de son lit, se trouve trop heureux de s'asseoir sur l'escabeau de ses pieds². Louis VII date ses actes du couronnement de sa femme Adèle³. Les femmes, juges naturels des combats de poésie et des cours d'amour, siègent aussi comme juges, à l'égal de leurs maris, dans les affaires sérieuses. Le roi de France reconnaît expressément ce droit⁴. Nous verrons Alix de Montmorency conduire une armée à son époux, le fameux Simon de Montfort.

Exclues jusque là des successions par la barbarie féodale, les femmes y rentrent partout dans la première moitié du douzième siècle : en Angleterre, en Castille, en Aragon, à Jérusalem, en Bourgogne, en Flandre, Hainaut, Vermandois, en Aquitaine, Provence et bas Languedoc. La rapide extinction des mâles, l'adoucissement des mœurs et le progrès de l'équité rouvrent les héritages aux femmes. Elles portent avec elles les souverainetés dans les maisons étrangères; elles mêlent le monde, elles accélèrent l'agglomération des États, et préparent la centralisation des grandes monarchies.

Une seule entre les maisons royales, celle des Capets, ne reconnut point le droit des femmes; elle resta à l'abri des mutations qui transféraient les États d'une dynastie à une autre. Elle reçut et elle ne donna point. Des reines étrangères purent venir; l'élément féminin, l'élément mobile put s'y renouveler; l'élément mâle n'y vint point du

protinus inclusisti. Hujus igitur facti temeritatem miserabilis exitus probat; alie enim, urgente partu, fractis ergastulis, elapsæ sunt; alie in ipsis ergastulis pepererunt. » Clypeus nascentis ordinis Fontehaldensis, t. I, p. 69.

2. Manuscrit de l'abbaye de Vaulx-Cernay (cité par Bayle).

3. Vit. Lud. Gross., ap. Scr. fr. — Chart. ann. 1115 : « Si quelque plainte est portée devant lui ou devant son épouse... — La septième année de notre règne, et le premier de celui de la reine Adèle. » — Adèle prit la croix avec son mari. — Philippe-Auguste, à son départ pour la croisade, lui laissa la régence.

4. En 1134, Ermengarde de Narbonne succédant à son frère, demande et obtient de Louis le Jeune l'autorisation de juger, chose interdite aux femmes par Constantin et Justinien. Voy. dans Duchesne, t. IV, la réponse du roi : « ... apud vos deciduntur negotia legibus imperatorum : benignior longe est consuetudo regni nostri, ubi si melior sexus defuerit, mulieribus succedere et hæreditatem administrare conceditur. »

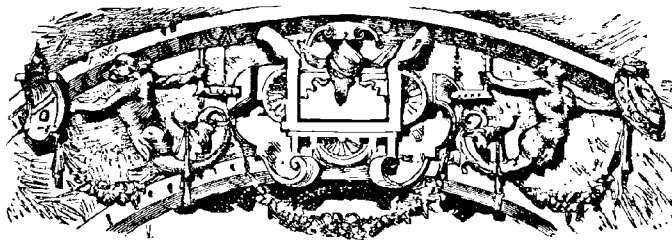


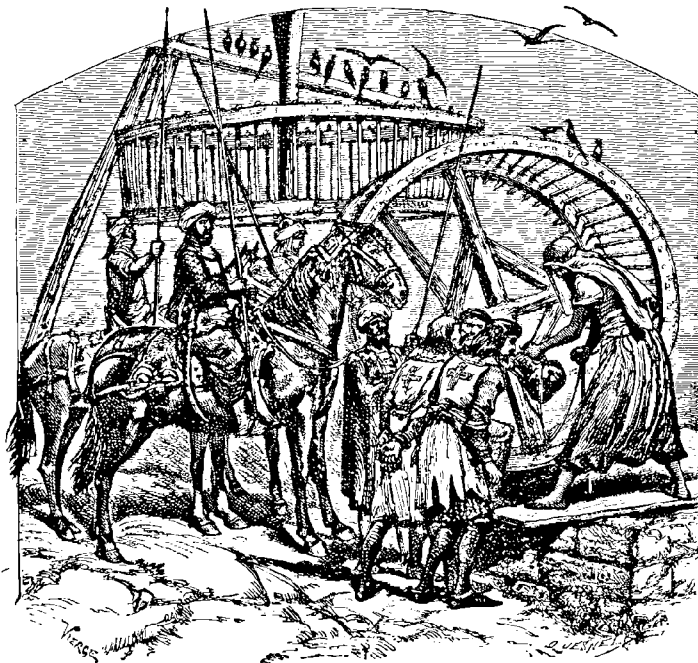
La femme régna dans le ciel, elle régna sur la terre (P. 286.)

dehors; il y resta le même, et avec lui l'identité d'esprit, la perpétuité des traditions. Cette fixité de la dynastie est une des choses qui ont le plus contribué à garantir l'unité, la personnalité de notre mobile patrie.

Le caractère commun de la période qui suit la croisade, et que nous venons de parcourir dans ce chapitre, c'est une tentative d'affranchissement. La croisade, dans son mouve-

ment immense, avait été une occasion, une impulsion. L'occasion venue, la tentative eut lieu : affranchissement du peuple dans les communes, affranchissement de la femme, affranchissement de la philosophie, de la pensée pure. Ce retentissement de la croisade elle-même devait avoir toute sa puissance et son effet en France, chez le plus sociable des peuples.





CHAPITRE V

Le roi de France et le roi d'Angleterre, Louis le Jeune, Henri 1^{er} (Plantagenet). — Seconde croisade ; humiliation de Louis. — Thomas Becket ; humiliation d'Henri (seconde moitié du douzième siècle).

L'opposition de la France et de l'Angleterre, commencée avec Guillaume le Conquérant au milieu du onzième siècle, n'atteignit toute sa violence qu'au douzième, sous les règnes de Louis le Jeune et d'Henri II, de Richard Cœur de Lion et de Philippe-Auguste. Elle eut sa catastrophe vers 1200, à l'époque de l'humiliation de Jean et de la confiscation de la Normandie. La France garda l'ascendant pour un siècle et demi (1200-1346).

Si le sort des peuples tenait aux souverains, nul doute que les rois anglais n'eussent vaincu. Tous, de Guillaume le Bâtard à Richard Cœur de Lion, furent des héros, au moins selon le monde. Les héros furent bat-

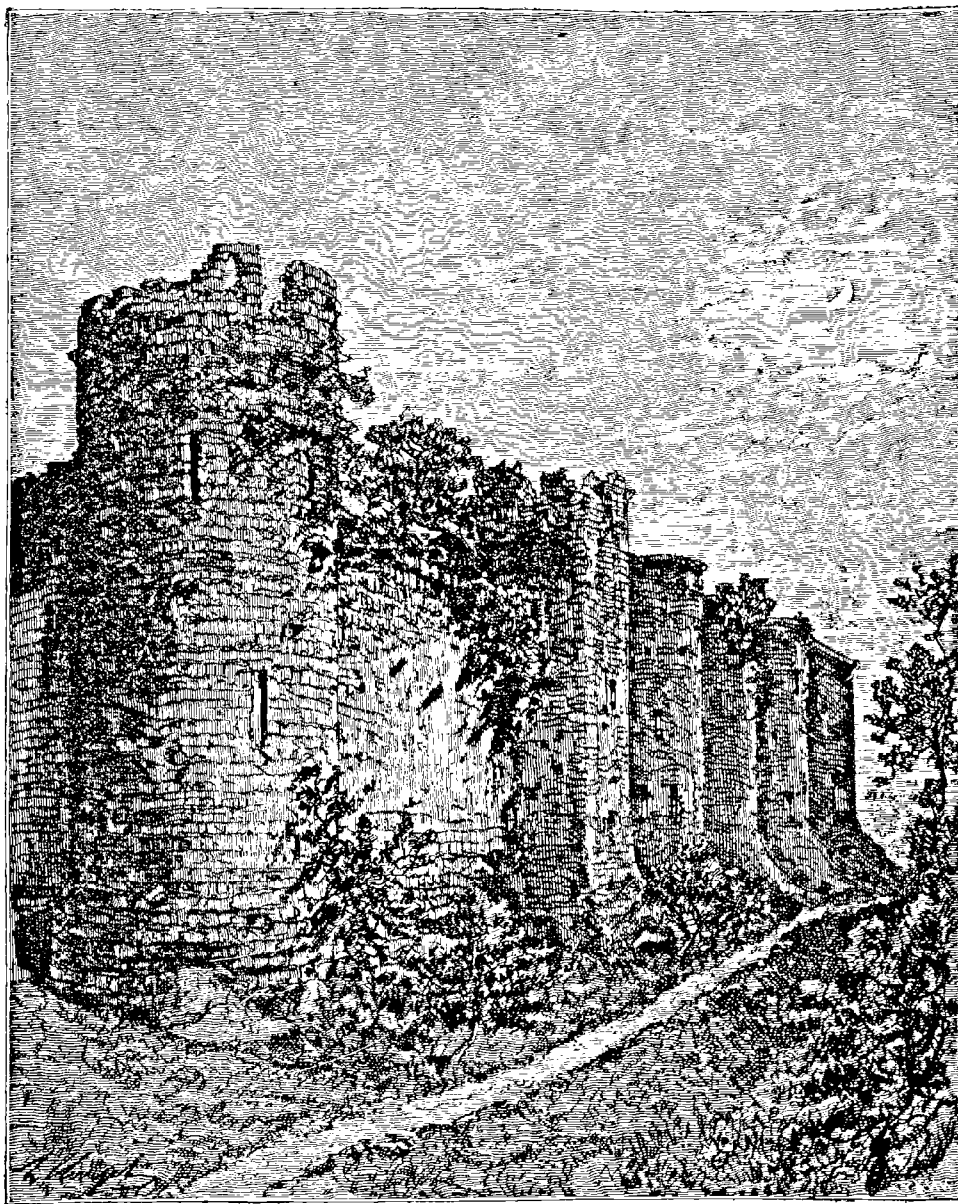
tus ; les pacifiques vainquirent. Pour s'expliquer ceci, il faut pénétrer le vrai caractère du roi de France et du roi d'Angleterre, tels qu'ils apparaissent dans l'ensemble du moyen âge.

Le premier, suzerain du second, conserve généralement une certaine majesté immobile¹. Il est calme et insignifiant en comparaison de son rival. Si vous exceptez les petites guerres de Louis le Gros et la triste croisade de Louis VII que nous allons raconter, le roi de France semble enfoncé dans son hermine ; il régent le roi d'Angleterre, comme son vassal et son fils ; méchant fils qui bat son père. Le descendant de Guillaume le Conquérant², quel qu'il soit, c'est un homme rouge, che-

1. Cela est très frappant dans leurs sceaux. Le roi d'Angleterre est représenté, sur une face, assis ; sur l'autre, à cheval, et brandissant son épée. Le roi de France est toujours assis. Si Louis VII est quelquefois représenté à cheval (1137, 1138, *Archives du Royaume*, K. 40), c'est comme *Dux Aquitanorum*. L'exception confirme la règle.

2. On sait l'énorme grosseur de Guillaume le Conquérant. (Voy. plus haut). « Quand donc accouchera ce gros homme ? » disait le roi de France. Lorsqu'il fallut l'enterrer, la fosse se trouva trop étroite et le

corps creva. Il dépensait pour sa table des sommes énormes (*Gazas ecclesiasticas convivis profusionibus insumebat*, Guill. Malmsh. l. III, ap. Scr. fr. XI, 188). Les auteurs de l'Art de vérifier les dates (XIII, 13) rapportent de lui, d'après une chronique manuscrite, un trait de violence singulière. Lorsque Baudouin de Flandre lui refusa sa fille Mathilde, « il passa jusques en la chambre de la comtesse ; il trouva la fille au comte, si la prist par les tréces, si la traïna parmi la chambre et défoula à ses piés. » — Son fils aîné Robert était surnommé *Cowte-Heuse*, ou *Bas-Court* (Or-



MURAILLES DE PROVINS. (P. 295.)

veux blonds et plats, gros ventre, brave et avide, sensuel et féroce, glouton et ricaner, entouré de mauvaises gens, volant et vio-

der. Vit., ap. Scr. fr. XII, 596..... facie obesa, corpore pingui brevique statura *Gamban* cognominatus est, et *Brevis-ocrea*; il se laissait ruiner par les histrions et les prostituées (ibid., p. 602 : *Histrionibus et parasitis ac meretricibus*; item, p. 681). — Le second fils du Conquérant, Guillaume le Roux, était de petite taille et fort replet; il avait les cheveux blonds et plats, et le visage couperosé. (Lingard, t. II de la trad., p. 167). « Quand il mourut, dit Orderic Vital, ce fut la ruine des routiers, des débauchés et des filles publiques, et

lant, fort mal avec l'Église. Il faut dire aussi qu'il n'a pas si bon temps que le roi de France. Il a bien plus d'affaires; il gouverne

bien des cloches ne sonnèrent pas pour lui qui avaient retenti longtemps pour des indigents ou de pauvres femmes » (Scr. rer. fr. XII, 679). — Ibid. « *Legitimam conjugem nunquam habuit; sed obscenis fornicationibus et frequentibus mœchiis inexplibiter inhæsit.* » P. 635 : « *Protervus et lascivus.* » P. 624 : « *Erga Deum et ecclesiæ frequentationem cultumque frigidus extitit.* » — Suger, ibid., p. 12 : « *Lasciviæ et animi desideriis deditus..... Ecclesiarum crudelis exactor, etc.* » — Huntingd., p. 216 : « *Luxuriæ scelus tacendum*

à coups de lance trois ou quatre peuples dont il n'entend pas la langue. Il faut qu'il contienne les Saxons par les Normands, les Normands par les Saxons, qu'il repousse aux montagnes Gallois et Écossais. Pendant ce temps-là, le roi de France peut de son fauteuil lui jouer plus d'un tour. Il est son suzerain d'abord; il est fils aîné de l'Église, fils légitime; l'autre est le bâtard, le fils de la violence. C'est Ismaël et Isaac. Le roi de France a la loi pour lui, *cette vieille mère avec son frein rouillé, qu'on appelle la loi*¹. L'autre s'en moque; il est fort, il est chicanneur, en sa qualité de Normand. Dans ce grand mystère du douzième siècle, le roi de France joue le personnage du bon Dieu, l'autre celui du Diable. Sa légende généalogique le fait remonter d'un côté à Robert le Diable, de l'autre à la fée Mélusine. « C'est l'usage dans notre famille, disait Richard Cœur de Lion, que les fils haïssent le père; du diable nous venons, et nous retournons au diable². » Patience. Le roi du bon Dieu aura son tour. Il souffrira beaucoup sans doute; il est né endurant. Le roi d'Angleterre peut lui voler sa femme et ses provinces³; mais il recouvrera tout un matin. Les griffes lui poussent sous son hermine. Le *saint homme de roi* sera tout à l'heure Philippe-Auguste ou Philippe le Bel.

Il y a dans cette pâle et médiocre figure une force immense qui doit se développer. C'est le roi de l'Église et de la bourgeoisie, le roi du peuple et de la loi. En ce sens il a le droit divin. Sa force n'éclate pas par l'héroïsme; il grandit d'une végétation puissante, d'une progression continue, lente et fatale comme la nature. Expression générale d'une diversité immense, symbole d'une nation tout entière, plus il la représente,

exercébat, non occulte, sed ex impudentia coram sole, etc. » — Henri Beauclerc, son jeune frère, eut de ses nombreuses maîtresses plus de quinze bâtards. Suivant plusieurs écrivains, sa mort fut causée par sa voracité en mangeant un plat de lamproies (Lingard, II, 241). Ses fils, Guillaume et Richard, se souillaient des plus infâmes débauches. (Huntingd., p. 218 : « Sodomitica labe dicebantur, et erant irretiti. » Gervas., p. 4339 : « Luxuriæ et libidinis omni tabe maculati. » Glaber (ap. Scr. fr. X, 51) remarque que dès leur arrivée dans les Gaules les Normands eurent presque toujours pour princes des bâtards. — Les Plantagenets semblèrent continuer cette race souillée. Henri II était roux, défiguré par la grosseur énorme de son ventre, mais toujours à cheval et à la chasse. (Petr. Bles., p. 98). Il était, dit son secrétaire, plus violent qu'un lion (Leo et leone truculentior, dum vehementius excandescit, p. 75); ses yeux bleus se remplissaient alors de sang, son teint s'animait, sa voix tremblait d'émotion (Girald. Camb., ap. Camden, p. 783). Dans un accès de rage, il mordit un page à l'épaule. Humat, so

plus il semble insignifiant. La personnalité est faible en lui; c'est moins un homme qu'une idée. Être impersonnel, il vit dans l'universalité, dans le peuple, dans l'Église, fille du peuple; c'est un personnage profondément *catholique* dans le sens étymologique du mot.

Le bon roi Dagobert, Louis le Débonnaire, Robert le Pieux, Louis le Jeune, saint Louis, sont les types de cet honnête roi. Tous vrais saints, quoique l'Église n'ait canonisé que le dernier⁴, celui qui fut puissant. Le scrupuleux Louis le Jeune est déjà saint Louis, mais moins heureux, et ridicule par ses infortunes politiques et conjugales. La femme tient grande place dans l'histoire de ces rois. Par ce côté, ils sont hommes; la nature est forte chez eux; c'est presque l'unique intérêt pour lequel ils se mettent quelquefois mal avec l'Église : Louis le Débonnaire pour sa Judith, Lothaire II pour Valdrade, Robert pour la reine Berthe, Philippe I^{er} pour Bertrade, Philippe-Auguste pour Agnès de Méranie. Dans saint Louis, forme épurée de la royauté du moyen âge, la domination de la femme est celle d'une mère, de Blanche de Castille. On sait qu'il se cachait dans une armoire quand sa mère, l'altière Espagnole, le surprenait chez sa femme, la bonne Marguerite.

Louis le Gros, sur son lit de mort, reçut le prix de cette réputation d'honnêteté qu'il avait acquise à sa famille. Le plus riche souverain de la France, le comte de Poitiers et d'Aquitaine, qui se sentait aussi mourir, ne crut pouvoir mieux placer sa fille Éléonore et ses vastes États, qu'en les donnant au jeune Louis VII, qui succéda bientôt à son père (1137). Sans doute aussi, il n'était pas fâché de faire de sa fille une reine. Le jeune

favori, l'ayant un jour contredit, il le poursuivit jusque sur l'escalier, et ne pouvant l'atteindre, il rongea de colère la paille qui couvrait le plancher. « Jamais, disait un cardinal, après une longue conversation avec Henri, je n'ai vu d'homme mentir si hardiment. » (Ep. S. Thom., p. 566). Sur ses successeurs, Richard et Jean, voyez plus bas. — L'idéal, c'est Richard III, de Shakespeare, comme celui de l'histoire.

1. « The rusty curb of old Father Antic : the law. » (Shakespeare).

2. « De Diabolo venientes, et ad Diabolum transeunt. »

3. Il enleva à Louis VII sa femme Éléonore, le Poitou, la Guienne, etc.

4. Encore Louis VII est-il saint lui-même, suivant quelques auteurs. On lit dans une chronique française, insérée au douzième volume du Recueil des Historiens de France, p. 226 : « Il fu mors....; sains est, bien le savons; » et dans une chronique latine (ibid.) : « Et sanctus reputatur, prout alias in libro vite sue legimus. »

roi avait été élevé bien dévotement dans le cloître de Notre-Dame ¹ ; c'était un enfant sans aucune méchanceté, et fort livré aux prêtres ; le vrai roi fut son précepteur, Suger, abbé de Saint-Denis ². Au commencement pourtant l'agrandissement de ses États, qui se trouvaient presque triplés par son mariage, semble lui avoir enflé le cœur. Il essaya de faire valoir les droits de sa femme sur le comté de Toulouse. Mais ses meilleurs amis parmi les barons, le comte même de Champagne, refusèrent de le suivre à cette conquête du Midi. En même temps, le pape Innocent II, croyant pouvoir tout oser sous ce pieux jeune roi, avait risqué de nommer son neveu à l'archevêché de Bourges, métropole des Aquitaines. Saint Bernard et Pierre le Vénéralable réclamèrent en vain contre cette usurpation. Le neveu du pape se réfugia sur les terres du comte de Champagne, dont la sœur venait d'être répudiée par un cousin de Louis VII. Louis et son cousin, frappés d'anathème par le pape, se vengèrent sur le comte de Champagne, ravagèrent ses terres et brûlèrent le bourg de Vitry. Les flammes gagnèrent malheureusement la principale église, où la plupart des habitants s'étaient réfugiés. Ils y étaient au nombre de treize cents, hommes, femmes et enfants. On entendit bientôt leurs cris ; le vainqueur lui-même ne pouvait plus les sauver ; tous y périrent.

Cet horrible événement brisa le cœur du roi. Il devint tout à coup docile au pape, se réconcilia à tout prix avec lui. Mais sa conscience était partagée entre des scrupules divers. Il avait juré de ne jamais permettre au neveu d'Innocent d'occuper le siège de

Bourges. Le pontife avait exigé qu'il renoncât à ce serment ; et Louis se repentait et d'avoir fait un serment impie et de ne l'avoir pas observé. L'absolution pontificale ne suffisait pas pour le tranquilliser. Il se croyait responsable de tous les sacrilèges commis pendant les trois ans qu'avait duré l'interdit. Au milieu de ces agitations d'une âme timorée, il apprit l'effroyable massacre de tout le peuple d'Édesse, égorgé en une nuit. Des plaintes lamentables arrivaient tous les jours des Français d'outre-mer. Ils déclaraient que, s'ils n'étaient secourus, ils n'avaient à attendre que la mort. Louis VII fut ému ; il se crut d'autant plus obligé d'aller au secours de la terre sainte, que son frère aîné, mort avant Louis le Gros, avait pris la croix, et qu'en lui laissant le trône il semblait lui avoir transmis l'obligation d'accomplir son vœu (1147).

Combien cette croisade différa de la première, c'est chose évidente, quoique les contemporains semblent avoir pris à tâche de se le dissimuler à eux-mêmes. L'idée de la religion, du salut éternel, n'était plus attachée à une ville, à un lieu. On avait vu de près Jérusalem et le saint sépulcre. On s'était douté que la religion et la sainteté n'étaient pas enfermées dans ce petit coin de terre qui s'étend entre le Liban, le désert et la mer Morte. Le point de vue matérialiste qui localisait la religion avait perdu son empire. Suger détourna en vain le roi de la croisade. Saint Bernard lui-même, qui la prêcha à Vézelay et en Allemagne, n'était pas convaincu qu'elle fût nécessaire au salut. Il refusa d'y aller lui-même et de guider l'armée, comme on l'en pria ³. Il n'y eut point

1. Voy. une charte de Louis VII, ap. Scr. fr. XII, 90.... « *Ecclesiam parisiensem, in cujus claustro, quasi in quodam maternali gremio, incipientis vitæ et pueritiæ nostre exegimus tempora.* »

2. Suger était né probablement aux environs de Saint-Omer, en 1081, d'un homme du peuple nommé Hélinand. — Lorsque Philippe I^{er} confia aux moines de Saint-Denis l'éducation de son fils Louis le Gros, ce fut Suger que l'abbé en chargea. — Sa conduite, comme celle de ses moines, excita d'abord les plaintes de saint Bernard (Ép. 73) ; mais plus tard il mena, de l'aveu de saint Bernard lui-même (Ép. 309), une vie exemplaire. Il écrivit lui-même un livre sur les constructions qu'il fit faire à Saint-Denis, etc. « L'abbé de Cluny ayant admiré pendant quelque temps les ouvrages et les bâtiments que Suger avait fait construire, et s'étant retourné vers la très-petite cellule que cet homme, éminemment ami de la sagesse, avait arrangée pour sa demeure, il gémit profondément, dit-on, et s'écria : « Cet homme nous condamne tous, il bâtit, non comme nous, pour lui-même, mais uniquement pour Dieu. » Tout le temps, en effet, que dura son administration, il ne fit pour son propre usage que cette simple

cellule, d'à peine dix pieds en largeur et quinze en longueur, et la fit dix ans avant sa mort, afin d'y recueillir sa vie, qu'il avouait avoir dissipée trop longtemps dans les affaires du monde. C'était là que, dans les heures qu'il avait de libres, il s'adonnait à la lecture, aux larmes et à la contemplation ; là, il évitait le tumulte et fuyait la compagnie des hommes du siècle ; là, comme le dit un sage, il n'était jamais moins seul que quand il était seul ; là, en effet, il appliquait son esprit à la lecture des plus grands écrivains, à quelque siècle qu'ils appartenissent, s'entretenait avec eux, étudiait avec eux ; là, il n'avait pour se coucher, au lieu de plume, que la paille sur laquelle était étendue, non pas une fine toile, mais une couverture assez grossière de simple laine, que recouvraient, pendant le jour, des tapis décents. » Vie de Suger, par Guillaume, moine de Saint-Denis.

3. En 1128, il détourne un abbé du pèlerinage de Jérusalem. (*Operum t. I, p. 85 ; voy. aussi p. 323.*) — En 1129, il écrit à l'évêque de Lincoln, au sujet d'un Anglais nommé Philippe, qui, parti pour la terre sainte, s'était arrêté à Clairvaux et y avait pris l'habit : « *Philippus vester volens proficisci Jerosolymam, com-*

cette fois l'immense entraînement de la première croisade. Saint Bernard exagère visiblement quand il nous dit que, pour sept femmes, il restait un homme. Dans la réalité, on peut évaluer à deux cent mille hommes les deux corps d'armée qui descendirent le Danube sous l'empereur Conrad et le roi Louis VII. Les Allemands étaient en grand nombre cette fois. Mais une foule de princes qui relevaient de l'Empire, les évêques de Toul et de Metz, les comtes de Savoie et de Monferrat, tous les seigneurs du royaume d'Arles, se réunirent de préférence à l'armée de France. Dans celle-ci marchaient sous le roi les comtes de Toulouse, de Flandre, de Blois, de Nevers, de Dreux, les seigneurs de Bourbon, de Coucy, de Lusignan, de Courtenay, et une autre foule d'autres. On y voyait aussi la reine Éléonore, dont la présence était peut-être nécessaire pour assurer l'obéissance de ses Poitevins et de ses Gascons. C'est la première fois qu'une femme a cette importance dans l'histoire.

Le plus sage eût été de faire route par mer, comme le conseillait le roi de Sicile. Mais le chemin de terre était consacré par le souvenir de la première croisade et la trace de tant de martyrs. C'était le seul que pût prendre la multitude des pauvres, qui, sous la protection de l'armée, voulaient visiter les saints lieux. Le roi de France préféra cette route. Il s'était assuré du roi de Sicile, de l'empereur d'Allemagne Conrad, du roi de Hongrie, et de l'empereur de Constantinople Manuel Comnène. La parenté des deux empereurs, Manuel et Conrad, semblait promettre quelque succès à la croisade. Ainsi l'expédition ne fut point entreprise à l'aveugle. Louis s'efforça de conserver quelque discipline dans l'armée de France. Les Allemands, sous l'empereur Conrad et son neveu, étaient déjà partis; rien n'égalait leur impatience et leur brutal emportement. L'empereur Ma-

pendium viæ invenit, et cito pervenit quo volebat... Stantes sunt jam pedes ejus in atrîis Jerusalem; et quem audierat in Euphrata, inventum in campis silvæ libenter adorat in loco ubi steterunt pedes ejus. Ingressus est sanctam civitatem... Factus est ergo non curiosus tantum spectator, sed et devotus habitator et civis conscriptus Jerusalem, non autem terrenæ hujus, cui Arabiæ mons Sina conjunctus est, quæ servit cum filiis suis, sed liberæ illius, quæ est sursum mater nostra. Et si vultis scire, Clara-Vallis est (p. 64). — Voici un passage d'un auteur arabe, qui offre, avec les idées exprimées par saint Bernard, une remarquable analogie : « Ceux qui volent à la recherche de la Caaba, quand ils ont enfin atteint le but de leurs fatigues, voient une maison de pierre, haute, révéérée, au milieu d'une vallée sans culture ; ils y entrent, afin d'y voir

nuel Comnène, dont les victoires avaient restauré l'empire grec, les servit à souhait; il se hâta d'expédier ces barbares au delà du Bosphore, et les lança dans l'Asie par la route la plus courte, mais la plus montagneuse, celle de Phrygie et d'Iconium. Là ils eurent occasion d'user leur bouillante ardeur. Ces lourds soldats furent bientôt épuisés dans ces montagnes, sur ces pentes rapides où la cavalerie turque voltigeait, apparaissant tantôt à leur côté et tantôt sur leurs têtes. Ils périrent, à la grande dérision des Grecs, des Français même. *Pousse, pousse Allemand*, criaient ceux-ci. C'est un historien grec qui nous a conservé ces deux mots sans les traduire ¹.

Les Français eux-mêmes ne furent pas plus heureux. Ils prirent d'abord la longue et facile route des rivages de l'Asie Mineure. Mais à force d'en suivre les sinuosités, ils perdirent patience; ils s'engagèrent eux aussi dans l'intérieur du pays, et y éprouvèrent les mêmes désastres. D'abord la tête de l'armée, ayant pris les devants, faillit périr. Chaque jour, le roi, bien confessé et administré, se lançait à travers la cavalerie turque ². Mais rien n'y faisait. L'armée aurait péri dans ces montagnes, sans un chevalier nommé Gilbert, auquel le commandement fut remis comme au plus digne, et sur lequel nous ne savons malheureusement aucun détail. Les croisés accusaient de tous leurs maux la perfidie des Grecs, qui leur donnaient de mauvais guides et leur vendaient au poids de l'or les vivres, que Manuel s'était engagé à fournir. L'historien Nicéas avoue lui-même que l'empereur trahissait les croisés ³. La chose fut visible lorsqu'ils arrivèrent à Antiochette. Les Grecs qui occupaient cette ville y reçurent les fuyards des Turcs. Cependant Louis s'était conduit loyalement avec Manuel. A l'exemple de Godefroi de Bouillon, il avait refusé d'écouter ceux qui

Dieu; ils le cherchent longtemps et ne le voient point. Quand avec tristesse ils ont parcouru la maison, ils entendent une voix au-dessus de leurs têtes : O adorateurs d'une maison ! pourquoi adorer de la pierre et de la boue ? Adorez l'autre maison, celle que cherchent les élus ! » (Ce beau fragment, dû à un jeune orientaliste, M. Ernest Fouinet, a été inséré par M. Victor Hugo dans les notes de ses Orientales, p. 416 de la première édition.)

1. Ποῦτεγ, Ἀλαμάνε.

2. Odon de Deuil : « ... Et à son retour, il demandait toujours vêpres et complies, faisant toujours de Dieu l'Alpha et l'Oméga de toutes ses œuvres. »

3. « L'empereur, dit-il, invitait par des lettres pressantes le sultan des Turcs à marcher contre les Allemands. »

lui conseillaient à son passage de s'emparer de Constantinople.

Enfin ils arrivèrent à Safalie, dans le golfe de Chypre. Il y avait encore quarante journées de marche pour aller par terre à Antioche, en faisant le tour du golfe. Mais la patience et le zèle des barons étaient à bout. Il fut impossible au roi de les retenir. Ils déclarèrent qu'ils iraient par mer à Antioche. Les Grecs fournirent des vaisseaux à tous ceux qui pouvaient payer. Le reste fut abandonné sous la garde du comte de Flandre, du sire de Bourbon, et d'un corps de cavalerie grecque que le roi loua pour les protéger. Il donna ensuite tout ce qui lui restait à ces pauvres gens, et s'embarqua avec Éléonore.

Mais les Grecs, qui devaient les défendre, les livrèrent eux-mêmes, ou les réduisirent en esclavage; ceux qui échappèrent le durent au prosélytisme des Turcs, qui leur firent embrasser leur religion.

Telle fut la honteuse issue de cette grande expédition. Ceux qui s'étaient embarqués formaient pourtant la force réelle de l'armée. Ils pouvaient être de grande utilité aux chrétiens d'Antioche ou de la terre sainte. Mais la honte pesait sur eux, et le souvenir des malheureux qu'ils avaient abandonnés en Cilicie. Louis VII ne voulut rien entreprendre pour le prince d'Antioche, Raymond de Poitiers, oncle de sa femme Éléonore. C'était le plus bel homme du temps, et sa nièce semblait trop bien avec lui. Louis craignit qu'il ne voulût l'y retenir, partit brusquement d'Antioche, et se rendit à la terre sainte. Il n'y fit rien de grand. Conrad vint l'y retrouver. Leur rivalité leur fit manquer le siège de Damas, qu'ils avaient entrepris. Ils retournèrent honteusement en Europe, et le bruit courut que Louis, pris un instant par les vaisseaux des Grecs, n'avait été délivré que par la rencontre d'une flotte des Normands de Sicile.

C'était une triste chose qu'un pareil retour, et une grande dérision. Qu'étaient devenus ces milliers de chrétiens abandonnés, livrés aux infidèles? Tant de légèreté et de dureté en même temps! Tous les barons étaient coupables, mais la honte fut pour le roi. Il porta le péché à lui seul. Pendant la croisade, la fière et violente Éléonore avait montré le cas qu'elle faisait d'un tel époux. Elle avait déclaré dès Antioche qu'elle ne pouvait demeurer la femme d'un homme dont elle était

parente, que d'ailleurs elle ne voulait pas d'un moine pour mari¹. Elle aimait, dit-on, Raymond d'Antioche; selon d'autres, un bel esclave sarrazin. On disait qu'elle avait reçu des présents du chef des infidèles. Au retour, elle demanda le divorce au concile de Beaugency. Louis se soumit au jugement du concile, et perdit d'un coup les vastes provinces qu'Éléonore lui avait apportées. Voilà le midi de la France encore une fois isolé du nord.

Une femme va porter à qui elle voudra la prépondérance de l'Occident.

Il paraît que la dame s'était assurée d'avance d'un autre époux. Le divorce fut prononcé le 18 mars; dès la Pentecôte, Henri Plantagenet, duc d'Anjou, petit-fils de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, bientôt roi d'Angleterre, avait épousé Éléonore, et avec elle la France occidentale, de Nantes aux Pyrénées. Avant même qu'il fût roi d'Angleterre, ses États se trouvaient deux fois plus étendus que ceux du roi de France. En Angleterre, il ne tarda pas à prévaloir sur Étienne de Blois, dont le fils avait épousé une sœur de Louis VII. Ainsi tout tournait contre celui-ci, tout réussissait à son rival.

Il faut savoir un peu ce que c'était que cette royauté d'Angleterre, dont la rivalité avec la France va nous occuper.

La spoliation de tout un peuple, voilà la base hideuse de la puissance anglo-normande. Cette vie de brigandage et de violence que chaque baron avait exercée en petit autour de son manoir, elle se produisit en grand de l'autre côté du détroit. Là le serf fut tout un peuple, et le servage approcha en horreur de l'esclavage antique ou de celui de nos colonies. Nul lien entre les vaincus et les vainqueurs; autre langue, autre race: l'habitude de tout pouvoir, une exécration féroce, nul respect humain, nul frein légal; partout des seigneurs presque égaux du roi, comme compagnons de sa conquête; le seul comte de Moreton avait plus de six cents fiefs². Ces barons voulaient bien se dire hommes du roi. Mais réellement il n'était que le premier d'entre eux. Dans les grandes occasions, ils devenaient les juges de ce roi. Cependant ils auraient trop risqué à être indépendants. Peu nombreux au milieu d'un peuple immense, qu'ils foulaient si brutalement, ils avaient besoin d'un centre où recourir en cas de révolte, d'un chef qui pût les rallier, qui représentât la partie nor-

1. « Se monacho, non regi nupsisse. » *

2. Hallam. Il est vrai que ses possessions étaient

dispersées : 248 manoirs dans le Cornwall 54 en Sussex, 196 en Yorkshire, 99 dans le comté de Northampton, etc.

mande au milieu de la conquête. Voilà ce qui explique pourquoi l'ordre féodal fut si fort dans le pays même où les vassaux, plus puissants, devaient être plus tentés de le mépriser.

La position de ce roi de la conquête était extraordinairement critique et violente. Cette société nouvelle, bâtie de meurtres et de vols, elle se maintenait par lui; en lui elle avait son unité. C'est à lui que remontait ce sourd concert de malédictions, d'imprécations à voix basse. C'est pour lui que le banni saxon, dans la *Forêt nouvelle*¹ où le poursuivait le shériff, gardait sa meilleure flèche; les forêts ne valaient rien pour les rois normands. C'est contre lui, tout autant que contre les Saxons, que le baron se faisait bâtir ces gigantesques châteaux, dont l'insolente beauté atteste encore combien peu on y a plaint la sueur de l'homme. Ce roi si détesté ne pouvait manquer d'être un tyran. Aux Saxons il lançait des lois terribles, sans mesure et sans pitié. Contre les Normands, il y fallait plus de précautions; il appelait sans cesse des soldats du continent, des Flamands, des Bretons; gens à lui, d'autant plus redoutables à l'aristocratie normande qu'ils se rapprochaient par la langue, les Flamands des Saxons, les Bretons des Gallois. Plusieurs fois il n'hésita pas à se servir des Saxons eux-mêmes². Mais il y renonçait bientôt. Il n'eût pu devenir le roi des Saxons qu'en renversant tout l'ouvrage de la conquête.

Voilà la situation où se trouvait déjà le fils du Conquérant, Guillaume le Roux: bouillant d'une tyrannie impatiente, qui rencontrait partout sa limite; terrible aux Saxons, terrible aux barons; passant et repassant la mer; courant, avec la raideur d'un sanglier, d'un bout à l'autre de ses États; furieux d'avidité, *merveilleux marchand de soldats*³, dit le chroniqueur; destructeur rapide de toute richesse; ennemi de l'humanité, de la loi, de la nature, l'outrageant à plaisir; sale dans les voluptés, meurtrier, ricaner et terrible. Quand la colère montait sur son visage rouge et couperosé, sa parole se brouillait, il bredouillait des arrêts de mort. Malheur à qui se trouvait en face!

1. *New Forest*. C'était un espace de trente milles que le Conquérant avait fait mettre en bois, en détruisant trente-six paroisses et en en chassant les habitants.

2. Ainsi Guillaume le Roux et son successeur Henri Beauclerc appelèrent tous deux un instant les Anglais contre les partisans de leur frère aîné, Robert Courtoise.

3. *Mirabilis militum mercator et solidator*. Suger.

Les tonnes d'or passaient comme un schelling. Une pauvreté incurable le travaillait; il était pauvre de toute sa violence, de toute sa passion. Il fallait payer le plaisir, payer le meurtre. L'homme ingénieux et inventif qui savait trouver l'or, c'était un certain prêtre, qui s'était d'abord fait connaître comme délateur. Cet homme devint le bras droit de Guillaume, son pourvoyeur. Mais c'était un rude engagement que de remplir ce gouffre sans fond. Pour cela il fit deux choses: il refit le *Doomsday book*, revit et corrigea le livre de la conquête, s'assura si rien n'avait échappé. Il reprit la spoliation en sous-œuvre, se mit à ronger les os déjà rongés et sut encore en tirer quelque chose. Mais, après lui, rien n'y restait. On l'avait baptisé du nom de *Flambard*⁴. Des vaincus, il passa aux vainqueurs, d'abord aux prêtres; il mit la main sur les biens d'Église. L'archevêque de Kenterbury serait mort de faim, sans la charité de l'abbé de Saint-Alban. Les scrupules n'arrêtaient point Flambard. Grand justicier, grand trésorier, chapelain du roi encore (c'était le chapelain qu'il fallait à Guillaume), il suçait l'Angleterre par trois bouches. Il en alla ainsi jusqu'à ce que Guillaume eût rencontré cette fin dans cette belle forêt que le Conquérant semblait avoir plantée pour la ruine de ses siens. « Tire donc, de par le diable! » dit le roi Roux à son bon ami qui chassait avec lui. Le diable le prit au mot, et emporta son âme qui lui était si bien due.

Le successeur, ce ne fut pas le frère aîné, Robert. La royauté du bâtard Guillaume devait passer au plus habile, au plus hardi. Ce royaume volé appartenait à qui le voleurait. Quand le Conquérant expirant donna la Normandie à Robert, l'Angleterre à Guillaume: « Et moi, dit Henri, le plus jeune, et moi donc, n'aurai-je rien? — Patience, mon fils, dit le mourant; tout te viendra tôt ou tard. » Le plus jeune était aussi le plus avisé. On l'appelait Beauclerc, comme on dirait l'habile, le suffisant, le scribe, le vrai Normand. Il commença par tout promettre aux Saxons, aux gens d'Église; il donna par écrit des chartes, des libertés, tout autant qu'on voulut⁵. Il battit Robert avec ses sol-

4. Orderic Vital.

5. « Je me propose, leur dit-il, de vous maintenir dans vos anciennes libertés; j'en ferai, si vous le demandez, un écrit signé de ma main, et je le confirmerai par serment. On dressa la charte: on en fit autant de copies qu'il y avait de comtés. Mais quand le roi se rétracta, il les reprit toutes; il n'en échappa que trois. (Math. Paris.)

datés mercenaires, l'attira, le garda, bien logé, bien nourri, dans un château fort, où il vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. Robert, qui n'aimait que la table, s'y serait consolé, n'eût été que son frère lui fit crever les yeux¹. Au reste, le fratricide et le parricide étaient l'usage héréditaire de cette famille. Déjà les fils du Conquérant avaient combattu et blessé leur père². Sous prétexte de justice féodale, Beauclerc, qui se piquait d'être bon et rude justicier, livra ses propres petites-filles, deux enfants, à un baron qui leur arracha les yeux et le nez. Leur mère, fille de Beauclerc, essaya de les venger en tirant elle-même une flèche contre la poitrine de son père. Les Plantagenets, qui ne descendaient de cette race diabolique que du côté maternel, n'en dégénérent pas.

Après Beauclerc (1133), la lutte fut entre son neveu, Étienne de Blois, et sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V et femme du comte d'Anjou. Étienne appartenait à cette excellente famille des comtes de Blois et de Champagne qui, à la même époque, encourageait les communes commerçantes, divisait à Troyes la Seine en canaux, et protégeait également saint Bernard et Abailard. Libres penseurs et poètes, c'est d'eux que descendra le fameux Thibaut, le trouvère, celui qui fit peindre ses vers à la reine Blanche dans son palais de Provins, au milieu des roses transplantées de Jéricho. Étienne ne pouvait se soutenir en Angleterre qu'avec des étrangers, Flamands, Brabançons, Gallois même. Il n'avait pour lui que le clergé et Londres. Quant au clergé, Étienne ne resta pas longtemps bien avec lui. Il défendit d'enseigner le droit canon, et osa emprisonner des évêques. Alors Mathilde repartit. Elle débarqua presque seule; vraie fille du Conquérant, insolente, intrépide, elle choqua tout le monde, et brava tout le monde. Trois fois elle s'enfuit la nuit, à pied sur la neige et sans ressources. Étienne, qui la tint une fois assiégée, crut, comme chevalier, devoir ouvrir passage à son ennemie et la laisser rejoindre les siens. Elle ne l'en traita pas mieux quand elle le prit à son tour, abandonné de ses barons (1152). Il fut contraint de reconnaître pour son successeur cet heureux Henri Plantagenet, comte d'Anjou et fils de Mathilde, à qui nous avons

vu tout à l'heure Éléonore de Guienne remettre sa main et ses États.

Telle était la grandeur croissante du jeune Henri, lorsque le roi de France, humilié par la croisade, perdit Éléonore et tant de provinces. Cet enfant gâté de la fortune fut en quelques années accablé de ses dons. Roi d'Angleterre, maître de tout le littoral de la France, depuis la Flandre jusqu'aux Pyrénées, il exerça sur la Bretagne cette suzeraineté que les ducs de Normandie avaient toujours réclamée en vain. Il prit l'Anjou, le Maine et la Touraine à son frère, et le laissa en dédommagement se faire duc de Bretagne (1156). Il réduisit la Gascogne, il gouverna la Flandre, comme tuteur et gardien, en l'absence du comte. Il prit le Quercy au comte de Toulouse, et il aurait pris Toulouse elle-même, si le roi de France ne s'était pas jeté dans la ville pour la défendre (1159). Le Toulousain fut du moins obligé de lui faire hommage.

Allié du roi d'Aragon, comte de Barcelone et de Provence, Henri voulait pour un de ses fils une princesse de Savoie, afin d'avoir un pied dans les Alpes, et de tourner la France par le Midi. Au centre, il réduisit le Berri, le Limousin, l'Auvergne, il acheta la Marche³. Il eut même le secret de détacher les comtes de Champagne de l'alliance du roi. Enfin, à sa mort, il possédait les pays qui correspondent à quarante-sept de nos départements, et le roi de France n'en avait pas vingt.

Dès sa naissance, Henri II s'était trouvé environné d'une popularité singulière, sans avoir rien fait pour la mériter. Son grand-père, Henri Beauclerc, était normand, sa grand-mère saxonne, son père angevin. Il réunissait en lui toutes les races occidentales. Il était le lien des vainqueurs et des vaincus, du Midi et du Nord. Les vaincus surtout avaient conçu un grand espoir; ils croyaient voir en lui l'accomplissement de la prophétie de Merlin et la résurrection d'Arthur. Il se trouva, pour mieux appuyer la prophétie, qu'il obtint de gré ou de force l'hommage des princes d'Écosse, d'Irlande, de Galles et de Bretagne, c'est-à-dire de tout le monde celtique. Il fit chercher et trouver le tombeau d'Arthur, ce mystérieux tombeau dont la découverte devait marquer la fin de

1. Math. Paris. Lingard en doute, parce qu'aucun contemporain n'en fait mention. Mais celui qui laissa crever les yeux à ses petites-filles et qui fit passer sa fille en hiver, demi-nue, dans un fossé glacé, méritait-il ce doute?

2. C'était Robert, révolté contre son père, et qui le

combattit sans le connaître. On les réconcilia, ils se brouillèrent encore, et Guillaume maudit son fils.

3. Il eut la Marche pour quinze mille marcs d'argent. Le comte partait pour Jérusalem et ne savait que faire de sa terre. (Gaufred Vosiens.)

l'indépendance celtique et la consommation des temps.

Tout annonçait que le nouveau prince remplirait les espérances des vaincus. Il avait été élevé à Angers, l'une des villes d'Europe où la jurisprudence avait été professée de meilleure heure. C'était l'époque de la résurrection du droit romain, qui, sous tant de rapports, devait être celle du pouvoir monarchique et de l'égalité civile. L'égalité sous un maître, c'était le dernier mot que le monde antique nous avait légué. L'an 1111, la fameuse comtesse Mathilde, la cousine de Godefroi de Bouillon, l'amie de Grégoire VII, avait autorisé l'école de Bologne, fondée par le Bolonais Irnerio. L'empereur Henri V avait confirmé cette autorisation, sentant tout le parti que le pouvoir impérial tirerait des traditions de l'ancien Empire. Le jeune duc d'Anjou, Henri Plantagenet, fils de la Normande Mathilde, veuve de ce même empereur Henri V, trouva à Angers, à Rouen, en Angleterre, les traditions de l'école de Bologne. Dès 1214, l'évêque d'Angers était un savant juriste¹. Le fameux Italien Lanfranc, l'homme de Guillaume le Conquérant, le primat de la conquête, avait d'abord enseigné à Bologne et concouru à la restauration du droit. Ce fut, dit un des continuateurs de Sigebert de Gemblours, ce fut Lanfranc de Pavie et son compagnon Garnerius, qui, ayant retrouvé à Bologne les lois de Justinien, se mirent à les lire et à les commenter. Garnerius persévéra; mais Lanfranc, enseignant en Gaule à de nombreux disciples les arts libéraux et les lettres divines, vint au Bec et s'y fit moine².

Les principes de la nouvelle école furent proclamés précisément à l'époque de l'avènement de Henri II (1154). Les jurisconsultes appelés, par l'empereur Frédéric Barberousse, à la diète de Roncaglia (1158), lui dirent, par la bouche de l'archevêque de Milan, ces paroles remarquables : « Sachez que tout le droit législatif du peuple vous a

été accordé; votre volonté est le droit, car il est dit : *Ce qui a plu au prince a force de loi: le peuple a remis tout son empire et son pouvoir à lui et en lui*³. »

L'empereur lui-même avait dit en ouvrant la diète : « Nous, qui sommes investi du nom royal, nous désirons plutôt exercer un empire légal pour la conservation du droit et de la liberté de chacun, que de tout faire impunément. Se donner toute licence, et changer l'office du commandement en domination superbe et violente, c'est non la royauté, mais la tyrannie⁴. » Ce républicanisme pédantesque, extrait mot à mot de Tite-Live, expliquait mal l'idéal de la nouvelle jurisprudence. Au fond, ce n'était pas la liberté qu'elle demandait, mais l'égalité sous un monarque, la suppression de la hiérarchie féodale qui pesait sur l'Europe.

Combien ces légistes devaient être chers aux princes on le conçoit par leur doctrine, on l'apprend par l'histoire, qui partout désormais nous les montrera près d'eux et comme pendus à leur oreille, leur dictant tout bas ce qu'ils doivent répéter. Guillaume le Bâtard s'attacha Lanfranc, comme nous l'avons vu. Dans ses fréquentes absences, il lui confiait le gouvernement de l'Angleterre; plus d'une fois il lui donna raison contre son propre frère. L'Angevin Henri, nouveau conquérant de l'Angleterre, prit pour son Lanfranc un élève de Bologne, qui avait aussi étudié le droit à Auxerre⁵. Thomas Becket, c'était son nom, était alors au service de l'archevêque de Kenterbury. Il avait, par son influence, retenu ce prélat dans le parti de Mathilde et de son fils. Ayant reçu seulement les premiers ordres, n'étant ainsi ni prêtre ni laïque, il se trouvait propre à tout et prêt à tout. Mais sa naissance était un grand obstacle; il était, dit-on, fils d'une femme sarrasine, qui avait suivi un Saxon revenu de la terre sainte⁶. Sa mère semblait lui fermer les dignités de l'Église, et son père celles de l'État. Il ne pouvait rien at-

1. Tout le clergé de cette ville était composé de légistes au treizième et au quatorzième siècle. Sous l'épiscopat de Guillaume Le Maire (1290-1314), presque tous les chanoines de son église étaient professeurs en droit (Bodin). Sur dix-neuf évêques qui formèrent l'assemblée du clergé en 1339, quatre avaient professé le droit à l'Université d'Angers.

2. Robert de Monte. — Orderic Vital : « La renommée de sa science se répandit dans toute l'Europe, et une foule de disciples accoururent pour l'entendre de France, de Gascogne, de Bretagne et de Flandre. »

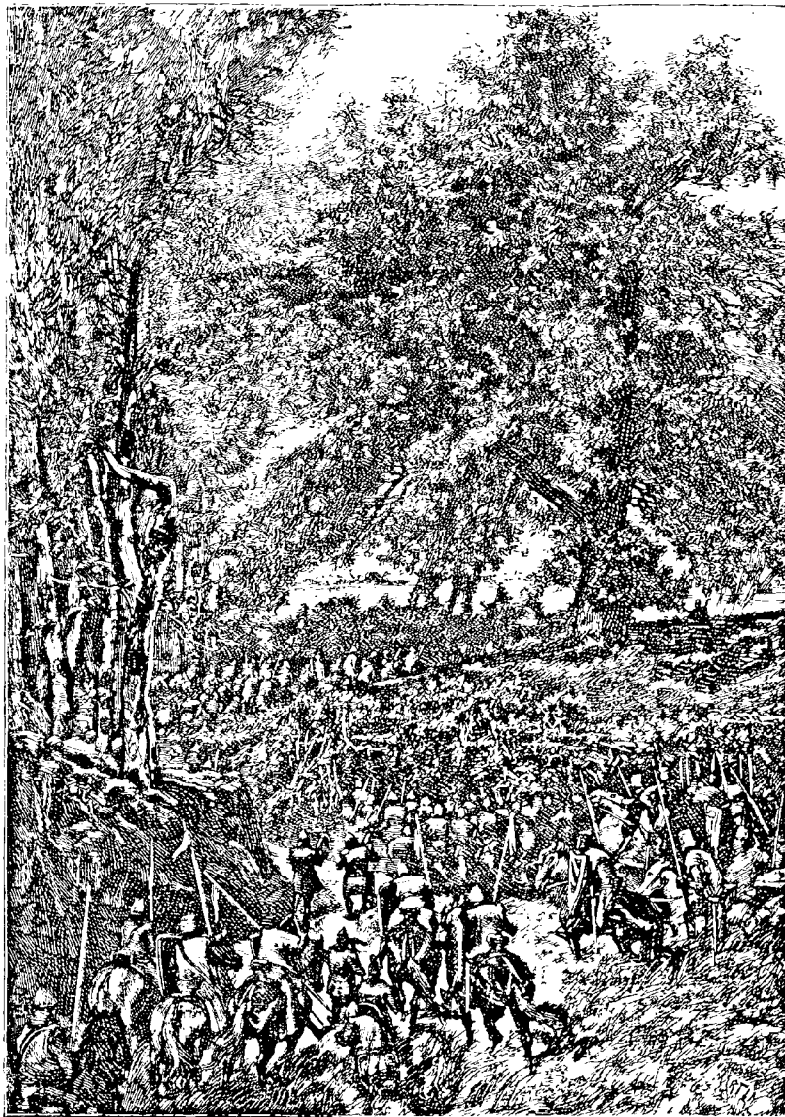
3. Radevicus, II, c. iv, ap. Giesler, Kirchengeschichte, II, p. 2, p. 72. « Scias itaque omne jus populi in condendis legibus tibi concessum, tua voluntas jus est, si-

cuti dicitur : « Quod Principi placuit, legis habet vigorem, cum populus et in eum omne suum imperium » et potestatem concesserit. » — Le conseiller de Henri II, le célèbre Ranulfe de Glanville, répète cette maxime (de leg. et consuet. reg. anglie., in proem.).

4. Radevicus.

5. Lingard.

6. Elle ne savait que deux mots intelligibles pour les habitants de l'Occident, c'était *Londres* et *Gilbert*, le nom de son amant. A l'aide du premier, elle s'embarqua pour l'Angleterre; arrivée à Londres, elle courut les rues en répétant : Gilbert ! Gilbert ! et elle retrouva celui qu'elle appelait.



« Cette forêt, c'étaient les hommes de Kent. » (P. 299.)

tendre que du roi. Celui-ci avait besoin de pareils gens pour exécuter ses projets contre les barons. Dès son arrivée en Angleterre, Henri rasa, en un an, cent quarante châteaux. Rien ne lui résistait, il mariait les enfants des grandes maisons à ceux des familles médiocres¹, abaissant ceux-là, élevant ceux-ci, nivelant tout. L'aristocratie normande s'était épuisée dans les guerres d'Étienne. Le nouveau roi disposait contre elle des hommes d'Anjou, de Poitou et d'Aquitaine. Riche de ses États patrimo-

2. Radulph. Niger.

niaux et de ceux de sa femme, il pouvait encore acheter des soldats en Flandre et en Bretagne. C'est le conseil que lui avait donné Becket. Celui-ci était devenu l'homme nécessaire dans les affaires et dans les plaisirs. Souple et hardi, homme de science, homme d'expédients, et avec cela bon compagnon, partageant ou imitant les goûts de son maître, Henri s'était donné sans réserve à cet homme, et non seulement lui, mais son fils, son héritier. Becket était le précepteur du fils, le chancelier du père. Comme tel, il soutenait àprement les droits du roi contre les barons, contre les évêques normands. Il

força ceux-ci à payer l'*escuage*, malgré leurs réclamations et leurs cris. Puis, sentant que le roi, pour être maître en Angleterre, avait besoin d'une guerre brillante, il l'emmena dans le Midi de la France, à la conquête de Toulouse, sur laquelle Éléonore de Guyenne avait des prétentions. Becket conduisait en son propre nom, et comme à ses dépens, douze cents chevaliers, et plus de quatre mille soldats, sans compter les gens de sa maison, assez nombreux pour former plusieurs garnisons dans le Midi¹. Il est bien évident qu'un armement si disproportionné avec la fortune du plus riche particulier était mis sous le nom d'un homme sans conséquence, pour moins alarmer les barons.

Une vaste ligue s'était formée contre le comte de Toulouse, objet de la jalousie universelle. Le puissant comte de Barcelone, régent d'Aragon, les comtes de Narbonne, de Montpellier, de Béziers, de Carcassonne, étaient d'accord avec le roi d'Angleterre. Celui-ci semblait près de conquérir ce que Louis VIII et saint Louis recueillirent sans peine après la croisade des Albigeois. Il fallait donner l'assaut sur-le-champ à Toulouse, sans lui laisser le temps de se reconnaître. Le roi de France s'y était jeté, et défendait à Henri, comme suzerain, de rien entreprendre contre une ville qu'il protégeait. Ce scrupule n'arrêtait pas Becket; il conseillait de brusquer l'attaque. Mais Henri craignait d'être abandonné de ses vassaux s'il risquait une violation si éclatante de la loi féodale. Le belliqueux chancelier n'eut pour dédommagement que la gloire d'avoir combattu et désarmé un chevalier ennemi.

1. Newbridg., II, 10. Chron. Norm. Lingard, II, 325. — Lingard, p. 321 : « Le lecteur verra sans doute avec plaisir dans quel appareil le chancelier voyageait en France. Quand il entrait dans une ville, le cortège s'ouvrait par deux cent cinquante jeunes gens chantant des airs nationaux; ensuite venaient ses chiens, accouplés. Ils étaient suivis de huit chariots, trainés chacun par cinq chevaux, et menés par cinq cochers en habit neuf. Chaque chariot était couvert de peaux, et protégé par deux gardes et par un gros chien, tantôt enchaîné, tantôt en liberté. Deux de ces chariots étaient chargés de tonneaux d'ale pour distribuer à la populace; un autre portait tous les objets nécessaires à la chapelle du chancelier, un autre encore le mobilier de sa chambre à coucher, un troisième celui de sa cuisine, un quatrième portait sa vaisselle d'argent et sa garde-robe; les deux autres étaient destinés à l'usage de ses suivants. Après eux venaient douze chevaux de somme sur chacun desquels était un singe, avec un valet (*groom*) derrière, sur ses genoux; paraissaient ensuite les écuyers portant les boucliers et conduisant les chevaux de bataille de leurs chevaliers; puis encore d'autres écuyers, des enfants de gentilshommes, des fau-

L'entretien des troupes mercenaires que Becket avait conseillées à Henri, et qui lui étaient si nécessaires contre ces barons, exigeait des dépenses pour lesquelles toutes les ressources de la fiscalité normande eussent été insuffisantes. Le clergé seul pouvait payer; il avait été richement doté par la conquête. Henri voulut avoir l'Église dans sa main. Il fallait d'abord s'assurer de la tête, je veux dire de l'archevêché de Kenterbury. C'était presque un patriarcat, une papauté anglicane, une royauté ecclésiastique, indispensable pour compléter l'autre. Henri résolut de la prendre pour lui, en la donnant à un second lui-même, à son bon ami Becket; réunissant alors les deux puissances, il eût élevé la royauté à ce point qu'elle atteignit au seizième siècle, entre les mains d'Henri VIII, de Marie et d'Élisabeth. Il lui était commode de mettre la primatie sous le nom de Becket, comme naguère il y avait mis une armée. C'était, il est vrai, un Saxon; mais le Saxon *Breakspear*² venait bien d'être élu pape précisément à l'époque de l'avènement d'Henri II (Adrien IV). Becket lui-même y répugnait : « Prenez garde, dit-il, je deviendrai votre plus grand ennemi³. » Le roi ne l'écouta pas, et le fit primat, au grand scandale du clergé normand.

Depuis les Italiens Lanfranc et Anselme, le siège de Kenterbury avait été occupé par des Normands. Les rois et les barons n'auraient pas osé confier à d'autres cette grande et dangereuse dignité. Les archevêques de Kenterbury n'étaient pas seulement primats d'Angleterre; ils se trouvaient avoir en quelque sorte un caractère politique. Nous les trouvons presque toujours à la tête des résis-

conniers, les officiers de la maison, les chevaliers et les ecclésiastiques, deux à deux et à cheval, et, le dernier de tous enfin, arrivait le chancelier lui-même conversant avec quelques amis. Comme il passait, on entendait les habitants du pays s'écrier : « Quel homme doit donc être le roi d'Angleterre, quand son chancelier voyage en tel équipage ? » Steph., 20. 2.

Le prédécesseur de Becket, au siège de Kenterbury, lui écrivait : « In aure et in vulgus sonat vobis esse cor unum et animam unam » (Bles. epist. 78). — Petrus Cellensis : Secundum post regem in quatuor regnis quis te ignorat ? » (Marten. Thes. anecd. III). — Le clergé anglais écrit à Thomas : « In familiarem gratiam tam lata vos mente suscepit, ut dominationis sue loca quæ boreali Oceano ad Pyrenæum usque porrecta sunt, potestati vestræ cuncta subjecerit, ut in his solum hos beatos reputat opinio, qui in vestris poterant oculis complacere. » (Epist. S. Thom., p. 190.)

2. C'est le seul Anglais qui ait été fait pape.

3. Citissime a me auferes animum; et gratia, quæ nunc inter nos tanta est, in atrocissimum odium convertetur. »

tances nationales, depuis le fameux Dunstan ¹, qui abaissa si impitoyablement la royauté anglo-saxonne, jusqu'à Etienne Langton, qui fit signer la grande Charte au roi Jean. Ces archevêques se trouvaient être particulièrement les gardiens des libertés de Kent, le pays le plus libre de l'Angleterre. Arrêtons-nous un instant sur l'histoire de cette curieuse contrée.

Le pays de Kent, bien plus étendu que le comté qui porte ce nom, embrasse une grande partie de l'Angleterre méridionale. Il est placé en face de la France, à la pointe de la Grande-Bretagne. Il en forme l'avant-garde; et c'était en effet le privilège des hommes de Kent de former l'avant-garde de l'armée anglaise. Leur pays a, dans tous les temps, livré la première bataille aux envahisseurs; c'est le premier à la descente. Là débarquèrent César, puis Hengist, puis Guillaume le Conquérant. Là aussi commença l'invasion chrétienne. Kent est une terre sacrée. L'apôtre de l'Angleterre, saint Augustin, y fonda son premier monastère. L'abbé de ce monastère et l'archevêque de Kenterbury étaient seigneurs de ce pays et les gardiens de ses privilèges. Ils conduisirent les hommes de Kent contre Guillaume le Conquérant. Lorsque celui-ci, vainqueur à Hastings, marchait de Douvres à Londres, il aperçut, selon la légende, une forêt mouvante. Cette forêt, c'étaient les hommes de Kent, portant devant eux un rempart mobile de branchages. Ils tombèrent sur les Normands, et arrachèrent à Guillaume la garantie de leurs libertés. Quoi qu'il en soit de cette douteuse victoire, ils restèrent libres, au milieu de la servitude universelle, et ne connurent guère d'autre domination que l'Église. C'est ainsi que nos Bretons de la Cornouaille, sous les évêques de Quimper, conservaient une liberté relative, et insultaient tous les ans la féodalité dans la statue du vieux roi Grallon. La principale des coutumes de Kent, celle qui distingue encore aujourd'hui ce comté, c'est la loi de succession, le partage égal entre les enfants. Cette loi, appelée par les Saxons *gavel-kind*, par les Irlandais *gabhaíl-cine* (établissement de famille), est commune, avec certaines modifications, à toutes les po-

pulations celtiques, à l'Irlande et à l'Écosse, au pays de Galles, en partie même à notre Bretagne.

Les grands légistes italiens, qui occupèrent les premiers le siège de Kenterbury, furent d'autant plus favorables aux coutumes de Kent qu'elles s'accordaient, sous plusieurs rapports, avec les principes du droit romain. Eudes, comte de Kent, frère de Guillaume le Conquérant, voulant traiter les hommes de Kent comme l'étaient les habitants des autres provinces, « Lanfranc lui résista en face, et prouva devant tout le monde la liberté de sa terre par le témoignage de vieux Anglais qui étaient versés dans les usages de leur patrie; et il délivra ses hommes des mauvaises coutumes qu'Eudes voulait leur imposer ². » Dans une autre occasion, le roi ordonna de convoquer sans délai tout le comté et de réunir tous les hommes du comté, Français et surtout Anglais, versés dans la connaissance des anciennes lois et coutumes. Arrivés à Penendin, ils s'assirent tous, et tout le comté fut retenu là pendant trois jours; et par tous ces hommes sages et honnêtes il fut décidé, accordé et jugé: que tout aussi bien que le roi, l'archevêque de Kenterbury doit posséder ses terres avec pleine juridiction, en toute indépendance et sécurité ³.

Le successeur de Lanfranc, saint Anselme, se montra encore plus favorable aux vaincus. Lanfranc lui parlait un jour du Saxon Elfeg, qui s'était dévoué pour défendre, contre les Normands, les libertés du pays: « Pour moi, dit Anselme, je crois que c'est un vrai martyr. celui qui aime mieux mourir que de faire tort aux siens. Jean est mort pour la vérité, de même Elfeg pour la justice; tous deux pareillement pour Christ, qui est la justice et la vérité. » C'est Anselme qui contribua le plus au mariage d'Henri Beauclerc avec la nièce d'Edgar, dernier héritier de la royauté saxonne; cette union de deux races dut préparer, quoi qu'on ait dit, la réhabilitation des vaincus. Le même archevêque de Kenterbury reçut, comme représentant de la nation, les serments de Beauclerc. lorsqu'il jura, pour la seconde fois, sa charte des privilèges féodaux et ecclésiastiques.

1. S. Dunstan, archev. de Kenterbury, fit des remontrances à Edgar, et lui fit faire pénitence. Il ajouta deux clauses à leur traité de réconciliation: 1^o qu'il publierait un code de lois qui apportât plus d'impartialité dans l'administration de la justice; 2^o qu'il ferait passer à ses propres frais dans les différentes provinces des copies des saintes Ecritures pour l'instruction du peuple. — Et même, selon Lingard, le véritable texte d'Os-

ern doit être: « ... Justas legum rationes necrisseu sancitas conscriberet, scriptas per omnes fines imperahti populis custodiendas mandaret, au lieu de *sancitas conscriberet scripturas*. — Lingard, Antiquités de l'Église anglo-saxonne, I, p. 489.

2. Vie de saint Lanfranc.

3. Spence.

Ce fut une grande surprise pour le roi d'Angleterre d'apprendre que Thomas Becket, sa créature, son joyeux compagnon, prenait au sérieux sa nouvelle dignité. Le chancelier, le mondain, le courtisan, se ressouvint tout à coup qu'il était peuple. Le fils du Saxon redevint Saxon, et fit oublier sa mère sarrasine par sa sainteté. Il s'entoura des Saxons, des pauvres, des mendiants, revêtit leur habit grossier, mangea avec eux et comme eux. Désormais, il s'éloigna du roi, et résigna le sceau. Il y eut alors comme deux rois, et le roi des pauvres, qui siégeait à Kenterbury, ne fut pas le moins puissant¹.

Henri, profondément blessé, obtint du pape une bulle qui rendait indépendant de l'archevêque l'abbé du monastère de saint Augustin. Il l'était effectivement sous les rois saxons. Thomas, par représailles somma plusieurs des barons de restituer au siège de Kenterbury une terre que leurs aïeux avaient reçue des rois en fief, déclarant qu'il ne connaissait point de loi pour l'injustice, et que ce qui avait été pris sans bon titre devait être rendu. Il s'agissait dès lors de savoir si l'ouvrage de la conquête serait détruit, si l'archevêque saxon prendrait sur les descendants des vainqueurs la revanche de la bataille d'Hastings. L'épiscopat, que Guillaume le Bâtard avait rendu si fort dans l'intérêt de la conquête, tournait contre elle aujourd'hui. Heureusement pour Henri, les évêques étaient plus barons qu'évêques; l'intérêt temporel touchait ces Normands tout autrement que celui de l'Église. La plupart se déclarèrent pour le roi, et se tinrent prêts à jurer ce qui lui plairait. Ainsi, l'alarme donnée par Becket à cette Église toute féodale, mettait le roi à même de se faire accorder par elle une toute-puissance qu'autrement il n'eût jamais osé demander.

Voici les principaux points que stipulaient les coutumes de Clarendon (1164) : « La garde de tout archevêché et évêché vacant sera donnée au roi, et les revenus lui en seront payés. L'élection sera faite d'après l'ordre du roi, avec son assentiment, par le haut clergé de l'Église, sur l'avis des prélats que le roi y fera assister. — Lorsque, dans un procès, l'une des deux, ou les deux parties seront ecclésiastiques, le roi décidera si la cause

sera jugée par la cour séculière ou épiscopale. Dans le dernier cas, le rapport sera fait par un officier civil. Et, si le défendeur est convaincu d'action criminelle, il perdra son bénéfice de clergie. — Aucun tenancier du roi ne sera excommunié, sans que l'on se soit adressé au roi, où, en son absence, au grand justicier. — Aucun ecclésiastique en dignité ne passera la mer sans la permission du roi. — Les ecclésiastiques tenanciers du roi tiennent leurs terres par baronnie, et sont obligés aux mêmes services que les laïques. »

Ce n'était pas moins que la confiscation de l'Église au profit d'Henri. Le roi percevant les fruits de la vacance, on pouvait être sûr que les sièges vqueraient longtemps, comme sous Guillaume le Roux, qui avait affermé un archevêché, quatre évêchés, onze abbayes. Les évêchés allaient être la récompense, non plus des barons peut-être, mais des agents du fisc, des scribes, des juges complaisants. L'Église, soumise au service militaire, devenait toute féodale. Les institutions d'aumônes et d'écoles, d'offices religieux, devaient nourrir les Brabançons et les Cotereaux, et les fondations pieuses payer le meurtre. L'Église anglicane, perdant avec l'excommunication l'arme unique qui lui restait, enfermée dans l'île sans relations avec Rome, avec la communauté du monde chrétien, allait perdre tout esprit d'universalité, de *catholicité*. Ce qu'il y avait de plus grave, c'était l'anéantissement des tribunaux ecclésiastiques et la suppression du *bénéfice de clergie*. Ces droits donnaient lieu à de grands abus sans doute, bien des crimes étaient impunément commis par des prêtres; mais, quand on songe à l'épouvantable barbarie, à la fiscalité exécrationnelle des tribunaux laïques, au douzième siècle, on est obligé d'avouer que la juridiction ecclésiastique était une ancre de salut. L'Église était presque la seule voie par où les races méprisées pussent reprendre quelque ascendant. On le voit par l'exemple des deux Saxons Breakspear (Adrien IV) et Becket.

Aussi toutes les races vaincues soutinrent l'évêque de Kent avec courage et fidélité. Sa lutte pour la liberté fut imitée avec plus de timidité et de modération en Aquitaine par l'évêque de Poitiers², et plus tard dans le pays de Galles, par le fameux Giraud le Cam-

1. Les conseillers du roi attribuèrent à Becket le projet de se rendre indépendant. On rapporta qu'il avait dit à ses confidentiels que la jeunesse de Henri demandait un maître, et qu'il savait combien il était lui-même nécessaire à un roi incapable de tenir sans son assistance les rênes du gouvernement.

2. Henri II lui avait adressé par deux de ses justiciers des instructions plus dures encore que les coutumes de Clarendon. Voy. la lettre de l'évêque, ap. Scr. Fr. XVI, 216. — Voy. aussi (ibid. 572, 573, etc.) les lettres que Jean de Salisbury lui écrit pour le tenir au courant de l'état des affaires de Thomas Becket. — En 1166, l'évê-

brien, auquel nous devons, entre autres ouvrages, une si curieuse description de l'Irlande¹. Les Bas-Brotons étaient pour Becket. Un Gallois le suivit dans l'exil, au péril de ses jours, ainsi que le fameux Jean de Salisbury². Il semblerait que les étudiants gallois aient porté les messages de Becket; car Henri II leur fit fermer les écoles et défendre d'entrer nulle part en Angleterre sans son consentement.

Ce serait pourtant rétrécir ce grand sujet que de n'y voir autre chose que l'opposition des races, de ne chercher qu'un Saxon dans Thomas Becket. L'archevêque de Kenterbury ne fut pas seulement le saint de l'Angleterre, le saint des vaincus, Saxons et Gallois, mais tout autant celui de la France et de la chrétienté. Son souvenir ne resta pas moins vivant chez nous que dans sa patrie. On montre encore la maison qui le reçut à Auxerre, et, en Dauphiné, une église qu'il y bâtit dans son exil. Aucun tombeau ne fut plus visité, aucun pèlerinage plus en vogue au moyen âge que celui de saint Thomas de Kenterbury. On dit qu'en une seule année il y vint plus de cent mille pèlerins. Selon une tradition, on aurait, en un an, offert jusqu'à 950 livres sterling à la chapelle de saint Thomas, tandis que l'autel de la Vierge ne reçut que quatre livres; Dieu lui-même n'eut pas une offrande.

Thomas fut cher au peuple entre tous les saints du moyen âge, parce qu'il était peuple lui-même par sa naissance basse et obscure, par sa mère sarrasine et son père saxon. La vie mondaine qu'il avait menée d'abord, son amour des chiens, des chevaux, des faucons³, ces goûts de jeunesse dont il ne guérit jamais bien, tout cela leur plaisait

encore. Il conserva sous ses habits de prêtre une âme de chevalier, loyale et courageuse, et il n'en réprimait qu'avec peine les élans. Dans une des plus périlleuses circonstances de sa vie, lorsque les barons et les évêques d'Henri semblaient prêts à le mettre en pièces, un d'eux osa l'appeler traître; il se retourna vivement et répliqua: « Si le caractère de mon ordre ne me le défendait, le lâche se repentirait de son insolence. »

Ce qu'il y eut de grand, de magnifique et de terrible dans la destinée de cet homme, c'est qu'il se trouva chargé, lui faible individu et sans secours, des intérêts de l'Église universelle, qui semblaient ceux du genre humain. Ce rôle, qui appartenait au pape, et que Grégoire VII avait soutenu, Alexandre III n'osa le reprendre: il en avait bien assez de la lutte contre l'antipape, contre l'empereur Frédéric Barberousse, le conquérant de l'Italie.

Ce pape était le chef de la ligue lombarde, un politique, un patriote italien; il animait les partis, provoquait les désertions, faisait des traités, fondait des villes. Il se serait bien gardé d'indisposer le plus grand roi de la chrétienté, je parle d'Henri II, lorsqu'il avait déjà contre lui l'empereur. Toute sa conduite avec Henri fut pleine de timides et honteux ménagements; il ne cherchait qu'à gagner du temps par de misérables équivoques, par des lettres et des contre-lettres, vivant au jour le jour, ménageant l'Angleterre et la France, agissant en diplomate, en prince séculier, tandis que le roi de France acceptait le patronage de l'Église, tandis que Becket souffrait et mourait pour elle. Étrange politique qui devait apprendre au peuple à chercher partout ailleurs qu'à

que de Poitiers céda, et fit sa paix avec Henri II. Joann. Saresber. epist., *ibid.* 525.

1. Elu évêque en 1176 par les moines de Saint-David, dans le comté de Pembroke (pays de Galles), et chassé par Henri II, qui mit à sa place un Normand; réélu en 1198 par les mêmes moines, et chassé de nouveau par Jean sans Terre. Trop faiblement soutenu, il échoua dans sa lutte courageuse pour l'indépendance de l'Église galloise; mais sa patrie lui en garde une profonde reconnaissance. « Tant que durera notre pays, dit un poète gallois, ceux qui écrivent et ceux qui chantent se souviendront de ta noble audace. »

2. Salisbury fait partie de Kent, mais non du comté de ce nom. Du temps de l'archevêque Thibaut, ce fut Jean de Salisbury qu'on accusa de toutes les tentatives de l'Église de Kenterbury pour reconquérir ses privilèges. Il écrit, en 1159: « Regis tota in me incanduit indignatio... Quod quis nomen romanum apud nos invocat, mihi imponunt; quod in electionibus celebrandis, in causis ecclesiasticis examinandis, vel umbram libertatis audet sibi Anglorum ecclesia vindicare, mihi imputatur, ac si dominum Cantuariensem et alios episco-

pos quid facere oporteat solus instruam... » J. Saresber, epist., ap. Scr. Fr. XVI, 496. — Dans son *Policraticus* (Leyde, 1639, p. 206), il avance qu'il est bon et juste de flatter le tyran pour le tromper, et de le tuer. (Aures tyranni mulcere... tyrannum occidere... æquum et justum.) — Dans l'affaire de Thomas Becket, sa correspondance trahit un caractère intéressé (il s'inquiète toujours de la confiscation de ses propriétés, Scr. Fr. XVI, 508, 512, etc.), irrésolu et craintif, p. 509: il fait souvent intercéder pour lui auprès de Henri II, p. 514, etc., et donne à Becket de timides conseils, p. 510, 527, etc. Il ne semble guère se piquer de conséquence. Ce défenseur de la liberté n'accorde au libre arbitre de pouvoir que pour le mal (*Policrat.*, p. 97). Il ne faut pas se hâter de rien conclure de ce qu'il reçut les leçons d'Abailard; il vante saint Bernard et son disciple Eugène III. (*Ibid.*, p. 311.)

3. Lorsque dans la suite il débarqua en France, il aperçut des jeunes gens dont l'un tenait un faucon, et ne put s'empêcher d'aller voir l'oiseau; cela faillit le trahir.

Rome le représentant de la religion et l'idéal de la sainteté.

Dans cette grande et dramatique lutte, Becket eut à soutenir toutes les tentations, la terreur, la séduction, ses propres scrupules. De là, une hésitation dans les commencements, qui ressembla à la crainte. Il succomba d'abord dans l'assemblée de Clarendon, soit qu'il eût cru qu'on en voulait à sa vie, soit qu'il fût retenu encore par ses obligations envers le roi.

Cette faiblesse est digne de pitié dans un homme qui pouvait être combattu entre deux devoirs. D'une part, il devait beaucoup à Henri ; de l'autre, encore plus à son église de Kent, à celle d'Angleterre, à l'Église universelle, dont il défendait seul les droits. Cette incurable dualité du moyen âge, déchiré entre l'État et la religion, a fait le tourment et la tristesse des plus grandes âmes, de Godefroi de Bouillon, de saint Louis, du Dante.

« Malheureux ! disait Thomas en revenant de Clarendon, je vois l'Église anglicane, en punition de mes péchés, devenue servante à jamais ! Cela devait arriver ; je suis sorti de la cour, et non de l'Église ; j'ai été chasseur de bêtes avant d'être pasteur d'hommes. L'amateur des mimes et des chiens est devenu le conducteur des âmes... Me voilà donc abandonné de Dieu. »

Une autre fois, Henri essaya la séduction, au défaut de la violence. Becket n'avait qu'à dire un mot ; il lui offrait tout, il mettait tout à ses pieds ; c'était la scène de Satan transportant Jésus sur la montagne, lui montrant le monde et disant : « Je te donnerai tout cela, si tu veux tomber à genoux et m'adorer. » Tous les contemporains reconnaissent ainsi, dans la lutte de Thomas contre Henri, une image des tentations du Christ, et dans sa mort un reflet de la Passion. Les hommes du moyen âge aimaient à saisir de telles analogies. Le dernier livre de ce genre, et le plus hardi, est celui des *Conformités du Christ et de saint François*.

L'extension même du pouvoir royal, qui faisait le fond de la question, devint de bonne heure un objet secondaire pour Henri. L'essentiel fut pour lui la ruine, la mort de Thomas ; il eut soif de son sang. Que toute cette puissance, qui s'étendait sur tant de peuples, se brisât contre la volonté d'un homme ; qu'après tant de succès faciles il se présentât un obstacle, c'était aussi trop

fort à supporter pour cet enfant gâté de la fortune. Il se désolait, il pleurait.

Les gens zélés ne manquaient pas pourtant pour consoler le roi et tâcher de satisfaire son envie. On essaya dès 1164. L'archevêque fut contraint, malade et faible encore, de se présenter devant la cour des barons et des évêques. Le matin, il célébra l'office de saint Étienne, premier martyr, qui commence par ces mots : « Les princes se sont assis en conseil pour délibérer contre moi. » Puis il marcha courageusement et se présenta revêtu de ses habits pontificaux et portant sa grande croix d'argent. Cela embarrassa ses ennemis. Ils essayèrent en vain de lui arracher sa croix. Revenant aux formes juridiques, ils l'accusèrent d'avoir détourné les deniers publics, puis d'avoir célébré la messe sous l'invocation du diable ; ils voulaient le déposer. On l'aurait alors tué en sûreté de conscience. Le roi attendait impatiemment. Les voies de fait commençaient déjà ; quelques-uns rompaient des pailles et les lui jetaient. L'archevêque en appela au pape, se retira lentement, et les laissa interdits. Ce fut là la première tentation, la comparaison devant Hérode et Caïphe. Tout le peuple attendait dans les larmes. Lui, il fit dresser des tables, appela tout ce qu'on put trouver de pauvres dans la ville, et fit comme la Cène avec eux¹. La nuit même il partit, et parvint avec peine sur le continent.

Ce fut une grande douleur pour Henri que sa proie eût échappé. Il mit au moins la main sur ses biens, il partagea sa dépouille ; il bannit tous ses parents en ligne ascendante et descendante, les chassa tous, vieillards, femmes enceintes et petits enfants. Encore exigeait-on d'eux au départ le serment d'aller se montrer dans leur exil à celui qui en était la cause. L'exilé les vit en effet, au nombre de quatre cents, arriver les uns après les autres, pauvres et affamés, le saluer de leur misère et de leurs haillons ; il fallut qu'il endurât cette procession d'exilés. Par-dessus tout cela lui arrivaient des lettres des évêques d'Angleterre, pleines d'amertume et d'ironie. Ils le félicitaient de la pauvreté apostolique où il était réduit ; ils espéraient que ses abstinences profiteraient à son salut. Ce sont les consolations des amis de Job.

L'archevêque accepta son malheur, et l'embrassa comme pénitence. Réfugié à Saint-Omer, puis à Pontigny, couvent de l'ordre de Cîteaux, il s'essaya aux austérités de ses

1. Dixit : « Sinite pauperes Christi.... omnes intrare nobiscum, ut epulemur in Domino ad invicem. » Et

impleta sunt domus et atria circumquaque discumbentium.

moines¹. De là il écrivit au pape, s'accusant d'avoir été intrus dans son siège épiscopal, et déclarant qu'il déposait sa dignité. Alexandre III, réfugié alors à Sens, avait peur de prendre parti et de se mettre un nouvel ennemi sur les bras. Il condamna plusieurs articles des constitutions de Clarendon, mais refusa de voir Thomas, et se contenta de lui écrire qu'il le rétablissait dans sa dignité épiscopale. « Allez, écrivait-il froidement à l'exilé, allez apprendre dans la pauvreté à être le consolateur des pauvres. »

Le seul soutien de Thomas, c'était le roi de France. Louis VII était trop heureux de l'embarras où cette affaire mettait son rival. C'était d'ailleurs, comme on a vu, un prince singulièrement doux et pieux. L'évêque, persécuté pour la défense de l'Église, était pour lui un martyr. Aussi l'accueillit-il avec ferveur, ajoutant que la protection des exilés était un des anciens fleurons de la couronne de France. Il accorda à Thomas et à ses compagnons d'infortune un secours journalier en pain et autres vivres, et, quand le roi d'Angleterre lui envoya demander vengeance contre l'*ancien archevêque* : « Et qui donc l'a déposé ? dit Louis. Moi, je suis roi aussi, et je ne puis déposer dans ma terre le moindre des clercs. »

Abandonné du pape et nourri par la charité du roi de France, Thomas ne recula point. Henri ayant passé en Normandie, l'archevêque se rendit à Vézelay, au lieu même où vingt ans auparavant saint Bernard avait prêché la seconde croisade, et, le jour de l'Ascension, au milieu du plus solennel appareil, au son des cloches, à la lueur des cierges, il excommunia les défenseurs des constitutions de Clarendon, les détenteurs des biens de l'Église de Kenterbury, et ceux qui avaient communiqué avec l'antipape que soutenait l'empereur. Il désignait nominativement six favoris du roi ; il ne le nommait pas lui-même, et tenait encore le glaive suspendu sur lui.

Cette démarche audacieuse jeta Henri dans le plus violent accès de fureur. Il se roula par terre, il jetait son chaperon, ses habits, arrachait la soie qui couvrait son lit, et rongeaît comme une bête enragée la laine et la paille. Revenu un peu à lui, il écrivit et fit

1. « Il portait le cilice et se flagellait. Il obtint d'un frère que, outre le repas délicat qu'on lui servait, il lui apportât secrètement la pitance ordinaire des moines, et il s'en contenta à l'avenir. Mais ce régime, si contraire à ses habitudes, le rendit bientôt assez grièvement malade. » Vita quadrip.

2. Jean de Salisbury.

écrire au pape par le clergé de Kent, se montrant prêt à recourir aux dernières extrémités, priant et menaçant tour à tour. D'une part, il envoyait à l'empereur des ambassadeurs pour jurer de reconnaître l'antipape, et menaçait même de se faire musulman² ; puis il s'excusait auprès d'Alexandre III, assurait que ses envoyés avaient parlé sans mission, puis il affirmait qu'il n'avait rien dit. En même temps il achetait les cardinaux, il envoyait de l'argent aux Lombards, alliés d'Alexandre. Il sollicitait les juriconsultes de Bologne de lui donner une réponse contre l'archevêque. Il allait jusqu'à offrir au pape de tout abandonner, de lui sacrifier les constitutions de Clarendon. Tant il languissait de perdre son ennemi !

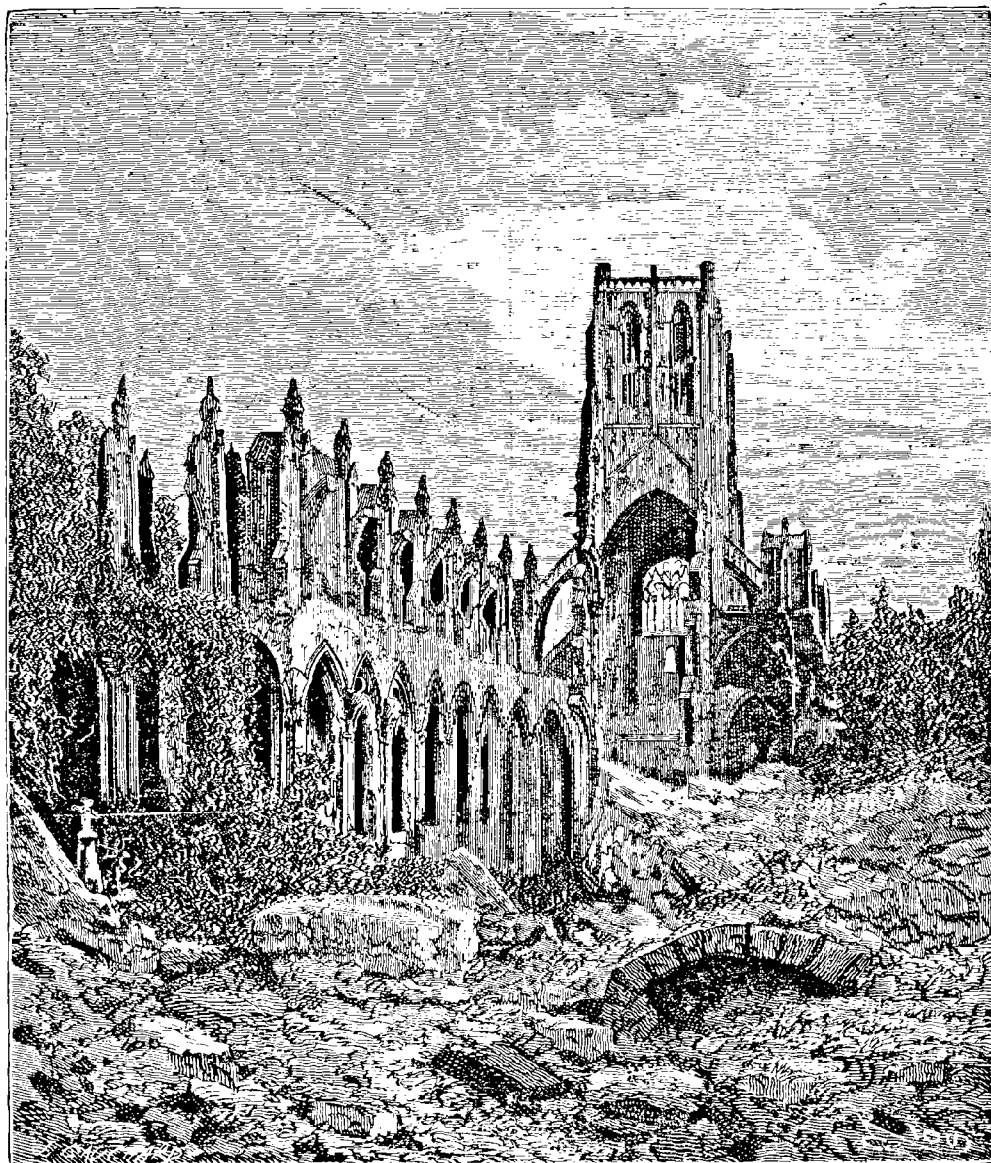
Tout cela finit par agir. Il obtint des lettres pontificales, d'après lesquelles Thomas serait suspendu de toute autorité épiscopale jusqu'à ce qu'il fût rentré en grâce avec le roi. Henri montra publiquement ces lettres, se vanta d'avoir désarmé Becket, et de tenir désormais le pape dans sa bourse³. Les moines de Citeaux, menacés par lui pour les possessions qu'ils avaient dans ses États, firent entendre doucement à Becket qu'ils n'osaient plus le garder chez eux. Le roi de France, scandalisé de la lâcheté de ces moines, ne put s'empêcher de s'écrier : « O religion, religion, où es-tu donc ? Voilà que ceux que nous avons crus morts au siècle, bannissent en vue des choses du siècle l'exilé pour la cause de Dieu ! »

Le roi de France lui-même finit par céder. Henri, dans la rage de sa passion contre Becket, s'était humilié devant le faible Louis, s'était reconnu son vassal, avait demandé sa fille pour son fils, et promis de partager ses États entre ses enfants⁴. Louis se porta donc pour médiateur ; il amena Becket à Montmirail en Perche, où se rendit le roi d'Angleterre. Des paroles vagues furent échangées, Henri réservant l'honneur du royaume, et l'archevêque, l'honneur de Dieu. « Qu'attendez-vous donc ? dit le roi de France ; voilà la paix entre vos mains. » L'archevêque persistant dans ses réserves, tous les assistants des deux nations l'accusaient d'obstination. Un des barons français s'écria que celui qui résistait au conseil et à la volonté unanime des

3. Jean de Salisbury

4. Louis envoya au-devant de l'archevêque une escorte de trois cents hommes.

5. A Montmirail, Henri se remit, lui, ses enfants, ses terres, ses hommes, ses trésors, à la discrétion de Louis.



RUINES DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-BERTIN, A SAINT-OMER. (P. 302.)

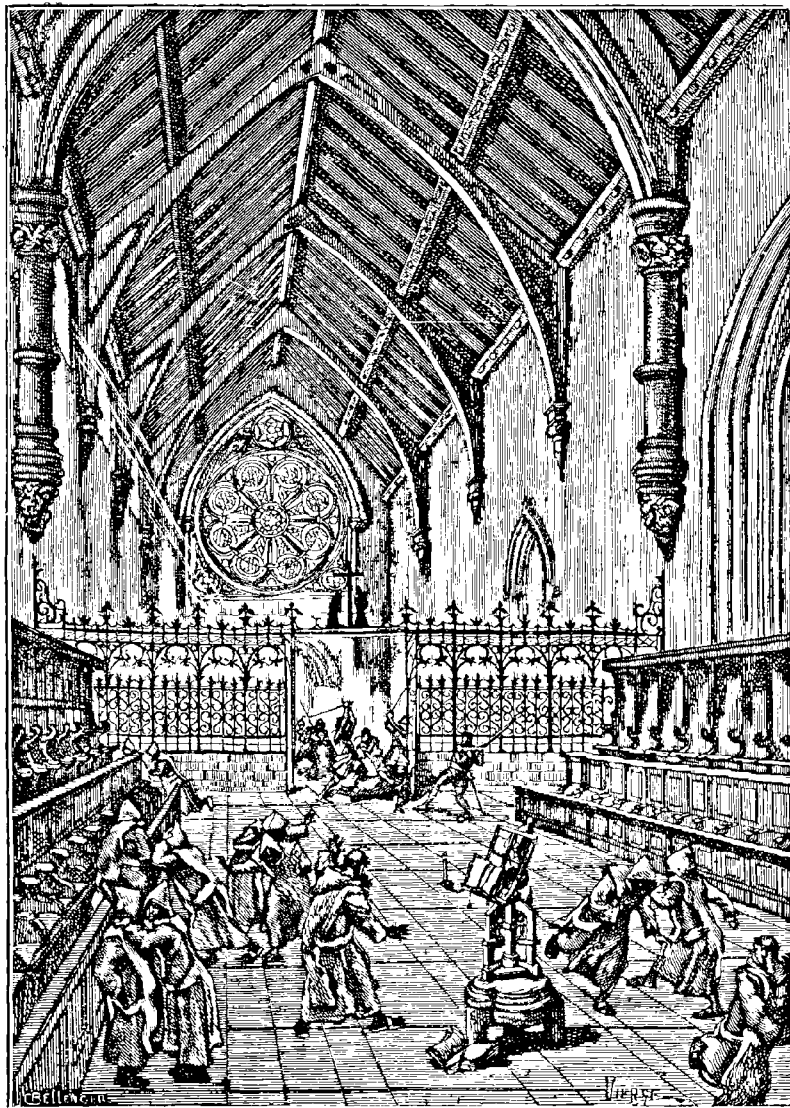
seigneurs des deux royaumes ne méritait plus d'asile. Les deux rois remontèrent à cheval sans saluer Becket, qui se retira fort abattu¹.

Ainsi furent complétés l'abandon et la mi-

sère de l'archevêque. Il n'eut plus ni pain ni gîte, et fut réduit à vivre des aumônes du peuple. C'est peut-être alors qu'il bâtit l'église dont on lui attribue la construction. L'architecture était un des arts dont la tradi-

1. Mais Louis se repentit d'avoir abandonné Becket; peu de jours après, il le fit appeler. Becket vint avec quelques-uns des siens, pensant qu'on allait lui intimer l'ordre de quitter la France. — « Invenierunt regem tristi vultu sedentem, nec, ut solebat, archiepiscopo assurgentem. Considerantibus autem illis, et diutius facto silentio, rex tandem, quasi invitatus abeundi daret licentiam, subito mirantibus cunctis prosiliens,

obortis lacrymis projecit se ad pedes archiepiscopi, cum singultu, dicens : « Domine mi pater, tu solus vidisti. » Et congemmans cum suspirio : « Vere ait, tu solus vidisti. Nos omnes cæci sumus... Pœniteo, pater, ignosce, rogo, et ab hac culpa me miserum absolve : regnum meum et meipsum ex hac hora tibi offero. » Gervas. Cantuar., ap. Scr. Fr. XIII, 33. Vit. quadrip., p. 93.



Dans ce moment, il reçut un coup de plat d'épée entre les épaules. (P. 309.)

tion se perpétuait parmi les chefs de l'ordre ecclésiastique. Nous voyons un peu après, dans la croisade des Albigeois, maître Théodise, archidiacre de Notre-Dame de Paris, réunir, comme Becket, les titres de légiste et d'architecte¹.

Cependant le roi d'Angleterre, pour porter le dernier coup au primate, essaya de transporter à l'archevêque d'York les droits de Kenterbury, et lui fit sacrer son fils. Au banquet du couronnement il voulut, dans l'i-

vresse de sa joie, servir lui-même à table le jeune roi, et ne sachant plus ce qu'il faisait, il lui échappa de s'écrier que « depuis ce jour il n'était plus roi, » parole fatale, qui ne tomba pas en vain dans l'oreille du jeune roi et des assistants.

Thomas, frappé par Henri de ce nouveau coup, abandonné et vendu par la cour de Rome, écrivait au pape, aux cardinaux, des lettres terribles, des paroles de condamnation : « Pourquoi mettez-vous dans ma route

¹ Ce fut Lanfranc qui bâtit, sur l'ordre de Guillaume le Conquérant, l'église de Saint-Étienne de

Caen, dernier et magnifique produit de l'architecture romaine.

la pierre du scandale ? pourquoi fermez-vous ma voie d'épines ?... Comment dissimulez-vous l'injure que le Christ endure en moi, en vous-même, qui devez tenir ici-bas la place du Christ ? Le roi d'Angleterre a envahi les biens ecclésiastiques, renversé les libertés de l'Église, porté la main sur les oints du Seigneur, les emprisonnant, les mutilant, leur arrachant les yeux ; d'autres, il les a forcés de se justifier par le duel, ou par les épreuves de l'eau et du feu. Et l'on veut, au milieu de tels outrages, que nous nous taisions ?... Ils se taisent, ils se tairont les mercenaires ; mais quiconque est un vrai pasteur de l'Église se joindra à nous.

« Je pouvais fleurir en puissance, abonder en richesses et en délices, être craint et honoré de tous. Mais, puisque enfin le Seigneur m'a appelé, moi indigne et pauvre pécheur, au gouvernement des âmes, j'ai choisi, par l'inspiration de la grâce, d'être abaissé dans sa maison, d'endurer jusqu'à la mort, la proscription, l'exil, les plus extrêmes misères, plutôt que de faire bon marché de la liberté de l'Église. Qu'ils agissent ainsi ceux qui se promettent de longs jours, et qui trouvent dans leurs mérites l'espérance d'un temps meilleur. Moi, je sais que le mien sera court, et que, si je tais à l'impie son iniquité, je rendrai compte de son sang. Alors, l'or et l'argent ne serviront de rien, ni les présents, qui aveuglent même les sages... Nous serons bientôt, vous et moi, très saint père, devant le tribunal du Christ. C'est au nom de sa majesté et de son jugement formidable que je vous demande justice contre ceux qui veulent le tuer une seconde fois. »

Il écrivait encore : « Nous sommes à peine soutenu de l'aumône étrangère. Ceux qui nous secouraient sont épuisés ; ceux qui avaient pitié de notre exil désespèrent, en voyant comment agit le seigneur pape... Écrasé par l'Église romaine, nous qui, seul dans le monde occidental, combattons pour elle, nous serions forcé de délaisser la cause de Christ si la grâce ne nous soutenait... Le Seigneur verra cela du haut de la montagne ; elle jugera les extrémités de la terre, cette majesté terrible qui était le souffle des rois. Pour nous, mort ou vivant, nous sommes, nous serons à lui, prêt à tout souffrir pour l'Église. Plaise à Dieu qu'il nous trouve digne d'endurer la persécution pour sa justice.

« ... Je ne sais comment il se fait que, devant cette cour, ce soit toujours le parti de Dieu qu'on immole, de sorte que Barrabas se sauve et que Christ soit mis à mort. Voilà

tout à l'heure six ans révolus que, par l'autorité de la cour pontificale, se prolongent ma proscription et la calamité de l'Église. Chez vous, les malheureux exilés, les innocents sont condamnés pour cela seul qu'ils sont les faibles, les pauvres de Christ, et qu'ils n'ont pas voulu dévier de la justice de Dieu. Au contraire, sont absous les sacrilèges, les homicides, les ravisseurs impénitents, des hommes dont j'ose dire librement que, s'ils comparaissaient devant saint Pierre même, le monde aurait beau les défendre, Dieu ne pourrait les absoudre... Les envoyés du roi promettent nos dépouilles aux cardinaux, aux courtisans. Eh bien ! que Dieu voie et juge. Je suis prêt à mourir. Qu'ils arment pour ma perte le roi d'Angleterre, et, s'ils veulent, tous les rois du monde : moi, Dieu aidant, je ne m'écarterai de ma fidélité à l'Église, ni en la vie, ni en la mort. Pour le reste, je remets à Dieu sa propre cause ; c'est pour lui que je suis proscrit ; qu'il remédie et pourvoie. J'ai désormais le ferme propos ne plus importuner la cour de Rome. Qu'ils s'adressent à elle, ceux qui se prévalent de leur iniquité et qui, dans leur triomphe sur la justice et l'innocence, reviennent glorieux, à la contrition de l'Église. Plût à Dieu que la voie de Rome n'eût déjà perdu tant de malheureux et d'innocents !... »

Ces paroles terribles retentirent si haut que la cour de Rome trouva plus de danger à abandonner Thomas qu'à le soutenir. Le roi de France avait écrit au pape : « Il faut que vous renonciez enfin à vos démarches trompeuses et dilatoires, » et il n'était, en cela, que l'organe de toute la chrétienté. Le pape se décida à suspendre l'archevêque d'York pour usurpation des droits de Kenterbury, et il menaçait le roi, s'il ne restituait les biens usurpés. Henri s'effraya ; une entrevue eut lieu à Chinon entre l'archevêque et les deux rois. Henri promit satisfaction montra beaucoup de courtoisie envers Thomas, jusqu'à vouloir lui tenir l'étrier au départ. Cependant l'archevêque et le roi, avant de se quitter, se chargèrent de propos amers, se reprochant ce qu'ils avaient fait l'un pour l'autre. Au moment de la séparation, Thomas fixa les yeux sur Henri d'une manière expressive, et lui dit avec une sorte de solennité : « Je crois bien que je ne vous reverrai plus. — Me prenez-vous donc pour un traître ? » répliqua vivement le roi. L'archevêque s'inclina et partit.

Ce dernier mot de Henri ne rassura personne. Il refusa à Thomas le baiser de paix, et, pour messe de réconciliation, il fit dire

une messe des morts¹. Cette messe fut dite dans une chapelle-dédiée aux martyrs. Un clerc de l'archevêque en fit la remarque, et dit : « Je crois bien, en effet, que l'Église ne recouvrera la paix que par un martyr, » à quoi Thomas répondit : « Plaise à Dieu qu'elle soit délivrée, même au prix de mon sang ! » Le roi de France avait dit aussi : « Pour moi, je ne voudrais pas, pour mon pesant d'or, vous conseiller de retourner en Angleterre s'il vous refuse le baiser de paix. » Et le comte Thibaut de Champagne ajouta : « Ce n'est pas même assez du baiser. »

Depuis longtemps Thomas prévoyait son sort et s'y résignait. A son départ du couvent de Pontigny, dit l'historien contemporain, l'abbé lui vit pendant le souper verser des larmes. Il s'étonna, lui demanda s'il lui manquait quelque chose, et lui offrit tout ce qui était en son pouvoir. « Je n'ai besoin de rien, dit l'archevêque, tout est fini pour moi. Le Seigneur a daigné la nuit dernière apprendre à son serviteur la fin qui l'attend. — Quoi de commun, dit l'abbé en badinant, entre un bon vivant et un martyr, entre le calice du martyr et celui que vous venez de boire ! » L'archevêque répondit : « Il est vrai, j'accorde quelque chose aux plaisirs du corps², mais le Seigneur est bon, il justifie l'indigne et l'impie. »

Après avoir remercié le roi de France, Thomas et les siens s'acheminèrent vers Rouen. Ils n'y trouvèrent rien de ce qu'Henri avait promis, ni argent, ni escorte. Loin de là, il apprenait que les détenteurs des biens de Kenterbury le menaçaient de le tuer s'il passait en Angleterre. Renouf de Broc, qui occupait pour le roi tous les biens de l'archevêché, avait dit : « Qu'il débarque, il n'aura pas le temps de manger ici un pain entier. »

L'archevêque inébranlable écrivit à Henri qu'il connaissait son danger, mais qu'il ne pouvait voir plus longtemps l'Église de Kenterbury, la mère de la Bretagne chrétienne, périr pour la haine qu'on portait à son évêque. « La nécessité me ramène, infortuné pasteur, à mon Église infortunée. J'y retourne, par votre permission ; j'y périrai pour la sauver, si votre piété ne se hâte d'y pourvoir. Mais que je vive ou que je

meure, je suis et je serai toujours à vous dans le Seigneur. Quoi qu'il m'arrive à moi ou aux miens, Dieu vous bénisse, vous et vos enfants ! »

Cependant il s'était rendu sur la côte voisine de Boulogne. On était au mois de novembre, dans la saison des mauvais temps de mer ; le primat et ses compagnons furent contraints d'attendre quelques jours au port de Wissant, près de Calais. Une fois qu'ils se promenaient sur le rivage, ils virent un homme accourir vers eux, et ils le prirent d'abord pour le patron de leur vaisseau venant les avertir de se préparer au passage ; mais cet homme leur répondit qu'il était clerc et doyen de l'église de Boulogne, et que le comte, son seigneur, l'envoyait les prévenir de ne point s'embarquer, parce que des troupes de gens armés se tenaient en observation sur la côte d'Angleterre pour saisir ou tuer l'archevêque. « Mon fils, répondit Thomas, quand j'aurais la certitude d'être démembré et coupé en morceaux sur l'autre bord, je ne m'arrêtera point dans ma route. C'est assez de sept ans d'absence pour le pasteur et pour le troupeau. Je vois l'Angleterre, dit-il encore, et j'irai, Dieu aidant. Je sais pourtant certainement que j'y trouverai ma Passion. »

La fête de Noël approchait, et il voulait à tout prix célébrer dans son église la naissance du Sauveur.

Quand il approcha du rivage et qu'on vit sur sa barque la croix de Kenterbury, qu'on portait toujours devant le primat, la foule du peuple se précipita pour se disputer sa bénédiction. Quelques-uns se prosternaient, et poussaient des cris. D'autres jetaient leurs vêtements sous ses pas, et criaient : Béni celui qui vient au nom du Seigneur ! Les prêtres se présentaient à lui à la tête de leurs paroisses. Tous disaient que le Christ arrivait pour être crucifié encore une fois, qu'il allait souffrir pour Kent, comme à Jérusalem il avait souffert pour le monde³. Cette foule intimida les Normands, qui étaient venus avec de grandes menaces, et qui avaient tiré leurs épées. Pour lui, il parvint à Kenterbury au son des hymnes et des cloches, et, montant en chaire, il prêcha sur ce texte : « Je suis venu pour mourir au milieu de vous. » Déjà il avait écrit au pape pour

1. On avait choisi cette messe, parce qu'on ne s'y donnait pas de baiser de paix à l'évangile, comme aux autres offices.

2. Voyez cependant dans Hoveden la vie austère et mortifiée que menait le saint. Sa table était splendide,

et cependant il ne prenait que du pain et de l'eau. Il pria la nuit, et le matin réveillait tous les siens. Il se faisait donner la nuit trois ou cinq coups de discipline autant le jour, etc.

3. Vit. quadrup. Jean de Salisbury.

lui demander de dire à son intention les prières des agonisants¹

Le roi était alors en Normandie. Il fut bien étonné, bien effrayé, quand on lui dit que le primat avait osé passer en Angleterre. On racontait qu'il marchait environné d'une foule de pauvres, de serfs, d'hommes armés; ce roi des pauvres s'était rétabli dans son trône de Kenterbury, et avait poussé jusqu'à Londres. Il apportait des bulles du pape pour mettre de nouveau le royaume en interdit. Telle était en effet la duplicité d'Alexandre III. Il avait envoyé l'absolution à Henri, et à l'archevêque la permission d'excommunier. Le roi, ne se connaissant plus, s'écria : « Quoi ! un homme qui a mangé mon pain, un misérable qui est venu à ma cour sur un cheval boiteux, foulera aux pieds la royauté ! Le voilà qui triomphe et qui s'assied sur mon trône ! et pas un des lâches que je nourris n'aura le cœur de me débarrasser de ce prêtre ! » C'était la seconde fois que ces paroles homicides sortaient de sa bouche, mais alors elles n'en tombèrent pas en vain. Quatre des chevaliers de Henri se crurent déshonorés s'ils laissaient impuni l'outrage fait à leur seigneur. Telle était la force du lien féodal, telle la vertu du serment réciproque que se prêtaient l'un à l'autre le seigneur et le vassal. Les quatre n'attendirent pas la décision des juges que le roi avait commis pour faire le procès de Becket. Leur honneur était compromis s'il mourait autrement que de leur main.

Partis à différentes heures et de ports différents, ils arrivèrent tous en même temps à Saltharde. Renouf de Broc leur amena un grand nombre de soldats. « Voilà donc que le cinquième jour après Noël, comme l'archevêque était vers onze heures dans sa chambre et que quelques clercs et moines y traitaient d'affaires avec lui, entrèrent les quatre satellites. Salués par ceux qui étaient assis près de la porte, ils leur rendent le salut, mais à voix basse, et parviennent jusqu'à l'archevêque; ils s'assoient à terre devant ses pieds, sans le saluer ni en leur nom, ni au nom du roi. Ils se tenaient en silence; le Christ du Seigneur se faisait aussi. »

Enfin Renaud Fils-d'Ours prit la parole : « Nous t'apportons d'outre-mer des ordres du roi. Nous voulons savoir si tu aimes mieux les entendre en public ou en particulier. » Le saint fit sortir les siens; mais celui qui gardait la porte la laissa ouverte, pour que du dehors on pût tout voir. Quand Re-

naud lui eut communiqué les ordres, et qu'il vit bien qu'il n'avait rien de pacifique à attendre, il fit rentrer tout le monde, et leur dit : « Seigneurs, vous pouvez parler devant ceux-ci. »

Les Normands prétendirent alors que le roi Henri lui envoyait l'ordre de faire serment au jeune roi, et lui reprochèrent d'être coupable de lèse-majesté. Ils auraient voulu le prendre subtilement par ces paroles, et, à chaque instant, ils s'embarrassaient dans les leurs. Ils l'accusaient encore de vouloir se faire roi d'Angleterre; puis, saisissant à tout hasard un mot de l'archevêque, ils s'écrièrent : « Comment, vous accusez le roi de perfidie ? Vous nous menacez, vous voulez encore nous excommunier tous ? » Et l'un des deux ajouta : « Dieu me garde ! il ne le fera jamais ; voilà déjà trop de gens qu'il a jetés dans les liens de l'anathème. » Ils se levèrent alors en furieux, agitant leurs bras, et tordant leurs gants. Puis, s'adressant aux assistants, ils leur dirent : « Au nom du roi, vous nous répondez de cet homme, pour le représenter en temps et lieu. — Eh quoi ! dit l'archevêque, croiriez-vous que je veux m'échapper ? je ne fuirai ni pour le roi, ni pour aucun homme vivant. — Tu as raison, dit l'un des Normands ; Dieu aidant, tu n'échapperas pas. » L'archevêque rappela en vain Hugues de Morville, le plus noble d'entre eux, et celui qui semblait devoir être le plus raisonnable. Mais ils ne l'écoutèrent pas, et partirent en tumulte, avec de grandes menaces.

La porte fut fermée aussitôt derrière les conjurés; Renaud s'arma devant l'avant-cour, et, prenant une hache des mains d'un charpentier qui travaillait, il frappa encore la porte pour l'ouvrir ou la briser.

Les gens de la maison, entendant les coups de hache, supplièrent alors le primat de se réfugier dans l'église, qui communiquait à son appartement par un cloître ou une galerie; il ne le voulut point, et on allait l'y entraîner de force, quand un des assistants fit remarquer que l'heure de vêpres avait sonné. « Puisque c'est l'heure de mon devoir, j'irai à l'église, » dit l'archevêque; et, faisant porter sa croix devant lui, il traversa le cloître à pas lents, puis marcha vers le grand autel, séparé de la nef par une grille entr'ouverte.

Quand il entra dans l'église, il vit les clercs en rumeur qui fermaient les verrous des portes : « Au nom de votre vœu d'obéissance, s'écria-t-il, nous vous défendons de fermer la porte. Il ne convient pas de faire

1. Roger de Hoveden.

de l'église une bastille. » Puis il fit entrer ceux des siens qui étaient restés dehors.

A peine il avait le pied sur les marches de l'autel, que Renaud Fils-d'Ours parut à l'autre bout de l'église, revêtu de sa cotte de mailles, tenant à la main sa large épée à deux tranchants et criant : « A moi, à moi, loyaux servants du roi ! » Les autres conjurés le suivirent de près, armés comme lui de la tête aux pieds et brandissant leurs épées.

Les gens qui étaient avec le primate voulurent alors fermer la grille du chœur; lui-même le leur défendit et quitta l'autel pour les en empêcher; ils le conjurèrent avec de grandes instances de se mettre en sûreté dans l'église souterraine, ou de monter l'escalier par lequel, à travers beaucoup de détours, on arrivait au faite de l'édifice. Ces deux conseils furent repoussés aussi positivement que les premiers. Pendant ce temps, les hommes armés s'avançaient. Une voix cria : « Où est le traître ? » Becket ne répondit rien. « Où est l'archevêque ? — Le voici, répondit Becket, mais il n'y a rien de traître ici; que venez-vous faire dans la maison de Dieu avec un pareil vêtement : Quel est votre dessein ? — Que tu meures. » — Je m'y résigne; vous ne me verrez point fuir devant vos épées; mais, au nom de Dieu tout-puissant, je vous défends de toucher à aucun de mes compagnons, clerc ou laïque, grand ou petit. » Dans ce moment il reçut par derrière un coup de plat d'épée entre les épaules, et celui qui le lui porta lui dit : « Fuis, ou tu es mort. » Il ne fit pas un mouvement; les hommes d'armes entreprirent de le tirer hors de l'église, se faisant scrupule de l'y tuer. Il se débattit contre e et déclara fermement qu'il ne sortirait point et les contraindrait à exécuter sur la place même leurs intentions ou leurs ordres¹. Et se tournant vers un autre qu'il voyait arriver l'épée nue, il lui dit : « Qu'est-ce donc, Renaud ? je t'ai comblé de bienfaits, et tu approches de moi tout armé, dans l'église ? » Le meurtrier répondit : « Tu es mort. » — Puis il leva son épée, et d'un même coup de revers trancha la main d'un moine saxon appelé Edward Cryn et blessa Becket à la tête. Un second coup, porté par un autre Normand, le renversa la face contre terre, et fut asséné avec une telle violence que l'épée se brisa sur le pavé. Un homme d'armes, appelé Guillaume Mautrait, poussa du pied

le cadavre immobile, en disant : « Qu'ainsi meure le traître qui a troublé le royaume et fait insurger les Anglais. »

Il disait en s'en allant : « Il a voulu être roi, et plus que roi, eh bien ! qu'il soit roi maintenant ! »² Et au milieu de ces bravades, ils n'étaient pas rassurés. L'un d'eux rentra dans l'église, pour voir s'il était bien mort; il lui plongea encore son épée dans la tête, et fit jaillir la cervelle³. Il ne pouvait le tuer assez à son gré.

C'est, en effet, une chose vivace que l'homme; il n'est pas facile de le détruire. Le délivrer du corps, le guérir de cette vie terrestre, c'est le purifier, l'orner et l'achever. Aucune parure ne lui va mieux que la mort. Un moment avant que les meurtriers n'eussent frappé, les partisans de Thomas étaient las et refroidis, le peuple doutait, Rome hésitait. Dès qu'il eut été touché du fer, inauguré de son sang, couronné de son martyre, il se trouva d'un coup grandi de Kenterbury jusqu'au ciel. « Il fut roi, » comme avaient dit les meurtriers, répétant, sans le savoir, le mot de la Passion.

Tout le monde fut d'accord sur lui, le peuple, les rois, le pape. Rome, qui l'avait délaissé, le proclama saint et martyr. Les Normands, qui l'avaient tué, reçurent à Westminster les bulles de canonisation, pleins d'une componction hypocrite et pleurant à chaudes larmes.

Au moment même du meurtre, lorsque les assassins pillèrent la maison épiscopale, et qu'ils trouvèrent dans les habits de l'archevêque les rudes cilices dont il mortifiait sa chair, ils furent consternés; ils se disaient tout bas, comme le centurion de l'Évangile : « Véritablement, cet homme était juste. » Dans les récits de sa mort, tout le peuple s'accordait à dire que jamais martyr n'avait reproduit plus complètement la Passion du Sauveur. S'il y avait des différences, on les mettait à l'avantage de Thomas. « Le Christ, dit un contemporain, a été mis à mort hors de la ville, dans un lieu profane et dans un jour que les Juifs ne tenaient pas pour sacré; Thomas a péri dans l'église même, et dans la semaine de Noël, le jour des Saints-Innocents. »

Le roi Henri se trouvait dans un grand danger; tout le monde lui attribuait le meurtre. Le roi de France, le comte de Champagne l'avaient solennellement accusé par-devant le pape. L'archevêque de Sens, pri-

1. Thierry.

2. « Modosit rex, modosit rex. Et in hoc similes illis qui

Domino in cruce pendenti insultabant. » Vit. quadrip.

3. Ibid.

mat des Gaules, avait lancé l'excommunication. Ceux mêmes qui lui devaient le plus s'éloignaient de lui avec horreur. Il apaisa la clameur publique à force d'hypocrisie. Ses évêques normands écrivirent à Rome que, pendant trois jours, il n'avait voulu ni manger ni boire : « Nous qui pleurons le primat, disaient-ils, nous avons cru que nous aurions encore le roi à pleurer. » La cour de Rome, qui d'abord avait affecté une grande colère, finit pourtant par s'attendrir. Le roi jura qu'il n'avait nulle part à la mort de Thomas ; il offrit aux légats de se soumettre à la flagellation ; il mit aux pieds du pape la conquête de l'Irlande, qu'il venait de faire ; il imposa, dans cette île, le denier de Saint-Pierre sur chaque maison, il sacrifia les constitutions de Clarendon, s'engagea à payer pour la croisade, à y aller lui-même quand le pape l'exigerait, et déclara l'Angleterre fief du saint-siège¹.

Ce n'était pas assez d'avoir apaisé Rome ; il eût été quitte à trop bon marché. Voilà bientôt après que son fils aîné, le jeune roi Henri, réclame sa part du royaume, et déclare qu'il veut venger la mort de celui qui l'a élevé, du saint martyr, Thomas de Kenterbury. Les motifs qu'alléguait le jeune prince pour revendiquer la couronne paraissaient alors fort graves, quelque faibles qu'ils puissent sembler aujourd'hui. D'abord, le roi lui-même, en le servant à table au jour de son couronnement, avait dit, imprudemment, qu'il abdiquait. Le moyen âge prenait toute parole au sérieux. Celle d'Henri II suffisait pour rendre la plupart des sujets incertains entre les deux rois. La lettre est toute-puissante aux temps barbares. Tel est alors le principe de toute jurisprudence : *Qui virgula cadit, causa cadit*.

D'autre part, Henri n'avait fait pour la mort de saint Thomas qu'une satisfaction incomplète. Aux uns, il paraissait encore souillé du sang d'un martyr. Les autres, se souvenant qu'il avait offert de se soumettre à la flagellation, le voyant payer annuellement pour la croisade un tribut expiatoire, le croyaient encore en état de pénitence. Un tel état semblait inconciliable avec la royauté. Louis le Débonnaire en avait paru dégradé, avili pour toujours.

Les fils d'Henri avaient encore une excuse spéciale. Ils étaient encouragés, soutenus

par le roi de France, seigneur suzerain de leur père. Le lien féodal passait alors pour supérieur à tous ceux de la nature. Nous avons vu que Henri I^{er} crut devoir sacrifier ses propres enfants à son vassal. Les fils d'Henri II prétendaient devoir sacrifier leur père même à leur seigneur. Dans la réalité, Henri lui-même regardait apparemment le serment féodal comme le lien le plus puissant, puisqu'il ne se crut sûr de ses fils que quand il les eut forcés de lui faire hommage.

Dans un voyage qu'il faisait dans le Midi, il vit tous les siens, ses fils, sa femme Éléonore, s'échapper un à un et disparaître. Le jeune Henri se rendit auprès de son beau-père, le roi de France, et quand les envoyés d'Henri II vinrent le réclamer au nom du roi d'Angleterre, ils le trouvèrent siégeant près de Louis VII, dans la pompe des habillements royaux. « De quel roi d'Angleterre me parlez-vous ? dit Louis ; le voici, le roi d'Angleterre ; mais si c'est le père de celui-ci, le ci-devant roi d'Angleterre, à qui vous donnez ce titre, sachez qu'il est mort depuis le jour où son fils porte la couronne ; s'il se prétend encore roi, après avoir, à la face du monde, résigné le royaume entre les mains de son fils, c'est à quoi l'on portera remède avant qu'il soit peu. »

Deux autres fils d'Henri, Richard de Poitiers et Geoffroi, comte de Bretagne, vinrent joindre leur aîné et firent hommage au roi de France. Le danger devenait grand. Henri avait, il est vrai, pourvu, avec une activité remarquable, à la défense de ses États continentaux. Mais il entendait dire que son fils aîné allait passer le détroit avec une flotte et une armée du comte de Flandre, auquel il avait promis le comté de Kent. D'autre part, le roi d'Écosse devait envahir l'Angleterre. Il se hâta d'engager des mercenaires, des routiers brabançons et gallois. Il acheta à tout prix la faveur de Rome. Il se déclara vassal du saint-siège pour l'Angleterre comme pour l'Irlande, ajoutant cette clause remarquable : « Nous et nos successeurs, nous ne nous croirons véritables rois d'Angleterre qu'autant que les seigneurs papes nous tiendront pour rois catholiques. » Dans une autre lettre, il prie Alexandre III de défendre son royaume, comme fief de l'Église romaine.

Il ne crut pas encore en avoir fait assez ; il

1. « Prætera ego et major filius meus rex, juramus quod a domino Alexandro papa et catholicis ejus successoribus recipiemus et tenebimus regnum Angliæ. » Baron. annal., XII, 637. — A la fin de la même année

il écrivait encore au pape : « Vestra jurisdictionis est regnum Angliæ, et quantum ad feudatarii juris obligationem, vobis duntaxat teneor et astringor. » Petr. Bles. epist., ap. Scr. fr. XVI, 650.

se rendit à Kenterbury. De plus loin qu'il vit l'église, il descendit de cheval, et s'achemina en habit de laine, nu-pieds par la boue et les cailloux. Parvenu au tombeau, il s'y jeta à genoux, pleurant et sanglottant : « C'était un spectacle à tirer les larmes des yeux de tous les assistants. » Puis il se dépouilla de ses vêtements, et tout le monde, évêques, abbés, simples moines, fut invité à donner successivement au roi quelques coups de discipline. Ce fut comme la flagellation du Christ, dit le chroniqueur ; la différence, toutefois, c'est que l'un fut fouetté pour nos péchés, l'autre pour les siens¹. » « Tout le jour et toute la nuit il resta en oraison auprès du saint martyr, sans prendre d'aliment, sans sortir pour aucun besoin. Il resta tel qu'il était venu ; il ne permit pas même qu'on mit sous lui un tapis. Après matines, il fit le tour des autels et des corps saints ; puis, de l'église supérieure, il redescendit encore dans la crypte, au tombeau de saint Thomas. Quand le jour vint, il demanda à entendre la messe ; il but de l'eau bénite du martyr en remplissant un flacon, et s'éloigna joyeux de Kenterbury. »

Il avait raison, ce semble, d'être joyeux ; pour le moment, la partie était gagnée. On lui apprit, ce jour même, que le roi d'Écosse était devenu son prisonnier. Le comte de Flandre n'osa tenter l'invasion. Tous les partisans du jeune roi en Angleterre furent forcés dans leurs châteaux. En Aquitaine, la guerre eut des chances plus variées. Les jeunes princes y étaient soutenus par le roi de France, et surtout par la haine du joug étranger. Au douzième siècle, comme au neuvième, les guerres des fils contre le père ne firent que couvrir celles des races diverses, qui voulaient s'affranchir d'une union contraire à leurs intérêts et à leur génie. La Guyenne, le Poitou faisaient effort pour se détacher de l'empire anglais, comme la France de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve avait brisé l'unité de l'empire carlovingien.

La mobilité des Méridionaux, leurs révolutions capricieuses, leurs découragements faciles donnaient beau jeu au roi Henri. Ils n'étaient point, d'ailleurs, soutenus par Toulouse, qui seule peut former le centre d'une grande guerre dans l'Aquitaine. La prudence leur défendait de renouveler des tentatives d'affranchissement qui tournaient à leur

ruine. Mais c'était moins le patriotisme que l'inquiétude d'esprit, le vain plaisir de briller dans les guerres, qui armaient les nobles du Midi. On peut en juger par ce qui nous reste du plus célèbre d'entre eux, le troubadour Bertrand de Born. Son unique jouissance était de jouer quelque bon tour à son seigneur le roi Henri II, d'armer contre lui quelqu'un de ses fils, Henri, Geoffroi ou Richard, puis, quand tout était en feu, d'en faire un beau sirvente dans son château de Hautefort, comme ce Romain qui, du haut d'une tour, chantait l'incendie au milieu de Rome embrasée. S'il y avait chance d'un peu de repos, vite ce démon du trouble lançait aux rois une satire qui les faisait rougir du repos et les rejetait dans la guerre.

Ce n'était dans cette famille que guerres acharnées et traités perfides. Une fois, le roi Henri venant à une conférence avec ses fils, leurs soldats tirèrent l'épée contre lui. C'était la tradition des deux familles d'Anjou et de Normandie. Les enfants de Guillaume le Conquérant et de Henri VI avaient plus d'une fois dirigé l'épée contre la poitrine de leur père. Foulques avait mis le pied sur le cou de son fils vaincu. La jalouse Éléonore, passionnée et vindicative comme une femme du Midi, cultiva l'indocilité et l'impatience de ses fils, les dressa au parricide. Ces enfants, en qui se trouvait le sang de tant de races diverses, normande, aquitaine et saxonne, semblaient avoir en eux, par-dessus, l'orgueil et la violence des Foulques d'Anjou et des Guillaume d'Angleterre, toutes les oppositions, toutes les haines et les discordes de ces races d'où ils sortaient. Ils ne surent jamais s'ils étaient du Midi ou du Nord. Ce qu'ils savaient, c'est qu'ils se haïssaient les uns les autres, et leur père encore plus. Ils ne remontaient guère dans leur généalogie sans trouver à quelque degré le rapt, l'inceste ou le parricide. Leur grand-père, comte de Poitou, avait eu Éléonore d'une femme enlevée à son mari, et un saint homme leur avait dit : « De vous, il ne naîtra rien de bon. » Éléonore elle-même eut pour amant le père même d'Henri II, et les fils qu'elle avait d'Henri risquaient fort d'être les frères de leur père. On citait sur celui-ci le mot de saint Bernard² : « Il vient du Diable au Diable il retournera. » Richard, l'un d'eux, en disait autant que saint Bernard³. Cette origine diabolique était pour eux

1. Robert du Mont.

2. J. Bromton.

3. Id. « Richardus... asserens non esse mirandum,

si de tali genere procedentes mutuo sese infestent, tanquam de Diabolo revertentes et ad Diabolum trans-euntes. »

un titre de famille, et ils la justifiaient par leurs œuvres. Lorsqu'un clerc vint, la croix en main, supplier l'autre fils, Geoffroi, de se réconcilier avec son père et de ne pas imiter Absalon : « Quoi, tu voudrais, répondit le jeune homme, que je me dessaisisse de mon droit de naissance? — A Dieu ne plaise, mon seigneur! répliqua le prêtre, je ne veux rien à votre détriment. — Tu ne comprends pas mes paroles, dit alors le comte de Bretagne. Il est dans la destinée de notre famille que nous ne nous aimions pas entre nous. C'est à notre héritage, et aucun de nous n'y renoncera jamais. »

Il y avait une tradition populaire sur une ancienne comtesse d'Anjou, aïeule des Plantagenets. Son mari, disait-on, avait remarqué qu'elle n'allait guère à la messe et sortait toujours à la secrète. Il s'avisait de la faire tenir à ce moment par quatre écuyers. Mais elle leur laissa son manteau dans les mains, ainsi que deux de ses enfants qu'elle avait à sa droite, enleva les deux autres qu'elle tenait à gauche, sous un pli du manteau, s'enleva par une fenêtre et ne reparut jamais¹. C'est à peu près l'histoire de la Mellusine de Poitou et de Dauphiné. Obligée de redevenir tous les samedis moitié femme et moitié serpent, Mellusine avait bien soin de se tenir cachée ce jour-là. Son mari l'ayant surprise, elle disparut. Ce mari, c'était Geoffroi à la Grand-Dent, dont on voyait encore l'image à Lusignan, sur la porte du fameux château. Toutes les fois qu'il devait mourir quelqu'un de la famille, Mellusine paraissait la nuit sur les tours et poussait des cris.

La véritable Mellusine, mêlée de natures contradictoires, mère et fille d'une génération diabolique, c'est Éléonore de Guienne. Son mari la punit des rébellions de ses fils en la tenant prisonnière dans un château fort, elle qui lui avait donné tant d'États. Cette dureté d'Henri II est une des causes de la haine que lui portèrent les hommes du Midi. L'un d'eux, dans une chronique barbare et poétique, exprime l'espérance qu'Éléonore sera bientôt délivrée par ses fils. Selon l'usage de l'époque, il applique à toute cette famille la prophétie de Merlin² :

« Tous ces maux-là sont arrivés depuis que le roi de l'Aquilon a frappé le vénérable Thomas de Kenterbury. C'est la reine Aliénor que Merlin désigne comme « l'Aigle du

traité rompu... » Réjouis-toi donc, Aquitaine, réjouis-toi, terre de Poitou! le sceptre du roi de l'Aquilon va s'éloigner. Malheur à lui! Il a osé lever la lance contre son seigneur, le roi du Sud.

« Dis-moi, aigle double³, dis-moi, où donc étais-tu quand tes aiglons, s'envolant du nid paternel, osèrent dresser leurs serres contre le roi de l'Aquilon?... Voilà pourquoi tu as été enlevée de ton pays et amenée dans la terre étrangère. Les chants se sont changés en pleurs, la cithare a fait place au deuil. Nourrie dans la liberté royale au temps de la molle jeunesse, tes compagnes chantaient, tu dansais au son de leur guitare... Aujourd'hui, je t'en conjure, reine double, modère du moins un peu tes pleurs. Reviens, si tu veux, reviens à tes villes, pauvre prisonnière.

« Où est ta cour? où sont tes jeunes compagnes? où sont tes conseillers? Les uns, traînés loin de leur patrie, ont subi une mort ignominieuse; d'autres ont été privés de la vue; d'autres, bannis, errent en différents lieux. Toi, tu cries, et personne ne t'écoute, car le roi du Nord te tient resserrée comme une ville qu'on assiège. Crie donc, ne te laisse point de crier; élève ta voix comme la trompette, pour que tes fils l'entendent, car le jour approche où tes fils te délivreront, où tu reverras ton pays natal⁴. »

Ce fut le sort du roi Henri, dans ses dernières années, d'être le persécuteur de sa femme et l'exécration de ses fils. Il se plongeait dans les plaisirs en désespéré. Tout vieilli qu'il était, grisonnant, chargé d'un ventre énorme, il variait tous les jours l'adultère et le viol. Il ne lui suffisait pas de sa belle Rosamonde, dont il avait toujours les bâtards autour de lui. Il viola sa cousine Alix⁵, héritière de Bretagne, qui lui avait été confiée comme otage, et, lorsqu'il eut obtenu pour son fils une fille du roi de France, qui n'était pas encore nubile, il souilla encore cette enfant⁶.

Cependant, la fortune ne se lassait pas de le frapper. Il avait reposé son cœur dans le plaisir, dans la sensualité, dans la nature. C'est comme amant et comme père qu'il fut frappé. Une tradition veut qu'Éléonore ait pénétré le labyrinthe où le vieux-roi avait cru cacher Rosamonde⁷, et qu'elle l'ait tuée de sa main. Son indigne conduite à l'égard des

1. J. Bromton.

2. La prophétie était : « *Aquila rupti federis tertia nidicatione gaudebit.* »

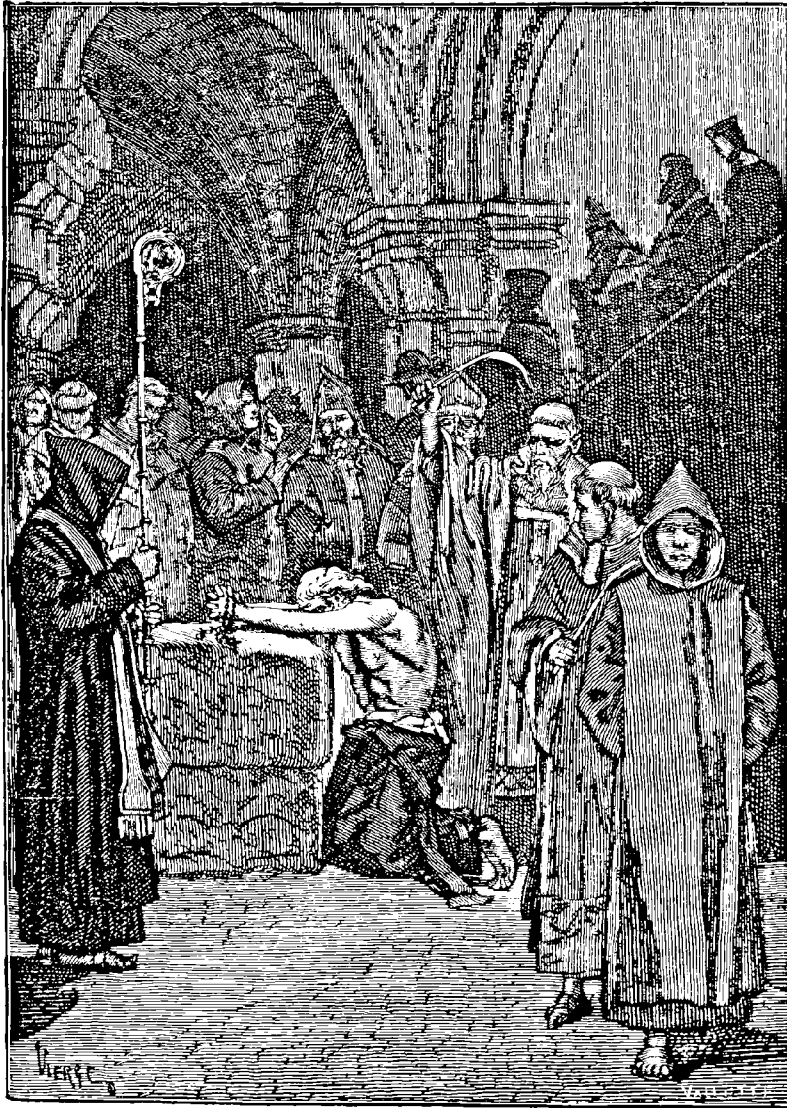
3. *Aquila bispartita*. Il désigne ainsi Éléonore.

4. Richard de Poitiers.

5. Jean de Salsbury : « *Impregnavit, ut proditor, ut adulter, ut incestus.* »

6. Bromton : « *Quam post mortem Rosamundæ defloravit.* »

7. Id. : « *Huic puellæ fecerat rex apud Wodestoke*



Ce fut comme la flagellation du Christ. (P. 311.)

princesses de Bretagne et de France souleva des haines qui ne s'éteignirent jamais. Il aimait surtout deux de ses fils, Henri et Geoffroi; ils moururent. L'aîné avait souhaité

mirabilis architectura cameram, operi Dedalino similem, ne forsan a regina facile deprehenderetur. »

1. Peu de temps après la mort de son fils, il fit prisonnier Bertrand de Born. « Avant de prononcer l'arrêt du vainqueur contre le vaincu, Henri voulut goûter quelque temps le plaisir de la vengeance, en traitant avec dérision l'homme qui s'était fait craindre de lui, et s'était vanté de ne pas le craindre. » Bertrand, lui dit-il, vous qui prétendiez n'avoir en aucun temps besoin de la moitié de votre sens, sachez que voici une occasion où le tout ne vous ferait pas faute. — Seigneur, répondit l'homme du Midi, avec l'assurance habituelle

du moins voir son père et lui demander pardon; mais la trahison était si ordinaire chez ces princes que le vieux roi hésita pour venir, et il apprit bientôt qu'il n'était plus temps ¹.

que lui donnait le sentiment de sa supériorité d'esprit, il est vrai que j'ai dit cela, et que j'ai dit la vérité. — Et moi, je crois, dit le roi, que votre sens vous a failli. — Oui, seigneur, répliqua Bertrand d'un ton grave, il m'a failli le jour où le vaillant jeune roi, votre fils, est mort; ce jour là j'ai perdu le sens, l'esprit et la connaissance. » Au nom de son fils, qu'il ne s'attendait nullement à entendre prononcer, le roi d'Angleterre fondit en larmes et s'évanouit. Quand il revint à lui, il était tout changé; ses projets de vengeance avaient disparu, et il ne voyait plus dans l'homme qui était en son pouvoir que l'ancien ami du fils qu'il regrettait. Au

Il lui restait deux fils : le féroce Richard, le lâche et perfide Jean. Richard trouvait que son père vivait longtemps ; il voulait régner. Le vieux Henri refusant de se dépouiller, Richard, en sa présence même, abjura son hommage, et se déclara vassal du nouveau roi de France, Philippe-Auguste. Celui-ci affectait, en haine du roi d'Angleterre, une intimité fraternelle avec son fils révolté. Ils mangeaient au même plat et couchaient dans le même lit. La prédication de la croisade suspendit à peine les hostilités entre le père et le fils. Le vieux roi se trouva attaqué de toutes parts à la fois : au nord de l'Anjou, par le roi de France ; à l'ouest, par les Bretons ; au sud, par les Poitevins. Malgré l'intercession de l'Église, il fut obligé d'accepter la paix que lui dictèrent Philippe et Richard ; il fallut qu'il s'avouât expressément vassal du roi de France, et se remit à sa miséricorde. Il aurait consenti à déclarer Jean son héritier pour toutes ses provinces du continent ; c'était le plus jeune de ses fils, et, à ce qu'il semblait, le plus dévoué. Quand les envoyés du roi de France vinrent le trouver, malade et alité qu'il était, il demanda les noms des partisans de Richard dont l'amnistie était une condition du traité. Le premier qu'on lui nomma fut Jean, son fils. « En entendant prononcer ce nom, saisi d'un mouvement presque convulsif, il se leva sur son séant, et promenant autour de lui des yeux pénétrants et hagards : « Est-ce bien vrai, dit-il, que Jean, mon cœur, mon fils de prédilection, celui que j'ai chéri plus que tous les autres, et pour l'amour duquel je me suis attiré tous mes malheurs, s'est aussi séparé de moi ? » On lui répondit qu'il en était ainsi, qu'il n'y avait rien de plus vrai. « Eh bien, dit-il, en retombant sur son lit et tournant son visage contre le mur, que tout aille dorénavant comme il pourra, je n'ai plus de souci ni de moi ni du monde.¹ »

La chute d'Henri II fut un grand coup pour la puissance anglaise. Elle ne se releva qu'imparfaitement sous Richard, et ce fut pour tomber sous Jean. La cour de Rome profita de leurs revers pour faire reconnaître deux fois sa souveraineté sur l'Angleterre. Henri II et Jean s'avouèrent expressément vassaux et tributaires du pape.

La puissance temporelle du saint-siège

lieu de reproches amers, et de l'arrêt de mort ou de dépossession auquel Bertrand eût pu s'attendre : « Sire Bertrand, sire Bertrand, lui dit-il, c'est à raison et de bon droit que vous avez perdu le sens pour mon fils, car il vous voulait du bien plus qu'à l'homme qui fût au monde ; et moi, pour l'amour de lui, je vous donne la

s'accrut ; mais en peut-on dire autant de son autorité spirituelle ? Ne perdit-il pas quelque chose dans le respect des peuples ? Cette diplomatie rusée, patiente, qui savait si bien amuser, ajourner, saisir l'occasion, et paraître au moment pour escamoter un royaume, elle devait inspirer à coup sûr une autre idée du savoir-faire des papes, mais en même temps quelque doute sur leur sainteté. Alexandre III avait défendu l'Italie contre l'Allemagne. Il s'était fort habilement défendu lui-même contre l'empereur et l'anti-pape. Mais qui avait, pendant ce temps, combattu pour les libertés de l'Église ? Qui avait parlé, souffert pour la cause chrétienne ? Un prêtre, tantôt délaissé par le pape et tantôt trahi. Le pape avait accepté l'hommage d'un roi en échange du sang d'un martyr. Et maintenant, ce martyr, il était devenu le grand saint de l'Occident. Rome avait été obligée de lui rendre hommage et de le proclamer elle-même.

Au temps de Grégoire VII, la sainteté s'était trouvée dans le pape, et le sentiment religieux avait été d'accord avec la hiérarchie. Puis, l'humanité, émancipée matériellement par la croisade que les papes ne dirigèrent pas, par le premier mouvement communal qu'ils frappèrent dans Arnaldo de Brescia, avait été remuée par la voix d'Abailard dans ce qu'elle a de plus profond. Pour continuer son émancipation religieuse, Thomas de Kenterbury venait de lui apprendre à chercher ailleurs qu'à Rome l'héroïsme sacerdotal et le zèle des libertés de l'Église.

Ce ne fut point au pape que profitèrent réellement la mort de saint Thomas et l'abaissement de Henri, mais bien plutôt au roi de France. C'est lui qui avait donné asile au saint persécuté ; il ne l'avait abandonné qu'un instant. Thomas, partant pour le martyre, lui avait fait porter ses adieux par les siens, le déclarant son seul protecteur. Le roi de France avait le premier dénoncé à Rome le meurtre de l'archevêque ; il avait immédiatement commencé la guerre, et, quoiqu'il eût en cela suivi son intérêt, les peuples lui en savaient gré. Le pape lui-même, lorsque l'empereur l'avait chassé de l'Italie, c'est en France qu'il était venu chercher un asile. Aussi, quoique, plus d'une fois, il protégéât l'Angleterre quand la France la

vie, votre avoir, et votre château. Je vous rends mon amitié et mes bonnes grâces, et vous octroie cinq cents marcs d'argent pour les dommages que vous avez reçus. » Thierry.

1. Thierry.

menaçait, c'est avec celle-ci qu'étaient ses relations les plus intimes, les moins interrompues. Le seul prince sur qui l'Église pût compter, c'était le roi de France, ennemi de l'Anglais, ennemi de l'Allemand. « Ton royaume, écrivait Innocent III à Philippe-Auguste, est si uni avec l'Église, que l'un ne peut souffrir sans que l'autre souffre également. » Dans les temps mêmes où l'Église châtiait le roi de France, elle lui conservait une affection maternelle. Au temps de Philippe I^{er}, pendant que le roi et le royaume étaient frappés de l'interdit pour l'enlèvement de Bertrade, tous les évêques du Nord restèrent dans son parti, et le pape Pascal II lui-même ne se fit pas scrupule de le visiter.

En toute occasion, grande et petite, les évêques lui prêtaient leurs milices. Sur les terres mêmes du duc de Bourgogne, Louis VI se vit appuyé des milices de neuf diocèses contre Frédéric Barberousse, dont on craignait une invasion. Louis VI fut de même soutenu à l'approche de l'empereur Henri V, et Philippe-Auguste à Bouvines. Comment le clergé n'eût-il pas défendu ces rois, élevés par ses mains, et recevant de lui une éducation toute cléricale? Philippe I^{er}, couronné à sept ans, lut lui-même le serment qu'il devait prêter¹. Louis VI fut élevé à l'abbaye de Saint-Denis et Louis VII dans le cloître de Notre-Dame. Trois de ses frères furent moines. Personne plus que lui ne regarda avec respect et terreur les privilèges de l'Église². Il révérait les prêtres, et faisait passer devant lui le moindre clerc. Il faisait trois carêmes, égalant ou surpassant les austérités des moines. Protecteur de Thomas de Kenterbury, il risqua un voyage périlleux en Angleterre, pour visiter le tombeau du saint. Que dis-je? le roi de France n'était-il pas saint lui-même? Philippe I^{er}, Louis le Gros, Louis VII, touchaient les écrouelles, et ne pouvaient

suffire à l'empressement du simple peuple. Le roi d'Angleterre ne se serait pas avisé de revendiquer ainsi le don des miracles³.

Aussi grandissait-il, ce bon roi de France, et selon Dieu, et le selon le monde. Vassal de Saint-Denis, depuis qu'il avait acquis le Vexin, il plaçait le drapeau de l'abbaye, l'oriflamme, à son avant-garde. Il avait mis dans ses armes la mystique fleur de lis, où le moyen âge croyait voir la pureté de sa foi. Comme protecteur des églises, il touchait la régale pendant les vacances et s'essayait à imposer quelques sommes au clergé, sous prétexte de croisade.

Philippe-Auguste ne dégénéra pas. Sauf les deux époques de son divorce et de l'invasion d'Angleterre, aucun roi ne fut davantage selon le cœur des prêtres. C'était un prince cauteleux, plus pacifique que guerrier, quelles qu'aient été sous lui les acquisitions de la monarchie.

La Philippide de Guillaume le Breton, imitation classique de l'Énéide par un chapelain du roi, nous a trompés sur le véritable caractère de Philippe II. Les romans ont achevé de le transfigurer en héros de chevalerie.

Dans le fait, les grands succès de son règne, et la victoire de Bouvines elle-même, furent des fruits de sa politique et de la protection de l'Église.

Appelé Auguste pour être né dans le mois d'août, nous le voyons d'abord, à quatorze ans, malade de peur pour s'être égaré la nuit dans une forêt⁴. Le premier acte de son règne est éminemment populaire et agréable à l'Église. D'après le conseil d'un ermite, alors en grande réputation dans les environs de Paris, il chasse et dépouille les Juifs. C'était dans l'opinion du temps une profession de piété, un soulagement pour les chrétiens. Ceux que les Juifs ruinaient, enfer-

1. Coronatio Phil. I, ap. Scr. fr. XI, 32 : « Ipse legit, dum adhuc septennis esset ; « Ego... defensionem exhibebo, sicut rex in suo regno unicuique episcopo et ecclesie sibi commissa... debet. »

2. Comme il revenait de voyage (1154), la nuit le surprend à Créteil. Il s'y arrête et se fait défrayer par les habitants, serfs de l'église de Paris. La nouvelle en étant venue aux chanoines, ils cessent aussitôt le service divin, résolus de ne le reprendre qu'après que le monarque aura restitué à leurs serfs de corps, dit Étienne de Paris, la dépense qu'il leur a occasionnée. Louis fit réparation, et l'acte en fut gravé sur une verge que l'Église de Paris a longtemps conservée en mémoire de ses libertés.

3. Les rois d'Angleterre ne s'attribuèrent ce pouvoir qu'après avoir pris le titre et les armes des rois de France.

4. Chronica reg. franc., ibid. 214 : « Remansit in

silva sine societate Philippus ; unde stupefactus concepit timorem, et tandem per carbonarium fuit reductus Compendium ; et ex hoc timore sibi contigit infirmitas, quæ distulit coronationem. »

Ibid.,... « Feit spoliari omnes una die... Recesserunt omnes qui baptizari noluerunt. » « Ils donnèrent pour se racheter 15,000 marcs. » Rad. de Diceto, ap. Scr. Fr. XIII, 204. — Rigordus, Vita Phil. Aug., ap. Scr. Fr. XVII. Philippe remit aux débiteurs des Juifs toutes leurs dettes, à l'exception d'un cinquième qu'il se réserva. (Voy. aussi la chronique de Mailros, ap. Scr. Fr. XIX, 250.)

Guilelmi Britonis Philippidos, l. I. « Dans tout son royaume il ne permit pas de vivre à une seule personne qui contredît les lois de l'Église, qui s'écartât d'un seul des points de la foi catholique, ou qui niât les sacrements. »

maient dans leurs prisons, ne manquaient pas d'applaudir.

Les blasphémateurs, les hérétiques furent impitoyablement livrés à l'Église et religieusement brûlés. Les soldats mercenaires que les rois Anglais avaient répandus dans le Midi, et qui pillaient pour leur compte, furent poursuivis par Philippe. Il encouragea contre eux l'association populaire des *capuchons*¹.

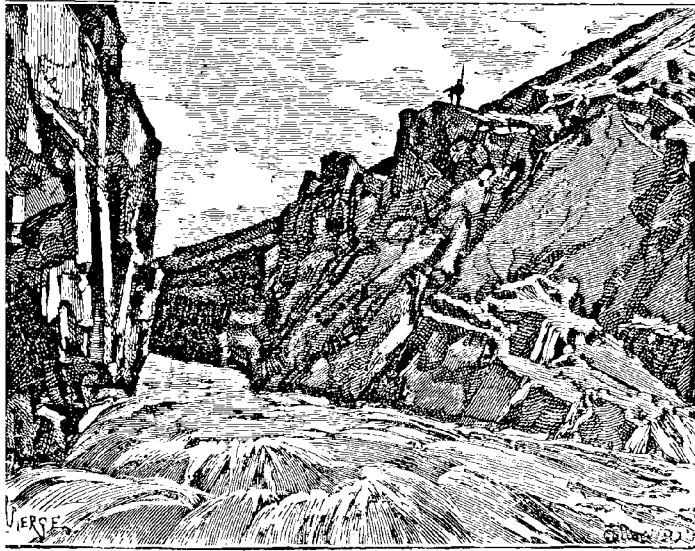
Les seigneurs qui vexaient les Églises eurent le roi pour ennemi.

1. Les membres de cette association n'étaient liés par aucun vœu; ils se promettaient seulement de travailler en commun au maintien de la paix. Tous portaient un capuchon de toile et une petite image de la Vierge qui leur pendait sur la poitrine. En 1183, ils enveloppèrent sept mille *routiers* ou *colereux*, parmi lesquels se trouvaient quinze cents femmes de mauvaise vie. « Les coteriau ardoient les mostiers et les églises, et trai-

Il attaqua le duc de Bourgogne, son cousin, pour l'obliger à ménager les prélats de cette province. Il défendit l'Église de Reims contre une semblable oppression. Il écrivit au comte de Toulouse pour l'engager à respecter les saintes églises de Dieu. Enfin sa victoire de Bouvines passa pour le salut du clergé de France. On publiait que les barons d'Othon IV voulaient partager les biens ecclésiastiques et spolier l'Église, comme faisaient les alliés d'Othon, le roi Jean d'Angleterre et les mécréants du Languedoc.

noient après eux les prêtres et les gens de religion, et les appeloient *cantadors* par dérision; quand ils les battoient et tormentoient, lors disoient-ils: *Cantadors, cantets.* » Chroniq. de Saint-Denis. — Leurs concubines se faisaient des coiffes avec les nappes de la communion et brisaient les calices à coups de pierres. (Guillaume de Nangis.)





CHAPITRE VI

1200. Innocent III. — Le pape prévaut par les armes des Français du Nord sur le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne, sur l'empire grec et sur les Albigeois. — Grandeur du roi de France.

La face du monde était sombre à la fin du XI^e siècle. L'ordre ancien était en péril, et le nouveau n'avait pas commencé. Ce n'était plus la lutte matérielle du pape et de l'empereur se chassant alternativement de Rome, comme au temps d'Henri IV et de Grégoire VII. Au XI^e siècle, le mal était à la superficie, en 1200; au cœur. Un mal profond, terrible, travaillait le christianisme. Qu'il eût voulu revenir à la querelle des investitures et n'avoir à combattre que sur la question du bâton droit ou courbé! Alexandre III lui-même, le chef de la ligue lombarde, n'avait osé appuyer Thomas Becket; il avait défendu les libertés italiennes et trahi celles d'Angleterre. Ainsi l'Église allait s'isoler du grand mouvement du monde. Au lieu de le guider et le devancer, comme elle avait fait jusqu'alors, elle s'efforçait de l'immobiliser, de l'arrêter le temps au passage, de fixer la terre qui tournait sous elle et qui l'emportait. Innocent III parut y réussir; Boniface VIII périt dans l'effort.

Moment solennel, et d'une tristesse infinie. L'espoir de la croisade avait manqué au monde. L'autorité ne semblait plus inattaquable; elle avait promis, elle avait trompé. La liberté commençait à poindre, mais sous

vingt aspects fantastiques et choquants, confuse et convulsive, multiforme, difforme. La volonté humaine enfantait chaque jour, et reculait devant ses enfants. C'était comme dans les jours séculaires de la grande semaine de récréation: la nature s'essayant, jeta d'abord des produits bizarres, gigantesques, éphémères, monstrueux avortons dont les restes inspirent l'horreur.

Une chose perçait dans cette mystérieuse anarchie du XII^e siècle, qui se produisait sous la main de l'Église irritée et tremblante; c'était un sentiment prodigieusement audacieux de la puissance morale et de la grandeur de l'homme. Ce mohardi des Pélagiens: *Christ n'a rien eu de plus que moi, je puis me diviniser par la vertu*, il est reproduit au XII^e siècle sous forme barbare et mystique. L'homme déclare que la fin est venue, qu'en lui-même est cette fin; il croit à soi, et se sent Dieu; partout surgissent des messies. Et ce n'est pas seulement dans l'enceinte du christianisme, mais dans le mahométisme même, ennemi de l'incarnation, l'homme se divinise et s'adore. Déjà les Fatemites d'Égypte en ont donné l'exemple. Le chef des Assassins déclare aussi qu'il est l'imam si longtemps attendu, l'esprit incarné d'Ali. Le méhédi des Almohades d'Afrique et d'Es-

pague est reconnu pour tel par les siens. En Europe, un messie paraît dans Anvers, et toute la populace le suit¹. Un autre, en Bretagne, semble ressusciter le vieux gnosticisme d'Irlande². Amaury de Chartres et son disciple, le Breton David de Dinan, enseignent que tout chrétien est matériellement un membre du Christ³, autrement dit, que Dieu est perpétuellement incarné dans le genre humain. Le Fils a régné assez, disent-ils ; règne maintenant le Saint-Esprit ! C'est, sous quelque rapport, l'idée de Lessing sur l'éducation du genre humain. Rien n'égale l'audace de ces docteurs, qui, pour la plupart, professent à l'université de Paris (autorisée par Philippe-Auguste en 1200). On a cru étouffer Abailard ; mais il vit et parle dans son disciple Pierre Lombard, qui, de Paris, régente toute la philosophie européenne ; on compte près de cinq cents commentateurs de ce scolastique. L'esprit d'innovation a reçu deux auxiliaires. La jurisprudence grandit à côté de la théologie qu'elle ébranle ; les papes défendent aux prêtres de professer le droit, et ne font qu'ouvrir l'enseignement aux laïques. La métaphysique d'Aristote arrive de Constantinople, tandis que ses commentateurs, apportés d'Espagne, vont être traduits de l'arabe par ordre des rois de Castille et des princes italiens de la maison de Souabe (Frédéric II et Manfred). Ce n'est pas moins que l'invasion de la Grèce et de l'Orient dans la philosophie chrétienne. Aristote prend place presque au niveau de Jésus-Christ⁴. Défendu d'abord par les papes, puis toléré, il règne dans les chaires. Aristote tout haut, tout bas les Arabes et les Juifs, avec le panthéisme d'Averrhoës et les subtilités de la Cabale. La dialectique entre en possession de tous les sujets, et se pose

1. Il proclamait l'inutilité des sacrements, de la messe et de la hiérarchie, la communauté des femmes, etc. Il marchait couvert d'habits dorés, les cheveux tressés avec des bandelettes, accompagné de trois mille disciples, et leur donnait de splendides festins. Bulaeus, *Historia Universit. Parisiensis*, II, 98. — « Per matronas et mulierculas... errores sub spargere. » — « Veluti Rex, stipatus satellitibus, vexillum et gladium præferentibus... declamabat. » Epistol. Trajectens. eccles. ap. Gieseler, II, 1^{re} partie, p. 479.

2. Il se nommait Eon de l'Étoile. Ce nom d'Eon rappelle les doctrines gnostiques. C'était un gentilhomme de Loudéac ; d'abord ermite dans la forêt de Broce-liante, il y recut de Merlin le conseil d'écouter les premières paroles de l'Évangile, à la messe. Il se crut désigné par ces mots : « Per Eum qui venturus est judicare, etc., » et se donna alors pour fils de Dieu. Il s'attirait de nombreux disciples, qu'il appelait *Sapience, Jugement, Science*, etc. Guill. Neubrig., I, I : « Eudo, natione Brito, agnomen habens de Stella, illiteratus et idiota... sermone gallico Eon ; ... eratque per diabolicas præ-

toutes les questions hardies. Simon de Tournay enseigne à volonté le pour et le contre. Un jour qu'il avait ravi l'école de Paris et prouvé merveilleusement la vérité de la religion chrétienne, il s'écria tout à coup : « O petit Jésus, petit Jésus, comme j'ai élevé ta loi ! Si je voulais, je pourrais encore mieux la rabaisser ! »

Telle est l'ivresse et l'orgueil du moi à son premier réveil. L'école de Paris s'élève entre les jeunes communes de Flandre et les vieux municipes du Midi, la logique entre l'industrie et le commerce.

Cependant un immense mouvement religieux éclatait dans le peuple sur deux points à la fois : le rationalisme vaudois dans les Alpes, le mysticisme allemand sur le Rhin et aux Pays-Bas.

C'est qu'en effet le Rhin est un fleuve sacré, plein d'histoires et de mystères. Et je ne parle pas seulement de son passage héroïque entre Mayence et Cologne, où il perce sa route à travers le basalte et le granit. Au midi et au nord de ce passage féodal, à l'approche des villes saintes, de Cologne, de Mayence et de Strasbourg, il s'adoucit, il devient populaire, ses rives ondulent doucement en belles plaines ; il coule silencieux sous les barques qui filent et les rets étendus des pêcheurs. Mais une immense poésie dort sur le fleuve. Cela n'est pas difficile à définir ; c'est l'impression vague d'une vaste, calme et douce nature ; peut-être une voix maternelle qui rappelle l'homme aux éléments, et, comme dans la ballade, l'attire altéré au fond des fraîches ondes ; peut-être l'attrait poétique de la Vierge, dont les églises s'élèvent tout le long du Rhin jusqu'à sa ville de Cologne, la ville des onze mille vierges. Elle n'existait pas au XI^e siècle, cette merveille de Cologne,

tigias potens ad capiendas simplicium animas... ecclesiarum maxime ac monasteriorum infestator. » Voyez aussi Othon de Freysingen, *clv*, *clv* ; Robert du Mont ; Guibert de Nogent ; Bulaeus, II, 241 ; D. Morice, p. 100 ; Roujou, *Histoire des ducs de Bretagne*, t. II.

3. Rigord., *ibid.*, p. 273 : « ... Quod quilibet Christianus teneatur credere se esse membrum Christi. — Concil. Paris., *ibid.* : « Omnia unum, quia quidquid est, est Deus, Deus visibilibus indutus instrumentis. — Filius incarnatus, i. e. visibili formæ subjectus. — Filius usque nunc operatus est, sed Spiritus ex hoc nunc usque ad mundi consummationem inchoat operari. »

4. Averrhoës, ap. Gieseler, II^{me} partie, p. 378 : « Aristoteles est exemplar, quod natura invenit ad demonstrandam ultimam perfectionem humanam. » — Corneille Agrippa disait au XIV^e siècle : « Aristoteles fuit præcursor Christi in naturalibus ; sicut Joannes Baptista... in gratuitis. *Ibid.*

5. Math. Paris : « Dieu le punit : il devint si idiot, que son fils eut peine à lui apprendre le *Pater*. »

avec ses flamboyantes roses et ses rampes aériennes, dont les degrés vont au ciel; l'église de la Vierge n'existait pas, mais la Vierge existait. Elle était partout sur le Rhin. simple femme allemande, belle ou laide, je n'en sais rien, mais si pure, si touchante et si résignée. Tout cela se voit dans le tableau de l'Annonciation à Cologne. L'ange y présente à la Vierge non un beaulis, comme dans les tableaux italiens, mais un livre, une dure sentence, la passion du Christ avant sa naissance, avant la conception, toutes les douleurs du cœur maternel. La Vierge aussi a eu sa passion; c'est elle, c'est la femme qui a restauré le génie allemand. Le mysticisme s'est réveillé par les béguines d'Allemagne et des Pays-Bas¹. Les chevaliers, les nobles *minnesinger* chantaient la femme réelle, la gracieuse épouse du landgrave de Turinge, tant célébrée aux combats poétiques de la Wartbourg. Le peuple adorait la femme idéale: il fallait un Dieu-femme à cette douce Allemagne. Chez ce peuple, le symbole du mystère est la rose; simplicité et profondeur, rêveuse enfance d'un peuple à qui il est donné de ne pas vieillir, parce qu'il vit dans l'infini, dans l'éternel.

Ce génie mystique devait s'éteindre, ce semble, en descendant l'Escaut et le Rhin, en tombant dans la sensualité flamande et l'industrialisme des Pays-Bas. Mais l'industrie elle-même avait créé là un monde d'hommes misérables et sevrés de la nature, que le besoin de chaque jour renfermait dans les ténèbres d'un atelier humide; laborieux et pauvres, méritants et déshérités, n'ayant pas même en ce monde cette place au soleil que le bon Dieu semble promettre à tous ses enfants, ils apprenaient par ouï-dire ce que c'était que la verdure des campagnes, le chant des oiseaux et le parfum des fleurs; race de prisonniers, moines de l'industrie, célibataires par pauvreté, ou plus malheureux encore par le mariage et souffrant des souffrances de leurs enfants. Ces pauvres gens, tisserands la plupart, avaient bien besoin de Dieu; Dieu les visita au XIII^e siècle, illumina leurs sombres demeures, et les berça du moins d'apparitions et de songes. Solitaires et presque sauvages, au milieu des cités les plus populeuses du monde, ils embrassèrent le Dieu de leur âme, leur unique bien. Le Dieu des cathédrales, le Dieu riche des riches et des prêtres,

leur devint peu à peu étranger. Qui voulait leur ôter leur foi, ils se laissaient brûler, pleins d'espoir et jouissant de l'avenir. Quelquefois aussi, poussés à bout, ils sortaient de leurs caves, éblouis du jour, farouches, avec ce gros et dur mil bleu, si commun en Belgique, mal armés de leurs outils, mais terribles de leur aveuglement et de leur nombre. A Gand, les tisserands occupaient vingt-sept carrefours, et formaient à eux seuls un des trois membres de la cité. Autour d'Ypres, au XIII^e et au XIV^e siècles, ils étaient plus de deux cent mille.

Rarement l'épétincelle fanatique tombait en vain sur ces grandes multitudes. Les autres métiers prenaient parti, moins nombreux, mais gens forts, mieux nourris, rouges, robustes et hardis, de rudes hommes qui avaient foi dans la grosseur de leurs bras et la pesanteur de leurs mains, des forgerons qui, dans une révolte, continuaient de battre l'enclume sur la cuirasse des chevaliers; des foulons, des boulangers qui pétrissaient l'émeute comme le pain; des bouchers qui pratiquaient sans scrupule leur métier sur les hommes. Dans la boue de ces rues, dans la fumée, dans la foule serrée des grandes villes, dans ce triste et confus murmure, il y a, nous l'avons éprouvé, quelque chose qui porte à la tête: une sombre poésie de révolte. Les gens de Gand, de Bruges, d'Ypres, armés, enrégimentés d'avance, se trouvaient, au premier coup de cloche, sous la bannière du burgmeister. Pourquoi? ils ne le savaient pas toujours, mais ils ne s'en battaient que mieux. C'était le comte, c'était l'évêque, ou leurs gens qui en étaient la cause. Ces Flamands n'aimaient pas trop les prêtres; ils avaient stipulé, en 1193, dans les privilèges de Gand, qu'ils destitueraient leurs curés et chapelains à volonté.

Bien loin de là, au fond des Alpes, un principe différent amenait des révolutions analogues. De bonne heure, les montagnards piémontais, dauphinois, gens raisonnables et froids, sous le vent des glaciers, avaient commencé à repousser les symboles, les images, les croix, les mystères, toute la poésie chrétienne. Là, point de panthéisme comme en Allemagne, point d'illumination comme aux Pays-Bas; pur bon sens, raison simple, solide et forte, sous forme populaire. Dès le temps de Charlemagne, Claude de Turin entreprit cette réforme sur le versant italien:

1. Math. Paris: « In Alemannia mulierum continentium, quæ se Beguinas volunt appellari, multitudo surrexit innumerabilis, adeo ut solam Coloniam mille vel

plures inhabitarent. » — *Beghin*, du saxon *beggen*, dans Ulphilas *bedgan* (en allemand *beten*), prier.

elle fut reprise au XII^e siècle, sur le versant français, par un homme de Gap ou d'Embrun, de ce pays qui fournit des maîtres d'école à nos provinces du sud-est. Cet homme, appelé Pierre de Bruys, descendit dans le Midi, passa le Rhône, parcourut l'Aquitaine, toujours prêchant le peuple avec un succès immense. Henri, son disciple, en eut encore plus; il pénétra au nord jusque dans le Maine; partout la foule le suivait, laissant là le clergé, brisant les croix, ne voulant plus de culte que la parole. Ces sectaires, réprimés un instant, reparaissent à Lyon sous le maréchal Vaud ou Valdis; en Italie, à la suite d'Arnaldo de Brixia. Aucune hérésie, dit un dominicain, n'est plus dangereuse que celle-ci, parce qu'aucune n'est plus durable¹. Il a raison; ce n'est pas autre chose que la révolte du raisonnement contre l'autorité. Les partisans de Valdis, les Vaudois, s'annonçaient d'abord comme voulant seulement reproduire l'Église des premiers temps dans la pureté, dans la pauvreté apostoliques; on les appelait les pauvres de Lyon. L'Église de Lyon, comme nous l'avons dit ailleurs, avait toujours eu la prétention d'être restée fidèle aux traditions du christianisme primitif. Ces Vaudois eurent la simplicité de demander la permission de se séparer de l'Église. Repoussés, poursuivis, proscrits, ils ne subsistèrent pas moins dans les montagnes, dans les froides vallées des Alpes, premier berceau de leur croyance, jusqu'aux massacres de Mérindol et de Cabrières, sous François I^{er}, jusqu'à la naissance du Zwinglianisme et du Calvinisme, qui les adoptèrent comme précurseurs, et reconnurent en eux, pour leur Église récente, une sorte de perpétuité secrète, pendant le moyen âge, contre la perpétuité catholique.

Le caractère de la réforme au XII^e siècle² fut donc le rationaliste dans les Alpes et sur le Rhône, le mysticisme sur le Rhin. En Flandre, elle fut mixte, et plus encore en Languedoc.

Ce Languedoc était le vrai mélange des peuples, la vraie Babel. Placé au coude de la

grande route de France, d'Espagne et d'Italie, il présentait une singulière fusion de sang ibérien, gallique et romain, sarrasin et gothique. Ces éléments divers y formaient de dures oppositions. Là, devait avoir lieu le grand combat des croyances et des races. Quelles croyances? Je dirais volontiers toutes. Ceux mêmes qui les combattirent n'y surent rien distinguer, et ne trouvèrent d'autre moyen de désigner ces fils de la confusion que par le nom d'une ville: *Albigéois*.

L'élément sémitique, juif et arabe était fort en Languedoc. Narbonne avait été longtemps la capitale des Sarrasins en France. Les Juifs étaient innombrables. Maltraités, mais pourtant soufferts, ils florissaient à Carcassonne, à Montpellier, à Nîmes; leurs rabbins y tenaient des écoles publiques. Ils formaient le lien entre les chrétiens et les mahométans, entre la France et l'Espagne. Les sciences, applicables aux besoins matériels, médecine et mathématiques, étaient l'étude commune aux hommes des trois religions³. Montpellier était plus lié avec Salerne et Cordoue qu'avec Rome. Un commerce actif associait tous ces peuples, rapprochés plus que séparés par la mer. Depuis les croisades surtout, le haut Languedoc s'était comme incliné à la Méditerranée et tourné vers l'Orient; les comtes de Toulouse étaient comtes de Tripoli. Les mœurs et la foi équivoque des chrétiens de la terre sainte avaient reflué dans nos provinces du Midi. Les belles monnaies, les belles étoffes d'Asie⁴ avaient fort réconcilié nos croisés avec le monde mahométan. Les marchands du Languedoc s'en allaient toujours en Asie la croix sur l'épaule, mais c'était beaucoup plus pour visiter le marché d'Acre que le saint sépulcre de Jérusalem. L'esprit mercantile avait tellement dominé les répugnances religieuses, que les évêques de Maguelone et de Montpellier faisaient frapper des monnaies sarrasines, gagnaient sur les espèces, et escomptaient sans scrupule l'empreinte du croissant⁵.

La noblesse eût dû, ce semble, tenir mieux

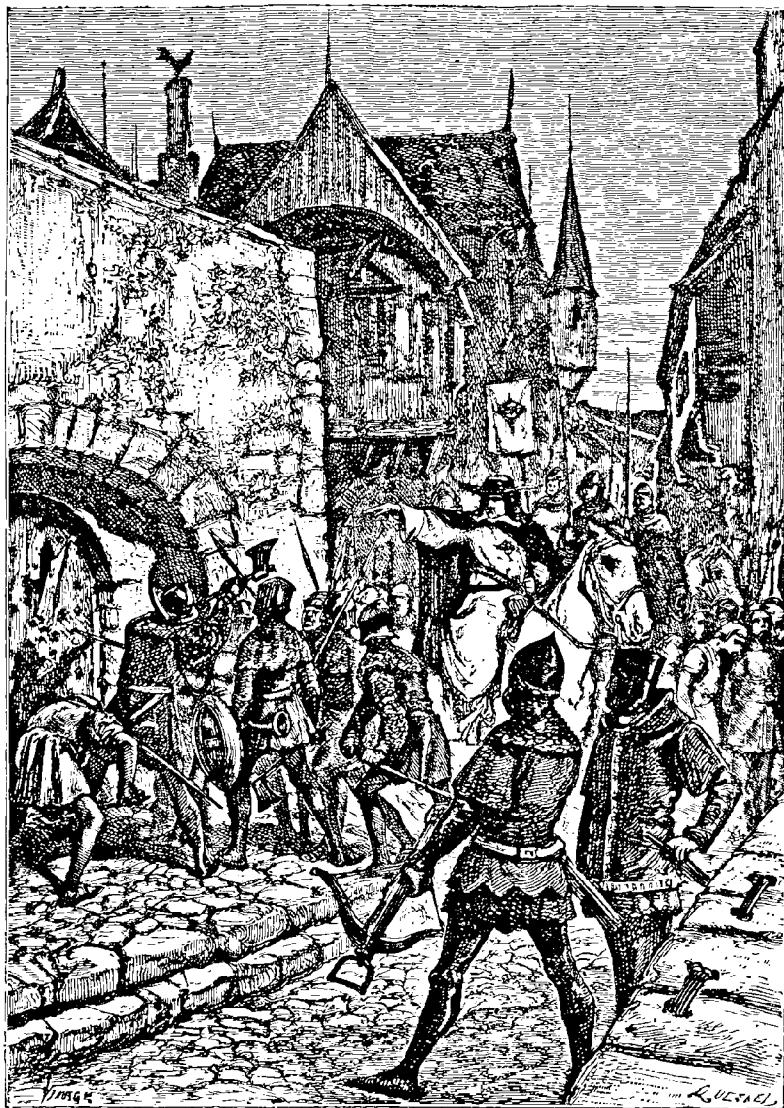
1. « Inter omnes sectas quæ sunt vel fuerunt... est duiturnior. » Reinerus.

2. Nous renvoyons sur ce grand sujet au livre de M. N. Peyrat : *Les Réformateurs de la France et de l'Italie au XII^e siècle*. 1860.

3. Que de choses nous leur devons : la distillation, les sirops, les onguents, les premiers instruments de chirurgie, la lithotritie, ces chiffres arabes que notre Chambre des comptes n'adopta qu'au XVII^e siècle, l'arithmétique et l'algèbre, l'indispensable instrument des sciences (1860). V. Introduction, Renaissance.

4. Richard portait à Chypre un manteau de soie brodé de croissants d'argent.

5. Epistola papæ Clementis IV, episc. Maglonensi, 1266; in *Tes. novo anecd.*, t. II, p. 403 : « Sane de moneta Miliarensi quam in tua diocesi facis cudi miramur plurimum cujus hoc agis consilio... Quis enim catholicus monetam debet cudere cum titulo Mahometi?... Si consuetudinem forsan allegas, in adulterino negotio te et prædecessores tuos accusas. » - En 1268, saint Louis écrit à son frère, Alfonso comte de Toulouse, pour lui faire reproche de ce que, dans son Comtat Venaissin, on bat monnaie avec une inscription mahométane : *



« Dominique parcourait les campagnes du Midi, envoyant à la mort des milliers de sectaires. » (P. 32.)

contre les nouveautés. Mais ici, ce n'était point cette chevalerie du Nord, ignorante et pieuse, qui pouvait encore prendre la croix en 1200. Ces nobles du Midi étaient des gens d'esprit, qui savaient bien la plupart que penser de leur noblesse. Il n'y en avait guère qui, en remontant un peu, ne rencontraient dans leur généalogie quelque grand-mère sarrasine ou juive. Nous avons déjà

In cujus (monetæ) superscriptione sit mentio de nomine perfidi Mahometi, et dicatur ibi esse propheta Dei : quod est ad laudem et exaltationem ipsius, et detestationem et contemptum fidei et nominis christiani, rogamus vos quatinus ab hujusmodi opere faciatis cu-

vu qu'Eudes, l'ancien duc d'Aquitaine, l'adversaire de Charles Martel, avait donné sa fille à un émir sarrasin. Dans les romans carlovingiens, les chevaliers chrétiens épousent sans scrupule leur belle libératrice, la fille du sultan. A dire vrai, dans ce pays de droit romain, au milieu des vieux municipes de l'Empire, il n'y avait pas précisément de nobles, ou plutôt tous l'étaient ; les habitants

dentes cessare. » Cette lettre, selon Bonamy (ac. des Inscr. XXX, 725), se trouverait dans un registre longtemps perdu, restitué au Trésor des Chartes, en 1748. Cependant ce registre n'y existe point aujourd'hui, comme je m'en suis assuré.

des villes, s'entend. Les villes constituaient une sorte de noblesse à l'égard des campagnes. Le bourgeois avait, tout comme le chevalier, sa maison fortifiée et couronnée de tours. Il paraissait dans les tournois¹, et souvent désarçonnait le noble qui n'en faisait que rire.

Si l'on veut connaître ces nobles, qu'on lise ce qui reste de Bertrand de Born, cet ennemi juré de la paix, ce Gascon qui passa sa vie à souffler la guerre et à la chanter. Bertrand donne au fils d'Éléonore de Guienne, au bouillant Richard, un sobriquet : *Oui et non*². Mais ce nom lui va fort bien à lui-même et à tous ces mobiles esprits du Midi.

Gracieuse, mais légère, trop légère littérature, qui n'a pas connu d'autre idéal que l'amour, l'amour de la femme. L'esprit scolastique et légiste envahit, dès leur naissance, les fameuses cours d'Amour. Les formes juridiques y étaient rigoureusement observées dans la discussion des questions légères de la galanterie³. Pour être pédantesques, les décisions n'en étaient pas moins immorales. La belle comtesse de Narbonne, Ermengarde (1143-1197), l'amour des poètes et des rois, décide, dans un arrêt conservé religieusement, que l'époux divorcé peut fort bien redevenir l'amant de sa femme mariée à un autre. Éléonore de Guienne prononce que le véritable amour ne peut exister entre époux; elle permet de prendre pour quelque temps une autre amante afin d'éprouver la première. La comtesse de Flandre, princesse de la maison d'Anjou (vers 1134), la comtesse de Champagne, fille d'Éléonore, avaient institué de pareils tribunaux dans le nord de la France, et probablement ces contrées, qui prirent part à la croisade des Albigeois, avaient été médiocrement édifiées de la jurisprudence des dames du Midi.

Un mot sur la situation politique du Midi. Nous en comprendrons d'autant mieux sa révolution religieuse.

Au centre, il y avait la grande cité de Tou-

louse, république sous un comté. Les domaines de celui-ci s'étendaient chaque jour. Dès la première croisade, c'était le plus riche prince de la chrétienté. Il avait manqué la royauté de Jérusalem, mais pris Tripoli. Cette grande puissance était, il est vrai, fort inquiétée. Au nord, les comtes de Poitiers, devenus rois d'Angleterre, au midi la grande maison de Barcelone, maîtresse de la Basse-Provence et de l'Aragon, traitaient le comte de Toulouse d'usurpateur, malgré une possession de plusieurs siècles. Ces deux maisons de Poitiers et de Barcelone avaient la prétention de descendre de saint Guilhem, le tuteur de Louis le Débonnaire, le vainqueur des Maures, celui dont le fils, Bernard, avait été proscrit par Charles le Chauve. Les comtes de Roussillon, de Cerdagne, de Conflant, de Bézalu, réclamaient la même origine. Tous étaient ennemis du comte de Toulouse. Il n'était guère mieux avec les maisons de Béziers, Carcassonne, Albi et Nîmes. Aux Pyrénées c'étaient des seigneurs pauvres et braves, singulièrement entreprenants, gens à vendre, espèces de condottieri, que la fortune destinait aux plus grandes choses; je parle des maisons de Foix, d'Albret et d'Armagnac. Les Armagnacs prétendaient aussi au comté de Toulouse et l'attaquaient souvent. On sait le rôle qu'ils ont joué au xiv^e et au xv^e siècles: histoire tragique, incestueuse, impie. Le Rouergue et l'Armagnac, placés en face l'un de l'autre, aux deux coins de l'Aquitaine, sont, comme on sait, avec Nîmes, la partie énergique, souvent atroce du midi. Armagnac, Comminges, Béziers, Toulouse n'étaient jamais d'accord que pour faire la guerre aux églises. Les interdits ne les troublaient guère. Le comte de Comminges garda paisiblement trois épouses à la fois. Si nous en croyons les chroniqueurs ecclésiastiques, le comte de Toulouse, Raimond VI, avait un harem. Cette Judée de la France, comme on a appelé le Languedoc, ne rappelait pas l'autre seu-

1. Dans les Preuves de l'Histoire générale du Languedoc, t. III, p. 607, on trouve une attestation de plusieurs *Damoisels* (Domicelli), chevaliers, juristes, etc. « Quod usus et consuetudo sunt et fuerunt longissimis temporibus observati, et tanto tempore quod in contrarium memoria non existit in senescallia Belliquadri et in Provincia, quod Burgenses consueverunt a nobilibus et baronibus et etiam ab archiepiscopis et episcopis, sine principis auctoritate et licentia, impune cingulum militare assumere, et signa militaria habere et portare, et gaudere privilegio militari. » — Chron. Languedoc. ap. D. Vaissète. Preuves de l'Histoire du Languedoc. « Ensuite parla un autre baron appelé Valats, et il dit au comte : Seigneur, ton frère te

donne un bon conseil (le conseil d'épargner les Toulousains), et, si tu veux me croire, tu feras ainsi qu'il t'a dit et montré; car, Seigneur, tu sais bien que la plupart sont gentilhommes, et, par honneur et noblesse, tu ne dois pas faire ce que tu as délibéré. »

2. *Oc et non*.

3. Raynouard, poésies des Troubadours, II, p. 122. La cour d'Amour était organisée sur le modèle des tribunaux du temps. Il en existait encore une sous Charles VI, à la cour de France; on y distinguait des auditeurs, des maîtres des requêtes, des conseillers, des substitués du procureur général, etc., etc.; mais les femmes n'y siégeaient pas.

lement par ses bitumes et ses oliviers; elle avait aussi Sodome et Gomorrhe, et il était à craindre que la vengeance des prêtres ne lui donnât sa mer Morte.

Que les croyances orientales aient pénétré dans ce pays, c'est ce qui ne surprendra pas. Toute doctrine y avait pris; mais le manichéisme, la plus odieuse de toutes dans le monde chrétien, a fait oublier les autres. Il avait éclaté de bonne heure au moyen âge en Espagne. Rapporté, ce semble, en Languedoc de la Bulgarie et de Constantinople¹, il y prit pied aisément. Le dualisme persan leur sembla expliquer la contradiction que présentent également l'univers et l'homme. Race hétérogène, ils admettaient volontiers un monde hétérogène; il leur fallait à côté du bon Dieu, un Dieu mauvais, à qui ils pussent imputer tout ce que l'Ancien Testament présente de contraire au Nouveau²; à ce Dieu revenaient encore la dégradation du christianisme et l'abaissement de l'Église. En eux-mêmes, et dans leur propre corruption, ils reconnaissaient la main d'un créateur malfaisant, qui s'était joué du monde. Au

1. On appelait les hérétiques *Bulgares* ou *Catharins*, du mot grec καθάρως, i. e. pur.

En conservant sur les Albigeois notre récit, basé sur le poème orthodoxe qu'a publié M. Fauriel et sur la chronique en prose qu'on en a tirée au XIV^e siècle, nous renvoyons à l'histoire de M. Schmidt, reconstruite avec les interrogatoires trouvés dans les archives de Carcassonne et de Toulouse. Nous attendons patiemment l'ouvrage de M. N. Peyrat, qui a eu d'autres sources et va renouveler une histoire écrite jusqu'ici sur le témoignage des persécuteurs (1860).

2. Pierre de Vaux-Cernay.

3. Selon les uns, Dieu a créé; selon d'autres, c'est le Diable (Mansi op. Giesler). Les uns veulent qu'on soit sauvé par les œuvres (Ebrard), et les autres par la foi (Pierre de Vaux-Cernay). Ceux-là prêchent un Dieu matériel; ceux-ci pensent que Jésus-Christ n'est pas mort en effet, et qu'on n'a crucifié qu'une ombre. D'autre part, ces novateurs disent prêcher pour tous, et plusieurs d'entre eux excluent les femmes de la béatitude éternelle (Ebrard). Ils prétendent simplifier la loi, et prescrivirent cent genuflexions par jour (Heribert). La chose dans laquelle ils semblent s'accorder, c'est la haine du Dieu de l'Ancien Testament. « Ce Dieu qui promet et ne tient pas, disent-ils, c'est un jongleur; Moïse et Josué étaient des routiers à son service. »

« D'abord il faut savoir que les hérétiques reconnaissaient deux créateurs, l'un, des choses invisibles, qu'ils appelaient le bon Dieu; l'autre, du monde visible, qu'ils nommaient le Dieu méchant. Ils attribuaient au premier le Nouveau Testament, et au second l'Ancien, qu'ils rejetaient absolument, hors quelques passages transportés de l'Ancien dans le Nouveau, et que leur respect pour ce dernier leur faisait admettre.

« Ils disaient que l'auteur de l'Ancien Testament était un menteur, parce qu'il est dit dans la Genèse : « En quelque jour que vous mangiez de l'arbre de la science du bien et du mal, vous mourrez de mort; » et pourtant, disaient-ils, après en avoir mangé, ils ne

bon Dieu l'esprit, au mauvais la chair. Celle-ci, il fallait l'immoler. C'est là le grand mystère du manichéisme. Ici se présentait un double chemin. Fallait-il la dompter, cette chair, par l'abstinence, jeûner, fuir le mariage, restreindre la vie, prévenir la naissance, et dérober au démon créateur tout ce que lui peut ravir la volonté? Dans ce système, l'idéal de la vie, c'est la mort, et la perfection serait le suicide. Ou bien, faut-il dompter la chair, en l'assouvissant, faire taire le monstre en emplissant sa gueule aboyante, y jeter quelque chose de soi pour sauver le reste... au risque d'y jeter tout, et d'y tomber soi-même tout entier?

Nous savons mal quelles étaient les doctrines précises des manichéens du Languedoc. Dans les récits de leurs ennemis, nous voyons qu'on leur impute à la fois des choses contradictoires, qui sans doute s'appliquent à des sectes différentes³.

Ainsi, à côté de l'Église, s'élevait une autre Église, dont la Rome était Toulouse. Un Nicéas de Constantinople avait présidé près de Toulouse, en 1167, comme pape, le concile

sont pas morts. Ils le traitaient aussi d'homicide, pour avoir réduit en cendres ceux de Sodome et de Gomorrhe, et détruit le monde par les eaux du déluge, pour avoir enseveli sous la mer Pharaon et les Égyptiens. Ils croyaient damnés tous les pères de l'Ancien Testament, et mettaient saint Jean-Baptiste au nombre des grands démons. Ils disaient même eux que ce Christ, qui naquit dans la Bethléem terrestre et visible et fut crucifié à Jérusalem, n'était qu'un faux Christ! que Marie Madeleine avait été sa concubine, et que c'était là cette femme surprise en adultère dont il est parlé dans l'Évangile. Pour le Christ, disaient-ils, jamais il ne mangea ni ne but, ni ne revêtit de corps réel, et ne fut jamais en ce monde que spirituellement au corps de saint Paul.

« D'autres hérétiques disaient qu'il n'y a qu'un créateur, mais qu'il eut deux fils, le Christ et le Diable. Ceux-ci disaient que toutes les créatures avaient été bonnes, mais que ces filles dont il est parlé dans l'Apocalypse les avaient toutes corrompues.

« Tous ces infidèles, membres de l'Antéchrist, premiers-nés de Satan, semence de péché, enfants de crime, à la langue hypocrite, séduisant par des mensonges le cœur des simples, avaient infecté du venin de leur perfidie toute la province de Narbonne. Ils disaient que l'Église romaine n'était guère qu'une caverne de voleurs et cette prostituée dont parle l'Apocalypse. Ils annulaient les sacrements de l'Église à ce point qu'ils enseignaient publiquement que l'onde du sacré baptême ne diffère point de l'eau des fleuves, et que l'hostie du très-saint corps du Christ n'est rien de plus que le pain laïque; insinuant aux oreilles des simples ce blasphème horrible, que le corps du Christ, fût-il aussi grand que les Alpes, il serait depuis longtemps consommé et réduit à rien par tous ceux qui en ont mangé. La confirmation, la confession, étaient choses vaines et frivoles; le saint mariage une prostitution, et nul ne pouvait être sauvé dans cet état, en engendrant fils et filles. Niant aussi la résurrection de la chair, ils

des évêques manichéens. La Lombardie, la France du Nord, Albi, Carcassonne, Aran avaient été représentées par leurs pasteurs. Nicéas y avait exposé la pratique des manichéens d'Asie, dont le peuple s'informait avec empressement. L'Orient, la Grèce byzantine envahissaient définitivement l'Église occidentale. Les Vaudois eux-mêmes, dont le rationalisme semble un fruit spontané de l'esprit humain, avaient fait écrire leurs premiers livres par un certain Ydros, qui, à en juger par son nom, doit être aussi un Grec. Aristote et les Arabes entraient en même temps dans la science. Les antipathies de langues, de races, de peuples disparaissaient. L'empereur d'Allemagne, Conrad, était parent de Manuel Comnène. Le roi de France avait donné sa fille à un César byzantin. Le roi de Navarre, Sanche l'Enfermé, avait demandé la main d'une fille du chef des Almohades. Richard Cœur de Lion se déclara frère d'armes du sultan Malek-Adhel, et lui offrit sa

forgeaient je ne sais quelles fables inouïes, disant que nos âmes sont ces esprits angéliques qui, précipités du ciel pour leur présomptueuse apostasie, laissèrent dans l'air leur corps glorieux, et que ces âmes, après avoir passé successivement sur la terre par sept corps quelconques, retournent, l'expiation ainsi terminée, reprendre leurs premiers corps.

« Il faut savoir en outre que quelques-uns de ces hérétiques s'appelaient *Parfaits* ou *Bons hommes*; les autres s'appelaient les *Croyants*. Les Parfaits portaient un habillement noir, feignaient de garder la chasteté, repoussaient avec horreur l'usage des viandes, des œufs, du fromage; ils voulaient passer pour ne jamais mentir, tandis qu'ils débitaient, sur Dieu principalement, un mensonge perpétuel; ils disaient encore que, pour aucune raison, on ne devait jurer. On appelait Croyants ceux qui, vivant dans le siècle, et sans chercher à imiter la vie des Parfaits, espéraient pourtant être sauvés dans la foi de ceux-ci; ils étaient divisés par le genre de vie, mais unis dans la loi et l'infidélité. Les Croyants étaient livrés à l'usure, au brigandage, aux homicides et aux plaisirs de la chair, aux parjures et à tous les vices. En effet, ils péchaient avec toute sécurité et toute licence, parce qu'ils croyaient que, sans restitution du bien mal acquis, sans confession ni pénitence, ils pouvaient se sauver, pourvu qu'à l'article de la mort ils pussent dire un *Pater* et recevoir de leurs maîtres l'imposition des mains. Les hérétiques prenaient parmi les Parfaits des magistrats qu'ils appelaient diacres et évêques; les Croyants pensaient ne pouvoir se sauver s'ils ne recevaient d'eux l'imposition en mourant, quelque criminel qu'il fût, pourvu qu'il pût dire un *Pater*, ils le croyaient sauvé, et, suivant leur expression, consolé; sans faire aucune satisfaction et sans autre remède, il devait s'envoler tout droit au ciel.

« Certains hérétiques disaient que nul ne pouvait pécher depuis le nombril et plus bas. Ils traitaient d'idolâtrie les images qui sont dans les églises, et appelaient les cloches, les trompettes du démon. Ils disaient encore que ce n'était pas un plus grand péché de dormir avec sa mère ou sa sœur qu'avec tout autre. Une de leurs plus grandes folies, c'était de croire que, si quelqu'un des Parfaits péchait, mortellement, en man-

sœur. Déjà Henri II avait menacé le pape de se faire mahométan. On assure que Jean offrit réellement aux Almohades d'apostatier pour obtenir leur secours. Ces rois d'Angleterre étaient étroitement unis avec le Languedoc et l'Espagne. Richard donna une de ses sœurs au roi de Castille, l'autre à Raymond VI. Il céda même à celui-ci l'Agénois, et renonça à toutes les prétentions de la maison de Poitiers sur Toulouse. Ainsi les hérétiques, les mécréants s'unissaient, se rapprochaient de toutes parts. Des coïncidences fortuites y contribuaient; par exemple, le mariage de l'empereur Henri VI avec l'héritière de Sicile établit des communications continuelles entre l'Allemagne, l'Italie et cette île tout arabe. Il semblait que les deux familles humaines, l'euro péenne et l'asiatique, allassent à la rencontre l'une de l'autre; chacune d'elles se modifiait, comme pour différer moins de sa sœur. Tandis que les Languedociens adoptaient la civilisation

geant, par exemple, tant soit peu de viande, ou de fromage, ou d'œufs, ou de toute autre chose défendue, tous ceux qu'il avait consolés perdaient l'Esprit-Saint, et il fallait les consoler; et ceux mêmes qui étaient sauvés, le pécher du consolateur les faisait tomber du ciel. »

« Il y avait encore d'autres hérétiques appelés Vaudois, du nom d'un certain Valdus, de Lyon. Ceux-ci étaient mauvais, mais bien moins mauvais que les autres; car ils s'accordaient avec nous en beaucoup de choses, et ne différaient que sur quelques-unes. Pour ne rien dire de la plus grande partie de leurs infidélités, leur erreur consistait principalement en quatre points: en ce qu'ils portaient des sandales à la manière des Apôtres; qu'ils disaient qu'il n'était permis en aucune façon de jurer ou de tuer; et en cela surtout; que le premier venu d'entre eux pouvait au besoin, pourvu qu'il portât des sandales, et sans avoir reçu les ordres de la main de l'évêque, consacrer le corps de Jésus-Christ.

« Qu'il suffise de ce peu de mots sur les sectes des hérétiques. — Lorsque quelqu'un se rend aux hérétiques, celui qui le reçoit lui dit: Ami, si tu veux être des nôtres, il faut que tu renonces à toute la foi que tient l'Église de Rome. Il répond: J'y renonce. — Reçois donc des Bons hommes le Saint-Esprit. Et ils lui souffle sept fois dans la bouche. Il dit encore: renonces-tu à cette croix que le prêtre t'a faite, au baptême, sur la poitrine, les épaules et la tête, avec l'huile et le chrême? — J'y renonce. — Crois-tu que cette eau opère ton salut? — Je ne le crois pas. — Renonces-tu à ce voile qu'à ton baptême le prêtre t'a mis sur la tête? — J'y renonce. — C'est ainsi qu'il reçoit le baptême des hérétiques et renie celui de l'Église. Alors tous lui imposent les mains sur la tête, et lui donnent un haiser, le revêtent d'un vêtement noir, et dès lors il est comme un d'entre eux. » Petrus Vall. Sarnaii, c. I, ap. Scr. fr. XIX. 5, 7. Extrait d'un ancien registre de l'Inquisition de Carcassonne. (Preuves de l'Histoire du Languedoc, III, 371.)

Voy. Gieseler, II, p. 2, p. 495. — Sandii nuclues hist. eccles., VI; 404: « Veniens papa Nicetas nomine a Constantinopoli.. »

Steph. de Borb., ap. Gieseler, H, P. 2^o. 508.

moresque et les croyances de l'Asie, le mahométisme s'était comme christianisé dans l'Égypte, dans une grande partie de la Perse et de la Syrie, en adoptant sous diverses formes le dogme de l'incarnation ¹.

Quels devaient être dans ce danger de l'Église le trouble et l'inquiétude de son chef visible! Le pape avait, depuis Grégoire VII, réclamé la domination du monde et la responsabilité de son avenir. Guindé à une hauteur immense, il n'en voyait que mieux les périls qui l'environnaient. Ce prodigieux édifice du christianisme au moyen âge, cette cathédrale du genre humain, il en occupait la flèche, il y siégeait dans la nue à la pointe de la croix, comme quand, de celle de Strasbourg, vous embrassez quarante villes et villages sur les deux rives du Rhin. Position glissante, et d'un vertige effroyable! Il voyait de là je ne sais combien d'armées qui venaient marteau en main à la destruction du grand édifice, tribu par tribu, génération par génération. La masse était ferme, il est vrai; l'édifice vivant, bâti d'apôtres, de saints, de docteurs, plongeait bien loin son pied dans la terre. Mais tous les vents battaient contre, de l'orient et de l'occident, de l'Asie et de l'Europe, du passé et de l'avenir. Pas la moindre nuée à l'horizon qui ne promît un orage.

Le pape était alors un Romain, Innocent III ². Tel péril, tel homme. Grand légiste, habitué à consulter le droit sur cette question, il s'examina lui-même, et crut à son droit. L'Église avait pour elle la possession actuelle; possession ancienne, si ancienne qu'on pouvait croire à la prescription. L'Église, dans ce grand procès, était le défendeur, propriétaire reconnu, établi sur le fonds disputé; elle en avait les titres: le droit écrit semblait pour elle. Le demandeur, c'était l'esprit humain; il venait un peu tard. Puis il semblait s'y prendre mal, dans son inexpérience chicanant sur des textes au lieu d'invoquer l'équité. Qui lui eût demandé ce qu'il voulait, il était impossible de l'entendre; des voix confuses s'élevaient pour répondre. Tous demandaient choses différentes. En politi-

que, ils attestaient la politique antique. En religion, les uns voulaient supprimer le culte, et revenir aux apôtres. Les autres remontaient plus haut, et rentraient dans l'esprit de l'Asie; ils voulaient deux dieux, ou bien préféraient la stricte unité de l'islamisme. L'islamisme avançait vers l'Europe; en même temps que Saladin reprenait Jérusalem, les Almohades d'Afrique envahissaient l'Espagne, non avec des armées, comme les anciens Arabes, mais avec le nombre et l'aspect effroyable d'une migration de peuple. Ils étaient trois ou quatre cent mille à la bataille de Tolosa. Que serait-il devenu du monde si le mahométisme eût vaincu? On tremble d'y penser. Il venait de porter un fruit terrible: l'ordre des Assassins. Déjà tous les princes chrétiens et musulmans craignaient pour leur vie. Plusieurs d'entre eux communiquaient, dit-on, avec l'ordre, et l'animaient au meurtre de leurs ennemis. Les rois anglais étaient suspects de liaison avec les Assassins. L'ennemi de Richard, Conrad de Tyr et Montferrat, prétendant au trône de Jérusalem, tomba sous leurs poignards, au milieu de sa capitale. Philippe-Auguste affecta de se croire menacé, et prit des gardes, les premiers qu'aient eus nos rois. Ainsi la crainte et l'horreur animaient l'Église et le peuple; les récits effrayants circulaient. Les Juifs, vivante image de l'Orient au milieu du christianisme, semblaient là pour entretenir la haine des religions. Aux époques de fléaux naturels, de catastrophes politiques, ils correspondaient, disait-on, avec les infidèles, et les appelaient. Riches sous leurs haillons, retirés, sombres et mystérieux, ils prêtaient aux accusations de toute espèce. Dans ces maisons toujours fermées, l'imagination du peuple soupçonnait quelque chose d'extraordinaire. On croyait qu'ils attiraient des enfants chrétiens pour les crucifier à l'image de Jésus-Christ ³. Des hommes en butte à tant d'outrages pouvaient, en effet, être tentés de justifier la persécution par le crime.

Tels apparaissaient alors les ennemis de l'Église. Les préjugés du peuple, l'ivresse

et legum peritia, strenuitate judiciorum, nec adhuc visus est habere sequentem. »

3. On sait l'histoire du soufflet qu'un juif recevait chaque année à Toulouse, le jour de la Passion. — Au Puy, toutes les fois qu'il s'élevait un débat entre deux juifs, c'étaient les enfants de chœur qui décidaient: « afin que la grande innocence des juges corrigéât la grande malice des plaideurs. » Dans la Provence, dans la Bourgogne, on leur interdisait l'entrée des bains publics, excepté le vendredi, le jour de Vénus, où les bains étaient ouverts aux baladins et aux prostituées.

1. Le mahométisme se réconcilia en ce moment dans l'Inde avec les religions du pays, comme avec le christianisme au temps de Frédéric II. (Note de 1833.)

2. On le nomma pape à trente-sept ans... « Propter honestatem morum et scientiam litterarum, fientem, ejulantem et renitentem. Fuit... matre Claricia, de nobilibus urbis, exercitatus in cantilena et psalmodia, statura mediocris et decorus aspectu. » Gesta Innoc. III. (Baluze, fol. I, p. 1, 2.) — Erfurt, chronic. S. Petrin. 1815) : « Nec similem sui scientia, facundia, decretum

sanguinaire des haines et des terreurs, tout cela remontait par tous les rangs du clergé jusqu'au pape. Ce serait aussi faire trop grande injure à la nature humaine, que de croire que l'égoïsme ou l'intérêt de corps animât les chefs de l'Église. Non, tout indique qu'au XIII^e siècle, ils étaient encore convaincus de leur droit. Ce droit admis, tous les moyens leur furent bons pour le défendre. Ce n'était pas pour un intérêt humain que saint Dominique parcourait les campagnes du Midi, envoyant à la mort des milliers de sectaires¹. Et, quelle qu'ait été, dans ce terrible Innocent III, la tentation de l'orgueil et de la vengeance, d'autres motifs encore l'animèrent dans la croisade des Albigeois et la fondation de l'inquisition dominicaine. Il avait vu, dit-on, en songe l'ordre des dominicains comme un grand arbre sur lequel penchait et s'appuyait l'Église de Latran, près de tomber.

Plus elle penchait, cette église, plus son chef porta haut l'orgueil. Plus on niait, plus il affirma. A mesure que ses ennemis croissaient de nombre, il croissait d'audace, et se raidissait d'autant plus. Ses prétentions montèrent avec son péril. au-dessus de Grégoire VII, au-dessus d'Alexandre III. Aucun pape ne brisa comme lui les rois. Ceux de France et de Léon, il leur ôta leurs femmes; ceux de Portugal, d'Aragon, d'Angleterre, il les traita en vassaux, et leur fit payer tribut. Grégoire VII en était venu à dire, ou faire dire par ses canonistes, que l'empire avait été fondé par le diable, et le sacerdoce par Dieu. Le sacerdoce, Alexandre III et Innocent III le concentrèrent dans leurs mains. Les évêques, à les entendre, devraient être nommés, déposés par le pape, assemblés à son plaisir, et leurs jugements réformés à Rome². Là résidait l'Église elle-même, le trésor des miséricordes et des vengeances: le pape, seul juge du juste et du vrai, disposait souverainement du crime et de l'innocence, défaisait les rois, et faisait les saints.

Le monde civil se débattait alors entre

1. La date la plus sinistre, la plus sombre de toute l'histoire est l'an 1200, le 93 de l'Église. C'est l'époque de l'organisation de la grande police ecclésiastique basée sur la confession. Ils ont exterminé un peuple et une civilisation. (V. Renaissance, Introduction.)

2. Déjà Grégoire VII avait exigé des métropolitains un serment d'hommage et de fidélité. Decretal. Greg. I. II, tit. 28, c. x (Alex. III): « De appellationibus pro causis minimis interpositis volumus te tenere, quod eis, pro quacumque levi causa fiant, non minus est, quam si pro majoribus fierent, deferendum. »

Decr. Greg. I. III, tit. 45, c. 1 (Alex. III): « Etiam si per eum miracula plurima fierent, non liceret vobis

l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France; les deux premiers, ennemis du pape. L'empereur était le plus près. C'était l'habitude de l'Allemagne d'inonder périodiquement l'Italie³, puis de refluer, sans laisser grande trace. L'empereur s'en venait, la lance sur la cuisse, par les défilés du Tyrol, à la tête d'une grosse et lourde cavalerie, jusqu'en Lombardie, à la plaine de Ravenna. Là paraissaient les juristes de Ravenne et Bologne, pour donner leur consultation sur les droits impériaux. Quand ils avaient prouvé en latin aux Allemands que leur roi de Germanie, leur César, avait tous les droits de l'ancien empire romain, il allait à Monza près Milan, au grand dépit des villes, prendre la couronne de fer. Mais la campagne n'était pas belle, s'il ne poussait jusqu'à Rome, et ne se faisait couronner de la main du pape. Les choses en venaient rarement jusque-là. Les barons allemands étaient bientôt fatigués du soleil italien; ils avaient fait leur temps loyalement, ils s'écoulaient peu à peu; l'empereur presque seul repassait, comme il le pouvait, les monts. Il emportait du moins une magnifique idée de ses droits. Le difficile était de la réaliser. Les seigneurs allemands, qui avaient écouté patiemment les docteurs de Bologne, ne permettaient guère à leur chef de pratiquer ces leçons. Il en prit mal de l'essayer aux plus grands empereurs, même à Frédéric Barberousse. Cette idée d'un droit immense, d'une immense impuissance, toutes les rancunes de cette vieille guerre, Henri VI les apporta en naissant. C'est peut-être le seul empereur en qui on ne trouve rien de la débonnaireté germanique. Il fut pour Naples et la Sicile, héritage de sa femme, un conquérant sanguinaire, un furieux tyran. Il mourut jeune, empoisonné par sa femme, ou consumé par ses propres violences. Son fils, pupille du pape Innocent III, fut un empereur tout italien, un Sicilien, ami des Arabes, le plus terrible ennemi de l'Église.

Le roi d'Angleterre n'était guère moins

ipsum pro Sancto, absque auctoritate romanæ Ecclesiæ publice venerari. — Conc. Later. IV, c. LXII: « Reliquias inventas de novo nemo publice venerari præsumat, nisi prius auctoritate romani pontificis fuerint approbata. » — Innocent III en vint à dire (l. II, ep. 209): Dominus Petro non solum universam ecclesiam, sed totum reliquit seculum gubernandum. »

3. « L'Allemagne, du sein de ses nuages, lançait une pluie de fer sur l'Italie. » Cornel. Zanfiet. Rome se défendait par son climat:

Roma, ferax febrium, necis et uberrima frugum,
Romanæ febres stabili sunt jure fideles.

L'IERRE DAMIEN,

hostile au pape, son ennemi et son vassal alternativement, comme un lion qui brise et subit sa chaîne. C'était justement alors le *Cœur de Lion*, l'Aquitain Richard, le vrai fils de sa mère Éléonore, celui dont les révoltes la vengeaient des infidélités d'Henri II. Richard et Jean son frère aimaient le Midi, le pays de leur mère; ils s'entendaient avec Toulouse, avec les ennemis de l'Église. Tout en promettant ou faisant la croisade, ils étaient liés avec les musulmans.

Le jeune Philippe, roi, à quinze ans, sous la tutelle du comte de Flandre (1180), et dirigé par un Clément de Metz, son gouverneur et maréchal du palais, épousa la fille du comte de Flandre, malgré sa mère et ses oncles, les princes de Champagne. Ce mariage rattachait les Capétiens à la race de Charlemagne, dont les comtes de Flandre étaient descendus¹. Le comte de Flandre rendait au roi Amiens, c'est-à-dire la barrière de la Somme, et lui promettait l'Artois, le Valois et le Vermandois. Tant que le roi n'avait point l'Oise et la Somme, on pouvait à peine dire que la monarchie fût fondée. Mais, une fois maître de la Picardie, il avait peu à craindre la Flandre, et pouvait prendre la Normandie à revers. Le comte de Flandre essaya en vain de ressaisir Amiens, en se confédérant avec les oncles du roi². Celui-ci employa l'intervention du vieil Henri II, qui craignait en Philippe l'ami de son fils Richard, et il obtint encore que le comte de Flandre rendrait une partie du Vermandois (Oise). Puis, quand le Flamand fut près de partir pour la croisade, Philippe, soutenant la révolte de Richard contre son père, s'empara des deux places si importantes du Mans et de Tours; par l'une, il inquiétait la Normandie et la Bretagne; par l'autre, il dominait la Loire. Il avait dès lors dans ses domaines les trois grands archevêchés du royaume, Reims, Tours et Bourges, les métropoles de Belgique, de Bretagne et d'Aquitaine.

La mort d'Henri II fut un malheur pour Philippe; elle plaçait sur le trône son grand ami Richard, avec qui il mangeait et couchait, et qui lui était si utile pour tourmenter le vieux roi. Richard devenait lui-même le rival de Philippe, rival brillant qui avait tous les défauts des hommes du moyen-

âge, et qui ne leur plaisait que mieux. Le fils d'Éléonore était surtout célèbre pour cette valeur emportée qui s'est rencontrée souvent chez les méridionaux³.

A peine l'enfant prodigue eut-il en main l'héritage paternel, qu'il donna, vendit, perdit, gâta. Il voulait à tout prix faire de l'argent comptant et partir pour la croisade. Il trouva pourtant à Salisbury un trésor de cent mille marcs, tout un siècle de rapines et de tyrannie. Ce n'était pas assez: il vendit à l'évêque de Durham le Northumberland pour sa vie. Il vendit au roi d'Écosse Berwick, Roxburgh, et cette glorieuse suzeraineté qui avait tant coûté à ses pères. Il donna à son frère Jean, croyant se l'attacher, un comté en Normandie, et sept en Angleterre; c'était près d'un tiers du royaume.

Il espérait regagner en Asie bien plus qu'il ne sacrifiait en Europe.

La croisade devenait de plus en plus nécessaire. Louis VII et Henri II avaient pris la croix, et étaient restés. Leur retard avait entraîné la ruine de Jérusalem (1187).

Ce malheur était pour les rois défunts un péché énorme qui pesait sur leur âme, une tache énorme à leur mémoire que leurs fils semblaient tenus de laver. Quelque peu impatient que pût être Philippe-Auguste d'entreprendre cette expédition ruineuse, il lui devenait impossible de s'y soustraire. Si la prise d'Édesse avait décidé, cinquante ans auparavant, la seconde croisade, que devait-il être de celle de Jérusalem? Les chrétiens ne tenaient plus la terre sainte, pour ainsi dire, que par le bord. Ils assiégeaient Acre, le seul port qui pût recevoir les flottes des pèlerins et assurer les communications avec l'Occident.

Le marquis de Monferrat, prince de Tyr, et prétendant au royaume de Jérusalem, faisait promener par l'Europe une représentation de la malheureuse ville. Au milieu s'élevait le saint sépulcre, et par-dessus un cavalier sarrasin dont le cheval salissait le tombeau du Christ. Cette image d'opprobre et d'amer reproche perçait l'âme des chrétiens occidentaux; on ne voyait que gens qui se battaient la poitrine, et criaient: « Malheur à moi!⁴ »

Le mahométisme éprouvait, depuis un

1. Beaudoin Bras de Fer avait enlevé, puis épousé Judith, fille de Charles le Chauve.

2. Lorsque Philippe apprit les premiers mouvements des grands vassaux, il dit sans s'étonner en présence de sa cour, au rapport d'une ancienne chronique manuscrite: « Jaçoit ce chose que il facent orendroit (dorénavant) lor forces; et lor grant outrages et

grand vilonies, si me les convient à souffrir: se à Dieu plect, ils affoibloieront et envieilliront, et je croistrâi, se Dieu p'est, en force et en povoir: si en serai en tores (à mon tour) vengié à mon talent. »

3. Par exemple chez le roi Murat et le maréchal Lannes.

4. Boha-Eddin.

demi-siècle, une sorte de réforme et de restauration, qui avait entraîné la ruine du petit royaume de Jérusalem. Les Atabeks de Syrie, Zenghi et son fils Muhreddin, deux saints de l'islamisme¹, originaires de l'Irak (Babylonie), avaient fondé entre l'Euphrate et le Taurus une puissance militaire, rivale et ennemie des Fatemites d'Égypte et des Assassins. Les Atabeks s'attachaient à la loi stricte du Coran, et détestaient l'interprétation, dont on avait tant abusé. Ils se rattachaient au calife de Bagdad; cette vieille idole, depuis longtemps esclave des chefs militaires qui se succédaient, vit ceux-ci se soumettre à lui volontairement et lui faire hommage de leurs conquêtes. Les Alides, les Assassins, les esprits forts, les *phelasséfé* ou philosophes, furent poursuivis avec acharnement et impitoyablement mis à mort, tout comme les novateurs en Europe. Spectacle bizarre: deux religions ennemies, étrangères l'une à l'autre, s'accordaient à leur insu pour proscrire à la même époque la liberté de la pensée. Nuhreddin était un légiste, comme Innocent III; et son général, Salaheddin (Saladin), renversa les schismatiques musulmans d'Égypte, pendant que Simon de Montfort exterminait les schismatiques chrétiens du Languedoc.

Toutefois la pente à l'innovation était si rapide et si fatale, que les enfants de Nuhreddin se rapprochèrent déjà des Alides et

1. Extrait des *Histor. arabes*, par M. Reinaud (Bibl. des Croisades, III, 242). — « Lorsque Nouredin pria dans le temple, ses sujets croyaient voir un sanctuaire dans un autre sanctuaire. » — Il consacrait à la prière un temps considérable, il se levait au milieu de la nuit, faisait son ablution et pria jusqu'au jour. » — Dans une bataille, voyant les siens plier, il se découvrit la tête, se prosterna et dit tout haut: « Mon Seigneur et mon Dieu, mon souverain maître, je suis Mahmoud, ton serviteur; ne m'abandonne pas. En prenant ma défense, c'est ta religion que tu défends. » Il ne cessa de s'humilier, de pleurer, de se rouler à terre, jusqu'à ce que Dieu lui eût accordé la victoire. Il faisait pénitence pour les désordres auxquels on se livrait dans son camp, se revêtant d'un habit grossier, couchant sur la dure, s'abstenant de tout plaisir, et écrivant de tous côtés aux gens pieux pour réclamer leurs prières. Il bâtit beaucoup de mosquées, de khans, d'hôpitaux, etc.

Jamais il ne voulut lever de contributions sur les maisons des sophis, des gens de loi, des lecteurs de l'Alcoran.

« Son plaisir était de causer avec les chefs des moines, les docteurs de la loi, les Oulamas; il les embrassait, les faisait asseoir à ses côtés sur son sofa, et l'entretien roulait sur quelque matière de religion. Aussi les dévots accouraient auprès de lui des pays les plus éloignés. Ce fut au point que les émirs en devinrent jaloux. » — Les historiens arabes, ainsi que Guillaume de Tyr, le peignent comme très rusé.

Bibliothèque des Croisades, p. 370. — On accusait Kilig Arslan d'avoir embrassé cette secte. Nouredin lui fit renouveler sa profession de foi à l'islamisme.

des Assassins, et que Salaheddin fut obligé de les renverser. Ce Kurde, ce barbare, le Godefroi ou le saint Louis du mahométisme, grande âme au service d'une toute petite dévotion², nature humaine et généreuse qui s'imposait l'intolérance, apprit aux chrétiens une dangereuse vérité, c'est qu'un circoncis pouvait être un saint, qu'un mahométan pouvait naître chevalier par la pureté du cœur et la magnanimité.

Saladin avait frappé deux coups sur les ennemis de l'islamisme. D'une part il envahit l'Égypte, détrôna les Fatemites, détruisit le foyer des croyances hardies qui avaient pénétré toute l'Asie. De l'autre, il renversa le petit royaume chrétien de Jérusalem, défit et prit le roi Lusignan à la bataille de Tibériade³, et s'empara de la ville sainte. Son humanité pour ses captifs contrastait, d'une manière frappante, avec la dureté des chrétiens d'Asie pour leurs frères. Tandis que ceux de Tripoli fermaient leurs portes aux fugitifs de Jérusalem, Saladin employait l'argent qui restait des dépenses du siège à la délivrance des pauvres et des orphelins qui se trouvaient entre les mains de ses soldats; son frère, Malek-Adhel, en délivra pour sa part deux mille.

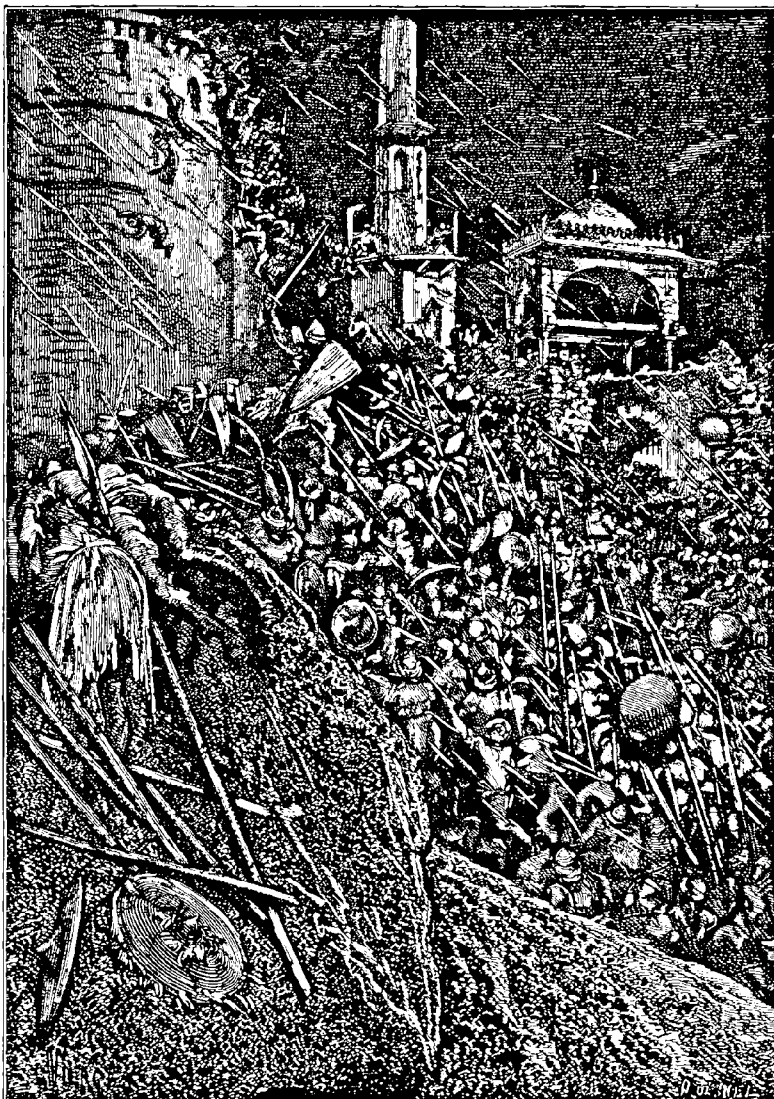
La France avait, presque seule, accompli la première croisade. L'Allemagne avait puissamment contribué à la seconde. La troi-

« Qu'à cela ne tienne, dit Kilig Arslan, je vois bien que Nouredin en veut surtout aux mécréants. »

Hist. des Atabeks, *ibid.* Il avait étudié le droit, suivant la doctrine d'Abou-Hanifa, un des plus célèbres jurisconsultes musulmans; il disait toujours: Nous sommes les ministres de la loi, notre devoir est d'en maintenir l'exécution, et quand il avait quelque affaire, il plaidait lui-même devant le cadi. Le premier, il institua une cour de justice, défendit la torture, et y substitua la preuve testimoniale. Saladin se plaignit, dans une lettre à Nouredin, de la douceur de ses lois. Cependant il dit ailleurs: « Tout ce que nous avons appris en fait de justice, c'est de lui que nous le tenons. » Saladin lui-même employait son loisir à rendre la justice; on le surnomma le *Restaurateur de la justice sur la terre*. La générosité de Saladin à l'égard des chrétiens est célébrée avec plus d'éclat par les historiens latins, et principalement par le continuateur de G. de Tyr, que par les historiens arabes; on trouve même dans ceux-ci quelques passages, obscurs à la vérité, mais qui indiquent que les musulmans avaient vu avec peine les sentiments généreux du sultan. Michaud, *Hist. des Croisades*, II, 346.

2. Il jeûnait toutes les fois que sa santé le lui permettait, et faisait lire l'Alcoran à tous ses serviteurs. Ayant vu un jour un petit enfant qui le lisait à son père, il en fut touché jusqu'aux larmes.

3. Avec Lusignan furent faits prisonniers le prince d'Antioche, le marquis de Montferrat, le comte d'Édesse, le connétable du royaume, les grands maîtres du Temple et de Jérusalem, et presque toute la noblesse de la terre sainte.



• Un chevalier latin, qui reaversait tout devant lui, leur parut haut de cinquante pieds. » (P. 336.)

sième fut populaire surtout en Angleterre. Mais le roi Richard n'emmena que des chevaliers et des soldats, point d'hommes inutiles, comme dans les premières croisades. Le roi de France en fit autant, et tous deux passèrent sur des vaisseaux génois et marseillais. Cependant, l'empereur Frédéric Barberousse était déjà parti par le chemin de terre avec une grande et formidable armée. Il voulait relever sa réputation militaire et religieuse, compromise par ses guerres d'Italie. Les difficultés auxquelles avaient succombé Conrad et Louis VII, dans l'Asie Mi-

1. L'historien prétend que les Turcs étaient plus de trois cent mille.

neure, Frédéric les surmonta. Ce héros, déjà vieux et fatigué de tant de malheurs, triompha encore, et de la nature, et de la perfidie des Grecs, et des embûches du sultan d'Icönium, sur lequel il remporta une mémorable victoire¹, mais ce fut pour périr sans gloire dans les eaux d'une petite méchante rivière d'Asie. Son fils, Frédéric de Souabe, lui survécut à peine un an; languissant et malade, il refusa d'écouter les médecins qui lui prescrivaient l'incontinence, et se laissa mourir, emportant la gloire de la virginité², comme Godefroi de Bouillon.

2. Cum a physicis esset suggestum posse curari eum si rebus venereis uti vellet, respondit : « Malle se mori

Cependant, les rois de France et d'Angleterre suivaient ensemble la route de mer, avec des vues bien différentes. Dès la Sicile, les deux amis étaient brouillés. C'était, nous l'avons vu par l'exemple de Bohémond et de Raymond de Saint-Gilles, c'était la tentation des Normands et des Aquitains, de s'arrêter volontiers sur la route de la croisade. A la première, ils voulaient s'arrêter à Constantinople, puis à Antioche. Le Gascon-Normand, Richard, eut de même envie de faire halte dans cette belle Sicile. Tancrede, qui s'en était fait roi, n'avait pour lui que la voix du peuple et la haine des Allemands, qui réclamaient au nom de Constance, fille du dernier roi et femme de l'empereur. Tancrede avait fait mettre en prison la veuve de son prédécesseur, qui était sœur du roi d'Angleterre. Richard n'eût pas mieux demandé que de venger cet outrage. Déjà, sur un prétexte, il avait planté sonrapeau sur Messine, Tancrede n'eût d'autre ressource que de gagner à tout prix Philippe-Auguste, qui, comme suzerain de Richard, le força d'ôter son drapeau. La jalousie en était venue au point que, à entendre les Siciliens, le roi de France les eût sollicités de l'aider à exterminer les Anglais. Il fallut que Richard se contentât de vingt mille onces d'or, que Tancrede lui offrit comme douaire de sa sœur; il devait lui en donner encore vingt mille pour dot d'une de ses filles qui épouserait le neveu de Richard. Le roi de France ne lui laissa pas prendre tout seul cette somme énorme. Il cria bien haut contre la perfidie de Richard, qui avait promis d'épouser sa sœur, et qui avait amené en Sicile, comme fiancée, une princesse de Navarre. Il savait fort bien que cette sœur avait été séduite par le vieil Henri II; Richard demanda de prouver la chose, et lui offrit dix mille marcs d'argent. Philippe prit sans scrupule et l'argent et la honte.

Le roi d'Angleterre fut plus heureux en Chypre. Le petit roi grec de l'île ayant mis la main sur un des vaisseaux de Richard, où se trouvaient sa mère et sa sœur, et qui avait été jeté à la côte, Richard ne manqua pas une si belle occasion. Il conquiert l'île sans difficulté, et chargea le roi de chaînes d'argent. Philippe-Auguste l'attendait déjà devant Acre, refusant de donner l'assaut avant l'arrivée de son frère d'armes.

quam in peregrinatione divina corpus suum per libidinem maculare. »

1. Boha-Eddin.

2. Le catalogue des morts contient les noms de six archevêques, de douze évêques, quarante-cinq

Un auteur estime à six cent mille le nombre de ceux des chrétiens qui vinrent successivement combattre dans cette arène du siège d'Acre¹. Cent vingt mille y périrent²; et ce n'était pas, comme à la première croisade, une foule d'hommes de toutes sortes, libres ou serfs, mélange de toute race, de toute condition, tourbe aveugle, qui s'en allait à l'aventure où les menait la fureur divine, l'œstre de la croisade. Ceux-ci étaient des chevaliers, des soldats, la fleur de l'Europe. Toute l'Europe y fut représentée, nation par nation. Une flotte sicilienne était venue d'abord; puis les Belges, Frisons et Danois; puis, sous le comte de Champagne, une armée de Français, Anglais et Italiens; puis les Allemands, conduits par le duc de Souabe, après la mort de Frédéric Barberousse. Alors arrivèrent, avec les flottes de Gênes, de Pise, de Marseille, les Français de Philippe-Auguste, et les Anglais, Normands, Bretons, Aquitains de Richard Cœur-de-Lion. Même avant l'arrivée des deux rois, l'armée était si formidable, qu'un chevalier s'écriait: Que Dieu reste neutre, et nous avons la victoire!

D'autre part, Saladin avait écrit au calife de Bagdad et à tous les princes musulmans pour en obtenir des secours. C'était la lutte de l'Europe et de l'Asie. Il s'agissait de bien autre chose que de la ville d'Acre. Des esprits aussi ardents que Richard et Saladin devaient nourrir d'autres pensées. Celui-ci ne se proposait pas plus qu'une anticroisade, une grande expédition, où il eût percé à travers toute l'Europe jusqu'au cœur du pays des Francs³. Ce projet téméraire eût pourtant effrayé l'Europe, si Saladin, renversant le faible empire grec, eût apparu dans la Hongrie et l'Allemagne, au moment même où quatre cent mille Almohades essayaient de forcer la barrière de l'Espagne et des Pyrénées.

Les efforts furent proportionnés à la grandeur du prix. Tout ce qu'on savait d'art militaire fut mis en jeu, la tactique ancienne et la féodale, l'euro péenne et l'asiatique, les tours mobiles, le feu grégeois, toutes les machines connues alors. Les chrétiens, disent les historiens arabes, avaient apporté les laves de l'Etna, et les lançaient dans les villes, comme les foudres dardées contre les an ges rebelles. Mais la plus terrible machine

comtes et cinq cents barons. — Suivant Aboulfarage, il périt cent quatre-vingt mille musulmans.

3. Boha Eddin, qui rapporte ce propos, le tenait de la bouche même de Saladin.

de guerre, c'était le roi Richard lui-même. Ce mauvais fils d'Henri II, le fils de la colère, dont toute la vie fut comme un accès de violence furieuse, s'acquitta parmi les Sarrasins un renom impérissable de vaillance et de cruauté. Lorsque la garnison d'Acre eut été forcée de capituler, Saladin refusant de racheter les prisonniers, Richard les fit tous égorger entre les deux camps. Cet homme terrible n'épargnait ni l'ennemi, ni les siens, ni lui-même. Il revient de la mêlée, dit un historien, tout hérissé de flèches, semblable à une pelote couverte d'aiguilles¹. Longtemps encore après, les mères arabes faisaient faire leurs petits enfants en leur nommant le roi Richard; et, quand le cheval d'un Sarrasin bronchait, le cavalier lui disait : Crois-tu avoir vu Richard d'Angleterre ?²

Cette valeur et tous ces efforts produisirent peu de résultat. Toutes les nations de l'Europe étaient, nous l'avons dit, représentées au siège d'Acre, mais aussi toutes les haines nationales. Chacun combattait comme pour son compte, et tâchait de nuire aux autres, bien loin de les seconder; les Génois, les Pisans, les Vénitiens, rivaux de guerre et de commerce, se regardaient d'un œil hostile. Les Templiers et les Hospitaliers avaient peine à ne pas en venir aux mains. Il y avait dans le camp deux rois de Jérusalem, Gui de Lusignan, soutenu par Philippe-Auguste, Conrad de Tyr et Montferrat, appuyé par Richard. La jalousie de Philippe augmentait avec la gloire de son rival. Étant tombé malade, il l'accusait de l'avoir empoisonné. Il réclamait moitié de l'île de Chypre et de l'argent de Tancrede. Enfin il quitta la croisade et s'embarqua presque seul, laissant là les Français honteux de son départ³. Richard, resté seul, ne réussit pas mieux; il choquait tout le monde par son insolence et son orgueil. Les Allemands ayant arboré leurs drapeaux sur une partie des murs, il les fit

jeter dans le fossé. Sa victoire d'Assur resta inutile; il manqua le moment de prendre Jérusalem, en refusant de promettre la vie à la garnison. Au moment où il approchait de la ville, le duc de Bourgogne l'abandonna avec ce qui restait de Français. Dès lors tout était perdu; un chevalier lui montrant de loin la ville sainte, il se mit à pleurer, et ramena sa cotte-d'armes devant ses yeux, en disant : « Seigneur, ne permettez pas que je voie votre ville, puisque je n'ai pas su la délivrer⁴. »

Cette croisade fut effectivement la dernière. L'Asie et l'Europe s'étaient approchées et s'étaient trouvées invincibles. Désormais, c'est vers d'autres contrées, vers l'Égypte, vers Constantinople, partout ailleurs qu'à la terre sainte, que se dirigeront, sous des prétextes plus ou moins spécieux, les grandes expéditions des chrétiens. L'enthousiasme religieux a d'ailleurs considérablement diminué; les miracles, les révélations qui ont signalé la première croisade disparaissent à la troisième. C'est une grande expédition militaire, une lutte de race autant que de religion; ce long siège est pour le moyen âge comme un siège de Troie. La plaine d'Acre est devenue à la longue une patrie commune pour les deux partis. On s'est mesuré, on s'est vu tous les jours, on s'est connu, les haines se sont effacées. Le camp des chrétiens est devenu une grande ville fréquentée par les marchands des deux religions⁵. Ils se voient volontiers, ils dansent ensemble, et les ménestrels chrétiens associent leurs voix au son des instruments arabes⁶. Les mineurs des deux partis, qui se rencontrent dans leur travail souterrain, conviennent de ne pas se nuire. Bien plus, chaque parti en vient à se haïr lui-même plus que l'ennemi. Richard est moins ennemi de Saladin que de Philippe-Auguste, et Saladin déteste les Assassins et les Alides plus que les chrétiens⁷.

1. Gaut. de Vinisau.

2. Joinville : « Le roi Richard fist tant d'armes outremer à celle fois que il y fu, que, quant les chevaux aux Sarrasins avoient pouour d'aucun bisson, leur mestre leur disoient : Cuides-tu, fesoient-ils à leur chevaux, que ce soit le roy Richart d'Angleterre? Et quand les enfants aux Sarrasines bréoient, elles leur disoient : Tai-toy, tai-toy, ou je irai querre le roy Richart qui te tuera. »

3. Devant Ptolémaïs, plusieurs barons français passèrent sous les drapeaux d'Angleterre : la Chronique de Saint-Denis n'appelle plus, depuis cette époque, le roi d'Angleterre du nom de *Richard*, mais de *Trichard*.

4. Joinville : Tandis qu'ils estoient en ces paroles, un sien chevalier lui escria : Sire, sire, venez jusques ci, et je vous monsterrai Jérusalem. » Et quand il oy

ce, il geta sa cote à armer devant ses yex tout en plorant, et dit à Notre-Seigneur : « Biau sire Diex, je te « pri que tu ne seuffres que je voie ta sainte cité « puisque je ne la puis délivrer des mains de tes ennemis. »

5. Par exemple, le comte de Ptolémaïs, en 1191.

6. Les croisés furent souvent admis à la table de Saladin, et les émirs à celle de Richard.

7. Saladin envoya aux rois chrétiens, à leur arrivée, des prunes de Damas et d'autres fruits; ils lui envoyèrent des bijoux. Philippe et Richard s'accusèrent l'un l'autre de correspondance avec les musulmans. Richard portait à Chypre un manteau parsemé de croissants d'argent. — Richard fit proposer en mariage à Maleck-Adhel, sa sœur, veuve de Guillaume de Sicile : sous les auspices de Saladin et de

Pendant tout ce grand mouvement du monde, le roi de France faisait ses affaires à petit bruit. L'honneur à Richard, à lui le profit ; il semblait résigné au partage. Richard reste chargé de la cause de la chrétienté, s'amuse aux aventures, aux grands coups d'épée, s'immortalise et s'appauvrit. Philippe, qui est parti en jurant de ne point nuire à son rival, ne perd point de temps ; il passe à Rome pour demander au pape d'être délié de son serment¹. Il entre en France assez à temps pour partager la Flandre, à la mort de Philippe d'Alsace ; il oblige sa fille et son gendre, le comte de Hainaut, d'en laisser une partie comme douaire à sa veuve ; mais il garde pour lui-même l'Artois et Saint-Omer, en mémoire de sa femme Isabelle de Flandre. Cependant, il excite les Aquitains à la révolte, il encourage le frère de Richard à se saisir du trône. Les renards font leur main, dans l'absence du lion. Qui sait s'il reviendra ? Il se fera probablement tuer ou prendre. Il fut pris en effet, pris par les chrétiens, en trahison. Ce même duc d'Autriche qu'il avait outragé, dont il avait jeté la bannière dans les fossés de Saint-Jean d'Acre, le surprit passant incognito sur ses terres, et le livra à l'empereur Henri VI². C'était le droit du moyen âge. L'étranger qui passait sur les terres du seigneur sans son consentement lui appartenait.

L'empereur ne s'inquiéta pas du privilège de la croisade. Il avait détruit les Normands de Sicile, il trouva bon d'humilier ceux d'Angleterre. D'ailleurs, Jean et Philippe-Auguste lui offraient autant d'argent que Richard en eût donné pour sa rançon. Il l'eût gardé sans doute, mais la vieille Eléonore, le pape, les seigneurs allemands eux-mêmes lui firent honte de retenir prisonnier le héros de la croisade. Il ne le lâcha toutefois qu'après avoir exigé de lui une énorme rançon de cent cinquante mille marcs d'argent ; de plus, il fallut que, ôtant son chapeau de sa tête, Richard lui fit hommage, dans

Richard, les deux époux devaient régner ensemble sur les musulmans et les chrétiens, et gouverner le royaume de Jérusalem. Saladin parut accepter cette proposition sans répugnance ; les imams et les docteurs de la loi furent fort surpris ; les évêques chrétiens menèrent Jeanne et Richard de l'excommunication. Saladin voulut connaître les statuts de la chevalerie, et Maleck-Adhel envoya son fils à Richard, pour que le jeune musulman fût fait chevalier dans l'assemblée des barons chrétiens.

1. Le pape refusa.

2. Comme Richard venait d'arriver à Vienne, après trois jours de marche, épuisé de fatigue et de faim, son valet, qui parlait le saxon, alla changer des bezants d'or et acheter des provisions au marché. Il fit beau-

une diète de l'empire. Henri lui concéda en retour le titre dérisoire du royaume d'Arles. Le héros revint chez lui (1194), après une captivité de treize mois, roi d'Arles, vassal de l'Empire et ruiné. Il lui suffit de paraître pour réduire Jean et repousser Philippe. Ses dernières années s'écoulèrent sans gloire dans une alternative de trêves et de petites guerres. Cependant les comtes de Bretagne, de Flandre, de Boulogne, de Champagne et de Blois étaient pour lui contre Philippe. Il périt au siège de Chaluz, dont il voulait forcer le seigneur à lui livrer un trésor (1199)³. Jean lui succéda, quoiqu'il eût désigné pour son héritier le jeune Arthur, son neveu, duc de Bretagne.

Cette période ne fut pas plus glorieuse pour Philippe. Les grands vassaux étaient jaloux de son agrandissement ; il s'était imprudemment brouillé avec le pape, dont l'amitié avait élevé si haut sa maison. Philippe, qui avait épousé une princesse danoise dans l'unique espoir d'obtenir contre Richard une diversion des Danois, prit en dégoût la jeune barbare dès le jour des noces ; n'ayant plus besoin du secours de son père, il la répudia pour épouser Agnès de Méranie de la maison de Franche-Comté. Ce malheureux divorce, qui le brouilla pour plusieurs années avec l'Église, le condamna à l'inaction, et le rendit spectateur immobile et impuissant des grands événements qui se passèrent alors, de la mort de Richard et de la quatrième croisade.

Les Occidentaux avaient peu d'espoir de réussir dans une entreprise où avait échoué leur héros, Richard Cœur de Lion. Cependant, l'impulsion donnée depuis un siècle continuait de soi-même. Les politiques essayèrent de la mettre à profit. L'empereur Henri VI prêcha lui-même l'assemblée de Worms, déclarant qu'il voulait expier la captivité de Richard. L'enthousiasme fut au comble ; tous les princes allemands prirent la croix. Un grand nombre s'achemina par

coup d'étalage de son or, tranchant de l'homme de cour, et affectant de belles manières ; on aperçut à sa ceinture des gants richement brodés, tels qu'en portaient les grands seigneurs de l'époque ; cela le rendit suspect, le bruit du débarquement de Richard s'était répandu en Autriche : on l'arrêta et la torture lui fit tout avouer.

3. TELUM LIMOGIE
OCCIDIT LEONEM ANGLIE.

Une religieuse de Kenterbury fit à Richard cette épigramme :

« L'avarice, l'adultère, le désir aveugle ont régné dix ans sur le trône d'Angleterre ; une arbalète les a détrônés. » Rog. de Hoveden.

Constantinople; d'autres se laissèrent aller à suivre l'empereur, qui leur persuadait que la Sicile était le véritable chemin de la terre sainte. Il en tira un puissant secours pour conquérir ce royaume dont sa femme était héritière, mais dont tout le peuple, normand, italien, arabe, était d'accord pour repousser les Allemands. Il ne s'en rendit maître qu'en faisant couler des torrents de sang. On dit que sa femme elle-même l'empoisonna, vengeant sa patrie sur son époux. Henri, nourri par les juristes de Bologne dans l'idée du droit illimité des Césars, comptait se faire un point de départ pour envahir l'empire grec, comme avait fait Robert Guiscard, pour revenir en Italie et réduire le pape au niveau du patriarche de Constantinople.

Cette conquête de l'empire grec, qu'il ne put accomplir, fut la suite, l'effet imprévu de la quatrième croisade. La mort de Saladin, l'avènement d'un jeune pape plein d'ardeur (Innocent III), semblaient ranimer la chrétienté. La mort d'Henri VI rassurait l'Europe, alarmée de sa puissance.

La croisade prêchée par Foulques de Neully fut surtout populaire dans le nord de la France. Un comte de Champagne venait d'être roi de Jérusalem; son frère, qui lui succédait en France, prit la croix, et avec lui la plupart de ses vassaux; ce puissant seigneur était à lui seul suzerain de dix-huit cents fiefs. Nommons en tête de ses vassaux son maréchal de Champagne, Geoffroi de Villehardouin, l'historien de cette grande expédition, le premier historien de la France, en langue vulgaire; c'est encore un Champenois, le sire de Joinville, qui devait raconter l'histoire de saint Louis et la fin des croisades.

Les seigneurs du nord de la France prirent la croix en foule: les comtes de Brienne, de Saint-Paul, de Boulogne, d'Amiens, les Dampierre, les Montmorency, le fameux Simon de Montfort, qui revenait de terre sainte, où il avait conclu une trêve avec les Sarrasins au nom des chrétiens de la Palestine. Le mouvement se communiqua au Hainaut, à la Flandre; le comte de Flandre, beau-frère du comte de Champagne, se trouva, par la mort prématurée de celui-ci, le chef principal de la croisade. Les rois de France

et d'Angleterre avaient trop d'affaires; l'Empire était divisé entre deux empereurs.

On ne songeait plus à prendre la route de terre. On connaissait trop bien les Grecs. Tout récemment, ils avaient massacré les Latins qui se trouvaient à Constantinople et essayé de faire périr à son passage l'empereur Frédéric Barberousse¹. Pour faire le trajet par mer, il fallait des vaisseaux; on s'adressa aux Vénitiens². Ces marchands profitèrent du besoin des croisés, et n'accordèrent pas à moins de quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent. De plus, ils voulurent être associés à la croisade, en fournissant cinquante galères. Avec cette petite mise, ils stipulaient la moitié des conquêtes. Le vieux doge Dandolo, octogénaire et presque aveugle, ne voulut remettre à personne la direction d'une entreprise qui pouvait être si profitable à la république, et déclara qu'il monterait lui-même sur la flotte³. Le marquis de Monferrat, Boniface, brave et pauvre prince, qui avait fait les guerres saintes, et dont le frère Conrad s'était illustré par la défense de Tyr, fut chargé du commandement en chef, et promit d'amener les Piémontais et les Savoyards.

Lorsque les croisés furent rassemblés à Venise, les Vénitiens leur déclarèrent, au milieu des fêtes du départ, qu'ils n'appareilleraient pas avant d'être payés. Chacun se saigna et donna ce qu'il avait emporté; avec tout cela, ils s'en fallait de trente-quatre mille marcs que la somme ne fût complète⁴. Alors l'excellent doge intercéda, et remontra au peuple qu'il ne serait pas honorable d'agir à la rigueur dans une si sainte entreprise. Il proposa que les croisés s'acquittassent en assiégeant préalablement, pour les Vénitiens, la ville de Zara, en Dalmatie, qui s'était soustraite au joug des Vénitiens pour reconnaître le roi de Hongrie.

Le roi de Hongrie avait lui-même pris la croix; c'était mal commencer la croisade que d'attaquer une de ses villes. Le légat du pape eut beau réclamer, le doge lui déclara que l'armée pouvait se passer de ses directions, prit la croix sur son bonnet ducal, et entraîna les croisés devant Zara⁵, puis devant Trieste. Ils conquièrent, pour leurs bons amis de Venise, presque toutes les villes de l'Istrie.

1. Un légat fut massacré, et sa tête traînée à la queue d'un chien par les rues de la ville. On passa au fil de l'épée jusqu'aux malades de l'hôpital Saint-Jean. On n'épargna que quatre mille des Latins qui furent vendus aux Turcs.

2. Ce fut Villehardouin qui porta la parole.

3. Villehardouin.

4. Un grand nombre de croisés avaient craint les difficultés du passage par Venise, et s'étaient allés embarquer à d'autres ports. Ces divisions faillirent plusieurs fois faire avorter toute l'entreprise.

5. Le pape menaça les croisés d'excommunication parce que le roi de Hongrie, ayant pris la croix, était sous la protection de l'Église.

Pendant que ces braves et honnêtes chevaliers gagnent leur passage à cette guerre, « voici venir, dit Villehardouin, une grande merveille, une aventure inespérée et la plus étrange du monde ». Un jeune prince grec, fils de l'empereur Isaac, alors dépossédé par son frère, vient embrasser les genoux des croisés et leur promettre des avantages immenses s'ils veulent rétablir son père sur le trône. Ils seront tous riches à jamais, l'Église grecque se soumettra au pape, et l'empereur rétabli les aidera de tout son pouvoir à reconquérir Jérusalem. Dandolo est le premier touché de l'infortune du prince. Il décida les croisés à *commencer la croisade par Constantinople*. En vain le pape lança l'interdit, en vain Simon de Montfort et plusieurs autres¹ se séparèrent d'eux et cinglèrent vers Jérusalem. La majorité suivit les chefs, Baudoin et Boniface, qui se rangeaient à l'avis des Vénitiens.

Quelque opposition que mit le pape à l'entreprise, les croisés croyaient faire œuvre sainte en lui soumettant l'Église grecque malgré lui. L'opposition et la haine mutuelle des Latins et des Grecs ne pouvaient plus croître. La vieille guerre religieuse, commencée par Photius au neuvième siècle², avait repris au onzième³ (vers l'an 1053). Cependant l'opposition commune contre les mahométans qui menaçaient Constantinople, semblait devoir amener une réunion. L'empereur Constantin Monomaque fit de grands efforts ; il appela les légats du pape ; les deux clergés se virent, s'examinèrent, mais, dans le langage de leurs adversaires, ils crurent n'entendre que des blasphèmes, et, des deux côtés, l'horreur augmenta. Ils se quittèrent en consacrant la rupture des deux Églises par une excommunication mutuelle (1054).

1. Guy de Montfort, son frère, Simon de Néauffle, l'abbé de Veaux-Cernay, etc. Villehardouin, p. 171. — A Corfou, un grand nombre de croisés résolurent de rester dans cette île « riche et plenteuroise. » Quand les chefs de l'armée en eurent avis, ils résolurent de les en détourner. « Alons à els et lor crions merci, que il aient por Dieu pitié d'els et de nos, et que il ne se honissent, et que il ne toillent la rescousse d'oltremer. Ensi fu li conseils accordez, et aller toz ensemble en une vallée où cil tenoient lor parlemenz, et menèrent avec als le fils de l'empereor de Constantinople, et toz les evesques et toz les abbez de l'ost. Et cum il vindrent là, si descendirent à pié. Et cil cum il les virent, si descendirent de lor chevaux, et allèrent encontre, et il baron lor chefrèrent as piez, mult plorant, et distrent que il ne se moveroient tres que cil aroint creancé que il ne se mouroient d'els (avant qu'ils n'eussent promis de ne pas les abandonner). Et quant cil virent ce, si orent mult grant pitié, et plorèrent mult durement. » Ibid., p. 173-177. Lorsque ceux de Zara vinrent proposer à Dandolo de rendre la place, « Endementières (tandis) que il

Avant la fin du siècle, la croisade de Jérusalem, sollicitée par les Comnène eux-mêmes, amena les Latins à Constantinople. Alors les haines nationales s'ajoutèrent aux haines religieuses ; les Grecs détestèrent la brutale insolence des Occidentaux ; ceux-ci accusèrent la trahison des Grecs. A chaque croisade, les Francs qui passaient par Constantinople délibéraient s'ils ne s'en rendraient pas maîtres, et ils l'auraient fait sans la loyauté de Godefroi de Bouillon et de Louis le Jeune. Lorsque la nationalité grecque eut un réveil si terrible sous le tyran Andronic, les Latins établis à Constantinople furent enveloppés dans un même massacre (avril 1182)⁴. L'intérêt du commerce en ramena un grand nombre sous les successeurs d'Andronic, malgré le péril continu. C'était, au sein même de Constantinople, une colonie ennemie, qui appelait les Occidentaux et devait les seconder si jamais ils tentaient un coup de main sur la capitale de l'empire grec. Entre tous les Latins, les seuls Vénitiens pouvaient et souhaitaient cette grande chose. Concurrents des Génois pour le commerce du Levant, ils craignaient d'être prévenus par eux. Sans parler de ce grand nom de Constantinople et des précieuses richesses enfermées dans ses murs où l'empire romain s'était réfugié, sa position dominante entre l'Europe et l'Asie promettait, à qui pourrait la prendre, le monopole du commerce et la domination des mers. Le vieux doge Dandolo, que les Grecs avaient autrefois privé de la vue, poursuivait ce projet avec toute l'ardeur du patriotisme et de la vengeance. On assure enfin que le sultan Malek-Adhel, menacé par la croisade, avait fait contribuer toute la Syrie pour acheter l'amitié des Vénitiens, et détourner sur

alla parler as contes et as baron, icelle partie dont vos avez oi arrières qui voloit l'ost depecier, parlèrent as messager, et distrent lor: Pourquoi: volez vos rendre vostre cité? « Ces manœuvres firent rompre la capitulation. — Dans Zara, il y eut un combat entre les Vénitiens et les Français.

2. En 858, le laïque Photius fut mis à la place du patriarche Ignace par l'empereur Michel III. Nicolas I^{er} prit le parti d'Ignace. Photius anathématisa le pape en 867.

3. Par une lettre du patriarche Michel à l'évêque de Trani, sur les azymes et le sabbat, et les observances de l'Église romaine.

4. Dans une lettre encyclique, où il raconte la prise de Constantinople, Baudoin accuse les Grecs d'avoir souvent contracté des alliances avec les infidèles ; de renouveler le baptême, de n'honorer le Christ que par des peintures (Christum solis honorare picturis) ; d'appeler les Latins du nom de *chiens* ; de ne pas se croire coupables en versant leur sang. Il rappelle la mort cruelle du légat envoyé à Constantinople en 1183.

Constantinople le danger qui menaçait la Judée et l'Égypte. Nicéas, bien plus instruit que Villehardouin des précédents de la croisade, assure que tout était préparé, et que l'arrivée du jeune Alexis ne fit qu'augmenter une impulsion déjà donnée : « Ce fut, dit-il, un flot sur un flot. »

Les croisés furent, dans la main de Venise, une force aveugle et brutale qu'elle lança contre l'empire byzantin. Ils ignoraient, et les motifs des Vénitiens, et leurs intelligences, et l'état de l'empire qu'ils attaquaient. Aussi, quand ils se virent en face de cette prodigieuse Constantinople, qu'ils aperçurent ces palais, ces églises innombrables, qui étincelaient au soleil avec leurs dômes dorés, lorsqu'ils virent ces myriades d'hommes sur les remparts, ils ne purent se défendre de quelque émotion : « Et sachez, dit Villehardouin, que il ne ot si hardi cui le cuer ne frémist... Chacun regardoit ses armes... que par tems en aront mestier. »

La population était grande, il est vrai, mais la ville était désarmée. Il était convenu, entre les Grecs, depuis qu'ils avaient repoussé les Arabes, que Constantinople était imprenable, et cette opinion faisait négliger tous les moyens de la rendre telle. Elle avait seize cents bateaux pêcheurs et seulement vingt vaisseaux. Elle n'en envoya aucun contre la flotte latine ; aucun n'essaya de descendre le courant pour y jeter le feu grégeois. Soixante mille hommes apparurent sur le rivage, magnifiquement armés, mais, au premier signe des croisés, ils s'évanouirent¹. Dans la réalité, cette cavalerie légère n'eût pu soutenir le choc de la lourde gendarmerie des Latins. La ville n'avait que ses fortes murailles et quelques corps d'excellentes troupes, je parle de la garde varangienne, composée de Danois et de Saxons, réfugiés d'Angleterre. Ajoutez-y quelques auxiliaires de Pise. La rivalité commerciale et politique armait partout les Pisans contre les Vénitiens.

Ceux-ci avaient probablement des amis dans la ville. Dès qu'ils eurent forcé le port, dès qu'ils se présentèrent au pied des murs, l'étendard de Saint-Marc y apparut, planté par une main invisible, et le doge s'empara rapidement de vingt-cinq tours. Mais il lui fallait perdre cet avantage pour aller au secours des Francs, enveloppés par cette cavalerie grecque qu'ils avaient tant méprisée. La nuit même, l'empereur désespéra

et s'enfuit ; on tira de prison son prédécesseur, le vieil Isaac Commène, et les croisés n'eurent plus qu'à entrer triomphants dans Constantinople.

Il était impossible que la croisade se terminât ainsi. Le nouvel empereur ne pouvait satisfaire l'exigence de ses libérateurs qu'en ruinant ses sujets. Les Grecs murmuraient, les Latins pressaient, menaçaient. En attendant, ils insultaient le peuple de mille manières, et l'empereur lui-même qui était leur ouvrage. Un jour, en jouant aux dés avec le prince Alexis, ils le coiffèrent d'un bonnet de laine ou de poil. Ils choquaient à plaisir tous les usages des Grecs, et se scandalisaient de tout ce qui leur était nouveau. Ayant vu une mosquée ou une synagogue, ils fondirent sur les infidèles ; ceux-ci se défendirent. Le feu fut mis à quelques maisons ; l'incendie gagna, il embrassa la partie la plus peuplée de Constantinople, dura huit jours, et s'étendit sur une surface d'une lieue.

Cet événement mit le comble à l'exaspération du peuple. Il se souleva contre l'empereur, dont la restauration avait entraîné tant de calamités. La pourpre fut offerte pendant trois jours à tous les sénateurs. Il fallait un grand courage pour l'accepter. Les Vénitiens, qui, ce semble, eussent pu essayer d'intervenir, restaient hors des murs, et attendaient. Peut-être craignaient-ils de s'engager dans cette ville immense, où ils auraient pu être écrasés. Peut-être leur convenait-il de laisser accabler l'empereur qu'ils avaient fait, pour rentrer en ennemis dans Constantinople. Le vieil Isaac fut en effet mis à mort, et remplacé par un prince de la maison royale, Alexis Murzuphle, qui se montra digne des circonstances critiques où il acceptait l'empire. Il commença par repousser les propositions captieuses des Vénitiens, qui offraient encore de se contenter d'une somme d'argent. Ils l'auraient ainsi ruiné et rendu odieux au peuple, comme son prédécesseur.

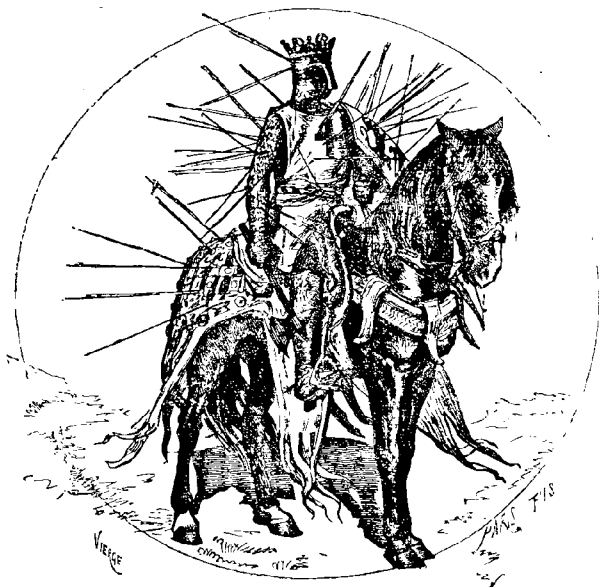
Murzuphle leva de l'argent, mais pour faire la guerre. Il arma des vaisseaux et par deux fois essaya de brûler la flotte ennemie. Le péril était grand pour les Latins.

Cependant, il était impossible que Murzuphle improvisât une armée.

Les croisés étaient bien autrement agueris ; les Grecs ne purent soutenir l'assaut ; Nicéas avoue naïvement que, dans ce mo-

1. Dans un autre engagement : « Li Grieu lor tornèrent les dos, si furent desconfiz à la première

assemblée (au premier choc). » Villehardouin.



Il revint de la mêlée tout hérissé de fêches. (P. 331.)

ment terrible, un chevalier latin, qui renversait tout devant lui, leur parut haut de cinquante pieds ¹.

Les chefs s'efforcèrent de limiter les abus de la victoire ; ils défendirent, sous peine de mort, le viol des femmes mariées, des vierges et des religieuses. Mais la ville fut cruellement pillée. Telle fut l'énormité du butin, que, cinquante mille marcs ayant été ajoutés à la part des Vénitiens, pour dernier paiement de la dette, il resta aux Francs cinq cent mille marcs ². Un nombre innombrable de monuments précieux, entassés dans Constantinople depuis que l'empire avait perdu tant de provinces, périrent sous les mains de ceux qui se les disputaient, qui voulaient les partager, ou qui détruisaient pour détruire. Les églises, les tombeaux, ne furent point respectés. Une prostituée chanta et dansa dans la chaire du patriarche ³. Les barbares dispersèrent les ossements des empereurs ; quand ils en vinrent au tombeau de Justinien, ils s'aperçurent avec surprise que le législateur était encore tout entier dans son tombeau.

1. Ailleurs il se contente de dire : « Ces Francs étaient aussi hauts que leurs piques.

2. Villehardouin.

3. Nicéas : « Les croisés se revêtaient, non par besoin, mais pour en faire sentir le ridicule, de robes peintes, vêtement ordinaire des Grecs ; ils mettaient nos coiffures de toile sur la tête de leurs chevaux, et leur attachaient au cou des cordons qui, d'après notre coutume, doivent pendre par derrière ; quelques-uns

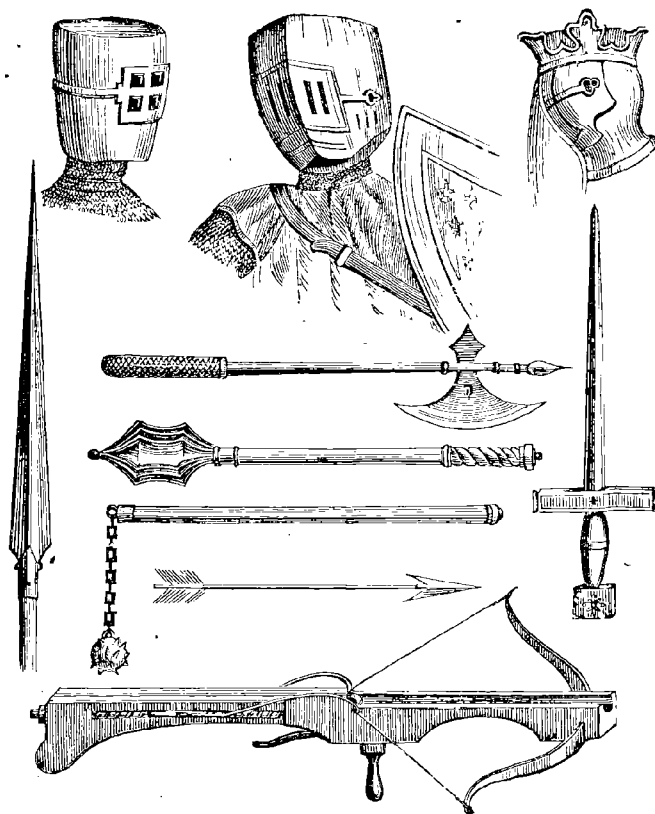
A qui devait revenir l'honneur de s'asseoir dans le trône de Justinien et de fonder le nouvel empire ? Le plus digne était le vieux Dandolo. Mais les Vénitiens eux-mêmes s'y opposèrent ; il ne leur convenait pas de donner à une famille ce qui était à la république. Pour la gloire de restaurer l'empire, elle les touchait peu ; ce qu'ils voulaient, ces marchands, c'étaient des ports, des entrepôts, une longue chaîne de comptoirs, qui leur assurât toute la route de l'Orient. Ils prirent pour eux les rivages et les îles ; de plus, trois des huit quartiers de Constantinople, avec le titre bizarre de *seigneurs d'un quart et demi de l'empire grec* ⁴.

L'empire, réduit à un quart, fut déferé à Beudoïn, comte de Flandre, descendant de Charlemagne et parent du roi de France. Le marquis de Montferrat se contenta du royaume de Macédoine. La plus grande partie de l'empire, celle même qui était échue aux Vénitiens, fut démembrée en fiefs.

Le premier soin du nouvel empereur fut de s'excuser auprès du pape. Celui-ci se trouva embarrassé de son triomphe involontaire.

tenaient dans leurs mains du papier, de l'encre et des écritoirs pour nous railler, comme si nous n'étions que de mauvais scribes ou de simples copistes. Ils passaient des jours entiers à table ; les uns savouraient des mets délicats ; les autres ne mangeaient, suivant la coutume de leur pays, que du bœuf bouilli et du lard salé, de l'ail, de la farine, des fèves, et une sauce très forte. »

4. Sanuto.



ARMES DU XIII^e SIÈCLE.

C'était un grand coup porté à l'infaillibilité pontificale, que Dieu eût justifié par le succès une guerre condamnée par le saint-siège. L'union des deux Églises, le rapprochement des deux moitiés de la chrétienté avaient été consommés par des hommes frappés de l'interdit. Il ne restait au pape qu'à réformer sa sentence, et à pardonner à ces conquérants qui voulaient bien demander pardon. La tristesse d'Innocent III est visible dans sa réponse à l'empereur Beaudoin. Il se compare au pêcheur de l'Évangile, qui s'effraye de la pêche miraculeuse ; puis il prétend audacieusement qu'il est pour quelque chose dans le succès ; qu'il a, lui aussi, *tendu le filet* : « Hoc unum audacter affirmo, quia laxavi retia in capturam ¹. » Mais il était au-dessus de sa puissance de persuader une telle chose, de faire que ce qu'il avait dit n'eût pas été dit, qu'il eût approuvé ce qu'il avait désapprouvé. La conquête de l'empire grec ébranlait son autorité dans l'Occi-

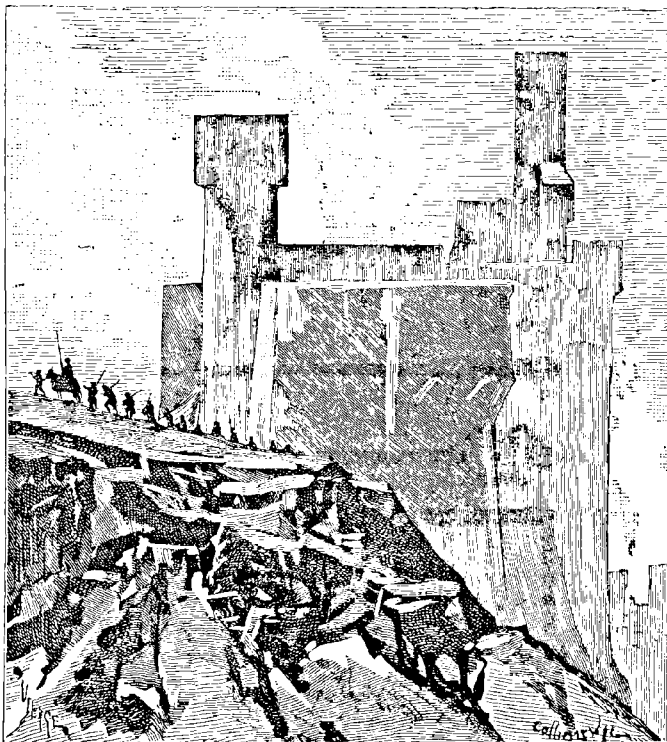
1. Il écrivit au clergé et à l'Université de France, qu'on envoyât aussitôt des clercs et des livres pour in-

dent plus qu'elle ne s'étendait dans l'Orient.

Les résultats de ce mémorable événement ne furent pas aussi grands qu'on eût pu le penser. L'empire latin de Constantinople dura moins encore que le royaume de Jérusalem (1204-1261). Venise seule en tira d'immenses avantages matériels. La France n'y gagna qu'en influence ; ses mœurs et sa langue, déjà portées si loin par la première croisade, se répandirent dans l'Orient. Beaudoin et Boniface, l'empereur et le roi de Macédoine, étaient cousins du roi de France. Le comte de Blois eut le duché de Nicée, le comte de Saint-Paul, celui de Demotica, près d'Andrinople. Notre historien, Geoffroi de Villehardouin réunit les offices de maréchal de Champagne et de Romanie. Longtemps encore après la chute de l'empire latin de Constantinople, vers 1300, le catalan Montaner nous assure que, dans la principauté de Morée et le duché d'Athènes, « on parlait français aussi bien qu'à Paris ². »

struire les habitants de Constantinople.

2. « E parlaven axi bell frances, com dins en Paris. »



CHAPITRE VII

Ruine de Jean. — Défaite de l'empereur. — Guerre des Albigeois. — Grandeur du roi de France. 1204-1222.

Voilà le pape vainqueur des Grecs malgré lui. La réunion des deux Églises est opérée. Innocent est le seul chef spirituel du monde. L'Allemagne, la vieille ennemie des papes, est mise hors de combat; elle est déchirée entre deux empereurs, qui prennent le pape pour arbitre. Philippe-Auguste vient de se soumettre à ses ordres, et de reprendre une épouse qu'il hait. L'occident et le midi de la France ne sont pas si dociles. Les Vaudois résistent sur le Rhône, les Manichéens en Languedoc et aux Pyrénées. Tout le littoral de la France, sur les deux mers, semble prêt à se détacher de l'Église. Le rivage de la Méditerranée et celui de l'Océan obéissent à deux princes d'une foi douteuse, les rois d'Aragon et d'Angleterre, et entre eux se trouvent les foyers de l'hérésie: Béziers, Carcassonne, Toulouse, où le grand concile des Manichéens s'est assemblé.

Le premier frappé fut le roi d'Angleterre, duc de Guienne, voisin, et aussi parent du comte de Toulouse, dont il élevait le fils. Le pape et le roi de France profitèrent de sa

ruine. Mais cet événement était préparé de longue date. La puissance des rois anglo-normands ne s'appuyait, nous l'avons vu, que sur les troupes mercenaires qu'ils achetaient; ils ne pouvaient prendre confiance ni dans les Saxons, ni dans les Normands. L'entretien de ces troupes supposait des ressources, et un ordre administratif étranger aux habitudes de cet âge. Ces rois n'y suppléaient que par les exactions d'une fiscalité violente, qui augmentaient encore les haines, rendaient leur position plus périlleuse, et les obligeaient d'autant plus à s'entourer de ces troupes, qui ruinaient et soulevaient le peuple. Dilemme terrible, dans la solution duquel ils devaient succomber. Renoncer à l'emploi des mercenaires, c'était se mettre entre les mains de l'aristocratie normande; continuer à s'en servir, c'était marcher dans une route de perdition certaine. Le roi devait trouver sa ruine dans la réconciliation des deux races qui divisaient l'île; Normands et Saxons devaient finir par s'entendre pour l'abaissement de la royauté; la perte de pro-

vinces françaises devait être le premier résultat de cette révolution.

Au moins Henri II avait amassé un trésor. Mais Richard ruina l'Angleterre dès son départ pour la croisade. « Je vendrais Londres, disait-il, si je pouvais trouver un acheteur¹. » D'une mer à l'autre, dit un contemporain, l'Angleterre se trouva pauvre². Il fallut pourtant trouver de l'argent pour payer l'énorme rançon exigée par l'empereur. Il en fallut encore lorsque Richard, de retour, voulut guerroyer contre le roi de France. Tout ce qu'il avait vendu à son départ, il le reprit sans rembourser les acheteurs. Après avoir ruiné le présent, il ruinait l'avenir. Dès lors il ne devait plus se trouver un homme qui voulût rien prêter ou acheter au roi d'Angleterre. Son successeur, bon ou mauvais, habile ou inhabile, se trouvait d'avance condamné à une incurable impuissance.

Cependant le progrès des choses aurait, au contraire, exigé de nouvelles ressources. La désharmonie de l'empire anglais n'avait jamais été plus loin. Cet empire se composait de populations qui toutes s'étaient fait la guerre avant d'être réunies sous le même joug. La Normandie ennemie de l'Angleterre avant Guillaume, la Bretagne ennemie de la Normandie, et l'Anjou ennemi du Poitou, le Poitou qui réclamait, sur tout le Midi, les droits du duché d'Aquitaine, tous maintenant se trouvaient ensemble, bon gré mal gré. Sous les règnes précédents, le roi d'Angleterre avait toujours pour lui quelque-une de ces provinces continentales. Le Normand Guillaume et ses deux premiers successeurs purent compter sur la Normandie, Henri II sur les Angevins, ses compatriotes; Richard Cœur de Lion plut généralement aux Poitevins, aux Aquitains, compatriotes de sa mère Éléonore de Guienne. Il releva la gloire des méridionaux, qui le regardaient comme un des leurs; il faisait des vers en leur langue, il les avait en foule autour de lui; son principal lieutenant était le basque Marcader. Mais, peu à peu, ces diverses populations s'éloignèrent du roi d'Angleterre; elles s'apercevaient qu'en réalité, Normand, Angevin et Poitevin, ce roi, séparé d'elles par tant d'intérêts différents, était en réalité un prince étranger. La fin du règne de Richard acheva de désabuser les sujets continentaux de l'Angleterre.

Ces circonstances expliqueraient la violence, les emportements, les revers de Jean, quand même il eût été meilleur et plus habile. Il lui fallut recourir à des expédients inouïs pour tirer de l'argent d'un pays tant de fois ruiné. Que restait-il après l'avidité et le prodige Richard? Jean essaya d'arracher de l'argent aux barons, ils lui firent signer la grande Charte; et il se rejeta sur l'Église, elle le déposa. Le pape et son protégé le roi de France profitèrent de sa ruine. Le roi d'Angleterre, sentant son navire enfoncer, jeta à la mer la Normandie, la Bretagne. Le roi de France n'eut qu'à ramasser.

Ce déchirement infaillible et nécessaire de l'empire anglais se trouva provoqué d'abord par la rivalité de Jean et d'Arthur son neveu. Celui-ci, fils de l'héritière de Bretagne et d'un frère de Jean, avait été, dès sa naissance, accepté par les Bretons comme un libérateur et un vengeur. Ils l'avaient, malgré Henri II, baptisé du nom national d'Arthur. Les Aquitains favorisaient sa cause. La vieille Éléonore seule tenait contre son petit fils pour Jean son fils, pour l'unité de l'empire anglais, que l'élevation d'Arthur aurait divisé³. Arthur, en effet, faisait bon marché de cette unité; il offrait au roi de France de lui céder la Normandie, pourvu qu'il eût la Bretagne, le Maine, la Touraine, l'Anjou, le Poitou et l'Aquitaine. Jean eût été réduit à l'Angleterre. Philippe acceptait volontiers, mettait ses garnisons dans les meilleures places d'Arthur, et, n'espérant pas s'y maintenir, il les démolissait. Le neveu de Jean, trahi ainsi par son allié, se tourna de nouveau vers son oncle, puis revint au parti de la France, envahit le Poitou, et assiégea sa grand'mère Éléonore dans Mirebeau. Ce n'était pas chose nouvelle dans cette race de voir les fils armés contre leurs parents. Cependant Jean vint au secours, délivra sa mère, défit Arthur, et le prit avec la plupart des grands seigneurs de son parti. Que devint le prisonnier? c'est ce qu'on n'a bien su jamais. Mathieu Paris prétend que Jean, qui l'avait bien traité d'abord, fut alarmé des menaces et des obstinations du jeune Breton; « Arthur disparut, dit-il, et Dieu veuille qu'il en ait été autrement que ne le rapporte la malveillante renommée! » Mais Arthur avait excité trop d'espérances pour que l'imagination des peuples se soit résignée à cette incertitude. On assura que Jean l'avait fait

1. « Londonias quoque venderem si emptorem idoneum invenirem. » Guill. Neubrig.

2. Roger de Hoveden.

3. Au fait, l'Aquitaine était son héritage, et elle avait transféré ses droits à Jean.

périr. On ajouta bientôt qu'il l'avait tué de sa propre main. Le chapelain de Philippe-Auguste raconte, comme s'il l'eût vu, que Jean prit Arthur dans un bateau, qu'il lui donna lui-même deux coups de poignard, et le jeta dans la rivière, à trois milles du château de Rouen ¹. Les Bretons rapprochaient de leur pays le lieu de la scène; ils la plaçaient près de Cherbourg, au pied de ces falaises sinistres qui présentent un précipice tout le long de l'Océan. Ainsi allait la tradition grandissant de détails et d'intérêt dramatique. Enfin, dans la pièce de Shakespeare, Arthur est un tout jeune enfant sans défense, dont les douces et innocentes paroles désarment le plus farouche assassin.

Cet événement plaçait Philippe-Auguste dans la meilleure position. Il avait déjà nourri contre Richard le bruit de ses liaisons avec les infidèles, avec le Vieux de la Montagne; il avait pris des gardes pour se préserver de ses émissaires ². Il exploita contre Jean le bruit de la mort d'Arthur. Il se porta pour vengeur et pour juge du crime. Il assigna Jean à comparaître devant la cour des hauts barons de France, la cour des pairs, comme on disait alors d'après les romans de Charlemagne. Déjà il l'y avait appelé pour se justifier d'avoir enlevé au comte de la Marche Isabelle de Lusignan. Jean demanda au moins un sauf-conduit. Il lui fut refusé. Condamné sans être entendu, il leva une armée en Angleterre et en Irlande, employant les dernières violences pour forcer les barons à le suivre, jusqu'à saisir les biens de ceux qui refusaient; à d'autres, le septième de leur revenu. Tout cela ne servit à rien, ils s'assemblèrent; mais, une fois réunis à Portsmouth, ils firent déclarer par l'archevêque Hubert qu'ils étaient décidés à ne point s'embarquer. Au fait, que leur importait cette guerre? La plupart, quoique Normands d'origine, étaient devenus étrangers à la Normandie. Ils ne se souciaient pas de se battre pour fortifier leur roi contre eux, et le mettre à même de réduire ses sujets insulaires avec ceux du continent.

Jean s'était adressé au pape, accusant Philippe d'avoir rompu la paix et violé ses serments. Innocent se porta juge, *non du fief, mais du péché* ³. Ses légats ne décidèrent rien. Philippe s'empara de la Norman-

die (1204). Jean lui-même avait déclaré aux Normands qu'ils n'avaient aucun secours à attendre. Il était plongé en désespéré dans les plaisirs. Les envoyés de Rouen le trouvèrent jouant aux échecs, et, avant de répondre, il voulut achever sa partie. Il dînait tous les jours splendidement avec sa belle reine, et prolongait le sommeil jusqu'à l'heure du repas ⁴. » Cependant, s'il n'agissait point lui-même, il négociait avec les ennemis de l'Église et du roi de France. Il payait des subsides à l'empereur Othon IV, son neveu; il s'entendait d'une part avec les Flamands, de l'autre avec les seigneurs du midi de la France, et élevait à sa cour son autre neveu, fils du comte de Toulouse.

Ce comte, le roi d'Aragon et le roi d'Angleterre, suzerains de tout le Midi, semblaient réconciliés aux dépens de l'Église; ils gardaient à peine quelques ménagements extérieurs. Le danger était immense de ce côté pour l'autorité ecclésiastique. Ce n'étaient point des sectaires isolés, mais une Église tout entière qui s'était formée contre l'Église. Les biens du clergé étaient partout envahis. Le nom même de prêtre était une injure. Les ecclésiastiques n'osaient laisser voir leur tonsure en public ⁵. Ceux qui se résignaient à porter la robe cléricale, c'étaient quelques serviteurs des nobles, auxquels ceux-ci la faisaient prendre, pour envahir sous leur nom quelque bénéfice. Dès qu'un missionnaire catholique se hasardait à prêcher, il s'élevait des cris de dérision. La sainteté, l'éloquence ne leur imposaient point. Ils avaient hué saint Bernard ⁶.

La lutte était imminente en 1200. L'Église hérétique était organisée; elle avait sa hiérarchie, ses prêtres, ses évêques, son pape; leur concile général s'était tenu à Toulouse; cette ville eût été sans doute leur Rome, et son Capitole eût remplacé l'autre. L'Église nouvelle envoyait partout d'ardents missionnaires; l'innovation éclatait dans les pays les plus éloignés, les moins soupçonnés, en Picardie, en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, en Lombardie, en Toscane, aux portes de Rome, à Viterbe. Les populations du Nord voyaient parmi elles les soldats mercenaires, les *routiers*, pour la plupart au service d'Angleterre, réaliser tout

1. Guillaume le Breton.

2. Mais il eut peine à persuader. Il suffit pour détruire l'accusation d'une fausse lettre du Vieux de la Montagne, que Richard fit circuler.

3. Lettre d'Innocent III.

4. Math. Paris : « Cum regina épulabatur quotidie,

splendide, somnosque matutinales usque ad prandendi horam protraxit. — Omnimodis cum regina sua vivebat deliciis. »

5. Guillelm. de Podio Laur.

6. *Ibid.*

ce qu'on racontait de l'impiété du Midi. Ils venaient, partie du Brabant, partie de l'Aquitaine; le basque Marcader était l'un des principaux lieutenants de Richard Cœur-de-Lion. Les montagnards du Midi, qui aujourd'hui descendent en France ou en Espagne pour gagner de l'argent par quelque petite industrie, en faisaient autant au moyen âge: mais alors la seule industrie était la guerre. Ils maltraitaient les prêtres tout comme les paysans, habillaient leurs femmes des vêtements consacrés, battaient les clercs et leur faisaient chanter la messe par dérision. C'était encore un de leurs plaisirs de salir, de briser les images du Christ, de lui casser les bras et les jambes, de le traiter plus mal que les Juifs à la Passion. Ces routiers étaient chers aux princes, précisément à cause de leur impiété, qui les rendait insensibles aux censures ecclésiastiques. Un charpentier, inspiré de la Vierge Marie, forma l'association des *capuchons* pour l'extermination de ces bandes. Philippe-Auguste encouragea le peuple, fournit des troupes, et, en une seule fois, on en égorga dix mille ¹.

Indépendamment des ravages des routiers du Midi, les croisades avaient jeté des semences de haine. Ces grandes expéditions, qui rapprochèrent l'Orient et l'Occident, eurent aussi pour effet de révéler à l'Europe du Nord celle du Midi. La dernière se présenta à l'autre sous l'aspect le plus choquant: esprit mercantile plus que chevaleresque, dédaigneuse opulence ², élégance et légèreté moqueuses, danses et costumes mauresques, figures sarrasines. Les aliments même étaient un sujet d'éloignement entre les deux races; les mangeurs d'ail, d'huile et de figues rappelaient aux croisés l'impureté du sang mauresque et juif, et le Languedoc leur semblait une autre Judée.

L'Église du XIII^e siècle se fit une arme de

ces antipathies de races pour retenir le Midi qui lui échappait. Elle transféra la croisade des infidèles aux hérétiques. Les prédicateurs furent les mêmes, les bénédictins de Cîteaux.

Plusieurs réformes avaient eu lieu déjà dans l'institut de saint Benoist; mais cet ordre était tout un peuple; au XI^e siècle, se forma un ordre dans l'ordre, une première congrégation, la congrégation bénédictine de Cluny. Le résultat fut immense: il en sortit Grégoire VII. Ces réformateurs eurent pourtant bientôt besoin d'une réforme ³. Il s'en fit une en 1098, à l'époque même de la première croisade. Cîteaux s'éleva à côté de Cluny, toujours dans la riche et vineuse Bourgogne, le pays des grands prédicateurs, de Bossuet et de saint Bernard. Ceux-ci s'imposèrent le travail selon la règle primitive de saint Benoist, changèrent seulement l'habit noir en habit blanc, déclarèrent qu'ils s'occuperaient uniquement de leur salut, et seraient soumis aux évêques, dont les autres moines tendaient toujours à s'affranchir. Ainsi l'Église en péril resserrait sa hiérarchie. Plus les Cisterciens se faisaient petits, plus ils grandirent et s'accrurent. Ils eurent jusqu'à dix-huit cents maisons d'hommes et quatorze cents de femmes. L'abbé de Cîteaux était appelé l'abbé des abbés. Ils étaient déjà si riches, vingt ans après leur institution, que l'austérité de saint Bernard s'en effraya: il s'enfuit en Champagne et fonda Clairvaux. Les moines de Cîteaux étaient alors les seuls moines pour le peuple. On les forçait de monter en chaire et de prêcher la croisade. Saint Bernard fut l'apôtre de la seconde, et le législateur des templiers. Les ordres militaires d'Espagne et de Portugal, Saint-Jacques, Alcantara, Calatrava et Avis relevaient de Cîteaux et lui étaient affiliés. Les moines de Bourgogne

1. Le Velay ne tarde pas à faire hommage à Philippe-Auguste.

2. « Les princes et les seigneurs provençaux, qui s'étaient réunis en grand nombre pendant l'été au château de Beaucaire, y célébrèrent diverses fêtes. Le roi d'Angleterre avait indiqué cette assemblée pour y négocier la réconciliation de Raymond, duc de Narbonne, avec Alphonse, roi d'Aragon; mais les deux rois ne s'y trouverent pas, pour certaines raisons; en sorte que tout cet appareil ne servit de rien. Le comte de Toulouse y donna cent mille sols à Raymond d'Agout, chevalier, qui, étant fort libéral, les distribua aussitôt à environ dix mille chevaliers qui assistèrent à cette cour. Bertrand Raimbaud fit labourer tous les environs du château, et y fit semer jusqu'à trente mille sols en deniers. On rapporte que Guillaume Gros de Martel, qui avait trois cents chevaliers à sa suite, fit apprêter tous les mets dans sa cuisine, avec

des flambeaux de cire. La comtesse d'Urgel y envoya une couronne estimée quarante mille sols. Raymond de Venous fit brûler, par ostentation, trente de ses chevaux devant toute l'assemblée. » Histoire du Languedoc, t. III, p. 37. (D'après Gaufrid. Voos, p. 321).

3. Dans une apologie adressée à Guillaume de Saint-Thierry, saint Bernard, tout en se justifiant du reproche qu'on lui avait fait d'être le détracteur de Cluny, censure pourtant vivement les mœurs de cet ordre (édit. Mabillon, t. IV, p. 33, sqq.), c. x: « Mentior, si non vidi abbatem sexaginta equos et eo amplius in suo ducere comitatu, » c. xi. « Omitto oratorum immensas altitudines... etc. »

Ceux de Cluny répondaient aux attaques de Cîteaux: « O, ô Phariseorum novum genus!... vos sancti, vos singulares... unde et habitum insoliti coloris prætentidis, et ad distinctionem cunctorum totius fere mundi monachorum, inter nigros vos candidos ostentatis. »

étendaient leur influence ainsi spirituelle sur l'Espagne, tandis que les princes des deux Bourgognes lui donnaient des rois.

Toute cette grandeur perdit Cîteaux. Elle se trouva, pour la discipline, presque au niveau de la voluptueuse Cluny. Celle-ci, du moins, avait de bonne heure affecté la douceur et l'indulgence. Pierre le Vénérable y avait reçu, consolé, enseveli Abailard. Mais Cîteaux corrompue, conserva, dans la richesse et le luxe, la dureté de son institution primitive. Elle resta animée du génie sanguinaire des croisades, et continua de prêcher la foi en négligeant les œuvres. Plus même l'indignité des prédicateurs rendait leurs paroles vaines et stériles, plus ils s'irritaient. Ils s'en prenaient du peu d'effet de leur éloquence à ceux qui, sur leurs mœurs, jugeaient leur doctrine. Furieux d'impuissance, ils menaçaient, ilsamnaient, et le peuple n'en faisait que rire.

Un jour que l'abbé de Cîteaux partait avec ses moines, dans un magnifique appareil, pour aller en Languedoc travailler à la conversion des hérétiques, deux Castillans, qui revenaient de Rome, l'évêque d'Osma et l'un de ses chanoines, le fameux saint Dominique, n'hésitèrent point à leur dire que ce luxe et cette pompe détruiraient l'effet de leurs discours : « C'est pieds nus, dirent-ils, qu'il faut marcher contre les fils de l'orgueil ; ils veulent des exemples, vous ne les réduirez point par des paroles. » Les Cisterciens descendirent de leurs montures et suivirent les deux Espagnols.

Les Espagnols se mirent à la tête de cette croisade spirituelle. Un Dourando d'Huesca, qui avait été Vaudois lui-même, obtint d'Innocent III la permission de former une confrérie des *pauvres catholiques*, où pussent entrer les *pauvres de Lyon*, les Vaudois. La croyance différait, mais l'extérieur était le même : même costume, même vie. On espérait que les catholiques, adoptant l'habit et les mœurs des Vaudois, les Vaudois prendraient en échange les croyances des catholiques ; enfin que la forme emporterait le fond. Malheureusement le zélé missionnaire imita si bien les Vaudois qu'il en devint suspect aux évêques, et sa tentative charitable eut peu de succès.

1. « Sa prière était si ardente qu'il en devenait comme insensé. Une nuit qu'il priait devant l'autel, le diable, pour le troubler, jeta du haut du toit une énorme pierre qui tomba à grand bruit dans l'église, et toucha, dans sa chute, le capuchon du saint ; il ne bougea point, et le diable s'enfuit en hurlant. » Acta S. Dominici.

2. Lorsqu'on recueillit les témoignages pour la ca-

En même temps, l'évêque d'Osma et saint Dominique furent autorisés par le pape à s'associer aux travaux des Cisterciens. Ce Dominique, ce terrible fondateur de l'inquisition, était un noble Castillan¹. Personne n'eut plus que lui le don des larmes, qui s'allie si souvent au fanatisme². Lorsqu'il étudiait à Palencia, une grande famine régnant dans la ville, il vendit tout, et jusqu'à ses livres, pour secourir les pauvres.

L'évêque d'Osma venait de réformer son chapitre d'après la règle de saint Augustin ; Dominique y entra. Plusieurs missions l'ayant conduit en France, à la suite de l'évêque d'Osma, il vit avec une pitié profonde tant d'âmes qui se perdaient chaque jour. Il y avait tel château, en Languedoc, où l'on n'avait pas communie depuis trente ans³. Les petits enfants mouraient sans baptême. « La nuit d'ignorance couvrait ce pays, et les bêtes de la forêt du diable s'y promenaient librement⁴. »

D'abord l'évêque d'Osma, sachant que la pauvre noblesse confiait l'éducation de ses filles aux hérétiques, fonda un monastère près Montréal pour les soustraire à ce danger. Saint Dominique donna tout ce qu'il possédait, et, entendant dire à une femme que, si elle quittait les Albigeois, elle se trouverait sans ressources, il voulut se vendre comme esclave pour avoir de quoi rendre encore cette âme à Dieu.

Tout ce zèle était inutile. Aucune puissance d'éloquence ou de logique n'eût suffi pour arrêter l'élan de la liberté de penser ; d'ailleurs, l'alliance odieuse des moines de Cîteaux était tout crédit aux paroles de saint Dominique. Il fut même obligé de conseiller à l'un d'eux, Pierre de Castelnau, de s'éloigner quelque temps du Languedoc ; les habitants l'auraient tué. Pour lui, ils ne mirent point les mains sur sa personne ; ils se contentaient de lui jeter de la boue ; ils lui attachaient, dit un de ses biographes, de la paille derrière le dos. L'évêque d'Osma leva les mains au ciel, et s'écria : « Seigneur, abaisse ta main et punis-les ; le châtimeut seul pourra leur ouvrir les yeux⁵. »

On pouvait prévoir, dès l'époque de l'exaltation d'Innocent III, la catastrophe du Midi. L'année même où il monta sur le trône pon-

nonisation de saint Dominique, un moine déposa qu'il l'avait souvent vu pendant la messe baigné de larmes, qui lui coulaient en si grande abondance sur le visage - *qu'une goutte d'eau n'attendait pas l'autre*.

3. Pierre de Vaux-Cernay.

4. Guill. de Pod. Laur.

5. Acta S. Dominici. « Domine, mitte manum, et

tifical, il avait écrit aux princes des paroles de ruine et de sang¹. Le comte de Toulouse, Raymond VI, qui avait succédé à son père en 1194, porta au comble le courroux du pape. Réconcilié avec les anciens ennemis de sa famille, les rois d'Aragon, comtes de basse Provence, et les rois d'Angleterre, ducs de Guienne, il ne craignait plus rien et ne gardait aucun ménagement. Dans ses guerres de Languedoc et de haute Provence, il se servit constamment de ces routiers que proscrivait l'Église². Il poussa la guerre sans distinguer les terres laïques ou ecclésiastiques, sans égard au dimanche ou au carême, chassa des évêques et s'entoura d'hérétiques et de juifs³.

corrige eos, ut eis saltem hæc vexatio tribuat inter lectum ! »

1. Innocent III écrit à Guillaume, comte de Forcalquier, une lettre, sans salut, pour l'exhorter à se croiser : « Si ad actus tuos Dominus hactenus secundum meritum tuorum exigentiam respexisset, possuisset te ut rotam et sicut stipulam ante faciem venti, quinimo multiplicasset fulgura, ut iniquitatem tuam de superficie terre deleteret, et justus lavaret manus suas in sanguine peccatoris. Nos etiam et prædecessores nostri... non solum in te (sicut fecimus) anathematis curassemus sententiam promulgare, imo etiam universos fidelium populos in tuum excidium armassemus. » Epist. Inn. III, t. I, p. 239, anno 1198.

2. C'était pour la plupart des Aragonais.

3. Nous citons le fragment suivant comme un monument de la haine des prêtres.

« D'abord, dès le berceau, il chérit et choya toujours les hérétiques ; et comme il les avait dans sa terre, il les honora de toutes manières. Encore aujourd'hui, à ce que l'on assure, il mène partout avec lui des hérétiques, afin que, s'il venait à mourir, il meure entre leurs mains. — Il dit un jour aux hérétiques, je le tiens de bonne source, qu'il voulait faire élever son fils à Toulouse, parmi eux, afin qu'il s'instruisît dans leur foi, disons plutôt dans leur infidélité. — Il dit encore un jour qu'il donnerait bien cent marcs d'argent pour qu'un de ses chevaliers pût embrasser la croyance des hérétiques ; qu'il le lui avait maintes fois conseillé, et qu'il le faisait prêcher souvent. De plus, quand les hérétiques lui envoyaient des cadeaux ou des provisions, il les recevait fort gracieusement, les faisait garder avec soin, et ne souffrait pas que personne en goûtât, si ce n'est lui et quelques-uns de ses familiers. Souvent aussi, comme nous le savons de source certaine, il adorait les hérétiques en fléchissant les genoux, demandait leur bénédiction et leur donnait le baiser. Un jour que le comte attendait quelques personnes qui devaient venir le trouver, et qu'elles ne venaient point, il s'écria : « On voit bien que c'est le diable qui a fait ce monde, puisque rien ne nous arrive à souhait. » Il dit aussi au vénérable évêque de Toulouse, comme l'évêque me l'a raconté lui-même, que les moines de Cîteaux ne pouvaient faire leur salut, puisqu'ils avaient des ouailles livrées à la luxure. O hérésie inouïe !

« Le comte dit encore à l'évêque de Toulouse qu'il vint la nuit dans son palais, et qu'il entendrait la prédication des hérétiques ; d'où il est clair qu'il les entendait souvent la nuit.

« Il se trouvait un jour dans une église où on célé-

brat la messe ; or, il avait avec lui un bouffon, qui, comme font les bateleurs de cette espèce, se moquait des gens par des grimaces d'histrien. Lorsque le célébrant se tourna vers le peuple en disant : *Dominus vobiscum*, le scélérat de comte dit à son bouffon de contrefaire le prêtre. — Il dit une fois qu'il aimerait mieux ressembler à un certain hérétique de Castres, dans le diocèse d'Alby, à qui on avait coupé les membres et qui traînait une vie misérable, que d'être roi ou empereur.

« Combien il aime toujours les hérétiques, nous en avons la preuve évidente en ce que jamais aucun légat du siège apostolique ne put l'amener à les chasser de sa terre, bien qu'il ait fait, sur les instances de ces légats, je ne sais combien d'abjurations.

« Il faisait si peu de cas du sacrement de mariage que, toutes les fois que sa femme lui déplut, il la renvoya pour en prendre une autre, en sorte qu'il eut quatre épouses, dont trois vivent encore. Il eut d'abord la sœur du vicomte de Béziers, nommée Béatrix ; après elle, la fille du duc de Chypre ; après elle, la sœur de Richard, roi d'Angleterre, sa cousine au troisième degré ; celle-ci étant morte, il épousa la sœur du roi d'Aragon, qui était sa cousine au quatrième degré. Je ne dois pas passer sous silence que, lorsqu'il avait sa première femme, il l'engagea souvent à prendre l'habit religieux. Comprenant ce qu'il voulait dire, elle lui demanda exprès s'il voulait qu'elle entrât à Cîteaux ; il dit que non. Elle lui demanda encore s'il voulait qu'elle se fit religieuse à Fontevrault ; il dit encore que non. Alors elle lui demanda ce qu'il voulait donc ; il répondit que, si elle consentait à se faire solitaire, il pourvoirait à tous ses besoins ; et la chose se fit ainsi.

« Il fut toujours si luxurieux et si lubrique, qu'il abusait de sa propre sœur au mépris de la religion chrétienne. Dès son enfance, il recherchait ardemment les concubines de son père et couchait avec elles ; et aucune femme ne lui plaisait guère s'il ne savait qu'elle eût couché avec son père. Aussi son père, tant à cause de son hérésie que pour ce crime énorme, lui prédisait souvent la perte de son héritage. Le comte avait encore une merveilleuse affection pour les routiers, par les mains desquels il dépouillait les églises, détruisait les monastères, et dépossédait tant qu'il pouvait tous ses voisins. C'est ainsi que se comporta toujours ce membre du diable, ce fils de perdition, ce premier-né de Satan, ce persécuteur acharné de la croix et de l'Église, cet appui des hérétiques, ce bourreau des catholiques, ce ministre de perdition, cet apostat couvert de crimes, cet égoût de tous les péchés.

« Le comte jouait un jour aux échecs avec un certain

vouement féodal ne permettait pas que le moindre mot du seigneur tombât sans effet ; ceux qu'il nourrissait à sa table croyaient lui appartenir corps et âme, sans réserve de leur salut éternel. Un chevalier de Raymond joignit Pierre de Castelnau sur le Rhône et le poignarda. L'assassin trouva retraite dans les Pyrénées, auprès du comte de Foix, alors ami du comte de Toulouse, et dont la mère et la sœur étaient hérétiques.

Tel fut le commencement de cette épouvantable tragédie (1208). Innocent III ne se contenta pas, comme Alexandre III, des excuses et de la soumission du prince ; il fit prêcher la croisade dans tout le nord de la France par les moines de Cîteaux. Celle de Constantinople avait habitué les esprits à l'idée d'une guerre sainte contre les chrétiens. Ici la proximité était tentante ; il ne s'agissait point de traverser les mers : on offrait le paradis à celui qui aurait ici-bas pillé les riches campagnes, les cités opulentes du Langüedoc. L'humanité aussi était mise en jeu pour rendre les âmes cruelles ; le sang du légat réclamait, dit-on, le sang des hérétiques ¹.

La vengeance eût été pourtant difficile si Raymond VI eût pu user de toutes ses forces et lutter sans ménagement contre le parti de l'Église. C'était un des plus puissants princes et, probablement, le plus riche de la chrétienté. Comte de Toulouse, marquis de haute Provence, maître de Quercy, du Rouergue, du Vivarais, il avait acquis Maguelone ; le roi d'Angleterre lui avait cédé l'Agénois, et le roi d'Aragon le Gévaudan, pour dot de leurs sœurs. Duc de Narbonne, il était suzerain de Nîmes, Béziers, Uzes, et des comtés de Foix et de Comminges dans les Pyrénées. Mais cette grande puissance n'était pas partout exercée au même titre. Le vicomte de Béziers, appuyé de l'alliance du vicomte de Foix, refusait de dépendre de Toulouse. Toulouse elle-même était

chapelain, et, tout en jouant, il lui dit : « Le Dieu de Moïse, en qui vous croyez, ne vous aiderait guère à ce jeu, » et il ajouta : « Que jamais ce Dieu ne me seït en aide ! » Une autre fois, comme le comte devait aller de Toulouse en Provence pour combattre quelque ennemi, se levant au milieu de la nuit, il vint à la maison où étaient rassemblés les hérétiques toulousains, et leur dit : « Mes seigneurs et mes frères, a fortune de la guerre est variable ; quoi qu'il m'arrive, je remets en vos mains mon corps et mon âme. » Puis il emmena avec lui deux hérétiques en habit séculier, afin que, s'il venait à mourir, il mourût entre leurs mains. « Un jour que ce maudit comte était malade dans l'Aragon, le mal faisant beaucoup de progrès, il se fit faire une litière, et dans cette litière se fit transporter à Toulouse ; et, comme on lui demandait pourquoi il se faisait transporter en si grande hâte,

une sorte de république. En 1202, nous voyons des consuls de cette cité faire la guerre, en l'absence de Raymond VI, aux chevaliers de l'Albigeois, et les deux partis prennent le comte pour arbitre et pour médiateur. Sous son père, Raymond V, les commencements de l'hérésie avaient été accompagnés d'un tel essor d'indépendance politique, que le comte lui-même sollicita les rois de France et d'Angleterre d'entreprendre une croisade (1178) contre les Toulousains et le vicomte de Béziers. Elle eut lieu, cette croisade, mais sous Raymond VI, et à ses dépens.

Toutefois, on commença par le bas Languedoc, Béziers, Carcassonne, etc., où les hérétiques étaient plus nombreux. Le pape eût risqué d'unir tout le Midi contre l'Église et de lui donner un chef s'il eût frappé d'abord le comte de Toulouse. Il feignit d'accepter ses soumissions, l'admit à la pénitence. Raymond s'abaissa devant tout son peuple, reçut des mains des prêtres la flagellation dans l'église même où Pierre de Castelnau était enterré, et l'on affecta de le faire passer devant le tombeau. Mais la plus horrible pénitence, c'est qu'il se chargeait de conduire lui-même l'armée des croisés à la poursuite des hérétiques, lui qui les aimait dans le cœur, de les mener sur les terres de son neveu, le vicomte de Béziers, qui osait persévérer dans la protection qu'il leur accordait. Le malheureux croyait éviter sa ruine en prêtant la main à celle de ses voisins, et se déshonorait pour vivre un jour de plus.

Le jeune et intrépide vicomte avait mis Béziers en état de résistance, lorsque arriva du côté du Rhône la principale armée des croisés ; d'autres venaient par le Velay, d'autres par l'Agénois. « Il fut tant grand le siège, tant de tentes que de pavillons, qu'il semblait que tout le monde y fût réuni ². » Philippe-Auguste n'y vint pas ; *il avait à ses côtés deux grands et terribles lions* ³, le roi

quoique accablé par une grave maladie, il répondit, le misérable ! « Parce qu'il n'y a pas de Bons hommes dans cette terre, entre les mains de qui je puisse mourir. » Or, les hérétiques se font appeler Bons hommes par leurs partisans. Mais il se montrait hérétique par ses signes et ses discours, bien plus clairement encore ; car il disait : « Je sais que je perdrai ma terre pour ces Bons hommes ; eh bien ! la perte de ma terre, et encore celle de la tête, je suis prêt à tout souffrir. »

1. Innoc., ep. ad Philipp. August. . « Eia igitur, miles Christi ! eia, christianissime princeps?... Clamantem at te justis sanguinis vocem audias. » — Ad Comit., Baron., etc. : « Eia, Christi milites ? eia, strenui militie christianæ tirones ? »

2. Chron. Laugned.

3. Pierre de Vaux-Cernay.



« En égorgant au pied des autels le neveu du roi d'Angleterre. » (P. 346.)

Jean et l'empereur Othon, le neveu de Jean. Mais les Français y vinrent, si le roi n'y vint pas ¹ : à leur tête, les archevêques de Reims, de Sens, de Rouen, les évêques d'Autun, Clermont, Nevers, Bayeux, Lisieux et Chartres; les comtes de Nevers, de Saint-Pol, d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, de Genève, de Forez, une foule de seigneurs. Le plus puissant était le duc de Bourgogne. Les Bourguignons savaient le chemin des Pyrénées; ils avaient brillé surtout dans les croisades d'Espagne. Une croisade prêchée par

1. La religion semblait être devenue plus sombre et plus austère dans le nord de la France. Sous Louis VI, le jeûne du samedi n'était point de règle; sous Louis VII,

les moines de Cîteaux était nationale en Bourgogne. Les Allemands, les Lorrains, voisins des Bourguignons, prirent aussi la croix en foule; mais aucune province ne fournit à la croisade d'hommes plus habiles et plus vaillants que l'Île-de-France. L'ingénieur de la croisade, celui qui construisait les machines et dirigeait les sièges, fut un légiste, maître Théodise, archidiacre de l'église Notre-Dame de Paris; c'est lui encore qui fit, à Rome, devant le pape, l'apologie des croisés (1215) ².

il était si rigoureusement observé, que les bouffons, les histrions n'osaient s'en dispenser.

2. C'était, dit Pierre de Vaux-Cernay, un homme

Entre les barons, le plus illustre, non pas le plus puissant, celui qui a attaché son nom à cette terrible guerre, c'est Simon de Montfort, du chef de sa mère comte de Leicester. Cette famille des Montfort semble avoir été possédée par une ambition atroce. Ils prétendaient descendre, ou d'un fils du roi Robert, ou des comtes de Flandre, issus de Charlemagne. Leur grand-mère, Bertrade, qui laissa son mari, le comte d'Anjou, pour le roi Philippe I^{er}, et les gouverna l'un et l'autre en même temps, essaya d'empoisonner son beau-fils Louis le Gros, et de donner la couronne à ses fils. Louis eut pourtant confiance aux Montfort ; c'est l'un d'eux qui lui donna, dit-on, après sa défaite de Crenneville, le conseil d'appeler à son secours les milices des communes sous leurs bannières paroissiales ; au XIII^e siècle, Simon de Montfort, dont nous allons parler, faillit être roi du Midi. Son second fils, cherchant en Angleterre la fortune qu'il avait manquée en France, combattit pour les communes anglaises, et leur ouvrit l'entrée du parlement. Après avoir eu dans ses mains le roi et le royaume, il fut vaincu et tué. Son fils (petit-fils du célèbre Montfort, chef de la croisade des Albigeois) le vengea en égorgeant en Italie, au pied des autels, le neveu du roi d'Angleterre, qui venait de la terre sainte¹. Cette action perdit les Montfort ; on prit en horreur cette race néfaste, dont le nom s'attachait à tant de tragédies et de révolutions.

Simon de Montfort, le véritable chef de la guerre des Albigeois, était déjà un vieux soldat des croisades, endurci dans ces guerres à outrance des Templiers et des Assassins. A son retour de la terre sainte, il trouva, à Venise, l'armée de la quatrième croisade qui partait ; mais il refusa d'aller à Constantinople ; il obéit au pape, et sauva l'abbé du Vaux-Cernay, lorsque, au grand péril de sa vie, il lut aux croisés la défense du pontife. Cette action signala Montfort et prépara sa grandeur. Au reste, on ne peut nier que ce terrible exécuteur des décrets de l'Église n'ait eu des vertus héroïques. Raymond VI l'avouait, lui dont Montfort avait

circonspect, prudent, et très zélé pour les affaires de Dieu, et il aspirait sur toute chose à trouver dans le droit quelque prétexte pour refuser au comte l'occasion de se justifier, que le pape lui avait accordée. »

1. Pour venger sur lui la mort de son père qui avait été tué en combattant contre le roi d'Angleterre, il l'attaque au pied de l'autel et le perce de part en part avec son estoc. Il sortit ainsi de l'église sans que Charles osât donner l'ordre de l'arrêter. Arrivé à la porte, il trouva ses chevaliers qui l'attendaient. — Qu'avez-vous fait ? lui dit l'un d'eux. — Je

fait la ruine². Sans parler de son courage, de ses mœurs sévères et de son invariable croyance en Dieu, il montrait aux moindres des siens des égards bien nouveaux dans les croisades. Tous ses nobles ayant avec lui traversé, sur leurs chevaux, une rivière grossie par l'orage, les piétons, les faibles ne pouvaient passer ; Montfort repassa à l'instant, suivi de quatre ou cinq cavaliers, et resta avec les pauvres gens, en grand péril d'être attaqué par l'ennemi³. On lui tint compte aussi dans cette guerre horrible d'avoir épargné les bouches inutiles qu'on repoussait d'une place, et d'avoir fait respecter l'honneur des femmes prisonnières. Sa femme, à lui-même, Alix de Montmorency, n'était pas indigne de lui ; lorsque la plupart des croisés eurent abandonné Montfort, elle prit la direction d'une nouvelle armée et l'amena à son époux.

L'armée, assemblée devant Béziers, était guidée par l'abbé de Cîteaux et par l'évêque même de la ville, qui avait dressé la liste de ceux qu'il désignait à la mort. Les habitants refusèrent de les livrer, et, voyant les croisés tracer leur camp, ils sortirent hardiment pour le surprendre. Ils ne connaissaient pas la supériorité militaire de leurs ennemis. Les piétons suffirent pour les repousser ; avant que les chevaliers eussent pu prendre part à l'action, ils entrèrent dans la ville pêle-mêle avec les assiégés, et s'en trouvèrent maîtres. Le seul embarras était de distinguer les hérétiques des orthodoxes : « Tuez-les tous, dit l'abbé de Cîteaux ; le Seigneur connaîtra bien ceux qui sont à lui⁴. »

« Voyant cela, ceux de la ville se retirèrent, ceux qui le purent, tant hommes que femmes, dans la grande église de Saint-Nazaire ; les prêtres de cette église firent tinter les cloches jusqu'à ce que tout le monde fût mort. Mais il n'y eut ni son de cloche, ni prêtre vêtu de ses habits, ni clerc, qui pût empêcher que tout ne passât par le tranchant de l'épée. Un tant seulement n'en put échapper. Ces meurtres et tueries furent la grande pitié qu'on eût depuis vue ni entendue. La ville fut pillée ; on mit le feu

me suis vengé. — Comment ? Votre père ne fut-il pas traîné ?... — A ces mots Montfort rentre dans l'église, saisit par les cheveux le cadavre du jeune prince, et le traîne jusque sur la place publique.

2. Guill. Podii Laur. : « J'ai entendu le comte de Toulouse vanter merveilleusement en Simon, son ennemi, la prévoyance, la valeur, et toutes les qualités d'un prince. »

3. Pierre de Vaux-Cernay.

4. « Cædite eos ; novit enim Dominus qui sunt ejus. » Cæsar Heirterbach.

qu'il n'y demeura chose vivante. Ce fut une cruelle vengeance, vu que le comte n'était partout, tellement que tout fut dévasté et brûlé, comme on le voit encore à présent, et pas hérétique ni de la secte. A cette destruction furent le duc de Bourgogne, le comte de Saint-Pol, le comte Pierre d'Auxerre, le comte de Genève, dit Gui le Comte, le seigneur d'Anduze, appelé Pierre Vermont; et aussi y étaient les Provençaux, les Allemands, les Lombards; il y avait des gens de toutes les nations du monde, lesquels y étaient venus plus de trois cent mille, comme on l'a dit, à cause du pardon¹. »

Quelques-uns veulent que soixante mille personnes aient péri; d'autres disent trente-huit mille. L'exécuteur lui-même, l'abbé de Cîteaux, dans sa lettre à Innocent III, avoue humblement qu'il n'en put égorger que vingt mille.

L'effroi fut tel que toutes les places furent abandonnées sans combat. Les habitants s'enfuirent dans les montagnes. Il ne resta que Carcassonne, où le vicomte s'était enfermé. Le roi d'Aragon, son oncle, vint inutilement intercéder pour lui en abandonnant tout le reste. Tout ce qu'il obtint, c'est que le vicomte pourrait sortir lui treizième. « Plûtôt me laisser égorcher tout vif, dit le courageux jeune homme; le légat n'aura pas le plus petit des miens, car c'est pour moi qu'ils se trouvent tous en danger. » Cependant il y avait tant d'hommes, de femmes et d'enfants réfugiés de la campagne qu'il fut impossible de tenir. Ils s'enfuirent par une issue souterraine qui conduisait à trois lieues.

Le vicomte demanda un sauf-conduit pour plaider sa cause devant les croisés, et le légat le fit arrêter en trahison. Cinquante prisonniers furent, dit-on, pendus, quatre cents brûlés.

Tout ce sang eût été versé en vain si quelqu'un ne s'était chargé de perpétuer la croisade et de veiller en armes sur les cadavres et sur les cendres. Mais qui pouvait accepter cette rude tâche, consentir à hériter des victimes, s'établir dans leurs maisons désertes et vêtir leur chemise sanglante? Le duc de Bourgogne n'en voulut pas. « Il me semble, dit-il, que nous avons fait bien assez de mal au vicomte, sans lui-prendre son héritage. » Les comtes de Nevers et de Saint-Pol en dirent autant. Simon de Montfort accepta, après s'être fait un peu prier. Le vicomte de Béziers, qui était entre ses mains, mourut

bientôt, tout à fait à propos pour Montfort². Il ne lui resta plus qu'à se faire confirmer par le pape le don des légats; il mit sur chaque maison un tribut annuel de trois deniers au profit de l'Église de Rome.

Cependant, il n'était pas facile de conserver un bien acquis de cette manière. La foule des croisés s'écoulait; Montfort avait gagné: c'était à lui de garder, s'il pouvait. Il ne lui resta guère de cette immense armée que quatre mille cinq cents Bourguignons et Allemands. Bientôt il n'eut plus de troupes que celles qu'il soldait à grand prix. Il lui fallut donc attendre une nouvelle croisade, et amuser les comtes de Toulouse et de Foix, qu'il avait d'abord menacés. Le dernier profita de ce répit pour se rendre auprès de Philippe-Auguste, puis à Rome, et protester au pape de la pureté de sa foi. Innocent lui fit bonne mine et le renvoya à ses légats. Ceux-ci, qui avaient le mot, gagnèrent encore du temps, lui assignèrent le terme de trois mois pour se justifier, en stipulant je ne sais combien de conditions minutieuses, sur lesquelles on pouvait équivoquer. Au terme fixé, le malheureux Raymond accourt, espérant enfin obtenir cette absolution qui devait lui assurer le repos. Alors maître Théodise, qui conduisait tout, déclare que toutes les conditions ne sont pas remplies: « S'il a manqué aux petites choses, dit-il, comment serait-il trouvé fidèle dans les grandes? » Le comte ne put retenir ses larmes. « Quel que soit le débordement des eaux, dit le prêtre par une allusion dérisoire, elles n'arriveront pas jusqu'au Seigneur³. »

Cependant l'épouse de Montfort lui avait amené une nouvelle armée de croisés. Les Albigeois n'osant plus se fier à aucune ville, après le désastre de Béziers et de Carcassonne, s'étaient réfugiés dans quelques châteaux forts, où une vaillante noblesse faisait cause commune avec eux; ils avaient beaucoup de nobles dans leur parti, comme les protestants du xvi^e siècle. Le château de Minerve, qui se trouvait à la porte de Narbonne, était une de leurs principales retraites. L'archevêque et les magistrats de Narbonne avaient espéré détourner la croisade de leur pays en faisant des lois terribles contre les hérétiques; mais ceux-ci, traqués dans tous les domaines du vicomte de Béziers, se réfugièrent en foule vers Narbonne. La multitude, enfermée dans le château de Minerve, ne pouvait subsister qu'en faisant

1. Chron. Langued.

2. « ... Donc fouc bruyt per tola la terra, que lo dit conte de Montfort l'avia fait morir. » Chron. Langued.

3. Pierre de Vaux-Cernay: « In diluvio aquarum multarum ad Deum non approximabis. »

des courses jusqu'aux portes de la ville. Les Narbonnais appelèrent eux-mêmes Montfort et l'aiderent. Ce siège fut terrible. Les assiégés n'espéraient et ne voulaient aucune pitié. Forcés de se rendre, le légat offrit la vie à ceux qui abjureraient. Un des croisés s'en indignait : « N'ayez pas peur, dit le prêtre, vous n'y perdrez rien; pas un ne se convertira. » En effet, ceux-ci étaient *parfaits*, c'est-à-dire les premiers dans la hiérarchie des hérétiques; tous, hommes et femmes, au nombre de cent quarante, coururent au bûcher et s'y jetèrent d'eux-mêmes. Montfort, poussant au midi, assiégea le fort château de Termes, autre asile de l'Église albigeoise. Il y avait trente ans que personne, dans ce château, n'avait approché des sacrements. Les machines nécessaires pour battre la place furent construites par l'archidiacre de Paris. Il y fallut des efforts incroyables; les assiégeants plantèrent le crucifix au haut de ces machines, pour désarmer les assiégés, ou pour les rendre plus coupables encore s'ils continuaient de se défendre au risque de frapper le Christ. Parmi ceux qu'on brûla, il y en avait un qui déclara vouloir se convertir; Montfort insista pour qu'il fût brûlé¹. Il est vrai que les flammes refusèrent de le toucher et ne firent que consumer ses liens.

Il était visible qu'après s'être emparé de tant de lieux forts dans les montagnes, Montfort reviendrait vers la plaine et attaquerait Toulouse. Le comte, dans son effroi, s'adressait à tout le monde, à l'Empereur, au roi d'Angleterre, au roi de France, au roi d'Aragon. Les deux premiers, menacés par l'Église et la France, ne pouvaient le secourir. L'Espagne était occupée des progrès des Maures. Philippe-Auguste écrivit au pape. Le roi d'Aragon en fit autant, et essaya de gagner Montfort lui-même. Il consentait à recevoir son hommage pour les domaines du vicomte de Béziers, et, pour l'assurer de sa bonne foi, il lui confiait son propre fils. En même temps, ce prince généreux, voulant montrer qu'il s'associait sans réserve à la fortune du comte de Toulouse, lui donna une de ses sœurs en mariage, l'autre au jeune fils du comte, qui fut depuis Raymond VII. Il alla lui-même intercéder pour le comte au concile d'Arles. Mais ces prêtres n'avaient pas d'entrailles. Les deux princes furent obligés de

s'enfuir de la ville sans prendre congé des évêques, qui voulaient les faire arrêter. Voici le traité dérisoire auquel ils voulaient que Raymond se soumit :

« Premièrement, le comte donnera congé incontinent à tous ceux qui sont venus lui porter aide et secours, ou viendront lui en porter, et les renverra tous sans en retenir un seul. Il sera obéissant à l'Église, fera réparation de tous les maux et dommages qu'elle a reçus, et lui sera soumis tant qu'il vivra, sans aucune contradiction. Dans tout son pays, il ne se mangera que deux espèces de viandes. Le comte Raymond chassera et rejettera hors de ses terres tous les hérétiques et leurs alliés. Ledit comte baillera et délivrera entre les mains desdits légat et comte de Montfort, pour en faire à leur volonté et plaisir, tous et chacun de ceux qu'ils lui diront et déclareront, et cela dans le terme d'un an. Dans toutes ses terres, qui que ce soit, tant noble qu'homme de bas lieu, ne portera aucun vêtement de prix, mais rien que de mauvaises capes noires. Il fera abattre et démolir, en son pays, jusqu'à ras de terre et sans en rien laisser, tous les châteaux et places de défense. Aucun des gentilshommes ou nobles de ce pays ne pourra habiter dans aucune ville ou place, mais ils vivront tous dehors aux champs, comme vilains et paysans. Dans toutes ses terres, il ne payera aucun péage, si ce n'est ceux qu'on avait accoutumé de payer et lever par les anciens usages. Chaque chef de maison payera chaque année quatre deniers toulousains au légat, ou à ceux qu'il aura chargés de les lever. Le comte fera rendre tout ce qui lui sera rentré des revenus de sa terre, et tous les profits qu'il en aura eus. Quand le comte de Montfort ira et chevauchera par ses terres et pays, lui ou quelqu'un de ses gens, tant petits que grands, on ne lui demandera rien pour ce qu'il prendra, ni ne lui résistera en quoi que soit. — Quand le comte Raymond aura fait et accompli tout ce que dessus, il s'en ira outre mer pour faire la guerre aux Turcs et infidèles dans l'ordre de Saint-Jean, sans jamais en revenir que le légat ne le lui ait mandé. Quand il aura fait et accompli tout ce que dessus, toutes ses terres et seigneureries lui seront rendues et livrées par le légat ou le comte de Montfort, quand il leur plaira². »

1. « S'il ment, dit Montfort, il n'aura que ce qu'il mérite : s'il veut réellement se convertir, le feu expiera ses péchés. » Pierre de Vaux-Cernay.

2. « A la prise de Lavaur, dit le moine de Vaux-Cernay, on entraîna hors du château Aimery, seigneur

de Montréal, et d'autres chevaliers, jusqu'au nombre de quatre-vingts. Le noble comte ordonna aussitôt qu'on les suspendit tous à des potences; mais dès qu'Aimery, qui était le plus grand d'entre eux, eut été pendu, les potences tombèrent, car, dans la grande hâte

C'était la guerre qu'une telle paix. Montfort n'attaquait pas encore Toulouse. Mais son homme, Folquet, autrefois troubadour, maintenant évêque de Toulouse, aussi furieux dans le fanatisme et la vengeance qu'il l'avait été autrefois dans le plaisir, travaillait dans cette ville pour la croisade. Il y organisait le parti catholique sous le nom de Compagnie blanche. La compagnie s'arma, malgré le comte, pour secourir Montfort qui assiégeait le château de Lavaur¹. Ce refus de secours fut le prétexte dont celui-ci se servit pour assiéger Toulouse. Il voulait profiter d'une armée de croisés qui venait d'arriver des Pays-Bas et de l'Allemagne, et qui, entre autres grands seigneurs, comptait le duc d'Autriche. Les prêtres sortirent de Toulouse, en procession, chantant des litanies, et dévouant à la mort le peuple qu'ils abandonnaient. L'évêque demandait expressément que son troupeau fût traité comme ceux de Béziers et de Carcassonne.

Il était désormais visible que la religion était moins intéressée en tout ceci que l'ambition et la vengeance. Les moines de Cîteaux, cette année même, prirent pour eux les évêchés du Languedoc; l'abbé eut l'archevêché de Narbonne, et prit par-dessus le titre de duc, du vivant de Raymond, sans honte et sans pudeur. Peu après, Montfort, ne sachant plus où trouver des hérétiques à tuer pour une nouvelle armée qui lui venait, conduisit celle-ci dans l'Agénois, et continua la croisade en pays orthodoxe².

Alors tous les seigneurs des Pyrénées se déclarèrent ouvertement pour Raymond. Les comtes de Foix, de Béarn, de Comminges l'aiderent à forcer Simon de lever le siège de Toulouse. Le comte de Foix faillit l'accabler à Castelnaudary, mais les troupes plus exercées de Montfort ressaisirent la victoire. Ces petits princes étaient encouragés en voyant les grands souverains avouer plus ou moins ouvertement l'intérêt qu'ils portaient à Raymond. Le sénéchal du roi d'Angleterre, Savary de Mauléon, était avec les

où l'on était, on ne les avait pas suffisamment fixés en terre. Le comte, voyant que cela entraînerait un grand retard, ordonna qu'on égorgeât les autres; et les pèlerins, recevant cet ordre avec la plus grande avidité, les eurent bientôt tous massacrés en ce même lieu. La dame du château, qui était sœur d'Aimery et hérétique exécrable, fut, par l'ordre du comte, jetée dans un puits que l'on combla de pierres; ensuite nos pèlerins rassemblèrent les innombrables hérétiques que contenait le château, et les brûlèrent vifs avec une joie extrême.»

1. Chron. Langued.

2. « Cependant ils trouvèrent au château de Maurillac sept Vaudois, « les brûlèrent, dit Pierre de Vaux-Cernay,

troupes d'Aragon et de Foix à Castelnaudary³. Malheureusement, le roi d'Angleterre n'osait pas agir directement. Le roi d'Aragon était obligé de joindre toutes ses forces à celles des autres princes d'Espagne pour repousser la terrible invasion des Almohades, qui s'avançaient au nombre de trois ou quatre cent mille. On sait avec quelle gloire les Espagnols forcèrent, à las Navas de Tolosa, les chaînes dont les musulmans avaient essayé de se fortifier. Cette victoire est une ère nouvelle pour l'Espagne; elle n'a plus à défendre l'Europe contre l'Afrique; la lutte des races et des religions est terminée (16 juillet 1212).

Les réclamations du roi d'Aragon en faveur de son beau-frère semblaient alors avoir quelque poids. Le pape fut un instant ébranlé⁴. Le roi de France ne cacha point l'intérêt que lui inspirait Raymond. Mais le pape ayant été confirmé dans ses premières idées par ceux qui profitaient de la croisade, le roi d'Aragon sentit qu'il fallait recourir à la force et envoya défier Simon. Celui-ci, toujours humble et prudent autant que fort, fit demander d'abord au roi s'il était bien vrai qu'il l'eût défié, et en quoi, lui vassal fidèle de la couronne d'Aragon, il avait pu démériter de son suzerain. En même temps il se tenait prêt. Il avait peu de monde, et presque tout le peuple était pour ses adversaires. Mais les hommes de Montfort étaient des chevaliers pesamment armés et comme invulnérables, ou bien des mercenaires d'un courage éprouvé et qui avaient vieilli dans cette guerre. Don Pedro avait force milices des villes, et quelques corps de cavalerie légère, habituée à voltiger comme les Maures. La différence morale des deux armées était plus forte encore. Ceux de Montfort étaient confessés, administrés, et avaient baisé les reliques. Pour don Pedro, tous les historiens, son fils lui-même, nous le représentent comme occupé de toute autre pensée.

Un prêtre vint dire au comte : « Vous avez bien peu de compagnons en comparaison de

avec une joie indicible. » — A Lavaur, ils avaient brûlé d'innombrables hérétiques *avec une joie extrême.* »

3. Jean lui-même s'opposa formellement au siège de Marmande, et menaça d'attaquer les croisés.

4. « Il reprocha à Montfort « d'étendre des mains avides jusque sur celles des terres de Raimond qui n'étaient nullement infectées d'hérésie, et de ne lui avoir guère laissé que Montauban et Toulouse... » Don Pedro se plaignait qu'on envahit injustement les possessions de ses vasseaux les comtes de Foix, de Comminges et de Béarn, et que Montfort lui vint enlever ses propres terres tandis qu'il combattait les Sarrasins. Epist. Innoc. III, 708-10.

vos adversaires, parmi lesquels est le roi d'Aragon, fort habile et fort expérimenté dans la guerre, suivi de ses comtes et d'une armée nombreuse, et la partie ne serait pas égale pour si peu de monde contre le roi et une telle multitude. » A ces mots, le comte tira une lettre de sa bourse, et dit : « Lisez cette lettre. » Le prêtre y trouva que le roi d'Aragon saluait l'épouse d'un noble du diocèse de Toulouse, lui disant que c'était pour l'amour d'elle qu'il venait chasser les Français de sa terre, et d'autres douceurs encore. Le prêtre ayant lu, répondit : « Que voulez-vous donc dire par là ? — Ce que je veux dire ? reprit Montfort. Que Dieu m'aide autant que je crains peu un roi qui vient traverser les desseins de Dieu pour l'amour d'une femme. »

Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ces circonstances, Montfort s'étant trouvé en présence des ennemis à Muret, près Toulouse, il feignit de vouloir éluder le combat, se détourna, puis, tombant sur eux de tout le poids de sa lourde cavalerie, il les dispersa, et en tua, dit-on, plus de quinze mille ; il n'avait perdu que huit hommes et un seul chevalier. Plusieurs des partisans de Montfort s'étaient entendus pour attaquer uniquement le roi d'Aragon. L'un prit d'abord pour lui un des siens auquel il avait fait porter ses armes ; puis il dit : « Le roi est pourtant meilleur chevalier. » Don Pedro s'élança alors et dit : « Ce n'est pas le roi, le voici. » A l'instant ils le percèrent de coups.

Ce prince laissa une longue et chère mémoire. Brillant trombadour, époux léger ; mais qui aurait eu le cœur de s'en souvenir ? Quand Montfort le vit couché par terre et reconnaissable à sa grande taille, le farouche général du Saint-Esprit ne put retenir une larme.

L'Église semblait avoir vaincu dans le midi de la France comme dans l'empire grec. Restaient ses ennemis du Nord, les hérétiques de Flandre, l'excommunié Jean, et l'anti-César Othon.

Depuis cinq ans (1208-1213), l'Angleterre n'avait plus de relations avec le saint-siège ; la séparation semblait accomplie déjà, comme au xvi^e siècle. Innocent avait poussé Jean à l'extrémité, et lancé contre lui un nouveau Thomas Becket. En 1208, précisément à l'époque où le pontife commençait la croisade du Midi, il en fit une sous forme moins belliqueuse contre le roi d'Angleterre, en portant un de ses ennemis à la primatie. L'archevêque de Kenterbury, chef de l'Église anglicane, était, en outre, comme nous l'avons vu, un personnage politique. C'était, bien

plus que les comtes et les lieutenants du roi, le chef de la Kentie, de ces comtés méridionaux de l'Angleterre qui en formaient la partie la moins gouvernable, la plus fidèle au vieil esprit breton et saxon. Rien n'était plus important pour le roi que de mettre dans une telle place un homme à lui ; il y faisait nommer par les prélats, par son Église normande. Mais les moines du couvent de Saint-Augustin à Kenterbury réclamaient toujours cette élection comme un droit imprescriptible de leur maison, métropole primitive du christianisme anglais.

Innocent profita de ce conflit. Il se déclara pour les moines ; puis, ceux-ci n'étant pas d'accord entre eux, il annula les premières élections, et, sans attendre l'autorisation du roi qu'il avait fait demander, il fit élire, par les délégués des moines à Rome et sous ses yeux, un ennemi personnel de Jean. C'était un savant ecclésiastique, d'origine saxonne comme Becket ; son nom de Langton l'indique assez. Il avait été professeur à l'Université de Paris, puis chancelier de cette Université. Il nous reste de lui des vers galants adressés à la Vierge Marie. Jean n'apprit pas plus tôt la consécration de l'archevêque qu'il chassa d'Angleterre les moines de Kenterbury, mit la main sur leurs biens, et jura que, si le pape lançait contre lui l'interdit, il confisquerait le bien de tout le clergé, et couperait le nez et les oreilles à tous les Romains qu'il trouverait dans sa terre. L'interdit vint, et l'excommunication aussi. Mais il ne se trouva personne qui osât en donner signification au roi. *Effecti sunt quasi canes muti, non audentes latrare.* On se disait tout bas la terrible nouvelle ; mais personne n'osait ni la promulguer, ni s'y conformer. L'archidiacre Geoffroi s'étant démis de l'échiquier, Jean le fit périr sous une chape de plomb. De crainte d'être abandonné de ses barons, il avait exigé d'eux des otages. Ils n'osèrent pas refuser de communier avec lui. Pour lui, il acceptait hardiment ce rôle d'adversaire de l'Église ; il récompensa un prêtre qui avait prêché au peuple que le roi était le fléau de Dieu, qu'il fallait l'endurer comme le ministre de la colère divine. Cet endurcissement et cette sécurité de Jean faisaient trembler, il semblait s'y complaire. Il mangeait à son aise les biens ecclésiastiques, violait les filles nobles, achetait des soldats, et se moquait de tout. De l'argent, il en prenait tant qu'il voulait aux prêtres, aux villes, aux Juifs ; il enfermait ceux-ci quand ils refusaient de financer, et leur arrachait les dents une à une. Il jouit cinq ans de la

colère de Dieu. Le serment de Jean c'était : Par Dieu et ses dents ! *Per dentes Dei* !... C'était le dernier terme de cet esprit satanique que nous avons remarqué dans les rois d'Angleterre, dans les violences furieuses de Guillaume le Roux et du Cœur de Lion, dans le meurtre de Becket, dans les guerres parricides de cette famille. *Mal, sois mon bien* !...

Il n'avait rien à craindre tant que la France et l'Europe étaient tournées tout entières vers la croisade des Albigeois. Mais à mesure que le succès de Montfort fut décidé, son danger augmenta¹. Cette terreur, cette vie sans Dieu, où les prêtres officiaient sous peine de mort, on sentait qu'elle ne pouvait durer. Quand, plus tard, Henri VIII sépara l'Angleterre du pape, c'est qu'il se fit pape lui-même. La chose n'était pas faisable au XIII^e siècle ; Jean n'essaya pas. En 1212, Innocent III, rassuré du côté du Midi, prêcha la croisade contre Jean, et chargea le roi de France d'exécuter la sentence apostolique. Une flotte, une armée immense furent assemblées par Philippe. De son côté, Jean réunit, dit-on, à Douvres, jusqu'à soixante mille hommes. Mais, dans cette multitude, il n'y avait guère de gens sur qui il pût compter. Le légat du pape, qui avait passé le détroit, lui fit comprendre son péril ; la cour de Rome voulait abaisser Jean, mais non pas donner l'Angleterre au roi de France. Il se soumit et fit hommage au pape, s'engageant de lui payer un tribut de mille marcs sterling d'or². La cérémonie de l'hommage féodal n'avait rien de honteux. Les rois étaient souvent vassaux de seigneurs peu puissants, pour quelques terres qu'ils tenaient d'eux en fief. Le roi d'Angleterre avait toujours été le vassal du roi de France pour la Normandie ou l'Aquitaine. Henri II avait fait hommage de l'Angleterre à Alexandre III, et Richard à l'Empereur. Mais les temps avaient changé. Les bârons affectèrent de

croire leur roi dégradé par sa soumission aux prêtres. Lui-même cacha à peine sa fureur. Un ermite avait prédit qu'à l'Ascension Jean ne serait plus roi ; il voulut prouver qu'il l'était encore, et fit traîner le prophète à la queue d'un cheval, qui le mit en pièces.

Philippe-Auguste eût peut-être envahi l'Angleterre, malgré les défenses du légat, si le comte de Flandre ne l'eût abandonné. La Flandre et l'Angleterre avaient eu, de bonne heure, des liaisons commerciales ; les ouvriers flamands avaient besoin des laines anglaises. Le légat encouragea Philippe à tourner cette grande armée contre les Flamands. Les tisserands de Gand et de Bruges n'avaient guère meilleure réputation d'orthodoxie que les Albigeois du Languedoc. Philippe envahit en effet la Flandre, et la ravagea cruellement. Dam fut pillée, Cassel, Ypres, Bruges, Gand, rançonnées. Les Français assiégeaient cette dernière ville lorsqu'ils apprirent que la flotte de Jean bloquait la leur. Ils ne purent la soustraire à l'ennemi qu'en la brûlant eux-mêmes, et se vengèrent en incendiant les villes de Dam et de Lille³.

Cet hiver même, Jean tenta un effort désespéré. Son beau-frère, le comte de Toulouse, venait de perdre toutes ses espérances avec la bataille de Muret et la mort du roi d'Aragon (12 septembre 1213). Celui d'Angleterre dut se repentir d'avoir laissé écraser les Albigeois, qui auraient été ses meilleurs alliés. Il en chercha d'autres en Espagne, en Afrique ; il s'adressa, dit-on, aux mahométans, au chef même des Almohades⁴, aimant mieux se damner et se donner au diable qu'à l'Église.

Cependant il achetait une nouvelle armée (la sienne l'avait encore abandonné à la dernière campagne) ; il envoyait des subsides à son neveu Othon, et soulevait tous les princes de la Belgique. Au cœur de l'hiver

1. Son père jurait : « Par les yeux de Dieu ! »

2. « Evil, be thou my good. » Milton. — Je regrette que Shakespeare n'ait pas osé donner une seconde partie de *Jean*.

3. Le roi d'Angleterre était l'ennemi personnel des Montfort ; le grand-père de Simon, comte de Leicester, avait osé mettre la main sur Henri II. Le frère utérin de Simon, l'un des plus vaillants chevaliers qui combattirent à la bataille de Muret, était ce Guillaume des Barres, homme d'une force prodigieuse, qui, en Sicile, lutta devant les deux armées contre Richard Cœur de Lion, et lui donna l'humiliation d'avoir trouvé son égal. — Le second fils de Simon de Montfort doit, comme nous l'avons dit, poursuivre, au nom des communes anglaises, la lutte de sa famille contre les fils de Jean. Celui-ci n'osa pas envoyer des troupes à Raymond, son beau-frère, mais il témoigna la plus grande colère à ceux

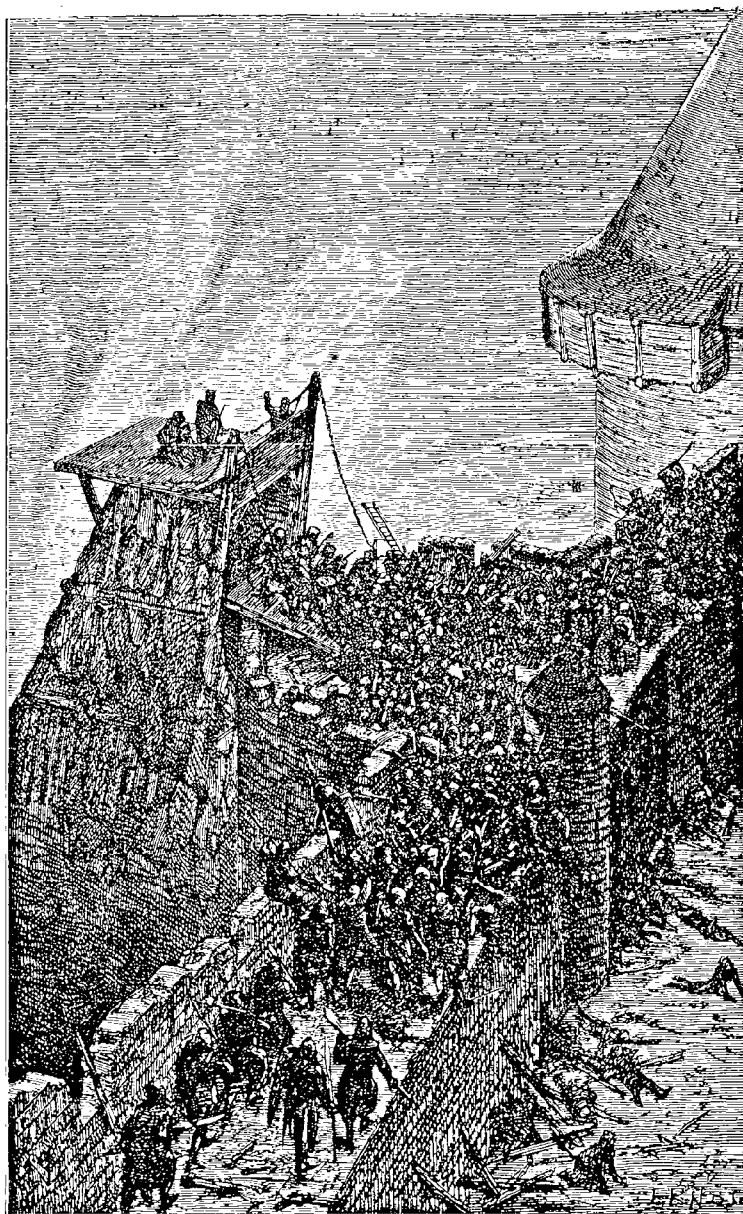
de ses barons qui se joignaient à Montfort ; lorsqu'il vint en Guienne, ils quittèrent tous l'armée des croisés. Des seigneurs de la cour de Jean défendirent, contre Montfort, Castelnaudary et Marmande.

4. Rymer, t. I, p. 111 : « Johannes Dei gratia rex Angliæ... libero concedimus Deo et SS. Apostolis, etc., ac domino nostro papæ Innocentio ejusque catholicis successoribus totum regnum Angliæ, et totum regnum Hiberniæ, etc..., illa tanquam feodatariorum recipientes... Ecclesia romana mille marcas sterlingorum percipiat annuatim. etc. »

Matth. Paris, p. 271 : « Tu Johannes lugubris memoriæ pro futuris sæculis, ut terra tua, ab antiquo libera, ancillaret, excogitasti, factus de Rege liberrimo ributaris, firmarius et vassallus servitutis. »

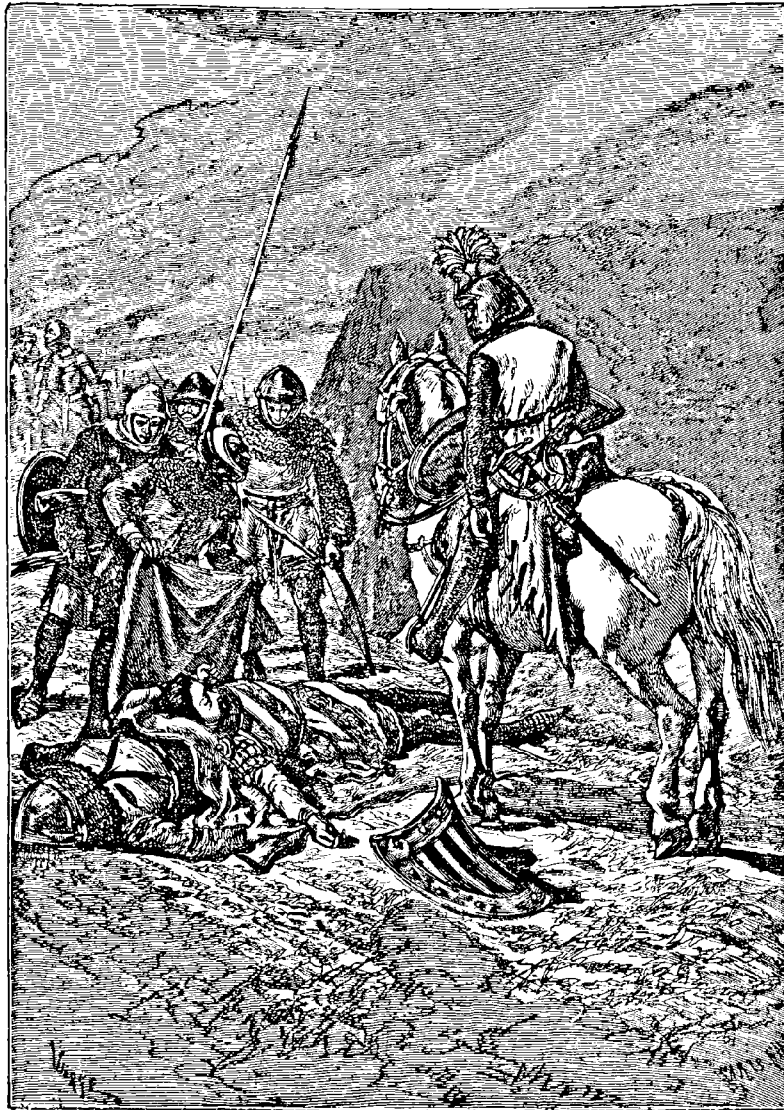
5. Où pourtant on parlait français.

6. Matth. Paris.

SIÈGE D'UNE PLACE FORTE AU XIII^e SIÈCLE. (P. 348.)

(vers le 15 février 1214), il passa la mer et débarqua à la Rochelle. Il devait attaquer Philippe par le Midi, tandis que les Allemands et les Flamands tomberaient sur lui du côté du Nord. Le moment était bien choisi; les Poitevins, déjà las du joug de la France, vinrent en foule se ranger autour de Jean. D'autre part, les seigneurs du Nord étaient alarmés des progrès de la puissance du roi. Le comte de Boulogne avait été dépouillé par lui des cinq comtés qu'il possédait. Le comte de Flandre redemandait en

vain Aire et Saint-Omer. La dernière campagne avait porté au comble la haine des Flamands contre les Français. Les comtes de Limbourg, de Hollande, de Louvain étaient entrés dans cette ligue, quoique le dernier fût gendre de Philippe. Il y avait encore Hugues de Boves, le plus célèbre des chefs de routiers; enfin, le pauvre empereur de Brunswick, qui n'était lui-même qu'un routier au service de son oncle, le roi d'Angleterre. On prétend que les confédérés ne voulaient rien moins que diviser la France.



« Le farouche général du Saint-Esprit ne put retenir une larme. » (P. 350.)

Le comte de Flandre eût eu Paris ; celui de Boulogne, Péronne et le Vermandois. Ils auraient donné les biens ecclésiastiques aux gens de guerre, à l'imitation de Jean ¹.

La bataille de Bouvines, si fameuse et si nationale, ne semble pas avoir été une action fort considérable.

Il est probable que chaque armée ne passait pas quinze ou vingt mille hommes. Philippe, ayant envoyé contre Jean la meilleure partie de ses chevaliers, avait composé en partie son armée, qu'il conduisait lui-même, des milices de Picardie. Les Belges laissè-

rent Philippe dévaster les terres *royalement* ² pendant un mois. Il allait s'en retourner sans avoir vu l'ennemi, lorsqu'il le rencontra entre Lille et Tournai, près du pont de Bouvines (27 août 1214). Les détails de la bataille nous ont été transmis par un témoin oculaire, Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste, qui se tenait derrière lui pendant la bataille. Malheureusement ce récit, évidemment altéré par la flatterie, l'est bien plus encore par la servilité classique avec laquelle l'historien-poète se croit obligé de calquer sa Philippide sur

1. Othon avait déclaré qu'un archevêque ne devait avoir que douze chevanx, un évêque six, un abbé trois.

2. Guillaume le Breton.

l'Enéide de Virgile. Il faut, à toute force, que Philippe soit Énée et l'empereur Turnus. Tout ce qu'on peut adopter comme certain, c'est que nos milices furent d'abord mises en désordre, que les chevaliers firent plusieurs charges, que dans l'une le roi de France courut risque de la vie; il fut tiré à terre par des fantassins armés de crochets. L'empereur Othon eut son cheval blessé par Guillaume des Barres, ce frère de Simon de Montfort, l'adversaire de Richard Cœur de Lion, et fut emporté dans la déroute des siens. La gloire du courage, mais non pas la victoire, resta aux routiers brabançons; ces vieux soldats, au nombre de cinq cents, ne voulurent pas se rendre aux Français, et se firent plutôt tuer. Les chevaliers s'obstinèrent moins; ils furent pris en grand nombre; sous ces lourdes armures, un homme démonté était pris sans remède. Cinq comtes tombèrent entre les mains de Philippe-Auguste : ceux de Flandre, de Boulogne, de Salisbury, de Tecklembourg et de Dortmund. Les deux premiers, n'étant point rachetés par leurs, restèrent prisonniers de Philippe. Il donna d'autres prisonniers à rançonner aux milices des communes qui avaient pris part au combat.

Jean ne fut pas plus heureux dans le Midi qu'Othon dans le Nord; il eut d'abord de rapides succès sur la Loire; il prit Saint-Florent, Ancenis, Angers. Mais, à peine les deux armées furent en présence, qu'une terreur panique leur fit tourner le dos en même temps. Jean perdit plus vite qu'il n'avait gagné. Les Aquitains firent à Louis¹ tout aussi bon accueil qu'ils avaient fait à Jean; il se tint heureux que le pape lui obtint une trêve pour soixante mille marcs d'argent, et il repassa en Angleterre, vaincu, ruiné, sans ressource. L'occasion était belle pour les barons; ils la saisirent. Au mois de janvier 1215, et de nouveau le 15 juin, ils lui firent signer l'acte célèbre connu sous le nom de *Grande Charte*. L'archevêque de Kenterbury, Langton, ex-professeur de l'Université de Paris, prétendit que les libertés qu'on réclamait du roi n'étaient autres que les vieilles libertés anglaises, reconnues déjà par Henri Beauclerc par une charte semblable². Jean promettait : aux barons, de ne plus marier leurs filles et veuves malgré elles, de ne

plus ruiner les pupilles sous prétexte de tuelle féodale ou garde-noble; aux habitants des villes, de respecter leurs franchises; à tous les hommes libres, de leur permettre d'aller et venir comme ils voudraient; de ne plus emprisonner ni dépouiller personne arbitrairement; de ne point faire saisir le *contement* des pauvres gens (outils, ustensiles, etc.); de ne point lever, sans consentement du parlement des barons, l'escuage ou taxe de guerre (hors les trois cas prévus par les lois féodales); enfin, de ne plus faire prendre par ses officiers les denrées et les voitures nécessaires à sa maison. La cour royale des plaids communs ne devait plus suivre le roi, mais siéger au milieu de la cité, sous l'œil du peuple, à Westminster. Enfin, les juges, constables et baillis devaient être désormais des personnes versées dans la science des lois. Cet article seul transférait la puissance judiciaire aux scribes, aux clercs, aux légistes, aux hommes de condition inférieure. Ce que le roi accordait à ses tenanciers immédiats, ils devaient à leur tour l'accorder à leurs tenanciers inférieurs. Ainsi, pour la première fois, l'aristocratie sentait qu'elle ne pouvait affermir sa victoire sur le roi qu'en stipulant pour tous les hommes libres. Ce jour-là, l'ancienne opposition des vainqueurs et des vaincus, des fils des Normands et des fils des Saxons, disparut et s'effaça.

Quand on lui présenta cet acte, Jean s'écria : « Ils pourraient tout aussi bien me demander ma couronne³. » Il signa, et tomba ensuite dans un horrible accès de fureur, rongé par la paille et le bois, comme une bête enfermée qui mord ses barreaux. Dès que les barons furent dispersés, il fit publier par tout le continent que les aventuriers brabançons, flamands, normands, poitevins, gascons, qui voudraient du service, pouvaient venir en Angleterre et prendre les terres de ses rebelles⁴; il voulait refaire sur les Normands la conquête de Guillaume sur les Saxons. Il s'en présenta une foule. Les barons effrayés appelèrent les rois d'Écosse et de France. Le fils de celui-ci avait épousé Blanche de Castille, nièce de Jean. Mais cette princesse n'était pas l'héritière immédiate de son oncle, elle ne pouvait transmettre à son mari un droit qu'elle n'avait pas

1. Le fils de Philippe-Auguste, plus tard Louis VIII. (*N. de l'Ed.*)

2. Hallam soupçonne ici une fraude pieuse.

3. Il est dit dans la Grande Charte, que, si les ministres du roi la violent en quelque chose, il en sera référé au conseil des vingt-cinq barons. « Alors ceux-

ci, avec la communauté de toute la terre, nous molesteront et poursuivront de toute façon : i. e. par la prise de nos châteaux, etc... » La consécration de la guerre civile, tel est le premier essai de garantie.

4. Mathieu Paris.

elle-même. Le pape intervenait d'ailleurs. Il trouvait que l'archevêque de Kenterbury avait été trop loin contre Jean. Il défendait au roi de France d'attaquer le roi d'Angleterre, vassal de l'Église. Le jeune Louis, fils de Philippe, feignant d'agir contre le gré de son père¹, n'en passa pas moins en Angleterre à la tête d'une armée. Tous les comtés de la Kentie, l'archevêque lui-même et la ville de Londres se déclarèrent pour les Français. Jean se trouva encore une fois abandonné, seul, exilé dans son propre royaume. Il fallut qu'il cherchât sa vie chaque jour dans le pillage, comme un chef de routiers. Le lendemain, il brûlait la maison où il avait passé la nuit. Il passa quelques mois dans l'île de Wight et y subsista de pirateries. Il portait cependant avec lui un trésor à l'aide duquel il comptait acheter encore des soldats. Cet argent périt au passage d'un fleuve. Alors il perdit tout espoir, prit la fièvre et mourut. C'était ce qui pouvait arriver de pis aux Français. Le fils de Jean, Henri III, était innocent des crimes de son père. Louis vit bientôt tous les Anglais ralliés contre lui, et se tint heureux de repasser en France, en renonçant à la couronne d'Angleterre².

Innocent III était mort trois mois avant le roi Jean (1226, 16 juillet, 19 octobre), aussi grand, aussi triomphant, que l'ennemi de l'Église était abaissé. Et pourtant cette fin victorieuse avait été triste. Que souhaitait-il donc ? Il avait écrasé Othon, et fait un empereur de son jeune Italien Frédéric II ; la

1. On assembla à Meulan la cour des Pairs. Louis dit à Philippe : « Monseigneur, je suis votre homme jige pour les fiefs que vous m'avez donnés en deçà de la mer ; mais, quant au royaume d'Angleterre, il ne vous appartient pas d'en décider... Je vous demande seulement de ne pas mettre obstacle à mes entreprises, car je suis déterminé à combattre jusqu'à la mort, s'il le faut, pour recouvrer l'héritage de ma femme. » Le roi déclara qu'il ne donnerait à son fils aucun appui.

2. A en croire les Anglais, il aurait même promis de rendre, à son avènement, les conquêtes de Philippe-Auguste.

3. Dans une chartre de l'an 1216, Montfort s'intitule : « Simon, providentia Dei dux Narbonæ, comes Tolosæ, et marchio Provincia, et Carcassonæ vicecomes, et dominus Montis-fortis. »

4. Chronique Lauguédocienne. « Quand le saint-père eut entendu tout ce que lui voulurent dire les uns et les autres, il jeta un grand soupir : puis, s'étant retiré en son particulier avec son conseil, lesdits seigneurs se retirèrent aussi en leur logis, attendant la réponse que leur voudrait faire le saint-père.

« Quand le saint-père se fut retiré, vinrent devers lui les prélats du parti du légat et du comte de Montfort, qui lui dirent et montrèrent que, s'il rendait à ceux qui étaient venus recourir à lui leurs terres et seigneuries et refusait de les croire eux-mêmes, il ne

mort des rois d'Aragon et d'Angleterre avait montré au monde ce que c'était de se jouer de l'Église : l'hérésie des Albigeois avait été noyée dans de tels flots de sang, qu'on cherchait en vain un aliment aux bûchers. Ce grand, ce terrible dominateur du monde et de la pensée, que lui manquait-il ?

Rien qu'une chose, la chose immense, infinie, à quoi rien ne supplée : son approbation, sa foi en soi. Sa confiance au principe de la persécution ne s'était peut-être pas ébranlée ; mais il lui arrivait par-dessus sa victoire un cri confus du sang versé, une plainte à voix basse, douce, modeste, et d'autant plus terrible. Quand on venait lui compter que son légat de Cîteaux avait égorgé en son nom vingt mille hommes dans Béziers, que l'évêque Folquet avait fait périr dix mille hommes dans Toulouse, était-il possible que, dans ces immenses exécutions, le glaive ne se fût point trompé ? Tant de villes en cendres, tant d'enfants punis des fautes de leurs pères, tant de péchés pour punir le péché ! Les exécuteurs avaient été bien payés : celui-ci était comte de Toulouse et marquis de Provence³, celui-là archevêque de Narbonne ; les autres, évêques. L'Église, qu'y avait-elle gagné ! Une exécration immense, et le pape un doute.

Ce fut surtout un an avant sa mort, en 1215, lorsque le comte de Toulouse, le comte de Foix et les autres seigneurs du Midi vinrent se jeter à ses pieds, lorsqu'il entendit les plaintes et qu'il vit les larmes ; alors il fut étrangement troublé. Il voulut, dit-on⁴,

fallait plus qu'homme du monde se mêlât des affaires de l'Église, ni fil rien pour elle. Quand tous les prélats eurent dit ceci, le saint-père prit un livre, et leur montra à tous comment, s'ils ne rendaient pas lesdites terres et seigneuries à ceux à qui on les avait ôtées, ce serait leur faire grandement tort, car il avait trouvé et trouvait le comte Ramon fort obéissant à l'Église et à ses commandements, ainsi que tous les autres qui étaient avec lui. « Pour laquelle raison, dit-il, je leur donne congé et licence de recouvrer leurs terres et seigneuries sur ceux qui les retiennent injustement. » Alors vous auriez vu lesdits prélats murmurer contre le saint-père et les princes, en telle sorte qu'on aurait dit qu'ils étaient plutôt gens désespérés qu'autrement, et le saint-père fut tout ébahi de se trouver en tel cas que les prélats fussent émus comme ils l'étaient contre lui.

« Quand le chantre de Lyon d'alors, qui était un des grands clercs que l'on connaît dans tout le monde, vit et ouït lesdits prélats murmurer en cette sorte contre le saint-père et les princes, il se leva, prit la parole contre les prélats, disant et montrant au saint-père que tout ce que les prélats disaient et avaient dit n'était autre chose sinon une grande malice et méchanceté combinées contre lesdits princes et seigneurs, et contre toute vérité ; — Car, seigneur, dit-il, tu sais bien, en ce qui touche le comte Ramon, qu'il t'a toujours été obéissant,

réparer, et ne le put pas. Ses agents ne lui permirent point une restitution qui les ruinait et les condamnait. Ce n'est pas impunément qu'on immole l'humanité à une idée. Le sang versé réclame dans votre propre cœur; il ébranle l'idole à laquelle vous avez sacrifié; elle vous manque au jour du doute,

et que c'est une vérité qu'il fut des premiers à mettre ses places en tes mains et ton pouvoir, ou celui de ton légat. Il a été aussi un des premiers qui se sont croisés; il a été au siège de Carcassonne contre son neveu le vicomte de Béziers, ce qu'il fit pour te montrer combien il t'était obéissant, bien que le vicomte fût son neveu, de laquelle chose aussi ont été faites des plaintes. C'est pourquoi il me semble, seigneur, que tu feras grand tort au comte Ramon, si tu ne lui rends et fais rendre ses terres, et tu en auras reproche de Dieu et du monde, et dorénavant, seigneur, il ne sera homme vivant qui se fie en toi ou en tes lettres, et qui y donne foi et créance, ce dont toute l'Eglise militante pourra encourir diffamation et reproche. C'est pourquoi je vous dis que vous, évêque de Toulouse, vous avez grand tort, et montrez bien par vos paroles que vous n'aimez pas le comte Ramon, non plus que le peuple dont vous êtes pasteur; car vous avez allumé un tel feu dans Toulouse que jamais il ne s'éteindra; vous avez été la cause principale de la mort de dix mille hommes, et en ferez périr encore autant, puisque, par vos fausses représentations, vous montrez bien persévérer en les mêmes torts; et par vous et votre conduite la cour de Rome a été tellement diffamée que par tout le monde il en est bruit et renommée; il me semble, seigneur, que, pour la convoitise d'un seul homme, tant de gens ne devraient pas être détruits ni dépouillés de leurs biens.»

« Le saint-père pensa donc un peu à son affaire; et quand il eut pensé, il dit : « Je vois bien et reconnais qu'il a été fait grand tort aux seigneurs et princes qui sont aussi venus devers moi; mais toutefois j'en suis innocent, et n'en savais rien; ce n'est pas par mon ordre qu'ont été faits ces torts, et je ne sais aucun gré à ceux qui les ont faits, car le comte Ramon s'est toujours venu rendre vers moi comme véritablement obéissant, ainsi que les princes qui sont avec lui. »

« Alors donc se leva debout l'archevêque de Narbonne. Il prit la parole et dit et montra au saint-père comment les princes n'étaient coupables d'aucune faute pour qu'on les dépouillât ainsi et qu'on fit ce que voulait l'évêque de Toulouse, « qui toujours, continua-t-il, nous a donné de très damnables conseils, et le fait encore à présent; car je vous jure la foi que je dois à la sainte Eglise, que le comte Ramon a toujours été obéissant à toi, saint-père, et à la sainte Eglise, ainsi que tous les autres seigneurs qui sont avec lui; et s'ils se sont révoltés contre ton légat et le comte de Montfort, ils n'ont pas eu tort; car le légat et le comte de Montfort leur ont ôté toutes leurs terres, ont tué et massacré de leurs gens sans nombre, et l'évêque de Toulouse ici présent est cause de tout le mal qui s'y fait, et tu peux bien connaître, seigneur, que les paroles dudit évêque n'ont pas de vraisemblance; car, si les choses étaient comme il le dit et le donne à entendre, le comte Ramon et les seigneurs qui l'accompagnent ne seraient venus vers toi, comme ils l'ont fait, et comme tu le vois... »

« Quand l'archevêque eut parlé, vint un grand clerc appelé maître Théodise, lequel dit et montra au saint-père tout le contraire de ce qui lui avait dit l'archevêque de Narbonne. « Tu sais bien, seigneur, lui dit-il, et es averti des très grandes peines que le comte de Montfort

elle chancelle, elle pâlit, elle échappe; la certitude qu'elle laisse, c'est celle du crime accompli par elle.

Les souhaits ou plutôt les remords d'un vieillard impuissant, s'ils furent exprimés, devaient rester stériles. Ce ne furent ni les Raymond, ni les Montfort qui recueillirent

et le légat ont prises nuit et jour avec grand danger de leur personne, pour réduire et changer le pays des princes dont on a parlé, lequel était tout plein d'hérétiques. Ainsi, seigneur, tu sais bien que le comte de Montfort et ton légat ont balayé et détruit lesdits hérétiques, et pris en leurs mains le pays; ce qu'ils ont fait avec grand travail et peine, ainsi que chacun le peut bien voir; et maintenant que ceux-ci viennent à toi, tu ne peux rien faire ni user de rigueur contre ton légat. Le comte de Montfort a bon droit et bonne cause pour prendre leurs terres; et si tu les lui ôtais maintenant, tu ferais grand tort, car nuit et jour le comte de Montfort se travaille pour l'Eglise et pour ses droits, ainsi qu'on te l'a dit. »

Le saint-père ayant ouï et écouté chacun des deux partis, répondit à maître Théodise et à ceux de sa compagnie, qu'il savait bien tout le contraire de leur dire, car il avait été bien informé que le légat détruisait les bons et les justes, et laissait les méchants sans punition, et grandes étaient les plaintes qui, chaque jour, lui venaient de toutes parts contre le légat et le comte de Montfort. Tous ceux donc qui tenaient le parti du légat et du comte de Montfort se réunirent et vinrent devant le saint-père lui dire et le prier qu'il voulût laisser au comte de Montfort, puisqu'il les avait conquis, les pays de Bigorre, Carcassonne, Toulouse, Agen, Quercy, Albigeois, Foix et Comminges, « Et s'il arrive, seigneur, lui dirent-ils, que tu veuilles ôter lesdits pays et terres, nous te jurons et promettons que tous nous t'aiderons et secourrons envers et contre tous. »

« Quand ils eurent ainsi parlé, le saint-père leur dit que, ni pour eux, ni pour aucune chose qu'ils lui eussent dite, il ne ferait rien de ce qu'ils voulaient, et qu'homme au monde ne serait dépouillé par lui; car, en pensant que la chose fût ainsi qu'ils le disaient, et que le comte Ramon eût fait tout ce qu'on a dit et exposé, il ne devrait pas pour cela perdre sa terre et son héritage; car Dieu a dit de sa bouche « que le père ne payerait pas l'iniquité du fils, ni le fils celle du père, » et il n'est homme qui ose soutenir et maintenir le contraire; d'un autre côté, il était bien informé que le comte de Montfort avait fait mourir à tort et sans cause le vicomte de Béziers pour avoir sa terre : « Car, ainsi que je l'ai reconnu, dit-il, jamais le vicomte de Béziers ne contribua à cette hérésie... Et je voudrais bien savoir entre vous autres, puisque vous prenez si fort parti pour le comte de Montfort, quel est celui qui voudra charger et inculper le vicomte, et me dire pourquoi le comte de Montfort l'a fait ainsi mourir, a ravagé sa terre et la lui a ôtée de cette sorte ? » Quand le saint-père eut ainsi parlé, tous ses prélats lui répondirent que, bon gré mal gré, que ce fût bien ou mal, le comte de Montfort garderait les terres et seigneuries, car ils l'aideraient à se défendre envers et contre tous, vu qu'il les avait bien et loyalement conquises.

« L'évêque d'Osma, voyant ceci, dit au saint-père : « Seigneur, ne t'embarrasse pas de leurs menaces, car je te le dis en vérité, l'évêque de Toulouse est un grand vantard, et leurs menaces n'empêcheront pas que le fils du comte Ramon ne recouvre sa terre sur le comte de Montfort. Il trouvera pour cela aide et secours, car il

le patrimoine du comte de Toulouse. L'héritier légitime ne le recouvra que pour le céder bientôt. L'usurpateur, avec tout son courage et sa prodigieuse vigueur d'âme, était vaincu dans le cœur, quand une pierre, lancée des murs de Toulouse, vint le délivrer de la vie (1218)¹. Son fils, Amaury de Mont-

est neveu du roi de France, et aussi de celui d'Angleterre et d'autres grands seigneurs et princes. C'est pourquoi il saura bien défendre son droit, quoiqu'il soit jeune. »

« Le saint-père répondit : « Seigneurs, ne vous inquiétez pas de l'enfant, car, si le comte de Montfort lui retient ses terres et seigneuries, je lui en donnerai d'autres avec quoi il reconquerra Toulouse, Agen et aussi Beaucaire; je lui donnerai en toute propriété le comté de Venaissin, qui a été à l'empereur, et s'il a pour lui Dieu et l'Église, et qu'il ne fasse tort à personne au monde, il aura assez de terres et seigneuries. » Le comte Ramon vint donc devers le saint-père avec tous les princes et seigneurs, pour avoir réponse sur leurs affaires et la requête que chacun avait faite au saint-père, et le comte Ramon lui dit et montra comment ils avaient demeuré un long temps en attendant la réponse de leur affaire et de la requête que chacun lui avait faite. Le saint-père dit donc au comte Ramon que pour le moment il ne pouvait rien faire pour eux, mais qu'il s'en retournerait et lui laissât son fils, et quand le comte de Ramon eut ouï la réponse du saint-père, il prit congé de lui et lui laissa son fils; et le saint-père lui donna sa bénédiction. Le comte Ramon sortit de Rome avec une partie de ses gens, et laissa les autres à son fils, et entre autres y demeura le comte de Foix, pour demander sa terre et voir s'il la pourrait recouvrer; et le comte Ramon s'en alla droit à Viterbe pour attendre son fils et les autres qui étaient avec lui, comme on l'a dit.

« Tout ceci fait, le comte de Foix se retira devers le saint-père pour savoir si la terre lui reviendrait ou non; et lorsque le saint-père eut vu le comte de Foix, il lui rendit ses terres et seigneuries, lui bailla ses lettres comme il était nécessaire en telle occasion, dont le comte de Foix fut grandement joyeux et allègre, et remercia grandement le saint-père, lequel lui donna sa bénédiction et absolution de toutes choses jusqu'au jour présent. Quand l'affaire du comte de Foix fut finie, il partit de Rome, tira droit à Viterbe devers le comte Ramon, et lui conta toute son affaire, comme il avait eu son absolution, et comment aussi le saint-père lui avait rendu sa terre et seigneurie; il lui montra ses lettres, dont le comte Ramon fut grandement joyeux et allègre; ils partirent donc de Viterbe, et vinrent droit à Gênes, où ils attendirent le fils du comte Ramon.

« Or, l'histoire dit qu'après tout ceci, et lorsque le fils du comte Ramon eut demeuré à Rome l'espace de quatre jours, il se retira un jour devers le saint-père avec ses barons et ses seigneurs qui étaient de sa compagnie. Quand il fut arrivé, après salutation faite par l'enfant au saint-père, ainsi qu'il le savait bien faire, car l'enfant était sage et bien morigéné, il demanda congé au saint-père de s'en retourner, puisqu'il ne pouvait avoir d'autre réponse; et quand le saint-père eut entendu et écouté tout ce que l'enfant lui voulut dire et montrer, il le prit par la main, le fit asseoir à côté de lui, et se prit à lui dire : « Fils, écoute, que je te parle, et ce que je veux te dire, si tu le fais, jamais tu ne fauldras en rien.

« Premièrement, que tu aimes Dieu et le serves, et ne prennes rien du bien d'autrui : le tien, si quelqu'un

fort, céda au roi de France ses droits sur le Languedoc; tout le Midi, sauf quelques villes libres, se jeta dans les bras de Philippe-Auguste². En 1222, le légat lui-même et les évêques du Midi le suppliaient à genoux d'accepter l'hommage de Montfort. C'est qu'en effet les vainqueurs ne savaient

veut te l'ôter, défends-le, en quoi faisant tu auras beaucoup de terres et seigneuries; et afin que tu ne demeures pas sans terres ni seigneuries, je te donne le comté de Venaissin avec toute ses appartenances, la Provence et Beaucaire, pour servir à ton entretien, jusqu'à ce que la sainte Église ait assemblé son concile. Ainsi tu pourras revenir deçà les monts pour avoir droit et raison de ce que tu demandes contre le comte de Montfort. »

« L'enfant remercia donc le saint-père de ce qu'il lui avait donné, et lui dit : « Seigneur, si je puis recouvrer ma terre sur le comte de Montfort et ceux qui la retiennent, je te prie, seigneur, que tu ne me saches pas mauvais gré, et ne sois pas courroucé contre moi. » Le saint-père lui répondit : « Quoi que tu fasses, Dieu te permet de bien commencer et mieux achever. »

Nous avons copié mot pour mot une ancienne chronique qui n'est qu'une traduction du Poème des Albigeois, sans oublier pourtant que la poésie est fiction, sans fermer les yeux sur ce que présente d'improbable la supposition du poète, qui prête au pape l'intention de défaire tout ce qu'il a fait avec tant de peine et une si grande effusion de sang.

Les actes d'Innocent III donnèrent une idée toute contraire. On peut lire surtout les deux lettres, jusqu'ici inédites (*Archives. Trésor des chartes*, reg. J. XII-18, folio 32, et cart. J. 430), aux évêques et barons du Midi. Il y manifeste la joie la plus vive pour les résultats de la croisade et l'extermination de l'hérésie; bien loin d'encourager le jeune Raymond VII à reprendre son patrimoine, il enjoint aux barons de rester fidèles à Simon de Montfort.

1. Guill. de Pod. Laur. : « Le comte était malade de fatigue et d'ennui, ruiné par tant de dépenses et épuisé, et ne pouvait guère supporter l'aiguillon dont le légat le pressait sans relâche pour son insouciance et sa mollesse; aussi pria-t-il, dit-on, le Seigneur de remédier à ses maux par le repos de la mort. La veille de saint Jean-Baptiste, une pierre lancée par un mangonot lui tomba sur la tête, et il expira sur la place.

2. Raymond VII écrit à Philippe-Auguste (juillet 1222) : « Ad vos, domine, sicut ad meum unicum et principale recurro refugium... humiliter vos deprecans et exorans quatenus mei misereri velitis. » Preuves de l'histoire du Languedoc., III, 275. — (Décembre 1222.). « Cum... Amalricus supplicaverit nobis et dignemini juxta beneplacitum vestrum, terram accipere vobis et hæredibus vestris in perpetuum, quam tenuit vel tenere debuit, ipse, vel pater suus in partibus Albigenibus et sibi vicinis, gaudemus super hoc, desiderantes Ecclesiam et terram illam sub umbra vestris nominis gubernari et rogantes affectuose quantum possumus, quatenus celsæ majestatis vestre regia potestas, intuitu regis regum, et pro honore sanctæ matris Ecclesiæ ac regni vestri, terram prædictam ad oblationem et resignationem dicti comitis recipiatis; et invenietis nos et cæteros prælatos paratos vires nostras effundere in hoc negotio pro vobis, et expendere quid juid ecclesiæ in partibus illis habet, vel est habitura. » Preuv. de l'Hist. du Langued., III, 276. — (1223.) « Dum dudum et diu soli sederemus in Biterris civitate, singu-

plus que faire de leur conquête et doutaient de s'y maintenir. Les quatre cent trente fiefs que Simon de Montfort avait donnés pour être régis selon la coutume de Paris pouvaient être arrachés aux nouveaux possesseurs s'ils ne s'assuraient un puissant protecteur. Les vaincus, qui avaient vu en plusieurs occasions le roi de France opposé au pape, espéraient de lui un peu plus d'équité et de douceur.

Si nous jetons à cette époque un regard sur l'Europe entière, nous découvrirons dans tous les États une faiblesse, une inconséquence de principe et de situation qui devaient tourner au profit du roi de France.

Avant l'effroyable guerre qui amena la catastrophe du Midi, don Pedro et Raymond V avaient été ennemis des libertés municipales de Toulouse et de l'Aragon. Le roi d'Aragon avait voulu être couronné des mains du pape, et lui rendre hommage pour être moins dépendant des siens. Le comte de Toulouse, Raymond V, avait sollicité lui-même les rois de France et d'Angleterre de faire une croisade contre les libertés religieuses et politiques de la cité de Toulouse, représentant du principe municipal qui gênait son pouvoir. Le roi d'Angleterre continuait contre Kenterbury, contre ses barons, la lutte d'Henri II. Enfin, l'empereur Othon de Brunswick, fils d'Henri le Lion, sorti d'une famille toute

guelfe, tout ennemi des empereurs, mais Anglais par sa mère, élevé à la cour d'Angleterre, près de ses oncles, Richard et Jean, se souvint de sa mère plus que de son père, tourna des Guelfes aux Gibelins, tandis que la maison gibeline des princes de Souabe était relevée par les papes, par Innocent III, tuteur du jeune Frédéric II. Othon, abandonné des Guelfes, abandonné des Gibelins, se trouvait renfermé dans ses États de Brunswick, et recevait une solde de son oncle Jean pour combattre l'Église et Philippe-Auguste, qui le défit à Bouvines. Telle était l'immense contradiction de l'Europe. Les princes étaient contre les libertés municipales pour les libertés religieuses. L'empereur était guelfe, et le pape gibelin. Le pape, en attaquant les rois sous le rapport religieux, les soutenait contre les peuples sous le rapport politique. Il sacra le roi d'Aragon, il annula la grande charte, et blâma l'archevêque de Kenterbury, de même qu'Alexandre III avait abandonné Becket. Le pape renonçait ainsi à son ancien rôle de défenseur des libertés politiques et religieuses. Le roi de France, au contraire, sanctionnait à cette époque une foule de chartes communales. Il prenait part à la croisade du Midi, mais seulement autant qu'il fallait pour constater sa foi. Lui seul, en Europe, avait une position forte et simple; à lui seul était l'avenir.

lis momentis mortem expectantes, optataque nobis fuit in desiderio, vita nobis existente in supplicium, hostibus fidei et pacis undique gladios suos in capita nostra exerentibus, ecce, rex reverende, intravit kal. Maii cursor ad nos, qui... nuntiavit nobis verbum bonum, verbum consolationis, et totius miseriæ nostræ allevationis, quod videlicet placet celsitudinis vestræ magnificentiæ, convocatis prælatis et baronibus regni vestri apud Melodunum, ad tractandum super remedio et succursu terræ, quæ facta est in horrendam desolationem et in sibilum sempiternum, nisi Dominus minis-

terio regiæ dexteræ vestræ citius succurratur, super quo, tanto mœrore scaldi, tanta lugubratione defecti respirantes, gratias primum, elevatis oculis ac manibus in cœlum, referimus altissimo, in cuius manu corda regum consistunt, scientes hoc divinitus vobis esse inspiratum, etc... Flexis itaque genibus, reverendissime Rex, lacrymis in torrentem deductis, et singultibus lacertatis, regiæ supplicamus majestati quatinus vobis inspiratæ gratiæ Dei non deesse velit... quod universalis Ecclesiæ imminet subversio in regno vestro, nisi vos occurratis et succurratis, etc... » Idib., 278.





CHAPITRE VIII

Première moitié du xiii^e siècle. Mysticisme. Louis IX. Sainteté du roi de France.

Cette lutte immense dont nous avons présenté le tableau dans le chapitre précédent, s'est terminée, ce semble, à l'avantage du pape. Il a triomphé partout, et de l'Empereur, et du roi Jean, et des Albigeois hérétiques, et des Grecs schismatiques. L'Angleterre et Naples sont devenues deux fiefs du saint-siège, et la mort tragique du roi d'Aragon a été un grand enseignement pour tous les rois. Cependant, ces succès divers ont si peu fortifié le pape, que nous le verrons, au milieu du xiii^e siècle, abandonné d'une grande partie de l'Europe, mendiant à Lyon la protection française; au commencement du siècle suivant, outragé, battu, souffleté par son bon ami le roi de France, obligé enfin de venir se mettre sous sa main à Avignon. C'est au profit de la France qu'auront succombé les vaincus et les vainqueurs, les ennemis de l'Église et l'Église elle-même.

Comment expliquer cette décadence précipitée d'Innocent III à Boniface VIII, une telle chute après une telle victoire? D'abord, c'est que la victoire a été plus apparente que réelle. Le fer est impuissant contre la pensée; c'est plutôt sa nature, à cette plante

vivace, de croître sous le fer, de germer et fleurir sous l'acier. Combien plus, si le glaive se trouve dans la main qui devait le moins user du glaive, si c'est la main pacifique, la main du prêtre; si l'agneau mord et déchire, si le père assassine!... L'Église perdant ainsi son caractère de sainteté, ce caractère va tout à l'heure passer à un laïque, à un roi, au roi de France. Les peuples vont transporter leur respect au sacerdoce laïque, à la royauté. Le pieux Louis IX porte ainsi, à son insu, un coup terrible à l'Église.

Les remèdes mêmes sont devenus des maux. Le pape n'a vaincu le mysticisme indépendant qu'en ouvrant lui-même de grandes écoles de mysticisme: je parle des ordres mendiants. C'est combattre le mal par le mal même; c'est entreprendre la chose difficile et contradictoire entre toutes, vouloir régler l'inspiration, déterminer l'illumination, constituer le délire! On ne joue pas ainsi avec la liberté, c'est une lame à deux tranchants, qui blesse celui qui croit la tenir et veut s'en faire un instrument.

Les ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, sur lesquels le pape essaya de sou-

tenir l'Église en ruine, eurent une mission commune : la prédication. Le premier âge des monastères, l'âge du travail et de la culture, où les bénédictins avaient défriché la terre et l'esprit des barbares, cet âge était passé. Celui des prédicateurs de la croisade, des moines de Cîteaux et de Clairvaux, avait fini avec la croisade. Au temps de Grégoire VII, l'Église avait déjà été sauvée par les moines auxiliaires de la papauté. Mais les moines sédentaires et reclus ne servaient plus guère, lorsque les hérétiques couraient le monde pour répandre leurs doctrines. Contre de tels prédicateurs, l'Église eut ses *prêcheurs*, c'est le nom même de l'ordre de Saint-Dominique. Le monde venant moins à elle, elle alla à lui¹. Le tiers ordre de Saint-Dominique et de Saint-François reçut une foule d'hommes qui ne pouvaient quitter le siècle, et cherchaient à accorder les devoirs du monde et la perfection monastique. Saint Louis et sa mère appartenaient au tiers ordre de Saint-François.

Telle fut l'influence commune des deux ordres. Toutefois, ils eurent, dans cette ressemblance, un caractère divers. Celui de Saint-Dominique, fondé par un esprit austère, par un gentilhomme espagnol, né sous l'inspiration sanguinaire de Cîteaux, au milieu de la croisade de Languedoc, s'arrêta de bonne heure dans la carrière mystique et n'eut ni la fougue ni les écarts de saint François. Il fut le principal auxiliaire des papes jusqu'à la fondation des jésuites. Les dominicains furent chargés de régler et de réprimer. Ils eurent l'inquisition et l'enseignement de la théologie dans l'enceinte même du palais pontifical². Pendant que les franciscains couraient le monde dans le dévergondage de l'inspiration, tombant, se relevant de l'obéissance à la liberté, de l'hérésie à l'orthodoxie, embrassant le monde et l'agitant des transports de l'amour mystique, le sombre esprit de saint Dominique s'enferma au sacré palais de Latran, aux voûtes granitiques de l'Escurial³.

L'ordre de Saint-François fut moins em-

barrassé; il se lança tête baissée dans l'amour de Dieu⁴; il s'écria, comme plus tard Luther : « Périssent la loi, vive la grâce ! » Le fondateur de cet ordre vagabond fut un marchand ou colporteur d'Assise. On appelait cet Italien *François*, parce qu'en effet il ne parlait guère que *français*. C'était, dit son biographe, dans sa première jeunesse, un homme de vanité, un bouffon, un farceur, un chanteur; léger, prodigue, hardi... Tête ronde, front petit, yeux noirs et sans malice, sourcils droits, nez droit et fin, oreilles petites et comme dressées, langue aiguë et ardente, voix véhémement et douce; dents serrées, blanches, égales; lèvres minces, barbe rare, col grêle, bras courts, doigts longs, ongles longs, jambe maigre, pied petit, de chair peu ou point⁵. » Il avait vingt-cinq ans lorsqu'une vision le convertit. Il monte à cheval, va vendre ses étoffes à Foligno, en rapporte le prix à un vieux prêtre, et, sur son refus, jette l'argent par la croisée. Il veut du moins rester avec le prêtre, mais son père le poursuit; il se sauve, vit un mois dans un trou; son père le rattrape, le charge de coups; le peuple le poursuit à coups de pierres. Les siens l'obligent de renoncer juridiquement à tout son bien en présence de l'évêque. C'était sa plus grande joie; il rend à son père tous ses habits, sans garder même un caleçon; l'évêque lui jette son manteau.

Le voilà lancé sur la terre; il parcourt les forêts en chantant les louanges du Créateur. Des voleurs l'arrêtent et lui demandent qui il est : « Je suis, dit-il, le héraut qui proclame le grand roi. » Ils le plongent dans une fondrière pleine de neige; nouvelle joie pour le saint; il s'en tire et poursuit sa route. Les oiseaux chantent avec lui; il les prêche, ils écoutent : « Oiseaux, mes frères, disait-il, n'aimez-vous pas votre Créateur, qui vous donne ailes et plumes et tout ce qu'il vous faut ? » Puis, satisfait de leur docilité, il les bénit et leur permet de s'envoler⁶. Il exhortait ainsi toutes les créatures à louer et remercier Dieu. Il les aimait, sympathisait avec elles; il sauvait, quand il pouvait,

1. Les universités venaient de quitter saint Augustin pour Aristote : les Mendiants remontèrent à saint Augustin.

2. Honorius III approuva la règle de saint Dominique, en 1216, et créa en sa faveur l'office de Maître du Sacré Palais.

3. Fondé par Philippe II.

4. Cet éternant mysticisme ne fit pas le salut de l'Église. Le franciscain Eude Rigaud, devenu archevêque de Rouen (1249-1269), enregistre chaque soir dans son journal les témoignages les plus accablants contre l'épouvantable corruption des couvents et des

églises de son diocèse. Ce journal a été publié en 1845. D'autre part la publication du cartulaire de saint Bertin jette le plus triste jour sur la vie des moines aux XI^e et XII^e siècles (1860). Voy. Renaissance, Introduction.

5. Vie de saint François, par Thomas Cellano. Tomas de Cellano fut son disciple, et écrivit deux fois sa vie, par ordre de Grégoire IX.)

6. Th. Cellan : « Fratres mei aves, multum debetis audare creatorem, etc... » Un jour que des hirondelles l'empêchaient de prêcher par leur ramage, il les pria de se taire : « Sorores meæ hirundines, etc. » Elles obéirent aussitôt.



« Se serrant de chaînes de fer. » (P. 361.)

le lièvre poursuivi par les chasseurs, et vendait son manteau pour racheter un agneau de la boucherie. La nature morte elle-même, il l'embrassait dans son immense charité, Moissons, vignes, bois, pierres, il fraternisait avec eux tous et les appelait tous à l'amour divin¹.

Cependant, un pauvre idiot d'Assise s'attachait à lui, puis un riche marchand laissa tout pour le suivre. Ces premiers franciscains et ceux qui se joignirent à eux, don-

nèrent d'abord dans des austérités forcées, comparables à celles des faquirs de l'Inde, se pendant à des cordes, se serrant de chaînes de fer et d'entraves de bois. Puis, quand ils eurent un peu calmé cette soif de douleur, saint François chercha longtemps en lui-même lequel valait mieux de la prière ou de la prédication². Il y serait encore, s'il ne se fût avisé de consulter sainte Claire et le frère Sylvestre; ils le décidèrent pour la prédication. Dès lors, il n'hésita plus, se

1. Th. Cellan. : *Segetes, vineas, lapides et silvas, et omnia speciosa camporum... terramque et ignem, aërem et ventum ad divinum monebat amorem, etc...*

Omnes creaturas fratres nomine nuncupabat; frater cinis, soror musca, etc. »

2. *Vie de saint François*, par saint Bonaventure.

ceignit les reins d'une corde et partit pour Rome. « Tel était son transport, dit le biographe, quand il parut devant le pape, qu'il pouvait à peine contenir ses pieds, et tressaillait comme s'il eût dansé ¹. » Les politiques de la cour de Rome le rebutèrent d'abord; puis le pape réfléchit et l'autorisa. Il demandait pour grâce unique de prêcher, de mendier, de n'avoir rien au monde, sauf une pauvre église de Sainte-Marie-des-Ange, dans le petit champ de la *Portioncule*, qu'il rebâtit de ce qu'on lui donnait. Cela fait, il partagea le monde à ses compagnons, gardant pour lui l'Égypte, où il espérait le martyre; mais il eut beau faire, le sultan s'obstina à le renvoyer.

Tels furent les progrès du nouvel ordre, qu'en 1219 saint François réunit cinq mille franciscains en Italie, et il y en avait dans tout le monde. Ces apôtres effrénés de la grâce couraient partout pieds nus, jouant tous les mystères de leurs sermons, traînant après eux les femmes et les enfants, riant à Noël, pleurant le Vendredi saint, développant sans retenue tout ce que le christianisme a d'éléments dramatiques. Le système de la grâce, où l'homme n'est plus rien qu'un jouet de Dieu, le dispense aussi de toute dignité personnelle; c'est pour lui un acte d'amour de s'abaisser, de s'annuler, de montrer les côtés honteux de sa nature; il semble exalter Dieu d'autant plus. Le scandale et le cynisme deviennent une jouissance pieuse, une sensualité de dévotion. L'homme immole avec délices sa fierté et sa pudeur à l'objet aimé.

C'était une grande joie pour saint François d'Assise de faire pénitence dans les rues

1. *Vie de saint François*, par saint Bonaventure.

2. Le foin de l'étable fit des miracles; il guérissait les animaux malades.

3. Cet ordre obtint de saint François, en 1224, une règle particulière. Agnès de Bohême l'établit en Allemagne.

4. L'Église de Lyon l'avait institué en 1134. Saint Bernard lui écrivit une longue lettre pour la tancer de cette nouveauté (Epist. 174). Elle fut approuvée par Alain de Lille et par Petrus Cellensis (L, VI, epist. 23; IX, 9 et 10). Le concile d'Oxford la condamna en 1222. — Les Dominicains se déclarèrent pour saint Bernard, l'Université pour l'Église de Lyon. Buleus, *Hist Univers*, Paris, II, 138, IV, 618, 964. Voyez dans Scot, *Sententiarum liber III*, dist. 3, qu. I, et dist. 10, qu. II disputata, dit-on, pour l'immaculée conception, contre deux cents Dominicains, et amena l'Université à décider: « Ne ad ullos gradus scholasticos admitteretur ullus, qui prius non juraret se defensorum B. Virginem a noxa originaria. » Wadding, *Ann. Minorum*, ann. 1394. Buleus, IV, p. 71.

Acta SS. Theodor. de Appollia, p. 583. « Totam cœlestem patriam amplexando dulciter continebat. »

pour avoir rompu le jeûne et mangé un peu de volaille par nécessité. Il se faisait traîner tout nu, frapper de coups de corde, et l'on criait: « Voici le glouton qui s'est gorgé de poulet à votre insu! » A Noël il se préparait, pour prêcher, une étable comme celle où naquit le Sauveur. On y voyait le bœuf, l'âne, le foin; pour que rien n'y manquât, lui-même il bêlait comme un mouton, en prononçant *Bethléem*, et, quand il en venait à nommer le doux Jésus, il passait la langue sur les lèvres, et les léchait comme s'il eût mangé du miel ².

Ces folles représentations, ces courtes furieuses, à travers l'Europe, qu'on ne pouvait comparer qu'aux bacchanales ou aux pantomimes des prêtres de Cybèle, donnaient lieu, on peut le croire, à bien des excès. Elles ne furent même pas exemptes du caractère sanguinaire qui avait marqué les représentations orgiastiques de l'antiquité. Le tout-puissant génie dramatique qui poussait saint François à l'imitation complète de Jésus ne se contenta pas de le jouer dans sa vie et sa naissance; il lui fallut aussi la passion. Dans ses dernières années, on le portait sur une charrette, par les rues et les carrefours, versant le sang par le côté, et imitant, par ses stigmates, celles du Scigneur.

Ce mysticisme ardent fut vivement accueilli par les femmes, et, en revanche, elles eurent bonne part dans la distribution des dons de la grâce. Sainte Clara d'Assise commença les Clarisses ³. Le dogme de l'immaculée conception devint de plus en plus populaire ⁴. Ce fut le point principal de la religion, la thèse favorite que soutinrent les

— Pierre Damiani disait que Dieu lui-même avait été enflammé d'amour pour la Vierge. Il s'écrie dans un sermon (Sermo XI, de Annunt. B. Mar., p. 171): « O venter diffusior cœlis, terris amplior, capacior elementis! etc. » — Dans un sermon sur la Vierge, de l'archevêque de Kenterbury, Étienne Langton, on trouve ces vers:

Bele Aliz matin leva,
Sun cors vesti et para,
Ens un vergier s'en entra,
Cink fleurette; y trava;
Un chaplet fet en a
De bele rose furie.
Pur Dieu trabez vus en là,
Vus ki ne amez mie!

Ensuite il applique mystiquement chaque vers à la mère du Sauveur, et s'écrie avec enthousiasme:

Ceste est la belle Aliz,
Ceste est la fleur,
Ceste est le lys.

ROQUEFORT, Poésie du XII^e et du XIII^e siècle.

On a attribué au franciscain saint Bonaventure le *Psalterium minus* et le *Psalterium majus B. Mariæ Virginis*. Ce dernier est une sorte de parodie sérieuse

théologiens, la croyance chère et sacrée pour laquelle les Franciscains, chevaliers de la Vierge, rompirent des lances. Une dévotion sensuelle embrassa la chréienté. Le monde entier apparut à saint Dominique dans le capuchon de la Vierge, comme l'Inde l'a vu dans la bouche de Crishna, ou comme Brama reposant dans la fleur du lotos. « La Vierge ouvrit son capuchon devant son serviteur Dominique, qui était tout en pleurs, et il se trouvait, ce capuchon, de telle capacité et immensité qu'il contenait et embrassait doucement toute la céleste patrie. »

Nous avons remarqué déjà, à l'occasion d'Héloïse, d'Éléonore de Guienne et des Cours d'amour, que, dès le XII^e siècle, la femme prit sur la terre une place proportionnée à l'importance nouvelle qu'elle avait acquise dans la hiérarchie céleste. Au XIII^e, elle se trouve, au moins comme mère et régente, assise sur plusieurs des trônes d'Occident. Blanche de Castille gouverne au nom de son fils enfant, comme la comtesse de Champagne pour le jeune Thibaut, comme celle de Flandre pour son mari prisonnier. Isabelle de la Marche exerce aussi la plus grande influence sur son fils Henri III, roi d'Angleterre. Jeanne de Flandre ne se contenta pas du pouvoir, elle en voulut les honneurs et les insignes virils; elle réclama au sacre de saint Louis le droit du comte de Flandre, celui de porter l'épée nue, l'épée de la France¹.

Avant d'expliquer comment une femme gouverna la France et brisa la force féodale au nom d'un enfant, il faut pourtant se rappeler combien toute circonstance favorisait alors les progrès du pouvoir royal. La royauté n'avait qu'à se laisser aller; le fil de l'eau la portait. La mort de Philippe-Auguste n'y avait rien changé (1218). Son fils, le faible et maladif Louis VIII, nommé, ce semble, ironiquement, Louis le Lion, ne joua pas moins le rôle d'un conquérant. Il échoua en Angleterre, il est vrai, mais il prit aux Anglais le Poitou. En Flandre, il maintint la comtesse Jeanne, lui rendant le service de garder son mari prisonnier à la tour du Louvre. Cette Jeanne était fille de Baudouin, le premier empereur de Constantinople, qu'on croyait tué par les Bulgares. Un jour, le voilà qui reparait en Flandre; sa fille refuse de le reconnaître: mais le peuple l'accueille, et elle est

obligée de fuir près de Louis VIII, qui la ramène avec une armée. Le vieillard ne pouvait répondre à certaines questions, et vingt ans d'une dure captivité pouvaient bien avoir altéré sa mémoire. Il passa pour imposteur, et la comtesse le fit périr. Tout le peuple la regarda comme parricide.

La Flandre se trouvait ainsi soumise à l'influence française; il en fut bientôt de même du Languedoc. Louis VIII y était appelé par l'Église contre les Albigeois, qui reparaissaient sous Raymond VII². D'autre part, une bonne partie des méridionaux désiraient finir à tout prix, par l'intervention de la France, cette guerre de tigres, qui se faisait chez eux depuis si longtemps. Louis avait prouvé sa douceur et sa loyauté au siège de Marmande, où il essaya en vain de sauver les assiégés. Vingt-cinq seigneurs et dix-sept archevêques et évêques déclaraient qu'ils conseillaient au roi de se charger de l'affaire des Albigeois. Louis VIII se mit en effet en marche à la tête de toute la France du Nord; les cavaliers seuls étaient dans cette armée au nombre de cinquante mille. L'alarme fut grande dans le Midi. Une foule de seigneurs et de grandes villes s'empressèrent d'envoyer au-devant, et de faire hommage. Les républiques de Provence, Avignon, Arles, Marseille et Nice espéraient pourtant que le torrent passerait à côté. Avignon offrit passage hors de ses murs; mais, en même temps, elle s'entendait, avec le comte de Toulouse, pour détruire tous les fourrages à l'approche de la cavalerie française. Cette ville était étroitement unie avec Raymond; elle était restée douze ans excommuniée pour l'amour de lui. Les podestats d'Avignon prenaient le titre de bayles ou lieutenants du comte de Toulouse.

Louis VIII insista pour passer par la ville même, et, sur son refus, il l'assiégea. Les réclamations de Frédéric II en faveur de cette ville impériale ne furent point écoutées. Il fallut qu'elle payât rançon, donnât des otages et abattit ses murailles. Tout ce qu'on trouva dans la ville, de Français et de Flamands, fut égorgé par les assiégeants. Une grande partie du Languedoc s'effraya; Nîmes, Albi, Carcassonne se livrèrent, et Louis VIII établit des sénéchaux dans cette dernière ville et à Beaucaire. Il semblait qu'il dût accomplir dans cette campagne

où chaque verset est appliqué à la Vierge. Psalm. I : «...Universas enim feminas vincis pulchritudine carnis!»

1. Par une singulière coïncidence, en 1250, une femme succédait, pour la première fois, à un sultan (Chegger-Eddour à Almoadam).

2. Voy. la lettre des évêques du Midi à Louis VIII. Preuves de l'Histoire du Lang., p. 289, et les lettres d'Honorius III, ap. Scr. Fr. XIX, 699-723.

toute la conquête du Midi. Mais le siège d'Avignon avait été un retard fatal; les châtiments occasionnèrent une épidémie meurtrière dans son armée. Lui-même il languissait, lorsque le duc de Bretagne et les comtes de Lusignan, de la Marche, d'Angoulême et de Champagne s'entendirent pour se retirer; ils se repentaient tous d'avoir aidé au succès du roi; le comte de Champagne, amant de la reine (telle est du moins la tradition), fut accusé d'avoir empoisonné Louis, qui mourut peu après son départ (1226).

La régence et la tutelle du jeune Louis IX eût appartenu, d'après les lois féodales, à son oncle Philippe le Hurepel (le grossier), comte de Boulogne. Le légat du pape et le comte de Champagne, qu'on disait également favorisés de la reine mère, Blanche de Castille, lui assurèrent la régence. C'était une grande nouveauté qu'une femme commandât à tant d'hommes; c'était sortir d'une manière éclatante du système militaire et barbare, qui avait prévalu jusque-là, pour entrer dans la vie pacifique de l'esprit moderne. L'Église y aida. Outre le légat, l'archevêque de Sens et l'évêque de Beauvais voulurent bien attester que le roi avait, sur son lit de mort, nommé sa veuve régente.

Son testament, que nous avons encore, n'en fait aucune mention¹. Il est douteux, d'ailleurs, qu'il eût confié le royaume à une Espagnole, à la nièce du roi Jean, à une femme que le comte de Champagne avait prise, dit-on, pour l'objet de ses galanteries poétiques. Ce comte, ennemi d'abord du roi, comme les autres grands seigneurs, n'en fut pas moins le plus puissant appui de la royauté après la mort de Louis VIII. Il aimait sa veuve, dit-on, et, d'autre part, la Champagne aimait la France; les grandes villes industrielles de Troyes, de Bar-sur-Seine, etc., devaient sympathiser avec le pouvoir pacifique et régulier du roi, plus qu'avec la turbulence militaire des seigneurs. Le parti du roi, c'était le parti de la paix, de l'ordre, de la sûreté des routes. Quiconque voyageait, marchand ou pèlerin, était, à coup sûr, pour le roi. Ceci explique encore la haine furieuse des grands seigneurs contre la Champagne, qui avait de bonne heure abandonné leur ligue. La jalousie de la féodalité contre l'industrialisme, qui entra pour beaucoup dans les guerres de Flandre et de Languedoc, ne fut point certainement étran-

gère aux affreux ravages que les seigneurs firent dans la Champagne pendant la minorité de saint Louis.

Le chef de la ligue féodale, ce n'était point Philippe, oncle du jeune roi, ni les comtes de la Marche et de Lusignan, beau-père et frère du roi d'Angleterre, mais le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, descendu d'un fils de Louis le Gros. La Bretagne, relevant de la Normandie, et par conséquent de l'Angleterre aussi bien que de la France, flottait entre les deux couronnes. Le duc était, d'ailleurs, l'homme le plus propre à profiter d'une telle position. Élevé aux écoles de Paris, grand dialecticien, destiné d'abord à la prêtrise, mais de cœur légiste, chevalier, ennemi des prêtres, il en fut surnommé *Mauclerc*.

Cet homme remarquable, certainement le premier de son temps, entreprit bien des choses à la fois, et plus qu'il ne pouvait: en France, d'abaisser la royauté; en Bretagne, d'être absolu, malgré les prêtres et les seigneurs. Il s'attacha les paysans, leur accorda des droits de pâture, d'usage du bois mort, des exemptions du péage. Il eut encore pour lui les seigneurs de l'intérieur du pays, surtout ceux de la Bretagne française (Avaugour, Vitré, Fougères, Châteaubriant, Dol, Châteaugiron); mais il tâcha de dépouiller ceux des côtes (Léon, Rohan, le Faou, etc.). Il leur disputa ce précieux droit de *bris*, qui leur donnait des vaisseaux naufragés. Il lutta aussi contre l'Église, l'accusait de simonie par-devant les barons, employait contre les prêtres la science du droit canonique, qu'il avait apprise d'eux-mêmes. Dans cette lutte, il se montra inflexible et barbare; un curé refusant d'enterrer un excommunié, il ordonna qu'on l'enterrât lui-même avec le corps.

Cette lutte intérieure ne permit guère à Mauclerc d'agir vigoureusement contre la France. Il eût fallu du moins être bien appuyé de l'Angleterre. Mais les Poitevins, qui gouvernaient et volaient le jeune Henri III, ne lui laissaient point d'argent pour une guerre honorable. Il devait passer la mer en 1226; une révolte le retint. Mauclerc l'attendait encore en 1229; mais le favori de Henri III fut corrompu par la régente, et rien ne se trouva prêt. Elle eut encore l'adresse d'empêcher le comte de Champagne d'épouser la fille de Mauclerc². Les barons, sentant la faiblesse de la ligue, n'osaient, malgré toute

1. *Archives du royaume*, J., carton 401, Lettre et témoignage de l'archevêque de Sens et de l'évêque de

Beauvais. — J. carton 403, *Testament de Louis VIII*.

2. Elle lui écrivit, dit-on: « Sire Thibaud de Champai-

leur mauvaise volonté, désobéir formellement au roi enfant, dont la régente employait le nom. En 1228, sommés par elle d'amener leurs hommes contre la Bretagne, ils vinrent chacun avec deux chevaliers seulement.

L'impuissance de la ligue du Nord permit à Blanche et au légat, qui la conseillait, d'agir vigoureusement contre le Midi. Une nouvelle croisade fut conduite en Languedoc. Toulouse aurait tenu longtemps; mais les croisés se mirent à détruire méthodiquement toutes les vignes, qui faisaient la richesse du pays. Les indigènes avaient résisté tant qu'il n'en coûtait que du sang. Ils obligèrent leur comte à céder. Il fallut qu'il rasât les murs de sa ville, y reçut garnison française, y autorisât l'établissement de l'inquisition, confirmât à la France la possession du bas Languedoc, promît Toulouse après sa mort, comme dot de sa fille Jeanne, qu'un frère du roi devait épouser¹. Quant à la haute Provence, il la donnait à l'Église; c'est l'origine du droit des papes sur le comtat d'Avignon. Lui-même il vint à Paris, s'humilia, reçut la discipline dans l'église de Notre-Dame, et se constitua, pour six semaines, prisonnier à la tour du Louvre. Cette tour, où six comtes avaient été enfermés après Bouvines, d'où le comte de Flandre venait à peine de sortir, où l'ancien comte de Boulogne se tua de désespoir, était devenue le château, la maison de plaisance, où les grands barons logeaient chacun à son tour.

La régente osa alors défier le comte de Bretagne, et le somma de comparaître devant les pairs. Ce tribunal des douze pairs, calqué sur le nombre mystique des douze apôtres, et sur les traditions poétiques des romans carlovingiens, n'était point une institution fixe et régulière. Rien n'était plus commode pour les rois. Cette fois, les pairs se trouvèrent l'archevêque de Sens, les évêques de Chartres et de Paris; les comtes de Flandres, de Champagne, de Nevers, de Blois, de Chartres, de Montfort, de Vendôme, les seigneurs de Coucy et de Montmorency, et beaucoup d'autres barons et chevaliers.

Leur sentence n'aurait pas fait grand'chose si Mauclerc eût été mieux soutenu par les Anglais et par les barons. Ceux-ci traitèrent séparément avec la régente. Toute la haine

des seigneurs, forcés de céder à Blanche, retomba sur le comte de Champagne; il fut obligé de se réfugier à Paris, et ne rentra dans ses domaines qu'en promettant de prendre la croix en expiation de la mort de Louis VIII; c'était s'avouer coupable.

Tout le mouvement qui avait troublé la France du Nord s'écoula, pour ainsi dire, vers le Midi et l'Orient. Les deux chefs opposés, Thibaut et Mauclerc, furent éloignés par des circonstances nouvelles, et laissèrent le royaume en paix. Thibaut se trouva roi de Navarre par la mort du père de sa femme; il vendit à la régente Chartres, Blois, Sancerre et Châteaudun. Une noblesse innombrable le suivit. Le roi d'Aragon, qui, à la même époque, commençait sa croisade contre Majorque et Valence, amena aussi beaucoup de chevaliers, surtout un grand nombre de *faidits* provençaux et languedociens; c'étaient les proscrits de la guerre des Albigeois. Peu après, Pierre Mauclerc, qui n'était comte de Bretagne que du chef de sa femme, abdiqua le comté, le laissa à son fils, et fut nommé par le pape Grégoire IX général en chef de la nouvelle croisade d'Orient.

Telle était la favorable situation du royaume à l'époque de la majorité de saint Louis (1236). La royauté n'avait rien perdu depuis Philippe-Auguste. Arrêtons-nous un instant ici, et récapitulons les progrès de l'autorité royale et du pouvoir central depuis l'avènement du grand-père de saint Louis. Philippe-Auguste avait, à vrai dire, fondé ce royaume en réunissant la Normandie à la Picardie. Il avait, en quelque sorte, fondé Paris, en lui donnant sa cathédrale, sa halle, son pavé, des hôpitaux, des aqueducs, une nouvelle enceinte, de nouvelles armoiries, surtout en autorisant et soutenant son université. Il avait fondé la juridiction royale en inaugurant l'assemblée des pairs par un acte populaire et humain, la condamnation de Jean et la punition du meurtre d'Arthur. Les grands puissances féodales s'affaissaient; la Flandre, la Champagne, le Languedoc étaient soumis à l'influence royale. Le roi s'était formé un grand parti dans la noblesse. si je puis dire: je parle des cadets; il fit consacrer en principe qu'ils ne dépendaient plus de leurs aînés.

Le prince dans les mains duquel tombait

gne, j'ai entendu que vous avez convenancé et promis à prendre à femme la fille au comte Perron de Bretagne. Partant vous mande que si ne voulez perdre quan que vous avez au royaume de France, que vous ne le faites. Si cher que avez tout tant qua amez au dit royaume, ne le faites pas. La raison pourquoy vous

sçavez bien. Je n'ai jamais trouvé pis qui mal m'ait voulu faire que luy.» D. Morice, I, 158.

1. Voyez les articles du Traité, inséré au tome III des Preuves de l'histoire du Languedoc, p. 329, sqq., et au tome XIX du Recueil des Historiens de France p. 19, s qq.

ce grand héritage, Louis IX, avait vingt et un ans en 1236. Il fut déclaré majeur, mais dans la réalité il resta longtemps encore dépendant de sa mère, la fière Espagnole, qui gouvernait depuis dix ans. Les qualités de Louis n'étaient pas de celles qui éclatent de bonne heure; la principale fut un sentiment exquis, un amour inquiet du devoir, et, pendant longtemps, le devoir lui apparut comme la volonté de sa mère. Espagnol du côté de Blanche¹, Flamand par son aïeule Isabelle, le jeune prince suçait avec le lait une piété ardente, qui semble avoir été étrangère à la plupart de ses prédécesseurs, et que ses successeurs n'ont guère connue davantage.

Cet homme, qui apportait au monde un tel besoin de croire, se trouva précisément au milieu de la grande crise, lorsque toutes les croyances étaient ébranlées. Ces belles images d'ordre que le moyen âge avait rêvées, le saint pontificat et le saint empire, qu'étaient-elles devenues? La guerre de l'empire et du sacerdoce avait atteint le dernier degré de violence, et les deux partis inspi raient presque une égale horreur. D'un côté, c'était l'Empereur², au milieu de son cortège de légistes bolonais et de docteurs arabes, penseur hardi, charmant poète et mauvais croyant. Il avait des gardes sarrasines, une université sarrasine, des concubines arabes. Le sultan d'Egypte était son meilleur ami³. Il avait, disait-on, écrit ce livre horrible dont on parlait tant : *De tribus impostoribus* (Moïse, Mahomet et Jésus), qui n'a jamais été écrit. Beaucoup de gens soup-

onnaient que Frédéric pouvait fort bien être l'Antéchrist.

Le pape n'inspirait guère plus de confiance que l'Empereur. La foi manquait à l'un, mais à l'autre la charité. Quelque désir, quelque besoin qu'on eût de révéler encore le successeur des apôtres, il était difficile de le reconnaître sous cette cuirasse d'acier qu'il avait revêtue depuis la croisade des Albigeois. Il semblait que la soif du meurtre fût devenue le génie même du prêtre. Ces hommes de paix ne demandaient que mort et ruine; des paroles effroyables sortaient de leur bouche. Ils s'adressaient à tous les peuples, à tous les princes; ils prenaient tour à tour le ton de la menace ou de la plainte; ils demandaient, grondaient, priaient, pleuraient. Que voulaient-ils avec tant d'ardeur? la délivrance de Jérusalem? Aucunement. L'amélioration des Chrétiens, la conversion des Gentils? Rien de tout cela. Eh! quoi donc? Du sang. Une soif horrible de sang semblait avoir embrasé le leur depuis qu'une fois ils avaient goûté de celui des Albigeois.

La destinée de ce jeune et innocent Louis IX fut d'être héritier des Albigeois et de tant d'autres ennemis de l'Église. C'était pour lui que Jean, condamné sans être entendu, avait perdu la Normandie, et son fils Henri, le Poitou; c'était pour lui que Montfort avait égorgé vingt mille hommes dans Béziers, et Folquet dix mille dans Toulouse. Ceux qui avaient péri étaient, il est vrai, des hérétiques, des mécréants, des ennemis de Dieu; il y avait pourtant, dans tout cela, bien des morts; et, dans cette magnifique dépouille, une triste

1. Il était parent par sa mère d'Alphonse X, roi de Castille; celui-ci lui avait promis des secours pour la croisade, mais il mourut en 1232, et saint Louis « en fut fort affligé ». Math. Paris, p. 565. — « A son retour, il fit frapper, dit Villani, des monnaies où les uns voient des menottes, en mémoire de sa captivité; les autres, les tours de Castille. » Ce qui vient à l'appui de cette dernière opinion, c'est que les frères de saint Louis, Charles et Alphonse, mirent les tours de Castille dans leurs armes. (Michaud, IV, 445.)

2. L'empereur d'Allemagne était alors Frédéric II de Hohenstaufen, petit-fils de Frédéric Barberousse. (N. de l'Ed.)

3. Extraits d'historiens arabes, par Reinaud (Bibl. des croisades IV, 417, sqq.) « L'émir Fakr-Eddin était entré fort avant, dit Yaféi, dans la confiance de l'empereur; ils avaient de fréquents entretiens sur la philosophie, et leurs opinions paraissaient se rapprocher sur beaucoup de points. — Ces étroites relations scandalisèrent beaucoup les chrétiens... « Je n'aurais pas tant insisté, dit-il à Fakr-Eddin, pour qu'on me remit Jérusalem, si je n'avais craint de perdre tout crédit en Occident; mon but n'a pas été de délivrer la ville sainte, ni rien de semblable; j'ai voulu conserver l'estime des rancs. » — « L'empereur était roux et chauve; il

avait la vue faible; s'il avait été esclave, on n'en aurait pas donné deux cents drachmes. Ses discours montraient assez qu'il ne croyait pas à la religion chrétienne; quand il en parlait, c'était pour s'en railler... etc... Un muezzin récita près de lui un verset de l'Acloran qui nie la divinité de Jésus-Christ. Le sultan le voulut punir; Frédéric s'y opposa. » Il se fâcha contre un prêtre qui était entré dans une mosquée l'Evangile à la main, et jura de punir sévèrement tout chrétien qui y entrerait sans une permission spéciale. — On a vu plus haut quelles relations amicales Richard entretenait avec Salaheddin et Malek-Adhel. — Lorsque Jean de Brienne fut assiégé dans son camp (en 1221), il fut comblé par le sultan de témoignages de bienveillance : « Dès lors, dit un auteur arabe (Makrizi), il s'établit entre eux une liaison sincère et durable, et, tant qu'ils vécurent, ils ne cessèrent de s'envoyer des présents et d'entretenir un commerce d'amitié. » Dans une guerre contre les Kharismiens, les chrétiens de Syrie se mirent pour ainsi dire sous les ordres des infidèles. On voyait les chrétiens marcher leurs croix levées; les prêtres se mêlaient dans les rangs, donnaient des bénédictions, et offraient à boire aux musulmans dans leurs calices Ibid., 445, d'après Ibn-Giouzi, témoin oculaire.

odeur de sang. Voilà, sans doute, ce qui fit l'inquiétude et l'indécision de saint Louis. Il avait grand besoin de croire et de s'attacher à l'Église, pour se justifier à lui-même son père et son aïeul, qui avaient accepté de tels dons. Position critique pour une âme timorée : il ne pouvait restituer sans déshonorer son père et indigner la France. D'autre part, il ne pouvait garder, ce semble, sans consacrer tout ce qui s'était fait, sans accepter tous les excès, toutes les violences de l'Église.

Le seul objet vers lequel une telle âme pouvait se tourner encore, c'était la croisade, la délivrance de Jérusalem. Cette grande puissance, bien ou mal acquise, qui se trouvait dans ses mains, c'était là, sans doute, qu'elle devait s'exercer et s'expier. De ce côté, il y avait tout au moins la chance d'une mort sainte.

Jamais la croisade n'avait été plus nécessaire et plus légitime. Agressive jusque-là, elle allait devenir défensive. On attendait dans tout l'Orient un grand et terrible événement ; c'était comme le bruit des grandes eaux avant le déluge, comme le premier murmure des cataractes du ciel. Les Mongols s'étaient ébranlés du Nord, et peu à peu descendaient par toute l'Asie. Ces pasteurs, entraînant les nations, chassant devant eux l'humanité avec leurs troupeaux, semblaient décidés à effacer de la terre toute ville, toute construction, toute trace de culture, à refaire du globe un désert, une libre prairie, où l'on pût désormais errer sans obstacle. Ils délibé-

rèrent s'ils ne traiteraient pas ainsi toute la Chine septentrionale, s'ils ne rendraient pas cet empire, par l'incendie de cent villes et l'égorgeement de plusieurs millions d'hommes, à cette beauté primitive des solitudes du monde naissant. Où ils ne pouvaient détruire les villes sans grand travail, ils se dédommaient du moins par le massacre des habitants ; témoins ces pyramides de têtes de morts qu'ils firent élever dans la plaine de Bagdad¹.

Toutes les sectes, toutes les religions qui se partageaient l'Asie, avaient également à craindre ces barbares, et nulle chance de les arrêter. Les sunnites et les schyites, le calife de Bagdad et le calife du Caire, les Assassins, les chrétiens de terre sainte attendaient le jugement. Toute dispute allait être finie et toute haine réconciliée ; les Mongols s'en chargeaient. De là, sans doute, ils passeraient en Europe, pour accorder le pape et l'Empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France. Alors, ils n'auraient plus qu'à faire manger l'avoine à leurs chevaux sur l'autel de Saint-Pierre de Rome et le règne de l'Antéchrist allait commencer.

Ils avançaient, lents et irrésistibles, comme la vengeance de Dieu ; déjà ils étaient partout présents par l'effroi qu'ils inspièrent. En l'an 1238, les gens de la Frise et du Danemark n'osèrent pas quitter leurs femmes épouvantées pour aller pêcher le hareng, selon leur usage, sur les côtes d'Angleterre². En Syrie, on s'attendait d'un moment à

1. Tamerlan, après avoir ruiné Damas de fond en comble, fit frapper des monnaies portant un mot arabe dont le sens était : *DESTRUCTION*.

2. « Ils avaient, dit Mathieu Pâris, ravagé et dépeuplé la grande Hongrie ; ils avaient envoyé des ambassadeurs avec des lettres menaçantes à tous les peuples. Leur général se disait envoyé du Dieu très-haut pour dompter les nations qui lui étaient rebelles. Les têtes de ces barbares sont grosses et disproportionnées avec leurs corps, ils se nourrissent de chairs crues et même de chair humaine ; ce sont des archers incomparables ; ils portent avec eux des barques de cuir, avec lesquelles ils passent tous les fleuves ; ils sont robustes, impies, inexorables ; leur langue est inconnue à tous les peuples qui ont quelque rapport avec nous (*quos nostra attingit notitia*). Ils sont riches en troupeaux de moutons, de bœufs, de chevaux si rapides qu'ils font trois jours de marche en un jour. Ils portent par devant une bonne armure, mais aucune par derrière, pour n'être jamais tentés de fuir. Ils nomment khan leur chef, dont la férocité est extrême. Habitant la plage boréale, les Caspiennes, et celles qui leur confinent, ils sont nommés Tartares, du nom du fleuve Tar. Leur nombre est si grand qu'ils semblent menacer le genre humain de sa destruction. Quoi qu'on eût déjà éprouvé d'autres invasions de la part des Tartares, la terreur était plus grande cette année, parce qu'ils semblaient plus furieux que de coutume ; aussi les habitants de la Gothie et de la Frise, redoutant leurs

attaques, ne vinrent point cette année, comme ils le faisaient d'ordinaire, sur les côtes d'Angleterre, pour charger leurs vaisseaux de harengs ; les harengs se trouvèrent en conséquence tellement abondants en Angleterre, qu'on les vendait presque pour rien ; même dans les endroits éloignés de la mer, on en donnait quarante ou cinquante pour une petite pièce de monnaie. Un messager sarrasin, puissant et illustre par sa naissance, qui était venu en ambassade solennelle auprès du roi France, principalement de la part du Vieux de la Montagne, annonçait ces événements au nom de tous les Orientaux, et il demandait du secours aux Occidentaux pour réprimer la fureur des Tartares. Il envoya un de ses compagnons d'ambassade au roi d'Angleterre pour lui exposer les mêmes choses, et lui dire que, si les musulmans ne pouvaient soutenir le choc de ces ennemis, rien ne les empêcherait d'envahir tout l'Occident. L'évêque de Winchester, qui était présent à cette audience (c'était le favori d'Henri III), et qui avait déjà revêtu la croix, prit d'abord la parole en plaisantant : « Laissons, dit-il, ces chiens se dévorer les uns les autres, pour qu'ils périssent plus tôt. Quand ensuite nous arriverons sur les ennemis du Christ qui resteront en vie, nous les égorgerons plus facilement, et nous en purgerons la surface de la terre. Alors le monde entier sera soumis à l'Église catholique, et il ne restera plus qu'un seul pasteur et une seule bergerie. » Math. Pâris, p. 318.

l'autre à voir apparaître les grosses têtes jaunes et les petits chevaux échevelés. Tout l'Orient était réconcilié. Les princes mahométans, entre autres le Vieux de la Montagne, avaient envoyé une ambassade suppliante au roi de France, et l'un des ambassadeurs passa en Angleterre.

D'autre part, l'empereur latin de Constantinople venait exposer à saint Louis son dénuement et sa misère. Ce pauvre empereur s'était vu obligé de faire alliance avec les Comans, et de leur jurer amitié, la main sur un chien mort. Il en était à n'avoir plus pour se chauffer que les poutres de son palais. Quand l'impératrice vint, plus tard, implorer de nouveau la pitié de saint Louis, Joinville fut obligé, pour la présenter, de lui donner une robe. L'empereur offrait à saint Louis de lui céder à bon compte un inestimable trésor, la vraie couronne d'épines qui avait ceint le front du Sauveur. La seule chose qui embarrassait le roi de France, c'est que le commerce de reliques avait bien l'air d'être un cas de simonie ; mais il n'était pas défendu pourtant de faire un présent à celui qui faisait un tel don à la France. Le présent fut de cent soixante mille livres, et, de plus, saint Louis donna le produit d'une confiscation faite sur les juifs, dont il se faisait scrupule de profiter lui-même. Il alla pieds nus recevoir les saintes reliques jusqu'à Vincennes, et, plus tard, fonda pour elles la Sainte-Chapelle de Paris.

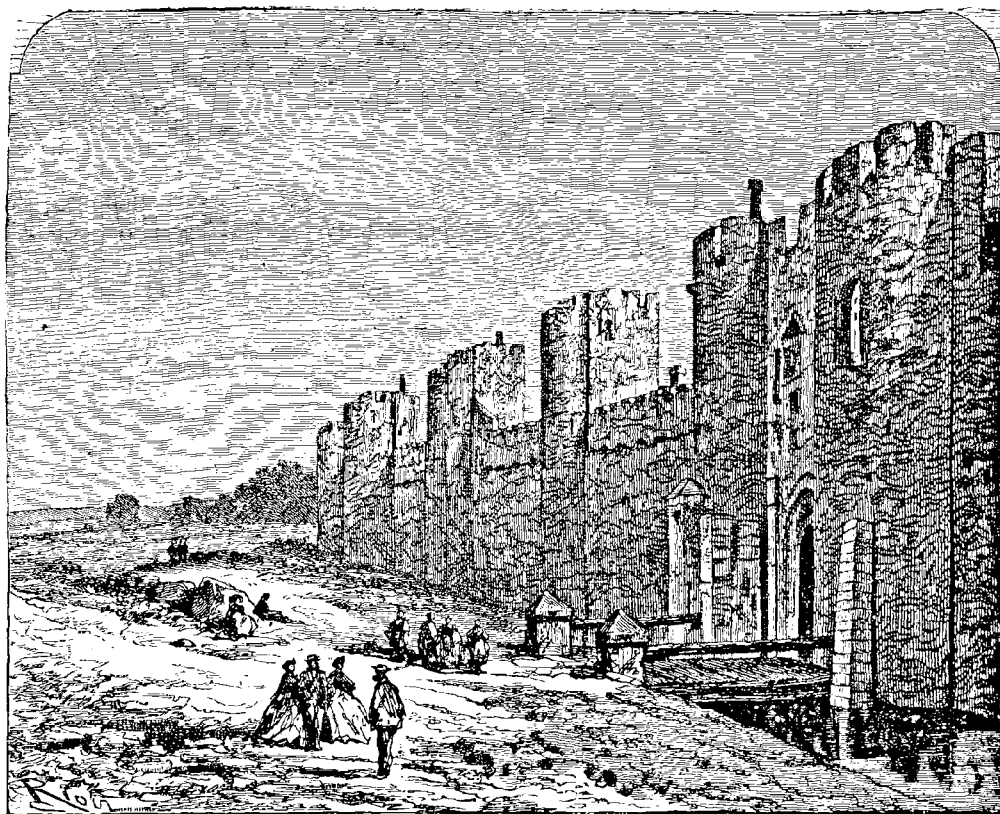
La croisade de 1235 n'était pas faite pour rétablir les affaires d'Orient. Le roi champenois de Navarre, le duc de Bourgogne, le comte de Montfort se firent battre. Le frère du roi d'Angleterre n'eut d'autre gloire que celle de racheter les prisonniers. Mauclerc seul y gagna quelque chose. Cependant, le jeune roi de France ne pouvait quitter encore son royaume et réparer ces malheurs. Une vaste ligue se formait contre lui ; le comte de Toulouse, dont la fille avait épousé le frère du roi, Alphonse de Poitiers, voulait tenter encore un effort pour garder ses États, s'il n'avait pu garder ses enfants. Il s'était allié aux rois d'Angleterre, de Navarre, de Castille et d'Aragon. Il voulait épouser ou Marguerite de la Marche, sœur utérine d'Henri III, ou Béatrix de Provence. Par ce dernier mariage, il eût réuni la Provence au Languedoc, déshérité sa fille au profit des enfants qu'il eût eus de Béatrix, et réuni tout le Midi. La précipitation fit avorter ce grand projet. Dès 1242, les inquisiteurs furent massacrés à Avignon ; l'héritier légitime de Nîmes, Béziers et Carcassonne, le jeune Trencavel,

se hasarda à réparaître. Les confédérés agirent l'un après l'autre. Raymond était réduit quand les Anglais prirent les armes. Leur campagne en France fut pitoyable ; Henri III avait compté sur son beau-père, le comte de la Marche, et les autres seigneurs qui l'avaient appelé. Quand ils se virent et se comptèrent, alors commencèrent les reproches et les altercations. Les Français n'avançaient pas moins ; ils auraient tourné et pris l'armée anglaise au pont de Taillebourg, sur la Charente, si Henri n'eût obtenu une trêve par l'intercession de son frère Richard, en qui Louis révéra le héros de la dernière croisade, celui qui avait racheté et rendu à l'Europe tant de chrétiens¹. Henri profita de ce répit pour décamper et se retirer vers Saintes. Louis le serra de près ; un combat acharné eut lieu dans les vignes, et le roi d'Angleterre finit par s'enfuir dans la ville, et de là vers Bordeaux (1242).

Une épidémie, dont le roi et l'armée languirent également, l'empêcha de poursuivre ses succès. Mais le combat de Taillebourg n'en fut pas moins le coup mortel pour ses ennemis, et, en général, pour la féodalité. Le comte de Toulouse n'obtint grâce que comme cousin de la mère de saint Louis. Son vassal, le comte de Foix, déclara qu'il voulait dépendre immédiatement du roi. Le comte de la Marche et sa femme, l'orgueilleuse Isabelle de Lusignan, veuve de Jean et mère d'Henri III, furent obligés de céder. Ce vieux comte faisant hommage au frère du roi, Alphonse, nouveau comte de Poitiers, un chevalier parut, qui se disait mortellement offensé par lui, et demandait à le combattre par-devant son suzerain. Alphonse insistait durement pour que le vieillard fit raison au jeune homme. L'événement n'était pas douteux, et déjà Isabelle, craignant de périr après son mari, s'était réfugiée au couvent de Fontevrault. Saint Louis s'interposa et ne permit point ce combat inégal. Telle fut pourtant l'humiliation du comte de la Marche que son ennemi, qui avait juré de laisser pousser ses cheveux jusqu'à ce qu'il eût vengé son outrage, se les fit couper solennellement devant tous les barons, et déclara qu'il en avait assez.

En cette occasion comme en toutes, Louis montrait la modération d'un saint et d'un politique. Un baron n'ayant voulu se rendre qu'après en avoir obtenu l'autorisation de son seigneur, le roi d'Angleterre, Louis lui en sut gré, et lui remit son château sans autre

1. Math. Paris.



LES MURAILLES D'AIGUES-MORTES. (P.370.)

garantie que son serment¹. Mais, afin de sauver de la tentation du parjure ceux qui enaient des fiefs de lui et d'Henri, il leur déclara, aux termes de l'Évangile, qu'on ne pouvait servir deux maîtres, et leur permit d'opter librement². Il eût voulu, pour ôter toute cause de guerre, obtenir d'Henri la cession expresse de la Normandie; à ce prix, l lui eût rendu le Poitou.

Telle était la prudence et la modération du roi. Il n'imposa pas à Raymond d'autres conditions que celles du traité de Paris, qu'il avait signé quatorze ans auparavant.

Cependant la catastrophe tant redoutée avait eu lieu en Orient. Une aile de la prodigieuse armée des Mongols avait poussé vers Bagdad (1258); une autre entra en Russie, en Pologne, en Hongrie. Les Karismiens, précurseurs des Mongols, avaient envahi la terre sainte; ils avaient remporté à Gaza, malgré l'union des chrétiens et des musulmans, une sanglante victoire. Cinq cents templiers y étaient restés; c'était tout ce que l'ordre avait alors de chevaliers à la terre

sainte; puis les Mongols avaient pris Jérusalem abandonnée de ses habitants; ces barbares, par un jeu perfide, mirent partout des croix sur les murs; les habitants, trop crédules, revinrent et furent massacrés.

Saint Louis était malade, alité, et presque mourant, quand ces tristes nouvelles parvinrent en Europe. Il était si mal qu'on désespérait de sa vie, et déjà une des dames qui le gardaient voulait lui jeter le drap sur le visage, croyant qu'il avait passé. Dès qu'il alla un peu mieux, au grand étonnement de ceux qui l'entouraient, il fit mettre la croix rouge sur son lit et sur ses vêtements. Sa mère eût autant aimé le voir mort. Il promettait, lui faible et mourant, d'aller si loin, outre-mer, sous un climat meurtrier, donner son sang et celui des siens dans cette inutile guerre qu'on poursuivait depuis plus d'un siècle! Sa mère, les prêtres eux-mêmes, le pressaient d'y renoncer. Il fut inflexible; cette idée, qu'on lui croyait si fatale, fut, selon toute apparence, ce qui le sauva; il espéra, il voulut vivre, et vécut en effet.

1. Math. Paris.

2. Math. Paris.

Dès qu'il fut convalescent, il appela sa mère, l'évêque de Paris, et leur dit : « Puisque vous croyez que je n'étais pas parfaitement en moi-même quand j'ai prononcé mes vœux, voilà ma croix que j'arrache de mes épaules, je vous la rends... Mais à présent, continuait-il, vous ne pouvez nier que je ne sois dans la pleine jouissance de toutes mes facultés ; rendez-moi donc ma croix ; car celui qui sait toute chose sait aussi qu'aucun aliment n'entrera dans ma bouche jusqu'à ce que j'aie été marqué de nouveau de son signe. — C'est le doigt de Dieu, s'écrièrent tous les assistants ; nous ne nous opposons plus à sa volonté. » Et personne, dès ce jour, ne contredit à son projet.

Le seul obstacle qui restât à vaincre, chose triste et contre nature, c'était la pape. Innocent IV remplissait l'Europe de sa haine contre Frédéric II. Chassé de l'Italie, il assembla contre lui un grand concile à Lyon¹. Cette ville impériale tenait pourtant à la France, sur le territoire de laquelle elle avait son faubourg au delà du Rhône. Saint Louis, qui s'était inutilement porté pour médiateur, ne consentit pas sans répugnance à recevoir le pape. Il fallut que tous les moines de Cîteaux vinssent se jeter aux pieds du roi ; et il laissa attendre le pape quinze jours pour savoir sa détermination. Innocent, dans sa violence, contrariait de tout son pouvoir la croisade d'Orient ; il eût voulu tourner les armes du roi de France contre l'Empereur ou contre le roi d'Angleterre, qui était sorti un moment de sa servilité à l'égard du saint-siège. Déjà, en 1239, il avait offert la couronne impériale à saint Louis pour son frère, Robert d'Artois ; en 1245, il lui offrit la couronne d'Angleterre. Étrange spectacle, un pape n'oubliant rien pour entraver la délivrance de Jérusalem, offrant tout à un croisé pour lui faire violer son vœu².

1. Math. Paris. — « Écrasons d'abord le dragon, disait-il, et nous écraserons bientôt ces vipères de roitelets. »

2. Les barons anglais n'osaient passer à la terre sainte, craignant les pièges de la cour de Rome (municipulas Romanæ formidantes). » Math. Paris.

3. « Ligones, tridentes, trahas, vomeres, aratra, etc. » Math. Paris.

4. Joinville : « Et quand on les vëoit, il sembloit que ce fussent montaignes ; car la pluie qui avoit battu les blez de lonc-temps, les avoit fait germer par dessus, si que il n'i paroît que l'erbe vert. »

5. Il envoya demander au roi l'exemption du tribut qu'il payait aux hospitaliers et aux templiers. « D'arrière l'amiral avoit un bacheler bien atourné, qui tenoit trois coutiaus en son poing, dont l'un entroit ou manche de l'autre ; pour ce que se l'amiral eust été refusé, il eust présenté au roy ces trois coutiaus, pour il

Louis ne songeait guère à acquérir. Il s'occupait plutôt à légitimer les acquisitions de ses pères. Il essaya inutilement de se réconcilier l'Angleterre par une restitution partielle. Il interrogea même les évêques de Normandie, pour se rassurer sur le droit qu'il pouvait avoir à la possession de cette province. Il dédommagea par une somme d'argent le vicomte Trencavel, héritier de Nîmes et de Béziers. Il l'emmena à la croisade, avec tous les faidits, les proscrits de la guerre des Albigeois, tous ceux que l'établissement des compagnons de Montfort avait privés de leur patrimoine. Ainsi il faisait de la guerre sainte une expiation, une réconciliation universelle.

Ce n'était pas une simple guerre, une expédition, que saint Louis projetait, mais la fondation d'une grande colonie en Égypte. On pensait alors, non sans vraisemblance, que pour conquérir et posséder la terre sainte, il fallait avoir l'Égypte pour point d'appui. Aussi, il avait emporté une grande quantité d'instruments de labourage et d'outils de toute espèce³. Pour faciliter les communications régulières, il voulut avoir un port à lui sur la Méditerranée ; ceux de Provence étaient à son frère Charles d'Anjou : il fit creuser celui d'Aigues-Mortes.

Il cingla d'abord vers Chypre, où l'attendaient d'immenses approvisionnements⁴. Là il s'arrêta, et longtemps, soit pour attendre son frère Alphonse qui lui amenait sa réserve, soit peut-être pour s'orienter dans ce monde nouveau. Il y fut amusé par les ambassadeurs des princes d'Asie, qui venaient observer le grand roi des Francs. Les chrétiens vinrent d'abord, de Constantinople, d'Arménie, de Syrie ; les musulmans ensuite, entre autres les envoyés de ce Vieux de la Montagne dont on faisait tant de récits⁵. Les Mongols même parurent. Saint Louis, qui les

deffier. D'arrière celi qui tenoit les trois coutiaus, avoit un autre qui tenoit un bouqueran (pièce de toile de coton) entorteillé entour son bras, que il eut aussi présenté au roy pour li ensevelire se il eust refusé la requête au Viel de la Montaigne. » Joinville, p. 95. — « Quand le vieix chevauchoit, dit encore Joinville, il avoit un crieur devant li qui portoit une hache danoise à conc manche tout couvert d'argent, à tout pleins de coutiaus ferus ou manche, et crioit : Tournés-vous de devant leli qui porte la mort des rois entre ses mains. » P. 97.

Joinville, p. 37 : « Le commun peuple se prist aux foles femmes, dont il avint que le roy donna congïé à tout plein de ses gens, quand nous revinmes de prison ; et je li demandé pourquoy il avoit ce fait ; et il me dit que il avoit trouvé de certain, que au giet d'une pierre menue, entour son paveillon tenoient cil leur bordiaus à qui il avoit donné congïé, et ou temps du plus grand meschief que l'ost eust oncques été. » — « Les barons

crut favorables au christianisme d'après leur haine pour les autres mahométans, se liguèrent avec eux contre les deux papes de l'islamisme, avec les califes de Bagdad et du Caire.

Cependant, les Asiatiques revenaient de leurs premières craintes; ils se familiarisaient avec l'idée de la grande invasion des Francs. Ceux-ci, dans l'abondance, s'énermaient sous la séduction d'un climat corrompé. Les prostituées venaient placer leurs tentes autour même de la tente du roi et de sa femme, la chaste reine Marguerite, qui l'avait suivi.

Il se décida enfin à partir pour l'Égypte. Il avait à choisir entre Damiette et Alexandrie. Un coup de vent l'ayant poussé vers la première ville¹, il eut hâte d'attaquer; lui-même il se jeta dans l'eau l'épée à la main. Les troupes légères des Sarrasins, qui étaient en bataille sur le rivage, tentèrent une ou deux charges et, voyant les Francs inébranlables, ils s'enfuirent à toute bride. La forte ville de Damiette, qui pouvait résister, se rendit dans le premier effroi. Maître d'une telle place, il fallait se hâter de saisir Alexandrie ou le Caire. Mais la même foi qui inspirait la croisade faisait négliger les moyens humains qui en auraient assuré le succès. Le roi, d'ailleurs, roi féodal, n'était sans doute pas assez maître pour arracher ses gens au pillage d'une riche ville; il en fut comme en Chypre; ils ne se laissèrent emmener que lorsqu'ils furent las eux-mêmes de leurs excès. Il y avait d'ailleurs une excuse: Alphonse et la réserve se faisaient attendre. Le comte de Bretagne, Mauclerc, déjà expérimenté dans la guerre d'Orient, voulait qu'on s'assurât d'abord d'Alexandrie; le roi insista pour le Caire. Il fallait donc s'engager dans ce pays coupé de canaux, et suivre la route qui avait été si fatale à Jean de Brienne. La marche fut d'une singulière lenteur; les chrétiens, au lieu de jeter des ponts, faisaient une levée dans chaque canal. Ils mirent ainsi un mois pour franchir les dix lieues qui sont de Damiette

qui dussent garder le leur pour bien employer en lieu et en tens, se prisrent à donner les grans mangiers et les outrageuses viandes. »

1. « Il est vraisemblable que saint Louis aurait opéré sa descente sur le même point que Bonaparte (à une demi-lieue d'Alexandrie), si la tempête qu'il avait essuyée en sortant de Limisso, et les vents contraires peut-être, ne l'avaient porté sur les côtes de Damiette. Les auteurs arabes disent que le sultan du Caire, instruit des dispositions de saint Louis, avait envoyé des troupes à Alexandrie comme à Damiette, pour s'opposer au débarquement. » Michaud, IV, 236.

2. Bonaparte pensait que, si saint Louis avait ma-

à Mansourah². Pour atteindre cette dernière ville, ils entreprirent une digue qui devait soutenir le Nil, et leur livrer passage. Cependant ils souffraient horriblement des feux grégeois que leur lançaient les Sarrasins, et qui les brûlaient sans remède enfermés dans leurs armures³. Ils restèrent ainsi cinquante jours, au bout desquels ils apprirent qu'ils auraient pu s'épargner tant de peine et de travail. Un Bédouin leur indiqua un gué (8 février).

L'avant-garde, conduite par Robert d'Artois, passa avec quelque difficulté. Les templiers, qui se trouvaient avec lui, l'engageaient à attendre que son frère le rejoignit. Le bouillant jeune homme les traita de lâches, et se lança, tête baissée, dans la ville, dont les portes étaient ouvertes. Il laissait mener son cheval par un brave chevalier, qui était sourd, et qui criait à tue-tête: Sus! sus! à l'ennemi⁴! Les templiers n'osèrent rester derrière: tous entrèrent, tous périrent. Les mameluks, revenus de leur étonnement, barrèrent les rues de pièces de bois, et des fenêtres ils écrasèrent les assaillants.

Le roi, qui ne savait rien encore, passa, rencontra les Sarrasins; il combattit vaillamment. « Là, où j'étais à pied avec mes chevaliers, dit Joinville, aussi blessé vint le roi avec toute sa bataille, avec grand bruit et grande noise de trompes, de nacaires, et il s'arrêta sur un chemin levé; mais onques si bel homme armé ne vis, car il paroissoit dessus toute sa gent des épaules en haut, un haume d'or à son chef, une épée d'Allemagne en sa main. » Le soir on lui annonça la mort du comte d'Artois, et le roi répondit: « Que Dieu en feust adoré de ce que il li donnoit; et lors li choient les larmes des yeux moult grosses. » Quelqu'un vint lui demander des nouvelles de son frère: « Tout ce que je sais, dit-il, c'est qu'il est en paradis⁵. »

Les mameluks revenant de tous côtés à la charge, les Français défendirent leurs retranchements jusqu'à la fin de la journée. Le comte d'Anjou, qui se trouvait le premier

œuvré comme les Français en 1798, il aurait pu, en partant de Damiette le 8 juin, arriver le 12 à Mansourah, et le 26 au Caire.

3. « Toutes les fois que nostre saint roi oit que il nous jetoient le feu gregeois, il se vestoit en son lit, et tendoit ses mains vers nostre Seigneur, et disoit en pleurant: Biau sire Dix, gardez-moy ma gent. » Joinville.

4. Joinville: « Le bon comte de Soissons se moquoit de moy, et me disoit: « Seneschal, lessons huer cette chiennaille, que, par la quoye Dieu, encore en parlerons-nous de ceste journée es chambres des dames. »

5. Joinville.

sur la route du Caire, était à pied au milieu de ses chevaliers; il fut attaqué en même temps par deux troupes de Sarrasins, l'une à pied, l'autre à cheval; il était accablé par le feu grégeois, et on le tenait déjà pour déconfit. Le roi le sauva en s'élançant lui-même à travers les musulmans. La crinière de son cheval fut toute couverte de feu grégeois. Le comte de Poitiers fut un moment prisonnier des Sarrasins; mais il eut le bonheur d'être délivré par les bouchers, les vivandiers et les femmes de l'armée. Le sire de Briançon ne put conserver son terrain qu'à l'aide des machines du duc de Bourgogne, qui tiraient au travers de la rivière. Gui de Mauvoisin, couvert de feu grégeois, n'échappa qu'avec peine aux flammes. Les bataillons du comte de Flandre, des barons d'outre-mer que commandait Gui d'Ibelin, et de Gauthier de Châtillon, conservèrent presque toujours l'avantage sur les ennemis. Ceux-ci sonnèrent enfin la retraite, et Louis rendit grâce à Dieu, au milieu de toute l'armée, de l'assistance qu'il en avait reçue : c'était, en effet, un miracle d'avoir pu défendre, avec des gens à pied et presque tous blessés, un camp attaqué par une redoutable cavalerie.

Il devait bien voir que le succès était impossible, et se hâter de retourner vers Damiette, mais il ne pouvait s'y décider. Sans doute, le grand nombre de blessés qui se trouvaient dans le camp rendait la chose difficile; mais les malades augmentaient chaque jour. Cette armée, campant sur les rives de l'Égypte, nourrie principalement des barbots du Nil, qui mangeaient tant de cadavres, avait contracté d'étranges et hideuses maladies. Leur chair gonflait, pourrissait autour de leur gencives, et, pour qu'ils avalassent, on était obligé de la leur couper. Ce n'était par tout le camp que des cris douloureux comme de femmes en mal d'enfant; chaque jour augmentait le nombre des morts. Un jour, pendant l'épidémie, Joinville malade, et entendant la messe de son lit, fut obligé de se lever et de soutenir son aumônier près de s'évanouir. « Ainsi soutenu, il acheva son sacrement, parchanta la messe tout entièrement; ne oncques plus ne chanta. »

Ces morts faisaient horreur, chacun crai-

gnait de les toucher et de leur donner la sépulture; en vain le roi, plein de respect pour ces martyrs, donnait l'exemple et aidait à les enterrer de ses propres mains. Tant de corps abandonnés augmentaient le mal chaque jour; il fallut songer à la retraite pour sauver au moins ce qui restait. Triste et incertaine retraite d'une armée amoindrie, affaiblie, découragée. Le roi, qui avait fini par être malade comme les autres, eût pu se mettre en sûreté; mais il ne voulut jamais abandonner son peuple¹. Tout mourant qu'il était, il entreprit d'exécuter sa retraite par terre, tandis que les malades étaient embarqués sur le Nil. Sa faiblesse était telle, qu'on fut bientôt obligé de le faire entrer dans une petite maison, et de le déposer sur les genoux d'une *bourgeoise de Paris*, qui se trouvait là.

Cependant, les chrétiens s'étaient bientôt arrêtés par les Sarrasins qui les suivaient par terre et les attendaient dans le fleuve. Un immense massacre commença; ils déclarèrent en vain qu'ils voulaient se rendre; les Sarrasins ne craignaient autre chose que le grand nombre de prisonniers; ils les faisaient donc entrer dans un clos, leur demandaient s'ils voulaient renier le Christ. Un grand nombre obéit, entre autres tous les mariniers de Joinville.

Cependant le roi et les prisonniers de marque avaient été réservés. Le sultan ne voulait pas les délivrer, à moins qu'ils ne rendissent Jérusalem; ils objectèrent que cette ville était à l'empereur d'Allemagne, et offrirent Damiette avec quatre cent mille besants d'or. Le sultan avait consenti, lorsque les mameluks, auxquels il devait sa victoire, se révoltent et l'égorgeant au pied des galères où les Français étaient détenus. Le danger était grand pour ceux-ci; les meurtriers pénétrèrent, en effet, jusqu'àuprès du roi. Celui même qui avait arraché le cœur au soudan vint au roi, sa main tout ensanglantée, et lui dit : « Que me donneras-tu, que je t'aie occi ton ennemi, qui t'eût fait mourir s'il eût vécu? » Et le roi ne lui répondit oncques rien. « Il en vint bien trente, les épées toutes nues et les haches danoises aux mains dans notre galère, continue Joinville. Je de-

1. « Le roi de France eût pu échapper aux mains des Égyptiens, soit à cheval, soit dans un bateau, mais ce prince généreux ne voulut jamais abandonner ses troupes. » Aboul-Mahassen. — En revenant de l'île de Chypre, le vaisseau de saint Louis toucha sur un rocher, et trois toises de la quille furent emportées. On conseilla au roi de le quitter, « A ce répondit le roy : « Seigneurs, je vois que se je descens de ceste nef, que, elle

sera de refus, et voy que il a céans huit cents personnes et plus; et pour ce que chacun aime autretant sa vie comme je fais la moie, n'oseroit nulz demourez en ceste nef, ainçois demourroient en Cypre; parquoy, se Dieu plait, je ne mettrai ja tant de gens comme il a céans en péril de mort; ainçois demourrai céans pour mon peuple sauver. » Joinville.

mandai à monseigneur Baudoin d'Ibelin, qui savoit bien le sarrasinois, ce que ces gens disoient; et il me répondit qu'ils disoient qu'ils nous venoient les têtes trancher. Il y avoit tout plein de gens qui se confessoient à un frère de la Trinité qui étoit au comte Guillaume de Flandre; mais, quant à moi, je ne me souvins oncques de péché que j'eusse fait. Ainçois me pensai que plus je me défendrois ou plus je me gauchirois, pis me vaudroit. Et lors me signai et m'agenouillai aux pieds de l'un d'eux qui tenoit une hache danoise à charpentier, et dis : « Ainsi mourut sainte Agnès. » Messire, Gui d'Ibelin, connétable de Chypre, s'agenouilla à côté de moi, et je lui dis : « Je vous absous de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. Mais quand je me levai d'illec, il ne me souvint oncques de chose qu'il m'eût « dite ni racontée¹. »

Il y avait trois jours que Marguerite avait appris la captivité de son mari, lorsqu'elle accoucha d'un fils nommé Jean, et qu'elle surnomma Tristan. Elle faisait coucher au pied de son lit, pour se rassurer, un vieux chevalier âgé de quatre-vingts ans. Peu de temps avant d'accoucher, elle s'agenouilla devant lui et lui requit un don, et le chevalier le lui octroya par son serment, et elle lui dit : « Je vous demande, par la foi que vous m'avez baillée, que si les Sarrasins prennent cette ville, que vous me coupiez la tête avant qu'ils me prennent; » et le chevalier répondit : « Soyez certaine que je le ferai volontiers, car je l'avois bien pensé que je vous occirois avant qu'ils vous eussent prise². »

Rien ne manquait au malheur et à l'humiliation de saint Louis. Les Arabes chantèrent sa défaite, et plus d'un peuple chrétien en fit des feux de joie. Il resta pourtant

1. Joinville. On dit au roi que les amiraux avaient délibéré de le faire soudan de Babylone... « Et il me dit qu'il ne l'eust mie refusé. Et sachiez que il ne demoura (que ce dessein n'échoua) pour autre chose que pour ce que ils disoient que le roy estoit le plus ferme crestien que en peust trover; et cest exemple en montort, à ce que quant ils se parloient de la héberge, direil noit sa croiz à terre et seignoit tout son corps et disoient que se celle gent fesoient soudanc de li, il les occiroit tous, ou ils deviendroient crestiens. » Joinville, p. 78.

Suivant M. Rifaut, la chanson qui fut composée à cette occasion, se chante encore aujourd'hui. Reinaud. Extraits d'historiens arabes (Biblioth. des croisades, IV, 473). — Suivant Villani, Florence, où dominaient les Gibelins, célébra par des fêtes le revers des croisés. Michaud, IV, 373.

Joinville, p. 126 : « A Sayette vindrent les nouvelles au Roy que sa mère estoit morte. Si grand deuil en mena, que de deux jours on ne pot oncques parler à li. Après ce m'envoia querre par un vallet de sa chambre.

un an à la terre sainte pour aider à la défendre, au cas que les mameluks poursuivissent leur victoire hors de l'Égypte; il releva les murs des villes, fortifia Césarée, Jaffa, Sidon, Saint-Jean-d'Acre, et ne se sépara de ce triste pays que lorsque les barons de la terre sainte lui eurent eux-mêmes assuré que son séjour ne pouvait plus leur être utile. Il venait d'ailleurs de recevoir une nouvelle qui lui faisait un devoir de retourner au plus tôt en France. Sa mère était morte; malheur immense pour un tel fils, qui, pendant si longtemps, n'avait pensé que par elle, qui l'avait quittée malgré elle pour cette désastreuse expédition, où il devait laisser sur la terre infidèle un de ses frères. tant de loyaux serviteurs, les os de tant de martyrs. La vue de la France elle-même ne put le consoler. « Si j'endurais seul la honte et le malheur, disait-il à un évêque, si mes péchés n'avaient pas tourné au préjudice de l'Église universelle, je me résignerais. Mais, hélas! la chrétienté est tombée par moi dans l'opprobre et la confusion³. »

L'état où il retrouvait l'Europe n'était pas propre à le consoler. Le revers qu'il déplorait était encore le moindre des maux de l'Église: c'en était un bien autre que cette inquiétude extraordinaire qu'on remarquait dans tous les esprits. Le mysticisme, répandu dans le peuple par l'esprit des croisades, avait déjà porté son fruit, l'enthousiasme sauvage de la liberté politique et religieuse. Ce caractère révolutionnaire du mysticisme, qui devait se produire nettement dans les jacqueries des siècles suivants, particulièrement dans la révolte des paysans de Souabe, en 1525, et des anabaptistes, en 1538, il apparut déjà dans l'insurrection des *Pastoureaux*⁴

Quand je vins devant li en sa chambre, là où estoit tout seul, et il me vit et estandit ses bras, et me dit : « A! Seneschal! j'ai perdu ma mère. » — Lorsque saint Louis traitait avec le soudan pour sa rançon, il lui dit que, s'il vouloit désigner une somme raisonnable, il manderait à sa mère qu'elle la payât. « Et ils distrent: « Comment est-ce que vous ne nous voulez dire que vous ferez ces choses? » Et le roy respondi que il ne savoit si la reine le vourroit faire, pour ce que elle estoit sa dame. » Ibid., 73.

2. Joinville.

3. Math. Paris.

4. Math. Paris, p. 550, sqq. — « Aux premiers soulèvements du peuple de Sens, les rebelles se créèrent un clergé, des évêques, un pape avec ses cardinaux. » Continuateur de Nangis, 1315. — Les pastoureaux avaient aussi une espèce de tribunal ecclésiastique. Ibid., 1320. — Les Flamands s'étaient soumis à une hiérarchie, à laquelle ils durent de pouvoir prolonger longtemps leur opiniâtre résistance. Grande Chron. de Flandres, xvi^e siècle. — Les plus fameux

qui éclata pendant l'absence de saint Louis. C'étaient les plus misérables habitants des campagnes, des bergers surtout, qui, entendant dire que le roi était prisonnier, s'armèrent, s'attroupèrent, formèrent une grande armée, déclarant qu'ils voulaient aller le délivrer. Peut-être fut-ce un simple prétexte, peut-être l'opinion que le pauvre peuple s'était déjà formée de Louis lui avait-elle donné un immense et vague espoir de soulagement et de délivrance. Ce qui est certain, c'est que ces bergers se montraient partout ennemis des prêtres et les massacraient ; ils conféraient eux-mêmes les sacrements. Ils reconnaissaient pour chef un homme inconnu qu'ils appelaient le grand maître de Hongrie¹. Ils traversèrent impunément Paris, Orléans, une grande partie de la France. On parvint cependant à dissiper et détruire ces bandes².

Saint Louis, de retour, sembla repousser longtemps toute pensée, toute ambition étrangère ; il s'enferma avec un scrupule inquiet dans son devoir de chrétien, comprenant toutes les vertus de la royauté dans les pratiques de la dévotion, et s'imputant à lui-même comme péché tout désordre public. Les sacrifices ne lui coûtèrent rien pour satisfaire cette conscience timorée et inquiète. Malgré ses frères, ses enfants, ses barons, ses sujets, il restitua au roi d'Angleterre, le Périgord, le Limousin, l'Agénois, et ce qu'il avait en Saintonge, à condition que Henri renoncât à ses droits sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou (1258). Les provinces cédées ne lui pardonnèrent jamais, et, quand il fut canonisé, elles refusèrent de célébrer sa fête.

Cette préoccupation excessive des choses de la conscience aurait ôté à la France toute action extérieure. Mais la France n'était pas encore dans la main du roi. Le roi se resserrait, se retirait en soi. La France débordait au dehors.

D'une part, l'Angleterre, gouvernée par des Poitevins, par des Français du Midi, s'affranchit d'eux par le secours d'un Français du Nord, Simon de Montfort, comte de Leicester, second fils du fameux Montfort, chef de la croisade des Albigeois. De l'autre côté, les Provençaux, sous Charles d'Anjou, frère

de saint Louis, conquirent le royaume des Deux-Siciles, et consommèrent en Italie la ruine de la maison de Souabe.

Le roi d'Angleterre, Henri III, avait porté la peine des fautes de Jean. Son père lui avait légué l'humiliation et la ruine. Il n'avait pu se relever qu'en se mettant sans réserve entre les mains de l'Église ; autrement les Français lui prenaient l'Angleterre, comme ils avaient pris la Normandie. Le pape usa et abusa de son avantage ; il donna à des Italiens tous les bénéfices d'Angleterre, ceux mêmes que les barons normands avaient fondés pour les ecclésiastiques de leur famille. Les barons ne souffraient pas patiemment cette tyrannie de l'Église, et s'en prenaient au roi, qu'ils accusaient de faiblesse. Serré entre ces deux partis, et recevant tous les coups qu'ils portaient, à qui le roi pouvait-il se fier ? à nul autre qu'à nos Français du Midi, aux Poitevins surtout, compatriotes de sa mère.

Ces méridionaux, élevés dans les maximes du droit romain, étaient favorables au pouvoir monarchique, et naturellement ennemis des barons. C'était l'époque où saint Louis accueillait les traditions du droit impérial, et introduisait, bon gré, mal gré, l'esprit de Justinien dans la loi féodale. En Allemagne, Frédéric II s'efforçait de faire prévaloir les mêmes doctrines. Ces tentatives eurent un sort différent ; elles contribuèrent à l'élévation de la royauté en France, et la ruinèrent en Angleterre et en Allemagne.

Pour imposer à l'Angleterre l'esprit du Midi, il eût fallu des armées permanentes, des troupes mercenaires, et beaucoup d'argent. Henri III ne savait où en prendre ; le peu qu'il obtenait, les intrigants qui l'environnaient mettaient la main dessus. Il ne faut pas oublier d'ailleurs une chose importante, c'est la disproportion qui se trouvait nécessairement alors entre les besoins et les ressources. Les besoins étaient déjà grands ; l'ordre administratif commençait à se constituer ; on essayait des armées permanentes. Les ressources étaient faibles ou nulles ; la production industrielle, qui alimente la prodigieuse consommation du fisc dans les temps modernes, avait à peine commencé. C'était encore l'âge du privilège ; les barons,

routiers avaient pris le titre d'archiprêtres. Froissart, vol. I, ch. clxxvii. — Les Jacques eux-mêmes avaient formé une monarchie. Ibid., ch. clxxxiv. — Les Mailloins s'étaient de même classés en dizaines, cinquantes et centaines. Ibid., ch. clxxxii-iii-iv. Juvén. des Ursins, ann. 1382, et Anon. de Saint-Denis. hist. de Ch. VI. Monteil, t. I, p. 286.

1. Il prétendait avoir à la main une lettre de la Vierge Marie, qui appelait les bergers à la terre sainte, et pour accréditer cette fable il tenait cette main constamment fermée.

2. « Quasi canes rabidi passim detruncati. » Mathieu Paris.

le clergé, tout le monde avait à alléguer tel ou tel droit pour ne rien payer. Depuis la Grande Charte surtout, une foule d'abus lucratifs ayant été supprimés, le gouvernement anglais semblait n'être plus qu'une méthode pour faire mourir le roi de faim.

La Grande Charte ayant posé l'insurrection en principe, et constitué l'anarchie, une seconde crise était nécessaire pour asseoir un ordre régulier, pour introduire entre le roi, le pape et le baronnage un élément nouveau, le peuple, qui peu à peu les mit d'accord. A une révolution il faut un homme : ce fut Simon de Montfort ; ce fils du conquérant du Languedoc était destiné à poursuivre, sur les ministres poitevins d'Henri III, la guerre héréditaire de sa famille contre les hommes du Midi. Marguerite de Provence, femme de saint Louis, haïssait ces Montfort, qui avaient fait tant de mal à son pays. Simon pensa qu'il ne gagnerait rien à rester à la cour de France et passa en Angleterre. Les Montfort, comtes de Leicester, appartenaient aux deux pays. Le roi Henri combla Simon ; il lui donna sa sœur, et l'envoya en Guyenne réprimer les troubles de ce pays. Simon s'y conduisit avec tant de dureté qu'il fallut le rappeler. Alors il tourna contre le roi. Ce roi n'avait jamais été plus puissant en apparence, ni plus faible en réalité. Il s'imaginait qu'il pourrait acheter pièce à pièce les dépouilles de la maison de Souabe. Son frère, Richard de Cornouaille, venait d'acquérir, argent comptant, le titre d'empereur, et le pape avait concédé à son fils celui de roi de Naples. Cependant toute l'Angleterre était pleine de troubles. On n'avait su d'autre remède à la tyrannie pontificale que d'assassiner les courriers, les agents du pape ; une association s'était formée dans ce but¹. En 1258, un *Parlement* fut assemblé à Oxford ; c'est la première fois que les assemblées prennent ce titre. Le roi y avait de nouveau juré la Grande Charte, et s'était mis en tutelle entre les mains de vingt-quatre barons. Au bout de six ans de guerres, les deux partis invoquèrent l'arbitrage de saint Louis. Le pieux roi, décida qu'il fallait obéir aux puissances, et annula les statuts d'Oxford, déjà cassés par le pape. Le roi Henri

devait rentrer en possession de toute sa puissance, sauf les chartes et louables coutumes du royaume d'Angleterre, antérieures aux statuts d'Oxford (1264).

Aussi, les confédérés ne prirent cette sentence arbitrale que comme un signal de guerre. Simon de Montfort eut recours à un moyen extrême. Il intéressa les villes à la guerre, en introduisant leurs représentants dans le Parlement. Étrange destinée de cette famille ! Au XII^e siècle, un des ancêtres de Montfort avait conseillé à Louis le Gros, après la bataille de Brenneville, d'armer les milices communales. Son père, l'exterminateur des Albigeois, avait détruit les municipales du midi de la France. Lui, il appela les communes d'Angleterre à la participation des droits politiques, essayant toutefois d'associer la religion à ses projets, et de faire de cette guerre une croisade².

Quelque consciencieuse et impartiale que fut la décision de saint Louis, elle était téméraire, ce semble ; l'avenir devait juger ce jugement. C'était la première fois qu'il sortait de cette réserve qu'il s'était jusqu'alors imposée. Sans doute, à cette époque, l'influence du clergé d'une part, de l'autre, celle des légistes, le préoccupaient de l'idée du droit absolu de la royauté. Cette grande et subite puissance de la France, pendant les discordes et l'abaissement de l'Angleterre et de l'Empire, était une tentation. Elle portait Louis à quitter peu à peu le rôle de médiateur pacifique qu'il s'était contenté autrefois de jouer entre le pape et l'Empereur. L'illustré et infortunée maison de Souabe était abattue ; le pape mettait à l'encan ses dépouilles. Il les offrait à qui en voudrait, au roi d'Angleterre, au roi de France. Louis refusa d'abord pour lui-même ; mais il permit à son frère Charles d'accepter. C'était mettre un royaume de plus dans sa maison, mais aussi sur sa conscience le poids d'un royaume. L'Église, il est vrai, répondait de tout. Les fils du grand Frédéric II, Conrad et le bâtard Manfred, étaient, disait-on, des impies, des ennemis du pape, des princes plus mahométans que chrétiens. Cependant, tout cela suffisait-il pour qu'on leur prit leur héritage ? Et, si Manfred était coupable.

1. A la tête se trouvait Robert Thwinge, chevalier de Yorkshire, qu'une provision papale avait privé du droit d'élire à un bénéfice provenant de sa famille. Ces associés, bien qu'ils ne fussent que quatre-vingts, parvinrent, par la célérité et le mystère de leurs mouvements, à persuader au peuple qu'ils étaient en bien plus grand nombre. Ils assassinèrent les courriers du pape, écrivirent des lettres menaçantes aux ecclésiastiques

étrangers, etc. Au bout de huit mois, le roi interposa son autorité ; Thwinge se rendit à Rome, où il gagna son procès, et conféra le bénéfice, etc. Lingard, II, 161.

2. La veille de la bataille de Lewes, il ordonna à chaque soldat de s'attacher une croix blanche sur la poitrine et sur l'épaule, et d'employer le soir suivant à des actes de religion.

qu'avait-il fait le fils de Conrad, le pauvre petit Corradino, le dernier rejeton de tant d'Empereurs? Il avait à peine trois ans.

Ce frère de saint Louis, ce Charles d'Anjou, dont son admirateur Villani a laissé un portrait si terrible, cet *homme noir qui dormait peu*¹, fut un démon tentateur pour saint Louis. Il avait épousé Béatrix, la dernière des quatre filles du comte de Provence. Les trois aînées étaient reines², et faisaient asseoir Béatrix sur un escabeau à leurs pieds. Celle-ci irritait encore l'âme violente et avide de son mari; il lui fallait aussi un trône à elle, et n'importe à quel prix. La Provence, comme l'héritière de Provence, devait souhaiter une consolation pour l'hymen odieux qui la soumettait aux Français; si les vaisseaux de Marseille assujettie portaient le pavillon de la France, il fallait qu'au moins ce pavillon triomphât sur les mers, et humiliât ceux des Italiens.

Je ne puis raconter la ruine de cette grande et malheureuse maison de Souabe, sans revenir sur ses destinées, qui ne sont autres que la lutte du sacerdoce et de l'Empire. Qu'on m'excuse de cette digression. Cette famille périt; c'est la dernière fois que nous devons en parler.

La maison de Franconie et de Souabe, d'Henri IV à Frédéric Barberousse, de celui-ci à Frédéric II, et jusqu'à Corradino, en qui elle devait s'éteindre, présenta, au milieu d'une foule d'actes violents et tyranniques, un caractère qui ne permet pas de rester indifférent à son sort: ce caractère est l'héroïsme des affections privées. C'était le trait commun de tout le parti gibelin: le dévouement de l'homme à l'homme. Jamais, dans leurs plus grands malheurs, ils ne manquèrent d'amis prêts à combattre et à mourir volontiers pour eux. Et ils le méritaient par leur magnanimité. C'est à Godefroi de Bouillon, au fils des ennemis héréditaires de sa famille qu'Henri IV remit le drapeau de l'Empire; on sait comment Godefroi reconnut cette confiance admirable. Le jeune Corradino eut son Pylade dans le jeune Frédéric d'Autriche, enfants héroïques que le

vainqueur ne sépara pas dans la mort. La patrie elle-même, que les Gibelins d'Italie troublèrent tant de fois, elle leur était chère, alors même qu'ils l'immolaient. Dante a placé dans l'enfer le chef des Gibelins de Florence, Farinata degli Uberti. Mais, de la façon dont il en parle, il n'est point de noble cœur qui ne voudrait place à côté d'un tel homme sur la couche de feu. « Hélas! dit l'ombre héroïque, je n'étais pas seul à la bataille où nous vainquîmes Florence; mais, au conseil où les vainqueurs proposaient de la détruire, je parlai seul et la sauvai. »

Un tout autre esprit semble avoir dominé chez les Guelfes. Ceux-ci, vrais Italiens, amis de l'Église tant qu'elle le fut de la liberté, sombres niveleurs, voués au raisonnement sévère et prêts à immoler le genre humain à une idée. Pour juger ce parti, il faut l'observer, soit dans l'éternelle tempête qui fut la vie de Gênes, soit dans l'épuration successive par où Florence descendit comme dans les cercles d'un autre enfer de Dante, des Gibelins aux Guelfes, des Guelfes blancs aux Guelfes noirs, puis de ceux-ci sous la terreur de la *Société guelfe*. Là, elle demanda, comme remède, le mal même qui lui avait fait horreur dans les Gibelins, la tyrannie; tyrannie violente, et puis tyrannie douce, quand le sentiment s'émoûsa.

Ce dur esprit guelfe, qui n'épargna pas même Dante, qui fit sa route et par l'alliance de l'Église et par celle de la France, crut atteindre son but dans la proscription des nobles. On rasa leurs châteaux hors des villes; dans les villes, on prit leurs maisons fortes; on les mit si bas, ces Uberti de Florence, ces Doria de Gênes, que, dans cette dernière ville, on anoblissait pour dégrader, et que pour récompenser un noble, on l'élevait à la dignité de plébéien. Alors les marchands furent contents et se crurent forts. Ils dominèrent les campagnes à leur tour, comme avaient fait les citoyens des villes antiques. Toutefois, que substituèrent-ils à la noblesse, au principe militaire qu'ils avaient détruit? des soldats de louage qui les trompèrent, les rançonnèrent et devinrent

1. « Ce Charles fut sage et prudent dans les conseils, preux dans les armes, sévère, et fort redouté de tous les rois du monde, magnanime, et de hautes pensées qui l'égalèrent aux plus grandes entreprises; inébranlable dans l'adversité, ferme et fidèle dans toutes ses promesses, parlant peu et agissant beaucoup, ne riant presque jamais, décent comme un religieux, zélé catholique, âpre à rendre justice, féroce dans ses regards. Sa taille était grande et nerveuse, sa couleur olivâtre, son nez fort grand. Il paraissait plus fait

qu'aucun autre seigneur pour la majesté royale. Il ne dormait presque point. Il fut prodigue d'armes envers ses chevaliers; mais avide d'acquérir, de quelque part que ce fut, des terres, des seigneuries et de l'argent pour fournir à ses entreprises. Jamais il ne prit de plaisir aux mimes, aux troubadours et aux gens de cour. » Villani.

2. Femmes des rois de France et d'Angleterre, et de l'empereur Richard de Cornouailles.



« Le roi donnait l'exemple et aidait à les enterrer de ses propres mains. » (Page 372.)

leurs maîtres, jusqu'à ce que les uns et les autres furent accablés par l'invasion des étrangers.

Telle fut, en deux mots, l'histoire du vrai parti italien, du parti guelfe. Quant au parti gibelin ou allemand, il périt ou changea de forme dès qu'il ne fut plus allemand et féodal. Il subit une métamorphose hideuse, devint tyrannie pure, et renouvela, par Eccelino et Galeas Visconti, tout ce que l'antiquité avait raconté ou inventé des Phalaris et des Agathocle.

L'acquisition du royaume de Naples qui, en apparence, élevait si haut la maison de Souabe, fut justement ce qui la perdit. Elle entreprit de former le plus bizarre mélange

d'éléments ennemis, d'unir et de mêler les Allemands, les Italiens et les Sarrasins. Elle amena ceux-ci à la porte de l'Église : et par ses colonies mahométanes de Luceria et de Nocera¹ elle constitua la papauté en état de siège. Alors devait commencer un duel à mort. D'autre part, l'Allemagne ne s'accommoda pas mieux d'un prince sicilien, qui voulait faire prévaloir chez elle le droit romain, c'est-à-dire le nivellement de l'ancien Empire ; la seule loi de succession, en rendant les partages égaux entre les frères, eût divisé et abaissé toutes les grandes maisons. La dynastie de Souabe fut haïe en Allemagne

1. 1223, 1247. Nocera fut surnommée *Nocera de Pagani*.

comme italienne, en Italie comme allemande ou comme arabe ; tout se retira d'elle. Frédéric II vit son beau-père, Jean de Brienne, saisir le temps où il était à la terre sainte, pour lui enlever Naples. Son propre fils Henri, qu'il avait désigné son héritier, renouela contre lui la révolte d'Henri V contre son père, tandis que son autre fils, le bel Enzo, était enseveli pour toujours dans les prisons de Bologne ¹. Enfin, son chancelier, son ami le plus cher, Pierre des Vignes, tenta de l'empoisonner. Après ce dernier coup, il ne restait plus qu'à se voiler la tête, comme César aux Ides de Mars. Frédéric abjura toute ambition, demanda à résigner tout pour se retirer à la terre sainte ; il voulait, du moins, mourir en paix. Le pape ne le permit pas.

Alors le vieux lion s'enfonça dans la cruauté ; au siège de Parme, il faisait chaque jour décapiter quatre de ses prisonniers. Il protégea l'horrible Eccelino, lui donna le vicariat de l'Empire ; et l'on vit par toute l'Italie mendier leur pain des hommes, des femmes, mutilés, qui racontaient les vengeances du vicaire impérial.

Frédéric mourut à la peine ², et le pape en poussa des cris de joie. Son fils Conrad

1. A la mort de Corradino il voulut s'échapper, enfermé dans un tonneau ; mais une boucle de ses cheveux le trahit. « Ah ! il n'y a que le roi Enzo qui puisse avoir de si beaux cheveux blonds ! »

2. « Frédéric, dit Villani (l. VI, c. 1), fut un homme doué d'une grande valeur et de rares talents ; il dut sa sagesse autant aux études qu'à sa prudence naturelle. Versé en toute chose, il parlait la langue latine, notre langue vulgaire (l'italien), l'allemand, le français, le grec et l'arabe. Abondant en vertus, il était généreux, et à ses dons il joignait encore la courtoisie ; guerrier vaillant et sage, il fut aussi fort redouté. Mais il fut dissolu dans la recherche des plaisirs ; il avait un grand nombre de concubines, selon l'usage des Sarrasins ; comme eux, il était servi par des mameluks ; il s'abandonnait à tous les plaisirs des sens, et menait une vie épicurienne, n'estimant pas qu'aucune autre vie dût venir après celle-ci... Aussi ce fut la raison principale pour laquelle il devint l'ennemi de la sainte Eglise... »

« Frédéric, dit Nicolas de Jamsila (Hist. Conradi et Manfredi, t. VIII, p. 495), fut un homme d'un grand cœur, mais la sagesse, qui ne fut pas moins grande en lui, tempérerait sa magnanimité, en sorte qu'une passion impétueuse ne déterminait jamais ses actions, mais qu'il procédait toujours avec la maturité de la raison... Il était zélé pour la philosophie ; il la cultiva pour lui-même, il la répandit dans ses États. Avant les temps heureux de son règne, on n'aurait trouvé en Sicile que peu ou point de gens de lettres ; mais l'Empereur ouvrit dans son royaume des écoles pour les arts libéraux et pour toutes les sciences ; il appela des professeurs de différentes parties du monde, et leur offrit des récompenses libérales. Il ne se contenta pas de leur accorder un salaire ; il prit sur son propre trésor de quoi payer une pension aux écoliers les plus pauvres, afin que, dans

n'apparut dans l'Italie que pour mourir aussi ³. Alors l'Empire échappa à cette maison ; le frère du roi d'Angleterre et le roi de Castille se crurent tous deux Empereurs. Le fils de Conrad, le petit Corradino, n'était pas en âge de disputer rien à personne ; mais le royaume de Naples resta au bâtard Manfred, au vrai fils de Frédéric II, brillant, spirituel, débauché, impie comme son père, homme à part, que personne n'aima ni ne haït à demi. Il se faisait gloire d'être bâtard, comme tant de héros et de dieux païens ⁴. Tout son appui était dans les Sarrasins, qui lui gardaient les places et les trésors de son père. Il ne se fiait guère qu'à eux ; il en avait appelé neuf mille encore de Sicile, et dans sa dernière bataille c'est à leur tête qu'il chargeait l'ennemi ⁵.

On prétend que Charles d'Anjou dut sa victoire à l'ordre déloyal qu'il donna aux siens de frapper aux chevaux. C'était agir contre toute chevalerie. Au reste, ce moyen était peu nécessaire la gendarmerie française avait trop d'avantage sur une armée composée principalement de troupes légères. Quand Manfred vit les siens en fuite, il voulut mourir et attacha son casque, mais il tomba par deux fois. « Hoc est signum Dei, »

toutes les conditions, les hommes ne fussent point écartés par l'indigence de l'étude de la philosophie. Il donna lui-même une preuve de ses talents littéraires, qu'il avait surtout dirigés vers l'histoire naturelle, en écrivant un livre sur la nature et le soin des oiseaux, où l'on peut voir combien l'Empereur avait fait de progrès dans la philosophie. Il chérissait la justice, et la respectait si fort qu'il était permis à tout homme de plaider contre l'Empereur, sans que le rang du monarque lui donnât aucune faveur auprès des tribunaux, ou qu'aucun avocat hésitât à se charger contre lui de la cause du dernier de ses sujets. Mais, malgré cet amour pour la justice, il en tempérait quelquefois la rigueur par sa clémence. » (Traduction de Sismondi. Remarquez que Villani est guelfe, et Jamsila gibelin.)

3. Au printemps de l'an 1254. Il n'avait que vingt-six ans.

4. Voici le portrait qu'en font les contemporains, Math. Spinelli, Ricordon, Summonte, Collonuccio, etc : Il était doué d'un grand courage, aimait les arts, était généreux et avait beaucoup d'urbanité. Il était bien fait, et beau de visage ; mais il menait une vie dissolue ; il déshonora sa sœur, mariée au comte de Caserte ; il ne craignait ni Dieu ni les saints ; il se lia avec les Sarrasins, dont il se servit pour tyranniser les ecclésiastiques, et s'adonna à l'astrologie superstitieuse des Arabes. - Il se vantait de sa naissance illégitime, et disait que les grands naissaient d'ordinaire d'unions défendues. Michaud, V, 43.

5. Dans sa fuite, en 1254, il ne trouva de refuge qu'à Luceria. Les Sarrasins l'y accueillirent avec des transports de joie. Avant la bataille, Manfred envoya des ambassadeurs pour négocier. Charles répondit : « Va dire au Sultan de Nocera que je ne veux que bataille, et qu'aujourd'hui même je le mettrai en enfer ou il me mettra en paradis. »

dit-il; il se jeta à travers les Français et y trouva la mort. Charles d'Anjou voulait refuser la sépulture au pauvre excommunié; mais les Français eux-mêmes apportèrent chacun une pierre et lui dressèrent un tombeau¹.

Cette victoire facile n'adoucit pas davantage le farouche conquérant de Naples. Il lança par tout le pays une nuée d'agents avides, qui, fondant comme des sauterelles, mangèrent le fruit, l'arbre et presque la terre². Les choses allèrent si loin que le pape lui-même, qui avait appelé le fléau, se repentit, et fit des remontrances à Charles d'Anjou. Les plaintes retentissaient dans toute l'Italie, et au delà des Alpes. Tout le parti gibelin de Naples, de Toscane, Pise surtout, implorait le secours du jeune Corradino. La mère de l'héroïque enfant le retint longtemps, inquiète de le voir si jeune encore entrer dans cette funèbre Italie, où toute sa famille avait trouvé son tombeau. Mais dès qu'il eut quinze ans, il n'y eut plus moyen de le retenir. Son jeune ami, Frédéric d'Autriche, dépouillé comme lui de son héritage, s'associa à sa fortune. Ils passèrent les Alpes avec une nombreuse chevalerie. Parvenus à peine dans la Lombardie, le duc de Bavière s'alarma, et laissa le jeune fils des Empereurs poursuivre son périlleux voyage, avec trois ou quatre mille hommes d'armes seulement. Quand ils passèrent devant Rome, le pape, qu'on en avertit, dit seulement : « Laissons aller ces victimes. »

Cependant la petite troupe avait grossi : outre les Gibelins d'Italie, des nobles espagnols réfugiés à Rome avaient pris parti pour lui, comme dans un duel ils auraient tiré l'épée pour le plus faible. Il y avait une grande ardeur dans cette armée. Lorsqu'ils rencontrèrent, derrière le Tagliacozzo, l'armée de Charles d'Anjou, ils passèrent hardiment le fleuve et dispersèrent tout ce qu'ils trouvèrent devant eux. Ils croyaient la victoire gagnée, lorsque Charles, qui, sur l'avis d'un vieux et rusé chevalier, s'était retiré derrière une colline avec ses meilleurs gendarmes, vint tomber sur les vainqueurs fatigués et dispersés. Les Espagnols seuls se rallièrent et furent écrasés.

Corradino était pris, l'héritier légitime, le dernier rejeton de cette race formidable : grande tentation pour le féroce vainqueur.

Il se persuada, sans doute par une interprétation forcée du droit romain, qu'un ennemi vaincu pouvait être traité comme criminel de lèse-majesté; et d'ailleurs l'ennemi de l'Église n'était-il pas hors de tout droit? On prétend que le pape le confirma dans ce sentiment et lui écrivit : *Vita Corradini mors Caroli*³. Charles nomma parmi ses créatures des juges pour faire le procès à son prisonnier. Mais la chose était si inouïe qu'entreses juges mêmes il s'en trouva pour défendre Corradino; les autres se turent. Un seul condamna et il se chargea de lire la sentence sur l'échafaud. Ce ne fut pas impunément. Le propre grand-père de Charles d'Anjou, Robert de Flandre, sauta sur l'échafaud et tua le juge d'un coup d'épée en disant : « Il ne t'appartient pas, misérable, de condamner à mort si noble et si gentil seigneur! ».

Le malheureux enfant n'en fut pas moins décapité avec son inséparable ami, Frédéric d'Autriche. Il ne laissa échapper aucune plainte : « O ma mère, quelle dure nouvelle on va vous rapporter de moi! » Puis il jeta son gant dans la foule; ce gant, dit-on, fidèlement ramassé, fut porté à la sœur de Corradino, à son beau-frère le roi d'Aragon. On sait les Vêpres siciliennes.

Un mot encore, un dernier mot sur la maison de Souabe. Une fille en restait, qui avait été mariée au duc de Saxe, quand toute l'Europe était aux pieds de Frédéric II. Lorsque cette famille tomba, lorsque les papes poursuivirent par tout le monde ce qui restait de cette race de vipères⁴, le Saxon se repentit d'avoir pris pour femme la fille de l'Empereur. Il la frappa brutalement; il fit plus, il la blessa au cœur en plaçant à côté d'elle dans son propre château et à sa table une odieuse concubine, à laquelle il voulait la forcer à rendre hommage. L'infortunée, jugeant bien que bientôt il voudrait son sang, résolut de fuir. Un fidèle serviteur de sa maison lui amena un bateau sur l'Elbe, au pied de la roche qui dominait le château. Elle devait descendre par une corde, au péril de sa vie. Ce n'était pas le péril qui l'arrêtait; mais elle laissait un petit enfant. Au moment de partir, elle voulut le voir encore et l'embrasser, endormi dans son berceau. Ce fut là un déchirement!... Dans le transport de la douleur maternelle, elle ne l'embrassa pas, elle le mordit. Cet enfant vécut; il est connu

1. Le légat du pape le fit déterrer, et jeter sur les confins du royaume de la campagne de Rome.

2. A tous les emplois qui existaient dans l'ancienne administration Charles avait joint tous les emplois

correspondants qu'il connaissait en France, en sorte que le nombre des fonctionnaires était plus que doublé.

3. Giannone.

4. « De vipereo semine Frederici secundi. »

sous le nom de Frédéric-le-mordu ; ce fut le plus implacable ennemi de son père.

Jusqu'à quel point saint Louis eut-il part à cette barbare conquête de Charles d'Anjou, il est difficile de le déterminer. C'est à lui que le pape s'était adressé pour avoir vengeance de la maison de Souabe, « comme à son défenseur, comme à son bras droit¹. » Nul doute qu'il n'ait du moins autorisé l'entreprise de son frère. Le dernier et le plus sincère représentant du moyen âge devait en épouser aveuglément la violence religieuse. Cette guerre de Sicile était encore une croisade. Faire la guerre aux Hohenstaufen, alliés des Arabes, c'était encore combattre les infidèles ; c'était une œuvre pieuse d'enlever à la maison de Souabe cette Italie du Midi qu'elle livrait aux Arabes de Sicile, de fermer l'Europe à l'Afrique, la chrétienté au mahométisme. Ajoutez que le principe du moyen âge, déjà attaqué de tout côté, devenait plus âpre et plus violent dans les âmes qui lui restaient fidèles. Personne ne veut mourir, pas plus les systèmes que les individus. Ce vieux monde, qui sentait la vie lui échapper tout à l'heure, se contractait et devenait plus farouche. Commencant lui-même à douter de soi, il n'en était que plus cruel pour ceux qui doutaient. Les âmes les plus douces éprouvaient, sans se l'expliquer, le besoin de se confirmer dans la foi par l'intolérance.

Croire et frapper, se donner bien de garde de raisonner et de discourir, fermer les yeux pour anéantir la lumière, combattre à tâtons, telle était la pensée enfantine du moyen âge. C'est le principe commun des persécutions religieuses et des croisades. Cette idée s'affaiblissait singulièrement dans les âmes au ^{xiii}^e siècle. L'horreur pour les Sarrasins avait diminué² : le découragement était venu, et la lassitude. L'Europe sentait confusément qu'elle avait peu de prise sur cette massive Asie. On avait eu le temps, en deux siècles, d'apprendre à fond ce que c'était que ces effroyables guerres. Les croisés qui, sur la foi de nos poèmes chevaleresques, avaient été chercher des empires de Trébizonde, des paradis de Jéricho, de Jérusalem, d'émerande

1. Nangis.

2. Saint Louis, montra pour les Sarrasins une grande douceur. « Il faisait riches mout de Sarrasins que il avait fêt baptizer, et les assembloit par mariages avecque crestiennes... Quand il estoit outre mer, il commanda et fist commander à sa gent que ils n'occissent pas les femmes ne les enfans des Sarrasins ; ainçois les préissent vifs et les amenassent pourfère les baptiser. Ausine il commandoit en tant comme il pooit, que les Sarrasins ne fussent pas occis, mès fussent pris et

et de saphir, n'avaient trouvé qu'après vallées, cavalerie de vautours, tranchant acier de Damas, désert aride, et la soif sous l'aride ombrage du palmier. La croisade avait été ce fruit perfide des bords de la mer Morte, qui aux yeux offrait une orange et qui, dans la bouche, n'était plus que cendre. L'Europe regarda de moins en moins vers l'Orient. On crut avoir assez fait, on négligea la terre sainte, et quand elle fut perdue, c'est à Dieu qu'on s'en prit de sa perte. « Dieu a donc juré, dit un troubadour, de ne laisser vivre aucun chrétien, et de faire une mosquée de Sainte-Marie de Jérusalem ? Et puisque son fils, qui devrait s'y opposer, le trouve bon, il y aurait de la folie à s'y opposer. Dieu dort, tandis que Mahomet fait éclater son pouvoir. Je voudrais qu'il ne fût plus question de croisade contre les Sarrasins, puisque Dieu les protège comme les chrétiens³. »

Cependant la Syrie nageait dans le sang. Après les Mongols, et contre eux, arrivèrent les mameluks d'Égypte ; cette féroce milice, recrutée d'esclaves et nourrie de meurtres, enleva aux chrétiens les dernières places qu'ils eussent alors en Syrie : Césarée, Arzuf, Japhet, Japha, Belfort, enfin la grande Antioche tombèrent successivement. Il y eut je ne sais combien d'hommes égorgés pour n'avoir pas voulu renier leur foi ; plusieurs furent écorchés vifs. Dans la seule Antioche, dix-sept mille furent passés au fil de l'épée, cent mille vendus en esclavage.

A ces terribles nouvelles, il y eut en Europe tristesse et douleur, mais aucun élan. Saint Louis seul reçut la plaie dans son cœur. Il ne dit rien, mais il écrivit au pape qu'il allait prendre la croix. Clément IV, qui était un habile homme et plus légiste que prêtre, essaya de l'en détourner ; il semblait qu'il jugeât la croisade de notre point de vue moderne, qu'il comprit que cette dernière entreprise ne produirait rien encore. Mais il était impossible que l'homme du moyen âge, son vrai fils, son dernier enfant, abandonnât le service de Dieu, qu'il reniât ses pères, les héros des croisades, qu'il laissât au vent les os des martyrs sans entreprendre de les inhumer. Il ne pouvait rester assis dans son

tenez en prison. Et aucune fois forfessait l'en en sa court d'escueles d'argent ou d'autres choses de telle manière ; et donques li benoiez rois le souffroit débonnément, et donnoit as larrons aucune somme d'argent, et les envéoit outre mer ; et ce fist-il de plusieurs. Il fut tosjors à autrui mout plein de miséricorde et piteus. » *Le Confesseur*, p. 302, 388. »

3. *Le Chevalier du Temple*, ap. Raynouard, *Choix des poésies des Troubadours*.

palais de Vincennes pendant que le mame-luk égorgait les chrétiens ou tuait leurs âmes en leur arrachant leur foi. Saint Louis entendait de la Sainte-Chapelle les gémissements des mourants de la Palestine et les cris des vierges chrétiennes. Dieu renié en Asie, maudit en Europe, pour les triomphes de l'infidèle, tout cela pesait sur l'âme du pieux roi. Il n'était d'ailleurs revenu qu'à regret de la terre sainte. Il en avait emporté un trop poignant souvenir; la désolation d'Égypte, les merveilleuses tristesses du désert, l'occasion perdue du martyre, c'étaient là des regrets pour l'âme chrétienne.

Le 25 mai 1267, ayant convoqué ses barons dans la grande salle du Louvre, il entra au milieu d'eux, tenant dans ses mains la sainte couronne d'épines. Tout faible qu'il était et maladif par suite de ses austérités, il prit la croix, il la fit prendre à ses trois fils, et personne n'osa faire autrement. Ses frères, Alphonse de Poitiers, Charles d'Anjou, l'imitèrent bientôt, ainsi que le roi de Navarre, comte de Champagne, ainsi que les comtes d'Artois, de Flandre, le fils du comte de Bretagne, une foule de seigneurs; puis les rois de Castille, d'Aragon, de Portugal et les deux fils du roi d'Angleterre. Saint Louis s'efforçait d'entraîner tous ses voisins à la croisade; il se portait pour arbitre de leurs différends, il les aidait à s'équiper. Il donna soixante-dix mille livres tournois aux fils du roi d'Angleterre. En même temps, pour s'attacher le Midi, il appelait pour la première fois les représentants des bourgeois aux assemblées de sénéchaussées de Carcassonne et de Beaucaire; c'est le commencement des États de Languedoc.

La croisade était si peu populaire que le sénéchal de Champagne, Joinville, malgré son attachement pour le saint roi, se dispensa de le suivre. Ses paroles, à ce sujet, peuvent être données comme l'expression de la pensée du temps :

« Avint ainsi comme Dieu vout que je me dormis à matines, et me fu avis en dormant que je véoie le roy devant un autel, à genoillons, et m'estoit avis que plusieurs prélas revestus le vestoient d'une chesuble vermeille de sarge de Reins. » Le chapelain de Joinville lui expliqua que ce fêve signifiait que le roi se croiserait, et que la serge de Reims voulait dire que la croisade « serait de petit exploit. » — « Je entendi que touz ceulz firent péché mortel, qui li loèrent l'al-

lée. » — « De la voie que il fist à Thunes ne veil-je riens conter ne dire, pource que je n'i fu pas, la merci Dieu. ¹. »

Cette grande armée, lentement rassemblée, découragée d'avance et partant à regret, traîna deux mois dans les environs malsains d'Aigues-Mortes. Personne ne savait encore de quel côté elle allait se diriger. L'effroi était grand en Égypte. On ferma la bouche pélusiaque du Nil, et depuis elle est restée comblée. L'empereur grec, qui craignait l'ambition de Charles d'Anjou, envoya offrir la réunion des deux Églises.

Cependant l'armée s'embarqua sur des vaisseaux génois. Les Pisans, gibelins et ennemis de Gênes, craignirent pour la Sardaigne et fermèrent leurs ports. Saint Louis obtint à grand-peine que ses malades, déjà fort nombreux, fussent reçus à terre. Il y avait plus de vingt jours qu'on était en mer. Il était impossible, avec cette lenteur, d'atteindre l'Égypte ou la terre sainte. On persuada au roi de cingler vers Tunis. C'était l'intérêt de Charles d'Anjou, souverain de la Sicile. Il fit croire à son beau-frère que l'Égypte tirait de grands secours de Tunis²; peut-être s'imagina-t-il, dans son ignorance, que de l'une il était facile de passer dans l'autre. Il croyait d'abord que l'apparition d'une armée chrétienne déciderait le sultan de Tunis à se convertir. Ce pays était en relation amicale avec la Castille et la France. Naguère saint Louis faisant baptiser à Saint-Denis un juif converti, il voulut que les ambassadeurs de Tunis assistassent à la cérémonie, et il leur dit ensuite : « Rapportez à votre maître que je désire si fort le salut de son âme, que je voudrais être dans les prisons des Sarrasins pour le reste de ma vie et ne jamais revoir la lumière du jour, si je pouvais, à ce prix, rendre votre roi et son peuple chrétiens comme cet homme. »

Une expédition pacifique qui eût seulement intimidé le roi de Tunis et l'eût décidé à se convertir n'était pas ce qu'il fallait aux Génois, sur les vaisseaux desquels saint Louis avait passé; la plupart des croisés aimaient mieux la violence. On disait que Tunis était une riche ville, dont le pillage pouvait les dédommager de cette dangereuse expédition. Les Génois, sans égard aux vues de saint Louis, commencèrent les hostilités en s'emparant des vaisseaux qu'ils rencontrèrent devant Carthage. Le débarquement eut lieu sans obstacle; les Maures ne paraissaient

1. Joinville.

2. De plus, les pirates de Tunis nuisaient beaucoup aux navires chrétiens.

que pour provoquer, se faire poursuivre et fatiguer les chrétiens. Après avoir languï quelques jours sur la plage brûlante, les chrétiens s'avancèrent vers le château de Carthage. Ce qui restait de la grande rivale de Rome se réduisait à un fort gardé par deux cents soldats. Les Génois s'en emparèrent ; les Sarrasins, réfugiés dans les voutes ou les souterrains, furent égorgés ou suffoqués par la fumée ou la flamme. Le roi trouva ces ruines pleines de cadavres, qu'il fit ôter pour y loger avec les siens¹. Il devait attendre, à Carthage, son frère, Charles d'Anjou, avant de marcher sur Tunis. La plus grande partie de l'armée resta sous le soleil d'Afrique, dans la profonde poussière du sable soulevé par les vents, au milieu des cadavres et de la puanteur des morts. Tout autour rôdaient les Maures, qui en enlevaient toujours quelqu'un. Point d'arbres, point de nourriture végétale ; pour eau, des mares infectes, des citernes pleines d'insectes rebutants. En huit jours, la peste avait éclaté ; les comtes de Vendôme, de la Marche, de Viane, Gaultier de Nemours, maréchal de France, les sires de Montmorency, de Piennes, de Brissac, de Saint-Briçon, d'Apremont, étaient déjà morts. Le légat les suivit bientôt. N'ayant plus la force de les ensevelir, on les jetait dans le canal, et les eaux en étaient couvertes. Cependant le roi et ses fils étaient eux-mêmes malades ; le plus jeune mourut sur son vaisseau, et ce ne fut que huit jours après que le confesseur de saint Louis prit sur lui de le lui apprendre. C'était le plus chéri de ses enfants ; sa mort, annoncée à un père mourant, était pour celui-ci une attache de moins à la terre, un appel de Dieu, une tentation de mourir. Aussi, sans trouble et sans regret, accomplit-il cette dernière œuvre de la vie chrétienne, répondant les litanies et les psaumes, dictant pour son fils une belle et touchante instruction, accueillant même les ambassadeurs des Grecs, qui venaient le prier d'intervenir en leur faveur auprès de son frère Charles d'Anjou, dont l'ambition les menaçait. Il leur parla avec bonté, il leur promit de s'employer avec zèle, s'il vivait, pour leur conserver la paix ; mais, dès le lendemain, il entra lui-même dans la paix de Dieu.

1. Joinville.

2. Petri de Condeto epist.

3. Pétrarque raconte qu'une fois on délibérait à Rome sur le chef que l'on donnerait à une croisade. Don Sanche, fils d'Alphonse, roi de Castille, fut choisi. Il vint à Rome et fut admis au consistoire, où l'élection devait se faire. Comme il ignorait le latin, il fit entrer avec lui un de ses courtisans pour lui servir d'inter-

Dans cette dernière nuit, il voulut être tiré de son lit et étendu sur la cendre. Il y mourut, tenant toujours les bras en croix. « Et el jour le lundi, li benoiez rois tendi ses mains jointes au ciel, et dist ; Biau sire Diex, aies merci de ce peuple qui ici demeure, et le condui en son pais, que il ne chée en la main de ses anemis, et que il ne soit contreint renier ton saint nom. »

« En la nuit devant le jour que il trépassast, endementières (tandis) que il se reposoit il soupira et dit bassement : « O Jérusalem ! ô Jérusalem ! »

La croisade de saint Louis fut la dernière croisade. Le moyen âge avait donné son idéal, sa fleur et son fruit : il devait mourir. En Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis, commencent les temps modernes ; le moyen âge est souffleté en Boniface VIII, la croisade brûlée dans la personne des templiers.

L'on parla encore longtemps de croisade ; ce mot sera souvent répété : c'est un mot sonore, efficace pour lever des décimes et des impôts. Mais les grands et les papes savent très bien entre eux ce qu'ils doivent en penser². Quelque temps après (1327), nous voyons le Vénitien Sanuto proposer au pape une croisade commerciale : « Il ne suffisait pas, disait-il, d'envahir l'Égypte, il fallait la ruiner. » Le moyen qu'il proposait, c'était de rouvrir au commerce de l'Inde la route de la Perse, de sorte que les marchandises ne passassent plus par Alexandrie et Damiette. Ainsi s'annonce de loin l'esprit moderne ; le commerce, et non la religion, va devenir le mobile des expéditions lointaines.

Que l'âge chrétien du monde ait eu sa dernière expression en un roi de France, ce fut une grande chose pour la monarchie et la dynastie. C'est là ce qui rendit les successeurs de saint Louis si hardis contre le clergé. La royauté avait acquis, aux yeux des peuples, l'autorité religieuse et l'idée de la sainteté. Le vieux roi, juste et pieux, équitable jugé du peuple, s'était rencontré. Quelle put être sur les consciencieuses déterminations de cette âme pure et candide l'influence des légistes, des modestes et rusés conseillers qui, plus tard, se firent si bien connaître ? c'est ce que personne ne pouvait apprécier encore.

prête. Don Sanche ayant été proclamé roi d'Égypte, tout le monde applaudit à ce choix. Le prince, au bruit des applaudissements, demanda à son interprète de quoi il était question. « Le pape, lui dit l'interprète, vient de vous créer roi d'Égypte. — Il ne faut pas être ingrat, répondit don Sanche ; lève-toi et proclame le saint-père calife de Bagdad. »

L'intérêt de la royauté n'étant alors que celui de l'ordre, le pieux roi se voyait sans cesse conduit à lui sacrifier les droits féodaux, que, par conscience et désintéressement, il eût voulu respecter. Tout ce que ses habiles conseillers lui dictaient pour l'agrandissement du pouvoir royal, il le prononçait pour le bien de la justice. Les subtiles pensées des légistes étaient acceptées, promulguées par la simplicité d'un saint. Leurs décisions, en passant par une bouche si pure, prenaient l'autorité d'un jugement de Dieu.

« Maintes foiz avint que en esté, il aloit seoir au bois de Vinciennes après sa messe, et se acostoit à un chesne et nous fesoit seoir autour li; et tout ceulz qui avoient à faire venoient parler à li : sans destourbier de huissier ne d'autre. Et lors il leur demandoit de sa bouche : A yl ci nullui qui ait partie? Et cil se levoient qui partie avoient; et lors il disoit : Taisiez-vous touz, et en vous délivrera l'un après l'autre. Et lors il appelloit monseigneur Pierre des Fontaines et monseigneur Geffroy de Villette, et disoit à l'un d'eulx : Délivrez-moi ceste partie. Et quand il véoit aucune chose à amender en la parole de ceulx qui parlaient pour autrui, il meisme l'amendoit de sa bouche. Je le vi aucune fois en esté, que pour délivrer sa gent, il venoit au jardin de Paris, une cote de chamelot vestue, un seurtot de tyreteinne sanz manches, un mental de cendal noir entour son col, moult bien pigné et sanz coife, et un chapel de paon blanc sur sa teste, et fesoit estendre tapis pour seoir autour li. Et tout le peuple qui avoit à faire par devant li estoit entour lui en estant (debout), et lors il les faisoit délivrer, en la manière que je vous ai dit devant du bois de Vinciennes ¹. »

En 1256 ou 1257, il rendit un arrêt contre le seigneur de Vesnon, par lequel il le condamna à dédommager un marchand, qui, en plein jour, avait été volé dans un chemin de sa seigneurie. Les seigneurs étaient obligés de faire garder les chemins depuis le soleil levant jusqu'au soleil couché.

Enguerrand de Coucy ayant fait pendre trois jeunes gens qui chassaient dans ses bois, le roi le fit pendre et juger; tous les grands vassaux réclamèrent et appuyèrent la demande qu'il faisait du combat. Le roi dit : « Que aux fêz des pôvres, des églises, ne des personnes dont on doit avoir pitié, l'on ne

devoit pas ainsi aler avant par gage de bataille, car l'on ne trouveroit pas de legier (facilement) aucun qui se vousissent combattre pour teles manières de personnes contre barons du royaume... »

« Quant les barons (dit-il à Jean de Bretagne), qui de vous tenoient tout nu à nu sanz autre moien, aportèrent devant nos lor compleinte de vos méemes, et ils offroient à prouver lor entencion en certains cas par bataille contre vos; ainçois respondistes devant nos que vos ne deviez pas aler avant par bataille, mès par enquestes en tele besoigne; et disiez encore que *bataille n'est pas voie de droit* ². » Jean Thourot, qui avait pris vivement la défense d'Enguerrand de Coucy, s'écria ironiquement : « Si j'avais été le roi, j'aurais fait pendre tous les barons; car un premier pas fait, le second ne coûte plus rien. » Le roi qui entendit ce propos le rappela : « Comment, Jean, vous dites que je devrais faire pendre mes barons? Certainement je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai s'ils méfont. »

Quelques gentilshommes qui avaient pour cousin un mal homme et qui ne se vouloit chastier, demandèrent à Simon de Nielle, leur seigneur, et qui avait haute justice en sa terre, la permission de le tuer, de peur qu'il ne fût pris de justice et pendu à la honte de la famille. Simon refusa, mais en référa au roi; le roi ne le voulut pas permettre; « car il voloit que toute justice fust fête des malféteurs par tout son royaume en apert et devant le pueple, et que nule justice ne fust fête en report (secret) ³. »

Un homme étant venu se plaindre à saint Louis de son frère Charles d'Anjou, qui voulait le forcer à lui vendre une propriété qu'il possédait dans son comté, le roi fit appeler Charles devant son conseil : « et li benoiez rois commanda que sa possession lui fust rendue, et que il ne li feist d'ore en avant nul ennui de la possession puisque il ne la voloit vendre ne eschangier ⁴. »

Ajoutons encore deux faits remarquables, qui prouvent également que, pour se soumettre volontiers aux avis des prêtres ou des légistes, cette âme admirable conservait un sens élevé de l'équité, qui, dans les circonstances douteuses, lui faisait immoler la lettre à l'esprit.

Regnault de Trie apporta une fois à saint Louis une lettre, par laquelle le roi avait

1. Joinville.

2. Le Confesseur. — Entre autres peines que saint Louis infligea à Enguerrand, il lui ôta toute haute

justice de bois et de viviers, et le droit de faire emprisonner ou mettre à mort.

3. Le Confesseur. — 4. *Ibid.*

donné aux héritiers de la comtesse de Boulogne le comté de Dammartin. Le sceau était brisé, et il ne restait que les jambes de l'image du roi. Tous les conseillers de saint Louis lui dirent qu'il n'était pas tenu à l'exécution de sa promesse. Mais il répondit : « Seigneurs, veez ci séel, de quoi je usoy avant que je alâsse outremer, et voit-on cler par ce séel que l'empreinte du séel brisé est semblable au séel entier; par quoy je n'ose-roye en bonne conscience ladite contée retenir¹. »

Un vendredi saint, tandis que saint Louis lisait le psautier, les parents d'un gentilhomme détenu au Châtelet vinrent lui demander sa grâce, lui représentant que ce jour était un jour de pardon.

Le roi posa le doigt sur le verset où il en était : « *Beati qui custodiunt iudicium, et Justitiam faciunt in omni tempore.* » Puis il ordonna de faire venir le prévôt de Paris, et continua sa lecture. Le prévôt lui apprit que les crimes du détenu étaient énormes. Sur cela saint Louis ordonna de conduire sur-le-champ le coupable au gibet.

Saint Louis s'entourait de Franciscains et de Dominicains. Dans les questions épineuses il consultait saint Thomas. Il envoyait des mendiants pour surveiller les provinces, à l'imitation des *missi dominici* de Charlemagne². Cette Église mystique le rendait fort contre l'Église épiscopale et pontificale; elle lui donna le courage de résister au pape en faveur des évêques, et aux évêques eux-mêmes.

Les prélats du royaume s'assemblèrent un jour, et l'évêque d'Auxerre dit en leur nom à saint Louis : « Sire, ces seigneurs qui ci « sont, arcevesques, evesques, m'ont dit que « je vous deisse que la crestienté se périt « entre vos mains. Le roi se seigna et dist : « Or me dites coment ce est? — Sire, fist-il,

c'est pour ce que on prise si peu les excommenies hui et le jour, que avant se lesent les gens mourir excommenies, que il se facent absoudre, et ne veulent faire satisfaction à l'Esglise. Si vous requièrent, sire, pour Dieu et pour ce que faire le devez, que vous commandez à vos prévoz et à vos baillifs, que touz ceulz qui se soufferront escommeniez an et jour, que on les contreigne par la prise de leurs biens à ce que il se facent absoudre. » A ce respondi le roys que il leur commanderait volentiers de touz ceulz dont on le feroit certain que il eussent tort... Et le roy dist que il ne le feroit autrement; car ce seroit contre Dieu et contre raison, se il contreignoit la gent à culz absoudre, quant les clerics leur feroient tort³. »

La France, si longtemps dévouée au pouvoir ecclésiastique, prenait au XIII^e siècle un esprit plus libre. Ce royaume, allié du pape et guelfe contre les Empereurs, devenait d'esprit gibelin. Il y eut toujours néanmoins une grande différence. Ce fut par les formes légales qu'elle poussa cette opposition, qui n'en fut que plus redoutable. Dès le commencement du XIII^e siècle, les seigneurs avaient vivement soutenu Philippe-Auguste contre le pape et les évêques. En 1225, ils déclarent qu'ils laisseront leurs terres, ou prendront les armes si le roi ne remédie aux empiètements du pouvoir ecclésiastique; l'Église, acquérant toujours et ne lâchant rien, eût en effet tout absorbé à la longue. En 1246, le fameux Pierre Mauclerc forme avec le duc de Bourgogne, et les comtes d'Angoulême et de Saint-Pol, une ligue à laquelle accède une grande partie de la noblesse. Les termes de cet acte sont d'une extraordinaire énergie. La main des légistes est visible; on croirait lire déjà les paroles de Guillaume de Nogaret⁴.

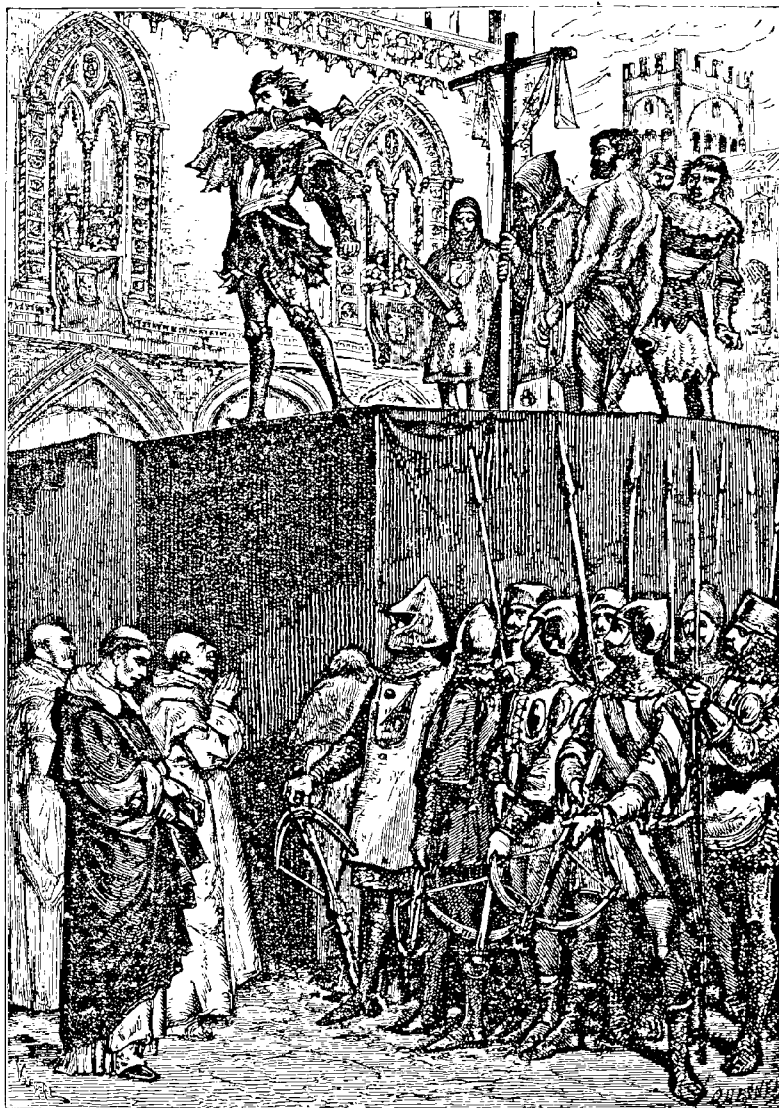
1. Joinville.

2. Math. Paris, ad ann. 1247, p. 493. — Par son testament (1269), il leur légua ses livres et de fortes sommes d'argent, et institua pour nommer aux bénéfices vacants un conseil composé de l'évêque de Paris, du chancelier, du prieur des Dominicains, et du gardien des Franciscains. Bulaeus, III, 1269. — Après la première croisade, il eut toujours deux confesseurs, l'un dominicain, l'autre franciscain. Gaufr., de Bell. loc., ap. Duchesne, V. 451. — 451. Le confesseur de la reine Marguerite rapporte qu'il eut la pensée de se faire dominicain, et que ce ne fut qu'avec peine que sa femme l'en empêcha. — Il eut soin de faire transmettre au pape le livre de Guillaume de Saint-Amour. Le pape l'en remercia, en le priant de continuer aux moines sa protection. Bulaeus, III, 313.

3. Joinville.

4. « Attendu que la superstition des clerics (oubliant

que c'est par la guerre et le sang répandu, sous Charlemagne et d'autres, que le royaume de France a été converti de l'erreur des gentils à la foi catholique), absorbe tellement la juridiction des princes séculiers, que ces fils de serfs jugent selon leur loi les libres et fils de libres, bien que, suivant la loi des premiers conquérants, ce soient eux que nous devrions juger... Nous tous grands du royaume, considérant attentivement que ce n'est pas par le droit écrit, ni par l'arrogance cléricale, mais par les sueurs guerrières qu'a été conquis le royaume... nous statuons que personne, clerc ou laïc, ne traîne à l'avenir qui que ce soit devant le juge ordinaire ou délégué, sinon pour hérésie, pour mariage et pour usure, à peine pour l'infracteur de la perte de tous ses biens, et de la mutilation d'un membre; nous avons envoyé à cet effet nos mandataires, afin que notre juridiction revive et respire enfin, et que ces hommes enrichis de nos dépouilles



« Puis il jeta son gant dans la foule. » (Page 379.)

Saint Louis s'associa, dans la simplicité de son cœur, à cette lutte des légistes et des

seigneurs contre les prêtres, qui devait tourner à son profit¹ ; il s'associait avec la

soient réduits à l'état de l'Église primitive, qu'ils vivent dans la contemplation, tandis que nous mènerons, comme nous le devons, la vie active, et qu'ils nous fassent voir des miracles que depuis si longtemps notre siècle ne connaît plus. » *Trésor des chartes, Champagne*, VI, n° 84 ; et ap. *Preuves des libertés de l'Église gallicane*, I, 29.

1247. Ligue de Pierre de Dreux Mauclerc, avec son fils le duc Jean, le comte d'Angouême et le comte de Saint-Pol, et beaucoup d'autres seigneurs, contre le clergé. — « A tous ceux qui ces lettres verront, nous tuit, de qui le seel pendent en cet présent escript, faisons à sçavoir que nous, par la foy de nos corps, avons fiancez sommes tenu, nous et notre hoir, à tous iours à aider li uns à l'autre, et à tous ceux de nos terres et autres terres qui voudront estre de cette compagnie,

à pourchacier, à requerre et à défendre nos droits et les leurs en bonne foy envers le clergé. Et pour ce que griesfve chose seroit, nous tous assembler pour ceste besogne, nous avons elcu, par le commun assent et octroy de nous tous, le duc de Bourgogne, le comte Perron de Bretagne, le comte d'Angolesme et le comte de Saint-Pol ;... et si aucuns de cette compagnie estoient excommuniiez, par tort conneu par ces quatre, que le clergé li feist, il ne laissera pas aller son droict ne sa querle pour l'excommuniement, ne pour autre chose que on li face, etc. » *Preuv. des lib. de l'Égl. gallic.*, I, 99. Voyez aussi p. 95, 97, 98.

1. En 1240, le pape ayant manifesté le projet de rompre les trêves conclues entre lui et Frédéric II, saint Louis, pour l'en empêcher, fait arrêter les subsides qu'il avait fait lever sur le clergé de France par son légat.

même bonne foi à celle des juristes contre les seigneurs. Il reconnut au suzerain le droit de retirer une terre donnée à l'Église.

Plongé à cette époque dans le mysticisme, il lui en coûtait moins, sans doute, d'exprimer une opposition si solennelle à l'autorité ecclésiastique. Les revers de la croisade, les scandales dont le siècle abondait, les doutes qui s'élevaient de toutes parts l'enfonçaient d'autant plus dans la vie intérieure. Cette âme tendre et pieuse, blessée au dehors dans tous ses amours¹, se retirait au dedans et cherchait en soi. La lecture et la contemplation devinrent toute sa vie. Il se mit à lire l'Écriture et les Pères, surtout saint Augustin. Il fit copier des manuscrits², se forma une bibliothèque; c'est de ce faible commencement que la bibliothèque royale devait sortir. Il se faisait faire des lectures pieuses pendant le repas, et le soir au moment de s'endormir. Il ne pouvait rassasier son cœur d'oraisons et de prières. Il restait souvent si longtemps prosterné, qu'en se relevant, dit l'historien, il était saisi de vertige et disait tout bas aux chambellans: « Où suis-je? » Il craignait d'être entendu de ses chevaliers³.

Mais la prière ne pouvait suffire au besoin de son cœur.

« Li beneoiz rois desirroit merveilleusement grâce de larmes, et se compleignoît à son confesseur de ce que larmes li défautoient, et li disoit debonnairement, humblement et privéement, que quant l'en disoit en létanie ces moiz: *Biau sire Diex, nous te prions que tu nous doignes fontaine de larmes*, li sainz rois disoit *dévolement*: *O sire Diex, je n'ose requerre fontaines de larmes*, ainçois me souffisissent petites de larmes à arouser la sécherèce de mon cuer... Et aucune foiz reconnut-il à son confesseur privéement, que aucune foiz li donna à notre sire larmes en oraison: lesqueles, quand li les sentoît courre par sa face souef (doucement), et entrer dans sa bouche, eles li sembloient si savoureuses et très douces, non pas seulement au cuer, mès à la bouche⁴. »

Ces pieuses larmes, ces mystiques extases,

1. Lorsque saint Louis eut résolu de retourner en France: « Lors me dit robe entre ly et moy sanz plus, et me mist mes deux mains entre les seues, et le légat que je convoiasse jusques à son hostel. Lors s'enclost à sa garde, commença à plorer moult durement; et quand il pot parler, si me dit: Seneschal, je sui moult li, si en rent grâce à Dieu, de ce que le Roy et les autres pèlerins eschapelent du grand péril là où vous avez esté en celle terre; et moult sui à mésaise de crier de ce que il me convendra lessier vos saintes compagnies, et aler à la court de Rome, entre cel desloial gent qui y sont. »

ces mystères de l'amour divin, tout cela est dans la merveilleuse petite église de saint Louis, dans la Sainte-Chapelle. Église toute mystique, tout arabe d'architecture, qu'il fit bâtir au retour de la croisade par Eudes de Montreuil, qu'il y avait mené avec lui. Un monde de religion et de poésie, tout un Orient chrétien est en ces vitraux, dans cette fragile et précieuse peinture. Mais la Sainte-Chapelle n'était pas encore assez retirée, et pas même Vincennes, dans ses bois alors si profonds. Il lui fallait la Thébaïde de Fontainebleau, ses déserts de grès et de silex, cette dure et pénitente nature, ces rocs retentissants, pleins d'apparitions et de légendes. Il y bâtit un ermitage dont les murs ont servi de base à ce bizarre labyrinthe, à ce sombre palais de volupté, de crime et de caprice, où triomphe encore la fantaisie italienne des Valois.

Saint Louis avait élevé la Sainte-Chapelle pour recevoir la sainte couronne d'épines venue de Constantinople. Aux jours solennels, il la tirait lui-même de la chässe et la montrait au peuple. À son insu, il habitua le peuple à voir le roi se passer des prêtres. Ainsi David prenait lui-même sur la table les pains de proposition. On montre encore, au midi de la petite église, une étroite cellule qu'on croit avoir été l'oratoire de saint Louis.

Dès le vivant de saint Louis, ses contemporains, dans leur simplicité, s'étaient doutés qu'il était déjà saint, et plus saint que les prêtres. « Tant com il vivoit, une parole peoit estre dite de li, qui est escrite de sainte Hylaïre: « O quant très parfêt homme lai, « duquel les prestres méesmes desirrent à « s'ensivre la vie! » Car mout de prestres et de prélaz desirroient estre semblables au beneoiz roi en ses vertuz et en ses mœurs; car l'on croit méesmement que il fust saint dès que il vivoit⁵. »

Tandis que saint Louis enterrait les morts, « illecques estoient présens tous revestus, li arcevesques de Sur et li évesque de Damiète, et leur clergié, qui disoient le service des

2. « Il aimait mieux faire copier les manuscrits que de se les faire donner par les couvents, afin de multiplier les livres. » Gaufred. *de Bello loco*—Les manuscrits palimpsestes (c'est-à-dire grattés et regrattés par les moines copistes) furent comme une Saint-Bartélemy des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Voir Renaiss. Introd.

3. Le Confesseur.

4. Ibid.

5. Le Confesseur. — « Il fesoit fère le service de Dieu si solempnellement et si par loisir, que il ennoit ausi commé à touz les autres pour la longueur de l'office. »

mors; mès ils estoupoient leur nez pour la puour; mais oncques ne fu veu au bon roy Loys estouper le sien, tant le faisoit fermement et dévotement¹. »

Joinville raconte qu'un grand nombre d'Arméniens, qui allaient en pèlerinage à Jérusalem, vinrent lui demander de leur faire voir le *saint roy* : — « Je alai au roy là où il se séoit en un paveillon, apuié à l'estache (colonne) du paveillon, et se séoit ou sablon sanz tapiz et sanz nulle autre chose dezouz li. Je li dis: « Sire, il a là hors un grant peuple de la grant Herménie qui vont en Jérusalem, et me proient, sire, que je leur face monstrier le *saint roy*; mès je ne bée ja à baisier vos os (cependant je ne désire pas encore avoir à baisier vos reliques). » Et il rist moult clèrement, et me dit que je les alasses querre; et si fis-je. Et quant ils orent veu le roy, ils le commandèrent à Dieu et le roy eulz². »

Cette saintoté apparait d'une manière bien touchante dans les dernières paroles qu'il écrivit pour sa fille : « Chièrre fille, la mesure par laquelle nous devons Dieu amer, est amer le sanz mesure³. »

1. Guill. de Nangis.

2. Joinville.

3. Le Confesseur.

Et dans l'instruction à son fils Philippe :

« Se il avient que aucune querelle qui soit meue entre riche et povre viegne devant toi, sostien la querelle de l'estrange devant ton conseil, ne montre pas que tu aimmes mout ta querelle, jusques à tant que tu connoisses la vérité, car cil de ton conseil pourroient estre cremeteus (craintifs) de parler contre toi, et ce ne dois tu pas vouloir. Et se tu entens que tu tiegues nule chose à tort, ou de ton tens, ou du tens à tes ancessours, fai le tantost rendre, combien que la chose soit grand, ou en terre, ou en deniers, ou en autre chose⁴. » — L'amour qu'il avoit à son peuple parut à ce qu'il dit à son aîné fils en une moult grant maladie que il ot à Fontene Bliaut. « Biau fils, fit-il, je te pri que tu te faces « amer au peuple de ton royaume; car vraiment je aimeraie que un Escot venist d'Es- « cosse et gouvernast le peuple du royaume « bien et loialement, que tu le gouvernasses « mal apertement⁵. »

Belles et touchantes paroles ! il est difficile de les lire sans être ému.

4. Le Confesseur

5. Joinville.



ÉCLAIRCISSEMENTS

LUTTE DES MENDIANTS DE L'UNIVERSITÉ SAINT-THOMAS — DOUTES DE SAINT LOUIS
LA PASSION, COMME PRINCIPE D'ART AU MOYEN AGE

L'éternel combat de la grâce et de la loi fut encore combattu au temps de saint Louis, entre l'Université et les ordres Mendians. Voici l'histoire de l'Université : au XIII^e siècle, elle se détache de son berceau de l'éco du parvis Notre-Dame, elle lutte contre l'évêque de Paris ; au XIII^e, elle guerroye contre les Mendians agents du pape ; au XV^e contre le pape lui-même. Ce corps formait une rude et forte démagogie, où quinze ou vingt mille jeunes gens de toute nation se formaient aux exercices dialectiques, cité sauvage dans la cité qu'ils troublaient de leurs violences et scandalisaient de leurs mœurs ¹. C'était là toutefois depuis quel temps la grande gymnastique intellectuelle du monde. Dans le XIII^e siècle seulement, il en sortit sept papes ² et une foule de cardinaux et d'évêques. Les plus illustres étrangers, l'espagnol Raymond Lulle et l'italien Dante, venaient à trente et quarante ans s'asseoir au pied de la chaire de Duns Scot. Ils tenaient à honneur d'avoir disputé à Paris. Pétrarque fut aussi fier de la couronne que lui décerna notre Université que de celle du Capitole. Au XVI^e siècle encore, lorsque Ramus rendait quelque vie à l'Université en attendant la Saint-Barthélemy, nos écoles de la rue du Fouarre furent visitées de Torquato Tasso. Par raisonnement toutefois, vaine logique, subtile et stérile chicane ³, nos artistes (les dialecticiens de l'Université se donnaient ce nom) devaient être bien primés.

Les vrais artistes du XIII^e siècle, orateurs, comédiens, mimes, bateleurs enthousiastes, c'étaient les Mendians. Ceux-ci parlaient d'amour et au nom de l'amour. Ils avaient repris le texte de saint Augustin : « Aimez et faites ce que vous voyez. — La logique qui avait eu de si grands effets au temps d'Abailard, ne suffisait plus. Le monde, fatigué dans ce rude sentier, eût mieux aimé se reposer avec saint François et saint Bonaventure sous les mystiques ombres du Cantique des Cantiques, ou rêver avec un autre saint Jean une foi nouvelle et un nouvel Évangile.

Ce titre formidable, *Introduction à l'Évangile éternel*, fut mis en tête d'un livre par Jean de Parme ⁴, général des Franciscains. Déjà l'abbé Joachim de Flores, le maître des mystiques, avait an-

noncé que la fin des temps était venue. Jean professa que, de même que l'ancien Testament avait cédé la place au nouveau, celui-ci avait aussi fait son temps ; que l'Évangile ne suffisait pas à la perfection, qu'il avait encore six ans à vivre, mais qu'alors un Évangile plus durable allait commencer, un Évangile d'intelligence et d'esprit ; jusque-là l'Église n'avait que la lettre ⁵.

Ces doctrines, communes à un grand nombre de Franciscains, furent acceptées aussi par plusieurs religieux de l'ordre de Saint-Dominique. C'est alors que l'Université éclata. Le plus distingué de ses docteurs était un esprit fin et dur, un Franc-Comtois, un homme du Jura, Guillaume de Saint-Amour. Le portrait de cet intrépide champion de l'Université s'est vu longtemps sur une vitre de la Sorbonne ⁶. Il publia contre les Mendians une suite de pamphlets éloquentes et spirituels, où il s'efforçait de les confondre avec les Béghards et autres hérétiques, dont les prédicateurs étaient de même vagabonds et mendians : *Discours sur le publicain et le pharisien ; Question sur la mesure de l'aumône et sur le mendiant valide ; Traité sur les périls prédits à l'Église pour les derniers temps, etc.* Sa force est dans l'Écriture, qu'il possède et dont il fait un usage admirable ; ajoutez le piquant d'une satire qui s'exprime à demi-mot. Il est trop visible que l'auteur a un autre motif que l'intérêt de l'Église. Il y avait entre les Universitaires et les Mendians concurrence littéraire et jalousie de métier. Les Mendians avaient obtenu une chaire à Paris, en 1230, époque où l'Université, blessée de la dureté de la régente, se retira à Orléans et à Angers. Ils l'avaient gardée cette chaire, et l'Université se trouvait en lutte avec deux ordres, dont le savant était Albert le Grand, et le logicien saint Thomas ⁷.

Ce grand procès fut débattu à Anagni par-devant le pape. Guillaume de Saint-Amour eut pour adversaires le dominicain Albert le Grand ⁸, archevêque de Mayence, et saint Bonaventure général des Franciscains ⁹. Saint Thomas recueillit de mémoire toute la discussion et en fit un livre. Le pape condamna Guillaume de Saint-Amour ; mais, en même temps, il censura le livre

1. Jacques de Vetry : *Meretrices publicæ ubique clerici transientes quasi per violentiam pertrahabant. In una autem et eadem domo scholæ erant superius, prostibuli inferius.* »

2. L'antipape Anaclet, Innocent II, Célestin II (disciple d'Abailard), Adrien IV, Alexandre III, Urbain III et Innocent III.

3. Pierre le Chantre et d'autres écrivains contemporains rapportent le trait suivant : « En 1471, maître Silo, professeur de philosophie, pria un de ses disciples mourant de revenir lui faire part de l'état où il se trouverait dans l'autre monde. Quelques jours après sa mort, l'écolier lui apparut revêtu d'une chape toute couverte de thèses, « de sophismatibus descripta et flamma ignis tota confecta. » Il lui dit qu'il venait du purgatoire, et que cette chape lui pesait plus qu'une tour : « Et est mihi data ut eam portem pro gloria quam in sophismatibus habui. » En même temps il laissa tomber une goutte de sa sueur sur la main du maître ; elle la perça d'outre en outre. Le lendemain Silo dit à ses écoliers :

*Linquo coram vanis, cras corvis, vanaque vanis ;
Ad logicem pergo, que mortis non timet ergo.*

et il alla s'enfermer dans un monastère de Cîteaux. » Bulæus.

4. Le pape avait écrit à l'évêque de Paris de faire détruire ce livre sans bruit. Mais l'Université, déjà en querelle avec les ordres Mendians, le fit brûler publiquement au parvis Notre-Dame. Jean de Parme se démit du généralat ; saint Bonaventure, qui lui succéda, commença une enquête contre lui, et fit jeter en prison deux de ses adhérents. L'un y passa dix-huit ans, l'autre y mourut.

5. Hermann Cornerus.

6. Ce portrait a été gravé en tête de ses œuvres. (Constance 1632, in-4^o.)

7. MM. Jourdain et Haurean ont démontré sur quel terrain peu solide nos deux grands scolastiques ont cheminé (1860). Voir Renaissance, Introduction.

8. Les ordres Mendians étaient fort effrayés. « Cum predicto volumine respondere fuisset predicto doctori (Thomas), non sine singultu et lacrymis, assignatum, qui de statu ordinis de pugna adversariorum tam gravium dubitabant, Fr. Thomas ipsum volumen accipiens et se fratrum orationibus recommendans... » Guill. de Thoco, vita S. Thomæ, ap. Acta SS. Martis, I.

de Jean de Parme, frappant également les raisonneurs et les mystiques, les partisans de la lettre et ceux de l'esprit ¹.

Ce milieu si difficile à tenir, où l'Église essaya de s'établir et de s'arrêter sans glisser à droite ni à gauche, il fut cherché par saint Thomas. Venu à la fin du moyen âge, comme Aristote à la fin du monde grec, il fut l'Aristote du christianisme, en dressa la législation, essayant d'accorder la logique et la foi pour la suppression de toute hérésie. Le colossal monument qu'il a élevé ravit le siècle en admiration. Albert le Grand déclara que saint Thomas avait fixé la règle qui durerait jusqu'à la consommation des temps ². Cet homme extraordinaire fut absorbé par cette tâche terrible, rien autre ne s'est placé dans sa vie; vie toute abstraite, dont les seuls événements sont des idées. Dès l'âge de cinq ans, il prit en main l'Écriture, et ne cessa plus de méditer. Il était du pays de l'idéalisme, du pays où fleurirent l'école de Pythagore et l'école d'Élée, du pays de Bruno et de Vico. Aux écoles, ses camarades l'appelaient le grand bœuf muet de Sicile ³. Il ne sortait de ce silence que pour dicter, et, quand le sommeil fermait les yeux du corps, ceux de l'âme restaient ouverts, et continuait de dicter encore. Un jour, étant sur mer, il ne s'aperçut pas d'une horrible tempête; une autre fois, sa préoccupation était si forte qu'il ne lâcha point une chandelle allumée qui brûlait dans ses doigts. Saisi du danger de l'Église, il y rêvait toujours et même à la table de saint Louis. Il lui arriva un jour de frapper un coup sur la table, et de s'écrier: « Voici un argument invincible contre les Manichéens. » Le roi ordonna qu'à l'instant cet argument fût écrit. Dans sa lutte avec le manichéisme, saint Thomas était soutenu par saint Augustin; mais dans la grâce, il s'écarte visiblement de ce docteur; il fait part au libre arbitre. Théologien de l'Église, il fallait qu'il soutint l'édifice de la hiérarchie et du gouvernement ecclésiastique. Or, si l'on n'admet le libre arbitre, l'homme est incapable d'obéissance, il n'y a plus de gouvernement possible. Et pourtant, s'écarter de saint Augustin, c'était ouvrir une large porte à celui qui voudrait entrer en ennemi dans l'Église.

Tel est donc l'aspect du monde au XIII^e siècle. Au sommet, le grand bœuf muet de Sicile ruminant la question. Ici, l'homme et la liberté; là, Dieu, la grâce, la prescience divine, la fatalité; à droite l'observation qui proteste de la liberté humaine, à gauche la logique qui pousse invinciblement au fatalisme. L'observation distingue, la logique identifie; si on laisse faire celle-ci, elle résoudra l'homme en Dieu, Dieu en la nature; elle immobilisera l'univers en une indivisible unité, où se perdent la liberté, la moralité, la vie pratique elle-même. Aussi le législateur ecclésiastique se raidit sur la pente, combattant par le bon sens sa propre logique, qui l'eût emporté. Il s'arrêta, ce ferme génie, sur le tranchant du rasoir entre les deux abîmes, dont il mesurait la profondeur. Solennelle figure de l'Église, il tint la balance, chercha l'équilibre, et mourut à la peine. Le monde qui le vit d'en bas, distinguant raisonnant, calculant dans une région supérieure, n'a

pas su tous les combats qui purent avoir lieu au fond de cette abstraite existence.

Au-dessous de cette région sublime battaient le vent et l'orage. Au-dessous de l'ange il y avait l'homme, la morale sous la métaphysique, sous saint Thomas saint Louis. En celui-ci, le XIII^e siècle a sa Passion: Passion de nature exquise, intime, profonde, que les siècles antérieurs avaient à peine soupçonnée. Je parle du premier déchirement que le doute naissant fit dans les âmes; quand toute l'harmonie du moyen âge se troubla, quand le grand édifice dans lequel on s'était établi commença à branler, quand les saints criant contre les saints, le droit se dressant contre le droit, les âmes les plus dociles se virent condamnées à juger, à examiner elles-mêmes. Le pieux roi de France, qui ne demandait qu'à se soumettre et croire, fat, de bonne heure, forcé de lutter, de douter, de choisir. Il lui fallut, humble qu'il était et défiant de soi, résister d'abord à sa mère; puis se porter pour arbitre entre le Pape et l'Empereur, juger le juge spirituel de la chrétienté, rappeler à la modération celui qu'il eût voulu pouvoir prendre pour règle de sainteté. Les Mendiants l'avaient ensuite attiré par leur mysticisme; il entra dans le tiers ordre de Saint-François, il prit parti contre l'Université. Toutefois le livre de Jean de Parme, accepté d'un grand nombre de Franciscains, dut lui donner d'étranges défiances. On aperçoit dans les questions naïves qu'il adressait à Joinville toute l'inquiétude qui l'agitait. L'homme auquel le saint roi se confiait peut être pris pour le type de l'honnête homme au XIII^e siècle. C'est un curieux dialogue entre le mondain loyal et sincère, et l'âme pieuse et candide, qui s'avance d'un pas dans le doute, puis recule, et s'obstine dans la foi.

Le roi faisait manger à sa table Robert de Sorbonne et Joinville: « Quant le roi estoit en joie, si me disoit: Seneschal, or me dites les raisons pourquoy preudhomme vaut mieux que béguin (dévot). Lors si encommençoit la noise de moy et de maistre Robert. Quant nous avions grant pièce desputé, si rendoit sa sentence et disoit ainsi: Maistre Robert, je vouvroie avoir le nom de preudhomme mès que je le fusse, et tout le remenant vous demourast; car preudhomme estsi grant chose et si bonne chose, que ucis au nommer emplist-il la bouche ⁴. »

« Il m'appela une foiz et me dit: Je n'ose parler a vous pour le soutil sens dont vous estes, de chose qui touche à Dieu; et pour ce ai-je appelé ces freres qui ci sont, que je vous veill faire une demande; la demande fut tele: Seneschal, fit-il, quel chose est Dieu, etc... ⁵ »

Saint Louis raconte à Joinville qu'un chevalier, assistant à une discussion entre des moines et des juifs, posa une question à un des docteurs juifs, et, sur sa réponse, lui donna sur la tête un coup de son bâton qui le renversa. — « Aussi vous dis-je, fist li roys, que nul, se il n'est très bon cler, ne doit desputer à eulz; mès l'omme lay, quant il ot mesdire de la loy crestienne ne doit pas défendre la loy crestienne, sinon de l'épée, de quoi il doit donner parmi le ventre dedens, tant comme elle y peut entrer ⁶. »

Saint Louis disait à Joinville qu'au moment de la

1. Il condamna publiquement Guillaume de Saint-Amour, et Jean de Parme avec moins d'éclat. (Bulæus.)

2. Processus de S. Thom. Aquin., ap. SS. Martis, I, p. 714: « Concludit quod Fr. Thomas in scripturis suis imposuit finem omnibus laborantibus usque ad finem sæculi, et quod omnes deinceps frustra laborarent. » — « Fuit (S. Thomas) magnus in corpore et recte stature... coloris triticeus... magnum habens caput... aliquantulum calvus. Fuit tenerrime complexionis in carne. » Acta SS., p. 672. — « Fuit grossus. » Processus de S. Thom., ibid.

3. Ce mot est significatif pour qui a présente la figure rêveuse et monumentale des grands bœufs de l'Italie du Sud.

4. Joinville.

5. Joinville. Il demanda ensuite à Joinville lequel il aimerait mieux d'avoir commis un péché mortel ou d'être lépreux. Joinville répond qu'il aimerait mieux avoir fait trente péchés mortels. — « Et quand les freres s'en furent partis, il m'appela tout seul, et me fit seoir à ses piez, et me dit: « Comment me deistes vous hier ce? » Et je lis die que encore li disoie-je, et il me dit: « Vous deistes comme hastiz musarz; car nulle si laide mezelerie n'est comme d'estre en péché mortel, etc. »

6. Joinville. « En la doctrine que il lessa au roi Phelipe son fruz... il y avait une clause contenue, qui est tele: « Fait à ton pooir les bougres et les autres mal genz chacier de ton

mort le diable s'efforce d'ébranler la foi de l'agonisant : « Et pour ce se doit on garder et en tele manière défendre de cest agait (piège), que en dire à l'ennemi quand il envoie tele temptacion, va l'en, doit on dire à l'ennemi : Tu ne me me tempteras jà à ce que je ne croie fermement touz les articles de la foy, etc...¹ »

« Il disoit que foy et créance estoit une chose où nous devons bien croire fermement, encore n'en feussions nous certains meuz que par oïr dire². »

Il raconta à Joinville qu'un docteur en théologie vint trouver un jour l'évêque Guillaume de Paris, et lui exposa en pleurant qu'il ne pouvait « son cœur ahurter à croire au sacrement de l'autel. » L'évêque lui demanda si, lorsque le diable lui envoyait cette tentation, il s'y complaisait : le théologien répondit qu'elle le chagrinait fort, et qu'il se ferait hacher plutôt que de rejeter l'Eucharistie. L'évêque alors le consola en lui assurant qu'il avait plus de mérite que celui qui n'a point de doutes³.

Quelque légers que paraissent ces signes, ils sont graves, ils méritent attention. Lorsque saint Louis lui-même était troublé, combien d'âmes devaient douter et souffrir en silence ! Ce qu'il y avait de cruel, de poignant dans cette première défaillance de la foi, c'est qu'on hésitait à se l'avouer. Aujourd'hui nous sommes habitués, endurcis aux tourments du doute, les pointes en sont émoussées. Mais il faut se reporter au premier moment où l'âme, tiède de foi et d'amour, sentit glisser en soi le froid acier. Il y eut déchirement, mais il y eut surtout horreur et surprise. Voulez-vous savoir ce qu'elle éprouva, cette âme candide et croyante ? Rappelez-vous vous-même le moment où la foi vous manqua dans l'amour, où s'éleva en vous le premier doute sur l'objet aimé.

Placer sa vie sur une idée, la suspendre à un amour infini, et voir que cela vous échappe ! Aimer, douter, se sentir haï pour ce doute, sentir que le sol fuit, qu'on s'abîme dans son impiété, dans cet enfer de glace où l'amour divin ne luit jamais... et cependant se raccrocher aux branches qui flottent sur le gouffre, s'efforcer de croire qu'on croit encore, craindre d'avoir peur, et douter de son doute... Mais si le doute est incertain, si la pensée n'est pas sûre de la pensée, cela n'ouvre-t-il pas au doute une région nouvelle, un enfer sous l'enfer?... Voilà la tentation des tentations ; les autres ne sont rien à côté. Celle-ci resta obscure, elle eut honte d'elle-même, jusqu'au xv^e et au xvi^e siècles. Luther est là-dessus un grand maître ; personne n'a eu une plus horrible expérience de ces tortures de l'âme : « Ah ! si saint Paul vivait aujourd'hui, que je voudrais savoir de lui-même quel genre de tentation il a éprouvé. Ce n'était pas l'aiguillon de la chair, ce n'était point la bonne Thécia, comme le rêvent les papistes... Jérôme et les autres pères n'ont pas connu les plus hautes tentations ; ils n'en ont senti que de puérides, celles de la chair, et qui pourtant ont bien aussi leurs ennuis. Augustin et Ambroise ont eu la leur : ils ont tremblé devant le glaive... Celle-là c'est quelque chose de plus haut que le désespoir causé par les péchés... lorsqu'il est dit : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu délaissé ? c'est comme s'il disait : Tu m'es ennemi sans cause, ou le mot de Job : Je suis juste et innocent. »

Le Christ lui-même a connu cette angoisse du doute, cette nuit de l'âme, où pas une étoile n'apparaît plus sur l'horizon. C'est le dernier terme de la Passion, le sommet de la Croix.

Dans cet abîme est la pensée du moyen âge. Cet âge

royaume, si que la terre soit de ce bien purgée. » Le Confesseur.

1. Joinville.

2. Id. — Villani. « On vint un jour lui dire que la figure du

est contenu tout entier dans le christianisme, le christianisme dans la Passion. La littérature, l'art, les divers développements de l'esprit humain, du xiii^e siècle au xve, tout est suspendu à ce mystère.

Éternel mystère, qui, pour avoir eu, au moyen âge, son idéal au Calvaire, n'en continue pas moins encore. Oui, le Christ est encore sur la croix, et il n'en descendra point. La Passion dure et durera. Le monde a la sienne, et l'humanité dans sa longue vie historique, et chaque cœur d'homme dans ce peu d'instants qu'il bat. A chacun sa croix et ses stigmates.

Toutes les âmes héroïques, qui osèrent de grandes choses pour le genre humain, ont connu ces épreuves ; toutes ont approché plus ou moins de cet idéal de douleur. C'est dans un tel moment que Brutus s'écriait : « Vertu, tu n'es qu'un nom ! » C'est alors que Grégoire VII disait : « J'ai suivi la justice et fui l'iniquité : voilà pourquoi je meurs dans l'exil. »

Mais d'être délaissé de Dieu, d'être abandonné à soi, à sa force, à l'idée du devoir contre le choc du monde, c'était là une redoutable grandeur. C'était là apprendre le vrai mot de l'homme, c'était goûter cette divine amertume du fruit de la science, dont il était dit au commencement du monde : « Vous saurez que vous êtes des dieux, vous deviendrez des dieux. »

Voilà tout le mystère du moyen âge, le secret de ses larmes intarissables, et son génie profond. Larmes précieuses, elles ont coulé en limpides légendes, en merveilleux poèmes, et s'amoncelant vers le ciel elles se sont cristallisées en gigantesques cathédrales qui voulaient monter au Seigneur !

Assis au bord de ce grand fleuve poétique du moyen âge, j'y distingue deux sources diverses à la couleur de leurs eaux. Le torrent épique, échappé jadis des profondeurs de la nature païenne, pour traverser l'héroïsme grec et romain, roule mêlé et troublé des eaux du monde confondues. À côté coule plus pur le flot chrétien qui jaillit du pied de la croix.

Deux poésies, deux littératures : l'une chevaleresque, guerrière, amoureuse ; celle-ci est de bonne heure aristocratique, l'autre religieuse et populaire.

La première aussi est populaire à sa naissance. Elle s'ouvre par la guerre contre les infidèles, par Charlemagne et Roland. Qu'il ait existé chez nous, dès lors et même avant, des poèmes d'origine celtique, où les dernières luttes de l'Occident contre les Romains et les Allemands aient été célébrées par les noms de Fingal ou d'Arthur, je le crois volontiers. Mais il ne faudrait pas s'exagérer l'importance du principe indigène, de l'élément celtique. Ce qui est propre à la France, c'est d'avoir peu en propre, d'accueillir tout, de s'approprier tout, d'être la France, et d'être le monde. Notre nationalité est bien puissamment attractive, tout y vient bon gré mal gré ; c'est la nationalité la moins exclusivement nationale, la plus humaine. Le fonds indigène a été plusieurs fois submergé, fécondé par les alluvions étrangères. Toutes les poésies du monde ont coulé chez nous en ruisseaux, en torrents. Tandis que les collines de Galles et de Bretagne distillaient les traditions celtiques, comme la pluie murmurante dans les chênes verts de nos Ardennes, la cataracte des romans carlovingiens tombait des Pyrénées. Il n'est pas jusqu'aux monts de la Souabe et de l'Alsace qui ne nous aient versé par l'Ostrasie un flot des Niebelungen. La poésie érudite d'Alexandre et de Troie débordait, malgré les Alpes, du vieux monde celtique. Et cependant du lointain Orient, ouvert par la croisade, coulaient

Christ avait apparu dans une hostie : « Que ceux qui doutent aillent le voir, dit-il ; pour moi, je le vois dans mon cœur. »

3. Joinville.

vers nous, en fables, en contes, en paraboles, les fleuves retrouvés du paradis.

L'Europe se sut Europe en combattant l'Afrique et l'Asie : de là Homère et Hérodote ; de là nos poèmes carlovingiens, avec les guerres saintes d'Espagne, la victoire de Charles Martel et la mort de Roland ¹. La littérature est d'abord la conscience d'une nationalité. Le peuple est unifié en un monde. Roland meurt au passage solennel des montagnes qui séparent l'Europe de l'Afrique Espagne. Comme les Philènes divinisés à Carthage, il consacre de son tombeau la limite de la patrie. Grande comme la lutte, haute comme l'héroïsme, est la tombe du héros, son gigantesque *tumulus* ; ce sont les Pyrénées elles-mêmes. Mais le héros qui meurt pour la chrétienté est un héros chrétien, un Christ guerrier, barbare ; comme Christ, il est vendu avec ses douze compagnons ; comme Christ, il se voit abandonné, délaissé. De son calvaire pyrénéen, il crie, il sonne de ce cor qu'on entend de Toulouse à Saragosse. Il sonne, et le traître Ganelon de Mayence, et l'insouciant Charlemagne ne veulent point entendre. Il sonne, et la chrétienté pour laquelle il meurt s'obstine à ne pas répondre. Alors il brise son épée, il veut mourir. Mais il ne mourra ni du fer sarrasin, ni de ses propres armes. Il enfle le son accusateur, les veines de son col se gonflent, elles crèvent, son noble sang s'écoule ; il meurt de son indignation, de l'injuste abandon du monde.

Le retentissement de cette grande poésie devait aller s'affaiblissant de bonne heure, comme le son du cor de Roland, à mesure que la croisade, s'éloignant des Pyrénées, fut transférée des montagnes au centre de la Péninsule, à mesure que le démembrement féodal fit oublier l'unité chrétienne et impériale qui domine encore ses poèmes carlovingiens. La poésie chevaleresque, éprise de la force individuelle, de l'orgueil héroïque, qui fut l'âme du monde féodal, prit en haine la royauté, la loi, l'unité. La dissolution de l'Empire, la résistance des seigneurs au pouvoir central sous Charles le Chauve et les derniers Carlovingiens, fut célébrée dans Gérard de Roussillon, dans les Quatre fils Aymon, galopant à quatre sur un même coursier ; pluralité significative. Mais l'idéal ne se pluralise pas ; il est placé dans un seul, dans Renaud ; Renaud de *Montauban* ², le héros, sur la montagne, sur sa tour ; de la plaine, les assiégeants, roi et peuple, innombrables contre un seul, et à peine rassurés. Le roi, cet homme-peuple, fort par le nombre, et représentant l'idée de nombre, ne peut être compris dans cette poésie féodale ; il lui apparaît comme un lâche ³. Déjà Charlemagne a fait une triste figure dans l'ancien cycle ; il a laissé périr Roland. Ici, il poursuit lâchement Renaud, Gérard de Roussillon ; il prévaut sur eux par la ruse. Il joue le rôle du légitime et indigne Eurysthée, persécutant Hercule et le soumettant à de rudes travaux.

Cette contradiction apparente entre l'autorité et

l'équité, qui n'est ici, après tout, que la haine de la loi, la révolte de l'individuel contre le général, elle est mal soutenue par Renaud, par Gérard, par l'épée féodale. Le roi, quoi qu'ils en disent, est plus légitime ; il représente une idée plus générale, plus divine. Il ne peut être dépossédé que par une idée plus générale encore. Le roi prévaut sur le baron, et sur le roi le peuple. Cette dernière idée est déjà implicitement dans un drame satirique, qui, de l'Asie à la France, a été accueilli, traduit de toute nation : je parle du dialogue de Salomon et de Morolf. Morolf est un Ésope, un bouffon grossier, un rustre, un *vilain* ; mais tout vilain qu'il est, il embarrasse par ses subtilités, il humilie sur son trône le bon roi Salomon. Celui-ci, doté à plaisir de tous les dons, beau, riche, tout-puissant, surtout savant et sage, se voit vaincu par ce rustre malin ⁴. Contre l'autorité, contre le roi et la loi écrite, l'arme du féodal Renaud, c'est l'épée, c'est la force ; celle du bouffon populaire, tout autrement perçante, c'est le raisonnement et l'ironie.

Le roi doit vaincre le baron, non seulement en puissance, mais en popularité. L'épopée des résistances féodales doit perdre de bonne heure tout caractère populaire, et se confiner dans la sphère bornée de l'aristocratie. Elle doit pâlir surtout dans le Midi, où la féodalité ne fut jamais qu'une importation odieuse, où domina toujours dans les cités l'existence municipale, reste vivace de l'antiquité.

La pensée commune des deux cycles de Roland et de Renaud, c'est la guerre, l'héroïsme : la guerre extérieure, la guerre intérieure. Mais l'idée de l'héroïsme veut se compléter, elle tend à l'infini. Elle étend son horizon ; l'inconnu poétique, qui flottait d'abord aux deux frontières, aux Ardennes, aux Pyrénées, recule vers l'Orient, comme celui des anciens poussa vers l'Occident avec leurs Hespéries, de l'Italie à l'Espagne, et de l'Espagne à l'Atlantide. Après les Iliades viennent les Odyssées. La poésie s'en va cherchant aux terres lointaines. — Que cherche-t-elle ? L'infini, la beauté infinie, la conquête infinie. On se souvient alors qu'un Grec, un Romain ont conquis le monde. Mais l'Occident n'adopte Alexandre et César qu'à condition qu'ils deviennent Occidentaux. On leur confère l'ordre de chevalerie. Alexandre devient un paladin ; les Macédoniens, les Troyens sont aïeux des Français ; les Saxons descendent des soldats de César, les Bretons de Brutus. La parenté des peuples indo-germaniques que la science devait démontrer de nos jours, la poésie l'entrevoit dans sa divine prescience.

Cependant, le héros n'est pas complet encore. En vain, pour y atteindre, le moyen âge s'est exhaussé sur l'antiquité. En vain, pour compléter l'enquête du monde, Aristote, devenu magicien, a conduit par l'air et l'Océan l'Alexandre chevaleresque ⁵. L'élément étranger ne suffisant pas, on remonte au vieil élément indigène, jusqu'au dolmen celtique, jusqu'au tombeau d'Arthur ⁶. Arthur revient, non plus ce petit chef de clan, aussi

1. Voyez sur la Chanson de Roland, par Génin, Renaissance introd.

2. *Alban Alp*, mont.

3. Passage de *Guil. au court nez* (Paris, introd. de Berte aux grands pieds), cité dans *Gérard de Nevers*.

Grand fut la ont en la sale à Loen,
Mout et as tables oisox et venison.
Qui que manja le char et le poisson.
Onques Guillaume n'en passa le menton :
Ains menja touste, et lui aigne a foison.
Quant mongier orent li chevalier baron,
Les napes orent esculer li garçon.
Et quens Guillaume mist le roi à raison :
— « *Qu'en en pensé* » dit-il, li fies Charloz ?
« Secores-moi vers la geste Mahon. »
Dist Loéis : « Nous en consillerons,
« Et le matin savoir le vous ferons
« Ma volente, si je trai o non. »
Guillaume l'ot, si taint come charbon ?

Il s'abaissa, si a pris un baston.

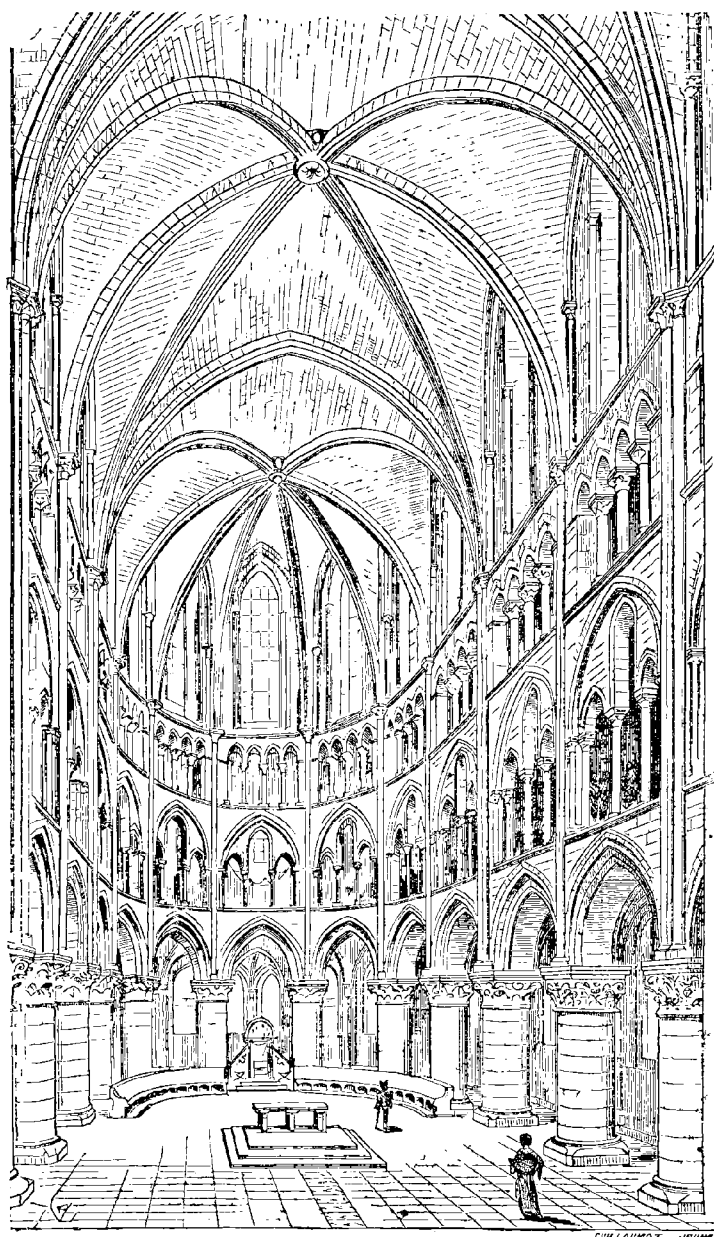
Puis dit au roi : « Votre fez vos rendon,
« N'en tenrai mes vaillant une esperon,
« Ne vostre ami ne sera no vostre hom,
« Et si venez, o veus voliez o non. »

Ms. de GÉRARD DE NEVERS, n° 7498, XIII^e siècle corrigé sur le texte le plus ancien du ms. de GUILLAUME AU GORNES, n° 6995.

4. Le Dit Marcolf et Salomon, n° 7218, *fonds de Notre-Dame N.* n° 2.

5. Voyez le poème d'Alexandre, par Lambert le Court et Alexandre de Paris, né à Bernay.

6. Le principal dépôt des traditions bretonnes du moyen âge est l'ouvrage du fameux Geoffroy de Monmouth ; sur la véracité de cet auteur et les sources où il a puisé, voyez Ellis, *Intr. metrical romances* ; Turner, *Quarterly review*, janvier 1820 ; Delarue, *Bardes armoricains* ; et surtout la dernière édition de Warton (1834), avec notes de Douce et de Park ; voyez aussi les

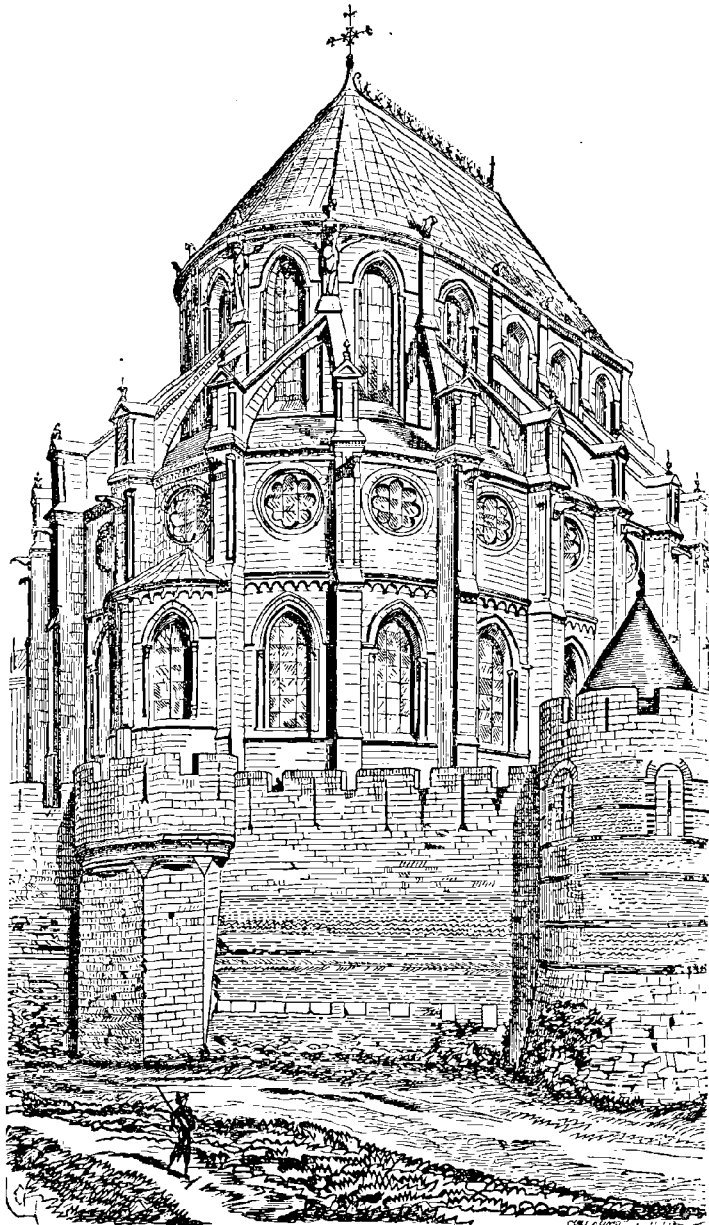


VUE INTÉRIEURE DU CHŒUR D'UNE CATHÉDRALE DU XIII^e SIÈCLE.
(Restitution de Viollet-le-Duc.) (P. 395.)

barbare que les Saxons ses vainqueurs; non, un Arthur épuré par la chevalerie. Il est bien pâle, il est vrai, ce roi des preux, avec sa reine Geneviève et ses douze paladins autour de la Table-Ronde. Ceux-ci, qu'apportent-ils au monde, après ce long sommeil où la femme assoupit Merlin? Ils rapportent l'amour de la femme, ce symbole de la nature, qui promet la joie infinie, et qui tient le deuil et les pleurs. Qu'ils aillent donc, tristes amants, dans les forêts à l'aventure, faibles et agités, tournant dans leur interminable épopée, comme dans ce cercle de Dante où flottent les victimes de l'amour au gré d'un vent éternel!

critiques de Riston, quelques passages de Marie de France, publiés par M. de Roquefort, 1820, etc.]

Que servaient ces formes religieuses, ces initiations, cette table des douze, ces agapes chevaleresques à l'image de la Cène? Un effort est tenté pour transfigurer tout cela, pour corriger cette poésie mondaine, et l'amener à la pénitence. A côté de la chevalerie profane, qui cherchait la femme et la gloire, une autre est érigée. On lui permet à celle-ci les guerres et les courses aventureuses. Mais l'objet est changé. On lui laisse Arthur et ses preux, mais pourvu qu'ils s'amendent. La nouvelle poésie les achemine, dévots pèlerins, au mystérieux Temple où se garde le trésor sacré. Ce trésor, ce n'est point la femme; ce n'est point la coupe profane de Dschemschid, d'Hyperion, d'Hercule. Celle-ci est la chaste coupe de Joseph et de Salomon, la coupe où Notre-Seigneur fit la Cène, où Joseph d'Arimathie recueill-



VUE EXTÉRIEURE DU CHŒUR D'UNE CATHÉDRALE DU XIII^e SIÈCLE.
(Restitution de Viollet-le-Duc.) (P. 395.)

lit son précieux sang. La simple vue de cette coupe, ou Graal, prolonge la vie de Titurel pendant cinq cents années. Les gardiens de la coupe et du temple, les Templistes, doivent rester purs. Ni Arthur, ni Parceval, ne sont dignes de la toucher. Pour en avoir approché, l'amoureux Lancelot reste comme sans vie pendant trente-quatre jours. La nouvelle chevalerie du Graal est conférée par des prêtres; c'est un évêque qui fait Titurel chevalier. Cette poésie sacerdotale place si haut son idéal qu'il en est stérile et impuissant. Elle a beau exalter les vertus du Graal, il reste solitaire; les enfants de Parceval, de Lancelot et de Gauvain peuvent seuls en approcher. Et quand on veut enfin réaliser le vrai chevalier, le digne gardien du Graal, on est obligé de

dès son vivant, mais fort ignoré. Ce héros obscur, mis au monde tout exprès, n'a pas grande influence.

Telle fut l'impuissance de la poésie chevaleresque. Chaque jour plus sophistiquée et plus subtile, elle devint la sœur de la scolastique, une scolastique d'amour comme de dévotion. Dans le Midi, où les jongleurs la colportaient en petits poèmes par les cours et les châteaux, elle s'éteignit dans les raffinements de la forme, dans les entraves de la versification la plus artificielle et la plus laborieuse qui fût jamais. Au Nord, elle tomba de l'épopée au roman, du symbole à l'allégorie, c'est-à-dire au vide. Décrépite, elle grimaca encore, pendant le XIV^e siècle, dans les tristes imitations du triste roman de la Rose, tandis que, par-dessus, s'élevait peu à peu la voix de la dérision populaire dans les contes et les fabliaux.

La poésie chevaleresque devait se résigner à mourir. Qu'avait-elle fait de l'humanité pendant tant de siècles? L'homme qu'elle s'était plu, dans sa confiance, à prendre simple, ignorant encore, muet comme Parceval, brutal comme Roland et Renaud, elle avait promis de l'amener par les degrés de l'initiation chevaleresque à la dignité de héros chrétien, et elle le laissait faible, découragé, misérable. Elle l'a mené errant par les forêts, à la poursuite des géants et des monstres, à la recherche de la femme. Ce sont les courses de l'Hercule antique, et aussi ses faiblesses.

La poésie chevaleresque a peu développé son héros; elle l'a retenu à l'état d'enfant, comme la mère imprévoyante de Parceval qui prolonge pour son fils l'imbécillité du premier âge. Aussi la laisse-t-elle là, cette mère. De même que Gérard de Roussillon a quitté la chevalerie et s'est fait charbonnier, Renaud de Montauban se fait maçon, et porte des pierres sur son dos pour aider à la construction de la cathédrale de Cologne.

L'épopée chevaleresque, aristocratique, était la poésie de l'amour, de la Passion humaine, des prétendus heureux du monde. Le drame ecclésiastique, autrement dit le culte, est la poésie du peuple, la poésie de ceux qui pâtissent, des patients, la Passion divine.

L'Église était alors le domicile du peuple. La maison de l'homme, cette misérable mesure où il revenait le soir, n'était qu'un abri momentané. Il n'y avait qu'une maison, à vrai dire, la maison de Dieu. Ce n'est pas en vain que l'Église avait droit d'asile¹; c'était alors l'asile universel, la vie sociale s'y était réfugiée tout entière. L'homme y priait, la commune y délibérait, la cloche était la voix de la cité. Elle appelait aux travaux des champs², aux affaires civiles, quelquefois aux batailles de la liberté. En Italie, c'est dans les églises que le peuple souverain s'assemblait. C'est à Saint-Marc que les députés de l'Europe vinrent demander une flotte pour la quatrième croisade. Le commerce se faisait autour des églises; les pèlerinages étaient des foires. Les marchandises étaient bénites. Les animaux, comme aujourd'hui encore à Naples, étaient amenés à la bénédiction; l'Église ne la refusait point; elle laissait *approcher ces petits*. Naguère à Paris, les jambons de Pâques étaient vendus au parvis Notre-Dame, et chacun, en les emportant, les faisait bénir. Autrefois, on faisait mieux; on mangeait dans l'Église même, et après le repas venait la danse. L'Église se prêtait à ces joies enfantines.

... Pandentemque sibus et tota veste vocantem
Ceruleum in gremium.

1. Ainsi à Paris, Saint-Jacques-la-Boucherie et Sainte-Geneviève, etc. L'abbé Lebœuf a remarqué sur la façade de cette dernière église un énorme anneau de fer où passaient leur bras ceux qui venaient demander asile. — C'était encore dans l'église qu'on venait déposer les malades, en particulier ceux qui étaient atteints du *mal des ardents*.

2. La cloche d'argent, à Reims, sonnait le premier mars pour annoncer la reprise des travaux agricoles.

3. Le légat. Pierre de Capoue, défendit en 1198 la célébration de cette fête dans le diocèse de Paris. Mais elle ne cessa guère en France que vers 1444. On la trouve en Angleterre en 1530. — En 1671, les enfants de chœur de la Sainte Chapelle prétendaient encore commander le jour des Saints-Innocents, et occupaient les premières stalles, avec la chape et le bâton cantonal. — A Bayeux, le jour des Innocents, les enfants de chœur, ayant à leur tête un petit évêque qui faisait l'office, occupaient les stalles hautes, et les chanoines les basses.

4. A Beauvais, à Autun, etc., on célébrait la fête d'Ane. — Ducange : « In fine missæ sacerdos versus ad populum vica : Ite, missa est, ter hinhannabit; populus vero vice : Deo gratias ter respondebit : *Hinhann, hinhann, hinhann.* » On chantait la prose suivante :

Orientis partibus
Adventavit asinus
Pulcher et fortissimus
Sarcinam aptissimam.

Hez, sire asnes, car chantez
Belle bouche rechargez,
Vous aurez du foin assez
E de l'avoine à planter.

Le culte était un dialogue tendre entre Dieu, l'Église et le peuple, exprimant la même pensée. Elle et lui, sur un ton grave et passionné tour à tour, mêlaient la vieille langue sacrée et la langue du peuple.

La solennité des prières était rompue, dramatisée de chants pathétiques, comme ce dialogue des vierges folles et des vierges sages qui nous a été conservé. Le peuple élevait la voix, non pas le peuple fictif qui parle dans le chœur, mais le vrai peuple venu du dehors, lorsqu'il entrait, innombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, avec sa grande voix confuse, géant enfant, comme le saint Christophe de la légende, brut, ignorant, passionné, mais docile, implorant l'initiation, demandant à porter le Christ sur ses épaules colossales. Il entrait, amenant dans l'Église le hideux dragon du péché; il le traînait, soulé de victuailles, aux pieds du Sauveur, sous le coup de la prière qui doit l'immoler. Quelquefois aussi, reconnaissant que la bestialité était en lui-même, il exposait dans des extravagances symboliques sa misère, son infirmité. C'est ce qu'on appelait la fête des Fous, *fatuum*³.

Cette imitation de l'orgie païenne, tolérée par le christianisme, comme l'adieu de l'homme à la sensualité qu'il abjurait, se reproduisait aux fêtes de l'enfance du Christ, à la Circoncision, aux Rois, aux Saints-Innocents, et aussi aux jours où l'humanité, sauvée du démon, tombait dans l'ivresse de la joie, à Noël et à Pâques. Le clergé lui-même y prenait part. Ici les chanoines jouaient à la balle dans l'église, là on traînait outrageusement Podieux hareng du carême. La bête, comme l'homme, était réhabilitée. L'humble témoin de la naissance du Sauveur, le fidèle animal qui, de son haleine, le réchauffa tout petit dans la crèche, qui le porta avec sa mère en Égypte, qui l'amena triomphant dans Jérusalem, il avait sa part de sa joie⁴. Sobriété, patience, ferme résignation, le moyen âge distinguait en l'âne⁵ ce que ne sais combien de vertus chrétiennes. Pourquoi eût-on rougi de lui? le Sauveur n'en avait pas rougi⁶. Quel mal en tout cela? Tout n'est-il pas permis à l'enfant?

Plus tard, l'Église imposa silence au peuple, l'éloigna, le tint à distance. Mais aux premiers siècles du moyen âge, l'Église s'effarouchait si peu de ces drames populaires qu'elle en reproduisait sur ses murailles les plus hardis. A Rouen⁷, un cochon joue du violon, à Chartres c'est un âne⁸; à Essonnes, un évêque tient une marotte⁹. Ailleurs, ce sont les images des vices et des péchés sculptées dans la licence d'un

Lentus erat pedibus
Nisi foret baculus
Et eum in clunibus
Pungeret aculeus.
Hez, sire asnes, etc.

Hic in collibus Sichem
Jam nutritus sub Ruben,
Transit per Jordanem,
Saliit in Bethleem.
Hez, sire asnes, etc.

Eccc magnis auribus
Subjugalibus
Asinus egregius
Asinorum dominus.
Hez, sire asnes, etc.
Saltu vincit hinnulos
Damas et capreolos,
Super dromedarios
VeloX Madianeos.
Hez, sire asnes, etc.
Aurum de Arabia.

Thus et myrrham de Saba.

Fulit in ecclesia
Virtus asinaria.
Hez, sire asnes, etc.
Dum trahit vehicula
Mulla cum sarcinula,
Illius mandibula
Dura terit pabula.
Hez, sire asnes, etc.

Cum aristas hordenum
Comedit et carduum;
Triticum e palea
Segregat in arca.
Hez, sire asnes, etc.

Amen dicas, Asine, hic gonuflacte-
Jam satur de gramine : batur)
Amen, amen itera
Aspernare vetera.
Hez va! hez va! hez va! hez va, hez,
Biax sire asnes, car allez
Belle bouche car chantez.

Ms. du XIII^e siècle, ap. Ducange, Glossar.

5. Nostri nec poenitet illas,
Nec te poenitet pecoris, divine poe ta.
(Virg. Ec. x. v. 17.)

6. Au portail septentrional de la cathédrale (portail des Libraires)

7. Sur un contrefort du clocher vieux.

8. A l'église de Saint-Guenault, les rats rongent le globe

pieux cynisme ¹. L'artiste n'a pas reculé devant l'inceste de Loth, ni les infamies de Sodome ².

Il y avait alors un merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de bonhomie, souvent empreint d'une puérité touchante. Personne ne riait en Allemagne quand le nouveau curé, au milieu de sa messe d'installation, allait prendre sa mère par la main et dansait avec elle. Si elle était morte, elle était sauvée sans difficulté, il mettait sous le chandelier l'âme de sa mère. L'amour de la mère et du fils, de Marie et de Jésus, était pour l'Église une riche source de pathétique. Aujourd'hui encore à Messine, le jour de l'Assomption, la Vierge, portée par toute la ville, cherche son fils, comme la Cérés de la Sicile antique cherchait Proserpine; enfin, quand elle est au moment d'entrer dans la grande place, on lui présente tout à coup l'image du Sauveur; elle tressaille et recule de surprise, et douze oiseaux, qui s'envolent de son sein, portent à Dieu l'effusion de la joie maternelle.

A la Pentecôte, des pigeons blancs étaient lâchés dans l'église parmi les langues de feu; les fleurs pleuvaient, les galeries intérieures étaient illuminées ³. A d'autres fêtes, l'illumination au dehors ⁴. Qu'on se représente l'effet des lumières sur ces prodigieux monuments, lorsque le clergé, circulant par les rampes aériennes, animait de ses processions fantastiques les masses ténébreuses, passant et repassant le long des balustrades, ces ponts dentelés, avec les riches costumes, les cierges et les chants; lorsque la lumière et la voix tournaient de cercle en cercle, et qu'en bas, dans l'ombre, répondait l'océan du peuple. C'était là, pour ce temps, le vrai drame, le vrai mystère, la représentation du voyage de l'humanité à travers les trois mondes, cette intuition sublime que Dante reçut de la réalité passagère, pour la fixer et l'éterniser dans la *Divina Commedia*.

Ce colossal théâtre du drame sacré est rentré, après sa longue fête du moyen âge, dans le silence et dans l'ombre. La faible voix qu'on y entend, celle du prêtre, est impuissante à remplir des voûtes dont l'ampleur était faite pour embrasser et contenir le tonnerre de la voix du peuple. Elle est veuve, elle est vide, l'église. Son profond symbolisme, qui parlait alors si haut, il est devenu muet. C'est maintenant un objet de curiosité scientifique, d'explications philosophiques, d'interprétations alexandrines. L'Église est un musée gothique que visitent les habiles; ils tournent autour, regardent irrévérencieusement, et louent au lieu de prier. Encore savent-ils bien ce qu'ils louent? Ce qui trouve grâce devant eux, ce qui leur plaît dans l'église, ce n'est pas l'église elle-même, ce sera le travail délicat de ses ornements, la frange de son manteau, sa dentelle de pierre, quelque ouvrage laborieux et subtil du gothique en décadence.

du monde. — Aristote n'échappe pas à ce rire universel. A Rouen il est représenté courbé, les mains à terre, et portant une femme sur son dos.

1. Voyez les stalles de Notre-Dame de Rouen, de Notre-Dame d'Amiens, de Saint-Guenault d'Essone, etc. Dans l'église de l'Épino, petit village près Châlons, il se trouve des sculptures très remarquables, mais aussi très obscènes. Saint-Bernard écrit, vers 1125, à Saint-Thierry: « A quoi bon tous ces monstres grotesques en peinture ou en bosse qu'on met dans les cloîtres à la vue des gens qui pleurent leurs péchés? A quoi sert cette belle difformité, ou cette beauté difforme? Que signifient ces singes immondes, ces lions furieux, ces centaures monstrueux? »

2. C'était le sujet d'un bas relief extérieur de la cathédrale de Reims, que l'on a fait effacer.

3. A la Sainte-Chapelle, on voyait descendre de la voûte la figure d'un ange tenant un hiberon d'argent, avec lequel il envoyait de l'eau sur les mains du célébrant. — A Reims, le jour de la Dédicace, on plaçait un cierge allumé entre chaque arcade.

Il y a ici quelque chose de grand, quel que soit le sort de telle ou telle religion. L'avenir du christianisme n'y fait rien. Touchons ces pierres avec précaution, marchons légèrement sur ces dalles. Un grand mystère s'est passé ici. Je n'y vois plus que la mort, et je suis tenté de pleurer. Le moyen âge, la France du moyen âge ont exprimé dans l'architecture leur plus intime pensée. Les cathédrales de Paris, de Saint-Denis, de Reims, en disent plus que de longs récits. La pierre s'anime et se spiritualise sous l'ardente et sévère main de l'artiste. L'artiste en fait jaillir la vie. Il est fort bien nommé au moyen âge « le maître des pierres vives », *Magister de vivis lapidibus* ⁵.

On sait que l'Église chrétienne n'est primitivement que la basilique du tribunal romain. L'Église s'empare du prétoire même où Rome l'a condamnée. Le tribunal s'élargit, s'arrondit et forme le cœur. Cette église, comme la cité romaine, est encore restreinte, exclusive; elle ne s'ouvre pas à tous. Elle prétend au mystère, elle veut une initiation. Elle aime encore les ténèbres des catacombes où elle naquit; elle se creuse de vastes cryptes qui lui rappellent son berceau. Les catéchumènes ne sont pas admis dans l'enceinte sacrée, ils attendent encore à la porte. Le baptistère est au dehors, au dehors de la cimetière; la tour elle-même, l'organe et la voix de l'église, s'élève à côté. La pesante arcade romane scelle de son point l'église souterraine, ensevelie dans ses mystères. Il en va ainsi, tant que le christianisme est en lutte, tant que dure la tempête des invasions, tant que le monde ne croit pas à sa durée. Mais lorsque l'ère fatale de l'an 1000 a passé, lorsque la hiérarchie ecclésiastique se trouve avoir conquis le monde, qu'elle s'est complétée, couronnée, fermée dans le pape, lorsque la chrétienté, enrôlée dans la croisade, s'est aperçue de son unité, alors l'Église secoue son étroit vêtement, elle se dilate pour embrasser le monde, elle sort des cryptes ténébreuses. Elle monte, elle soulève ses voûtes, elle les dresse en crêtes hardies, et, dans l'arcade romaine, reparait l'ogive orientale.

Voilà un prodigieux entassement, une œuvre d'Enclade. Pour soulever ces rocs à quatre, à cinq cents pieds dans les airs, les géants, ce semble, ont sué... Ossa sur Pélion, Olympe sur Ossa... Mais non, ce n'est pas un confus amas de choses énormes, une agrégation inorganique... Il y a eu là quelque chose de plus fort que le bras des Titans... Quoi donc? le souffle de l'esprit. Ce léger souffle qui passa devant la face de Daniel, emportant les royaumes et brisant les empires, c'est lui encore qui a gonflé les voûtes, qui a soufflé les tours au ciel. Il a pénétré d'une vie puissante et harmonieuse toutes les parties de ce grand corps, il a suscité d'un grain de sénévé la végétation du prodigieux arbre. L'esprit est l'ouvrier de sa demeure. Voyez comme il travaille la figure humaine dans laquelle

4. « Sur la galerie de la Vierge, à Notre-Dame de Paris, étaient une vierge et deux anges portant des chandeliers; après Laudes de la Sexagésime, le chevecier y mettait deux cierges. » Gilbert. — Dans certaines églises, le prêtre représentait au portail l'Ascension de Notre-Seigneur. — Quelquefois même le clergé devait être obligé d'accomplir la cérémonie dans les parties les plus élevées de l'église; par exemple, lorsqu'on scellait des reliques sous la flèche, comme on l'avait fait à celle de Notre-Dame de Paris.

5. Surnom d'un des architectes que Ludovic Sforza fit venir d'Allemagne pour fermer les voûtes de la cathédrale de Milan. (Gaet. Franchetti.)

6. Cette hauteur de cinq cents pieds semblerait avoir été l'idéal auquel aspirait l'architecture allemande. Ainsi les tours de la cathédrale de Cologne devaient, d'après les plans qui subsistent encore, s'élever à cinq cents pieds allemands (quatre cent quarante-trois pieds de Paris); la flèche de Strasbourg (quatre cent quarante-cinq pieds de Paris.)

il est enfermé, comme il imprime la physionomie, comme il en forme et déforme les traits; il creuse l'œil de méditations, d'expérience et de douleurs; il laboure le front de rides et de pensées; les os mêmes, la puissante charpente du corps, il la plie et la courbe au mouvement de la vie intérieure. De même, il fut l'artisan de son enveloppe de pierre, il la façonna à son usage, il la marqua au dehors, au dedans, de la diversité de ses pensées; il y dit son histoire, il prit bien garde que rien n'y manquât de la longue vie qu'il avait vécue, il y grava tous ses souvenirs, toutes ses espérances, tous ses regrets, tous ses amours. Il y mit, sur cette froide pierre, son rêve, sa pensée intime. Dès qu'une fois il eut échappé des catacombes, de la crypte mystérieuse où le monde païen l'avait tenu¹ il la lança au ciel de cette crypte; d'autant plus profondément elle descendit, d'autant plus haut elle monta; la flèche flamboyante échappa comme le profond soupir d'une poitrine oppressée depuis mille ans. Et si puissante était la respiration, si fortement battait ce cœur du genre humain, qu'il fit jour de toutes parts dans son enveloppe; elle éclata d'amour pour recevoir le regard de Dieu. Regardez l'orbite amaigri et profond de la croisée gothique, de cet *œil ogival*², quand il fait effort pour s'ouvrir, au ^{xiii} siècle. Cet œil de la croisée gothique est le signe par lequel se classe la nouvelle architecture. L'art ancien, adorateur de la matière, se classait par l'appui matériel du temple, par la colonne, colonne toscane, dorique, ionique. L'art moderne, fils de l'âme et de l'esprit, a pour principe, non la forme, mais la physionomie, mais l'œil; non la colonne, mais la croisée; non le plein, mais le vide.

Au ^{xii} et au ^{xiii} siècles, la croisée enfoncée dans la profondeur des murs, comme le solitaire de la Thébaïde dans une grotte de granit, est toute retirée en soi: elle médite et rêve. Peu à peu elle avance du dedans au dehors, elle arrive à la superficie extérieure du mur. Elle rayonne en belles roses mystiques, triomphantes de la gloire céleste. Mais le ^{xiv} siècle est à peine passé que ces roses s'altèrent; elles se changent en figures flamboyantes; sont-ce des flammes, des cœurs ou des larmes? Tout cela peut-être à la fois.

Même progrès dans l'agrandissement successif de l'Église. L'esprit, quoi qu'il fasse, est toujours mal à l'aise dans sa demeure; il a beau s'étendre³, la varier, la parer, il n'y peut tenir, il étouffe. Non, tant belle soyez-vous, merveilleuse cathédrale, avec vos tours, vos saints, vos fleurs de pierres, vos forêts de marbre, vos grands christes dans leurs auréoles d'or, vous ne pouvez me contenir. Il faut qu'autour de l'église nous bâtissions de petites églises, qu'elle rayonne de chapelles⁴. Au delà de l'autel, dressons un autel, un sanctuaire derrière le sanctuaire; cachons derrière le chœur la chapelle de la Vierge, il me semble que là nous respirerons mieux; là il y aura des genoux

de femme pour que l'homme y pose sa tête, qu'il ne peut plus soutenir, un voluptueux repos par delà la croix, l'amour par delà la mort... Mais que cette chapelle est petite encore, comme ces murs font obstacle!.. Faudra-t-il donc que le sanctuaire échappe du sanctuaire, que l'arche se replace sous les tentes, sous le pavillon du ciel?

Le miracle, c'est que cette végétation passionnée de l'esprit, qui semblait devoir lancer au hasard le caprice de ses jets luxurieux, elle se développa dans une loi régulière. Elle dompta son exubérante fécondité au nombre, au rythme d'une géométrie savante. La géométrie de l'art, le vrai et le beau se rencontrèrent. C'est ainsi qu'on a calculé dans les premiers temps que la courbe la plus propre à faire une voûte solide était justement celle que Michel-Ange avait choisie comme la plus belle pour le dôme de Saint-Pierre.

Cette géométrie de la beauté éclate dans le type de l'architecture gothique, dans la cathédrale de Cologne⁵; c'est un corps régulier qui a crû dans la proportion qui lui était propre, avec la régularité des cristaux.

La croix de l'église normale est strictement déduite de la figure par laquelle Euclide construit le triangle équilatéral⁶. Ce triangle, principe de l'ogive normale, peut s'inscrire à l'arc des voûtes; il tient ainsi l'ogive également éloignée et de la disgracieuse maigre des fenêtres aigües du Nord et du lourd aplatissement des arcades byzantines.

Le nombre dix et le nombre douze, avec leurs subdiviseurs et leurs multiples, dominent tout l'édifice. Dix est le nombre humain, celui des doigts; douze le nombre divin, le nombre astronomique; ajoutez-y sept, en l'honneur des sept planètes. Dans les tours⁷, et dans tout l'édifice, les parties inférieures dérivent du carré et se subdivisent en octogone; les supérieures, dominées par le triangle, s'effolient en hexagone, en dodécagone⁸. La colonne a dans le rapport de son diamètre les proportions de l'ordre dorique⁹. La hauteur égale à la largeur de l'arcade, conformément au principe de Vitruve et de Plîne.

Ainsi, dans ce pays de l'architecture gothique, subsistent les traditions de l'antiquité.

L'arcade jetée d'un pilier à l'autre est large de cinquante pieds. Ce nombre se répète dans tout l'édifice. C'est la mesure de la hauteur des colonnes. Les bas côtés ont la moitié de la largeur de l'arcade, la façade en a le triple. La longueur totale de l'édifice a trois fois la largeur totale, autrement dit neuf fois la largeur de l'arcade. La largeur du tout est égale à la longueur du chœur et de la nef¹⁰, égale à la hauteur du milieu de la voûte¹¹. La longueur est à la hauteur comme cinq est à deux. Enfin l'arcade, les bas côtés, se reproduisent au dehors dans les contreforts et les arcs-boutants qui soutiennent l'édifice. Le nombre sept, le

1. A peine pourrait-on citer quelques exemples de cryptes postérieures au ^{xii} siècle. (Caumont.) C'est au ^{xii} et au ^{xiii} siècles qu'a eu lieu le grand élan de l'architecture ogivale.

2. On donne pour racine au mot *ogive* le mot allemand *aug*, œil; les angles curvilignes ressemblent au coin de l'œil (Gilbert.)

3. Au ^{xiii} siècle, le chœur devint plus long qu'il n'était comparativement à la nef. On prolongea les collatéraux autour du sanctuaire, et ils furent toujours bordés de chapelles.

4. Ce fut surtout au ^{xiv} siècle qu'on employa généralement cette disposition.

5. Les maîtres de cette ville ont bâti beaucoup d'autres églises. Jean Hultz, de Cologne, continue le clocher de Strasbourg. — Jean de Cologne, en 1369, bâtit les deux églises de Campen, au bord du Zuiderzée, sur le plan de la cathédrale de Cologne. — Celle de Prague s'élève sur le même plan. — Celle de Metz y ressemble beaucoup. — L'évêque de Burgos, en 1442, emmena deux tailleurs de pierres de Cologne pour terminer les tours de sa cathédrale. Ils font les flèches sur le plan de celle

de Cologne. — Des artistes de Cologne bâtissent Notre-Dame de l'Épine, à Châlons-sur-Marne. Boisserée, p. 15.

6. Nous empruntons cette observation, et généralement tous les détails qui suivent, à la description de la cathédrale de Cologne, par Boisserée (franç. et allem.) 1823.

7. Les églises métropolitaines avaient des tours, les églises inférieures seulement des clochers. Ainsi la hiérarchie se conservait jusque dans la forme extérieure de l'église.

8. De plus, le chœur est terminé par cinq côtés d'un dodécagone, et chaque chapelle par trois côtés d'un octogone.

9. Ce rapport est celui de 1 à 6, et de 1 à 7.

10. Le porche, le carré et la transversale, les chapelles avec le bas côté qui les sépare du chœur, sont chacun égaux à la largeur de l'arcade principale et, en somme, égaux à la largeur totale. La largeur de la transversale, ou croisée, est, avec sa longueur totale, dans le rapport de 2 à 5, et, avec la largeur du chœur et de la nef, dans le rapport de 2 à 3.

11. La hauteur des voûtes latérales égale 2/5 de la largeur

nombre des sept dons du Saint-Esprit, des sept sacrements, est aussi celui des chapelles du chœur; deux fois sept celui des colonnes qui le soutiennent.

Cette prédilection pour les nombres mystiques se retrouve dans toutes les églises. Celle de Reims a sept entrées; celles de Reims et de Chartres sept chapelles autour du chœur. Le chœur de Notre-Dame de Paris a sept arcades. La croisée est longue de 144 pieds (16 fois 9), large de 42 (6 fois 7); c'est aussi la largeur d'une des tours et le diamètre d'une des grandes roses; les tours de la même église ont 216 pieds (18 fois 12). On y compte 297 colonnes ($297 : 3 = 99$, qui, divisé par $3 = 33$, qui, divisé par $3 = 11$), et 45 chapelles (5×9). Le clocher qui en surmontait la croisée avait 104 pieds comme la voûte principale. Notre-Dame de Reims a dans son œuvre 408 pieds ($408 : 2$ donne 204, hauteur des tours de Notre-Dame de Paris; $204 : 17 = 12$)¹. Chartres 396 pieds ($: 6 = 66$, qui, divisé par $2 = 33 = 3 \times 11$). Les nefs de Saint-Ouen de Rouen et des cathédrales de Strasbourg et de Chartres sont toutes les trois de longueur égale (244 pieds). La Sainte-Chapelle de Paris est haute de 110 pieds ($110 : 10 = 11$), longue de 110, large de 27 (3^e puissance de 3)².

A qui appartenait cette science des nombres, cette mathématique sacrée? Au clergé seul? On l'a cru d'abord. Mais des travaux récents (Vist. église de Noyon, etc.) ont établi ce fait très important, que l'architecture ogivale, celle qu'on dit improprement gothique, est due tout entière aux laïques, au génie mystique des maçons. L'architecture romane, celle des prêtres, finit au XII^e siècle.

Les maçons, cette vaste et obscure association partout répandue, eurent leurs loges principales à Cologne et à Strasbourg. Leur signe, aussi ancien que la Germanie, c'était le marteau de Thor. Du marteau païen, sanctifié dans leurs mains chrétiennes, ils continuaient par le monde le grand ouvrage du Temple nouveau, renouvelé du Temple de Salomon. Avec quel soin ils ont travaillé, obscurs qu'ils étaient et perdus dans l'association, avec quelle abnégation d'eux-mêmes, il faut, pour le savoir, parcourir les parties les plus reculées, les plus inaccessibles des cathédrales. Élevez-vous dans ces déserts aériens, aux dernières pointes de ces flèches où le couvreur ne se hasarde qu'en tremblant, vous rencontrerez souvent, solitaires sous l'œil de Dieu, aux coups du vent éternel, quelque ouvrage délicat, quelque chef-d'œuvre d'art et de sculpture, où le pieux ouvrier a usé sa vie. Pas un nom, pas un signe, une lettre : il eût cru voler sa gloire à Dieu. Il a travaillé pour Dieu seul, pour le remède de son âme.

totale, c'est-à-dire 2 fois 150/5 ou 60 pieds. Pour la voûte du milieu, la largeur dans l'œuvre est à la hauteur dans le rapport de 2 à 7, et pour les voûtes latérales, dans le rapport de 1 à 3. — A l'extérieur, la largeur principale de l'église égale la hauteur totale. La longueur est à la hauteur dans le rapport de 2 à 5. Même rapport entre la hauteur de chaque étage et celle de l'ensemble.

1. La longueur extérieure est de 438 p. 8 p.; 438 est divisible par 3, par 2, par 4, par 12; divisé par 12, il donne 36,5, le nombre des jours de l'année plus une fraction, ce qui est un degré encore d'exactitude. — Il y a 36 piliers-butants extérieurs, 34 intérieurs. — L'arcade du milieu est large de 35 pieds; 35 statues, 21 arcades latérales.

2. Nous sommes revenus sur ce point de vue dans l'introduction du volume sur la Renaissance.

3. Sabine de Steinbach, fille d'Erwin de Steinbach, qui commença les tours en 1277. (1833.) Il est établi maintenant que la flèche est de 1439. (1860.)

4. C'est la légende du mont Saint-Michel.

5. La voûte du chœur est seule achevée; elle a deux cents pieds de hauteur. M. Boissérée a ajouté à sa Description un projet de restauration et d'achèvement, d'après les plans primitifs des architectes, qui ont été retrouvés il y a peu d'années.

6. On voit Ingelramme diriger les travaux de Notre-Dame

Un nom qu'ils ont pourtant conservé par une gracieuse préférence, c'est celui d'une vierge qui travailla pour Notre-Dame de Strasbourg; une partie des sculptures qui couronnent la prodigieuse flèche y fut placée par sa faible main³. Ainsi, dans la légende, le roc, que tous les efforts des hommes n'avaient pu ébranler, roule sous le pied d'un enfant⁴. C'est aussi une vierge que la patronne des maçons, sainte Catherine, qu'on voit avec sa roue géométrique, sa rose mystérieuse, sur le plan de la cathédrale de Cologne. Une autre vierge, sainte Barbe, s'y appuie sur sa tour, percée d'une trinité de fenêtres.

Sorti du libre élan mystique, le gothique, comme on l'a dit sans le comprendre, est le genre libre. Je dis libre, et non arbitraire. S'il s'en fût tenu au même type⁵, s'il fût resté assujéti par l'harmonie géométrique, il eût péri de langueur. En diverses parties de l'Allemagne, en France, en Angleterre, moins dominé par le calcul et l'idéalisme religieux, il a reçu davantage l'empreinte variée de l'histoire. Nos artistes ont marqué nos églises de leur ardente personnalité⁶; on lit leur nom sur les murs de Notre-Dame de Paris, sur les tombeaux de Rouen⁷, sur les pierres tumulaires et les méandres de l'église de Reims⁸. L'inquiétude du nom et de la gloire, la rivalité des efforts poussa ces artistes à des actes désespérés. A Caen, à Rouen, on retrouve l'histoire de Dédale tuant son neveu par envie. Vous voyez dans une église de cette dernière ville, sur la même pierre, les figures hostiles et menaçantes d'Alexandre de Berneval et de son disciple poignardé par lui. Leurs chiens, couchés à leurs pieds, se menacent encore. L'infortuné jeune homme, dans la tristesse d'un destin inaccompli, porte sur sa poitrine l'incomparable rose où il eut le malheur de surpasser son maître⁹.

Comment compter nos belles églises au XIII^e siècle? Je voulais du moins parler de Notre-Dame de Paris¹⁰. Mais quelqu'un a marqué ce monument d'une telle griffe de lion que personne désormais ne se hasarderait d'y toucher. C'est sa chose désormais, c'est son fief, c'est le majorat de Quasimodo. Il a bâti, à côté de la vieille cathédrale, une cathédrale de poésie, aussi ferme que les fondements de l'autre, aussi haute que ses tours. Si je regardais cette église ce serait comme livre d'histoire, comme le grand registre des destinées de la monarchie. On sait que son portail, autrefois chargé des images de tous les rois de France, est l'œuvre de Philippe-Auguste; le portail sud-est, de saint Louis¹¹, le septentrional, de Philippe le Bel¹²; celui-ci fut fondé de la dépouille des Templiers, pour détourner sans

de Rouen, et construire le Bec en 1214; Robert de Lusarche bâtit, en 1220, la cathédrale d'Amiens; Pierre de Montereau, l'abbaye de Long-Pont, en 1227; Hugues Lebergier, Saint-Nicaise de Reims, en 1229; Jean Chelle, le portail latéral sud de Notre-Dame, en 1257, etc.

7. Le tombeau de Macdargent, à Saint-Ouen. |

8. On voyait dans plusieurs églises, entre autres à Chartres et à Reims, une spirale de mosaïque, ou labyrinthe, *dædalus*, placé au centre de la croisée. On y venait en pèlerinage; c'était l'emblème de l'intérieur du temple de Jérusalem. Le labyrinthe de Reims portait le nom des quatre architectes de l'église. Pavillon-Pierard, Description de Notre-Dame de Reims. — Celui de Chartres est surnommé *la Heuse*; il a sept cent soixante-huit pieds de développement. Gilbert, Description de Notre-Dame de Chartres, p. 44.

9. Berneval acheva, vers le commencement du XV^e siècle, la croisée de Saint-Ouen, et fit en 1439 la rose du midi. Son élève fit celle du nord, et surpassa son maître. Berneval le tua, et fut pendu.

10. Alexandre III posa la première pierre de Notre-Dame de Paris, en 1163. La façade principale fut achevée au plus tard en 1223. La nef est également du commencement du XIII^e siècle.

11. Il fut commencé en 1257.

12. Il fut commencé en 1312 ou 1313.

doute la malédiction de Jacques Molay ¹. Ce portail funèbre a, dans sa porte rouge, le monument de Jean sans Peur ², l'assassin du duc d'Orléans. La grande et lourde église, toute fleurdelisée, appartient à l'histoire plus qu'à la religion. Elle a peu d'élan, peu de ce mouvement d'ascension si frappant dans les églises de Strasbourg et de Cologne. Les bandes longitudinales qui coupent Notre-Dame de Paris arrêtent l'élan; ce sont plutôt les lignes d'un livre. Cela raconte au lieu de prier.

Notre-Dame de Paris est l'église de la monarchie; Notre-Dame de Reims, celle du sacré. Celle-ci est achevée, contre l'ordinaire des cathédrales. Riche, transparente, pimpante dans sa coquetterie colossale, elle semble attendre une fête; elle n'en est que plus triste, la fête ne revient plus. Chargée et surchargée de sculptures, couverte plus qu'aucune autre des emblèmes du sacerdoce, elle symbolise l'alliance du roi et du prêtre. Sur les rampes extérieures de la croisée batifolent les diables, ils se laissent glisser aux pentes rapides, ils font la moue à la ville, tandis qu'au pied du Clocher-à-l'Ange le peuple est pilorié.

Saint-Denis est l'église des tombeaux; non pas une sombre et triste nécropole païenne, mais glorieuse et triomphante, toute brillante de foi et d'espoir, large et sans ombre, comme l'âme de saint Louis qui l'a bâtie; simple au dehors, belle au dedans; élancée et légère, comme pour moins peser sur les morts. La nef s'élève au chœur par un escalier qui semble attendre le cortège des générations qui doivent monter, descendre, avec la dépouille des rois.

A l'époque où nous sommes parvenus, l'architecture gothique avait atteint sa plénitude, elle était dans la beauté sévère de la virginité, moment court, moment adorable où rien ne peut rester ici-bas. Au moment de la beauté pure, il en succède une autre que nous connaissons bien aussi. Vous savez, cette seconde jeunesse, quand la vie a déjà pesé, quand la science du bien et du mal perce dans un triste sourire, qu'un pénétrant regard s'échappe des longues paupières; alors ce n'est pas trop de toutes les fêtes pour donner le change aux troubles du cœur. C'est le temps de la parure et des riches ornements. Telle fut l'église gothique à ce second âge; elle porta dans sa parure une délicieuse coquetterie. Riches croisées coiffées de triangles imposants ³, charmants tabernacles appendus aux portes, aux tours, comme des chatons de diamant, fine et transparente dentelle de pierre filée au fuseau des fées; elle alla ainsi de plus en plus ornée et triomphante à mesure qu'au dedans le mal augmentait. Vous avez beau faire, souffrante beauté, le bracelet flotte autour d'un bras amaigri; vous savez trop, la pensée vous brûle, vous languissez d'amour impuissant.

L'art s'enfonça chaque jour davantage dans cet ama-

1. C'est au Parvis Notre-Dame qu'on le brûla.

2. 1404-19.

3. Ces triangles sont l'ornement de prédilection du xiv^e siècle. On les ajouta alors à beaucoup de portes et de croisées du xiii^e. Voyez celles de Notre-Dame de Paris.

4. La peinture sur vitres commence au xi^e siècle. Les Romains se servaient depuis Néron des vitres colorées, surtout en bleu. Le beau rouge est plus fréquent dans les anciens vitraux; on disait proverbialement: *Vin couleur des vitraux de la Sainte-Chapelle*. Ceux de cette église sont du premier âge; ceux de Saint-Gervais, du deuxième et du troisième, et de la main de Vinaigrier et de Jean Cousin. Au deuxième âge, les figures, devant gigantesques, sont coupées par les vitres carrées. A cette époque appartiennent encore les beaux vitraux des grandes fenêtres de Cologne, qui portent la date de 1509, apogée de l'école allemande; ils sont traités dans une manière monumentale et symétrique. Angelico de Pisole est le patron des peintres sur verre. On cite encore Guillaume de Bologne et Jacques Allemand. Jean de Bruges inventa les émaux ou verres à deux couches. —

grissement. Il s'acharna sur la pierre, s'en prit à elle de la vie qui tarissait, il la creusa, la fouilla, l'amincit, la subtilisa. L'architecture devint la sœur de la scolastique. Elle divisa et subdivisa. Son procédé fut aristotélique, sa méthode celle de saint Thomas. Ce fut comme une série de syllogismes de pierre qui n'atteignaient pas leur conclusion. On trouve de la froideur dans ces raffinements du gothique, dans les subtilités de la scolastique, dans la scolastique d'amour des troubadours et de Pétrarque. C'est ne pas savoir ce que c'est que la passion, combien elle est ingénieuse, opiniâtre, acharnée, subtile et aiguë dans ses poursuites ardentes. Altérée de l'infini dont elle a entrevu la fugitive lueur, elle donne aux sens une vivacité extraordinaire; elle devient un verre grossissant, qui distingue et exagère les moindres détails. Elle le poursuit, cet infini, dans l'imperceptible bulle d'air où flotte un rayon du ciel, elle le cherche dans l'épaisseur d'un beau cheveu blond, dans la dernière fibre d'un cœur palpitant. Divise, divise, scalpel acéré, tu peux percer, déchirer, tu peux fendre le cheveu et trancher l'atome, tu n'y trouveras pas ton Dieu.

En poussant chaque jour plus avant cette ardente poursuite, ce que l'homme rencontra, ce fut l'homme même. La partie humaine et naturelle du christianisme se développa de plus en plus et envahit l'Église. La végétation gothique, lassée de monter en vain, s'étendit sur la terre et donna ses fleurs. Quelles fleurs? Des images de l'homme, des représentations peintes et sculptées du christianisme, des saints, des apôtres. La peinture et la sculpture, les arts matérialistes, étouffèrent peu à peu l'architecture ⁴; celle-ci, l'art abstrait, infini, silencieux, ne put tenir contre ses sœurs plus vives et plus parlantes. La figure varia, peupla la sainte nudité des murs. Sous prétexte de piété, l'homme mit partout son image; elle y entra comme Christ, comme apôtre ou prophète; puis en son propre nom, humblement couchée sur les tombeaux; qui eût refusé l'asile du temple à ces pauvres morts? Ils se contentèrent d'abord d'une simple dalle où l'image était gravée; puis la dalle se souleva; la tombe s'enfla, l'image devint une statue; puis la tombe fut un mausolée, un catafalque de pierres qui emplit l'église; que dis-je? ce fut une église elle-même. Dieu, resserré dans sa maison, fut heureux de garder lui-même une chapelle ⁵.

La puissante colonne grecque, également groupée, porte à son aise un léger fronton; le faible porte sur le fort; cela est logique et humain. L'art gothique est surhumain. Il est né de la croyance au miraculeux, au poétique, à l'absurde. Ceci n'est pas une dérision; j'emprunte le mot de saint Augustin: *Credo quia absurdum*. La maison divine, par cela qu'elle est divine, n'a pas besoin de fortes colonnes; si elle accepte un appui matériel, c'est pure condescendance; il lui suffirait du

La Réforme réduisit cet art en Allemagne à un usage purement héraldique. Il fleurit en Suisse jusqu'en 1700. La France avait acquis tant de réputation en ce genre que Guillaume de Marseille fut appelé à Rome par Jules II pour décorer les fenêtres du Vatican. A l'époque de l'influence italienne, le besoin d'harmonie et de clair-obscur fait employer la grisaille pour les fenêtres d'Anet et d'Écouen; c'est le protestantisme entrant dans la peinture. En Flandre, l'époque des grands coloristes (Rubens, etc.) amène le dégoût de la peinture sur verre. Voyez dans la Revue française un extrait du rapport de M. Brongniart à l'Académie des sciences sur la peinture sur verre; voyez aussi la notice de M. Langlois sur les vitraux de Rouen.

5. Le croirait-on, Dieu n'a pas eu un seul temple, un seul autel, une seule image du 1^{er} au xiv^e siècle? Il s'agit, bien entendu, de Dieu le Père, du Créateur. Le moindre moine qui passait saint avait son culte, sa fête, son église. Dieu apparaît pour la première fois à côté du Fils au commencement du xiii^e siècle et ne siège à la première place qu'en 1360. Voir *Renaissance*. Introd. (1860).

souffle de Dieu. Ces appuis, elle les réduira à rien, s'il est possible. Elle aimera à placer des masses énormes sur de fines colonnettes. Le miracle est évident. Là est pour l'architecture gothique le principe de la vie : c'est l'architecture du miracle. Mais c'est aussi son principe de mort. Le jour où l'amour manquera, l'étrangeté, la bizarrerie des formes ressortiront à loisir, et le sentiment du beau sera choqué, tout aussi bien que la logique¹.

L'art, au service d'une religion de la mort, d'une morale qui prescrit l'annihilation de la chair, doit rencontrer et chérir le laid. La laideur volontaire est un sacrifice, la laideur naturelle une occasion d'humilité. La pénitence est laide, le vice plus laid. Le dieu du péché, le hideux dragon, le diable, est dans l'église, vaincu, humilié ; mais il y est. Le genre grec divinise souvent la bête ; les lions de Rome, les coursiers du Parthénon sont restés des dieux. Le gothique bestialise l'homme, pour le faire rougir de lui-même, avant de le diviniser. Voilà la laideur chrétienne. Où est la beauté chrétienne ? Elle est dans cette tragique image de macérations et de douleurs, dans ce pathétique regard, dans ces bras ouverts pour embrasser le monde. Beauté effrayante, laideur adorable, que nos vieux peintres n'ont pas craint d'offrir à l'âme sanctifiée.

Dans tout le gothique, sculpture, architecture, il y avait, avouons-le, quelque chose de complexe, de vieux, de pénible. La masse énorme de l'église s'appuie sur d'innombrables contreforts², laborieusement dressée et soutenue, comme le Christ, sur la croix. On fatigue à la voir entourée d'étais innombrables, qui donnent l'idée d'une vieille maison qui menace ou d'un bâtiment achevé.

Oui, la maison menaçait, elle ne pouvait s'achever. Cet art, attaquant dans sa forme, défailait aussi dans son principe social. La société d'où il est sorti était trop inégale et trop injuste. Le régime de castes, si peu atténué qu'il était par le christianisme³, subsistait encore. L'Église, sortie du peuple, eut, de bonne heure, peur du peuple ; elle s'en éloigna, elle fit alliance avec la féodalité, sa vieille ennemie, puis avec la royauté victorieuse de la féodalité. Elle s'associa aux tristes victoires de la royauté sur les communes qu'elle-même avait aidées à leur naissance. La cathédrale de Reims porte au pied d'un de ses clochers l'image des bourgeois du xv^e siècle, punis d'avoir résisté à l'établissement d'un impôt⁴. Cette figure du peuple pilorié est un stigmate pour l'Église elle-même. La voix des suppliciés s'élevait avec les chants. Dieu acceptait-il volontiers un tel hommage ? Je ne sais ; mais il me semble que des églises bâties par corvées, élevées des dîmes d'un peuple affamé, toutes blasonnées de l'orgueil des évêques et des seigneurs, toutes remplies de leurs insolents tombeaux, devaient chaque jour moins lui plaire. Sous ces pierres il y avait trop de pleurs.

Le moyen âge ne pouvait suffire au genre humain. Il ne pouvait soutenir sa prétention orgueilleuse d'être le dernier mot du monde, la *Consummation*. Le temple devait s'élargir. L'humanité devait reconnaître le Christ en soi-même. Cette institution mystique d'un Christ éternel, renouvelé sans cesse dans l'humanité, elle se

représente partout au moyen âge, confuse, il est vrai, et obscure, mais chaque jour acquérant un nouveau degré de clarté. Elle y est spontanée et populaire, étrangère, souvent contraire à l'influence ecclésiastique. Le peuple, tout en obéissant au prêtre, distingue fort bien du prêtre le saint, le Christ de Dieu. Il cultive d'âge en âge, il élève, il épure cet idéal dans la réalité historique. Ce Christ de douceur et de patience, il apparaît dans Louis le Débonnaire, conquis par les évêques ; dans le bon roi Robert, excommunié par le pape ; dans Godefroi de Bouillon, homme de guerre et gibelin, mais qui meurt vierge à Jérusalem, simple *baron* du Saint-Sépulchre. L'idéal grandit encore dans Thomas de Kenterbury, délaissé de l'Église et mourant pour elle. Il atteint un nouveau degré de pureté en saint Louis, roi prêtre et roi homme. Tout à l'heure l'idéal généralisé va s'étendre dans le peuple ; il va se réaliser dans le xv^e siècle, non seulement dans l'homme du peuple, mais dans la femme, dans Jeanne la Pucelle. Celle-ci, en qui le peuple meurt pour le peuple, sera la dernière figure du Christ au moyen âge.

Cette transfiguration du genre humain qui reconstruit l'image de son Dieu en soi, qui généralisa ce qui avait été individuel, qui fixa dans un présent éternel ce qu'on avait cru temporaire et passé, qui mit sur la terre un ciel, elle fut la rédemption du monde moderne ; mais elle parut la mort du christianisme et de l'art chrétien. Satan poussa sur l'Église inachevée un rire d'immense dérision ; ce rire est dans les grotesques du xv^e et xvi^e siècles. Il crut avoir vaincu ; il n'a jamais pu apprendre, l'insensé, que son triomphe apparent n'est jamais qu'un moyen. Il ne vit point que Dieu n'est pas moins Dieu pour s'être fait humanité ; que le temple n'est pas détruit pour être devenu grand comme le monde.

En attendant, il faut que le vieux monde passe, que la trace du moyen âge achève de s'effacer, que nous voyions mourir tout ce que nous aimions, ce qui nous allaita tout petit, ce qui fut notre père et notre mère, ce qui nous chantait si doucement dans le berceau. C'est en vain que la vieille église gothique élève toujours au ciel ses tours suppliantes, en vain que ses vitraux pleurent, en vain que ses saints font pénitence dans leurs niches de pierre... « Quand le torrent des grandes eaux déborderait, elles n'arriveront pas jusqu'au Seigneur. » Ce monde condamné s'en ira avec le monde romain, le monde grec, le monde oriental. Il mettra sa dépouille à côté de leur dépouille. Dieu lui accorde tout au plus, comme à Ezéchias, un tour de cadran (1833).

J'ai tiré ce volume, en grande partie, des Archives nationales. Un mot seulement sur ces Archives, sur les fonctions qui ont fait à l'auteur un devoir d'approfondir l'histoire de nos antiquités, sur le paisible théâtre de ses travaux, sur le lieu qui les a inspirés. Son livre, c'est sa vie.

Le noyau des archives est le Trésor des chartes et la collection des registres du Parlement. Le Trésor des chartes et la partie, de beaucoup la plus considérable, des Archives (sections historique, domaniale et topographique, législative et administrative) occupent au Marais le triple hôtel de Clisson, Guise et Soubise : anti-

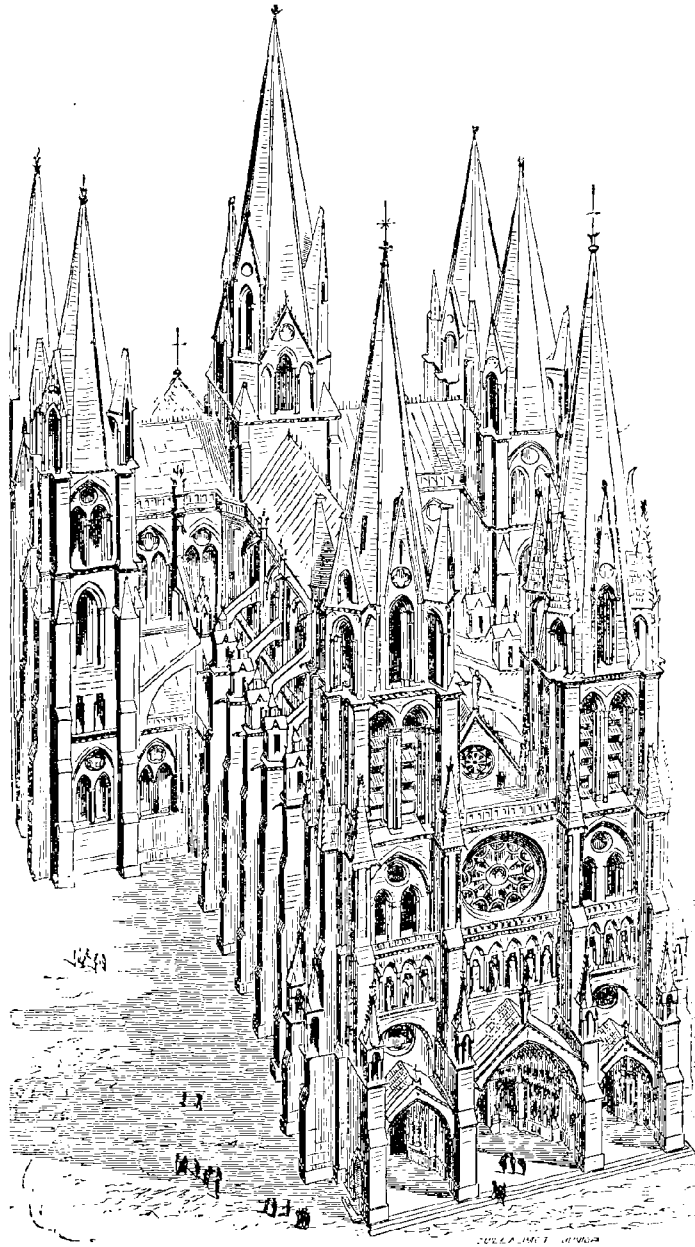
1. L'architecture tomba de la poésie au roman, du merveilleux à l'absurde, lorsqu'elle adopta les culs-de-lampe aux xv^e siècle, lorsque les formes pyramidales dirigèrent leurs pointes de haut en bas. Voyez ceux de Saint-Pierre de Caen, qui semblent prêts à vous écraser.

2. Ces béquilles architecturales exigent un continuel raccommodage. Ces cathédrales sont d'immenses décorations qu'on ne soutient debout que par des efforts constamment renouvelés. Elles durent parce qu'elles changent pièce à pièce. C'est le vaisseau de Thésée. Voir *Renaisance*, Introduction. (1860).

3. Qui a supprimé l'esclavage ? Personne, car il dure encore.

Le christianisme a-t-il transformé l'esclave en serf à la chute de l'empire romain ? Non, puisque le servage existait dans l'empire même sous le nom de colonat. Les chrétiens eurent des esclaves tant que cette forme de travail resta la plus productive. Ils en ont encore dans les colonies. Le christianisme pêche la résignation à l'esclave et est l'allié du maître. Voir la *Renaisance*, Introduction. (1860.)

4. Ce sont huit figures de taille gigantesque servant de cariatides. L'un des bourgeois tient une bourse d'où il tire de l'argent, une autre porte des marques de flétrissures ; d'autres, percés de coups, présentent des rôles d'impôts lacérés.



VUE D'UNE CATHÉDRALE AU COMMENCEMENT DU XIII^e SIÈCLE.
(Restitution de Viollet-le-Duc.) (P. 395.)

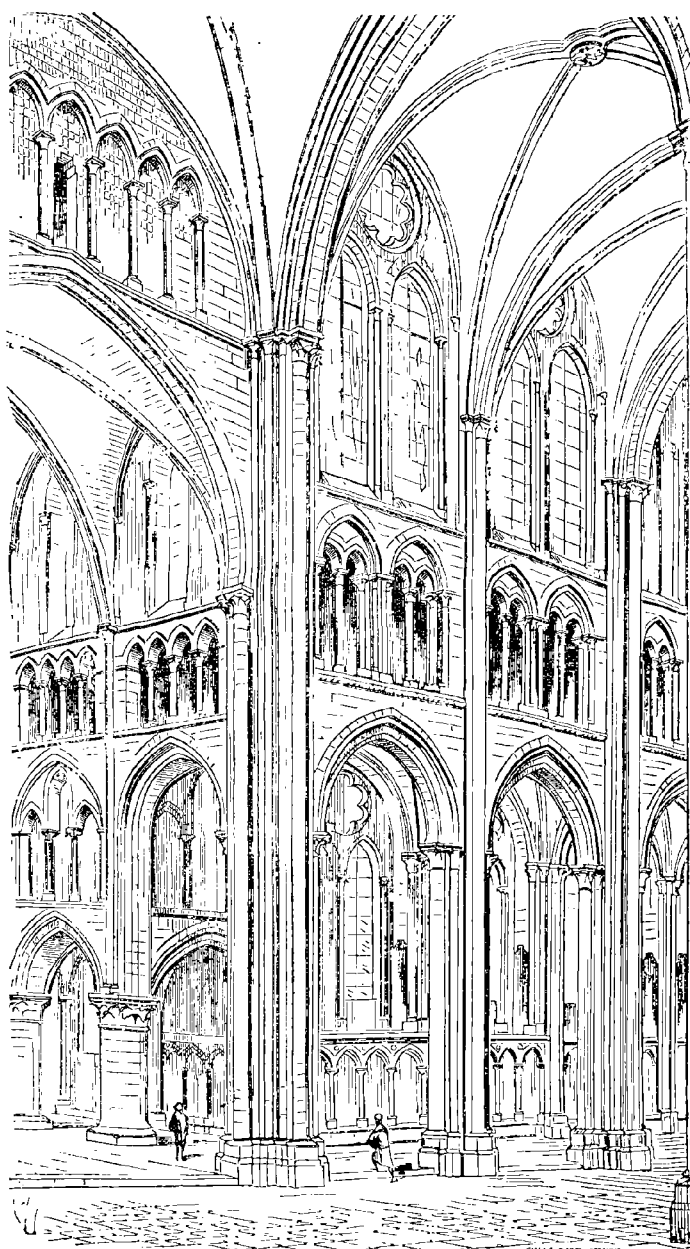
quité dans l'antiquité, l'histoire dans l'histoire. Une tour du XIV^e siècle garde l'entrée de la royale colonnade du palais des Soubise. On s'explique, en entrant, la fière devise des Rohan, leurs aïeux : « Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis. »

Le *Trésor des chartes* contient dans ses registres la suite des actes du gouvernement depuis le XIII^e siècle, dans ses chartes, les actes diplomatiques du moyen âge, entre autres ceux qui ont amené la réunion des diverses provinces, les titres d'acquisition de la monarchie, ce qui constituait, comme on le disait, *les droits du roi*. C'était le vieil arsenal dans lequel nos rois prenaient des

armes pour battre en brèche la féodalité. Fixé à Paris par Philippe-Auguste, ce dépôt fut confié tantôt au garde des sceaux, tantôt à un simple clerc du roi, à un chanoine de la Sainte-Chapelle, en dernier lieu au procureur général. Parmi ces *trésoriers des chartes*, il faut citer un Budé, deux de Thou¹. Les destinées de ce précieux dépôt ne furent autres que celles de la monarchie. Chaque fois que l'autorité royale prit plus de nerf et de ressort, on s'inquiéta du *Trésor des chartes*; véritable trésor, en effet, où l'on trouvait des titres à exploiter, où l'on pêchait des terres, des châteaux, maintes fois des provinces. Les fils de Philippe le Bel, cette gé-

1. Voir la notice de Du Puy sur l'histoire du *Trésor des chartes*, manuscrit in-4^o de la bibliothèque du Roi; imprimé à la fin

de son livre sur les droits du Roy (1655). Voyez aussi Bonamy, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.



VUE INTÉRIEURE D'UNE CATHÉDRALE, JONCTION DES XIII^e ET XIV^e SIÈCLES.
(Restitution de Viollet-le-Duc.) (P. 396.)

nération avide, firent faire le premier inventaire. Charles V, bon clerc et vrai prud'homme, quand la France, après les guerres des Anglais, se cherchait elle-même, visita le trésor et s'affligea de la confusion qui s'y était mise (1374) ; le trésor était comme la France. Sous Louis XI, nouvel inventaire, autre sous Charles VIII. Sous Henri III, le désordre est au comble. De savants hommes y aident ; Brisson et du Tillet, qui travaillent pour le roi, emportent et dissipent les pièces. Du Tillet écrivait alors son grand ouvrage de la *France ancienne*, dont il a imprimé diverses parties. Mais cet inventaire des droits de la monarchie ne fut fait que sous Richelieu. Personne ne sut comme lui enrichir et

exploiter les archives : par toute la France il rasait les châteaux et il rassemblait les titres ; ce fut un grand et admirable collecteur d'antiquités en ce genre. Les limiers qu'il employa à cette chasse de diplomatique, les du Puy, les Godefroi, les Galand, les Marca, poursuivirent infatigablement son œuvre, réunissant, cataloguant, interprétant. Un des principaux fruits de ce travail est le livre des *Droits du roi*, de Pierre Du Puy. C'est un savant et curieux livre, étonnant d'érudition et de servilisme intrépide. Vous verrez là que nos rois sont légitimes souverains de l'Angleterre, qu'ils ont toujours possédé la Bretagne, que la Lorraine, dépendance ordinaire du royaume français d'Austrasie et de Lotharingie, n'a

passé aux empereurs que par usurpation, etc. Une telle érudition était précieuse pour le ministre déterminé à compléter la centralisation de la France. Du Puy allait, fouillant les archives, trouvant des titres inconnus, colorant les acquisitions plus ou moins légitimes; l'archiviste conquérant marchait devant les armées. Ainsi, quand on voulut mettre la main sur la Lorraine, Du Puy fut envoyé aux archives des Trois-Évêchés; puis le duc fut sommé de montrer ses titres. Le Languedoc fut de même défilé par Galand de prouver par écrit son droit de franc-alleu, de propriété libre. On alléguait en vain les droits des anciens, la tradition, la possession immémoriale; nos archivistes voulaient des écrits.

Ce magasin de procès politiques, ce dépôt de droits douteux, notre Trésor des chartes, était environné d'un formidable mystère. Il fallait une lettre de cachet au trésorier des chartes pour avoir droit de le consulter, et cette charge de trésorier finit par être réunie à celle de procureur général au Parlement de Paris. M. D'Aguesseau provoqua le bannissement à trente lieues de Paris contre un homme qui était parvenu à se procurer quelques copies de pièces déposées au Trésor des chartes et qui en aisait trafic¹.

La confiscation monarchique avait fait le Trésor des chartes; la confiscation révolutionnaire a fait nos archives ce qu'elles sont aujourd'hui. Au vieux Trésor des chartes, prescrit désormais, sont venus se joindre ses frères, les trésors de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés et de tant d'autres monastères. Les vénérables et fragiles papyri, qui portent encore les noms de Childebert, de Clotaire, sont sortis de leur asile ecclésiastique, et sont venus paraître à cette grande revue des morts.

Si la Révolution servit peu la science par l'examen et la critique des monuments, elle la servit beaucoup par l'immense concentration qu'elle opéra. Elle secoua vivement toute cette poussière : monastères, châteaux, dépôts de tous genres, elle vida tout, versa tout sur le plancher, réunit tout. Le dépôt du Louvre, par exemple, était comble de papiers, les fenêtres mêmes étaient obstruées, tandis que l'archiviste louait plusieurs pièces à l'Académie. Si l'on voulait faire des recherches, il fallait de la chandelle en plein midi. La Révolution, une fois pour toutes, y porta le jour.

Les Du Puy, les Marca de cette seconde époque (je parle seulement de la science) furent deux députés de la Convention, MM. Camus et Daunou. M. Camus, gallican comme son prédécesseur Du Puy, servit la République avec la même passion que Du Puy la monarchie.

M. Daunou, successeur de M. Camus, fut, à proprement parler, le fondateur des Archives, et, à cette époque, les archives de France devenaient celles du monde. Cette prodigieuse classification lui appartient. C'était alors un glorieux temps pour les archives. Pendant que M. Daru ouvrait, pour la première fois, les mystérieux dépôts de Venise, M. Daunou recevait les dépouilles du Vatican. D'autre part, du Nord et du Midi arrivaient à l'hôtel de Soubise les archives d'Allemagne, d'Espagne et de Belgique. Deux de nos collègues étaient allés chercher celles de Hollande.

Aujourd'hui les archives de la France ne sont plus celles de l'Europe. On distingue encore sur les portes de nos salles la trace des inscriptions qui nous rappellent nos pertes : Bulles, Daterie, etc. Toutefois il nous reste encore environ cent cinquante mille cartons. Quoique les provinces refusent de laisser réunir leurs archives, quoique même plusieurs ministères continuent de garder les leurs, l'encombrement finira par les décider à se dessai-

sir. Nous vaincrons, car nous sommes la mort, nous en avons l'attraction puissante : toute révolution se fait à notre profit. Il nous suffit d'attendre : Patiens, quia æternus. »

Nous recevons tôt ou tard les vaincus et les vainqueurs. Nous avons la monarchie bel et bien enclose de l'alpha à l'omega, la charte de Childebert à côté du testament de Louis XVI; nous avons la République dans notre armoire de fer, clefs de la Bastille², minute des droits de l'homme, urne des députés, et la grande machine républicaine, le coin des assignats. Il n'y a pas jusqu'au pontificat qui ne nous ait laissé quelque chose. Le pape nous a repris ses archives; mais nous avons gardé par représailles les brancards sur lesquels il fut porté au sacre de l'empereur. A côté de ces jouets sanglants de la Providence est placée l'immuable étalon des mesures que, chaque année, l'on vient consulter. La température est invariable aux Archives.

Pour moi, lorsque j'entraî la première fois dans ces catacombes manuscrites, dans cette nécropole des monuments nationaux, j'aurais dit volontiers, comme cet Allemand entrant au monastère de Saint-Vannes : Voici l'habitation que j'ai choisie et mon repos aux siècles des siècles!

Toutefois je ne tardai pas à m'apercevoir dans le silence apparent de ces galeries qu'il y avait un mouvement, un murmure qui n'était pas de la mort. Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des papiers, mais des vies d'hommes, de provinces, de peuples. D'abord, les familles et les fiefs, blasonnés dans leur poussière, réclamaient contre l'oubli. Les provinces se soulevaient, alléguant, à tort, la centralisation qui avait cru les anéantir. Les ordonnances de nos rois prétendaient n'avoir pas été effacées par la multitude des lois modernes. Si on eût voulu les écouter tous, comme disait ce fossoyeur au champ de bataille, il n'y en aurait pas eu un de mort. Tous vivaient et parlaient; ils entouraient l'auteur d'une armée à cent langues que faisait taire rudement la grande voix de la République et de l'Empire.

Doucement, messieurs les morts, procédons par ordre, s'il vous plaît. Tous vous avez droit sur l'histoire. L'individuel est beau comme individuel, le général comme général. Le Fief a raison, la Monarchie davantage; encore plus la République!... La province doit revivre; l'ancienne diversité de la France sera caractérisée par une forte géographie. Elle doit reparaitre, mais à condition de permettre que, la diversité s'effaçant peu à peu, l'identification du pays succède à son tour. Revive la monarchie, revive la France! Qu'un grand essai de classification serve une fois de fil en ce chaos. Une telle systématisation servira, quoique imparfaite. Dût la tête s'emboîter mal aux épaules, la jambe s'agencer mal à la cuisse, c'est quelque chose de revivre.

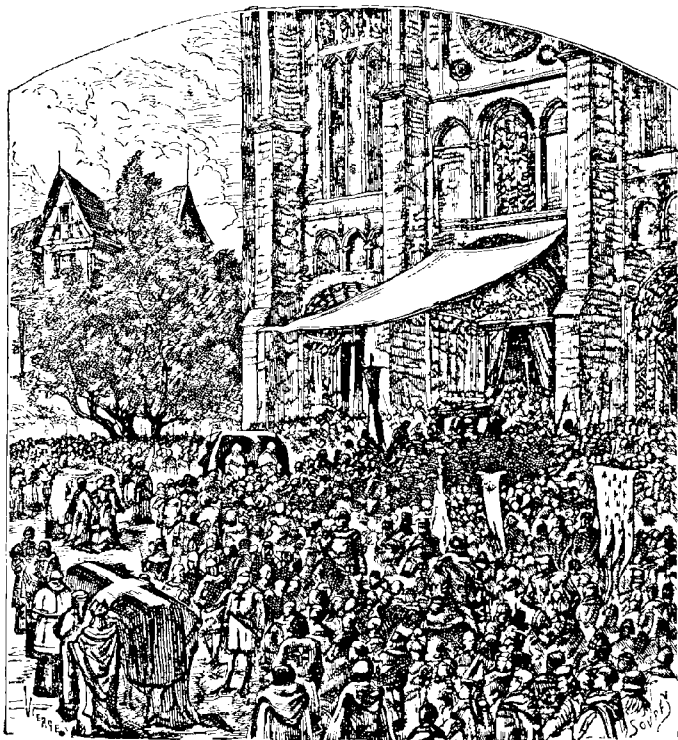
Et, à mesure que je soufflais sur la poussière, je les voyais se soulever. Ils tiraient du sépulchre qui la main qui la tête, comme dans le Jugement dernier de Michel-Ange, ou dans la Danse des morts. Cette danse galvanique qu'ils menaient autour de moi, j'ai essayé de la reproduire en ce livre. Quelques-uns peut-être ne trouveront cela ni beau ni vrai; ils seront choqués surtout de la dureté des oppositions provinciales que j'ai signalées. Il me suffit de faire observer aux critiques qu'il peut fort bien se faire qu'ils ne reconnaissent point leurs aïeux, que nous avons entre tous les peuples, nous autres Français, ce don que souhaitait un ancien, le don

1. Voir les lettres originales de Daguesseau, en tête d'une copie de l'inventaire du Trésor des chartes, à la bibliothèque du Roi, fonds de Clairambault.

2. Ces divers objets ont été déposés aux Archives en vertu des décrets de nos Assemblées républicaines.

d'oublier. Les chants de Rolland et de Renaud, etc., ont certainement été populaires, les fabliaux leur ont succédé; et tout cela était déjà si loin au *xvi^e* siècle que Joachim Du Bellay dit en propres termes : « Il n'y a, dans notre vieille littérature, que le roman de la Rose. » Du temps de Du Bellay, la France a été Rabelais, plus tard Voltaire. Rabelais est maintenant dans le domaine de l'érudition, Voltaire est déjà moins lu. Ainsi va ce peuple se transformant et s'oubliant lui-même.

La France, une et identifiée aujourd'hui, peut fort bien renier cette vieille France hétérogène que j'ai décrite. Le Gascon ne voudra pas reconnaître la Gascogne ni le Provençal la Provence. A quoi je répondrai qu'il n'y a plus ni Provence, ni Gascogne, mais une France. Je la donne aujourd'hui, cette France, dans la diversité de ses vieilles originalités de provinces. Les derniers volumes de cette histoire la présenteront dans son unité. (1833).



LIVRE V

CHAPITRE PREMIER

Vêpres siciliennes.

Le fils de saint Louis, Philippe le Hardi, revenant de cette triste croisade de Tunis, déposa cinq cercueils aux caveaux de Saint-Denis. Faible et mourant lui-même, il se trouvait héritier de presque toute sa famille. Sans parler du Valois qui lui revenait par la mort de son frère Jean Tristan, son oncle Alphonse lui laissait tout un royaume dans le midi de la France (Poitou, Auvergne, Toulouse, Rouergue, Albigeois, Quercy, Agénois, Comtat). Enfin, la mort du comte de Champagne, roi de Navarre, qui n'avait qu'une fille, mit cette riche héritière entre les mains de Philippe, qui lui fit épouser son fils.

Par Toulouse et la Navarre, par le Comtat, cette grande puissance regardait vers le midi, vers l'Italie et l'Espagne. Mais, tout puissant qu'il était, le fils de saint Louis n'était pas le chef véritable de la maison de France. La tête de cette maison, c'était le frère de saint Louis, Charles d'Anjou. L'histoire de France, à cette époque, est celle du roi de Naples et de Sicile. Celle de son neveu, Philippe III, n'en est qu'une dépendance.

Charles avait usé, abusé d'une fortune inouïe. Cadet de France, il s'était fait comte de Provence, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, plus que roi, maître et domina-

teur des papes. On pouvait lui adresser le mot qui fut dit au fameux Ugolin. « Que me manque-t-il? demandait le tyran de Pise. — Rien que la colère de Dieu. »

On a vu comment il avait trompé la pieuse simplicité de son frère pour détourner la croisade de son but, pour mettre un pied en Afrique et rendre Tunis tributaire. Il revint le premier de cette expédition faite par ses conseils et pour lui; il se trouva à temps pour profiter de la tempête qui brisa les vaisseaux des croisés, pour saisir leurs dépouilles sur les rochers de la Calabre, les armes, les habits, les provisions. Il attesta froidement contre ses compagnons, ses frères de la croisade, le droit de *bris*, qui donnait au seigneur de l'écueil tout ce que la mer lui jetait.

C'est ainsi qu'il avait recueilli le grand naufrage de l'Empire et de l'Église. Pendant près de trois ans il fut comme pape en Italie, ne souffrant pas que l'on nommât un pape après Clément IV. Clément, pour vingt mille pièces d'or que le Français lui promettait de revenus, se trouvait avoir livré, non seulement les Deux-Sicules, mais l'Italie entière. Charles s'était fait nommer par lui sénateur de Rome et vicaire impérial en Toscane. Plaisance, Crémone, Parme, Modène, Ferrare et Reggio, plus tard même Milan, l'avaient accepté pour seigneur, ainsi que plusieurs villes du Piémont et de la Romagne. Toute la Toscane l'avait choisi pour pacificateur. « Tuez-les tous, » disait ce pacificateur aux guelfes de Florence qui lui demandaient ce qu'il fallait faire des gibelins prisonniers¹.

Mais l'Italie était trop petite. Il ne s'y trouvait pas à l'aise. De Syracuse, il regardait l'Afrique; d'Otrante, l'empire grec. Déjà il avait donné sa fille au prétendant latin de Constantinople, au jeune Philippe, empereur sans empire.

Les papes avaient lieu de se repentir de leur triste victoire sur la maison de Souabe. Leur vengeur, leur cher fils, était établi chez eux et sur eux. Il s'agissait désormais de savoir comment ils pourraient échapper à cette terrible amitié. Ils sentaient avec effroi l'irrésistible force, l'attraction maligne que la France exerçait sur eux. Ils voulaient, un peu tard, s'attacher l'Italie. Grégoire X essayait d'assoupir les factions que ses prédécesseurs

avaient nourries si soigneusement; il demandait qu'on supprimât les noms de Guelfes et de Gibelins. Les papes avaient toujours combattu les empereurs d'Allemagne et de Constantinople; Grégoire se déclara l'ami des deux empires. Il proclama la réconciliation de l'église grecque. Il vint à bout de terminer le grand interrègne d'Allemagne, faisant du moins nommer un empereur tel quel, un simple chevalier dont la maigre et chauve figure, dont les coudes percés rassuraient les princes électeurs contre ce nom d'empereur naguère si formidable. Ce pauvre empereur fut pourtant Rodolphe de Habsbourg; sa maison fut la maison d'Autriche, fondée ainsi par les papes contre celle de France².

Le plan de Grégoire X était de mener lui-même l'Europe à la croisade avec son nouvel empereur, de relever ainsi l'empire et la papauté. Nicolas III, Romain et de la maison Orsini, eut un autre projet: il voulait fonder en faveur des siens un royaume central d'Italie. Il saisit le moment où Rodolphe venait de remporter sa grande victoire sur le roi de Bohême. Il intimida Charles par Rodolphe. Le roi de Naples, qui ne rêvait que Constantinople, sacrifia le titre de sénateur de Rome et de vicaire impérial. Et cependant Nicolas signait secrètement avec l'Aragon et les Grecs une ligue pour le renverser.

Conjuration au dehors, conjuration au dedans. Les Italiens se croient maîtres en ce genre. Ils ont toujours conspiré, rarement réussi; mais, pour ce peuple artiste, une telle entreprise était une œuvre d'art où il se complaisait, un drame sans fiction, une tragédie réelle. Ils y cherchaient l'effet du drame. Il y fallait de nombreux spectateurs, une occasion solennelle, une grande fête, par exemple; le théâtre était souvent un temple, le moment celui de l'élévation³.

La conjuration dont nous allons parler était bien autre chose que celle des Pazzi, des Olgiati. Il ne s'agissait pas de donner un coup de poignard et de se faire tuer en tuant un homme, ce qui d'ailleurs ne sert jamais à rien. Il fallait remuer le monde et la Sicile, conspirer et négocier, encourager l'une par l'autre la ligue et l'insurrection; il fallait soulever un peuple et le contenir, organiser toute une guerre, sans qu'il y parût. Cette entreprise, si difficile, était aussi

1. On n'épargna qu'un enfant, qu'on envoya au roi de Naples et qui mourut en prison dans la tour de Capoue.

2. Schmidt.

3. Ce fut, en effet, ce moment que prirent les Pazzi pour assassiner les Médicis, et Olgiati pour tuer Jean Galeas Sforza.

de toutes la plus juste: il s'agissait de chasser l'étranger.

La forte tête qui conçut cette grande chose et la mena à bout, une tête froidement ardente, durement opiniâtre et astucieuse, comme on en trouve dans le Midi, ce fut un Calabrais, un médecin¹. Ce médecin était un seigneur de la cour de Frédéric II. Il était seigneur de l'île de Prochyta et, comme médecin, il avait été l'ami, le confident de Frédéric et de Manfred. Pour plaire à ces *libres penseurs* du XIII^e siècle il fallait être médecin, Arabe ou juif. On entra chez eux par l'école de Salerne plutôt que par l'Église. Vraisemblablement, cette école apprenait à ses adeptes quelque chose de plus que les innocentes prescriptions qu'elle nous a laissées dans ses vers léonins.

Après la ruine de Manfred, Procida se réfugia en Espagne. Examinons quelle était la situation des divers royaumes espagnols, ce qu'on pouvait attendre d'eux contre la maison de France.

D'abord, la Navarre, le petit et vénérable berceau de l'Espagne chrétienne, était sous la main de Philippe III. Le dernier roi national avait appelé contre les Castillans les Maures, puis les Français. Son neveu, Henri, comte de Champagne, n'ayant qu'une fille, remit en mourant cette enfant au roi de France, qui, comme nous l'avons dit, la donna à son fils. Philippe III, qui venait d'hériter de Toulouse, se trouvait bien près de l'Espagne. Il n'avait, ce semble, qu'à descendre des pors des Pyrénées dans sa ville de Pampelune et prendre le chemin de Burgos.

Mais l'expérience a prouvé qu'on ne prend pas l'Espagne ainsi. Elle garde mal sa porte; mais tant pis pour qui entre. Le vieux roi de Castille, Alphonse X, beau-père et beau-frère du roi de France, voulut en vain laisser son royaume aux fils de son aîné, qui, par leur mère, étaient fils de saint Louis. Alphonse n'avait pas bonne réputation

chez son peuple, ni comme Espagnol, ni comme chrétien. Grand clerc, livré aux mauvaises sciences de l'alchimie et de l'astrologie, il s'enfermait toujours avec ses juifs², pour faire de la fausse monnaie³ ou de fausses lois, pour altérer d'un mélange romain le droit gothique⁴. Il n'aimait pas l'Espagne; sa manie était de se faire empereur. Et l'Espagne le lui rendait bien. Les Castillans se donnèrent eux-mêmes pour roi, conformément au droit des Goths, le second fils d'Alphonse, Sanche le Brave. Le Cid de ce temps-là⁵. Déshérité par son père, menacé à la fois par les Français et par les Maures, de plus excommunié par le pape pour avoir épousé sa parente, Sanche fit tête à tout, et garda sa femme et son royaume. Le roi de France fit de grandes menaces, rassembla une grande armée, prit l'oriflamme, entra en Espagne, jusqu'à Salvatierra. Là, il s'aperçut qu'il n'avait ni vivres ni munitions, et ne put avancer.

C'était une glorieuse époque pour l'Espagne. Le roi d'Aragon, D. Jayme, fils du roi-troubadour qui périt à Muret en défendant le comte de Toulouse, venait de conquérir sur les Maures les royaumes de Majorque et de Valence. D. Jayme avait, telle est l'emphase espagnole, gagné trente-trois batailles, fondé ou repris deux mille églises. Mais il avait, dit-on, encore plus de maîtresses que d'églises. Il refusait au pape le tribut promis par ses prédécesseurs. Il avait osé faire épouser à son fils D. Pedro la propre fille de Manfred, le dernier rejeton de la maison de Souabe.

Les rois d'Aragon, toujours guerroyant contre Maures ou chrétiens, avaient besoin d'être aimés de leurs hommes, et l'étaient. Lisez le portrait qu'en a tracé le brave et naïf Ramon Muntaner, l'historien-soldat: comme ils rendaient bonne justice, comme ils acceptaient les invitations de leurs sujets, comme ils mangeaient en public devant tout le monde, acceptant, dit-il, ce qu'on leur

1. Procida était tellement distingué comme médecin, qu'un noble Napolitain demanda à Charles II d'aller trouver Procida en Sicile, pour se faire guérir d'une maladie.

2. Les rois d'Espagne les employaient de préférence aux XIII^e et XIV^e siècles. Les Aragonais se plaignaient aussi à la même époque des trésoriers et receveurs « que eran judíos. » Curita.

3. Ferreras.

4. Je ne prétends pas déprécier ici le code des *Siete Partidas*; j'espère que mon ami M. Rossew Saint-Hilaire nous le fera bientôt connaître dans le second volume de son histoire d'Espagne, que nous attendons impatiemment. Je n'ai prétendu exprimer sur les lois d'Alphonse que le jugement plus patriotique qu'éclairé de l'Espagne d'alors. Il est juste de reconnaître d'ailleurs

que ce prince, tout clerc et savant qu'il était, aimait la langue espagnole. « Il fut le premier des rois d'Espagne qui ordonna que les contrats et tous les autres actes publics se fissent désormais en espagnol. Il fit faire une traduction des livres sacrés en castillan... Il ouvrit la porte à une ignorance profonde des lettres humaines et des autres sciences, que les ecclésiastiques aussi bien que les séculiers ne cultivèrent plus, par l'oubli de la langue latine. » Mariana, III, p. 488 de la traduction. (Note de 1837.)

5. C'est ce Sanche qui répondait aux menaces de Miramolin: « Je tiens le gâteau d'une main et le bâton de l'autre; tu peux choisir. » Ferreras. — Il se sentit assez populaire pour ôter toute exemption d'impôt aux nobles et aux ordres militaires.

offrait, fruits, vin ou autre chose, et ne faisant pas difficulté d'en goûter¹. Muntaner oublie une chose, c'est que ces rois si populaires n'étaient pas renommés par leur loyauté. C'étaient de rusés montagnards d'Aragon, de vrais Almogavares, de mi-Maures, pillant amis et ennemis.

Ce fut près du jeune roi D. Pedro que se retira d'abord le fidèle serviteur de la maison de Souabe, près de la fille de ses maîtres, la reine Constance. L'Aragonais le reçut bien, lui donna des terres et des seigneuries. Mais il accueillit froidement ses conseils belliqueux contre la maison de France; les forces étaient trop disproportionnées. La haine de la chrétienté contre cette maison avait besoin d'augmenter encore. Il aima mieux refuser et attendre. Il laissa l'aventurier agir, sans se compromettre. Pour éviter tout soupçon de connivence, Procida vendit ses biens d'Espagne et disparut. On ne sut ce qu'il était devenu.

Il était parti secrètement en habit de franciscain. Cet humble déguisement était aussi le plus sûr. Ces moines allaient partout; ils demandaient, mais vivaient de peu, et partout étaient bien reçus. Gens d'esprit, de ruse et de faconde, ils s'acquittaient discrètement de maintes commissions mondaines. L'Europe était remplie de leur activité. Messagers et prédicateurs, diplomates parfois, ils étaient alors ce que sont aujourd'hui la poste et la presse. Procida prit donc la sale robe des Mendiants, et s'en alla, humblement et pieds nus, chercher par le monde des ennemis à Charles d'Anjou.

Les ennemis ne manquaient pas. Le difficile était de les accorder et de les faire agir

1. « Si les sujets de nos rois savaient combien les autres rois sont durs et cruels envers leurs peuples, ils baiseraient la terre foulée par leurs seigneurs. Si l'on me demande : « Muntaner, quelles faveurs font les rois d'Aragon à leurs sujets plus que les autres rois ? » je répondrais, premièrement, qu'ils font observer aux nobles, prélats, chevaliers, citoyens, bourgeois et gens des campagnes la justice et la bonne foi mieux qu'aucun autre seigneur de la terre; chacun peut devenir riche sans qu'il ait à craindre qu'il lui soit rien demandé au delà de la raison et de la justice, ce qui n'est pas ainsi chez les autres seigneurs; aussi les Catalans et les Aragonais ont des sentiments plus élevés, parce qu'ils ne sont point contraints dans leurs actions, et nul ne peut être bon homme de guerre s'il n'a des sentiments élevés. Leurs sujets ont de plus cet avantage, que chacun d'eux peut parler à son seigneur autant qu'il le désire, étant bien sûr d'être toujours écouté avec bienveillance et d'en recevoir des réponses satisfaisantes. D'un autre côté, si un homme riche, un chevalier, un citoyen honnête, veut marier sa fille et les prie d'honorer la cérémonie de leur présence, ces seigneurs se rendront, soit à l'église, soit ailleurs; ils se

de concert et à temps. D'abord il se rend en Sicile, au volcan même de la révolution, voit, écoute et observe. Les signes de l'éruption prochaine étaient visibles : rage concentrée, sourd bouillonnement, et le murmure et le silence. Charles épuisait ce malheureux peuple pour en soumettre un autre. Tout était plein de préparatifs et de menaces contre les Grecs. Procida passe à Constantinople, il avertit Paléologue, lui donne des renseignements précis. Le roi de Naples avait déjà fait passer trois mille hommes à Durazzo. Il allait suivre avec cent galères et cinq cents bâtiments de transport. Le succès de l'affaire était sûr, puisque Venise ne craignait pas de s'y engager. Elle donnait quarante galères avec son doge, qui était encore un Dandolo. La quatrième croisade allait se renouveler. Paléologue éperdu ne savait que faire. « Que faire? Donnez-moi de l'argent. — Je vous trouverai un défenseur qui n'a pas d'argent, mais qui a des armes. »

Procida emmena avec lui un secrétaire de Paléologue, le conduisit en Sicile, le montra aux barons siciliens, puis au pape, qu'il vit secrètement au château de Soriano. L'empereur grec voulait avant tout la signature du pape, avec lequel il était nouvellement réconcilié. Mais Nicolas hésitait à s'embarquer dans une si grande affaire. Procida lui donna de l'argent. Selon d'autres, il suffit de rappeler à ce pontife, Romain et Orsini de naissance, une parole de Charles d'Anjou. Quand le pape voulait donner sa nièce Orsini au fils de Charles d'Anjou, Charles avait dit : « Croit-il, parce qu'il a des bas rouges, que le sang de ses Orsini peut se mêler au sang de France ? »

rendraient de même au convoi ou à l'anniversaire de tout homme, comme s'il était de leurs parents, ce que ne font pas assurément les autres seigneurs, quels qu'ils soient. De plus, dans les grandes fêtes, ils invitent nombre de braves gens et ne font pas difficulté de prendre leur repas en public; et tous les invités y mangent, ce qui n'arrive nulle part ailleurs. Ensuite, si des hommes riches, des chevaliers, prélats, citoyens, bourgeois, laboureurs ou autres, leur offrent en présent des fruits, du vin ou autres objets, ils ne feront pas difficulté d'en manger; et dans les châteaux, villes, hameaux et métairies, ils acceptent les invitations qui leur sont faites, mangent ce qu'on leur présente, et couchent dans les chambres qu'on leur a destinées; ils vont aussi à cheval dans les villes, lieux et cités, et se montrent à leurs peuples; et si de pauvres gens, hommes ou femmes, les invoquent, ils s'arrêtent, ils les écoutent, et les aident dans leurs besoins. Que vous dirai-je enfin? ils sont si bons et si affectueux envers leurs sujets qu'on ne saurait le raconter, tant il y aurait à faire; aussi leurs sujets sont pleins d'amour pour eux et ne craignent point de mourir pour élever leur honneur et leur puissance, et rien ne peut les

Nicolas signa, mais mourut bientôt. Tout l'ouvrage semblait rompu et détruit. Charles se trouvait plus puissant que jamais. Il réussit à avoir un pape à lui. Il chassa du conclave les cardinaux gibelins et fit nommer un Français, un ancien chanoine de Tours, servile et tremblante créature de sa maison. C'était se faire pape soi-même. Il redevint sénateur de Rome; il mit garnison dans tous les États de l'Église. Cette fois le pape ne pouvait lui échapper. Il le gardait avec lui à Viterbe, et ne le perdait pas de vue. Lorsque les malheureux Siciliens vinrent implorer l'intervention du pape auprès de leur roi, ils virent leur ennemi auprès de leur juge, le roi siégeant à côté du pape. Les députés, qui étaient pourtant un évêque et un moine, furent, pour toute réponse, jetés dans un cul de basse-fosse.

La Sicile n'avait pas de pitié à attendre de Charles d'Anjou. Cette île, à moitié arabe, avait tenu opiniâtrément pour les amis des Arabes, pour Manfred et sa maison. Toute insulte que les vainqueurs pouvaient faire au peuple sicilien ne leur semblait que représailles. On connaît la pétulance des Provençaux, leur brutale jovialité. S'il n'y eût eu encore que l'antipathie nationale et l'insolence de la conquête, le mal eût pu diminuer. Mais ce qui menaçait d'augmenter, de peser chaque jour davantage, c'était un premier, un inhabile essai d'administration, l'invasion de la fiscalité, l'apparition de la finance dans le monde de l'Odyssée et de l'Énéide. Ce peuple de laboureurs et de pasteurs avait gardé sous toute domination quelque chose de l'indépendance antique. Il y avait eu jusque-là des solitudes dans la montagne, des libertés dans le désert. Mais voilà que le fisc explore toute l'île. Curieux voyageur, il mesure la vallée, escalade le roc, estime le pic inaccessible. Le percepteur dresse son bureau sous le châtaignier de la montagne, ou poursuit, enregistre le chevrier errant aux corniches des rocs entre les laves et les neiges.

Tâchons de démêler la plainte de la Sicile à travers cette forêt de barbarismes et de solécismes par laquelle écume et se précipite la torrentueuse éloquence de Barthélemy de Neocastro: « Que dire de leurs inventions

inouïes? de leurs décrets sur les forêts? de l'absurde intervention du rivage? de l'exagération inconcevable du produit des troupeaux? Lorsque tout périssait de langueur sous les lourdes chaleurs de l'automne, n'importe, l'année était toujours bonne, la moisson abondante... Il frappait tout à coup une monnaie d'argent pur, et pour un denier sicilien s'en faisait ainsi payer trente... Nous avons cru recevoir un roi du père des pères, nous avons reçu l'Anti-Christ¹. »

« Il fallait, dit un autre, représenter chaque troupeau au bout de l'an et, en outre, plus de petits que le troupeau n'en pouvait produire. Les pauvres laboureurs pleuraient. C'était une terreur universelle chez les bouviers, les chevriers, chez tous les pasteurs. On les rendait responsables de leurs abeilles, même de l'essaim que le vent emporte. On leur défendait la chasse, et puis on allait en cachette porter dans leurs huttes des peaux de cerfs ou de daims, pour avoir droit de confisquer. Toutes les fois qu'il plaisait au roi de frapper monnaie neuve, on sonnait de la trompette dans toutes les rues et, de porte en porte, il fallait livrer l'argent... »².

Voilà le sort de la Sicile depuis tant de siècles. C'est toujours la vache nourrice, épuisée de lait et de sang pour un maître étranger. Elle n'a eu d'indépendance, de vie forte que sous ses tyrans, les Denys, les Gélon. Eux seuls la rendirent formidable au dehors. Depuis, toujours esclave. Et d'abord, c'est chez elle que se sont décidées toutes les grandes querelles du monde antique: Athènes et Syracuse, la Grèce et Carthage, Carthage et Rome; enfin, les guerres serviles. Toutes ces batailles solennelles du genre humain ont été combattues en vue de l'Etna, comme un jugement de Dieu par-devant l'autel. Puis viennent les barbares, Arabes, Normands, Allemands. Chaque fois la Sicile espère et désire, chaque fois elle souffre; elle se tourne, se retourne, comme Encelade sous le volcan. Faiblesse, désharmonie incurable d'un peuple de vingt races, sur qui pèse si lourdement une double fatalité d'histoire et de climat.

Tout cela ne paraît que trop bien dans la belle et molle lamentation par laquelle Falcando commence son histoire³: « Je voulais,

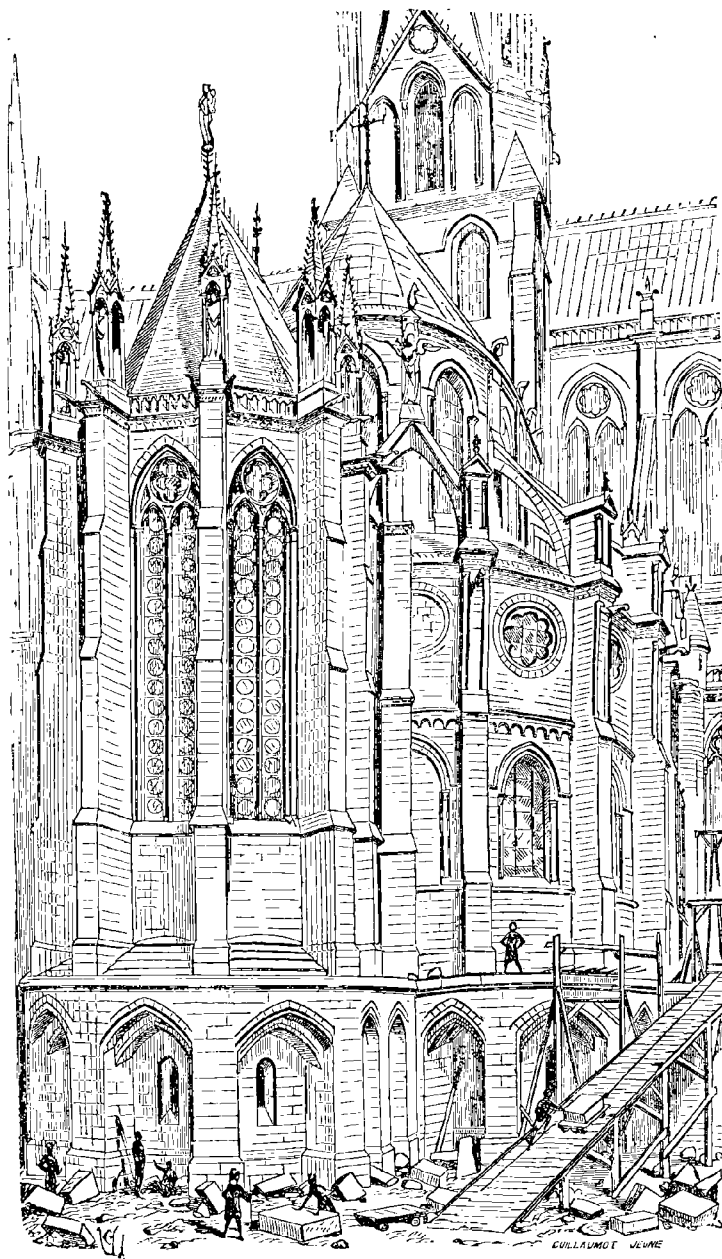
arrêter quand il faut supporter le froid et le chaud et courir tous les dangers. » Ramon Muntaner, I, ch. xx, p. 60, trad. de M. Buchon.

1. « Regni Siculi Antichristum. » Bart. à Neocastro, ap. Murat., XIII, 1026. Bartolomeo et Ramon Muntaner ne font nulle mention de Procida. L'un veut donner toute la

gloire aux Siciliens, l'autre au roi d'Aragon, D. Pedro

2. Nic. Specialis.

3. Hugo Falcandus, ap. Muratori, VII, 252. La latinité de ce grand historien du xii^e siècle est singulièrement pure, si on la compare à celle de Bartolomeo qui écrivait pourtant cent ans plus tard.



VUE DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE D'UNE CATHÉDRALE, MILIEU DU XIII^e SIÈCLE.
(Restitution de Viollet-le-Duc.) (P. 396.)

mon ami. maintenant que l'âpre hiver a cédé sous un souffle plus doux, je voulais t'écrire et t'adresser quelque chose d'aimable, comme prémices du printemps. Mais la lugubre nouvelle me fait prévoir de nouveaux orages ; mes chants se changent en pleurs. En vain le ciel sourit, en vain les jardins et les bocages m'inspirent une joie importune, et le concert renouvelé des oiseaux m'engage à reprendre le mien. Je ne puis voir sans larmes la prochaine désolation de ma bonne

nourrice, la Sicile. — Lequel embrasseront-ils du joug ou de l'honneur ! Je cherche en silence, et je ne sais que choisir... — Je vois que dans le désordre d'un tel moment nos Sarrasins sont opprimés. Ne vont-ils pas seconder l'ennemi?... Oh ! si tous, chrétiens et Sarrasins, s'accordaient pour élire un roi !... — Qu'à l'orient de l'île, nos brigands siciliens combattent les barbares, parmi les feux de l'Etna et les laves, à la bonne heure ! Aussi bien c'est une race de feu et de silex.



« Cet homme, nommé Drouet, arrête une belle fille de la noblesse. » (Page 410.)

Mais l'intérieur de la Sicile, mais la contrée qu'honore notre belle Palerme, ce serait chose impie, monstrueuse, qu'elle fût souillée de l'aspect des barbares... Je n'espère rien des Apulien, qui n'aiment que nouveauté. Mais toi, Messine, cité puissante et noble, songes-tu donc à te défendre, à repousser l'étranger du détroit? Malheur à toi, Catane! Jamais, à force de calamités, tu n'as pu satisfaire et fléchir la fortune. Guerre, peste, torrents enflammés de l'Etna, tremblement de terre et ruines; il ne te manque plus que la servitude. Allons, Syracuse! secoue la paix, si tu peux; cette éloquence dont tu te pares, emploie-la à relever le courage des tiens.

Que te sert de t'être affranchie des Denys!... Ah! qui nous rendra nos tyrans!... J'en viens maintenant à toi, ô Palerme, tête de la Sicile! Comment te passer sous silence, et comment te louer dignement!... » Mais dès que Falcando a nommé la belle Palerme, il ne pense plus à autre chose; il oublie les barbares et toutes ses craintes. Le voilà qui décrit insatiablement la voluptueuse cité, ses palais fantastiques, son port, ses merveilleux jardins, soyeux mûriers, orangers, citronniers, cannes à sucre. Le voilà perdu dans les fruits et les fleurs. La nature l'absorbe, il rêve, il a tout oublié. Je crois entendre dans sa prose l'écho de la poésie paresseuse, sen-

suelle et mélancolique de l'idylle grecque : « Je chanterai sous l'antre, en te tenant dans mes bras, et regardant les troupeaux qui s'en vont paissant vers les bords de la mer de Sicile ¹. »

C'était le lundi, 30 mars 1282, le lundi de Pâques. En Sicile, c'est déjà l'été, comme on dirait chez nous la Saint-Jean, quand la chaleur est déjà lourde, la terre moite et chaude, qu'elle disparaît sous l'herbe, l'herbe sous les fleurs. Pâques est un voluptueux moment dans ces contrées. Le carême finit, l'abstinence aussi; la sensualité s'éveille ardente et âpre, aiguisée de dévotion. Dieu a eu sa part, les sens prennent la leur. Le changement est brusque; toute fleur perce la terre, toute beauté brille. C'est une triomphante éruption de vie, une revanche de la sensualité, une insurrection de la nature.

Ce jour donc, ce lundi de Pâques, tous et toutes montaient, selon la coutume, de Palerme à Monreale, pour entendre vêpres, par la belle colline. Les étrangers étaient là pour gâter la fête. Un si grand rassemblement d'hommes ne laissait pas de les inquiéter. Le vice-roi avait défendu de porter les armes et de s'y exercer, comme c'était l'usage dans ces jours-là. Peut-être avait-il remarqué l'affluence des nobles; en effet, Procida avait eu l'adresse de les réunir à Palerme; mais il fallait l'occasion. Un Français la donna mieux que Procida n'eût souhaité. Cet homme, nommé Drouet, arrête une belle fille de la noblesse que son fiancé et toute sa famille menaient à l'église. Il fouille le fiancé et ne trouve pas d'armes; puis il prétend que la fille en a sous ses habits, et il porte la main sous sa robe. Elle s'évanouit. Le Français est à l'instant désarmé, tué de son épée. Un cri s'élève : « A mort, à mort! les Français! » Partout on les égorge. Les maisons françaises étaient, dit-on, marquées d'avance². Quiconque ne pouvait prononcer le *c* ou *ch* italien (*ceci, ciceri*) était tué à l'instant³. On éventra des femmes siciliennes pour chercher dans leur sein un enfant français.

Il fallut tout un mois pour que les autres

villes, rassurées par l'impunité de Palerme, imitassent son exemple. L'oppression avait pesé inégalement. Inégale aussi fut la vengeance, et quelquefois il y eut dans le peuple une capricieuse magnanimité⁴. A Palerme même, le vice-roi, surpris dans sa maison, avait été outragé, mais non tué; on voulait le renvoyer à Aigues-Mortes. A Calatafimi, les habitants épargnèrent leur gouverneur, l'honnête Porcelet, et le laissèrent aller avec sa famille. Peut-être était-ce crainte des vengeances de Charles d'Anjou. Le peuple était déjà refroidi et découragé: telle est la mobilité méridionale. Les habitants de Palerme envoyèrent au pape deux religieux pour demander grâce. Ces députés n'osèrent dire autre chose que ces paroles des litanies : « Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis. » Et ils répétèrent ces mots trois fois. Le pape répondit en prononçant, par trois fois aussi, ce verset de la Passion : « Ave, rex Judæorum, et dabant ei alapam. » Messine ne réussit pas mieux auprès de Charles d'Anjou. Il répondit à ses envoyés qu'ils étaient tous des traîtres à l'Église et à la couronne, et leur conseilla de se bien défendre comme ils pourraient⁵.

Les gens de Messine se hâtèrent de profiter de l'avis. Tout fut préparé pour faire une résistance désespérée. Hommes, femmes et enfants, tous portaient des pierres. Ils élevèrent un mur en trois jours, et repoussèrent bravement les premières attaques. Il en resta une petite chanson : « Ah! n'est-ce pas grand pitié des femmes de Messine, de les voir échevelées et portant pierre et chaux?... Qui veut gâter Messine, Dieu lui donne trouble et travail. »

Il était temps toutefois que l'Aragonais arrivât. Le prince rusé s'était tenu d'abord en observation, laissant les risques aux Siciliens. Ceux-ci s'étaient irrévocablement compromis par le massacre; mais comment allaient-ils soutenir cet acte irréfléchi, c'est ce que D. Pedro voulut voir. Il se tenait toutefois en Afrique avec une armée, et faisait mollement la guerre aux infidèles. Cet arme-

1. Théocrite.

2. « Moriantur Galli. » Bartolomeo.

3. « Ceulx de Palerme et de Meschines, et des autres bonnes villes, signèrent les huys de Francoys de nuit; et quand ce vint au point du jour qu'ils purent voir entour eux, si occirent tous ceulx qu'ils peurent trouver, et ne furent épargnés ne vieux ne jeunes que tous ne fussent occis. » Chroniques de S. Denis. Anno 1282.

4. Simple tradition.

5. Fazello assure que Sperlinga fut la seule ville qui ne massacra pas les Francs. De là le dicton sicilien : « Quod Siculis placuit, sola Sperlinga negavit. »

6. Villani ajoute avec une prudence toute machiavélique : « Onde fue, et sara sempre grande esempio a quelli, che sono et che saranno, di prendere i patti che si possono havere de' nimici, potendo havere la terra assediata. » VIII, l. VII, c. LXV, p. 281-282. — Le légat engageait Charles à accepter les conditions des habitants : « Pero ché, poi che fossino indurati, ognidi peggiorerebbono i patti; ma riavendo agli la terra, con velontà de' cittadini medesimi ogni di li potrebbe alargare : il quale era sano et buono consiglio. » Id., l. VII, c. LXV, p. 281.

ment avait inquiété le roi de France et le pape. Il rassura le premier en prétextant la guerre des Maures, et, pour le mieux tromper, il lui emprunta de l'argent; il en emprunta même à Charles d'Anjou¹. Ses barons ne purent ouvrir qu'en mer les ordres cachetés qu'il leur avait donnés, et ils n'y lurent rien que la guerre d'Afrique². Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois, et lorsqu'il eut reçu deux députations des Siciliens, qu'il se décida, et passa dans l'île³.

L'Aragonais envoya son défi devant Messine à Charles d'Anjou, mais il ne se pressa pas d'aller se mettre en face de son terrible ennemi. En bon toreador, il piqua, mais éluda le taureau. Seulement il expédia au secours de la ville quelques-uns de ses brigands almogavares, lestes et sobres piétons qui firent en trois jours les six journées qu'il y a de Palerme à Messine⁴. La flotte catalane, sous le Calabrais Roger de Loria, était un secours plus efficace encore. Elle devait occuper le détroit, affamer Charles d'Anjou, lui fermer le retour. Le roi de Naples se défilait avec raison de ses forces de mer. Il repassa le détroit pendant la nuit, sans pouvoir enlever ni ses tentes, ni ses provisions. Au matin, les Messinois émerveillés ne virent plus d'ennemis. Ils n'eurent plus qu'à piller le camp.

Si l'on en croit Muntaner, les Catalans n'avaient que vingt-deux galères contre les quatre-vingt-dix de Charles d'Anjou. Sur

celles-ci, il y en avait dix de Pise, qui s'enfuirent les premières, quinze de Gênes qui les suivirent. Les Provençaux, sujets de Charles, en avaient vingt, et ne tinrent pas davantage. Les quarante-cinq qui restèrent étaient de Naples et de Calabre; elles se crurent perdues, et se jetèrent à la côte. Mais les Catalans les poursuivirent, les prirent, y tuèrent six mille hommes. Les vainqueurs, écartés par la tempête, se trouvèrent à la pointe du jour devant le phare de Messine.

« Quand le jour fut arrivé, ils se présentèrent à la tourelle. Les gens de la ville, voyant un si grand nombre de voiles, s'écrièrent : « Ah ! Seigneur, ah ! mon Dieu, qu'est-ce cela ? Voilà la flotte du roi Charles qui, après s'être emparée des galères du roi d'Aragon, revient sur nous ! »

« Le roi était levé, car il se levait constamment à l'aube du jour, soit l'été soit l'hiver; il entendit le bruit, et en demanda la cause. « Pourquoi ces cris dans toute la cité ? — Seigneur, c'est la flotte du roi Charles qui revient bien plus considérable, et qui s'est emparée de nos galères. »

« Le roi demanda un cheval, et sortit du palais suivi à peine de dix personnes. Il courut le long de la côte, où il rencontra un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants au désespoir. Il les encouragea, en leur disant : « Bonne gens, ne craignez rien, ce sont nos galères qui amènent la flotte du roi Charles. » Il répétait ces mots en courant

1. Villani.

2. Muntaner.

3. Rien de plus romanesque et toutefois de plus vraisemblable que le tableau du chroniqueur sicilien, lorsque le froid Aragonais se hasarda à descendre sur cette terre ardente, où tout était passion et péril. Il allait entrer sur le territoire de Messine, et déjà il était parvenu à une église de Notre-Dame, ancien temple situé sur un promontoire d'où l'on voit la mer et la fumée lointaine des îles de Lipari. Il ne put s'empêcher d'admirer cette vue, et alla camper dans la vallée voisine. C'était le soir, et déjà tout le monde reposait. Un vieux mendiant s'approche et demande humblement à parler au roi de choses qui touchent l'honneur du royaume : « Excellent prince, dit-il, ne dédaignez pas d'écouter cet homme couvert de la cape des chevriers de l'Etna. J'aimais votre beau-frère, le roi Manfred, d'éternelle mémoire. Proscrit et dépouillé pour lui, j'ai visité les royaumes chrétiens et barbares. Mais je voulais revoir la Sicile, je me suis hasardé à y revenir; j'y ai vécu avec les bergers, changeant de retraite dans les gorges et les bois. Vous ne connaissez pas les Siciliens sur lesquels vous allez régner, vous ignorez leur duplicité. Comment vous fier, par exemple, au léontin Alayme, et à sa femme Machalda, qui le gouverne? Ne savez-vous pas qu'il a été proscrit par Manfred, ramené, enrichi par Charles d'Anjou? Sa femme saura bien encore le tourner contre vous-même. — Qui es-tu, mon ami, toi qui veux nous mettre

en défiance de nos nouveaux sujets? — Je suis Vitalis de Vitali. Je suis de Messine... » — A l'instant même arrive Machalda, vêtue en amazone; elle venait hardiment prendre possession du jeune roi : « Seigneur, dit-elle avec la vivacité sicilienne, j'arrive la dernière. Tous les logis sont pris, je viens vous demander l'hospitalité d'une nuit. » Le roi lui céda le logis où il devait reposer. Mais ce n'était pas son affaire, elle ne partait pas. Vainement dit-il à son majordome : « Il est temps de prendre du repos. » Elle resta immobile. Alors le roi prend son parti : « Eh bien, dit-il, causons jusqu'au jour. Madame, que craignez-vous le plus ? — La mort de mon mari. — Qu'aimez-vous le plus ? — Ce que j'aime n'est point à moi. » — Le roi, prenant alors un ton plus grave, raconte les phénomènes étranges qui ont, dit-il, accompagné sa naissance : il est venu au monde pendant un tremblement de terre; désigné ainsi par la providence, il n'a pris les armes que pour accomplir le saint devoir de venger Manfred. Machalda, ainsi éconduite, devient l'ennemie implacable du roi. « Plût au ciel, dit naïvement l'historien patriote, qu'elle eût séduit le roi ! Elle n'eût pas troublé le royaume. » Barthol. à Neoc., apud Muratori, XIII, 1660-63.

4. « Ce que les autres ne pouvaient supporter était pour eux comme régal et passe-temps... Leur extérieur était étrange et sauvage, et comme ils étaient très noirs, maigres et mal peignés, les Siciliens étaient en grande admiration et souci, ne voyant venir qu'eux pour défenseurs... » Curita.

sur le rivage de la mer; et tous ces gens s'écriaient : « Dieu veuille que cela soit ainsi ! » Que vous dirai-je, enfin ! Tous les hommes, les femmes et enfants de Messine couraient après lui, et l'armée de Messine le suivait aussi.

Arrivé à la Fontaine d'Or, le roi, voyant approcher une si grande quantité de voiles poussées par le vent des montagnes, réfléchit un moment, et dit à part soi : « Dieu, qui m'a conduit ici, ne m'abandonnera point, non plus que ce malheureux peuple; grâces lui en soient rendues ! »

« Tandis qu'il était dans ces pensées, un vaisseau armé, pavoisé des armes du seigneur roi d'Aragon, et monté par En Cortada, vint devers le roi, que l'on voyait au-dessus de la Fontaine d'Or, enseignes déployées, à la tête de la cavalerie. Si tous ceux qui étaient là avec le roi furent transportés de joie, en apercevant ce vaisseau avec sa bannière, c'est ce qu'il ne faut pas demander. Le vaisseau prit terre. En Cortada débarqua et dit au roi : « Seigneur, voilà vos galères; elles vous amènent celles de vos ennemis. Nicotera est prise, brûlée et détruite, et il a péri plus de deux cents chevaliers français. » A ces mots, le roi descendit de cheval et s'agenouilla. Tout le monde suivit son exemple. Ils commencèrent à entonner tous ensemble le *Salve regina*. Ils louèrent Dieu, et lui rendirent grâces de cette victoire, car ils ne la rapportaient point à eux, mais à Dieu seul. Enfin, le roi répondit à En Cortada : « Soyez le bien venu ! » Il lui dit ensuite de retourner sur ses pas, et de dire à tous ceux qui se trouvaient devant la douane de s'approcher en louant Dieu; il obéit, et les vingt-deux galères entrèrent les premières, traînant après elles chacune plus de quinze galères, barques ou bâtiments; ainsi elles firent leur entrée à Messine, pavoisées, l'étendard déployé, et traînant sur la mer les enseignes ennemies. Jamais on ne fut témoin d'une telle allégresse. On eût dit que le ciel et la terre étaient confondus; et au milieu de tous ces cris, on entendait les louanges de Dieu, de Madame sainte Marie et de toute la cour céleste... Quand on fut à la douane, devant le palais du roi, on poussa des cris de joie; et les gens de mer et les gens de terre y répondirent, mais d'une telle

force, vous pouvez m'en croire, qu'on les entendait de la Calabre¹. »

Charles d'Anjou vit du rivage le désastre de sa flotte. Il vit incendier sans pouvoir les défendre ces vaisseaux, construits naguère pour la conquête de Constantinople. On dit qu'il mordait de rage le sceptre qu'il tenait à la main, et qu'il répétait le mot qu'il avait déjà dit en apprenant le massacre : « Ah, sire Dieu, moult m'avez offert à surmonter ! Puisqu'il vous plaît de me faire fortune mauvaise, qu'il vous plaise aussi que la descente se fasse à petits pas et doucement !² »

Mais l'orgueil l'emporta bientôt sur cette résignation. Charles d'Anjou, déjà vieux et pesant, proposa au jeune roi d'Aragon de décider leur querelle par un combat singulier, auquel auraient pris part cent chevaliers des deux royaumes. L'Aragonais accepta une proposition si favorable au plus faible, et qui lui donnait du temps³. Les deux rois s'engagèrent à se trouver à Bordeaux le 15 mai 1283, et à combattre dans cette ville sous la protection du roi d'Angleterre. A l'époque indiquée, D. Pedro, bien monté, voyageant de nuit et guidé par un marchand de chevaux qui connaissait toutes les routes, tous les ports des Pyrénées, se rendit, lui troisième, à Bordeaux. Il y arriva le jour même de la bataille, protesta devant un notaire que, le roi de France étant près de Bordeaux avec ses troupes, il n'y avait pas de sûreté pour lui. Pendant que le notaire écrivait, le roi fit le tour de la lice, puis il piqua son cheval et fit sans s'arrêter près de cent milles sur la route d'Aragon.

Charles d'Anjou, ainsi joué, prépara une nouvelle armée en Provence. Mais, avant qu'il fût de retour à Naples, l'amiral Roger de Loria lui avait porté le coup le plus sensible. Il vint avec quarante-cinq galères parader devant le port de Naples, et braver Charles le Boiteux, le fils de Charles d'Anjou. Le jeune prince et ses chevaliers ne tinrent pas à un tel outrage. Ils sortirent avec trente-cinq galères qu'ils avaient dans le port.

Au premier choc, ils furent défaits et pris. Charles d'Anjou arriva le lendemain. « Que n'est-il mort ! » s'écria-t-il, quand on lui apprit la captivité de son fils⁴. Il se donna la consolation de faire pendre cent cinquante Napolitains.

1. Muntaner.

2. « ... Piacciati, che'l mio calare sia a petit passi. » Villani.

3. « Cio fece per grande sagacita di guerra et per suo gran senna, conciosia cosa ch'gli era molto povero di moneto et da non potere rispondere al soccorso et

riparo de Cicilian... Onde timea che... non si arrendessono... per che non li sentiva constanti ne fermi... et cosi el savio suo provedimento venne bene adoperato. » Villani, c. lxxxv, p. 296.

4. « Lo re Carlo... disse con irato animo : Or fosi il mort, porse qu'il a fali nostre mandement. » Villani.

Le roi de Naples avait été rudement frappé de ce dernier coup. Son activité l'abandonnait. Il perdit l'été à négocier par l'entremise du pape un arrangement avec les Siciliens. L'hiver, il fit de nouveaux préparatifs; mais ils ne devaient pas lui servir. La vie lui échappait, ainsi que l'espoir de la vengeance. Il mourut avec la piété et la sécurité d'un saint, se rendant ce témoignage qu'il n'avait fait la conquête du royaume de Sicile que pour le service de l'Église. (7 janvier 1285).

Cependant le pape, tout Français de naissance et de cœur, avait déclaré D. Pedro déchu de son royaume d'Aragon (1283), assurant les indulgences de la croisade à qui-conque lui courrait sus. L'année suivante, il adjugea ce royaume au jeune Charles de Valois, second fils de Philippe le Hardi et frère de Philippe le Bel.

Ce fut en effet une vraie croisade. La France n'avait point guerroyé depuis longtemps. Tout le monde voulut en être, la reine elle-même et beaucoup de nobles dames. L'armée se trouva la plus forte qui fût jamais sortie de France depuis Godefroi de Bouillon. Les Italiens la portent à vingt mille chevaliers, quatre mille fantassins. Les flottes de Gênes, de Marseille, d'Aigues-Mortes et de Narbonne devaient suivre les rivages de Catalogne et seconder les troupes de terre. Tout promettait un succès facile. D. Pedro se trouvait abandonné de son allié, le roi de Castille, et de son frère même, le roi de Majorque¹. Ses sujets venaient de former une hermandad contre lui. Il se trouva réduit à quelques Almogavares, avec lesquels il occupait les positions inattaquables, observant et inquiétant l'ennemi.

Elna fit quelque résistance, et tout y fut cruellement massacré. Gironne résista davantage. Le roi de France, qui avait fait vœu de la prendre, s'y obstina et y perdit un temps

1. Don Jayme. (*Note de l'Éditeur.*)

2. Il est question ici de Frédéric d'Aragon, frère de don Pedro d'Aragon, et qui pendant (quelque temps)

précieux. Peu à peu le climat commença à faire sentir son influence malfaisante. Des fièvres se mirent dans l'armée. Le découragement augmenta par la défaite de l'armée navale; l'amiral vainqueur, Roger de Loria, exerça sur les prisonniers d'effroyables cruautés. Il fallut songer à la retraite, mais tout le monde était malade; les soldats se croyaient poursuivis par les saints dont ils avaient violé les tombeaux. Tous les passages étaient occupés.

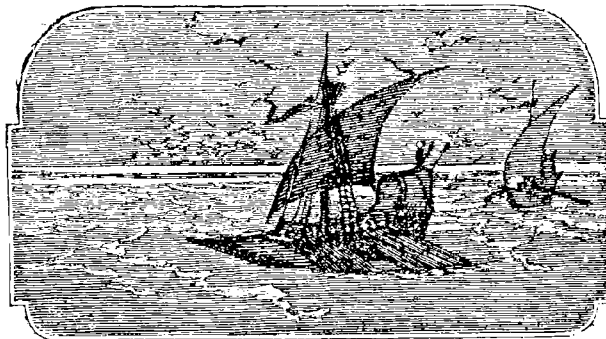
Les Almogavares, attirés par le butin, croissaient en nombre à vue d'œil. Le roi revenait mourant sur un brancard au milieu de ses chevaliers languissants. La pluie tombait à torrents sur cette armée de malades. La plupart restèrent en route. Le roi atteignit Perpignan, mais pour y mourir. Il ne lui restait pas un pouce de terre en Espagne.

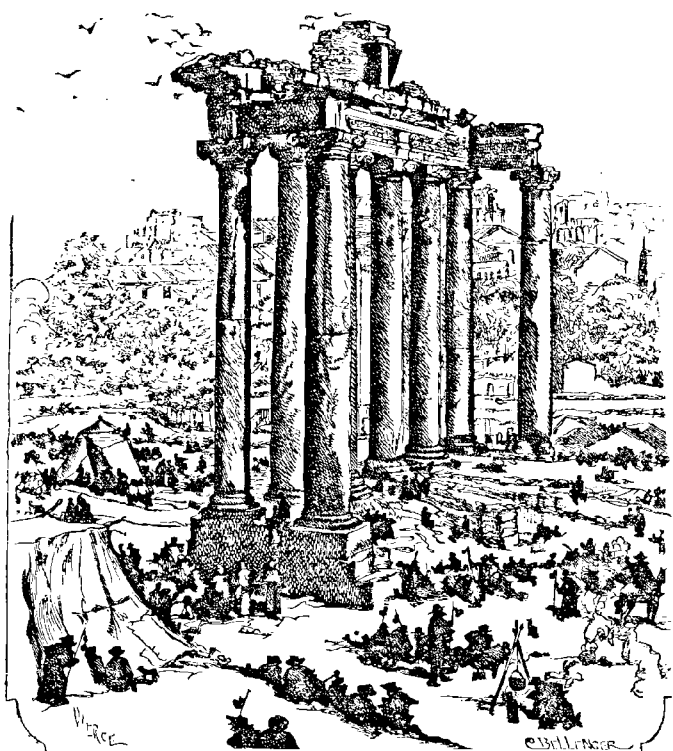
Le nouveau roi, Philippe le Bel, trouva moyen d'armer le roi de Castille contre son allié d'Aragon. Le fils de Charles d'Anjou obtint sa liberté avec un parjure. La Sicile et ses nouveaux rois, cadets de la maison d'Aragon, se virent abandonnés de la branche aînée, qui prit même les armes contre eux. Cependant le petit-fils de Charles d'Anjou, fils de Charles le Boiteux, fut pris par les Siciliens, comme son père l'avait été. Un traité suivit (1299), d'après lequel le roi Frédéric² devait garder l'île sa vie durant. Mais ses descendants l'ont gardée pendant plus d'un siècle.

Cette royauté de Naples, si mal acquise, ne fut pas renversée entièrement, mais du moins mutilée et humiliée. Il y eut quelque réparation pour les morts. « Le pieux Charles, aujourd'hui régnant (le fils de Charles d'Anjou), dit un chroniqueur, qui mourut vers l'an 1300, a construit une église de Carmes sur les tombeaux de Conradin et de ceux qui périrent avec lui³. »

avait été vicaire de son frère en Sicile. (*Note de l'Éditeur.*)

3. Ricobald. Ferrar.





CHAPITRE II

Philippe le Bel. — Boniface VIII. 1285-1304

« Je fus la racine de la mauvaise plante qui couvre toute la chrétienté de son ombre. De mauvaise plante, mauvais fruit...

« J'eus nom Hugues Capet. De moi sont nés ces Louis, ces Philippe, qui depuis peu règnent en France.

« J'étais fils d'un boucher de Paris¹, mais quand les anciens rois manquèrent, hors un qui prit la robe grise, je me trouvai tenir les rênes, et j'avais tels amis, telles forces que la couronne veuve retomba à mon fils². De lui sort cette race où les morts font reliques³.

« Tant que la grande dot provençale ne leur ôta toute vergogne, peu valaient-ils; du moins faisaient-ils peu de mal. Mais, dès lors, ils poussèrent par force et par mensonge, et puis, par pénitence, ils prirent Normandie et Gascogne.

« Charles passe en Italie, et puis, par pénitence, égorge Conradin. — Par pénitence encore, il renvoie saint Thomas au ciel.

1. Cette tradition populaire n'est confirmée par aucun texte bien ancien, non plus qu'une bonne partie des traits satiriques qui suivent.

2. On sait que Hugues Capet ne voulut jamais porter

« Un autre Charles sortira tantôt de France. Sans armes, il sort, sauf la lance du parjure, la lance de Judas. Il en frappe Florence au ventre⁴.

« L'autre, captif en mer, fait traite et marché de sa fille : le corsaire du moins ne vend que l'étranger.

« Mais voici qui efface le mal fait et à faire... Je le vois entrer dans Anagni, le fleurdelisé... Je vois le Christ captif en son vicaire; je le vois moqué une seconde fois; il est de nouveau abreuvé de fiel et de vinaigre. Il est mis à mort entre les brigands⁵. »

Cette furieuse invective gibeline, toute pleine de vérités et de calomnies, c'est la plainte du vieux monde mourant contre ce laid jeune monde qui lui succède. Celui-ci commence vers 1300; il s'ouvre par la France, par l'odieuse figure de Philippe le Bel.

Au moins, quand la monarchie française,

la couronne. Robert est le premier des Capétiens qui la porta.

3. Allusion à la canonisation récente de saint Louis.

4. Il s'agit de Charles de Valois. — 5. Dante, Purgat

fondée par Philippe-Auguste et Philippe le Bel, finit en Louis XVI, elle eut dans sa mort une consolation. Elle périt dans la gloire immense d'une jeune république, qui, pour son coup d'essai, vainquit l'Europe et la renouela. Mais ce pauvre moyen âge, papauté, chevalerie, féodalité, sous quelle main périssent-ils ? Sous la main du procureur, du banqueroutier, du faux monnayeur. La plainte est excusable ; ce nouveau monde est laid. S'il est plus légitime que celui qu'il remplace, quel œil, fût-ce celui de Dante, pourrait le découvrir à cette époque ? Il naît sous les rides du vieux droit romain, de la vieille fiscalité impériale. Il naît avocat, usurier ; il naît gascon, lombard et juif.

Ce qui irrite le plus contre ce système moderne, contre la France, son premier représentant, c'est sa contradiction perpétuelle, sa duplicité d'instinct, l'hypocrisie naïve. si je puis dire, avec laquelle il va attestant tour à tour et alternant ses deux principes, romain et féodal. La France est alors un légiste en cuirasse, un procureur bardé de fer ; elle emploie la force féodale à exécuter les sentences du droit romain et canonique.

Fille obéissante de l'Église, elle s'empare de l'Italie et de l'Église même ; si elle bat l'Église, c'est comme sa fille, comme obligée en conscience de corriger sa mère.

Le premier acte du petit-fils de saint Louis avait été d'exclure les prêtres de l'administration de la justice, de leur interdire tout tribunal, non seulement au parlement du roi et dans ses domaines, mais dans ceux des seigneurs (1287). « Il a été ordonné par le conseil du seigneur roi, que les ducs, comtes, barons, archevêques et évêques, abbés, chapitres, collèges, gentilshommes (*militēs*) et, en général, tous ceux qui ont en France juridiction temporelle, instituent des laïques pour baillis, prévôts et officiers de justice ; qu'ils n'instituent nullement des clercs en ces fonctions, afin que, s'ils manquent (*delinquant*) en quelque chose, leurs supérieurs puissent sévir contre eux. S'il y a des clercs dans les susdits offices, qu'ils en soient éloignés. — *Item*, il a été ordonné que tous ceux qui, après le présent parlement, ont ou auront cause en la cour du seigneur roi, et devant les juges séculiers du royaume constituent des procureurs laï-

ques. Enregistré ce jour, au parlement, de la Toussaint, l'an du Seigneur 1287. »

Philippe le Bel rendit le parlement tout laïque. C'est la première séparation expresse de l'ordre civil et ecclésiastique ; disons mieux, c'est la fondation de l'ordre civil.

Les prêtres ne se résignèrent pas. Il semble qu'ils aient essayé de forcer le parlement et d'y reprendre leur siège. En 1289, le roi défend « à Philippe et Jean, portiers du parlement, de laisser entrer nully des prélats en la chambre sans le consentement des maistres (présidents) ¹ ».

Constitué par l'exclusion de l'élément étranger, ce corps s'organisa (1291), par la division du travail, par la répartition des fonctions diverses. Les uns durent recevoir les requêtes et les expédier, les autres eurent la charge des enquêtes. Les jours de séance furent fixés, les récusations déterminées, ainsi que les fonctions des officiers du roi. Un grand pas se fit vers la centralisation judiciaire. Le parlement de Toulouse fut supprimé, les appels du Languedoc furent désormais portés à Paris ² ; les grandes affaires devaient se décider avec plus de calme loin de cette terre passionnée qui portait la trace de tant de révolutions.

Le parlement a rejeté les prêtres. Il ne tarde pas à agir contre eux. En 1288, le roi défend qu'aucun juif soit arrêté à la réquisition d'un prêtre ou moine, sans qu'on ait informé le sénéchal ou bailli du motif de l'arrestation, et sans qu'on lui ait présenté copie du mandat qui l'ordonne. Il modère la tyrannie religieuse sous laquelle gémissait le Midi : il défend au sénéchal de Carcassonne d'emprisonner qui que ce soit sur la seule demande des inquisiteurs ³. Sans doute, ces concessions étaient intéressées. Le juif était chose du roi ; l'hérétique, son sujet, son *tailtable*, n'eût pu être rançonné par lui, s'il l'eût été par l'inquisition. Ne nous informons pas trop du motif. L'ordonnance paraît honorable à celui qui la signa. On y entrevoit la première lueur de la tolérance et de l'équité religieuses.

La même année 1291, le roi frappa sur l'Église un coup plus hardi. Il limita, ralentit cette terrible puissance d'absorption qui, peu à peu, eût fait passer toutes les terres du royaume aux gens de *mainmorte*. Morte, en effet, pour vendre ou donner, la main du

1. D. Vaissette.

2. Ordonnances.

3. « Dictum fuit (in parlamento) quod praelati aut eorum officiales non possunt pœnas pecuniarias Judeis infligere nec exigere per ecclesiasticam censuram, sed

solum modo pœnam a canone statutam, scilicet communionem fidelium sibi substrahere. » (Libertés de l'église gallicane, II, 148.) — On serait tenté de voir ici une ironie amère de l'excommunication.

prêtre, du moine, était ouverte et vivante pour recevoir et prendre. Il porte à trois, quatre ou six fois la rente, ce que devait payer l'acquéreur ecclésiastique, en compensation des droits sur mutations que l'État perdait. Ainsi toute donation d'immeubles faite aux églises profita désormais au roi. Le roi, ce nouveau Dieu du monde civil, entra en partage dans les dons de la piété avec Jésus-Christ, avec Notre-Dame et les saints.

Voilà pour l'Église. La féodalité, tout armée et guerrière qu'elle est, n'est pas moins attaquée. D'elle-même se dégage le principe qui doit la ruiner. Ce principe est la royauté comme suzeraineté féodale. Saint Louis dit expressément dans ses Établissements (div: II c. xxvii): « Se aucun se plaint en la cour le roy de son saigneur de dete que son saigneur li doie, ou de promesses, ou de convenances que il li ait fetes, li sires n'aura mie la cour : car nus sires ne doit estre juges, ne dire droit en sa propre querelle, selonc droit escrit en code. *Ne quis in sua causa judicet*, en la loi unique qui commence *Generali*, el rouge, et el noire, etc. » Les Établissements de saint Louis étaient faits pour les domaines du roi. Beaumanoir, dans la Coutume de Beauvoisis, dans un livre fait pour les domaines d'un fils de saint Louis, de Robert de Clermont, ancêtre de la maison de Bourbon, écrit, sous Philippe le Bel, que le roi a droit de faire des établissements, non pour ses domaines seulement, mais pour tout le royaume. Il faut voir dans le texte même avec quelle adresse il présente cette opinion scandaleuse et paradoxale¹.

Philippe le Hardi avait facilité aux roturiers l'acquisition des biens féodaux. Il enjoignit aux gens de justice « de ne pas molester les non-nobles qui acquerront des choses féodales ». Le non-noble, ne pouvant s'acquitter des services nobles qui étaient attachés au fief, il fallait le consentement de tous les seigneurs médiats, de degré en degré jusqu'au roi. Philippe III réduisit à trois le nombre des seigneurs médiats dont le consentement était requis.

La tendance de cette législation s'explique aisément, quand on sait quels furent les conseillers des rois aux XIII^e et XIV^e siècles, quand on connaît la classe à laquelle ils appartenaient.

Le chambellan, le conseiller de Philippe le Hardi, fut le barbier ou chirurgien de saint Louis, le Tourangeau Pierre La Brosse.

1. Beaumanoir.

2. Dupuy, Différend de Boniface VIII.

3. Dupuy, Templiers.

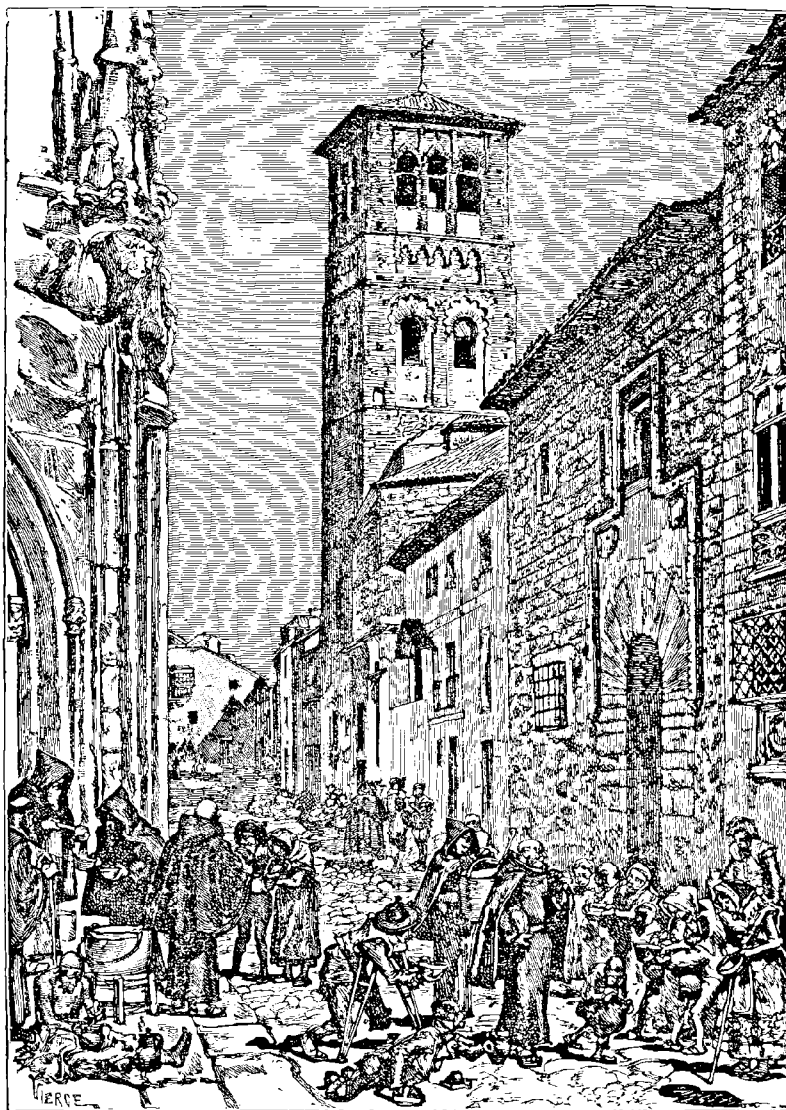
Son frère, évêque de Bayeux, partagea sa puissance et aussi sa ruine. La Brosse avait accusé la seconde femme de Philippe III d'avoir empoisonné un fils du premier lit. Le parti des seigneurs, à la tête duquel était le comte d'Artois, soutint que le favori calomniait la reine, et que de plus il vendait aux Castillans les secrets du roi. La Brosse décida le roi à interroger une *béguine* ou mystique de Flandre. Le parti des seigneurs opposa à la *béguine* les dominicains, généralement ennemis des mystiques. Un dominicain apporta au roi une cassette où l'on vit ou crut voir des preuves de la trahison de La Brosse. Son procès fut instruit secrètement. On ne manqua pas de le trouver coupable. Les chefs du parti de la noblesse, le comte d'Artois, une foule de seigneurs voulurent assister à son exécution.

En tête des conseillers de saint Louis, plaçons Pierre de Fontaines, l'auteur du *Conseil à mon ami*, livre en grande partie traduit des lois romaines. De Fontaines, natif du Vermandois, en était bailli l'an 1253. Nous le voyons ensuite parmi les *maîtres* du Parlement de Paris. En cette qualité, il prononce un jugement en faveur du roi contre l'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, puis un autre, et toujours favorable au roi, contre les religieux du bois de Vincennes. Dans ces jugements, nous le trouvons nommé après le chancelier de France². Il s'intitule chevalier. Ce qui, dès cette époque, ne prouve pas grand-chose. Ces gens de robe longue prirent de bonne heure le titre de chevaliers-ès-lois.

Rien n'indique non plus que Philippe de Beaumanoir, bailli de Senlis, l'auteur de ce grand livre des *Coutumes de Vermandois*, ait été de bien grande noblesse. La maison du même nom est une famille bretonne, et non picarde, qui apparaît dans les guerres des Anglais au XIV^e siècle, mais qui ne fait pas remonter régulièrement sa filiation plus haut que le XV^e.

Les deux frères Marigni, si puissants sous Philippe le Bel, s'appelaient de leur vrai nom de famille Le Portier³. Ils étaient Normands et achetèrent dans leur pays la terre de Marigni. Le plus célèbre des deux, chambellan et trésorier du roi, capitaine de la Tour du Louvre, est appelé *coadjuteur et gouverneur de tout le royaume de France*. « C'était, dit un contemporain, comme un second roi, et tout se faisait à sa volonté⁴. » On n'est pas tenté de soupçonner ce témoin-

4. « Ita ut secundus regulus videretur, ad cuius nuntium regni negotia gerebantur. » Bern. Guidonis, Vita Clem. V.



« Lorsque la Restauration préparait l'expédition d'Espagne... » (Page 421.)

gnage d'exagération lorsqu'on sait que Marigni mit sa statue au Palais de Justice à côté de celle du roi¹.

Au nombre des ministres de Philippe le Bel, il faut placer deux banquiers florentins, auxquels sans doute on doit rapporter en grande partie les violences fiscales de ce règne. Ceux qui dirigèrent les grands et cruels procès de Philippe le Bel furent le chancelier Pierre Flotte, qui eut l'honneur d'être tué, tout comme un chevalier, à la bataille de Courtrai. Il eut pour collègues ou successeurs Plasian et Nogaret. Celui-ci, qui acquit une célébrité si tragique, était né à

1. Félibien.

Caraman en Lauraguais. Son aïeul, si l'on en croit les invectives de ses ennemis, avait été brûlé comme hérétique. Nogaret fut d'abord professeur de droit à Montpellier, puis juge-mage de Nîmes. La famille Nogaret, si fière au xvi^e siècle, sous le nom d'Epernon, n'était pas encore noble en 1372. ni de l'une ni de l'autre ligne. Peu après cette expédition hardie où Guillaume Nogaret alla mettre la main sur le pape, il devint chancelier et garde des sceaux. Philippe le Long révoqua les dons qui lui avaient été faits par Philippe le Bel; mais il ne fut pas enveloppé dans la proscription de Marigni. On eût craint sans doute de porter atteinte à ses actes judiciaires, qui avaient

une si grande importance pour la royauté.

Ces légistes, qui avaient gouverné les rois anglais dès le ^{xii}^e siècle, au ^{xiii}^e saint Louis, Alphonse X et Frédéric II, furent, sous le petit-fils de saint Louis, les tyrans de la France. Ces *chevaliers en droit*, ces âmes de plomb et de fer, les Plasian, les Nogaret, les Marigni, procédèrent avec une horrible froideur dans leur imitation servile du droit romain et de la fiscalité impériale. Les Pandectes étaient leur Bible, leur Évangile. Rien ne les troublait dès qu'ils pouvaient répondre à tort ou à droit : *Scriptum est...* Avec des textes, des citations, ils démolirent le moyen âge, pontificat, féodalité, chevalerie. Ils allèrent hardiment *appréhender au corps* le pape Boniface VIII; ils brûlèrent la croisade elle-même dans la personne des Templiers.

Ces cruels démolisseurs du moyen âge sont, il coûte de l'avouer, les fondateurs de l'ordre civil aux temps modernes. Ils organisent la centralisation monarchique. Ils jettent dans les provinces des baillis, des sénéchaux, des prévôts, des procureurs du roi, des maîtres et peseurs de monnaie. Les forêts sont envahies par les *verdiens*, les *gruiers* royaux. Tous ces gens vont chicaner, décourager, détruire les juridictions féodales. Au centre de cette vaste toile d'araignée siège le conseil des légistes sous le nom de Parlement (fixé à Paris en 1302). Là, tout viendra peu à peu se perdre, s'amortir sous l'autorité royale. Au besoin les légistes appelleront à eux les bourgeois. Eux-mêmes ne sont pas autre chose, quoiqu'ils mendent l'anoblissement, tout en persécutant la noblesse.

Cette création du gouvernement coûtait certainement fort cher. Nous n'avons pas ici de détails suffisants; mais nous savons que les sergents des prévôts, c'est-à-dire les exécuteurs, les agents de cette administration si tyrannique à sa naissance, avaient d'abord : le sergent à cheval, trois sols parisis, et plus tard six sols; le sergent à pied, dix-huit deniers, etc. Voilà une armée judiciaire et administrative. Tout à l'heure vont venir des troupes mercenaires. Philippe de Valois aura à la fois plusieurs milliers d'arbalétriers génois. D'où tirer les sommes énormes que tout cela doit coûter? L'industrie n'est pas née encore. Cette société nouvelle se trouve déjà atteinte du mal dont mourut la société antique. Elle consomme sans produire. L'in-

dustrie et la richesse doivent sortir à la longue de l'ordre et de la sécurité. Mais cet ordre est si coûteux à établir qu'on peut douter pendant longtemps s'il n'augmente pas les misères qu'il devait guérir.

Une circonstance aggrave infiniment ces maux. Le seigneur du moyen âge payait ses serviteurs en terres, en produits de la terre; grands et petits, ils avaient place à sa table. La solde, c'était le repas du jour. L'immense machine du gouvernement royal, qui substitue son mouvement compliqué aux mille mouvements naturels et simples du gouvernement féodal, cette machine, l'argent seul peut lui donner l'impulsion. Si cet élément vital manque à la nouvelle royauté, elle va périr; la monarchie se dissoudra, et toutes les parties retomberont dans l'isolement, dans la barbarie du gouvernement féodal.

Ce n'est donc pas la faute de ce gouvernement s'il est avide et affamé. La faim est sa nature, sa nécessité, le fond même de son tempérament. Pour y satisfaire, il faut qu'il emploie tour à tour la ruse et la force. Il y a ici en un seul prince, comme dans le vieux roman, maître Renard et maître Isangrin.

Ce roi, de sa nature, n'aime pas la guerre, il est juste de le reconnaître; il préfère tout autre moyen de prendre : l'achat, l'usure. D'abord, il trafique, il échange, il achète; le fort peut dépouiller ainsi honnêtement des amis faibles. Par exemple, dès qu'il désespère de prendre l'Espagne avec des bulles du pape, il achète du moins le patrimoine de la branche cadette d'Aragon, la bonne ville de Montpellier, la seule qui restât au roi Jacques. Le prince, avisé et bien instruit en lois, ne se fit pas scrupule d'acquérir ainsi le dernier vêtement de son prodigue ami, pauvre fils de famille qui vendait son bien pièce à pièce, et auquel, sans doute, il crut devoir en ôter le manquement en vertu de la loi romaine : *Prodigus et furiosus*¹.....

Au nord, il acquit Valenciennes, qui se donna à lui (1293). Et sans doute il y eut encore de l'argent en cela. Valenciennes l'approchait de la riche Flandre, si bonne à prendre, et comme riche, et comme alliée des Anglais. Du côté de la France anglaise, il avait acheté au nécessaire Édouard I^{er} le Quercy, terre médiocre, sèche et montagneuse, mais d'où l'on descend en Guyenne. Édouard était alors empêtré dans les guerres

1. Montpellier était en même temps un fief de l'évêché de Maguelonne. L'évêque, fatigué de la résistance des bourgeois et de l'appui qu'ils trouvaient dans le roi

de France, vendit tous ses droits à ce dernier. Ces droits, jusque-là jugés invalides, parurent assez bons pour servir à dépouiller le vieux Jacques.

Galles et d'Écosse, où il ne gagnait que de la gloire. C'eût été beaucoup, il est vrai, de fonder l'unité britannique, de se fermer dans l'île. Édouard y fit d'héroïques efforts, et commit aussi d'incroyables barbaries. Mais il eut beau briser les harpes de Galles, tuer les bardes, il eut beau faire périr le roi David du supplice des traîtres et transporter à Westminster le palladium de l'Écosse, la fameuse pierre de Scone, il ne put rien finir ni dans l'île ni sur le continent. Chaque fois qu'il regardait vers la France et voulait y passer, il apprenait quelque mauvaise nouvelle du Border écossais ou des Marches de Galles, quelque nouveau tour de Leolyn ou de Wallace. Wallace était encouragé par Philippe le Bel, le chef héroïque des clans par le roi-procureur. Celui-ci n'avait que faire de bouger. Il lui suffisait de relancer Édouard par ses limiers d'Écosse. Il le laissait volontiers s'immortaliser dans les déserts de Galles et de Northumberland, procédait contre lui à son aise et le condamnait par défaut.

Ainsi, quand il le vit occupé à contenir l'Écosse sous Balliol, il le somma de répondre des pirateries de ses Gascons sur nos Normands. Il ajourna ce roi, ce conquérant, à venir s'expliquer par-devant ce qu'il appelait le tribunal des pairs. Il le menaça, puis il l'amusa, lui offrit une princesse de France, pour prix d'une soumission fictive, d'une simple saisie, qui arrangerait tout. L'arrangement fut que l'Anglais ouvrit ses places, que Philippe les garda, et retira ses offres. Cette grande province, ce royaume de Guyenne, fut escamoté.

Édouard cria en vain. Il demanda et obtint contre Philippe l'alliance du roi des Romains, Adolphe de Nassau, celle des ducs de Bretagne et de Brabant, des comtes de Flandre, de Bar et de Gueldres. Il écrivit humblement à ses sujets de Guyenne, leur demandant pardon d'avoir consenti à la saisie¹. Mais, trop occupé en Écosse, il ne vint pas lui-même en Guyenne, et son parti

n'éprouva que des revers. Philippe eut pour lui le pape (Boniface VIII), qui lui devait la tiare et qui, pour lui donner un allié, délia le roi d'Écosse des serments qu'il avait prêtés au roi d'Angleterre. Enfin, il fit si bien, que les Flamands, mécontents de leur comte, l'appelèrent à leur secours. Pour soutenir la guerre, les deux rois comptaient sur la Flandre. La grosse Flandre était la tentation naturelle de ces gouvernements voraces. Pour ce monde de barons, de chevaliers, que les rois de France sevrèrent de croisades et de guerres privées, la Flandre était leur rêve, leur poésie, leur Jérusalem. Tous étaient prêts à faire un joyeux pèlerinage aux magasins de Flandre, aux épices de Bruges, aux fines toiles d'Ypres, aux tapisseries d'Arras.

Il semble que Dieu ait fait cette bonne Flandre, qu'il l'ait placée entre toutes pour être mangée des uns et des autres. Avant que l'Angleterre fût cette chose colossale que nous voyons, la Flandre était une Angleterre, mais de combien déjà inférieure et plus incomplète! Drapiers sans laine, soldats sans cavalerie, commerçants sans marine. Et aujourd'hui, ces trois choses, bestiaux, chevaux, marine, c'est justement le nerf de l'Angleterre; c'est la matière, le véhicule, la défense de son industrie.

Ce n'est pas tout. Ce nom, les Flandres, n'exprime pas un peuple, mais une réunion de plusieurs pays fort divers, une collection de tribus et de villes. Rien n'est moins homogène. Sans parler de la différence de race et de langue, il y a toujours eu haine de ville à ville, haine entre les villes et les campagnes, haine de classes, haine de métiers, haine entre le souverain et le peuple². Dans un pays où la femme héritait et transférait la souveraineté, le souverain était souvent un mari étranger. La sensualité flamande, la matérialité de ce peuple de chair, apparaît dans la précoce indulgence de la coutume de Flandre pour la femme et pour le bâtard³. La femme flamande amena ainsi par

1. « Nous avons un traité avec le roi de France, d'après lequel nous avons fait de vous et de notre duché certaines obéissances à ce roi, que nous avons cru être pour le bien de la paix et l'avantage de la chrétienté. Mais, par là, nous nous sommes rendu coupable envers vous, puisque nous l'avons fait sans votre consentement, d'autant plus que vous étiez bien préparés à garder et à défendre votre terre. Toutefois, nous vous demandons de vouloir bien nous tenir pour excusé; car nous avons été circonvenu et séduit dans cette conjoncture. Nous en souffrons plus que personne, comme pourront vous l'assurer Hugues de Vères, Raymond de Ferrers, qui conduisaient en notre

nom ce traité à la cour de France. Mais, avec l'aide de Dieu, nous ne ferons plus rien d'important désormais relativement à ce duché sans votre conseil et votre assentiment. » Ap. Rymer, t. II, p. 644. Sismondi, VIII, 480.

2. « Quis Flandria posset nocere, si dum illæ civitates (Bruges et Gand) concordet inter se forent. » Meyer.

3. « In Flandria jam inde ab initio observatum constat, neminem ibi nothum esse ex matre. » Meyer, folio 75. Le privilège fut étendu aux hommes de Bruges par Louis de Nevers: « Il les affranchit de bastardise, s'y avant que le bastard soit bourgeois ou fils de bourgeois, sans fraude. » (1331) Oudegherst. Chron. de Flandre

mariage des maîtres de toute nation, un Danois, un Alsacien ; puis un voisin du Hainaut, puis un prince de Portugal, puis des Français de diverses branches : Dampierre (Bourbon), Louis de Mâle (Capet), Philippe le Hardi (Valois) ; enfin Autriche, Espagne, Autriche encore. Voici maintenant la Flandre sous un Saxon (Cobourg).

La Flandre se plaignait du comte français, Gui Dampierre; Philippe s'offrit comme protecteur aux Flamands. Gui s'adressa aux Anglais, et voulut donner sa fille Philippa au fils d'Édouard. Ce mariage contre le roi de France ne pouvait, selon la loi féodale, se faire sans l'assentiment du roi de France, suzerain de Gui Dampierre. Philippe cependant ne réclama pas ; il déclara hypocritement qu'étant parrain de la jeune fille, il ne pouvait lui laisser passer le détroit sans l'embrasser¹. Refuser, c'était déclarer la guerre, et trop tôt. Venir, c'était risquer de rester à Paris. Gui vint en effet et resta. Le père et la fille furent retenus à la Tour du Louvre. Philippe enleva à Édouard son allié et sa femme, comme il avait fait de la Guyenne. Le comte s'échappa, il est vrai, dans la suite. La jeune fille mourut, au grand dommage de Philippe, qui avait intérêt à garder un tel otage et qu'on accusa de sa mort.

Édouard croyait avoir ameuté tout le monde contre son déloyal ennemi. L'empereur Adolphe de Nassau, pauvre petit prince, malgré son titre, eût volontiers guerroyé aux gages d'Édouard, comme autrefois Othon de Brunswick pour Jean, comme plus tard Maximilien pour Henri VIII à cent écus par jour. Les comtes de Savoie, d'Auxerre, Montbéliard, Neufchâtel, ceux du Hainaut et de Gueldres, le duc de Brabant, les évêques de Liège et d'Utrecht, l'archevêque de Cologne, tous promettaient d'attaquer Philippe, tous recevaient l'argent anglais, et tous restèrent tranquilles, excepté le comte de Bar. Édouard les payait pour agir, Philippe pour se reposer.

La guerre se faisait ainsi sans bruit ni bataille. C'était une lutte de corruption, une bataille d'argent à qui serait le premier ruiné. Il fallait donner aux amis, donner aux ennemis. Faibles et misérables étaient

les ressources des rois d'alors pour suffire à de telles dépenses. Édouard et Philippe chassèrent, il est vrai, les juifs, en gardant leurs biens². Mais le juif est glissant, il ne se laisse pas prendre. Il écoulait de France et trouvait moyen d'emporter. Le roi de France, qui avait des banquiers italiens pour ministres, s'avisait, sans doute par leur conseil, de rançonner les Italiens, les Lombards, qui exploitaient la France, et qui étaient comme une variété de l'espèce juive. Puis, pour atteindre plus sûrement encore tout ce qui achetait et vendait, le roi essaya pour la première fois de ce triste moyen si employé dans le xiv^e siècle, l'altération de la monnaie. C'était un impôt facile et tacite, une banqueroute secrète, au moins dans les premiers moments. Mais bientôt tous en profitaient ; chacun payait ses dettes en monnaie faible. Le roi y gagnait moins que la foule des débiteurs sans foi. Enfin, l'on eut recours à un moyen plus direct, l'impôt universel de la maltôte³.

Ce vilain nom, trouvé par le peuple, fut accepté hardiment du roi même. C'était un dernier moyen, une invention par laquelle, s'il restait encore quelque substance, quelque peu à sucer dans la moelle du peuple, on y pouvait atteindre. Mais on eut beau presser et tordre, le patient était si sec, que la nouvelle machine n'en put exprimer presque rien. Le roi d'Angleterre ne tirait rien des siens non plus. Sa détresse le désespérait ; dans l'un de ses parlements, on le vit pleurer.

Entre ce roi affamé et ce peuple étique il y avait pourtant quelqu'un de riche. Ce quelqu'un, c'était l'Église. Archevêques et évêques, chanoines et moines, moines anciens de Saint-Benoît, moines nouveaux, dits Mendicants, tous étaient riches et luttaient d'opulence. Tout ce monde tonsuré croissait des bénédictions du ciel et de la graisse de la terre. C'était un petit peuple heureux, obèse et reluisant, au milieu du grand peuple affamé qui commençait à le regarder de travers.

Les évêques allemands étaient des princes, et levaient des armées. L'Église d'Angleterre possédait, dit-on, la moitié des terres de l'île. Elle avait, en 1337, sept cent trente mille marcs de revenus. Aujourd'hui, il est vrai,

— Origines du droit, page 67, I. 1^{er}, chap. III. Les bâtards héritaient des biens de leurs mères. « Car on n'est pas l'enfant illégitime de sa mère. » Miroir de Saxe.

— Diverses lois anciennes donnent même aux enfants naturels des droits sur les biens de leur père. Grimm. — J'ai parlé ailleurs du droit des bâtards en France. Selon Olivier de La Marche, « il n'y avait en

Europe que les Allemands chez qui les bâtards fussent généralement méprisés ». Guillaume le Conquérant s'intitule dans une lettre : « Moi, Guillaume, surnommé le Bâtard. »

1. Oudegherst.

2. Édouard, en 1289 ; Philippe, en 1290.

3. Guillaume de Nangis.

l'archevêque de Cantorbéry ne reçoit par an que douze cent mille francs, et celui d'York huit cent mille. Lorsque la Restauration préparait l'expédition d'Espagne, en 1822, l'on apprit que l'archevêque de Tolède faisait distribuer chaque jour, à la porte de ses fermes et de ses palais, dix mille soupes, et celui de Séville six mille¹.

La confiscation de l'Église fut la pensée des rois depuis le XIII^e siècle, la cause principale de leurs luttes contre les papes; toute la différence, c'est que les protestants prirent et que les catholiques se firent donner. Henri VIII employa le schisme, François I^{er} le concordat.

Qui donc, au XIV^e siècle, du roi ou de l'Église, devait désormais exploiter la France? telle était la question. Déjà, lorsque Philippe mit sur le peuple le terrible impôt de la malôte, lorsqu'il altéra les monnaies, lorsqu'il dépouilla les Lombards, sujets ou banquiers du saint-siège, il frappait Rome directement ou indirectement, il la ruinait, il lui coupait les vivres². Boniface usa enfin de représailles. En 1296, dans sa bulle *Clericis laicos*, il déclare excommunié de fait tout prêtre qui payera, tout laïque qui exigera subvention, prêt ou don, sans l'autorisation du saint-siège; et cela, sans qu'aucun rang, aucun privilège puisse les excepter. Il annulait ainsi un privilège important de nos rois, qui, tout excommuniés qu'ils étaient comme rois, pouvaient toujours, dans leur chapelle et portes closes, entendre la messe et communier.

Au même moment, sous prétexte de la guerre d'Angleterre, Philippe défendait d'exporter du royaume or, argent, armes, etc. C'était frapper Rome bien plus que l'Angleterre.

Rien de plus mystiquement hautain, de plus paternellement hostile que la bulle en réponse: « Dans la douceur d'un ineffable amour (*Ineffabilis amoris dulcedine sponso suo*), l'Église, unie au Christ, son époux, en a reçu les dons, les grâces les plus amples, spécialement le don de liberté. Il a voulu que l'adorable épouse régnât, comme mère, sur les peuples fidèles. Qui donc ne redoutera de l'offenser, de la provoquer? Qui ne sentira qu'il offense l'époux dans l'épouse? Qui

osera porter atteinte aux libertés ecclésiastiques, contre son Dieu et son Seigneur? Sous quel bouclier se cachera-t-il pour que le marteau de la puissance d'en haut ne le réduise en poudre et en cendre?... O mon fils, ne détourne point l'oreille de la voix paternelle, etc. »

Il engage ensuite le roi à bien examiner sa situation: « Tu n'as point considéré avec prudence les régions et les royaumes qui entourent le tien, les volontés de ceux qui les gouvernent, ni peut-être les sentiments de tes sujets dans les diverses parties de tes États. Lève les yeux autour de toi, et regarde et réfléchis. Songe que les royaumes des Romains, des Anglais, de l'Espagne t'entourent de toutes parts, songe à leur puissance, à la bravoure, à la multitude de leurs habitants, et tu reconnaîtras aisément que ce n'était pas le temps, que ce n'était pas le jour d'attaquer, d'offenser et nous et l'Église par de telles piqûres... Juge toi-même quelles ont dû être les pensées du siège apostolique lorsque, dans ces jours mêmes où nous étions occupés de l'examen et de la discussion des miracles que l'on attribue à l'invocation de ton aïeul, de glorieuse mémoire, tu nous as envoyé de tels dons qui provoquent la colère de Dieu et méritent, je ne dis pas seulement notre indignation, mais celle de l'Église elle-même...

« Dans quel temps tes ancêtres et toi-même avez-vous eu recours à ce siège sans que votre pétition fût écoutée? Et si une grave nécessité menaçait de nouveau ton royaume, non seulement le saint-siège t'accorderait les subventions des prélats et des personnes ecclésiastiques, mais, si le cas l'exigeait, il étendrait ses mains jusqu'aux calices, aux croix et aux vases sacrés, plutôt que de ne pas défendre efficacement un tel royaume, qui est si cher au saint-siège, et qui lui a été si longtemps dévoué... Nous exhortons donc ta Sérénité royale, les princes et l'engageons à recevoir avec respect les médicaments que t'offre une main paternelle, à acquiescer à des avis salutaires pour toi et pour ton royaume, à corriger tes erreurs et à ne point laisser séduire ton âme par une fausse contagion. Conserve notre bienveillance et celle du saint-siège, conserve notre bonne renom-

1. J'aurais peine à croire ce chiffre, s'il n'avait été affirmé en ma présence par le ministre même qui avait fait prendre ces informations. — Ajoutons que l'un des couvents récemment supprimés à Madrid (San Salvador) avait deux millions de biens et un seul religieux.

2. Édouard I^{er} s'y était pris plus rudement encore: sur le refus du clergé de payer un impôt, il le mit en

quelque sorte hors la loi, lâchant les soldats contre les prêtres et défendant aux juges de recevoir les plaintes de ceux-ci (Knyghton). — Philippe le Bel, au moins, y mettait des formes: « Comme ce qui est donné vaut mieux et est plus agréable à Dieu et aux hommes que ce qui est exigé, nous exhortons votre charité à nous donner cette aide de la double dime ou cinquième. »

mée parmi les hommes, et ne nous force point à recourir à d'autres remèdes, à des remèdes inusités; lors même que la justice nous y forcerait, nous en ferait un devoir, nous ne les emploierions qu'à regret et malgré nous¹. »

Ces graves paroles, mêlées de douceur et de menaces, devaient faire impression. Aucun pontife n'avait été jusque-là plus partial pour nos rois que Boniface. La maison de France l'avait fait pape, il est vrai, mais, en retour, il la faisait reine, autant qu'il était en lui. Il avait appelé en Italie Charles de Valois, et, en attendant l'empire latin de Constantinople, il l'avait créé comte de Romagne, capitaine du patrimoine de saint Pierre, seigneur de la Marche d'Ancone. Il obtint aux princes français le trône de Hongrie; il fit ce qu'il put pour leur procurer le trône impérial et celui de Castille. En 1298, pris pour arbitre entre les rois de France et d'Angleterre, il essaya de les rapprocher par des mariages et, par une sentence provisoire, il ajourna les restitutions que Philippe devait à l'Anglais.

La papauté, toute vieillie qu'elle était déjà, apparaissait encore comme l'arbitre du monde. Boniface VIII avait été appelé à juger entre la France et l'Angleterre, entre l'Angleterre et l'Écosse, entre Naples et l'Aragon, entre les empereurs Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche. N'y avait-il pas lieu pour le pape de se faire illusion sur ses forces réelles?

L'infatuation fut au comble, lorsque, en l'an 1300, Boniface promit rémission des péchés à tous ceux qui viendraient visiter pendant trente jours les Églises des Saints-Apôtres. Ce jubilé rappelait tout à la fois celui des Juifs et les fêtes séculaires de la Rome païenne. On sait que le jubilé mosaïque, revenant tous les cinquante ans, devait rendre la liberté aux esclaves, les terres aliénées à leur premier possesseur; il devait annuler l'histoire' défaire le temps, pour ainsi dire, au nom du seul Éternel. La vieille Rome, dans un tout autre point de vue, emprunta des Étrusques la doctrine des Ages²; mais ce ne fut point pour y reconnaître la mobilité de ce monde, la mortalité des empires. Rome se croyait Dieu, elle se jugeait immortelle comme invincible et, au retour de chaque siècle, solennisait son éternité.

En l'an 1300, la foi était grande encore. La

foule fut prodigieuse à Rome³. On compta les pèlerins par cent mille, et bientôt il n'y eut plus moyen de compter. Ni les maisons ni les églises ne suffirent à les recevoir; ils campèrent par les rues et les places, sous des abris construits à la hâte, sous des toiles, sous des tentes et sous la voûte du ciel. On eût dit que, les temps étant accomplis, la chrétienté venait par-devant son juge dans la vallée de Josaphat.

Pour se représenter l'effet de ce prodigieux spectacle, il faut encore voir Rome, toute déchue qu'elle est, il faut la voir pendant les fêtes de Pâques. On oublierait presque que c'est bien là la triste Rome, la veuve de deux antiquités.

Quel qu'ait été le motif de Boniface VIII, fiscal ou politique, je ne lui en veux pas pour cette invention du jubilé. Des milliers d'hommes l'en ont, j'en suis sûr, remercié du cœur. C'était mettre une pierre sur la route du temps, placer un point d'arrêt dans sa vie, entre les regrets du passé et les espérances d'un meilleur, d'un moins regrettable avenir; c'était s'arrêter en montant cette rude pente, souffler un peu à midi. *Nel mezzo cammin di nostra vita.*

Ces âges candides croyaient qu'on pouvait fuir le mal en changeant de lieu, voyager du péché à la sainteté, laisser le diable avec l'habit qu'on dépose pour prendre celui du pèlerin. N'est-ce donc pas quelque chose d'échapper à l'influence des lieux, des habitudes, de se dépayser, de s'orienter à une vie nouvelle? N'y a-t-il pas une mauvaise puissance d'infatuation et d'aveuglement dans ces lieux où le cœur se prend, que ce soit les Charmettes de Jean-Jacques, ou la *pinada* de Byron, ou ce lac d'Aix-la-Chapelle dont, selon la tradition, Charlemagne fut ensorcelé?

Ne nous étonnons pas si nos aïeux aimèrent tant les pèlerinages, s'ils attribuèrent à la visite des lointains sanctuaires une vertu de régénération. « Le vieillard, tout blanc et cheveu, se sépare des lieux où il a fourni sa carrière et de sa famille alarmée qui se voit privée d'un père chéri. — Vioux, faible, et sans haleine, il se traîne comme il peut, s'aidant de bon vouloir, tout rompu qu'il est par les ans, par la fatigue du chemin. — Il vient à Rome pour y voir la semblance de Celui que, là-haut encore, il espère bien revoir au ciel⁴. »

1. Dupuy, Differ.

2. Voy. mon *Histoire romaine*.

3. Au point qu'il y eut famine. Voyez à ce sujet le

livre du cardinal de Saint-George, neveu de Boniface : *De Jubilæo*.

4. Pétrarque.

Mais il en est qui n'arrivent pas, qui restent en chemin... La plupart de nos lecteurs se rappellent ici ce petit tableau de Robert, la pèlerine romaine assise dans la campagne aride ; elle ne voit ni ses pieds ensanglantés ni son nourrisson sur ses genoux, altéré et haletant, pourvu qu'elle atteigne la colline bénie qui plane au loin à l'horizon : *Monte di gioja !..*

Et quand le but du voyage c'était Rome, quand au renouvellement du siècle, au moment solennel où sonnait une heure de la vie du monde, on atteignait la grande ville, et que ces monuments, ces vieux tombeaux, jusque-là seulement ouïs et célébrés, on les voyait, on les touchait, alors, se retrouvant contemporain de tous les siècles et des consuls et des martyrs, ayant de station en station, du Colisée au Capitole et du Panthéon à Saint-Pierre, revécu toute l'histoire, ayant vu toute mort et ruine, on s'en allait, on se remettait en marche vers la patrie, vers le tombeau natal, mais avec moins de regret, et d'avance tout consolé de mourir.

L'Église, comme ces milliers d'hommes qui venaient la visiter, trouva dans ce jubilé de l'an 1300 le point culminant de sa vie historique. La descente commença dès lors. Dans cette foule même se trouvaient les hommes redoutables qui allaient ouvrir un monde nouveau. Les uns, froids et impitoyables politiques, comme l'historien Jean Villani ; les autres chagrins et superbes comme Dante, qui, lui aussi, allait se faire son jubilé. Le pape avait appelé à Rome tous les vivants ; le poète convoqua dans sa comédie tous les morts ; il fit la revue du monde fini, le classa, le jugea. Le moyen âge, comme l'antiquité, comparut devant lui. Rien ne lui fut caché. Le mot du sanctuaire fut dit et profané. Le sceau fut enlevé, brisé : on ne l'a pas retrouvé depuis. Le moyen âge avait vécu ; la vie est un mystère qui périt lorsqu'il achève de se révéler. La révélation, ce fut la *Divina Commedia*, la cathédrale de Cologne, les peintures du Campo-Santo de Pise. L'art vient ainsi terminer, fermer une civilisation, la couronner, la mettre glorieusement au tombeau.

N'accusons pas le pape, si cet octogénaire, vieil avocat, et nourri dans les ruses et les

plus prosaïques intrigues¹, se laissa gagner lui-même à la grandeur, à la poésie de ce moment, où il vit le genre humain réuni à Rome et à genoux devant lui... Il est d'ailleurs une sombre puissance de vertige dans cette ville tragique. Les souverains de Rome, ses empereurs, ont paru souvent comme fous. Et même au xiv^e siècle, Cola Rienzi, le fils d'une blanchisseuse, devenu tribun de Rome, ne tournait-il pas son épée vers les trois parties du globe, en disant : « Ceci et ceci, cela encore, est à moi. »

A plus forte raison le pape se croyait-il le maître du monde. Lorsque Albert d'Autriche se fit Empereur par la mort d'Adolphe de Nassau, Boniface, indigné, mit la couronne sur sa tête, saisit une épée, et s'écria : « C'est moi qui suis César, c'est moi qui suis l'empereur, c'est moi qui défendrai les droits de l'empire. » Au jubilé de 1300, il parut, au milieu de cette multitude de toutes nations avec les insignes impériaux ; il fit porter devant lui l'épée et le sceptre sur la boule du monde, et un héraut allait criant : « Il y a ici deux épées ; Pierre, tu vois ici ton successeur ; et vous, ô Christ ! regardez votre vicaire. » Il expliquait ainsi les deux épées qui se trouvèrent dans le lieu où Jésus-Christ fit la Cène avec ses apôtres.

Cette outrecuidance pontificale devait perpétuer la guerre des deux puissances ecclésiastique et civile. La lutte, qui semblait finie avec la maison de Souabe, est reprise par celle de France. Guerre d'idées, non de personnes, de nécessité, non de volonté. Le pieux Louis IX la commence, le sacrilège Philippe IV la continue.

Reconnaître deux puissances et deux principes, dit Boniface dans sa bulle *Unam sanctam*, c'est être hérétique et manichéen... Mais le monde du moyen âge est manichien il mourra tel ; toujours il sentira en lui la lutte des deux principes. — *Que cherches-tu ? — La paix.* C'est le mot du monde. L'homme est double ; il y a en lui le pape et l'empereur².

La paix ! Elle est dans l'harmonie, sans doute ; mais, d'âge en âge, on l'a cherchée dans l'unité. Dès le n^e siècle, saint Irénée écrit contre les Gnostiques son livre : De l'unité du principe du monde : *De Monarchia*.

1. « Hic longo tempore experientiam habuit curiæ, quia primo advocatus ibidem, inde factus postea notarius papæ, postea cardinalis, et inde cardinalatu expeditur ad casus Collegii declarandos, seu ad exteros respondendos. » Muratori, XI, 4103.

2. « Cum omnis natura ad ultimam quandam finem ordinetur, consequitur ut hominis duplex finis existat :

ut sicut inter omnia entia solus incorruptibilitatem et corruptibilitatem participat, sic... Propter quod opus fuit homini duplici directivo, secundum duplicem finem : scilicet summo pontifice, qui secundum revelata humanum genus produceret ad vitam æternam ; et imperatore, qui secundum philosophica documenta genus humanum ad temporalem felicitatem dirigeret.

C'est encore le titre du Dante : *De Monarchia*; de l'unité du monde social ¹.

Le livre de Dante est bizarre. Sa formule, c'est la paix, comme-condition du développement, la paix sous un monarque unique. Ce monarque, possédant tout, ne peut rien désirer et, partant, il est impeccable. Ce qui fait le mal, c'est la concupiscence; où il n'y a plus de limite, que désirer? quelle concupiscence peut naître? tel est le raisonnement de Dante. Reste à prouver que cet idéal peut être réel, que ce réel est le peuple romain ²; qu'enfin le peuple romain a transmis sa souveraineté à l'empereur d'Allemagne.

Ce livre est une belle épitaphe gibeline pour l'empire allemand : l'empire en 1300, ce n'est plus exclusivement l'Allemagne, c'est désormais tout empire, toute royauté; c'est le pouvoir civil en tout pays, surtout en France. Les deux adversaires sont maintenant l'Église et le fils aîné de l'Église. Des deux côtés, prétentions sans bornes; deux infinis en face. Le roi, s'il n'est pas le roi seul, et du moins le plus grand roi du monde, le plus révérend encore, depuis saint Louis, fils aîné de l'Église, il veut être plus âgé que sa mère : « Avant qu'il n'y eût des clercs, dit-il, le roi avait en garde le royaume de France ³. »

La querelle s'était déjà émue à l'occasion des biens d'église; mais il y avait d'autres motifs d'irritation. Boniface avait décidé entre Philippe et Édouard, non comme ami et personne privée, mais comme pape. Le comte d'Artois, indigné de la partialité du pontife pour les Flamands, arracha la bulle au légat et la jeta au feu. En représailles, Boniface favorisa Albert d'Autriche contre Charles de Valois, qui prétendait à la couronne impériale. De son côté, Philippe mit la main sur les régales de Laon, de Poitiers

et de Reims. Il accueillait les ennemis de Boniface, les Colonna, ces rudes gibelins, ces chefs de brigands romains contre les papes.

L'explosion eut lieu au sujet d'un bien mal acquis, que, depuis un siècle, se disputaient le pape et le roi. Je parle de cette sanglante dépouille du Languedoc. Boniface VIII paya pour Innocent III. L'hommage de Narbonne, rendu directement au roi par le vicomte, était vivement réclamé par l'archevêque (1300). L'archevêque eût voulu s'arranger. Le pape le menaça d'excommunication, s'il traitait sans la permission du saint-siège. Il cita à Rome l'homme du roi, et, de plus, menaça Philippe s'il ne se désistait du comté de Melgueil, dont ses officiers dépouillaient l'église de Maguelone.

Ce n'est pas tout : le pape avait, malgré Philippe, créé dans ce dangereux Languedoc, à la porte du comte de Foix et du roi d'Aragon, un nouvel évêché pris sur le diocèse de Toulouse, l'évêché de Pamiers. Il avait fait évêque un homme à lui, Bernard de Saisset. Ce fut justement ce Saisset qu'il envoya au roi pour lui rappeler sa promesse d'aller à la croisade et le sommer de mettre en liberté le comte de Flandre et sa fille. De telles paroles ne se disaient pas impunément à Philippe le Bel.

Ce Saisset, qui parlait si hardiment, était déjà désigné au roi, par l'évêque de Toulouse, comme l'auteur d'un vaste complot qui eût enlevé tout le Midi aux Français. Saisset appartenait à la famille des anciens vicomtes de Toulouse. Il était l'ami de tous les hommes distingués, de toute la noblesse municipale de cette grande cité. Il rêvait la fondation d'un royaume de Languedoc au profit du comte de Foix ou du comte de Comminges, qui descendait des Raimond de Toulouse, tant regrettés de leurs anciens sujets ⁴.

1. Dante (*De Monarchia*, t. IV, p. 2 a). L'éditeur a mis au frontispice l'aigle de l'empire avec cette épigraphe :

*E sotto l'ombra delle sacre penne,
Governo il mondo li di mano in mano.*
Paradiso, c. vi.

2 « Notandum quod justitiæ maxime contrariatur cupiditas... Ubi non est quod possit optari, impossibile est ibi cupiditatem esse... Sed monarchia non habet quod possit optare. Sua namque jurisdicção terminatur oceano solum, » p. 17. — Il prouve ensuite que la charité, la liberté universelle, sont à la condition de cette monarchie. — « O genus humanum, quantis procellis et jacuris quantisque naufragiis agitari te necesse est, dum bellua multorum capitum factum in diversa conaris, intellectus aegrotas utroque similiter et affectu... cum per tubam sancti spiritus tibi effectur : Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum! » Dante, *De Monarchia*, p. 27.

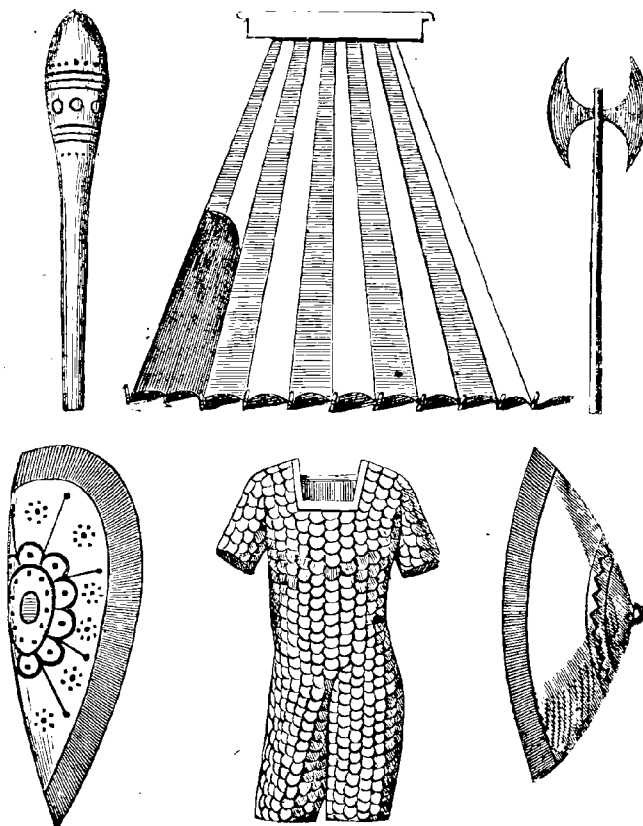
3. Il le prouve : 1° par l'origine de Romulus, descendant tout à la fois d'Europe et d'Atlas (l'Afrique); 2° par les miracles que Dieu a faits pour Rome : ainsi les ancilia de Numa, les oies du Capitole, etc.; 3° par la bonté que Rome a montrée au monde, en voulant bien le conquérir, etc.

4. « Antequam essent clerici, rex Franciæ habebat custodiam regni sui, et poterat statuta facere. »

5. Quod antiquitus erat comes et vicecomes Tholose et quia ipse erat de genere vicecomitis, qui dictus vicecomes dominabatur in certa parte civitatis Tholose. » Dupuy, *Diff.*, 640.

« Quia omnes meliores homines de Tholosa sunt de parentela nostra, et facient quidquid nos voluerimus. » *Ibid.*, p. 643.

« Audivit dictum episcopum Appam comiti Fuxi dicentem : Faciatis pacem mecum, et vos habebitis civitatem Appam, et eritis rex, quia antiquitus solebat ibi-



MANSE D'ARMES, TENTE, HACHE, BOUTIER, COTTE DE MAILLES (XII^e ET XIII^e SIÈCLES).

Ces grands seigneurs du Midi n'avaient ni les forces, ni l'amour du pays, ni la hauteur du courage qu'une telle entreprise eût demandés. Le comte de Comminges se signa, en entendant des propositions si hardies : « Ce Saisset est un diable, dit-il, plutôt qu'un homme¹. » Le comte de Foix joua un rôle plus odieux. Il reçut les confidences de Saisset, pour les transmettre au roi par l'évêque de Toulouse².

On sut par lui que Saisset se chargeait de demander pour le fils du comte de Foix la fille du roi d'Aragon, qui, disait-il, était son ami. Il avait dit encore : « Les Français ne feront jamais de bien, mais plutôt du mal au pays. » Il ne voulait pas terminer avec le comte de Foix les démêlés de son évêché, à moins que ce seigneur ne s'arrangeât avec les comtes d'Armagnac et de Comminges, et ne réunît ainsi tout le pays sous son influence.

esse regnum adeo nobile sicut regnum Franciæ, et postea ego faciam quod vos eritis comes Tholosæ, quia in civitate Tholosæ, et in terra habeo multos amicos, valde nobiles et valde potentes... » Ibid., 645. V. encore le 1^{er} témoin, p. 633, et le 14^e témoin, p. 640.

« Ipse episcopus semper dilexerat comitem Convenarum et totum genus suum, et specialiter quia erat ex

On attribuait à Saisset des mots piquants contre le roi : « Votre roi de France, disait-il, est un faux monnayeur. Son argent n'est que de l'ordure... Ce Philippe le Bel n'est ni un homme ni même une bête; c'est une image, et rien de plus... » Les oiseaux, dit la fable, se donnèrent pour roi le *duc*, grand et bel oiseau, il est vrai, mais le plus vil de tous. La pie vint un jour se plaindre au roi de l'épervier, et le roi ne répondit rien (*nisi quod flevit*). Voilà votre roi de France; c'est le plus bel homme qu'on puisse voir, mais il ne sait que regarder les gens... Le monde est aujourd'hui comme mort et détruit, à cause de la malice de cette cour... Mais saint Louis m'a dit plus d'une fois que la royauté de France périrait en celui qui est le dixième roi, à partir d'Hugues Capet. »

Deux commissaires de Philippe, un laïque et un prêtre, étant venus en Languedoc pour instrumenter contre Saisset, il comprit son

parte una de recta linea comitis Tholosani, et quod gentes totius terræ diligebant dictum comitem ex causa prædicta. » Ibid., 17^e témoin p. 642.

1. « Iste non est homo, sed diabolus. » Témoignage du comte lui-même.

2. Cet évêque de Toulouse était détesté dans son diocèse comme Français, comme étranger à la langue du pays

danger et voulut se sauver à Rome. Les hommes du roi ne lui en laissèrent pas le temps. Ils le prirent de nuit, dans son lit, et l'enlevèrent à Paris, avec ses serviteurs, qui furent mis à la torture.

Cependant le roi envoyait au pape, non pour se justifier d'avoir violé les privilèges de l'Église, mais pour demander la dégradation de l'évêque, avant de le mettre à mort. La lettre du roi respire une étrange soif de sang : « Le roi requiert le souverain pontife d'appliquer tel remède, d'exercer le dû de son office, de telle sorte que cet homme de mort (*dictus vir mortis*), dont la vie souille même le lieu qu'il habite, il le prive de tout ordre, le dépouille de tout privilège clérical, et que le seigneur roi puisse, de ce traître à Dieu et aux hommes, de cet homme enfoncé dans la profondeur du mal, endurci et sans espoir de correction, que le roi en puisse par voie de justice faire à Dieu un excellent sacrifice. Il est si pervers que tous les éléments doivent lui manquer dans la mort, puisqu'il offense Dieu et toute créature¹. »

Le pape réclama l'évêque, déclara suspendre le privilège qu'avaient les rois de France de ne pouvoir être excommuniés, et convoqua le clergé de France à Rome pour le 1^{er} novembre de l'année suivante. Enfin il adressa au roi la bulle *Ausculta, fili* : Écoute, mon fils, les conseils d'un père tendre. Le pape commençait par ces paroles irritantes, dont ses adversaires surent bien profiter : « Dieu nous a constitué, quoique indigne, au-dessus des royaumes, nous imposant le joug de la servitude apostolique, pour arracher, détruire, disperser, dissiper, et pour édifier et planter sous son nom et par sa doctrine... » Du reste, la bulle était, sous forme paternelle, une récapitulation de tous les griefs du pape et de l'Église.

Le chancelier Pierre Flotte se chargea de porter la réponse au pape. La réponse, c'était que le roi ne lâchait pas son prisonnier, qu'il le remettait seulement à garder à l'archevêque de Narbonne, que l'or et l'argent ne sortiraient plus de France, que les prélats n'iraient point à Rome. Ce fut une rude insulte pour le pape, encore triomphant de son jubilé, quand ce petit avocat borgne² vint lui parler si librement. L'altercation fut violente. Le pape le prit de haut : « Mon pouvoir, dit-il, renferme les deux. » Pierre Flotte répondit par un aigre *distinguo* : « Oui,

mais votre pouvoir est verbal, celui du roi réel. » Le Gascon Nôgaret, qui était venu avec Pierre Flotte, ne put se contenir; il parla avec la violence et l'emportement méridionaux sur les abus de la cour pontificale, sur la conduite même du pape. Ils sortirent ainsi de Rome, enragés dans leur haine d'avocats contre les prêtres, ayant outragé le pape, et sûrs de périr s'ils ne le prévenaient.

Pour soulever tout le monde contre Boniface il fallait tirer quelques propositions bien claires et bien choquantes du doux bavardage où la cour de Rome aimait à noyer sa pensée. Ils arrangèrent donc entre eux une brutale petite bulle où le pape exprimait crûment toutes ses prétentions. En même temps, ils faisaient courir une fausse réponse à la fausse bulle, où le roi parlait au pape avec une violence et une grossièreté populaires. Cette réponse, bien entendu, n'était pas destinée à être envoyée, mais elle devait avoir deux effets. D'abord elle avilissait le pouvoir sacro-saint, auquel on jetait impunément cette boue. Ensuite, elle indiquait que le roi se sentait fort, ce qui est le moyen de l'être en effet.

« Boniface, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe, roi des Francs : Crains Dieu et observe ses commandements. Nous voulons que tu saches que tu nous es soumis dans le temporel comme dans le spirituel; que la collation des bénéfices et des prébendes ne t'appartient point; que si tu as la garde des bénéfices vacants, c'est pour en réserver les fruits aux successeurs. Que si tu en as conféré quelqu'un, nous déclarons cette collation invalide, et nous la révoquons si elle a été exécutée, déclarant hérétiques tous ceux qui pensent autrement. Donné au Latran, aux nones de décembre, l'an VII de notre pontificat. » C'est la date de la bulle *Ausculta, fili*.

« Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, à Boniface, qui se donne pour pape, peu ou point de salut. Que ta très grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel; que la collation des églises et des prébendes vacantes nous appartient par le droit royal; que les fruits en sont à nous; que les collations faites et à faire par nous sont valides au passé et à l'avenir; que nous maintiendrons leurs possesseurs de tout notre pouvoir, et que nous

1. Imitation pédantesque d'un passage du discours de Cicéron *Pro Roscio Amerino*, sur le supplice du paricide.

2. « Belial ille, Petrus Flotte, semivivens corpore, menteque totaliter excæcatus. » Bulle de Boniface aux prélats de France.

tenons pour fous et insensés ceux qui croiront autrement. »

Ces étranges paroles, qui eussent, un siècle plus tôt, armé tout le royaume contre le roi, furent bien reçues de la noblesse et du peuple des villes. On fit alors un pas de plus; on compromit directement la noblesse avec le pape. Le 11 février 1302, en présence du roi et d'une foule de seigneurs et de chevaliers, au milieu du peuple de Paris, la petite bulle fut brûlée, et cette exécution fut ensuite criée à son de trompe par toute la ville¹. Encore deux cents ans, un moine allemand fera de son autorité privée ce que Pierre Flotte et Nogaret font maintenant au nom du roi de France.

Mais il fallait engager tout le royaume dans la querelle. Le pape avait convoqué les prélats à Rome pour le 1^{er} novembre; le roi convoqua les États pour le 10 avril: non plus les États du clergé et de la noblesse, non plus les États du Midi, comme saint Louis les avait rassemblés, mais les États du Midi et du Nord, les États des trois ordres, clergé, noblesse et bourgeoisie des villes. Ces États généraux de Philippe le Bel sont l'ère nationale de la France, son acte de naissance. Elle a été ainsi baptisée dans la basilique de Notre-Dame, où s'assemblèrent ces premiers États². De même que le saint-siège, au temps de Grégoire VII et d'Alexandre III, s'était appuyé sur le peuple, l'ennemi du saint-siège appelle maintenant le peuple à lui. Ces bourgeois, maires, échevins, consuls des villes, sous quelque forme humble et servile qu'ils viennent d'abord répéter les paroles du roi et des nobles, ils n'en sont pas moins la première apparition du peuple.

Pierre Flotte ouvrit les États (10 avril 1302) d'une manière habile et hardie. Il attaqua les premières paroles de la bulle *Ausculta, fili*: « Dieu nous a constitué au-dessus des rois et des royaumes... » Puis il demanda si les Français pouvaient sans lâcheté se soumettre à ce que leur royaume, toujours libre et indépendant, fût ainsi placé dans le vasselage du pape. C'était confondre adroitement la dépendance morale et religieuse avec la dépendance politique, toucher la fibre féodale, ré-

veiller le mépris de l'homme d'armes contre le prêtre. Le bouillant comte d'Artois, qui déjà avait arraché au légat et déchiré la bulle *Ausculta*, prit la parole et dit que, s'il convenait au roi d'endurer ou de dissimuler les entreprises du pape, les seigneurs ne les souffriraient pas. Cette flatterie brutale, sous forme de liberté et de hardiesse, fut applaudie des nobles. En même temps, on leur fit signer et sceller une lettre en langue vulgaire, non au pape, mais aux cardinaux. La lettre était probablement tout écrite d'avance par les soins du chancelier, car elle est datée du 10 avril, du jour même où les États furent assemblés. Dans cette longue épître, les seigneurs, après avoir souhaité aux cardinaux « continuel accroissement de charité, d'amour et de toutes bonnes aventures à leur désir », déclarent que, quant aux dommages que « celui qui en présent siet ou siège du gouvernement de l'Église » dit être faits par le roi, ils ne veulent, « ne eux, ne les universités, ne li peuple du royaume, avoir ne correction ne amende, par autre fors que par ledit nostre sire le Roi. » Ils accusent « cil qui à présent siet ou siège du gouvernement de l'Église » de tirer beaucoup d'argent de la conférence et collation des archevêques, évêques et autres bénéficiers. « Si que li même peuples, qui leur est soubgez, soient grevez et rançonnez. Ne li prélas ne poent donner leurs bénéfices aux nobles clers et autres bien nez et bien lettrez de leurs diocèses, de qui antecessours les églises sont fondées. » Les seigneurs signèrent certainement de grand cœur ce dernier mot où l'habile rédacteur insinuaient que les bénéfices, fondés pour la plupart par leurs ancêtres, devaient être donnés à leurs cadets ou à leurs créatures, ainsi que cela se fait en Angleterre, surtout depuis la Réforme. C'était attacher à la défaite du pape le retour des biens immenses dont les seigneurs s'étaient dépouillés pour l'Église dans les âges de ferveur religieuse³.

La lettre des bourgeois fut calquée sur celle des nobles, si nous en jugeons par la réponse des cardinaux. Mais elle n'a pas été conservée, soit qu'on n'ait daigné en tenir compte, soit qu'on ait craint que le dernier

1. Dupuy, *Preuves du Diff.*, p. 59. — « Fuerunt litera ejus (papæ) in regno Francie coram pluribus cremata, et sine honore remissi nuntii. » Chron. Rothomagensis, ann. 1302; et Appendix annalium H. Steroni, Althahensis. — Le ms. cité par Dupuy (*Preuv. du Diff.* 59), et que lui seul a vu, n'est donc pas, comme le dit M. de Sismondi, la seule autorité pour ce fait. V. *Sism.* IX. 88.

2. Ont-ils été les premiers? M. de Stadler signale des assemblées partielles en 1294, et une assemblée générale à Paris en 1295. Philippe le Bel avait déjà plus

d'une fois demandé des subsides à des assemblées de députés des trois ordres, soit sous la forme d'États provinciaux, soit sous la forme d'États généraux.

3. La lettre ajoutait au nom des nobles: Et se ainsi estoit que nous, ou aucun de nous le voussissions souffrir, ne les soufferroit mie lidicts nostre sire li roys, ne li commun peuples dudit royaume: et à grand douleur, et à grand meschief, nous vous faisons à sçavoir par la teueur de ces lettres, que ce ne sont choses qui plaisent à Dieu, ne ne doivent plaire à nul homme de bonne vou-

des trois ordres ne tirât plus tard avantage du langage hardi qu'on lui avait permis de prendre dans cette occasion.

La lettre des membres du clergé est tout autrement modérée et douce. D'abord elle est adressée au pape : « *Sanctissimo patri ac domino suo carissimo...* » Ils exposent les griefs du roi et réclament son indépendance quant au temporel. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour l'adoucir; ils l'ont supplié de permettre qu'ils allassent aux pieds de la béatitudo apostolique. Mais la réponse est venue du roi et des barons qu'on ne leur permettrait aucunement de sortir du royaume. Ils sont tenus au roi, par leur serment de fidélité, à la conservation de sa personne, de ses honneurs et libertés; à celle des droits du royaume, *d'autant plus que nombre d'entre eux tiennent des duchés, comtés, baronnies et autres fiefs*. Enfin, dans cette nécessité extrême, ils ont recours à la providence de Sa Sainteté, « avec des paroles pleines de larmes et des sanglots mêlés de pleurs, implorant sa clémence paternelle, etc. »

Cette lettre, si différente de l'autre, contient pourtant également le grand grief de la noblesse : « Les prélats n'ont plus de quoi donner, pas même de quoi rendre, aux nobles dont les ancêtres ont fondé les églises¹. »

Pendant que la lutte s'engageait ainsi contre le pape, une grande et terrible nouvelle avait compliqué l'embarras. Les États s'étaient assemblés le 10 avril. Mais le

lenté, ne oncques mes telles choses ne descendirent en cuer d'homme, ne ores ne furent, ne attendues advenir, fors avecques Antechrist... Pourquoi nous vous prions et requérons tant affectueusement comme nous pouvons... que li malices qui est esmeus soit arriere mis et anientis, et que de ces excès qu'il a accoustumé à faire il soit chastiez en telle manière que li estat de la Chrestienté soit et demeure en son bon point et en son bon estat, et de ces choses nous faites à scavoir par le porteur de ces lettres vostre volenté et vostre entention : car pour ce nous l'envoyons espécialement à vous, et bien voulons que vous soyez certain que ne pour vie, ne pour mort, nous ne départirons, ne ne veons à départir de ce procez, et feust ores, ainsi que li Roys nostre sire le voulust bien... Et pource que tpp longue chose, et chargeans seroit, se chacun de nous metteroit seel en ces présentes lettres. Faites de nostre commun assentement, nos Loys fils le roi France, cuens de Evreux; Robert cuens d'Artois; Robert dux de Bourgoigne; Jean dux de Bretagne; Ferry dux de Lorraine; Jean cuens de Hainaut et de Hollande; Henry cuens de Luxembourg; Guis cuens de S. Pol; Jean cuens de Dreux; Hugos cuens de la Marche; Robert cuens de Bouloigne; Loys cuens de Nivers et de Retel; Jean cuens d'Eu; Bernard cuens de Comminges; Jean cuens d'Anmale; Jean cuens de Fores; Valeram cuens de Périgors; Jean cuens de Joigny; J. cuens d'Auxerre; Aymard de Poitiers cuens de Valentinois; Estennes

21 mars le massacre des Vêpres siciliennes s'était renouvelé à Bruges. Quatre mille Français avaient été égorgés dans cette ville.

La noblesse était réunie aux États. Il ne s'agissait que de la faire chevaucher vers la Flandre, tout animée de colère qu'elle était déjà, toute gonflée d'orgueil féodal, et de lui faire gagner une belle bataille sur les Flamands, qui eût été une victoire sur le pape. Pierre Flotte, si engagé dans cette cause, ne pouvait perdre le roi de vue. Tout chancelier qu'il était et homme de robe longue, il monta à cheval avec les hommes d'armes.

Les Flamands, qui avaient appelé les Français, en étaient cruellement punis. La malveillance mutuelle avait éclaté dès le premier jour. Édouard ayant laissé le comte à ses propres forces pour faire tête à Wallace, les Français le poussèrent de place en place et lui persuadèrent de se livrer à Philippe, qui le traiterait bien. Le bon traitement fut de rentrer dans la prison du Louvre, où déjà sa fille était morte.

Le roi des Français n'avait eu qu'à prendre paisiblement possession des Flandres. Il ne soupçonnait pas lui-même l'importance de sa conquête. Quand il mena la reine avec lui voir ces riches et fameuses villes de Gand et de Bruges, ils en furent éblouis, effrayés. Les Flamands allèrent au-devant en nombre innombrable, curieux de voir un roi. Ils vinrent bien vêtus², gros et gras; chargés de lourdes chaînes d'or. Ils croyaient faire honneur et plaisir à leur nouveau seigneur. Ce

cuens de Sancerre; Renault cuens de Montbeliard; Enjorant sire de Coucy; Godefroy de Brebant; Raoul de Clermont connestable de France; Jean sire de Chastivillain; Jourdain sire de Lille; Jean de Chalons sire Darlay; Guillaume de Chaveigny sire de Chastiau-Raoul; Richars sire de Beaujeu et Amaury vicuens de Narbonne, avons mis à la requeste, et en nom de nous et pour tous les autres, nos seaus en ces présentes lettres. Donné à Paris, le dixième jour d'avril, l'an de grâce 1302. »

1. « ... Prout quidam nostrum qui ducatus, comitatus, baronias, feoda et alia membra dicti regni tenemus... adessemus eisdem debitis consiliis et auxiliis opportunis... Cognoscentes quod excrescunt angustie cum jam abhorreant laici et prorsus effugiant consortia clericorum. » Dupuy, Preuves, p. 70. — La lettre est datée de mars, c'est-à-dire probablement antérieure : « Datum Parisiis die martis prædicta, le susdit jour de mars. » Et ils n'ont indiqué auparavant aucun jour. Mais ils ne voulaient point dater de l'assemblée du roi, ne s'étant pas rendus à celle du pape.

« Et prælati dum non habent quid pro meritis tribuant, imo retribuunt nobilibus, quorum progenitores ecclesias fundaverunt, et aliis litteratis personis, non inveniunt servitores. » Dup., Preuves, p. 69.

2. « Tricolori vestitu... Primates inter se dissidentes duos habebant colores, multitudine addidit tertium. » Meyer.

fut tout le contraire. La reine ne leur pardonna pas d'être si braves, aux femmes encore moins : « Ici, dit-elle avec dépit, je n'aperçois que des reines. »

Le royal gouverneur, Châtillon, s'attacha à les guérir de cet orgueil, de cette richesse insolente. Il leur ôta leurs élections municipales et le maniement de leurs affaires ; c'était mettre les riches contre soi. Puis il frappa les pauvres ; il mit l'impôt d'un quart sur le salaire quotidien de l'ouvrier. Le Français, habitué à vexer nos petites communes, ne savait pas quel risque il y avait à mettre en mouvement ces prodigieuses fourmilières, ces formidables guépriers de Flandre. Le lion couronné de Gand, qui dort aux genoux de la Vierge¹, dormait mal et s'éveillait souvent. La cloche de Roland sonnait pour l'émeute plus fréquemment que pour le feu. — *Roland ! Roland ! tintement, c'est incendie ! volée c'est soulèvement*².

Il n'était pas difficile de prévoir. Le peuple commençait à parler bas, à s'assembler à la tombée du jour³. Il n'y avait pas vingt ans qu'avaient eu lieu les Vêpres siciliennes.

D'abord trente chefs de métiers vinrent se plaindre à Châtillon de ce qu'on ne payait pas les ouvrages commandés pour le roi. Le grand seigneur, habitué aux droits de corvée et de pourvoirie, trouva la réclamation insolente et les fit arrêter. Le peuple en armes les délivra et tua quelques hommes, au grand effroi des riches, qui se déclarèrent pour les gens du roi. L'affaire fut portée au Parlement. Voilà le Parlement de Paris qui juge la Flandre, comme tout à l'heure il jugeait le roi d'Angleterre.

Le Parlement décida que les chefs de métiers devaient rentrer en prison. Parmi les chefs se trouvaient deux hommes aimés du peuple : le doyen des bouchers⁴ et celui des tisserands. Celui-ci, Peter Kœnig (Pierre le Roi), était un homme pauvre et de mauvaise mine, petit et borgne, mais un homme de tête, un rude harangueur de carrefour⁵.

Il entraîna les gens de métiers hors de Bruges, leur fit massacrer tous les Français dans les villes et châteaux voisins. Puis ils rentrèrent de nuit. Des chaînes étaient tendues pour empêcher les Français de courir la ville ; chaque bourgeois s'était chargé de dérober au cavalier logé chez lui sa selle et sa bride. Le 21 mars 1302, tous les gens du peuple se mettent à battre leurs chaudrons ; un boucher frappe le premier, les Français sont partout attaqués, massacrés. Les femmes étaient les plus furieuses à les jeter par les fenêtres ; ou bien on les menait aux halles, où ils étaient égorgés. Le massacre dura trois jours ; douze cents cavaliers, deux mille sergents à pied y périrent.

Après cela, il fallait vaincre. Les gens de Bruges marchèrent d'abord sur Gand, dans l'espoir que cette grande ville se joindrait à eux. Mais les Gantois furent retenus par leurs gros fabricants⁶, peut-être aussi par la jalousie de Gand contre Bruges. Les Brugesois n'eurent pour eux, outre le Franc de Bruges, qu'Ypres, l'Écluse, Nieuport, Berghes, Furnes et Gravelines, qui les suivirent de gré ou de force. Ils avaient mis à la tête de leurs milices un fils du comte de Flandre et un de ses petit-fils, qui était clerc, et qui se défroqua pour se battre avec eux.

Ils étaient dans Courtrai, lorsque l'armée française vint camper en face. Ces artisans, qui n'avaient guère combattu en rase campagne, auraient peut-être reculé volontiers. Mais la retraite était trop dangereuse dans une grande plaine et devant toute cette cavalerie. Ils attendirent donc bravement. Chaque homme avait mis devant lui à terre son *gut-tentag* ou pieu ferré. Leur devise était belle : *Seilt und vriendt !* mon ami et mon bouclier ! Ils voulurent communier ensemble, et se firent dire la messe. Mais, comme ils ne pouvaient tous recevoir l'eucharistie, chaque homme se baissa, prit de la terre et en mit dans sa bouche⁶. Les chevaliers qu'ils avaient avec eux, pour les encourager, ren-

1. Hodie quoque pro symbolo urbis. Virgo sepimento ligneo clausa, cujus in sinu Leo cum Flandriæ lababo cubat... » Sanderus, Gandav. Rer., t. I, p. 51.

2. C'était l'inscription de la cloche :

Roelandt, Roelandt, als ick kleppe, dan st brandt,
Als ick juve, dan ist storm in Vlaenderlandt.

(Sanderus, t. II, p. 115)

3. Convenire, conferre, colloqui inter se sub crepusculum noctis multitudo. » Meyer.

4. « Primus ausus est Gallorum obsistere tyrannidi Petrus cognomento Rex, homo plebeius, unoculus, ætate sexagenarius, opificio textor pannorum, brevi vir statura nec facie admodum liberali, animo tamen magno et

feroci, consilio bonus, manu promptus, flandrica quidem lingua comprimis facundus, gallicæ ignarus. » Meyer p. 91.

« Cumque ad campanam civitatis, non auderent accedere, pelves suas pulsantes... omnem multitudinem concitarunt. » Ibid., p. 90.

5. Primores civitatis, quique dignitate aliqua aut opibus valebant, Liliatorum sequebantur partes, formidantes Regis potentiam, suisque timentes facultatibus. » Ibid., p. 91.

6. « A la bataille de Courtrai, les Flamands firent venir un prêtre sur le champ de bataille avec le corps du Christ, de sorte qu'ils pouvaient tous le voir. En

vochèrent leurs chevaux et, en même temps qu'il se faisaient ainsi fantassins, ils firent chevaliers les chefs des métiers. Ils savaient tous qu'ils n'avaient pas de grâce à attendre. On répétait que Châtillon arrivait avec des tonneaux pleins de cordes pour les étrangler. La reine avait, disait-on, recommandé aux Français que quand ils tueraient les porcs flamands ils n'épargnassent pas les truies flamandes¹.

Le connétable Raoul de Nesle proposait de tourner les Flamands et de les isoler de Courtrai. Mais le cousin du roi Robert, d'Artois, qui commandait l'armée, lui dit brutalement : « Est-ce que vous avez peur de ces lapins, ou bien avez-vous de leur poil ? » Le connétable, qui avait épousé une fille du comte de Flandre, sentit l'outrage, et répondit fièrement : « Sire, si vous venez où j'irai, vous irez bien avant ! » En même temps il se lança en aveugle à la tête des cavaliers dans une poussière de juillet (11 juillet 1302). Chacun s'efforçant de le suivre et craignant de rester à la queue, les derniers poussaient les premiers; ceux-ci, approchant des Flamands, trouvèrent, ce qu'on trouve partout dans ce pays coupé de fossés et de canaux, un fossé de cinq brasses de large². Ils y tombèrent, s'y entassèrent; le fossé étant en demi-lune, il n'y avait pas moyen de s'écouler par les côtés. Toute la chevalerie de France vint s'enterrer là : Artois, Châtillon, Nesle, Brabant, Eu, Aumale, Dammartin, Dreux, Soissons, Tancarville, Vienne, Melun, une foule d'autres, le chancelier aussi, qui, sans doute, ne comptait pas périr en si glorieuse compagnie.

Les Flamands tuaient à leur aise ces cavaliers désarçonnés; ils les choisissaient dans le fossé. Quand les cuirasses résistaient, ils les assommaient avec des maillets de plomb ou de fer³. Ils avaient parmi eux bon nombre de moines ouvriers⁴, qui s'acquit-

taient en conscience de cette sanglante besogne. Un seul de ces moines prétendit avoir assommé quarante chevaliers et quatorze cents fantassins; évidemment le moine se vantait. Quatre mille éperons dorés (un autre dit sept cents) furent pendus dans la cathédrale de Courtrai. Triste dépouille qui porta malheur à la ville. Quatre-vingts ans après, Charles VI vit les éperons, et fit massacrer tous les habitants.

Cette terrible défaite, qui avait exterminé toute l'avant-garde de l'armée de France, c'est-à-dire la plupart des grands seigneurs, cette bataille qui ouvrait tant de successions, qui faisait tomber tant de fiefs à des mineurs sous la tutelle du roi, affaiblit pour un moment sa puissance militaire sans doute, mais elle ne lui ôta rien de sa vigueur contre le pape. En un sens, la royauté en était plutôt fortifiée. Qui sait si le pape n'eût trouvé moyen de tourner contre le roi quelques-uns de ces grands feudataires qui avaient signé, il est vrai, la fameuse lettre, mais qui, revenant tous de la guerre de Flandre, revenant riches et vainqueurs, eussent moins craint la royauté?

Il renonçait à confondre les deux puissances, comme il avait paru vouloir le faire jusque-là. Mais lorsqu'on eut appris à Rome la défaite de Philippe à Courtrai, la cour pontificale changea de langage; un cardinal écrivit au duc de Bourgogne que le roi était excommunié pour avoir défendu aux prélats de venir à Rome, que le pape ne pouvait écrire à un excommunié, qu'il fallait avant tout qu'il fit pénitence. Cependant les prélats, ralliés au pape par la défaite du roi, partirent pour Rome au nombre de quarante-cinq. C'était comme une désertion en masse de l'église gallicane. Le roi perdait d'un coup tous ses évêques, de même qu'il venait de perdre presque tous ses barons à Courtrai⁵.

Ce gouvernement de gens de loi montra

guise de communion, chacun d'eux prit de la terre à ses pieds et la mit dans sa bouche. » G. Villani, t. XIII, c. LV p. 335. — V. d'autres exemples de cette communion par la terre dans mes Origines du Droit, livre III, ch. 17.

1. « Vasa vinaria portasse restibus plena, ut plebeicos strangularet. » Meyer.

« Ut apud quidem, hoc est viros, hastis, sed suos veritus confoderent, infesta admodum mulieribus, quas suos vocabat, ob fastum illum femineum visum a se Brugis. » Ibid., p. 93. — V. ci-dessus, page 68 : La reine avait dit en voyant les Flamands : « Ego rata sum me esse Reginarum : at hic sexcentas conspicio. » Ibid., p. 89.

2. Oudegherst ne parle pas du fossé, sans doute pour rehausser la gloire des Flamands.

3. « Incredibile narratu est quanto robore, quantaque ferocia colluctantem secum in fossis hostem nostri ex-

ceperint, malleis ferreis plumbeisque mactaverint. » Meyer, 94. — « Guillelmus cognomento ab Saltinga... tantis viribus dimicavit, ut equites 40 prostravisse, hostesque alios 1400 se jugulasse gloriatus sit. » Ibid., 95.

4. Meyer.

5. Quinze jours avant la bataille de Courtrai, le pape tint dans l'assemblée des cardinaux un discours dont la conciliation semblait le but. Il y dit, entre autres choses, que, sous Philippe-Auguste, le roi de France avait dix-huit mille livres de revenus, et que maintenant, grâce à la magnificence de l'église, il en avait plus de quarante mille. Pierre Flotte, dit-il encore, est aveugle de corps et d'esprit, Dieu l'a ainsi puni en son corps; cet homme de fiel, cet homme du diable, cet Architophel, a pour appui les comtes d'Artois et de Saint-Pol; il a falsifié ou supposé une lettre du pape; il lui fait dire au roi qu'il ait à reconnaître qu'il tient son

une vigueur et une activité extraordinaires. Le 23 mars, une grande ordonnance très populaire fut proclamée pour la réformation du royaume. Le roi y promit bonne administration, justice égale, répression de la vénalité, protection aux ecclésiastiques, égards aux privilèges des barons, garanties des personnes, des biens, des coutumes. Il promettait la douceur, et il s'assurait la force. Il releva le Châtelet et sa police armée, ses sergents, sergents à pied, sergents à cheval, sergents à la douzaine, sergents du guet.

Les deux adversaires, près de se choquer, ne voulurent laisser rien derrière eux. Ils sacrifièrent tout à l'intérêt de cette grande lutte. Le pape s'accommoda avec Albert d'Autriche et le reconnut pour empereur. Il lui fallait quelqu'un à opposer au roi de France. Le roi acheta la paix aux Anglais par l'énorme sacrifice de la Guyenne (20 mai). Quelle dut être sa douleur quand il lui fallut rendre à son ennemi ce riche pays, ce royaume de Bordeaux!

royaume de lui. Le pape ajoute : « Voilà quarante ans que nous sommes docteur en droit, et que nous savons que les deux puissances sont ordonnées de Dieu. Qui peut donc croire qu'une telle folie nous soit tombée dans l'esprit?... Mais on ne peut nier que le roi ou tout autre fidèle ne nous soit soumis sous le rapport du péché... Ce que le roi a fait illicitement, nous voulons désormais qu'il le fasse licitement. Nous ne lui refuserons aucune grâce. Qu'il nous envoie des gens de bien, comme le duc de Bourgogne et le comte de Bretagne; qu'ils disent en quoi nous avons manqué, nous nous amenderons. Tant que j'ai été cardinal, j'ai été Français; depuis nous avons beaucoup aimé le roi. Sans nous, il ne tiendrait pas d'un pied dans son siège royal; les Anglais et les Allemands s'élèveraient contre lui. Nous connaissons tous les secrets du royaume; nous savons comme les Allemands, les Bourguignons et ceux du Languedoc aiment les Français. Amantes neminem amat vos nemo, comme dit Bernard. Nos prédécesseurs ont déposé trois rois de France; après tout ce que celui-ci a fait, nous le déposerions comme un pauvre gars (sicut unum garcionem), avec douleur toutefois, avec grande tristesse, s'il fallait en venir à cette nécessité. » Dupuy, Pr., p. 77-78. — Malgré l'insolence de la finale, ce discours était une concession du pape, un pas en arrière.

1. Déjà on avait mis en avant un Normand, maître Pierre Dubois, avocat au bailliage de Coutances, qui donna contre le pape une consultation triplement bizarre pour le style, l'érudition et la logique.

Voici en substance ce pamphlet du xiii^e siècle : Après avoir établi l'impossibilité d'une suprématie universelle et réfuté les prétendus exemples des Indiens, des Assyriens, des Grecs et des Romains, il cite la loi de Moïse qui défend la convoitise et le vol. « Or le pape convoite et ravit la suprême liberté du roi, qui est et a toujours été de n'être soumis à personne et de commander par tout son royaume sans crainte de contrôle humain. De plus, on ne peut nier que depuis la distinction des *domaines*, l'usurpation des choses possédées, de celles surtout qui sont prescrites par une possession immémoriale, ne soit péché mortel. Or le roi de France possède la suprême juridiction et la franchise

Mais c'est qu'il fallait vaincre ou périr¹. Le 12 mars, l'homme même du roi, le successeur de Pierre Flotte, ce hardi Gascon, Nogaret, lut et signa un furieux manifeste contre Boniface².

« Le glorieux prince des apôtres, le bienheureux Pierre, parlant en esprit, nous a dit que, tout comme aux temps anciens, de même dans l'avenir, il viendra de faux prophètes, qui souilleront la voix de la vérité et qui, dans leur avarice, dans leurs fallacieuses paroles, trafiqueront de nous-mêmes. à l'exemple de ce Balaam qui aime le salaire de l'iniquité. Balaam eut, pour correction et avertissement, une bête qui, prenant la voix humaine, proclama la folie du faux prophète... Ces choses annoncées par le père et patriarche de l'Église, nous les voyons de nos yeux réalisées à la lettre. En effet, dans la chaire du bienheureux Pierre siège ce maître de mensonges, qui, quoique *mal/aisant* de toute manière, se fait appeler *Boniface*³. Il n'est pas entré par la porte dans le

de son temporel depuis plus de mille ans. Item, le même roi, depuis le temps de Charlemagne dont il descend, comme on le voit dans le canon *Antecessores possede*, a prescrit la collation des prébendes et les fruits de la garde des églises, non sans titre et par occupation, mais par donation du pape Adrien, qui, du consentement du concile général, a conféré à Charlemagne ces droits et bien d'autres presque incomparablement plus grands, savoir que lui et ses successeurs pourraient choisir et nommer qui ils voudraient papes, cardinaux, patriarches, prélats, etc... D'ailleurs, le pape ne peut réclamer la suprématie du royaume de France que comme souverain pontife; mais si c'était réellement un droit de la papauté, il eût appartenu à saint Pierre et à ses successeurs, qui ne l'ont point réclamer. Le roi de France a pour lui une prescription de douze cent soixante-dix ans. Or, la possession centenaire, même sans titre, suffit, d'après une nouvelle constitution dudit pape, pour prescrire contre lui et contre l'Église romaine, et même contre l'Empire, selon les lois impériales. Donc, si le pape ou l'empereur avaient eu quelque servitude sur le royaume, ce qui n'est pas vrai, leur droit serait éteint... En outre, si le pape statuait que la prescription ne court pas contre lui, elle ne courra donc pas non plus contre les autres, et surtout contre les princes, qui ne reconnaissent pas de supérieurs. Donc, l'empereur de Constantinople qui lui a donné tout son patrimoine (la donation étant excessive, comme faite par un simple administrateur des biens de l'empire), peut, comme donateur (ou l'empereur d'Allemagne, comme subrogé en sa place), révoquer cette donation... Et ainsi la papauté serait réduite à sa pauvreté primitive des temps antérieurs à Constantin, puisque cette donation, nulle en droit dès le principe, pourrait être révoquée sous la prescription *longissimi temporis*, » Dupuy, p. 15-7.

2. Dans la suscription, il se fait appeler : *chevalier et vénérable professeur en droit*. Il s'était fait faire chevalier, en effet, par le roi, en 1297. Mais il n'a pas osé ici, dans une assemblée de la noblesse, signer lui-même cette qualité.

3. « Sedet in cathedra beati Petri mon daciorum ma-

hercaill du Seigneur, ni comme pasteur et ouvrier, mais plutôt comme voleur et brigand... Le véritable époux vivant encore (Célestin V), il n'a pas craint de violer l'épouse d'un criminel embrassement. Le véritable époux, Célestin, n'a pas consenti à ce divorce. En effet, comme disent les lois humaines : *rien de plus contraire au consentement que l'erreur...* Celui-là ne peut épouser qui, du vivant d'un premier mari non indigne, a souillé le mariage d'adultère. Or, comme ce qui se commet contre Dieu fait tort et injure à tous, et que, dans un si grand crime, on admet à témoigner le premier venu, *même la femme, même une personne infâme* ; moi donc, ainsi que la bête qui, par la vertu du Seigneur, prit la voix d'homme parfait pour reprendre la folie du faux prophète prêt à maudire le peuple béni, j'adresse à vous ma supplique, très excellent prince, seigneur Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, pour qu'à l'exemple de l'ange qui présenta l'épée nue à ce maudisseur du peuple de Dieu, vous qui êtes oint pour l'exécution de la justice, vous opposiez l'épée à cet autre et plus funeste Balaam, et l'empêchiez de consommer le mal qu'il prépare au peuple.»

Rien ne fut décidé. Le roi louvoyait encore. Il permit à trois évêques d'excuser la défense qu'il avait faite aux prélats.

gister, faciens se, cum sit omnifario maleficus, Bonifacium nominari, » Ibid... « Nec ad ejus excusationem... quod ab aliquibus dicitur post mortem dicti Cœlestini... Cardinales in eum denuo consensisse : cum *ejus esse conjux non potuerit quam, primo viro vivente, fide digno conjugii, constat per adulterium polluisse.* » Ibid., 57... « Ut sicut angelus Domini propheta Balaam... occurrit gladio evaginato in via, sic dicto pestifero vos evaginato gladio occurrere velitis, ne possit malum peficere populo quod intendit. » Ibid.

1. « Moi Guillaume de Plasian, chevalier, je dis, j'avance et j'affirme que Boniface qui occupe maintenant le siège apostolique sera trouvé parfait hérétique, en hérésies, faits énormes et dogmes pervers ci-dessus mentionnés : 1° Il ne croit pas à l'immortalité de l'âme ; 2° il ne croit pas à la vie éternelle, car il dit qu'il aimerait mieux être chien, âne ou quelque autre brute que Français, ce qu'il ne dirait pas s'il croyait qu'un Français a une âme éternelle. — Il ne croit point à la présence réelle, car il orne plus magnifiquement son trône que l'autel. — Il a dit que pour abaisser le roi et les Français, il bouleverserait tout le monde. — Il a approuvé le livre d'Arnaud de Villeneuve, condamné par l'évêque et l'université de Paris. — Il s'est fait élever des statues d'argent dans les églises. — Il a un démon familier, car il a dit que si tous les hommes étaient d'un côté et lui seul de l'autre, il ne pourrait se tromper ni en fait ni en droit : cela suppose un art diabolique. — Il a prêché publiquement que le pontife romain ne pouvait commettre de simonie : ce qui est hérétique à dire. — En parfait hérétique qui veut avoir la vraie foi à lui seul, il a appelé Patérins les Français, nation notoirement très chrétienne. — Il est sodomite. — Il a fait

Le pape envoya un légat, sans doute pour tâter le clergé de France et voir s'il voudrait remuer. Mais rien ne bougea. Le roi dit au légat qu'il prendrait pour arbitres les ducs de Bretagne et de Bourgogne ; c'était flatter la noblesse et s'en assurer ; du reste, il ne cédait rien.

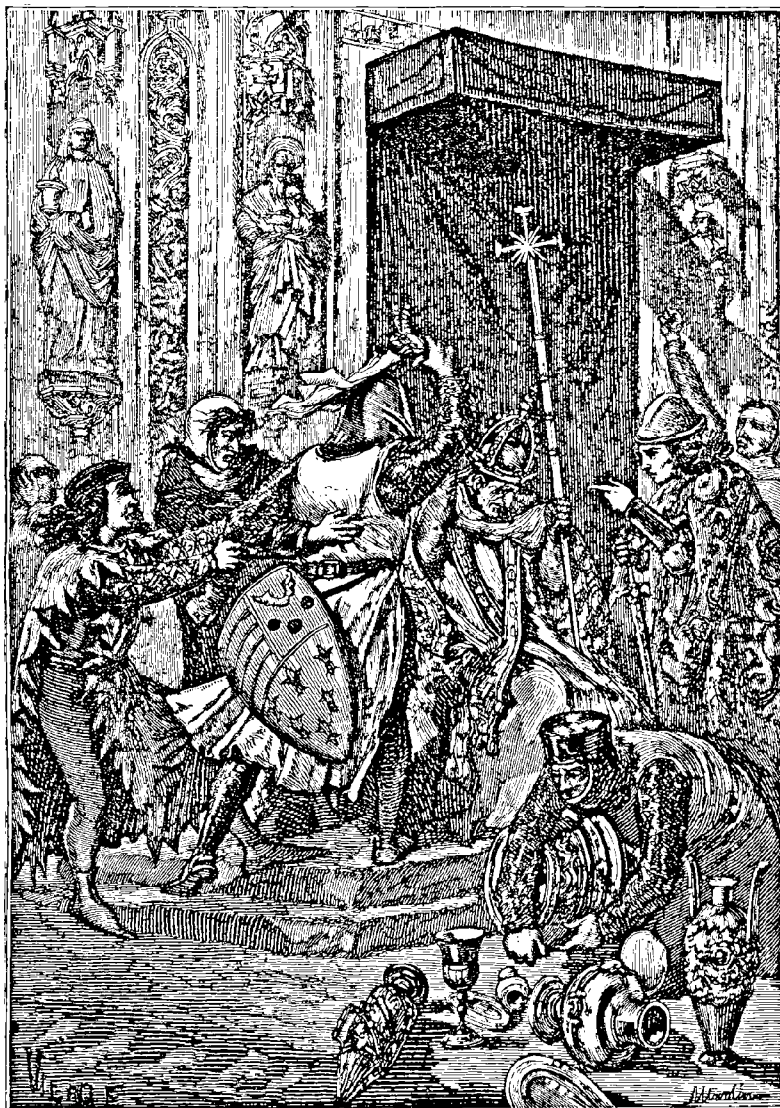
Alors le pape adressa au légat un bref, dans lequel il déclarait que le roi avait encouru l'excommunication, comme ayant empêché les prélats de se rendre à Rome.

Le légat laissa le bref et s'enfuit. Le roi saisit deux prêtres qui l'avaient apporté avec le légat et les ecclésiastiques qui le copiaient. Le bref était du 13 avril. Deux mois après (jour pour jour), les deux avocats qui succédaient à Pierre Flotte agirent contre Boniface. Plasian accusa, Nogaret exécuta. Le premier, en présence des barons assemblés en États au Louvre, prononça un réquisitoire contre Boniface et un appel au prochain concile. Aux accusations précédentes, Plasian ajoutait celle d'hérésie¹. Le roi souscrivit à l'appel, et Nogaret partit pour l'Italie.

Pour soutenir cette démarche définitive, le roi ne se contenta pas de l'assentiment collectif des États. Il adressa des lettres individuelles aux prélats, aux églises, aux universités ; ces lettres furent portées de province en province par le vicomte de Narbonne et par l'accusateur même, Plasian². Le roi

tuer plusieurs clercs devant lui, disant à ses gardes s'ils ne les tuaient pas du premier coup : « Frappe, frappe ! Dali, Dali ! — Il a forcé des prêtres à violer le secret de la confession... — Il n'observe ni vigiles ni carême. — Il déprécie le collège des cardinaux, les ordres des moines noirs et blancs, des frères prêcheurs et mineurs, répétant souvent que le monde se perdait par eux, que c'étaient de faux hypocrites et que rien de bon n'arriverait à qui se confesserait à eux. — Voulant détruire la foi, il a conçu une vieille aversion contre le roi de France, en haine de la foi, parce qu'en la France est et fut toujours la splendeur de la foi, le grand appui et l'exemple de la chrétienté. — Il a tout soulevé contre la maison de France, l'Angleterre, l'Allemagne, confirmant au roi d'Allemagne le titre d'empereur, et publiant qu'il le faisait pour détruire la superbe des Français, qui disaient n'être soumis à personne temporairement ; ajoutant qu'ils en avaient menti par la gorge (per gulam), et déclarant que, si un ange descendait du ciel et disait qu'ils ne sont soumis ni à lui ni à l'empereur, il serait anathème. — Il a laissé perdre la terre sainte... détournant l'argent destiné à la défendre. — Il est publiquement reconnu simoniaque, bien plus, la source et la base de la simonie, vendant au plus offrant les bénéfices, imposant à l'Église et aux prélats le servage et la taille pour enrichir les siens du patrimoine du Crucifié, en faire marquis, comtes, barons. — Il rompt les mariages. — Il rompt les vœux des religieuses. — Il a dit que dans peu il ferait de tous les Français des martyrs ou des apostats, etc. » Dupuy, Diff... Preuves, p. 102-7, cf. 326-346, 350-362.

2. Le prieur et le couvent des Frères prêcheurs de Montpellier ayant répondu qu'ils ne pouvaient adhérer



« On dit que Colonna frappa le vieillard à la face de son gantelet. » (Page 435.)

prie et requiert de consentir au concile: *Nos requirentes consentire*. Il n'eût pas été sûr de refuser en face de l'accusateur. Il rapporta plus de sept cents adhésions. Tout le monde avait souscrit, ceux même qui, l'année précédente, après la défaite du roi à Courtrai, s'étaient malgré lui rendus près du pape. La saisie du temporel des quarante-cinq avait

sans l'ordre exprès de leur prieur général, qui était à Paris, les agents du roi dirent qu'ils voulaient savoir l'intention de chacun *en particulier et en secret*. Les religieux persistant, les agents leur enjoignirent l'ordre de sortir sous trois jours du royaume. Ils en dressèrent acte.

1. En 1295, Boniface les avait affranchis de toute juridiction ecclésiastique, sans craindre le mécontentement du clergé de France. Bulæus, III, p. 511. Il n'avait

suffi pour les convertir au parti du roi. Sauf Cîteaux, que le pape avait gagné par une faveur récente et qui se partagea, tous donnèrent à Plasian des lettres d'adhésion au concile.

Les corps les plus favorisés des papes se déclarèrent pour le roi: l'université de Paris, les Dominicains de la même ville, les Mineurs ¹ de Touraine. Quelques-uns, comme

point cessé d'ajouter à leurs privilèges. Ibid., p. 516, 545. — Quant à l'Université, Philippe le Bel l'avait gagnée par mille prévenances. Bulæus, III, p. 542, 544. Aussi elle le soutint dans toutes ses mesures fiscales contre le clergé. Dès le commencement de la lutte, elle se trouvait associée à sa cause par le pape lui-même: « *Universitates quæ in his culpabiles fuerint, ecclesiastico supponimus interdicto.* » (Bulle *Clevisis Laicos*.) Aussi l'Université se déclare hautement pour le roi: « Appel-

un prieur de Cluny et un templier, adhérent, mais *sub protestationibus*¹.

Le pape leur faisait encore grand'peur. Il fallait en retour que le roi donnât des lettres par lesquelles lui, la reine et les jeunes princes s'engageaient à défendre tel ou tel qui avait adhéré au concile². C'était comme une assurance mutuelle que le roi et les corps du royaume se donnaient dans ce péril³.

Le 15 août, Boniface déclara par une bulle qu'au pape seul il appartenait de convoquer un concile. Il répondit aux accusations de Plasian et de Nogaret, particulièrement au reproche d'hérésie. A cette occasion, il disait : « Qui a jamais ouï dire que, je ne dis pas dans notre famille, mais dans notre pays natal, dans la Campanie, il y ait jamais eu un hérétique ? » C'était attaquer indirectement Plasian et Nogaret, qui étaient justement des pays albigeois. On disait même que le grand-père de Nogaret avait été brûlé.

Les deux accusateurs savaient bien tout ce qu'ils avaient à craindre. L'acharnement du pape contre Pierre Flotte devait les éclairer. Avant la bataille de Courtrai, Boniface avait, dans son discours aux cardinaux, tout rejeté sur celui-ci, annonçant qu'il se réservait de le punir spirituellement et temporellement⁴. C'était ouvrir au roi un moyen de finir la querelle par le sacrifice du chancelier. Il périt à Courtrai ; mais combien ses deux successeurs n'avaient-ils pas plus à craindre, après leurs audacieuses accusations ! Aussi, dès le 7 mars, cinq jours avant la première requête, Nogaret s'était fait donner des pouvoirs illimités du roi, un véritable blanc-seing, pour traiter et pour *faire tout ce qui serait à propos*⁵. Il partit pour l'Italie avec cette arme, personnellement intéressé à s'en servir pour la perte du pape. Il prit poste à Florence près du banquier du roi de France, qui devait lui donner tout l'argent qu'il demanderait. Il avait avec lui le gibelin des gibe-

lins, le proscrit et la victime de Boniface, un homme voué et damné pour la mort du pape, Sciarra Colonna. C'était un homme précieux pour un coup. Ce roi des montagnards sabin, des *bänditi* de la Campagne romaine, savait si bien ce que le pape eût fait de lui, que étant tombé dans les mains des corsaires, il rama pour eux pendant plusieurs années plutôt que de dire son nom et de risquer d'être vendu à Boniface⁶.

Après la bulle du 15 août on devait croire que Boniface allait lancer la sentence qui avait mis tant de rois hors du trône et déclarer les sujets de Philippe déliés de leur serment envers lui. Réconcilié avec l'empereur Albert, il savait à qui donner la France. Il allait peut-être renouveler contre la maison de Capet la tragique histoire de la maison de Souabe. La bulle était prête, en effet, dès le 5 septembre. Il fallait la prévenir, émousser cette arme dans les mains du pape en lui signifiant l'appel au concile. Il fallait lui signifier cet appel à Anagni, dans sa ville natale, où il s'était réfugié au milieu de ses parents, de ses amis, au milieu d'un peuple qui venait de traîner dans la boue les lis et le drapeau de France⁷. Nogaret n'était pas homme de guerre, mais il avait de l'argent. Il se ménagea des intelligences dans Anagni, et, pour dix mille florins (nous avons la quittance⁸), il s'assura de Supino, capitaine de Ferentino, ville ennemie d'Anagni.

« Suppino s'engagea pour la vie ou la mort dudit Boniface⁹. » Colonna donc et Suppino, avec trois cents cavaliers et beaucoup de gens à pied, de leurs clients ou des soldats de France, introduisirent Nogaret dans Anagni aux cris de : « Meure le pape, vive le roi de France¹⁰ ! » La commune sonne la cloche, mais elle prend justement pour capitaine un ennemi de Boniface¹¹ qui donne la main aux assaillants, et se met à piller les palais des cardinaux ; ils se sauvèrent

lationi regis adhæremus supponentes nos... et universitatem nostram protectioni divinæ et prædicti concilii generalis ac futuri veri et legitimi summi pontificis. » Dupuy, Pr., p. 117-218.

1. Dupuy.

2. Id.

3. V. tous ces actes dans Dupuy.

4. « Et volumus quod hic Achitophelis te Petrus puniatur *temporaliter spiritualiter*, sed rogamus Deum quod reservet eum nobis puniendum, sicut justum est. » Dupuy.

5. « Philippus, Dei gratia... Guillelmo de Nogareto... plenam et liberam tenore præsentium committimus potestatem, ratum habituri et gratum, quidquid factum fuerit in præmissis, et ea *tangentibus, seu dependentibus ex eisdem...* » Dupuy, Pr., 175.

6. Pétrarque.

7. « Ut prodicionem fecerint eidem domino Guillelmo et sequacibus suis, ac trascinare fecissent per Anagniam vexillum ac insignia dicti domini regis, favore et adjutorio illius Bonifacii. » Dupuy, Pr., p. 175.

8. Dupuy.

9. « Guillelmus prædictus asseruit dictum dominum Raynaldum (de Supino), esse benevolum, sollicitum et fidelem... tam in vita ipsius Bonifacii quam in morte... et ipsum dominum Guillelmum receptasse tam in vita quam in morte *Bonifacii prædicti*. » Dup., Pr., p. 175.

10. « Muoia papa Bonifacio, e viva il Re di Francia. » Villani.

11. « Muoia papa Bonifacio, e viva il Re di Francia. » Villani.

12. « Pulsata communi campana, et tractatu habito, elegerunt sibi capitaneum quendam Arnulphum... Qui quidem... illis ignorantibus, domini papæ exstitit capitalis inimicus. » Walsingham.

par les latrines. Les gens d'Anagni, ne pouvant empêcher le pillage, se mettent à piller de compagnie. Le pape, près d'être forcé dans son palais, obtient un moment de trêve, et fait avertir la commune; la commune s'excuse. Alors cet homme si fier s'adressa à Colonna lui-même. Mais celui-ci voulait qu'il abdiquât et se rendit à discrétion. « Hélas! dit Boniface, voilà de dures paroles¹! » Cependant ses ennemis avaient brûlé une église qui défendait le palais. Le neveu du pape abandonna son oncle et traita pour lui-même. Ce dernier coup brisa le vieux pape. Cet homme de quatre-vingt-six ans se mit à pleurer². Cependant les portes craquent, les fenêtres se brisent, la foule pénètre. On menace, on outrage le vieillard. Il ne répond rien. On le somme d'abdiquer. « Voilà mon cou, voilà ma tête, » dit-il.

Selon Villani, il aurait dit à l'approche de ses ennemis : « Trahi comme Jésus, je mourrai, mais je mourrai pape. » Et il aurait pris le manteau de saint Pierre, mis la couronne de Constantin sur sa tête et pris dans sa main les clefs et la crosse.

On dit que Colonna frappa le vieillard à la joue de son gantelet de fer³. Nogaret lui adressa des paroles qui valaient un glaive : « O toi, chétif pape, confesse et regarde de monseigneur le roy de France la bonté, qui tant loing est de toy son royaume, te garde par moy et défend⁴. » Le pape répondit avec courage : « Tu es de famille hérétique, c'est de toi que j'attends le martyre⁵. »

1. « Heu me! durus est hic sermo! »

2. « Flevit amare. »

3. « Ruptis ostiis et fenestris palatii papæ, et pluribus locis igne supposito, per vim ad papam exercitus est ingressus; quem tunc permulti verbis contumeliosis sunt aggressi : minæ etiã ei a pluribus sunt illatæ. Sed papa nulli respondit. Enimvero cum ad rationem positus esset, an vellet renunciare papatui, constanter respondit non, ino citius vellet perdere caput suum, dicens in suo vulgari : « Ecco il collo, ecco il capo. » Walsingham, apud Dupuy Pr. — « Da che per tradimento come Jesu Christo voglio essere preso, convenni morire, almeno voglio morire come papa. » E di presente si fece parlare dell' amanto di san Pietro, e con la corona di Constantino in capo, e con le chiavi et croce in mano, e posesi a sedere suso la sedia papale. » Villani, VIII, 63. — « Et eust été feru deux fois d'un des chevaliers de la Colonne, n'eust été un chevalier de France qui le contesta... » Chron. de Saint-Denis. Dup., Pr., p. 191. Nicolas Gilles (1492) y ajoute : « Par deux fois cuida le pape estre tué par un chevalier de ceulx de la Coulonne, si ne fust qu'on le détournâ : toutefois il le frappa de la main armée d'un gantelet sur le visage jusques à grande effusion de sang. » Ap. Dup., Pr., p. 199.

4. Chron. de S. Denis.

Colonna aurait volontiers tué Boniface; l'homme de loi l'en empêcha⁶. Cette brusque mort l'eût trop compromis. Il ne fallait pas que le prisonnier mourût entre ses mains. Mais, d'autre part, il n'était guère possible de le mener jusqu'en France⁷. Boniface refusait de rien manger, craignant le poison. Ce refus dura trois jours, au bout desquels le peuple d'Anagni, s'apercevant du petit nombre des étrangers, s'ameuta, chassa les Français et délivra son pape.

On l'apporta sur la place, qui pleurait comme un enfant. Selon le récit passionné de Walsingham, « il remercia Dieu et le peuple de sa délivrance, et dit : Bonnes gens, vous avez vu comment mes ennemis ont enlevé tous mes biens et ceux de l'Église. Me voilà pauvre comme Job. Je vous dis en vérité que je n'ai rien à manger ni à boire. S'il est quelque bonne femme qui veuille me faire aumône de pain ou de vin, ou d'un peu d'eau au défaut de vin, je lui donnerai la bénédiction de Dieu et la mienne. Quiconque m'apportera la moindre chose pour subvenir à mes besoins, je l'absoudrai de tout péché... Tout le peuple se mit à crier. Vive le saint-père! Les femmes coururent en foule au palais pour y porter du pain, du vin ou de l'eau; ne trouvant point de vases, elles versaient dans un coffre... Chacun pouvait entrer, et parlait avec le pape comme avec tout autre pauvre⁸.

« Le pape donna au peuple l'absolution de tout péché, sauf le pillage des biens de l'Église et des cardinaux. Pour ce qui était à lui, il le leur laissa. On lui en rapporta cependant

5. Dupuy.

6. Lettres justificatives de Nogaret. — Dupuy.

7. Nogaret l'avait menacé de le faire conduire lié et garrotté à Lyon, où il serait jugé et déposé par le concile général. (Villani.)

8. « Tunc populus fecit papam deportari in magnam plateam, ubi papa lacrymando populo prædicavit, inter omnia gratias agens Deo et populo Anagninæ de vita sua. Tandem in fine sermonis dixit : Boni homines et mulieres, constat vobis qualiter inimici mei venerunt et abstulerunt omnia bona mea, et non tantum mea, sed et omnia bona Ecclesiæ, et me ita pauperem sicut Job fuerat dimiserunt. Propter quod dico vobis veraciter, quod nihil habeo ad comedendum vel bibendum, et jejunos remansi usque ad præsens. Et si sit aliqua bona mulier quæ me velit de sua juvare elemosyna, in pane vel vino : et si vinum non habuerit, de aqua permodica, dabo ei benedictionem Dei et meam... Tunc omnes hæc ex ore papæ clamabant : Vivas, Pater sancte. « Et nunc cerneris mulieres currere certatim ad palatium, ad offerendum sibi panem, vinum vel aquam... Et cum non invenirentur vasa ad capiendum allata, fundebant vinum et aquam in arca cameræ papæ, in magna quantitate. Et tunc potuit quisque ingredi et cum papa loqui, sicut cum alio paupere. » Walsingham, apud Dupuy, Pr., 196.

quelque chose. Il protesta ensuite devant tous qu'il voulait avoir paix avec les Colonna et tous ses ennemis. Puis il partit pour Rome avec une grande foule de gens armés. » Mais lorsqu'il arriva à Saint-Pierre et qu'il ne fut plus soutenu par le sentiment du péril, la peur et la faim dont il avait souffert, la perte de son argent, l'insolente victoire de ses ennemis, cette humiliation infinie d'une puissance infinie, tout cela lui revint à la fois ; sa tête octogénaire n'y tint pas : il perdit l'esprit.

Il s'était confié aux Orsini, comme ennemis des Colonna. Mais il fut ou crut être encore arrêté par eux. Soit qu'ils voulussent cacher au peuple le scandale d'un pape hérétique, soit qu'ils s'entendissent avec les Colonna pour le retenir prisonnier, Boniface, ayant voulu sortir pour se réfugier chez d'autres barons, les deux cardinaux Orsini lui barrèrent le passage et le firent rentrer. La folie devint rage, et dès lors il repoussa tout aliment. Il écumait et grinçait des dents. Enfin, un de ses amis, Jacobo de Pise, lui ayant dit : « Saint Père, recommandez-vous à Dieu, à la Vierge Marie, et recevez le corps du Christ, » Boniface lui donna un soufflet, et cria en mêlant les deux langues : *Allonta de Dio et de Sancta Maria, nolo, nolo*. Il chassa deux frères mineurs qui lui apportaient le viatique, et il expira au bout d'une heure sans communion ni confession. Ainsi se serait vérifié le mot que son prédécesseur Célestin avait dit de lui : « Tu as monté comme un renard ; tu régneras comme un lion ; tu mourras comme un chien ¹. »

On trouve d'autres détails, mais plus suspects encore, dans une pièce où respire une haine furieuse, et qui semble avoir été fabriquée par les Plasian et les Nogaret pour la faire courir dans le peuple immédiatement après l'événement : « La vie, état et condition du pape Maléface, racontés par des gens dignes de foi. »

« Le 9 novembre, le Pharaon, sachant que son heure approchait, confessa qu'il avait eu des démons familiers qui lui avaient fait faire tous ses crimes. Le jour et la nuit qui suivirent, on entendit tant de tonnerres, tant d'horribles tempêtes, on vit une telle multitude d'oiseaux noirs aux effroyables cris, que tout le peuple consterné criait : « Seigneur Jésus, ayez pitié, ayez pitié, ayez pitié

de nous ! » Tous affirmaient que c'étaient bien les démons d'enfer qui venaient chercher l'âme de ce Pharaon. Le 10, comme ses amis lui contaient ce qui s'était passé et l'avertissaient de songer à son âme... lui, enveloppé du démon, furieux et grinçant des dents, il se jeta sur le prêtre comme pour le dévorer. Le prêtre s'enfuit à toutes jambes jusqu'à l'église... Puis, sans mot dire, il se tourna de l'autre côté...

« Comme on le portait à sa chaise, on le vit jeter les yeux sur la pierre de son anneau et s'écrier : « O vous, malins esprits enfermés dans cette pierre, vous qui m'avez séduit... pourquoi m'abandonnez-vous maintenant ? » Et il jeta au loin son anneau. Son mal et sa rage croissant, endurci dans son iniquité, il confirma tous ses actes contre le roi de France et ses serviteurs, et les publia de nouveau... Ses amis, pour calmer ses douleurs, lui avaient amené le fils de Jacques de Pise, qu'il aimait auparavant à tenir dans ses bras, comme pour se glorifier dans le péché... mais, à la vue de l'enfant, il se jeta sur lui, et, si on ne l'eût enlevé, il lui aurait arraché le nez avec les dents. Finalement ledit Pharaon, ceint de tortures par la vengeance divine, mourut le 2 sans confession, sans marque de foi ; et ce jour, il y eut tant de tonnerres, de tempête, de dragons dans l'air vomissant la flamme, tant d'éclairs et de prodiges que le peuple romain croyait que la ville entière allait descendre dans l'abîme ². »

Dante, malgré sa violente invective contre les bourreaux du pontife, lui marque sa place en enfer. Au chant XIX de l'*Inferno*, Nicolas III, plongé la tête en bas dans les flammes, entend parler et s'écrie : « Est-ce donc déjà toi debout là-haut ? est-ce donc déjà toi, Boniface ? L'arrêt m'a donc menti de plusieurs années. Es-tu donc sitôt rassasié de ce pourquoi tu n'as pas craint de ravir par mal engin la belle Épouse, pour en faire ravage et ruine ? »

Le successeur de Boniface, Benoît XI, homme de bas lieu, mais d'un grand mérite, que les Orsini avaient fait pape, ne se sentait pas bien fort à son avènement. Il reçut de bonne grâce les félicitations du roi de France, apportées par Plasian, par l'accusateur même du dernier pape. Philippe sentait que son ennemi n'était pas tellement

sur un cheval sans frein, la face tournée vers la queue et le firent courir presque jusqu'au dernier souffle ; puis ils l'auraient fait mourir de faim sans le peuple d'Anagni.

1. Dupuy.

2. Dupuy, Preuves. — Walsingham, qui écrit sous une influence contraire, exagère plutôt le crime des ennemis de Boniface. Selon lui, Colonna, Supino et le sénéchal du roi de France, ayant saisi le pape, le mirent

mort qu'il ne pût frapper quelque nouveau coup. Il poussait la guerre à outrance; il envoya au pape un mémoire contre Boniface, qui pouvait passer pour une amère satire de la cour de Rome¹. Il écrivit lui-même par ses gens de loi une *Supplication du pueuble de France au Roy contre Boniface*. Cet acte important, rédigé en langue vulgaire, était plutôt un appel du roi au peuple qu'une supplique du peuple au roi.

Benoît, au contraire, avait paru vouloir d'abord étouffer cette grande affaire, en pardonnant à tous ceux qui y avaient trempé; il n'exceptait que Nogaret. Mais leur pardonner, c'était les déclarer coupables. Il atteignit de cette clémence offensante le roi, les Colonna, les prélats qui ne s'étaient pas rendus à la sommation de Boniface.

Philippe, alors accablé par la guerre de Flandre, avait beaucoup à craindre. La meilleure partie des cardinaux refusait d'adhérer à son appel au concile. Le pape devenait menaçant. Le roi en était à désirer l'absolution, qu'il avait d'abord dédaignée. La

demanda-t-il sérieusement? On serait tenté d'en douter quand on voit que la demande fut portée au pape par Plasian et Nogaret. Celui-ci s'était probablement donné cette mission pour rompre un arrangement qui ne pouvait se faire qu'à ses dépens. Le choix seul d'un tel ambassadeur était sinistre. Le pape éclata, et lança une furieuse bulle d'excommunication: « *Flagitiosum scelus et scelestum flagitium, quod quidam sceleratissimi viri, summum audentes nefas in personam bonæ memoriæ Bonifacii P. VIII²...* »

Le roi semblait compris dans cette bulle. Elle fut rendue le 7 juin (1304). Le 4 juillet Benoît était mort. On dit qu'une jeune femme voilée, qui se donnait pour converse de sainte Pétronille à Pérouse, vint lui présenter à table une corbeille de *figues-fleurs*³. Il en mangea sans défiance, se trouva mal et mourut en quelques jours. Les cardinaux, craignant de découvrir trop aisément le coupable, ne firent aucune poursuite.

Cette mort vint à point pour Philippe. La guerre de Flandre l'avait mis à bout. Il

1. « La forme de cet acte est bizarre; à chaque titre d'accusation il y a un éloge pour la cour de Rome. Ainsi : « Les saints Pères avaient coutume de ne point « thésauriser; ils distribuaient aux pauvres les biens « des églises. Boniface, tout au contraire, etc. » C'est la forme invariable de chaque article. On pouvait douter si c'était bien sérieusement que le roi attribuait ainsi à un seul pape tous les abus de la papauté. Dupuy, Preuves, p. 209-210.

« A vous, très noble prince, nostre Sire, par la grâce de Dieu Roy de France, supplie et requière le pueuble de vostre royaume, pour ce que il appartient que ce soit fait, que vous gardiez la souveraine franchise de vostre royaume, qui est telle que vous ne reconnissiez de vostre temporel souverain en terre fors que Dieu, et que vous faciez déclarer que le pape Boniface erra manifestement et fit péché mortel, notoirement en vous mandant par lettres bullées que il estoit vostre souverain de vostre temporel... Item... que l'on doit tenir Jedit Pape pour herège... L'on peut prouver par vive force sans ce que nul n'y puisse par raison répondre que le pape n'eut oncques seigneurie de vostre temporel... Quand Dieu le Père eut créé le ciel et les quatre éléments, eut formé Adam et Eve, il dit à eux et à leur succession : *Quod calcaverit pes tuus, tum erit...* C'est-à-dire qu'il vouloit que chascun homme fust seigneur de ce qu'il occuperoit de terre. Ainsi départirent les fils d'Adam la terre et en furent seigneurs trois mil ans et plus, avant le temps Melchisedech qui fut le premier Prêtre qui fut Roy, si comme dit l'histoire : mais il ne fut pas Roy de tout le monde : et obéissant la gent à li comme à Roy temporel et non pas à Prestre si fut autant Roy que Prestre. Emprès sa mort fut grands temps, 600 ans ou plus, avant que nul autre fust Prestre. Et Dieu le Père qui donna la Loy à Moïse, l'establit Prince de son peuple d'Israël et li commanda que il fist Aaron son frère souverain Prestre et son fils après li. Et Moïse bailla et commist quand il deust mourir, du commandement de Dieu, la

seigneurie du temporel non pas au souverain Prestre son frère, mais à Josué sans débat que Aaron et son fils après li y missent : mais gardoient le tabernacle... et se aidoint au temporel défendre... Cetuy Dieu qui toutes choses présentes et avenir scavoit, commanda à Josué leur Prince qu'il partist la terre entre ces onze lignies; des Prestres eussent en lieu de leur partie les dîmes et les premisses de tout, et en vesquissent sans terre, si que eux peussent plus profitablement Dieu servir et prier pour ce pueuble. Et puis quand ce peuple d'Israël demanda Roy à nostre Seigneur, ou fit demander par le prophète Samuel, il ne leur eslit pas ce souverain Prestre, mais Saül qui surmontoit de grandeur tout le pueuble de tout le col et de la teste... (*allusion à Philippe le Bel?*) Si que il not nul Roy en Hierusalem sus le pueuble de Dieu qui fust Prestre, mais avoient Roys et souverains Prestres en diverses personnes et avoit l'un assez à faire de gouverner le temporel et le autre l'espirituel du petit peuple et si obéissoient tous les Prestres, du temporel as Roys. Emprès Notre-Seigneur Jésus-Christ fut souverain Prestre, et ne trouve l'en point écrit qu'il eust oncques nulle possession de temporel... Après ce, saint Père (*Pierre*)... Ce fust grande abomination à ouïr que c'est Boniface, pour ce que Dieu dit à saint Père : « Ce que tu lieras en terre sera lié au ciel, » cette parole d'espiritualité entendit mallement comme bougre, quant au temporel, il estoit greigneur besoin qu'il sceust arabe, caldei, grioux, ebrieux et tous autres langages desquels il est moult de chrétiens qui ne croient pas, comme l'église de Rome... Vous noble Roy... herège defendeur de la foy, destruiteur de bougres povès et devès et estes tenus requerre et procurer que ledit Boniface soit tenu et jugez pour herège et punis en la manière que l'on le pourra et devra et doit faire emprès sa mort. » Dupuy, Différ., p. 214-218.

2. Dupuy.

3. C'est-à-dire de la première récolte.

n'avait pu, en 1303, empêcher les Flamands d'entrer en France, de brûler Téroüane et d'assiéger Tournai¹. Il n'avait sauvé cette ville qu'en demandant une trêve, en mettant en liberté le vieux Guy, qui devait rentrer en prison, si la paix en se faisait pas. Le vieillard remercia ses braves Flamands, bénit ses fils, et revint mourir à quatre-vingts ans dans sa prison de Compiègne.

En 1304, au moment même où le pape mourait si à propos, Philippe fit un effort désespéré pour finir la guerre. Il avait extorqué quelque argent en vendant des privilèges, surtout en Languedoc, favorisant ainsi les communes du midi pour écraser celles du nord. Il loua des Génois, et, avec leurs galères, il gagna une bataille navale devant Ziriksée (août). Les Flamands n'en étaient pas plus abattus. Ils se croyaient soixante mille. C'était la Flandre au complet pour la première fois ; toutes les milices des villes étaient réunies, celles de Gand et de Bruges, celles d'Ypres, de Lille et de Courtrai. A leur tête étaient trois fils du vieux comte, son cousin Guillaume de Juliers et plusieurs barons des Pays-Bas et d'Allemagne. Philippe, ayant forcé le passage de la Lys, les trouva à Mons-en-Puelle, dans une formidable enceinte de voitures et de chariots. Il envoya contre eux, non plus sa gendarmerie, comme à Courtrai, mais des piétons Gascons, qui, toute la journée, sous un soleil ardent, les tinrent en alerte, sans manger ni boire ; les vivres étaient sur les chariots. Ce jeûne les outra, ils perdirent patience, et, le soir, par leurs trois portes, se lancèrent tous ensemble sur les Français, Ceux-ci ne songeaient plus à eux ; le roi était désarmé et allait se mettre à table. D'abord, ce choc de sangliers renversa tout. Mais, quand les Flamands entrèrent dans les tentes, et

qu'ils virent tant de choses bonnes à prendre, il n'y eut pas moyen de les retenir ensemble, chacun voulut faire sa main. Cependant les Français se rallièrent ; la cavalerie écrasa les pillards ; ils laissèrent six mille hommes sur la place.

Le roi alla mettre le siège devant Lille, ne doutant pas de la soumission des Flamands. Il fut bien étonné quand il les vit revenir soixante mille, comme s'ils n'avaient pas perdu un seul homme. Il pleut des Flamands, disait-il. Les grands de France, qui ne se souciaient pas de se battre avec ces désespérés, conseillèrent au roi de traiter avec eux. Il fallut leur rendre leur comte, fils du vieux Guy, et promettre au petit-fils le comté de Rethel, héritage de sa femme ; Philippe gardait la Flandre française et devait recevoir deux cent mille livres.

Rien n'était fini. Il n'était pas spécifié s'il gardait cette province comme gage ou comme acquisition ; quant à l'argent, il ne le tenait pas. D'autre part, l'affaire du pape était gâtée plus qu'arrangée. C'était un triste bonheur que la mort subite de Benoît XI².

Une disette, un imprudent maximum, une perquisition des blés, tout cela animait le peuple. On commençait à parler. Un clerc de l'Université parla haut et fut pendu. Une pauvre béguine de Metz, qui avait fondé un ordre de religieuses, eut révélation des châtements que le ciel réservait aux mauvais rois. Charles de Valois la fit prendre et, pour lui faire dire que ces prophéties étaient soufflées par le diable, il lui fit brûler les pieds. Mais chacun crut à la prédiction quand on vit, l'année suivante, une comète apparaître avec un éclat horrible³.

Philippe le Bel était revenu vainqueur et ruiné. Il se rendit solennellement à Notre-

1. Cette terrible année 1303 est caractérisée par le silence des registres du Parlement. On y lit en 1304 : « Anno precedente propter guerram Flandriæ non fuit parlamentum. » *Olm, III, folio CVII. Archives du royaume, Section judiciaire.*

2. Baillet établit un rapprochement entre les démêlés de Philippe le Bel et ceux de Louis XIV avec le saint-siège ; « L'un et l'autre différend s'est passé sous trois papes, dont le premier ayant vu naître le différend, est mort au fort de la querelle (Boniface VIII, Innocent XI). Le second (Benoît, successeur de Boniface, et Alexandre VIII, successeur d'Innocent), ayant été prévenu de soumissions par la France, s'est raccommodé en usant néanmoins de dissimulation pour sauver les prétentions de la cour de Rome. Le troisième (Clément V, et Innocent XII) a terminé toute affaire. De la part de la France, il n'y a eu dans chaque démêlé qu'un roi (Philippe le Bel, Louis XIV). Un évêque de Pamiers semble avoir donné occasion à la querelle dans l'un comme dans l'autre différend. Le droit de

régale est entré dans tous les deux. Il y a eu, dans l'un et dans l'autre, appel au futur Concile... L'attachement des membres de l'Église gallicane pour leur roi y a été presque égal. Le clergé, les universités, les moines et les mendiants se sont jetés partout dans les intérêts du roi et ont adhéré à l'appel. Il y a eu excommunication d'ambassadeurs et menaces pour leurs maîtres. Les juifs, chassés du royaume par Philippe le Bel, et les Templiers détruits, semblent fournir aussi quelque rapport avec l'extirpation des huguenots et la destruction des religieuses de l'Enfance. » (Baillet, *Hist. des démêlés*, etc.)

3. C'est la comète de Halley, qui reparait à des intervalles de 75 à 76 ans. On présume qu'elle parut la première fois à la naissance de Mithridate, 130 ans avant l'ère chrétienne. Justin (lib. xxxvii) dit que, pendant 80 jours, elle éclipsait presque le soleil. Elle reparut en 339 et en 550, époque de la prise de Rome par Totila. En 1305, elle avait un éclat extraordinaire. En 1456, elle traînait une queue qui embrassait les deux

Dame, parmi le peuple affamé et les malédictions à voix basse. Il entra à cheval dans l'église et, pour remercier Dieu d'avoir échappé quand les Flamands l'avaient surpris, il y voua dévotement son effigie équestre armée de toutes pièces. On la voyait encore à Notre-Dame, peu de temps avant la

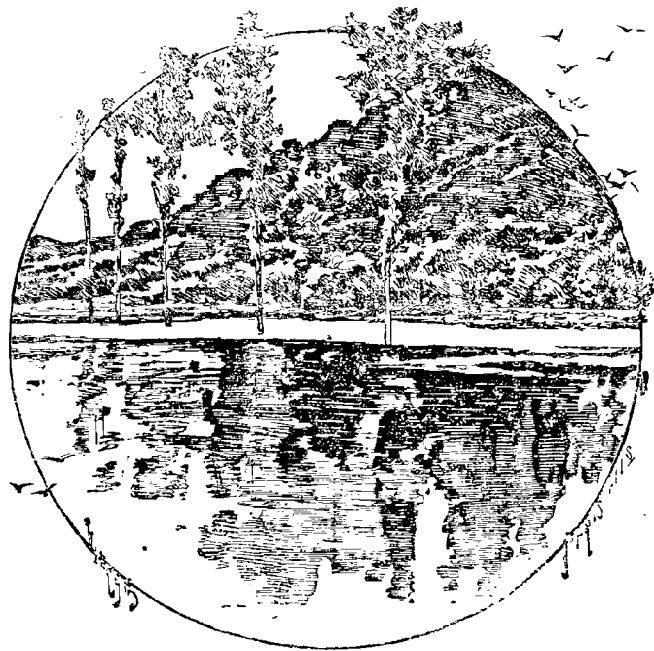
tiers de l'intervalle compris entre l'horizon et le zénith; en 1682, la queue avait encore 30 degrés; en 1750, elle semblait ne devoir attirer l'attention que des astronomes. Ces faits sembleraient établir que les comètes vont s'affaiblissant. Celle de Halley a reparu en octo-

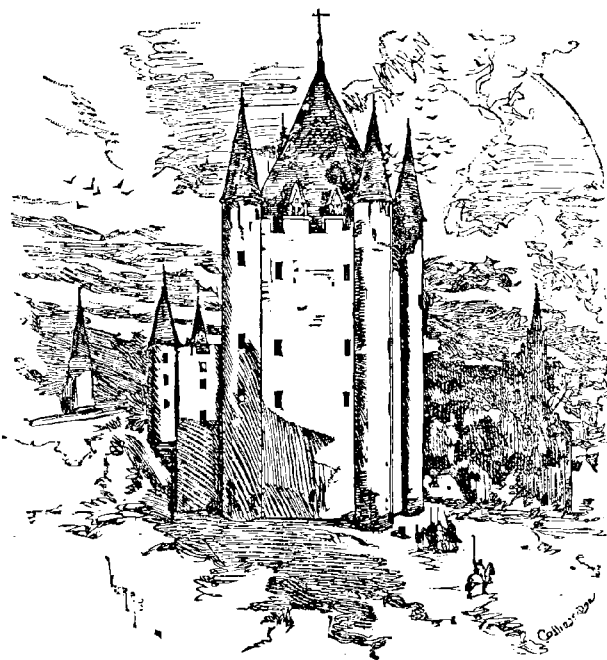
Révolution, à côté du colossal saint Christophe.

Nogaret ne s'oublia pas; il triompha aussi à sa manière. Nous avons quittance de lui, prouvant que ses appointements furent portés de cinq cents à huit cents livres¹.

bre 1835. — Annuaire du Bureau des longitudes pour 1835. Voyez aussi une notice sur cette comète, par M. de Pontécoulant.

1. D. Vaissette.





PRÉFACE DE 1837

L'ère nationale de la France est le *xiv^e* siècle. Les États Généraux, le Parlement, toutes nos grandes institutions commencent ou se régularisent. La bourgeoisie apparaît dans la révolution de Marcel, le paysan dans la Jacquerie, la France elle-même dans la guerre des Anglais.

Cette locution : *Un bon Français*, date du quatorzième siècle.

Jusqu'ici la France était moins France que chrétienté. Dominée, ainsi que tous les autres États, par la féodalité et par l'Église, elle restait obscure et comme perdue dans ces grandes ombres... Le jour venant peu à peu, elle commence à s'entrevoir elle-même.

Sortie à peine de cette nuit poétique du moyen âge, elle est déjà ce que vous la voyez : peuple, prose, esprit critique, anti-symbolique.

Aux prêtres, aux chevaliers, succèdent les légistes ; après la foi, la loi.

Le petit-fils de saint Louis met la main sur le pape et détruit le Temple. La cheva-

lerie, cette autre religion, meurt à Courtrai, à Crécy, à Poitiers.

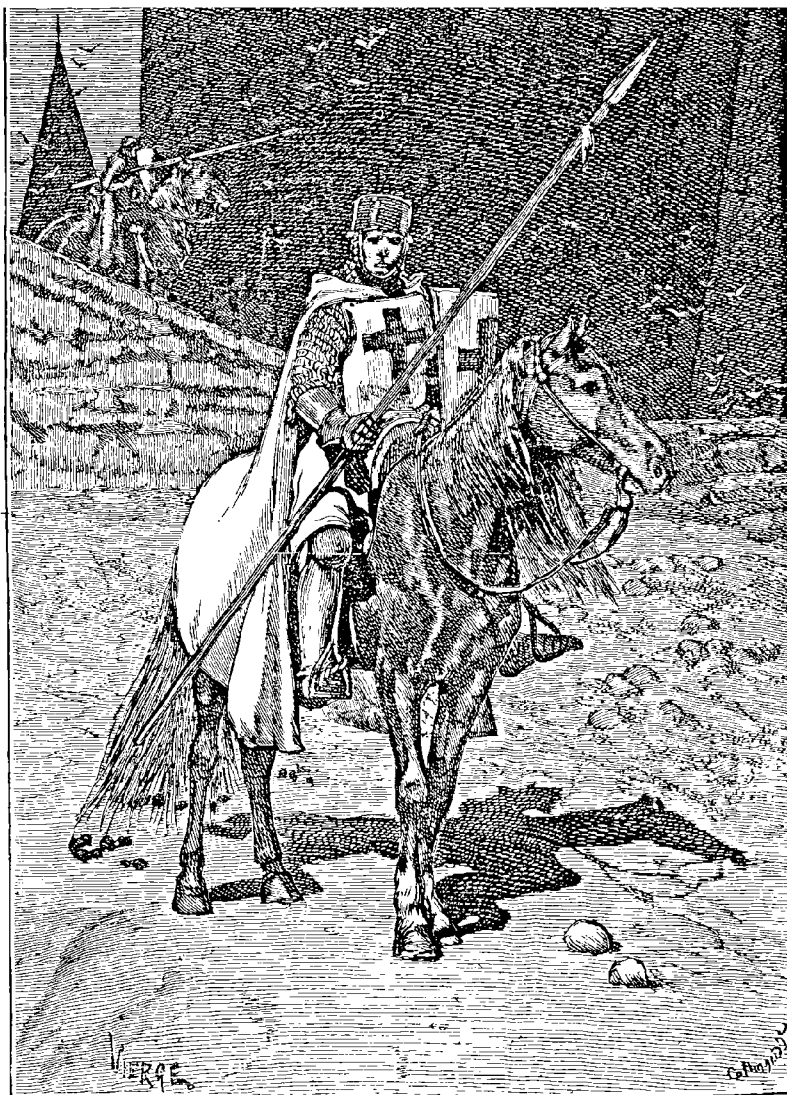
A l'épopée succède la chronique. Une littérature se forme, déjà moderne et prosaïque, mais vraiment française : point de symboles, peu d'images ; ce n'est que grâce et mouvement.

Notre vieux droit avait quelques symboles, quelques formules poétiques. Cette poésie ne comparait pas impunément au tribunal des légistes. Le Parlement, ce grand pro-sateur, la traduit, l'interprète et la tue.

Au reste, le droit français avait été de tout temps moins asservi au symbolisme que celui d'aucun autre peuple. Cette vérité, pour être négative dans la forme, n'en est pas moins féconde. Nous n'avons point regret au long chemin par lequel nous y sommes arrivés. Pour apprécier le génie austère et la maturité précoce de notre droit, il nous a fallu mettre en face le droit poétique des nations diverses, opposer la France et le monde.

Cette fois donc, la *symbolique* du droit¹. — Nous en chercherons le mouvement, la *dialectique*, lorsque notre drame national sera mieux noué.

1. Ce volume fut publié, dans sa première édition, en même temps que nos *Origines du droit français*, trouvées dans les symboles et formules.



« Cheveux tondus, poil hérissé souillé de poussière. » (Page 447.)

LIVRE V

CHAPITRE III

L'or. — Le fisc. — Les Templiers.

« L'or, dit Christophe Colomb, est une chose excellente. Avec de l'or, on forme des trésors. Avec de l'or, on fait tout ce qu'on désire en ce monde. On fait même arriver les âmes en paradis¹. »

L'époque où nous sommes parvenus doit être considérée comme l'avènement de l'or.

1. Lettre de Christophe Colomb à Ferdinand et Isabelle, après son quatrième voyage. (Navarrette.)

2. Philippe le Bel emploie pendant tout son règne,

C'est le Dieu du monde nouveau où nous entrons. — Philippe le Bel, à peine monté sur le trône, exclut les prêtres de ses conseils, pour y faire entrer les banquiers².

Gardons-nous de dire du mal de l'or. Comparé à la propriété féodale, à la terre, l'or est une forme supérieure de la richesse.

comme ministres, les deux banquiers florentins Biccio et Musciato, fils de Guido Franzesi.

Petite chose, mobile, échangeable, divisible, facile à manier, facile à cacher, c'est la richesse subtilisée déjà; j'allais dire spiritualisée. Tant que la richesse fut immobile, l'homme, rattaché par elle à la terre et comme enraciné, n'avait guère plus de locomotion que la glèbe sur laquelle il rampait. Le propriétaire était une dépendance du sol; la terre emportait l'homme. Aujourd'hui, c'est tout le contraire: il enlève la terre, concentrée et résumée par l'or. Le docile métal sert toute transaction; il suit, facile et fluide, toute circulation commerciale, administrative. Le gouvernement, obligé d'agir au loin, rapidement, de mille manières, a pour principal moyen d'action les métaux précieux. La création soudaine d'un gouvernement, au commencement du xiv^e siècle, crée un besoin subit, infini, de l'argent et de l'or.

Sous Philippe le Bel, le fisc, ce monstre, ce géant, naît altéré, affamé, endenté. Il crie en naissant, comme le Gargantua de Rabelais: A manger, à boire! L'enfant terrible, dont on ne peut souler la faim atroce, mangera au besoin de la chair et boira du sang. C'est le cyclope, l'ogre, la gargouille dévorante de la Seine. La tête du monstre s'appelle Grand Conseil, ses longues griffes sont au Parlement, l'organe digestif est la Chambre des comptes. Le seul aliment qui puisse l'apaiser, c'est celui que le peuple ne peut lui trouver. Fisc et peuple n'ont qu'un cri: c'est l'or.

Voyez, dans Aristophane, comment l'aveugle et inerte Plutus est tiraillé par ses adorateurs. Ils lui prouvent sans peine qu'il est le dieu des dieux. Et tous les dieux lui cèdent. Jupiter avoue qu'il meurt de faim sans lui¹, Mercure quitte son métier de dieu, se met au service de Plutus, tourne la broche et lave la vaisselle.

Cette intronisation de l'or à la place de Dieu se renouvelle au xiv^e siècle. La diffi-

1. Chacune des grandes révolutions du monde est aussi l'époque des grandes apparitions de l'or. Les Phocéens le font sortir de Delphes; Alexandre, de Persépolis; Rome le tire des mains du dernier successeur d'Alexandre; Cortès l'enlève de l'Amérique. Chacun de ces moments est marqué par un changement subit, non seulement dans les prix des denrées, mais aussi dans les idées et dans les mœurs.

2. Le dernier but de l'alchimie n'était pas tant de trouver l'or que d'obtenir l'or pur, l'or potable, le breuvage d'immortalité. On racontait la merveilleuse histoire d'un bouvier de Sicile du temps du roi Guillaume, qui, ayant trouvé dans la terre un flacon d'or, but la liqueur qu'il renfermait et revint à la jeunesse. (Roger Bacon, Opus majus.)

3. Quelques-uns se vantèrent de n'avoir point soufflé

culté est de tirer cet or paresseux des réduits obscurs où il dort. Ce serait une curieuse histoire que celle du *thesaurus* depuis le temps où il se tenait tapi sous le dragon de Colchos, des Hespérides ou des Niebelungen, depuis son sommeil au temple de Delphes, au palais de Persépolis. Alexandre, Carthage, Rome l'éveillent et le secouent². Au moyen âge, il est déjà rendormi dans les églises, où, pour mieux reposer, il prend forme sacrée, croix, chapes, reliquaires. Qui sera assez hardi pour le tirer de là, assez clairvoyant pour l'apercevoir dans la terre où il aime à s'enfouir? Quel magicien évoquera, profanera cette chose sacrée qui vaut toutes choses, cette toute-puissance aveugle que donne la nature?

Le moyen âge ne pouvait atteindre sitôt cette grande idée moderne: *l'homme sait créer la richesse*; il change une vile matière en objet précieux, lui donnant la richesse qu'il a en lui, celle de la forme, de l'art, celle d'une volonté intelligente. Il chercha d'abord la richesse moins dans la forme que dans la matière. Il s'acharna sur cette matière, tourmenta la nature d'un amour furieux, lui demanda ce qu'on demande à ce qu'on aime, la vie même, l'immortalité³. Mais, malgré les merveilleuses fortunes des Lulle, des Flammel, l'or tant de fois trouvé n'apparaissait que pour fuir, laissant le souffleur hors d'haleine; il fuyait, fondait impitoyablement, et avec lui la substance de l'homme, son âme, sa vie, mise au fond du creuset⁴.

Alors l'infortuné, cessant d'espérer dans le pouvoir humain, se reniait lui-même, abdiquait tout bien, âme et Dieu. Il appelait le mal, le Diable. Roi des abîmes souterrains, le Diable était sans doute le monarque de l'or. Voyez à Notre-Dame de Paris, et sur tant d'autres églises, la triste représentation du pauvre homme qui donne son âme pour de l'or, qui s'inféode au Diable, s'agenouille devant la Bête, et baise la griffe velue...

pour rien. Raymond Lulle, dans leurs traditions, passe en Angleterre, et pour encourager le roi à la croisade lui fabrique dans la Tour de Londres pour six millions d'or. On en fit des nobles à la rose, qu'on appelle encore aujourd'hui nobles de Raymond.

Il est dit dans l'Ultimum Testamentum, mis sous son nom, qu'en une fois il convertit en or cinquante milliers pesant de mercure, de plomb et d'étain. — Le pape Jean XXII, à qui Pagi attribue un traité sur l'Art transmutatoire, y disait qu'il avait transmuté à Avignon deux cents lingots pesant chacun un quintal, c'est-à-dire vingt mille livres d'or. Était-ce une manière de rendre compte des énormes richesses entassées dans ses caves? Au reste, ils étaient forcés de convenir entre eux que cet or qu'ils obtenaient par quintaux n'avait de l'or que la couleur.

Le Diable, persécuté avec les Manichéens et les Albigeois, chassé, comme eux, des villes, vivait alors au désert. Il cabalait sur la prairie avec les sorcières de Macbeth. La sorcellerie, débris des vieilles religions vaincues, avait pourtant cela : d'être un appel, non pas seulement à la nature, comme l'alchimie, mais déjà à la volonté mauvaise, au Diable, il est vrai. C'était un mauvais industrialisme qui, ne pouvant tirer de la volonté les trésors que contient son alliance avec la nature, essayait de gagner, par la violence et le crime, ce que le travail, la patience, l'intelligence, peuvent seuls donner.

Au moyen âge, celui qui sait où est l'or, le véritable alchimiste, le vrai sorcier, c'est le juif, ou le demi-juif, le Lombard¹. Le juif, l'homme immonde, l'homme qui ne peut toucher ni denrée ni femme qu'on ne la brûle, l'homme d'outrage, sur lequel tout le monde crache², c'est à lui qu'il faut s'adresser.

Prolifique nation, qui, par-dessus toutes les autres, eut la force multipliante, la force qui engendre, qui féconde à volonté les brebis de Jacob ou les sequins de Shylock. Pendant tout le moyen âge, persécutés, chassés, rappelés, ils ont fait l'indispensable intermédiaire entre le fisc et la victime du fisc, entre l'argent et le patient, pompant l'or d'en bas et le rendant au roi par en haut avec laide grimace³... Mais il leur en restait toujours quelque chose... Patients, indestructibles, ils ont vaincu par la durée⁴. Ils ont résolu le problème de volatiliser la richesse; affranchis par la lettre de change, ils sont maintenant

libres, ils sont maîtres; de soufflets en soufflets les voilà au trône du monde⁵.

Pour que le pauvre homme s'adresse au juif, pour qu'il approche de cette sombre petite maison, si mal famée, pour qu'il parle à cet homme qui, dit-on, crucifie les petits enfants, il ne faut pas moins que l'horrible pression du fisc. Entre le fisc qui veut sa moelle et son sang et le Diable qui veut son âme, il prendra le juif pour milieu.

Quand donc il avait épuisé sa dernière ressource, quand son lit était vendu, quand sa femme et ses enfants, couchés à terre, tremblaient de fièvre ou criaient du pain, alors, tête basse et plus courbé que s'il eût porté sa charge de bois, il se dirigeait lentement vers l'odieuse maison, et il y restait longtemps à la porte avant de frapper. Le juif ayant ouvert avec précaution la petite grille, un dialogue s'engageait, étrange et difficile. Que disait le chrétien? « Au nom de Dieu! — Le juif l'a tué, ton Dieu! — Par pitié! — Quel chrétien a jamais eu pitié du juif? Ce ne sont pas des mots qu'il faut. Il faut un gage. — Que peut donner celui qui n'a rien? » Le juif lui dira doucement: « Mon ami, conformément aux ordonnances du roi notre sire, je ne prête ni sur habit sanglant, ni sur fer de charrue... Non, pour gage, je ne veux que vous-même. Je ne suis pas des vôtres, mon droit n'est pas le droit chrétien. C'est un droit plus antique (*in partes secanto*). Votre chair répondra. Sang pour or, comme vie pour vie. Une livre de votre chair, que je vais nourrir de mon argent, une livre seulement de votre belle chair⁶. »

1. Dans l'usure, les juifs, dit-on, ne faisaient qu'imiter les Lombards, leurs prédécesseurs. (Muratori.)

2. A Toulouse, on les souffletait trois fois par an, pour les punir d'avoir autrefois livré la ville aux Sarrasins; sous Charles le Chauve, ils réclamèrent inutilement. — A Béziers, on les chassait à coups de pierres pendant toute la semaine sainte. Ils s'en rachetèrent en 1160. — Ils commencèrent sous le règne de Philippe-Auguste à porter la rouelle jaune, et le concile de Latran en fit une loi à tous les juifs de la chrétienté (canon 68).

3. Souvent ils furent l'objet de traités entre les seigneurs. Dans l'ordonnance de 1230, il est dit: « Que personne dans notre royaume ne retienne le juif d'un autre seigneur; partout où quelqu'un retrouvera son juif, il pourra le reprendre comme son esclave (tanquam proprium servum), quelque long séjour qu'il ait fait sur les terres d'un autre seigneur. » On voit en effet dans les Établissements que les meubles des juifs appartenaient aux barons. Peu à peu le juif passa au roi, comme la monnaie et les autres droits fiscaux.

4. Patiens, quia æternus. — C'est l'usage que les juifs se tiennent sur le passage de chaque nouveau pape et lui présentent leur loi. Est-ce un hommage ou un reproche de la vieille loi à la nouvelle, de la mère à la fille?... — « Le jour de son couronnement

le pape Jean XXIII chevaucha avec sa mitre papale de rue en rue dans la ville de Boulogne-la-Grasse, faisant le signe de la croix jusques en la rue où demeuraient les juifs, lesquels offrirent par écrit leur loi, laquelle de sa propre main il prit et reçut, et puis la regarda, et tantôt la jeta derrière lui, en disant: « Votre loi est bonne, mais d'icelle la nôtre est meilleure. » Et lui parti de là, les juifs le suivaient le cuidant attendre, et fut toute la couverture de son cheval déchirée; et le pape jetoit, par toutes les rues où il passoit, monnoie, c'est à savoir deniers qu'on appelle quatrains et mailles de Florence; et y avoit devant lui et derrière lui deux cents hommes d'armes, et avoit chacun en sa main une masse de cuir dont il frappoit les juifs, tellement que c'étoit grand'joie à voir. » Monstrelet.

5. Je lisais le... octobre 1834, dans un journal anglais: « Aujourd'hui, peu d'affaires à la Bourse; c'est jour férié pour les juifs. » — Mais ils n'ont pas seulement la supériorité de richesses. On serait tenté de leur en accorder une autre lorsqu'on voit que la plupart des hommes qui font aujourd'hui le plus d'honneur à l'Allemagne sont des juifs (1837). — J'ai parlé dans les notes de la Renaissance de tant de juifs illustres, nos contemporains (1860).

6. Shakespeare, *The Merchant of Venice*, acte I, sc. III: « Let the forfeit be nominated for an equal

L'or que prête le meurtrier du Fils de l'Homme ne peut être qu'un or meurtrier, antidivin, ou, comme on disait dans ce temps-là, *Anti-Christ*. Voilà, l'or *Anti-Christ*, comme Aristophane nous montrait tout à l'heure dans Plutus l'*Anti-Jupiter*.

Cet Anti-Christ, cet antidieu doit dépouiller Dieu, c'est-à-dire l'Église; l'église séculière, les prêtres, le pape; l'église régulière, les moines, les Templiers.

La mort scandaleusement prompte de Benoît XI fit tomber l'Église dans la main de Philippe le Bel; elle le mit à même de faire un pape, de tirer la papauté de Rome, de l'amener en France, pour, en cette géole, la faire travailler à son profit, lui dicter des bulles lucratives, exploiter l'infailibilité, constituer le Saint-Esprit comme scribe et percepteur pour la maison de France.

Après la mort de Benoît, les cardinaux s'étaient enfermés en conclave à Pérouse. Mais les deux partis, le français et l'antifrançais, se balançaient si bien qu'il n'y avait pas moyen d'en finir. Les gens de la ville, dans leur impatience, dans leur *furie* italienne de voir un pape fait à Pérouse, n'y trouvèrent autre remède que d'affamer les cardinaux. Ceux-ci convinrent qu'un des deux partis désignerait trois candidats et que l'autre parti choisirait. Ce fut au parti français à choisir, et il désigna un Gascon, Bertrand de Gott, archevêque de Bordeaux. Bertrand s'était montré jusque-là ennemi du roi; mais on savait qu'il était avant tout ami de son intérêt, et l'on espérait bien le convertir.

Philippe, instruit par ses cardinaux et muni de leurs lettres, donne rendez-vous au futur élu près de Saint-Jean-d'Angély, dans une forêt. Bertrand y court plein d'espérance. Villani parle de cette entrevue secrète comme s'il y était. Il faut lire ce récit d'une maligne naïveté :

« Ils entendirent ensemble la messe et se jurèrent le secret. Alors le roi commença à

pound of your fair flesh, to be cut and taken in what part of your body pleaseth me. »

Sir Thomas Mungo acquit à Calcutta, il y a trente ans, un ms. où se trouve l'histoire originale de la livre de chair, etc. Seulement, au lieu d'un chrétien, c'est un musulman que le juif veut dépecer. V. *Asiatic Journal*. — Orig. du droit, l. IV, c. XII : L'atrocité de la loi des Douze Tables, déjà repoussée par les Romains eux-mêmes, ne pouvait, à plus forte raison, prévaloir chez les nations chrétiennes. Voyez cependant le droit norvégien. Grimm, 617.

Dans les traditions populaires, le juif stipule une livre de chair à couper sur le corps de son débiteur, mais le juge le prévient que, *s'il coupe plus ou moins,*

parlementer en belles paroles, pour le réconcilier avec Charles de Valois. Ensuite il lui dit : « Vois, archevêque, j'ai en mon pouvoir de te faire pape, si je veux; c'est pour cela que je suis venu vers toi; car, si tu me promets de me faire six grâces que je te demanderai, je t'assurerai cette dignité, et voici qui te prouvera que j'en ai le pouvoir. » Alors il lui montra les lettres et délégations de l'un et de l'autre collège. Le Gascon, plein et convoitise, voyant ainsi tout à coup qu'il dépendait entièrement du roi de le faire pape, de jeta, comme éperdu de joie, aux pieds de Philippe, et dit : « Monseigneur, c'est à présent que je vois que tu m'aimes plus squ'homme qui vive, et que tu veux me rendre le bien pour le mal. Tu dois commander, moi obéir, et toujours j'y serai disposé. » Le roi le releva, le baisa à la bouche, et lui dit : « Les six grâces spéciales que je te demande sont les suivantes : La première, que tu me réconcilies parfaitement avec l'Église et me fasses pardonner le méfait que j'ai commis en arrêtant le pape Boniface; la seconde, que tu rendes la communion à moi et à tous les miens; la troisième, que tu m'accordes les décimes du clergé dans mon royaume pour cinq ans, afin d'aider aux dépenses faites en la guerre de Flandre; la quatrième, que tu détruises et annules la mémoire du pape Boniface; la cinquième, que tu rendes la dignité de cardinal à messer Jacobo et messer Piero de la Colonne, que tu les remettes en leur état, et qu'avec eux tu fasses cardinaux certains miens amis. Pour la sixième grâce et promesse, je me réserve d'en parler en temps et lieu, car c'est chose grande et secrète. » L'archevêque promit tout par serment sur le Corpus Domini, et de plus il donna pour otages son frère et deux de ses neveux. Le roi, de son côté, promit et jura qu'il le ferait élire pape². »

Le pape de Philippe le Bel, avouant hautement sa dépendance, déclara qu'il voulait être couronné à Lyon (14 nov. 1305). Ce cou-

il sera lui-même mis à mort. — V. le Pecorone (écrit vers 1378), les *Gesta Romanorum* dans la forme allemande. — Voir aussi mon Histoire romaine.

1. J'insiste avec M. Beugnot sur ce point important : les juifs ne connurent pas l'usure aux ^{x^e} et ^{xi^e} siècles, c'est-à-dire aux époques où on leur permit l'industrie (1860).

2. G. Villani, l. VIII, c. LXXX, p. 417. — L'opinion du temps est bien représentée dans les vers burlesques cités par Walsingham :

Ecclesie navis titubat, regni quia clavis

Errat, Rex, Papa, facti sunt una cappa.

Hoc faciunt de, des, Pilatus hic, alter Herodes.

Walsingh., p. 456, ann. 1306.

ronnement, qui commençait la captivité de l'Église, fut dignement solennisé. Au moment où le cortège passait, un mur chargé de spectateurs s'écroule, blesse le roi et tue le duc de Bretagne. Le pape fut renversé, la tiare tomba. Huit jours après, dans un banquet du pape, ses gens et ceux des cardinaux prennent querelle, un frère du pape est tué.

Cependant la honte du marché devenait publique. Clément payait comptant. Il donnait en paiement ce qui n'était pas à lui, en exigeant des décimes du clergé : décimes au roi de France, décimes au comte de Flandre pour qu'il s'acquittât envers le roi, décimes à Charles de Valois pour une croisade contre l'empire grec. Le motif de la croisade était étrangé ; ce pauvre empire, au dire du pape, était faible, et ne rassurait pas assez la chrétienté contre les infidèles.

Clément, ayant payé, croyait être quitte et n'avoir plus qu'à jouir en acquéreur et propriétaire, à *user et abuser*. Comme un baron faisait *chevauchée* autour de sa terre pour exercer son droit de gîte et de pourvoirie ; Clément se mit à voyager à travers l'Église de France. De Lyon, il s'achemina vers Bordeaux, mais par Mâcon, Bourges et Limoges, afin de ravager plus de pays. Il allait, prenant et dévorant, d'évêché en évêché, avec une armée de familiers et de serviteurs. Partout où s'abattait cette nuée de sauterelles, la place restait nette. Ancien archevêque de Bordeaux, le rancunier pontife ôta à Bourges sa primatie sur la capitale de la Guyenne. Il s'établit chez son ennemi, l'archevêque de Bourges, comme un garnisaire ou *mangeur d'office*¹, et il s'y hébergé de telle sorte qu'il le laissa ruiné de fond en comble ; ce primat des Aquitaines serait mort de faim s'il n'était venu à la cathédrale, parmi ses chanoines, recevoir aux distributions ecclésiastiques la portion congrue².

Dans les vols de Clément, le meilleur était pour une femme qui rançonnait le pape, comme lui l'Église. C'était la véritable Jérusalem où allait l'argent de la croisade. La belle Brunissende Talleyrand de Périgord lui coûtait, dit-on, plus que la terre sainte.

Clément allait être bientôt cruellement troublé dans cette douce jouissance des biens de l'Église. Les décimes en perspective ne répondaient pas aux besoins actuels du fisc royal. Le pape gagna du temps en lui don-

nant les juifs, en autorisant le roi à les saisir. L'opération se fit en un même jour avec un secret et une promptitude qui font honneur aux gens du roi. Pas un juif, dit-on, n'échappa. Non content de vendre leurs biens, le roi se chargea de poursuivre leurs débiteurs, déclarant que leurs écritures suffisaient pour titres de créances, que l'écrit d'un juif faisait foi pour lui.

Le juif ne rendant pas assez, il retomba sur le chrétien. Il altéra encore les monnaies, augmentant le titre et diminuant le poids ; avec deux livres il en payait huit. Mais, quand il s'agissait de recevoir, il ne voulait de sa monnaie que pour un tiers ; deux banqueroutes, en sens inverse. Tous les débiteurs profitèrent de l'occasion. Ces monnaies de diverse valeur sous même titre faisaient naître des querelles sans nombre. On ne s'entendait pas ; c'était une Babel. La seule chose à quoi le peuple s'accorda (voilà donc qu'il y a un peuple), ce fut à se révolter. Le roi s'était sauvé au Temple. Ils l'y auraient suivi si on ne les eût amusés en chemin à piller la maison d'Étienne Barbet, un financier à qui l'on attribuait l'altération des monnaies. L'émeute finit ainsi. Le roi fit pendre des centaines d'hommes aux arbres des routes autour de Paris. L'effroi le rapprocha des nobles. Il leur rendit le combat judiciaire, autrement dit l'impunité. C'était une défaite pour le gouvernement royal. Le roi des légistes abdiquait la loi pour reconnaître les décisions de la force. Triste et douteuse position, en législation comme en finances. Repoussé de l'Église aux juifs, de ceux-ci aux communes, des communes flamandes il retombait sur le clergé.

Le plus net des trésors de Philippe, son patrimoine à exploiter, le fonds sur lequel il comptait, c'était son pape. S'il l'avait acheté, ce pape, s'il l'engraissait de vols et de pillages, ce n'était point pour ne s'en pas servir, mais bien pour en tirer parti, pour lui lever, comme le juif, une livre de chair sur tel membre qu'il voudrait.

Il avait un moyen infallible de presser et pressurer le pape, un tout-puissant épouvantail, savoir : le procès de Boniface VIII. Ce qu'il demandait à Clément, c'était précisément le suicide de la papauté. Si Boniface était hérétique et faux pape, les cardinaux qu'il avait faits étaient de faux cardinaux. Benoit XI et Clément, élus par eux, étaient à leur tour faux papes et sans droit, et non

1. Ces mots sont synonymes dans la langue de ce temps.

2. Contin. G. de Nangis.

seulement eux, mais tous ceux qu'ils avaient choisis ou confirmés dans les dignités ecclésiastiques; non seulement leurs choix, mais leurs actes de toute espèce. L'Église se trouvait enlacée dans une illégalité sans fin. D'autre part, si Boniface avait été vrai pape, comme tel il était infaillible, ses sentences subsistaient, Philippe le Bel restait condamné.

A peine intronisé, Clément eut à entendre l'aigre et impérieuse requête de Nogaret, qui lui enjoignait de poursuivre son prédécesseur. Le marché à peine conclu, le Diable demandait son payement. Le servage de l'homme vendu commençait; cette âme, une fois garrottée des liens de l'injustice, ayant reçu le mors et le frein, devait être misérablement chevauchée jusqu'à la damnation.

Plutôt que de tuer ainsi la papauté en droit, Clément avait mieux aimé la livrer en fait. Il avait créé d'un coup douze cardinaux dévoués au roi, les deux Colonna, et dix Français ou Gascons. Ces douze, joints à ce qui restait des douze du même parti, dont on avait surpris la nomination à Célestin, assuraient à jamais au roi l'élection des papes futurs. Clément constituait ainsi la papauté entre les mains de Philippe; concession énorme, et qui pourtant ne suffit point.

Il crut qu'il fléchirait son maître en faisant un pas de plus. Il révoqua une bulle de Boniface, la bulle *Clericis laicos*, qui fermait au roi la bourse du clergé. La bulle *Unam sanctam* contenait l'expression de la suprématie pontificale. Clément la sacrifia, et ce ne fut pas assez encore.

Il était à Poitiers, inquiet et malade de corps et d'esprit. Philippe le Bel vint l'y trouver avec de nouvelles exigences. Il lui fallait une grande confiscation, celle du plus riche des ordres religieux, de l'ordre du Temple. Le pape, serré entre deux périls, essaya de donner le change à Philippe en le comblant de toutes les faveurs qui étaient au pouvoir du saint-siège. Il aida son fils Louis Hutin à s'établir en Navarre; il déclara son frère Charles de Valois chef de la croisade. Il tâcha enfin de s'assurer la protection de la maison d'Anjou, déchargeant le roi de Naples d'une dette énorme envers l'Église, canonisant un de ses fils, adjugeant à l'autre le trône de Hongrie.

1. Baluze, Acta vet. ad Pap. Av., p. 75-6... « Quædam præparatoria sumere, et postinodum purgationem accipere, quæ secundum prædictorum physicorum iudicium, auctore Domino, valde utilis nobis erit. »

2. La Coulture du Temple, contiguë à celle de Saint-

Philippe recevait toujours, mais il ne lâchait pas prise. Il entourait le pape d'accusations contre le Temple. Il trouva dans la maison même de Clément un Templier qui accusait l'ordre. En 1306, le roi voulant lui envoyer des commissaires pour obtenir une décision, le malheureux pape donne, pour ne pas le recevoir, la plus ridicule excuse: « De l'avis des médecins, nous allons, au commencement de septembre, prendre quelques drogues préparatives, et ensuite une médecine qui, selon les susdits médecins, doit, avec l'aide de Dieu, nous être fort utile ¹. »

Ces pitoyables tergiversations durèrent longtemps. Elles auraient duré toujours, si le pape n'eût appris tout à coup que le roi faisait arrêter partout les Templiers, et que son confesseur, moine dominicain et grand inquisiteur de France, procédait contre eux sans attendre d'autorisation.

Qu'était-ce donc que le Temple? Essayons de le dire en peu de mots:

A Paris, l'enceinte du Temple comprenait tout le grand quartier, triste et mal peuplé, qui en a conservé le nom². C'était un tiers du Paris d'alors. A l'ombre du Temple et sous sa puissante protection vivait une foule de serviteurs, de familiers, d'affiliés, et aussi de gens condamnés; les maisons de l'ordre avaient droit d'asile. Philippe le Bel lui-même en avait profité en 1306 lorsqu'il était poursuivi par le peuple soulevé. Il restait encore, à l'époque de la Révolution, un monument de cette ingratitude royale, la grosse tour à quatre tourelles, bâtie en 1222. Elle servit de prison à Louis XVI.

Le Temple de Paris était le centre de l'ordre, son trésor; les chapitres généraux s'y tenaient. De cette maison dépendaient toutes les provinces de l'ordre: Portugal, Castille et Léon, Aragon, Majorque, Allemagne, Italie, Pouille et Sicile, Angleterre et Irlande. Dans le nord, l'ordre teutonique était sorti du Temple, comme en Espagne d'autres ordres militaires se formèrent de ses débris. L'immense majorité des Templiers étaient Français, particulièrement les grands maîtres. Dans plusieurs langues, on désignait les chevaliers par leur nom français: *Frieri del Tempio*.

Le Temple, comme tous les ordres militaires, dérivait de Cîteaux. Le réformateur

Gervais, comprenait presque tout le domaine des Templiers, qui s'étendait le long de la rue du Temple, depuis la rue Sainte-Croix ou les environs de la rue de la Verrerie jusqu'au delà des murs, des fossés et de la porte du Temple. (Sauval.)

de Cîteaux, saint Bernard, de la même plume qui commentait le Cantique des Cantiques, donna aux chevaliers leur règle enthousiaste et austère. Cette règle, c'était l'exil et la guerre sainte jusqu'à la mort. Les Templiers devaient toujours accepter le combat, fût-ce d'un contre trois, ne jamais demander quartier, ne point donner de rançon, *pas un pan de mur, pas un pouce de terre*. Ils n'avaient pas de repos à espérer. On ne leur permettait pas de passer dans des ordres moins austères.

« Allez heureux, allez paisibles, leur dit saint Bernard; chassez d'un cœur intrépide les ennemis de la croix du Christ, bien sûrs que ni la vie ni la mort ne pourront vous mettre hors de l'amour de Dieu qui est en Jésus. En tout péril, redites-vous la parole: *Vivants ou morts, nous sommes au Seigneur...* Glorieux les vainqueurs, heureux les martyrs! »

Voici la rude esquisse qu'il nous donne de la figure du Templier: Cheveux tondus, poil hérissé, souillé de poussière; noir de fer, noir de hâle et de soleil... Ils aiment les chevaux ardents et rapides, mais non parés, bigarrés, caparaçonnés... Ce qui charme dans cette foule, dans ce torrent qui coule à la terre sainte, c'est que vous n'y voyez que des scélérats et des impies. Christ d'un ennemi se fait un champion; du persécuteur Saul il fait un saint Paul... » Puis, dans un éloquent itinéraire, il conduit les guerriers pénitents de Bethléem au Calvaire, de Nazareth au Saint-Sépulcre.

Le soldat a la gloire, le moine le repos. Le Templier abjurait l'un et l'autre. Il réunissait ce que les deux vies ont de plus dur, les périls et les abstinences. La grande affaire du moyen âge fut longtemps la guerre sainte, la croisade; l'idéal de la croisade semblait réalisé dans l'ordre du Temple. C'était la croisade devenue fixe et permanente.

Associés aux Hospitaliers dans la défense des saints lieux, ils en différaient en ce que la guerre était plus particulièrement le but de leur institution. Les uns et les autres rendaient les plus grands services. Quel bonheur n'était-ce pas pour le pèlerin qui voyageait sur la route poussiéreuse de Jaffa à Jérusalem, et qui croyait à tout moment voir fondre sur lui les brigands arabes, de rencontrer un chevalier, de reconnaître la secourable croix rouge sur le manteau blanc de l'ordre du Temple! En bataille, les deux ordres fournissaient alternativement l'avant-

garde et l'arrière-garde. On mettait au milieu les croisés nouveaux-venus et peu habitués aux guerres d'Asie. Les chevaliers les entouraient, les protégeaient, dit fièrement un des leurs, *comme une mère son enfant*¹. Ces auxiliaires passagers reconnaissaient ordinairement assez mal ce dévouement. Ils servaient moins les chevaliers qu'ils ne les embarrassaient. Orgueilleux et fervents à leur arrivée, bien sûrs qu'un miracle allait se faire exprès pour eux, ils ne manquaient pas de rompre les trêves; ils entraînaient les chevaliers dans des périls inutiles, se faisaient battre, et partaient, leur laissant le poids de la guerre et les accusant de les avoir mal soutenus. Les Templiers formaient l'avant-garde à Mansourah, lorsque ce jeune fou de comte d'Artois s'obstina à la poursuite, malgré leur conseil, et se jeta dans la ville: ils le suivirent par honneur et furent tous tués.

On avait cru avec raison ne pouvoir jamais faire assez pour un ordre si dévoué et si utile. Les privilèges les plus magnifiques furent accordés. D'abord ils ne pouvaient être jugés que par le pape; mais un juge placé si loin et si haut n'était guère réclamé: ainsi les Templiers étaient juges dans leurs causes. Ils pouvaient encore y être témoins, tant on avait foi dans leur loyauté! Il leur était défendu d'accorder aucune de leurs commanderies à la sollicitation des grands ou des rois. Ils ne pouvaient payer ni droit, ni tribut, ni péage.

Chacun désirait naturellement participer à de tels privilèges. Innocent III lui-même voulut être affilié à l'ordre; Philippe le Bel le demanda en vain.

Mais quand cet ordre n'eût pas eu ces grands et magnifiques privilèges, on s'y serait présenté en foule. Le Temple avait pour les imaginations un attrait de mystère et de vague terreur. Les réceptions avaient lieu dans les églises de l'ordre, la nuit et portes fermées. Les membres inférieurs en étaient exclus. On disait que, si le roi de France lui-même y eût pénétré, il n'en serait pas sorti.

La forme de réception était empruntée aux rites dramatiques et bizarres, aux *mystères* dont l'église antique ne craignait pas d'entourer les choses saintes. Le récipiendaire était présenté d'abord comme un pécheur, un mauvais chrétien, un renégat. Il reniait, à l'exemple de saint Pierre; le reniement, dans cette pantomime, s'exprimait par un acte²: cracher sur la croix. L'ordre se char-

1. « Sicut mater infantem. » Lettre de Jacques Molay.

2. Voyez plus loin les motifs qui nous ont décidé à

LABORATOIRE D'UN ALCHEMISTE, XIII^e SIÈCLE. (Page 442.)

geait de réhabiliter ce renégat, de l'élever d'autant plus que sa chute était plus profonde. Ainsi, dans la fête des fols ou idiots (*fatuorum*), l'homme offrait l'hommage même de son imbécillité, de son infamie, à l'Église qui devait le régénérer. Ces comédies sacrées, chaque jour moins comprises, étaient de plus en plus dangereuses, plus capables de scandaliser un âge prosaïque, qui ne voyait que la lettre et perdait le sens du symbole.

regarder ce point comme hors de doute. — Le *xiv* siècle ne voyait probablement qu'une singularité suspecte dans la fidélité des Templiers aux anciennes traditions symboliques de l'Église, par exemple dans leur prédilection pour le nombre trois. On interrogeait *trois* fois le récipiendaire avant de l'introduire dans le chapitre. Il demandait par *trois* fois le pain et l'eau, et la société de l'ordre. Il faisait *trois* vœux. Les chevaliers observaient *trois* grands jeûnes. Ils communiaient *trois* fois l'an. L'aumône se faisait dans toutes les maisons de l'ordre *trois* fois la semaine. Chacun des chevaliers devait avoir *trois* chevaux. On leur disait la messe *trois* fois la semaine. Ils mangeaient de la viande *trois* jours de la semaine seulement. Dans les jours d'abstinence, on pouvait leur servir *trois* mets

Elles avaient ici un autre danger. L'orgueil du Temple pouvait laisser dans ces formes une équivoque impie. Le récipiendaire pouvait croire qu'au delà du christianisme vulgaire l'ordre allait lui révéler une religion plus haute, lui ouvrir un sanctuaire derrière le sanctuaire. Ce nom du Temple n'était pas sacré pour les seuls chrétiens. S'il exprimait pour eux le Saint-Sépulcre, il rappelait aux juifs, aux musulmans, le temple de Salomon¹. L'idée du Temple, plus

différents. Ils adoraient la croix solennellement à *trois* époques de l'année. Ils juraient de ne pas fuir en présence de *trois* ennemis. On flagellait par *trois* fois en plein chapitre ceux qui avaient mérité cette correction, etc., etc. Même remarque pour les accusations dont ils furent l'objet. On leur reprocha de renier *trois* fois, de cracher *trois* fois sur la croix. « *Ter abnegabant et, horribili crudelitate ter, in faciem spuebant ejus.* » Circul. de Philippe le Bel, du 14 septembre 1307. « Et li fait renier par *trois* fois le prophète et par *trois* fois crachier sur la croix. » Instruct. de l'inquisiteur Guillaume de Paris, Rayn., p. 4.

1. Dans quelques monuments anglais, l'ordre du Temple est appelé *Militia Templi Salomonis*. (*Ms. Biblioth. Cottoniana et Bodleiana*.) Ils sont aussi nommés



JACQUES MOLAY, GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE DU TEMPLE. (Page 453.)

haute et plus générale que celle même de l'Église, planait en quelque sorte par-dessus toute religion. L'Église datait, et le Temple ne datait pas. Contemporain de tous les âges, c'était comme un symbole de la perpétuité religieuse. Même après la ruine des Templiers, le Temple subsiste, au moins comme tradition, dans les enseignements d'une foule de sociétés secrètes, jusqu'aux

Rose-Croix, jusqu'aux Francs-Maçons¹. L'Église est la maison du Christ, le Temple celle du Saint-Esprit. Les gnostiques prenaient, pour leur grande fête, non pas Noël ou Pâques, mais la Pentecôte, le jour où l'Esprit descendit. Jusqu'à quel point ces vieilles sectes subsistèrent-elles au moyen-âge? Les Templiers y furent-ils affiliés? De telles questions, malgré les ingénieuses

¹ *Fratres militiæ Salomonis*, dans une charte de 1197. Ducange. Rayn., p. 2.

1. Il est possible que les Templiers qui échappèrent se soient fondus dans des sociétés secrètes. En Écosse, ils disparaissent tous, excepté deux. Or, on a

remarqué que les plus secrets mystères de la franc-maçonnerie sont réputés émanés d'Écosse, et que les hauts grades y sont nommés Écossais. V. Grouvelle et les écrivains qu'il a suivis, Munter, Moldenhawer, Nicolaï, etc.

conjectures des modernes, resteront toujours obscures dans l'insuffisance des monuments¹.

Ces doctrines intérieures du Temple semblent tout à la fois vouloir se montrer et se cacher. On croit les reconnaître, soit dans les emblèmes étranges, sculptés au portail de quelques églises, soit dans le dernier cycle épique du moyen âge, dans ces poèmes où la chevalerie épurée n'est plus qu'une odyssée, un voyage héroïque et pieux à la recherche du Graal. On appelait ainsi la sainte coupe qui reçut le sang du Sauveur. La simple vue de cette coupe prolonge la vie de cinq cents années. Les enfants seuls peuvent en approcher sans mourir. Autour du Temple qui la contient veillent en armes les Templiers, ou chevaliers du Graal².

Cette chevalerie plus qu'ecclésiastique, ce froid et trop pur idéal, qui fut la fin du moyen âge et sa dernière rêverie, se trouvait, par sa hauteur même, étranger à toute réalité, inaccessible à toute pratique. Le Templiste resta dans les poèmes figure nuageuse et quasi-divine. Le Templier s'enfonça dans la brutalité.

Je ne voudrais pas m'associer aux persécuteurs de ce grand ordre. L'ennemi des Templiers les a lavés sans le vouloir; les tortures par lesquelles il leur arracha de honteux aveux semblent une présomption d'innocence. On est tenté de ne pas croire des malheureux qui s'accusent dans les gênes. S'il y eût des souillures, on est tenté de ne plus les voir, effacées qu'elles furent dans la flamme des bûchers.

Il subsiste cependant de graves aveux, obtenus hors de la question et des tortures. Les points mêmes qui ne furent pas prouvés n'en sont pas moins vraisemblables pour qui connaît la nature humaine, pour qui considère sérieusement la situation de l'ordre dans ces derniers temps.

Il était naturel que le relâchement s'intro-

duisit parmi des moines guerriers, des cadets de la noblesse, qui couraient les aventures loin de la chrétienté, souvent loin des yeux de leurs chefs, entre les périls d'une guerre à mort et les tentations d'un climat brûlant, d'un pays d'esclaves, de la luxurieuse Syrie. L'orgueil et l'honneur les soutinrent tant qu'il y eut espoir pour la terre sainte. Sachons-leur gré d'avoir résisté si longtemps, lorsque, à chaque croisade, leur attente était si tristement déçue, lorsque toute prédiction mentait, que les miracles promis s'ajournaient toujours. Il n'y avait pas de semaine que la cloche de Jérusalem ne sonnât l'apparition des Arabes dans la plaine désolée. C'était toujours aux Templiers, aux Hospitaliers à monter à cheval, à sortir des murs... Enfin ils perdirent Jérusalem, puis Saint-Jean-d'Acre. Soldats délaissés, sentinelles perdues, faut-il s'étonner si, au soir de cette bataille de deux siècles, les bras leur tombèrent?

La chute est grave après les grands efforts. L'âme montée si haut dans l'héroïsme et la sainteté tombe bien lourde en terre... Malade et aigrie, elle se plonge dans le mal avec une faim sauvage, comme pour se venger d'avoir cru.

Telle paraît avoir été la chute du Temple. Tout ce qu'il y avait eu de saint en l'ordre devient péché et souillure. Après avoir tendu de l'homme à Dieu, il tourna de Dieu³ à la Bête. Les pieuses agapes, les fraternités héroïques, couvrirent de sales amours de moines⁴. Ils cachèrent l'infamie en s'y mettant plus avant. Et l'orgueil y trouvait encore son compte; ce peuple éternel, sans famille ni génération charnelle, recruté par l'élection et l'esprit, faisait montre de son mépris pour la femme⁵, se suffisant à lui-même et n'aimant rien hors de soi.

Comme ils se passaient de femmes, ils se passaient aussi de prêtres, péchant et se confessant entre eux⁶.

1. Voyez Hammer, Mémoire sur deux coffrets gnostiques, p. 7. V; aussi le mémoire du même dans les Mines d'Orient, et la réponse de M. Raynouard. (Michaud, Hist. des Croisades, éd. 1828, t. V. p. 572.)

2. Voyez mon *Histoire de France*, t. III, chapitre VIII.

3. Sans parler de notre dicton populaire « Boire comme un Templier, » les Anglais en avaient un autre : « Dum erat juvenis secularis, omnes pueri clamabant publice et vulgariter unus ad alterum : Custodiatis vobis ab osculo Templiarum. » Conc. Britann.

4. La règle austère que l'ordre reçut à son origine semble à sa chute un acte d'accusation terrible : « Dominus hospitii non careat lumine, ne tenebrosus hostis... Vestiti autem camisiis dormiant, et cum femoralibus dormiant. Dormientibus itaque fratribus usque mane

nunquam decribit lucerna... » Actes du concile de Troyes, 1128. Ap. Dup. Templ. 92-102.

5. Voyez cependant *Processus contra Templarios, ms. de la Biblioth. royale*. Ce qu'on y lit dans les Articles de l'interrogatoire sur leurs relations avec les femmes (*Item, les maîtres faisoient frères et suers du Temple... Proc. ms. folio 10-11*) doit s'entendre des affiliés de l'ordre; il y en avait des deux sexes (V. Dup. 99. 102), mais il ne me souvient pas d'avoir lu aucun aveu sur ce point, même dans les dépositions les plus contraires à l'ordre. Ils avouent plutôt une autre infamie bien plus honteuse (1837). — Depuis j'ai publié les deux premiers volumes des pièces du procès des Templiers, avec une introduction, 1844-1851. J'y renvoie le lecteur (1860).

6. La manière de tenir chapitre et d'assoudre. Après

Et ils se passèrent de Dieu encore. Ils essayèrent des superstitions orientales, de la magie sarrasine. D'abord symbolique, le reniement devint réel; ils abjurèrent un Dieu qui ne donnait pas la victoire; ils le traitèrent comme un Dieu infidèle qui les trahissait, l'outragèrent, crachèrent sur la croix.

Leur vrai Dieu, ce semble, devint l'ordre même. Ils adorèrent le Temple et les Templiers, leurs chefs, comme Temples vivants. Ils symbolisèrent par les cérémonies les plus sales et les plus repoussantes le dévouement aveugle, l'abandon complet de la volonté. L'ordre, se serrant ainsi, tomba dans une farouche religion de soi-même, dans un satanique égoïsme. Ce qu'il y a de souverainement diabolique dans le Diable, c'est de s'adorer.

Voilà, dira-t-on, des conjectures. Mais elles ressortent trop naturellement d'un grand nombre d'aveux obtenus sans avoir recours à la torture, particulièrement en Angleterre¹.

Que tel ait été d'ailleurs le caractère général de l'ordre, que les statuts soient devenus expressément honteux et impies, c'est ce que je suis loin d'affirmer. De telles choses ne s'écrivent pas. La corruption entre dans un ordre par connivence mutuelle et tacite. Les formes subsistent, changeant de sens, et perverties par une mauvaise interprétation que personne n'avoue tout haut.

Mais quand même ces infamies, ces impiétés auraient été universelles dans l'ordre, elles n'auraient pas suffi pour entraîner sa destruction. Le clergé les aurait couvertes et étouffées², comme tant d'autres désordres ecclésiastiques. La cause de la ruine du Temple, c'est qu'il était trop riche et trop puissant. Il y eut une autre cause plus intime, mais je la dirai tout à l'heure.

chapitre dira le mestre ou cely que tendra le chapitre : Beaux seigneurs frères, le pardon de nostre chapitre est tiels, que cil qui ostast les almones de la meson à toute mâle resoun, ou tenist aucune chose en noun de propre, ne prendreit ou tens ou pardon de nostre chapitre. Mes toutes les choses que vous lessez à dire pour hounte de la char, ou poor de la justice de la mesoun, qe lein ne la prenge requer Dieu pour la requestre de la sue douce Mere le vous pardoint. » Conciles d'Angleterre, édit. 1737, t. II, p. 383.

1. Les dépositions les plus sales, et qui paraîtraient avec le plus de vraisemblance dictées par la question, sont celles des témoins anglais, qui pourtant n'y furent pas soumis :

« Post redditas gratias capellanus ordinis Templi increpavit fratres, dicens : « Diabolus comburet vos » vej similia verba... Et vidit braccias unius fratrum Templi et ipsum tenentem faciem versus occidentem et posteriora versus altare... » 259. « Ostendebatur

A mesure que la ferveur des guerres saintes diminuait en Europe, à mesure qu'on allait moins à la croisade, on donnait davantage au Temple, pour s'en dispenser. Les affiliés de l'ordre étaient innombrables. Il suffisait de payer deux ou trois deniers par an. Beaucoup de gens offraient tous leurs biens, leurs personnes même. Deux comtes de Provence se donnèrent ainsi. Un roi d'Aragon légua son royaume (Alphonse le Batailleur, 1131-1132) ; mais le royaume n'y consentit pas.

On peut juger du nombre prodigieux des possessions des Templiers par celui des terres, des fermes, des forts ruinés qui, dans nos villes ou nos campagnes, portent encore le nom du Temple. Ils possédaient, dit-on, plus de neuf mille manoirs dans la chrétienté³. Dans une seule province d'Espagne, au royaume de Valence, ils avaient dix-sept places fortes. Ils achetèrent argent comptant le royaume de Chypre, qu'ils ne purent, il est vrai, garder.

Avec de tels privilèges, de telles richesses, de telles possessions, il était bien difficile de rester humbles⁴. Richard Cœur-de-Lion disait en mourant : « Je laisse mon avarice aux moines de Cîteaux, ma luxure aux moines gris, ma superbe aux Templiers. »

Au défaut de musulmans, cette milice inquiète et indomptable guerroyait contre les chrétiens. Ils firent la guerre au roi de Chypre et au prince d'Antioche. Ils détrônèrent le roi de Jérusalem Henri II et le duc de Croatie. Ils ravagèrent la Thrace et la Grèce. Tous les croisés qui revenaient de Syrie ne parlaient que des trahisons des Templiers, de leurs liaisons avec les infidèles⁵. Ils étaient notoirement en rapport avec les Assassins de Syrie⁶ ; le peuple remarquait avec effroi l'analogie de leur costume avec celui des sectateurs du Vieux de la Mon-

imago crucifixi et dicebatur ei, quod sicut antea honoraveret ipsum sic modo vituperaret, et conspueret in eum : quod et fecit. Item dictum fuit ei quod, depositis bracciis, verteret dorsum ad crucifixum : quod lacrymando fecit... » *Ibidem*, 369.

2 V. entre autres le tome XII de cette histoire, ch. xvi, xix, xx, et le tome XIII, ch. ix.

3 « Habent Templarii in christianitate novem millia maneriorum... » Math. Paris, p. 417. Plus tard la Chronique de Flandre leur attribue 10,500 manoirs. Dans la sénéchaussée de Beaucaire, l'ordre avait acheté en quarante ans pour 10,000 livres de rentes. — Le seul prieuré de Saint-Gilles avait 54 commanderies. — Grouvelle, p. 196.

4 Dans leurs anciens statuts on lit : « Regula pauperum commilitonum templi Salomonis. »

5 « Et Acre une cité trahirent-ils par leur grand mesprou. » Chron. de S. Denys.

6 Voyez Hammer.

fagne. Ils avaient accueilli le Soudan dans leurs maisons, permis le culte mahométan, averti les infidèles de l'arrivée de Frédéric II¹. Dans leurs rivalités furieuses contre les Hospitaliers, ils avaient été jusqu'à lancer des flèches dans le Saint-Sépulcre². On assurait qu'ils avaient tué un chef musulman qui voulait se faire chrétien pour ne plus leur payer tribut.

La maison de France, particulièrement, croyait avoir à se plaindre des Templiers. Ils avaient tué Robert de Brienne à Athènes. Ils avaient refusé d'aider à la rançon de Saint-Louis³. En dernier lieu ils s'étaient déclarés pour la maison d'Aragon contre celle d'Anjou.

Cependant la terre sainte avait été définitivement perdue en 1191 et la croisade terminée. Les chevaliers revenaient inutiles, formidables, odieux. Ils rapportaient au milieu de ce royaume épuisé, et sous les yeux d'un roi famélique, un monstrueux trésor de cent cinquante mille florins d'or, et en argent la charge de dix mulets⁴. Qu'allaient-ils faire en pleine paix de tant de forces et de richesses? Ne seraient-ils pas tentés de se créer une souveraineté dans l'Occident, comme les chevaliers Teutoniques l'ont fait en Prusse, les Hospitaliers dans les îles de la Méditerranée, et les Jésuites au Paraguay⁵. S'ils s'étaient unis aux Hospitaliers, aucun roi du monde n'eût pu leur résister⁶. Il n'était point d'État où ils n'eussent des places fortes. Ils tenaient à toutes les familles nobles. Ils n'étaient guère en tout, il est vrai, plus de quinze mille chevaliers; mais

1 Dupuy.

2 En 1239, l'animosité fut poussée à un tel excès qu'ils se livrèrent une bataille dans laquelle les Templiers furent taillés en pièces. Les historiens disent qu'il n'en échappa qu'un seul.

3 Joinville, p. 81, ap. Dup., Pr., p. 163-164. — Lorsqu'on effectuait le paiement de la rançon il manquait 30,000 livres. Joinville pria les Templiers de les prêter au roi. Ils refusèrent et dirent: « Vous savez que nous recevons les commandes en tel manière que par nos serements nous ne les poons délivrer mès que à ceulz qui nous les baillent. » Cependant ils dirent qu'on pouvait leur prendre cet argent de force, que l'ordre avait dans la ville d'Acre de quoi se dédommager. Joinville se rendit alors sur leur « mestre galie, » et, descendu dans la cale, demanda les clefs d'un coffre qu'il voyait devant lui. On les lui refusa, il prit une cognée, la leva et menaça de *faire la clef le roy*. Alors le maréchal du Temple le prit à témoin qu'il lui faisait violence, et lui donna la clef. Joinville, p. 81, éd. 1761.

4 Arch. du Vatican, Rayn.

5 Ces ordres également puissants furent également attaqués. Les évêques livoniens portèrent contre les chevaliers Teutoniques des accusations non moins graves. De Jean XXII à Innocent VI, les Hospitaliers eurent à

c'étaient des hommes aguerris, au milieu d'un peuple qui ne l'était plus, depuis la cessation des guerres des seigneurs. C'étaient d'admirables cavaliers, les rivaux des Mameluks, aussi intelligents, lestes et rapides que la pesante cavalerie féodale était lourde et inerte. On les voyait partout orgueilleusement chevaucher sur leurs admirables chevaux arabes, suivis chacun d'un écuyer, d'un servant d'armes, sans compter les esclaves noirs. Ils ne pouvaient varier leurs vêtements, mais ils avaient de précieuses armes orientales, d'un acier de fine trempe et damasquinées richement.

Ils sentaient bien leur force. Les Templiers d'Angleterre avaient osé dire au roi Henri III: « Vous serez roi tant que vous serez juste. » Dans leur bouche, ce mot était une menace. Tout cela donnait à penser à Philippe le Bel.

Il en voulait à plusieurs d'entre eux de n'avoir souscrit l'appel contre Boniface qu'avec réserve, *sub protestationibus*. Ils avaient refusé d'admettre le roi dans l'ordre. Ils l'avaient refusé, et ils l'avaient servi: double humiliation. Il leur devait de l'argent⁷; le Temple était une sorte de banque, comme l'ont été souvent les temples de l'antiquité⁸. Lorsque, en 1306, il trouva un asile chez eux contre le peuple soulevé, ce fut sans doute pour lui une occasion d'admirer ces trésors de l'ordre; les chevaliers étaient trop confiants, trop fiers pour lui rien cacher.

La tentation était forte pour le roi⁹. Sa victoire de Mons-en-Puelle l'avait ruiné. Déjà contraint de rendre la Guienne, il l'avait

soutenir les mêmes attaques. Les Jésuites y succombèrent.

6. En Castille, les Templiers, les Hospitaliers et les chevaliers de Saint-Jacques avaient un traité de garantie contre le roi même.

7. « *Is magistrum ordinis exosum habuit, propter importunam pecuniæ exactionem, quam, in nuptiis filiæ suæ Isabellæ, ei mutua dederat.* » Thomas de la Moor, in *Vitâ Eduardi*, apud Baluze, Pañ. Aven., notæ, p. 189. — Le Temple avait, à diverses époques, servi de dépôt aux trésors du roi. Philippe-Auguste (1230) ordonne que tous ses revenus, pendant son voyage d'outre-mer, soient portés au Temple et enfermés dans des coffres, dont ses agents auront une clef et les Templiers une autre. Philippe le Hardi ordonne qu'on y dépose les épargnes publiques. — Le trésorier des Templiers s'intitulait Trésorier du Temple et du Roi, et même Trésorier du Roi au Temple. Sauval, II, 37.

8. Mitford.

9. V. dans Dupuy un pamphlet que Philippe le Bel se fit probablement adresser: « *Opinio cujusdam prudentis regi Philippo, ut regnum Hieros et Cypri acquireret pro altero filiorum suorum, ac de invasione regni Ægypti et dispositione honorum ordinis Templariorum.* » — V. aussi Walsingham. — L'idée d'appliquer leurs bien

été encore de lâcher la Flandre flamande. Sa détresse pécuniaire était extrême, et pourtant il lui fallut révoquer un impôt contre lequel la Normandie s'était soulevée. Le peuple était si ému qu'on défendit les rassemblements de plus de cinq personnes. Le roi ne pouvait sortir de cette situation désespérée que par quelque grande confiscation. Or, les juifs ayant été chassés, le coup ne pouvait frapper que sur les prêtres ou sur les nobles, ou bien sur un ordre qui appartenait aux uns ou aux autres, mais qui, par cela même, n'appartenant exclusivement ni à ceux-ci ni à ceux-là, ne serait défendu par personne. Loin d'être défendus, les Templiers furent plutôt attaqués par leurs défenseurs naturels. Les moines les poursuivirent. Les nobles, les plus grands seigneurs de France donnèrent par écrit leur adhésion au procès.

Philippe le Bel avait été élevé par un Dominicain. Il avait pour confesseur un Dominicain. Longtemps ces moines avaient été amis des Templiers, au point même qu'ils s'étaient engagés à solliciter de chaque mourant qu'ils confessaient un legs pour le Temple¹. Mais peu à peu les deux ordres étaient devenus rivaux. Les Dominicains avaient un ordre militaire à eux², les *Cavallieri gaudenti*, qui ne prit pas grand essor. A cette rivalité accidentelle il faut ajouter une cause fondamentale de haine. Les Templiers étaient nobles; les Dominicains, les Mendians, étaient en grande partie roturiers, quoique, dans le tiers-ordre, ils comptassent des laïcs illustres et même des rois.

Dans les Mendians, comme dans les Légistes, conseillers de Philippe le Bel, il y avait, contre les nobles, les hommes d'armes, les chevaliers, un fonds commun de malveillance, un levain de haine niveleuse. Les légistes devaient haïr les Templiers comme moines; les Dominicains les détestaient comme gens d'armes, comme moines mondains, qui réunissaient les profits de la sainteté et l'orgueil de la vie militaire. L'ordre de saint Dominique, inquisiteur dès sa naissance, pouvait se croire obligé en conscience

de perdre en ses rivaux des mécréants doublement dangereux, et par l'importation des superstitions sarrasines et par leurs liaisons avec les mystiques occidentaux, qui ne voulaient plus adorer que le Saint-Esprit.

Le coup ne fut pas imprévu, comme on l'a dit. Les Templiers eurent le temps de le voir venir³. Mais l'orgueil les perdit: ils crurent toujours qu'on n'oserait.

Le roi hésitait en effet. Il avait d'abord essayé des moyens indirects. Par exemple, il avait demandé à être admis dans l'ordre. S'il eût réussi, il se serait probablement fait grand maître, comme fit Ferdinand le Catholique pour les ordres militaires d'Espagne. Il aurait appliqué les biens du Temple à son usage, et l'ordre eût été conservé.

Depuis la perte de la terre sainte, et même antérieurement, on avait fait entendre aux Templiers qu'il serait urgent de les réunir aux Hospitaliers⁴. Réuni à un ordre plus docile, le Temple eût présenté peu de résistance au roi.

Ils ne voulurent point entendre à cela. Le grand maître, Jacques Molay, pauvre chevalier de Bourgogne, mais vieux et brave soldat qui venait de s'honorer en Orient par les derniers combats qu'y rendirent les chrétiens, répondit que saint Louis avait, il est vrai, proposé autrefois la réunion des deux ordres, mais que le roi d'Espagne n'y avait point consenti; que, pour que les Hospitaliers fussent réunis aux Templiers, il faudrait qu'ils s'amendassent fort; que les Templiers étaient plus exclusivement fondés pour la guerre⁵. Il finissait par ces paroles hautes: « On trouve beaucoup de gens qui voudraient ôter aux religieux leurs biens plutôt que de leur en donner... Mais si l'on fait cette union des deux ordres, cette religion sera si forte et si puissante qu'elle pourra bien défendre ses droits contre toute personne au monde. »

Pendant que les Templiers résistaient si fièrement à toute concession, les mauvais bruits allaient se fortifiant. Eux-mêmes y contribuaient. Un chevalier disait à Raoul de

au service de la terre sainte aurait été de Raymond Lulle. Baluz. Pap. Aven.

1. Statuts du chapitre général des Dominicains en 1243.

2. Voyez l'histoire de cet ordre, par le Dominicain Federici, 1787. Il profitèrent pourtant des biens du Temple; plusieurs Templiers passèrent dans leur ordre.

3. Ils avaient de sombres pressentiments. Un Templier anglais rencontrant un chevalier nouvellement reçu: « *Esne frater noster receptus in ordine? Cui respondens, ita. Et ille: Si sederes super campanile Sancti Pauli Londini, non posses videre majora infortunia*

quam tibi contingent antequam moriaris. » Concil. Brit.

4. Le concile de Saltzbourg, tenu en 1272, et plusieurs autres assemblées ecclésiastiques avaient proposé cette réunion.

5. « *Si unio fieret, multum oporteret quod Templarii laxarentur, vel Hospitalarii restringerentur in pluribus. Et ex hoc possent animarum pericula provenire... Religio hospitaliorum super hospitalitate fundata est. Templarii vero super militia propriè sunt fundati.* » Dupuy, Pr., p. 180.



Philippe le Bel vient s'établir au Temple avec son trésor. (Page 455.)

Presles, l'un des hommes les plus graves du temps, « que, dans le chapitre général de l'ordre, il y avait une chose si secrète, que, si pour son malheur quelqu'un la voyait, fût-ce le roi de France, nulle crainte de tourment n'empêcherait ceux du chapitre de le tuer selon leur pouvoir ¹. »

Un Templier nouvellement reçu avait protesté contre la forme de réception devant l'official de Paris². Un autre s'en était confessé à un Cordelier, qui lui donna pour pénitence de jeûner tous les vendredis un an durant, sans chemise. Un autre enfin, qui était de la maison du pape, « lui avait ingénument confessé tout le mal qu'il avait reconnu en son ordre, en présence d'un cardinal son cousin, qui écrivit à l'instant cette déposition. »

On faisait en même temps courir des bruits sinistres sur les prisons terribles où les chefs

1. Dupuy.

Un autre disait : « Esto quod esses pater meus et posses fieri summus magister totius ordinis, nollem quod intrares, quia habemus tres articulos inter nos in ordine nostro quos nunquam aliquis sciet nisi Deus et diabolus, et nos, fratres illius ordinis (§1 Test., p. 361). » — V. les histoires qui couraient sur des gens qui auraient été tués pour avoir vu les cérémonies secrètes du Temple. Concil. Brit., II, 361.

2. C'est le premier des cent quarante déposants. Dupuy a tronqué le passage. V. le ms. aux archives du royaume. K. 413.

3. Tosjours achetaient sans vendre...

Tant va pot à eau qu'il brise.

(Chron. en vers, citée par Rayn.)

4 En Écosse, on leur reprochait, outre leur cupidité,

de l'ordre plongeant les membres récalcitrants. Un des chevaliers déclara « qu'un de ses oncles était entré dans l'ordre sain et gai, avec chiens et faucons; au bout de trois jours, il était mort. »

Le peuple accueillait avidement ces bruits; il trouvait les Templiers trop riches³ et peu généreux. Quoique le grand maître, dans ses interrogatoires, vante la munificence de l'ordre, un des griefs portés contre cette opulente corporation, c'est « que les aumônes ne s'y faisaient pas comme il convenait ⁴. »

Les choses étaient mûres. Le roi appela à Paris le grand maître et les chefs; il les caressa, les combla, les endormit. Ils vinrent se faire prendre au filet comme les protestants à la Saint-Barthélemy.

Il venait d'augmenter leurs privilèges⁵. Il avait prié le grand maître d'être le parrain d'un de ses enfants.

de n'être pas hospitaliers. « Item dixerunt quod pauperes ad hospitalitatem libenter non recipiebant, sed, timoris causa, divites et potentes solos; et quod multum erant cupidi aliena bona per fas et nefas pro suo ordine adquirere. » Concil. Brit., 40^e témoin d'Écosse, p. 382.

5. Il est curieux de voir par quelle prodigalité d'éloges et de faveurs il les attirait dans son royaume dès 1304 : « Philippus, Dei gratia Francorum rex, opera misericordiae, magna plenitudine quae in sancta domo militiae Templi, divinitus instituta, longe lateque per orbem terrarum exercentur... merito nos inducunt ut dictae domui Templi et fratribus ejusdem in regno nostro ubilibet constitutis, quos sincere diligimus et prosequi favore cupimus speciali, regiam liberalitatis dextram extendimus. » Rayn., p. 44.

Le 12 octobre, Jacques Molay, désigné par lui avec d'autres grands personnages, avait tenu le poêle à l'enterrement de la belle-sœur de Philippe. Le 13, il fut arrêté avec les cent-quarante Templiers qui étaient à Paris.

Le même jour, soixante le furent à Beaucaire, puis une foule d'autres par toute la France.

On s'assura de l'assentiment du peuple et de l'Université¹. Le jour même de l'arrestation, les bourgeois furent appelés par paroisses et par confréries au jardin du roi dans la Cité ; des moines y prêchèrent. On peut juger de la violence de ces prédications populaires par celle de la lettre royale, qui courut par toute la France : « Une chose amère, une chose déplorable, une chose horrible à penser, terrible à entendre ! chose exécrable de scélératesse, détestable d'infamie !... Un esprit, doué de raison, compatit et se trouble dans sa compassion en voyant une nature qui s'exile elle-même hors des bornes de la nature, qui oublie son principe, qui méconnaît sa dignité, qui prodigue de soi, s'assimile aux bêtes dépourvues de sens ; que dis-je ? qui dépasse la brutalité des bêtes elles-mêmes !... » On jugé de la terreur et du saisissement avec lesquels une telle lettre fut reçue de toute

1. Le roi s'étudia toujours à lui faire partager l'examen et aussi la responsabilité de cette affaire. Nogaret lut l'acte d'accusation devant la première assemblée de l'Université, tenue dès le lendemain de l'arrestation. Une autre assemblée de tous les maîtres et de tous les écoliers de chaque faculté fut tenue au Temple ; on y interrogea le grand maître et quelques autres. Ils le furent encore dans une seconde assemblée.

2. Voyez les nombreux articles de l'acte d'accusation (Dup.). Il est curieux de le comparer à une autre pièce du même genre, à la bulle du pape Grégoire IX aux électeurs d'Hildesheim, Lubeck, etc., contre les Stadhinghiens (Rayn., ann. 1234, XIII, p. 446-7). C'est avec plus d'ensemble l'accusation contre les Templiers.

Cette conformité prouverait-elle, comme le veut M. de Hammer, l'affiliation des Templiers à ces sectaires ?

3. Selon les plus nombreux témoignages, c'était une tête effrayante, à la longue barbe blanche, aux yeux étincelants (Rayn., p. 261) qu'on les accusait d'adorer. Dans les instructions que Guillaume de Paris envoyait aux provinces, il ordonnait de les interroger sur « une ydole qui est en forme d'une teste d'homme à grant barbe. » Et l'acte d'accusation que publia la cour de Rome portait, art. 16 : « Que dans toutes les provinces ils avaient des idoles, c'est-à-dire des têtes dont quelques-unes avaient trois faces et d'autres une seule et qu'il s'en trouvait qui avaient un crâne d'homme. » Art. 47 et suivants : « Que dans les assemblées, et surtout dans les grands chapitres, ils adoraient l'idole comme un Dieu, comme leur sauveur, disant que cette tête pouvait les sauver, qu'elle accordait à l'ordre toutes les richesses et qu'elle faisait fleurir les arbres et germer les plantes de la terre » (Rayn. p. 287). Les nombreuses dépositions des Templiers en France, en Italie, plusieurs témoignages indirects en Angleterre, répondirent à ce chef d'accusation et ajoutèrent quelques cir-

âme chrétienne. C'était comme un coup de trompette du jugement dernier.

Suivant l'indication sommaire des accusations : reniement, trahison de la chrétienté au profit des infidèles, initiation dégoûtante, prostitution mutuelle ; enfin, le comble de l'horreur, cracher sur la croix² !

Tout cela avait été dénoncé par des Templiers. Deux chevaliers, un Gascon et un Italien, en prison pour leurs méfaits, avaient, disait-on, révélé tous les secrets de l'ordre.

Ce qui frappait le plus l'imagination, c'étaient les bruits qui couraient sur une idole qu'auraient adorée les Templiers.

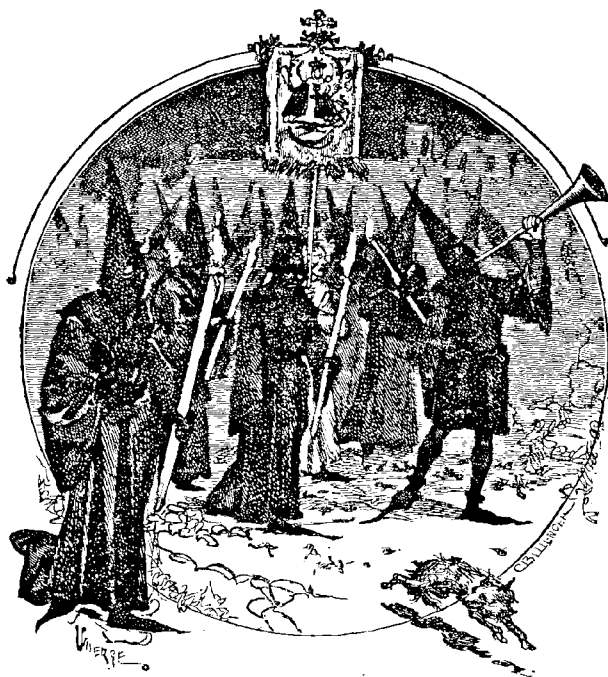
Les rapports variaient. Selon les uns, c'était une tête barbue ; d'autres disaient une tête à trois faces. Elle avait, disait-on encore, des yeux étincelants. Selon quelques-uns, c'était un crâne d'homme. D'autres y substituaient un chat³.

Quoi qu'il en fût de ces bruits, Philippe le Bel n'avait pas perdu de temps. Le jour même de l'arrestation, il vint de sa personne s'établir au Temple avec son trésor et son Trésor des chartes, avec une armée de gens de loi, pour instrumenter, inventorier.

Cette belle saisie l'avait fait riche tout d'un coup.

constances. On adorait cette tête comme celle d'un Sauveur, « quoddam caput cum barba, quod adorant et vocant Salvatorem suum » (Rayn., p. 288). Deodat Jaffet, reçu à Pedenat, dépose que celui qui le recevait lui montra une tête ou idole qui lui parut avoir trois faces, en lui disant : Tu dois l'adorer comme ton Sauveur et le Sauveur de l'ordre du Temple, et que lui témoin adora l'idole disant : « Béni soit qui sauvera mon âme » (p. 247 et 293). Cettus Ragonis, reçu à Rome dans une chambre du palais de Latran, dépose qu'on lui dit en lui montrant l'idole : Recommande-toi à elle, et prie-la qu'elle te donne la santé (p. 295). Selon le premier témoin de Florence, les frères lui disaient les paroles chrétiennes : « Deus, adjuva me. » Et il ajoutait que cette adoration était un rit observé dans tout l'ordre (p. 294). Et, en effet, en Angleterre, un frère mineur dépose avoir appris d'un Templier anglais qu'il y existait quatre principales idoles, une dans la sacristie du temple de Londres, une à Bristelham, la troisième *apud Brueriam* et la quatrième au delà de l'Humber (p. 297). Le second témoin de Florence ajoute une circonstance nouvelle ; il déclare que dans un chapitre un frère dit aux autres : « Adorez cette tête... Istud caput vester Deus est, et vester Mahumet » (p. 295). Gause-rand de Montpesant dit qu'elle était faite en *figuram Bafometi*, et Raymond Rubei, déposant qu'on lui avait montré une tête de bois où était peinte *figura Baphometi*, ajoute : « Et illam adoravit obsculando sibi pedes, dicens *yalla*, verbum Saracenorum. »

M. Raynouard (p. 301) regarde le mot Baphomet, dans ces deux dépositions, comme une altération du mot Mahomet donné par le premier témoin ; il y voit une tendance des inquisiteurs à confirmer ces accusations de bonne intelligence avec les Sarrasins, si répandues contre les Templiers. Alors il faudrait admettre que toutes ces dépositions sont complètement fausses



CHAPITRE IV

Suite. — Destruction de l'ordre du Temple. — 1307-1314.

L'étonnement du pape fut extrême quand il apprit que le roi se passait de lui dans la poursuite d'un ordre qui ne pouvait être jugé que par le saint-siège. La colère lui fit oublier sa servilité ordinaire, sa position précaire et dépendante au milieu des États du roi. Il suspendit les pouvoirs des juges ordinaires, archevêques et évêques, ceux même des inquisiteurs.

La réponse du roi est rude; il écrit au pape que Dieu déteste les tièdes; que ces lenteurs sont une sorte de connivence avec les crimes des accusés; que le pape devrait plutôt exciter les évêques. Ce serait une grave

et arrachées par les tortures, car rien de plus absurde sans doute que de faire les Templiers plus mahométans que les mahométans, qui n'adorent point Mahomet. Mais ces témoignages sont trop nombreux, trop unanimes et trop divers à la fois (Rayn., p. 232, 337 et 286-302). D'ailleurs ils sont loin d'être accablants pour l'ordre. Tout ce que les Templiers disent de plus grave, c'est qu'ils ont peur, c'est qu'ils ont cru y voir une tête de diable, de *mauffe* (p. 290), c'est qu'ils ont vu le diable lui-même dans ces cérémonies, sous la figure d'un chat ou d'une femme (p. 293-294). Sans vouloir faire des Templiers en tout point une secte de gnostiques, j'aimerais mieux voir ici, avec M. de Hammer, une influence de ces doctrines orientales. Baphomet, en grec (selon une étymologie, il est vrai, assez douteuse), c'est le dieu qui baptise l'esprit, celui dont il est écrit : *Ipse vos baptizavit in Spiritu Sancto et igni* (Math., 3, 11), etc. C'était pour les gnostiques le Paraclét descendu sur les apôtres en forme de langues de feu. Le baptême gnostique était en effet un baptême

injure aux prélats de leur ôter le ministère qu'ils tiennent de Dieu. Ils n'ont pas mérité cet outrage; ils ne le supporteront pas; le roi ne pourrait le tolérer sans violer son serment... Saint Père, quel est le sacrilège qui osera vous conseiller de mépriser ceux que Jésus-Christ envoie, ou plutôt Jésus lui-même?... Si l'on suspend les inquisiteurs, l'affaire ne finira jamais... Le roi n'a pas pris la chose en main comme accusateur, mais comme champion de la foi et défenseur de l'Église, dont il doit rendre compte à Dieu¹. »

Philippe laissa croire au pape qu'il allait

de feu. Peut-être faut-il voir une allusion à quelque cérémonie de ce genre dans ces bruits qui couraient dans le peuple contre les Templiers « qu'un enfant nouveau engendré d'un Templier et une pucelle estoit cuit et rosty au feu, et toute la graisse ostée et de celle estoit sacrée et ointe leur idole » (Chron. de Saint-Denis, p. 28). Cette prétendue idole ne serait-elle pas une représentation du Paraclét dont la fête (la Pentecôte) était la plus grande solennité du Temple? Ces têtes, dont une devait se trouver dans chaque chapitre, ne furent point retrouvées, il est vrai, sauf une seule, mais elle portait l'inscription LIII. La publication et l'importance qu'on donnait à ce chef d'accusation décidèrent sans doute les Templiers à en faire au plus tôt disparaître la preuve. Quant à la tête saisie au chapitre de Paris, fils la firent passer pour un reliquaire, la tête de l'une des onze mille vierges (Rayn. p. 299). — Elle avait une grande barbe d'argent.

1. Dupuy ne donne point cette lettre en entier; probablement elle ne fut point envoyée, mais plutôt ré-



Montrait deux os qui lui étaient tombés des talons. (Page 464.)

lui remettre les prisonniers entre les mains; il se chargeait seulement de garder les biens pour les appliquer au service de la terre sainte (25 décembre 1307). Son but était d'obtenir que le pape rendit aux évêques et aux inquisiteurs leurs pouvoirs qu'il avait suspendus. Il lui envoya soixante-douze Templiers à Poitiers et fit partir de Paris les principaux de l'ordre; mais il ne les fit pas avancer plus loin que Chinon. Le pape s'en contenta; il obtint les aveux de ceux de Poi-

pandue dans le peuple. Nous en avons une au contraire du pape (1^{er} décembre 1308), selon laquelle le roi aurait écrit à Clément V que des gens de la cour pontificale avaient fait croire aux gens du roi que le pape le chargeait de poursuivre; le roi se serait empressé de

tiers. En même temps, il leva la suspension des juges ordinaires, se réservant seulement le jugement des chefs de l'ordre.

Cette molle procédure ne pouvait satisfaire le roi. Si la chose eût été traînée ainsi à petit bruit et pardonnée, comme au confessionnal, il n'y avait pas moyen de garder les biens. Aussi, pendant que le pape s'imaginait tout tenir dans ses mains, le roi faisait instrumenter à Paris par son confesseur, inquisiteur général de France. On obtint sur-le-

décharger sa conscience d'un tel fardeau et de remettre toute l'affaire au pape, qui l'en remercia beaucoup. Cette lettre de Clément me paraît, comme l'autre, moins adressée au roi qu'au public; il est probable qu'elle répond à une lettre qui ne fut jamais écrite.

champ cent quarante aveux par les tortures : le fer et le feu y furent employés¹. Ces aveux une fois divulgués, le pape ne pouvait plus arranger la chose. Il envoya deux cardinaux à Chinon demander aux chefs, au grand maître, si tout cela était vrai; les cardinaux leur persuadèrent d'avouer, et ils s'y résignèrent². Le pape en effet les réconcilia, et les recommanda au roi. Il croyait les avoir sauvés.

Philippe le laissait dire et allait son chemin. Au commencement de 1308, il fit arrêter, par son cousin le roi de Naples, tous les Templiers de Provence³. A Pâques, les États du royaume furent assemblés à Tours. Le roi s'y fit adresser un discours singulièrement violent contre le clergé : « Le peuple du royaume de France adresse au roi d'instantes supplications..... Qu'il se rappelle que le prince des fils d'Israël, Moïse, l'ami de Dieu, à qui le Seigneur parlait face à face, voyant l'apostasie des adorateurs du veau d'or, dit : Que chacun prenne le glaive et tue son proche parent... Il n'alla pas pour cela demander le consentement de son frère Aaron, constitué grand prêtre par l'ordre de Dieu... Pourquoi donc le roi très-chrétien ne procéderait-il pas de même, même contre tout le clergé, si le clergé errait ainsi, ou soutenait ceux qui errent⁴. »

A l'appui de ce discours, vingt-six princes et seigneurs se constituèrent accusateurs et donnèrent procuration pour agir contre les Templiers par-devant le pape et le roi. La procuration est signée des ducs de Bourgogne et de Bretagne, des comtes de Flandre, de Nevers et d'Auvergne, du vicomte de Narbonne, du comte de Talleyrand de Périgord. Nogaret signe hardiment entre Lusignan et Coucy⁵.

Armé de ces adhésions, « le roi, dit Dupuy, alla à Poitiers, accompagné d'une grande multitude de gens, qui étaient ceux de ses procureurs que le roi avaient retenus près de lui, pour prendre avis sur les difficultés qui pourraient survenir⁶. »

En arrivant, il baisa humblement les pieds

Archives du royaume, I, 413. Ces dépositions ex tent dans un gros rouleau de parchemin; elles ont été fort négligemment extraites par Dupuy, p. 207-212.

2. « Confessus est abnegationem prædictam, nobis supplicans quatenus quemdam fratrem servientem et familiarem suum, quem secum habebat, volentem confiteri, audiremus. » Lettre des cardinaux. Dupuy, 241.

3. Charles le Boiteux écrit à ses officiers en leur adressant des lettres encloses : « A ce jour que je vous marque, avant qu'il soit clair, voire plutôt en pleine nuit, vous les ouvrirez, 13 janvier 1308.

4. Raynouard.

au pape. Mais celui-ci vit bientôt qu'il n'obtiendrait rien. Philippe ne pouvait entendre à aucun ménagement. Il lui fallait traiter rigoureusement les personnes pour pouvoir garder les biens. Le pape, hors de lui, voulait sortir de la ville, échapper à son tyran; qui sait même s'il n'aurait pas fui hors de France? Mais il n'était pas homme à partir sans son argent. Quand il se présenta aux portes avec ses mulets, ses bagages, ses sacs, il ne put passer; il vit qu'il était prisonnier du roi, non moins que les Templiers. Plusieurs fois il essaya de fuir, toujours inutilement. Il semblait que son tout-puissant maître s'amusât des tortures de cette âme misérable, qui se débattait encore.

Clément resta donc et parut se résigner. Il rendit, le 1^{er} août 1308, une bulle adressée aux archevêques et aux évêques. Cette pièce est singulièrement brève et précise contre l'usage de la cour de Rome. Il est évident que le pape écrit malgré lui, et qu'on lui pousse la main. Quelques évêques, selon cette bulle, avaient écrit qu'ils ne savaient comment on devait traiter les accusés qui s'obstineraient à nier et ceux qui rétracteraient leurs aveux. « Ces choses, dit le pape, n'étaient pas laissées indécises par le droit écrit, dont nous savons que plusieurs d'entre nous ont pleine connaissance; nous n'entendons pour le présent faire en cette affaire un nouveau droit, et nous voulons que vous procédiez selon que le droit exige. »

Il y avait ici une dangereuse équivoque; *ura scripta* s'entendait-il du droit romain, ou du droit canonique, ou des règlements de l'inquisition?

Le danger était d'autant plus réel que le roi ne se dessaisissait pas des prisonniers pour les remettre au pape, comme il le lui avait fait espérer. Dans l'entrevue, il l'amusa encore, il lui promit les biens, pour le consoler de n'avoir pas les personnes; ces biens devaient être réunis à ceux que le pape désignerait. C'était le prendre par son faible; Clément était fort inquiet de ce que ces biens allaient devenir⁷.

5. Dupuy.

6. *Ibid.*

7. Il avait même écrit déjà au roi d'Angleterre pour lui assurer que Philippe les remettait aux agents pontificaux et pour l'engager à imiter ce bon exemple. Dupuy, p. 204. Lettre du 4 octobre 1307. Toutefois l'ordonnance de mainlevée par laquelle Philippe faisait remettre les biens des Templiers aux délégués du pape n'est que du 15 janvier 1309. Encore, à ces délégués du pape il avait adjoint quelques siens agents qui veillaient à ses intérêts en France, et qui, à l'ombre de la commission pontificale, empiétaient sur le domaine voi-

Le pape avait rendu (5 juillet 1308) aux juges ordinaires, archevêques et évêques, leurs pouvoirs un instant suspendus. Le 1^{er} août encore, il écrivait qu'on pouvait suivre le droit commun. Et, le 12, il remettait l'affaire à une commission. Les commissaires devaient instruire le procès dans la province de Sens, à Paris, évêché dépendant de Sens. D'autres commissaires étaient nommés pour en faire autant dans les autres parties de l'Europe; pour l'Angleterre l'archevêque de Cantorbéry, pour l'Allemagne ceux de Mayence, de Cologne et de Trèves. Le jugement devait être prononcé d'alors en deux ans, dans un concile général, hors de France, à Vienne en Dauphiné, sur terre d'Empire.

La commission, composée principalement d'évêques¹, était présidée par Gilles d'Aiscelin, archevêque de Narbonne, homme doux et faible, de grandes lettres et de peu de cœur. Le roi et le pape, chacun de son côté, croyaient cet homme tout à eux. Le pape crut calmer plus sûrement encore le mécontentement de Philippe en adjoignant à la commission le confesseur du roi, moine dominicain et grand inquisiteur de France. celui qui avait commencé le procès avec tant de violence et d'audace.

Le roi ne réclama pas. Il avait besoin du pape. La mort de l'empereur Albert d'Autriche (1^{er} mai 1308) offrait à la maison de France une haute perspective. Le frère de Philippe, Charles de Valois, dont la destinée était de demander tout et de manquer tout, se porta pour candidat à l'Empire. S'il eût réussi, le pape devenait à jamais serviteur et serf de la maison de France, Clément écrivit pour Charles de Valois ostensiblement, secrètement contre lui.

Dès lors, il n'y avait plus de sûreté pour le pape sur les terres du roi. Il parvint à sortir de Poitiers, et se jeta dans Avignon (mars 1309). Il s'était engagé à ne pas quitter la France, et de cette façon il ne violait pas, il éludait sa promesse. Avignon, c'était la France, et ce n'était pas la France. C'était une frontière, une position mixte, une sorte d'asile, comme fut Genève pour Calvin. Ferney pour Voltaire. Avignon dépendait

de plusieurs et de personne. C'était terre d'Empire, un vieux municipe, une république sous deux rois. Le roi de Naples comme comte de Provence, le roi de France comme comte de Toulouse, avaient chacun la seigneurie d'une moitié d'Avignon. Mais le pape allait y être bien plus roi qu'eux, lui dont le séjour attirerait tant d'argent dans cette petite ville.

Clément se croyait libre, mais traînait sa chaîne. Le roi le tenait toujours par le procès de Boniface. A peine établi dans Avignon il apprend que Philippe lui fait amener par les Alpes une armée de témoins. A leur tête marchait ce capitaine de Ferentino, ce Raynaldo de Supino, qui avait été dans l'affaire d'Anagni le bras droit de Nogaret. A trois lieues d'Avignon, les témoins tombèrent dans une embuscade, qui leur avait été dressée. Raynaldo se sauva à grand-peine à Nîmes et fit dresser acte, par les gens du roi, de ce guet-apens².

Le pape écrivit bien vite à Charles de Valois pour le prier de calmer son frère. Il écrivit au roi lui-même (23 août 1309) que si les témoins étaient retardés dans leur chemin ce n'était pas sa faute, mais celle des gens du roi, qui devaient pourvoir à leur sûreté. Philippe lui reprochait d'ajourner indéfiniment l'examen des témoins, vieux et malades, et d'attendre qu'ils fussent morts. Des partisans de Boniface avaient, disait-on, tué ou torturé des témoins; un de ceux-ci avait été trouvé mort dans son lit. Le pape répond qu'il ne savait rien de tout cela; ce qu'il sait, c'est que, pendant ce long procès, les affaires des rois, des prélats, du monde entier, dorment et attendent. Un des témoins qui, dit-on, a disparu, se trouve précisément en France et chez Nogaret.

Le roi avait dénoncé au pape certaines lettres injurieuses. Le pape répond qu'elles sont, pour le latin et l'orthographe, manifestement indignes de la cour de Rome. Il les a fait brûler. Quant à en poursuivre les auteurs, *une expérience récente a prouvé que ces procès subits contre des personnages importants ont une triste et dangereuse issue*³.

sin. C'est ce que nous apprenons par une réclamation du sénéchal de Gascogne, qui se plaint, au nom d'Édouard II, de ces envahissements du roi de France. Dupuy, p. 312.

Ailleurs il loue magnifiquement le désintéressement de son cher fils, qui n'agit point par avarice, et ne veut rien garder sur ces biens : « Deinde vero, tu, cui eadem fuerant facinora nuntiata, non typo avaritiæ, cum de bonis Templariorum nihil tibi appropriare... immo ea nobis administranda, gubernanda, conser-

vanda et custodienda liberaliter et devote dimisisti... » 12 août 1308. Dupuy, p. 240.

1. Dupuy, p. 240-242. La commission se composait de l'archevêque de Narbonne, des évêques de Bayeux, de Mende, de Limoges, des trois archidiacres de Rouen, de Trente et de Maguelonne, et du prévôt de l'église d'Aix. Les méridionaux, plus dévoués au pape, étaient, comme on le voit, en majorité.

2. Dupuy.

3. Passant ensuite à une autre affaire, le pape dé-

Cette lettre du pape était une humble et timide profession d'indépendance à l'égard du roi, une révolte à genoux. L'allusion aux Templiers, qui la termine, indiquait assez l'espoir que plaçait le pape dans les embarras où ce procès devait jeter Philippe le Bel.

La commission pontificale, rassemblée le 7 août 1309 à l'évêché de Paris, avait été entravée longtemps. Le roi n'avait pas plus envie de voir justifier les Templiers que le pape de condamner Boniface. Les témoins à charge contre Boniface étaient maltraités à Avignon; les témoins à décharge dans l'affaire des Templiers étaient torturés à Paris. Les évêques n'obéissaient point à la commission pontificale et ne lui envoyaient point les prisonniers¹. Chaque jour la commission assistait à une messe, puis siégeait; un huissier criait à la porte de la salle: « Si quelqu'un veut défendre l'ordre de la milice du Temple, il n'a qu'à se présenter. » Mais personne ne se présentait. La commission revenait le lendemain, toujours inutilement.

Enfin, le pape ayant, par une bulle (13 septembre 1309), ouvert l'instruction du procès contre Boniface, le roi permit, en novembre, que le grand maître du Temple fût amené devant les commissaires². Le vieux chevalier montra d'abord beaucoup de fermeté. Il dit que l'ordre était privilégié du saint-siège, et qu'il lui semblait bien étonnant que l'Église romaine voulût procéder subitement à sa destruction, lorsqu'elle avait sursis à la déposition de l'empereur Frédéric II pendant trente-deux ans.

Il dit encore qu'il était prêt à défendre l'ordre selon son pouvoir; qu'il se regarderait lui-même comme un misérable s'il ne défendait un ordre dont il avait reçu tant d'honneur et d'avantages; mais qu'il craignait de n'avoir pas assez de sagesse et de réflexion,

clare avoir supprimé comme inutile un article de la convention avec les Flamands, qu'il avait, par préoccupation ou négligence, signé à Poitiers, savoir, que si les Flamands encouraient la sentence pontificale en violant cette convention, ils ne pourraient être absous qu'à la requête du roi. Ladite clause pourrait faire taxer le pape de simplicité. Tout excommunié qui satisfait peut se faire absoudre, même sans le consentement de la partie adverse. Le pape ne peut abdiquer le pouvoir d'absoudre.

1. *Processus contra Templarios, ms.* Les commissaires écrivirent une nouvelle lettre où ils disaient qu'apparemment les prélats avaient cru que la commission devait procéder contre l'ordre en général et non contre les membres; qu'il n'en était pas ainsi: que le pape lui avait remis le jugement des Templiers.

2. « Le même jour, avant lui, le 22 novembre, se présenta devant les évêques un homme en habit sécu-

qu'il était prisonnier du roi et du pape, qu'il n'avait pas quatre deniers à dépenser pour la défense, pas d'autre conseil qu'un frère servant; qu'au reste, la vérité paraîtrait, non seulement par le témoignage des Templiers, mais par celui des rois, princes, prélats, ducs, comtes et barons, dans toutes les parties du monde.

Si le grand maître se portait ainsi pour défenseur de l'ordre, il allait prêter une grande force à la défense, et sans doute compromettre le roi. Les commissaires l'engagèrent à délibérer mûrement. Ils lui firent lire sa déposition devant les cardinaux. Cette déposition n'émanait pas directement de lui-même; par pudeur ou pour tout autre motif, il avait renvoyé les cardinaux à un frère servant qu'il chargeait de parler pour lui. Mais lorsqu'il fut devant la commission, et que les gens d'Église lui lurent à haute voix ces tristes aveux, le vieux chevalier ne put entendre de sang-froid de telles choses dites en face il fit le signe de la croix, et dit que; si les seigneurs commissaires du pape³ eussent été autres personnes il aurait eu quelque chose à leur dire. Les commissaires répondirent qu'ils n'étaient pas gens à relever un gage de bataille. « Ce n'est pas là ce que j'entends, dit le grand maître, mais plutôt à Dieu qu'en tel cas on observât contre les pervers la coutume des Sarrasins et des Tartares; ils leur tranchent la tête ou les coupent par le milieu. »

Cette réponse fit sortir les commissaires de leur douceur ordinaire. Ils répondirent avec une froide dureté: « Ceux que l'Église trouve hérétiques, elle les juge hérétiques, et abandonne les obstinés au tribunal séculier. »

L'homme de Philippe le Bel, Plasian, assistait à cette audience, sans y avoir été appelé Jacques Molay, effrayé de l'impression que ses paroles avaient produites sur ces prêtres,

lier, lequel déclara s'appeler Jean de Melot (et non Molay, comme disent Raynouard et Dupuy), avoir été Templier dix ans et avoir quitté l'ordre, quoique, disait-il, il n'y eût vu aucun mal. Il déclarait venir pour faire et dire tout ce qu'on voudrait. Les commissaires lui demandèrent s'il voulait défendre l'ordre, qu'ils étaient prêts à l'entendre benignement. Il répondit qu'il n'était venu pour autre chose, mais qu'il voudrait bien savoir auparavant ce qu'on voulait faire de l'ordre. Et il ajoutait: « Ordonnez de moi ce que vous voudrez; mais faites-moi donner mes nécessités, car je suis bien pauvre. » Les commissaires voyant à sa figure, à ses gestes et à ses paroles que c'était un homme simple et un esprit faible, ne procédèrent pas plus avant, mais le renvoyèrent à l'évêque de Paris, qui, disaient-ils, l'accueillerait avec bonté et lui ferait donner de la nourriture. » *Process. ms.*

3. M. Raynouard dit les cardinaux, mais à tort.

crut qu'il valait mieux se confier à un chevalier. Il demanda la permission de conférer avec Plasian; celui-ci l'engagea, en ami, à ne pas se perdre, et le décida à demander un délai jusqu'au vendredi suivant. Les évêques le lui donnèrent, et ils lui en auraient donné davantage de grand cœur¹.

Le vendredi, Jacques Molay reparut, mais tout changé. Sans doute Plasian l'avait travaillé dans sa prison. Quand on lui demanda de nouveau s'il voulait défendre l'ordre, il répondit humblement qu'il n'était qu'un pauvre chevalier illettré; qu'il avait entendu lire une bulle apostolique où le pape se réservait le jugement des chefs de l'ordre; que, pour le présent, il ne demandait rien de plus.

On lui demanda expressément s'il voulait défendre l'ordre. Il dit que non; il priait seulement les commissaires d'écrire au pape qu'il le fit venir au plus tôt devant lui. Il ajoutait, avec la naïveté de l'impatience et de la peur : « Je suis mortel, les autres aussi; nous n'avons à nous que le moment présent. »

Le grand maître, abandonnant ainsi la défense, lui ôtait l'unité et la force qu'elle pouvait recevoir de lui. Il demanda seulement à dire trois mots en faveur de l'ordre. D'abord, qu'il n'y avait nulle église où le service divin se fit plus honorablement que dans celles des Templiers. Deuxièmement, qu'il ne savait nulle religion où il se fit plus d'aumônes qu'en la religion du Temple; qu'on y faisait trois fois la semaine l'aumône à tout venant. Enfin, qu'il n'y avait, à sa connaissance, nulle sorte de gens qui eussent tant versé de sang pour la foi chrétienne et qui fussent plus redoutés des infidèles; qu'à Mansourah, le comte d'Artois les avait mis à l'avant-garde, et que s'il les avait crus...

Alors une voix s'éleva : « Sans la foi, tout cela ne sert de rien au salut. »

Nogaret, qui se trouvait là, prit aussitôt la parole : « J'ai ouï dire qu'en les chroniques qui sont à Saint-Denis il était écrit qu'au temps du sultan de Babylone, le Maître d'alors et les autres grands de l'ordre avaient fait hommage à Saladin, et que le même Saladin, apprenant un grand échec de ceux du Temple, avait dit publiquement que cela

leur était advenu en châtement d'un vice infâme et de leur prévarication contre leur loi. »

Le grand maître répondit qu'il n'avait jamais ouï dire pareille chose; qu'il savait seulement que le grand maître d'alors avait maintenu les trêves, parce que, autrement, il n'aurait pu garder tel ou tel château. Jacques Molay finit par prier humblement les commissaires et le chancelier Nogaret qu'on lui permit d'entendre la messe et d'avoir sa chapelle et ses chapelains. Ils le lui promirent en louant sa dévotion.

Ainsi commençait en même temps les deux procès du Temple et de Boniface VIII. Ils présentaient l'étrange spectacle d'une guerre indirecte du roi et du pape. Celui-ci, forcé par le roi de poursuivre Boniface, était vengé par les dépositions des Templiers contre la barbarie avec laquelle les gens du roi avaient dirigé les premières procédures. Le roi déshonorait la papauté, le pape déshonorait la royauté. Mais le roi avait la force; il empêchait les évêques d'envoyer aux commissaires du pape des Templiers prisonniers et en même temps il poussait sur Avignon des nuées de témoins qu'on lui ramassait en Italie. Le pape, en quelque sorte assiégé par eux, était condamné à entendre les plus effrayantes dépositions contre l'honneur du pontifical.

Plusieurs des témoins s'avouaient infâmes, et détaillaient tout au long dans quelles saletés ils avaient trempé en commun avec Boniface². L'une de leurs dépositions les moins dégoûtantes, de celles qu'on peut traduire, c'est que Boniface avait fait tuer son prédécesseur; il aurait dit à l'un de ces misérables : « Ne reparais pas devant moi que tu n'aies tué Célestin. » Le même Boniface aurait fait un sabbat, un sacrifice au diable. Ce qui est plus vraisemblable dans ce vieux légiste italien, dans ce compatriote de l'Arétin et Machiavel, c'est qu'il était incrédule, impie et cynique en ses paroles... Des gens ayant peur dans un orage, et disant que c'était la fin du monde, il aurait dit : « Le monde a toujours été et sera toujours. — Seigneur, on assure qu'il y aura une résurrection? — Avez-vous jamais vu ressusciter personne? »

Un homme, lui apportant des figues de Si-

1. « Quum idem Magister rogasset nobilem virum dominum Guillelmum de Plasiano... qui ibidem venerat, sed non de mandato dictorum dominorum commissariorum, secundum quod dixerunt... et dictus dominus Guillelmus fuisset ad partem locutus cum eodem Magistro, quem sicut assererat, diligebat

et dilixerat, quia uterque miles erat. » Dupuy, 319.
« Quam dilationem concesserunt eidem, majorem etiam se daturos asserentes, si sibi placeret et volebat. » Ibid., 320.

2. Dupuy.

cile, lui disait : « Si j'étais mort en mon voyage, Christ eût eu pitié de moi. » A quoi Boniface aurait répondu : « Va, je suis bien plus puissant que ton Christ; moi, je puis donner des royaumes. »

Il parlait de tous les mystères avec une effroyable impiété. Il disait de la Vierge : « Non credo in Mariolâ, Mariolâ, Mariolâ! » Et ailleurs : « Nous ne croyons plus ni l'ânesse, ni l'ânon¹. »

Ces bouffonneries ne sont pas bien prouvées. Ce qui l'est mieux et ce qui fut peut-être plus funeste à Boniface, c'est sa tolérance. Un inquisiteur de Calabre avait dit : « Je crois que le pape favorise les hérétiques, car il ne nous permet plus de remplir notre office. » Ailleurs ce sont des moines qui font poursuivre leur abbé pour hérésie; il est convaincu par l'inquisition. Mais le pape s'en moque : « Vous êtes des idiots, leur dit-il; votre abbé est un savant homme, et il pense mieux que vous; allez et croyez comme il croit. »

Après tous ces témoignages, il fallut que Clément V endurât face à face l'insolence de Nogaret (16 mars 1310). Il vint en personne à Avignon, mais accompagné de Plasian et d'une bonne escorte de gens armés. Nogaret, ayant pour lui le roi et l'épée, était l'oppresser de son juge.

Dans les nombreux factums qu'il avait déjà lancés on trouve la substance de ce qu'il put dire au pape; c'est un mélange d'humilité et d'insolence, de servilisme monarchique et de républicanisme classique, d'érudition pédantesque et d'audace révolutionnaire. On aurait tort d'y voir un petit Luther. L'amertume de Nogaret ne rappelle pas les belles et naïves colères du bonhomme de Wittemberg, dans lequel il y avait tout ensemble un enfant et un lion; c'est plutôt la bile amère et recuite de Calvin, cette haine à la quatrième puissance...

Dans son premier factum, Nogaret avait déclaré ne pas lâcher prise. L'action contre l'hérésie, dit-il, ne s'éteint point par la mort, *morte non extinguitur*. Il demandait que Boniface fût exhumé et brûlé.

En 1310, il veut bien se justifier; mais c'est qu'il est d'une bonne âme de craindre la faute, même où il n'y a pas faute; ainsi firent Job, l'Apôtre, et saint Augustin... Ensuite, il sait des gens qui, par ignorance,

1. « Vade, vade, ego plus possum quam Christus unquam potuerit, quia ego possum humiliare et depauperare reges, et imperatores et principes, et possum de uno parvo milite facere unum magnum regem; et possum donare civitates et regna. » *Ibid.*, p. 366. —

sont scandalisés à cause de lui; il craint, s'il ne se justifie, que ces gens-là ne se damnent, en pensant mal de lui, Nogaret. Voilà pourquoi il supplie, demande, postule et *requiert comme droit*, avec larmes et gémissements, mains jointes, genoux en terre... En cette humble posture, il prononce, en guise de justification, une effroyable invective contre Boniface. Il n'y a pas moins de soixante chefs d'accusation.

Boniface, dit-il encore, ayant décliné le jugement et repoussé la convocation du concile, était, par cela seul, contumace et convaincu. Nogaret n'avait pas une minute à perdre pour accomplir son mandat. A défaut de la puissance ecclésiastique ou civile, il fallait bien que le corps de l'Église fût défendu par un catholique quelconque; tout catholique est tenu d'exposer sa vie pour l'Église. « Moi donc, Guillaume Nogaret, homme privé, mais chevalier, tenu, par devoir de chevalerie, à défendre la république, il m'était permis, il m'était imposé de résister au susdit tyran pour la vérité du Seigneur. — Item, comme ainsi soit que chacun est tenu de défendre sa patrie, *au point qu'on mériterait récompense si, en cette défense, on tuait son père*², il m'était loisible, que dis-je? obligatoire, de défendre ma patrie, le royaume de France, qui avait à craindre le ravage, le glaive, etc. »

Puis donc que Boniface sévissait contre l'Église et contre lui-même, *more furiosi*, il fallait bien lui lier les pieds et les mains. Ce n'était pas là acte d'ennemi, bien au contraire.

Mais voilà qui est plus fort. C'est Nogaret qui a sauvé la vie à Boniface, et il a encore sauvé un de ses neveux. Il n'a laissé donner à manger au pape que par gens à qui il se fiait. Aussi Boniface, délivré, lui a donné l'absolution. A Anagni même, Boniface a prêché devant une grande multitude que tout ce qui lui était arrivé par Nogaret ou ses gens lui était venu du Seigneur.

Cependant le procès du Temple avait commencé à grand bruit, malgré la désertion du grand maître. Le 28 mars 1310, les commissaires se firent amener dans le jardin de l'évêché les chevaliers qui déclaraient vouloir défendre l'ordre; la salle n'eût pu les contenir : ils étaient cinq cent quarante-six. On leur lut en latin les articles de l'accusation.

« Tace, miser, non credimus in asinam nec in pullum ejus. » *Ibid.*, p. 5.

2. « Pro quâ defensione si patrem occidat, meritum habet, nec pœnas meretur. » Dupuy.

On voulait ensuite les leur lire en français. Mais ils s'écrièrent que c'était bien assez de les avoir entendus en latin, qu'ils ne se souciaient pas que l'on traduisit de telles turpitudes en langue vulgaire. Comme ils étaient si nombreux, pour éviter le tumulte, on leur dit de déléguer des procureurs, de nommer quelques-uns d'entre eux qui parleraient pour les autres. Ils auraient voulu parler tous, tant ils avaient repris courage. « Nous aurions bien dû aussi, s'écrièrent-ils, n'être torturés que par procureurs ¹. » Ils déléguèrent pourtant deux d'entre eux, un chevalier, frère Raynaud de Pruin, et un prêtre, frère Pierre de Boulogne, procureur de l'ordre, près la cour pontificale. Quelques autres leur furent adjoints.

Les commissaires firent ensuite recueillir par toutes les maisons de Paris, qui servaient de prison aux Templiers ², les dépositions de ceux qui voudraient défendre l'ordre. Ce fut un jour affreux qui pénétra dans les prisons de Philippe le Bel. Il en sortit d'étranges voix, les unes fières et rudes, d'autres pieuses, exaltées, plusieurs naïvement douloureuses. Un des chevaliers dit seulement : « Je ne puis pas plaider à moi seul contre le pape et le roi de France ³. » Quelques-uns remettent pour toute déposition une prière à la sainte Vierge : « Marie, étoile des mers, conduis-nous au port du salut ⁴. » Mais la pièce la plus curieuse est une protestation en langue vulgaire, où, après avoir soutenu l'innocence de l'ordre, les chevaliers nous font connaître leur humiliante misère, le triste calcul de leurs dé-

penses ⁵. Étranges détails et qui font un cruel contraste avec la fierté et la richesse tant célébrée de cet ordre!... Les malheureux, sur leur pauvre paye de douze deniers par jour, étaient obligés de payer le passage de l'eau pour aller subir leurs interrogatoires dans la cité, et de donner de l'argent à l'homme qui ouvrait ou rivait leurs chaînes.

Enfin les défenseurs présentèrent un acte solennel au nom de l'ordre. Dans cette protestation singulièrement forte et hardie, ils déclarèrent ne pouvoir se défendre sans le grand maître, ni autrement que devant le concile général. Ils soutiennent : « Que la religion du Temple est sainte, pure et immaculée devant Dieu et son Père ⁶. L'institution régulière, l'observance salutaire, y ont toujours été, y sont encore en vigueur. Tous les frères n'ont qu'une profession de foi qui dans tout l'univers a été, est toujours observée de tous, depuis la fondation jusqu'au jour présent. Et qui dit ou croit autrement, erre totalement, pèche mortellement. » C'était une affirmation bien hardie de soutenir que tous étaient restés fidèles aux règles de la fondation primitive, qu'il n'y avait eu nulle déviation, nulle corruption. Lorsque le juste pèche sept fois par jour, cet ordre superbe se trouvait pur et sans péché. Un tel orgueil faisait frémir.

Ils ne s'en tenaient pas là. Ils demandaient que les frères apostats fussent mis sous bonne garde jusqu'à ce qu'il apparût s'ils avaient porté un vrai témoignage.

Ils auraient voulu encore qu'aucun laïque n'assistât aux interrogatoires. Nul doute, en

1. « Quod contenti erant de lectura facta in latino, et quod non curabant quod tantæ turpitudines, quas asserabant omnino esse falsas et non nominandas, vulgariter exponerentur. » *Proc. contra Templ., ms.* — Dicentes quod non petebatur ab eis quando ponebantur in janiis, si procuratores constituere volebant. » *Ibidem.*

2. Les uns étaient gardés au Temple, les autres à Saint-Martin-des-Champs, d'autres à l'hôtel du comte de Savoie et dans diverses maisons particulières. *Process. ms.*

3. « Respondit quod nolebat litigare cum Dominis papâ et rege Franciæ. » *Process. ms.*

4. Le frère Élie, auteur de cette pièce touchante, finit par prier les notaires de corriger les locutions vicieuses qui peuvent s'être glissées dans son latin. *Process. ms., folio 31-32.* — D'autres écrivent une apologie en langue romane, altérée et fort mêlée de français du Nord. *Folio 36-8.*

5. Je donne cette pièce, telle qu'elle a été transcrite par les notaires, dans son orthographe barbare : « A homes honorables et sages, ordenés de per notre père l'Apostelle (*le pape*) pour le fet des Templiers li frères, liquies sunt en prison à Paris, en la masson de Tiron... Honneur et reverencie. Comes votre comandemans feut à nos ce jeudi prochainement passé et nos feut demandé

se nos volens defendre la religion deu Temple desudite tuit disrent oil, et disons que ele est bone et leal, et en tout sans mauvesté et traision tout ce que nos l'en met sus, et somes prest de nous defendre chacun pour soy ou tous ensemble, an telle manière que droit et sante Églies et vos an regardarons, come cil qui sunt en prison à nois frès à cople II. Et somes en neire fosse oscuré toutes les nuits. — Item no vos fessons à savir que les gages de XII deniers que nos avons ne nos soufficient mie. Car nos convient paier nos lis III deniers par jour chacun lis. Loage de cuisine, napes, touales pour tenelles et autres choses, II sols VI denier la semaine. Item pour nos ferger et desferger (*ôter les fers*), puis que nos somes devant les auditors, II sol. Item pour laver dras et robes, linges, chacun XV jours XVIII deniers. Item pour buche et candole chacun jor III denier. Item passer et repasser les dis frères, XVI deniers de asiles de Notre-Dame de l'autre part de l'iau. » *Proc. ms. folio 39.*

6 « ... Apud Deum et Patrem... Et hoc est omnium fratrum Templi communiter una professio, que per universum orbem servatur et servata fuit per omnes fratres ejusdem ordinis, a fundamento religionis usque ad diem presentem. Et quicumque aliud dicit vel aliter credit, errat totaliter, peccat mortaliter... » Dupuy, 333.

effet, que la présence d'un Plasian, d'un Nogaret, n'intimidât les accusés et les juges.

Ils finissent par dire que la commission pontificale ne peut aller plus avant : « Car enfin nous ne sommes pas en lieu sûr; nous sommes et avons toujours été au pouvoir de ceux qui suggèrent des choses fausses au seigneur roi. Tous les jours, par eux ou par d'autres, de vive voix, par lettres ou messages, ils nous avertissent de ne pas rétracter les fausses dépositions qui ont été arrachées par la crainte; qu'autrement nous serons brûlés¹. »

Quelques jours après, nouvelle protestation, mais plus forte encore, moins apologétique que menaçante et accusatrice. « Ce procès, disent-ils, a été soudain, violent, inique et injuste; ce n'est que violence atroce, intolérable erreur... Dans les prisons et les tortures, beaucoup et beaucoup sont morts; d'autres en resteront infirmes pour leur vie; plusieurs ont été contraints de mentir contre eux-mêmes et contre leur ordre. Ces violences et ces tourments leur ont totalement enlevé le libre arbitre, c'est-à-dire tout ce que l'homme peut avoir de bon. Qui perd le libre arbitre perd tout bien, science, mémoire et intellect²... Pour les pousser au mensonge, au faux témoignage, on leur montrait des lettres où pendait le sceau du roi, et qui leur garantissaient la conservation de leurs membres, de la vie, de la liberté; on promettait de pourvoir soigneusement à ce qu'ils eussent de bons revenus pour leur vie; on leur assurait d'ailleurs que l'ordre était condamné sans remède... »

Quelque habitué que l'on fût alors à la violence des procédures inquisitoriales, à l'immoralité des moyens employés communément pour faire parler les accusés, il était impossible que de telles paroles ne soulevassent les cœurs! Mais ce qui en disait plus que toutes les paroles, c'était le pitoyable aspect des prisonniers, leur face pâle et amaigrie, les traces hideuses des tortures... L'un d'eux, Humbert Dupuy, le quatorzième témoin, avait été torturé trois fois, retenu trente-six semaines au fond d'une tour infecte, au pain et à l'eau. Un autre avait été pendu par les parties génitales. Le chevalier Bernard Dugué (de Vado), dont on avait tenu les pieds devant un feu ardent, montrait deux os qui lui étaient tombés des talons.

¹ «... Quia si recesserunt, prout dicunt, comburentur omnino. »

² Dupuy.

³ Le roi d'Angleterre s'était d'abord déclaré assez hautement pour l'ordre; soit par sentiment de justice,

C'étaient là de cruels spectacles. Les juges mêmes, tout légistes qu'ils étaient, et sous leur sèche robe de prêtre, étaient émus et souffraient. Combien plus le peuple, qui, chaque jour, voyait ces malheureux passer l'eau en barque pour se rendre dans la Cité, au palais épiscopal, où siégeait la commission! L'indignation augmentait contre les accusateurs, contre les Templiers apostats. Un jour, quatre de ces derniers se présentent devant la commission, gardant encore la barbe, mais portant leurs manteaux à la main. Ils les jettent aux pieds des évêques et déclarent qu'ils renoncent à l'habit du Temple. Mais les juges ne les virent qu'avec dégoût; ils leur dirent qu'ils fissent dehors ce qu'ils voudraient.

Le procès prenait une tournure fâcheuse pour ceux qui l'avaient commencé avec tant de précipitation et de violence. Les accusateurs tombaient peu à peu à la situation d'accusés. Chaque jour les dépositions de ceux-ci révélaient les barbaries, les turpitudes de la première procédure. L'intention du procès devenait visible. On avait tourmenté un accusé pour lui faire dire à combien montait le trésor rapporté de la terre sainte. Un trésor était-il un crime, un titre d'accusation?

Quand on songe au grand nombre d'affiliés que le Temple avait dans le peuple, aux relations des chevaliers avec la noblesse, dont ils sortaient tous, on ne peut douter que le roi ne fût effrayé de se voir engagé si avant. Le but honteux, les moyens atroces, tout avait été démasqué. Le peuple, troublé et inquiet dans sa croyance depuis la tragédie de Boniface VIII, n'allait-il pas se soulever? Dans l'émeute des monnaies, le Temple avait été assez fort pour protéger Philippe le Bel; aujourd'hui tous les amis du Temple étaient contre lui...

Ce qui aggravait encore le danger, c'est que dans les autres contrées de l'Europe³, les décisions des conciles étaient favorables aux Templiers. Ils furent déclarés innocents, le 17 juin 1310, à Ravenne, le 1^{er} juillet à Mayence, le 21 octobre à Salamanque. Dès le commencement de l'année on pouvait prévoir ces jugements et la dangereuse réaction qui s'ensuivrait à Paris. Il fallait la prévenir, se réfugier dans l'audace. Il fallait à tout prix prendre en main le procès, le brusquer, l'étouffer.

soit par opposition à Philippe le Bel, il avait écrit, le 4 décembre 1307, aux rois de Portugal, de Castille, d'Aragon et de Sicile, en faveur des Templiers, les conjurant de ne point ajouter foi à tout ce que l'on débitait contre eux en France. (Dupuy.)



Il les fit brûler tous deux sur le même bûcher. (Page 475.)

Au mois de février 1310, le roi s'était arrangé avec le pape. Il avait déclaré s'en remettre à lui pour le jugement de Boniface VIII. En avril, il exigea en retour que Clément nommât à l'archevêché de Sens le jeune Marigni, frère du fameux Enguerrand, vrai roi de France sous Philippe le Bel. Le 10 mai, l'archevêque de Sens assemble à Paris un concile provincial, et y fait paraître les Templiers. Voilà deux tribunaux qui jugent en même temps les mêmes accusés, en vertu de deux bulles du pape. La commission alléguait la bulle qui lui attribuait le jugement¹. Le concile s'en rapportait à la bulle

1. Selon Dupuy, p. 45, les commissaires du pape auraient répondu à l'appel des défenseurs : « Que les

précédente, qui avait rendu aux juges ordinaires leurs pouvoirs, d'abord suspendus. Il ne reste point d'acte de ce concile, rien que le nom de ceux qui siégèrent et le nombre de ceux qu'ils firent brûler.

Le 10 mai, le dimanche, jour où la commission était assemblée, les défenseurs de l'ordre s'étaient présentés devant l'archevêque de Narbonne et les autres commissaires pontificaux pour porter appel. L'archevêque de Narbonne répondit qu'un tel appel ne regardait ni lui ni ses collègues; qu'ils n'avaient pas à s'en mêler, puisque ce n'était pas de leur tribunal que l'on appe-

conciles jugeaient les particuliers, et eux informaient du général. » — La commission dit tout le contraire.

lait; que, s'ils voulaient parler pour la défense de l'ordre, on les entendrait volontiers.

Les pauvres chevaliers supplièrent qu'au moins on les menât devant le concile pour y porter leur appel, en leur donnant deux notaires qui en dresseraient acte authentique; ils priaient la commission, ils priaient même les notaires présents. Dans leur appel qu'ils lurent ensuite, ils se mettaient sous la protection du pape, dans les termes les plus pathétiques. « Nous réclamons les saints Apôtres, nous les réclamons encore une fois, c'est avec la dernière instance que nous les réclamons. » Les malheureuses victimes sentaient déjà les flammes et se seraient à l'autel qui ne pouvait les protéger.

Tout le secours que leur avait ménagé ce pape sur lequel ils comptaient, et dont ils se recommandaient comme de Dieu, fut une timide et lâche consultation, où il avait essayé d'avance d'interpréter le mot de *relaps*, dans le cas où l'on voudrait appliquer ce nom à ceux qui avaient rétracté leurs aveux: « Il semble en quelque sorte contraire à la raison de juger de tels hommes comme relaps... En telles choses douteuses, il faut restreindre et modérer les peines. »

Les commissaires pontificaux n'osèrent faire valoir cette consultation. Ils répondirent, le dimanche soir, qu'ils éprouvaient grande compassion pour les défenseurs de l'ordre et les autres frères; mais que l'affaire dont s'occupaient l'archevêque de Sens et ses suffragants était tout autre que la leur; qu'ils ne savaient ce qui se faisait dans ce concile; que, si la commission était autorisée par le saint-siège, l'archevêque de Sens l'était aussi; que l'une n'avait nulle autorité sur l'autre; qu'au premier coup d'œil ils ne voyaient rien à objecter à l'archevêque de Sens; que toutefois ils aviseraient.

Pendant que les commissaires avisaient, ils apprirent que cinquante-quatre Templiers allaient être brûlés. Un jour avait suffi pour éclairer suffisamment l'archevêque de Sens et ses suffragants. Suivons pas à pas le récit des notaires de la commission pontificale, dans sa simplicité terrible.

« Le mardi 12, pendant l'interrogatoire du

1. Nom presque illisible dans le texte. La main tremble évidemment. Plus haut, le notaire a bien écrit: Bertaldi.

2. « Quod LIV ex Templariis... erant dicta die comburendi... » *Process. ms.*, folio 72 (feuille coupée par la moitié).

3. « ...A quodam fuisse dictum coram domino archiepiscopo Senonensi, ejus suffraganeis et concilio...

frère Jean Bertaud¹, il vint à la connaissance des commissaires que cinquante-quatre Templiers allaient être brûlés². Ils chargèrent le prévôt de l'église de Poitiers et l'archidiaque d'Orléans, clerc du roi, d'aller dire à l'archevêque de Sens et ses suffragants de délibérer mûrement et de se différer, attendu que les frères morts en prison affirmaient, disait-on, sur le péril de leurs âmes, qu'ils étaient faussement accusés. Si cette exécution avait lieu, elle empêcherait les commissaires de procéder en leur office, les accusés étant tellement effrayés qu'ils semblaient hors de sens. En outre, l'un des commissaires les chargea de signifier à l'archevêque que frère Raynaud de Pruin, Pierre de Boulogne, prêtre, Guillaume de Chambonnet et Bertrand de Sartiges, chevaliers, avaient interjeté certain appel par-devant les commissaires. »

Il y avait là une grave question de juridiction. Si le concile et l'archevêque de Sens reconnaissaient la validité d'un appel porté devant la commission papale, ils avouaient la supériorité de ce tribunal, et les libertés de l'Église gallicane étaient compromises. D'ailleurs, sans doute, les ordres du roi pressaient; le jeune Marigni, créé archevêque tout exprès, n'avait pas le temps de disputer. Il s'absenta pour ne pas recevoir les envoyés de la commission; puis, quelqu'un (on ne sait qui) révoqua en doute qu'ils eussent parlé au nom de la commission; Marigni douta aussi, et l'on passa outre³.

Les Templiers, amenés le dimanche devant le concile, avaient été jugés le lundi; les uns, qui avouaient, mis en liberté; d'autres, qui avaient toujours nié, emprisonnés pour la vie; ceux qui rétractaient leurs aveux, déclarés relaps. Ces derniers, au nombre de cinquante-quatre, furent dégradés le même jour par l'évêque de Paris et livrés au bras séculier. Le mardi, ils furent brûlés à la porte Saint-Antoine. Ces malheureux avaient varié dans les prisons, mais ils ne varièrent point dans les flammes; ils protestèrent jusqu'au bout de leur innocence. La foule était muette et comme stupide d'étonnement⁴.

Qui croirait que la commission pontificale

quod dicti præpositus... et archidiaconus... (qui in dicta die martis... præmissa intimasse dicebantur, et ipse iidem hoc attestabantur, suffraganeis domini archiepiscopi Senonensi... *tunc absente dicto domino, archiepiscopo Senonensi*) prædicta non significaverant de mandato eorumdem dominorum commissariorum. » *Process. ms.*, folio, 71 verso.

4. « Constantet et perseveranter in abnegatione

eut le cœur de s'assembler le lendemain, de continuer cette inutile procédure, d'interroger pendant qu'on brûlait?

« Le mardi 13 mai, par-devant les commissaires, fut amené frère Aimeri de Villars-le-Duc, barbe rase, sans manteau ni habit du Temple, âgé, comme il disait, de cinquante ans, ayant été environ huit années dans l'ordre comme frère servant et vingt comme chevalier. Les seigneurs commissaires lui expliquèrent les articles sur lesquels il devait être interrogé. Mais ledit témoin, pâle et tout épouvanté¹, déposant sous serment et au péril de son âme, demandant, s'il mentait, à mourir subitement, et à être d'âme et de corps, en présence même de la commission, soudain englouti en enfer, se frappant la poitrine des poings, flechissant les genoux et élevant les mains vers l'autel, dit que toutes les erreurs imputées à l'ordre étaient de toute fausseté, quoiqu'il en eût confessé quelques-unes au milieu des tortures auxquelles l'avaient soumis Guillaume de Marcillac et Hugues de Celles, chevaliers du roi. Il ajoutait pourtant qu'*ayant vu emmener sur des charrettes, pour être brûlés, cinquante-quatre frères de l'ordre, qui n'avaient pas voulu confesser lesdites erreurs, et AYANT ENTENDU DIRE QU'ILS AVAIENT ÉTÉ BRÛLÉS*, lui qui craignait, s'il était brûlé, de n'avoir pas assez de force et de patience s'il était prêt à confesser et jurer par crainte, devant les commissaires ou autres, toutes les erreurs imputées à l'ordre, à dire même, si l'on voulait, qu'il avait tué Notre-Seigneur... Il suppliait et conjurait lesdits commissaires et nous, notaires présents, de ne point révéler aux gens du roi ce qu'il venait de dire, craignant, disait-il, que s'ils en avaient connaissance, il ne fût livré au même supplice que les cinquante-quatre Templiers... — Les commissaires, voyant le péril qui menaçait les déposants s'ils continuaient à les entendre pendant cette terreur, et mus encore par d'autres causes, résolurent de surseoir pour le présent. »

communi perstiterunt... non absque multa admiratione stuporeque vehementi. » Contin. Guil. Nang.

1. » Pallidus et multum exterritus... impretando sibi ipsi, si mentiebatur in hoc, mortem subitanam et quod statim in anima et corpore in praesentia dominorum commissariorum absorberetur in infernum, toncendo sibi pectus cum pugnibus, et elevando manus suas versus altare ad majorem assertionem, flectendo genua... cum ipse testi vidisset... duci in quadrigis LIII fratres dicti ordinis ad comburendum... et audivisse eos fuisse combustos; quod ipse qui dubitabat quod non posset habere bonam patientiam si combureretur, timore mortis confiteretur... omnes errores... et quidem

La commission semble avoir été émue de cette scène terrible. Quoique affaibli par la désertion de son président, l'archevêque de Narbonne, et de l'évêque de Bayeux, qui ne venaient plus aux séances, elle essaya de sauver, s'il en était encore temps, les trois principaux défenseurs.

« Le lundi 18 mai, les commissaires pontificaux chargèrent le prévôt de l'église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans d'aller trouver de leur part le vénérable père en Dieu, le seigneur archevêque de Sens et ses suffragants, pour réclamer les défenseurs, Pierre de Boulogne, Guillaume de Chambonnet et Bertrand de Sartiges, de sorte qu'ils pussent être amenés sous bonne garde toutes les fois qu'ils le demanderaient, pour la défense de l'ordre. » Les commissaires avaient bien soin d'ajouter : « qu'ils ne voulaient faire aucun empêchement à l'archevêque de Sens et à son concile, mais seulement décharger leur conscience.

« Le soir, les commissaires se réunirent à Sainte-Geneviève dans la chapelle de Saint-Eloi, et reçurent des chanoines qui venaient de la part de l'archevêque de Sens. L'archevêque répondait qu'il y avait deux ans que le procès avait été commencé contre les chevaliers ci-dessus nommés, comme membres particuliers de l'ordre; qu'il voulait le terminer selon la forme du mandat apostolique. Que, du reste, il n'entendait aucunement troubler les commissaires en leur office². » Effroyable dérision!

« Les envoyés de l'archevêque de Sens s'étant retirés, on amena devant les commissaires Raynaud de Pruin, Chambonnet et Sartiges, lesquels annoncèrent qu'on avait séparé d'eux Pierre de Boulogne sans qu'ils sussent pourquoi, ajoutant qu'ils étaient gens simples, sans expérience, d'ailleurs stupéfaits et troublés, en sorte qu'ils ne pouvaient rien ordonner ni dicter pour la défense de l'ordre sans le conseil dudit Pierre. C'est pourquoi ils suppliaient les commissaires de le faire venir, de l'entendre,

etiam interfecisse Dominum, si peteretur ab eo... » Process. ms., 70, verso.

2. « Non erat intentionis... in aliquo impedire officium... » *Ibidem.*

« Comme on disait que le prévôt de l'église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans n'avaient pas parlé de la part des commissaires, ceux-ci chargèrent les envoyés de l'archevêque de Sens de lui dire que le prévôt et l'archidiacre avaient effectivement parlé en leur nom. De plus, ils leur dirent d'annoncer à l'archevêque de Sens que Pierre de Boulogne, Chambonnet et Sartiges avaient appelé de l'archevêque et de son concile, le dimanche 10 mai, et que cet appel avait dû être annoncé

et de savoir comment et pourquoi il avait été retiré d'eux, et s'il voulait persister dans la défense de l'ordre ou l'abandonner. Les commissaires ordonnèrent au prévôt de Poitiers et à Jehan de Teinville que le lendemain au matin ils amenassent ledit frère en leur présence. »

Le lendemain, on ne voit pas que Pierre de Boulogne ait comparu. Mais une foule de Templiers vinrent déclarer qu'ils abandonnaient la défense. Le samedi, la commission, délaissée encore par un de ses membres, s'ajourna au 3 novembre suivant.

A cette époque, les commissaires étaient moins nombreux encore. Ils se trouvaient réduits à trois. L'archevêque de Narbonne avait quitté Paris pour le service du roi. L'évêque de Bayeux était près du pape de la part du roi. L'archidiacre de Maguelonne était malade. L'évêque de Limoges s'était mis en route pour venir, mais le roi lui avait fait dire qu'il fallait surseoir encore jusqu'au prochain parlement¹. Les membres présents firent pourtant demander à la porte de la salle si quelqu'un avait quelque chose à dire pour l'ordre du Temple. Personne ne se présenta.

Le 27 décembre, les commissaires reprirent les interrogatoires et redemandèrent les deux principaux défenseurs de l'ordre. Mais le premier de tous, Pierre de Boulogne,

le mardi, au concile, par le prévôt et l'archidiacre. » *Process. ms. Ibidem.*

1. « Intellecto per litteras regias quod non expediebat. »

2. On peut en juger par la déposition de Jean de Pollencourt, le trente-septième déposant. Il déclare d'abord s'en tenir à ses premiers aveux. Les commissaires, le voyant tout pâle et tout effrayé, lui disent de ne songer qu'à dire la vérité, et à sauver son âme; qu'il ne court aucun péril à dire la vérité devant eux; qu'ils ne révéleront pas ses paroles, ni eux, ni les notaires présents. Alors il révoque sa déposition, et déclare même s'en être confessé à un frère mineur, qui lui a enjoint de ne plus porter de faux témoignages.

3. Aux conciles de Sens, Senlis, Reims, Rouen, etc., et devant les évêques d'Amiens, Cavaillon, Clermont, Chartres, Limoges, Puy, Mans, Mâcon, Maguelonne, Nevers, Orléans, Périgord, Poitiers, Rodez, Saintes, Soissons, Toul, Tours, etc.

4. Ce registre, que j'ai souvent cité, est à la Bibliothèque royale (fonds Harlay, n° 329). Il contient l'instruction faite à Paris par les commissaires du pape : *Processus contra Templarios*. Ce ms. avait été déposé dans le trésor de Notre-Dame. Il passa, on ne sait comment, dans la bibliothèque du président Brisson, puis dans celle de M. Servin, avocat général, enfin dans celle des Harlay, dont il porte encore les armes. Au milieu du xviii^e siècle, M. de Harlay, ayant probablement scrupule de rester détenteur d'un manuscrit de cette importance, le légua à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. Ayant heureusement échappé à l'incendie de cette bibliothèque en 1793, il a passé à la

avait disparu. Son collègue, Raynaud de Pruin, ne pouvait plus répondre, disait-on, ayant été dégradé par l'archevêque de Sens. Vingt-six chevaliers, qui déjà avaient fait serment comme devant déposer, furent retenus par les gens du roi, et ne purent se présenter.

C'est une chose admirable qu'au milieu de ces violences, et dans un tel péril, il se soit trouvé un certain nombre de chevaliers pour soutenir l'innocence de l'ordre; mais ce courage fut rare. La plupart étaient sous l'impression d'une profonde terreur².

La perte des Templiers était partout poursuivie avec acharnement dans les conciles provinciaux³; neuf chevaliers venaient encore d'être brûlés à Sentis. Les interrogatoires avaient lieu sous la terreur des exécutions. Le procès était étouffé dans les flammes... La commission continua ses séances jusqu'au 11 juin 1311. Le résultat de ses travaux est consigné dans un registre⁴, qui finit par ces paroles : « Pour surcroît de précaution, nous avons déposé la dite procédure, rédigée par les notaires en acte authentique, dans le trésor de Notre-Dame de Paris, pour n'être exhibé à personne que sur lettres spéciales de Votre Sainteté. »

Dans tous les États de la chrétienté, on supprima l'ordre, comme inutile ou dangereux. Les rois prirent les biens ou les donnè-

Bibliothèque royale, il en existe un double aux archives du Vatican. Voyez l'appendice de M. Rayn., p. 319. — La plupart des pièces du procès des Templiers sont aux archives du royaume. Les plus curieuses sont : 1^o le premier *interrogatoire de cent quarante Templiers* arrêtés à Paris (en un gros rouleau de parchemin); Dupuy en a donné quelques extraits fort négligés; 2^o plusieurs *interrogatoires*, faits en d'autres villes; 3^o la minute des *articles* sur lesquels ils furent interrogés; ces articles sont précédés d'une minute de *lettre*, sans date, *du roi au pape*, espèce de factum destiné évidemment à être répandu dans le peuple. Ces minutes sont sur papier de coton. Ce frêle et précieux chiffon, d'une écriture fort difficile, a été déchiffré et transcrit par un de mes prédécesseurs, le savant M. Pavillet. Il est chargé de corrections que M. Raynouard a relevées avec soin (p. 30) et qui ne peuvent être que de la main d'un des ministres de Philippe le Bel, de Marigni, de Plasjan ou de Nogaret; le pape a copié docilement les articles sur le vélin qui est au Vatican. La lettre, malgré ses divisions pédantesques, est écrite avec une chaleur et une force remarquables : « In Dei nomine, Amen. Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat. Post illam universalem victoriam quam ipse Dominus fecit in ligno crucis contra hostem antiquum... ita miram et magnam et strenuam, ita utilem et necessariam... fecit novissimis his diebus per inquisitores... in perfidorum Templariorum negotio... Horrenda fuit domino regi... propter conditionem personarum denunciantium, quia parvi status erant homines ad tam grande promovendum negotium, etc. » *Archives, Section hist.*, J. 413.

rent aux autres ordres. Mais les individus furent ménagés. Le traitement le plus sévère qu'ils éprouvèrent fut d'être emprisonnés dans des monastères, souvent dans leurs propres couvents. C'est l'unique peine à laquelle on condamna, en Angleterre, les chefs de l'ordre qui s'obstinaient à nier.

Les Templiers furent condamnés en Lombardie et en Toscane, justifiés à Ravenne et à Bologne¹. En Castille, on les jugea innocents. Ceux d'Aragon, qui avaient des places fortes, s'y jetèrent, firent résistance, principalement dans leur fameux fort de Monçon². Le roi d'Aragon emporta ces forts, et ils n'en furent pas plus mal traités. On créa l'ordre de Monteza, où ils entrèrent en foule. En Portugal, ils recrutèrent les ordres d'Avis et du Christ. Ce n'était pas dans l'Espagne, en face des Maures, sur la terre classique de la croisade, qu'on pouvait songer à proscrire les vieux défenseurs de la chrétienté³.

La conduite des autres princes à l'égard des Templiers faisait la satire de Philippe le Bel. Le pape blâma cette douceur; il reprocha aux rois d'Angleterre, de Castille, d'Aragon, de Portugal, de n'avoir pas employé les tortures. Philippe l'avait endurci, soit en lui donnant part aux dépouilles, soit en lui abandonnant le jugement de Boniface. Le roi de France s'était décidé à céder quelque peu sur ce dernier point. Il voyait tout remuer autour de lui. Les États sur lesquels il étendait son influence semblaient prêts d'y échapper. Les barons anglais voulaient renverser le gouvernement des favoris d'Édouard II, qui les tenait humiliés devant la France. Les Gibelins d'Italie appe-

laient le nouvel empereur, Henri de Luxembourg, pour détrôner le petit-fils de Charles d'Anjou, le roi Robert, grand clerc et pauvre roi, qui n'était habile qu'en astrologie. La maison de France risquait de perdre son ascendant dans la chrétienté. L'Empire, qu'on avait cru mort, menaçait de revivre. Dominé par ces craintes, Philippe permit à Clément de déclarer que Boniface n'était point hérétique⁴, en assurant toutefois que le roi avait agi sans malignité, qu'il eût plutôt, comme un autre Sem, caché la honte, la nudité paternelle... Nogaret lui-même est absous, à la condition qu'il ira à la croisade (s'il y a croisade), et qu'il servira toute la vie à la terre sainte; en attendant, il fera tel et tel pèlerinage. Le continuateur de Nangis ajouta malignement une autre condition, c'est que Nogaret fera le pape son héritier.

Il y eut ainsi compromis. Le roi cédant sur Boniface, le pape lui abandonna les Templiers. Il livrait les vivants pour sauver un mort. Mais ce mort était la papauté elle-même.

Ces arrangements faits en famille, il restait à les faire approuver par l'Église. Le concile de Vienne s'ouvrit le 16 octobre 1312, concile œcuménique, où siégèrent plus de trois cents évêques; mais il fut plus solennel encore par la gravité des matières que par le nombre des assistants.

D'abord on devait parler de la délivrance des saints lieux. Tout concile en parlait; chaque prince prenait la croix, et tous restaient chez eux. Ce n'était qu'un moyen de tirer de l'argent⁵.

1. Mayence, 1^{er} juillet; Ravenne, 17 juin, Salamanque, 21 octobre 1310. Les Templiers d'Allemagne se justifièrent à la manière des francs-juges westphaliens. Ils se présentèrent en armes pardevant les archevêques de Mayence et de Trèves, affirmèrent leur innocence, tournèrent le dos au tribunal, et s'en allèrent paisiblement. — *Origines du droit*, liv. IV, chap. vi : « Si le franc-juge westphalien est accusé, il prendra une épée, la placera devant lui, mettra dessus deux doigts de la main droite, et parlera ainsi : « Seigneurs francs-comtes, pour le point principal, pour tout ce dont vous m'avez parlé et dont l'accusateur me charge, j'en suis innocent : ainsi me soient en aide Dieu et tous ses saints ! » Puis il prendra un pfénning marqué d'une croix (krentz-pfénning) et le jettera en preuve au franc-comte; ensuite il tournera le dos et ira son chemin. » Grimm. 860.

2. *Monsgaudii*, la Montagne de la joie.

3. *Collectio conciliorum Hispaniæ, epistolarum, decretalium, etc.*, cura Jos. Saenz. de Aguirre, bened. hisp. mag. generalis et cardinalis. Romæ, 1694, c. III, p. 546. *Concilium Tarraconense omnes et singuli a cunctis delictis, erroribus absoluti*. 1312. — V. aussi *Monarchia Lusitana*, pars 6, 1, 19.

4. Cette timide et incomplète réparation ne semble pas suffisante à Villani. Il ajoute, sans doute pour rendre la chose plus dramatique et plus honteuse aux Français, que deux chevaliers catalans jetèrent le gant, et s'offrirent pour défendre en combat l'innocence de Boniface. Villani, l. IX, c. xxii, p. 454.

5. La pièce suivante, trouvée à l'abbaye des dames de Longchamp, est un échantillon des merveilleux récits par lesquels on tâchait de réchauffer le zèle du peuple pour la croisade : « A trez sainte dame de la réal ligniée des François, Jehenne, Roïne de Jerusalem et de Cécile, notre trez honorable cousine, Hue roy de Cypre, tous ses boz desirs emprospérité venir. Esjouissez vous et elessiez avecquez nous et avecquez les autrez crestienz portans le singue de la croiz, qui pour la reverance de Dieu et la venjance du trez doulx Jhesucrist qui pour nous sauver vout estre en l'autel de la croiz sacrefiez, se combatent contre la trez mescréant gents des Turz. Eslevez au ciel le cri de vous voiz au plus haut que vous pourrez et criez ensemble et faites crier en rendant graces et loangez sanz jamez cesser à la benoite Trinité et à la trez glorieuse Vierge Marie de si sollempne, si grant et singulier bénédice qui onques maiz tel dús quez à hore, ne fu ouis, le-

Le concile avait à régler deux grandes affaires, celle de Boniface et celle du Temple. Dès le mois de novembre, neuf chevaliers se présentèrent aux prélats, s'offrant bravement à défendre l'ordre, et déclarant que quinze cents ou deux mille des leurs étaient à Lyon ou dans les montagnes voisines, tout prêts à les soutenir. Effrayé de cette déclaration, ou plutôt de l'intérêt qu'inspirait le dévouement des neuf, le pape les fit arrêter¹.

Dès lors, il n'osa plus rassembler le con-

quel je faiz savoir. Quar le xxiii jours de juing, nous, avecquez les autres crestiens signés du singne de la croiz, estions assemblez en un plain entre Smirme et haut lieu, là où estoit l'ost et l'assemblée trez fort et trez puissant des Turz prez de xii. c. mille, et nous crestiens environ cc. mille, meuz et animez de la vertu divine, comansamez à si vigreusement combattre et si grant multitudez Turz mettre à mort, que environ de heure de vesprez nous feusmez tant lassez et tant afoibloiez que nous n'en poions plus. Mais tous cheux à terre atandions la mort et le loier de notre martire, pour ce que dez Turz avoit encore moult deschiellez qui encore point ne sestoient combatu ne sestoient de rienz travaillez et venoient contre nous, aussi désiraux de boire notre sanc comme chienz sont désiraux de boire le sanc des lievrez. Et heu l'eussent, si la trez haute douceur du ciel ne eust autrement pourveu. Maiz quant les chevaliers de Jhesucrist se regarderent qu'il estoient venus à tel point de la bataille, si commencierent de cuer ensemble à crier à voix enrouez de leur grant labour et de leur grant feblesce : O trez doulz fils de la trez doule Vierge Marie, qui pour nous racheter vousiz estre crucifiez, donnez nous ferme espérance et vieilliez nos cuers si en vous confierme que nous pussions par l'amour de ton glorieux nom le loier de martire recevoir, que pluz ne nous poonz deffandre de cez chiens mescreanz. Et ainsi comme nous estienz en oraison en pleurs et en larmes, en criant alassez vois enrouez, et la mort trez amere atendant, soudainement devant noz tentes apparut suz un trez blanc cheval, si trez haut que nulle beste de si grant hauteur nest, unz homs en sa main portant baniere en champ plus blanche que nulle rienz à une croiz merveille plus rouge que sanc, et estoit vestu de peuz de chamel, et avoit trez grant et trez longue barbe et de maigre face clere et reluisant comme le soleil, qui cria a clere et haute voix : « O les genz de Jhesucrist, ne vous doutez. Veci la majesté divine qui vous a ouver lez cielz et vous envoie aide invisible ; levez suz et vous reconfortez et prenez de la viande et venez vigreusement avecquez moi combattre, ne ne vous doutez de rienz. Quar des Turz vous aurez victoire et peu mourronz de vous et ceulz qui de vous mourront auront la vie perdurable. » Et adonc nous nous levamez touz, si reconfortez et aussi comme se nous ne nous feussiez onquez combatus et soudainement nous assilemez (assaillimes) les Turz de tres grand cuer et nous combatinez toutez nuit, et si ne poons paz bien vraiment dire nuit, car la lune non pas comme lune, maiz comme le soleil resplandissant. Et le jour venu, les Turz qui demourez estoient s'enfouirent si que pluz ne lez veismez et aussi par l'aide de Dieu nous eumez victoire de la bataille, et de matin nous nous sentienz plus fors que nous ne faisiez au commencement de la première bataille. Si feimez chanter une messe en lonneur de la benoite Trinité et de la benoite Vierge Marie, et devo-

cile. Il tint les évêques inactifs tout l'hiver, dans cette ville étrangère, loin de leurs pays et leurs affaires, espérant sans doute les vaincre par l'ennui, et les pratiquant un à un.

Le concile avait encore un objet, la répression des mystiques, béghards et franciscains *spirituels*. Ce fut une triste chose de voir devant le pape de Philippe le Bel, aux genoux de Bertrand de Gott, le pieux et enthousiaste Ubertino, le premier auteur connu d'une Imitation de Jésus-Christ². Toute la grâce

tement prieamez Dieu que il nous vouisit octroier grace que les corps de sainz martirs nous puissiez reconnoistre des corps aux mescreanz. Et adonc celui qui devant nous avoit aparut nous dit : « Vous aurez ce que vous avez demandé et plus grant chose fera Dieu pour vous, se fermement en vraie foy persevererez. » Adonc de notre propre bouche li demandamez : « Sire, di nous qui es tu, qui si grant choses as fait pour nous, pourquoy nous puissions au pueple crestien ton non manifester. » Et il respondi : « Je suis celui qui dist : Ecce agnus Dei, Ecce qui tollit peccata mundi, celui de cui aujourduy vous celebraz la feste. » Et ce dit, plus ne le veismez, mais de lui nous demoura si très-grant et si très-souevre oudeur que ce jour et la nuit ensuivant nous en feumez parfaitement soustenus recreez et repuez sans autre soutenance de viande corporelle. Et en ceste si parfaite recreation nous ordenamez de querre et denommer lez corps dez sainz martirs, et quant nous veinmez au lieu nous trouvasmes au chief de chaceun corps dez crestiens un long fut sanz wrartchez (branches) qui avoit au coupel une trez blanche fleur ronde comme une oïste (hostie) que l'on consacre, et en celle fleur avoit escript de lettrez dor : Je suis crestien. Et adonc nous lez separamez dez corps des mescreanz, en merciant le souverain Seingneur. Et ainsi comme nous voüliez suz lez corps faire dire l'office dez mors, cy comme lez crestiens ont accoustume à faire, lez voix du ciel sanz nombre entonnerent et leverent un chans de si tres douce melodie que il sembloit a chaceun de nous que nous feussiez en possessions de la vie perdurable, et par iii foiz chanterent ce verset : Venite, benedicti Patris mei, etc. Venez les benoiz fils de mon Pere, et vous metez en possession du royaume qui vous est aplice dez le commencement du monde. Et adonc nous esvelismez lez corps, c'est a savoir iii mille et cinquante et ii, jousté la cite de Tesbayde qui fu jadis une cite singuliere, laquelle, avecquez le pays dileuc environ, nous tenonz pour nous et pour loiaux crestiens. Et est ce pays tant plaisant et delitable et plantureux que nul bon crestien qui soit la ne se puet doubter que il ne puist bien vivre et trouver sa soutenance. Et les charoingnez des corps des mescreanz cy, comme nous les poimez nombrer, furent pluz de lxxiij. Si avonz esperance que le temps est présent venu que la parole de l'Euvangele sera verifiée qui dit qu'il sera une bergerie et un pasteur, c'est-à-dire que toutez manières de gent seront d'une foy assemblez en la maison et l'obédiance de Ste Eglise dont Jhesucrist sera pasteur. Qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Et avint cedit miracle en lan de grace MIL CCC et XLVII. » *Archives, Section hist.*, M. 105.

1. V. la lettre de Clément V au roi de France, 11 nov. 1311.

2. *L'Imitation de Jésus-Christ* est le sujet commun d'une foule de livres au xiv^e siècle. Le livre que nous

qu'il demandait pour lui et ses frères, les Franciscains réformés, c'était qu'on ne les forçât pas de rentrer dans les couvents trop relâchés, trop riches, où ils ne se trouvaient pas assez pauvres à leur gré.

L'imitation, pour ces mystiques, c'était la charité et la pauvreté. Dans l'ouvrage le plus populaire de ce temps, dans la Légende dorée, un saint donne tout ce qu'il a, sa chemise même; il ne garde que son Évangile. Mais un pauvre survenant encore, le saint donne l'Évangile¹...

La pauvreté, sœur de la charité, était alors l'idéal des Franciscains². Ils aspiraient à ne rien posséder. Mais cela n'est pas si facile que l'on croit. Ils mendiaient, ils recevaient; le pain même reçu pour un jour, n'est-ce pas une possession? Et quand les aliments étaient assimilés, mêlés à leur chair, pouvait-on dire qu'ils ne fussent à eux? Plusieurs s'obstinaient à le nier³. Bizarre effort pour échapper vivant aux conditions de la vie.

Cela pouvait paraître sublime ou risible; mais au premier coup d'œil on n'en voyait pas le danger. Cependant, faire de la pauvreté absolue la loi de l'homme, n'est-ce pas condamner la propriété? précisément comme, à la même époque, les doctrines de fraternité idéale et d'amour sans borne annulaient le mariage, cette autre base de la société civile.

A mesure que l'autorité s'en allait, que le prêtre tombait dans l'esprit des peuples, la

connaissances sous ce titre est venu le dernier; c'est le plus raisonnable de tous, mais non peut-être le plus éloquent. « Nihil in hoc libro intendit nisi Jesus Christi notitia et dilectio viscerosa et imitatoria vita. » *Arbor Vitæ crucifixi Jesu*, Prolog. I, 1. — Plusieurs passages respirent un amour exalté: « O mon âme, fonde et résous-toi toute en larmes, en songeant à la vie dure du cher petit Jésus et de la tendre Vierge sa mère. Vois comme ils se crucifient, et de leur compassion mutuelle et de celle qu'ils ont pour nous. Ah! si tu pouvais faire de toi un lit pour Jésus fatigué qui couche sur la terre... Si tu pouvais de tes larmes abondantes leur faire un breuvage rafraîchissant; pèlerins altérés, ils ne trouvent rien à boire. — Il y a deux saveurs dans l'amour; l'une si douce dans la présence de l'objet aimé: comme Jésus le fit goûter à sa mère tandis qu'elle était avec lui, le serrait et le baisait. L'autre saveur est amère, dans l'absence et le regret. L'âme défaille en soi, passe en Lui; elle erre autour, cherchant ce qu'elle aime et demandant secours à toute créature. (Ainsi la Vierge cherchait le petit Jésus lorsqu'il enseignait dans le Temple.) *Ubert. de Casali, Arbor Vitæ crucifixi Jesu*, lib. V, c. VI-VIII, in-4^o.

1. Selon quelques-uns, la Passion était mieux représentée dans l'aumône que dans le sacrifice: « Quod opus misericordiæ plus placet Deo quam sacrificium altaris. Quod in elemosyna magis representatur Passio Christi quam in sacrificio Christi. » Er-

reurs condamnées à Tarragone, ap. d'Argentré, I, 271.

religion, n'étant plus contenue dans les formes, se répandait en mysticisme⁴.
Les *Petits Frères* (fraticelli) mettaient en commun les biens et les femmes. A l'aurore de l'âge de charité, disaient-ils, on ne pouvait rien garder pour soi. Dans l'Italie, où l'imagination est impatiente, au Piémont, pays d'énergie, ils entreprirent de fonder sur une montagne⁵ la première cité vraiment fraternelle. Ils y soutinrent un siège sous leur chef, le brave et éloquent Dulcino. Sans doute, il y avait quelque chose en cet homme; lorsqu'il fut pris et déchiré avec des tenailles ardentes, sa belle Margerata refusa tous les chevaliers qui voulaient la sauver en l'épousant, et aima mieux partager cet effroyable supplice.

Les femmes tiennent une grande place dans l'histoire de la religion à cette époque. Les grands saints sont des femmes: sainte Brigitte et sainte Catherine de Sienne. Les grands hérétiques sont aussi des femmes. En 1310, en 1315, on voit, selon le continuateur de Nangis, des femmes d'Allemagne ou des Pays-Bas enseigner que l'âme, anéantie dans l'amour du Créateur, peut laisser faire le corps, sans plus s'en soucier. Déjà (1300) une Anglaise était venue en France, persuadée qu'elle était le Saint-Esprit incarné pour la rédemption des femmes; on la croyait volontiers; elle était belle et de doux langage⁶.

Le mysticisme des Franciscains n'était guère moins alarmant⁷. Le pape devait

reurs condamnées à Tarragone, ap. d'Argentré, I, 271.

2. Dante célèbre le mariage de la pauvreté et de saint François. Ubertino dit ce mot: « La lampe de la foi, la pauvreté... »

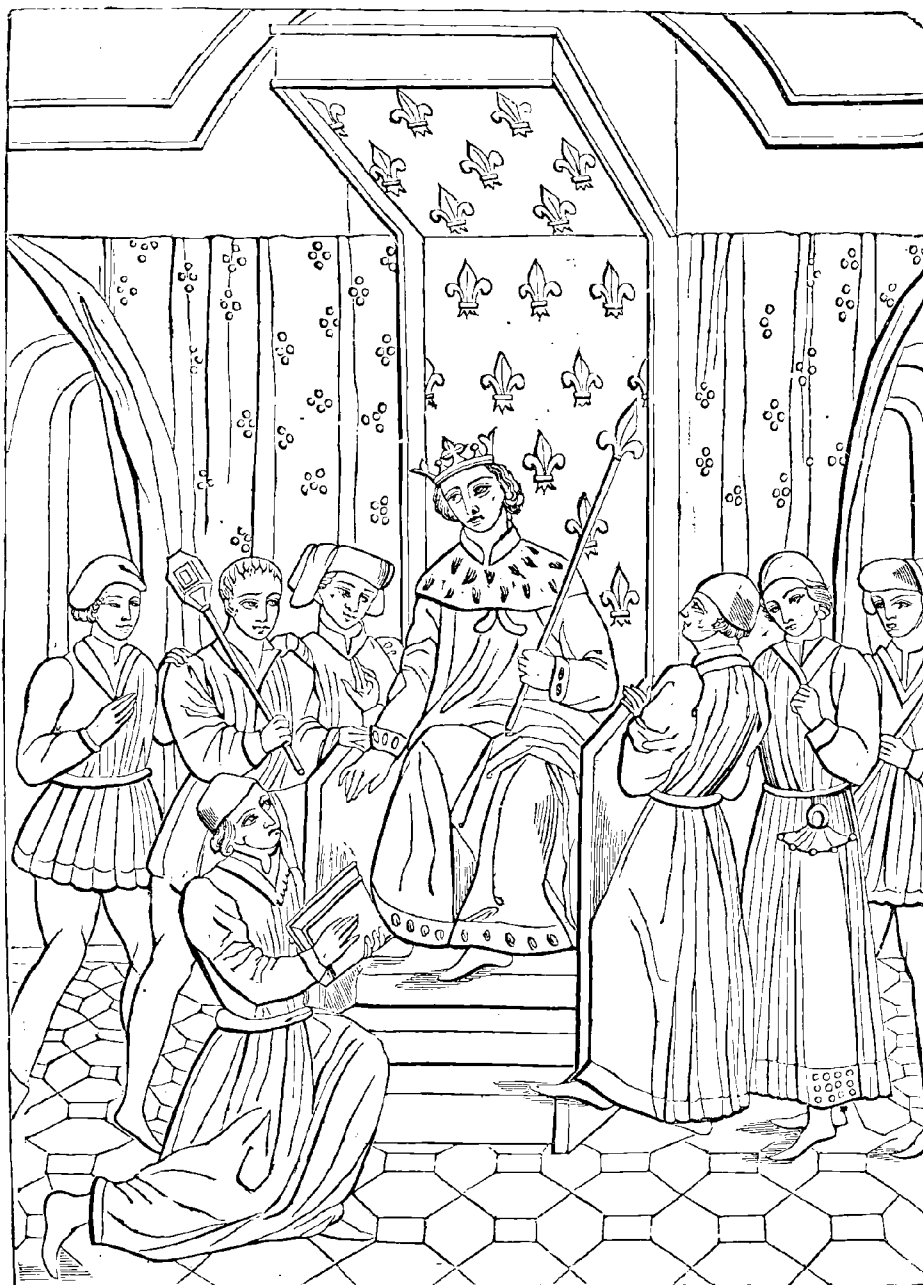
3. Voyez Ubertino de Casali, dans son chapitre: *Jesus pro nobis indigens*. « Habentes dicit (apostolus) non quantum ad proprietatem domini, sed quantum ad facultatem utendi, per quem modum dicimus esse quod utimur, etiam si non sit nobis proprium, sed gratis aliunde collatum. » *Ubert. de Casali, Arbor Vitæ*, l. II, c. XI.

4. Ceux qu'on avait nommés les priants (beghards) défendaient la prière comme inutile: « Où est l'esprit, disaient-ils, là est la liberté. » — « Non sunt humanae subjecti obedientiæ, nec ad aliqua præcepta Ecclesiæ obligantur, quia, ut asserunt, ubi spiritus domini, ibi libertas. » *Clementin*, l. V, tit. 3, c. III. *D'Argentré*, I, 276.

5. Montagne appelée depuis Monte Gazari. Il y vint beaucoup de croisés de Verceil et de Novarre, de toute la Lombardie, de Vienne, de Savoie, de Provence et de France. Des femmes se cotisèrent et envoyèrent cinq cents Balistarii contre ces hérétiques. (*Beuv. d'Imola*.)

6. « Venit de Anglia virgo decora valde pariterque facunda, dicens Spiritum sanctum incarnatum in redemptionem mulierum, et baptizavit mulieres, in nomine Patris, Filii ac sui. » *Annal. Dominican. Colmar*, ap. *Urstitium*. P. 2, fo 33.

7. Eux aussi avaient prêché que l'âge d'amour com-



JEHAN DE MEUNG PRÉSENTANT UN LIVRE A PHILIPPE LE BEL. (Page 482.)

condamner leur trop rigoureuse logique, leur charité, leur pauvreté absolue. L'idéal devait être condamné, l'idéal des vertus chrétiennes!

Chose dure et odieuse à dire! Combien

mençait. Depuis la venue du Christ jusqu'à son retour devaient s'éconler sept âges, « le sixième, âge de rénovation évangélique, d'extirpation de la secte antichrétienne sous les pauvres volontaires, ne possédant rien en cette vie. Cet âge avait commencé à saint François,

plus choquante encore, quand la condamnation partait de la bouche d'un Clément V ou d'un Jean XXII! Quelque morte que pût être la conscience de ces papes, ne devaient-ils pas se troubler et souffrir en eux-mêmes

l'homme séraphique, l'ange du sixième sceau de l'Apocalypse. Il semblait qu'il fût comme une nouvelle incarnation de Jésus (*Jesus Franciscum generans*), et sa règle comme un nouvel Évangile... (Ubertino.)



Le corps de Marigny fut respectueusement descendu de Montfaucon. (P. 488.)

quand il leur fallait juger, proscrire ces malheureux sectaires, cette folle sainteté, dont tout le crime était de vouloir être pauvres, de jeûner, de pleurer d'amour, de s'en aller pieds nus par le monde, de jouer, innocents comédiens, le drame suranné de Jésus ?

L'affaire des Templiers fut reprise au printemps. Le roi mit la main sur Lyon, leur asile. Les bourgeois l'avaient appelé contre leur archevêque; cette ville impériale était délaissée de l'empire, et elle convenait

1. Ubertino, dans son désir de *représenter* l'Évangile, assure qu'il en avait senti et revêtu spirituellement tous les personnages, qu'il se figurait être, tantôt le serviteur ou le frère du Sauveur, tantôt le bœuf, l'âne

trop bien au roi, non seulement comme le nœud de la Saône et du Rhône, la pointe de la France à l'est, la tête de route vers les Alpes ou la Provence, mais surtout, comme asile de mécontents, comme nid d'hérétiques. Philippe y tint une assemblée de notables. Puis il vint au concile avec ses fils, ses princes et un grand cortège de gens armés; il siégea à côté du pape, un peu au-dessous.

Jusque-là, les évêques s'étaient montrés peu dociles : ils s'obstinaient à vouloir en-

ou le foin, quelquefois le petit Jésus. Il assistait au supplice, se croyant la pécheresse Madeleine; puis il devenait Jésus sur la croix et criant à son père. Enfin l'esprit l'enlevait dans la gloire de l'Ascension.

tendre la défense des Templiers. Les prélats d'Italie, moins un seul; ceux d'Espagne, ceux d'Allemagne et de Danemark; ceux d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; les Français même, sujets de Philippe (sauf les archevêques de Reims, de Sens et de Rouen), déclarèrent qu'ils ne pouvaient condamner sans entendre¹.

Il fallut donc qu'après avoir assemblé le concile, le pape s'en passât. Il rassembla ses évêques les plus sûrs, et quelques cardinaux, et, dans ce consistoire, il abolit l'ordre, de son autorité pontificale². L'abolition fut prononcée ensuite, en présence du roi et du concile. Aucune réclamation ne s'éleva.

Il faut avouer que ce procès n'était pas de ceux qu'on peut juger. Il embrassait l'Europe entière; les dépositions étaient par milliers, les pièces innombrables; les procédures avaient différé dans les différents États. La seule chose certaine, c'est que l'ordre était désormais inutile et, de plus, dangereux. Quelque peu honorables qu'aient été ses secrets motifs, le pape agit sensément. Il déclare, dans sa bulle explicative, que les informations ne sont pas assez sûres, qu'il n'a pas le droit de juger, mais que l'ordre est suspect : *ordinem valde suspectum*³. Clément XIV n'agit pas autrement à l'égard des Jésuites.

Clément V s'efforça ainsi de couvrir l'honneur de l'Église. Il falsifia secrètement les registres de Boniface⁴, mais il ne révoqua par-devant le concile qu'une seule de ses bulles (*Clericis laicos*), celle qui ne touchait point la doctrine, mais qui empêchait le roi de prendre l'argent du clergé.

Ainsi, ces grandes querelles d'idées et de principes retombèrent aux questions d'argent.

1. Walsingham.

2. La plupart des historiens ont cru que l'ordre avait été jugé par le concile; la bulle d'abolition n'a été imprimée pour la première fois que trois siècles après, en 1606. — « Multis vocatis prælatis cum cardinalibus in privato consistorio, ordinem Templariorum cassavit. Tertia autem die aprilis 1312 fuit secunda sessio concilii, et prædicta cassatio coram omnibus publicata est (Quint. Vita Clem. V)... præsentate rege Franciæ Philippo cum tribus filiis suis, cui negotium erat cordi. » (Tert. Vita Clem. V.)

3. « Quod ipsæ confessiones ordinem valde suspectum reddebant... non per modum definitivæ sententiæ, cum tam super hoc, secundum inquisitiones et processus prædictos, non possemus ferre de jure, sed per viam provisionis et ordinationis apostolicæ... » Reg. anni VII Dom. Clem. V, Rayn., 195. On ne peut nier toutefois qu'il n'y eût aussi beaucoup de complaisance et de servilité à l'égard du roi de France. C'était l'opinion du temps... « Et sicut audivi ab uno qui fuit examinatus causæ et testium, destructus fuit (ordo) contra justitiam. Et mihi dixit quod ipse Clemens protulit

Les biens du Temple devaient être employés à la délivrance de la terre sainte et donnés aux Hospitaliers⁵. On accusa même cet ordre d'avoir acheté l'abolition du Temple. S'il le fit, il fut bien trompé. Un historien assure qu'il en fut plutôt appauvri.

Jean XXII se plaignait, en 1316, de ce que le roi se payait de la garde des Templiers, en saisissant les biens même des Hospitaliers⁶. En 1317, ils furent trop heureux de donner quittance finale aux administrateurs royaux des biens du Temple. Le pape s'affligeait, en 1309, de n'avoir encore qu'un peu de mobilier, *pas même de quoi couvrir les frais*. Mais il n'eut pas finalement à se plaindre⁷.

Restait une triste partie de la succession du Temple, la plus embarrassante. Je parle des prisonniers que le roi gardait à Paris, particulièrement du grand maître. Écoutons, sur ce tragique événement, le récit de l'historien anonyme, du continuateur de Guillaume de Nangis :

« Le grand maître du ci-devant ordre du Temple et trois autres Templiers, le Visiteur de France, les maîtres de Normandie et d'Aquitaine, sur lesquels le pape s'était réservé de prononcer définitivement⁸, comparurent par-devant l'archevêque de Sens et une assemblée d'autres prélats et docteurs en droit divin et en droit canon, convoqués spécialement dans ce but, à Paris, sur l'ordre du pape, par l'évêque d'Albano et deux autres cardinaux légats. Comme les quatre susdits avouaient les crimes dont ils étaient chargés, publiquement et solennellement, et qu'ils persévéraient dans cet aveu et paraissaient vouloir y persévérer jusqu'à la fin, après mûre délibération du conseil, sur la place du parvis de Notre-Dame, le lundi après la Saint-Gré-

hoc : Et si non per viam justitiæ potest destrui, destruat tamen per viam expeditiæ, ne scandalizetur charus filius noster rex Franciæ. » Albericus à Rosate.

4. On trouve aujourd'hui en blanc, dans ces registres, les pages qui ont été raturées très adroitement.

5. Cependant en Aragon, Jean XXII, à la prière du roi, applique les biens du Temple non aux Hospitaliers, mais au nouvel ordre de Montesa (monastère fortifié du royaume de Valence, dépendance de Calatrava).

6. Per captionem honorum quondam ordinis templi jam miserunt per omnes domos ipsius Hospitalis certos executores qui vendunt et distrahunt pro libito bona Hospitalis... » Lettre de Jean XXII, xv kal. jun. 1316. Rayn., 23.

7. « Modica bona mobilia... quæ ad sumptus et expensas... sufficere minime potuerunt. » Avignon, mai 1309. — Cependant le roi de Naples, Charles II, lui avait cédé la moitié des meubles que les Templiers possédaient en Provence.

8. « ... Personas reservatas ut nosti, ... vivæ vocis oraculo... » 1310, nov. Archives.

goire, ils furent condamnés à être emprisonnés pour toujours et murés. Mais, comme les cardinaux croyaient avoir mis fin à l'affaire, voilà que tout à coup, sans qu'on pût s'y attendre, deux des condamnés, le maître d'Outre-mer et le maître de Normandie, se défendent opiniâtrément contre le cardinal qui venait de parler et contre l'archevêque de Sens, en reviennent à renier leur confession et tous leurs aveux précédents, sans garder de mesure, au grand étonnement de tous. Les cardinaux les remirent au prévôt de Paris, qui se trouvait présent, pour les garder jusqu'à ce qu'ils en eussent plus pleinement délibéré le lendemain. Mais dès que le bruit en vint aux oreilles du roi, qui était alors dans son palais royal, ayant communiqué avec les siens, *sans appeler les clercs*, par un avis prudent, vers le soir du même jour, il les fit brûler tous deux sur le même bûcher dans une petite île de la Seine, entre le Jardin Royal et l'Église des Frères Ermites de Saint-Augustin. Ils parurent soutenir les flammes avec tant de fermeté et de résolution que la constance de leur mort et leurs dénégations finales frappèrent la multitude d'admiration et de stupeur. Les deux autres furent enfermés, comme le portait leur sentence ¹. »

Cette exécution, à l'insu des juges, fut évidemment un assassinat. Le roi, qui, en 1310, avait au moins réuni un concile pour faire périr les cinquante-quatre, dédaigna ici toute apparence de droit et n'employa que la force.

1. Cont. G. de Nangis, p. 67. Il nous reste encore un acte authentique où cette exécution se trouve indirectement constatée dans un registre du parlement de l'année 1313 : « Cum nuper Parisius in insula existente in fluvio Sequanæ justa pointam jardini nostri, inter dictum jardinium nostrum ex una parte dicti fluvii, et domum religiosorum virorum nostrum S. Augustini Parisius ex altera parte dicti fluvii, *executio facta fuit de duobus hominibus qui quondam templarii extiterunt, in insula prædicta combustis*; et abbas et conventus S. Germani de Pratis Parisius, dicentes se esse in saisina habendia omnimodam altam et bassam justitiam in insula prædicta... Nos nolumus... quod juri prædictorum... præjudicium aliquod generetur. » *Olim. Parliam., III, folio cxlvi*, 13 mars 1313 (1314).

2. Il y a des monnaies de Philippe le Bel qui représentent la Salutation angélique, avec cette légende : *Salus populi*.

3. Comment qualifier les paroles de Dupuy : « Les grands princes ont je ne scay quel malheur qui accompagne leurs plus belles et généreuses actions, qu'elles sont le plus souvent tirées à contre sens, et prises en mauvaise part, par ceux qui ignorent l'origine des choses, et qui se sont trouvez intéressés dans les partis, puissants ennemis de la vérité, en leur donnant des motifs et des fins vitieuses, au lieu que le zèle à la vertu y prend d'ordinaire la meilleure part? » Dupuy.

4. Ce reniement fait penser au mot : Offrez à Dieu

Il n'avait pas même ici l'excuse du danger, la raison d'État, celle du *Salus populi*, qu'il inscrivait sur ses monnaies ². Non, il considéra la dénégation du grand maître comme un outrage personnel, une insulte à la royauté, tant compromise dans cette affaire. Il le frappa sans doute comme *reum læsæ majestatis* ³.

Maintenant comment expliquer les variations du grand maître et sa dénégation finale? Ne semble-t-il pas que, par fidélité chevaleresque, par orgueil militaire, il ait couvert à tout prix l'orgueil de l'ordre? que la superbe du Temple se soit réveillée au dernier moment? que le vieux chevalier, laissé sur la brèche comme dernier défenseur, ait voulu, au péril de son âme, rendre à jamais impossible le jugement de l'avenir sur cette obscure question?

On peut dire aussi que les crimes reprochés à l'ordre étaient particuliers à telle province du Temple, à telle maison, que l'ordre en était innocent; que Jacques Molay, après avoir avoué comme homme, et par humilité, put nier comme grand maître.

Mais il y a autre chose à dire. Le principal chef d'accusation, le reniement ⁴, reposait sur une équivoque. Ils pouvaient avouer qu'ils avaient renié, sans être en effet apostats. Ce reniement, plusieurs le déclarèrent, était symbolique; c'était une imitation du reniement de saint Pierre, une de ces pieuses comédies dont l'Église antique entourait les actes les plus sérieux de la religion ⁵, mais

voire incrédulité. — Dans toute initiation, le récipiendaire est présenté comme un vaurien, afin que l'initiation ait tout l'honneur de sa régénération morale. Voyez l'initiation des *tonneliers allemands* (notes de l'Introd. à l'hist. univ.): « Tout à l'heure, dit le parain de l'apprenti, je vous amenais une *peau de chèvre*, un meurtrier de cerceaux, un gâte-bois, un batteur de pavés, traître aux maîtres et aux compagnons; maintenant j'espère... etc. » — V. plus haut, t. II, livre III et livre IV, ch. IX, les cérémonies grotesques et la fête des idiots, *fatuorum* : « Le peuple élevait la voix... il entra, innombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, avec sa grande voix confuse, géant enfant, comme le saint Christophe de la légende, brut, ignorant, passionné, mais docile, implorant l'initiation, demandant à porter le Christ sur ses épaules colossales. Il entra, amenant dans l'église le hideux dragon du péché, il le traînait, soulé de victuailles, aux pieds du Sauveur, sous le coup de la prière qui doit l'immoler. Quelquefois aussi, reconnaissant que la bestialité était en lui-même, il exposait dans des extravagances symboliques sa misère, son infirmité. C'est ce qu'on appelait la fête des idiots, *fatuorum*. Cette imitation de l'orgie païenne, tolérée par le christianisme, comme l'adieu de l'homme à la sensualité qu'il abjurait, se reproduisait aux fêtes de l'enfance du Christ, à la Circoncision, aux Rois, aux Saints-Immocents. »

5. Un des témoins dépose que, comme il se refusait

dont la tradition commençait à se perdre au xiv^e siècle. Que cette cérémonie ait été quelquefois accomplie avec une légèreté coupable, ou même avec une dérision impie, c'était le crime de quelques-uns et non la règle de l'ordre.

Cette accusation est pourtant ce qui perdit le Temple. Ce ne fut pas seulement l'infamie des mœurs; elle n'était pas générale. Ce ne fut pas l'hérésie, les doctrines gnostiques; vraisemblablement les chevaliers s'occupaient peu de dogme.

La vraie cause de leur ruine, celle qui mit tout le peuple contre eux, qui ne leur laissa pas un défenseur parmi tant de familles nobles auxquelles ils appartenaient, ce fut cette monstrueuse accusation d'avoir renié et craché sur la croix. Cette accusation est justement celle qui fut avouée du plus grand nombre. La simple énonciation du fait éloignait d'eux tout le monde; chacun se signait et ne voulait plus rien entendre.

à renier Dieu et à cracher sur la croix, Raynaud de Brignolles, qui le recevait, lui dit en riant: « Sois tranquille, ce n'est qu'une farce, Non cures, quia non est nisi quedam trufa. » (Rayn.) Le précepteur d'Aquitaine dans son importante déposition, que nous transcrivons en partie, nous a conservé, avec le récit d'une cérémonie de ce genre, une tradition sur son origine: Celui qui le recevait, l'ayant revêtu du manteau de l'ordre, lui montra sur un missel un crucifix et lui dit d'abjurer le Christ, attaché en croix. Et lui, tout effrayé, le refusa, s'écriant: Hélas! mon Dieu, pourquoi le ferais-je? Je ne le ferai aucunement. — Fais-le sans crainte, lui répondit l'autre. Je jure sur mon âme que tu n'en éprouveras aucun dommage en ton âme et ta conscience; car c'est une cérémonie de l'ordre, introduite par un mauvais grand maître qui se trouvait captif d'un soudan et ne put obtenir sa liberté qu'en jurant de faire ainsi abjurer le Christ à tous ceux qui seraient reçus à l'avenir; et cela fut toujours observé, c'est pourquoi tu peux bien le faire. Et alors le déposant ne voulut le faire, mais plutôt y contredire, et il demanda où étaient son oncle et les autres bonnes gens qui l'avaient conduit là. Mais l'autre lui répondit: Ils sont partis, et il faut que tu fasses ce que je te prescris. Et il ne le voulut encore faire. Voyant sa résistance, le chevalier lui dit encore: Si tu voulais me jurer sur les saints Évangiles de Dieu que tu diras à tous les frères de l'Ordre que tu as fait ce que je t'ai prescrit, je t'en fais grâce. Et le déposant le promit et jura. Et alors il lui en fit grâce, sauf toutefois que, couvrant de sa main le crucifix, il le fit cracher sur sa main... Interrogé s'il a ordonné quelques frères, il dit qu'il en fit peu de sa main, à cause de cette irrévérence qu'il fallait commettre en leur réception... Il dit toutefois qu'il avait fait cinq chevaliers. Et interrogé s'il leur avait fait abjurer le Christ, il affirma sous serment qu'il les avait ménagés de la même manière qu'on l'avait ménagé... Et un jour qu'il était dans la chapelle pour entendre la messe... le frère Bernard lui dit: Seigneur, certaine trame s'ourdît contre vous: on a déjà rédigé un écrit dans lequel on mande au grand maître et aux autres que dans la réception des frères de l'ordre vous n'observez pas les formes que vous

Ainsi, l'ordre qui avait représenté au plus haut degré le génie symbolique du moyen âge mourut d'un symbole non compris².

Cet événement n'est qu'un épisode de la guerre éternelle que soutiennent l'un contre l'autre l'esprit et la lettre, la poésie et la prose. Rien n'est cruel, ingrat comme la prose, au moment où elle méconnaît les vieilles et vénérables formes poétiques dans lesquelles elle a grandi.

Le symbolisme occulte et suspect du Temple n'avait rien à espérer au moment où le symbolisme pontifical, jusque-là révérendu du monde entier, était lui-même sans pouvoir.

La poésie mystique de *l'Unam sanctam*, qui eût fait tressaillir tout le xii^e siècle, ne disait plus rien aux contemporains de Pierre Flotte et de Nogaret. Ni la *colombe*, ni *l'arche*, ni la *tunique sans couture*, tous ces innocents symboles, ne pouvaient plus défendre la papauté. Le glaive spirituel était émoussé. Un âge prosaïque et froid commençait, qui n'en sentait

devez observer... Et le déposant pensa que c'était pour avoir usé de ménagements envers ces chevaliers. Adjuré de dire d'où venait cet aveuglement étrange de renier le Christ et de cracher sur la croix, il répondit sous serment: « Certains de l'ordre disent que ce fut un ordre de ce grand maître captif du soudan comme on l'a dit. D'autres, que c'est une des mauvaises introductions et statuts de frère Procelin, autrefois grand maître; d'autres, de détestables statuts et doctrines de frère Thomas Bernard, jadis grand maître; d'autres, que c'est à l'imitation, en mémoire de saint Pierre, qui vint trois fois le Christ. » Dupuy, p. 314-316. Si l'absence de torture et les efforts de l'accusé pour atténuer le fait mettent ce fait hors de doute, ses scrupules, ses ménagements, les traditions diverses qu'il accumule avant d'arriver à l'origine symbolique, prouvent non moins sûrement qu'on avait perdu la signification du symbole.

1. Pourtant mes études pour le deuxième volume du procès m'ont livré des actes accablants. C'étaient les mœurs de l'Église, prêtres et moines. V. le cartulaire de Saint-Bertin pour le xi^e et le xii^e siècles, Eudes Rigaud pour le xiii^e. (1860.)

2. Origines du droit, page cxviii :

« Le symbolisme féodal n'eut point en France la riche efflorescence poétique qui le caractérise en Allemagne. La France est une province romaine, une terre d'église. Dans ses âges barbares, elle conserve toujours des habitudes logiques. La poésie féodale naquit au sein de la prose.

« Cette poésie trouvait dans l'élément primitif, dans la race même, quelque chose de plus hostile encore. Nos Gaulois, dans leurs invasions d'Italie et de Grèce, apparaissent déjà comme un peuple railleur. On sait qu'au majestueux aspect du vieux Romain siégeant sur sa chaise curule, le soldat de Brennus trouva plaisant de lui toucher la barbe. La France a touché ainsi familièrement toute poésie.

« Malgré l'abattement des misères, malgré la grande tristesse que le christianisme répandait sur le moyen âge, l'ironie perce de bonne heure. Dès le xiii^e siècle, Guilbert de Nogent nous montre les gens d'Amiens, les cabaretiers et les bouchers, se mettant sur leur porte

plus le tranchant¹. Ce qu'il y a de tragique ici, c'est que l'Église est tuée par l'Église.

Boniface est moins frappé par le gantelet de Colonna que par les adhésions des gallicans à l'appel de Philippe le Bel. Le Temple est poursuivi par les inquisiteurs, aboli par le pape; les dépositions les plus graves contre les Templiers sont celles des prêtres². Nul doute que le pouvoir d'absoudre qu'usurpaient les chefs de l'ordre ne leur ait fait des ecclésiastiques d'irréconciliables ennemis³.

quand leur comte, sur son gros cheval, caracolait dans les rues, et tous effarouchés de leurs risées la bête féodale. » Le symbolisme armorial, ses riches couleurs, ses belles devises, n'imposaient probablement pas beaucoup à de telles gens. La pantomime juridique des actes féodaux faisait rire le bourgeois sous cape.

« Ne croyez pas trop à la simplesse du peuple en ces temps-là, à la naïveté de cette *bonne vieille langue*. Les renards royaux, qui s'affublèrent de si blanche et si douce hermine pour surprendre les lions, les aigles féodaux, tuaient, comme tuait le sphinx, par l'énigme et par l'équivoque. »

1. *Una est columba mea, perfecta mea, una est matri suæ... Una nempe fuit diluvii tempore arca Noé... Hæc est tunica illa Domini inconsutilis... Dicentibus Apostolis: Ecce gladii duo hic... »* preuves du différend, p. 55. — « Qu'elle est forte cette Église, et que redoutable est le glaive... » Bossuet, Oraison funèbre de Le Tellier.

2. Et aussi, je crois, des frères servants. La plupart des deux cents témoins interrogés par la commission pontificale sont qualifiés *servants*, servientes.

3. C'est un des faits qui, par l'accord de tous les témoignages, avait été placé en Angleterre dans la catégorie des points irrécusables. « *Articuli qui videbantur probati.* »

Quelle fut, sur les hommes d'alors, l'impression de ce grand suicide de l'Église, les inconsolables tristesses de Dante le disent assez. Tout ce qu'on avait cru ou révéré, papauté, chevalerie, croisade, tout semblait fuir.

Le moyen âge est déjà une seconde antiquité qu'il faut, avec Dante, chercher chez les morts. Le dernier poète de l'âge symbolique⁴ vit assez pour pouvoir lire la prosaïque allégorie du Roman de la Rose. L'allégorie tue le symbole, la prose la poésie.

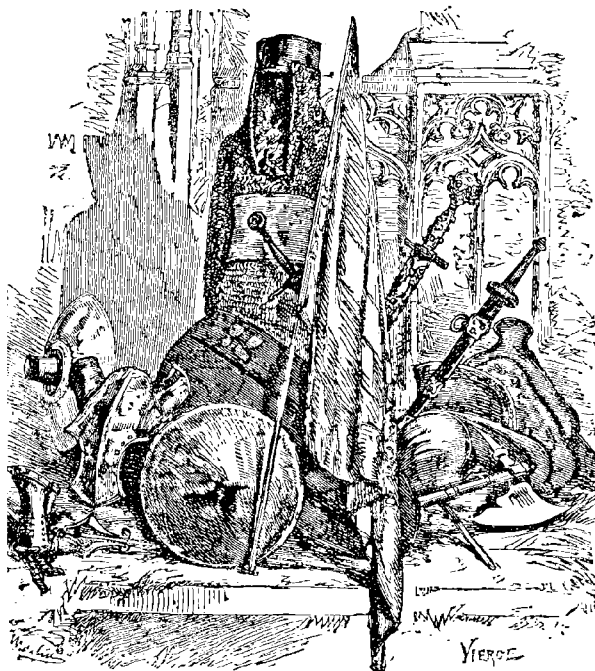
Tantôt les chefs renvoyaient à absoudre au frère chapelain, sans confession : « *Præcipit fratri capellano eum absolvere a peccatis suis quamvis frater capellanus eam confessionem non audierat.* » P. 377, col. 2, 367.

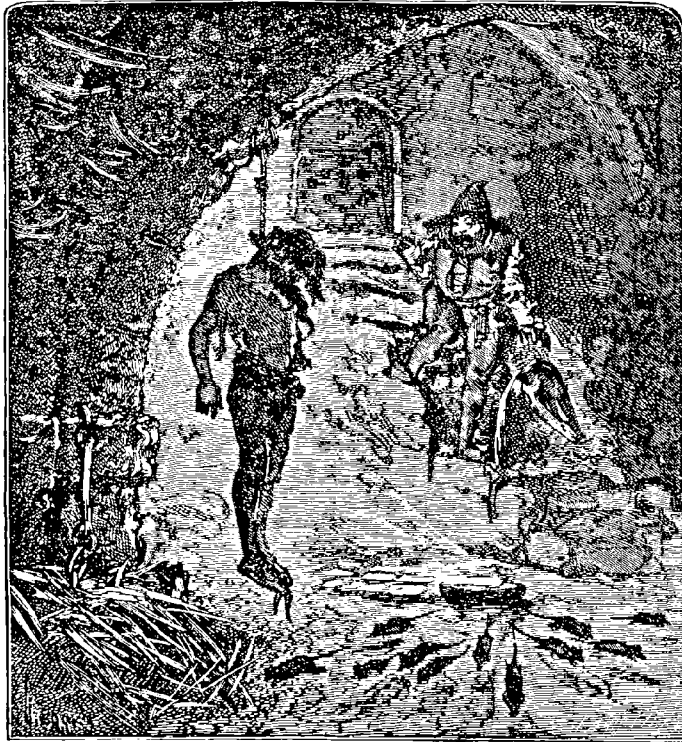
Tantôt ils les absolveaient eux-mêmes, quoique laïcs : « *Quod et credebant et licebatur eis quod magnus magister ordinis poterat eos absolvere a peccatis suis. Item quod visitator. Item quod præceptores quorum multi erant laici.* » 358, 22 test. « *Quod... templarii laici suos homines absolvebant.* » Concil. Brit., II, 360.

« *Quod facit generalem absolutionem de peccatis que nolunt confiteri propter erubescenciam carnis... quod credebant quod de peccatis capitulo recognitis, de quibus ibidem fuerat absolutio non oportebat confiteri sacerdoti... quod de mortalibus non debebant confiteri nisi in capitulo, et de venialibus tantum sacerdoti.* » (5 testes) 358, col. 1.

Même accord dans les dépositions des Templiers d'Écosse : « *Inferiores clerici vel laici possunt absolvere fratres sibi subditos.* » P. 381, col. 1, 1^{er} témoin; de même le 41^e témoin. Conc. Brit. 14, p. 382.

4. M. Fauriel a fort bien établi que le grand poète théologien ne fut jamais populaire en Italie. Les Italiens du XIV^e siècle, hommes d'affaires, et qui succédaient aux Juifs, furent antiantesques.





CHAPITRE V

Suite du règne de Philippe le Bel. Ses trois fils. — Procès. — Institutions. 1314-1328.

La fin du procès du Temple fut le commencement de vingt autres. Les premières années du *xiv^e* siècle ne sont qu'un long procès. Ces hideuses tragédies avaient troublé les imaginations, effarouché les âmes. Il y eut comme une épidémie de crimes. Des supplices atroces, obscènes, qui étaient eux-mêmes des crimes, les punissaient et les provoquaient.

Mais, les crimes eussent-ils manqué, ce gouvernement de robe longue, de *juges*, ne pouvait s'arrêter aisément, une fois en train de juger. L'humeur militante des gens du roi, si terriblement éveillée par leurs campagnes contre Boniface et contre le Temple, ne pouvait plus se passer de guerre. Leur guerre, leur passion, c'était un grand procès, un grand et terrible procès, des crimes affreux, étranges, punis dignement par de grands supplices. Rien n'y manquait, si le coupable était un personnage. Le populaire apprenait alors à révéler la robe; le bourgeois enseignait à ses enfants à ôter le chaperon devant Messires, à s'écarter devant leur mule, lorsqu'au soir, par les petites rues de la Cité, ils reve-

naient attardés de quelque fameux jugement¹.

Les accusations vinrent en foule; ils n'eurent point à se plaindre: empoisonnements, adultères, faux, sorcellerie surtout. Cette dernière était mêlée à toutes; elle en faisait l'attrait et l'horreur. Le juge frissonnait sur son siège lorsqu'il apportait au tribunal les pièces de conviction, philtres, amulettes, crapauds, chats noirs, images percées d'aiguilles... Il y avait en ces causes une violente curiosité, un âcre plaisir de vengeance et de peur. On ne se rassasiait pas. Plus on brûlait, plus il en venait.

On croirait volontiers que ce temps est le règne du diable, n'étaient les belles ordonnances qui y apparaissent par intervalles, et y font comme la part de Dieu... L'homme est violemment disputé par les deux puissances. On croit assister au drame de Bartolos, l'homme, par-devant Jésus, le Diable demandeur, la Vierge défendeur. Le Diable réclame l'homme comme sa chose, *alléguant la longue possession*. La Vierge

1. V. la mort du président Minart.

prouve qu'il n'y a pas *prescription*, et montre que l'autre abuse des textes¹.

La Vierge a forte partie à cette époque. Le Diable est lui-même du siècle; il en réunit les caractères, les mauvaises industries. Il tient du juif et de l'alchimiste, du scolastique et du légiste.

La diablerie, comme science, avait dès lors peu de progrès à faire. Elle se formait comme art. La démonologie enfantait la sorcellerie. Il ne suffisait pas de pouvoir distinguer et classer les légions de diables, d'en savoir les noms, les professions, les tempéraments²; il fallait apprendre à les faire servir aux usages de l'homme. Jusque-là on avait étudié les moyens de les chasser; on chercha désormais ceux de les faire venir. Cet effroyable peuple de tentateurs s'accrut sans mesure. Chaque clan d'Écosse, chaque grande maison de France, d'Allemagne, chaque homme presque avait le sien. Ils accueillaient toutes les demandes secrètes qu'on ne peut faire à Dieu, écoutaient tout ce qu'on ose dire³... On les trouvait partout⁴. Leur vol de chauve-souris obscurcissait presque la lumière et le jour de Dieu. On les avait vus enlever en plein jour un homme qui venait de communier, et qui se faisait garder par ses amis, cierges allumés⁵.

Le premier de ces vilains procès de sorcelleries, où il n'y avait des deux côtés que malhonnêtes gens, est celui de Guichard, évêque de Troyes, accusé d'avoir, par engin et maléfice, procuré la mort de la femme de Philippe le Bel. Cette mauvaise femme, qui avait recommandé l'égorgeement des Flamands (voyez plus haut), est celle aussi qui, selon une tradition plus célèbre que sûre, se faisait amener, la nuit, des étudiants à la tour de Nesle, pour les faire jeter à l'eau

quand elle s'en était servie. Reine de son chef pour la Navarre, comtesse de Champagne, elle en voulait à l'évêque, qui, pour finance, avait sauvé un homme qu'elle haïssait. Elle faisait ce qu'elle pouvait pour ruiner Guichard. D'abord, elle l'avait fait chasser du conseil et forcé de résider en Champagne. Puis elle avait dit qu'elle perdrait son comté de Champagne, ou lui son évêché. Elle le poursuivait pour je ne sais quelle restitution. Guichard demanda d'abord à une sorcière un moyen de se faire aimer de la reine, puis un moyen de la faire mourir. Il alla, dit-on, la nuit, chez un ermite pour maléficer la reine et l'*envoûter*. On fit une reine de cire, avec l'assistance d'une sage-femme; on la baptisa Jeanne, avec parrain et marraine, et on la piqua d'aiguilles. Cependant la vraie Jeanne ne mourait pas. L'évêque revint plus d'une fois à l'ermitage, espérant s'y mieux prendre. L'ermitage eut peur, se sauva et dit tout. La reine mourut peu après. Mais, soit qu'on ne pût rien prouver, soit que Guichard eût trop d'amis en cour, son affaire traîna. On le retint en prison⁶.

Le diable, entre autres métiers, faisait celui d'entremetteur. Un moine, dit-on, trouva moyen par lui de salir toute la maison de Philippe le Bel. Les trois princesses ses belles-filles, épouses de ses trois fils, furent dénoncées et saisies⁷. On arrêta en même temps deux frères, deux chevaliers normands qui étaient attachés au service des princesses. Ces malheureux avouèrent dans les tortures que, depuis trois ans, ils péchaient avec leurs jeunes maîtresses, « et même dans les plus saints jours⁸. » La pieuse confiance du moyen âge, qui ne craignait pas d'enfermer une grande dame avec ses chevaliers dans l'enceinte d'un château,

1. Rien de plus fréquent dans les hagiographes que cette lutte pour l'âme convertie, ou plutôt ce procès simulé où le Diable vient malgré lui rendre témoignage à la puissance du repentir. — On connaît la fameuse légende de Dagobert. César d'Heisterbach cite une pareille histoire d'un usurier converti. Que le débat fut visible ou non, c'était toujours la formule : « Si quis decedat contritus et confessus, licet non satisfecerit de peccatis confessis, tamen boni angeli confortant ipsum contra incursum demonum, dicentes... Quibus maligni spiritus... Mox advenit Virgo Maria alloquens demones... » Herm. Corn. chr. ap. Eccard. m. ævi, t. II, p. 11.

2. « Agnei, lucifigi, etc. » M. Psellus. Cet auteur byzantin est du XI^e siècle. Éd. G. Gaulmin. 1611, in-12. — Bodin, dans son livre *De Præstigiis*, imprimé à Bâle, 1578, a dressé l'inventaire de la monarchie diabolique avec les noms et surnoms de 72 princes et de 7,403,926 diables.

3. La sorcellerie naît surtout des misères de ce temps si manichéen. Des monastères elle avait passé dans les campagnes. Voir sur le Diable, l'An 1000, tome II; sur les sorcières, Renaissance, Introduction; sur le sabbat au moyen âge, tome XI de cette histoire, ch. xvii et xviii. Le sabbat au moyen âge est une révolte nocturne de serfs contre le Dieu du prêtre et du seigneur (1860).

4. Plusieurs furent accusés d'en avoir vendu en bouteilles. « Plût à Dieu, dit sérieusement Leloyer, que cette denrée fût moins commune dans le commerce! »

5. Mém. de Luther, t. III.

6. La dénonciation avait été d'autant mieux accueillie que Guichard passait pour être fils d'un démon, d'un incube. *Archives, section hist.* J. 433.

7. Marguerite, fille du duc de Bourgogne; Jeanne et Blanche, filles du comte de Bourgogne (Franche-Comté). « Mulierculis... adhuc ætate juvenculis. » Contin. G. de Nangis.

8. *Pluribus locis et temporibus sacrosanctis.* »

d'une étroite tour, le vasselage, qui faisait aux jeunes hommes un devoir féodal des soins les plus doux, était une dangereuse épreuve pour la nature humaine, quand la religion faiblissait¹. Le petit Jehan de Saintré, ce conte ou cette histoire du temps de Charles VI, ne dit que trop bien tout cela.

Que la faute fût réelle ou non, la punition fut atroce. Les deux chevaliers, amenés sur la place du Martrou, près l'orme Saint-Gervais, y furent écorchés vifs, châtrés, décapités, pendus par les aisselles. De même que les prêtres cherchaient, pour venger Dieu, des supplices infinis, le roi, ce nouveau dieu du monde, ne trouvait point de peines assez grandes pour satisfaire à sa majesté outragée. Deux victimes ne suffirent pas. On chercha des complices. On prit un huissier du palais, puis une foule d'autres, hommes ou femmes, nobles ou roturiers; les uns furent jetés à la Seine, les autres mis à mort secrètement.

Des trois princesses, une seule échappa. Philippe le Long, son mari, n'avait garde de la trouver coupable; il lui aurait fallu rendre la Franche-Comté qu'elle lui avait apportée en dot. Pour les deux autres, Marguerite et Blanche, épouses de Louis le Hutin et de Charles le Bel, elles furent honteusement tondues et jetées dans un château fort. Louis, à son avènement, fit étrangler la sienne (15 avril 1315), afin de pouvoir se remarier. Blanche, restée seule en prison, fut bien plus malheureuse².

1. Jean de Meung Clopinel, qui, dit-on, par ordre de Philippe le Bel, allongea de dix-huit mille vers le trop long Roman de la Rose, exprime brutalement ce qu'il pense des dames de ce siècle. On conte que ces dames, pour venger leur réputation d'honneur et de modestie, attendirent le poète, verges en main, et qu'elles voulaient le fouetter. Il aurait échappé en demandant pour grâce unique que la plus outragée frappât la première. — « Prudes femmes, par saint Denis! autant en est que de phénix, etc. » Lui-même, au reste, avait pris soin de les justifier par les doctrines qu'il prêche dans son livre. Ce n'est pas moins que la communauté des femmes :

Car nature n'est pas si sotté...
Ains vous a fait, beau fils, n'en doubtés,
Toutes pour tous, et tous pour toutes,
Chascune pour chascun commue
Et chascun commue pour chascune.

Roman de la Rose, V, 14, 653. Ed. 1725-7.

Cet insipide ouvrage, qui n'a pour lui que le jargon de la galanterie du temps et l'obscénité de la fin, semble la profession de foi du sensualisme grossier qui règne au XIV^e siècle. Jean Molinet l'a moralisé et mis en prose.

2. Elle fut, dit brutalement le moine historien, engrossée par son geôlier ou par d'autres. — D'après ce qu'on sait des princesses de ce temps, on croirait aisément que la pauvre créature, dont la première fai-

Une fois dans cette voie de crimes, l'essor étant donné aux imaginations, toute mort passe pour empoisonnement ou maléfice. La femme du roi est empoisonnée, sa sœur aussi. L'empereur Henri VII le sera dans l'hostie. Le comte de Flandre manque de l'être par son fils. Philippe le Bel l'est, dit-on, par ses ministres, par ceux qui perdaient le plus à sa mort, et non seulement Philippe, mais son père, mort trente ans auparavant. On remonterait volontiers plus haut pour trouver des crimes³.

Tous ces bruits effrayaient le peuple. Il aurait voulu apaiser Dieu et faire pénitence. Entre les famines et les banqueroutes des monnaies, entre les vexations du diable et les supplices du roi, ils s'en allaient par les villes, pleurant, hurlant, en sales processions de pénitents tout nus, de flagellants obscènes; mauvaises dévotions qui menaient au péché.

Tel était le triste état du monde lorsque Philippe et son pape s'en allèrent en l'autre chercher leur jugement.

Jacques Molay les avait, dit-on, de son bûcher, ajournés à un an pour comparaître devant Dieu. Clément partit le premier. Il avait peu auparavant vu en songe tout son palais en flammes. « Depuis, dit son biographe, il ne fut plus gai et ne dura guère⁴. »

Sept mois après, ce fut le tour de Philippe. Il mourut dans sa maison de Fontainebleau. Il est enterré⁵ dans la petite église d'Avon.

Quelques-uns le font mourir à la chasse,

blesse n'était pas bien prouvée, fut mise à la discrétion d'un homme chargé de l'avilir. — « Blanca vero carcere remanens, a serviente quodam ejus custodia deputato dicebatur impragnata fuisse quam a proprio comite diceretur, vel ab aliis impragnata. » Cout. G. de N., p. 70. Il passe outre avec une cruelle insouciance; peut-être aussi n'ose-t-il en dire davantage. — Cette horrible aventure des belles-filles de Philippe le Bel a peut-être donné lieu, par un malentendu, à la tradition relative à la femme de ce prince, Jeanne de Navarre, et à l'hôtel de Nesle. Aucun témoignage ancien n'appuie cette tradition. Voyez Bayle, article Buridan. La tradition serait toutefois moins vraisemblable encore si l'on voulait, comme Bayle, l'appliquer à l'une des belles-filles du roi. Jeunes comme elles l'étaient, elles n'avaient pas besoin de tels moyens pour trouver des amants. Quoi qu'il en soit, Jeanne de Navarre paraît avoir été d'un caractère dur et sanguinaire. (Voyez plus haut.) Elle était reine de son chef, et pouvait moins ménager son époux.

3. Contin. G. de Nangis, ann. 1304, 1308, 1313, 1315, 1320, p. 58, 61, 67, 68, 70, 77, 78.

4. A sa mort, il demeura quelque temps comme abandonné. — « Gascones qui cum eo steterant, intenti circa sarcinas, videbantur de sepultura corporis non curare, quia diu remansit insepultum. » Baluz., Pap. Avon., I, p. 22.

5. A côté de Monaldeschi.



VISIONS DU MOYEN AGE. (P. 492.)

renversé par un sanglier. Dante, avec sa verve de haine, ne trouve pas, pour le dire, de mot assez bas : « Il mourra d'un coup de couenne, le faux-monnayeur ! »

Mais l'historien français, contemporain, ne parle point de cet accident. Il dit que Philippe s'éteignit, sans fièvre, sans mal visible, au grand étonnement des médecins. Rien n'indiquait qu'il dût mourir sitôt : il n'avait que quarante-six ans. Cette belle et muette figure avait paru impassible au milieu de tant d'événements. Se crut-il secrètement frappé par la malédiction de Boniface ou du grand maître ? ou bien plutôt le fut-il par la confédération des grands du royaume, qui se forma contre lui l'année même de sa mort ?

1. Dante, Paradiso, c. XIX :

Li sì vedrà in duol, che sopra Senna
Induce, falseggiano la moneta
Quel che morrà di colpo di contenna.

Suivant plusieurs auteurs, il aurait été en effet tué à la chasse au cerf. « Il veit venir le cerf vers luy, si sacqua son espée, et ferit son cheval des esperons, et cuida férir le cerf, et son cheval le porta encore contre un arbre, de si grand'roideur, que le bon roy cheut à

Les barons et les nobles l'avaient suivi à l'aveugle contre le pape ; ils n'avaient pas fait entendre un mot en faveur de leurs frères, des cadets de la noblesse : je parle des Templiers. Les atteintes portées à leurs droits de justice et de monnaie leur firent perdre patience. Au fond, le roi des légistes, l'ennemi de la féodalité, n'avait pas d'autre force militaire à lui opposer que la force féodale. C'était un cercle vicieux d'où il ne pouvait plus sortir. La mort le tira d'affaire.

Quelle part eut-il réellement aux grands événements de son règne, on l'ignore. Seulement, on le voit parcourir sans cesse le royaume. Il ne se fait rien de grand, en bien ou en mal, qu'il n'y soit en personne : à Cour-

terre, et fut moult durement blecé au cueur, et fut porté à Corbeil. Là, luy agreva sa maladie moult fort... » Chronique, trad. par Sauvage, p. 110, Lyon, 1572, in-folio.

« Diuturnâ detentus infirmitate, cujus causa medicis erat incognita, non solum ipsis, sed et aliis multi stuporis materiam et admirationis induxit, præsertim cum infirmitatis aut mortis periculum nec pulsus ostenderet nec urina. » Contin. G. de Nangis, fol. 69.

trai et à Mons-en-Puelle (1302, 1304), à Saint-Jean-d'Angély, à Lyon (1305), à Poitiers et à Vienne (1308, 1313).

Ce prince paraît avoir été rangé et régulier. Nulle trace de dépense privée. Il comptait avec son trésorier tous les vingt-cinq jours.

Fils d'une Espagnole, élevé par le Dominicain Egidio de Rome, de la maison de Colonna, il eut quelque chose du sombre esprit de saint Dominique, comme saint Louis la douceur mystique de l'ordre de saint François. Egidio avait écrit pour son élève un livre: *De regimine principum*, et il n'eut pas de peine à lui inculquer le dogme du droit illimité des rois¹.

Philippe s'était fait traduire la Consolation de Boèce, les livres de Vegèce sur l'art militaire et les lettres d'Abailard et d'Héloïse². Les infortunes universitaires et amoureuses du célèbre professeur, si maltraité des prêtres, étaient un texte populaire au milieu de cette grande guerre du roi contre le clergé. Philippe le Bel s'appuyait sur l'Université de Paris³; il caressait cette turbulente république, et elle le soutenait. Tandis que Boniface cherchait à s'attacher les Mendians, l'Université les persécutait par son fameux docteur Jean *Pique-Ane* (*Pungensasinum*), champion du roi contre

le pape. Au moment où les Templiers furent arrêtés, Nogaret réunit tout le peuple universitaire au Temple, maîtres et écoliers, théologiens et artistes, pour leur lire l'acte d'accusation. C'était une force que d'avoir pour soi un tel corps, et dans la capitale. Aussi le roi ne souffrit pas que Clément V érigeât les écoles d'Orléans en université et créât une rivale à son université de Paris⁴.

Ce règne est une époque de fondation pour l'Université. Il s'y fonde plus de collèges que dans tout le XIII^e siècle, et les plus célèbres collèges⁵. La femme de Philippe le Bel, malgré sa mauvaise réputation, fonde le collège de Navarre (1304), ce séminaire de gallicans, d'où sortirent d'Ailly, Gerson et Bossuet. Les conseillers de Philippe le Bel, qui avaient aussi beaucoup à expier, font presque tous de semblables fondations. L'archevêque Gilles d'Aiscelin, le faible et servile juge des Templiers, fonda ce terrible collège, la plus pauvre et la plus démocratique des écoles universitaires, ce Mont-Aigu, où l'esprit et les dents, selon le proverbe, étaient également aigus⁶. Là, s'élevaient, sous l'inspiration de la famine, les *pauvres* écoliers, les *pauvres* maîtres⁷, qui rendirent illustres le nom de *Cappets*⁸; chétive nourriture, mais amples privilèges; ils

1. V. S. Aegidii Romani, archiep. Bituricensis questio De utraque potestate, edidit Goldastus, Monarchia, II, 93. Un Colonna ne pouvait qu'inspirer à son élève la haine des papes.

2. C'est l'auteur du Roman de la Rose, Jean de Meung, qui lui avait traduit ces livres. La confiance que lui accordait le roi ne l'avait pas empêché de tracer dans le Roman de la Rose ce rude tableau de la royauté primitive :

Ung grant villain entre eux esleurent.
Le plus corsu de quanqu'ils furent,
Le plus ossu et le greigneur,
Et le firent prince et seigneur.
Cil jura que droit leur tiendroît,
Se chacun en droit soy luy livre
Des biens dont il se puisse vivre...
De là vint le commencement
Aux rois et princes terriens,
Selon les livres anciens.

Roman de la Rose, v. 1064.

Il rappelle tous ses titres littéraires dans l'*Épître liminaire* qu'il a mise en tête du livre de la Consolation : « A ta royale Majesté, très-noble Prince par la Grâce de Dieu, Roy des François Philippe le Quart; je Jehan de Meung qui jadis au Romans de la Rose, puis que Jalousie ot mis en prison Belacueil, ay enseigné la manière du Chastel prendre, et de la Rose cueillir; et translâté de latin en François le livre de Vegèce de chevalerie, et le livre des merveilles de Hirlande; et le livre des Espitres de Pierre Abeillard et Héloïse sa femme; et le livre d'Acledre, de spirituelle amitié: » envoie ores Boèce de Consolation, que j'ai translâté en François, jaçoit ce qu'entendes bien latin. »

3. « En celle année s'esmeut grand'dissension en les Recteur, maistres et escoliers de l'Université de Paris, et le prévost dudit lieu; parce que ledit prévost avoit

fait pendre un clerc de ladite Université. Adonc cessa la lecture de toutes facultez, jusques à tant que ledit prévost l'amenda, et répara grandement l'offense, et entre autres choses fut condamné ledit prévost à le dépendre et le baiser. Et convint que ledit prévost allast en Avignon vers le pape, pour soy faire absoudre. » 1285. Nicolas Gilles.

4. Bulaeus, IV, 70. Voyez dans Goldast., II, 108, Johannis de Parisiis Tractatus de potestate regia et papali.

5. Ord., I, 502. Le roi déclare qu'il n'y aura pas de professeurs de théologie.

6. Aux collèges de Navarre et de Montaigu, il faut ajouter le collège d'Harcourt (1280); la *Maison du cardinal* (1303); le collège de Bayeux (1300). — 1314, collège de Laon; 1317, collège de Narbonne; 1319, collège de Tréguier; 1317-1321, de Cornouailles; 1326, collège du Plessis, collège des Écossais; 1329, collège de Marmoutiers; 1332, un nouveau collège de Narbonne fondé en exécution du testament de Jeanne de Bourgogne; 1334, collège des Lombards; 1334, collège de Tours; 1336, collège de Lizieux; 1337, collège d'Autun, etc.

7. Mous acutus, dentes acuti, ingenium acutum.

8. Le maître sera élu entre les pauvres écoliers et par eux... L'élu sera appelé le ministre des pauvres. Il est fait mention dans ce règlement de 84 pauvres écoliers fondés en l'honneur des 12 apôtres et des 72 disciples.

9. L'habit de cette société était une cape fermée par devant comme en portaient les maîtres ès arts de Fouarre, et un carmail aussi fermé par devant et par derrière, d'où leur nom de Capètes. Les parents ne pouvaient menacer leurs enfants d'un plus grand châtement que de les faire Capètes. Felibien, I, 526 sq.

ne dépendaient, pour la confession, ni de l'évêque de Paris, ni même du pape.

Que Philippe le Bel ait été ou non un méchant homme ou un mauvais roi, on ne peut méconnaître en son règne la grande ère de l'ordre civil en France, la fondation de la monarchie moderne. Saint Louis est encore un roi féodal. On peut mesurer d'un seul mot tout le chemin qui se fit de l'un à l'autre. Saint Louis assembla les députés des villes du Midi, Philippe le Bel ceux des États de France. Le premier fit des établissements pour ses domaines, le second des ordonnances pour le royaume. L'un posa en principe la suprématie de la justice royale sur celles des seigneurs, l'appel au roi ; il essaya de modérer les guerres privées par la *quarantaine et l'assurance*. Sous Philippe le Bel, l'appel au roi se trouve si bien établi que le plus indépendant des grands feudataires, le duc de Bretagne, demande, comme grâce singulière, d'en être exempté¹. Le Parlement de Paris écrit pour le roi au plus éloigné des barons, au comte de Comminges, ce petit roi des hautes Pyrénées, les paroles suivantes qui, un siècle plus tôt, n'eussent pas même été comprises : « Dans tout le royaume, la connaissance et la punition du port d'armes n'appartient qu'à nous. »².

Au commencement de ce règne, la tendance nouvelle s'annonce fortement. Le roi veut exclure les prêtres de la justice et des charges municipales³.

Il protège les juifs⁴ et les hérétiques, il augmente la taxe royale sur les amortissements, sur les acquisitions d'immeubles par les églises⁵. Il défend les guerres privées, les tournois. Cette défense, motivée sur le besoin que le roi a de ses hommes pour la guerre de Flandre, est souvent répétée ; une fois même, le roi ordonne à ses prévôts d'arrêter

1. Ord., I, 329.*

2. Olim Parliamenti.

3. Omnes in regno Franciæ temperatam jurisdictionem habentes, baillivum, præpositum et servientes laicos et nullatenus clericos instituant, ut, si ibi delinquant, superiores sui possint animadvertere in eosdem. Et si aliqui clerici sint in prædictis officiis, amoveantur. » Ord., I, 316. Années 1287-1288.

4. « Non capiuntur aut incarcerentur ad mandatum aliquorum patrum, fratrum alicujus ordinis vel aliorum, quocunque fungantur officio. » Ord., I, 317.

5. Ord., I, 322. On y distingue les fiefs du roi, les arrière-fiefs, les aleux. Dans tous les cas, la taxe royale pour les acquisitions à titre onéreux est le double de la taxe des acquisitions à titre gratuit. On craignait plus les achats que les donations.

6. « Ad instar sancti Ludovici, eximii confessoris... guerras... bella..., provocaciones etiam ad duellum... durantibus guerris nostris, expresse inhibemus. » Ord., I, 390, Conf. p. 328. Ann. 1296, p. 344. Ann. 1302, p. 495.

ceux qui vont aux tournois⁶. A chaque campagne il lui fallait faire la *presse*, et réunir, malgré elle, cette indolente chevalerie qui se souciait peu des affaires du roi et du royaume.

Ce gouvernement, ennemi de la féodalité et des prêtres, n'avait pas d'autre force militaire que les seigneurs, ni guère d'argent que par l'Église. De là, plusieurs contradictions, plus d'un pas en arrière.

En 1287, le roi permet aux nobles de poursuivre leurs serfs fugitifs dans les villes. Peut-être, en effet, était-il besoin de ralentir ce grand mouvement du peuple vers les villes, d'empêcher la désertion des campagnes⁷. Les villes auraient tout absorbé ; la terre serait restée déserte, comme il arriva dans l'empire romain.

En 1290, le clergé arracha au roi une charte exorbitante, inexécutable, qui eût tué la royauté. Les principaux articles étaient que les prélats *jugeraient des testaments, des legs, des douaires*, que les baillis et gens du roi ne demeureraient pas sur terres d'église, que les évêques seuls pourraient arrêter les ecclésiastiques, que les clercs ne plaideraient point en cour laïque pour les actions personnelles, quand même ils y seraient obligés par lettres du roi (c'était l'impunité des prêtres) ; que les prélats ne payeraient pas pour les biens acquis à leurs églises ; que les juges locaux ne connaîtraient point des dîmes, c'est-à-dire que le clergé jugerait seul les abus fiscaux du clergé.

En 1291, Philippe le Bel avait violemment attaqué la tyrannie de l'inquisition dans le Midi. En 1298, au commencement de la guerre contre le pape, il seconde l'intolérance des évêques, il ordonne aux seigneurs et aux juges royaux de leur livrer

Ann. 1314, juillet. — « Quatenus omnes et singulos nobiles... capias et arrestes, capique et arrestari facias, et tandem in arresto teneri, donec a nobis mandatum. » Ord., I, 424 (1304).

En 1302, ordre au bailli d'Amiens d'envoyer à la guerre de Flandre tous ceux qui auront plus de 100 livres en meubles et 200 en immeubles ; les autres devaient être épargnés. Ord., I, 345. Mais l'année suivante (29 mai) il fut ordonné que tout roturier qui aurait cinquante livres en meubles ou vingt en immeubles contribuerait de sa personne ou de son argent. Ord., I, 373.

7. C'étaient des formalités analogues à celles qu'on impose aujourd'hui à l'étranger qui veut devenir Français ; autorisation du prévost ou maire, domicile établi par l'achat « pour raison de la bourgeoisie d'une maison dedenz an et jour, de la valeur de soixante sols parisis au moins ; signification au seigneur dessous cui il iert partis ; » résidence obligatoire de la Toussaint à la Saint-Jean, etc. Ord., I, 314.

les hérétiques, pour qu'ils les condamnent et les punissent sans appel. L'année suivante, il promet que les baillis ne vexeront plus les églises de saisies violentes; ils ne saisiront qu'un manoir à la fois, etc. ¹.

Il fallait aussi satisfaire les nobles. Il leur accorda une ordonnance contre leurs créanciers, contre les usuriers juifs. Il garantit leur droit de chasse. Les collecteurs royaux n'exploiteront plus les successions des bêtards et des aubains sur les terres des seigneurs haut-justiciers : « *A moins, ajoute prudemment le roi, qu'il ne soit constaté par idoine personne que nous avons bon droit de percevoir* ». ²

En 1302, après la défaite de Courtrai, le roi osa beaucoup. Il prit, pour la monnaie, la moitié de toute vaisselle d'argent ³ (les baillis et gens du roi devaient donner tout);

1. Ord., I, p. 318... » Quod bona mobilia clericorum capi vel justiciari non possint... per justiciam secularem... Causæ ordinariæ prælatorum in parlamenti tantummodo agitentur... nec ad senescallos aut baillivos... liceat appellare... Non impediatur a taillis... etc. »

« Baillivis... injungimus... diocesanis episcopis, et inquisitoribus... pareant, et intendant in hæreticorum investigatione, captione... condemnatos sibi relictos statim recipiant, indilate animadversione debita puniendos... non obstantibus appellationibus. » Ord., I, p. 330, ann. 1298.

Mandement adressé aux baillis de la Touraine et du Maine pour leur commander le respect des ecclésiastiques. Lettres accordées aux évêques de Normandie contre les oppressions des baillis, vicomtes, etc. Ord., I, 331, 334. Ordonnance semblable en faveur des églises du Languedoc, 8 mai 1302, *ibid.*, page 340.

2. Contra usurarum voraginem... volumus ut debita quantum ad sortem primariam plenarie persolvantur, quod vero ultra sortem fuerit legaliter penitus remittendo. » Ord., I, 334.

« Nisi prius per aliquem idoneum virum, quem ad hoc specialiter deputaverimus... constiterit, quod nos sumus in bona saisina percipiendi... » Ord., I, 338-339.

3. « Signifiez à tous, par ce cri général, sans faire mention de prélats ni de barons, c'est à savoir que toutes manières de gens apportent la moitié de leur vaissellement d'argent blanc. » Ord., I, 317.

4. L'irritation semble avoir été grande contre les prêtres; le roi est obligé de défendre aux Normands de crier *Haro sur les clercs*. (Ord., I, 318.) — « Nonnulli prælati, abbates, priores..., inhibitione nostra spreta... ab regno egredi... Nolentes igitur ob ipsarum absentiam personarum bona earum dissipari et potius ea cupientes conservari... mandamus, etc. » Ord., I, 349.

5. Ord., fin 1302.

6. « Le roi déclare qu'en réformation de son royaume, il prend les églises sous sa protection, et entend les faire jouir de leurs franchises ou privilèges comme au temps de son aïeul saint Louis. En conséquence, s'il lui arrive de prononcer quelque saisie sur un prêtre, son bailli ne devra y procéder qu'après mûre enquête, et la saisie ne dépassera jamais le taux de l'amende. On recherchera par tout le royaume les bonnes coutumes qui existaient au temps de saint Louis pour les rétablir. Si les prélats ou barons ont au Parlement quelque

affaire, ils seront traités honnêtement, expédiés promptement. » (Ord., I, 337.)

7. « Nisi in casu pertinente ad jus nostram regium... » Il ajoutait pourtant que le fief acquis ainsi par forfaiture serait, dans l'an et jour, remis hors sa main à une personne convenable qui desservit le fief. Mais il se réservait encore cette alternative : « Ou nous donnerons au maître du fief récompense suffisante et raisonnable. » Ord., I, 338.

La plus grande partie de cette ordonnance de réforme concerne les baillis et autres officiers royaux, et tend à prévenir les abus de pouvoir. Nommés par le grand conseil (14), ils ne pourront faire partie de cette assemblée (16). Ils ne pourront avoir pour prévôts ou lieutenants leurs parents ou alliés, ni remplir cette charge dans le lieu de leur naissance (27), ni s'attacher par mariage ou achat d'immeubles au pays de leur juridiction, mesure de garantie imitée des Romains, mais étendue aux enfants, sœurs, nièces et neveux des officiers royaux (50-51). L'ordonnance réglait le temps de leurs assises (26), dont chacune, en finissant, devait préciser le commencement de la suivante; elle posait les limites de leur ressort entre eux (60), de leur compétence entre les justices des prélats et des barons (25), et les limites de leur pouvoir sur les justiciables. Ils ne pouvaient tenir aucun en prison pour dettes, à moins qu'il n'y eût sur lui *contrainte par corps*, par lettres passées sous le scel royal (52).

Dans les années qui suivent, il laisse les

La même ordonnance leur défendait de recevoir à titre de don ou de prêt (40-43) ni pour eux ni pour leurs enfants (41), ils ne pourront recevoir de vin, nisi in barillis, seu boutellis vel potis), et ils ne pourront vendre le surplus, ni donner rien aux membres du grand conseil, leurs juges (44), ni prendre des baillis inférieurs leurs comptables (48). La nomination à ces charges devait se faire par eux avec les plus grandes précautions (56); le roi continue à en exclure les clercs; il met ceux-ci en assez mauvaise compagnie : « Non clerici, non usurarii, non infames, nec suspecti circa oppressiones subjectorum » (19). Ord., II, 337-367.

8. Nul doute que le Parlement ne remonte plus haut. On en trouve la première trace dans l'ordonnance dite testament de Philippe Auguste (1190). Si pourtant l'on considère l'importance toute nouvelle que le Parlement prit sous Philippe le Bel, on ne s'étonnera pas que la plupart des historiens l'en aient nommé le fondateur.

évêques rentrer au Parlement. Toulouse recouvre sa justice municipale; les nobles d'Auvergne obtiennent qu'on respecte leurs justices, qu'on réprime les officiers du roi, etc. Enfin, en 1306, lorsque l'émeute des monnaies force le roi de se réfugier au Temple, ne comptant plus sur les bourgeois, il rend aux nobles le gage de bataille, la preuve par duel, au défaut de témoins¹.

La grande affaire des Templiers (1308-9) le força encore à lâcher la main. Il renouvela les promesses de 1303, régla la comptabilité des baillis, s'engagea à ne plus taxer les censiers des nobles, mit ordre aux violences des seigneurs, promit aux Parisiens de modérer son droit de prise et de pourvoirie, aux Bretons de faire de la bonne monnaie, aux Poitevins de faire abattre les fours des faux-monnaieurs. Il confirma les privilèges de Rouen. Tout à coup charitable et aumônier, il voulait employer le droit de chambellage à marier de pauvres filles nobles; il donnait libéralement aux hôpitaux les pailles dont on jonchait les logis royaux dans ses fréquents voyages.

L'hypocrisie de ce gouvernement n'est en rien plus remarquable que dans les affaires des monnaies. Il est curieux de suivre d'année en année les mensonges, les tergiversations du royal faux-monnaieur². En 1295, il avertit le peuple qu'il va faire une monnaie « où il manquera peut-être quelque chose pour le titre ou le poids, mais qu'il dédommagera ceux qui en prendront; sa chère épouse, la reine Jeanne de Navarre, veut bien qu'on y affecte les revenus de la Normandie. » En 1305, il fait crier par les rues, à son de trompe, que sa nouvelle monnaie est aussi bonne que celle de saint Louis. Il

avait ordonné aux monnaieurs de tenir secrètes les falsifications. Plus tard, il fait entendre que ces monnaies ont été altérées par d'autres, et ordonne de détruire les fours où l'on avait fait de la fausse monnaie. En 1310 et 1311, craignant la comparaison des monnaies étrangères, il en défend l'importation. En 1312, il défend de peser ou d'essayer les monnaies royales.

Nul doute qu'en tout ceci le roi ne fût vaincu de son droit, qu'il ne considérât comme un attribut de sa toute-puissance d'augmenter à volonté la valeur des monnaies. Le comique, c'est de voir cette toute-puissance, cette divinité, obligée de ruser avec la méfiance du peuple; la religion naissante de la royauté a déjà ses incrédules.

Enfin la royauté elle-même semble douter de soi. Cette fière puissance, ayant été au bout de la violence et de la ruse, fait un aveu implicite de sa faiblesse; elle en appelle à la liberté. On a vu quelles paroles le roi se fit adresser et dans la fameuse *supplique du peuple de France*, et dans le discours des députés des États de 1308. Mais rien n'est plus remarquable que les termes de l'ordonnance par laquelle il confirme l'affranchissement des serfs du Valois, accordé par son frère : « Attendu que toute créature humaine, qui est formée à l'image de nostre Seigneur, doit généralement estre franche par droit naturel, et en aucuns pays de cette naturelle liberté ou franchise, par le joug de la servitude qui tant est haineuse, soit si effaciée et obscurcie que les hommes et les femmes qui habitent èz lieux et pays dessusditz, en leur vivant sont réputés ainsi comme morts, et à la fin de leur douloureuse et chétive vie, si estroitement liés et déme-

— Voyez l'important mémoire de M. Klimrath *Sur les Olim et sur le Parlement*. V. aussi une dissertation ms. sur l'origine du Parlement (*Archives du royaume*). L'auteur anonyme, qui peut-être écrivait sous le chancelier Maupeou, partage l'opinion de M. Klimrath.

1. Ann. 1304. Ord., I, 547. Cette ordonnance paraît être la mise à exécution de l'art. 62 de l'édit que nous venons d'analyser. C'est le règlement d'administration qui complète la loi.

Origines du droit, livre IV, chap. vii : « Pendant tout le moyen âge, la jurisprudence flotte entre le duel et l'épreuve, selon que l'esprit militaire et sacerdotal l'emporte alternativement.

« Le serment et les ordalies étant trop souvent suspects, les guerriers préféraient le duel. Saint Louis et Frédéric II le défendirent dès le XIII^e siècle. »

« Une trop mauvaise coutume souloit courre en chieusement, si comme nous avons entendu des seigneurs de lois, car li aucuns si louoient champions, en tele manière que il se devoient combatre par toutes les querelles que il avoient à fere ou bonnes ou mauvesses. » (Beaumanoir.) — « Quand aucun a passé âge comme

de soixante ans, ou qu'il est débilité d'aucun membre, il n'est pas habile à combattre. Et pour ce fut établi que s'il estoit accusé d'aucun cas, qui par gage de bataille se deut terminer, qu'il pourroit mettre champion qui feroit le fait pour lui, à ses périls et dépend, et pour ce fut constitué et établi homage de foy et de service. Et en vouloit-on anciennement plus user que l'on ne fait, car on combattoit pour plus de cas, qu'on ne fait pour le présent... Et doit l'en savoir, que quand un champion faisoit gaige de bataille pour aucun autre accusé d'aucun crime, se le champion estoit desconfit, feust par soi rendant en champ, ou autrement, cil pour qui il combattoit estoit pendu, et forfaisoit tous ses biens et meubles héritages, ainsi que la coutume déclare, aussi bien comme cil propre eust été déconfit en champ; et le champion n'avoit nul mal et ne forfaisoit rien. » (Vieille glose sur l'ancienne coutume de Normandie).

2. « Nos autem Johanna impertimus assensum. » Ord., I, 326. — Ord., I, 429. — Ord., I, 451. d

« Que nul ne rachace, ne fasse rechacier, ne trebucher, ne requere nulle monnoye quele qu'ele soit de

nés, que des biens que Dieu leur a presté en cest siècle ils ne peuvent, en leur darnière volonté, disposer ne ordener¹... »

Ces paroles devaient sonner mal aux oreilles féodales. Elles semblaient un réquisitoire contre le servage, contre la tyrannie des seigneurs. La plainte qui jamais n'avait osé s'élever, pas même à voix basse, voilà qu'elle éclatait et tombait d'en haut comme une condamnation. Le roi, étant venu à bout de tous ses ennemis, avec l'aide des seigneurs, ne gardait plus de ménagement pour ceux-ci. Le 13 juin 1313, il leur défendit de faire aucune monnaie jusqu'à ce qu'ils eussent lettres du roi qui les y autorisassent.

Cette ordonnance combla la mesure. Quelque terreur que dût inspirer le roi après l'affaire du Temple, les grands se décidèrent à risquer tout et à prendre un parti. La plupart des seigneurs du Nord et de l'Est (Picardie, Artois, Ponthieu, Bourgogne et Forez) formèrent une confédération contre le roi : « A tous ceux qui verront, orront (ouïront) ces présentes lettres, li nobles et li communs de Champagne, pour nous, pour les pays de Vermandois et pour nos alliés et adjoints étant dedans les points du royaume de France, salut. Sachent tuis que comme très-excellent et très-puissant prince, notre très-cher et redouté sire, Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, ait fait et relevé plusieurs tailles, subventions, exactions non deus, changement de monnoyes, et plusieurs aultres choses qui ont été faites, par quoi li nobles et li communs ont été moult grevés, appauvris... Et il n'apert pas qu'ils soient tourneés en l'honneur et proufit du roy ne dou royaume, ne en defension dou profit commun. Desquels griefs nous avons plusieurs fois requis et supplié humblement et dévotement ledit sire li roy, que ses choses voulist défaire et délaisser; de quoy rien n'en ha fait. Et encore en cette présente année courant, par l'an 1314, lidit nos sire

nostre coing. » 20 janvier 1310. Ord., I, 475. — Ord., I, 481, 16 mai 1314.

« Que le Roi pourchace par devers ses Barons que ils se sueffrent de faire ouvrer jusques à onze ans, car autrement il ne peut pas remplir son pueble de bonne monnoie, ne son royaume. Et furent à accort que li Rois doint tant en or, en argent que il n'y preignel nul profit. » Ord., I, 548-549. Cependant on rencontra tant de résistance de la part des barons et des prélats intéressés qu'il fallut se contenter de leur prescrire l'aloi, le poids et la marque de leurs monnaies. Leblanc, p. 229.

1. Ord., ann. 1314.

2. Boulainvilliers.

3. Voyez comme le continuateur de Nangis change de

le roi ha fait impositions non deuement sur li nobles et li communs du royaume, et subventions lesquelles il s'est efforcé de lever; laquele chose ne pouvons souffrir ne soutenir en bonne conscience, car ainsi perdriens nos honneurs, franchises et libertés; et nous et cis qui après nous verront (*viendront*)... Avons juré et promis par nos serments, leaument et en bonne foy, par (*pour*) nous et nos hoirs aux comtés d'Auxerre et de Tonnerre, aux nobles et aux desdits comtés, leurs alliés et adjoints, que nos, en la subvention de la présente année, et tous autres griefs et novelletés non deuement faites et à faire, au temps présent et avenir, que li roi de France, nos sires, ou aultre, lor voudront faire, or aiderions, et secourerons à nos propres coustes et dépens²... »

Cet acte semblerait une réponse aux dangereuses paroles du roi sur le servage. Le roi dénonçait les seigneurs, ceux-ci le roi.

Les deux forces qui s'étaient unies pour dépouiller l'Église s'accusaient maintenant l'une l'autre par-devant le peuple, qui n'existait pas encore comme peuple, et qui ne pouvait répondre.

Le roi, sans défense contre cette confédération, s'adressa aux villes. Il appela leurs députés à venir aviser avec lui sur le fait des monnaies (1314). Ces députés, dociles aux influences royales, demandèrent que le roi empêchât pendant onze ans les barons de faire de la monnaie, pour en fabriquer lui-même de bonnes sur laquelle il ne gagnerait rien.

Philippe le Bel meurt au milieu de cette crise (1314). L'avènement de son fils, Louis X, si bien nommé *Hutin* (désordre, vacarme), est une réaction violente de l'esprit féodal, local, provincial, qui veut briser l'unité faible encore, une demande de démembrement, une réclamation du chaos³.

Le duc de Bretagne veut juger sans appel, l'échiquier de Rouen sans appel. Amiens ne veut plus que les sergents du roi fassent

langage tout à coup, comme il devient hardi, comme il élève la voix. Fol. 69-70. — Ord., I, 551 et 592, 561-577 et 525, 572. — Ord., I, 559, 8°; 574, 5°; 554, 2°. — Ord., I, 562, 2°.

« Nous voullons et octroyons que en cas de murtre, de larrecin, de rapt, de trahison et de roberie gage de bataille soit ouvert, se les cas ne pouvoient estre prouves par tesmoings. » Ord., I, 507. « Et quant au gage de bataille, nous voullons que il en usent, si come l'en fesoit anciennement. » *Ibid.* 538.

« Le quart article qui est tiel. *Item, que le Roy n'accroiere, ne s'accroisse es baronies et chastellenies, es fiez et riere-fiez desdits no'les et religieux, se n'est de leur volonté, nous leur octroyons.* » — Ord., I, 572 (31); 576 (15); 564 (6).

d'ajournement chez les seigneurs, ni que les prévôts tirent aucun prisonnier de leur main. Bourgogne et Nevers exigent que le roi respecte la justice féodale, « qu'il n'afflige plus ses pannonceaux » aux tours, aux barrières des seigneurs.

La demande commune des barons, c'est que le roi n'ait plus de rapport avec leurs hommes. Les nobles de Bourgogne se chargent de punir eux-mêmes leurs officiers. La Champagne et le Vermandois interdisent au roi de faire assigner les vassaux inférieurs.

Les provinces les plus éloignées l'une de l'autre, le Périgord, Nîmes et la Champagne s'accordent pour se plaindre de ce que le roi veut taxer les censiers des nobles.

Amiens voudrait que les baillis ne fissent ni emprisonnement, ni saisie, qu'après condamnation. Bourgogne, Amiens, Champagne demandent unanimement le rétablissement du gage de bataille, du combat judiciaire.

Le roi n'acquerra plus ni fief, ni avouerie sur les terres des seigneurs, en Bourgogne, Tours et Nevers, non plus qu'en Champagne (sauf les cas de succession ou de confiscation).

Le jeune roi octroie et signe tout. Il y a seulement trois points où il hésite et veut ajourner. Les seigneurs de Bourgogne réclament contre le roi la juridiction sur les *rivières, les chemins et les lieux consacrés*. Ceux de Champagne doutent que le roi ait le droit de les mener à la guerre *hors de leur province*. Ceux d'Amiens, avec la violence picarde, requièrent sans détour que *tous les gentilshommes puissent guerroyer les uns aux autres, ne donner trêves, mais chevaucher, aller, venir et estre à arme en guerre et forfaire les uns aux autres...* A ces demandes insolentes et absurdes, le roi répond seulement : « *Nous ferons voir les registres de monseigneur saint Loys et bailler ausdits nobles deus bonnes personnes, tiels comme il nous nommerons de nostre conseil, pour savoir et enquérir diligemment la vérité dudit article...* »

La réponse était assez adroite. Ils demandaient tous qu'on revint aux *bonnes coutumes de saint Louis*; ils oubliaient que saint Louis s'était efforcé d'empêcher les guerres privées. Mais, par ce nom de saint Louis, ils n'entendaient autre chose que la vieille indépendance féodale, le contraire du gouvernement quasi-légal, vénal et tracassier de Philippe le Bel.

1. « Gratosus, cautus et sapiens. » Cont. G. de Nangis.

2. Ses ennemis l'en accusèrent. — On disait encore qu'il avait, pour de l'argent, procuré une trêve au comte de Flandre.

Les grands détruisaient pièce à pièce tout ce gouvernement du feu roi. Mais ils ne le croyaient pas mort tant qu'ils n'avaient pas fait périr son *alter ego*, son *maire du palais*, Enguerrand de Marigny, qui, dans les dernières années, avait été *coadjuteur et recteur du royaume*, qui s'était laissé dresser une statue au Palais à côté de celle du roi. Son vrai nom était Le Portier¹; mais il acheta avec une terre le nom de Marigny. Ce Normand, personnage *gracieux et cauteleux*¹, mais apparemment non moins silencieux que son maître, n'a point laissé d'acte; il semble qu'il n'ait écrit ni parlé. Il fit condamner les Templiers par son frère, qu'il avait fait tout exprès archevêque de Sens. Il eut sans doute la part principale aux affaires du roi avec les papes; mais il s'y prit si bien qu'il passa pour avoir laissé Clément V échapper de Poitiers². Le pape lui en sut gré probablement; et, d'autre part, il put faire croire au roi que le pape lui serait plus utile à Avignon, dans une apparente indépendance, que dans une captivité qui eût révolté le monde chrétien.

Ce fut au Temple, au lieu même où Marigny avait installé son maître pour dépouiller les Templiers, que le jeune roi Louis vint entendre l'accusation solennelle portée contre Marigny³. L'accusateur était le frère de Philippe le Bel, ce violent Charles de Valois, homme remuant et médiocre, qui se portait pour chef des barons. Né si près du trône de France, il avait couru toute la chrétienté pour en trouver un autre, tandis qu'un petit chevalier de Normandie régnait à côté de Philippe le Bel. Il ne faut pas s'étonner s'il était enragé d'envie.

Il n'eût pas été difficile à Marigny de se défendre, si l'on eût voulu l'entendre. Il n'avait rien fait, sinon d'être la pensée, la conscience de Philippe le Bel. C'était pour le jeune roi comme s'il eût jugé l'âme de son père. Aussi voulait-il seulement éloigner Marigny, le reléguer dans l'île de Chypre, et le rappeler plus tard. Pour le perdre, il fallut que Charles de Valois eût recours à la grande accusation du temps, dont personne ne se tirait. On découvrit, ou l'on supposa, que la femme ou la sœur de Marigny, pour provoquer sa délivrance ou maléficer le roi, avait fait faire, par un Jacques de Lor, certaines petites figures : « Ledit Jacques, jeté en prison, se pend de désespoir, et ensuite sa

3. Les modernes ont ajouté beaucoup de circonstances sur la rupture de Charles de Valois et de Marigny, un démenti, un soufflet, etc.

femme et les sœurs d'Enguerrand sont mises en prison ; et Enguerrand lui-même, jugé en présence des chevaliers, est pendu à Paris au gibet des voleurs. Cependant il ne reconnut rien des susdits maléfices, et dit seulement que, pour les exactions et les altérations de monnaie, il n'en avait point été le seul auteur... C'est pourquoi sa mort, dont beaucoup ne concurent point entièrement les causes, fut matière à grande admiration et stupeur. »

« Pierre de Latilly, évêque de Châlons, soupçonné de la mort du roi de France Philippe et de son prédécesseur, fut, par ordre du roi, retenu en prison au nom de l'archevêque de Reims. Raoul de Presles avocat général (*advocatus præcipuus*) au Parlement, également suspect et retenu pour semblable soupçon, fut enfermé dans la prison de Sainte-Geneviève à Paris, et torturé par divers supplices. Comme on ne pouvait arracher de sa bouche aucun aveu sur les crimes dont on le chargeait, quoiqu'il eût enduré les tourments les plus divers et les plus douloureux, on finit par le laisser aller ; grande partie de ses biens, tant meubles qu'immeubles, ayant été ou donnés, ou perdus, ou pillés ¹. »

Ce n'était rien d'avoir pendu Marigny, emprisonné Raoul de Presles, ruiné Nogaret, comme ils firent plus tard. Le légiste était plus vivace que les barons ne supposaient. Marigny renaît à chaque règne, et toujours on le tue en vain. Le vieux système, ébranlé par secousses, écrase chaque fois un ennemi. Il n'en est pas plus fort. Toute l'histoire de ce temps est dans le combat à mort du légiste et du baron.

Chaque avènement se présente comme une restauration des *bons vieux us* de saint Louis, comme une expiation du règne passé. Le nouveau roi, compagnon et ami des princes et des barons, commence comme premier baron, comme *bon et rude justicier*, à faire pendre les meilleurs serviteurs de son prédécesseur. Une grande potence est dressée ; le peuple y suit de ses huées l'homme du peuple, l'homme du roi, le pauvre roi roturier qui porte à chaque règne les péchés de la

1. Il y eut trois Raoul de Presles ; le premier, qui déposa en 1309 contre les Templiers, fut impliqué dans l'affaire de Pierre de Latilly, et recouvra la liberté en perdant ses biens. Louis le Hutin en eut des remords ; par son testament, il ordonna qu'on lui rendit *comme de raison* tout ce qu'on lui avait pris. Philippe le Long et Charles le Bel l'anoblirent pour ses bons services. Le second Raoul n'est connu que par un faux, et aussi par un bâtard qu'il eut en prison. Ce bâtard est le plus illustre des Raoul. En 1365, il se fit connaître de Charles V par une allégorie, intitulée *la Muse*. Il fut chargé par ce prince de traduire la Cité de Dieu, et parait

royauté. Après saint Louis, le barbier de la Brosse ; après Philippe le Bel, Marigny ; après Philippe le Long, Gérard Guecte ; après Charles le Bel, le trésorier Remy... Il meurt illégalement, mais non injustement. Il meurt souillé des violences d'un système imparfait où le mal domine encore le bien. Mais, en mourant, il laisse à la royauté qui le frappe ses instruments de puissance, au peuple qui le maudit des institutions d'ordre et de paix.

Peu d'années s'étaient écoulées que le corps de Marigny fut respectueusement descendu de Montfaucon et reçut la sépulture chrétienne. Louis le Hutin légua dix mille livres aux fils de Marigny. Charles de Valois, dans sa dernière maladie, crut devoir, pour le bien de son âme, réhabiliter sa victime. Il fit distribuer de grandes aumônes, en recommandant de dire aux pauvres : « Priez Dieu pour Monseigneur Enguerrand de Marigny et pour Monseigneur Charles de Valois. »

La meilleure vengeance de Marigny, c'est que la royauté, si forte sous lui, tomba après lui dans la plus déplorable faiblesse. Louis le Hutin, ayant besoin d'argent pour la guerre de Flandre, traita comme d'égal à égal avec la ville de Paris. Les nobles de Champagne et de Picardie se hâtèrent de profiter du droit de guerre privée qu'ils venaient de reconquérir, et firent la guerre à la comtesse d'Artois, sans s'inquiéter du jugement du roi qui lui avait adjugé ce fief. Tous les barons s'étaient remis à battre monnaie. Charles de Valois, oncle du roi, leur en donnait l'exemple. Mais, au lieu d'en frapper seulement pour leurs terres, conformément aux ordonnances de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, ils faussèrent monnaie en grand et lui donnaient cours par tout le royaume.

Il fallut bien alors que le roi se réveillât et revint au gouvernement de Marigny et de Philippe le Bel. Il décria les monnaies des barons (19 novembre 1315) et ordonna qu'elles n'auraient cours que chez eux ². Il fixa les rapports de la monnaie royale avec treize

n'avoir pas été étranger à la composition du Songe du Vergier.

2. « Nous qui avons oïe la grande complainte de nostre pueble du royaume de France, qui nous a montré comment par les monnoies faites hors de notre royaume et contrefaites à nos coings, et aus coings de nos barons, et par les monnoies aussi de nos dits barons, lesquelles monnoies toutes ne sont pas du poids de la loy ne du coing anciens ne convenables, nos subjiez et nostre pueble sont domagiés en moult de manières et de ceuz souvent grossement... Ordenons, etc. » Ord., I, 609-6. — Ord., I, 615 et suiv.



Puis il le mettait hors de l'église. (P. 494.)

monnaies différentes que trente et un évêques ou barons avaient droit de frapper sur leurs terres. Quatre-vingts seigneurs avaient eu ce droit du temps de saint Louis.

Le jeune roi féodal, humanisé par le besoin d'argent, ne dédaigna pas de traiter avec les serfs et avec les Juifs. La fameuse ordonnance de Louis le Hutin, pour l'affranchissement des serfs de ses domaines, est entièrement conforme à celle de Philippe le Bel pour le Valois, que nous avons citée. « Comme le droit de nature chacun doit naître franc; et par aucuns usages et coutumes, qui de grant ancienneté ont esté introduites et gardées jusques cy en nostre royaume, et par aventure, pour le meffet de leurs prédéces-

seurs, moult de personnes de nostre commun pueple, soient enchetées en lien de servitudes et de diverses conditions, qui moult nous desplaît: Nous considérants que nostre royaume est dit, et nommé le royaume des Francs, et voullants que la chose en vérité soit accordant au nom, et que la condition des gents amende de nous et la venue de nostre nouvel gouvernement; par délibération de nostre grant conseil avons ordené et ordenons, que genaurement, par tout nostre royaume, de tant comme il peut appartenir à nous et à nos successeurs, telles servitudes soient ramenées à franchises, et à tous ceus qui de origine, ou ancienneté, ou de nouvel par mariage, ou par résidence de lieux de serve

condition, sont encheûtes, ou pourroient eschoir ou lien de servitudes, franchise soit donnée à bonnes et convenables conditions¹. »

Il est curieux de voir le fils de Philippe le Bel vanter aux serfs la liberté. Mais c'est peine perdue. Le marchand a beau enfler la voix et grossir le mérite de sa marchandise, les pauvres serfs n'en veulent pas. Ils étaient trop pauvres, trop humbles, trop courbés vers la terre. S'ils avaient enfoui dans cette terre quelque mauvaise pièce de monnaie, ils n'avaient garde de l'en tirer pour acheter un parchemin. En vain le roi se fâche de les voir méconnaître une telle grâce. Il finit par ordonner aux commissaires, chargés de l'affranchissement, d'estimer les biens des serfs qui aimeraient mieux « demeurer en la chétivité de servitude, » et les taxent « si suffisamment et si grandement comme la condition et richesse des personnes pourront bonnement souffrir et la nécessité de notre guerre le requiert. »

C'est toutefois un grand spectacle de voir prononcer du haut du trône la proclamation du droit imprescriptible de tout homme à la liberté. Les serfs n'achètent pas, mais ils se souviendront et de cette leçon royale, et du dangereux appel qu'elle contient contre les seigneurs².

Le règne court et obscur de Philippe le Long n'est guère moins important pour le droit public de la France que celui même de Philippe le Bel.

D'abord son avènement à la couronne tranche une grande question. Louis le Hutin laissant sa femme enceinte, son frère Philippe est régent et curateur au ventre. L'enfant meurt en naissant, Philippe se fait roi au préjudice d'une fille de son frère. La chose semblait d'autant plus surprenante que Philippe le Bel avait soutenu le droit des femmes dans les successions de Franche-Comté et d'Artois. Les barons auraient voulu que les filles fussent exclues des fiefs et qu'elles succédassent à la couronne de France; leur chef, Charles de Valois, favo-

risait sa petite-nièce contre Philippe son neveu³.

Philippe assembla les États, et gagua sa cause, qui au fond était bonne, par des raisons absurdes. Il alléguait en sa faveur la vieille loi allemande des Francs qui excluait les filles de la terre salique. Il soutint que la couronne de France était un trop noble fief pour tomber en quenouille, argument féodal dont l'effet fut pourtant de ruiner la féodalité. Tandis que le progrès de l'équité civile, l'introduction du droit romain ouvraient les successions aux filles, que les fiefs devenaient féminins et passaient de famille en famille, la couronne ne sortait point de la même maison, immuable au milieu de la mobilité universelle. La maison de France recevait du dehors la femme, l'élément mobile et variable; mais elle conservait dans la série des mâles l'élément fixe de la famille, l'identité du *paterfamilias*. La femme change de nom et de pènetes. L'homme habitant la demeure des aïeux, reproduisant leur nom, est porté à suivre leurs errements. Cette transmission invariable de la couronne dans la ligne masculine a donné plus de suite à la politique de nos rois; elle a balancé utilement la légèreté de notre oublieuse nation.

En repoussant ainsi le droit des filles au moment même où il triomphait peu à peu dans les fiefs, la couronne prenait ce caractère, de recevoir toujours sans donner jamais. A la même époque, une révocation⁴ hardie de toute donation, depuis saint Louis, semble contenir le principe de l'inaliénabilité du domaine. Malheureusement l'esprit féodal, qui reprit force sous les Valois à la faveur des guerres, provoqua de funestes créations d'apanages, et fonda au profit des branches diverses de la famille royale, une féodalité princière aussi embarrassante pour Charles VI et Louis XI, que l'autre l'avait été pour Philippe le Bel.

Cette succession contestée, cette malveillance des seigneurs jettent Philippe le Long dans les voies de Philippe le Bel. Il flatte les villes, Paris, l'Université surtout, la grande

1. Ord., I, p. 583.

2. A la fin de son règne si court, Louis semble devenu l'ennemi des barons. Jamais Philippe le Bel ne leur fit réponse plus sèche et, ce semble, plus dérisoire que celle de son fils aux nobles de Champagne (1^{er} décembre 1315). Ils demandaient qu'on leur expliquât ce mot vague de *Cas royaux*, au moyen duquel les juges du roi appelaient à eux toute affaire qu'ils voulaient. Le roi répond : « Nous les avons éclaircis en cette manière. C'est assavoir que la Royal Majesté est entendüe, ès cas qui de droit, ou de ancienne coutume, « püent et doivent appartenir à souverain Prince et à

« nul autre. » Ord., I, 606.

3. « N'étant revenu à Paris qu'un mois après la mort de Louis X, il trouva son oncle, le comte de Valois, à la tête d'un parti prêt à lui disputer la régence. La bourgeoisie de Paris prit les armes sous la conduite de Gaucher de Châtillon, et chassa les soldats du comte de Valois, qui s'étaient déjà emparés du Louvre. » Félibien.

4. Le roi révoque spécialement les dons faits à Guillaume Flotte, Nogaret, Plasian et quelques autres. Ord., I, 667.

Puissance de Paris. Il se fait jurer fidélité par les nobles, *en présence des maîtres de l'Université qui approuvent*. Il veut que ses bonnes villes soient garnies d'armures; que les bourgeois aient des armes *en lieu sûr*; il leur nomme un capitaine *en chaque baillie ou contrée* (1316, 12 mars).¹ Senlis, Amiens et le Vermandois, Caen, Rouen, Gisors, le Cotentin et le pays de Caux, Orléans, Sens et Troyes, sont spécialement désignés.

Philippe le Long aurait voulu (dans un but, il est vrai, fiscal) établir l'uniformité de mesures et de monnaies; mais ce grand pas ne pouvait pas se faire encore².

Il fait quelques efforts pour régulariser un peu la comptabilité. Les receveurs doivent, toute dépense payée, envoyer le reste au Trésor du roi, mais secrètement, *et sans que personne sache l'heure ni le jour*. Les baillis et sénéchaux doivent venir compter tous les ans à Paris. Les trésoriers compteront deux fois l'année. L'on spécifiera en quelle monnaie se font les paiements. Les juges des comptes jugeront de suite... *Et le roi saura combien il a à recevoir*.

Parmi les règlements de finance, nous trouvons cet article: « *Tous gages des chastiaux qui ne sont en frontière, cessent du tout des-ores-en-avant* »³. Ce mot contient un fait immense. La paix intérieure commence pour la France, au moins jusqu'aux guerres des Anglais.

La garantie de cette paix intérieure, c'est l'organisation d'un fort pouvoir judiciaire. Le Parlement se constitue. Une ordonnance détermine dans quelle proportion les clercs et les laïques doivent y entrer; la majorité est assurée aux laïques.

Quant aux conseillers étrangers aux corps et appelés temporairement, Philippe le Long répète l'exclusion déjà prononcée, contre les prélats, par Philippe le Bel: « *Il n'aura nulz Prelaz députez au Parlement, car le roy fait conscience de cus empeschier au gouvernement de leur experituautez*. »

1. Cont. G. de Nang.

2. « Le roi avait commencé à régler qu'on ne se servirait dans son royaume que d'une mesure uniforme pour le vin, le blé et toutes marchandises; mais, prévenu par une maladie, il ne put accomplir l'œuvre qu'il avait commencée. Ledit roi proposa aussi que, dans tout le royaume, toutes les monnaies fussent réduites à une seule; et comme l'exécution d'un si grand projet exigeait de grands frais, séduit, dit-on, par de faux conseils, il avait résolu d'extorquer de tous ses sujets la cinquième partie de leur bien. Il envoya donc pour cette affaire des députés en différents pays; mais les prélats et les grands, qui avaient depuis longtemps le droit de faire différentes monnaies, selon les diversités

Si l'on veut savoir avec quelle vigueur agissait le Parlement de Paris, il faut lire, dans le continuateur de Nangis, l'histoire de Jordan de Lille, « seigneur gascon fameux par sa haute naissance, mais ignoble par ses brigandages... » Il n'en avait pas moins obtenu la nièce du pape, et par le pape le pardon du roi. Il n'en usa que « pour accumuler les crimes, meurtres et viols, nourrissant des bandes d'assassins, ami des brigands, rebelle au roi. Il aurait peut-être échappé encore.

Un homme du roi était venu le trouver; il le tua du bâton même où il portait les armes du roi, insigne de son ministère. Appelé en jugement, il vint à Paris suivi d'un brillant cortège de comtes et de barons des plus nobles d'Aquitaine... Il n'en fut pas moins jeté dans les prisons du Châtelet, et condamné à mort par les Maîtres du Parlement, et, la veille de la Trinité, traîné à la queue des chevaux et pendu au commun patibulaire⁴. »

Le Parlement, qui défend si vigoureusement l'honneur du roi, est lui-même un vrai roi sous le rapport judiciaire. Il porte le costume royal, la longue robe, la pourpre et l'hermine. Ce n'est pas, comme il semble, l'ombre, l'effigie du roi; c'est plutôt sa pensée, sa volonté constante, immuable et vraiment royale. Le roi veut que la justice suive son cours: « Non contrestant toutes concessions, ordonnances, et lettres royaux à ce contraire. » Ainsi le roi se défie du roi; il se reconnaît mieux en son Parlement qu'en lui-même. Il distingue en lui un double caractère; il se sent roi, et il se sent homme, et le roi ordonne de désobéir à l'homme.

Beaucoup de textes d'ordonnances en ce sens honorent la sagesse des conseillers qui les dictèrent. Le roi cherche à mettre une barrière à sa libéralité. Il exprime la crainte que l'on arrache des dons excessifs à sa faiblesse, à son inattention; que, pendant qu'il dort ou repose, le privilège et l'usurpation ne soient que trop bien éveillés⁵.

Ainsi, en 1318, il parle de certains droits

des lieux et l'exigence des hommes, ainsi que les communautés des bonnes villes du royaume, n'ayant pas consenti à ce projet, les députés revinrent vers leur maître sans avoir réussi dans leur négociation. » Cont. G. de Nang., 79.

3. Ord., I, 713-4, 629, 659. — Ord., I, p. 660 (27). — Ord., I, 728-731. — Ord., I, 702.

4. Contin. G. de Nang.

5. VI au 1^{er} vol. de cette histoire, p. 264 et suiv., la concession de Clovis à saint Remi. — Voy. aussi La Légende dorée, c. 142. — Origines du droit, p. 79-80: « En l'an 676, Dagobert ayant donné à saint Florent la ville où il demeurait et ses dépendances, le saint vint prier le roi de lui faire savoir combien il avait en long

féodaux: « ...lesquels on nous demande souvent, et sont de plus grande valeur *que nous ne croyons*, nous ne devons être avisés, si quelqu'un nous les demande¹. »

Ailleurs, il recommande aux receveurs de *n'avertir* personne des recettes extraordinaires, ou « aventures qui nous échoiront, à ce que nous puissions être requis de les donner. »

Ces aveux de faiblesse et d'ignorance que les conseillers du roi lui faisaient faire, pour être si naïfs, n'en sont pas moins respectables. Il semble que la royauté nouvelle, devenue tout d'un coup la providence d'un peuple, sente la disproportion de ses moyens et de ses devoirs. Ce contraste se marque d'une manière bizarre dans l'ordonnance de Philippe le Long : *Sur le gouvernement de son hostel et le bien de son royaume*. Il établit d'abord, dans un noble préambule, que Messire Dieu a institué les rois sur la terre, pour que bien ordonnés en leurs personnes, ils ordonnent et gouvernent dûment leur royaume. Il annonce ensuite qu'il entend la messe tous les matins et défend qu'on l'interrompe pendant la messe pour lui présenter des requêtes. Nulle personne ne pourra lui parler à la chapelle: « Si ce n'estoit notre confesseur, lequel pourra parler à nous des choses qui toucheront notre conscience. » Il pourvoit ensuite à la garde de sa personne royale: « Que nulle personne mescongue, ne garçon de petit estat, ne entrent en notre garde-robe, ne mettent main, ne soient à notre lit faire, et qu'on n'i soffre mettre draps estrangers. » La terreur des empoisonnements et des maléfices est un trait de cette époque.

Après ces détails de ménage viennent des réglemens sur le conseil, le trésor, le domaine, etc. L'État apparaît ici comme un simple apanage royal, le royaume comme un accessoire de l'*Hostel*². — On sent partout la petite sagesse des *gens du roi*, cette honnêteté bourgeoise, exacte et scrupuleuse dans le menu, flexible dans le grand. Nul doute que cette ordonnance ne nous donne l'idéal de la

et en large. « Tout ce que tu auras chevauché sur ton petit âne pendant que je me baignerai et que je mettrai mes habits, tu l'auras en propre. » Or saint Florent savait fort bien le temps que le roi passait au bain: aussi il monta en toute hâte sur son âne et trotta par mouts et par vaux mieux et plus rapidement que ne l'aurait fait à cheval le meilleur cavalier, et il se trouva encore à l'heure indiquée chez le roi. » Grimm. 87.

1. Ord., I, p. 661 39). — Ord., I, 713 9^e.

2. « Que pour les dons oustragens qui ont esté faiz ça en arrières, par nos prédécesseurs, li domaine dou royaume sont moult apétitié. Nous qui désirons moult

royauté, selon les gens de robe, le modèle qu'ils présentaient au roi féodal pour en faire un vrai roi comme ils le concevaient.

Ces essais estimables d'ordre et de gouvernement ne changeaient rien aux souffrances du peuple. Sous Louis le Hutin, une horrible mortalité avait enlevé, dit-on, le tiers de la population du Nord³. La guerre de Flandre avait épuisé les dernières ressources du pays. En 1320, il fallut bien finir, cette guerre. La France avait assez à faire chez elle. L'excès de la misère exaltait les esprits, un grand mouvement avait lieu dans le peuple. Comme au temps de saint Louis, une foule de pauvres gens, de paysans, de bergers ou *pastoureux*, comme on les appelait, s'attrouperent et disent qu'ils veulent aller outremer, que c'est par eux qu'on doit recouvrer la Terre sainte. Leurs chefs étaient un prêtre dégradé et un moine apostat. Ils entraînaient beaucoup de gens simples, jusqu'à des enfants qui fuyaient la maison paternelle. Ils demandaient d'abord; puis ils prirent. On en arrêta; mais ils forçaient les prisons, et délivraient les leurs. Au Châtelet, ils jetèrent du haut des degrés le prévôt qui voulait leur défendre les portes; puis, ils s'allèrent mettre en bataille au Pré-aux-Clers, et sortirent tranquillement de Paris; on se garda bien de les en empêcher. Ils s'en allèrent vers le Midi, égorgeant partout les juifs, que les gens du roi tâchaient en vain de défendre. Enfin, à Toulouse, on réunit des troupes, on fondit sur les *pastoureux*, on les pendit par vingt et par trente; le reste se dissipa⁴.

Ces étranges émigrations du peuple indiquaient moins de fanatisme que de souffrance et de misère. Les seigneurs, ruinés par les mauvaises monnaies, pressurés par l'usure, retombaient sur les paysans.

Celui-ci n'en était pas encore au temps de la Jacquerie; il n'était pas assez osé pour se tourner contre son seigneur. Il fuyait plutôt, et massacrait les juifs. Ils étaient si détestés, que beaucoup de gens se scandalisèrent de voir les gens du roi prendre leur défense. Les villes commerçantes du Midi les jalou-

l'accroissement et le bon estat de nostre Royaume et de nos subgiez, nous entendons dores en avant garder de tels dons, au plus que nous pourrons bonement, et défendons que nul ne nous ose faire supplication de faire dons à héritage, se ce n'est en la présence de nostre grand conseil. » Ord., I, 670 (6).

3. Cont. G. de Nang.

4. « Cùm solis pera et baculo sine pecunia, dimissis in campis porcis et pecoribus, post ipsos quasi pecora confluebant. » Cont. G. de Nangis, p. 77. — « Projectis innumerabilibus lignis et lapidibus, propriis projectis pueris, se viriliter et inhumaniter defensabant. » Viden-

saient cruellement. C'était précisément l'époque où, comme financiers, collecteurs, percepteurs, ils commençaient à régner sur l'Espagne. Aimés des rois pour leur adresse et leur servilité, ils s'enhardissaient chaque jour, jusqu'à prendre le titre de Don. Dès le temps de Louis le Débonnaire, l'évêque Agobart avait écrit un traité : *De insolentia Judæorum*. Sous Philippe-Auguste, on avait vu avec étonnement un juif bailli du roi. En 1267, le pape avait été obligé de lancer une bulle contre les chrétiens qui judaïsaient¹.

Philippe le Bel les avait chassés; mais ils étaient rentrés à petit bruit. Louis le Hutin leur avait assuré un séjour de douze ans. Aux termes de son ordonnance, on doit leur rendre leurs privilèges, si on les retrouve; on leur restituera leurs livres, leurs synagogues, leurs cimetières, sinon le roi les leur payera. Deux auditeurs sont nommés pour connaître des héritages vendus à moitié prix par les juifs dans la précipitation de leur fuite. Le roi s'associe à eux pour le recouvrement de leurs dettes, dont il doit avoir les deux tiers². — Les nobles débiteurs, qui avaient eu le crédit d'obtenir de Philippe le Bel qu'on cesserait de rechercher les créances des juifs, se voyaient de nouveau à leur merci. Les écritures des juifs faisant foi en justice, ils pouvaient à leur gré désigner au fisc ses victimes. Le juif, ulcéré par tant d'injures, était à même de se venger, au nom du roi.

La vieille haine étant ainsi irritée, enragée, par la crainte, on était prêt à tout faire contre eux. Au milieu des grandes mortalités produites par la misère, le bruit se répand tout à coup que les juifs et les lépreux ont empoisonné les fontaines. Le sire de Parthenay écrit au roi, qu'un grand lépreux, saisi dans sa terre, avoue qu'un riche juif lui a donné de l'argent et remis certaines drogues. Ces drogues se composaient de sang humain, d'urine, à quoi on ajoutait le corps du Christ; le tout séché et broyé, mis

en un sachet avec un poids, était jeté dans les fontaines ou dans les puits. Déjà, en Gascogne, plusieurs lépreux avaient été provisoirement brûlés. Le roi, effrayé du nouveau mouvement qui se préparait, revient précipitamment de Poitou en France, ordonnant que les lépreux fussent partout arrêtés. Personne ne doutait de cet horrible accord entre les lépreux et les juifs. « Nous-même, dit le chroniqueur du temps, en Poitou, dans un bourg de notre vasselage, nous avons de nos yeux vu ces sachets. Une lépreuse qui passait, craignant d'être prise, jeta derrière elle un chiffon lié qui fut aussitôt porté en justice, et l'on y trouva une tête de couleuvre, des pattes de crapaud, et comme des cheveux de femme enduits d'une liqueur noire et puante, chose horrible à voir et à sentir. Le tout, mis dans un grand feu, ne put brûler, preuve sûre que c'était un violent poison... Il y eut bien des discours, bien des opinions. La plus probable, c'est que le roi des Maures de Grenade, se voyant avec douleur si souvent battu, imagina de s'en venger en machinant avec les juifs la perte des chrétiens. Mais les juifs, trop suspects eux-mêmes, s'adressèrent aux lépreux... Ceux-ci, le diable aidant, furent persuadés par les juifs. Les principaux lépreux tinrent quatre conciles, pour ainsi parler, et le diable, par les juifs, leur fit entendre que, puisque les lépreux étaient réputés personnes si abjectes et comptés pour rien, il serait bon de faire en sorte que tous les chrétiens mourussent ou devinssent lépreux. Cela leur plut à tous; chacun, de retour, le redit aux autres... Un grand nombre, leurré par de fausses promesses de royaumes, comtés, et autres biens temporels, disait et croyait fermement que la chose se ferait ainsi³. »

La vengeance du roi de Grenade est évidemment fabuleuse. La culpabilité des juifs est improbable; ils étaient alors favorisés du roi, et l'usure leur fournissait une vengeance plus utile. Quant aux lépreux, le récit n'est pas si étrange que l'ont jugé les historiens

tes autem dicti judæi quod evadere non valebant .. locaverunt unum de suis... ut eos gladio jugularet. » *Ibidem*. — « Illic viginti, illic triginta secundum plus et minus suspendens in patibulis et arboribus. » *Ibid.*

1. Voyez le Mémoire de M. Beugnot, sur les juifs d'Occident, et la grande histoire de Joze.

2. Ord., I, p. 395.

3. « Fiebant de sanguine humano et urina de tribus herbis... ponebatur etiam Corpus Christi, et cum essent omnia dissicata, usque ad pulverem terebantur, quæ missa in sacculis cum aliquo ponderoso... in puteis... jactabantur. » Cont. G. de Nang., ann. 1321, p. 78. — « Inventum est in panno caput colubri, pedes bufonis

et capilli quasi mulieris, infecti quodam liquore nigerrimo... quod totum in ignem copiosum... projectum, nullo modo comburi potuit, habito manifesto experimento et hoc itidem esse venenum fortissimum. » *Ibidem*.

« Suadente diabolo per ministerium Judæorum... ut christiani omnes morerentur, vel omnes uniformiter leprosi efficerentur, et sic, cum omnes essent uniformes, nullus ab alio despiceretur. » *Ibidem*. — Voyez sur les lépreux les Dictionnaires de Bouchel et Brion et surtout le Dictionnaire de police par Delamarre, I, p. 603. Voyez aussi les *Olim du Parlement*, IV, f. LXXVI, etc.

modernes. De coupables folies pouvaient fort bien tomber dans l'esprit de ces tristes solitaires. L'accusation était du moins spécieuse. Les juifs et les lépreux avaient un trait commun aux yeux du peuple, leur saleté, leur vie à part. La maison du lépreux n'était pas moins mystérieuse et mal famée que celle du juif. L'esprit ombrageux de ces temps s'effarouchait de tout mystère, comme un enfant qui a peur la nuit, et qui frappe d'autant plus fort ce qui lui tombe sous la main.

L'institution des léproseries, ladreries, maladreries, ce sale résidu des croisades, était mal vue, mal voulue, tout comme l'ordre du Temple, depuis qu'il n'y avait plus rien à faire pour la Terre sainte. Les lépreux eux-mêmes, désormais, sans doute, négligés avaient dû perdre la résignation religieuse qui, dans les siècles précédents, leur faisait prendre en bonne part la mort anticipée à laquelle on les condamnait ici-bas.

Les rituels pour la séquestration des lépreux différaient peu des offices des morts. Sur deux tréteaux, devant l'autel, on tendait un drap noir; le lépreux dressé se tenait debout agenouillé et y entendait dévotement la messe. Le prêtre, prenant un peu de terre dans son manteau, en jetait sur l'un des pieds du lépreux¹. Puis il le mettait hors de l'Église, *s'il ne se faisait trop fort temps de pluie*; il le menait à sa maisonnette au milieu des champs, et lui faisait les défenses: « Je te défends que tu n'entres en l'Église... ne en la compagnie de gens. Jo te défends que tu ne vois hors de ta maison sans ton habit de ladre, etc. » Et ensuite: « Recevez cet habit et le vestez en signe d'humilité... Prenez ces gants... Recevez cette cliquette en signe qu'il vous est défendu de parler aux personnes, etc. Vous ne vous fâchez point pour être ainsi séparé des autres... Et quant à vos petites nécessités, les gens de bien y pourvoient, et Dieu ne vous délaissera... » On lit encore dans un vieux rituel des lépreux ces tristes paroles: « Quand il avendra que le mesel sera trépassé de ce monde, il doit être enterré en la maisonnette et non pas au cimetière². »

D'abord on avait douté si les femmes pouvaient suivre leurs maris devenus lépreux,

ou rester dans le siècle et se remarier. L'Église décida que le mariage était indissoluble; elle donna à ces infortunés cette immense consolation. Mais alors que devenait la mort simulée? que signifiait le linceul? Ils vivaient, ils aimaient, ils se perpétuaient, ils formaient un peuple... Peuple misérable il est vrai, envieux, et pourtant envié... Oisifs et inutiles, ils semblaient une charge, soit qu'ils mendiaient, soit qu'ils jouissent des riches fondations du siècle précédent.

On les crut volontiers coupables. Le roi ordonna que ceux qui seraient convaincus fussent brûlés, sauf les lépreuses enceintes, dont on attendrait l'accouchement; les autres lépreux devaient être enfermés dans les léproseries.

Quant aux juifs, on les brûla sans distinction, surtout dans le Midi. « A Chinon, on creusa en un jour une grande fosse, on y mit du feu copieusement, et on en brûla cent soixante, hommes et femmes, pêle-mêle. Beaucoup d'eux et d'elles, chantant et comme à des noces, sautaient dans la fosse. Mainte veuve y fit jeter son enfant avant elle, de peur qu'on ne l'enlevât pour le baptiser. A Paris, on brûla seulement les coupables. Les autres furent bannis à toujours, quelques-uns plus riches réservés jusqu'à ce qu'on connût leurs créances, et qu'on pût les affecter au fisc royal avec le reste de leurs biens. Il y eut pour le roi environ cent cinquante mille livres. »

« On assure qu'à Vitry, quarante juifs, en la prison du roi, voyant bien qu'ils allaient mourir, et ne voulant pas tomber dans les mains des incirconcis, s'accordèrent unanimement à se faire tuer par un de leurs vieillards qui passait pour une bonne et sainte personne, et qu'ils appelaient leur père. Il n'y consentit pas. à moins qu'on ne lui adjoignît un jeune homme. Tous les autres étant morts, les deux restant, chacun voulait mourir de la main de l'autre. Le vieillard l'emporta, et obtint à force de prières que le jeune le tuerait. Alors le jeune, se voyant seul, ramassa l'or et l'argent qu'il trouva sur les morts, se fit une corde avec des habits, et se laissa glisser du haut de la tour. Mais la corde était trop courte, le poids de l'or trop lourd, il se cassa la jambe, fut pris, avoua et mourut ignominieusement³. »

1. « Leprosum aqua benedicta respersum ducat ad ecclesiam cruce procedente... cantando Libera me Domine... In ecclesia, ante altare pannus niger. Presbyter cum palla terram super quemlibet pedum ejus perducit dicendo: Sis mortuus mundo, vivens iterum Deo. » Rituel du Berri, Martène, II, p. 1010. Plusieurs rituels défendirent plus tard ces lugubres céré-

monies, celui d'Angers, de Reims. *Ibid.*, p. 1003, 1006.

2. Ce n'était point cependant un signe de réprobation. Mort au monde, il semblait avoir fait son purgatoire ici-bas; et en quelques lieux on célébrait sur lui l'office du confesseur: « Os justi meditabitur sapientiam. »

3. Judæi... sine differentia combusti... Facta quadam fovea permaxima, igne copioso in eam injecto, octies

Philippe le Long ne profita pas de la dépouille des lépreux et des juifs plus longtemps que son père n'avait fait de celle des Templiers. La même année 1321, au mois d'août, la fièvre le prit, sans que les médecins pussent deviner la cause du mal; il languit cinq mois, et mourut. « Quelques-uns doutent s'il ne fut pas frappé ainsi à cause des malédictions de son peuple, pour tant d'extorsions inouïes, sans parler de celles qu'il préparait. Pendant sa maladie, les exactions se ralentirent, sans cesser entièrement. »

Son frère Charles lui succéda, sans plus se soucier des droits de la fille de Philippe, que Philippe n'avait eu égard à ceux de la fille de Louis.

L'époque de Charles le Bel est aussi pauvre de faits pour la France qu'elle est riche pour l'Allemagne, l'Angleterre et la Flandre. Les Flamands emprisonnent leur comte. Les Allemands se partagent entre Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière, qui fait son rival prisonnier à Muhldorf. Dans ce déchirement universel, la France semble forte par cela seul qu'elle est une. Charles le Bel intervient en faveur du comte de Flandre. Il entreprend, avec l'aide du pape, de se faire Empereur. Sa sœur Isabeau se fait effectivement reine d'Angleterre par le meurtre d'Édouard II.

Terrible histoire que celle des enfants de Philippe le Bel ! Le fils aîné fait mourir sa femme. La fille fait mourir son mari.

Le roi d'Angleterre, Édouard II, né parmi

les victoires de son père et promis aux Gallois pour réaliser leur Arthur, n'en était pas moins toujours battu. En France, il laissait entamer la Guienne et promettait de venir rendre hommage. En Angleterre, il était malmené par Robert Bruce; mais il le poursuivait en cour de Rome. Il avait demandé au pape s'il pouvait sans péché se frotter d'une huile merveilleuse qui donnait du courage. Sa femme le méprisait. Mais il n'aimait pas les femmes; il se consolait plutôt de ses mésaventures avec de beaux jeunes gens. La reine, par représailles, s'était livrée au baron Mortimer. Les barons, qui détestaient les mignons du roi, lui tuèrent d'abord son brillant Gaveston, hardi Gascon, beau cavalier, qui s'amusait dans les tournois à jeter par terre les plus graves lords, les plus nobles seigneurs. Spenser, qui succéda à Gaveston, ne fut pas moins haï.

L'Angleterre se trouvant désarmée par ses discordes, le roi de France profita du moment et s'empara de l'Agénois¹. Isabeau vint en France avec son plus jeune fils, pour réclamer, disait-elle. Mais c'est contre son mari qu'elle réclama. Charles le Bel, ne voulant pas s'embarquer en son nom dans une affaire aussi hasardeuse qu'une invasion de l'Angleterre, défendit à ses chevaliers de prendre le parti de la reine². Il fit même croire qu'il voulait l'arrêter et la renvoyer à son mari. En vrai fils de Philippe le Bel, il ne lui donna pas d'armée, mais de l'argent pour en avoir une. Cet argent fut prêté par les Bardi, banquiers florentins. D'autre part,

viginti sexies promiscui sunt combusti; unde et multi illorum et illarum cantantes quasi que invitati ad nuptias, in foveam saliebant. » Cont. G. de Nangis, p. 78. — « Ne ad baptismum raperentur. » *Ibid.*

« Unius antiqui... sanctor et melior videbatur; unde et ob ejus bonitatem et antiquitatem pater vocabatur. » *Ibid.*, p. 79. — « Cum funis esset brevior... dimittens se deorsum cadere, tibiam sibi fregit, auri et argenti præ maximo pondere gravatus. » *Ibidem.*

1. Voyez le Différend entre la France et l'Angleterre sous Charles le Bel, par M. de Bréquigny. La querelle, qui d'abord n'avait pour objet que la possession d'une petite forteresse, prit en peu de temps le caractère le plus grave par la faiblesse d'Édouard et l'audace de ses officiers. Tandis qu'Édouard excuse ses lenteurs à venir rendre hommage, et prie le roi de France d'arrêter les entreprises des Français sur ses domaines, les officiers anglais en Guienne ruinent la forteresse disputée et rançonnent le grand-maître des arbalétriers de France, qui avait voulu en tirer satisfaction. Édouard se hâta de désavouer ces actes auprès de Charles, et en même temps il donnait ordre à toutes personnes de prêter assistance à Raoul Basset, auteur de l'insulte faite au roi de France. Mais il recula bientôt devant cette guerre et destitua Raoul Basset; ses officiers, laissés sans secours, durent donner satisfaction à Charles le Bel, qui ne s'arrêta pas en si beau chemin : les am-

bassadeurs d'Édouard lui écrivaient qu'on disait tout haut à la cour de France : « Qu'on ne vouloit mie être servi seulement de parchemin et de parole comme on l'avoit été. » Édouard, qui d'abord avait eu recours au pape et fait quelques préparatifs, s'arma de cet orage qui pouvait troubler ses plaisirs. Il donna pleins pouvoirs pour terminer, et envoya à Charles un Français nommé Sully avec son plénipotentiaire. Le roi écouta le Français, chassa l'Anglais et fit entrer ses troupes en Guienne. Agen, après avoir inutilement attendu le secours du comte de Kent, ouvrit ses portes. De nouveaux ambassadeurs vinrent d'Angleterre; ils eurent pour toute réponse qu'il fallait « qu'on souffrit sans obstacle que le roi de France mit en ses mains le reste de la Gascogne, et qu'Édouard se rendit auprès de lui. Alors s'il lui demandait droit, il lui ferait bon et hâtif; s'il lui requérait grâce, il ferait ce que bon lui semblerait. »

2. « ... Dont plusieurs chevaliers en furent moult courroucés... et dirent que or et argent y étoient efforcement accourus d'Angleterre. » Froissart, éd. Dacier, I, 26. — « Si entendit-il secrètement que Charles le Bel étoit en volonté de faire prendre sa sœur, son fils, le comte de Kent et Messire Roger de Mortimer, et de eux remettre es mains du roi d'Angleterre et dudit Spenser; et ainsi vint-il dire de nuit à la reine d'Angleterre et l'avis du péril où elle étoit. » Froissart, I, 29.

le roi de France envoyait des troupes en Guienne, pour réprimer, disait-il, quelques aventuriers gascons.

Le comte de Hainaut donna sa fille en mariage au jeune fils d'Isabeau, et le frère du comte se chargea de conduire la petite troupe qu'elle avait levée. De grandes forces n'auraient pu que nuire, en alarmant les Anglais. Édouard était désarmé, livré d'avance. Il envoya sa flotte contre elle; mais sa flotte n'avait garde de la rencontrer. Il dépêcha Robert de Watteville avec des troupes, qui se réunirent à elle. Il implora les gens de Londres; ceux-ci répondirent prudemment « qu'ils avaient privilège de ne point sortir en bataille; qu'ils ne recevraient pas d'étrangers, mais bien volontiers le roi, la reine et prince royal. » Non moins prudemment, les gens d'église accueillaient la reine à son arrivée. L'archevêque de Cantorbéry prêcha sur ce texte : « La voix du peuple est la voix de Dieu. » L'évêque d'Hereford sur cet autre : « C'est au chef que j'ai mal, *Caput meum doleo*. » Enfin, l'évêque d'Oxford prit le texte de la Genèse : « Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, et elle t'écrasera la tête. » Prophétie homicide qui se vérifia.

Cependant la reine s'avancait avec son fils et sa petite troupe. Elle venait comme une femme malheureuse, qui veut seulement éloigner de son mari les mauvais conseillers qui le perdent. C'était grande pitié de la voir si dolente et si éplorée. Tout le monde était pour elle. Elle eut bientôt entre ses mains Édouard et Spencer. On lui amena ce Spencer qu'elle haïssait tant : elle en rassasia ses yeux. Puis, devant le Palais, sous les croisées de la reine, on lui fit subir, avant la mort, d'obscènes mutilations.

Pour le moment, elle n'osait pas en faire plus. Elle avait peur, elle tâtait le peuple, elle ménageait son mari. Elle pleurait, et, tout en pleurant, elle agissait. Mais rien ne semblait, se faire par elle, tout par justice et régulièrement. Édouard était resté en possession de la couronne royale; cela arrêtait tout.

Trois comtes, deux barons, deux évêques et le procureur du Parlement, Guillaume Trussel, vinrent au château de Kenilworth faire entendre au prisonnier que, s'il ne se dépêchait de livrer la couronne, il n'y gagnerait rien, qu'il risquerait plutôt de faire

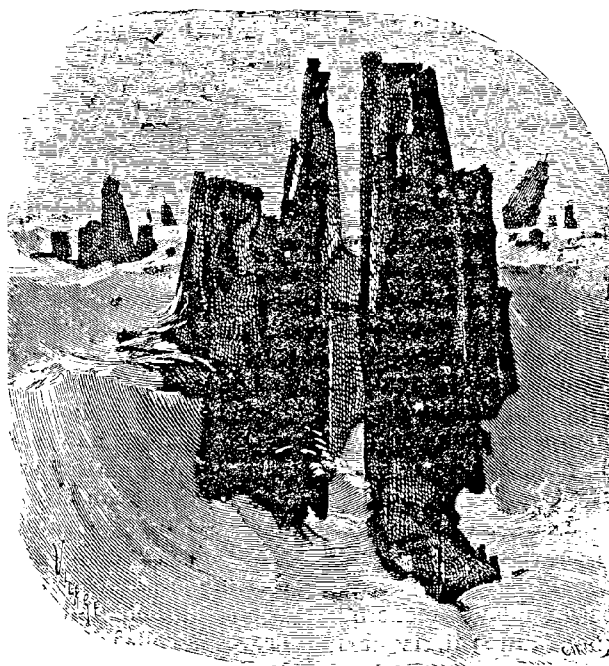
perdre le trône à son fils, que le peuple pourrait fort bien choisir un roi hors de la famille royale. Édouard pleura, s'évanouit et finit par livrer la couronne. Alors le procureur dressa et prononça la formule, qu'on a gardée comme bon précédent : « Moi, Guillaume Trussel, procureur du Parlement, au nom de tous les hommes d'Angleterre, je te reprends l'hommage que je t'avais fait, à toi, Édouard. De ce temps en avant, je te défie, je te prive de tout ton pouvoir royal. Désormais, je ne t'obéis plus comme à un roi. » Édouard croyait au moins vivre; on n'avait pas encore tué de roi. Sa femme le flattait toujours. Elle lui écrivait des choses tendres, elle lui envoyait de beaux habits. Cependant un roi déposé est bien embarrassant. D'un moment à l'autre, il pouvait être tiré de prison. Dans leur anxiété, Isabeau et Mortimer demandèrent l'avis à l'évêque d'Hereford. Ils n'en tirèrent qu'une parole équivoque : *Edwardum occidere nolite timere bonum est*. C'était répondre sans répondre. Selon que la virgule était placée, ici ou là, on pouvait lire dans ce douteux oracle la mort ou la vie. Ils lurent la mort. La reine se mourait de peur tant que son mari était en vie. On envoya à la prison un nouveau gouverneur, John Maltravers; nom sinistre, mais l'homme était pire. Maltravers fit longuement goûter au prisonnier les affres de la mort; il s'en joua pendant quelques jours, peut-être dans l'espoir qu'il se tuerait lui-même. On lui faisait la barbe à l'eau froide, on le couronnait de foin; enfin, comme il s'obstinait à vivre, ils lui jetèrent sur le dos une lourde porte, pesèrent dessus, et l'enpalèrent avec une broche toute rouge. Le fer était mis, dit-on, dans un tuyau de corne, de manière à tuer sans laisser trace. Le cadavre fut exposé aux regards du peuple, honorablement enterré, et une messe fondée. Il n'y avait nulle trace de blessure, mais les cris avaient été entendus; la contraction de la face dénonçait l'horrible invention des assassins².

Charles le Bel ne profita pas de cette révolution. Lui-même il mourut presque en même temps qu'Édouard, ne laissant qu'une fille. Un cousin succéda. Toute cette belle famille de princes qui avaient siégé près de leur père au concile de Vienne était éteinte, conformément à ce qu'on racontait des malédictions de Boniface.

1. Il concluait que le seul moyen de lui guérir le corps était de lui couper la tête.

2. « Ut innotuit viri dejectio, plena dolore (ut foris apparuit), fere mente alienata fuit... Misit indumenta delicata et litteras blandientes. Eodem tempore assignata

fuit dos reginæ talis et tanta, quod regi filio regni pars tertia vix remansit. » Wals, p. 126-127. — « Ipso prostrato et sub ostio ponderoso detento ne surgeret, dum tortores imponerent cornu, et per foramen immitterent ignitum veru in viscera sua. » *Ibid.*



LIVRE VI

CHAPITRE PREMIER

L'Angleterre. — Philippe de Valois. — 1328-1349.

Cette mémorable époque, qui met l'Angleterre si bas et la France d'autant plus haut, présente néanmoins dans les deux pays deux événements analogues. En Angleterre, les barons ont renversé Édouard II. En France, le parti féodal met sur le trône la branche féodale des Valois.

Le jeune roi d'Angleterre, petit-fils de Philippe le Bel par sa mère, après avoir d'abord réclamé, vient faire hommage à Amiens. Mais l'Angleterre, humiliée, n'en a pas moins en elle les éléments de succès qui vont bientôt la faire prévaloir sur la France.

Le nouveau gouvernement anglais, intimement lié avec la Flandre appelle à lui les étrangers. Il renouvelle la charte commerciale qu'Édouard I^{er} avait accordée aux marchands de toute nation. La France, au contraire, ne peut prendre part au mouvement nouveau du commerce. Un mot sur cette grande révolution. Elle explique seule les

événements qui vont suivre. Le secret des batailles de Créci, de Poitiers est au comptoir des marchands de Londres, de Bordeaux et de Bruges.

En 1291, la Terre sainte est perdue, l'âge des croisades fini. En 1298, le Vénitien Marco Polo, le Christophe Colomb de l'Asie, dicte la relation d'un voyage, d'un séjour de vingt ans à la Chine et au Japon¹. Pour la première fois, on apprend qu'à douze mois de marche au delà de Jérusalem, il y a des royaumes, des nations policées. Jérusalem n'est plus le centre du monde, ni celui de la pensée humaine. L'Europe perd la Terre sainte; mais elle voit la terre.

En 1321, paraît le premier ouvrage d'économie politique commerciale: *Secreta fidelium crucis*², par le Vénitien Sanuto. — Vieux titre, (pensée nouvelle.) L'auteur propose contre l'Égypte, non pas une croisade, mais plutôt un blocus commercial et maritime³. Ce livre est bizarre dans la forme. Le passage

1. Comme Christophe Colomb, il eut ses contradicteurs. Mais le retour de Colomb mit fin à tous les doutes: ils commencèrent au retour de Polo. Son traducteur latin en appelle au témoignage du père et de l'oncle de Polo, compagnons de son voyage.

2. Marco Polo, captif à Gènes, dictait aux compatriotes

de Christophe Colomb le livre qui inspira à ce dernier sa grande entreprise.

3. *Livre des secrets des fidèles de la Croix.* — « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen. En l'an 1321, j'ai été introduit auprès de notre seigneur le Pape et lui ai présenté deux livres sur le recouvrement de la

des idées religieuses à celles du commerce s'accomplit gauchement. Le Vénitien, qui peut-être ne veut que rendre à Venise ce qu'elle a perdu par le retour des Grecs à Constantinople, donne d'abord tous les textes sacrés qui recommandent au bon chrétien la conquête de Jérusalem ; puis le catalogue raisonné des épices dont la Terre sainte est l'entrepôt : poivre, encens, gingembre ; il qualifie les denrées et les cote article par article. Il calcule avec une précision admirable les frais de transport, ¹ etc.

Une grande croisade commence en effet dans le monde, mais d'un genre tout nouveau. Celle-ci, moins poétique, n'est pas en quête de la sainte lance, du Graal, ni de l'empire de Trébizonde. Si nous arrêtons un vaisseau en mer, nous n'y trouverons plus un cadet de France qui cherche un royaume² ; mais plutôt quelque Génois ou Vénitien, qui nous débitera volontiers du sucre et de la cannelle. Voilà le héros du monde moderne ; non moins héros que l'autre ; il risquera, pour gagner un sequin, autant que Richard Cœur-de-Lion pour Saint-Jean-d'Acre. Le croisé du commerce a sa croisade en tous sens, sa Jérusalem partout.

La nouvelle religion, celle de la richesse, la foi en l'or, a ses pèlerins, ses moines, ses martyrs. Ceux-ci osent et souffrent, comme les autres. Ils veillent, ils jeûnent, ils s'abstiennent. Ils passent leurs belles années sur les routes périlleuses, dans les comptoirs lointains, à Tyr, à Londres, à Novogorod. Seuls et célibataires, enfermés dans des quar-

tiers fortifiés, ils couchent en armes sur les comptoirs, parmi leurs dogues énormes³ ; presque toujours pillés hors des villes, dans les villes souvent massacrés.

Ce n'était pas chose facile de commencer alors. Le marchand qui avait navigué heureusement d'Alexandrie à Venise, sans mauvaise rencontre, n'avait encore rien fait. Il lui fallait, pour vendre à bon profit, s'enfoncer dans le Nord. Il fallait que la marchandise s'acheminât, par le Tyrol, par les rives agrestes du Danube, vers Augsbourg ou Vienne ; qu'elle descendît sans encombre entre les forêts sombres et les sombres châteaux du Rhin ; qu'elle parvînt à Cologne, la ville sainte. C'était là que le marchand rendait grâce à Dieu⁴. Là se rencontraient le Nord et le Midi : les gens de la Hanse y traitaient avec les Vénitiens. — Ou bien encore, il appuyait à gauche. Il pénétrait en France, sur la foi du bon comte de Champagne. Il déballait aux vieilles foires de Troyes, à celles de Lagny, de Bar-sur-Aube, de Provins⁵. De là, en peu de journées, mais non sans risque, il pouvait atteindre Bruges, la grande station des Pays-Bas, la ville aux dix-sept nations⁶.

Mais cette route de France ne fut plus tenable, lorsque Philippe le Bel, devenu, par sa femme, maître de la Champagne, porta ses ordonnances contre les Lombards, brouilla les monnaies, se mêla de régler l'intérêt qu'on payait aux foires⁶. Puis vint Louis le Hutin, qui mit des droits sur tout ce qui pouvait s'acheter ou se vendre. Cela

Terre sainte, et le salut des fidèles ; l'un était couvert en rouge, l'autre en jaune. En même temps j'ai mis sous ses yeux quatre cartes géographiques, l'une de la mer Méditerranée, l'autre de la terre et de la mer, la troisième de la Terre sainte, la quatrième de l'Égypte. » A la suite de Bongars, *Gesta Dei per Francos*.

S'il partage son livre en trois parties en l'honneur de la Sainte Trinité, la raison qu'il en donne c'est qu'il y a trois choses principales pour le rétablissement de la santé du corps : le sirop préparatoire, la médecine et le bon régime : « Partitur autem totale opus ad honorem Sanctæ Trinitatis in tres libros. Nam sicut infirmanti corpori... tria impertiri curamus : primo syrupum ad præviam dispositionem... secundo congruam medicinam quæ morbum expellat... tertio ad conservandam sanitatem debitum vitæ regimen... Sic conformiter continet liber primus dispositionem quasi syrupum, etc. Secreta fidelium crucis, etc., p. 9. »

1. Il montre la supériorité de la route d'Égypte sur celle de Syrie. Puis il propose contre le soudan d'Égypte, non pas une croisade, mais un simple blocus. Le blocus ruinera le soudan et par suite le monde mahométan, dont l'Égypte est le cœur. Dix galères suffiront. Il fixe avec une prévoyance toute moderne ce qu'il faut d'hommes d'argent, de vivres. La flotte doit être armée à Venise. « Les marins de Venise, dit-il sauront seuls se cog-

duire sur les plages basses d'Égypte qui ressemblent à leurs lagunes » (p. 35-36). Il n'ose pas demander que l'amiral soit un Vénitien, il se contente de dire qu'il doit être ami des Vénitiens, pour agir de concert avec eux (p. 85). « Il faut, dit-il nettement, ou que l'accès de l'Égypte soit absolument interdit, ou qu'il soit élargi et facilité de telle sorte que chacun puisse aller, revenir, commercer par les terres du soudan, en toute liberté, et qu'en ce dernier cas, on ne parle plus de recouvrer la Terre sainte. » — « Mais, dira-t-on, si le soudan détournait le Nil de la Méditerranée dans la Mer Rouge ? La chose est impossible ; et si elle avait lieu, l'Égypte serait anéantie, elle deviendrait déserte... Le soudan réduit, les forteresses de l'Égypte maritime deviendraient un sûr asile pour les nations chrétiennes comme le furent pour les Vénitiens les lagunes de l'Adriatique qui, dans les tempêtes des invasions gauloises, africaines, lombardes et dans celle d'Attila, sont restées inviolées. » (Part. 3, ch. II.) Ces derniers mots font allusion aux craintes récentes que les invasions des Mongols avaient inspirées à toute la chrétienté.

3. Dans la quatrième croisade.

2. Sartorius.

4. Umann.

5. Grosley.

6. Hallam.

suffisait pour fermer les comptoirs de Troyes. Il n'avait pas besoin d'interdire, comme il fit, tout trafic « avec les Flamands, les Génois, les Italiens » et les Provençaux. »

Plus tard, le roi de France s'aperçut qu'il avait tué sa poule aux œufs d'or. Il abaissa les droits, rappela les marchands¹. Mais il leur avait lui-même enseigné à prendre une autre route. Ils allèrent désormais en Flandre par l'Allemagne ou par mer. Ce fut pour Venise l'occasion d'une navigation plus hardie, qui, par l'Océan, la mit en rapport direct avec les Flamands et les Anglais.²

Le royaume de France, dans sa grande épaisseur, restait presque impénétrable au commerce. Les routes étaient trop dangereuses, les péages trop nombreux. Les seigneurs pillaient moins; mais les agents du roi les avaient remplacés. Pillé comme un marchand, était un mot proverbial³. La main royale couvrait tout; mais on ne la sentait guère que par la griffe du fisc. Si l'ordre venait, c'était par saisie universelle. Le sel, l'eau, les rivières, les forêts, les gués, les défilés, rien n'échappait à l'ubiquité fiscale.

Tandis que les monnaies variaient continuellement en France, elles changeaient peu en Angleterre. Le roi de France avait échoué dans l'entreprise d'établir l'uniformité des mesures. C'est un des principaux articles de la charte que le roi d'Angleterre accorda aux étrangers. Dans cette charte, le roi déclare qu'il a grande sollicitude des marchands qui visitent ou habitent l'Angleterre, Allemands, Français, Espagnols,

1. Les foires de Champagne étaient plus anciennes que le comté même. Il en est fait mention dès l'an 427, dans une lettre de Sidoine Appollinaire à saint Loup. Elles se perpétuèrent toujours florissantes, sans que personne gênât leurs transactions. L'ordonnance de Philippe le Bel est le titre royal le plus ancien qui les concerne.

2. Voyez les ordonnances de Charles le Bel et de Philippe de Valois. Ce qui acheva la ruine des foires de Champagne, ce fut la rivalité de Lyon. Quand aux trasseries fiscales s'ajoutèrent les alarmes et les pillages de la guerre intérieure, Troyes fut désertée, et Lyon s'ouvrit comme un asile au commerce. Il fallut abolir les foires de Lyon pour rendre quelque vie aux foires de Champagne. En 1486, des quatre foires de Lyon, deux furent transférées à Bourges et deux à Troyes; mais elles tombèrent dès que Lyon eut obtenu de rouvrir ses marchés.

3 « ... Qu'ils en fissent leur profit comme d'un marchand. » Commines.

4. Peu après, les privilèges des villes qui auraient entravé ce libre commerce sont déclarés nuls et sans force. Le roi et les barons ne s'inquiétaient pas si la concurrence des étrangers nuisait aux Anglais (Rymer). Le roi déclare qu'il leur accorde à jamais, en son nom et au nom de ses successeurs, 1° de pouvoir venir en

Portugais, Navarrais, Lombards, Toscans, Provençaux, Catalans, Gascons, Toulousains, Cahorsins, Flamands, Brabançons et autres. Il leur assure protection, bonne et prompte justice, bon poids, bonne mesure. Les juges qui feront tort à un marchand seront punis, même après l'avoir indemnisé. Les étrangers auront un juge à Londres, pour leur rendre justice sommaire. Dans les causes où ils seront intéressés, le jury sera mi-parti d'Anglais et d'hommes de leur nation⁴.

Même avant cette charte, les étrangers affluaient en Angleterre. Lorsqu'on voit quel essor le commerce y avait pris dès le XIII^e siècle, on s'étonne peu qu'au XIV^e un marchand anglais ait invité et traité cinq rois⁵. Les historiens du moyen âge parlent du commerce anglais comme on pourrait faire aujourd'hui.

« O Angleterre, les vaisseaux de Tharsis, vantés dans l'Écriture, pouvaient-ils se comparer aux tiens?... Les aromates l'arrivent des quatre climats du monde. Pisans, Génois et Vénitiens t'apportent le saphir et l'émeraude que roulent les fleuves du Paradis. L'Asie pour la pourpre, l'Afrique pour le baume, l'Espagne pour l'or, l'Allemagne pour l'argent, sont tes humbles servantes. La Flandre, ta fileuse, t'a tissé de ta laine des habits précieux. La Gascogne te verse ses vins. Les îles de l'Ourse aux Hyades, toutes, elles t'ont servi... Plus heureuse, toutefois, par ta fécondité; les flancs des nations la bénissent, réchauffés des toisons de tes brebis⁶! »

La laine et la viande, c'est ce qui a fait

sûreté sous la protection royale, libres de divers droits qu'il spécifie : *De muragio, pontagio et panagio liberi et quieti*; 2° d'y vendre en gros à qui ils voudront; les merceries et épices peuvent même être vendues en détail par les étrangers; 3° d'importer et exporter, en payant les droits, toute chose, excepté les vins, qu'on ne peut exporter sans licence spéciale du roi; 4° leurs marchandises n'auront à craindre ni droit de prise ni saisie; 5° on leur rendra bonne justice: car si un juge leur fait tort, il sera puni même après que les marchands auront été indemnisés; 6° en toute cause où ils seront intéressés, le jury sera composé, pour une moitié, de leurs compatriotes; 7° dans tout le royaume il n'y aura qu'un poids et une mesure; dans chaque ville ou lieu de foire, il y aura un poids royal, la balance sera bien vide, et celui qui pèse n'y portera pas les mains; 8° à Londres, il y aura un juge desdits marchands, pour leur rendre justice sommaire; 9° pour tous ces droits ils payeront deux sous de plus qu'autrefois sur chaque tonneau qu'ils amèneront; quarante deniers de plus par sac de laine, etc., etc.; 10° mais une fois ces droits payés, ils pourront aller et commercer librement par tout le royaume.

5. Hallam.

6. Mathieu de Westminster.

primitivement l'Angleterre et la race anglaise. Avant d'être pour le monde la grande manufacture des fers et des tissus, l'Angleterre à été une manufacture de viande. C'est de temps immémorial un peuple *éleveur* et pasteur, une race nourrie de chair. De là cette fraîcheur de teint, cette beauté, cette force. Leur plus grand homme, Shakespeare, fut d'abord un boucher.

Qu'on me permette, à cette occasion, d'indiquer ici une impression personnelle.

J'avais vu Londres et une grande partie de l'Angleterre et de l'Écosse; j'avais admiré plutôt que compris. Au retour seulement, comme j'allais d'York à Manchester, coupant l'île dans sa largeur, alors enfin j'eus une véritable intuition de l'Angleterre. C'était au matin, par un brouillard; elle m'apparaissait non plus seulement environnée, mais couverte, noyée de l'Océan. Un pâle soleil colorait à peine moitié du paysage. Les maisons neuves en briques rouges auraient tranché durement sur le gazon vert, si la brume flottante n'eût prit soin d'harmoniser les teintes. Par-dessus les pâturages, couverts de moutons, flambaient les rouges cheminées des usines. Pâturages, labourage, industrie, tout était là dans un étroit espace, l'un par l'autre; l'herbe vivante de brouillard, le mouton d'herbe, l'homme de sang.

Sous ce climat absorbant, l'homme, toujours affamé, ne peut vivre que par le travail. La nature l'y contraint. Mais il le lui rend bien; il la fait travailler elle-même; il la subjugue par le fer et le feu. Toute l'Angleterre halète de combat. L'homme en est comme effarouché. Voyez cette face rouge, cet air bizarre... On le croirait volontiers ivre. Mais sa tête et sa main sont fermes. Il

n'est ivre que de sang et de force. Il se traite comme sa machine à vapeur, qu'il charge et nourrit à l'excès, pour en tirer tout ce qu'elle peut rendre d'action et de vitesse.

Au moyen âge, l'Anglais était à peu près ce qu'il est, trop nourri, poussé à l'action, et guerrier faute d'industrie.

L'Angleterre, déjà agricole, ne fabriquait pas encore. Elle donnait la matière; d'autres l'employaient. La laine était d'un côté du détroit, l'ouvrier de l'autre. Le boucher anglais, le drapier flamand, étaient unis, au milieu des querelles des princes, par une alliance indissoluble. La France voulut la rompre, et il lui en coûta cent ans de guerre. Il s'agissait pour le roi de la succession de France, pour le peuple de la liberté du commerce, du libre marché des laines anglaises. Assemblées autour des sacs de laine, les communes marchandèrent moins les demandes du roi; elles lui votèrent volontiers des armées.

Le mélange d'industrialisme et de chevalerie donne à toute cette histoire un aspect bizarre. Ce fier Édouard III qui, sur la Table ronde, a juré le héron de conquérir la France¹, cette chevalerie gravement folle qui, par suite d'un vœu, garde un œil couvert de drap rouge², ils ne sont pas tellement fous qu'ils servent à leurs frais. La simplicité des croisades n'est point de cet âge. Ces chevaliers, au fond, sont les agents mercenaires, les commis voyageurs des marchands de Londres et de Gand. Il faut qu'Édouard s'humanise, qu'il mette bas l'orgueil, qu'il tâche de plaire aux drapiers et aux tisserands, qu'il donne la main à son compère, le brasseur Artevelde, qu'il haran-

1 Par devant la roïne Robert s'agenouilla,
Et dist que le hairon par temps départira,
Més que chou ait voué que le cuer li dira.
« Vassal, dit la roïne, or ne me parles jà;
« Dame ne peut vouer, puis qu'elle seigneur a,
« Car s'elle voue riens, son mari pooir a,
« Que bien puet rapeller chou qu'elle vouera;
« Et homais soit li corps que jasi pensera,
« Devant que mes chiers sires commandé le m'ara. »
Et dist le roy : « Voués, mes cors l'aquittera.
« Mes que finer en puisse, mes cors s'en penera;
« Voués hardiement, et Dieux vous aidera. »
« Adonc, dit la roïne, je safs bien, que piechia,
« Que suis grosse d'enfant, que mon corps senti là,
« Encore n'a il gaires, qu'en mon corps se tourna,
« Et je voue, et prometh a Dieu, qui me créa,
« Qui nasqui de la Vierge, que ses corps n'empira,
« Et qui mourut en crois, on le crucifia,
« Que jà li fruis de moi, de mon corps n'istera,
« Si m'en arès menea ou país par delà,
« Pour avanchier le veu que vo corps voué a;
« Et s'il en voelh isir, quant besoins n'en sera,
« D'un grand contel d'achier li miens corps s'ochira :
« Serai m'asme perdue, et li fruis perira. »
Et quand li rois l'entent, moult forment l'en passa :
Et dist : « Certainement nuls plus ne vouera. »

Li hairons fu partis, la roïne en mengna.
Adonc, quant che fut fait, li rois s'apareilla,
Et fit garnir les nés, la roïne i entra,
Et maint franc chevalier avecques lui mena.
De illoc en Anvers, li rois ne s'arréta.
Quant outre sont venu, la dame délivra;
D'un beau fils gracieux la dame s'acouka,
Lyon d'Anvers ot non, quant on le baptisa.
Ensi le franque Dame le sien veu acquitta;
Ainsque soient tout fait, main prudomme en morra,
Et maint bon chevalier dolent s'en clamera.
Et mainte prude femme pour lasse s'en tenra.
Adonc parti li cours des Engles par delà.

Chi finent leus veus du hairon.

Ce petit poème se trouve à la fin du t. I de Froissart, éd. Dacier-Buchon, p. 420.

2. « Il y avoit dans la suite de l'évêque de Lincoln plusieurs bacheliers qui avoient chacun un œil couvert de drap vermeil, pourquoi il n'en put voir; et disoient que ceux avoient voué entre dames de leur pays que jamais ne verroient que d'un œil jusqu'à ce qu'ils auroient fait aucunes prouesses au royaume de France. » Froissart.

gue le populaire du haut du comptoir d'un boucher¹.

Les nobles tragédies du xiv^e siècle ont leur partie comique. Dans les plus fiers chevaliers, il y a du Falstaff. En France, en Italie, en Espagne, dans les beaux climats du Midi, les Anglais se montrent non moins gloutons que vaillants. C'est l'Hercule *bouphage*. Ils viennent, à la lettre, manger le pays. Mais, en représailles, ils sont vaincus par les fruits et les vins. Leurs princes meurent d'indigestion, leurs armées de dysenterie.

Lisez après cela Froissart, ce Walter Scott du moyen âge; suivez-le dans ses éternels récits d'aventures et d'apertises d'armes. Contemplez dans nos musées ces lourdes et brillantes armures du xiv^e siècle... Ne semble-t-il pas que ce soit la dépouille de Renaud ou de Roland?... Ces épaisses cuirasses pourtant, ces forteresses mouvantes d'acier, font surtout honneur à la prudence de ceux qui s'en affublaient... Toutes les fois que la guerre devient mélier et marchandise, les armes défensives s'alourdissent ainsi. Les marchands de Carthage, ceux de Palmyre n'allaient pas autrement à la guerre².

Voilà l'étrange caractère de ce temps, guerrier et mercantile. L'histoire d'alors est épopée et conte, roman d'Arthur, farce de Patelin. Toute l'époque est double et louche. Les contrastes dominant, partout prose et poésie se démentant, se raillant l'une l'autre. Les deux siècles d'intervalle entre les songes de Dante et les songes de Shakespeare font eux-mêmes l'effet d'un songe. C'est le *Rêve d'une nuit d'été*, où le poète mêle à plaisir les artisans et les héros; le noble Thésée y figure à côté du menuisier Bottom, dont les belles oreilles d'âne tournent la tête à Titania.

Pendant que le jeune Édouard III commence tristement son règne par un hommage à la France, Philippe de Valois ouvre le sien au milieu des fanfares. Homme féodal, fils du féodal Charles de Valois, sorti de cette branche amie des seigneurs, il est soutenu par eux. Ces seigneurs, et Charles de Valois lui-même, avaient pourtant appuyé le droit des femmes à la mort de Louis le Hutin; ils avaient désiré alors que la couronne, traitée comme un fief féminin, passât par mariage à

diverses familles et qu'ainsi elle restât faible. Ils oublièrent cette politique lorsque le droit des mâles amena au trône un des leurs, fils même de leur chef, de Charles de Valois. Ils complaient bien qu'il allait réparer les injustes violences des règnes précédents; qu'il allait, par exemple, rendre la Franche-Comté et l'Artois à ceux qui les réclamaient en vain depuis si longtemps. Robert d'Artois, croyant avoir enfin cause gagnée, aida puissamment à l'élévation de Philippe.

Le nouveau roi se montra d'abord assez complaisant pour les seigneurs. Il commença par les dispenser de payer leurs dettes³. En signe de gracieux avènement et de bonne justice, il fit accrocher à un gibet tout neuf le trésorier de son prédécesseur⁴. C'était, nous l'avons dit, l'usage de ce temps. Mais, comme un roi vraiment justicier est le protecteur naturel des faibles et des affligés, Philippe accueillit le comte de Flandre malmené par les gens de Bruges, tout ainsi que Charles le Bel avait consolé la bonne reine Isabeau.

C'était une fête d'étreindre la jeune royauté par une guerre contre ces bourgeois. La noblesse suivit le roi de grand cœur. Cependant les gens de Bruges et d'Ypres, quoique abandonnés de ceux de Gand, ne se troublèrent pas. Bien armés et en bon ordre, ils vinrent au-devant, jusqu'à Cassel, qu'ils voulaient défendre (23 août). Les insolents avaient mis sur leur drapeau un coq et cette devise goguenarde :

Quand le coq icy chantera,
Le roy trouvé cy entrera.⁵

Ce ne fut pas le cœur qui leur manqua pour tenir leur parole, mais la persistance et la patience. Pendant que les deux armées étaient en présence et se regardaient, les Flamands sentaient que leurs affaires étaient en souffrance, que les métiers d'Ypres ne battaient pas, que les ballots attendaient sur le marché de Bruges. L'âme de ces marchands était restée au comptoir. Chaque jour, à la fumée de leurs villages incendiés, ils calculaient et ce qu'ils perdaient et ce qu'ils manquaient à gagner. Ils n'y tinrent plus, ils voulurent en finir par une bataille. Leur chef Zanekin (Petit Jean) s'habille en marchand de poisson, et va voir le camp

et leurs biens séquestrés; puis vint l'ordonnance qui réduisit toutes leurs dettes aux trois quarts, à quatre mois de terme, sans intérêt. » (Contin. G. de Nangis. — Ord., t. II.)

4. Pierre Remy.

5. « Appellant ledict Roy Philippe *roy trouvé*. » Oudegherst.

1. Froissart.

2. Pour Carthage, V. Plutarque, Vie de Timoléon. Pour Palmyre, ma Vie de Zénobie, Biogr. Univ.

3. « Ils prétendaient qu'il y avait une conjuration des hommes du bas état pour ruiner la noblesse française, et en conséquence ils obtinrent d'abord un ordre du roi pour que tous leurs créanciers fussent mis en

français. Personne n'y songeait à l'ennemi. Les seigneurs en belles robes causaient, se conviaient, se faisaient des visites. Le roi dinait, lorsque les Flamands fondent sur le camp, renversent tout, et percent jusqu'à la tente royale¹. Même précipitation des Flamands qu'à Mons-en-Puelle, même imprévoyance du côté des Français. La chose ne tourna pas mieux pour les premiers. Ces gros Flamands, soit brutal orgueil de leur force, soit prudence des marchands, ou ostentation de richesse, s'étaient avisés de porter à pied de lourdes cuirasses de cavaliers. Ils étaient bien défendus, il est vrai, mais ils bougeaient à peine. Leurs armures suffisaient pour les étouffer. On en jeta treize mille par terre, et le comte, rentrant dans ses États, en fit périr dix mille en trois jours.

C'était certainement alors un grand roi que le roi de France. Il venait de replacer la Flandre dans sa dépendance. Il avait reçu l'hommage du roi d'Angleterre pour ses provinces françaises. Ses cousins régnaient à Naples et en Hongrie. Il protégeait le roi d'Écosse. Il avait autour de lui, comme une cour de rois, ceux de Navarre, de Majorque, de Bohême, souvent celui d'Écosse. Le fameux Jean de Bohême, de la maison de Luxembourg, dont le fils fut empereur sous le nom de Charles IV, déclarait ne pouvoir vivre qu'à Paris, *le séjour le plus chevaleresque du monde*. Il voltigeait par toute l'Europe, mais revenait toujours à la cour du grand roi de France. Il y avait là une fête éternelle, toujours des joutes, des tournois, la réalisation des romans de chevalerie, le roi Arthur et la Table ronde.

Pour se figurer cette royauté, il faut voir Vincennes, le Windsor des Valois. Il faut le voir non tel qu'il est aujourd'hui, à demi rasé, mais comme il était quand ses quatre tours, par leurs ponts-levis, vomissaient aux quatre vents² les escadrons panachés, blasonnés, des grandes armées féodales; lorsque quatre rois, descendant en lice,

joutaient par-devant le roi très-chrétien; lorsque cette noble scène s'encadrait dans la majesté d'une forêt, que les chênes séculaires s'élevaient jusqu'aux créneaux, que les cerfs bramaient la nuit au pied des tourelles, jusqu'à ce que le jour et le cor vinssent les chasser dans la profondeur des bois... Vincennes n'est plus rien, et pourtant, sans parler du donjon, je vois d'ici la petite tour de l'horloge qui n'a pas moins euecore de onze étages d'ogives.

Au milieu de toute cette pompe féodale qui charmait les seigneurs, ils eurent bientôt lieu de s'apercevoir que le fils de leur ami Charles de Valois ne régnait pas autrement que les fils de Philippe le Bel. Ce règne chevaleresque commença par un ignoble procès; le château royal fut bientôt un greffe, où l'on comparait des écritures et jugeait des faux. Le procès n'allait pas à moins qu'à perdre et déshonorer un des grands barons, un prince du sang, celui même qui avait le plus contribué à l'élévation de Philippe, son cousin, son beau-frère, Robert d'Artois. On vit en ce procès ce qu'il y avait de plus humiliant pour les grands seigneurs, un des leurs faussaire et sorcier. Ces deux crimes appartiennent proprement à ce siècle. Mais il manquait jusque-là de les trouver dans un chevalier, dans un homme de ce rang.

Robert se plaignait, depuis vingt-six ans, d'avoir été supplanté dans la possession de l'Artois par Mahaut, sœur cadette de son père, femme du comte de Bourgogne. Philippe le Bel avait soutenu Mahaut et les deux filles de Mahaut, qu'avaient épousées ses fils avec cette dot magnifique de l'Artois et de la Franche-Comté³. A la mort de Louis le Hutin, Robert, profitant de la réaction féodale, se jeta sur l'Artois. Mais il fallut qu'il lâchât prise. Philippe le Long marchait contre lui. Il attendit donc que tous les fils de Philippe le Bel fussent morts, qu'un fils de Charles de Valois parvint au trône. Personne n'eut plus

1. « Oncques en l'ost du roi ne fait on guet : et les grands seigneurs alèrent d'une tente en l'autre, pour eux déduire, en leurs belles robes. Or vous dirons des Flamans, qui sur le mont étoient... Si firent trois grosses batailles les Flamans; et veindrent avalant le mont, au grand pas, devers l'ost du roy : et passèrent tout outre, sans cry ne noise : et fut à l'heure de vespres sonnans... Et les Flamans ne s'atargèrent mie, ains veindrent le grand pas, pour surprendre le roy en sa tente. » Froissart, I, c. LXXIX, p. 123. — V. aussi Cont. G. de Nangis, p. 90. Oudegherst, c. CLIV, f. 259. — Je regrette de n'avoir pas eu entre les mains l'important ouvrage de M. Warnkœnig, lorsque j'ai imprimé le récit de la bataille de Courtrai : Histoire de la Flandre

et de ses institutions civiles et politiques, jusqu'à l'année 1305, par M. Warnkœnig, trad. de l'allemand par M. Ghueldorf, 1835. Voyez particulièrement aux pages 305, 308, du premier volume, quelques circonstances intéressantes qui complètent mon récit.

2. Les châteaux, comme les églises du moyen âge, comme les cités antiques, sont, je crois, généralement orientés. Voyez mon Histoire romaine et ma Symbolique du droit.

3. Un arrêt de la cour de France, prononcé en plein parlement, déboutait pour toujours Robert et ses successeurs de leurs prétentions, et ordonnait : « Que ledit Robert amast ladite comtesse comme sa chière tante, et ladite comtesse ledit Robert comme son bon neupveu. »

de part que Robert à ce dernier événement¹. Philippe de Valois, en reconnaissance, lui confia le commandement de l'avant-garde dans la campagne de Flandre, et donna le titre de pairie à son comté de Beaumont. Il avait épousé la sœur du roi, Jeanne de Valois; celle-ci ne se contentait pas d'être comtesse de Beaumont: elle espérait que son frère rendrait l'Artois à son mari. Elle disait que le roi ferait justice à Robert, s'il pouvait produire quelque pièce nouvelle, *quelque petite qu'elle fût*.

La comtesse Mahaut, avertie du danger, s'empressa de venir à Paris. Mais elle y mourut presque en arrivant. Ses droits passaient à sa fille, veuve de Philippe le Long. Elle

1. L'ancienne chronique de Flandre allait même jusqu'à lui en donner tout l'honneur: « Et n'estoient mie les barons d'accord de faire le roy, mais toutefois par le pourchas de messire Robert d'Artois fut tant la chose démenée, que messire Philippe... fut élu à roy de France. » Chron... ch. lxxvii, p. 132, Mém. Ac. Insc. X, 592.

2. Le bruit commun était que Mahaut avait été *enherbée*. Quant à Jeanne, sa fille, « si fut une nuit avec ses dames en son déduit, et leur prit talent de boire clarey, et elle avoit un bouteiller qu'on appelloit Huppin, qui avoit esté avec la comtesse sa mère... Tantost que la Roïne fut en son liet, si luy prit la maladie de la mort, et assez tost rendit son esprit, et lui coula le venin par les yeux, par la bouche, par le nez et par les oreilles, et devint son corps tout taché de blanc et de noir. » Chron. de Flandre.

3. « Sur ce qu'il lui a esté donné à entendre, que au traité de mariage de Philippe d'Artois avec Blanche de Bretagne... duquel traicté furent faites deux paires de lettres rattifiées par Philippe le Bel... et furent enregistrées en nostre Cour ès registre, lesquelles lettres, depuis le deceds dudit comte, ont esté fortraites par notre chière cousine Mahault d'Artois. » 1329. Chron. de Flandre, p. 601.

4. « Quadam mulier nobilis et formosa, quæ fuerat M. Theoderici concubina. » Gest. episc., Leqd., p. 408.

Elle l'en menaçait même au nom du roi. « J'ai voulu vous excuser, disait-elle en luy représentant que vous n'aviez nulle desdites lettres, et il m'a répondu qu'il vous feroit ardoir se vous ne l'en baillez. » *Ibid.* 600.

La Divion avait été envoyée tout exprès en Artois pour se procurer le sceau du comte. Elle parvint après quelque recherche à en trouver un entre les mains d'Ourson le Borgne dit le beau Parisis. Il en voulait trois cents livres. Comme elle ne les avait pas, elle offrit d'abord en gage un cheval noir sur lequel son mari avait jouté à Arras. Ourson refusa; alors, autorisée de son mari, elle déposa des bijoux, savoir deux couronnes, trois chapeaux, deux affiches, deux anneaux, le tout d'or et prisé sept cent vingt-quatre livres parisis. » *Ibid.*, 609-610. — « Ensuite elle prit un scel à une lettre qui estoit scellée dudit évêque Thierry, et par barat engigneur, l'osta de cette lettre vieille et la plaça à la nouvelle. Et à ce faire furent présens Jeanne et Marie, meschines (servantes) de ladite Divion, laquelle Marie tenoit la chandelle, et Jehanne li aidoit. » *Ibid.*, 598. Déposition de Martin de Nuesport. La Divion déclara qu'elle assista seule avec la dame de Beaumont et Jeanne à l'application des sceaux « et n'y avoit à faire que elles trois tant seulement. » *Ibid.*, p. 611. —

mourut trois mois après sa mère². Robert n'avait plus d'adversaire que le duc de Bourgogne, époux de Jeanne, fille de Philippe le Long et petite-fille de Mahaut. Le duc était lui-même frère de la femme du roi. Le roi l'admit à la jouissance du comté; mais, en même temps, il réservait à Robert le droit de proposer ses raisons³.

Ni les pièces, ni les témoins ne manquèrent à Robert. La comtesse Mahaut avait eu pour principal conseiller l'évêque d'Arras. L'évêque étant mort et laissant beaucoup de biens, la comtesse poursuivit en restitution la maîtresse de l'évêque, une certaine dame Divion⁴, femme d'un chevalier. Celle-ci s'enfuit à Paris avec son mari. Elle y était à

De plus « pour ce que le Roy Philippe avoit accoustumé sant teles paroles, Sire vées ci copie des lettres que nous avons, gardez si elle est bonne; et il respondoit: Si je l'avoie de celle forme, il me suffiroit. » Elle voulut même les soumettre d'abord à des experts. Mém. Ac., X, *Ibid.*

Archives, Sect. hist., J., 439, n° 2. — Ils avaient eu soin de ménager à ces témoignages un commencement de preuve par écrit, dans la fausse lettre de l'évêque d'Arras: « Desquelles lettres jou en ay une, et les autres ou traictié du mariage madame la Roïne Jehanne furent par un de nos grands seigneurs gettés au feu... » *Ibid.*, p. 597.

« ... Et jura au Roy, mains levées vers les saints, que un homme vestu de noir aussi comme l'archevêque de Rouen, il avoit baillé lesdites lettres de confirmation. » Cet homme vêtu de noir était son confesseur; Robert les lui avait données, puis les avait regues de ses mains; moyennant quoi il jurait en toute sûreté de conscience. *Ibid.*, p. 610.

Jacques Rondelle convint qu'on lui avait dit, que s'il déposait « ce luy vaudroit un voyage à Saint-Jacques en Gallice. » Gérard de Juvigny, « qu'il avoit rendu faux témoignage à la requeste dudit Monsieur Robert, qui venoit chez luy si souvent, qu'il en estoit tout ennuyé... » *Ibid.*, 599.

Déposition de la Divion: « ... Item elle confesse que Prot, sondit clerc, de son commandement, escript toutes lesdites fausses lettres de sa main, et escript celle ou pent le scel de ladite feu comtesse *une penne d'airain*, pour sa main desguizier... Item elle dit que mons. Robert assez tost après en envoya lodit Prot elle ne scet où, en quel lieu, ne en quel part, que elle avoit dit à mons. Robert, Sire, je ne say que nous faciens de cest clerc, je me doubt trop de sa contenance, car il est si paoureux que c'est merveille et que à chacune chose que il oyoit la nuit, il dit: Ay ma damoiselle, Ay Jehanne, Ay Jehanne, les sergents me viennent querre, en soy effreant et disant: Je en ay trop grand paour. Et à moy mesme a il dit plusieurs fois, tout de jours, de la grant paour qu'il en avoit, que se il est pris et mis en prison, il dira tout sans rien espargnier. Et dit que ledit mons. Robert li respondoit, de faire ses lettres en latin, » on avait demandé à un chapelain Thibault, de Meaux, de donner en cette langue le commencement et la fin d'une lettre de confirmation qui devait, disait on, servir au mariage de Jean d'Artois avec la demoiselle de Leuze. *Ibid.*, 612.

La Divion semble pourtant attacher grande importance à son œuvre; elle faisait passer les pièces, à

peine, que Jeanne de Valois, qui savait qu'elle avait tous les secrets de l'évêque d'Arras, la pressa de livrer les papiers qu'elle pouvait avoir gardés; la Divion prétendit même que la princesse la menaçait de la faire noyer ou brûler. La Divion n'avait point de pièces; elle en fit : d'abord une lettre de l'évêque d'Arras où il demandait pardon à Robert d'Artois d'avoir soustrait les titres; puis une charte de l'aïeul Robert, qui assurait l'Artois à son père. Ces pièces et d'autres à l'appui furent fabriquées à la hâte par un clerc de la Divion, et elle y plaqua de vieux sceaux. Elle avait eu soin d'envoyer demander à l'abbaye de Saint-Denis quels étaient les pairs à l'époque des actes supposés. A cela près, on ne prit pas de grandes précautions. Les pièces, qui existent encore au Trésor des Chartes, sont visiblement fausses¹. A cette époque de calligraphie, les actes importants étaient écrits avec un tout autre soin.

Robert produisait à l'appui de ces pièces cinquante-cinq témoins. Plusieurs affirmaient que d'Enguerrand de Marigny, allant à la potence, et déjà dans la charrette, avait avoué sa complicité avec l'évêque d'Arras dans la soustraction des titres.

Robert soutint mal ce roman. Sommé par le procureur du roi, en présence du roi même, de déclarer s'il comptait faire usage de ces

pièces équivoques, il dit oui d'abord, et puis non. La Divion avoua tout, ainsi que les témoins. Ces aveux sont extrêmement naïfs et détaillés. Elle dit, entre autres choses, qu'elle alla au Palais de Justice pour savoir si l'on pouvait contrefaire les sceaux; que la charte qui fournit les sceaux fut achetée cent écus à un bourgeois; que les pièces furent écrites en son hôtel, place Baudoyer, par un clerc qui avait grand peur, et qui, pour déguiser son écriture, se servit d'une plume d'airain, etc. La malheureuse eut beau dire qu'elle avait été forcée par madame Jeanne de Valois, elle n'en fut pas moins brûlée, au marché aux pourceaux, près la porte Saint-Honoré². Robert, qui était accusé en outre d'avoir empoisonné Mahaut et sa fille, n'attendit pas le jugement. Il se sauva à Bruxelles³, puis à Londres, près du roi d'Angleterre. Sa femme, sœur du roi, fut comme reléguée en Normandie. Sa sœur, comtesse de Foix, fut accusée d'impudicité, et Gaston, son fils, autorisé à l'enfermer au château d'Orthez. Le roi croyait avoir tout à craindre de cette famille. Robert, en effet, avait envoyé des assassins pour tuer le duc de Bourgogne, le chancelier, le grand trésorier et quelques autres de ses ennemis⁴. Contre l'assassinat du moins on pouvait se garder; mais que faire contre la sorcellerie? Robert essayait d'envoûter la reine et son fils⁵.

mesure qu'elle les fabriquait, à Robert d'Artois, Nous nous enchevrons bien. Mes elle ne scet. ou il est, fors que elle croit que il est en aucuns des hébergements des terouere audit mons. Robert. » *Archives, Section hist.*, T. 440, n° 11. Item elle dit que par trop de fois la dite dame Marie sagenouilla devant elle, en li priant, en plorant et adjoines mains, par telx mos : Pour dieux, damoiselle, faites tant que Monseigneur aie ces lettres que vous savez, qui li ont métier pour son droit dou comté d'Artois, et je say bien que vous le ferez bien se il vous plaist, car ce soit grand meschief s'il estoit desherité par default de lettres, il ne li faut que trop peu de lettre. Le roy a dit à Madame que sil li en puet monstrier letré, ja si petite ne fet, que li delivrera la conté, et pour Dieu pensez en et en mettez Monseigneur et Madame hors de la mesaise ou il en sont. Car il sont en si grant tristesse qu'il n'en pueent boire, mengier, dormir ne reposer nuit ne jour. » *Archives, Section hist.*, J., 440, n° 11.

1. *Archives. Section hist.*, J. 439.

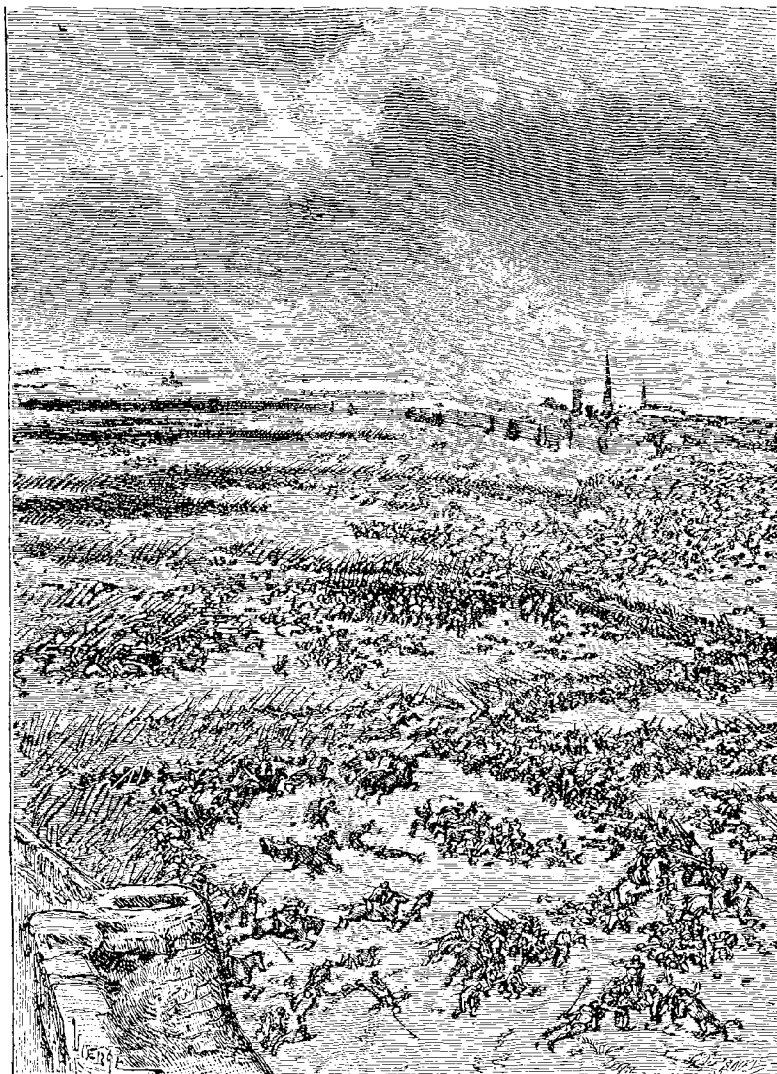
2. Jeannette sa servante y subit quatre ans après le même supplice. Quant aux faux témoins, les principaux furent attachés au pilori, vêtus de chemises toutes parsemées de langues rouges. *Archives.*

3. ...Il resta assez longtemps en Brabant; le duc lui avait conseillé de quitter Bruxelles pour Louvain, et avait promis dans le contrat de mariage de son fils avec Marie de France que Robert sortirait de ses États. Cependant il se tint encore quelque temps sur ces frontières, allant de château en château; « et bien le savoit le duc de Brabant. » L'avoué de Huy lui avait donné son chapelain, frère Henri, pour le guider et

« aller à ces besognes en ce sauvage pays. » Réfugié au château d'Argenteau et forcé d'en sortir « pour la ribauderie de son valet, » il se dirigea vers Namur, et dut parlementer longtemps pour y être reçu; il lui fallut attendre dans une pauvre maison que le comte, son cousin fût parti pour aller rejoindre le roi de Bohême.

4. « Les assassins vinrent jusqu'à Reims, où ils cuideroient trouver le comte de Bar à une feste qu'il y devoit tenir pour dames; » mais on était sur leurs traces, ils durent revenir; ce coup manqué, Robert d'Artois se décida à venir lui-même en France. Il y passa quinze jours, et revint convaincu par les insinuations de sa femme que tout Paris serait pour lui, s'il tuait le roi. *Mém. de l'Acad.*, p. 625-6.

5. « Entre la Saint-Remy et la Toussaint de la même année 1333, frère Henri fut mandé par Robert, qui, après beaucoup de caresses, débuta par luy faire de-rechef une fausse confidence, et luy dit que ses amis luy avoient envoyé de France un volt ou voust, que la Reine avoit fait contre luy. Frère Henri lui demanda « que est ce que voust? C'est une image de cire, répondit Robert, que l'en fait pour baptiser, pour grever ceux que l'on veult grever. L'en ne les appelle pas en ces pays vouz, répliqua le moine, l'en les appelle manies. » Robert ne soutint pas longtemps cette imposture : « il avoua à frère Henri que ce qu'il venoit de luy dire de la Reine n'estoit pas vray, mais qu'il avoit un secret important à lui communiquer; qu'il ne lui droit qu'après qu'il auroit juré qu'il le prenoit sous le sceau de la confession. Le moine jura, « la main mise au piz. » Alors Robert ouvrit un petit écrin et en tira « une image de cire envelopée en un quevre-chief crespé, al-



On en jeta treize mille par terre. (P. 509.)

Cet acharnement du roi à poursuivre l'un des premiers barons du royaume, à le couvrir

quelle image estoit à la semblance d'une figure d'un jeune homme, et estoit bien de la longueur d'un pied et demi, ce li semble, et si le vit bien clerement par le queyre-chief qui estoit moult deliez, et avoit entour le chief semblance de cheveux aussi comme un jeune homme qui porte chief. » Le moine voulut y toucher. « N'y touchiez, frère Henry, luy dit Robert, il est tout fait, icestuy est tout baptisiez, l'en le m'a envoyé de France tout fait et tout baptisé; il n'y faut rien à cestuy, et est fait contre Jehan de France en son nom, et pour le grever: Ce vous dis-je bien en confession, mais je en voudroye avoir un autre que je voudroye que il fut baptisié. Et pour qui est-ce? dit frère Henry. C'est contre une deablesse, dit Robert, c'est contre la Roïne, non pas Roïne c'est une deablesse; ja tant comme elle vive, elle ne fera bien ne ne fera que moy grever, ne ja que

d'une honte qui rejaillissait sur tous les seigneurs, étoit de nature à affaiblir leurs bonnes

elle vive je n'auray ma paix, mais se elle estoit morte et son fils mort, je avroie ma paix tantost au Roy, quar de luy ferois-je tout ce qu'il me plairoit, je ne m'en doute mie, si vous prie que vous me le baptisiez, quar il est tout fait, il n'y faut que le baptesme, je ay tout prest les parrains et les marraines et quant que il y a mestier, fors de baptesment... Il n'y fault à faire fors aussi comme à un eufant baptiser, et dire les noms qui y appartiennent. » Le moine refusa son ministère pour de pareilles opérations, remontra « que c'étoit mal d'y avoir créance, que cela ne convenoit pas à si hault homme comme il estoit, vous le voulez faire sur le Roy et sur la Roïne qui sont les personnes du monde qui plus vous peuvent ramener à honneur. » Monsieur Robert répondit: « Je ameroie mieux estrangler le diable que le diable m'estranglast. » *Ibid.* p. 627.

dispositions pour le fils de Charles de Valois. Les bourgeois, les marchands devaient être encore bien plus mécontents. Le roi avait ordonné à ses baillis de laxer dans les marchés les denrées et les salaires, de manière à les faire baisser de moitié. Il voulait ainsi payer toutes choses à moitié prix, tandis qu'il doublait l'impôt, refusant de rien recevoir autrement qu'en forte monnaie¹.

L'un des sujets du roi de France, et celui peut-être qui souffrait le plus, c'était le pape. Le roi le traitait moins en sujet qu'en esclave. Il avait menacé Jean XXII de le faire poursuivre comme hérétique par l'Université de Paris. Sa conduite à l'égard de l'Empereur était singulièrement machiavélique : tout en négociant avec lui, il forçait le pape de lui faire une gueffre de bulles ; il aurait voulu se faire lui-même Empereur. Benoît XII avoua en pleurant aux ambassadeurs impériaux que le roi de France l'avait menacé de le traiter plus mal que ne l'avait été Boniface VIII², s'il absolvait l'Empereur. Le même pape se défendit avec peine contre une nouvelle demande de Philippe, qui eût assuré sa toute-puissance et l'abaissement de la papauté. Il voulait que le pape lui donnât pour trois ans la disposition de tous les bénéfices de France, et pour dix le droit de lever les décimes de la croisade par toute la chrétienté³. Devenu collecteur de cet impôt universel, Philippe eût partout envoyé ses agents, et peut-être enveloppé l'Europe dans le réseau de l'administration et de la fiscalité françaises.

Philippe de Valois, en quelques années, avait su mécontenter tout le monde, les seigneurs par l'affaire de Robert d'Artois, les bourgeois et les marchands par son maximum et ses monnaies, le pape par ses menaces, la chrétienté entière par sa duplicité à l'égard de l'Empereur et par sa demande de lever dans tous les États les décimes de la croisade.

1. Nov. 1330. Ord. II.

2. « In aurem nuntiis, quasi flens conquerebatur quod ad principem esset inclinatus, et quod rex Francie sibi scripserit certis litteris, si Bavarum sine ejus voluntate absolveret, pejora sibi fierent, quam pape Bonifacio a suis predecessores essent facta. » Albertus Argent., p. 127.

3. Il attachait à son départ pour la croisade vingt-sept conditions, entre autres le rétablissement du royaume d'Arles en faveur de son fils, la concession de la couronne d'Italie à Charles, comte d'Alençon, son frère ; la libre disposition du fameux trésor de Jean XXII. Il ajournait à trois ans son départ, et comme il pouvait survenir dans l'intervalle quelque obstacle qui le forçât à renoncer à son expédition, le droit d'en juger la validité devait être remis à deux prélats de son royaume.

Tandis que cette grande puissance se minait ainsi elle-même, l'Angleterre se relevait. Le jeune Édouard III avait vengé son père, fait mourir Mortimer, enfermé sa mère Isabeau. Il avait accueilli Robert d'Artois, et refusait de le livrer. Il commençait à chicaner sur l'hommage qu'il avait rendu à la France. Les deux puissances se firent d'abord la guerre en Écosse. Philippe secourut les Écossais, qui n'en furent pas moins battus. En Guienne, l'attaque fut plus directe. Le sénéchal du roi de France expulsa les Anglais des possessions contestées.

Mais le grand mouvement partit de la Flandre, de la ville de Gand. Les Flamands se trouvaient alors sous un comte tout français, Louis de Nevers, qui n'était comte que par la bataille de Cassel et l'humiliation de son pays. Louis ne vivait qu'à Paris, à la cour de Philippe de Valois. Sans consulter ses sujets, il ordonna que les Anglais fussent arrêtés dans toutes les villes de Flandre. Édouard fit arrêter les Flamands en Angleterre⁴. Le commerce, sans lequel les deux pays ne pouvaient vivre, se trouva rompu tout d'un coup.

Attaquer les Anglais par la Guienne et par la Flandre, c'était les blesser par leurs côtés les plus sensibles, leur ôter le drap et le vin. Ils vendaient leurs laines à Bruges pour acheter du vin à Bordeaux. D'autre part, sans laine anglaise, les Flamands ne savaient que faire. Édouard, ayant défendu l'exportation des laines, réduisit la Flandre au désespoir et la força de se jeter dans ses bras⁵.

D'abord une foule d'ouvriers flamands passèrent en Angleterre. On les y attirait à tout prix. Il n'y a sorte de flatteries, de caresses, qu'on n'employât auprès d'eux. Il est curieux de voir, dès ce temps-là, jusqu'où ce peuple si fier descend dans l'occasion, lorsque son intérêt le demande. « Leurs habits seront beaux, écrivaient les Anglais

(Villani.) Après bien des négociations, le pape lui accorda pour six ans les décimes du royaume de France.

4. Mais en même temps il écrivit au comte et aux bourgmestres des trois grandes villes pour se plaindre de cette violence. (Oudegherst.)

5. « Statutum fuit quod nulla lana crescens in Anglia exeat, sed quod ex ea fierent panni in Anglia. » Walsingh., Hist. Angl. — « Vidisses tum multos per Flandriam textores, fullones, aliosque qui lanificio vitam tolerant, aut inopia mendicantes, aut præ pudore et gravamine æris alieni solum vertentes. » Meyer, p. 137.

« Quod omnes operadores pannorum, undicumque in Angliam venientes reciperentur, et quod loca opportuna assignarentur eisdem, cum multis libertatibus et privilegiis, et quod haberent... » — On leur rendait la né-

en Flandre, leurs compagnes de lit encore plus belles ¹. » Ces émigrations, qui continuent pendant tout le xiv^e siècle, ont, je crois, modifié singulièrement le génie anglais. Avant qu'elles aient eu lieu, rien n'annonce dans les Anglais cette patience industrielle que nous leur voyons aujourd'hui. Le roi de France, en s'efforçant de séparer la Flandre et l'Angleterre, ne fit autre chose que provoquer les émigrations flamandes et fonder l'industrie anglaise.

Cependant la Flandre ne se résigna pas. Les villes éclatèrent. Elles haïssaient le comte de longue date, soit parce qu'il soutenait les campagnes contre le monopole des villes ², soit parce qu'il admettait les étrangers, les Français, au partage de leur commerce ³.

Les Gantais, qui sans doute se repentaient de n'avoir pas soutenu ceux d'Ypres et de Bruges à la bataille de Cassel, prirent pour chef, en 1337, le brasseur Jacquemart Artevelde. Soutenu par les corps de métiers, principalement par les foulons et ouvriers en drap, Artevelde organisa une vigoureuse tyrannie ⁴. Il fit assembler à Gand les gens des trois grandes villes, « et leur montra

cessité d'émigrer plus pressante, non seulement en leur refusant les laines, mais de plus en prohibant les produits de leur industrie... « Item statutum fuit quod nullus uteretur panno extra Angliam operato. » Walsingham. 1335, 1336. — Voyez Rymer, passim, l'Hist. du commerce d'Anderson, etc.

1. Walsingham dit pourtant qu'on leur interdit pendant trois ans encore l'entrée de l'Angleterre. « Ut sic retineretur superbia Flandritorum, qui plus saccos quam Anglos venerabantur. » Anno 1337.

2. Meyer, anno 1322.

3. Mercatoribus S. Joannis Angeliaci et Rupellæ dedit ut liceret illis... frequentare portum Flandrensem apud Slusam adferentes quascumque mercaturas constituentesque stabilem sibi sedem vinorum suorum in oppido Dummensi... eaque in mercatura omne monopolium prohibens. » Meyer, p. 135.

4. « Et avoit adonc à Gand un homme qui avoit été brasseur de miel ; celui étoit entré en si grande fortune et en si grande grâce à tous les Flamands, que c'étoit tout fait et bien fait quand il vouloit deviser et commander partout Flandre, de l'un des côtés jusques à l'autre ; et n'y avoit aucun, comme grand qu'il fut, qui de rien, osât trépasser son commandement, ni contredire. Il avoit toujours après lui allant aval (en bas) la ville de Gand soixante ou quatre-vingts varlets armés, entre lesquels il y en avoit deux ou trois qui savoient aucuns de ses secrets, et quand il encontroit un homme qu'il heoit (haïsoit) ou qu'il avoit en soupçon, il étoit tantôt tué ; car il avoit commandé à ses secrets varlets et dit : « Sitôt que j'encontrerai un homme, et je vous fais un tel signe, si le tuez sans déport (délai), comme grand, ni comme haut qu'il soit, sans attendre au're parole. » Ainsi avenoit souvent ; et en fit en cette manière plusieurs grands maîtres tuer : par quoi il étoit si douté (redouté) que nul n'osoit parler contre chose qu'il voulut faire, ni à peine penser de le contredire.

« que, sans le roi d'Angleterre, ils ne pouvoient vivre. Car toute Flandre estoit fondée sur draperie, et sans laine on ne pouvoit draper. Et pour ce, louoit qu'on teinst le roi d'Angleterre à amy. »

Édouard étoit un bien petit prince pour s'opposer à cette grande puissance de Philippe de Valois ; mais il avait pour lui les vœux de la Flandre et l'unanimité des Anglais. Les seigneurs vendeurs des laines, et les marchands qui en trafiquaient, tous demandoient la guerre. Pour la rendre plus populaire encore, il fit lire dans les paroisses une circulaire au peuple, l'informant de ses griefs contre Philippe et des avances qu'il avait faites inutilement pour la paix ⁵.

Il est curieux de comparer l'administration des deux rois au commencement de cette guerre. Les actes du roi d'Angleterre deviennent alors infiniment nombreux. Il ordonne que tout homme prenne les armes de seize ans à soixante. Pour mettre le pays à l'abri des flottes françaises et des incursions écossaises, il organise des signaux sur toutes les côtes. Il loue des Gallois et leur donne un *uniforme*. Il se procure de l'artillerie ; il profite le premier de cette grande

Et tantôt que ces soixante varlets l'avoient reconduit en son hôtel, chacun alloit dîner en sa maison ; et sitôt après dîner, ils revenoient devant son hôtel, et héoient (attendoient) en la rue, jusques adonc qu'il vouloit aller aval (en bas) la rue, jouer et ébaire parmi la ville ; et ainsi le conduisoient jusques au souper. Et sachez que chacun de ces soudoyés (soldats) avoit chacun jour quatre compagnons ou gros de Flandre pour ses frais et pour ses gages ; et les faisoit bien payer de semaine en semaine. Et aussi avoit-il par toutes les villes de Flandre et les chatelleries sergents et soudoyés à ses gages, pour faire tous ses commandemens et épier s'il avoit nulle part personne qui fût rebelle à lui, ni qui dit ou informât aucun contre ses volontés. Et sitôt qu'il en savoit aucun en une ville, il ne cessoit jamais tant qu'il l'eut banni ou fait tuer sans déport (délai) ; ja cil (celui-ci) ne s'en put garder. Et même tous les plus puissants de Flandre, chevaliers, écuyers et les bourgeois des bonnes villes qu'il fussent favorables au comte de Flandre en aucune manière, il les bannissoit de Flandre et levoit la moitié de leurs revenus, et laissoit l'autre moitié pour le douaire et le gouvernement de leurs femmes et de leurs enfants. » Froissart, t. I, c. LXV, p. 184.

Sauvage, p. 143. « Ejus federis præcipui auctores fuere Jacob Artheylda, et Sigerus Curtracensis eques Flandrus nobilissimus. Sed hunc Ludovicus... jussu Philippi regis, Brugis decollavit. » Meyer, p. 138, comp. Froissart, p. 187.

5. Rymer, t. IV, p. 804. De même avant la campagne qui se termina par la bataille de Crécy, il écrivit aux deux chefs des Dominicains et des Augustins, prédicateurs populaires : « Rex dilecto sibi in Christo... ad informandum intelligentias et animandum nostrorum corda fidelium... specialiter vos quibus expedire videretis clero et populo velitis patenter exponere... » Rymer, Acta public., V. 497.

et terrible invention. Il pourvoit à la marine, aux vivres. Il écrit des menaces aux comtes qui doivent préparer le passage, à l'archevêque de Cantorbéry des consolations et des flatteries pour le peuple : « Le peuple de notre royaume, nous en convenons avec douleur, est chargé jusqu'ici de divers fardeaux, taillages et impositions. La nécessité de nos affaires nous empêche de le soulager. Que votre grâce soutienne donc ce peuple dans la bénignité, l'humilité et la patience ¹, etc. »

Le roi de France n'a pas, à beaucoup près, autant de détails à embrasser. La guerre est encore pour lui une affaire féodale. Les seigneurs du Midi obtiennent qu'il leur rende le droit de guerre privée et qu'il respecte leurs justices ². Mais, en même temps les nobles veulent être payés pour servir le roi ; ils demandent une solde, ils tendent la main, ces fiers barons. Le chevalier hanneret aura vingt sols par jour, le chevalier dix ³, etc. C'était le pire des systèmes, système tout à la fois féodal et mercenaire, et qui réunissait les inconvénients des deux autres.

Tandis que le roi d'Angleterre renouvelle la charte commerciale qui assure la liberté du négoce aux marchands étrangers, le roi de France ordonne aux Lombards de venir à ses foires de Champagne et prétend leur tracer la route par laquelle ils y viendront ⁴.

Les Anglais partirent pleins d'espérance (1338). Ils se sentaient appelés par toute la chrétienté. Leurs amis des Pays-Bas leur promettaient une puissante assistance. Les seigneurs leur étaient favorables, et Artevelde leur répondait des trois grandes villes. Les Anglais, qui ont toujours cru qu'on pouvait tout faire avec de l'argent, se montrèrent à leur arrivée magnifiques et prodigues. « Et n'épargnaient ni or ni argent, non plus que s'il leur plût des nues, et donnaient grands joyaux aux seigneurs et dames et demoiselles, pour acquérir la louange de ceux et de celles entre qui ils conversoient ; et tant faisoient qu'ils l'avoient et étoient prisés de tous et de toutes, et même du commun peuple à qui ils ne donnoient rien, pour le bel état qu'ils menaient ⁵. »

Quelle que fût l'admiration des gens des Pays-Bas pour leurs grands amis d'Angleterre, Édouard trouva chez eux plus d'hésitation qu'il ne s'y attendait. Les seigneurs dirent d'abord qu'ils étaient prêts à le secon-

der, mais qu'il était juste que le plus considérable, le duc de Brabant, se déclarât le premier. Le duc de Brabant demanda un délai, et finit par consentir. Alors ils dirent au roi d'Angleterre qu'il ne leur fallait plus qu'une chose pour se décider : c'était que l'Empereur défiât le roi de France ; car enfin, disaient-ils, nous sommes sujets de l'empire. Au reste, l'Empereur avait un trop juste sujet de guerre, puisque le Cambrésis, terre d'Empire, était envahi par Philippe de Valois.

L'empereur Louis de Bavière avait d'autres motifs plus personnels pour se déclarer. Persécuté par les papes français, il ne parlait de rien moins que d'aller avec une armée se faire absoudre à Avignon. Édouard alla le trouver à la diète de Coblenz. Dans cette grande assemblée, où l'on voyait trois archevêques, quatre ducs, trente-sept comtes, une foule de barons, l'Anglais apprit à ses dépens ce que c'était que la morgue et la lenteur allemandes. L'Empereur voulait d'abord lui accorder la faveur de lui baiser les pieds. Le roi d'Angleterre, par-devant ce suprême juge, se porta pour accusateur de Philippe de Valois. L'Empereur, une main sur le globe, l'autre sur le sceptre, tandis qu'un chevalier lui tenait sur la tête une épée nue, défia le roi de France, le déclara déchu de la protection de l'Empire, et donna gracieusement à Édouard le diplôme de vicaire impérial sur la rive gauche du Rhin. Au reste, ce fut tout ce que l'Anglais put en tirer. L'Empereur réfléchit, eut des scrupules, et, au lieu de s'engager dans cette dangereuse guerre de France, il s'achemina vers l'Italie. Mais Philippe de Valois le fit arrêter au passage des Alpes par un fils du roi de Bohême.

Le roi d'Angleterre, revenant avec son diplôme, demanda au duc de Brabant où il pourrait l'exhiber aux seigneurs des Pays-Bas. Le duc assigna pour l'assemblée la petite ville de Herck sur la frontière de Brabant. « Quand tous furent là venus, sachez que la ville fut grandement pleine de seigneurs, de chevaliers, d'écuyers et de toutes autres manières de gens ; et la halle de la ville où l'on vendoit pain et chair, qui guères ne valoient, encourtinée de beaux draps comme la chambre du roi ; et fut le roi anglois assis, la couronne d'or moult riche et moult noble sur son chef, plus haut cinq pieds que nul des autres, sur un banc d'un boucher, là où

1. Rymer, ann. 1338.

2. Ord. II, ann. 1338, ann. 1333.

3. Ord. II, ann. 1338.

4. Aigues-Mortes, Carcassonne, Beaucaire, Mâcon.

5. Froissart.

il tailloit et vendoit sa chair. Oncques telle halle ne fut à si grand honneur ¹. »

Pendant que tous les seigneurs rendaient hommage, sur ce banc de boucher, au nouveau vicaire impérial, le duc de Brabant faisait dire au roi de France de ne rien croire de ce qu'on pouvait dire contre lui. Édouard défiant Philippe en son nom et au nom des seigneurs, le duc déclara qu'il aimait mieux faire porter à part son défi. Enfin, quand Édouard le pria de le suivre devant Cambrai, il lui assura qu'aussitôt qu'il le saurait devant cette ville, il irait l'y retrouver avec douze cents bonnes lances.

Pendant l'hiver, l'argent de France opéra sur les seigneurs des Pays-Bas et d'Allemagne. Leur inertie augmenta encore. Édouard ne put les mettre en mouvement avant le mois de septembre (1339). Cambrai se trouva mieux défendu qu'on ne le croyait. La saison était avancée. Édouard leva le siège et entra en France. Mais, à la frontière, le comte de Hainaut lui dit qu'il ne pouvait le suivre au delà, que, tenant des fiefs de l'Empire et de la France, il le servirait volontiers sur terre d'Empire; mais qu'arrivé sur terre de France, il devait obéir au roi, suzerain, et qu'il l'allait joindre de ce pas pour combattre les Anglais ².

Parmi ces tribulations, Édouard avançait lentement vers l'Oise, ravageant tout le pays, et retenant avec peine ses alliés mécontents et affamés. Il lui fallait une belle bataille pour le dédommager de tant de frais et d'ennuis. Il crut un instant la tenir. Le roi de France lui-même parut près de la Capelle avec une grande armée. « On y comptait, dit Froissart, cent vingt et sept bannières, cinq cent et soixante pennons, quatre rois (France, Bohême, Navarre, Écosse,) six ducs et trente-six comtes, et plus de quatre mille chevaliers, et des communes de France plus de soixante mille. » Le roi de France lui-même demandait la bataille. Édouard n'avait qu'à choisir, pour le 2 octobre, un champ, une belle place où il n'y eût ni bois, ni marais, ni rivière qui pût avantager l'un ou l'autre parti.

Au jour marqué, lorsque déjà Édouard, monté sur un petit palefroi, parcourait ses bataillons et encourageait les siens, les Français avisèrent, disent les Chroniques de Saint-Denis, qu'il était vendredi, et ensuite qu'il y avait un pas difficile entre les deux armées ³. Selon Froissart : « Ils n'étoient pas d'accord, mais on disoit chacun son

opinion, et disoient par estrif (dispute) que ce seroit grand'honte et grand défaut si le roi ne se combattoit, quand il savoit que ses ennemis étoient si près de lui, en son pays, rangés en pleins champs, et les avoit suivis en intention de combattre à eux. Les aucuns des autres disoient à l'encontre que ce seroit grand'folie s'il se combattoit, car il ne savoit que chacun pensoit, ni si point trahison y avoit : car si fortune lui étoit contraire, il mettoit son royaume en aventure de perdre, et si il déconfisoit ses ennemis, pour ce n'auroit-il mie le royaume d'Angleterre, ni les terres des seigneurs de l'Empire, qui avec le roi anglois étoient alliés. Ainsi estrivant (dissertant) et débattant sur ces diverses opinions, le jour passa jusques à grand midi. Environ petite none, un lièvre s'en vint trépassant parmi les champs, et se bouta entre les Français, dont ceux qui le virent commencèrent à crier et à huier (appeler) et à faire grand haro; de quoi ceux qui étoient derrière cuidoient que ceux de devant se combattissent, et les plusieurs qui se tenoient en leurs batailles rangés fesoient autel (autant) : si mirent les plusieurs leurs bassinets en leurs têtes et prirent leurs glaives. Là il fut fait plusieurs nouveaux chevaliers; et par spécial le comte de Hainaut en fit quatorze, qu'on nomma depuis les chevaliers du Lièvre. — ...Avec tout ce et les estrifs (débats) qui étoient au conseil du roi de France, furent apportées en l'ost lettres de par le roi Robert de Sicile, lequel étoit un grand astronome... si avoit par plusieurs fois jeté ses sorts sur l'état et aventures du roi de France et du roi d'Angleterre, et avoit trouvé en l'astrologie et par expérience que si le roy de France se combattoit au rot d'Angleterre, il convenoit qu'il fust deconfit... Jà de long temps moult soigneusement avoit envoyé lettres et épistres au roi Philippe, que nullement ils ne se combattissent contre les Anglois là où le corps d'Édouard fut présent ⁴. »

Cette triste expédition avait épuisé les finances d'Édouard. Ses amis, fort découragés, lui conseillèrent de s'adresser à ces riches communes de Flandre qui pouvaient l'aider à elles seules, mieux que tout l'Empire. Les Flamands délibérèrent longuement, et finirent par déclarer que leur conscience ne leur permettait pas de déclarer la guerre au roi de France, leur suzerain. Le scrupule était d'autant plus naturel qu'ils s'étaient en-

1. Froissart.

2. Froissart.

3. Chron. de Saint-Denis.

4. Froissart.

gagés à payer deux millions de florins au pape, *s'ils attaquaient le roi de France*. Artevelde y trouva remède. Pour les rassurer et sur le péché et sur l'argent, il imagina de faire *roi de France le roi d'Angleterre* ¹.

Celui-ci, qui venait de prendre le titre de vicaire impérial, pour gagner les seigneurs des Pays-Bas, se laissa faire roi de France, pour rassurer la conscience des communes de Flandre. Philippe de Valois fit interdire leurs prêtres par le pape; mais Édouard leur expédia des prêtres anglais pour les confesser et les absoudre ².

La guerre devenait directe. Les deux partis équipèrent de grandes flottes pour garder, pour forcer le passage. Celle des Français, fortifiée de galères génoises, comptait, dit-on, plus de cent quarante gros vaisseaux qui portaient quarante mille hommes; le tout commandé par un chevalier et par le trésorier Bahuchet, « qui ne savait que faire compte. » Cet étrange amiral, qui avait horreur de la mer, tenait toute sa flotte serrée dans le port de l'Écluse. En vain le Génois Barbavara s'efforçait de lui faire entendre qu'il fallait se donner du champ pour manœuvrer. L'Anglais les surprit immobiles et les accrocha. Ce fut une bataille de terre. En six heures, les archers anglais donnèrent la victoire à Édouard. L'apparition des Flamands, qui vinrent occuper le rivage, ôta tout espoir aux vaincus. Barbavara, qui de bonne heure avait pris le large, échappa seul. Trente mille hommes périrent. Le malencontreux Bahuchet fut pendu au mât de son vaisseau ³. L'Anglais, qui se disait roi de France, traitait déjà l'ennemi comme rebelle. La France pouvait retrouver trente mille hommes; mais le résultat moral n'était pas moins funeste que celui de la Hogue et de Trafalgar. Les Français perdirent courage du côté de la mer. Le passage du détroit resta libre pour les Anglais pendant plusieurs siècles.

Tout semblait enfin favoriser Édouard. Artevelde, dans son absence, avait amené soixante mille Flamands au secours de son allié, le comte de Hainaut ⁴. Cette grosse armée lui donnait espoir de faire enfin quelque chose. Il conduisit tout ce monde, An-

glais, Flamands, Brabançons, devant la forte ville de Tournai. Ce berceau de la monarchie en a été plus d'une fois le boulevard. Charles VII a reconnu le dévouement tant de fois prouvé de cette ville, en lui donnant pour armes les armes mêmes de la France.

Philippe de Valois vint au secours: la ville se défendit. Le siège traîna. Cependant les Flamands, ne sachant que faire, allèrent piller Arques, à côté de Saint-Omer ⁵. Mais voilà que tout à coup la garnison de cette ville fond sur eux, lances baissées, bannières déployées et à grands cris. Les Flamands eurent beau jeter bas leur bufin, ils furent poursuivis deux lieues, perdirent dix-huit cents hommes, et rapportèrent leur épouvante dans l'armée. « Or avint une merveilleuse aventure... Car environ heure de minuit que ces Flamands dormoient en leurs tentes, un si grand effroi les prit en dormant que tous se levèrent et abattirent tantost tentes et pavillons, et troussèrent tout sur leurs charriots, en si grande hâte que l'un n'attendait point l'autre et fuirent tous sans tenir voie... Messire Robert d'Artois et Henri de Flandres s'en vinrent au devant d'eux et leur dirent : *Beaux seigneurs, dites-nous quelle chose il vous faut qui ainsi fuyez...* Ils n'en firent compte mais toujours fuirent, et prit chacun le chemin vers sa maison au plus droit qu'il put. Quand messire Robert d'Artois et Henri de Flandres virent qu'ils n'en auraient autre chose, si firent trousser tous leurs harnois et s'en vinrent au siège devant Tournay. Et recordèrent l'aventure des Flamands et dirent les plusieurs qu'ils avoient été enfantosmés ⁶. »

L'Anglais eût beau faire. Toute cette grande guerre des Pays-Bas, dont il croyait accabler la France, vint à rien entre ses mains. Les Flamands n'étaient pas guerriers de leur nature, sauf quelques moments de colère brutale; tout ce qu'ils voulaient, c'était de ne rien payer. Les seigneurs des Pays-Bas voulaient de plus être payés; ils l'étaient des deux côtés et restaient chez eux.

Heureusement pour Édouard, au moment où la Flandre s'éteignait, la Bretagne prit feu ⁷. Le pays était tout autrement inflam-

1. Froissart.

2. Meyer.

3. Froissart.

4. Après avoir quitté Édouard, qu'il servait en l'Empire, pour défendre Philippe au royaume, ce jeune seigneur, irrité des ravages que le roi de France avait laissés commettre en ses États, lui avait porté défi et s'était rallié au roi d'Angleterre.

5. « Robert d'Artois les conduisait : Par un mercredi

matin il manda tous les chèvetaines de son ost, et leur dit : *Seigneurs, j'ay ouy nouvelles que m'en voise vers la ville de Saint-Omer, et que tantost me sera rendue. Lesquels sans délai se coururent armer, et disoient l'un à l'autre : Or tost, compain : Nous bevrans encore en huy de ces bons vins de Saint-Omer.* » Chronique publiée par Sauvage, p. 156.

6. Froissart.

7. Le comte de Montfort était venu lui faire hom-

mable. On peut à peine vraiment dire au moyen âge que les Bretons soient jamais en paix. Quand ils ne se battent pas chez eux, c'est qu'ils sont loués pour se battre ailleurs. Sous Philippe le Bel, et jusqu'à la bataille de Cassel, ils suivaient volontiers les armées de nos rois dans les Flandres, pour manger et piller ces riches pays. Mais quand la France, au contraire, fut entamée par Édouard, quand les Bretons n'eurent plus à faire qu'une guerre pauvre, ils restèrent chez eux et se battirent entre eux.

Cette guerre fait le pendant de celles d'Écosse. De même que Philippe le Bel avait encouragé contre Édouard I^{er} Wallace et Robert Bruce, Édouard III soutint Montfort contre Philippe de Valois. Ce n'est pas seulement ici une analogie historique. Il y a, comme on sait, parenté de race et de langue, ressemblance géographique entre les deux contrées. En Écosse, comme en Bretagne, la partie la plus reculée est occupée par un peuple celtique, la lisière par une population mixte, chargée de garder le pays. Au triste border écossais répondent nos landes de Maine et d'Anjou, nos forêts d'Ille-et-Vilaine. Mais le border est le plus désert encore. On peut y voyager des heures entières, au train rapide d'une diligence anglaise, sans rencontrer ni arbre, ni maison; à peine quelques plis de terrain où les petits moutons de Northumberland cherchent patiemment leur vie. Il semble que tout ait brûlé sous le cheval d'Hotspur¹. On cherche, en traversant ce pays des ballades, qui les a faites ou chantées. Il faut peu de chose pour faire une poésie. Il n'y a pas besoin des lauriers-roses de l'Eurotas; il suffit d'un peu de bruyère de Bretagne, ou du chardon national d'Écosse devant lequel se détournait la charrue de Burns².

L'Angleterre trouva dans cette rare et bel-

mage. « Quand le roi anglais eut ouï ces paroles, il y entendit volontiers, car il regarda et imagina que la guerre du Roy de France en seroit embellie, et qu'il ne pouvoit avoir une plus belle entrée au royaume, ne plus profitable, que par Bretagne; et tant qu'il avoit guerroyé par les Allemands et les Flamands et les Brabançons, il n'avoit fait fors que frayé et dépendu grandement et grossement; et l'avoient mené et démené les seigneurs de l'Empire qui avoient pris son or et son argent, ainsi que l'avoient voulu, et rien n'avoient fait. » Froissart, ann. 1341, II, p. 20. Les lettres par lesquelles Louis de Bavière révoque le titre de vicair de l'Empire sont du 25 juin 1341.

1. Voyez Shakespeare.

2. Voyez l'Introd. de Walter Scott à son recueil des ballades du border.

3. « Et criaient-ils moult ce jour alarme, et disoit-on que les premiers se combattoient aux ennemis; si que

liqueuse population un outlaw invincible, un Robin Hood éternel... Les gens du border vivaient noblement du bien du voisin. Quand le butin de la dernière expédition était mangé, la dame de la maison servait dans un plat, à son mari, une paire d'éperons, et il partait joyeux... C'étaient d'étranges guerres; la difficulté pour les deux partis était de se trouver. Dans sa grande expédition d'Écosse, Édouard II avança plusieurs jours sous la pluie et parmi les broussailles, sans voir autre armée que de daims et de biches³. Il lui fallut promettre une grosse somme à qui lui dirait où était l'ennemi⁴. Les Écossais réunis, dispersés, avec la légèreté d'un esprit, entraient quand ils voulaient en Angleterre: ils avaient peu de cavalerie, mais point de bagages: chaque homme portait son petit sac de grain et une brique où le faire cuire.

Ils ne se contentaient pas de guerroyer en Angleterre. Ils allaient volontiers au loin. On sait l'histoire de ce Douglas qui, chargé par le roi mourant de porter son cœur à Jérusalem, s'en alla par l'Espagne, et dans la bataille lança ce cœur contre les Maures. Mais leur croisade naturelle était en France, c'est-à-dire où ils pouvaient faire le plus de mal aux Anglais. Un Douglas devint comte de Touraine. Il existe encore, dit-on, des Douglas dans la Bresse.

Notre Bretagne eut son border, comme l'Écosse, et aussi ses ballades⁵. Peut-être la vie du soldat mercenaire, qui fut longtemps celle des Bretons au moyen âge, étouffait-elle ce génie poétique.

Mais l'histoire seule, en Bretagne, est une poésie. Il n'est point mémoire d'une lutte si diverse et si obstinée. Cette race de béliers a toujours été heurtant, sans rien trouver de plus dur qu'elle-même. Elle a fait front tour à tour à la France et aux ennemis de

chacun cuidant que ce fut voir, se hâtoit quant qu'il pouvoit parmi marais, parmi pierres et cailloux, parmi vallées et montagnes, le heaume appareillé, l'écu au col, le glaive ou l'épée au poing, sans attendre père ni frère, ni compagnon. Et quand on avoit ainsi couru demie lieue ou plus, et on en venoit au lieu d'où ce butin l'on cri naissoit, on se trouvoit déçu; car ce avoient été cerfs ou biches. » Froissart.

4. « Et fit-on crier que qui se voudroit tant travailler qu'il put rapporter certaines nouvelles au roi, là où l'on pourroit trouver les Écossais, le premier qui celui rapporteroit il auroit cent livres de terre à héritage, et le feroit le roi chevalier. » Froissart. On trouve en effet dans Rymmer: « Pro Thoma de Rokesby, qui regem duxerat ante visum inimicorum Scotorum. »

5. Voyez, entre autres ouvrages, le beau livre de M. Émile Souvestre: Les Derniers Bretons.



ENTRÉE DE JEAN DE MONTFORT ET DE SA FEMME A NANTES. (P. 511.)

la France. Elle repoussa nos rois sous Nornénoé, sous Montfort; elle repoussa les Northmans sous Allan Barbetorte, et les Anglais sous Duguesclin.

C'est au border breton, dans les landes d'Anjou, que Robert le Fort se fit tuer par les Northmans, et gagna le trône aux Capets. Là encore, les futurs rois d'Angleterre. prirent le nom de Plante-Genêts. Ces bruyères,

comme celles de Macheth, saluèrent les deux royautés.

Le long récit des guerres bretonnes qui *renluminent* si bien la chronique de Froissart¹, ces aventures de toutes sortes, cou-

1. « Entrerons en la grande matière et histoire de Bretagne, qui grandement renlumine ce livre pour les beaux faits d'armes qui y sont ramentués. »



Il trouva la table d'Édouard toute servie et mangea son diner. (P. 517.)

pées de romanesques accidents, font penser à certains paysages abruptes de Bretagne, brusquement variés, pauvres, pierreux, semés parmi le roc de tristes fleurs. Mais il est plus d'une partie dans cette histoire, dont le chroniqueur élégant et chevaleresque ne représente pas la sauvage horreur. On ne sent bien l'histoire de Bretagne que sur le théâtre même de ces événements, aux roches d'Auray, aux plages de Quiberon, de Saint-Michel-en-Grève, où le duc fratricide rencontra le moine noir.

Les belles aventures d'amazones, où se plaît Froissart, ces *apertises* de Jehanne de

1. Selon Froissart, Charles de Blois en eut, toujours de son côté *de sept les cinq*.

Montfort *qui eut courage d'homme et cœur de lion*, ces braves discours de Jeanne Clisson, de Jeanne de Blois, ne disent pas tout sur la guerre de Bretagne. Cette guerre est celle aussi de Clisson *le boucher*, du dévot et consciencieusement cruel Charles de Blois.

Le duc Jean III, mort sans enfants, laissait une nièce et un frère. La nièce, fille d'un frère aîné, avait épousé Charles de Blois, prince du sang, et elle avait le roi pour elle; la noblesse de la Bretagne française lui était assez favorable¹. Le frère cadet, Montfort, avait pour lui les Bretons bretonnants², et il appela les Anglais. Le

2. Froissart, t. I, c. 314. « Si chevaucha le connestable premièrement Bretagne bretonnant, pourtant

roi d'Angleterre, qui, en France, soutenait le droit des femmes, soutint celui des mâles en Bretagne. Le roi de France fut inconséquent en sens opposé.

Singulière destinée que celle des Montfort. Nous l'avons déjà remarqué. Un Montfort avait conseillé à Louis le Gros d'armer les communes de France. Un Montfort conduisit la croisade des Albigeois et anéantit les libertés des villes du midi. Un Montfort introduisit dans le parlement anglais les députés des communes. En voici un autre, au xiv^e siècle, dont le nom rallie les Bretons dans leur guerre contre la France.

L'adversaire de Montfort, Charles de Blois, n'était pas moins qu'un saint, le second qu'ait eu la maison de France. Il se confessait matin et soir. Il ne voyageait pas qu'il n'eût un aumônier qui portait dans un pot du pain, du vin, de l'eau et du feu, pour dire la messe en route¹. Voyait-il passer un prêtre, il se jetait à bas de cheval dans la boue. Il fit plusieurs fois, pieds nus sur la neige, le pèlerinage de saint Yves, le grand saint breton. Il mettait des cailloux dans sa chaussure, défendait qu'on ôtât la vermine de son cilice, se serrait de trois cordes à nœuds qui lui entraient dans la chair, à faire pitié, dit un témoin. Quand il priait Dieu, il se battait furieusement la poitrine, jusqu'à pâlir et devenir comme vert.

Un jour il s'arrêta, à deux pas de l'ennemi et en grand danger, pour entendre la messe. Au siège de Quimper, ses soldats allaient être surpris par la marée: « Si c'est la volonté de Dieu, dit-il, la marée ne nous fera rien. » La ville, en effet, fut emportée, une foule d'habitants égorgés. Charles de Blois avait d'abord couru à la cathédrale remercier Dieu. Puis il arrêta le massacre.

Ce terrible saint n'avait pitié de lui ni des autres. Il se croyait obligé de punir ses adversaires comme rebelles. Lorsqu'il commença la guerre en assiégeant Montfort à Nantes (1342), il lui jeta dans la ville la tête

de trente chevaliers. Montfort se rendit, fut envoyé au roi, et, contre la capitulation, enfermé à la Tour du Louvre². « La comtesse de Montfort, qui bien avoit courage d'homme et cœur de lion, et étoit en la cité de Rennes, quand elle entendit que son frère étoit pris, en la manière que vous avez ouï, si elle en fut dolente et courroucée, ce peut chacun et doit savoir et penser; car elle pensa mieux que on dut mettre son seigneur à mort que en prison; et combien qu'elle eut grand deuil au cœur, si ne fit-elle mie comme femme, déconfortée, mais comme homme fier et hardi, en reconfortant vaillamment ses amis et ses soudoyers; et leur montrait un petit fils qu'elle avoit, qu'on appelloit Jean, ainsi que le père, et leur disoit: « Ah! seigneurs, ne vous déconfortez mie, ni ébahissez pour monseigneur que nous avons perdu; ce n'étoit qu'un seul homme: véez ci mon petit enfant qui sera, si Dieu plaît, son restorier (vengeur), et qui vous fera des biens assez³. » Assiégée dans Hennebon, par Charles de Blois, elle brûla dans une sortie les tentes des Français, et, ne pouvant rentrer dans la ville, elle gagna le château d'Auray; mais bientôt, réunissant cinq cents hommes d'armes, elle franchit de nouveau le camp des Français et rentra dans Hennebon « à grand joie et à grand son de trompettes et de nacaires⁴ ». Il était temps qu'elle arrivât; les seigneurs parlementaient en face même de la comtesse, quand elle vit arriver le secours qu'elle attendait depuis si longtemps d'Angleterre. « Qui adonc vit la comtesse descendre du châtel à grand chère, et baiser messire Gautier de Mauny et ses compagnons, les uns après les autres, deux ou trois fois, bien peut dire que c'étoit une vaillante dame⁵. »

Le roi d'Angleterre vint lui-même, vers la fin de cette année, au secours de la Bretagne. Le roi de France en approcha avec une armée; il sembla que cette petite guerre de Bretagne allait devenir la grande. Il ne se

qu'il la sentoit toujours plus incliné au duc Jehan de Montfort, que Bretagne gallois. » — « La dame de Montfort tenoit plusieurs forteresses en Bretagne bretonnant. » — Le comte de Montfort fut enterré à Quimpercorentin. Sauvage, p. 175.

1. Procès-verbal et informations sur la vie et les miracles de Charles, duc de Bretagne, de la maison de France, etc. *Ms. de la Bibl. du Roi*, 2 vol. in-fol., n° 5,384. D. Morice, Preuves, t. II, p. 4, en a donné l'extrait, d'après un autre manuscrit. — 24^e témoin. Yves le Clerc, t. 1, p. 147: « Non mutabat cilicem suum, dum fuisset tanto plenum pediculis, quod mirum erat, et quando, cubicularius volebat amovere pediculos a dicto cilice, ipse dominus Carolus dicebat: « Di-

mittatis, nolo quod aliquem pediculum amoveatis, » et dicebat quod sibi malum non faciebant et quod, quando ipsum pungebant, recordabatur de Deo... »

« In tantum quod adstantibus videbatur quod a sensu alienatus erat, et color vultus ipsius mutabatur de naturali colore in viridem. » 17^e témoin, Pagan de Quélen, t. I, p. 87.

2. La chronique en vers de Guillaume de Saint-André, conseiller, ambassadeur et secrétaire du duc Jean IV, notaire apostolique et impérial, ne laisse aucun doute sur la duplicité dont on usa envers lui. Roujoux, III, p. 478.

3. Froissart.

4. Froissart.

fit rien d'important. La pénurie des deux rois les condamna à une trêve, où leurs alliés étaient compris; les Bretons seuls restaient libres de guerroyer.

La captivité de Montfort avait fortifié son parti. Philippe prit soin de le raviver encore en faisant mourir quinze seigneurs bretons qu'il croyait favorables aux Anglais. L'un d'eux, Clisson, prisonnier en Angleterre, y avait été trop bien traité. On dit que le comte de Salisbury, pour se venger d'Édouard qui lui avait débauché sa belle comtesse, dénonça au roi de France le traité secret de son maître et de Clisson¹. Les Bretons, invités à un tournoi, furent saisis et mis à mort sans jugement. Le frère de l'un d'eux ne fut pas supplicié, mais exposé sur une échelle où le peuple le lapida.

Peu après le roi fit encore mourir, sans jugement, trois seigneurs de Normandie. Il aurait voulu aussi avoir en ses mains le comte d'Harcourt. Mais il échappa, et ne fut pas moins utile aux Anglais que Robert d'Artois.

Jusque-là, les seigneurs se faisaient peu scrupule de traiter avec l'étranger. L'homme féodal se considérait encore comme un souverain qui peut négocier à part. La parenté des deux noblesses française et anglaise, communauté de langues (les nobles anglais parlaient encore français), tout favorisait ces rapprochements. La mort de Clisson mit une barrière entre les deux royaumes.

En une même année, l'Anglais perdit Montfort et Artevelde. Artevelde était devenu tout Anglais. Sentant la Flandre lui échapper, il voulait la donner au prince de Galles. Déjà

Édouard était à l'Écluse et présentait son fils aux bourgmestres de Gand, de Bruges et d'Ypres. Artevelde fut tué.

Avec toute sa popularité, ce roi de Flandre n'était au fond que le chef des grosses villes, le défenseur de leur monopole. Elles interdisaient aux petites la fabrication de la laine. Une révolte eut lieu à ce sujet dans une de ces dernières. Artevelde la réprima et tua un homme de sa main. Dans l'enceinte même de Gand, les deux corps des drapiers se faisaient la guerre. Les foulons exigeaient des tisseurs ou fabricants de draps une augmentation de salaire. Ceux-ci la refusant, ils se livrèrent un furieux combat. Il n'y avait pas moyen de séparer ces dogues. En vain les prêtres apportèrent sur la place le corps de Notre-Seigneur. Les fabricants, soutenus par Artevelde, écrasèrent les ouvriers (1345)². Artevelde, qui ne se fiait ni aux uns ni aux autres, voulait sortir de sa dangereuse position, céder ce qu'il ne pouvait garder, ou régner encore sous un maître qui aurait besoin de lui et qui le soutiendrait. De rappeler les Français, il n'y avait pas à y songer. Il appelait donc l'Anglais, il courait Bruges et Ypres pour négocier, haranguer. Pendant ce temps, Gand lui échappa.

Quand il y entra, le peuple était déjà ameuté. On disait dans la foule qu'il faisait passer en Angleterre l'argent de Flandre. Personne ne le salua. Il se sauva à son hôtel, et de la croisée essaya en vain de fléchir le peuple. Les portes furent forcées, Artevelde fut tué, précisément comme le tribun Rienzi l'était à Rome deux ans après³.

Édouard avait manqué la Flandre, aussi

1. Chron. de Flandre.

2. « *Malus dies lunæ (Den quaden maendah)... Pugnabant textores contra fullones ac parvum questum. Dux textorum Gerardus erat, quibus et Artevelde accessit.* » Meyer, p. 146. « Lesquels ayant occis plus de quinze cents foulons, chassèrent les autres dudict mestier hors de la ville, et réduisirent ledict mestier de foulloas à néant, comme il est encoires pour le jour d'hui. » Oudegh. f. 271.

3. « Quand il eut fait son tour, il revint à Gand et entra en la ville, ainsi comme à l'heure de midi. Ceux de la ville qui bien savoient sa revenue, étoient assemblés sur la rue par où il devoit chevaucher en son hôtel. Sitôt qu'ils le virent, ils commencèrent à murmurer et à bouter trois têtes en un chaperon, et dirent : « Voici celui qui est trop grand maître et qui veut ordonner de la comté de Flandre à sa volonté; ce ne fait mie à souffrir. »... Ainsi que Jacques d'Artevelde chevauchoit par la rue, il se aperçut tantôt qu'il y avoit aucune chose de nouvel contre lui, car ceux qui se souloient incliner et oter leurs chaperons contre lui, lui tournoient l'épaulle, et rentroient en leurs maisons. Si ce commença à douter; et sitôt qu'il fut descendu en son hôtel, il fit fermer et barrer portes et huis et fenêtres.

A peine eurent ses varlets ce fait, quand la rue où il demouroit fut toute couverte, devant et derrière, de gens spécialement de menues de métier. Là fut son hôtel environné et assailli devant et derrière, et rompu par force. Bien est voir (vrai) que ceux de dedans se défendirent moult longuement et en attérèrent et blessèrent plusieurs; mais finalement ils ne purent durer, car ils estoient assaillis si roide que presque tous les trois quarts de la ville étoient à cet assaut. Quand Jacques d'Artevelde vit l'effort, et comment il étoit oppressé, il vint à une fenêtre sur la rue, se commença à humilier et dire, par trop beau langage et à un chef : « Bonnes gens, que vous faut? Que vous meut? Pourquoi êtes-vous si troublés sur moi? En quelle manière vous puis-je avoir courroucé? Dites-le moi, et je l'amenderai pleinement à votre volonté. » Donc répondirent-ils, à une voix, ceux qui ouï l'avoient : « Nous voulons avoir compte du grand trésor de Flandre que vous avez dévoyé sans titre de raison. » Donc répondit Artevelde moult doucement : « Certes, seigneur, au trésor de Flandre ne pris-je oncques denier. Or vous retraiez bellement en vos maisons, je vous en prie, et revenez demain au matin et je serai si pourvu de vous faire et rendre bon compte que par raison il vous devra suffire. »

bien que la Bretagne. Ses attaques aux deux ailes ne réussissaient pas; il en fit une au centre. Celle-ci, conduite par un Normand, Godefroi d'Harcourt, fut bien plus fatale à la France.

Philippe de Valois avait réuni toutes ses forces en une grande armée pour reprendre aux Anglais leurs conquêtes du Midi. Cette armée, forte, dit-on, de cent mille hommes, reprit en effet Angoulême, et alla se consumer devant la petite place d'Aiguillon. Les Anglais s'y défendirent d'autant mieux que le fils du roi, qui conduisait les Français, n'avait point fait de quartier aux autres places.

Si l'on en croyait l'in vraisemblable récit de Froissart, le roi d'Angleterre serait parti pour secourir la Guienne. Puis, ramené par le vent contraire, il aurait prêté l'oreille aux conseils de Godefroi d'Harcourt, qui l'engageait à attaquer la Normandie sans défense¹.

Le conseil n'était que trop bon. Tout le pays était désarmé. C'était l'ouvrage des

Donc répondirent-ils, d'une voix : « Nennin, nennin, nous le voulons tantôt avoir; vous ne nous échapperez mie ainsi : nous savons de vérité que vous l'avez vidé de pièce, et envoyé en Angleterre, sans notre sçu, pour laquelle cause il vous faut mourir. » Quand Artevelde ouit ce mot, il joignit ses mains et commença pleurer moult tendrement, et dit : « Seigneurs tel que je suis vous m'avez fait, et me jurâtes jadis que contre tous hommes me défendriez et me garderiez; et maintenant vous me voulez occire et sans raison. Faire le pouvez, si vous voulez, car je ne suis que un seul homme contre vous tous, à point de défense. Avisez pour Dieu, et retournez au temps passé. Si considerez les grâces et les grands courtoisies que jadis vous a faites. Vous me voulez rendre petit guerredon (récompense) des grands biens que au temps passé je vous ai faits. Ne savez-vous comment toute marchandise étoit perie en ce pays? Je la vous recouvrai. En après je vous ai gouvernés en si grande paix, que vous avez eu, du temps de mon gouvernement, toutes choses à volonté, blé, laines, avoir et toutes marchandises, dont vous êtes recouvrés et en bon point. » Adonc commencèrent eux à crier tous à une voix : « Descendez, et ne nous sermonez plus de si haut; car nous voulons avoir compte et raison tantôt du grand trésor de Flandre que vous avez gouverné trop longuement, sans rendre compte; ce qui n'appartient mie à nul officier qu'il reçoive les biens d'un seigneur et d'un pays, sans rendre compte. » Quand Artevelde vit que point ne se-refroidiroient ni refréméroient, il reclouï (referma) la fenêtre, et s'avisait qu'il videroit par derrière, et s'en iroit en une église qui joignoit près de son hôtel étoit jà rompu et effondré par derrière, et y avoit plus de quatre cents personnes qui tous tiroient à l'avoir. Finalement il fut pris entre eux et là occis sans merci, et lui donna le coup de la mort un tellier (tisserand) qui s'appeloit Thomas Denis. Ainsi fina Artevelde, qui en son temps fut si grand maître en Flandre : pources (pauvres) gens l'amontèrent (l'élevèrent) premièrement, et méchants gens le tuèrent en la parfin. » Froissart, II, 254-9.

1. « Si cinglèrent ce premier jour à l'ordonnance de

rois eux-mêmes, qui avaient défendu les guerres privées. La population était devenue toute pacifique, tout occupée de la culture ou des métiers. La paix avait porté ses fruits². L'état florissant et prospère, où les Anglais trouvèrent le pays, doit nous faire rabattre beaucoup de tout ce que les historiens ont dit contre l'administration royale au xiv^e siècle.

Le cœur saigne quand on voit, dans Froissart, cette sauvage apparition de la guerre dans une contrée paisible, déjà riche et industrielle, dont l'essor allait être arrêté pour plusieurs siècles. L'armée mercenaire d'Édouard, ces pillards Gallois, Irlandais tombèrent au milieu d'une population sans défense; ils trouvèrent les moutons dans les champs, les granges pleines, les villes ouvertes. Du pillage de Caen, ils eurent de quoi charger plusieurs vaisseaux. Ils trouvèrent Saint-Lô et Louviers toutes pleines de draps³.

Pour animer encore ses gens, Édouard

Dieu, du vent, et des mariniers, et eurent assez bon exploit pour aller vers Gascogne ou le roi tendoit aller. Au tiers jour... le vent les rebouta sur les marches de Cornouailles... En ce termine eut le roi autre conseil par l'ennort et l'information de messire Godefroy d'Harcourt qui lui conseilla qu'il prit terre en Normandie. Et dit adonc au roi : Sire, le pays de Normandie est l'un des plus gros du monde... et trouverez en Normandie grosses villes et bastides qui point ne sont fermées, ou vos gens auront si grand profit, qu'il en vaudront mieux vingt ans après. » Froissart, II, c. CCLIV, p. 295.

2. « Le roi chevauchoit par le Cotentin. Si n'étoit pas de merveille si ceux du pays étoient effrayés et ébahis; car avant ce ils n'avoient oncques vu d'hommes d'armes et ne savoient que c'étoit de guerre ni de bataille. Si fuyoient devant les Anglais d'aussi loin qu'ils en oyoient parler. » Froissart.

3. « Et fit messire Godefroy de Harcourt conducteur de tout son ost, pourtant qu'il savoit les entrées et les issues en Normandie... Si trouvèrent le pays gras et plantureux de toutes choses, les granges pleines de toutes richesses, riches bourgeois, chevaux, pourceaux, brebis, moutons, et les plus beaux bœufs du monde que on nourrit en ce pays. » Froiss., II, p. 303. — Ils vinrent à Harfleur... la ville fut robée et pris or, argent et riches joyaux; car ils en trouvèrent si grand foison, que garçons n'avoient cure de draps fourrés de vair. » *Ibidem*. — « Et furent les Anglois de la ville de Caen seigneurs trois jours et envoyèrent par barges tout leur gain, draps, joyaux, vaisselle d'or et d'argent et toutes autres richesses dont ils avoient grand foison jusques à leur grosse navie; et eurent avis par grand délibération que leur navic à (avec) tout le conquet et leurs prisonniers ils envèroient arrièrre en Angleterre. » *Ibid.*, 320. — « Et trouva-t-on en ladite ville de Saint-Lô manants huit ou neuf mille que bourgeois, que gens de métier... on ne peut croire à la grand foison de draps qu'ils y trouvèrent. » *Ibid.*, p. 311. — « Louviers adonc étoit une des villes de Normandie où l'on faisoit la plus grande plenté de draperie et étoit grosse

découvert à Caen, tout à point, un acte¹ par lequel les Normands offraient à Philippe de Valois de conquérir à leurs frais l'Angleterre, à condition qu'elle serait partagée entre eux, comme elle le fut entre les compagnons de Guillaume le Conquérant. Cet acte, écrit dans le pitoyable français qu'on parlait alors à la cour d'Angleterre, est probablement faux. Il fut, par ordre d'Édouard, traduit en anglais, lu partout en Angleterre au prône des églises. Avant de partir, le roi avait chargé les prêcheurs du peuple, les dominicains, de prêcher la guerre, d'en exposer les causes. Peu après (1361), Édouard supprima le français dans les actes publics. Il n'y eut qu'une langue, qu'un peuple anglais. Les descendants des conquérants normands et ceux des Saxons se trouvèrent réconciliés par la haine de nouveaux Normands.

Les Anglais, ayant trouvé les ponts coupés à Rouen, remontèrent la rive gauche, brûlant sur leur passage Vernon, Verneuil et le Pont-de-l'Arche. Édouard s'arrêta à Poissy pour y construire un pont et fêter l'Assomption, pendant que ses gens allaient brûler Saint-Germain, Bourg-la-Reine, Saint-Cloud, et même Boulogne, si près de Paris.

Tout le secours que le roi de France donna à la Normandie, ce fut d'envoyer à Caen le connétable et le comte de Tancarville qui s'y firent prendre. Son armée était dans le Midi à cent cinquante lieues. Il crut qu'il serait plus court d'appeler ses alliés d'Allemagne et des Pays-Bas. Il venait de faire élire empereur le jeune Charles IV, fils de Jean de Bohême. Mais les Allemands chassèrent l'empereur élu, qui vint se mettre à la solde du roi. Son arrivée, celle du roi de Bohême, du duc de Lorraine et autres seigneurs allemands firent déjà réfléchir les Anglais.

C'était assez de bravades et d'audace. Ils se trouvaient engagés au cœur d'un grand royaume, parmi des villes brûlées, des provinces ravagées, des populations désespérées. Les forces du roi de France grossissaient chaque jour. Il avait hâte de punir les Anglais, qui lui avaient manqué de respect jusqu'à approcher de sa capitale. Les bour-

riche et marchande mais point fermée... et fut robée et pillée, sans deport et conquirent les Anglois très grand avoir. » *Ibid.*, p. 523.

1. Rymer, III, pars I, p. 76. — Ils auraient promis de fournir 4,000 hommes d'armes, 20,000 de pied dont 5,000 arbalétriers *tous pris dans la province* excepté 1,000 hommes d'armes que le duc de Normandie pourrait choisir ailleurs, mais qui seraient payés par les Normands. Ils s'obligeaient à entretenir ces troupes pendant dix et même douze semaines. Si l'Angleterre est conquise, comme on l'espère, la couronne appar-

geois de Paris, si bonnes gens jusque-là commençaient à parler. Le roi ayant voulu démolir les maisons qui touchaient à l'enceinte de la ville, il y eut presque un soulèvement.

Édouard entreprit de s'en aller par la Picardie, de se rapprocher des Flamands qui venaient d'assiéger Béthune, de traverser le Ponthieu, héritage de sa mère. Mais il fallait passer la Somme. Philippe faisait garder tous les ponts et suivait de près l'ennemi; de si près, qu'à Airaines, il trouva la table d'Édouard toute servie et mangea son dîner.

Édouard avait envoyé chercher un gué; ses gens cherchèrent et ne trouvèrent rien. Il était fort pensif, lorsqu'un garçon de la Blanche-Tache se chargea de lui montrer le gué qui porte ce nom. Philippe y avait mis quelques mille hommes; mais les Anglais, qui se sentaient perdus s'ils ne passaient, firent un grand effort et passèrent. Philippe arriva peu après; il n'y avait plus moyen de les poursuivre, le flux remontait la Somme; la mer protégea les Anglais.

La situation d'Édouard n'était pas bonne. Son armée était affamée, mouillée, recue. Les gens qui avaient pris et gâté tant de butin semblaient alors des mendiants. Cette retraite rapide, honteuse, allait être aussi funeste qu'une bataille perdue; Édouard risqua la bataille.

Arrivé, d'ailleurs, dans Ponthieu, il se sentait plus fort; ce comté au moins était bien à lui: « Prenons ci place de terre, dit-il, car je n'irai plus avant, si aurai vu nos ennemis; et bien y a cause que je les attende; car je suis sur le droit héritage de Madame ma mère, qui lui fut donné en mariage; si le veux défendre et calengier contre mon adversaire Philippe de Valois². »

Cela dit, il entra en son oratoire, fit dévotement ses prières, se coucha, et, le lendemain, entendit la messe. Il partagea son armée en trois batailles, et fit mettre pied à terre à ses gens d'armes. Les Anglais mangèrent, burent un coup, puis s'assirent, leurs armes devant eux, en attendant l'ennemi.

Cependant arrivait à grand bruit l'immense

tiendra dès lors au duc de Normandie. Les terres et droits des Anglais nobles et roturiers, séculiers, appartiendront aux églises, barons, nobles, et bonnes villes de Normandie. Les biens appartenant au pape, à l'église de Rome et à celle d'Angleterre, ne seront point compris dans la conquête. Robert d'Avesbury rapporte cet acte en entier d'après la copie trouvée, dit-il, à Caen, 1346. — Ce langage belliqueux, cette certitude de la conquête, s'accorde mal avec l'état pacifique où Édouard trouva le pays.

2. Froissart

colue de l'armée française¹. On avait conseillé au roi de France de faire reposer ses troupes, et il y consentait. Mais les grands seigneurs, poussés par le point d'honneur féodal, avançaient toujours à qui serait au premier rang.

Le roi lui-même, quand il arriva et qu'il vit les Anglais : « Le sang lui mua, car il les haïssait... Et dit à ses maréchaux : Faites passer nos Génois devant, et commencez la bataille, au nom de Dieu et de Monseigneur saint Denis. »

Ce n'était pas sans grande dépense que le roi entretenait depuis longtemps des troupes mercenaires. Mais on jugeait avec raison les archers génois indispensables contre les archers anglais. La prompte retraite de Barbavara à la bataille, de l'Écluse, avait naturellement augmenté la défiance contre ces étrangers. Les mercenaires d'Italie étaient habitués à se ménager fort dans les batailles. Ceux-ci, au moment de combattre, déclarèrent que les cordes de leurs arcs étaient mouillées et ne pouvaient servir². Ils auraient pu les cacher sous leurs chaperons comme le firent les Anglais.

Le comte d'Alençon s'écria : « On se doit bien charger de cette ribaudaille qui faillit au besoin. » Les Génois ne pouvaient pas faire grand'chose, les Anglais les criblaient de flèches et de balles de fer, lancées par des bombardes. « On eût cru, dit un contemporain, entendre Dieu tonner³. » C'est le premier emploi de l'artillerie dans une bataille⁴.

Le roi de France, hors de lui, cria à ses gens d'armes : « Or tôt, tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent la voie sans raison. » Mais, pour passer sur le corps aux Génois, les gens d'armes rompaient leurs rangs. Les Anglais tiraient à coup sûr dans cette foule sans craindre de perdre un seul coup. Les chevaux s'effarouchaient, s'emportaient. Le désordre augmentait à tout moment. Le roi de Bohême, vieux et aveugle, se

tenait pourtant à cheval parmi ses chevaliers. Quand ils lui dirent ce qui se passait, il jugea bien que la bataille était perdue. Ce brave prince, qui avait passé sa vie dans la domesticité de la maison de France et qui avait du bien au royaume, donna l'exemple, comme vassal et comme chevalier. Il dit aux siens : « Je vous prie et requiers très spécialement que vous me meniez si avant que je puisse frapper un coup d'épée. » Ils lui obéirent, lièrent leurs chevaux au sien, et tous se lancèrent à l'aveugle dans la bataille. On les retrouva, le lendemain, gisant autour de leur maître, et liés encore.

Les grands seigneurs de France se montrèrent aussi noblement. Le comte d'Alençon, frère du roi, les comtes de Blois, d'Harcourt, d'Aumale, d'Auxerre, de Sancerre, de Saint-Pol, tous magnifiquement armés et blasonnés, au grand galop, traversèrent les lignes ennemies. Ils fendirent les rangs des archers, et poussèrent toujours, comme dédaignant ces piétons, jusqu'à la petite troupe des gens d'armes anglais. Là, se tenait le fils d'Édouard, âgé de treize ans, que son père avait mis à la tête d'une division. La seconde division vint le soutenir, et le comte de Warwick, qui craignait pour le petit prince, faisait demander au roi d'envoyer la troisième au secours. Édouard répondit qu'il voulait laisser l'enfant gagner ses éperons, et que la journée fût sienne.

Le roi d'Angleterre, qui dominait toute la bataille de la butte d'un moulin, voyait bien que les Français allaient être écrasés⁵. Les uns avaient trébuché dans le premier désordre des Génois, les autres, pénétrant au cœur de l'armée anglaise, se trouvaient entourés. La pesante armure que l'on commençait à porter alors ne permettait pas aux cavaliers, une fois tombés, de se relever. Les coutilliers de Galles et de Cornouailles venaient avec leurs couteaux, et les tuaient

1. « Il n'est nul homme qui put accorder la vérité, spécialement de la partie des François, tant y eut pauvre arroy et ordonnance en leur conrois (dispositions), et ce que j'en sais, je l'ai su le plus... par le gens messire Jean de Hainaut, qui fut toujours de lez le roi de France. » Froissart, III, 357.

Froiss., I, c. cccxxxviii, p. 363. Il y a là un vieil usage barbare. Voyez la Germania de Tacite, et les récits de la bataille de Las navas de Tolosa.

Froissart, c. cccxiii, p. 373. — *Ibid.*, II, p. 375-380 : « Si en eut morts sur les champs, que par haies, que par buissons, ainsi qu'ils fuyoient, plus de sept mille... Ainsi chevauchèrent cette matinée les Anglois querants aventures et rencontrèrent plusieurs François qui s'étoient fourvoyés le samedi, et mettoient tout à l'épée, et me fut dit que des communautés et des gens de pied des cités et des bonnes villes de France il y en eut mort ce

dimanche au matin, plus quatre fois que le samedi que la grosse bataille fut... Les deux chevaliers messire Regnault de Cobham et messire Richard de Stanford dirent que onze chefs de prince étoient demeurés sur la place, quatre-vingt bannerets, douze cents chevaliers d'un écu, et environ 30,000 hommes d'autres gens. »

2. Contin, G. de Nangis.

3. Villani.

4. Déjà elle servait à l'attaque et à la défense des places. En 1340, on en fit usage au siège du Quesnoy. En 1338, Barthélemy de Drach, trésorier des guerres, porte en compte une somme donnée à Henri de Famechon pour avoir poudre et autres choses nécessaires aux canons qui étaient devant Puy-Guillaume.

5. « Et lors après la bataille, s'avala le roi Édouard, qui encore tout ce jour n'avoit mis son bassinet. » Froissart.

sans merci, quelque grands seigneurs qu'ils fussent. Philippe de Valois fut témoin de cette boucherie. Son cheval avait été tué. Il n'avait plus que soixante hommes autour de lui, mais il ne pouvait s'arracher du champ de bataille. Les Anglais, étonnés de leur victoire, ne bougeaient d'un pas; autrement ils l'eussent pris. Enfin, Jehan de Hénaut saisit le cheval du roi par la bride, et l'entraîna.

Les Anglais faisant la revue du champ de bataille et le compte des morts, trouvèrent onze princes, quatre-vingts seigneurs bannerets, douze cents chevaliers, trente mille soldats. Pendant qu'ils comptaient, arrivèrent les communes de Rouen et de Beauvais, les troupes de l'archevêque de Rouen et du grand prieur de France. Les pauvres gens qui ne savaient rien de la bataille, venaient augmenter le nombre des morts.

Cet immense malheur ne fit qu'en préparer un plus grand. L'Anglais s'établit en France. Les villes maritimes d'Angleterre, exaspérées par nos corsaires de Calais, donnèrent tout exprès une flotte à Édouard. Douvres, Bristol, Winchelsea, Shoneham, Sandwich, Weymouth, Plymouth avaient fourni chacune vingt à trente vaisseaux; la seule Yarmouth quarante-trois ¹. Les marchands anglais, que cette guerre ruinait, avaient fait un dernier et prodigieux effort pour se mettre en possession du détroit. Édouard vint assiéger Calais, s'y établit à poste fixe, pour y vivre où y mourir. Après les sacrifices qui avaient été faits pour cette expédition, il ne pouvait réparaître devant les communes qu'il ne fût venu à bout de son entreprise. Autour de la ville, il bâtit une ville, des rues, des maisons en charpente, bien fermées, bien couvertes, pour y rester été et hiver ². « Et avoit en cette neuve ville du roi toutes choses nécessaires appartenant à un ost (armée), et plus encore, et place ordonnée pour tenir marché le mercredi et le samedi; et là étoient merceries, boucheries, halles de draps et de pain et

de toutes autres nécessités, et en recouvroit-on tout aisément pour son argent, et tout ce leur venoit tous les jours, par mer, d'Angleterre et aussi de Flandre... »

L'Anglais, bien établi et en abondance, laissa ceux du dehors et du dedans faire tout ce qu'ils voudraient. Il ne leur accorda pas un combat. Il aimait mieux les faire mourir de faim. Cinq cents personnes, hommes, femmes et enfants, mises hors de la ville par le gouverneur, moururent de misère et de froid, entre la ville et le camp. Tel est du moins le récit de l'historien anglais ³.

Édouard avait pris racine devant Calais. La médiation du pape n'était pas capable de l'en arracher. On vint lui dire que les Écossais allaient envahir l'Angleterre. Il ne bougea pas. Sa persévérance fut récompensée. Il apprit bientôt que ses troupes, encouragées par la reine, avaient fait prisonnier le roi d'Écosse. L'année suivante, Charles de Blois fut pris de même assiégeant la Roche-de-Rien. Édouard pouvait croiser les bras, la fortune travaillait pour lui.

Il y avait pour le roi de France une grande et urgente nécessité à secourir Calais ⁴. Mais la pénurie était si grande, cette monarchie demi-féodale si inerte et si embarrassée, qu'il ne réussit à se mettre en mouvement qu'au bout de dix mois de siège, lorsque les Anglais étaient fortifiés, retranchés, couverts de palissades, de fossés profonds. Ayant ramassé quelque argent par l'altération des monnaies ⁵, par la gabelle, par les décimes ecclésiastiques, par la confiscation des biens des Lombards, il s'achemina enfin, avec une grande et grosse armée, comme celle qui avait été battue à Crécy. On ne pouvait arriver jusqu'à Calais que par les marais ou les dunes. S'enfoncer dans les marais, c'était périr; tous les passages étaient coupés, gardés; pourtant les gens de Tournai emportèrent bravement une tour, sans machines et à la force de leurs bras ⁶.

Les dunes du côté de Boulogne étaient

1. Quelques villes de l'intérieur contribuèrent aussi, mais dans une proportion bien différente. La puissante ville d'York donna un vaisseau et neuf hommes. Anderson, I, 322.

2. Froissart.

3. « Et fit bâtir entre la ville et la rivière et le pont de Niculai hotels et maisons et couvrir lesdites maisons qui étoient assises et ordonnées par rues bien et facilement d'estrain (paille) et de genêts, ainsi comme s'il dut là demeurer dix ou douze ans, car telle étoit son intention qu'il ne s'en partiroit par hiver ni par été, tant qu'il l'eut conquise. » Froiss., p. 385.

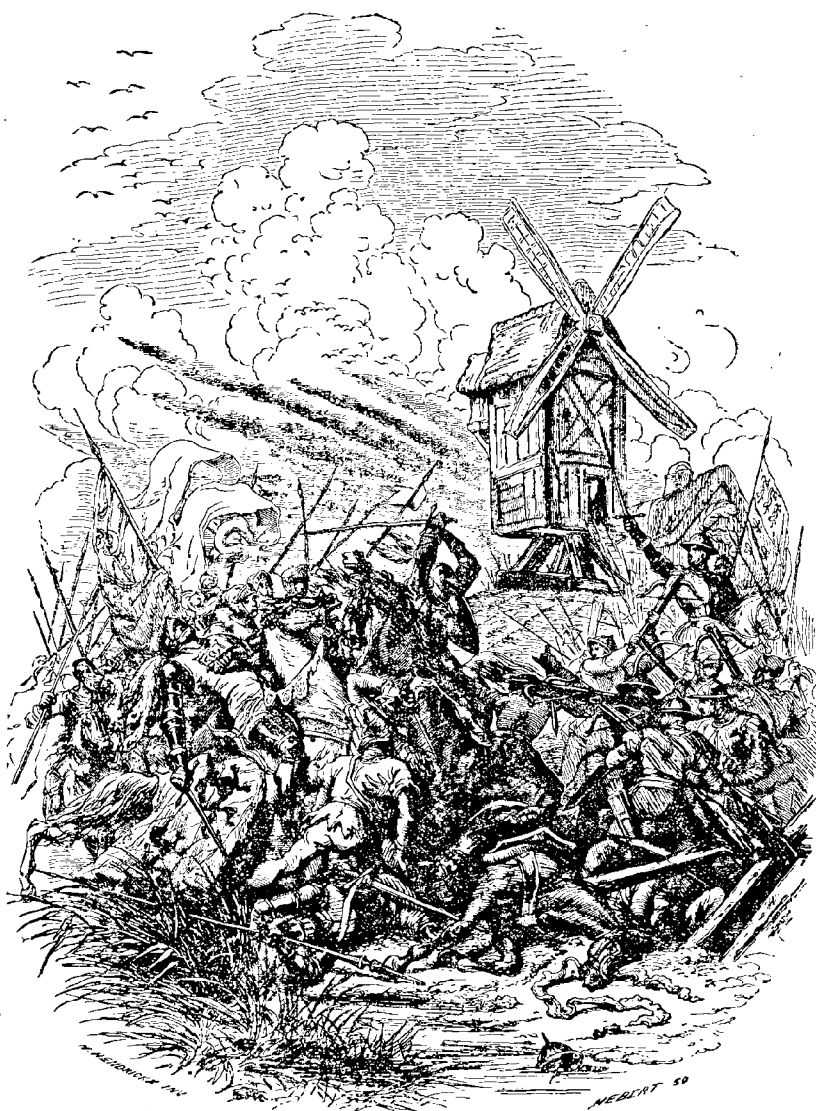
Knyghton, De event. Angl., l. IV. Froissart dit au contraire que non seulement il les laissa passer parmi son

ost, mais encore qu'il les fit dîner copieusement, II, p. 387.

4. Les Anglais ayant donné la chasse à deux vaisseaux qui essayaient de sortir du port, interceptèrent cette lettre du gouverneur à Philippe de Valois: Si avoms pris accord entre nous que n'avoms en brief secour de nous issiroms hors de la ville toutz a champs pour combattre pour vivere ou pour morir; qar nous amons meutz à morir as champs honouablement qe manger l'un l'autre... » Froiss. Le continuateur de Nangis dit que le roi n'avait pas cessé de leur envoyer des vivres, par terre et par mer, mais qu'ils avaient été détournés.

5. Ord. II.

6. « Si s'avancèrent ceux de Tournay, qui bien étaient



Le roi d'Angleterre dominait toute la bataille de la butte d'un moulin. (P. 518.)

sous le feu d'une flotte anglaise. Du côté de Gravelines, elles étaient gardées par les Flamands, que le roi ne put gagner. Il leur offrit des monts d'or; de leur rendre Lille, Béthune, Douai; il voulait enrichir leurs bourgmestres, faire de leurs jeunes gens des

quinze cents et allèrent de grande volonté cette part. Ceux dedans la tour en navrèrent aucuns. Quand les compagnons de Fournay virent ce, ils furent tous courroucés, et se mirent de grande volonté à assaillir ces Anglais. La eut dur assaut et grand, et moult de ceux de Tournay blessés, mais ils firent tant que par force et grand apertise de corps, ils conquièrent cette tour. De quoi les Français tinrent ce fait à grand prouesse. » Froissart, II, p. 449.

1. Il leur offrait encore de faire lever l'interdit jeté sur la Flandre, d'y entretenir le blé pendant six ans à un très bas prix; de leur faire porter des laines de France, qu'ils manufactureraient avec le privilège de vendre en

chevaliers, des seigneurs¹. Rien ne les toucha. Ils craignaient trop le retour de leur comte, qui, après une fausse réconciliation, venait encore de se sauver de leurs mains².

Philippe ne put rien faire. Il négocia, il défia. Édouard resta paisible³.

France les draps fabriqués de ces laines, exclusivement à tous autres, tant qu'ils en pourraient fournir, etc. (Rob. d'Avesbury.)

2. Pour le forcer à épouser la fille du roi d'Angleterre, les Flamands le retenaient en prison courtoise. Il s'y ennuyait; il promit tout et en sortit, mais sous bonne garde: « ... Et un jour qu'il était allé voler en rivière, il jeta son faucon, le suivit à cheval, et quand il fut un petit éloigné, il fêrit des éperons et s'en vint en France. » Froiss.

3. Froissart dit que le roi, venant au secours de Calais, envoya défier Édouard, et que celui-ci refusa. Édouard, dans une lettre à l'archevêque d'York, an



LES BOURGEOIS DE CALAIS. (P. 522.)

affamée, lorsqu'elle vit toutes ces bannières de France, toute cette grande armée, qui s'éloignaient et l'abandonnaient. Il ne restait plus aux gens de Calais qu'à se donner à l'ennemi, s'il voulait bien d'eux. Mais les Anglais les haïssaient mortellement, comme marins, comme corsaires ¹. Pour savoir tout ce qu'il y a d'irritation dans les hostilités quotidiennes d'un tel voisinage, dans cet

nonce au contraire qu'il a accepté le défi, et que le combat n'a pas eu lieu parce que Philippe a décampé précipitamment avant le jour, après avoir mis le feu à son camp.

1. Villani, qui devait être très bien instruit des affaires de France par les marchands florentins et lombards, dit expressément qu'Édouard était résolu à faire pendre ceux de Calais *comme pirates, parce qu'ils avaient*

oblique et haineux regard que les deux côtes se lancent l'une à l'autre, il faut lire les guerres de Louis XIV, les faits et gestes de Jean Bart, la lamentable démolition du port de Dunkerque, la fermeture des bassins d'Anvers.

Il était assez probable que le roi d'Angleterre, qui s'était tant ennuyé devant Calais, qui y était resté un an, qui, en une seule cam-

causé beaucoup de dommages aux Anglais sur mer. Villani, l. XII, c. xciv. — M. Dacier a comparé les récits divers des historiens (Froissart, III, 466-7). Voyez aussi une dissertation de M. Bolard, couronnée par la Société des antiquaires de la Morinie. — Aucun critique, que je sache, n'a senti toute la portée du passage de Villani.

pagne, avait dépensé la somme, énorme alors, de près de dix millions de notre monnaie, se donnerait la satisfaction de passer les habitants au fil de l'épée; en quoi certainement il eût fait plaisir aux marchands anglais. Mais les chevaliers d'Édouard lui dirent nettement que, s'il traitait ainsi les assiégés, ses gens n'oseraient plus s'enfermer dans les places, qu'ils auraient peur des représailles. Il céda et voulut bien recevoir la ville à merci, pourvu que quelques-uns des principaux bourgeois vinssent, selon l'usage, lui présenter les clefs, tête nue, pieds nus, la corde au col.

Il y avait danger pour les premiers qui paraîtraient devant le roi. Mais ces populations des côtes, qui, tous les jours, bravent la colère de l'Océan, n'ont pas peur de celle d'un homme. Il se trouva sur-le-champ, dans cette petite ville dépeuplée par la famine, des hommes de bonne volonté pour sauver les autres. Il s'en présente tous les jours autant et davantage dans les mauvais temps, pour sauver un vaisseau en danger. Cette grande action, j'en suis sûr, se fit tout simplement, et non piteusement, avec larmes et longs discours, comme l'imagine le chapelain Froissart¹.

Il fallut pourtant les prières de la reine et des chevaliers, pour empêcher Édouard de faire pendre ces braves gens. On lui fit comprendre sans doute que ces gens-là s'étaient battus pour leur ville et leur commerce, plutôt que pour le roi ou le royaume. Il repeupla la ville d'Anglais, mais il admit parmi eux plusieurs Calaisiens, qui se *tournerent* Anglais, entre autres Eustache de Saint-Pierre, le premier de ceux qui lui avaient apporté les clefs².

Ces clefs étaient celles de la France. Calais,

1. C'est peut-être pour cela que les historiens contemporains ne désignent point Eustache de Saint-Pierre et ses compagnons lorsqu'ils font mention de cette circonstance : « Burgenses procedebant cum simili forma, habentes funes singuli in manibus suis, in signum quod rex eos laqueo suspenderet vel salvaret ad voluntatem suam. » Knyghton. Le récit de Thomas de la Moor s'accorde avec cet historien. Villani dit qu'ils sortirent nus en chemises; et Robert d'Avesbury qu'Édouard se contenta de retenir prisonniers les plus considérables. Toutes ces données réunies forment les éléments du dramatique récit de Froissart.

2. Froissart dit : « Et puis firent (les Anglais) toutes manières de gens petits et grands, partir (de Calais). » « Tout Français ne fut pas exclu, dit M. de Bréquigny; j'ai vu au contraire quantité de noms français parmi les noms des personnes à qui Édouard accorda des maisons dans sa nouvelle conquête. Eustache de Saint-Pierre fut de ce nombre. » — Philippe fit ce qui était en son pouvoir pour récompenser les habitants de Calais. Il accorda tous les offices vacants (8 septembre

devenue anglaise, fut pendant deux siècles une porte ouverte à l'étranger. L'Angleterre fut comme rejointe au continent. Il n'y eut plus de détroit.

Revenons sur ces tristes événements. Cherchons-en le vrai sens. Nous y trouverons quelque consolation. La bataille de Crécy n'est pas seulement une bataille, la prise de Calais n'est pas une simple prise de ville; ces deux événements contiennent une grande révolution sociale. La chevalerie tout entière du peuple le plus chevalier avait été exterminée par une petite bande de fantassins. Les victoires des Suisses sur la chevalerie autrichienne à Morgarten, à Laupen, présentaient un fait analogue, mais elles n'eurent pas la même importance, le même retentissement dans la chrétienté. Une tactique nouvelle sortait d'un état nouveau de la société; ce n'était pas une œuvre de génie ni de réflexion. Édouard III n'était ni un Gustave-Adolphe, ni un Frédéric. Il avait employé les fantassins, faute de cavaliers. Dans les premières expéditions, ses armées se composaient d'hommes d'armes, de nobles et de servants des nobles. Mais les nobles s'étaient lassés de ces longues campagnes. On ne pouvait tenir si longtemps sous le drapeau une armée féodale. Les Anglais, avec leur goût d'émigration, aiment pourtant le *home*. Il fallait que le baron revint au bout de quelques mois au *baronial hall*, qu'il revît ses bois, ses chiens, qu'il chassât le renard³. Le soldat mercenaire, tant qu'il n'était pas riche, tant qu'il était sans bas ni chausses, comme ces Irlandais, ces Gallois que louait Édouard, avait moins d'idées de retour. Son *home*, son foyer, c'était le pays ennemi. Il persistait de grand cœur dans une bonne guerre qui le nourrissait, l'habillait, sans compter

un mois après la reddition) à ceux d'entre eux qui voudraient s'en faire pourvoir. Dans cette ordonnance, il est fait mention d'une autre par laquelle il avait concédé aux Calaisiens chassés de leur ville tous les biens et héritages qui lui échoiraient pour quelque cause que ce fût. Le 10 septembre, il leur accorda de nouveau un grand nombre de privilèges et franchises, etc., confirmés sous les règnes suivants. Par des lettres du 8 octobre 1347, deux mois après la reddition de Calais, Édouard donne à Eustache une pension considérable en attendant qu'il ait pourvu plus amplement à sa fortune. Les motifs de cette grâce sont les services qu'il devait rendre, soit en maintenant le bon ordre dans Calais, soit en veillant à la garde de cette place. D'autres lettres du même jour lui accordent la plupart des maisons et emplacements qu'il avait possédés dans cette ville et en ajoutent quelques autres. V. Froissard, II, n. 473.

3. Ce caractère du *fox-hunter* anglais n'est pas moderne. Voy. au t. VI, l'entrée d'Henri V à Paris.

les profits. Cela explique pourquoi l'armée anglaise se trouva peu à peu presque toute de mercenaires, de fantassins.

La bataille de Crécy révéla un secret dont personne ne se doutait, l'impuissance militaire de ce monde féodal, qui s'était cru le seul monde militaire. Les guerres privées des barons, de canton à canton, dans l'isolement primitif du moyen âge, n'avaient pu apprendre cela; les gentilshommes n'étaient vaincus que par des gentilshommes. Deux siècles de défaites pendant les Croisades n'avaient pas fait tort à leur réputation. La chrétienté tout entière était intéressée à se dissimuler les avantages des mécréants. D'ailleurs les guerres se passaient trop loin, pour qu'il n'y eût pas toujours moyen d'excuser les revers; l'héroïsme d'un Godefroi, d'un Richard, rachetait tout le reste. Au XIII^e siècle, lorsque les bannières féodales furent habituées à suivre celle du roi, lorsque, de tant de cours seigneuriales, il s'en fit une seule, éclatante au delà de toutes les fictions des romans, les nobles, diminués en puissance, crurent en orgueil; abaissés en eux-mêmes, ils se sentirent grandis dans leur roi. Ils s'estimèrent plus ou moins selon qu'ils participaient aux fêtes royales. Le plus applaudi dans les tournois était cru, se croyait lui-même, le plus vaillant dans les batailles. Fanfares, regards du roi, œillades des belles dames, tout cela enivrait plus qu'une vraie victoire.

L'enivrement fut tel, qu'ils abandonnèrent sans mot dire à Philippe le Bel leurs frères, les Templiers; ces chevaliers étaient généralement les cadets de la noblesse. Elle fit bon marché des moines chevaliers, tout comme des autres moines ou prêtres. Toujours elle aida les rois contre les papes. Ces décimes arrachés au clergé, sous semblant de croisade ou autre prétexte, les nobles en avaient bonne part¹. Le temps venait pourtant où le noble, après avoir aidé le roi à manger le prêtre, pourrait aussi avoir son tour.

A Courtrai, les nobles alléguèrent leur héroïque étourderie, le fossé des Flamands. A Mons-en-Puelle, à Cassel, deux faciles massacres relevèrent leur réputation. Pendant

plusieurs années, ils accusèrent le roi qui leur défendait de vaincre. A Crécy, ils étaient à même; toute la chevalerie était là réunie, toute bannière flottait au vent, ces fiers blasons, lions, aigles, tours, besans des croisades, tout l'orgueilleux symbolisme des armoiries. En face, sauf trois mille hommes d'armes, c'étaient les va-nu-pieds des communes anglaises, les rudes montagnards de Galles, les porchers de l'Irlande²; races aveugles et sauvages, qui ne savaient ni français, ni anglais ni chevalerie. Ils n'en visèrent pas moins bien aux nobles bannières; ils n'en tuèrent que plus. Il n'y avait pas de langue commune pour prier ou traiter. Le Welsh ou l'Irishman n'entendait pas le baron renversé qui lui offrait de le faire riche; il ne répondait que du couteau.

Malgré la romanesque bravoure de Jean de Bohême et de maint autre, les brillantes bannières furent tachées ce jour-là. D'avoir été traînées, non par le noble gantelet du seigneur, mais par les mains calleuses, c'était difficile à laver. La religion de la noblesse eut dès lors plus d'un incrédule. Le symbolisme armorial perdit tout son effet. On commença à douter que ces lions mordissent, que ces dragons de soie vomissent feu et flammes. La vache de Suisse et la vache de Galles semblèrent aussi de bonnes armoiries.

Pour que le peuple s'avisât de tout cela, il fallut bien du temps, bien des défaites. Crécy ne suffit pas, pas même Poitiers. Cette réprobation des nobles qui s'éleva hardiment après la bataille d'Azincourt, elle est muette encore et respectueuse sous Philippe de Valois. Il n'y a ni plainte, ni révolte, mais souffrance, angueur, engourdissement sous les aux. Peu d'espoir sur terre, guère ailleurs. La foi est ébranlée; la féodalité, cette autre foi, l'est davantage. Le moyen âge avait sa vie en deux idées, l'empereur et le pape. L'empire est tombé aux mains d'un serviteur du roi de France; le pape est dégradé, de Rome à Avignon, valet d'un roi; ce roi vaincu, la noblesse humiliée.

Personne ne disait ces choses, ni même ne s'en rendait bien compte. La pensée humaine était moins révoltée que découragée, abattue et éteinte. On espérait la fin du

1. « Illis autem diebus (1346) levabat dominus rex decimas ecclesiarum de voluntate domini papæ... et sic infinita pecuniæ per diversas cautelas levabantur, sed revera quanto plures nummi in Francia per tales extorquebantur, tanto magis Dominus Rex depauperabatur; pecuniæ militibus multis et nobilibus, ut patriam et regnum juvarent et defensarent, contribuebantur, sed omnia ad usus inutiles ludorum, ad taxillos et in-

decentes jocos contumaciter exponebantur. » Contin. G. de Nangis, p. 108.

2. Sur trente-deux mille hommes dont se composait l'armée d'Édouard, Froissard dit expressément qu'il n'y avait que quatorze mille Anglais (4,000 hommes d'armes, 10,000 archers). Les autres dix-huit mille étaient Gallois et Irlandais (12,000 Gallois, 6,000 Irlandais).

monde; quelques-uns la fixaient à l'an 1365. Que restait-il, en effet, sinon de mourir?

Les époques d'abattement moral sont celles de grande mortalité. Cela doit être, et c'est la gloire de l'homme qu'il en soit ainsi. Il laisse la vie s'en aller, dès qu'elle cesse de lui paraître grande et divine... « Vitamque perosi proiecere animas... » La dépopulation fut rapide dans les dernières années de Philippe de Valois. La misère, les souffrances physiques ne suffiraient pas à l'expliquer; elles n'étaient pas parvenues au point où elles arrivèrent plus tard. Cependant, pour ne citer qu'un exemple, dès l'an 1339, la population d'une seule ville, de Narbonne, avait diminué, en quatre ou cinq ans, de cinq cents familles ¹.

Par-dessus cette dépopulation trop lente, vint l'extermination, la grande *peste noire*, qui, d'un coup, entassa les morts par toute la chrétienté. Elle commença en Provence, à la Toussaint de l'an 1347. Elle y dura seize mois, et y emporta les deux tiers des habitants. Il en fut de même en Languedoc. A Montpellier, de douze consuls il en mourut dix. A Narbonne, il périt trente mille personnes. En plusieurs endroits, il ne resta qu'un dixième des habitants ². L'insouciant Froissart ne dit qu'un mot de cette épouvantable calamité, et encore par occasion. «... Car en ce temps par tout le monde généralement une maladie que l'on clame épidémie couroit, dont bien la tierce partie du monde mourut. »

Le mal ne commença dans le Nord qu'au mois d'août 1348, d'abord à Paris et à Saint-Denis. Il fut si terrible à Paris, qu'il y mourait huit cents personnes par jour, selon d'autres cinq cents ³. « C'était, dit le Continuateur de Nangis, une effroyable mortalité d'hommes et de femmes, plus encore de jeunes gens que de vieillards, au point qu'on pouvait à peine les ensevelir; ils étaient rarement plus de deux ou trois jours malades, et mouraient comme de mort subite en pleine santé. Tel aujourd'hui était bien portant, qui demain était porté dans la fosse: on voyait se former tout à coup un gonflement à l'aîne ou sous les aisselles; c'était

signe infailible de mort... La maladie et la mort se communiquaient par imagination et par contagion. Quand on visitait un malade, rarement on échappait à la mort. Aussi, en plusieurs villes, petites et grandes, les prêtres s'éloignaient, laissant à quelques religieux plus hardis le soin d'administrer les malades... Les saintes sœurs de l'Hôtel-Dieu, rejetant la crainte de la mort et le respect humain, dans leur douceur et leur humilité, les touchaient, les maniaient. Renouvelées nombre de fois par la mort, elles reposent, nous devons le croire pieusement, dans la paix du Christ ⁴. »

« Comme il n'y avait alors ni famine, ni manque de vivres, mais au contraire grande abondance, on disait que cette peste venait, d'une infection de l'air et des eaux. On accusa de nouveau les juifs; le monde se souleva cruellement contre eux, surtout en Allemagne. On tua, on massacra, on brûla des milliers de juifs sans distinction ⁵... »

La peste trouva l'Allemagne dans un de ses plus sombres accès de mysticisme. La plus grande partie de ce pauvre peuple était depuis longtemps privée des sacrements de l'Église. Nos papes d'Avignon, pour faire plaisir au roi de France, froidement et de gaieté de cœur, avaient plongé l'Allemagne dans le désespoir. Tous les pays qui reconnaissaient Louis de Bavière étaient frappés de l'interdit. Plusieurs villes, particulièrement Strasbourg, restaient fidèles à leur empereur, même après sa mort, et souffraient toujours les effets de la science pontificale... Point de messes, point de viatique. La peste tua dans Strasbourg seize mille hommes, qui se crurent damnés. Les dominicains, qui avaient persisté quelque temps à faire le service divin, finirent par s'en aller comme les autres. Trois hommes seulement, trois mystiques, ne tinrent compte de l'interdit, et persistèrent à assister les mourants: le dominicain Tauler, l'augustin Thomas de Strasbourg, et le chartreux Ludolph. C'était la grande époque des mystiques. Ludolph écrivait sa *Vie du Christ*, Tauler son *Imitation de la pauvre vie de Jésus*, Suso son livre des *Neuf rochers*. Tauler lui-même allait con-

1. Narbonne demande qu'on lui allège les contributions de guerre: « L'inondation de l'Aude nous a extrêmement incommodés, et le nombre de feux est diminué de cinq cents depuis quatre à cinq ans; plusieurs habitants sont réduits à la mendicité, etc. » D. Vaissette, *Hist. de Lang.*, IV, 231.

2. D. Vaissette.

3. Contin. G. [de] Nangis, p. 110, et le traducteur contemporain [de la] *petite chronique de Saint-Denis*,

ms. Coaslin, n. 110, *Bibl. Reg.* — « Ad sepeliendos mortuos vix sufficere poterant. Pater filium, et filius patrem in grabato relinquebat. » *Contin. Can. de S. Victore*, *ms. Bibl. Reg.*, n. 818, *petit in-4°*.

4. V., entre autres ouvrages, la thèse remarquable de M. Schmidt de Strasbourg, sur les mystiques du XIV^e siècle.

5. Contin. G. de Nangis.

5. Contin. G. de Nangis.

sulter dans la forêt de Soigne, près Louvain, le vieux Ruysbroek, le *docteur extatique*.

Mais l'extase dans le peuple, c'était furieux. Dans l'abandon où les laissait l'Église, dans leur mépris des prêtres ¹, ils se passaient de sacrements; ils mettaient à la place des mortifications sanglantes, des courses frénétiques. Des populations entières partirent, allèrent sans savoir où, comme poussées par le vent de la colère divine. Ils portaient des croix rouges; demi-nus sur les places, ils se frappaient avec des fouets armés de pointes de fer, chantant des cantiques qu'on n'avait jamais entendus ². Ils ne restaient dans chaque ville qu'un jour et une nuit, et se flagellaient deux fois le jour; cela fait pendant trente-trois jours et demi, ils se croyaient purs comme au jour du baptême ³. Les flagellants allèrent d'abord d'Allemagne aux Pays-Bas. Puis cette fièvre gagna en France, par la Flandre, la Picardie. Elle ne passa pas Reims. Le pape les condamna; le roi ordonna de leur courir sus. Ils n'en furent pas moins, à Noël (1349), près de huit cent mille ⁴. Et ce n'était plus seulement du peuple, mais des gentilshommes, des seigneurs. De nobles dames se mettaient à en faire autant ⁵.

Il n'y eut point de flagellants en Italie. Ce sombre enthousiasme de l'Allemagne et de la France du nord, cette guerre déclarée à la chair, contraste fort avec la peinture que Boccace nous a laissée des mœurs italiennes à la même époque.

Le prologue du Décaméron est le principal témoignage historique que nous ayons sur la grande peste de 1348. Boccace prétend qu'à Florence seulement, il y eut cent mille morts. La contagion était effroyablement rapide. « J'ai vu, dit-il, de mes yeux, deux porcs qui, dans la rue, secouèrent du groin les haillons d'un mort; une petite heure après, ils tournèrent, tournèrent et tombèrent; ils étaient morts eux-mêmes... Ce n'étaient plus les amis qui portaient les corps sur leurs épaules, à l'église indiquée par le mourant. De pauvres compagnons, de misérables croque-morts portaient vite le corps à l'église voisine... beaucoup mouraient dans la rue; d'autres tout seuls dans

leur maison, mais on *sentait* les maisons des morts... Souvent on mit sur le même brancard la femme et le mari, le fils et le père... On avait fait de grandes fosses où l'on entassait les corps par centaines, comme les marchandises dans un vaisseau... Chacun portait à la main des herbes d'odeur forte. L'air n'était plus que puanteur de mort et de malades, ou de médecines infectes... Oh! que de belles maisons restèrent vides! que de fortunes sans héritiers! que de belles dames, d'aimables jeunes gens, dînèrent le matin avec leurs amis, qui, le soir venant, s'en allèrent souper avec leurs aïeux!... »

Il y a dans tout le récit de Boccace quelque chose de plus triste que la mort, c'est le glacial égoïsme qui y est avoué. « Plusieurs, dit-il, s'enfermaient, se nourrissaient avec une extrême tempérance des aliments les plus exquis et des meilleurs vins, sans vouloir entendre aucune nouvelle des malades, se divertissant de musique ou d'autres choses sans luxure toutefois. D'autres, au contraire, assuraient que la meilleure médecine, c'était de boire, d'aller chantant, et de se moquer de tout. Ils le faisaient comme ils disaient, allant jour et nuit de maison en maison; et cela tant plus aisément, que chacun, n'espérant plus vivre, laissait à l'abandon ce qu'il avait, aussi bien que soi-même; les maisons étaient devenues communes. L'autorité des lois divines et humaines était comme perdue et dissoute, n'y ayant plus personne pour les faire observer... Plusieurs, par une pensée cruelle, *et peut-être plus prudente* ⁶, disaient qu'il n'y avait remède que de fuir; ne s'inquiétant plus que d'eux-mêmes, ils laissaient à leur ville, leurs maisons, leurs parents; ils s'en allaient aux champs, comme si la colère de Dieu n'eût pu les précéder... Les gens de la campagne, attendant la mort, et peu soucieux de l'avenir, s'efforçaient, s'ingéniaient à consommer tout ce qu'ils avaient. Les bœufs, les ânes, les chèvres, les chiens même, abandonnés, s'en allaient dans les champs où les fruits de la terre restaient sur pied, et comme créatures raisonnables, quand ils étaient repus, ils revenaient sans berger le soir à la maison... A la ville, les parents ne se visitaient plus. L'épouvante était si forte au cœur

1. Johannes Vitoduranus.

2. « Noviter adinventas. » Contin. G. de Nangis, III. — M. Mazure, bibliothécaire de Poitiers, a publié un cantique fort remarquable que les frères de la Croix avaient coutume de chanter dans leurs cérémonies :

Or avant, entre nous tous frères
Battons nos charognes bien fort
En remembrant la grant misère
De Dieu et sa piteuse mort,

Qui fut pris en la gent amère
Et vendus et traïs à tort.
Et battu sa char vierge et dère...
Au nom de ce, battons plus fort, etc.

3. Ms. des Chron. de Saint-Denis, cité par M. Mazure.

4. *Ibid.*

5. Contin. G. de Nangis.

6. Matteo Villani blâme ceux qui se retirèrent.

des hommes, que la sœur abandonnait le frère, la femme le mari; chose presque incroyable, les pères et mères évitaient de soigner leurs fils. Ce nombre infini de malades n'avait donc d'autres ressources que la pitié de leurs amis (et de tels amis, il n'y en eut guère), ou bien l'avarice des serviteurs; encore ceux-ci étaient-ils des gens grossiers peu habitués à un tel service, et qui n'étaient guère bons qu'à voir quand le malade était mort. De cet abandon universel résulta une chose jusque-là inouïe, c'est qu'une femme malade, tant belle, noble et gracieuse fût-elle, ne craignait pas de se faire servir par un homme, même jeune, ni de lui laisser voir, si la nécessité de la maladie l'y obligeait, tout ce qu'elle aurait montré à une femme; ce qui peut-être causa diminution d'honnêteté en celles qui guérirent. »

Pour la maligne bonhomie, tout aussi bien que pour l'insouciance, Boccace est le vrai frère de Froissart. Mais le conteur ici en dit plus que l'historien. Le Décaméron, dans sa forme même, dans le passage du tragique au plaisant, ne représente que trop les jouissances égoïstes qui suivent les grandes calamités¹. Son prologue nous introduit par le funèbre vestibule de la peste de Florence aux jolis jardins de Pampinea, à cette vie de rire, de rien faire et d'oubli calculé, que mènent ses conteurs, près de leurs belles maîtresses, dans une sobre et discrète hygiène. Machiavel, dans son livre sur la peste de 1527, a moins de ménagements. Nulle part l'auteur du *Prince* ne me semble plus froidement cruel. Il se prend d'amour et de galants propos dans une église en deuil. Ils se revoient avec surprise, comme des revenants, se savent bon gré de vivre, et se plaisent. L'entremetteuse, c'est la mort.

Selon le continuateur de Guillaume de Nangis : « Ceux qui restaient, hommes et femmes, se marièrent en foule. Les survivantes concevaient outre mesure. Il n'y en avait pas de stériles. On ne voyait d'ici et de là que femmes grosses. Elles enfantaient qui deux, qui trois enfants à la fois. » Ce fut, comme après tout grand fléau, comme après la peste de Marseille, comme après la Terreur, une joie sauvage de vivre², une

1. Thucydide nous a retracé le même effet dans la description de la peste de l'Attique. Il exprime aussi un remarquable progrès du scepticisme, lorsqu'il rappelle la fausse interprétation donnée aux paroles de l'oracle (limos, faim, pour loimos, peste).

« ... Sed quod supramodum admirationem facit, est quod dicti pueri nati pest tempus illud mortalitatis supradictæ, et deinceps dum ad ætatem dentium deven-

orgie d'héritiers. Le roi, veuf et libre, allait marier son fils à sa cousine Blanche; mais, quand il vit la jeune fille, il la trouva trop belle pour son fils et la garda pour lui. Il avait cinquante-huit ans, elle dix-huit. Le fils épousa une veuve qui en avait vingt-quatre, l'héritière de Boulogne et d'Auvergne, qui de plus lui donnait, avec la tutelle de son fils enfant, l'administration des deux Bourgognes. Le royaume souffrait, mais il s'arrondissait. Le roi venait d'acheter Montpellier et le Dauphiné. Le petit-fils du roi épousa la fille du duc de Bourbon, le comte de Flandre celle du duc de Brabant. Ce n'était que noces et que fêtes.

Ces fêtes tiraient un bizarre éclat des modes nouvelles qui s'étaient introduites, depuis quelques années, en France et en Angleterre. Les gens de la cour, peut-être pour se distinguer davantage des *chevaliers à lois*, des hommes de robe longue, avaient adopté des vêtements serrés, souvent mi-partie de deux couleurs; leurs cheveux serrés en queue, leur barbe touffue, leurs monstrueux souliers à la poulaine, qui remontaient en se recourbant, leur donnaient un air bizarre, quelque chose du diable ou du scorpion. Les femmes chargeaient leur tête d'une mitre énorme, d'où flottaient des rubans, comme les flammes d'un mât. Elles ne voulaient plus de palefrois; il leur fallait de fougueux destriers. Elles portaient deux dagues à la ceinture. — L'Eglise prêchait en vain contre ces modes orgueilleuses et impudentes. Le sévère chroniqueur en parle rudement : « Ils s'étaient mis, dit-il, à porter barbe longue, et robes courtes, si courtes qu'ils montraient leurs fesses... Ce qui causa parmi le populaire une dérision non petite; ils devinrent, comme l'événement le prouva souvent, d'autant mieux en état de fuir devant l'ennemi³. »

Ces changements en annonçaient d'autres. Le monde allait changer d'acteurs comme d'habits. Ces folies parmi les malheurs, ces noces précipitées le lendemain de la peste, devaient avoir aussi leurs morts. Le vieux Philippe de Valois ne tarda pas à languir près de sa jeune reine, et laissa la couronne à son fils (1350).

runt, non nisi viginti vel viginti duos in ore communitè habuerunt, cum ante dicta tempora homines de communi cursu triginta duos dentes et supra simul in mandibulis habuissent. » Contin. G. de Nangis, p. 110.

2. Matteo Villani.

3. Chaucer, 198. Gaguin, apud Spond. 488. Lingard, ann. 1350, t. IV, p. 106-7 de la trad. « Ad fugiendum coram inimicis magis apti. » C. G. de Nangis, p. 105.



CHAPITRE II

Jean. — Bataille de Poitiers. — 1350-1356.

La peste de 1348 enleva, entre autres personnages célèbres, l'historien Jean Villani et la belle Laure de Sades, celle qui, vivante ou morte, fut l'objet des chants de Pétrarque.

Laure, fille de messire Audibert, syndic du bourg de Noves, près d'Avignon, avait épousé Hugues de Sades, d'une vieille famille municipale de cette ville. Elle vécut honorablement à Avignon avec son mari, dont elle eut douze enfants. Cette union pure et fidèle, cette belle image de la famille, au milieu d'une ville si décriée pour ses mœurs, est sans doute ce qui toucha Pétrarque. Ce fut le 6 avril 1327 que Laure apparut pour la première fois au jeune exilé Florentin, le vendredi de la semaine sainte, dans une église, entourée, comme il est probable, de son

époux et de ses enfants. Dès lors cette noble image de jeune femme lui resta devant l'esprit.

Qu'on ne nous reproche pas comme une digression le peu que nous disons d'une Française qui inspira une si durable passion au plus grand poète du siècle. L'histoire des mœurs est surtout celle de la femme. Nous avons parlé d'Héloïse et de Béatrix. Laure n'est pas, comme Héloïse, la femme qui aime et se donne. Ce n'est point la Béatrix de Dante, dans laquelle l'idéal domine et qui finit par se confondre avec l'éternelle beauté. Elle ne meurt pas jeune ; elle n'a pas la glorieuse transfiguration de la mort. Elle accomplit toute sa destinée sur la terre. Elle est épouse, elle est mère, elle vieillit, toujours adorée¹. Une passion si fidèle et si désinté-

1. Non tam corpus amasse quam animam... Quo illa magis in ætate progressa est... eo firmior in opinione permansi ; et si enim visibiliter in vere flos tractu temporis langueretur, animi decus augebatur... » Pétrar., p. 356. Il semble qu'il ait reconnu plus tard la vanité de ses amours ; « Quotiens tu ipse... in hac civitate quæ (et malorum tuorum omnium non dicam causa, sed officina est), postquam tibi convaluisse videbaris... per viros notos incedens ac sola locorum facie admonitus ve-

terum vanitatum, ad nullius occursum stupeisti, suspirasti, substitisti, denique vix lacrymas tenuisti, et me semisaucius fugiens dixisti tecum : Agnosco in his locis adhuc latere nescio quas antiqui hostis insidias ; reliquæ mortis hic habitant... » De Cont. mundi, p. 360, ed. Basilea, 1581. — Voyez aussi, entre autres ouvrages relatifs à Pétrarque, les Mémoires de l'abbé de Sades, l'ouvrage récent, intitulé, *Viaggi di Petrarca*, l'article de la Biographie universelle, par M. Foisset, etc.

ressée, à cette époque de sensualité grossière, méritait bien de rester parmi les plus touchants souvenirs du *xiv^e* siècle. On aime à voir dans ces temps de mort une âme vivante, un amour vrai et pur, qui suffit à une inspiration de trente années. On rajeunit, à regarder cette belle et immortelle jeunesse d'âme.

Il la vit pour la dernière fois en septembre 1347. C'était au milieu d'un cercle de femmes. Elle était sérieuse et pensive, sans perles et sans guirlandes. Tout était déjà plein de la terreur de la contagion. Le poète, ému, se retira, pour ne pas pleurer..... La nouvelle de sa mort lui parvint, l'année suivante, à Vérone. Il y écrivit la note touchante qu'on lit encore sur son Virgile. Il y remarque qu'elle est morte au même mois, au même jour et à la même heure, où il l'avait vue, trente ans auparavant, pour la première fois.

Le poète avait vu périr en quelques années toutes ses espérances, tous les rêves de sa vie ¹. Jeune, il avait espéré que la chrétienté se réconcilierait et trouverait la paix intérieure dans une belle guerre contre les infidèles. Il avait écrit la célèbre canzone : « *O aspettata in ciel beata e bella...* » Mais quel pape prêchait la croisade ? Jean XXII, le fils d'un cordonnier de Cahors, avocat avant d'être pape, *cahorsin* et usurier lui-même, qui entassait les millions, et brûlait ceux

« Laure, illustre par ses propres vertus, et longtemps célébrée par mes vers, parut, pour la première fois à mes yeux, au premier temps de mon adolescence, l'an 1327, le 6 du mois d'avril, à la première heure du jour (six heures du matin), en l'église de Sainte-Claire d'Avignon, et dans la même ville, au même mois d'avril, le même jour 6, à la même heure, l'an 1348, cette lumière fut enlevée au monde, lorsque j'étais à Vérone, hélas ! ignorant mon triste sort. La malheureuse nouvelle m'en fut apportée par une lettre de mon ami Louis : elle me trouva à Parme, la même année, le 49 mai, au matin. Ce corps si chaste et si beau fut déposé dans l'église des Frères-Mineurs, le soir du jour même de sa mort. Son âme, je n'en doute pas, est retournée au ciel, d'où elle était venue. Pour conserver la mémoire douloureuse de cette perte, j'éprouve un certain plaisir mêlé d'amertume à écrire ceci ; et je l'écris préférablement sur ce livre, qui revient souvent à mes yeux, afin qu'il n'y ait plus rien qui me plaise dans cette vie, et que, mon lien le plus fort étant rompu, je sois averti, par la vue fréquente de ces paroles, et par la juste appréciation d'une vie fugitive qu'il est temps de sortir de Babylone ; ce qui, avec le secours de la grâce divine, me deviendra facile par la contemplation mâle et courageuse des soins superflus, des vaines espérances et des événements inattendus qui m'ont agité pendant le temps que j'ai passé sur la terre. » Trad. de M. Foisset, Biogr. univ., XXXI, p. 437.

1. « Que faisons-nous maintenant, mon frère ? Nous avons tout éprouvé, et nulle part n'est le repos. Quand viendra-t-il ? où le chercher ? Le temps nous fuit, pour ainsi dire entre les doigts, nos vieilles espérances dor-

qui parlaient d'amour pur et de pauvreté.

L'Italie, sur laquelle Pétrarque plaça ensuite son espoir, n'y répondit pas davantage. Les princes flattaient Pétrarque, se disaient ses amis, mais aucun ne l'écoutait. Quels amis pour le crédule poète que ces féroces et rusés Visconti de Milan !... Naples valait mieux, ce semble. Le savant roi Robert avait voulu donner lui-même à Pétrarque la couronne du Capitole. Mais lorsqu'il se rendit à Naples, Robert n'était plus. La reine Jeanne lui avait succédé ². Le poète, à peine arrivé, vit avec horreur les combats de gladiateurs renouvelés dans cette cour par une noblesse sanguinaire. Il prévint la catastrophe du jeune époux de Jeanne, étranglé peu après par les amants de sa femme... Il écrit lui-même de Naples : « *Heu ! fuge crudeles terras, fuge littus avarum !* »

Cependant on parlait de la restauration de la liberté romaine par le tribun Rienzi. Pétrarque ne douta point de la réunion prochaine de l'Italie, du monde, sous le *bon état*. Il chanta d'avance les vertus du libérateur et la gloire de la nouvelle Rome. Cependant Rienzi menaçait de mort les amis de Pétrarque, les Colonna. Celui-ci refusa longtemps d'y croire ; il écrivit au tribun une lettre triste et inquiète, où il le pria de démentir ces mauvais bruits ³.

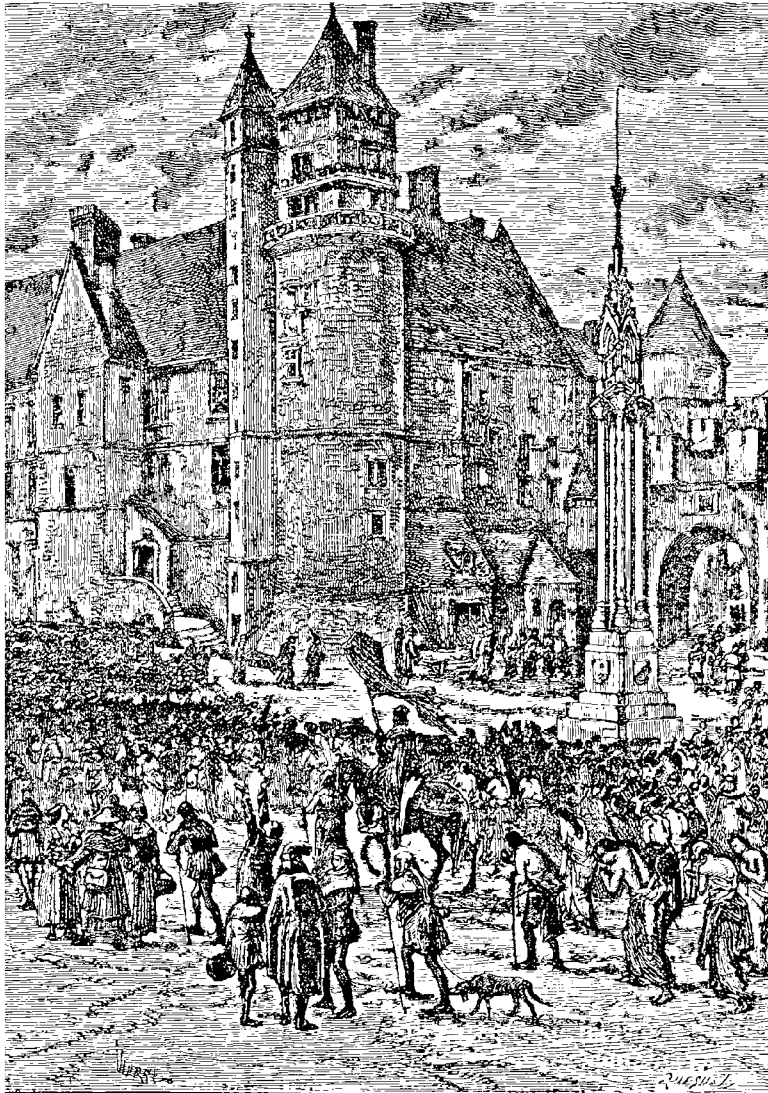
ment dans la tombe de nos amis. L'an 1348 nous a isolés, appauvris, non point de ces richesses que les mers des Indes ou de Carpathie peuvent renouveler... Il n'est qu'une seule consolation ; nous suivrons ceux qui nous ont devancés... Le désespoir me rend plus calme. Que pourrait craindre celui qui tant de fois a lutté contre la mort :

Una salus victis nullam sperare salutem.

Tu me verras de jour en jour agir avec plus d'âme, parler avec plus d'âme ; et si quelque digne sujet s'offre à ma plume, ma plume sera plus forte. » Petrarch., Epist. fam. Præf., p. 570.

2. « *Ita me Reginae junioris novique Regis adolescentia, ita me Reginae alterius ætas et propositum ; ita me tandem territant aulicorum ingenia ; equos duos multorum custodiae luporum creditos video, regnumque sine rege...* » p. 639. « *Neapolim veni, Reginae adii et reginarum consilio interfui. Proh pudor ! quale monstrum. Auferat ab Italico cælo Deus genus hoc pestis...* » *Ibid.*, p. 640-1. — « *Nocturnum iter hic non secus atque inter densissimas silvas, anceps ac periculis plenum, obsidentibus vias nobilibus adolescentulis armatis...* Quid miri est... cum luce media, inspectantibus regibus ac populo, infamis ille gladiatorius ludus in urbe itala celebretur, plus quam barbarica feritate... » *Ibid.*, p. 645-6.

3. « *Cave, obsecro, speciosissimam famæ tuæ frontem, propriis manibus deformare. Nulli fas hominum est nisi tibi uni rerum tuarum fundamenta convellere, tu potes evertere qui fundasti... Mundus ergo te videbit de honorum duce satellitem reproborem... Examina tecum, nec te fallas, qui sis, qui fueris, unde, quo veneris...*



Des populations entières partirent, allèrent sans savoir où. (P. 525.)

La chute du tribun lui ôtant l'espoir que l'Italie pût se relever elle-même, il transporta son facile enthousiasme à l'empereur Charles IV, qui, alors, entrait en Italie. Pétrarque se trouva sur son passage; il lui présenta les médailles d'or de Trajan et d'Auguste; il le somma de se souvenir de ces grands empereurs. Ce Trajan, cet Auguste avait passé les Alpes avec deux ou trois cents cavaliers. Il venait vendre les droits de l'empire en Italie, avant de les

sacrifier en Allemagne dans sa bulle d'or. Le pacifique et économe empereur, avec son cortège mal monté, était comparé par les Italiens à un marchand ambulante qui va à la foire¹.

Le triste Pétrarque, trompé tant de fois², se réfugia chaque jour davantage dans la lointaine antiquité. Il se mit, déjà vieux, à apprendre la langue d'Homère, à épeler l'Iliade. Il faut voir quels furent ses transports quand, pour la première fois, il toucha

quam personam indueris, quod nomen assumpseris, quam spem tui feceris, quid professus fueris, videbis te non Dominum Reipublicæ, sed ministrum. » *Ibid.*, p. 677-8.

1. Il tira d'eux quelque argent, et s'en retourna plus vite qu'il n'était venu. Les villes fermaient toutes leurs

portes; on lui permit avec peine de reposer une nuit à Crémone.

2. Ce qu'il y avait de plus humiliant, c'est que le malicieux empereur avait donné la couronne poétique à un autre que Pétrarque.

le précieux manuscrit qu'il ne pouvait lire.

Il erra ainsi dans ses dernières années, survivant, comme Dante, à tout ce qu'il aimait. Ce n'était pas Dante, mais plutôt son ombre, plus pâle et plus douce, toujours conduite par Virgile, et se faisant de la poésie antique un Elysée. Vers la fin, inquiet pour les précieux manuscrits qu'il traînait partout avec lui, il les légua à la république de Venise, et déposa son Homère et son Virgile dans la bibliothèque même de Saint-Marc, derrière les fameux chevaux de Corinthe, où on les a retrouvés trois cents ans après, à moitié perdus de poussière. Venise, cet inviolable asile au milieu des mers, était alors le seul lieu sûr auquel la main pieuse du poète pût confier en mourant les dieux errants de l'antiquité.

Pour lui, ce devoir accompli, il alla quelque temps réchauffer sa vieillesse au soleil d'Arqua. Il y mourut dans sa bibliothèque et la tête sur un livre¹.

Ces vains regrets, cette fidélité obstinée au passé, qui, pendant toute la vie du poète, lui fit poursuivre des ombres, qui lui fit placer un crédule espoir dans le tribun, dans l'empereur, ce n'est pas l'erreur de Pétrarque, c'est celle de tout son siècle. La France même, qui semble avoir si rudement rompu avec le moyen âge par l'immolation des Templiers et de Boniface, y revient malgré elle après cet effort, et s'y engourdit. La défaite des armées féodales, la grande leçon de Crécy, qui devrait lui faire comprendre qu'un autre monde a commencé, ne sert qu'à lui faire regretter la chevalerie. Les archers anglais ne l'instruisent pas. Elle n'entend point le génie moderne qui l'a foudroyée à Crécy par l'artillerie d'Édouard.

Le fils de Philippe de Valois, le roi Jean, est le roi des gentilshommes. Plus chevaleresque encore et plus malencontreux que son père, il prend pour modèle l'aveugle Jean de Bohême, qui combattit, lié, à Crécy. Non moins aveugle que son modèle, le roi

Jean, à la bataille de Poitiers, mit pied à terre pour attendre des gens à cheval. Mais il n'eut pas le bonheur d'être tué comme Jean de Bohême.

Dès son avènement, Jean, pour complaire aux nobles, ordonna de surseoir au paiement des dettes². Il créa pour eux un ordre nouveau, l'ordre de l'Étoile, qui assurait une retraite à ses membres. C'était comme les Invalides de la chevalerie. Déjà une somptueuse maison commençait à s'élever pour cette destination dans la plaine de Saint-Denis. Elle ne s'acheva pas³. Les membres de cet ordre faisaient vœu de ne pas reculer de quatre arpents, s'ils n'étaient tués ou pris. Ils furent pris en effet.

Ce prince, si chevaleresque, commence brutalement par tuer, sur un soupçon, le connétable d'Eu, principal conseiller de son père. Il jette tout à un favori, homme du Midi, adroit et avide, Charles d'Espagne, pour qui il avait « un amour désordonné⁴. » Le favori se fait connétable, et se fait encore donner un comté qui appartenait au jeune roi de Navarre, Charles, que Jean avait dépouillé de la Champagne⁵. Charles, descendu d'une fille de Louis Hutin, se croyait, comme Édouard III, dépouillé de la couronne de France. Il assassina le favori, et voulait tuer Jean. Celui-ci l'emprisonna, lui fit demander pardon à genoux. Cet homme flétri sera le démon de la France. Il est surnommé *le mauvais*. Jean tue le connétable, tue d'Harcourt et d'autres encore; au demeurant, c'est Jean *le bon*.

Le *bon* veut dire ici le confiant, l'étourdi, le prodigue. Nul prince en effet n'avait encore si noblement jeté l'argent du peuple. Il allait, comme l'homme de Rabelais, mangeant son raisin en verjus, son blé en herbe. Il faisait argent de tout, gâtant le présent, engageant l'avenir. On eût dit qu'il prévoyait ne devoir pas rester longtemps en France.

Sa grande ressource était l'altération des monnaies⁶. Philippe le Bel et ses fils, ainsi

1. Quelques jours auparavant, Boccace lui avait envoyé le *Décameron*, Le vieillard en retint par cœur *la patiente Griseldis*, cette belle histoire qui, à elle seule, purifie le reste du livre.

2. Ord., 30 mars 1354, et septembre.

3. « En ce temps ordonna le roi Jean une belle compagnie sur la manière de la Table ronde, de laquelle devoient être trois cents chevaliers des plus suffisans et eut en convent le roi Jean aux compagnons de faire une belle maison et grande à son coût de lez Saint-Denis, là où tous les compagnons devoient repaïrer à toutes les fêtes solennelles de l'an et leur convenoit jurer que jamais ils ne fuïroient en bataille plus loin de quatre arpents, ainçois mourroient ou se rendroient pris... Si fut la maison presque faite et encore est elle

assez près de Saint-Denis; et si elle avenoit que aucuns des compagnons de l'Étoile en vieillesse eussent mestier de être aidés et que ils fussent affoiblis de corps et amoindris de chevance, on lui devoit faire ses frais en la maison bien et honorablement pour lui et pour deux varlets, si en la maison vouloit demeurer. » Froiss., III, 53-58.

4. C'était, dit Villani, le bruit public.

5. Charles avait aussi à se plaindre de l'insolence du connétable qui l'avait appelé *billonneur monnoie* (faux-mouneyeur).

6. « Sur plusieurs de ces monnaies, le roi d'Angleterre était représenté sous forme de lion ou de dragon, foulé par le roi de France. » Leblanc.

que Philippe de Valois, avaient usé largement de cette forme de banqueroute. Jean les fit oublier, comme il surpassa aussi toute banqueroute royale ou nationale qui pût jamais venir. On croit rêver quand on lit les brusques et contradictoires ordonnances que fit ce prince en si peu d'années. C'est la loi en démence. A son avènement, le marc d'argent valait cinq livres cinq sous; à la fin de l'année onze livres. En février 1352, il était tombé à quatre livres cinq sous; un an après il était reporté à douze livres. En 1354, il fut fixé à quatre livres quatre sous; il valait dix-huit livres en 1355. On le remit à cinq livres cinq sous; mais on affaiblit tellement la monnaie, qu'il monta en 1359 au taux de cent deux livres¹.

Ces banqueroutes royales sont, au fond, celles des nobles sur les bourgeois. Les seigneurs, les nobles chevaliers assiègent le bon roi et lui prennent tout ce qu'il prend aux autres. La seule reine Blanche avait obtenu pour elle la confiscation des Lombards; elle poursuivait à son profit leurs débiteurs par tout le royaume².

La noblesse, commençant à vivre loin de ses châteaux, séjournant à grands frais près du roi, devenait chaque jour plus avide. Elle ne voulait plus servir gratis. Il fallait la payer pour combattre, pour défendre ses terres des ravages de l'Anglais. Ces fiers barons descendaient de bonne grâce à l'état de mercenaires³, paraissaient à leur rang dans les grandes montres et revues royales, et tendaient la main au payeur. Sous Philippe de Valois, le chevalier s'était contenté de dix sous par jour. Sous Jean, il en exigea vingt, et le seigneur banneret en eut quarante. Cette dépense énorme obligea le roi Jean d'assembler les États plus souvent qu'au-

1. De 1351 à 1368, la livre tournois changea soixante et onze fois de valeur. M. Natalis de Wailly met ce régime en balance avec celui des assignats. (Mémoire sur les variations de la livre tournois.) Note de 1860. Leblanc, Traité des monnaies, *Ibid.*, p. 261. Jean avait d'abord cherché à tenir secrètes ces honteuses falsifications; il mandait aux officiers des monnaies: « Sur le serment que vous avez au Roy, tenez cette chose secrète le mieux que vous pourrez... que par vous ne aucuns d'eux les changeurs ne autres ne puissent savoir ne sentir aucune chose; car si par vous est sçu en serez punis par telle manière que tous autres y auront exemple. » (24 mars 1350)... « Si aucun demande à combien les blancs sont de loy, feignez qu'ils sont à six deniers. » Il leur enjoignait de les frapper bien exactement aux anciens coins, « afin que les marchands ne puissent apercevoir l'abaissement à peine d'estre déclarés traitres. » Philippe de Valois avait usé aussi autrefois de ces précautions, mais à la longue il avait été plus hardi et avait proclamé comme un droit ce qu'il cachait d'abord comme une fraude. Jean ne pou-

cun de ses prédécesseurs. Les nobles contribuèrent ainsi, indirectement et à leur insu, à donner une importance toute nouvelle aux États, surtout au tiers-état, à l'état qui payait.

Déjà, en 1343, la guerre avait forcé Philippe de Valois de demander aux États un droit de quatre deniers par livre sur les marchandises, lequel devait être perçu à chaque vente. Ce n'était pas seulement un impôt, c'était une intolérable vexation, une guerre contre le commerce. Le perceuteur campait sur le marché, espionnait marchands et acheteurs, mettait la main à toutes les poches, demandait (comme il arriva sous Charles VI) sa part sur un sou d'herbe. Ce droit, qui n'est autre que l'alcala espagnol, alors récemment établi à l'occasion des guerres des Maures, a tué l'industrie de l'Espagne. Philippe de Valois promit en récompense de frapper de bonne monnaie, *comme du temps de saint Louis*.

Nouveaux besoins, nouvelles promesses. Dans la crise de 1346, le roi promit aux États du Nord de restreindre le droit de prise « aux nécessités de son hôtel, de sa chère compagne la reine et de ses enfants. » Il supprima des places de sergents, abolit des juridictions opposées entre elles, retira les lettres de répit par lesquelles il permettait aux seigneurs d'ajourner le paiement de leurs dettes. Les États du Midi accordèrent dix sous par feu, sur la promesse qu'on leur fit de supprimer la gabelle et le droit sur les ventes.

En 1351, Jean, demandant aux États son droit de joyeux avènement, se montra facile à leurs réclamations, quelque diverses et contradictoires qu'elles fussent⁴. Il promit aux nobles picards de tolérer les guerres privées, aux bourgeois normands de les interdire. Les uns et les autres lui accordèrent

avait être moins hardi que son père. « Ja soit, » dit-il, « ce que à nous seul, et pour le tout de nostre droit royal, par tout nostre royaume appartient de faire teles monnoyes comme il nous plait et de leur donner cours. » Ord.-III. p. 556. Et comme si ce n'était pas le peuple qui en souffrait, il donnait cette ressource pour un revenu privé qu'il faisait servir aux dépenses publiques « desquelles sans le trop grand grief du peuple dudit Royaume nous ne pourrions bonnement finer, si n'estoit pas le domaine et revenue du prouffit et émolument des monnoyes. » Préf., Ord. III.

2. Les États de 1355 exigèrent qu'on suspendit ces poursuites.

3. En 1338, les nobles du Languedoc se plainirent de ce que les gages qu'on leur avait payés pendant la guerre de Gascogne n'étaient pas proportionnés à ceux qu'ils avaient reçus dans les autres guerres qui avaient été faites en ce pays. On était au moment de la reprise de la guerre contre les Anglais. Le roi fit droit à la requête.

4. Ord. II, p. 395, 450 et 447-8. — Ord. II, p. 408, 270.

six deniers par livre sur les ventes. Il assura aux fabricants de Troyes la fabrique exclusive des toiles étroites ou *couvre-chefs*, aux maîtres des métiers de Paris un règlement qui fixait les salaires des ouvriers, élevés outre mesure par suite de la population et de la peste. Les bourgeois de Paris, consultés par eux-mêmes et non par députés, à leur assemblée du *parloir aux bourgeois*, accordèrent la taxe des ventes. Le roi les appelle au *parloir*; ils s'y rendront bientôt sans lui.

En 1346, le roi avait promis des réformes; les états avaient cru, voté docilement. Tout avait été fini en un jour. En 1351, les nobles Picards refusent de laisser payer leurs vassaux, s'ils ne sont eux-mêmes exempts, et si les vassaux du roi et des princes ne payent.

En 1355, les Anglais ravageant le Midi, il fallut bien encore demander de l'argent. Les États du Nord ou de la langue d'oïl, convoqués le 30 novembre, se montrèrent peu dociles. Il fallut leur promettre l'abolition du vol direct qu'on appelait *droit de prise*, et du vol indirect qui se faisait sur les monnaies. Le roi déclara que le nouvel impôt s'étendrait à tous, clercs et nobles; qu'il le payerait lui-même, ainsi que la reine et les princes.

Ces bonnes paroles ne rassurèrent pas les États. Ils ne se fièrent pas à la parole royale, aux receveurs royaux. Ils voulurent recevoir eux-mêmes par des receveurs de leur choix, se faire rendre compte, s'assembler de nouveau au 1^{er} mars, puis, un an après, à la Saint-André.

Voter et recevoir l'impôt, c'est régner. Personne alors ne sentit toute la portée de cette demande hardie des États, pas même probablement Marcel, le fameux prévôt des marchands, que nous voyons à la tête des députés des villes¹. L'Assemblée achetait cette royauté par la concession énorme de six millions de livres parisis pour solder trente mille gens d'armes. Cet argent devait être levé par deux impôts, sur le sel et sur les ventes; mauvais impôts sans doute, et sur

le pauvre, mais quel autre imaginer dans un besoin pressant, lorsque tout le Midi était en proie...?

La Normandie, l'Artois, la Picardie n'envoyèrent point à ces états. Les Normands étaient encouragés par le roi de Navarre, le comte d'Harcourt et autres, qui déclarèrent que la gabelle ne serait point levée sur leurs terres, « qu'il ne se trouveroit point si hardi homme de par le roi de France qui la dût faire courir... ni sergent qui enlevât amende, qui ne la payât de son corps² ».

Les États reculèrent. Ils supprimèrent les deux impôts, et y substituèrent une taxe sur le revenu : 5 pour 100 sur les pauvres, 4 pour 100 sur les biens médiocres, 2 pour 100 sur les riches. Plus on avait, et moins l'on payait.

Le roi, cruellement blessé de la résistance du roi de Navarre et de ses amis, avait dit « qu'il n'auroit jamais parfaite joie tant qu'ils fussent en vie. » Il partit d'Orléans avec quelques cavaliers, chevaucha trente heures, et les surprit au château de Rouen, où ils étaient à table. Le dauphin les avait invités. Il fit couper la tête à d'Harcourt et à trois autres; le roi de Navarre fut jeté en prison et menacé de la mort. On répandit le bruit qu'ils avaient engagé le dauphin à s'enfuir chez l'Empereur pour faire la guerre au roi son père.

La résistance aux impôts votés par les États livrait le royaume à l'Anglais. Le prince de Galles se promenait à son aise dans nos provinces du Midi. Il lui suffisait d'une petite armée, composée cette fois en bonne partie de gens d'armes, de chevaliers. La guerre n'en était pas plus chevaleresque. Ils brûlaient, gâtaient comme des brigands qui passent pour ne pas revenir. D'abord ils coururent le Languedoc, pays intact qui n'avait pas souffert encore³. La province fut ravagée, mise à sac, comme la Normandie en 1346. Ils ramenèrent à Bordeaux cinq mille charrettes pleines. Puis, ayant mis leur butin à couvert, ils reprirent méthodiquement leur cruel voyage, par le Rouergue,

— Ord. II, p. 344. — Ord. II, p. 330. — *Ibid.*, p. 422, 432, 434. « Lettres par lesquelles le Roi defend que ses gens n'emportent les matelats et les coussins des maisons de Paris où il ira loger. » Autre ord., 435-7. — Ord. III, p. 26-29. — Ord. III, p. 22 et seq. Froiss. III, c. 340, p. 450.

1. « Protestèrent les bonnes villes par la bouche de Étienne Marcel, lors prévôt des marchands à Paris, que ils estoient tous prests de vivre, de mourir avec le roi. » Froiss. — Lire sur Étienne Marcel et la révolution de 1356-58 l'excellent travail de M. Perrens: MM. H. Martin et J. Quicherat (Plutarque Français) avaient déjà bien indiqué le caractère des événements

de cette grande époque sur lesquels M. Perrens a concentré la plus vive lumière en les racontant et les discutant avec détail (1860).

2. Froissart.

3. « Sachez que ce pays de Carcassonnois et de Narbonnois et de Toulousain, où les Anglois furent en cette saison, étoit en devant un des gros pays du monde, bonnes gens et simples gens qui ne savoient que c'étoit de guerre, car oncques ne furent guerroyés, ni avoient été en devant ainçois que le prince de Galles y conversast. » Froissart, III, 104. — « Ni les Anglois ne faisoient compte de pennes (velours) fors de vaisselle d'argent ou de bons florins. » *Ibid.*, p. 103. xix addit. « Si

l'Auvergne et le Limousin, entrant partout sans coup férir, brûlant et pillant, chargés comme des porte-balles, soulés des fruits, des vins de France. Puis, ils descendirent dans le Berri, et coururent les bords de la Loire. Trois chevaliers pourtant, qui s'étaient jetés dans Romorantin avec quelques hommes, suffirent pour les arrêter. Ils furent tout étonnés de cette résistance. Le prince de Galles jura de forcer la place et y perdit plusieurs jours¹.

Le roi Jean, qui avait commencé la campagne par prendre en Normandie les places du roi de Navarre où il aurait pu introduire l'Anglais, vint enfin au devant avec une grande armée, aussi nombreuse qu'aucune qu'ait perdue la France. Toute la campagne était couverte de ses coureurs; les Anglais ne trouvaient plus à vivre. Du reste, les deux ennemis ne savaient trop où ils en étaient; Jean croyait avoir les Anglais devant, et courait après, tandis qu'il les avait derrière. Le prince de Galles, aussi bien informé, croyait les Français derrière lui. C'était la seconde fois, mais non la dernière, que les Anglais s'engageaient à l'aveugle dans le pays ennemi. A moins d'un miracle, ils étaient perdus. C'en fut un que l'étourderie de Jean.

L'armée du prince de Galles, partie anglaise, partie gasconne, était forte de deux mille hommes d'armes, de quatre mille archers, et de deux mille *brigands* qu'on louait dans le Midi, troupes légères. Jean était à la tête de la grande cohue féodale du ban et de l'arrière-ban, qui faisaient bien cinquante mille hommes. Il y avait les quatre fils de Jean, vingt-six ducs ou comtes, cent quarante seigneurs bannerets avec leurs bannières

déployées; magnifique coup d'œil, mais l'armée n'en valait pas mieux.

Deux cardinaux légats, dont un du nom de Talleyrand, s'entremirent pour empêcher l'effusion du sang chrétien. Le prince de Galles offrait de rendre tout ce qu'il avait pris, places et hommes, et de jurer de ne plus servir de sept ans contre la France. Jean refusa, comme il était naturel; il eût été honteux de laisser aller ces pillards. Il exigeait qu'au moins le prince de Galles se rendit avec cent chevaliers. Les Anglais s'étaient fortifiés sur le coteau de Maupertuis près Poitiers, colline raide, plantée de vignes fermées de haies et de buissons d'épines. Le haut de la pente était hérissé d'archers anglais. Il n'y avait pas besoin d'attaquer. Il suffisait de les tenir là; la soif et la faim les auraient apprivoisés au bout de deux jours. Jean trouva plus chevaleresque de forcer son ennemi.

Il n'y avait qu'un étroit sentier pour monter aux Anglais. Le roi de France y employa des cavaliers. Il en fut à peu près comme à la bataille de Morgarten. Les archers firent tomber une pluie de traits, criblèrent les chevaux, les effarouchèrent, les jetèrent l'un sur l'autre. Les Anglais saisirent ce moment pour descendre². Le trouble se répandit dans cette grande armée. Trois fils du roi se retirèrent du champ de bataille, par l'ordre de leur père, emmenant pour escorte un corps de huit cents lances.

Cependant le roi tenait ferme. Il avait employé des cavaliers pour forcer la montagne; avec le même bon sens, il donna ordre aux siens de mettre pied à terre, pour combattre les Anglais qui venaient à cheval. La résistance de Jean fut aussi funeste au royaume

fut tellement pararse (brûlée) et détruite des Anglois que oncques n'y demeura de ville pour héberger un cheval, ni à peine savoient les héritiers, ni les manants de la ville rassener (assigner) ni tire de voir (vrai): « Ci s'its mon héritage. — Ainsi fut-elle menée. » *Ibid.*, p. 120.

1. Il dut déployer contre ces trois chevaliers tout un appareil de siège, « canons, carreaux, bombardes et feux grégeois. » Froissart.

2. « Sitôt que ces gens d'armes furent là embattus, archers commencèrent à traire à exploit, et à mettre main en œuvre à deux côtés de la haye, et à verser chevaux et à enfler tout dedans de ces longues sajètes barbuës. Ces chevaux qui traits estoient et qui les fers de ces longues sajètes sentoient, se ressoignoient, et ne vouloient avant aller, et se tournoient l'un de travers, l'autre de costé, ou ils cheoient et trébuchoient dessous leurs maitres. » Froiss., c. cccxvi, p. 202-206. — Les archers d'Angleterre portèrent très grand avantage à leurs gens, et trop ébahirent les François, car ils traioient si omniement et si épaissement, que les François ne savoient de quel costé entendre qu'ils ne fussent atteints du trait. » *Ibid.*, c. cccxvii, p. 204. — Dit messire Jean Chandos au prince: « Sire, sire, chevauchez

avant, la journée est vostre. Dieu sera huy en vostre main; adressons-nous devers vostre adversaire le roi de France, car cette part git tout le sort de la besogne. Bien sçais que par vaillance il ne fuira point; si vous demeurera, s'il plaît à Dieu et à saint Georges... » Ces paroles évertuèrent si le prince, qu'il dit tout en haut: « Jean, allons, allons, vous ne me verrez mais huy retourner, mais toujours chevaucher avant. » Adonques, dit à sa bannière: « Chevauchez avant, bannière, au nom de Dieu et de saint Georges. » *Ibid.*, c. cccxviii, p. 205. Je suis ici le continuateur de Guillaume de Nangis de préférence à Froissart. Voyez l'importante lettre du comte d'Armagnac, publiée par M. Lacabane, dans son excellent article *Charles V*, Dictionnaire de la Conversation. Froissart n'y voit que le côté chevaleresque: « Et ne montra pas semblant de fuir ni de reculer quand il dit à ses hommes: « A pied! à pied! » « Et fit descendre tous ceux qui à cheval estoient, et li mesme ce mit à pied devant tous les siens, une hache de guerre en ses mains, et fit passer avant ses bannières au nom de Dieu et de saint Denys. » *Ibid.*, c. cccxix, p. 211.



Quand il fit son entrée à Londres.... (P. 535.)

que la retraite de ses fils. Ses confrères de l'ordre de l'Étoile furent, comme lui, fidèles à leur vœu; ils ne reculèrent pas. « Et se combattoient par troupeaux et par compagnie, ainsi que ils se trouvoient et recueilloient. » Mais la multitude fuyait vers Poitiers, qui ferma ses portes : « Aussi y eut-il sur la chaussée et devant la porte si grand'horribleté de gens occire, navrer et abattre, que merveille seroit à penser; se rendoient les François de si loin qu'ils pouvoient voir un Anglois. »

Cependant le champ de bataille était encore disputé : « Le roi Jean y faisoit de sa main merveilles d'armes, et tenoit la hache, dont trop bien se défendoit et combattoit. » A ses côtés, son plus jeune fils, qui mérita le surnom de Hardi, guidait son courage aveugle, lui criant à chaque nouvel assaut : « Père, gardez-vous à droite, gardez-vous à gauche. » Mais le nombre des assaillants redoublait; tous accouraient à cette riche proie : « Tant y survinrent Anglois et Gascons de toutes parts, que par force ils ouvrirent et rompirent la presse de la bataille du roi de France et furent les François si entortillés entre leurs ennemis qu'il y avoit bien cinq hommes d'armes sur un gentilhomme. » C'était autour du roi qu'on se pressait, « pour la convoitise de le prendre; et lui criaient ceux qui le connoissoient et qui le plus près de lui étoient : « Rendez-vous,

rendez-vous, autrement vous êtes mort. Là avoit un chevalier de la nation de Saint-Omer qu'on appelloit Denys de-Morbecque. Si se avance en la presse, et à la force des bras et du corps, car il étoit grand et fort, et dit au roi, en bon françois où le roi s'arrêta plus que aux autres : « Sire, sire, rendez-vous. » Le roi qui se vit en un dur parti... et aussi que la défense ne lui valoit rien, demanda en regardant le chevalier : « A qui me rendrai-je? à qui? Où est mon cousin le prince de Galles? Si je le véois, je parlerois. » — « Sire, répondit messire Denys, il n'est pas ci, mais rendez-vous à moi, je vous mènerai devant lui. — « Qui êtes vous? » dit le roi. — « Sire, je suis Denys de Morbecque, un chevalier d'Artois, mais je sers le roi d'Angleterre, pour ce que je ne puis au royaume de France demeurer, et que je y ai forfait tout le mien. » — Adoncques, répondit le roi de France; « et je me rends à vous. » Et lui bailla son destre gand. Le chevalier le prit qui en eut grand'joie. Là eut grand'presse et grand tireis entour le Roi : car chacuns s'efforçoit de dire : « Je l'ai pris, je l'ai pris. » Et ne pouvoit le roi aller avant, ni messire Philippe son maisné (jeune) fils ¹. » Le prince de Galles fit honneur à cette fortune inouïe qui lui avoit mis entre les mains un tel gage. Il se garda bien de ne

1. Froissart.

pas traiter son captif en roi, ce fut pour lui le vrai roi de France, et non *Jean de Valois*, comme les Anglais l'appelaient jusqu'alors. Il lui importait trop qu'il fût roi, en effet, pour que le royaume parût pris lui-même en son roi, et se ruinât pour le racheter. Il servit Jean à table après la bataille. Quand il fit son entrée à Londres, il le mit sur un grand cheval blanc (signe de suzeraineté), tandis qu'il le suivait lui-même sur une petite haquenée noire.

Les Anglais ne furent pas moins courtois pour les autres prisonniers. Ils en avaient deux fois plus qu'ils n'étaient d'hommes pour les garder. Ils les renvoyèrent pour la plupart sur parole, leur faisant promettre de venir payer, aux fêtes de Noël, les rançons énormes

auxquelles ils les taxaient. Ceux-ci étaient trop bons chevaliers pour y manquer. Dans cette guerre entre gentilshommes, le pis qui pût arriver au vaincu était d'aller prendre sa part des fêtes des vainqueurs, d'aller chasser, jouter en Angleterre, de jouir bonnement de l'insolente courtoisie des Anglais¹; noble guerre, sans doute, qui n'écrasait que le vilain.

L'effroi fut grand à Paris quand les fuyards de Poitiers, le dauphin en tête, vinrent dire qu'il n'y avait plus ni roi, ni barons en France, que tout était tué ou pris. Les Anglais, un instant éloignés pour mettre en sûreté leur capture, allaient sans doute revenir. On devait s'attendre cette fois à ce qu'ils prissent non pas Calais, mais Paris et même le royaume.



CHAPITRE III

Suite. — États généraux. — Paris. — Jacquerie. — Peste. — 1356-1361.

Il n'y avait pas à espérer grand'chose du dauphin, ni de ses frères. Le prince était faible, pâle, chétif; il n'avait que dix-neuf ans. On ne le connaissait que pour avoir invité les amis du roi de Navarre au funeste dîner de Rouen, et donné, à la bataille, le signal du sauve-qui-peut.

1. « Si étoit le roi de France monté sur un grand blanc coursier, très-bien arré et appareillé de tout point, et le prince de Galles sur une petite haquenée noire de lès lui. Ainsi fut-il convoyé tout le long de la cité de Londres... » Froiss. c., cccclxxv, p. 267-8. —

Mais la ville n'avait pas besoin du dauphin. Elle se mit d'elle-même en défense. Le prévôt des marchands, Étienne Marcel, mit ordre à tout. D'abord, pour prévenir les surprises de nuit, on forgea et l'on tendit des chaînes. Puis, on exhaussa les murs de parapets; on y mit des balistes et autres machines,

« Un peu après fut le roi de France translaté de l'hôtel de Savoie et remis au chastel de Windsor, et tous ces hostels et gens. Si alloit voler, chasser, déduire et prendre tous ses esbattements environ Windsor, ainsi qu'il lui plaisoit. » *Ibid.*, p. 269.

avec ce qu'on avait de canons. Mais les vieux murs de Philippe-Auguste ne contenaient plus Paris; il avait débordé de toutes parts. On éleva d'autres murailles qui couvraient l'université, et qui, de l'autre côté, allaient de l'Ave-Maria à la porte Saint-Denis, et de là au Louvre. L'île même fut fortifiée. On y fixa sur les remparts sept cent cinquante guérites. Tout cet immense travail fut terminé en quatre ans¹.

Je ne puis faire comprendre la révolution qui va suivre, et le rôle que Paris y joua, sans dire ce que c'est que Paris.

Paris a pour armes un vaisseau. Primitivement, il est lui-même un vaisseau, une île qui nage entre la Seine et la Marne, déjà réunies, mais non confondues².

Au sud la ville savante, au nord la ville commerçante³. Au centre de la cité, la cathédrale, le palais, l'autorité.

Cette belle harmonie d'une cité flottant entre deux villes diverses, qui l'enserrent gracieusement, suffirait pour faire de Paris la ville unique, la plus belle qui fût jamais. Rome, Londres, n'ont rien de tel; elles sont jetées sur un seul côté de leur fleuve⁴. La forme de Paris est non seulement belle, mais vraiment organique. L'individualité primitive est dans la Cité, à quoi sont venues se rattacher les deux universalités de la science et du commerce, le tout constituant la vraie capitale de la sociabilité humaine.

L'autorité, la Cité, c'était l'île. Mais sur les deux rives, deux asiles s'ouvraient à l'indépendance. L'université avait sa juridiction pour les écoliers, le Temple la sienne pour les artisans⁵.

Lorsque Guillaume de Champeaux, battu par Abailard aux écoles de Notre-Dame, alla se réfugier à l'abbaye de Saint-Victor,

1. « Sur la rive gauche, les progrès de la population n'ayant guère été sensibles, il n'y eut qu'à réparer les murailles et à les reculer de deux ou trois cents pas. Mais sur la rive droite, où les Parisiens se portaient de préférence, Marcel dut ordonner qu'on construisit une muraille flanquée de tours. Cette muraille, partant de la porte Barbette, sur le quai des Ormes, passait par l'Arsenal, les rues Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, des Fossés-Montmartre, la place des Victoires, l'Hôtel de Toulouse (la Banque actuelle), le Jardin du Palais-Royal, la rue Richelieu, et arrivait à la porte Saint-Honoré par la rue de ce nom, et jusqu'au bord de la Seine. Sur les deux rives du fleuve, des bastilles furent construites pour protéger les portes, et l'on fortifia d'un fossé l'île Saint-Louis, qu'on appelait en ce temps-là l'île Notre-Dame, afin qu'elle pût, dans le besoin, devenir un lieu de refuge pour les habitants de Paris.

« Ces travaux, poussés avec une activité extrême, se continuèrent durant quatre années, et coûtèrent cent

l'invincible argumentateur l'y poursuivit et campa à Sainte-Geneviève. Cette guerre, cette *secessio* sur un autre Aventin, fut la fondation des écoles de la montagne. Abailard, dont la parole suffisait pour créer une ville au désert, fut ainsi l'un des fondateurs de notre Paris méridional. La ville éristique naquit de la dispute.

Au couchant, elle ne pouvait s'étendre. Elle heurtait l'immuable muraille de Saint-Germain-des-Prés. La vieille abbaye, qui avait vu la ville toute petite, qui l'avait d'abord aidée à grandir, en était entourée, assiégée. Mais elle résistait. Cette ville, née de la Seine, s'étendait du moins sur l'autre rive. Elle y mit ses halles, ses boucheries, son cimetière des Innocents. Mais une fois bornée de ce côté entre le Louvre⁶ et le Temple, elle enfla, ne pouvant allonger, et prit ce ventre qui va du Châtelet à la porte Saint-Denis⁷.

Les juridictions ecclésiastiques, Notre-Dame, Saint-Germain, trouvèrent de rudes adversaires dans nos rois. On sait que la reine Blanche força elle-même les prisons des chanoines pour en tirer leurs débiteurs. Le premier prévôt royal (1032), un Étienne, avait aussi voulu forcer Saint-Germain, mais pour y prendre, dans un besoin du roi, la riche croix de Childebert. Ces prévôts n'étaient guère, ce semble, dévots qu'au roi. Un autre Étienne (Étienne Boileau) obtint le consentement de saint Louis pour pendre un voleur le vendredi saint. Le prévôt de Charles V fut persécuté par le clergé, comme ami des Juifs.

L'Université était souvent en guerre avec Notre-Dame et Saint-Germain-des-Prés. Le roi la soutenait. Il donnait presque toujours raison aux écoliers contre les bourgeois,

quatre-vingt-deux mille cinq cent vingt livres parisis, qui font huit cent mille livres de notre monnaie, somme énorme pour ce temps-là. Tout l'honneur en revient à Étienne Marcel; à une époque où Paris était si souvent menacé, personne, avant lui, n'avait pensé qu'il fût nécessaire de le mettre en état de défense. » Perrens, Étienne Marcel, page 80 (1860).

2. A l'île Louviers, on distingue souvent les deux rivières à la couleur de leurs eaux.

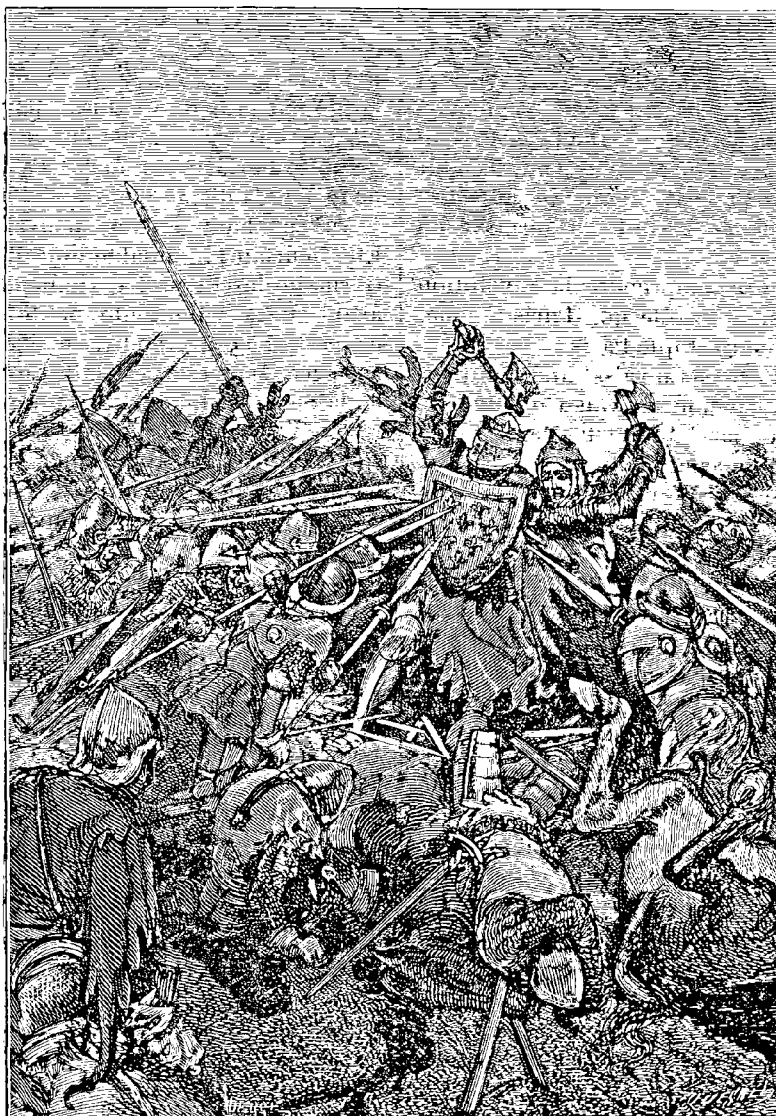
3. De ce côté, dès le temps de Charles le Chauve, nous trouvons la foire du Landit, entre Saint-Denis et La Chapelle.

4. Elles n'ont de l'autre côté qu'un faubourg.

5. Cinq siècles après la chute des Templiers, l'enclos du Temple, bien réduit, il est vrai, protégeait encore les petits commerçants contre les règlements des corporations.

6. « Luparam prope Parisios. » Philippe-Auguste en acheva la construction vers 1204.

7. Le *parloir aux bourgeois*, siège des délibérations



Mais le nombre des assaillants redoublait, tous accouraient à cette riche proie. (P. 534.)

contre son prévôt même. Le prévôt faisait ordinairement amende honorable pour avoir fait justice. Le roi avait besoin de l'Université ; il s'appuyait volontiers sur cette grande force, sans se douter qu'elle pouvait se tourner contre lui. Philippe le Bel appela au Temple les maîtres de l'Université, pour leur faire lire l'accusation contre les Templiers. Philippe le Long, pour appuyer sa royauté contestée, les fit assister au serment qu'il exigeait de la noblesse, et obtint leur approbation. La filière des rois semble ici se

des échevins, était situé aux environs du Châtelet. Marcel acheta aux frais de la municipalité, en 1357, sur la place de Grève, l'hôtel au Dauphin ou la maison

porter pour juge des rois. Philippe de Valois la fait juge du pape. Le pape, qui si longtemps a soutenu l'Université contre l'évêque de Paris, est menacé par elle de condamnation¹. Tout à l'heure, l'orgueil de l'Université sera porté au comble par le schisme; nous la verrons choisir entre les papes, gouverner Paris, régenter le roi.

L'Université seule était un peuple. Lorsque le recteur, à la tête des facultés, des nations, conduisait l'Université à la foire du Landit, entre Saint-Denis et la Chapelle, lorsqu'il

aux piliers. L'hôtel de ville actuel ne fut commencé qu'en 1525.

1. Ravn., Annal. Eccles., ann. 1331.

allait, avec les quatre parchemins de l'Université, juger despotiquement les parchemins de la banlieue, les bourgeois remarquaient avec orgueil que le recteur était arrivé à la plaine Saint-Denis lorsque la queue de la procession était aux Mathurins-Saint-Jacques.

Mais le Paris du nord était encore plus peuplé. On peut en juger par deux grandes revues qui se firent au xiv^e siècle. L'Université, composée de prêtres, d'écoliers, d'étrangers, n'y figurait pas. Dans la première revue (1313), ordonnée par Philippe le Bel pour faire honneur à son gendre, le roi d'Angleterre, on estima qu'il y avait vingt mille chevaux et trente mille fantassins. Les Anglais étaient stupéfaits. En 1383, les Parisiens pour recevoir Charles VI, qui revenait de Flandre, sortirent du côté de Montmartre et se rangèrent en bataille. Il y avait plusieurs corps d'armée, un d'arbalétriers, un de paveschiens (portant des boucliers), un autre armé de maillets, qui, à lui seul, comptait vingt mille hommes.

Cette population n'était pas seulement très nombreuse, mais très intelligente, et bien au-dessus de la France d'alors. Sans parler du contact de cette grande Université, le commerce, la banque, les lombards devaient y importer des idées. Le Parlement, où se portaient les appels de toutes les justices de France, attirait à Paris un monde de plaideurs. La chambre des Comptes, ce grand tribunal de finances, l'*empire de Galilée*, comme on l'appelait, ne pouvait manquer d'attirer beaucoup de gens, à cette époque fiscale. Les bourgeois remplissaient les plus grandes charges. Barbet, maître de la monnaie sous Philippe le Bel, Poilvilain, trésorier du roi Jean, étaient des bourgeois de Paris. Le roi faisait montre de sa confiance pour la bonne ville. Malgré la révolte des monnaies en 1306, il les avait appelés lui-même à son jardin royal, lors de l'affaire des Templiers¹.

Le chef naturel de ce grand peuple était, non le prévôt royal, magistrat de police, presque toujours impopulaire, mais le prévôt des marchands², président naturel des échevins de Paris. Dans l'abandon où le royaume se trouvait après la bataille de Poitiers, Paris prit l'initiative, et dans Paris le prévôt des marchands.

1. Allusion à la rue de Galilée, près de laquelle siégeait la cour.

2. Chef de la *marchandise de l'eau*, dont le privilège exclusif remontait à 1192.

3. Froissart.

Les États du nord de la France, assemblés le 17 octobre, un mois après la bataille, réunirent quatre cents députés des bonnes villes, et à leur tête Étienne Marcel, prévôt des marchands. Les seigneurs, la plupart prisonniers, n'y vinrent guère que par procureurs. Il en fut de même des évêques. Toute l'influence fut aux députés des villes, et surtout à ceux de Paris. Dans l'ordonnance de 1357, résultat mémorable de ces États, on sent la verve révolutionnaire et, en même temps, le génie administratif de la grande commune. On ne peut expliquer qu'ainsi la netteté, l'unité des vues qui caractérisent cet acte. La France n'eût rien fait sans Paris.

Les États, assemblés d'abord au Parlement, puis aux Cordeliers, nommèrent un comité de cinquante personnes pour prendre connaissance de la situation du royaume. Ils voulurent « encore savoir plus avant ce que le grand trésor qu'on avoit levé au royaume du temps passé, en dixièmes, en maltôtes, en subsides, et en forges de monnoies, et en toute autre extorsion, dont leurs gens avoient été formenés et triboulés, et les soudoyers mal payés, et le royaume mal gardé et défendu, étoit devenu; mais de ce ne savoit nul à rendre compte³. »

Tout ce qu'on sut, c'est qu'il y avait eu prodigalité monstrueuse, malversation, concussion. Le roi, au plus fort de la détresse publique, avait donné cinquante mille écus à un seul de ses chevaliers. Des officiers royaux, pas un n'avait les mains nettes. Les commissaires firent savoir au dauphin que, dans la séance publique, ils lui demanderaient de poursuivre ses officiers, de délivrer le roi de Navarre, et de permettre que trente-six députés des États, douze de chaque ordre, l'aidassent à gouverner le royaume.

Le dauphin, qui n'était pas roi, ne pouvait guère mettre ainsi le royaume entre les mains des États. Il ajourna la séance, sous prétexte de lettres qu'il aurait reçues du roi et de l'empereur. Puis, il invita les députés à retourner chez eux pour prendre l'avis des leurs, tandis qu'il consulterait aussi son père⁴.

Les États du Midi, assemblés à Toulouse, et si près du danger, se montrèrent plus dociles. Ils votèrent de l'argent et des troupes. Les États provinciaux, ceux d'Auvergne, par

4. En les renvoyant ainsi à leurs provinces, il comptait sans doute sur les dissentiments infinis qui devaient s'élever entre des intérêts si divers, sur la jalousie des nobles contre les villes, des villes contre Paris, dont l'influence avait décidé la dernière révolution.

exemple, accordèrent aussi, mais toujours en se réservant l'administration de ce qu'ils accordaient. Le dauphin était, pendant ce temps, à Metz pour recevoir son oncle, l'empereur Charles VI; triste dauphin, triste empereur, qui ne pouvaient rien l'un pour l'autre. De son côté, la reine-mère s'en allait à Dijon marier son petit duc de Bourgogne, qu'elle avait eu d'un premier lit, avec la petite Marguerite de Flandre. Ce voyage coûteux avait l'avantage lointain de rattacher la Flandre à la France. Que devenait Paris, ainsi abandonné, sans roi, ni reine, ni dauphin? Il voyait arriver par toutes ses portes les paysans avec leurs familles et leurs petits bagages; puis, par longues files lugubres, les moines, les religieuses des environs. Tous ces fugitifs racontaient des choses effroyables de ce qui se passait dans les campagnes. Les seigneurs, les prisonniers de Poitiers, relâchés sur parole, revenaient sur leurs terres pour ramasser vite ment leurs rançons et ruinaient le paysan. Par-dessus, arrivaient les soldats licenciés, pillant, violant, tuant. Ils torturaient celui qui n'avait plus rien pour le forcer à donner encore¹. C'était dans toute la campagne une terreur comme celle des *chauffeurs* de la Révolution.

Les États étant de nouveau réunis le 5 février 1357, Marcel et Robert le Coq, évêque de Laon, leur présentèrent le cahier des doléances, et obtinrent que chaque député le communiquerait à sa province. Cette communication, très-rapide pour ce temps-là et surtout en cette saison, se fit en un mois. Le 3 mars, le dauphin reçut les doléances. Elles lui furent présentées par Robert le Coq, ancien avocat de Paris, qui avait été

successivement conseiller de Philippe de Valois, président du Parlement, et qui, s'étant fait évêque duc de Laon, avait acquis l'indépendance des grands dignitaires de l'Eglise. Le Coq, tout à la fois homme du roi, homme des communes, allait des uns aux autres, et conseillait les deux partis. On le comparait à la *besaguë* du charpentier (bis-acuta), *qui taille des deux bouts*². Après qu'il eut parlé, le sire de Péquigny pour les nobles, un avocat de Bâville pour les communes, Marcel pour les bourgeois de Paris, déclarèrent qu'ils l'avaient de tout ce qu'il venait de dire.

Cette remontrance des États³ était tout à la fois une harangue et un sermon. On conseillait d'abord au dauphin de craindre Dieu, de l'honorer ainsi que ses ministres, de garder ses commandements. Il devait éloigner les mauvais de lui, ne rien ordonner par les jeunes, simples et ignorants. Il ne pouvait douter, lui disait-on, que les États n'exprimassent la pensée du royaume, puisque les députés étaient près de huit cents et qu'ils avaient consulté leurs provinces: Quant à ce qu'on lui avait dit que les députés songeaient à faire tuer ses conseillers, c'était, ils le lui assuraient, un mensonge, une calomnie.

Ils exigeaient que, dans l'intervalle des assemblées, il gouvernât avec l'assistance de trente-six élus des États, douze de chaque ordre. D'autres élus devaient être envoyés dans les provinces avec des pouvoirs presque illimités. Ils pouvaient punir sans forme de procès, emprunter et contraindre, instituer, salarier, châtier les agents royaux, assembler des états provinciaux, etc.

Les États accordaient de quoi payer trente

1. « Une autre compagnie roboit tout le pays entre Seine et Loire, parquoi nul n'osoit aller de Paris à Vendôme, à Orléans, à Montargis; ni nul n'osoit y demeurer, ainsi étoient tous les gens du plat pays affuis à Paris ou à Orléans. » Froissart. — « Duce Normandia, qui regnum juræ hæreditario... defendere et regere tenebatur, nulla remedia apponente, magna pars populi rusticani... ad civitatem Parisiensem... cum luxoribus et liberis... currere... Nec parcebatur in hoc Religiosis quibuscumque. Propter quod monachiet moniales... sorores de Poissiac, de Longocampo, etc. » Contin. G. de Nangis, p. 116.

2. M. Perrens s'est attaché à réfuter les calomnies qui ont obscurci ce caractère, p. 85 à 88, Étienne Marcel (1860). Voir aussi sur Le Coq la judicieuse appréciation qu'en fait M. Henri Martin, t. V, p. 159 (1838).

3. Un document publié par M. Douet d'Arcq en donna la liste, lorsqu'une nouvelle victoire de la bourgeoisie modifia la composition de ce conseil. Le clergé obtint d'y être représenté par onze prélats, les nobles par six des leurs, le tiers par dix-sept bourgeois. Bibliothèque

de l'école des Chartes, t. II, p. 360 et suiv. V. Perrens, p. 60, Étienne Marcel (1860).

« Sans figure de jugement. » Commission des trois élus des États pour les diocèses de Clermont et de Saint-Flour. 3 mars 1356 (1359). Ordonn. IV, 181.

« Lesquels jureront [aux saints évangiles de Dieu, qu'ils ne donneront ni distribueront ledit argent à notre seigneur le Roy, ni à nous, ni à d'autres, si ce n'est aux gens d'armes... Et si aucun de nos officiers vouloit le prendre, nous voulons que lesdits receveurs puissent leur résister, et s'ils ne sont pas assez forts qu'ils appellent leurs voisins des bonnes villes (art. 2). Le duc de Bourgogne, le comte de Flandre et autres nobles ou députés des villes, qui ne sont pas venus aux États, sont requis d'y venir à la Quasimodo, avec intimation que s'ils ne viennent, ils seront tenus à ce qu'auront ordonné ceux qui y viendront (art. 5). » Ordonn., III, 126-7.

« Seulement, dans les voyages du roi, de la reine et du dauphin, leurs maîtres d'hôtel pourront, hors des villes, faire prendre, par les gens de la justice du lieu,

mille hommes d'armes. Mais ils faisaient promettre au dauphin que l'aide *ne seroit levée ni employée par ses gens, mais par bonnes gens sages, loyaux et solvables, ordonnés par les trois états*¹. Une nouvelle monnaie devait être faite, mais conforme à l'instruction et aux patrons qui sont entre les mains du prévôt des marchands de Paris. Nul changement dans les monnaies sans le consentement des États.

Nulla trêve, nulle convocation d'arrière-ban sans leur autorisation.

Tout homme en France sera obligé de s'armer.

Les nobles ne pourront quitter le royaume sous aucun prétexte. Ils suspendront toute guerre privée : « Que si aucun fait le contraire, la justice du lieu, ou, s'il est besoin, ces bonnes gens du pays, prennent tels guerriers... et les contraignent sans délai, par retenue de corps et exploitation de leurs biens, à faire paix et à cesser de guerroyer. » Voilà les nobles soumis à la surveillance des communes.

Le droit de prise cesse. On pourra résister aux procureurs, et s'assembler contre eux par cri, ou par son de cloche.

Plus de don sur le domaine. Tout don est révoqué, en remontant jusqu'à Philippe le Bel. — Le Dauphin promet de faire cesser autour de lui toute dépense superflue et voluptuaire. — Il fera jurer à tous ses officiers de ne lui rien demander qu'en présence du grand conseil.

Chacun se contentera d'un office. — Le nombre des gens de justice sera réduit. — Les prévôtés, vicomtés ne seront plus données à ferme. — Les prévôts, etc., ne pourront être placés dans les pays où ils sont nés.

Plus de jugement par commission. — Les criminels ne pourront composer, « mais il sera fait pleine justice. »

Quoique l'un des principaux rédacteurs de l'ordonnance, Le Coq, soit un avocat, un président du Parlement, les magistrats y sont traités sévèrement. On leur défend de faire le commerce; on leur interdit les coa-

des tables, des coussins, de la paille et des voitures, le tout en payant, et seulement pour un jour. » *Ibidem*.

Défense aux conseillers et officiers de faire marchandise. « Les denrées sont aucunes foiz par leurs mauvastiez grandement enchéries; et qui pis est, pour leur hautezse, il est peu de personnes qui osent mettre aux denrées que eulz ou leurs facteurs pour eux vent avoir ou acheter... » Art. 31. *Ibidem*.

Ceci n'est pas dans l'ordonnance, mais dans la Remontrance déjà citée. On y dit aussi « que ceux qui vouloient gouverner n'étant que deux ou trois, les choses

litions, les empiètements sur leurs juridictions respectives. On leur reproche leur paresse. On réduit leurs salaires en certains cas. Les réformes sont justes; mais le langage est rude, le ton aigre et hostile. Il est évident que le Parlement se refusait à soutenir les États et la Commune.

Les présidents, ou autres membres du Parlement, commis aux enquêtes, ne prendront que quarante sols par jour. « Plusieurs ont accoustumé de prendre salaire trop excessif, et d'aller à quatre ou cinq chevaux, quoique, s'ils alloient à leurs dépens, il leur suffiroit d'aller à deux chevaux ou à trois. »

Le Grand Conseil, le Parlement, la Chambre des comptes sont accusés de négligence. *Des arrêts qui devoient avoir été rendus il y a vingt ans, sont encore à rendre*. Les conseillers viennent tard, leurs diners sont longs, leurs après-dinners peu profitables. Les gens de la Chambre des comptes « jureront aux saints évangiles de Dieu, que bien et loyalement ils délivreront la bonne gent et par ordre, sans eux faire muser. » Le Grand Conseil, le Parlement, la Chambre des comptes, doivent s'assembler au soleil levant. Les membres du Grand Conseil qui ne viendront pas bien matin perdront les gages de la journée. — Ces membres, malgré leur haute position, sont, comme on le voit, traités sans façon par les bourgeois législateurs.

Cette grande ordonnance de 1357, que le dauphin fut obligé de signer, était bien plus qu'une réforme. Elle changeait d'un coup le gouvernement. Elle mettait l'administration entre les mains des États, substituait la république à la monarchie. Elle donnait le gouvernement au peuple. Constituer un nouveau gouvernement au milieu d'une telle guerre, c'était une opération singulièrement périlleuse, comme celle d'une armée qui renverserait son ordre de bataille en présence de l'ennemi. Il y avait à craindre que la France ne pérît dans ce revirement.

L'ordonnance détruisait les abus. Mais la royauté ne vivait que d'abus².

Dans la réalité, la France existait-elle comme personne politique? pouvait-on lui supposer

souffroient de longs délais; que ceux qui poursuivoient la cour, chevaliers, écuyers et bourgeois, étoient si dommagés par ces délais, qu'ils vendent leurs chevaux et partoient sans réponse, mal contents, etc. » *Ms. de la Bibl. royale, fonds Dupuys, n° 646, et Brienne, n° 276*.

1. L'aide n'est accordée que pour un an. Les États, convoqués ou non, s'assembleront à la Quasimodo.

2. Ceci n'excuse point la royauté, mais l'incrimine, au contraire, de n'avoir voulu que les perpétuer (1860). — M. Perrens dit très bien, page 11 : « Il n'est point vrai de dire que, pour faire contrepoids à la noblesse,

une volonté commune? Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'autorité lui apparaissait tout entière dans la royauté. Elle ne souhaitait que des réformes partielles. L'ordonnance approuvée des États n'était, selon toute vraisemblance, que l'œuvre d'une commune, d'une grande et intelligente commune, qui parlait au nom du royaume, mais que le royaume devait abandonner dans l'action.

Les nobles conseillers du dauphin, dans leur haine de nobles contre les bourgeois, dans leurs jalousies provinciales contre Paris, poussaient leur maître à la résistance. Au mois de mars, il avait signé l'ordonnance présentée aux États; le 6 avril, il défendit de payer l'aide que les États avaient votée. Le 8, sur les représentations du prévôt des marchands, il révoqua la défense. Le jeune prince flottait ainsi entre deux impulsions, suivant l'une aujourd'hui, demain l'autre, et peut-être de bonne foi. Il y avait grandement à douter dans cette crise obscure. Tout le monde doutait, personne ne payait. Le dauphin restait désarmé, les États aussi. Il n'y avait plus de pouvoir public, ni roi, ni dauphin, ni États.

Le royaume, sans force, se mourant, pour ainsi dire, et perdant conscience de soi, gisait comme un cadavre. La gangrène y était, les vers fourmillaient; les vers, je veux dire les brigands, anglais, navarrais. Toute cette pourriture isolait, détachait l'un de l'autre les membres du pauvre corps. On parlait du royaume; mais, s'il n'y avait plus d'états vraiment généraux, rien de général, plus de communication, de route pour s'y rendre. Les routes étaient des coupe-gorge, la campagne un champ de bataille; la guerre partout

le pouvoir royal fit alliance avec les classes populaires: il se servait tantôt de l'une, tantôt des autres, et, à la faveur de leurs discordes, poussait chaque jour plus loin ses empiétements et ses progrès. Si la nation s'est affranchie à la longue, ce n'est point par son concours, mais malgré les obstacles qu'il mettait sur sa route. L'histoire de nos rois n'est, le plus souvent, qu'une longue suite de conjurations qu'ils croyaient légitimes, puisqu'ils se regardaient comme investis d'un droit supérieur pour commander aux autres hommes. Que fût-il arrivé si les successeurs de Hugues Capet, si les Valois et les Bourbons eussent fait le personnage populaire qu'on a cru voir dans leur histoire? Selon toute apparence, la Révolution française en eût été avancée de quelques siècles, et elle n'eût coûté ni tant de sang ni tant de ruines. »

1. « Étienne Marcel donnait tous ses soins à l'organisation des milices bourgeoises, qui existaient depuis longtemps, mais qui manquaient de discipline. Il donna à chaque quartier un chef militaire qui, sous le nom de quartierier, commandait aux cinquanteuniers, lesquels commandaient à cinquante hommes, et aux dizainiers

à la fois, sans qu'on pût distinguer ami ou ennemi.

Dans cette dissolution du royaume, la commune restait vivante¹. Mais comment la commune vivrait-elle seule, et sans secours du pays qui l'environne? Paris, ne sachant à qui s'en prendre de sa détresse, accusait les États. Le dauphin, enhardi, déclara qu'il voulait gouverner, qu'il se passerait désormais de tuteur. Les commissaires des États se séparèrent. Mais il n'en fut que plus embarrassé. Il essaya de faire un peu d'argent en vendant des offices, mais l'argent ne vint pas. Il sortit de Paris; toute la campagne était en feu. Il n'y avait pas de petite ville où il ne pût être enlevé par les brigands. Il revint se blottir à Paris et se remettre aux mains des États. Il les convoqua pour le 7 novembre.

Dans la nuit du 8 au 9, un ami de Marcel, un Picard, le sire de Pecquigny, enleva par un coup de main Charles le Mauvais du fort où il était enfermé. Marcel, qui voyait toujours autour du dauphin une foule menaçante de nobles, avait besoin d'une épée contre ces gens d'épée, d'un prince du sang contre le dauphin. Les bourgeois, dans leurs plus hardies tentatives de liberté, aimaient à suivre un prince. Il semblait beau aussi et chevaleresque, quand la chevalerie se conduisait si mal, que les bourgeois se chargeaient de réparer cette grande injustice, de redresser le tort des rois. La foule, toujours facile aux émotions généreuses, accueillit le prisonnier avec des larmes de joie. Le retour de ce méchant homme, mais si malheureux, leur semblait celui de la justice elle-même. Amené par les communes d'Amiens, reçu à Saint-Denis par la foule des bourgeois qui étaient allés au-devant²,

qui en commandaient dix. Ainsi, les ordres du prévôt des marchands, communiqués directement au quartierier, l'étaient par ceux-ci aux cinquanteuniers et par les cinquanteuniers aux dizainiers, qui pouvaient, en peu de temps, réunir les hommes et se tenir prêts à tout événement. La charge de quartierier avait pris par là une grande importance; Marcel la releva encore en la rendant élective... »

Marcel entra en même temps dans les moindres détails de l'administration municipale. Il enjoignit aux Parisiens, par une ordonnance, « de maintenir la propreté dans les rues, chacun devant sa maison, et de ne point laisser leurs pourceaux en liberté s'ils ne les voulaient voir tuer par les sergents. »

Ces réglemens de la police étaient d'autant plus nécessaires qu'à cette époque la population de Paris s'était accrue d'un grand nombre d'habitants des campagnes, qui venaient y chercher un abri.

Marcel ne ferma jamais les portes à ces malheureux, et préserva Paris jusqu'au dernier moment de la famine et de la peste. (Perrens, Étienne Marcel, p. 139, 1860.)

2. « Et mesmement le duc de Normandie le festa gran-

il vint à Paris, mais d'abord seulement hors des murs, à Saint-Germain des Prés. Le surlendemain il prêcha le peuple de Paris. Il y avait contre les murs de l'abbaye une chaire ou tribune, d'où les juges présidaient aux combats judiciaires qui se faisaient au Pré-aux-Clercs, limite des deux juridictions. C'est de là que parla le roi de Navarre. Le dauphin, à qui il avait demandé l'entrée de la ville et qui n'avait pas osé refuser, était venu l'entendre, peut-être dans l'espoir qu'il en dirait moins. Mais la harangue n'en fut que plus hardie. Il commença en latin, et continua en langue vulgaire¹. Il parla à merveille. Il était, disent les contemporains, petit, vif et d'esprit subtil.

Le texte du discours, tiré, selon l'usage du temps, de la sainte Écriture, prêtait aux développements pathétiques : *Justus Dominus et dilexit justitias ; vidit æquitatem vultus ejus*. Le roi de Navarre, s'adressant, avec une insidieuse douceur, au dauphin lui-même, le prenait à témoin des injures qu'on lui avait faites. On avait bien tort de se défier de lui : n'était-il pas Français de père et mère ? n'était-il pas plus près de la couronne que le roi d'Angleterre qui la réclamait ? il voudrait vivre et mourir en défendant le royaume de France... Le discours fut si long, qu'on avait soupé dans Paris quand il cessa². Mais, quoique le bourgeois n'aime pas à se desheurer³, il n'en fut pas moins favorable au harangueur. Ce fut à qui lui donnerait de l'argent.

De Paris, il alla à Rouen et y exposa ses malheurs avec la même faconde⁴. Il fit descendre du gibet les corps de ses amis qui avaient été mis à mort au terrible dîner de Rouen⁵, et les suivit à la cathédrale au son des cloches et à la lueur des cierges. C'était le jour des Saints-Innocents (28 décembre) ;

dement. Mais faire le convenoit, car le prévost des marchands et ceux de son accord le enhortèrent à ce faire. » Froissart, III, p. 290.

1. « In latino valdè pulchro. » Contin. G. de Nangis.

2. Chroniques de Saint-Denis.

3. Comme dit le cardinal de Retz.

4. « Miserias suas exposuit... eleganter. » Cont. G. de Nangis.

5. « Le corps du comte d'Harcourt avait déjà été enlevé depuis longtemps. Les trois autres corps furent ensevelis par trois rendus (frères convers) de la Madeleine de Rouen. Chacun de ces corps fut ensuite mis dans un coffre, et il y eut un quatrième coffre vide en représentation du comte d'Harcourt. Ce dernier coffre fut mis dans un char à dames. » Secousse, p. 165. — « Campanis pulsatis... sermone per ipsum regem prius facto, ubi assumpsit thema istud : Innocentes et recti adhæserunt mihi (Ps. xxiv, 21). » Cont. G. de Nangis.

6. Le dauphin voulait, disait-il, vivre et mourir avec eux ; les gendarmes qu'il réunissait étaient pour dé-

il parla sur ce texte : « Des innocents et des justes s'étaient attachés à moi, parce que je tenais pour vous, ô Seigneur ! »

Le dauphin prêchait aussi à Paris. Il haranguait aux halles, Marcel à Saint-Jacques⁶. Mais le premier n'avait pas la foule. Le peuple n'aimait pas la mine chétive du jeune prince. Tout sage et sensé qu'il pouvait être, c'était un froid harangueur, à côté du roi de Navarre.

L'engouement de Paris pour celui-ci était étrange⁷. Que demandait ce prince si populaire ? Qu'on affaiblît encore le royaume, qu'on mît en ses mains des provinces entières, les provinces les plus vitales de la monarchie, toute la Champagne et une partie de la Normandie, la frontière anglaise, le Limousin, une foule de places et de forteresses. Mettre en des mains si suspectes nos meilleures provinces, c'eût été perdre d'un trait de plume autant qu'on avait perdu par la bataille de Poitiers.

Les bourgeois de Paris s'imaginaient que, si le roi de Navarre était satisfait, il allait les délivrer des bandes de brigands qui affaiblissaient la ville et qui se disaient Navarrais. Au fond, il n'étaient ni au roi de Navarre, ni à personne. Il eût voulu rappeler tous ces pillards qu'il ne l'aurait pu.

Cependant les bourgeois, le prévôt, l'Université entouraient, assiégeaient le dauphin. Ils le sommaient de faire justice à ce pauvre roi de Navarre. Un jacobin, parlant au nom de l'Université, lui déclara qu'il était arrêté que, le roi de Navarre ayant une fois fait toutes ses demandes, le dauphin lui rendrait ses forteresses ; que, sur le reste, la ville et l'Université aviseraient. Un moine de Saint-Denis vint après le Jacobin : « Vous n'avez pas tout dit, maître, s'écria-t-il. Dites encore que, si monseigneur le duc ou le roi

fendre le royaume contre les ennemis qui le ravageaient impunément par la faute de ceux qui s'étaient emparés du gouvernement ; il aurait déjà chassé ces ennemis s'il avait eu l'administration de la finance, mais il n'avait pas touché un denier ni une maille de tout l'argent levé par les États. — Marcel, averti de l'effet produit par ce discours, fit à son tour assembler le peuple à Saint-Jacques de l'Hôpital. Le duc y vint, mais ne put se faire entendre. Consac, partisan du prévôt, parla contre les officiers ; il y avait tant de mauvaises herbes, disait-il, que les bonnes ne pouvaient fructifier. L'avocat Jean de Saint-Onde, un des généraux des aides, déclara qu'une partie de l'argent avait été mal employée, et que plusieurs chevaliers, qu'il nomma, avaient reçu, par ordre du duc de Normandie, 40,000 ou 50,000 moutons d'or. « Si comme les rooles le notoient. » Secousse, Histoire de Charles le Mauvais, 170.

7. « Omnibus amabilis et dilectus, » dit le second continuateur de Guillaume de Nangis.

de Navarre ne se tient à ce qui est décidé, nous nous déclarons contre lui. »

Il n'y avait pas à dire non. Le dauphin promettait gracieusement. Puis il faisait répondre par les commandants et capitaines, qu'ayant reçu leurs places du roi ils ne pouvaient les rendre sur un ordre du dauphin.

Celui-ci, au milieu d'une ville ennemie, n'avait d'autre moyen de se procurer quelque argent que par de nouvelles altérations des monnaies (22, 23 janvier, 7 février). Les États, réunis le 11 février, lui firent prendre le titre de régent du royaume, sans doute afin d'autoriser tout ce qu'ils ordonneraient en son nom. Peut-être aussi la commission des trente-quatre, choisie sous l'influence de Marcel, mais composée en majorité de nobles et d'ecclésiastiques, voulait-elle rendre force au dauphin contre les bourgeois de Paris. Un événement tragique avait porté au comble le mauvais vouloir de ceux-ci. Un clerc, apprenti d'un changeur nommé Perrin Marc, ayant vendu, pour le compte de son maître, deux chevaux au dauphin et n'étant pas payé, arrêta, dans la rue Neuve-St-Merry, Jean Baillet, trésorier des finances. Le trésorier refusait de payer, sans doute sous prétexte du droit de prise. Une dispute s'éleva; Perrin tua Baillet et se jeta à quartier dans Saint-Jacques-la-Boucherie. Les gens du dauphin, Robert de Clermont, maréchal de Normandie, Jean de Châlons et Guillaume Staise, prévôt de Paris, s'y rendirent, forcèrent l'asile, traînèrent Perrin au Châtelet; lui coupèrent les poings et le firent pendre. L'évêque se plaignit bien haut de cette violation des immunités ecclésiastiques; il obtint le corps de Perrin et l'enterra honnêtement à Saint-Merry. Marcel assista au service, tandis que le dauphin suivait l'enterrement de Baillet.

Une collision était imminente. Marcel, pour encourager les bourgeois par la vue de leur nombre, leur fit porter des chaperons bleus et rouges, aux couleurs de la ville¹. Il écrivit aux bonnes villes pour les prier de prendre ces chaperons. Amiens et Laon n'y manquèrent pas. Peu d'autres villes consentirent à en faire autant.

1. « Dans la première semaine de janvier, ceux de Paris ordonnèrent que ils auroient tous chapperons my partis de drap rouge et pers. » *Ms.* « Outre ces chaperons, les partisans du prévôt portèrent encore des fermilles d'argent mi-partiz d'esmail vermeil et asuré, au dessous avoit escript à *bonne fin*, en signe d'alliance de vivre et morir avec ledit prévôt contre toutes personnes. » *Lettres d'abolition du 10 août 1358. Secousse, ibid., p. 163.*

2. « Admirantibus de hoc et dolentibus præposito

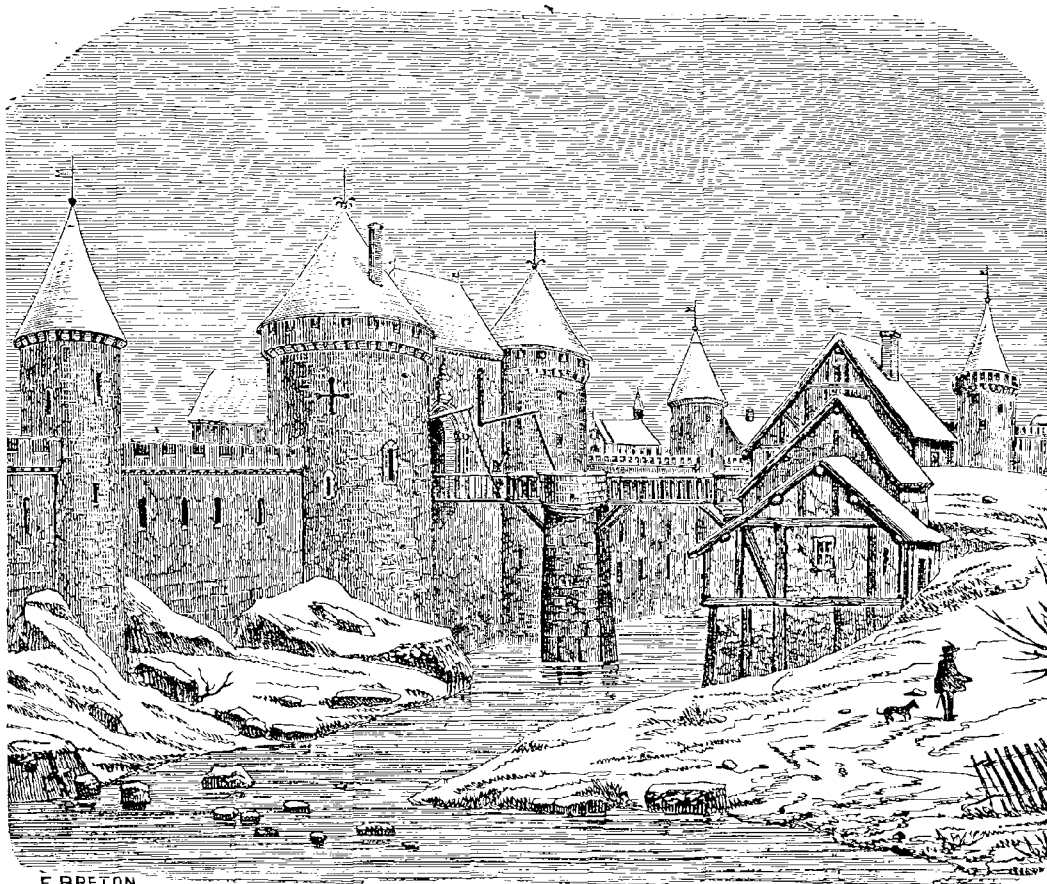
Cependant la désolation des campagnes amenait, entassait dans Paris tout un peuple de paysans. Les vivres devenaient rares et chers. Les bourgeois, qui avaient beaucoup de petits biens dans l'Île-de-France, et qui en tiraient mille douceurs, œufs, beurre, fromages, volailles, ne recevaient plus rien. Ils trouvaient cela bien dur². Le 22 février, le dauphin rendit une nouvelle ordonnance pour altérer encore les monnaies.

Le lendemain, le prévôt des marchands assembla en armes à Saint-Eloi tous les corps de métiers. A neuf heures, cette foule armée reconnut dans la rue un des conseillers du dauphin, avocat au Parlement, maître Régnault Dacy, qui revenait du Palais chez lui, près Saint-Landry. Ils se mirent à courir sur lui; il se jeta dans la maison d'un pâtissier et y fut frappé à mort; il n'eut pas le temps de pousser un cri. Cependant le prévôt, suivi d'une foule de bonnets rouges et bleus, entra dans l'hôtel du dauphin, monta jusqu'à sa chambre, et lui dit aigrement qu'il devait mettre ordre aux affaires du royaume; que, ce royaume devant après tout lui revenir, c'était à lui à le garder des compagnies qui gâtaient tout le pays. Le dauphin, qui était entre ses conseillers ordinaires, les maréchaux de Champagne et de Normandie, répondit avec plus de hardiesse que de coutume: « Je le ferais volontiers, si j'avais de quoi le faire; mais c'est celui qui a les droits et profits à avoir aussi la garde du royaume³. » Il y eut encore quelques paroles aigres, et le prévôt éclata: « Monseigneur, dit-il au dauphin, ne vous étonnez de rien de ce que vous allez voir; il faut qu'il en soit ainsi. » Puis, se tournant vers les hommes aux capuces rouges, il leur dit: « Faites vite ce pourquoi vous êtes venu⁴. » A l'instant, ils se jetèrent sur le maréchal de Champagne et le tuèrent près du lit du dauphin. Le maréchal de Normandie s'était retiré dans un cabinet; ils l'y poursuivirent et le tuèrent aussi. Le dauphin se croyait perdu; le sang avait rejailli jusque sur sa robe. Tous ses officiers avaient fui. « Sauvez-moi la vie, » dit-il au prévôt. Marcel lui dit de ne rien craindre. Il changea de chaperon avec lui, le cou-

mercatorum et civibus, quod per regentem et nobiles qui circa eum erant non remediabatur, ipsum pluries adierunt exorantes... Qui optime eis facere promittebat, sed... Quinimo magis gaudere de malis insurgentibus n populis et afflictionibus, et tunc et postea Nobiles videbantur. » *Cont. G. de Nangis, p. 116.*

3. Froissart.

4. « Eia breviter facite hoc propter quod huc venistis. » *Cont. G. de Nangis.*



E. BRETON.

PORTE SAINT-MICHEL OU D'ENFER, AU XIII^e SIÈCLE. (P. 546.)

la légalité, violée par un crime, le délaissa pour toujours. Ce qui restait des députés de la noblesse quitta Paris, sans attendre la clôture. Plusieurs même des commissaires des États, chargés du gouvernement dans l'intervalle des sessions, ne voulurent plus gouverner, et laissèrent Marcel. Lui, sans se décourager, les remplaça par des bourgeois de Paris¹. Paris se chargeait de gouverner la France. Mais la France ne voulut pas².

La Picardie, qui avait si vivement pris parti en délivrant le roi de Navarre, fut la première à refuser d'envoyer de l'argent à Paris. Les États de Champagne s'assemblè-

rent, et Marcel ne fut pas assez fort pour empêcher le dauphin d'y aller. Dès lors, il devait périr tôt ou tard. Le pouvoir royal n'avait besoin que d'une prise, pour ressaisir tout. Le dauphin alla à ces États, accompagné des gens de Marcel; et d'abord il n'osa rien dire contre ce qui s'était passé à Paris. Mais les nobles de Champagne ne manquèrent pas de parler. Le comte de Braïne lui demanda si les maréchaux de Champagne et de Normandie avaient mérité la mort. Le dauphin répondit qu'ils l'avaient toujours et bien loyalement, servi. Même scène à Compiègne, aux États de Vermandois³. Le dauphin, tout

1. « Or vous dis que les nobles du royaume de France, et les prélats de la sainte Église se commencèrent à tanner de l'emprise et ordonnance des trois États. Si en laissoient le prévost des marchands convenir et aucuns des bourgeois de Paris. » Froissart, III, ch. cccclxxxii, p. 287. Conf. Matt. Villani, l. VIII, ch. xxxviii, 492.

2. « Rien ne peut donner l'idée de l'esprit d'opposition qui régnait dans les provinces; les habitants relevaient avec aigreur des détails sans importance, par

exemple, le traitement que recevaient les députés chargés de lever le subsidium... On accusait Marcel et les siens de ne se servir de leur pouvoir que pour piller le royaume et amasser des richesses immenses. » Perrens, Étienne Marcel, p. 141. 1860.

3. « Ut illos principales occidi faceret, vel si non posset... expugnaret viriliter civitatem et tam diu dictam urbem Parisiensem... per impedimentum suorum victualium molestaret. » Contin. G. de Nangis, p. 117.

à fait rassuré, prit sur lui de transférer à Compiègne les États de la langue d'oïl, qui étaient convoqués pour le 1^{er} mai à Paris. Peu de monde y vint. C'était toutefois une représentation telle quelle du royaume contre Paris.

Les États rendirent hommage aux réformes de la grande ordonnance, en les adoptant pour la plupart. L'aide qu'ils votèrent devait être perçue par des députés des États. Cette affectation de popularité effraya Marcel. Il engagea l'Université à implorer pour la ville la clémence du dauphin. Mais il n'y avait plus de paix possible. Le prince insistait pour qu'on lui livrât dix ou douze des plus coupables. Il se rabattit même à cinq ou six, assurant qu'il ne les ferait pas mourir...

Marcel ne s'y fia pas. Il acheva promptement les murs de Paris, sans épargner les maisons de moines qui touchaient l'enceinte¹. Il s'empara de la tour du Louvre. Il envoya en Avignon louer des *brigands*².

La noblesse et la commune allaient combattre et se mesuraient, lorsqu'un tiers se leva auquel personne n'avait songé. Les souffrances du paysan avaient passé la mesure; tous avaient frappé dessus, comme une bête tombée sous la charge; la bête se releva enragée, et elle mordit.

Nous l'avons déjà dit. Dans cette guerre chevaleresque que se faisaient à armes courtoises³ les nobles de France et d'Angleterre, il n'y avait au fond qu'un ennemi, une victime des maux de la guerre: c'était le paysan. Avant la guerre, celui-ci s'était épuisé pour fournir aux magnificences des seigneurs, pour payer ces belles armes, ces écussons émaillés, ces riches bannières qui se firent prendre à Crécy et à Poitiers. Après, qui payait la rançon? ce fut encore le paysan.

Les prisonniers, relâchés sur parole, vinrent sur leurs terres, ramasser vitelement les sommes monstrueuses qu'ils avaient promises sans marchander sur le champ de ba-

taille. Le bien du paysan n'était pas long à inventorier. Maigres bestiaux, misérables attelages, charrue, charrette, et quelques ferrailles. De mobilier, il n'y en avait point. Nulle réserve, sauf un peu de grain pour semer. Cela pris et vendu, que restait-il sur quoi le seigneur eût recours? le corps, la peau du pauvre diable. On tâchait encore d'en tirer quelque chose. Apparemment, le rustre avait quelque cachette où il enfouissait. Pour le lui faire dire, on le travaillait rudement. On lui chauffait les pieds. On n'y plaignait ni le fer ni le feu.

Il n'y a plus guère de châteaux; les édits de Richelieu, la Révolution, y ont pourvu. Toutefois maintenant encore, lorsque nous cheminons sous les murs de Taillebourg ou de Tancarville, lorsqu'au fond des Ardennes, dans la gorge de Montcornet, nous envisageons sur nos têtes l'oblique et louche fenêtre qui nous regarde passer, le cœur se serre, nous ressentons quelque chose des souffrances de ceux qui, tant de siècles durant, ont languï au pied de ces tours. Il n'est même pas besoin pour cela que nous ayons lu les vieilles histoires. Les âmes de nos pères vibrent encore en nous pour des douleurs oubliées, à peu près comme le blessé souffre à la main qu'il n'a plus.

Ruiné par son seigneur, le paysan n'était pas quitte. Ce fut le caractère atroce de ces guerres des Anglais; pendant qu'ils rançonnaient le royaume en gros, ils le pillaient en détail. Il se forma par tout le royaume des compagnies, dites d'Anglais ou de Navarrais. Le Gallois Griffith désolait tout le pays entre Seine et Loire, l'Anglais Knolles la Normandie. Le premier à lui seul saccagea Montargis, Etampes, Arpajon, Montlhéry, plus de quinze villes ou gros bourgs⁴. Ailleurs, c'étaient l'Anglais Audley, les Allemands Albrecht et Frank Hennekin. Un de ces chefs, Arnaud de Cervoles, qu'on appelait l'archiprêtre, parce qu'en effet, quoique séculier, il possédait un archiprêtré, laissa les

1. En continuant ces travaux, on retrouva la fondation de tours qu'on regarda comme des constructions des Sarrasins. Là, selon les anciennes chroniques, avait existé autrefois un camp appelé Altum-Folium (rue Hautefeuille, rue Pierre-Sarrasin).

2. Jean Donati partit, le 8 mai 1358, pour Avignon, portant à Pierre Maloïsel 2,000 florins d'or au Mouton, de la part de Marcel, qui l'avait chargé de lever des *brigands*, et pour y acheter des armes. — Marcel avait aussi dans Paris, dit Froissart, un grand nombre de gens d'armes et soudoyers Navarrais et Anglois, archers et autres compagnons. Secousse, p. 224-5. V. aussi Perrens, Étienne Marcel, p. 229. 1860 : « Il envoyait de toutes parts pour enrôler des hommes

aguerris et pour acheter des armes. Mais presque partout il était victime des malversations de ses agents et de la mauvaise foi des mercenaires... Marcel y vit, non sans raison, combien il lui serait difficile de se faire une armée et, par suite, de quelle importance il était de gagner définitivement le roi de Navarre, qui en avait une. »

3. « Les chevaliers et les écuyers rançonnaient-ils assez courtoisement, à mise d'argent, ou à coursiers ou à roncins; ou d'un pauvre gentilhomme qui n'avoit de quoi rien payer, le prenoient bien le service un quartier d'an, ou deux ou trois. » Froissart, III, 333.

4. Froissart.

provinces déjà pillées, traversa toute la France jusqu'en Provence, mit à sac Salon et Saint-Maximin pour épouvanter Avignon. Le pape tremblant invita le brigand, le reçut comme un fils de France¹, le fit dîner avec lui, et lui donna quarante mille écus, de plus l'absolution. Cervoles, en sortant d'Avignon, n'en pilla pas moins la ville d'Aix, d'où il alla en Bourgogne pour en faire autant.

Ces chefs de bande n'étaient pas, comme on pourrait croire, des gens de rien, de petits compagnons, mais des nobles, souvent des seigneurs. Le frère du roi de Navarre pillait comme les autres². Dans les saufs-conduits qu'ils vendaient aux marchands qui approvisionnaient les villes, ils exceptaient nommément les choses propres aux nobles, les parures militaires : « chapeaux de castor, plumes d'autruche et fers de glaive³. »

Les chevaliers du xiv^e siècle avaient une autre mission que ceux des romans, c'était d'écraser le faible. Le sire d'Aubrecicourt volait et tuait au hasard, *pour bien mériter de sa dame*, Isabelle de Juliers, nièce de la reine d'Angleterre, « car il était jeune et amoureux durement. » Il se faisait fort de devenir au moins comte de Champagne⁴. La dissolution de la monarchie donnait à ces pillards des espérances folles. C'était à qui entrerait, par ruse ou par force, dans quelque château mal gardé. Les capitaines des places se croyaient libres de leurs serments. Plus de roi, plus de foi. Ils vendaient, échangeaient leurs places, leurs garnisons.

Cette vie de trouble et d'aventures, après tant d'années d'obéissance sous les rois, faisait la joie des nobles. C'était comme une échappée d'écoliers, qui ne ménagent rien dans leurs jeux. Froissart, leur historien, ne se lasse pas de conter ces belles histoires. Il s'intéresse à ses pillards, prend part à

leurs bonnes fortunes : « Et toujours gagnaient pauvres brigands, etc.⁵. » Il ne lui arrive nulle part de douter de leur loyauté. A peine doute-t-il de leur salut⁶.

L'effroi était tel à Paris que les bourgeois avaient offert à Notre-Dame une bougie qui, disait-on, avait la longueur du tour de la ville⁷. On n'osait plus sonner dans les églises, si ce n'est à l'heure du couvre-feu, de crainte que les habitants en sentinelle sur les murailles n'entendissent pas venir l'ennemi. Combien la terreur n'était-elle pas plus grande dans les campagnes ! Les paysans ne dormaient plus. Ceux des bords de la Loire passaient les nuits dans les îles, ou dans des bateaux arrêtés au milieu du fleuve. En Picardie, les populations creusaient la terre et s'y réfugiaient. Le long de la Somme, de Péronne à l'embouchure, on comptait encore au dernier siècle trente de ces souterrains⁸. C'est là qu'on pouvait avoir quelque impression de l'horreur de ces temps. C'étaient de longues allées voûtées, de sept ou huit pieds de large, bordées de vingt ou trente chambres, avec puits au centre, pour avoir à la fois de l'air et de l'eau. Autour du puits, de grandes chambres pour les bestiaux. Le soin et la solidité qu'on remarque dans ces constructions indiquent assez que c'était une des demeures ordinaires de la triste population de ces temps. Les familles s'y entassaient à l'approche de l'ennemi. Les femmes, les enfants, y pourrissaient des semaines, des mois, pendant que les hommes allaient timidement au clocher voir si les gens de guerre s'éloignaient de la campagne.

Mais ils ne s'en allaient pas toujours assez vite pour que les pauvres gens pussent semer ou récolter. Ils avaient beau se réfugier sous la terre, la faim les y atteignait. Dans la Brie et le Beauvoisis surtout, il n'y

1. Froissart.

2. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, l'appelait son compère. Froissart l'appelle Monseigneur.

3. Froissart.

4. Froissart.

5. « Et toujours gagnaient pauvres brigands à piller villes et châteaux... ils épioient une bonne ville ou châtel, une journée ou deux loin, et puis s'assembloient et entroient en cette ville droit sur le point du jour, et boutoient le feu en une maison ou deux; et ceux de la ville cuidoient que ce fussent mille armures de fer;... si s'enfuyoient... et ces brigands brisoient maisons, coffres et écrins... Et gagnèrent ainsi plusieurs châteaux et les revendirent. Entre les autres, eut un brigand qui épia le fort châtel de Combourne en Limosin, avec trente de ses compagnons et l'échellèrent, et gagnèrent le seigneur dedans, et le mirent en prison en son châtel même, et le tinrent si longtemps qu'il se rançonna

atout vingt-quatre mille écus, et encore détint ledit brigand le châtel. Et par ces prouesses le roi de France le voulut avoir de lez lui, et acheta son châtel vingt mille écus et fut huissier d'armes du roi de France. Et étoit appelé ce brigand Bacon. »

6. « Le coursier de Croquard trébucha et rompit à son maître le col. Je ne sais que son avoir devint ni qui eut l'âme, mais je sais que Croquard fina ainsi. » Froissart.

7. Chroniques de Saint-Denis.

8. Ces souterrains paraissent avoir été creusés dès l'époque des invasions normandes. Ils furent probablement agrandis d'âge en âge. Une partie du territoire de Santerre, qui à elle seule possédait trois de ces souterrains, était appelée *Territorium sanctæ liberationis*. Mém. de l'abbé Lebœuf, dans les Mém. de l'Acad. des inscr., xxvii, 179.

avait plus de ressources¹. Tout était gâté, détruit. Il ne restait plus rien que dans les châteaux. Le paysan, enragé de faim et de misère, força les châteaux, égorga les nobles.

Jamais ceux-ci n'auraient voulu croire à une telle audace. Ils avaient ri tant de fois, quand on essayait d'armer ces populations simples et dociles, quand on les traînait à la guerre! On appelait par dérision le paysan Jacques Bonhomme, comme nous appelons Jeanjean nos conscrits². Qui aurait craint de maltraiter des gens qui portaient si gauchement les armes? C'était un dicton entre les nobles: « Oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra³. »

Les Jacques payèrent à leurs seigneurs un arriéré de plusieurs siècles. Ce fut une vengeance de désespérés, de damnés. Dieu semblait avoir si complètement délaissé ce monde!... Ils n'égorgeaient pas seulement leurs seigneurs, mais tâchaient d'exterminer les familles, tuant les jeunes héritiers, tuant l'honneur en violant les dames⁴. Puis, ces sauvages s'affublaient de beaux habits, eux et leurs femmes, se paraient de belles dépouilles sanglantes.

1. « Dont un si cher temps vint en France, que on vendoit un tonnelet de harengs trente écus, et toutes autres choses à l'avenant, et mourroient les petites gens de faim, dont c'étoit grand pitié; et dura cette dureté et ce cher temps plus de quatre ans. » Froissart. — Les ecclésiastiques eux-mêmes souffrirent beaucoup: « Multi abbates et monachi depauperati et etiam abbatissa varia et aliena loca per Parisios et alibi, divitiis diminutis, quærere cogebantur. Tunc enim qui olim cum magna equorum scutiferorum caterva visi fuerant incedere, nunc peditando unico famulo et monacho cum victu sobrio poterant contentari. » Contin. G. de Nangis, II, 122. — La misère et les insultes des gens de guerre inspirèrent souvent aux ecclésiastiques un courage extraordinaire. Nous voyons dans une occasion le chanoine de Robesart abattre trois Navarrais de son premier coup de lance. Ensuite il fit merveille de sa hache. L'évêque de Noyon faisait aussi une rude guerre à ces brigands. Froissart, II, 333. Secousse, I, 340-1.

2. Contin. G. de Nangis. Les autres étymologistes sont ridicules. Voyez Baluze, Pap. Aven., I, 333, etc.

3. « Quand on était dans les bons jours, que l'on ne voulait pas tuer ou qu'on ne le voulait que par hasard et par accident, il y avait une facétie qui se reproduisait souvent et qui était devenue traditionnelle. On enfermait le mari dans la huche où l'on pétrit le pain, et, jetant la femme dessus comme sur un lit, on la violait. S'il y avait là quelque enfant dont les cris importunaient, au moyen d'un lien très court on attachait à cet enfant un chat retenu par un de ses membres. Voyez-vous d'ici la figure de Jacques Bonhomme sortant de sa huche, blémissant encore de rage sous cette couche de farine qui le rend grotesque et lui ôte jusqu'à la dignité de son désespoir; le voyez-vous retrouvant sa femme et sa fille souillées, son enfant ensanglanté, dévisagé, tué quelquefois par le chat en fureur? » Bonnemère, Histoire des Paysans. Note de 1860.

Et toutefois ils n'étaient pas tellement sauvages qu'ils n'allassent avec une sorte d'ordre, par bannières, et sous un capitaine, un des leurs, un rusé paysan qui s'appelait Guillaume Callet⁵: « Et en ces assemblées avoit gens de labour le plus, et si y avoit de riches hommes, bourgeois et aultres⁶. » — « Quand on leur demandoit, dit Froissart, pourquoi ils faisoient ainsi, ils répondoient qu'ils ne savoient, mais qu'il faisoient ainsi qu'ils veoyent les autres faire; et pensoient qu'ils dussent en telle manière détruire tous les nobles et gentilhommes du monde. »

Aussi les grands et les nobles se déclarèrent tous contre eux, sans distinction de parti. Charles le Mauvais les flatta, invita leurs principaux chefs⁷, et, pendant les pourparlers, il fit main basse sur eux. Il couronna le roi des Jacques d'un trépied de fer rouge. Il les surprit ensuite près de Montdidier, et en fit un grand carnage. Les nobles se rassurèrent, prirent les armes, et se mirent à tuer et brûler tout dans les campagnes, à tort ou à droit⁸.

La guerre des Jacques avait fait une diversion utile à celle de Paris. Marcel avait intérêt à les soutenir⁹. Les communes hésitaient.

4. « Quærentes nobiles et eorum maneria cum uxibus et liberis extirpare... Dominas nobiles suas vili libidine opprimebant. » Cont. G. de Nangis, 149.

5. Ou Gaillet, dans les Chroniques de la France; Karle, dans le Continuateur de Nangis; Jacques Bonhomme, selon Froissart et l'auteur anonyme de la première Vie d'Innocent VI: « Et l'éurent le pire des mauvais, et ce roi on appelloit Jacques Bonhomme. » Froissart. — V. sur Callet, M. Perrrens, page 247. 1860.

6. Chron. de Saint-Denis. — « Chaque village voulait avoir son chef, et au lieu de le prendre parmi les plus forcenés, ces paysans, qui paraissent dans l'histoire comme des bêtes fauves, s'adressaient de préférence au plus honorable, au plus considérable et souvent au plus modéré. Dans le Valois, on trouve au nombre de ces chefs Denisot Rebours, capitaine de Fresnoy; Lambert de Hautefontaine, frère de Pierre de Demeuille, qui était président au Parlement et conseiller du duc de Normandie; Jean Hulot d'Estaneguy, « homme de bonne fame et renommée, » disent les lettres de rémission; Jean Nerenget, curé de Gélécourt; Colart, le meunier, gros bourgeois de la comté de Clermont; la dame de Bethencourt, fille du seigneur de Saint-Martin le Guillart. » Perrrens, Étienne Marcel, page 245, d'après le *Trésor des Chartes*, 1860.

7. Blanditis advocavit. » Cont. G. de N.

8. Chateaubriand, Étud. hist., édit. 1831, t. IV, p. 170: « Nous avons encore les plaintes latines que l'on chantait sur les malheurs de ces temps, et ce couplet:

Jacques Bonhomme,
Cessez, cessez, gens d'armes et piétons,
De piller et de manger le bonhomme
Qui de longtemps Jacques Bonhomme
Se nomme. »

Ce couplet est-il bien ancien? — Pour les plaintes latines, voyez Mém. collection Petitot. t. V, p. 181.

9. « Si Marcel était trop politique pour ne pas pro-

Senlis et Meaux les reçurent. Amiens leur envoya quelques hommes, mais les fit bientôt revenir. Marcel, qui avait profité du soulèvement pour détruire plusieurs forteresses autour de Paris, se hasarda à leur envoyer du monde pour les aider à prendre le Marché de Meaux. D'abord le prévôt des monnaies leur conduisit cinq cents hommes, auxquels se joignirent trois cents autres sous la conduite d'un épicier de Paris.

La duchesse d'Orléans, la duchesse de Normandie, une foule de nobles dames, de demoiselles et d'enfants, s'étaient jetés dans le Marché de Meaux, environné de la Marne. De là elles voyaient et entendaient les Jacques qui remplissaient la ville. Elles se mouraient de peur. D'un moment à l'autre, elles pouvaient être forcées, massacrées. Heureusement il leur vint un secours inespéré. Le comte de Foix et le captal de Buch (ce dernier au service des Anglais) revenaient de la croisade de Prusse, avec quelques cavaliers. Ils apprirent à Châlons le danger de ces dames

filer d'une diversion si opportune, il ne pouvait ni la prévoir, puisqu'elle ne fut pas concertée, ni la provoquer, puisque, malgré l'alliance de quelques bonnes villes, il n'exerçait directement aucune action hors de Paris. Tous ses actes sont d'un homme que les événements ont surpris et qui ne songe qu'après coup à en tirer parti. « Plaise vous sçavoir, écrivait-il le 11 juillet (1358), que les dites choses furent en Beauvoisis commencées et faictes sans nostre sceu et volenté. » On objecte qu'il avait intérêt à nier la part qu'il venait de prendre à la Jacquerie; mais il ne la nie que pour les premiers jours. » Perrens, page 239. — « ... Et mieuls ameriens estre mort que avoir approuvé les fais par la manière qu'ils furent commencés par aucuns des gens du plat pais de Beauvoisis, mais envoiasmes bien trois cens combatans de noz gens et lettres de credance pour euls faire désister de grans mauls qu'il faisoient, et pour ce qu'il ne voudrent désister des choses qu'il faisoient, ne encliner à nostre requeste, nos gens se départirent d'euls et de nostre commandement firent crier bien en soixante villes sur paine de perdre la teste que nuls ne tuast femmes, ne enfans de gentil homme, ne gentil femme se il n'estoit ennemi de la bonne ville de Paris, ne ne robast, pillast, ardeist, ne abatist maisons qu'il eussent, et au temps de lors avoit en la ville de Paris plus de mille que gentils hommes que gentils femmes et y estoit ma dame de Flandre, ma dame la royne Jehanne et ma dame d'Orléans, et à tous on ne fit que bien et honneur et encores en y a mil qui y sont venus à seurté, ne à bons gentils hommes, ne à bonnes gentils femmes qui nul mal n'ont fait au peuple, ne ne veulent faire, nous ne voulons nul mal... » Lettre d'Étienne Marcel aux bonnes villes de France et de Flandre (publiée par M. Kervyn de Lettenhove, dans les Bulletins de l'Acad. roy. de Belg., t. XX, n° 9).

« Quand Marcel vit les efforts intelligents de Guillaume Calle pour former un faisceau de tant de bandes dispersées, il comprit le parti qu'on pouvait tirer de cette nouvelle force en la réglant. C'est pourquoi, sur divers points, il indiqua aux Jacques les chefs qu'ils devaient choisir, tandis qu'ailleurs il communiquait avec

et chevauchèrent rapidement vers Meaux. Arrivés dans le Marché, « ils firent ouvrir tout arrière, et puis se mirent au devant de ces vilains, noirs et petits et très-mal armés, et lancèrent à eux de leurs lances et de leurs épées. Ceux qui étoient devant et qui sentoient les horions reculèrent de *hideur* et tombaient les uns sur les autres. Alors issirent les gens d'armes hors des barrières et les abattoient à grands monceaux et les tuoient ainsi que bêtes et les reboutèrent hors de la ville. Ils en mirent à fin plus de sept mille et boutèrent le feu en la désordonnée ville de Meaux (9 juin 1358) ¹. »

Les nobles firent partout main basse sur les paysans, sans s'informer de la part qu'ils avaient prise à la Jacquerie; et ils firent, dit un contemporain, tant de mal au pays, qu'il n'y avait pas besoin que les Anglais vinsent pour la destruction du royaume. Ils n'auraient jamais pu faire ce que firent les nobles de France ². »

Ils voulaient traiter Senlis comme Meaux.

ceux qu'ils avaient élus d'eux-mêmes... il leur recommandait de raser tous les châteaux qui pouvaient nuire aux Parisiens. S'il redoutait les ravages et les meurtres inutiles, il acceptait le but de cette guerre, qui devait être l'abaissement de la noblesse.

« Mais bientôt il put se convaincre qu'il ne suffisait pas de diriger de loin, par ses conseils, des alliés indociles, et qu'il fallait tout ensemble leur envoyer des hommes d'armes et des chefs qui leur donnassent l'exemple. Il organisa une double expédition de Paris et de mercenaires à leur solde. L'une, sous les ordres de l'épicier Pierre Gilles et de l'orfèvre Pierre Desbarres, devait attaquer les châteaux, principalement au sud de Paris... L'autre, dirigée par Jean Vaillant, prévôt des monnaies, devait se joindre à Guillaume Calle... »

La bourgeoisie parisienne, en prenant part à la Jacquerie, communique sa modération aux chefs et aux paysans. « C'est un fait certain que, partout où elle parut, la vie même de ses plus cruels ennemis fut respectée : il n'y a rien à sa charge dans le volumineux recueil du Trésor des Chartes, ni dans les chroniqueurs, si ce n'est la ruine de quelques châteaux qui la menaçaient incessamment. On y voit même que les colonnes bourgeoises parcouraient le pays en annonçant, au nom du prévôt des marchands, qu'il était défendu, sous peine de mort, de tuer les femmes ou les enfants des gentilshommes; elles offraient en outre un asile aux familles de leurs ennemis, lorsque ces familles ne portaient pas un nom trop notoirement odieux aux Parisiens. » Perrens, Ét. Marcel, p. 231, 234. (1860.)

1. Froissart. — Lire en regard des exagérations passionnées de Froissart le récit de M. Perrens, fait ici d'après le Trésor des Chartes. (1860.)

2. Contin. G. de Nangis. — Marcel trace le tableau de cette effroyable réaction dans la lettre qu'il écrit, le 11 juillet 1358, « aux bonnes villes de France et de Flandre : » « ... Nous pensons que vous avez bien oy parler comment très-grant multitude de nobles, tant de vostre pais de Flandres, d'Artois, de Boulonois, de Guinois, de Ponthieu, de Haynault, de Corbiois, de Beauvoisis et de Vermendois, comme de plusieurs

Ils s'en firent ouvrir les portes, disant venir de la part du régent, puis ils se mirent à crier : « Ville prise ! ville gagnée ! » Mais ils trouvèrent tous les bourgeois en armes, et même d'autres nobles qui défendaient la ville. On lança sur eux, par la pente rapide de la grande rue, des charrettes qui les renversèrent. L'eau bouillante pleuvait des fenêtres. « Les uns s'enfuirent à Meaux conter leur déconfiture et se faire moquer ; les autres qui restèrent sur la place ne feront plus de mal aux gens de Senlis ¹. »

C'est un prodige qu'au milieu de cette dévastation des campagnes Paris ne soit pas mort de faim. Cela fait grand honneur à l'habileté du prévôt des marchands. Il ne pouvait nourrir longtemps cette grande et dévorante ville sans avoir pour lui la campagne ;

autres lieux par manière universelle de nobles universellement contre non nobles, sans faire distinction quelconques de coupables ou non coupables, de bons ou de mauvais, sont venus en armes par manière d'ostilité, de meurtre et de roberie, de ça l'yau de la Somme et aussi de ça l'yau d'Oise, et combien que à plusieurs d'euls rien ne leur ait esté meffait, toutevoies ils ont ars les villes, tué les bonnes gens du pais, sans pitié et miséricorde quelconques, robé et pillié tout quanques il ont trouvé, femmes, enfans, prestres, religieux, mis à crueuses gehines pour savoir l'avoir des gens et ycels prendre et rober, et plusieurs d'iceuls fait morir ès gehines... les pucelles corrompues et les femmes violées en présence de leurs maris, et briefment fait plus de mauls plus cruelment et plus inhumainement que oncques ne firent les Wandres, ne Sarrazins... et encore ès-dits mauls persévèrent de jour en jour, et tous marchans qu'ils treuvent mettent à mort et raençonnet et ostent leurs marchandises, tout homme non noble des bonnes villes ou de plat pais et les laboureurs tous mettent à mort et roberent et dérobent... Et bien savons que monseigneur le duc (le régent), nous, noz biens et de tout le plat pais a mis en habandon aus nobles et de ce qu'il ont fait et feront sur nous, les a advoez, ne n'ont autres gaiges de li que ce que ils peuvent rober, et combien que lidit noble, depuis la prise du roy nostre sire, ne se soient volu armer contre les ennemis du royaume, se comme chascun a veu et sceu, ne aussi monseigneur le duc, toutevoies contre nous se sont armé et contre le commun, et pour la très-grant hayne qu'ils ont à nous, et à tout le commun et les grant pillés et roberies que il font sur le peuple, il en vient grant et si grant quantité que c'est merveille. » Lettre d'Étienne Marcel aux bonnes villes de France et de Flandre (publiée par M. Kervyn de Lettenhove). — V. aussi Perrrens, p. 263 et 401 et seq.

Le régent, qui n'eut pas un mot de blâme pour les gentilshommes qui s'étaient rendus coupables de ces meurtres et de ces spoliations, nous apprend lui-même qu'au mois d'août (1358) les nobles continuaient « de piller, de voler, de violer dans les environs de Reims (et ailleurs), malgré les défenses par lui faites. » Les habitants de diverses villes, entre autres Saint-Thierry, Talmersy, le Grand et le Petit-Pouillon, Villers-Sainte-Anne, Chenay, Chalon-sur-Vesle et Villers Franqueux, voulurent s'opposer à ces indignes traitements ; les

de là l'apparente inconstance de sa conduite. Il s'allia aux Jacques, puis au roi de Navarre, destructeur des Jacques. La cavalerie de ce prince lui était indispensable pour garder quelques routes libres, tandis que le dauphin tenait la rivière. Il fit donner à Charles le Mauvais le titre de capitaine de Paris (15 juin). Mais le prince lui-même n'était pas libre. Il fut abandonné de plusieurs de ses gentilshommes, qui ne voulaient pas servir la canaille contre les honnêtes gens. Cependant les bourgeois mêmes tournaient contre lui ; ils lui en voulaient d'avoir détruit les Jacques, et ils soupçonnaient bien que leur capitaine ne faisait pas grand cas d'eux.

Cependant les vivres enchérissaient. Le dauphin, avec trois mille lances, était à Charenton et arrêtait les arrivages de la Seine

nobles en tuèrent plus de cinquante. Cependant le prévôt forain de Laon accuse les bourgeois d'avoir attaqué les gentilshommes au service du régent et les veut condamner à l'amende, « et que pis est les diz nobles accompaigniez de plusieurs autres se soient depuis efforciez et s'effortent encore de jour en jour de chevauchier et chevauchent continuellement ès dites villes de mettre à mort et peurs genz et chevaux de harnais et autres, à rançonner villes et genz, pour lesquelles choses il a convenu tous les diz habitanz desdites villes aler demourer hors d'icelles sanz que aucun y soit demouré, mais sont les maisons demourées vagues et les biens qui sont au pais perissent aus champs et aussi les autres heritages demeurent gastes, incultives et inutiles, dont très-grant damage et inconveniens se pourroient ensuir, car le pais en pourroit estre desers, les villes despeuplées et la bonne ville de Remz perie laquelle des villes du plat pais se gouverne par ycelle. » Lettres de Rémission pour les habitans de Saint-Thierry, etc. (*Trésor des Chartes, Reg. 86, f^o 130.*)

V. Perrrens, p. 265, — p. 267 : « Le régent avoue, dans les lettres de rémission, que les nobles incendiaient et détruisaient les villes qui n'avaient pris aucune part à la Jacquerie, par exemple, dans la seule prévôté de Vitry, Heislemarrois, Strepey, Vitry, Bugnicourt et Dully. » Lettres de Rémission pour les habitans de Heislemarrois, etc. (*Trésor des Chartes, Reg. 81, f^o 122.*) — « Les incendies qu'ils allumèrent, dit le continuateur de Nangis, font encore verser des larmes. »

Lire Perrrens, chap. x, sur cette réaction nobiliaire : « Les cruautés des nobles et de leurs hommes d'armes surpassèrent celles des paysans par le nombre et la durée. » Froissart parle de cent mille hommes qui auraient pris part à la Jacquerie, tandis que le continuateur de Nangis dit six mille seulement. — La Jacquerie avait commencé le 21 mai 1358, et non en novembre 1357, comme le dit Froissart. Le 9 juin, jour du départ de l'expédition contre Meaux, elle était déjà terminée : elle avait donc, en réalité, duré moins de trois semaines. Les représailles des nobles étaient déjà commencées le 9 juin, et au mois d'août, quand le régent entra dans Paris, elles duraient encore : elles avaient eu pour théâtre à peu près tout le pays de langue d'oïl. » — Pages 240, 271, Étienne Marcel, 1860.

1. « Qui vero mortui remanserunt, genti Silvanectensi amplius non nocebunt. » Contin. G. de Nangis.

et de la Marne. Les bourgeois sommèrent le roi de Navarre de les défendre, de sortir, de faire enfin quelque chose. Il sortit, mais pour traiter. Les deux princes eurent une longue et secrète entrevue, et se séparèrent bons amis. Le roi de Navarre ayant encore osé rentrer dans Paris, ses plus déterminés partisans et Marcel lui-même lui ôtèrent le titre de capitaine de la ville. Il se retira en se plaignant fort; Navarrais et bourgeois se querellèrent, et il y eut quelques hommes de tués.

La position de Marcel devenait mauvaise. Le dauphin tenait la haute Seine, Charenton, Saint-Maur; le roi de Navarre, la basse, Saint-Denis. Il battait toute la campagne. Les arrivages étaient impossibles. Paris allait étouffer. Le roi de Navarre, qui le voyait bien, se faisait marchander par les deux partis. La dauphine et beaucoup de *bonnes gens*, c'est-à-dire des seigneurs, des évêques, s'entremettaient, allaient et venaient. On offrait au roi de Navarre quatre cent mille florins, pourvu qu'il livrât Paris et Marcel¹. Le traité était déjà signé, et une messe dite, où les deux princes devaient communier de la même hostie. Le roi de Navarre déclara qu'il ne pouvait, n'étant pas à jeun².

Le dauphin lui promettait de l'argent; Marcel lui en donnait. Toutes les semaines il envoyait à Charles le Mauvais deux charges d'argent pour payer ses troupes. Il n'avait d'espoir qu'en lui; il l'allait voir à Saint-Denis; il le conjurait de se rappeler que c'étaient les gens de Paris qui l'avaient tiré de prison, et eux encore qui avaient tué ses ennemis. Le roi de Navarre lui donnait de bonnes paroles; il l'engageait « à se bien pourvoir d'or et d'argent, et à l'envoyer hardiment à Saint-Denis; qu'il leur en rendrait bon compte³ ».

Ce roi des bandits ne pouvait, ne voulait sans doute les empêcher de piller. Les bourgeois voyaient leur argent s'en aller aux pillards, et les vivres n'en venaient pas mieux. Le prévôt était toujours sur la route

de Saint-Denis, toujours en pourparlers. Cela leur donnait à penser. De tant d'argent que levait Marcël, n'en gardait-il pas bonne part? Déjà on avait épilogué sur les salaires que les commissaires des États s'étaient libéralement attribués à eux-mêmes⁴.

Les Navarrais, Anglais et autres mercenaires avaient suivi la plupart le roi de Navarre à Saint-Denis. D'autres étaient restés à Paris pour manger leur argent. Les bourgeois les voyaient de mauvais œil. Il y eut des batteries, et l'on en tua plus de soixante. Marcel, qui ne craignait rien tant que de se brouiller avec le roi de Navarre, sauva les autres en les emprisonnant, et, le soir même, il les renvoya à Saint-Denis⁵. Les bourgeois ne le lui pardonnèrent pas.

Pendant les Navarrais poussaient leurs courses jusqu'aux portes; on n'osait plus sortir. Les Parisiens se fâchèrent; ils déclarèrent au prévôt qu'ils voulaient châtier ces brigands. Il fallut leur complaire, les faire sortir, pour chercher les Navarrais. Ayant couru tout le jour vers Saint-Cloud, ils revenaient fort las (c'était le 22 juillet), traînant leurs épées, ayant défait leurs bassinets⁶, se plaignant fort de n'avoir rien trouvé, lorsqu'au fond d'un chemin, ils trouvent quatre cents hommes qui se lèvent et tombent sur eux. Ils s'enfuirent à toutes jambes, mais, avant d'atteindre les portes, il en périt sept cents; d'autres encore furent tués le lendemain, lorsqu'ils allaient chercher les morts. Cette déconfiture acheva de les exaspérer contre Marcel: c'était sa faute, disaient-ils; il était rentré avant eux⁷, il ne les avait pas soutenus; probablement il avait averti l'ennemi.

Le prévôt était perdu. Sa seule ressource était de se livrer au roi de Navarre, lui et Paris, et le royaume, s'il pouvait. Charles le Mauvais touchait au but de son ambition⁸. Marcel aurait promis au roi de Navarre de lui livrer les clefs de Paris, pour qu'il se rendît maître de la ville et tuât tous ceux qui lui étaient opposés. Leurs portes étaient marquées d'avance⁹.

1. Froissart.

2. Secousse.

3. Froissart.

4. Ordonn. III. Voyez aussi Villiani.

5. Chroniques de France.

6. « Et portoit l'un son bassinnet en sa main, l'autre à son col, les autres par lâcheté et ennui trainoient leurs épées ou les portoiënt en écharpe. » Froissart.

7. V. dans Perrens la discussion de ce fait, si Marcel rentra en ville avant ou après le combat de la porte Saint-Honoré. « Il est probable que si Marcel était rentré

avant le combat, il n'en eut la nouvelle que lorsque la lutte était terminée. » Page 305, note. (1860.)

8. « Ad hoc totis viribus anhelabat. » Contin. G. de Nangis.

9. Le plus grave historien de ce temps, témoin oculaire de toute cette révolution, le continuateur de Guillaume de Nangis, qui rapporte ces bruits, semble les révoquer en doute. « On a du moins, dit-il, accusé *depuis* le prévôt et ses amis de toutes ces choses. » V. Perrens, Étienne Marcel. (1860.)



LES JACQUES. (P. 518.)

La nuit du 31 juillet au 1^{er} août Étienne Marcel entreprit de livrer la ville qu'il avait mise en défense, les murailles qu'il avait bâties. Jusque-là, il semble avoir toujours consulté les échevins, même sur le meurtre des deux maréchaux. Mais, cette fois, il voyait que les autres ne songeaient plus qu'à se sauver en le perdant.

Celui des échevins sur lequel il comptait le plus, qui s'était le plus compromis, qui était son compère, Jean Maillart, lui avait cherché querelle le jour même. Maillart s'entendit avec les chefs du parti du dauphin, Pépin des Essarts et Jean de Charny; et tous trois, avec leurs hommes, se trouvèrent à la bastille Saint-Denis, que Marcel devait livrer.

« Et s'en vinrent un peu avant minuit... et trouvèrent ledit prévôt des marchands, les clefs de la porte en ses mains. Le premier parler que Jean Maillart lui dit, ce fut que il lui demanda par son nom : « Étienne, Étienne, que faites-vous ci à cette heure ? » Le prévôt lui répondit : « Jean, à vous qu'en monte de savoir ? Je suis ci pour prendre garde de la ville dont j'ai le gouvernement. » — « Par Dieu, répondit Jean Maillart, il ne va mie ainsi, mais n'êtes ci à cette heure pour nul bien ; et je le vous montre,

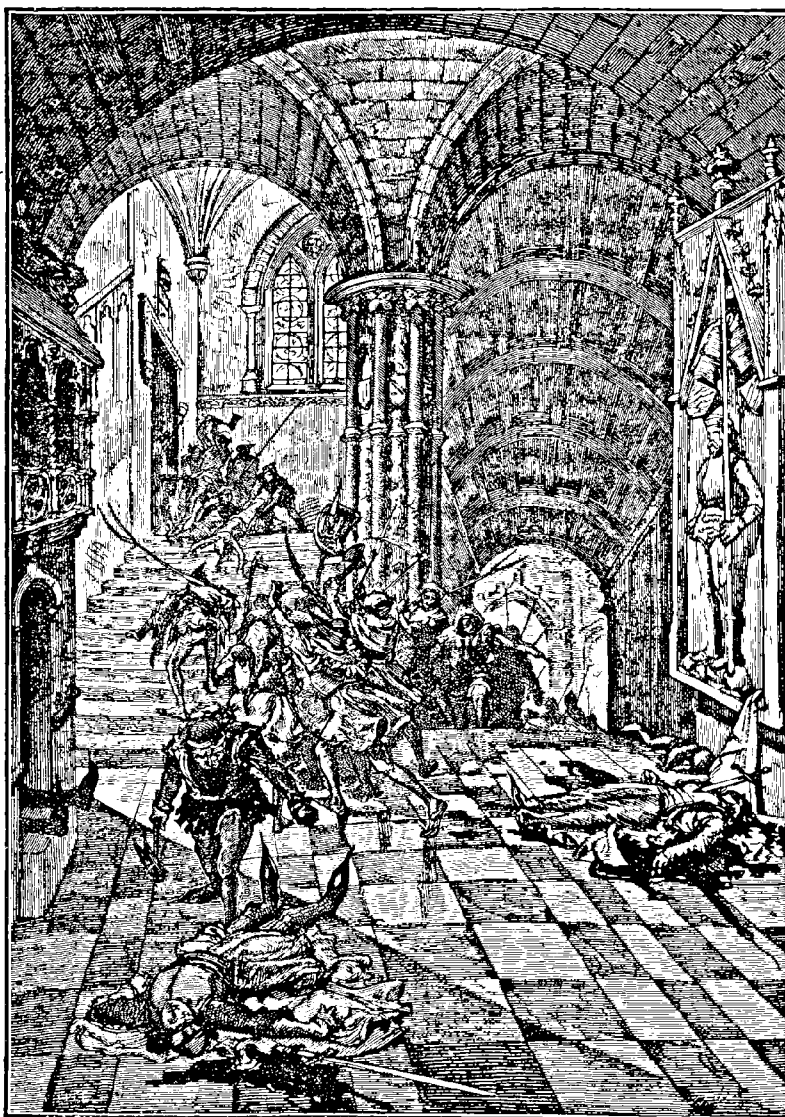
dit-il à ceux qui étoient de-lez (près) lui, comment il tient les clefs des portes en ses mains pour trahir la ville. » Le prévôt des marchands s'avança et dit : « Vous mentez. » — « Par Dieu ! répondit Jean Maillart, traître, mais vous mentez ! » et tantôt fêrit à lui et dit à ses gens : « A la mort, à la mort tout homme de son côté, car ils sont traîtres. » Là eut un grand hutin et dur; et s'en fut volontiers le prévôt des marchands fui s'il eût pu; mais il fut si hâté qu'il ne put. Car Jean Maillart le fêrit d'une hache sur la tête et l'abattit à terre, quoique ce fût son compère, ni ne se partit de lui jusqu'à ce qu'il fut occis et six de ceux qui là étoient, et le demeurant pris et envoyé en prison¹. »

Selon une version plus vraisemblable, Marcel et cinquante-quatre de ses amis, qui étaient venus avec lui, tombèrent frappés par des gardes obscurs de la porte Saint-Antoine².

Cependant, les meurtriers s'en allèrent, criant par la ville et éveillant le peuple. Le matin, tous étaient assemblés aux halles, où Maillart les harangua. Il leur conta comment, cette même nuit, la ville devait être courue et détruite, si Dieu ne l'eût éveillé lui et ses amis, et ne leur eût révélé la trahison. La foule apprit avec saisissement le

1. Froissart.

2. V. Perrens, Étienne Marcel. 1860.



Le paysan, enragé de faim et de misères força les châteaux, égorgea les nobles. (P. 518.)

péril où elle avait été sans le savoir; tous joignaient les mains et remerciaient Dieu ¹.

Telle fut la première impression. Qu'on ne croie pas pourtant que le peuple ait été in-

1. « Ceux qui le matin avaient pris les armes pour « vivre et mourir avec les chefs du peuple, » déclaraient, le soir, ne s'être armés que pour ouvrir les portes de Paris au régent. En un instant, tous les chaperons rouges et pers (bleu foncé) avaient disparu, et chacun donnait des marques bruyantes d'une joie qui n'était pas dans les cœurs. »

Parmi ceux qui donnèrent l'exemple de la résistance aux vainqueurs, il faut nommer surtout Nicolas de la Courtneuve. Gardes de la Monnaie à Rouen, il avait été nommé par Marcel aux mêmes fonctions à la Monnaie de Paris. Il resta à son poste, et il sut empêcher qu'aucun des ouvriers soumis à ses ordres ne se pro-

grat pour celui qui avait tant fait pour lui. Le parti de Marcel, qui comptait beaucoup d'hommes instruits et éloquents², survécut à son chef. Quelques mois après, il y eut

nonçât pour Maillart et le régent. Le lendemain de la mort du prévôt, Jean le Flamant, maître de la Monnaie du roi, s'étant présenté à l'hôtel des Monnaies pour en prendre possession et s'en faire remettre les clefs, Nicolas de la Courtneuve refusa d'obéir, attendu, dit-il, qu'on ne savait pas encore qui était le seigneur. Lorsque enfin il se fut assuré qu'il n'y avait plus d'espérance, plutôt que de remettre les clefs à un officier du régent, il les donna à Pierre le maréchal, que Marcel avait nommé maître particulier des monnaies. » Perrens, *Ét. Marcel*, p. 319. (1860.)

2. « Multum solemnes et eloquentes quam plurimum et docti. » Contin. G. de Nangis. — « Les forces de

une conspiration pour venger Marcel. Le dauphin fit rendre à sa veuve tous les meubles du prévôt qui n'avaient pas été donnés ou perdus, dans le moment qui suivit sa mort¹.

La carrière de cet homme fut courte et terrible. En 1356, il sauve Paris, il le met en défense. De concert avec Robert Le Coq, il dicte au dauphin la fameuse ordonnance de 1357. Cette réforme du royaume par l'influence d'une commune ne peut se faire que par des moyens violents. Marcel est poussé de proche en proche à une foule d'actes irréguliers et funestes. Il tire de prison Charles le Mauvais pour l'opposer au dauphin, mais il se trouve avoir donné un chef aux bandits. Il met la main sur le dauphin, il lui tue ses conseillers, les ennemis du roi de Navarre.

Abandonné des États, il tue les États en les faisant comme il les veut, en créant des députés, en remplaçant les députés des nobles par des bourgeois de Paris². Paris ne pouvait encore mener la France, Marcel n'avait pas les ressources de la Terreur; il ne pouvait assiéger Lyon, ni guillotiner la Gironde. La nécessité des approvisionnements le mettait dans la dépendance de la campagne. Il s'allia aux Jacques, et, les Jacques échouant, au roi de Navarre. Celui à qui il s'était donné, il essaya de lui donner le royaume: il y périt.

La doctrine classique du *Salus populi*, du droit de tuer les tyrans, avait été attestée, au commencement du siècle, par le roi contre le pape. Un demi-siècle est à peine écoulé, Marcel la tourne contre la royauté elle-même, contre les serviteurs de la royauté.

Cette tache sanglante dont la mémoire d'Étienne Marcel est restée souillée ne peut nous faire oublier que notre vieille charte est en partie son ouvrage. Il dut périr, comme ami du Navarrais, dont le succès eût démen-

bré la France; mais, dans l'ordonnance de 1357, il vit et vivra.

Cette ordonnance est le premier acte politique de la France, comme la Jacquerie est le premier élan du peuple des campagnes. Les réformes indiquées dans l'ordonnance furent presque toutes accomplies par nos rois. La Jacquerie, commencée contre les nobles, continua contre l'Anglais. La nationalité, l'esprit militaire, naquirent peu à peu. Le premier signe peut-être de ce nouvel esprit se trouve, dès l'an 1359, dans un récit du continuateur de Nangis. Ce grave témoin, qui note jour par jour tout ce qu'il voit et entend, sort de sa sécheresse ordinaire pour conter tout au long une de ces rencontres où le peuple des campagnes, laissé à lui-même, commença à s'enhardir contre l'Anglais. Il s'y arrête avec complaisance: « C'est, dit-il naïvement, que la chose s'est passée près de mon pays, et qu'elle a été menée bravement par les paysans, par Jacques Bonhomme³.

Il y a un lieu assez fort au petit village près Compiègne, lequel dépend du monastère de Saint-Corneille. Les habitants, voyant qu'il y avait péril pour eux si les Anglais s'en emparaient, l'occupèrent, avec la permission du régent et de l'abbé, et s'y établirent avec des armes et des vivres. D'autres y vinrent des villages voisins, pour être plus en sûreté. Ils jurèrent à leur capitaine de défendre ce poste jusqu'à la mort. Ce capitaine, qu'ils s'étaient donné du consentement du régent, était un des leurs, un grand et bel homme, qu'on appelait Guillaume aux Allouettes. Il avait avec lui, pour le servir, un autre paysan, d'une force de membres incroyable, d'une corpulence et d'une taille énorme, plein de vigueur et d'audace, mais, avec cette grandeur de corps ayant une humble et petite opinion de lui-même. On l'appelait le Grand-Ferré. Le capitaine le tenait près de lui comme sous le

cette opposition étaient sans doute considérables, quoique les auteurs n'en parlent point, puisque, avant de rentrer dans Paris, le régent crut qu'il était nécessaire de nommer une commission chargée d'admettre les turbulents à composition moyennant finance. » Perrens, p. 320, d'après le *Trésor des Chartes*, reg. 86, p. 431.

Trésor des Chartes, reg. 90, p. 382. Secousse. — V. dans Perrens le complot et la mort héroïque de Martin Pistoé, « changeur fort riche et fort estimé. » Décembre 1339, chap. xv, pages 346 et suiv. (1860.)

1. « Marguerite des Essarts, veuve d'Étienne Marcel, ne voulut point se remarier. Ce fut en souvenir des services rendus par Pierre des Essarts à Philippe de Valois que le régent lui fit restituer tous ses biens meubles et accorder pour elle et ses six enfants en bas âge une rente annuelle de soixante livres parisis, faible compensation de la perte des trois mille écus d'or

qu'elle avait apportés en dot, et de tous les biens des Marcel. » Perrens, chap. xiv, page 339. (*Trésor des Chartes*, reg. 90, f° 49.) (1860.)

2. Ce fut un des principaux griefs contre Marcel qu'il ait peu à peu laissé convertir le conseil à une réunion secrète de ses seuls amis qu'il présidait lui-même et qui s'imposait aux Parisiens comme la seule autorité. A cela l'on répond qu'il était naturel que le prévôt s'appuyât sur ses amis et ne mit pas ses adversaires dans le secret de ses desseins. Ces conciliabules secrets n'en excitèrent pas moins les accusations les plus passionnées, et quand plus tard le dauphin accorda des lettres de rémission à la ville de Paris, il eut soin d'en excepter les membres du conseil secret, comme coupable de haute trahison. (V. Perrens, Étienne Marcel, p. 142.) (1860.)

3. *Per rusticos*, seu Jacques Bonhomme, strenuè expeditum. » Contin. G. de Nangis.

frein, pour le lâcher à propos¹. Ils s'étaient donc mis là deux cents, tous laboureurs ou autres gens qui gagnaient humblement leur vie par le travail de leurs mains. Les Anglais, qui campaient à Creil, n'en tinrent grand compte, et dirent bientôt : « Chassons ces paysans, la place est forte et bonne à prendre. » On ne s'aperçut pas de leur approche, ils trouvèrent les portes ouvertes et entrèrent hardiment. Ceux du dedans, qui étaient aux fenêtres, sont d'abord tout étonnés de voir ces gens armés. Le capitaine est bientôt entouré, blessé mortellement. Alors le Grand-Ferré et les autres se disent : « Descendons, vendons bien notre vie; il n'y a pas de merci à attendre. » Ils descendent en effet, sortent par plusieurs portes, et se mettent à frapper sur les Anglais, comme s'ils battaient leur blé dans l'aire²; les bras s'élevaient, s'abattaient, et chaque coup était mortel. Le Grand, voyant son maître et capitaine frappé à mort, gémit profondément, puis il se porta entre les Anglais et les siens qu'il dominait également des épaules, maniant une lourde hache, frappant et redoublant si bien qu'il fit place nette; il n'en touchait pas un qu'il ne fendît le casque ou n'abattît les bras. Voilà tous les Anglais qui se mettent à fuir; plusieurs sautent dans le fossé et se noient. Le Grand tue leur porte-enseigne, et dit à un de ses camarades de porter la bannière anglaise au fossé. L'autre lui montrant qu'il y avait encore une foule d'ennemis entre lui et le fossé : « Suis-moi donc, » dit Le Grand. Et il se mit à marcher devant, jouant de la hache à droite et à gauche, jusqu'à ce que la bannière eût été jetée à l'eau... Il avait tué en ce jour plus de quarante hommes... Quant au capitaine, Guillaume aux Allouettes, il mourut de ses blessures, et ils l'enterrèrent avec bien des larmes, car il était bon et sage... Les Anglais furent encore battus une autre fois par Le Grand. Mais cette fois hors des murs. Plusieurs nobles Anglais furent pris, qui auraient donné de bonnes rançons, si on les eût rançonnés, *comme font les nobles*³; mais on les tua, afin qu'ils ne fissent plus de mal. Cette fois Le Grand, échauffé par cette besogne, but de l'eau froide en quantité, et fut saisi de la fièvre. Il s'en alla à son village, regagna sa cabane et se mit au lit, non tou-

tefois sans garder près de lui sa hache de fer qu'un homme ordinaire pouvait à peine lever. Les Anglais, ayant appris qu'il était malade, envoyèrent un jour douze hommes pour le tuer. Sa femme les vit venir, et se mit à crier : « O mon pauvre Le Grand, voilà les Anglais! Que faire?... » Lui, oubliant à l'instant son mal, il se lève, prend sa hache, et sort dans la petite cour : « Ah! brigands, vous venez donc pour me prendre au lit! vous ne me tenez pas encore... » Alors s'adossant à un mur, il en tue cinq en un moment; les autres s'enfuient. Le Grand se remit au lit; mais il avait chaud, il but encore de l'eau froide : la fièvre le reprit plus fort, et au bout de quelques jours, ayant reçu les sacrements de l'Église, il sortit du siècle, et fut enterré au cimetière de son village. Il fut pleuré de tous ses compagnons, de tout le pays; car, lui vivant, jamais les Anglais n'y seraient venus⁴. »

Il est difficile de ne pas être touché de ce naïf récit. Ces paysans qui ne se mettent en défense qu'en demandant permission, cet homme fort et humble, ce bon géant, qui obéit volontiers, comme le saint Christophe de la légende, tout cela présente une belle figure du peuple. Ce peuple est visiblement simple et brut encore, impétueux, aveugle, demi-homme et demi-taureau... Il ne sait ni garder ses portes, ni se garder lui-même de ses appétits. Quand il a battu l'ennemi comme blé en grange, quand il l'a suffisamment charpenté de sa hache, et qu'il a pris chaud à la besogne, le bon travailleur, il boit froid, et se couche pour mourir. Patience; sous la rude éducation des guerres, sous la verge de l'Anglais, la brute va se faire homme. Serrée de plus près tout à l'heure, et comme tenaillée, elle échappera, cessant d'être elle-même, et se transfigurant; Jacques deviendra Jeanne, Jeanne la Vierge, la Pucelle.

Le mot vulgaire, *un bon Français*, date de l'époque des Jacques et des Marcel⁵. La Pucelle ne tardera pas à dire : « *Le cœur me saigne quand je vois le sang d'un Français.* »

Un tel mot suffirait pour marquer dans l'histoire le vrai commencement de la France. Depuis lors, nous avons une patrie. Ce sont des Français que ces paysans, n'en rougissez pas, c'est déjà le peuple français, c'est vous,

1. Et juxtâ ejus corporis magnitudinem, habebat in se humilitatem et reputationis intrinsecæ parvitatem, nomine Magnus Ferratus. » Contin. G. de Nangis.

2. « Super Anglicos ita se habebant, ac si blada in horreis more suo solito flagellassent. » Contin. G. de Nangis.

3. « Sicut nobiles viri faciunt. » *Idem.*

4. « Migravit de sæculo... Quamdiù vixisset, ad locum illum Anglici non venissent. » Contin. G. de Nangis.

5. Volo esse *bonus Gallicus*. » Contin. G. de Nangis, ann. 1359.

ô France! Que l'histoire vous les montre beaux ou laids, sous le capuce de Marcel, sous la jaquette des Jacques, vous ne devez pas les méconnaître. Pour nous, parmi tous les combats des nobles, à travers les beaux coups de lance où s'amuse l'insouciant Froissart, nous cherchons ce pauvre peuple. Nous l'irions prendre dans cette grande mêlée, sous l'éperon des gentilshommes, sous le ventre des chevaux. Souillé, défiguré, nous l'amènerons tel quel au jour de la justice et de l'histoire, afin que nous puissions lui dire, à ce vieux peuple du XIV^e siècle : « Vous êtes mon père, vous êtes ma mère. Vous m'avez conçu dans les larmes. Vous avez sué la sueur et le sang pour me faire une France. Bénis soyez-vous dans votre tombeau! Dieu me garde de vous renier jamais! »

Lorsque le dauphin rentra dans Paris, appuyé sur le meurtrier, il y eut, comme toujours en pareille circonstance, des cris, des acclamations. Ceux qui, le matin, s'étaient armés pour Marcel cachaient leurs capuces rouges, et criaient plus fort que les autres¹.

Avec tout ce bruit, il n'y avait pas beaucoup de gens qui eussent confiance au dauphin. Sa longue taille maigre, sa face pâle et son *visage longuet*² n'avaient jamais plu au peuple. On n'en attendait ni grand bien, ni grand mal; il y eut cependant des confiscations et des supplices contre le parti de Marcel³. Pour lui, il n'aimait, il ne haïssait personne. Il n'était pas facile de l'émouvoir. Au moment même de son entrée, un bourgeois s'avança hardiment et dit tout haut : « Par Dieu! sire, si j'en fusse cru, vous n'y fussiez entré; mais on y fera peu pour vous. » Le comte de Tancarville voulait tuer le vilain; le prince le retint et répondit : « On ne vous croira pas, beau sire⁴. »

1. « Illa rubea capucia, quæ antea pomposè gerebantur, abscondita... » Cont. G. de Nangis.

2. « De corsage estoit hault et bien formé, droit et lé par les épaules, et haingre par les flans; groz bras et beauls membres, visage un peu longuet, grant front et large; la chièrre ot assez pale, et croy que ce, et ce qu'il estoit moult maigre, luy estoit venu par accident de maladie; chault, furicux en nul cas n'estoit trouvé. » Christ. de Pisan.

3. « Le régent ne se contenta pas de dépouiller ceux dont il épargnait la vie : il prenait les biens de ceux-là mêmes que la hache avait frappés, en sorte que personne, en mourant, ne pouvait se flatter d'avoir épuisé la vengeance royale... — Ses rigueurs ne frappaient pas seulement les citoyens qui étaient suspects d'avoir pris une part active à la révolution populaire; la vengeance royale s'acharnait jusque sur les boulangers qui avaient fourni du pain, fût-ce par contrainte, à la faction vaincue. Les personnes qu'on arrêtait pour les mettre à mort étaient soumises à des

La situation de Paris n'était pas meilleure. Le dauphin n'y pouvait rien. Le roi de Navarre occupait la Seine au-dessus et au-dessous. Il ne venait plus de bois de la Bourgogne, ni rien de Rouen. On ne se chauffait qu'en coupant des arbres⁵. Le setier de blé qui se donne ordinairement pour douze sols, dit le chroniqueur, se vend maintenant trente livres et plus. — Le printemps fut beau et doux, nouveau chagrin pour tant de pauvres gens des campagnes qui étaient enfermés dans Paris, et qui ne pouvaient cultiver leurs champs ni tailler leurs vignes⁶.

Il n'y avait pas moyen de sortir. Les Anglais, les Navarrais couraient le pays. Les premiers s'étaient établis à Creil, qui les rendait maîtres de l'Oise. Ils prenaient partout des forts, sans s'inquiéter des trêves. Les Picards essayaient de leur résister. Mais les gens de Touraine, d'Anjou et de Poitou, leur achetaient des sauf-conduits, leur payaient des tributs⁷.

Le roi de Navarre, en voyant les Anglais se fixer ainsi au cœur du royaume, finit par en être lui-même plus effrayé que le dauphin. Il fit sa paix avec lui, sans stipuler aucun avantage, et promit d'être *bon Français*⁸. Les Navarrais n'en continuèrent pas moins de rançonner les bateaux sur la haute Seine. Toutefois cette réconciliation du dauphin et du roi de Navarre donnait à penser aux Anglais. En même temps des Normands, des Picards, des Flamands, firent ensemble une expédition pour délivrer, disaient-ils, le roi Jean⁹. Ils se contentèrent de brûler une ville anglaise. Du moins les Anglais surent aussi ce que c'étaient que les maux de la guerre.

Les conditions qu'ils voulaient d'abord

tortures affreuses, et on leur arrachait ainsi tous les aveux qu'on voulait, même les moins véritables. » Perrens, Étienne Marcel, c. XIV. (1860.)

4. « Pensa ce prudent prince, ajoute Christine de Pisan, que si l'on tuoit cet homme la ville se fust bien pu émouvoir. »

5. « Unde arbores per itinera et vineas incidebantur, et annulus lignorum, qui ante pro duobus solidis dabatur, nunc pro unius floreni pretio venditur. » Contin. G. de Nangis, p. 121. — « Quarta autem boni vini... viginti quatuor solidi. » *Ibid.*, p. 125, conf. 129.

6. « Vineæ quæ amœnissimum illum desideratum liquorem ministrant, qui lactificare solet cor hominis... non cultivatæ. » Cont. G. de Nangis.

7. « Nullus salvus, nisi ab eis salvum conductum litteratorie obtinebat. » Cont. G. de Nangis, p. 122. « ... Se eis tributarios reddiderunt. » *Ibid.*, p. 123.

8. « Volo esse bonus Gallicus de cætero. » *Ibid.* -

9. « Posuerunt se in mane, ut ad Angliam invadendam transfretarent. » Cont. G. de Nangis.

imposer à la France étaient monstrueuses, inexécutables. Ils demandaient non seulement tout ce qui est en face d'eux, Calais, Montreuil, Boulogne, le Ponthieu, non seulement l'Aquitaine (Guyenne, Bigorre, Agénois, Quercy, Périgord, Limousin, Poitou, Saintonge, Aunis), mais encore la Touraine, l'Anjou et de plus la Normandie; c'est-à-dire qu'il ne leur suffisait pas d'occuper le détroit, de fermer la Garonne, ils voulaient aussi fermer la Loire et la Seine, boucher le moindre jour par où nous voyons l'océan, crever les yeux de la France.

Le roi Jean avait signé tout, et promis de plus quatre millions d'écus d'or pour sa rançon. Le dauphin, qui ne pouvait se dépouiller ainsi, fit refuser le traité par une assemblée de quelques députés des provinces, qu'il appela états généraux. Ils répondirent: « Que le roi Jean demeurât encore en Angleterre, et que quand il plairoit à Dieu, il y pourvoiroit de remède¹. »

Le roi d'Angleterre se mit en campagne, mais cette fois pour conquérir la France. Il voulait d'abord aller à Reims, et s'y faire sacrer². Tout ce qu'il y avait de noblesse en Angleterre l'avait suivi à cette expédition. Une autre armée l'attendait à Calais, sur laquelle il ne comptait pas. Une foule d'hommes d'armes et de seigneurs d'Allemagne et des Pays-Bas, entendant dire qu'il s'agissait d'une conquête, et espérant un partage, comme celui d'Angleterre par les compagnons de Guillaume le Conquérant, avaient voulu être aussi de la fête. Ils croyaient déjà « tant gagner qu'ils ne seroient jamais pauvres³. » Ils attendirent Edouard jusqu'au 28 octobre, et il eut grand-peine à s'en débarrasser. Il fallut qu'il les aidât à retourner chez eux, qu'il leur prêtât de l'argent, à ne jamais rendre.

Edouard avait amené avec lui six mille gens d'armes couverts de fer, son fils ses trois frères, ses princes, ses grands seigneurs. C'était comme une émigration des Anglais en France. Pour faire la guerre confortablement, ils trainaient six mille chariots, des fours, des moulins, des forges, toute sorte d'ateliers ambulants. Ils avaient poussé la précaution jusqu'à se munir de meutes pour chasser, et de nacelles de cuir pour pêcher

en carême⁴. Il n'y avait rien, en effet, à attendre du pays, c'était un désert; depuis trois ans, on ne semait plus⁵. Les villes, bien fermées, se gardaient elles-mêmes; elles savaient qu'il n'y avait pas de merci à attendre des Anglais.

Du 28 octobre au 30 novembre ils cheminèrent, à travers la pluie et la boue, de Calais à Reims. Ils avaient compté sur les vins. Mais il pleuvait trop; la vendange ne valut rien. Ils restèrent sept semaines à se morfondre devant Reims, gâtèrent le pays tout autour, mais Reims ne bougea pas. De là ils passèrent devant Châlons, Bar-le-Duc, Troyes; puis ils entrèrent dans le duché de Bourgogne. Le duc composa avec eux pour deux cent mille écus d'or. Ce fut une bonne affaire pour l'Anglais, qui autrement n'eût rien tiré de toute cette grande expédition.

Il vint camper tout près de Paris, fit ses pâques à Chanteloup, et approcha jusqu'à Bourg-la-Reine. « De la Seine jusqu'à Étampes, dit le témoin oculaire, il n'y a plus un seul homme. Tout s'est réfugié aux trois faubourgs de Saint-Germain, Saint-Marcel et Notre-Dame-des-Champs... Montlhéry et Lonjumeau sont en feu... On distingue dans tous les alentours la fumée des villages, qui monte jusqu'au ciel... Le saint jour de Pâques, j'ai vu aux Carmes officier les prêtres de dix communes... Le lendemain, on a donné ordre de brûler les trois faubourgs, et permis à tout homme d'y prendre ce qu'il pourrait, bois, fer, tuiles et le reste. Il n'a pas manqué de gens pour le faire bien vite. Les uns pleuraient, les autres riaient... — Près de Chanteloup, douze cents personnes, hommes, femmes et enfants, s'étaient enfermées dans une église. Le capitaine, craignant qu'ils ne se rendissent, a fait mettre le feu... Toute l'église a brûlé. Il ne s'en est pas sauvé trois cents personnes. Ceux qui sautaient par les fenêtres trouvaient en bas les Anglais, qui les tuaient et se moquaient d'eux pour s'être brûlés eux-mêmes. J'ai appris ce lamentable événement d'un homme qui avait échappé, par la volonté de notre Seigneur, et qui en remerciait Dieu⁶. »

Le roi d'Angleterre n'osa pas attaquer Paris⁷. Il s'en alla vers la Loire, sans avoir pu combattre ni gagner aucune place. Il

1. Froissart.

2. Cont. G. de Nangis.

3. Froissart.

4. Froissart.

5. Froissart.

6. Cont. de G. de Nangis.

7. « Anglici... accesserunt... Nobiles qui in urbe tunc

erant, cum domino regente in bona copia, armis protecti se extra muros posuerunt, non multum elongantes a fortalitiis et forsatis... Non fuit tunc praeliatum. » *Ibid.*

« Maxima pars bigarum et curruum viiset itineribus imbre nimio madentibus remansit, equis deficientibus. » *Ibid.*

consolait les siens en leur promettant de les ramener devant Paris aux vendanges. Mais ils étaient fatigués de cette longue campagne d'hiver. Arrivés près de Chartres, ils y éprouvèrent un terrible orage, qui mit leur patience à bout. Edouard y fit vœu, dit-on, de rendre la paix aux deux peuples. Le pape l'en suppliait. Les nobles de France, ne touchant plus rien de leurs revenus, priaient le régent de traiter à tout prix. Le roi Jean, sans doute, pressait aussi son fils. Aux conférences de Bréligny, ouverte le 1^{er} mai, les Anglais demandèrent d'abord tout le royaume; puis tout ce qu'avaient eu les Plantagenets (Aquitaine, Normandie, Maine, Anjou, Touraine). Ils cédèrent enfin sur ces quatre dernières provinces; mais ils eurent l'Aquitaine comme libre souveraineté, et non plus comme fief. Ils acquirent au même titre ce qui entourait Calais, les comtés de Ponthieu et de Guines et la vicomté de Montreuil. Le roi payait l'énorme rançon de trois millions d'écus d'or, six cent mille écus sous quatre mois, avant de sortir de Calais, et quatre cent mille par an dans les six années suivantes.

L'Angleterre, après avoir tué et démembré la France, continuait à peser dessus, de sorte que, s'il restait un peu de vie et de moelle, elle pût encore la sucer.

Ce déplorable traité excita à Paris une folle joie. Les Anglais qui l'apportèrent pour le faire jurer au dauphin furent accueillis comme des anges de Dieu. On leur donna en présent ce qu'on avait de plus précieux, des épines de la couronne du Sauveur, qu'on gardait à la Sainte-Chapelle. Le sage chroniqueur du temps cède ici à l'entraînement général. « A l'approche de l'Ascension, dit-il, au temps où le Sauveur, ayant remis la paix entre son Père et le genre humain, montait au ciel dans la jubilation, il ne souffrit pas que le peuple de France demeurât affligé... Les conférences commencèrent le dimanche où l'on chante à l'église : *Cantate*. Le dimanche où l'on chante : *Vocem jucunditatis*, le régent et les Anglais allèrent jurer le traité à Notre-Dame. Ce fut une joie inefable pour le peuple. Dans cette église et dans toutes celles de Paris, toutes les cloches, mises en branle, mugissaient dans une

pieuse harmonie; le clergé chantait en toute joie et dévotion; *Te Deum laudamus*... Tous se réjouissaient, excepté peut-être ceux qui avaient fait de gros gains dans les guerres, par exemple les armuriers... les faux traîtres, les brigands, craignaient la potence. Mais de ceux-ci n'en parlons plus¹. »

La joie ne dura guère. Cette paix, tant souhaitée, fit pleurer toute la France. Les provinces que l'on cédait ne voulaient pas devenir anglaises. Que l'administration des Anglais fût pire ou meilleure, leur insupportable morgue les faisait partout détester. Les comtes de Périgord, de Comminges, d'Armagnac, le sire d'Albret et beaucoup d'autres disaient avec raison que le seigneur n'avait pas droit de donner ses vassaux. La Rochelle, d'autant plus française que Bordeaux était anglais, supplia le roi, au nom de Dieu, de ne pas l'abandonner. Les Rochellais disaient qu'ils aimeraient mieux être taillés tous les ans *de la moitié de leur chevance*, et encore : « Nous nous soumettrons aux Anglais des lèvres, mais de cœur jamais². »

Ceux qui restaient Français n'en étaient que plus misérables. La France était devenue une ferme de l'Angleterre. On n'y travaillait plus que pour payer les sommes prodigieuses par lesquelles le roi s'était racheté. Nous avons encore, au Trésor des Chartres, les quittances de ces paiements. Ces parchemins font mal à voir; ce que chacun de ces chiffons représente de sueur, de gémissements et de larmes, on ne le saura jamais. Le premier (24 octobre 1360) est la quittance des *dépens de garde* du roi Jean, à dix mille réaux par mois³; cette noble hospitalité, tant vantée des historiens, Edouard se la faisait payer; le géôlier, avant la rançon, se faisait compter *la pistole*. Puis, vient une effroyable quittance de quatre cent mille écus d'or (*même date*). Puis quittance de 200,000 écus d'or (déc.). Autre de 100,000 (1361, Tous-saint); autre de 200,000 encore, et de plus, de 57,000 moutons d'or pour compléter les 200,000 promis par la Bourgogne (21 février. — En 1362 : 198,000; 30,000; 60,000; 200,000). — Les paiements se continuent jusqu'en 1368. — Mais nous sommes bien loin d'avoir toutes les quittances. Les rançons de la

1. Cont. G. de Nangis.

2. « Et disoient bien les plus notables de la ville : « Nous aouerons les Anglois des lèvres, mas les cuers « ne s'en mouvront ja. » Froiss., ch. ccccxiij, p. 229-230. — Les regrets des gens de Cahors ne sont pas moins touchants : « Responderunt flendo et lamentando, quod ipsi non admittebant dominum regem Angliæ,

imo dominus noster, rex Franciæ, ipsos derelinquebat tanquam orphanos. » Note communiquée par M. Lacabane, d'après les *Archives de Cahors*, et le ms. de la *Bibl. royale*.

3. *Archives, section histor.*, J, 639-640. — Voir la Rançon du roi Jean, par M. Dessalles, curieux et savant.

noblesse montaient peut-être à une somme aussi considérable.

Le premier payement n'aurait pu se faire si le roi n'eût trouvé une honteuse ressource. En même temps qu'il donnait des provinces, il donna un de ses enfants! Les Visconti, les riches tyrans de Milan, avaient la fantaisie d'épouser une fille de France. Ils imaginaient que cela les rendrait plus respectables en Italie. Ce féroce Galéas, qui allait à la chasse aux hommes dans les rues, qui avait jeté des prêtres tout vivants dans un four, demanda pour son fils, âgé de dix ans, une fille de Jean qui en avait onze. Au lieu de recevoir une dot, il en donnait une : trois cent mille florins en pur don, et autant pour un comté en Champagne. Le roi de France, dit Matteo Villani, vendit sa chair et son sang¹. La petite Isabelle fut échangée, en Savoie, contre les florins. L'enfant ne se laissa pas donner aux Italiens de meilleure grâce que La Rochelle aux Anglais.

Ce malheureux argent d'Italie servit à faire sortir le roi de Calais. Il sortit pauvre et nu. Il lui fallut, le 5 décembre (1360), imposer une aide nouvelle à ce peuple ruiné. Les termes de l'ordonnance sont remarquables. Le roi demande, en quelque sorte, pardon à son peuple de parler d'argent. Il rappelle, en remontant jusqu'à Philippe de Valois, tous les maux qu'il a soufferts, *lui et son peuple; il a abandonné à l'aventure de la bataille son propre corps et ses enfants; il a traité à Bretigni, non pas pour sa délivrance tant seulement, mais pour éviter la perte de son royaume et de son bon peuple*. Il assure qu'il va faire bonne et loyale justice, qu'il supprimera tout nouveau péage, qu'il fera bonne et forte monnaie d'or et d'argent, *et notre monnaie par laquelle on pourra faire plus aisément des aumônes aux pauvres gens*. « Nous avons ordonné et ordonnons que nous prendrons sur ledit peuple de langue d'oïl ce qui nous est nécessaire, et qui ne grèvera pas tant notre peuple comme feroit la mutation de notre monnaie, savoir : 12 deniers par livre sur les marchandises, ce que payera le vendeur, une aide du cinquième sur le sel, du treizième sur le vin et les autres breuvages. Duquel aide, pour la grande

compassion que nous avons de notre peuple, nous nous contenterons; et elle sera levée seulement jusqu'à la perfection de l'entérimement de la paix. »

Quelque douce et paternelle que fût la demande, le peuple en n'en était pas plus en état de payer : tout argent avait disparu. Il fallut s'adresser aux usuriers, aux juifs, et cette fois leur donner un établissement fixe. On leur assura un séjour de vingt années. Un prince du sang était établi gardien de leurs privilèges et il se chargeait spécialement de les faire payer de leurs dettes. Ces privilèges étaient excessifs. Nous en parlerons ailleurs. Pour les acquérir, ils devaient payer vingt florins en rentrant dans ce royaume, et de plus sept par an. Un Mannassé, qui prenait en ferme toute la juiverie, devait avoir pour sa peine un énorme droit de deux florins sur les vingt et d'un par an sur les sept.

Les tristes et vides années qui suivent, 1361, 1362, 1363, ne présentent au dehors que les quittances de l'Anglais, au dedans que la cherté des vivres, les ravages des brigands, la terreur d'une comète, une grande et effroyable mortalité. Cette fois le mal atteignait les hommes, les enfants, plutôt que les vieillards et les femmes. Il frappait de préférence la force et l'espoir des générations. On ne voyait que mères en pleurs, que veuves, que femmes en noir².

La mauvaise nourriture était pour beaucoup dans l'épidémie. On n'amenait presque rien aux villes. On ne pouvait plus aller de Paris à Orléans, ni à Chartres; le pays était infesté de Gascons et de Bretons³.

Les nobles qui revenaient d'Angleterre, et qui se sentaient méprisés, n'étaient pas moins cruels que ces brigands. La ville de Péronne, qui s'était bravement gardée elle-même, prit querelle avec Jean d'Artois. Ce fut comme une croisade des nobles contre le peuple. Jean d'Artois, soutenu par le frère du roi et par la noblesse, prit à sa solde des Anglais; il assiégea Péronne, la prit, la brûla. Ils traitèrent de même Chauny-sur-Oise et d'autres villes. — En Bourgogne, les nobles servaient eux-mêmes de guides aux bandes qui pillaient le pays⁴. Les brigands de toute nation se disant Anglais, le roi défendait de

1. Mat. Villani, XIV, 617. — « Le roi de France, qui se voit en danger, pour avoir de l'argent plus appareillé s'y accorda légèrement. » Froiss. IV, ch. cccclxix, p. 79.

2. Contin. G de Nangis.

3. Les brigands avaient surpris un fort près de Corbeil. Beaucoup d'hommes d'armes se chargèrent de le

reprandre et firent encore plus de mal au pays; les défenseurs nuisaient plus que les ennemis; les chiens aidèrent les loups à manger le troupeau. Le continuateur de Nangis raconte la fable.

4. « Ils avoient de leur accord aucuns chevaliers et écuyers du pays, qui les menoient et conduisoient. » Froissart.

les attaquer. Il pria Édouard d'en écrire à ses lieutenants ¹.

Ces pillards s'appelaient eux-mêmes les Tard-Venus; venus après la guerre, il leur fallait aussi leur part. La principale compagnie commença en Champagne et en Lorraine, puis elle passa en Bourgogne; le chef était un Gascon, qui voulait, comme l'Archiprêtre, les mener voir le pape à Avignon, en passant par le Forez et le Lyonnais. Jacques de Bourbon, qui se trouvait alors dans le Midi, était intéressé à défendre le Forez, pays de ses neveux et de sa sœur. — Ce prince, généralement aimé, réunit bientôt beaucoup de noblesse. Il avait avec lui le fameux Archiprêtre, qui avait laissé le commandement des compagnies. S'il eût suivi les conseils de cet homme, il les aurait détruites. Étant venu en présence à Brignais, près Lyon, il donna dans un piège grossier, eut l'ennemi moins fort qu'il n'était, l'attaqua sur une montagne, et fut tué avec son fils, son neveu, et nombre des siens (2 avril 1362). Cette mort, toutefois, fut glorieuse. Le premier titre des Capets est la mort de Robert le Fort à Brisserte; celui des Bourbons, la mort de Jacques à Brignais: tous deux tués en défendant le royaume contre les brigands.

Les compagnies n'avaient plus rien à craindre, elles couraient les deux rives du Rhône. Un de leurs chefs s'intitulait: Ami de Dieu, ennemi de tout le monde². Le pape, tremblant dans Avignon, prêchait la croisade contre eux. Mais les croisés se joignaient plutôt aux compagnies³. Heureusement pour Avignon, le marquis de Monferrat, membre de la ligue Toscane contre les Visconti, en prit une partie à sa solde et les mena en Italie, où ils portèrent la peste. Le pape⁴, pour décider leur départ, leur donna 30,000 florins et l'absolution.

La mortalité qui dépeuplait le royaume lui donna au moins un bel héritage. Le jeune duc de Bourgogne mourut, ainsi que sa sœur; la première maison de Bourgogne se trouva éteinte: la succession comprenait les deux

Bourgognes, l'Artois, les comtés d'Auvergne et de Boulogne. Le plus proche héritier était le roi de Navarre. Il demandait qu'on lui laissât prendre possession de la Bourgogne, ou au moins de la Champagne, qu'il réclamait depuis si longtemps. Il n'eut ni l'un ni l'autre. Il était impossible de remettre ces provinces à un roi étranger, à un prince pieux. Jean les déclara réunies à son domaine⁵, et partit pour en prendre possession, « cheminant à petites journées et à grands dépens, et séjournant de ville en ville, de cité en cité, en la duché de Bourgogne⁶. »

Il y apprit, sans aller plus vite, la mort de Jacques de Bourbon. Vers la fin de l'année, il descendit à Avignon, et y passa six mois dans les fêtes. Il espérait y faire une nouvelle conquête en pleine paix. Jeanne de Naples, comtesse de Provence, celle qui avait laissé tuer son premier mari, se trouvait veuve du second. Jean prétendait être le troisième. Il était veuf lui-même; il n'avait encore que quarante-trois ans. Captif, mais après une belle résistance, ce roi soldat⁷ intéressait la chrétienté, comme François 1^{er} après Pavie. Le pape ne se soucia pas de faire un roi de France maître de Naples et de la Provence. Il donna à cette reine de trente-six ans un tout jeune mari, non pas un fils de France, mais Jacques d'Aragon, fils du roi détrôné de Majorque.

Pour consoler Jean, le pape l'encouragea dans un projet qui semblait insensé au premier coup d'œil, mais qui eût effectivement relevé sa fortune. Le roi de Chypre était venu à Avignon demander des secours, proposer une croisade. Jean prit la croix, et une foule de grands seigneurs avec lui⁸. Le roi de Chypre alla proposer la croisade en Allemagne; Jean en Angleterre. Un de ses fils, donné en otage, venait de rentrer en France, au mépris des traités. Le retour de Jean à Londres avait l'apparence la plus honorable. Il semblait réparer la faute de son fils. Quelques-uns prétendaient qu'il n'y allait que par ennui des misères de la France, ou pour

1. Mais les pillards n'en tenoient compte, et disoient qu'ils faisoient la guerre en l'ombre et au nom du roi de Navarre. » *Ibid.*

2. Froissart.

3. « Plusieurs s'en allèrent cette part, chevaliers, écuyers et autres, qui cuidoient avoir grands bienfaits du pape avecques les pardons dessus dit, mais on ne leur vouloit rien donner, si s'en partoient... et se mettoient en la mauvaïse compagnie qui toudis croissoit de jour en jour. » Froiss., ch. cccclxix, p. 142.

4. « Dont le roi Jean et tout le royaume furent grandement réjouis... mais encore en retournèrent assez en Bourgogne. » Froissart.

5. Le roi de Navarre descendait d'une sœur aînée, mais à un degré inférieur. Jean alléqua: « Que la loi écrite si dit que outre les fils des frères, nul lien n'a représentation, mais l'emporte le plus prochain du sang et du côté. » Secousse, Preuves de l'Hist. de Ch. le M., t. II, p. 201.

6. Froissart.

7. V. la chronique en prose de Duguesclin.

8. « Après la prédication faite, qui fut moult humble et moult douce et dévotte, le roi de France par grand-dévotion emprit la croix... et pria doucement le pape qu'il lui voust accorder. » Froissart.



Alors, s'adossant à un mur, il en tue cinq en un moment. (P. 535.)

revoir quelque belle maîtresse ¹. Cependant, les rois d'Écosse et de Danemark devaient venir l'y trouver. Comme roi de France, il présidait naturellement toute assemblée de rois. Humilié par le nouveau système de guerre que les Anglais avaient mis en pratique, le roi de France eût repris, par la croisade, sous le vieux drapeau du moyen âge, le premier rang dans la chrétienté. Il aurait entraîné les compagnies, il en aurait

délivré la France ². Les Anglais même et les Gascons, malgré la mauvaise volonté du roi d'Angleterre, qui alléguait son âge pour ne pas prendre la croix ³, disaient hautement au roi de Chypre « que c'étoit vraiment un voyage où tous gens de bien et d'honneur devoient entendre, et que s'il plaisoit à Dieu que le passage fût ouvert, il ne le feroit pas seul. » La mort de Jean détruisit ces espérances. Après un hiver

1. « Causà joci, » dit le sévère historien du temps. Contin. G. de Nangis.

2. « Bour traire hors du royaume toutes manières de gens d'armes appelées compagnies... et pour sauver leurs âmes. » Froissart.

3. « Oil, dit le roi d'Angleterre, je ne leur débattrois

jamais, si autres besognes ne me sourdent, et à mon royaume dont je ne me donne garde. — Oncques le roi ne put autre chose impetret fors tant que toujours il fut liement et honorablement traité en diners et en grands soupers. » Froiss., ch. cccxxxviii, p. 167.

passé à Londres en fêtes et en grands repas, il tomba malade, et mourut regretté, dit-on, des Anglais, qu'il aimait lui-même, et auxquels il s'était attaché, simple qu'il était et sans fiel, pendant sa longue captivité. Édouard lui fit faire de somptueuses funérailles à Saint-Paul de Londres. On y brûla, selon des témoins oculaires, quatre mille torches de douze pieds de haut, et quatre mille torches-cierges de dix livres pesant.

La France, toute mutilée et ruinée qu'elle était, se retrouvait encore, de l'aveu de ses ennemis, la tête de la chrétienté. C'est son sort, à cette pauvre France, de voir de temps

à autre l'Europe envieuse s'ameuter contre elle et conjurer sa ruine. Chaque fois, ils croient l'avoir tuée; ils s'imaginent qu'il n'y aura plus de France; ils tirent ses dépouilles au sort; ils arracheraient volontiers ses membres sanglants. Elle s'obstine à vivre. Elle survécut en 1361, mal défendue, trahie par sa noblesse; en 1709, vieillie de la vieillesse de son roi; en 1815 encore, quand le monde entier l'attaquait... Cet accord obstiné du monde contre la France prouve sa supériorité mieux que des victoires. Celui contre lequel tous sont facilement d'accord, c'est qu'apparemment il est le premier.

FIN DU TOME PREMIER





TABLE DU TOME PREMIER

| | Pages. | | Pages. |
|--|--------|--|--------|
| PRÉFACE DE 1869. | 1 | CHAPITRE II | |
| LIVRE PREMIER | | CARLOVINGIENS. — VIII ^e , IX ^e ET X ^e SIÈCLES | 130 |
| CELTES — IBÈRES — ROMAINS | | CHAPITRE III | |
| CHAPITRE PREMIER | | DISSOLUTION DE L'EMPIRE CARLOVINGIEN. | 152 |
| CELTES ET IBÈRES. | 15 | — | |
| ÉCLAIRCISSEMENTS | | LIVRE III | |
| Sur les Ibères ou Basques. | 28 | TABLEAU DE LA FRANCE | 181 |
| CHAPITRE II | | ÉCLAIRCISSEMENTS | |
| ÉTAT DE LA GAULE DANS LE SIÈCLE QUI PRÉCÈDE LA | | Sur les Colliberts, Cagots, Caqueux et Gésitains. | 226 |
| CONQUÊTE. — DRUIDISME. — CONQUÊTE DE CÉSAR. | 32 | — | |
| ÉCLAIRCISSEMENTS | | LIVRE IV | |
| Sur les traditions religieuses de l'Irlande et du | | CHAPITRE PREMIER | |
| pays de Galles. | 42 | L'AN 1000. LE ROI DE FRANCE ET LE PAPE FRANÇAIS. | |
| CHAPITRE III | | — ROBERT ET GERBERT. — FRANGE FÉODALE. | 229 |
| LA GAULE SOUS L'EMPIRE. — DÉCADENCE DE L'EM- | | CHAPITRE II | |
| PIRE. — GAULE CHRÉTIENNE. | 45 | XI ^e SIÈCLE. — GRÉGOIRE VII. — ALLIANCE DES NOR- | |
| ÉCLAIRCISSEMENTS | | MANDS ET DE L'ÉGLISE. — CONQUÊTE DES DEUX- | |
| Sur la légende de saint Martin. | 63 | SICILES ET DE L'ANGLETERRE. | 239 |
| CHAPITRE IV | | CHAPITRE III | |
| RÉCAPITULATION. — SYSTÈMES DIVERS. — INFLUENCE | | LA CROISADE, 1095-1099. | 256 |
| DES RACES INDIGÈNES, — DES RACES ÉTRANGÈRES. | | CHAPITRE IV | |
| — SOURCES CELTIQUES ET LATINES DE LA LANGUE | | SUITES DE LA CROISADE. — LES COMMUNES. — ABAIL- | |
| FRANÇAISE. — DESTINÉE DE LA RACE CELTIQUE. | 68 | LARD. — PREMIÈRE MOITIÉ DU XII ^e SIÈCLE. | 270 |
| ÉCLAIRCISSEMENTS | | CHAPITRE V | |
| Extrait de l'ouvrage de M. Price sur les races | | LE ROI DE FRANCE ET LE ROI D'ANGLETERRE. — LOUIS | |
| de l'Angleterre. | 82 | LE JEUNE, HENRI II (PLANTAGENET). — SECONDE | |
| Sur les pierres celtiques. | 83 | CROISADE, HUMILIATION DE LOUIS. — THOMAS | |
| Sur les bardes. | 84 | BECKET, HUMILIATION D'HENRI (SECONDE MOITIÉ DU | |
| — | | XII ^e SIÈCLE). | 288 |
| LIVRE II | | CHAPITRE VI | |
| LES ALLEMANDS | | 1200. INNOCENT III. — LE PAPE PRÉVAUT, PAR LES | |
| CHAPITRE PREMIER | | ARMES DES FRANÇAIS DU NORD, SUR LE ROI D'ANGLE- | |
| MONDE GERMANIQUE. — INVASION. — MÉROVINGIENS. | 85 | TERRE ET L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE, SUR L'EMPIRE | |
| ÉCLAIRCISSEMENTS | | GREC ET SUR LES ALBIGEOIS. — GRANDEUR DU ROI | |
| Triades de l'île de Bretagne. | 124 | DE FRANCE. | 317 |
| L'Auvergne au v ^e siècle. | 127 | | |

| | Pages. | | Pages. |
|---|--------|---|--------|
| CHAPITRE VII | | | |
| RUINE DE JEAN. — DÉFAITE DE L'EMPEREUR. — GUERRE DES ALBIGEOIS. — GRANDEUR DU ROI DE FRANCE. 1204-1222. | 238 | PRÉFACE DE 1837. | 440 |
| CHAPITRE VIII | | CHAPITRE III | |
| PREMIÈRE MOITIÉ DU XIII ^e SIÈCLE. — MYSTICISME. — LOUIS IX. — SAINTETÉ DU ROI DE FRANCE | 359 | L'OR. — LE FISC. — LES TEMPLIERS. | 441 |
| ÉCLAIRCISSEMENTS | | CHAPITRE IV | |
| Lutte des mendiants de l'Université. — Saint Thomas. — Doutes de saint Louis. — La Passion, comme principe d'art au moyen âge. | 388 | SUITE. — DESTRUCTION DE L'ORDRE DU TEMPLE. 1307-1314. | 456 |
| LIVRE V | | CHAPITRE V | |
| CHAPITRE PREMIER | | LIVRE VI | |
| VÊPRES SICILIENNES. | 403 | CHAPITRE PREMIER | |
| CHAPITRE II | | CHAPITRE II | |
| PHILIPPE LE BEL — BONIFACE VIII, 1285-1304. . . | 414 | L'ANGLETERRE. — PHILIPPE DE VALOIS, 1328-1349. | 497 |
| | | CHAPITRE III | |
| | | JEAN. — BATAILLE DE POITIERS, 1350-1356. | 527 |
| | | CHAPITRE III | |
| | | SUITE. — ÉTATS GÉNÉRAUX. — PARIS. — JACQUERIE, — PESTE, 1356-1361. | 535 |

